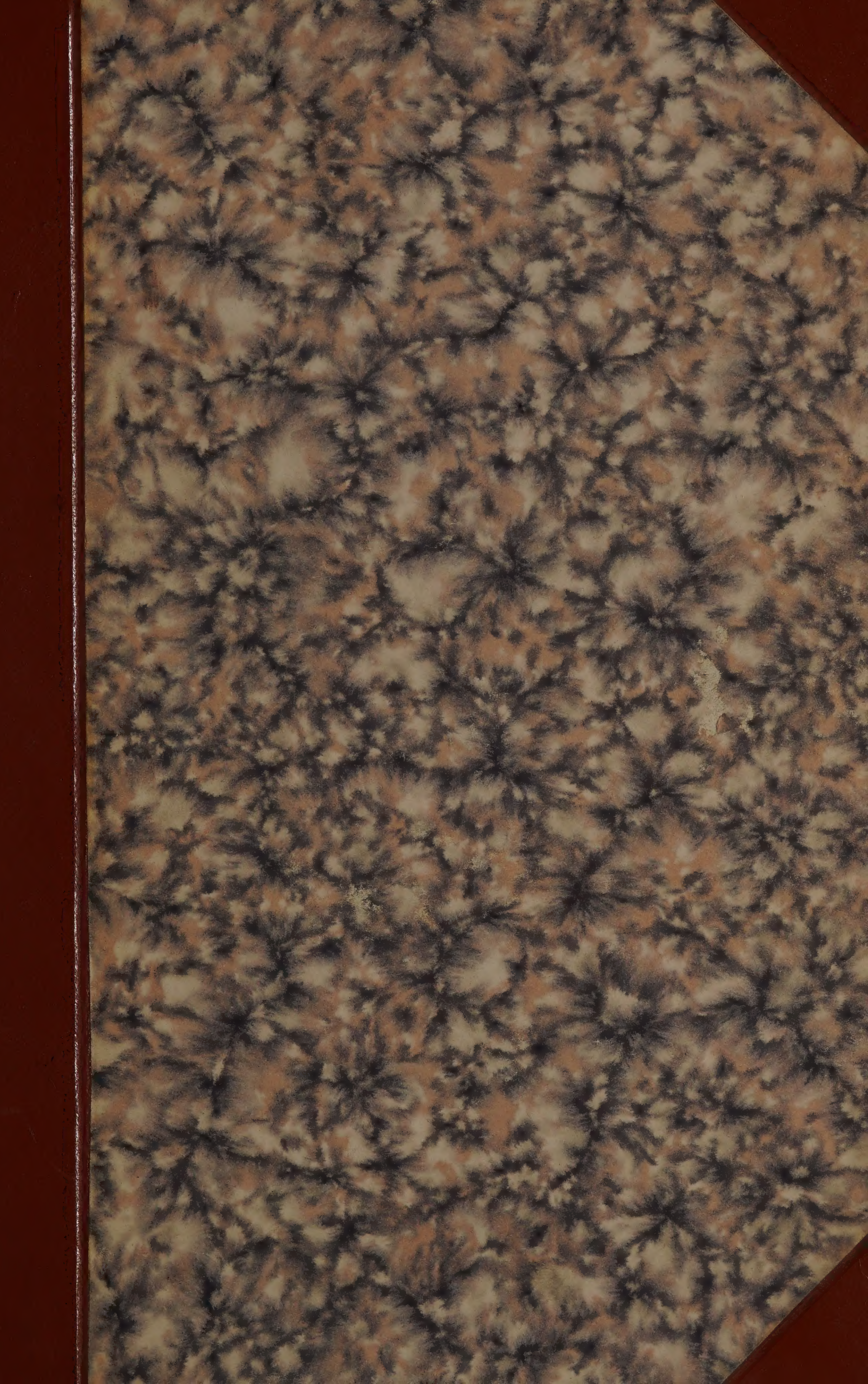
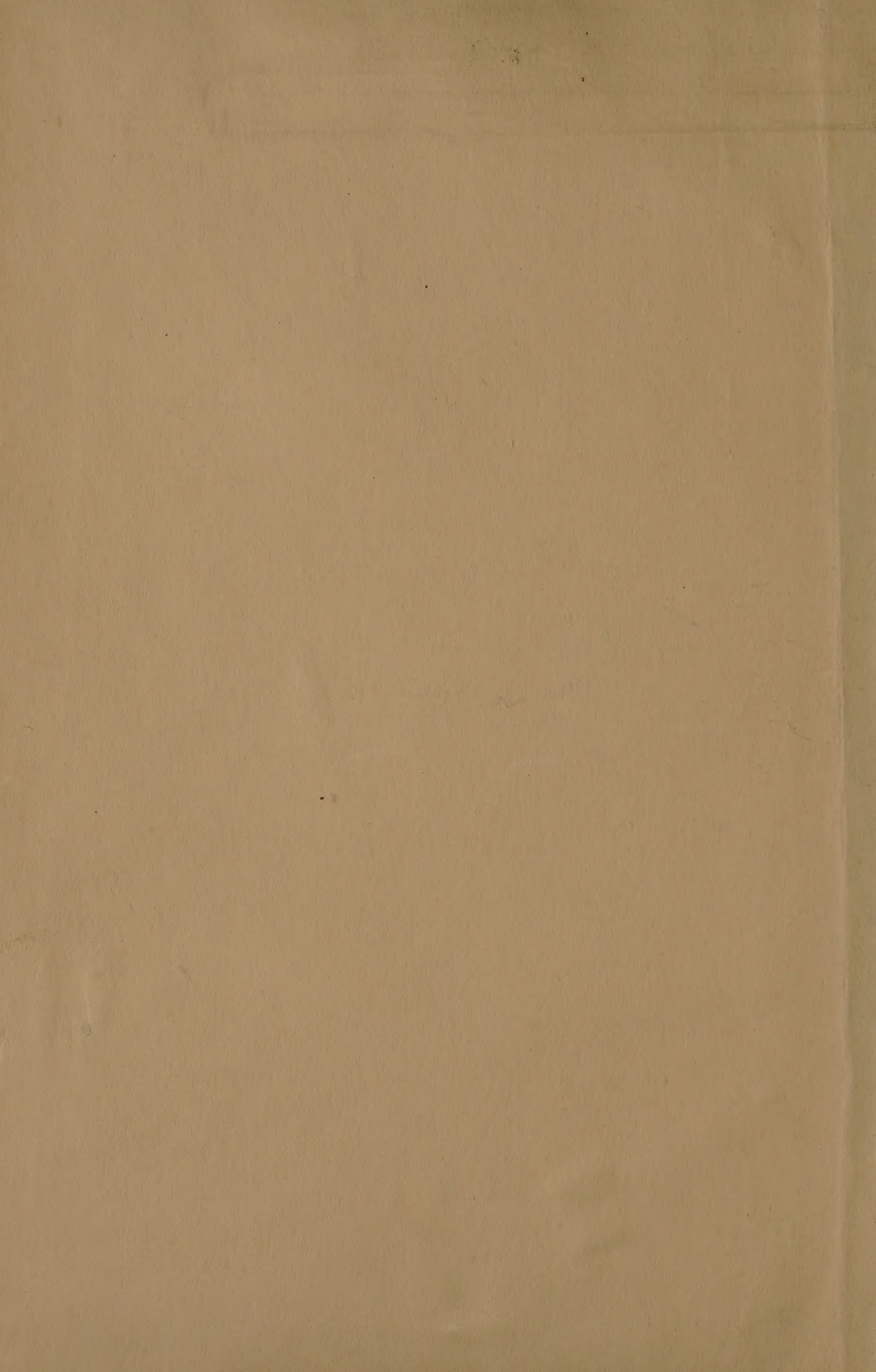
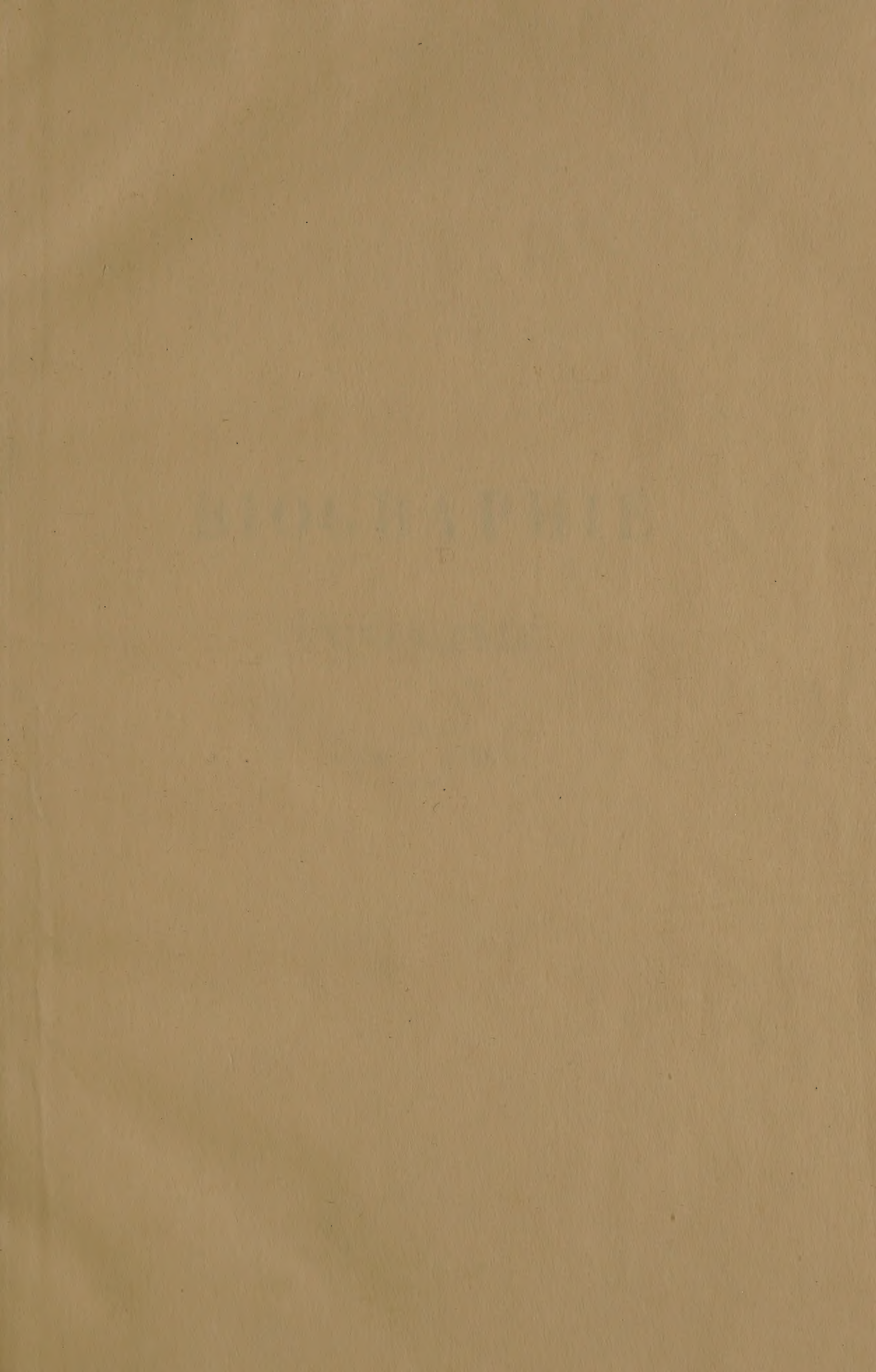
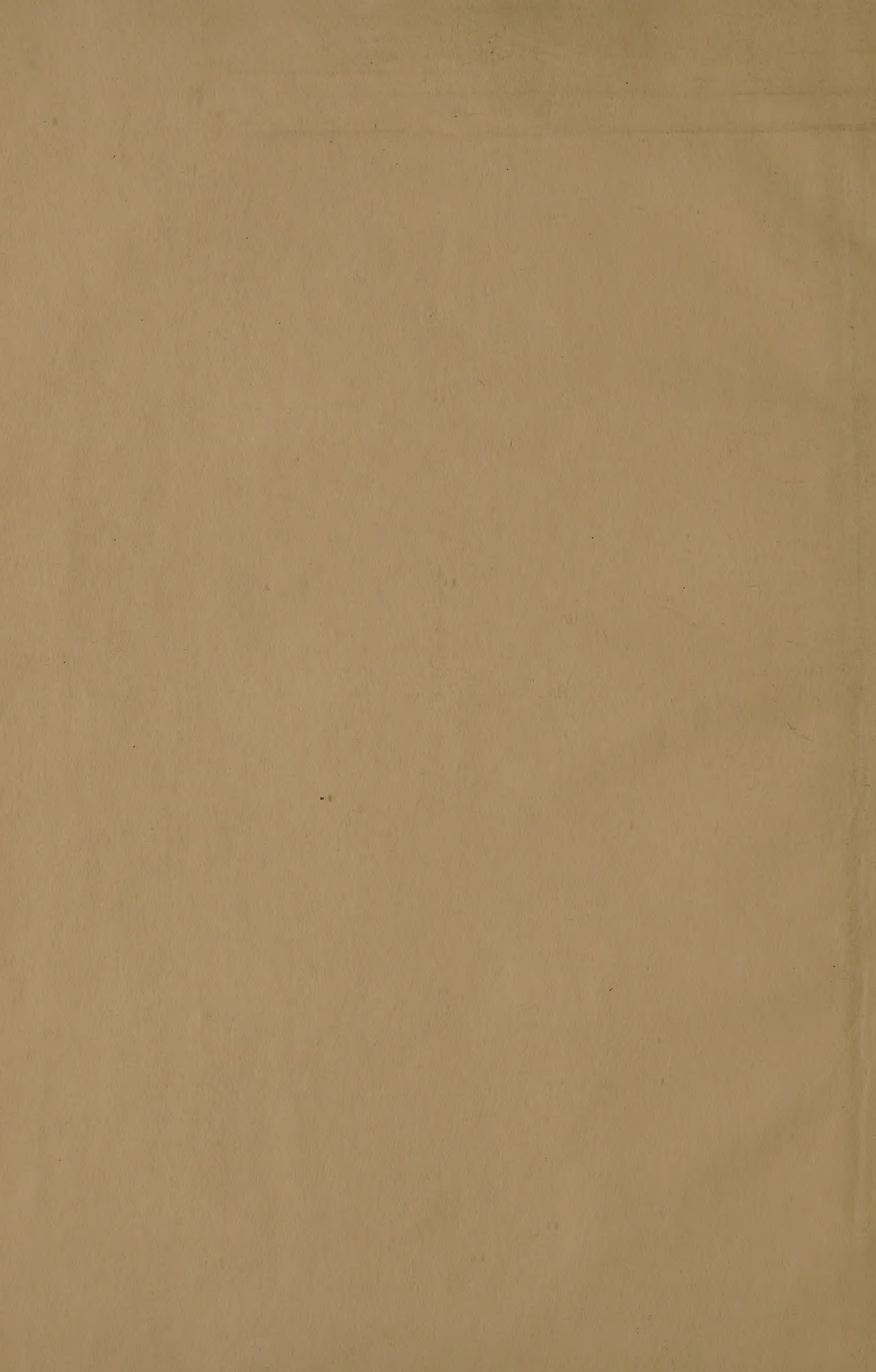










BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

CAN. — CHR.

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE J. B. TIRCHER.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

OU

DICTIONNAIRE

DE TOUS LES HOMMES

QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES ;

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A CE JOUR;

**d'après la Biographie universelle ancienne et moderne de MICHAUD ;
la Biographie universelle historique de WEISS; l'Encyclopédie nouvelle; le Dictionnaire de la Conversation;
l'Art de vérifier les dates, etc., etc.;**

ÉDITION AUGMENTÉE DE VINGT MILLE ARTICLES.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIÈME.

CANDORIER. — CHRISTOPHE.

BRUXELLES,

CHEZ H. ODE, BOULEVARD DE WATERLOO, N° 34,

AU BUREAU DE LA MACÉDOINE LITTÉRAIRE.

1843



BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

C

CANDORIER (JEAN), maire de la Rochelle sous le règne de Charles V, se servit, dit Froissart, d'un singulier stratagème pour chasser les Anglais qui occupaient la citadelle. Il assembla secrètement les principaux bourgeois, leur fit part de son projet, et leur dit : Nous en viendrons aisément à notre honneur ; car Philippe Mancel (c'était le nom du commandant de la garnison anglaise), n'est pas trop malicieux. Le lendemain, il invita Mancel à dîner, et lui montra un ordre supposé d'Édouard, roi d'Angleterre, portant injonction de passer en revue la garnison avec la bourgeoisie. Mancel qui, comme la plupart des gens de guerre de ce temps, ne savait pas lire, examina les sceaux qu'il reconnut pour être ceux d'Édouard : ils étaient attachés à d'anciennes dépêches reçues dans une autre occasion. Mancel pria le maire de lire l'ordre prétendu, et Candorier lut ce qu'il voulut. Mancel promit d'obéir. Le lendemain, 8 septembre 1372, il fit sortir la garnison. Les Rochelois s'emparèrent alors de la citadelle, cernèrent les Anglais qui furent obligés de se rendre à discrétion. Le connétable du Guesclin vint prendre possession de la ville après avoir juré de maintenir ses priviléges. Charles V récompensa Candorier en lui envoyant des lettres de noblesse.

CANE FACINO. *Voyez* **FACINO.**

CANEPARI (PIERRE-MARIE), médecin, né à Crémone, où, selon d'autres, à Crème, dans le 16e siècle, exerça sa profession à Venise, où il publia un ouvrage intitulé : *De atramentis cujuscumque generis in sex descriptiones divisum,* 1619, in-8°. Il y traite des différentes espèces d'encre, et étale souvent une érudition fort étrangère au sujet. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, Venise, 1629, in-4°; Londres, 1660 ; et Rotterdam, 1718, in-4°. L'édition de Londres est la seule qui soit recherchée.

CANER (HENRI), recteur de la première église épiscopale de Boston, se démit de ses fonctions en 1775, et vint alors habiter l'Angleterre, où il mourut vers 1796, dans un âge très-avancé. On connaît de lui un *sermon* sur la grâce et trois *discours* qui sont des espèces d'oraisons funèbres de Ch. Apthorp, de Frédéric, prince de Galles, et du docteur Cutler.

CANES (FRANÇOIS), savant orientaliste, né vers 1730 à Valence, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des cordeliers, fut envoyé par ses supérieurs à Damas, où il s'appliqua 16 ans à l'étude des langues de l'Orient, et particulièrement de l'arabe ; de retour en Espagne, il fut admis à l'Académie royale d'histoire, et mourut à Madrid en 1795, laissant deux ouvrages très-estimés : *Grammatica arabigo-espanola,* Madrid, 1775, in-4°; *Diccionario espanola-latino-arabigo,* ibid., 1787, 3 vol. in-fol.

CANETTA (don ANDRÉ HURTADO DE MENDOZA, marquis DE), gouverneur de Cuença sous le règne de Philippe II, fut nommé vice-roi du Pérou en 1557, et rétablit, par sa conduite habile et ferme, le calme qu'avaient troublé les factions de Pizarre et d'Almagro ; mais son extrême sévérité l'ayant fait disgracier par le ministère espagnol, il en mourut de chagrin à Lima en 1560.

CANETTI (THOMAS-MARIE), dominicain, né à Bologne en 1664, mort en 1743, professeur de théologie, joignit aux connaissances théologiques les plus étendues une vaste érudition, et sut mériter l'estime du cardinal Prosper Lambertini, qui, lors de son avénement au trône pontifical sous le nom de Benoît XIV, s'empressa de lui en donner des marques en l'agrégeant à l'Académie d'histoire ecclésiastique. Il a laissé imparfait : *Catena argentea in summam sancti Thomæ,* ouvrage terminé par son confrère Th. Ferracioli.

CANEVARI (DEMETRIO), littérateur et médecin, né à Gênes en 1559, mort à Rome en 1625, a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Morborum omnium,* etc., *ex arte curandorum accurata et plenissima methodus,* Venise, 1605, in-8°; *Ars medica,* Gênes, 1626, in-fol.; *De primis naturâ factorum principiis commentarius,* etc., ibid., 1626 ; *De hominis procreatione commentarius ; De ligno sancto commentarius,* Rome, 1602, in-8°.

CANGE (CHARLES DU FRESNE, sieur DU). *Voyez* **DUCANGE.**

CANGIAMILA (FRANÇOIS-EMMANUEL), inquisiteur général de Sicile et chanoine de Palerme, né dans cette ville le 1er janvier 1702, mort le 7 janvier 1763, est auteur d'un ouvrage latin intitulé : *Embryologia sacra,* Palerme, 1750, abrégé et traduit en français par l'abbé Einouart, Paris, 1766, in-12, et de plusieurs discour prononcés dans les académies de Palerme.

CANI (JEAN-JACQUES DEGLI), professeur de droit canonique à Padoue, y remplit cette chaire 44 ans, et mourut dans un âge très-avancé en 1493, laissant un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres : *De Modo studendi in jure,* 1476, in-8°; un *Abrégé* en vers latins des *Institutes* de Justinien, Padoue, 1485, in-4°; *Carmina duo,* Venise, sans date (vers 1474), petit vol. in-4°, devenu très-rare.

CANINI (ANGE), savant grammairien et philologue, né à Anghiari en 1521, donna successivement des leçons à Venise, Padoue, Bologne, Rome, et fut appelé en France par François Ier, qui voulait l'attacher comme professeur à l'université de Paris, où il mourut en 1557. On lui doit des *remarques* sur différents passages de la Bible ; des *Grammaires* grecques et syriaque, et une traduction latine du *Commentaire* de Simplicius sur Épictète ; mais le seul de ses ouvrages que l'on recherche encore est le traité de *Hellenismo,* Paris, 1555, in-4°; Londres, 1613 ; Amsterdam, 1700, in-8°, enrichi d'un *Index* très-commode, d'une préface et de notes.

CANINI (JÉRÔME), neveu du précédent, mort vers 1626, a publié : *Istoria della elezione e coronazione del re de' Romani,* Venise, 1612, in-4°; *Aforismi politici*

cavati dall' istoria di F. Guicciardino, Venise, 1625, in-12, et des traductions italiennes, entre autres, des *Lettres du cardinal d'Ossat,* et des *Aphorismes sur Tacite,* par Alamo Varienti, Venise, 1618-1620, in-4°, etc.

CANINI (Jean-Ange), peintre et graveur, né à Rome en 1617, élève du Dominiquin, s'appliqua particulièrement à dessiner les pierres gravées. Étant venu en France à la suite d'un légat, il communiqua au ministre Colbert le plan d'un ouvrage qu'il avait ébauché : c'était une suite de portraits des héros et des grands hommes de l'antiquité, dessinés sur les médailles, les pierres antiques et autres monuments anciens. Ce projet fut agréé par le ministre, qui engagea l'auteur à dédier son travail à Louis XIV : Canini étant retourné à Rome, y mourut en 1666, à 49 ans.

CANINI (Marc-Antoine), frère du précédent, acheva l'ouvrage que Jean-Ange laissait imparfait, et le mit au jour sous ce titre : *Iconografia*, Rome, 1969, in-fol., contenant 116 planches. Il a été traduit en français par Chevrières, avec cet intitulé : *les Images des héros et des grands hommes* de l'antiquité, Amsterdam, 1731, in-4°. Les figures ont été gravées par Étienne Picard le Romain et Guillaume Valet; le texte des deux frères Canini annonce l'érudition de ces artistes en histoire et en mythologie.

CANISIUS (Pierre), jésuite, né à Nimègue, le 8 mai 1521, mort à Fribourg, le 21 décembre 1597, professa la théologie à Vienne, devint ensuite prédicateur de l'empereur Ferdinand, provincial de son ordre en Allemagne, et se fit remarquer au concile de Trente par sa science théologique et son zèle contre les hérétiques. Il a laissé plusieurs ouvrages dont le plus remarquable, *Summa christianæ doctrinæ,* souvent réimprimé, a été traduit dans presque toutes les langues. L'édition publiée par le P. Busée, Paris, 1585, in-fol., est la plus complète. L'auteur en a donné un abrégé dont la meilleure édition est celle d'Augsbourg, 1762. On trouve la liste des autres écrits de Canisius (latin et allemand) dans les *Mémoires* de Paquot. Sa *Vie* a été écrite en français par le P. Dorigné, Paris, 1707, in-12; en italien par les PP. Langora et Foligatti.

CANISIUS (Henri), neveu du précédent, né à Nimègue, professeur de droit canon à Ingolstadt, mort en 1609, a laissé : *Summa juris canonici; Commentarium in regulas juris; Antiquæ lectiones*, etc., réimprimé par les soins de Jacques Basnage, avec beaucoup de corrections, sous ce nouveau titre : *Thesaurus monumentorum*, etc., Amsterdam, 1725, 4 vol. in-fol.

CANISIUS (Jacques), neveu du précédent, né à Calcar, duché de Clèves, jésuite, professeur d'humanités et de philosophie à Ingolstadt, mort dans cette ville le 27 mai 1647, est auteur d'un traité du baptême intitulé : *Fons salutis;* des *Méditations sacrées sur les vertus et les vices* (en latin), 1628, in-8°; il a de plus traduit en latin quelques ouvrages italiens et espagnols.

CANISIUS (Henri), ermite de St.-Augustin, né à Bois-le-Duc en 1624, mort le 4 mars 1689, fut prieur de couvent à Termonde, à Tirlemont, puis à Maestricht; est auteur des opuscules suivants : *Carminum fasciculus; Manipulus sacrarum ordinationum,* Louvain, 1661, in-12; *Pax et una charitas,* Anvers, 1685, in-fol.

CANISIUS (Nicolas), savant hollandais, né à Amsterdam vers le commencement du 16e siècle, fut d'abord secrétaire d'Érasme, qu'il aida dans sa traduction des ouvrages des Pères grecs, et mourut curé d'un village de Hollande en 1555. On a de lui des *Colloques* dans le genre de ceux d'Érasme; quelques *Poésies* grecques et latines; on lui attribue une *Vie de Corneille Grochus,* savant hollandais de son temps.

CANITZ (Frédéric-Rodolphe-Louis, baron de), poëte allemand, né à Berlin en 1654, fit ses études à l'université de Leyde; après avoir soutenu, en 1674, une dissertation *De cautelis principum circa colloquia et congressus mutuos*, il fit quelques voyages et entra dans la carrière diplomatique. Le grand électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, le nomma d'abord son chambellan, ensuite conseiller de légation, et lui confia diverses négociations qu'il conduisit avec adresse; Frédéric Ier lui donna le titre de conseiller intime, et l'envoya en 1698 au congrès de la Haye, pour y suivre les affaires de la succession d'Espagne; l'empereur Léopold l'éleva cette même année au rang de baron d'Empire; mais Canitz ne jouit pas longtemps de ces honneurs; il mourut à Berlin le 11 août 1699. Aucune de ses poésies ne fut imprimée de son vivant; un an après sa mort, le docteur Lange, qui avait été précepteur de son fils, en publia une partie, sans nom d'auteur, sous le titre de *Délassements poétiques,* Berlin, 1700, in-8°.

CANIZARÈS (Joseph), poëte comique espagnol, vivait à la cour de Madrid dans le 17e siècle. Parmi ses pièces, qui sont indiquées dans le Recueil des 4,409 *comedias,* publié à Madrid en 1735, on estime celles qui ont pour titre : *el Musico por el amor ; Domine Lucas;* cette dernière se joue encore assez fréquemment.

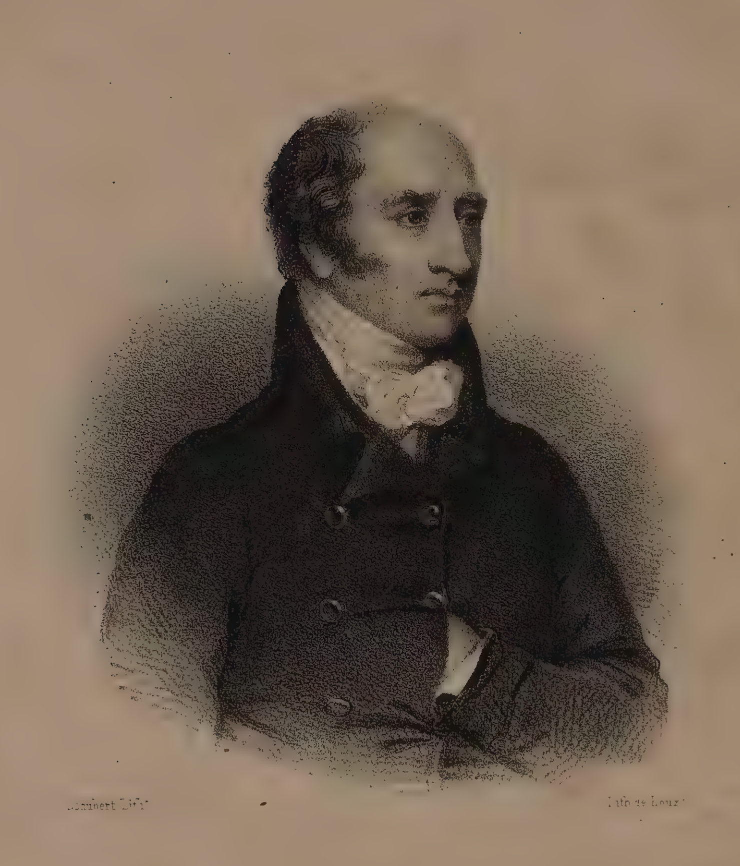
CANNAMARÈS (Jean), laboureur catalan, tenta d'assassiner le roi Ferdinand le Catholique, le 7 décembre 1492, à Barcelone; son interrogatoire le fit connaître pour un fou qui s'était imaginé que la couronne d'Aragon lui appartenait, et que Ferdinand la lui avait ravie. Ce prince voulait lui faire grâce, mais le cardinal Ximenès s'y opposa, et ce misérable fut écartelé.

CANNEGIETER (Henri), recteur du gymnase d'Arnheim, historiographe des États de Gueldre, né à Steinfurt (Westphalie) en 1691, mort en 1770, a publié une édition des *Fables d'Avianus,* Amsterdam, 1731, in-8° ; *Dissertatio de Brittenburgo,* etc., la Haye, 1734, in-4° ; *De mutatâ romanorum nominum sub principibus ratione,* Utrecht, 1758, in-4°. Une première édition des *Tristes* de Henri Harius, Arnheim, 1766, in-4° ; et plusieurs *Dissertations* sur des monuments d'antiquités récemment découverts.

CANNEGIETER (Hermann), fils du précédent, né à Arnheim en 1723, mort le 8 septembre 1804, fut professeur de droit à Franeker. On a de lui deux ouvrages pleins d'érudition, et fort estimés des jurisconsultes. Le premier a pour titre : *Observationes ad collationem legum mosaicarum et romanarum,* Franeker, 1760, in-4° ; le second est un recueil d'*Observations* sur le droit romain en 4 livres, Leyde, 1722, 1 vol in-4°.

CANNEGIETER (Jean), frère du précédent, mort vers 1806, professa le droit avec distinction à l'université de Groningue. Parmi les opuscules qu'il a publiés, il faut distinguer son *Oratio de romanorum jurisconsultorum excellentiâ et sanctitate,* Groningue, 1770, in-4° ; des





CANNING.

fragments latins d'un livre de Domitius Ulpianus, etc., avec des notes, Utrecht, 1768, et Leyde, 1774, in-4°.

CANNING (George), premier ministre d'Angleterre, naquit à Londres le 11 avril 1770, d'une ancienne famille du comté de Warwick, et d'une branche qui s'était établie en Irlande. Son père, ayant épousé une femme sans fortune, se brouilla avec sa famille, vint à Londres, y exerça successivement les professions d'avocat et de marchand de vin, sans réussir dans aucune, et mourut le jour où son fils entrait dans sa 2e année. Sa mère, dénuée de ressources, prit le parti du théâtre, fit ses débuts à Londres, n'y plut point, et devint actrice en province. La famille Canning, qui avait abandonné le père, veilla à l'éducation du fils, et George fit d'excellentes études à Éton. Il ne se distingua pas moins à l'université d'Oxford, et se destinant au barreau, entra à Lincoln's-Inn. Ce fut, dit-on, d'après les conseils de Burke qu'il abandonna cette carrière pour celle de la politique. L'opposition croyait trouver en lui un renfort puissant; mais, dès qu'il entra dans la chambre des communes (en 1793), il se plaça sur les bancs ministériels. Ce ne fut qu'en 1794 qu'il prononça son premier *Discours* pour soutenir une mesure de Pitt. Il ne se démentit pas dans son dévouement à ce ministre, qui le nomma sous-secrétaire d'État en 1796, poste qu'il quitta lors de la démission de Pitt en 1801. Il fit alors partie de l'opposition qui se forma contre le nouveau ministère, et, lorsque Pitt redevint premier ministre en 1804, Canning fut nommé trésorier de la marine, place qu'il résigna en 1806, pour se ranger encore du parti de l'opposition. En 1807, il fit partie de l'administration du duc de Portland et devint ministre des affaires étrangères. Dans la session de l'année suivante, il prit la défense du bombardement de Copenhague. En 1809, quelques divisions eurent lieu dans le cabinet britannique. Par suite d'un malentendu, lord Castlereagh, alors ministre de la guerre, appela Canning en duel. Ils tirèrent deux fois, et au second feu Canning fut blessé à la cuisse. Tous deux quittèrent leurs ministères. En novembre 1814, Canning fut nommé ambassadeur extraordinaire en Portugal. Il y resta jusqu'après la bataille de Waterloo, passa quelque temps dans le sud de la France, et fut nommé président du bureau du contrôle vers la fin de 1816. Il en exerça les fonctions jusqu'au procès scandaleux de Caroline en 1820, et donna sa démission. En 1822, il fut nommé gouverneur de l'Inde en remplacement du marquis d'Hastings, et il était à la veille de partir quand la mort du marquis de Londonderry le fit appeler au ministère des affaires étrangères. Il remplit cette place jusqu'au 12 avril 1827, époque où il fut nommé premier ministre en remplacement du comte de Liverpool. Presque tous les anciens ministres donnèrent alors leur démission, et, pour la première fois, Canning reçut l'appui des wighs, dont quelques-uns entrèrent dans l'administration. Il n'occupa que bien peu de temps ce poste éminent, et mourut, usé de fatigues d'esprit, le 8 août de la même année. Les grandes mesures qui ont signalé la vie ministérielle de Canning sont la reconnaissance des États de l'Amérique méridionale, le maintien de l'indépendance du Portugal, et le traité conclu entre l'Angleterre, la Russie et la France en faveur de la Grèce. Il fut l'avocat constant et zélé de l'émancipation des catholiques; mais il n'eut pas la satisfaction de voir le triomphe de cette cause. On a de lui différentes *Pièces de poésie*, pleines de verve et d'esprit, surtout celles qui sont d'un genre satirique. Son éloquence était classique, fleurie et entraînante, et il avait le talent de parler plusieurs fois sur le même sujet sans jamais se répéter. La preuve la plus sensible de son intégrité, c'est qu'il mourut pauvre.

CANO (Jacques), navigateur portugais, né au 15e siècle, fut envoyé en 1484, par le roi don Juan, pour pénétrer dans les Indes orientales. Arrivé à l'embouchure du fleuve Zaïre, sur les côtes d'Afrique, il découvrit le Congo et revint en Portugal. Renvoyé sur le même point pour établir des relations avec les souverains du pays, il explora 200 lieues de terrain au delà du Zaïre. De retour à Lisbonne en 1486, il y mourut quelques années après.

CANO (Sébastien del), navigateur biscayen, né à Guetaria dans le 16e siècle, s'embarqua comme maître à bord d'un des navires (*la Conception*) de l'escadre de B. Magellan. Après les désastres arrivés à ce célèbre navigateur, Cano, devenu commandant dn navire *la Victoire,* contribua à l'établissement d'un comptoir espagnol dans l'île de Tidor (une des Moluques), et reconnut les autres îles, Amboine, Timor, Solor, etc.; il prit ensuite sa direction sur le cap de Bonne-Espérance, pour revenir en Espagne, en évitant la rencontre des Portugais. Cette navigation ne fut point sans danger pour *la Victoire;* la disette força Cano de relâcher aux îles du cap Vert, où il perdit une partie de son équipage, déjà fort diminué par la misère et les maladies; enfin il arriva au port de San-Lucar en Andalousie, après une navigation de plus de 3 ans; et resté le seul officier de l'expédition il eut ainsi la gloire d'être le premier en Europe qui eût fait le tour du monde. Les Espagnols conservèrent longtemps à Séville le navire *la Victoire,* qui périt enfin de vétusté. Cano fut dignement récompensé par le roi d'Espagne, et mourut le 4 août 1526, pendant un nouveau voyage qu'il avait entrepris sur la mer du Sud.

CANO (Alonzo), célèbre peintre espagnol, né à Grenade en 1600, peut être considéré comme le Michel-Ange de l'Espagne, parce qu'il fut à la fois, ainsi que l'illustre Italien, peintre, sculpteur et architecte, et qu'il excella dans ces trois genres. Son père, qui était architecte, lui donna les premières notions de son art; il étudia la peinture sous F. Pacheco et Juan del Cartillo; mais il s'exerça seul dans la sculpture. Il n'avait encore que 24 ans lorsqu'il se fit connaître par trois statues de grandeur naturelle, placées dans l'église principale de Lebrija. Elles commencèrent sa réputation; et bientôt après, protégé par le comte duc d'Olivarez, il se rendit à Madrid. L'appui constant du ministre, justifié par les progrès de son client, valut successivement à Cano les titres de *maître des œuvres royales* et de *peintre de la chambre*. Comme architecte il donna les plans de plusieurs palais, de portes de ville, d'un arc de triomphe érigé à Madrid lors de l'entrée de la reine Marie-Anne d'Autriche, seconde femme de Philippe IV; comme peintre il exécuta plusieurs beaux tableaux, notamment la *Madeleine en pleurs,* qu'on admirait dans une des églises de Madrid. Des chagrins domestiques et des malheurs qu'il s'était peut-être attirés par

une conduite irrégulière le portèrent à entrer dans les ordres ; il devint membre du chapitre de Grenade, enrichit l'église de cette ville, ainsi que celle de Malaga, de plusieurs peintures et sculptures remarquables, et mourut en 1676.

CANO (Jean), peintre bien inférieur au précédent, a peint la chapelle de N. D. au Rosaire dans l'église du bourg de Val de Moro, son lieu de naissance, et où il mourut en 1696.

CANOBIO (Alexandre), littérateur, né dans le 16e siècle à Vérone, est auteur de plusieurs ouvrages cités avec éloge par Maffei dans la *Veron. illustrat.*, entre autres d'une *Défense* de la réforme du calendrier par Grégoire XIII ; de *Recherches* sur l'antiquité de Vérone ; d'un *Traité* sur les académies de musique ; d'un *Traité* sur la célébration de la Pâque et des fêtes mobiles, et d'une *Généalogie* de la famille des Scaliger.

CANONIERI, en latin **CANONHERIUS** (Pierre-André), médecin, jurisconsulte et littérateur, né à Gênes, fut tour à tour militaire, docteur en médecine et en droit, et mourut vers 1636 à Anvers, où il s'était fixé après avoir servi dans les armées espagnoles. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables sont : *Delle cause dell' infelicità e disgrazia degli uomini letterati e guerrieri*, Anvers, 1612, in-8° ; *Dissertationes et discursus ad Taciti annales*, Francfort, 1610, in-4° ; *Introduzzione alla politica, alla ragion di stato ed alla pratica del buon governo*, Anvers, 1614, in-4° ; un *Commentaire* latin sur les sept livres des *Aphorismes* d'Hippocrate, ibid., 1618, 2 vol. in-4°.

CANOT (Pierre-Charles), graveur français, né vers 1710 à Paris, passa vers 1740 en Angleterre, et mourut à Hentish-Town en 1777. Cet artiste, doué de beaucoup d'intelligence et qui s'est fait un nom comme graveur de *paysages*, *marines*, *vues*, etc., a travaillé d'après Claude Lorrain, Van Pillemont, etc., et d'après ses propres dessins. On trouve la liste de ses principales pièces dans le *Manuel du curieux*, IX.

CANOVA (Antoine), le rénovateur de la sculpture moderne, naquit le 1er novembre 1747 à Possagno, dans la province de Trévise, de Pierre Canova, architecte et sculpteur, qui mourut à l'âge de 27 ans. Sa veuve épousa François Sartori, de Crespano, et voulut emmener avec elle dans ce bourg, voisin de Possagno, le jeune Antoine âgé de 4 ans ; mais Pasino Canova, grand-père de l'enfant, n'y voulut pas consentir ; il était riche et possédait des carrières d'une pierre recherchée pour sa qualité. A peine Antoine avait-il 5 ans, que son aïeul mit dans ses mains la masse et le ciseau. L'enfant manifesta dès ce moment une grande intelligence ; mais Pasino, ayant éprouvé des mécomptes dans ses opérations, se vit ruiné, et dans son désespoir il maltraitait son petit-fils, qui un jour était près de se donner la mort, si Pasino effrayé et attendri ne l'eût retenu. Antoine avait 14 ans lorsque son grand-père le conduisit chez Jean Faliéro, sénateur vénitien, qui passait l'automne dans une terre à Pradazzi près de Possagno. Faliéro aimait les beaux-arts ; il vit avec plaisir les premiers travaux du jeune artiste, lui donna des éloges et lui prédit de glorieux succès. Il pensa même à le placer comme élève chez un sculpteur de Pagnano, nommé Torretto, qui était de mœurs très-sévères. Antoine prit auprès de lui des habitudes de modestie qu'il a gardées toute sa vie. L'amour vint le surprendre au milieu de ses premiers travaux. Ayant rencontré une assez nombreuse réunion de jeunes bergères, vêtues de leurs habits de fête, il en distingua une, Betta Biasi, remarquable par des yeux noirs étincelants de grâce et de beauté, et par une chevelure qu'il disait plus tard n'avoir retrouvée que dans les descriptions d'Apulée. Déjà l'on parlait de mariage : Pasino y consentait. Betta Biasi était sensible aux agréments de l'esprit et de la figure d'Antoine, mais Torretto voulut alors aller s'établir à Venise, et son élève fut contraint de l'y suivre : là, tout en regrettant les plaisirs de Possagno, il continuait à se perfectionner dans son art. Après avoir travaillé sur les plans souvent imparfaits du maître, à ses heures de repas il allait étudier le modèle vivant à l'académie. Torretto étant mort, l'atelier passa dans les mains de son neveu et de son premier élève, Jean Ferrari, qui consentit à garder Antoine, mais plutôt pour le réduire à une condition servile que pour achever de l'instruire. Pasino ayant eu connaissance des plaintes d'Antoine, vendit la dernière propriété qu'il possédait, et du produit de cette terre, qui s'éleva à 100 ducats vénitiens, il promit de payer une pension pour son petit-fils pendant un an, pourvu que Ferrari permît à l'élève d'aller étudier à l'académie. Canova ne reçut jamais que ce secours de la maison paternelle. Bientôt après, il s'établit seul dans un petit atelier (*piccola bottegha*), sous le cloître Saint-Étienne : puis il se logea plus noblement, lorsque ses ouvrages commencèrent à être recherchés, et il vécut à Venise jusqu'au moment où l'ambassadeur de cette république, auprès du saint-père, l'appela à Rome auprès de lui, en 1779. Avant d'aller à Rome, et à peine âgé de 17 ans, Canova avait déjà exécuté le groupe d'*Orphée et Eurydice*. Celui de *Dédale et Icare* est encore un ouvrage du même temps. Tous deux peuvent être considérés comme des études de sa première jeunesse : on y remarque de la servilité dans l'imitation, et un mauvais choix de nature. Néanmoins le dernier lui valut une pension de 300 ducats que lui fit le sénat de Venise. La première production de son talent, stimulé par l'aspect de Rome, fut un Apollon posant une couronne de lauriers sur sa tête, figure en marbre de trois palmes et demie de hauteur. Cet Apollon n'avait pourtant pas des traits et des contours véritablement dignes de sa divinité. Ce n'était plus la nature commune ; mais ce n'était pas encore le grandiose du style grec ; ce n'était pas l'idéal. C'est par le groupe de Thésée, assis sur le Minotaure vaincu, que Canova manifesta la direction nouvelle qu'imprimaient à son talent, l'intelligence et le goût des modèles antiques. La composition de ce groupe prouvait même qu'il avait su pénétrer l'idée profonde dont l'Hercule Farnèse est la magnifique expression. Ce beau morceau, qui parut en 1783, fut accueilli par l'approbation universelle ; alors commença cette renommée de l'artiste italien, qui est allée, grandissant sans obstacle, et s'est maintenue par une succession de chefs-d'œuvre, jusqu'à la fin de ses jours. Le Thésée fut acheté par le comte de Frie et gravé par Raphaël Morghen. En 1785, Canova fut chargé de l'exécution du monument du pape Clément XIV (Ganganelli), dans l'église des Apôtres (*degli Apostoli*). Ce mausolée a été gravé par Villoti.

Immédiatement après cet important travail, Canova en exécuta un autre d'un genre bien différent. C'était le groupe de l'*Amour et Psyché*, qui est généralement regardé comme la première révélation de la tendance dominante de son talent, vers le genre tendre et gracieux. Depuis cette époque en effet, les sujets en dehors de ce caractère gracieux, ont été, en quelque sorte, exceptionnels pour lui. Un second monument public fut bientôt confié à Canova par le prince Rezzonico, son protecteur : ce fut le sarcophage de Clément XIII, destiné à l'église de Saint-Pierre, où il est effectivement placé depuis 1792 : la dimension en est colossale, et le style d'une frappante simplicité. Il a été gravé par Morghen, de même que l'autre. Les ouvrages qui suivirent immédiatement furent un Amour ailé debout; une répétition du groupe de l'Amour et Psyché; un autre groupe de deux figures, Vénus et Adonis, pour le marquis Berlo à Naples; un monument pour l'amiral vénitien Esno, commandé par la république de Venise; figures de ronde bosse. A la même époque appartient encore une très-jolie Psyché, debout à demi vêtue, et tenant de la main droite, par le bout des ailes, un papillon posé sur la main gauche ouverte. Canova fit encore, durant cette même période de sa vie (de 1785 à 1792), et l'on pourrait dire durant la même effusion de sa veine si productrice, un grand nombre de bas-reliefs, représentant les uns des scènes homériques et mythologiques, les autres des traits de la vie de Socrate. (L'opinion générale des connaisseurs ne place pas ces ouvrages au rang de ses figures de ronde bosse.) Une Magdeleine pénitente, en marbre, de grandeur naturelle; c'est l'un des morceaux les plus achevés qui soient sortis de la main de Canova; il fait partie de la belle collection de M. de Sommariva. Une Hébé, versant le nectar, figure délicieuse : elle fut achetée par l'empereur Alexandre; Bertini l'a gravée. Les deux vases, ainsi que le ruban qui ceint le front d'Hébé, sont dorés. Ce coloriage du marbre, procédé vicieux, employé par les artistes du moyen âge, était assez du goût de Canova; il pouvait à la vérité se justifier par l'exemple des Grecs qui l'ont quelquefois mis en œuvre, et particulièrement pour donner de la couleur et de la vie aux yeux. Le catalogue critique des ouvrages de ce grand artiste, nous entraînerait trop hors des bornes de cette notice; nous allons faire connaître, par une simple indication du sujet, les plus remarquables parmi ceux dont il nous reste à parler; mais avant, il convient d'achever le récit succinct de ses vicissitudes personnelles. *Vicissitudes* n'est peut-être pas le mot, car rien n'a été moins orageux que la vie de Canova : elle fut uniquement remplie par les méditations et les travaux de son art. En 1798, les troubles qui agitaient alors sa patrie, le décidèrent à suivre le prince Rezzonico en Allemagne; il se rendit en France en 1802, sur l'invitation du premier consul, et fut accueilli de la manière la plus flatteuse par la classe des beaux-arts de l'Institut, qui le mit au nombre de ses membres, il ne chercha cependant point à témoigner sa reconnaissance par l'exécution de quelque chef-d'œuvre consacré à ce pays; il se hâta de retourner dans son atelier de Rome, et sa conduite a prouvé depuis que la France n'avait pu lui plaire, et qu'il ne l'aimait pas. Appelé de nouveau à Paris par Napoléon, dans les derniers mois de 1809, et les premiers de 1810, pour donner son avis sur l'état des beaux-arts en France et en Italie, Canova refusa les offres brillantes que lui faisait l'empereur pour le fixer à Paris, et ne voulut point abandonner sa patrie. Il eut de plus le courage de parler le langage de la vérité, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ait désapprouvé hautement la conduite de Napoléon, à l'égard du pape qu'il regardait comme son bienfaiteur. Mais, à la louange du grand homme, Canova, malgré cette hardiesse, obtint, en faveur des arts et de son pays, des dispositions plus avantageuses que les circonstances ne permettaient de l'espérer. On dit que c'est en rappelant à Napoléon qu'il était d'origine florentine, qu'il le détermina à quelques sacrifices, pour améliorer la situation des académies de Florence et de Saint-Luc à Rome. Interrogé sur le salon et les autres ouvrages d'architecture qui s'élevaient à Paris, Canova fit des éloges bien mérités des grands artistes français et de leurs monuments. En 1815, le pape l'envoya à Paris avec le titre d'ambassadeur. On sait que cette mission n'était rien moins que celle de dépouiller le musée Napoléon, et particulièrement le Musée des antiques; et quelle que fût, au fond, la justice des représailles exercées par les alliés, la dignité de l'artiste souffrit beaucoup de l'accomplissement de cette partie de leurs vengeances. Un diplomate, célèbre par la causticité perçante de ses bons mots, dit en substituant au nom d'ambassadeur, dont l'artiste commissionnaire était impuissamment décoré, que celui d'*emballeur* s'adaptait beaucoup mieux à la nature des fonctions qu'il était venu remplir à Paris. Au reste les faveurs papales le dédommagèrent de la désapprobation française : de retour à Rome, après avoir visité l'Angleterre, Canova sembla le dieu de la fête que les Italiens consacrèrent à la restauration des monuments à leurs anciennes places. L'académie de Saint-Luc alla tout entière à sa rencontre; le saint-père le reçut en audience solennelle, et lui remit de sa main le diplôme qui attestait l'inscription de son nom au livre d'or du Capitole. Enfin il fut créé marquis d'Ischia avec une dotation de 3,000 écus romains. Il fut en outre créé prince perpétuel de l'académie de Saint-Luc. Canova n'a joui que peu d'années de ces considérables honneurs, qui toutefois ne pouvaient rien ajouter à sa renommée d'artiste. Il est mort à Venise, le 13 octobre 1822, des suites d'une crampe d'estomac, dont la violence résista à tous les secours de la médecine. Quoique dévoué à la puissance, à l'aristocratie, quoique prodiguant, dans ses rapports avec les grands, ces formes dévotieuses qui sont le caractère le plus marqué de la sociabilité en Italie, Canova, il est juste de le dire, était cependant d'un caractère essentiellement généreux. Il a fait le plus noble usage de l'immense fortune que ses travaux lui avaient acquise. Il en a consacré une grande partie au profit de l'art et des artistes; l'autre part a reçu une pieuse destination; Canova l'avait affectée à la construction d'une église à Possagno, le lieu de sa naissance, et ses dispositions testamentaires ont maintenu son premier dessein à cet égard. L'égalité de son humeur, la douceur de ses manières, l'obligeance de son caractère rendaient Canova précieux à ses amis. Il était exempt de morgue et de caprice, et, pour tout dire à son honneur, il voyait avec plaisir croître les jeunes talents : son amour pour le tra-

vail était une véritable passion, et sa fécondité a été extraordinaire. Il avait également cultivé la peinture ; et, quoique ses ouvrages dans ce genre fussent médiocres, par une faiblesse assez ordinaire aux hommes qui se sont exercés dans plusieurs, il était enclin à les faire valoir préférablement aux ouvrages de son ciseau. Complétons la liste nombreuse de ses ouvrages : Persée tenant la tête de Méduse, marbre dédié à Joseph Bosio, maintenant au musée du Vatican ; Napoléon tenant le sceptre dans sa main gauche et un globle dans la droite, cette statue manque de noblesse. L'empereur en fut très-mécontent ; Mausolée de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, dans l'église des Augustins à Vienne ; Madame mère (Marie-Lætitia Bonaparte), en Angleterre, chez le duc de Devonshire ; Léopoldine-Esterhazy Lichtenstein, de grandeur naturelle, en marbre ; Vénus sortant du bain, désignée sous le nom de *Vénus italique ;* Hector tenant une épée nue ; Ajax saisissant son glaive. Ces deux statues colossales, en marbre blanc, font pendant ; la Paix, figure ailée, foulant aux pieds un serpent. Elle tient de la main droite un rameau d'olivier, et de la gauche un sceptre ; Canova, buste colossal ; un Cheval qui devait porter la statue de Napoléon, et qui primitivement avait été destiné à porter celle de Charles III, roi d'Espagne ; plus tard Joachim Murat fut tenté de s'y mettre en selle, et depuis il a dû servir à Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles ; Vénus victorieuse, sous les traits de Pauline Bonaparte ; cette statue a appartenu au roi d'Angleterre George IV. Lord Cawdor, en la voyant, pria l'auteur de lui en faire une copie, et cette copie fut : une Nymphe couchée sur une peau de lion ; la Religion couronnée et radiée. Cette statue, de 30 pieds de haut, avait été commandée par le pape, et devait être placée dans la basilique de Saint-Pierre ; elle orne maintenant l'église que Canova a fait ériger à Possagno ; Mausolée d'Alfieri, dans l'église de Santa-Croce, à Florence ; Mausolée de Volpato, graveur célèbre, dans l'église des Saints-Apôtres à Rome ; Cénotaphe, élevé à la mémoire de Jean Faliero ; les Trois Grâces ; ce groupe appartient au duc de Bedford, il avait été commandé par l'impératrice Joséphine ; Mars et Vénus, groupe exécuté pour le roi d'Angleterre ; la Paix et les Grâces, pour le même ; Jean VI, roi de Portugal ; saint Jean-Baptiste, enfant ; Polymnie, assise ; Terpsichore : a appartenu à M. de Sommariva ; la Concorde sous les traits de Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche ; la Piété ; la Douceur ; un Hermès ; une Danseuse ; Pâris tenant la Pomme ; deux Danseuses, de grandeur naturelle, l'une tenant des cymbales, et l'autre une couronne ; Washington, statue en marbre blanc, drapée à la romaine ; l'auteur l'avait dédiée à la grande nation américaine ; Mausolée de la marquise de Santa-Cruz ; Mausolée du comte de Souza, ambassadeur de Portugal à Rome ; *Idem* du prince Frédéric d'Orange ; *Idem* de l'amiral Nelson ; Pie VII, buste ; Pie VI, statue colossale ; François II, empereur d'Autriche ; Corinne, buste ; Béatrix, maîtresse de Dante, buste ; Hélène, buste colossal ; la Ville de Padoue, sous la figure d'une femme assise, bas-relief ; Achille et Briséis, bas-relief ; cinq bas-reliefs représentant la Vie et la Mort de Socrate ; Alexandre, empereur de Russie ; Jésus mort, la Vierge et Marie-Madeleine ; Vase cinéraire pour la comtesse Diédé, née Callemberg ; Tombeau du comte Tadini ; Offrande des Troyennes à Minerve, bas-relief ; Palamède, statue. Ces nombreux ouvrages ont tous été exécutés à Rome ; Canova n'a travaillé que sous le ciel de sa patrie. Voici le catalogue des écrits publiés sur lui ou à l'occasion de ses ouvrages. *La Storia della sculptura, dal suo risorgimento in Italia, fino al secolo XIX,* par le comte Cicognara ; *Biblioteca canoviana*, etc. ; *Memorie per servire a la vita del marchese Ant. Canova,* Venezia, Alvisopoli, 1823, in-8° ; *Intorno la vita di Antonio Canova, commentario del cavaliere Giuseppe Tambroni, Roma,* 1823 ; *Il tempio di Antonio Canova, è la villa di Possagno ; Udine pei fratelli Mattiuzi,* 1823, in-4° ; *Works of Antonio Canova, OEuvres d'Antoine Canova ;* planches gravées au trait, avec un texte explicatif, traduit de l'italien, de la comtesse Albrizzi, Londres, Provett, 1823, in-4°, ouvrage publié par livraisons ; *OEuvres de Canova ; Recueil de gravures au trait, d'après les statues et les bas-reliefs,* exécutées par M. Réveil ; accompagné d'*un texte explicatif sur chacune de ses compositions, d'après les jugements de la comtesse Albrizzi, et des meilleurs critiques, et précédé d'un Essai sur la vie et les ouvrages de Canova,* par M. H. de Latouche, Paris, 1823, 1824, et années suivantes ; *Notice sur les ouvrages de Canova,* extraite de l'ouvrage suédois de Ch. L. Fernow, dans le *Magazin encyclopédique* de janvier 1807 ; *Lettre du chevalier A. Canova, et deux Mémoires lus à l'Institut de France, sur les ouvrages de sculpture de la collection du comte Elgin,* par le chevalier Visconti, Londres et Paris, 1816, in-8° ; *Lettres écrites de Londres à Rome,* adressées à M. Canova, *sur les marbres d'Elgin, ou les sculptures du temple de Minerve à Athènes,* par M. Quatremère de Quincy, Rome et Paris, 1818, in-8°.

CANOVAI (Stanislas), savant religieux piariste, né à Florence le 27 mars 1740, professa les mathématiques à Cortone et à Parme, et remporta en 1788 le prix fondé par le comte de Durfort, ambassadeur de France en Toscane, pour le meilleur éloge d'Améric Vespuce, et continua de soutenir dans plusieurs écrits remarquables que la découverte de l'Amérique est véritablement due à Vespuce, malgré les raisons que Galeani Napione apportait en faveur de Colomb, et qui paraissent démonstratives. L'étude ne l'empêchait pas de remplir ses devoirs ecclésiastiques avec exactitude, et ce fut lui que le célèbre poëte Alfieri appela dans ses derniers moments. Canovai mourut à Florence le 17 novembre 1811 ; il était membre de l'académie étrusque de Cortone. Outre un grand nombre de *Dissertations* savantes sur des points d'histoire, d'astronomie, de géographie et de littérature, imprimé de 1771 à 1809, on lui doit une excellente traduction des *Leçons élémentaires de mathématiques* de la Caille, adopté dans les principales écoles d'Italie.

CANSTEIN (RABAN de), ministre d'État prussien, né le 19 août 1617, mort le 22 mars 1680, fut successivement agent diplomatique en Hollande, en Angleterre, en France et en Suède, conseiller aulique de la princesse Anne-Sophie de Brunswick, grand maréchal et ministre du grand-électeur Frédéric-Guillaume, dont il perdit la confiance vers la fin de sa carrière.

CANSTEIN (Charles-Hildebrand de), né à Linderberg le 15 août 1667, de la famille du précédent, fut

d'abord page de l'électeur de Brandebourg, et servit ensuite dans les Pays-Bas; mais contraint par la faiblesse de sa santé d'abandonner la carrière militaire, il revint en Allemagne, s'établit à Halle, s'y consacra tout entier à des exercices de piété, et mourut le 19 août 1719. Le désir de propager l'instruction religieuse jusque dans les classes les plus pauvres, lui fit concevoir l'idée d'appliquer la stéréotypie, si heureusement développée de nos jours, à la réimpression des livres saints. Il fit fondre à cet effet en 1712 une quantité de caractères suffisante pour stéréotyper le *Nouveau Testament*, dont il distribua dans fort peu de temps 20,000 exemplaires à très-bas prix. L'année suivante, la Bible fut imprimée de la même manière et les tirages se multiplièrent à un tel point, que, d'après un calcul fait à Halle en 1791, il se trouva que depuis 1712 on avait vendu 1,566,759 *Bibles* complètes, 66,000 *Nouveaux Testaments* avec le *Psautier*, et 60,000 sans le *Psautier*. Canstein a écrit une *Harmonie des quatre Évangiles* (en allemand), Halle, 1718, in-fol.; une *Vie du docteur Spener*, son ami, publié en 1729; et quelques autres ouvrages de théologie peu remarquables.

CANTACUZÈNE (Jean), empereur d'Orient, devait à sa naissance ainsi qu'à ses talents la charge de grand domestique, une des premières de l'empire grec, qu'il remplit sous le règne d'Andronic Paléologue. Andronic, petit-fils et successeur de Paléologue, trouva dans le grand domestique un ministre habile et vigilant. A la mort de ce prince, en 1341, Cantacuzène, nommé régent de l'empire pendant la minorité de Jean Paléologue, se trouva en butte aux intrigues du protovestiaire Apocauque, et du patriarche Jean d'Apri, qui excitèrent contre lui l'impératrice Anne de Savoie. Le soin de repousser les Bulgares et les Turcs le tenait alors éloigné de Constantinople. L'armée s'étant déclarée en sa faveur, il consentit enfin à partager avec Paléologue le trône dont il aurait pu s'emparer, et lui donna sa fille Hélène en mariage. Cet arrangement rétablit momentanément le calme. Les Génois ayant formé le siége de Constantinople en 1349, Cantacuzène les força de demander la paix. L'empire ne pouvait rester partagé longtemps entre deux princes inégaux en âge, en moyens et en expérience. Cantacuzène, s'apercevant que la jalousie de Paléologue contre lui et Mathieu, son fils aîné, allait toujours croissante, prit le parti de renoncer à la couronne en faveur de son fils, et se retira, en 1354, dans un monastère du Mont-Athos; il y vécut en sage jusqu'à sa mort, le 20 novembre 1410. Ce prince que l'histoire place au rang des souverains les plus recommandables en raison de ses talents politiques et militaires, et de ses autres grandes qualités, a écrit une *Histoire de l'empire d'Orient*, depuis 1320 jusqu'en 1357. Elle a été traduite du grec en latin par Jacques Pontanus, avec des notes et publiée avec de nouvelles notes par Gretser, Ingolstadt, 1603, in-fol. Cette édition ne contient que la version latine. Le texte grec, avec cette même version, fut imprimé pour la 1re fois sur un manuscrit du chancelier Séguier, Paris, 1645, 3 vol. in-fol., et fait ainsi partie de la collection connue sous le nom d'*Histoire Byzantine*. On doit encore à ce prince *quatre apologies, ou défenses de la religion chrétienne*, traduites en latin par Rodolphe Gaultier, sous ce titre : *Assertio contra fidem Mohammedicam*, Bâle, 1543, in-fol. et quelques autres ouvrages de théologie inédits dont Fabricius a donné la liste dans sa *Bibliothèque grecque*.

CANTACUZÈNE (Mathieu), fils du précédent, lui succéda en 1355; mais presque aussitôt en guerre ouverte avec Jean Paléologue, il suivit le conseil que son père lui donnait de renoncer au trône, pour se retirer dans un cloître. On ignore l'époque de sa mort. Il est auteur de l'*Expositio in Canticum canticorum*, Rome, 1624, in-fol., avec la version et les notes de Vincent Ricard.

CANTACUZÈNE (Serban), hospodar de Valachie, dans le 17e siècle, forma le dessein de secouer le joug de l'empereur ottoman, et s'allia dans ce but avec l'empereur d'Allemagne et le czar de Russie; mais il fut empoisonné par deux de ses parents en 1684.

CANTACUZÈNE (Démétrius), frère du précédent, nommé deux fois hospodar de Moldavie, prince sans talents, se rendit odieux par la tyrannie qu'il fit peser sur les malheureux Moldaves.

CANTAGALLINA (Remi), graveur, peintre et ingénieur italien, né en 1556, mort à Florence en 1624, fut 1er maître du célèbre Callot et d'Étienne de la Belle. Son genre était le paysage, et il dessinait à la plume avec facilité. Il a gravé, d'après ses propres compositions, des vues, des fêtes et des décorations théâtrales. On a de cet artiste une *suite* de 25 paysages très-rare.

CANTALICIO ou **CANTALYCIUS** (Jean-Baptiste), poëte latin, ainsi appelé du village de Cantalice dans l'Abruzze, lieu de sa naissance, et surnommé *Valentino*, fut d'abord précepteur de Louis Borgia, neveu du pape Alexandre VI, évêque de Penna et d'Atri, puis assista en cette qualité au concile de Trente, et mourut en 1514. On a de lui un recueil d'*épigrammes*, en 12 livres, Venise, 1493, in-4°; un poëme, *De Parthenope bis captâ*, dont Gonzalve de Cordoue est le héros, Naples, 1506, in-fol., Strasbourg, 1513, in-4°, traduit en prose italienne par Sertorio Quatromani; *Canones grammatices et metrices*, Rome, 1509, in-4°.

CANTEL (Pierre-Joseph), jésuite, né le 1er janvier 1645, dans le pays de Caux, fut appelé par ses supérieurs à Paris pour y travailler à la collection *Dauphine* des classiques latins, dont il a publié le *Justin* en 1677, et le *Valère Maxime* en 1679; il s'occupait dans le même temps de l'*Histoire des métropoles* de France, dont il venait de publier le 1er vol., lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 6 décembre 1684. On lui doit : *De romana Republicâ, sive de Re milit. et civil. roman.*, Paris, 1684, in-12; c'est un excellent abrégé des *antiquités romaines*, dont l'auteur avait trouvé les matériaux dans les dissertations qu'il a mises en tête de son édition de *Valère Maxime*. Il a été réimprimé plusieurs fois à Utrecht, 1691, etc., in-12.

CANTELLI (Giacomo), géographe et bibliothécaire de François II, duc de Modène, fit pour ce prince deux globes qui sont encore dans la bibliothèque ducale; il avait aussi commencé une carte particulière des États du duc de Modène, qui fut achevée par Vandetti. Les cartes du *Mercurio geografico* de Rossi, Rome, 1692, in-12, sont encore de Cantelli, qui mourut en 1695. On dit qu'il avait été invité par Colbert à venir en France. Il a publié, avec une préface, 3 dialogues latins de l'abbé Bacchini, Modène, 1692, in-12, reproduit en 1740, et quelques articles dans le *Journal* du même Bacchini pour 1663.

CANTEMIR (Constantin), seigneur moldave, d'une ancienne famille tartare, né vers 1630, entra fort jeune au service de Pologne, où il obtint un grade supérieur, puis s'attacha au vayvode de Valachie, George Ghila, et, de retour en Moldavie, fut élevé successivement aux premiers emplois. Le prince Démétrius Cantacuzène, vayvode de la province, jaloux de son mérite, l'ayant dénoncé au *séraskier* (généralissime) Soliman-Pacha, Cantemir réussit à se justifier, et obtint même le poste de son dénonciateur; il s'y maintint avec honneur pendant 8 ans, au bout desquels il mourut le 23 mars 1693, avec l'assurance d'avoir son fils pour successeur.

CANTEMIR (Démétrius), second fils du précédent, né à Jassi le 26 octobre 1673, se flattait de succéder à son père, mais il fut supplanté par un concurrent. Quelques années plus tard il obtint le titre d'hospodar de Moldavie, et ce titre venait en 1710, pour la 3e fois, de lui être décerné, lorsque, voyant qu'il ne pouvait compter sur les promesses des Turcs, il accepta l'offre que lui fit Pierre Ier, s'il joignait ses troupes à l'armée russe, d'ériger la Moldavie en principauté héréditaire dont il jouirait, ainsi que sa descendance, sous la protection de l'empire russe. Les événements de la guerre empêchèrent l'exécution de ce traité. Cantemir suivit le czar en Russie, et reçut des domaines considérables en Ukraine avec le titre de prince, et tous les droits de suzeraineté sur les nobles moldaves qui l'avaient suivi, et qui obtinrent également des établissements dans cette province. Il accompagna Pierre le Grand dans son expédition contre les Persans; mais il tomba malade pendant la campagne et revint mourir dans ses terres de l'Ukraine, le 21 août 1723. Ce prince parlait ou entendait 11 langues (mortes et vivantes), connaissait le dessin, l'architecture, la musique, les mathématiques, etc. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés dont voici la liste : *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman*, traduite en anglais sur le manuscrit original latin par Nic. Tyndal, en français sur la version anglaise par de Jonquières, Paris, 1743, 2 vol. in-4o, ou 4 vol. in-12; il en existe une traduction allemande; *Système de la religion mahométane* (en russe), Pétersbourg, 1722, in-fol.; *Histoire ancienne et moderne de la Dacie* (en moldave), restée manuscrite; *État présent de la Moldavie* (en latin), avec une carte imprimée en Hollande; *Histoire des familles de Brancovan et Cantacuzène* (en moldave), manuscrit; *Notice* sur les portes Caspiennes et autres antiquités du Caucase (en russe); *Introduction à la musique turque* (en moldave); *Dialogues moraux* (en moldave); *Histoire de la création*, avec des observations physiques (en latin). La *Vie* de Démétrius Cantemir par Nicolas Tyndal, est placée en tête de sa traduction.

CANTEMIR (Constantin-Démétrius, ou selon quelques biographes Antiochus), fils cadet du précédent, né à Constantinople en 1709, reçut une éducation soignée à Moscou et à Pétersbourg. Officier dans la garde impériale, il entra ensuite dans la carrière diplomatique, fut ministre de Russie à Londres, puis ambassadeur en France, et mourut à Paris le 11 avril 1744. A l'exemple de son père, il aima et cultiva la poésie, les lettres, les sciences et les arts, acquit de grandes connaissances en physique, mathématiques, géographie, histoire, peinture et musique. On a de lui : 8 *Satires* en vers russes, traduites en français par l'abbé Guasco, Paris, sous la rubrique de Londres, 1749, in-12; il a laissé manuscrits en russe, des *Cantiques*, des *Fables*, des *Odes*, *la Pétréide*, poëme, un *Traité de prosodie*, et des traductions des *Lettres persanes*, des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, des *Dialogues sur la lumière*, d'Algarotti, et de quelques ouvrages d'auteurs grecs et latins. Il avait commencé un *Dictionnaire russe et français*, et recueilli des matériaux pour une *Histoire de Russie*.

CANTENAC (Benech de), poëte français du 17e siècle, est auteur d'un recueil de *Poésies nouvelles et œuvres galantes*, imprimé à Paris en 1661 et 1665, in-12. Dans quelques exemplaires de la première édition de ce livre, on trouve l'*Occasion perdue et retrouvée*, petit poëme en 40 stances, attribué à tort à P. Corneille, et qui, supprimé (par ordre) dans l'édition de 1665, a été inséré dans d'autres recueils du temps. Cette pièce de mauvais goût est cependant la meilleure du recueil du sieur de Cantenac. On a du même auteur : *Satires nouvelles, avec d'autres pièces*, Amsterdam, sans date, in-8o.

CANTER (Guillaume) était fils de Lambert Canter, sénateur d'Utrecht. Il naquit dans cette ville le 24 juillet 1542. Après ses études, et quelques voyages littéraires entrepris pour visiter les savants et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie, il se fixa dans la ville de Louvain. Sans ambition, sans passion, que celle de l'étude, Canter ne voulut prendre de grade dans aucune université, et s'éloigna de toute espèce de fonctions publiques, pour se livrer exclusivement et sans réserve à la culture des lettres savantes. Il ne voulut point non plus se marier, craignant les distractions que peuvent causer une épouse et des enfants, et il mourut le 18 mai 1575, sans avoir jamais eu de liaison avec aucune femme. Outre une traduction latine des *Sermones funebri* d'Ortensius Lando. On lui doit : *Novæ lectiones*, etc., Anvers, 1571, in-8o, édition la plus complète; c'est un recueil très-estimé d'observations philologiques que Gruter a reproduit dans son *Thesaurus criticus;* de bonnes éditions d'*Euripide*, de *Sophocle* et d'*Eschyle*, avec des notes, scolies, etc., très-recherchées des connaisseurs; des traductions latines des *Discours* d'*Aristide*, de *Lycophron*, de *Stobée*, de *Plethon*, de *Synesius*. On lui doit encore des *notes* sur *Properce*, sur les *lettres* et les *offices de Cicéron;* des *leçons latines* sur la version grecque de la *Bible*, dans la *Polyglotte* de Plantin, 6e vol., et des vers insérés dans les *Deliciæ poetarum belgicorum*.

CANTER (Théodore), frère du précédent, né à Utrecht en 1545, mort en 1617, se livra comme lui à l'étude, mais sans renoncer au commerce des hommes et aux devoirs de la société. On lui doit des leçons, *Variæ lectiones*, Anvers, 1574, réimprimées dans le *Thesaurus* de Gruter; une édition d'*Arnobe*, Anvers, 1582, in-8o; et des *Remarques* sur St. Clément d'Alexandrie, restées manuscrites.

CANTER (André), frère puîné des précédents, fut mis au rang des enfants précoces; à 10 ans il répondait à toutes les questions qu'on lui faisait sur l'Écriture sainte, le droit public et l'histoire.

CANTERZANI (Sébastien), mathématicien distingué, né le 25 août 1734, mort le 19 mars 1819, pro-

fesseur à l'université de Bologne; il avait succédé à Francesco Zanotti dans la place de secrétaire de l'institut de Bologne, et à Gaetano Monti, botaniste célèbre, dans celle de président. Il a publié nombre de mémoires sur les sciences physiques et mathématiques. A des connaissances très-profondes et très-étendues il joignait une simplicité de mœurs et une pureté de sentiments religieux qui le rendaient cher à ses concitoyens, et à tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Outre la continuation de l'histoire de l'ancien institut de Bologne, on cite de Canterzani : *Prima geometrica elementa*, in-8°; *Arithmetica rudimenta*, in-8°, etc.

CANTHARUS, sculpteur grec, de Sicyone, vivait dans le 3e siècle avant J. C. Pline cite quelques-unes des statues de cet artiste, qui se voyaient encore de son temps à Olympie. — On connaît encore deux autres CANTHARUS : le premier, potier, fut l'inventeur des vases qu'on appela depuis, de son nom, *canthares;* le second est cité par Suidas, comme un des poëtes comiques d'Athènes.

CANTILLON (PHILIPPE DE), habile négociant, né en Irlande, vers la fin du 17e siècle, fut d'abord commerçant à Londres, et vint ensuite à Paris, où il établit une maison de banque. C'était l'époque où le gouvernement cherchait, dans de nouvelles combinaisons financières, les ressources qu'il ne pouvait espérer des impôts. Le fameux Law ayant fait ériger sa maison de commerce en banque royale, manda son compatriote Cantillon et lui dit : « Si nous étions en Angleterre, il faudrait traiter ensemble et nous arranger; mais, comme nous sommes en France, je puis vous envoyer ce soir à la Bastille, si vous ne me donnez votre parole de sortir du royaume en deux fois 24 heures. » Cantillon répondit : « Je ne m'en irai pas, mais je ferai réussir votre projet. » En conséquence, il prit une immense quantité des nouveaux papiers, les fit débiter sur la place par tous les agents de change, et réalisa dans quelques jours plusieurs millions. Il passa bientôt avec son riche portefeuille en Hollande, d'où il revint à Londres jouir de sa fortune. En 1733, il fut poignardé par un valet de chambre, qui s'était emparé de ses effets les plus précieux, et qui mit ensuite le feu à la maison. Plus de 20 ans après sa mort parut un ouvrage de Cantillon intitulé : *Essai sur la nature du commerce en général*, Londres (Paris), 1755, in-12. On attribue encore à Cantillon : *Les Délices du Brabant et de ses campagnes*, Amsterdam, 1757, 4 vol. in-8°, ouvrage orné de 200 planches.

CANTIUNCULA (CLAUDE CHANSONNETTE, connu sous le nom latinisé de), jurisconsulte, né à Metz vers 1490, mort en 1560 chancelier de la ville d'Ensisheim en Alsace, est auteur des écrits suivants : *De potestate papæ, imperatoris et concilii; Paraphrases in III libros Instit. Justiniani; De officio judicis libri II*, Bâle, 1543, in-4°. Ces ouvrages sont devenus très-rares.

CANTIUS, écrivain polonais, mort en 1473, a laissé un *Commentaire* sur St. Mathieu. On trouve une notice sur Cantius, dans le Recueil biographique de Simon Starovolski.

CANTON (JEAN-GABRIEL), peintre allemand, né à Vienne le 24 mai 1710, mort dans la même ville le 10 mai 1753, a laissé des tableaux qui, bien que médiocres, ont trouvé beaucoup d'amateurs en Allemagne en en Angleterre, où ils sont encore à un prix assez élevé, mais qu'on estime trop peu en France pour les rechercher. On cite cependant de lui les animaux dans les paysages du peintre Orient, et les figures des grands tableaux de Meyltens.

CANTON (JEAN), physicien et astronome anglais, naquit en 1718 à Stroud dans le comté de Glocester. Fils d'un ouvrier en draps, il fit de bonnes études dans l'école de cette ville, dont son père le retira ensuite pour lui faire apprendre son métier. Ayant montré un penchant irrésistible pour les sciences exactes, le docteur Miles obtint de son père, en 1737, la permission de l'amener avec lui à Londres, où, l'année suivante, il s'engagea comme clerc de Samuel Watkins, maître de l'académie de Spital-Square, auquel il succéda dans cet emploi. En 1745, l'invention de la bouteille de Leyde ayant tourné les esprits vers les expériences électriques, Canton s'y livra avec ardeur, et rendit compte à la Société royale de plusieurs découvertes sur l'électricité, sur l'aimant, et sur plusieurs autres points de la physique. Il fut nommé en 1751 membre de cette Société. Le 20 juillet 1752, pendant un orage, Canton, le premier en Angleterre, attira le tonnerre des nuages, et vérifia ainsi la découverte de Franklin. On assure qu'il découvrit ensuite, à peu près en même temps que Franklin en Amérique, que quelques nuages contiennent l'électricité positive, et quelques autres l'électricité négative. Il continua assidûment ses utiles travaux jusqu'à sa mort en 1772.

CANTONI (CANTONI), dame milanaise, se rendit célèbre dans le 16e siècle, par la pureté de ses dessins en broderies. On admirait surtout ses *portraits* fort ressemblants, et qui paraissaient plutôt être l'ouvrage du pinceau que de l'aiguille.

CANTWELL (ANDRÉ), médecin, originaire d'Irlande, reçu docteur à Montpellier en 1729, puis en 1742 à Paris, s'y fit une réputation d'habileté qu'il appuya par un grand nombre d'opuscules, et mourut le 11 juillet 1764. On a de lui des *Dissertations latines* sur divers sujets de médecine, beaucoup d'écrits contre l'inoculation; des *traductions* françaises de quelques ouvrages anglais sur l'état de la médecine ancienne et moderne, et sur des remèdes pour les maladies des yeux; une *Dissertation sur les fièvres en général*, Paris, 1730, in-4°; *Analyse des eaux de Passy*, ibid., 1755, in-12; *Tableau de la petite vérole*, ibid., 1758, in-12; enfin plusieurs *Mémoires, lettres et observations* insérées dans les *Transactions philosophiques*. Ce médecin était membre de la Société royale de Londres.

CANTWELL (ANDRÉ-SAMUEL-MICHEL), fils du précédent, né à Paris en 1744, exerça la charge de lieutenant des maréchaux de France, fut à ce titre admis à l'hôtel des Invalides, devint bibliothécaire de cet établissement, et y mourut le 9 juillet 1802. Il a traduit de l'anglais, avec beaucoup d'inexactitude et de négligence, un grand nombre d'ouvrages (histoire, littérature, géographie, voyages, romans). Nous ne citerons de ces traductions que celle des derniers volumes de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon; on sait que les deux premiers ont été traduits par Leclerc de Sept-Chênes, et les suivants par Soulès, Marigné, Demeunier et Boulard. A la traduction de l'ouvrage de Montagu, intitulé : *De la naissance et de la chute des anciennes républiques*, Paris, 1793, in-8°, Cantwell

a joint un X^e chapitre qui renferme des réflexions sur la république française, trop sages pour pouvoir être alors appréciées.

CANTZATCHETZY (Jean), moine arménien, né vers 1234, étudia la théologie, l'histoire sacrée et la rhétorique, et donna ensuite des leçons de ces mêmes sciences dans le monastère où il résidait en Asie Mineure. On a de lui (en arménien), un *Commentaire de la Genèse;* une explication des *Cantiques de Salomon;* un *livre* sur l'origine ou la cause des fêtes (donabadjar). On trouve un abrégé de ce dernier ouvrage à la fin des *OEuvres de St. Cyrille*, imprimées à Constantinople.

CANTZIG, capitaine arménien dans le 11e siècle, se fit un nom par les services qu'il rendit à l'empereur grec-romain Argyre. Général des troupes de ce prince, il défit complétement, en 1036, une armée arabe et persane qui avait envahi les frontières de l'empire, et mourut peu de temps après cette victoire. Son éloge se trouve dans Mathieu d'Édesse, manuscrit de la bibliothèque du roi à Paris, n° 99.

CANUELO (don François), avocat et journaliste espagnol, né vers 1740, commença, en 1781, à publier à Madrid *le Censeur*, journal hebdomadaire qui contenait d'utiles réflexions sur l'éducation, l'enseignement, l'oisiveté, et autres sujets de morale. Ses attaques fréquentes contre la superstition éveillèrent les moines et le saint-office. Canuelo fut dénoncé à l'inquisition en 1788; on le condamna seulement à faire abjuration *de levi*. On supprima le journal, et on défendit à l'auteur d'écrire à l'avenir, sur tout sujet qui aurait des rapports plus ou moins directs avec la morale, les dogmes et les opinions religieuses. Canuelo mourut au commencement du 19e siècle.

CANULÉIUS, tribun du peuple à Rome, à la suite d'un soulèvement dont il avait été l'instigateur, fit, l'an 455 avant J. C., rendre le décret qui statuait que les plébéiens pourraient s'allier avec les patriciens.

CANUS (Julius), patricien romain, est cité par Sénèque dans son traité *De tranquillitate animi*, pour la constance héroïque dont il donna un des plus beaux exemples, sous le règne du féroce Caligula.

CANUS (Melchior), dominicain, né à Tarançon, bourg du diocèse de Tolède en 1523, professeur de théologie à Salamanque, fut envoyé au concile de Trente sous Paul II, et nommé peu de temps après évêque des îles Canaries; mais il ne voulut pas garder ce siége, rentra dans son cloître, et mourut à Tolède en 1560. Il est principalement connu par son traité : *Locorum theologicorum libri XII*, 1562, in-fol., souvent réimprimé. Quoique ennemi des jésuites, qu'il empêcha de s'établir à Salamanque, Canus se montre dans cet ouvrage très-zélé pour l'ultramontanisme, et soutient que l'autorité des conciles dépend de celle des papes, qui, selon lui, sont infaillibles. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle que l'on doit au P. Serry, Padoue, 1714, in-4°.

CANUT Ier, roi d'Angleterre et de Danemark, monta sur ces deux trônes réunis l'an 1015. Il fut surnommé *le Grand*, pour sa puissance, comme Alfred l'avait été pour ses vertus. Son premier acte de souveraineté fut de ravager toute la côte orientale de son nouveau royaume, et de jeter à Sandwich tous les Anglais remis en otage à son père, après leur avoir coupé le nez et les mains. Bientôt, avec des renforts qu'il était allé chercher en Danemark, il revint dévaster le midi de l'Angleterre avec la même fureur, entra dans le Dorsetshire, sut qu'il était menacé par une armée qu'avait levée contre lui le valeureux Edmond, et trouva moyen de la dissiper par ses intelligences avec le perfide Édric, son beau-frère. Edmond en leva une seconde, une troisième, toujours vaincu par la trahison, même quand il avait été vainqueur par le courage, mais résolu de n'abandonner qu'avec la vie la défense de son trône et de son peuple. Enfin, malgré les désavantages et les dangers de son affreuse situation, ayant moins à craindre des armes de son ennemi que de la perfidie d'Édric, tour à tour déconcerté par une trahison ouverte, et séduit par un faux repentir, et ne pouvant être en sécurité ni dans son camp ni dans son palais, Edmond sut encore tellement balancer la fortune entre lui et Canut, que les nobles anglais et danois, épuisés de combats et de fatigues, demandèrent impérativement à leurs deux souverains de se partager l'Angleterre. Un traité solennel assura le nord au prince danois, le midi à l'anglais : un mois après ce traité, deux chambellans achetés par Édric assassinèrent Edmond, et toute l'Angleterre fut à Canut. Il se montra d'abord cruel et injuste, devint ensuite équitable et humain, et finit par être dévot et superstitieux. Plusieurs victimes de ses nouvelles cruautés n'étaient rien moins qu'intéressantes : il frappa surtout ceux des Anglais qui avaient trahi pour lui leur roi Éthelred, et l'infâme Édric, ayant osé lui reprocher ses services, fut pendu et jeté dans la Tamise. Il accabla ses sujets d'impôts pour satisfaire l'avidité de ses chefs, mit ceux-ci à la tête de vastes territoires, pour les intéresser à l'affermissement de son autorité, puis les bannit l'un après l'autre, et, confondant les Danois avec les Anglais, rétablissant les coutumes saxonnes dans une assemblée des états, assurant à tous une distribution impartiale de la justice, à chacun une protection égale de sa vie et de ses propriétés, il changea en respects et en bénédictions l'horreur qu'avait excitée sa tyrannie. Il acheva de charmer les Anglais en épousant Emma, veuve de leur roi Éthelred, dans laquelle ils aimaient à retrouver leur reine, et, par ce mariage, Canut arrêta les entreprises du duc de Normandie, frère d'Emma, lequel se préparait à faire valoir les droits de ses deux neveux, fils puînés d'Éthelred, au trône d'Angleterre. Sûr désormais de pouvoir s'éloigner sans crainte, Canut fit un premier voyage sur le continent, pour vaincre la Suède, et un second, en 1028, pour conquérir la Norwége. Devenu le plus puissant prince de son temps, ne trouvant que vanité dans les grandeurs, poursuivi par l'idée du prix qu'elles lui avaient coûté, il se jeta dans les bras de la religion, couvrit le sol anglais d'églises et de monastères, et couronna tous ces actes religieux par un pèlerinage à Rome, où il obtint de grands priviléges en faveur des écoles anglaises. La dernière expédition de Canut fut contre Malcolm, roi d'Écosse, qui refusait et qui fut forcé de se reconnaître vassal de l'Angleterre pour les domaines qu'il possédait dans le Cumberland : hommage bien positivement borné à ces terres situées hors du sol écossais, et qui postérieurement causa des guerres terribles, lorsque les monarques anglais voulu-

rent l'étendre à tout l'intérieur de l'Écosse. Quatre années d'un règne paisible suivirent cette expédition, et Canut mourut en 1036, à Shaftesbury, laissant de son premier mariage avec Alswen, fille du comte de Hampshire, Sweyn et Harold, et d'Emma, sa seconde femme, Hardi-Canut. Son testament assigna au premier la Norwége, au second l'Angleterre, et le Danemark au troisième.

CANUT II, dit *le Grand*, fils de Suénon, venait de monter sur le trône de Danemark, en 1015, lorsqu'il passa en Angleterre, pour affermir les conquêtes qu'y avait récemment faites son père. Après avoir forcé le roi Éthelred à s'enfuir en Normandie, Canut II vainquit le roi Edmond, fils d'Éthelred, dans plusieurs batailles, s'empara d'une grande partie de ses États, et ne lui laissa que quelques provinces au sud de la Tamise. Edmond étant mort assassiné par suite de la perfidie de son beau-frère Édric, Canut épousa Emma, veuve d'Éthelred, et resta seul possesseur de l'Angleterre; assuré de la tranquillité des Anglais, par l'effet de cette alliance, il n'hésita pas à repasser en Danemark, où Alfelt, son beau-frère, qui gouvernait en son absence, cherchait à se rendre indépendant. Canut se délivra de cet ambitieux en le faisant assassiner; et bientôt après ayant tourné ses armes contre la Norwége, il défit Olaüs qui en était roi, et s'empara de ses États en 1030. Devenu le plus puissant prince de son temps, rassasié de grandeurs et de triomphes, Canut se jeta dans les bras de la religion, fit le voyage de Rome pour visiter le pape, et revint en Angleterre où il mourut à Shaftesbury en 1036, après avoir comblé l'Église de bienfaits. Doué d'un génie vaste et fécond en ressources, ce prince avait employé sa vie plutôt à faire des conquêtes qu'à régir ses États. Il remit en vigueur les anciennes lois saxonnes pour se dispenser du soin de donner un nouveau code à ses sujets, dont il reçut le surnom de *Grand*, titre qu'il dut bien moins à la reconnaissance qu'à la terreur qu'il avait inspirée aux peuples soumis à son joug de fer.

CANUT III, surnommé *le Hardi* ou *le Robuste*, fils du précédent, apprit en Danemark la mort de son père, qui par son testament lui assignait ce royaume en partage, en donnant à Harold, son frère consanguin, la couronne d'Angleterre. Les Anglais, pour éviter la guerre civile, décidèrent que Harold régnerait sur le pays au nord de la Tamise, et Canut sur la partie méridionale. Harold s'empara de tout, et mourut après un règne très-court, au moment où son frère venait réclamer son lot, les armes à la main. Resté par cet événement seul roi d'Angleterre, Canut devint bientôt odieux à ses sujets, en exerçant sur les restes d'Harold une vengeance aussi absurde qu'impie; il fit violer la sépulture de ce prince, exhumer son corps, qu'il fit jeter dans la Tamise après l'avoir décapité. Des pêcheurs qui trouvèrent ce cadavre l'ayant enseveli, le féroce Canut le fit exhumer et jeter de nouveau dans le fleuve. Toute sa conduite répondit à ce début. Mais heureusement pour l'Angleterre, il mourut en 1042, d'une apoplexie foudroyante. Cette mort prématurée fut attribuée au poison. La dynastie danoise en Angleterre s'éteignit avec Canut III, qui n'est que le deuxième dans la nomenclature des souverains de ce pays.

CANUT IV, roi de Danemark, fils de Suénon II, succéda en 1080 à son frère Harold. Ayant formé le projet d'une invasion en Angleterre, il y renonça bientôt, soit, comme le dit un chroniqueur anglais, qu'il fût retenu par les vents contraires, soit qu'il craignît pour la sûreté du Danemark, alors menacé par les Wendes. Tué, par suite d'un complot tramé contre lui, dans une église d'Odensée, en 1086, ce prince fut mis au rang des martyrs, et canonisé en 1100. La *Vie* de Canut IV (St.), écrite en latin par Aelnoth, moine anglais, a été imprimée, Copenhague, 1602; Hanau, 1631 et 1657, in-4°. Il existe une *Vie* du même prince, en italien, par André Angeletti.

CANUT (Charles), fils du précédent, devenu comte de Flandre, du chef de sa mère Adèle, fille du comte Robert, souffrit le martyre et fut canonisé par le pape Alexandre III, en 1164.

CANUT V, roi de Danemark, succéda à Éric V en 1147. La couronne lui fut longtemps disputée par Suénon, prince du sang royal, et il finit par périr de la main de cet adversaire dans un festin donné par lui-même à l'occasion de la paix qui venait d'être conclue entre eux, vers l'an 1155.

CANUT VI, roi de Danemark, fils de Waldemar Ier, et d'une sœur de Canut V, partagea quelque temps le trône avec son père, et lui succéda en 1182. Il fit la guerre avec succès, soumit les Scaniens révoltés, battit les Poméraniens, subjugua les habitants du comté de Holstein, et mourut vers l'an 1210. Jamais le Danemark n'avait été si puissant et si florissant que sous le règne de ce prince, dont les historiens louent la piété, la modération et les mœurs.

CANUT (St.), duc du Jutland, roi des Obotrites (peuple du Holstein et du Mecklembourg), était fils d'Éric, dit *le Bon*, frère de Canut IV, roi de Danemark. D'abord duc de Sleswick, il hérita du pays des Obotrites que l'empereur Lothaire érigea l'an 1125 en royaume. Magnus, fils du roi Nicolas de Danemark, craignant que Canut ne fît valoir les droits qu'il tenait de son oncle Canut IV, le fit assassiner en 1133. Canut a été mis au rang des martyrs, quoiqu'il n'ait point souffert pour la foi. L'Église catholique honore sa mémoire le 10 juillet.

CANUT, roi de Suède, dans le 12e siècle, était fils d'Éric IX, surnommé *le Saint*. Le clergé et les grands du royaume ayant décidé que les princes de la race de Sverker et ceux de la race d'Éric régneraient tour à tour, Charles, qui appartenait à la première, était monté sur le trône après la mort d'Éric IX. Il régnait depuis 7 ans, lorsque Canut, qui s'était retiré en Norwége, vint l'attaquer, le tua, et fut ensuite élu souverain de la Suède, en 1168. Ce prince fonda un grand nombre de monastères, et se fit même recevoir dans l'ordre de Cîteaux. Vers la fin de sa vie, les moines l'engagèrent, en expiation du meurtre de Charles, à nommer pour successeur le fils de ce roi. Il mourut en 1199. Il y a eu plusieurs autres princes du nom de Canut; mais leur vie obscure est peu digne d'être mentionnée.

CANUTI (Dominique), peintre italien, né à Bologne en 1620, élève du Guide qui, sur ses premières esquisses, l'admit dans son école, a développé dans ses tableaux de l'imagination et une grande intelligence. Ils sont d'un dessin correct et d'un bon coloris. La plupart se voient à Rome et à Bologne où il mourut en 1684. Canuti a

gravé à l'eau-forte un assez grand nombre d'estampes dans la manière du Guide, qu'il surpassa pour le fini de l'exécution, mais non pour les autres qualités.

CANZ (Israel-Gottlieb), théologien allemand, né à Heinsheim le 26 février 1690, mort le 28 janvier 1753, exerça d'abord les fonctions de diacre dans l'église luthérienne de Nurtingen, puis devint successivement professeur de belles-lettres et de théologie dans sa ville natale. Disciple de Wolf, il n'adopta pas cependant toutes ses idées, et se fit un système à lui, qu'il essaya d'introduire dans la théologie, en s'appuyant des grands noms de Wolf et de Leibnitz. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : *Philosophiæ Wolfianæte Leibnitzianæ usus in theologiâ,* Francfort et Leipzig, 1728, 1739, in-4° ; *Eloquentiæ et præsertim oratoriæ lineæ paucæ,* Tubingen, 1734, in-4° ; *Grammat. univers. tenuia rudimenta,* ibid., 1737, in-4° ; *Ontologia polemica*, Leipzig, 1741, in-8° ; *Meditationes philosophicæ,* Tubingen, 1750, in-4° ; *Theologia thetico-polemica*, Dresde, 1741, in-8° ; *Compendium theologiæ purioris,* Tubingen, 1752, in-8°.

CANZLER (Jean-George), né en 1740, embrassa la carrière diplomatique, et fut attaché, en qualité de secrétaire, à la légation saxonne, à Stockholm. Promu à la dignité de conseiller des comptes, il partagea son temps entre ses fonctions et les lettres. Parmi les écrits qu'il a publiés, tant en allemand qu'en français, on remarque les suivants : *Mémoires pour servir à la connaissance des affaires politiques et économiques du royaume de Suède*, 2 vol. in-4° ; 1776 ; *Tableau historique pour servir à la connaissance des affaires politiques et économiques de l'électorat de Saxe et des provinces incorporées, ou autrement réunies,* Leipzig, in-4°, 1786. Le Magasin géographique de Büsching contient aussi plusieurs mémoires de Canzler. On ignore l'époque de sa mort.

CAONABO, *le seigneur de la maison d'Or,* aventurier caraïbe, débarqué dans l'île d'Hispaniola ou Saint-Domingue, avait su prendre tant d'ascendant sur les habitants simples et pacifiques de la province de Maguana située dans l'intérieur, au milieu des montagnes de Cibao, qu'il était devenu le cacique le plus puissant et le plus redouté, lorsque Colomb découvrit le nouveau monde en 1492. Jaloux de la force et de l'ascendant des Espagnols, qui pouvaient porter atteinte à son importance personnelle, il profita de la division qui éclata parmi les blancs laissés dans l'île, et les fit tous périr dans les flammes ou dans les flots. A l'époque du second voyage de Colomb (1494), les Espagnols, sous la conduite d'Alphonse de Ojeda et de l'amiral lui-même, pénétrèrent dans les montagnes de Cibao, et y construisirent le fort de St.-Thomas. Caonabo n'avait pu les empêcher de planter leur étendard dans ses domaines, mais sa haine s'était accrue et il se préparait à la guerre, tandis que ses ennemis tâchaient de le surprendre. Animé par un courage et une audace à toute épreuve, doué d'une intelligence supérieure et de grands talents pour la guerre, secondé par ses trois frères et une tribu nombreuse, il attendit qu'une petite armée de ses ennemis répandue dans la Vega-Réal, n'eût plus de chef et fût presque débandée, pour attaquer le fort de St.-Thomas, qui n'avait qu'une garnison de 50 hommes. Cependant, avec un corps de 10,000 guerriers armés de massues, d'arcs et de lances durcies au feu, et malgré l'avantage d'une attaque imprévue, il échoua dans son entreprise. Ojeda défia ses efforts, sut résister à ses ruses et à la famine, et lui fit même essuyer de grandes pertes dans de nombreuses sorties. Le chef caraïbe, après la mort de ses plus braves combattants, fut forcé de lever le siége. Pénétré d'admiration pour son rival, mais persévérant dans sa haine, il voulut former une confédération générale des Indiens. Le cacique Guacanagari, qui refusa seul d'y entrer, vit son territoire et les environs d'Isabelle ravagés par les bandes des provinces voisines. L'activité et les intrigues de Caonabo rendaient précaire la position des Espagnols, qui ne pouvaient pas lui faire la guerre dans ses montagnes avec quelque chance de succès. Ojeda conçut le projet bizarre et hasardeux de l'enlever par surprise au milieu de son peuple, et de le livrer vivant à l'amiral. Suivi de 10 cavaliers vigoureux et déterminés, il arriva au milieu des États de Caonabo, qui se trouvait dans une de ses villes les plus populeuses. Il l'aborda comme un prince souverain avec déférence, se donnant pour ambassadeur de Colomb, et chargé de lui remettre un présent d'un prix inestimable. Caonabo témoin de la valeur d'Ojeda, enchanté de ses manières aisées et de sa force physique, lui fit un accueil chevaleresque. L'Espagnol devenu favori du cacique, mit tout en œuvre pour l'engager à le suivre, il alla même jusqu'à lui offrir la cloche de la chapelle d'Isabelle, qui, selon les Indiens, avait une origine céleste et un langage merveilleux auquel les blancs obéissaient. Caonabo consentit enfin à venir traiter avec les Européens ; mais, toujours défiant, il se fit accompagner par de nombreux guerriers, dont la présence aurait pu devenir dangereuse pour la petite colonie. Ojeda eut recours alors à un stratagème qui caractérise son audace aventureuse. Arrêté un jour sur les bords de la rivière d'Yegua, il montre à son nouvel ami des menottes d'acier extrêmement brillantes, et lui en fait cadeau comme d'ornements royaux, que son souverain met dans les grandes solennités. Le caraïbe séduit par le vif éclat de cette parure souffrit qu'on l'en décorât, et consentit avec plaisir à monter en croupe sur le même cheval qu'Ojeda, où il fut attaché avec des chaînes d'un poli éclatant ; il était fier de paraître devant ses sujets avec les ornements d'un roi d'Espagne, sur un de ces animaux terribles. Après avoir passé plusieurs fois devant la petite armée, qui pénétrée d'admiration reculait à l'approche des coursiers fougueux, Ojeda fit quelques détours, puis s'éloignant derrière de grands arbres, il s'élança tout à coup dans la forêt, suivi de ses 9 cavaliers qui se pressèrent sur ses traces l'épée à la main pour intimider Caonabo qu'ils finirent par garrotter. Cinquante lieues furent parcourues à travers les montagnes et les forêts, évitant les villages ou les traversant au galop, et Ojeda entra triomphant à Isabelle, ayant toujours en croupe le chef caraïbe. La fierté de Caonabo résista à son mauvais destin : il traita Colomb avec hauteur et dédain, et brava les Espagnols en se glorifiant du meurtre de leurs compatriotes. Quant à Ojeda, il ne lui montra aucune animosité, et parut même rempli d'admiration pour le stratagème dont il avait été victime. Malgré les tentatives de sa peuplade et de ses frères, l'Indien resta captif dans la maison de l'amiral. Le 10 mars 1496, il partit sur la flotte de ce der-

nier pour l'Espagne, avec la promesse d'être ramené dans son île et rétabli dans sa puissance ; mais il ne se laissa pas séduire par un vain espoir, et soutint toujours le même caractère. Arrivé à l'île de Marie-Galante, il y inspira une violente passion à une amazone caraïbe, prisonnière des Espagnols, qui pénétrée d'admiration pour son courage et pour ses grands malheurs, préféra l'amour et l'esclavage à la liberté qu'on lui offrait. Le 11 juin, les navires arrivèrent à Cadix, mais Caonabo était mort dans la traversée. Ainsi périt sur le tillac d'une caravelle, pleuré par une seule femme, ce guerrier sauvage doué de qualités héroïques.

CAOURSIN (Guillaume), secrétaire et vice-chancelier de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, naquit à Douai en 1430. Sa famille était originaire de Rhodes, où les chevaliers de St.-Jean avaient alors leur résidence, et c'est ce qui le décida à passer de bonne heure dans cette île pour y offrir ses services à l'ordre. Il obtint par sa capacité la confiance du grand maître et du chapitre. Non-seulement il fut dispensé, malgré ses fonctions, des vœux d'usage et de porter l'habit religieux, mais encore il obtint la permission de se marier, et reçut même à cette occasion un présent du grand maître d'Aubusson. Il mourut en 1501, après avoir rempli plusieurs missions importantes en Italie. On a de lui quelques ouvrages écrits en latin qui ont été recueillis et imprimés à Ulm en 1496, in-fol., avec figures en bois. Le principal est une description de la ville de Rhodes, et du siége qu'elle soutint en 1480. Cette relation, qui a pour titre *Obsidionis et urbis Rhodiæ descriptio*, avait été imprimée à Padoue, 1480, in-4°, et plusieurs fois sans lieu ni date. On doit encore à Caoursin : *Stabilimenta Rhodior. militum,* Venise, 1495, in-fol., et traduit en français, 1499, in-folio.

CAPACCIO (Jules-César), écrivain fécond, né vers 1560 dans la Principauté-Citérieure, fut secrétaire de la ville de Naples, et mourut en 1631, laissant un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Il Segretario*, Venise, 1599 ; *Il Forasterio,* Naples, 1620 : c'est un guide du voyageur à Naples ; *Mergellina, egloghe pescatorie,* 1598 ; *Neapolitanæ historiæ,* Naples, 1607, in-4° ; *Apologhi e favole,* etc., Naples, 1602 ; *Illustrium mulierum et illustrium litteris virorum Elogia,* Naples, 1608, in-4°. Ses autres écrits traitent de quelques antiquités du royaume de Naples, ou roulent sur des sujets de littérature.

CAPACIUS (Priam), savant sicilien, né à Mazara, fréquenta dans sa jeunesse les universités d'Allemagne, s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et son goût pour la poésie; de retour dans sa patrie, fut nommé trésorier du roi, et périt dans une émeute en 1517. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *Fridericeidos,* Leipzig, 1488, in-4°. C'est un poëme sur la défaite des Suédois par l'empereur François Ier.

CAPANÉE, l'un des chefs de l'armée d'Argos, se distingua par sa force et son courage au siége de Thèbes ; il escalada le premier les murailles de cette ville, et fut tué sur le haut du rempart.

CAPANNA (Puccio), disciple de Giotto, peintre du 14e siècle, un des plus anciens depuis la renaissance, aida beaucoup son maître dans les peintures qui ornent l'église de St.-François à Assise. On cite de cet artiste un tableau représentant *le Christ, la Vierge et saint Jean,* dans l'église de St.-Dominique, à Pistoie.

CAPARANIE, vestale romaine, accusée d'avoir violé son vœu de chasteté, fut condamnée, selon la loi, l'an 265 avant J. C., à être enterrée vivante ; mais elle s'étrangla pour éviter ce supplice trop long et trop douloureux. Une maladie contagieuse ravageant alors Rome et ses environs, on avait consulté les livres sibyllins sur la cause de ce fléau ; on crut l'avoir trouvée dans le crime imputé à Caparanie, et on observa envers le corps inanimé de cette vestale les mêmes cérémonies que si elle eût encore été vivante.

CAPASSO (Nicolas), poëte italien, né en 1671 à Fratta (royaume de Naples), fut professeur de droit canon et de droit civil dans l'université de Naples, et mourut en 1746. Ses ouvrages de jurisprudence sont peu remarquables ; mais il n'en est pas de même de ses *Poésies* italiennes et latines. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la plus récente est celle de Naples, 1780, in-4°. Sa traduction de l'*Iliade* est une parodie que les nationaux trouvent remplie de sel et d'originalité, mais qui sans doute n'aurait pas le même charme pour les lecteurs peu familiarisés avec le génie de l'idiome napolitain dont Capasso s'est servi.

CAPASSO (Jean-Baptiste), de la famille du précédent, médecin, né à Grumo, mort à Naples en 1735, a laissé un ouvrage intitulé : *Historiæ philosophiæ synopsis,* dédié au roi de Portugal, Naples, 1728, in-4°.

CAPDUELH (Pons de), troubadour, né dans le Vivarais, vers la fin du 12e siècle, réunissait à la naissance et à la fortune toutes les qualités qui formaient alors un cavalier accompli. Il aima tendrement Alazaïs de Mercour, pour laquelle il composa un grand nombre de pièces de poésie. Tant que cette dame vécut, il lui resta fidèle ; et quand elle fut morte, il se croisa, passa outre-mer et y mourut. La bibliothèque royale de Paris possède 20 pièces de Capduelh ; Raynouard les a publiées dans son *Choix de poésies*, III et IV, et la Notice sur sa vie, V, 352.

CAPÈCE (Marin et Conrad), gentilshommes napolitains du 15e siècle, ont acquis quelque célébrité par leur dévouement à la maison de Souabe. Ils servirent Mainfroi et Conradin de leurs conseils et de leur épée contre Charles d'Anjou. Ils avaient même déjà reconquis la Sicile, lorsque la mort de Conradin fit perdre courage à leurs partisans, et ils furent eux-mêmes cruellement mis à mort par les Français.

CAPÈCE (Antoine), jurisconsulte napolitain vers le commencement du 16e siècle, acquit une grande réputation au barreau de Naples, obtint en récompense de son mérite la première chaire de droit civil du royaume, et fut en 1518 chargé par l'empereur Charles-Quint d'une mission en Sicile, dont il s'acquitta de manière à satisfaire ce prince. Pourvu l'année suivante de la chaire de droit féodal, il la remplit longtemps avec un grand succès, et mourut en 1545. Il a publié plusieurs ouvrages qui n'ont pas conservé l'importance qu'ils avaient alors.

CAPÈCE (Scipion), poëte latin, fils du précédent, fut comme son père professeur de droit à l'université de Naples ; mais l'exercice de ses fonctions ne l'empêcha point de cultiver les belles-lettres avec un grand succès. Il abandonna la carrière de l'enseignement en 1537, pour

entrer dans la magistrature ; sut profiter des loisirs que lui laissait cette place pour se livrer à ses goûts littéraires, et mourut après le 26 février 1561, date d'une élégie qu'il adressa au cardinal Seripando. Capèce a, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Pontanus, donné la 1re édition des *Commentaires sur Virgile*, attribués à Donat. Les œuvres de Capèce sont : *De divo Joanne Baptista vate maximo libri III*, inséré d'abord dans les *Poemata sacra præstantium poetarum*, Bâle, 1542, in-8°, et réimprimé à Naples, 1594, in-8° ; *De principiis rerum libri II*, Venise, Alde, 1546, in-8°. Ses écrits ont été réunis en un volume in-8°, Naples, 1594, Venise, 1754.

CAPÈCE (Marc-Antoine), jésuite, né dans le royaume de Naples en 1569, se fit une réputation comme prédicateur, fut ensuite recteur de différents colléges, refusa un évêché qui lui fut offert par le souverain pontife, et mourut à Naples en 1640. On a de lui l'*Oraison funèbre* de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, Bari, 1617, in-4° ; *Dell' eccellenza della Virgine*, Naples, 1630 ; des sermons et quelques opuscules sur des sujets pieux.

CAPÈCE (Isabelle), dame napolitaine, née dans le 16e siècle, est auteur d'un livre intitulé : *Consolazione dell' anima.*

CAPECELATRO (Hector), jurisconsulte napolitain, devint conseiller du roi, et mourut en 1654. On a de lui : *Decisioni del regio consiglio*, in-4°.

CAPECELATRO (Augustin), frère du précédent, clerc régulier, a écrit une *Préparation à l'Oraison mentale* (en italien), et quelques autres ouvrages de piété.

CAPECELATRO (François), parent et contemporain des précédents, est auteur d'une *Histoire de la ville et du royaume de Naples* (en italien).

CAPEL (Arthur), fils du chevalier Henri Capel, fut élu membre du parlement en 1640. Le parlement où il siégeait, ayant été soudainement dissous, Capel fut nommé à celui qui commença le 3 novembre 1640, et qui devint si fameux sous le nom de *long parlement*. Il vota l'accusation du comte de Stafford, démarche dont il témoigna, par la suite, un repentir sincère. Jusqu'alors il avait été opposé à la cour ; mais il changea bientôt de sentiments. Il fut fait baron en 1641. En 1642, Capel s'engagea à lever un corps de 100 cavaliers pour le roi, et lui avança 12,000 livres en argent et en vaisselle. L'année suivante, Charles l'envoya en qualité de lieutenant général dans la partie septentrionale du duché de Galles et dans les provinces voisines. Capel ne tarda pas à y former une petite armée, qui donna beaucoup d'embarras aux troupes du parlement. La même année, le roi le nomma un des conseillers du prince de Galles ; il parut, en 1645, comme un des commissaires du roi pour le traité d'Uxbridge, et fut ensuite employé dans l'ouest de l'Angleterre, surtout à Bristol, à Exeter et au siége de Taunton. Il déjoua un projet formé pour se saisir du prince de Galles, qu'il sauva encore dans deux autres occasions, notamment aux îles Sorlingues, d'où il l'emmena à Jersey. Capel, après le départ du prince, était resté à Jersey, lorsque les communes votèrent la vente de ses biens. En 1647, il alla à Paris, et obtint du prince de Galles la permission de retourner en Angleterre. Il s'embarqua en Zélande, et, après avoir fait sa paix avec le parlement, il se retira dans ses terres, où il vécut tranquille et se concilia l'affection générale pendant quelque temps. Ayant réuni un corps de 4,000 hommes, ces fidèles Anglais s'enfermèrent dans Colchester, où ils soutinrent en 1645 un siége de 77 jours, durant lequel Capel déploya une énergie et une activité incroyables. La place, réduite aux extrémités, et déchirée par des divisions, ayant ouvert ses portes, Capel fut obligé de se rendre à discrétion au général Fairfax, qui, après lui avoir donné l'assurance d'avoir la vie sauve, l'envoya au château de Windsor, où il fut mis à la disposition du parlement, et décrété d'accusation par les communes. Le parlement vota le bannissement de Capel et de quelques autres prisonniers ; mais cette punition ne paraissant pas assez sévère, on l'enferma dans la Tour de Londres, et le 1er février 1649, on décréta que les lords Capel et Goring, et d'autres prisonniers, seraient les premiers auxquels on ferait le procès. Capel s'évada le même jour ; mais des recherches rigoureuses, et la promesse d'une récompense de 100 livres sterl. offerte à quiconque le ramènerait, le firent découvrir deux jours après. Amené devant la haute cour de justice, il fut accusé de haute trahison. Sa défense roula principalement sur la promesse qui lui avait été faite lorsqu'il se rendit ; mais ce motif ne fut pas admis, et il fut condamné à être décapité. Sa femme présenta alors au parlement une pétition qui occasionna de grands débats. Plusieurs membres, et Cromwell même, firent le plus grand éloge des belles qualités de Capel ; mais Cromwell ajouta que c'était précisément ce qui le rendait un homme dangereux, et qu'en conséquence il voterait contre la pétition. Le 9 mars, jour fixé pour l'exécution, Capel qui, depuis sa condamnation, était enfermé au palais de St.-James, avec le duc de Hamilton et le comte de Holland, fut conduit avec eux à l'échafaud dressé devant Westminsterhall. Ses deux compagnons furent frappés avant lui. Capel, après avoir adressé aux spectateurs un discours touchant et rempli de sentiments de piété, présenta avec calme sa tête au bourreau. Tous les historiens se sont accordés pour rendre justice aux vertus éminentes de Capel, et surtout à son courage et à sa fidélité. Il laissa 4 fils et 4 filles. Pendant qu'il était prisonnier à la Tour il avait composé des *Stances* qui ont été souvent réimprimées.

CAPEL (Arthur), fils aîné du précédent, naquit en 1635. Charles II, lors de son rétablissement, ayant égard à ce que son père avait souffert pour sa fidélité, le créa vicomte de Malden, et, en 1661, comte d'Essex. Cependant il se montra opposé à la cour : Charles, imputant cette conduite à quelque ressentiment secret, résolut de l'employer. Il l'envoya, en 1670, en ambassade en Danemark. Le gouverneur du château de Cronenbourg voulut exiger le salut du vaisseau qui portait le comte ; celui-ci le refusa ; le gouverneur fit tirer sur lui. Arrivé à Copenhague, le comte se plaignit ; le gouverneur fut condamné à lui adresser des excuses. Cette affaire mit Essex en grand crédit à la cour. De retour en 1672, le roi le nomma membre du conseil privé, et vice-roi d'Irlande. Sa conduite dans son gouvernement le fit généralement chérir. Il fut rappelé en 1677, parce qu'il se plaignait de ce que la régularité ne présidait pas à la gestion des finances de ce royaume. De retour en Angleterre, sa profonde connaissance des lois, son éloquence, sa réputation, le rendirent un des membres influents de la cham-

bre haute. Il eut dans le conseil privé, formé à la retraite du comte de Danby, une grande part à la conduite des affaires, et devint un des commissaires de la trésorerie. En 1679, lorsque l'on agita dans le parlement la question relative à l'exclusion du duc d'York, le comte d'Essex vota contre cette mesure. Il resta néanmoins attaché au parti de la cour jusqu'au moment où il jugea qu'elle prenait des moyens violents. Désigné alors comme complice du complot *du baril de farine,* il résigna son emploi, et, depuis cette époque, se montra constamment opposé à la cour, et fut rayé de la liste du conseil privé. Accusé, au mois de juin 1683, de complicité dans la conspiration de Rye-House, ou le complot protestant, on l'envoya à la Tour, et, le 13 juillet, on l'y trouva la gorge coupée avec un rasoir. Le magistrat décida qu'il s'était donné la mort; mais on crut généralement qu'il avait été assassiné par son domestique, instrument d'hommes puissants.

CAPELL (ÉDOUARD), littérateur anglais, né à Troston dans le Suffolk en 1713, mort en 1781, a publié une édition de Shakspeare en 10 vol. in-8°, précédée d'une *introduction,* écrite en vieux langage anglais, et qui est regardée comme un morceau très-curieux. Il avait fait sur ce poëte célèbre des *Notes* et des *Commentaires* qui n'ont paru qu'après sa mort sous le titre de *Notes et variantes de Shakspeare, suivis de l'École de Shakspeare, ou Extraits de divers livres anglais qui existaient imprimés de son temps, par lesquels on voit d'où il a tiré ses fables,* etc., Londres, 1783, 3 forts vol. in-4°. Capell est également l'éditeur des *prolusions,* vol. de poésies anciennes.

CAPELL-LOFFT, savant et poëte anglais, fils du précédent, naquit à Londres le 14 novembre 1751; après avoir étudié 10 ans à Éton, un an à Cambridge, fut reçu membre du barreau en 1775. Champion décidé de l'indépendance américaine, il se déclara opposé à la guerre faite aux anciennes colonies. Ayant transféré sa résidence à Troston, il en fut nommé juge de paix, puis destitué en 1800 pour avoir fait surseoir à l'exécution et demandé la grâce d'une jeune femme condamnée à mort. Il se remit à plaider. En 1814, il fut nommé commissaire rapporteur du bourg d'Alborough. Les facilités qu'il espérait trouver sur le continent pour l'éducation de ses filles, l'engagèrent, en 1816, à y passer avec elles. Il séjourna d'abord à Bruxelles, puis aux environs de Nanci, ensuite à Lausanne, aux bains d'Allier, à Turin et mourut le 26 mai 1824, à Mont-Calier. Nous indiquerons parmi les ouvrages que Capell-Lofft a laissés: *La Davidéide,* poëme épique en vers blancs; *Eudosie,* poëme sur l'univers, en vers blancs; *Principia cum juris universalis tum præcipue anglicani,* 1779, 2 vol. in-8°; *Essai sur la loi des pamphlets,* 1785; *Aphorismes tirés de Shakspeare,* 1812; et beaucoup de traductions.

CAPELLA (MARTIANUS-MINÉUS-FÉLIX), écrivain latin, florissait, selon les uns, vers la fin du 5e, et, selon les autres, dans le 3e siècle. Cassiodore dit qu'il était de Madaure en Afrique; mais les manuscrits lui donnent le surnom de *Carthaginois* et le titre de proconsulaire. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Satyricon,* espèce d'encyclopédie en 9 livres, mélangés de prose et de vers. Les deux premiers, qui servent d'introduction aux 7 autres, sont remplis par un poëme allégorique intitulé: *De Nuptiis Philologiæ et Mercurii;* les livres suivants traitent des 7 arts libéraux: *La grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique.* Grotius n'avait que 15 ans lorsqu'il donna une édition du *Satyricon,* Leyde, 1599, in-8°; elle est rare mais pleine de fautes. L'édition *princeps,* Vicence, 1499, in-fol., est, au contraire, un chef-d'œuvre typographique. L'ouvrage entier de Capella a été imprimé un grand nombre de fois. Le 5e livre, qui traite de la *rhétorique,* fait partie des *Auctores linguæ latinæ,* publié par Godefroy, et le 9e, des *Auctores antiquæ musicæ* de Meibomius. Le poëme *de Nuptiis Philologiæ et Mercurii,* a été publié séparément, Lyon, 1658; Berne, 1793; Nuremberg, 1794, in-8°. — Un autre CAPELLA, poëte élégiaque, est mentionné avec éloge par Ovide. On ne connaît rien de lui.

CAPELLA (GALEAZZO-FLAVIO CAPRA, plus connu sous le nom DE), historien et littérateur italien, né à Milan en 1487, secrétaire d'État sous le duc François Sforce, qui l'employa dans plusieurs missions diplomatiques, fut continué dans ses emplois par Charles-Quint, et mourut d'une chute de cheval le 23 février 1537. Il est auteur des ouvrages suivants: *De rebus nuper in Italiâ gestis et de bello Mediolanensi libri VIII,* Paris, 1533, in-8°, Venise, 1535, in-4°, réimprimé encore plusieurs fois; *Historia belli Musiani,* imprimé avec l'ouvrage précédent, Strasbourg, 1538, in-8°; *Viennæ Austriæ à Solimano obsessæ, etc.,* *Historia,* Augsbourg, 1530, in-4°; *De rebus gestis à F. Sfortiæ ducis Mediol.,* Venise, 1535, in-4°; *Antropologia ovvero ragionamento della natura humana,* etc., Venise, 1533, in-8°. Cet ouvrage, imprimé par Alde, est rare et très-recherché. On a encore de Capella des *Harangues militaires,* Francfort, 1573, in-8°.

CAPELLAN ou **CAPELLANO** (ANTOINE), graveur, né vers 1730 à Venise, un des bons élèves de Wagner, grava la plupart des portraits des peintres pour l'édition de Vasari, Rome, 1760; fut ensuite employé par Gavin Hamilton, à la *Schola italicæ picturæ,* belle collection composée de 40 pièces d'après les principaux maîtres. Il a fourni 4 estampes à ce recueil: *la Création d'Ève, Adam et Ève chassés du paradis,* d'après Michel-Ange; *le Mariage de sainte Catherine,* d'après le Corrége, et *le Repos de la sainte Famille en Égypte,* d'après le Baroche. On doit encore à cet artiste des estampes d'après des mosaïques trouvées dans les ruines de Rome.

CAPELLEN (ALEXANDRE VAN DER), *Voyez* **AARTSBERGEN**.

CAPELLEN DE MARCK (ROBERT-GASPARD BURNE VAN DER), l'un des chefs du parti patriote, qui se prononcèrent avec le plus d'énergie pour le maintien de l'ancienne constitution hollandaise, était né le 30 avril 1743 à Zutphen dans le duché de Gueldre. Il n'avait pas encore complété ses études, et déjà la politique l'occupait entièrement. A la sortie de l'école, il obtint une compagnie de dragons; mais en 1769, il donna sa démission. Membre, par sa naissance, de l'ordre équestre de Zutphen, il fut admis en 1771 aux états de Gueldre; et dès lors, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, il ne laissa passer aucune occasion sans réclamer la suppression des abus, et des mesures propres à soulager les paysans. En 1778 il mit au jour les Mémoires d'Alexandre de Capellen, son trisaïeul. Également ennemi du despotisme et de l'anarchie, il n'avait pas, comme on le lui a reproché, l'inten-

tion de faire abolir le stathoudérat; au contraire, il jugeait essentiel au bonheur de la Hollande d'affermir cette autorité tutélaire, en réglant mieux ses attributions. Voyant que le prince d'Orange continuait de favoriser le commerce des Anglais, malgré toutes les représentations qui lui avaient été faites à cet égard, il décida les États-Généraux à conclure avec la France un traité d'alliance défensive qui fut signé en 1785. Loin d'apaiser les partis, l'approche des Français suffit pour les enflammer davantage. Dans plusieurs provinces, les orangistes et les patriotes en vinrent aux mains. Quelque temps les avantages se balancèrent de part et d'autre; mais les Français s'étant retirés au moment même où le roi de Prusse faisait entrer en Hollande une armée de 30,000 hommes, il ne resta d'autre ressource aux patriotes que de chercher un asile dans les pays étrangers. Capellen, cité devant la cour de Gueldre, fut déclaré coupable des crimes de rébellion et de lèse-majesté, et condamné, pour servir d'exemple et porter l'effroi, à perdre la vie sur un échafaud par le glaive de l'exécuteur de la justice. Cet arrêt fut rendu le 8 août 1788; mais, heureusement pour lui, Capellen était en France. Il crut devoir à lui-même et à sa famille de réclamer contre cette sentence, dans des *mémoires* écrits en langue hollandaise, et qui furent traduits en français, Paris, 1791, in-8°. Capellen ne prit aucune part à la révolution de France, il partagea les débris de son immense fortune avec ses compagnons d'exil, réfugiés en France, et mourut aux environs de Paris vers 1798.

CAPELLEN (Thomas-François van der), vice-amiral, de la famille du précédent, né vers 1750, entra au service de la marine en 1772, et y obtint, en 1778, le grade de lieutenant de vaisseau. S'étant signalé en 1782, dans un combat qui eut pour résultat la prise d'une frégate anglaise, il fut nommé capitaine. C'est en cette qualité qu'il fut employé, en 1793, dans la guerre contre la France, et qu'il commanda plusieurs croisières sur les côtes de Hollande, pour les garantir des entreprises des Français. Il eut encore dans cette guerre plus d'une occasion de se distinguer par son courage, et parvint au grade de contre-amiral. Il commandait, en 1799, une flotte de la Hollande devenue l'alliée des Français, lorsque les Anglais se présentèrent pour l'attaquer. Entraîné par ses équipages et cédant aux malheureuses circonstances où se trouvait sa patrie, il se rendit sans combattre avec toute sa flotte, et il passa en Angleterre, où se trouvait alors le stathouder, qui lui fit accorder une pension par le ministère anglais. Capellen ne revint en Hollande qu'en 1813 avec le prince d'Orange. Nommé vice-amiral, et chargé d'aller prendre possession des colonies hollandaises des Indes orientales, qui étaient rendues par la paix de 1814, il y resta avec le titre de gouverneur général. Il commanda ensuite une escadre dans la Méditerranée, et se joignit en août 1816, avec six frégates et un brick, à l'escadre britannique qui, sous les ordres de lord Exmouth, allait attaquer Alger. L'amiral hollandais seconda puissamment les efforts des Anglais dans cette mémorable expédition. Placé dans un poste important, il rendit presque nul l'effet des batteries ennemies, et entretint longtemps contre elles le feu le plus vif. L'amiral anglais rendit justice à ses efforts dans le rapport qu'il fit à son gouvernement. Capellen reçut la décoration de l'ordre du Bain avec une épée d'honneur qui lui furent envoyés par le duc de Clarence; enfin la chambre des communes lui vota d'honorables remercîments. D'un autre côté, le roi des Pays-Bas, son souverain, le décora de la grand'croix de l'ordre de Guillaume. Il mourut en avril 1824.

CAPELLI (Carlo) né à Scarnafiggi, petite ville du Piémont, en 1763, fit ses études médicales à Turin, où il obtint des succès. En 1792, médecin à Nice d'une division d'émigrés français, il suivit en cette qualité les princes français à Mittau, puis revint en Italie, où il occupait en 1811 la chaire d'anatomie comparée. Cette chaire, ayant été supprimée en 1815, il devint 2 ans après professeur de botanique et de matière médicale. Ses connaissances étaient fort étendues, et il aida utilement de ses conseils le professeur Moris, auteur de la *Flore sarde*. Il mourut à Turin en octobre 1831. On doit à Capelli l'introduction dans le royaume de Sardaigne de plusieurs machines utiles, entre autres celle pour filer le lin.

CAPELLO (Blanche, ou Bianca), seconde femme de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, née à Venise d'une ancienne famille patricienne, fût d'abord séduite par un jeune Florentin nommé P. Bonaventura, qui l'enleva de la maison paternelle, et la conduisit à Florence après l'avoir épousée à Pistoie. Bien que les deux amants vécussent cachés dans la capitale de la Toscane, le grand-duc François ne tarda pas à être informé, par des agents complaisants, des charmes de Bianca Capello; il la vit, en devint épris, et combla de bienfaits et d'honneurs Bonaventura. Celui-ci fut poignardé en 1570 par des ennemis puissants que lui avait attirés la faveur du prince, et quelques années après (1579), le grand-duc étant devenu veuf par la mort d'Anne d'Autriche, sa première femme, s'unit solennellement à la belle Vénitienne. L'abus que Bianca fit de son pouvoir, ainsi que la cupidité de son frère, Vittorio Capello, qu'elle avait appelé à Florence, et qui était devenu le seul ministre et le favori du grand-duc, excitèrent au dernier degré la haine de la famille de Médicis, déjà indignée de la mésalliance de son chef. Le cardinal Ferdinand, frère du grand-duc, et son plus proche héritier, était celui qui dissimulait le moins son ressentiment. François II consentit à l'éloignement de Vittorio; mais cette concession ne satisfit point les ennemis de la grande-duchesse. Les deux époux, à la suite d'une entrevue amicale qu'ils eurent dans une de leurs maisons de plaisance avec le cardinal Ferdinand, moururent le même jour de violentes douleurs d'entrailles occasionnées, dit-on, par le poison. Le cardinal, qui déposa l'habit religieux pour succéder à son frère, et qui régna glorieusement en Toscane, n'a pu échapper à l'accusation d'être l'auteur de ce double empoisonnement. La qualification de *détestable reine*, donnée par lui à sa belle-sœur dans quelques actes publics, semble confirmer cette opinion populaire. La *Vie de Bianca Capello*, en allemand, par Siebenkees, Gotha, 1739, in-8°, a été traduite en anglais par Ludger. Meissner a composé sur le même sujet un roman en dialogue, traduit par de Luchet, Paris 1788, 3 vol. in-12, figures, imité par Rauquil-Lieutaud, Paris, 1790, 2 vol. in-12.

CAPELLO (Bernard), noble vénitien, banni de sa patrie à cause de son caractère remuant et ambitieux, fut

accueilli à Rome par Alexandre Farnèse, s'y livra à la culture des belles-lettres, et mourut le 18 mars 1565. Ses *Poésies,* Venise, 1560, in-4°, ont été réimprimées à Bergame, 1753, 2 vol. in-8°.

CAPELLUTI (Roland), médecin, né vers 1450 à Parme, d'une famille connue depuis plus d'un siècle par le grand nombre de sujets distingués qu'elle avait fournis à l'art de guérir, se trouvait éloigné de sa ville natale, lorsque en 1468 une maladie contagieuse s'y manifesta de la manière la plus alarmante. Il accourut sur-le-champ au secours de ses compatriotes, bravant tous les dangers, parvint à se rendre maître de l'épidémie, et put jouir de la reconnaissance publique pour son généreux dévouement. On a de lui : *Tractatus de curatione pestiferorum apostematum* (Rome, Planck), in-4° de 11 pages. Ce rarissime opuscule a été réimprimé sur un exemple de la bibliothèque d'Herman Conring, Francfort, 1642, in-8°, et à la suite des *Observationes medicæ* de Philippe Brunswick, 1648, in-4°.

CAPELUCHE, bourreau de Paris, est fameux par ses crimes sous le malheureux règne de Charles V. Devenu l'instrument des Bourguignons à la tête d'une vile populace qu'il encourageait par son exemple au meurtre et au pillage, il fit égorger sous ses yeux les prisonniers de Vincennes. Mais le duc de Bourgogne, redoutant l'empire qu'il exerçait sur la multitude, le fit arrêter, juger et condamner à mort. On le vit sur l'échafaud donner à son valet, qui le remplaçait comme exécuteur, des leçons sur les mesures qu'il devait prendre pour ne pas le manquer.

CAPET. *Voyez* **HUGUES.**

CAPETAL (Henri), prévôt de Paris, sous le règne de Philippe V, fut pendu en 1321, pour avoir, moyennant une forte somme, fait périr un innocent à la place d'un prisonnier riche, coupable d'homicide. Ses juges le firent attacher au même gibet où sa victime avait perdu la vie.

CAPILUPI (Lelio), l'aîné de 3 frères qui se sont fait un nom dans la poésie, naquit le 19 décembre 1498, à Mantoue, et se rendit célèbre par ses *Centons,* dans lesquels il montre une facilité digne d'éloges, si ce genre pouvait en mériter. Il mourut dans sa patrie le 3 janvier 1560.

CAPILUPI (Camille), le second, né en 1504, joignit au talent poétique beaucoup de jugement et d'habileté pour les affaires, remplit différentes charges honorables, fut envoyé plusieurs fois en ambassade par son souverain, et mourut jeune encore en 1548. On a publié sous le nom de Camille, une apologie des massacres de la St.-Barthélemi, intitulée : *lo Stratagemma di Carlo IX contra gli ugonotti rebelli di Dio,* Rome, 1572, in-4° ; 1574, petit in-8°, avec une traduction française. Il est presque inutile de dire que cet ouvrage, dont l'auteur est inconnu, ne peut pas être de notre Camille, mort dès 1548. Cependant jusqu'ici tous les biographes n'ont pas manqué de le lui attribuer.

CAPILUPI (Hippolyte), le plus célèbre, né en 1511, fut d'abord secrétaire et ministre à Rome du cardinal Hercule de Gonzague et de son frère Ferdinand. Les lettres qu'il leur écrivit pendant son séjour à Rome, et qui sont conservées dans les archives secrètes de Guastalla, formeraient plusieurs vol. Les plus importantes sont celles qui concernent la guerre de Parme et de la Mirandole par le pape Jules III ; elles suffiraient pour montrer qu'Hippolyte, savant et poëte distingué, était encore un habile négociateur, plein de dévouement aux intérêts de ses maîtres. Dans le temps de la malheureuse guerre de Paul IV contre les Espagnols, Hippolyte, soupçonné de s'être laissé gagner par cette couronne, fut enfermé dans le château St.-Ange, d'où il ne sortit qu'en 1557, après une captivité d'un an. Le pape Pie IV le nomma en 1560, évêque de Fano, et, l'année suivante, l'envoya nonce à Venise. Il se démit de son évêché, mourut à Rome en 1580, et fut inhumé dans l'église d'Aracœli.

CAPILUPI (Alphonse et Jules), neveux des précédents, ont également cultivé la poésie ; leurs vers ont été réunis à ceux de Lelio, de Camille et d'Hippolyte, sous ce titre : *Capiluporum carmina,* Rome, 1590, in-4°, vol. rare. On n'y trouve pas en entier le centon de Lelio, *De vitâ monachorum,* imprimé séparément, Venise, 1550, in-8°, et plusieurs autres fois depuis. C'est une satire violente contre les moines, composée en vers tirés de Virgile.

CAPISTRAN (Jean de), ainsi appelé de la petite ville de ce nom dans l'Abruzze, où il naquit en 1385. Après la mort de sa femme il prit l'habit religieux en 1415 à Pérouse, ville où il avait d'abord brillé quelque temps par ses talents, sa fortune et ses emplois ; se fit bientôt connaître comme prédicateur, et parcourut, toujours suivi d'une foule d'auditeurs, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne. Chargé successivement par les papes Martin V, Eugène IV, Nicolas V et Calixte III, des affaires les plus importantes de l'Église et des nonciatures de France, de Sicile, d'Allemagne, il se mit à la tête d'une croisade contre les hussites, convertit 4,000 de ces sectaires, prêcha une nouvelle croisade contre Mahomet II, qui menaçait d'envahir l'Italie et l'Allemagne, s'enferma avec Huniade dans Belgrade assiégée par les Turcs, eut la gloire de contribuer par son zèle à la délivrance de cette ville, et peut-être à sauver l'Empire, et mourut le 23 octobre 1456. Il fut béatifié en 1690 par Alexandre VII, et canonisé par Benoît XIII en 1724. On a de lui un grand nombre de *Traités* écrits en latin, dont les principaux sont : *De l'autorité du pape et du concile,* Venise, 1580, in-4° ; *Du jugement dernier ; De l'antechrist ; Du mariage ; De l'excommunication ; De la conception Immaculée ; De la guerre spirituelle ; Du droit civil ; de l'Usure* ; quelques notes sur les *contrats*, etc. ; il avait composé aussi contre les hussites plusieurs ouvrages qui sont restés inédits.

CAPISUCCHI (Paul) fut chanoine du Vatican et auditeur de rote. Nommé évêque de Neocastro, et vice-légat en Hongrie, il se distingua dans plusieurs négociations importantes qui lui furent confiées par Clément VII et Paul III. Il calma les factions qui déchiraient la ville d'Avignon, et mourut à Rome, le 5 août 1539, âgé de 60 ans.

CAPISUCCHI (Jean-Antoine), neveu du précédent, savant jurisconsulte, cardinal, évêque de Lodi, naquit à Rome, d'une famille ancienne, le 21 octobre 1515. Il fut d'abord chanoine du Vatican, ensuite auditeur de rote. Pie V le fit préfet de la signature de grâce, le mit au nombre des cardinaux préposés par le tribunal de l'inquisition, et le nomma gouverneur de Gualdo, avec le caractère de légat apostolique. Il mourut à Rome, le 29 janvier 1569, âgé de 53 ans. On a de lui des *Consti-*

tutions, qu'il publia dans son diocèse de Lodi, où il tint un synode.

CAPISUCCHI (Raimond), né à Rome en 1619, entra dans l'ordre des dominicains, et professa dans cette ville la théologie et la philosophie. Son mérite lui valut plusieurs emplois importants. En 1654, il fut fait maître du sacré palais; Innocent XI le fit cardinal en 1681, et il mourut à Rome le 22 avril 1691. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie, entre autres : *Controversiæ theologicæ sélectæ*, Rome, 1677, in-fol.

CAPISUCCHI (Camille et Blaise), deux frères, de la même famille que les précédents, suivirent la carrière des armes. Le premier, après avoir donné des preuves de valeur à la bataille de Lépante, en 1571, commanda un corps de 400 gentilshommes à l'expédition de Tunis. Il se signala souvent dans les guerres des Pays-Bas, où le duc de Parme lui donna un régiment d'infanterie, en 1584. Il commanda avec distinction les troupes du pape en Hongrie, où il mourut en novembre 1597, dans sa 60e année. Blaise Capisucchi, marquis de Monterio, se distingua dans les guerres civiles de France, sous Charles IX, en coupant les câbles d'un pont que les calvinistes avaient jeté sur la rivière de Clain, devant Poitiers, en 1569. Ce pont fut entraîné par les eaux. Pendant la Ligue, Blaise Capisucchi commanda la cavalerie du duc de Parme, et ensuite les troupes papales dans le comtat Venaissin, en 1594, et mourut à Florence après l'année 1613.

CAPITEIN (Pierre), médecin, né à Middelbourg (Zélande) vers 1511, fut professeur à l'université de Copenhague, 1er médecin du roi Christiern III, et mourut le 6 janvier 1557. On a de lui : *Prophylacticum consilium antipestilentiale ad cives Hafnienses,* dans la *Cista medica* de Thomas Bartholin; *de Potentiis animæ*, 1550, in-8°; *Calendaria*, etc.

CAPITEIN (Jacques-Élisa-Jean), littérateur, né en Afrique, sur la côte de Guinée, vers 1715, fut à l'âge de 7 ou 8 ans acheté par un négrier qui l'amena en Hollande, où il apprit promptement la langue du pays, puis le latin, les éléments des langues grecque, hébraïque et chaldéenne. Il passa ensuite à l'université de Leyde où il étudia la théologie et prit ses grades. Envoyé missionnaire en Guinée, vers 1742, il y reprit, suivant quelques relations, les mœurs et la croyance de ses compatriotes; mais d'autres révoquent ce fait en doute. L'époque de sa mort n'a pas été connue. On a de lui : une *Élégie* en vers latins sur la mort de Manget, son maître et son ami; deux dissertations *de Vocatione ethnicorum; De servitute libertati christianæ non contrariâ,* Leyde, 1742, in-4°, traduit en hollandais; *Sermons* (en holl.), Amsterdam, 1742 in-4°.

CAPITELLI (Bernardin), peintre et graveur, né à Sienne vers 1580, apprit les éléments de la peinture d'Alexandre Casolani, puis de Rutil. Manetti, composa quelques tableaux, renonça bientôt à la peinture pour se livrer exclusivement à la gravure. Il vivait en 1637, mais on ignore la date de sa mort. On a de lui des estampes à l'eau-forte, d'après le Corrége, Ventura Salimbeni, et autres maîtres. Dans le nombre on distingue *un Repos en Égypte*, d'après Manetti; la Vierge assise donne à boire à l'enfant Jésus.

CAPITO (Atéius), célèbre jurisconsulte romain, fut élevé au consulat par Auguste. Sous le règne de Tibère, Capito soutint dans le sénat l'accusation de lèse-majesté portée contre L. Ennius, et par cette lâcheté, dit Tacite, a flétri un caractère que sa conduite publique et particulière avait fait honorer. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu.

CAPITOLINUS (Titius-Quinctius), frère de Cincinnatus, fut 6 fois consul, une fois *interroi*, puis lieutenant du dictateur Mamercus dans la guerre contre les Fidénates, et mourut vers 425 avant J. C. Il fit adopter l'établissement des censeurs, et se fit constamment remarquer par sa modération et sa sagesse.

CAPITOLINUS (Julius), l'un des six écrivains de l'histoire des empereurs, connue sous le nom de *l'Histoire auguste,* vivait sous les règnes de Dioclétien à Constantin, 284 à 337. Il nous reste de lui les *Vies* d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Pertinax, de Cl.-Albinus, de Macrin, des deux Maximins, des trois Gordiens, et de Maxime et Balbin. Saumaise conjecture que Capitolinus commença d'écrire l'histoire par la *Vie* des deux Maximins, et que les précédentes sont de Spartien.

CAPITOLINUS (Cornélius) avait fait un ouvrage cité par Trebellius Pollio dans la *Vie des trente tyrans.*

CAPITON (Wolfgang-Fabrice) célèbre théologien, né en 1478, fils d'un magistrat de Haguenau, termina ses études à Bâle, où il reçut le doctorat dans les trois facultés de théologie, de médecine et de droit, obtint successivement la confiance des évêques de Spire, de Bâle et de l'archevêque de Mayence, n'en adopta pas moins des premiers les principes du luthéranisme, qu'il contribua beaucoup à introduire à Bâle, fut ensuite ministre à Strasbourg, puis employé dans toutes les affaires importantes de son parti, soit en Suisse, soit en Allemagne, montrant dans les diètes et dans les assemblées un esprit de douceur et de tolérance qui lui fit alors de nombreux ennemis, et le fit accuser de versatilité dans ses opinions. Il mourut en 1541 à Strasbourg, d'une maladie épidémique. Outre une édition du *Nouveau Testament* en latin, Strasbourg, 1526, on lui doit des *Commentaires* sur les prophéties d'Habacuc et d'Osée; un sur la Genèse sous ce titre : *Hexameron Dei opus explicatum,* ibid., 1539, in-8°; quelques écrits de *controverse,* et enfin une *Vie* d'OEcolampade, son ami le plus intime.

CAPIVACCIO ou **CAPO DI VACCA** (Jérôme), médecin, né à Padoue, d'une famille patricienne, y professa 37 ans la médecine avec une grande réputation qu'il était loin de mériter. Appelé pendant une épidémie à Venise en 1576, il y fut reçu comme un envoyé du ciel; mais l'effet de ses remèdes n'ayant point répondu à ses promesses, il fut renvoyé honteusement. Plus avide d'argent que de réputation, il se livra surtout au traitement des maladies vénériennes, qui lui rapporta des sommes considérables. Il mourut vers 1589. Ses *ouvrages* ont été recueillis par Beyer, Francfort, 1603, in-fol.

CAPMANY Y DE MONTPALAN (Antoine de), célèbre littérateur espagnol, né vers 1750 dans la Catalogne, d'une famille noble, consacra sa vie entière à l'étude, visita la France et l'Angleterre pour perfectionner ses connaissances, s'établit à Madrid, où il devait trouver plus de ressources pour les travaux qu'il méditait, fut associé bientôt aux différentes académies de cette capitale,

et mourut en 1815. Ses principaux ouvrages sont : *Filosofia de la elocuentia,* Madrid, 1777, in-8°, livre plein de vues neuves et qui mériterait d'être traduit en français. Il a été réimprimé en 1797, in-8° ; Londres, 1812, avec des augmentations ; Gironne, 1822 et 1826, in-8° ; *Memorias historicas sobre la marina, comercio y artes de Barcelona,* Madrid, 1779-1792, 4 vol. in-4° ; *Teatro historico-critico de la elocuentia espanol,* 1786-1794, 5 vol. in-8° ; *Antiguos tratados de paces y alianzas entre algunos reyes de Aragon y diferentes principes infidelesde Asia y Africa desde el siglo XIII, hasta el XV,* 1786, in-4°; *Codigo de las costumbres maritimas de Barcelona,* 1791, 2 vol. in-4° ; *Dictionnaire français et espagnol,* Madrid, 1805, in-4°, précédé d'une dissertation sur *l'Art de bien traduire du français en espagnol.*

CAPMARTIN DE CHAUPY (Bertrand), littérateur, né vers 1720 à Grenade près de Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il se mêla fort imprudemment aux querelles de son ordre avec le parlement. Craignant d'être poursuivi comme auteur de quelques écrits condamnés, il se rendit à Rome, où il demeura 20 ans, occupé de recherches archéologiques. De retour à Paris en 1776, rapportant de son exil une collection de médailles et de livres précieux, il continua quelque temps à préparer le grand ouvrage qu'il promettait sur l'ancienne Italie; mais il finit par l'abandonner pour reprendre la plume en faveur du clergé, dont l'existence était de plus en plus menacée. A l'époque de la révolution, il vint chercher un asile à Sens, où il passa sans être inquiété les moments les plus difficiles. Dès qu'il le put sans danger, il revint à Paris, et y mourut en 1798, dans un âge fort avancé. Les deux seuls ouvrages de Capmartin qui méritent l'attention des curieux sont : *Découverte de la maison de campagne d'Horace,* Rome, 1767-1769, 3 vol. in-8°, avec une carte. Les commentateurs modernes du poëte de Venuse ont beaucoup profité de ce travail. Le précis qu'en a donné M. Campenon a été traduit en allemand : *Philosophie des lettres qui aurait pu tout sauver ; Misosophie voltairienne qui n'a pu que tout perdre,* Paris, 1789-1790, 2 part. in-8°, vol. rare, parce que l'auteur dut en retirer le plus qu'il put les exemplaires en circulation.

CAPOBIANCO (Joseph), né à Monteleone, royaume de Naples, au 17e siècle, a publié : *Originis, sitûs, nobilitatis civitatis Mont. Leon. geographica historia,* 1659, in-4°.

CAPOBIANCO, né dans un village de la Calabre vers l'année 1785, fut affilié de bonne heure à la fameuse association des *carbonari,* qui s'étendait alors dans toutes les provinces du royaume de Naples, et y acquit une si grande influence que le gouvernement alarmé résolut d'employer tous les moyens pour s'en défaire. Le général Jannelli fut chargé de l'arrêter, et il réussit, par des promesses et par des invitations, à le faire venir à Cosenza, comme capitaine de la garde urbaine de son pays, sous prétexte d'assister à une fête offerte aux autorités de la province. Après avoir assisté au banquet donné par le général dans son hôtel, et au moment où il allait rejoindre les hommes qui l'avaient accompagné, Capobianco fut arrêté par des gendarmes et livré à une commission militaire qui le condamna à mort. Il fut décapité sur la place de Cosenza. Il était doué d'une étonnante facilité de remuer, par le talent de la parole, les passions populaires.

CAPOCCHI (Nicolas), cardinal, né à Florence vers la fin du 13e siècle, neveu du pape Honorius IV, fut admis dans le sacré collége par Clément VI, en 1350, fonda un collége à Pérouse, concourut à l'établissement de la congrégation du Mont-Oliveto, et de plusieurs autres associations pieuses, et mourut en 1368.

CAPOCCHI (Alexandre), dominicain de la famille du précédent, né à Florence en 1515, étudia les langues orientales, et particulièrement l'hébreu, qu'il parlait aussi purement qu'un rabbin, consacra sa vie à la prédication, et mourut en 1581. On lui doit la *Vie* en italien *de sœur Marie Bagnesi,* religieuse du tiers ordre de St.-Dominique, dont il était directeur, et qui mourut en odeur de sainteté.

CAPODILISTA (Jean-François), jurisconsulte, né à Padoue, y professa la jurisprudence au commencement du 15e siècle. Il fut un des députés envoyés par les Padouans en 1405 à Venise, pour régler les articles de leur soumission à la république. Chargé depuis par ses compatriotes de diverses missions à Rome, à Ferrare, à Bologne et à Milan, il fut l'un des ambassadeurs de Venise au concile de Bâle, y reçut de l'empereur Sigismond le titre de comte palatin, fut employé en 1440 par le pape Eugène IV, et revint prendre sa chaire à Padoue. On ignore l'année de sa mort. Il laissa deux fils. — Gabriel, l'aîné, docteur en droit et podestat de Bologne, auteur, entre autres ouvrages, de l'*Itinerario di terra santa e de monte Sinai* (Pérouse), sans date, in-4°, vol. très-rare. — Le second, Antoine, mort en 1489, est auteur de *Commentaires de droit.*

CAPO D'ISTRIAS (Jean, comte de), naquit à Corfou, en 1780, d'une famille roturière, mais riche. Son père était boucher. Jean se destina d'abord à la profession de médecin, et alla étudier à Venise. Il fut même quelque temps chirurgien dans les armées françaises ; mais les événements politiques changèrent bientôt ses projets. Lorsque la république des Sept-Iles se forma sous la protection russe, le père de Capo d'Istrias reçut de l'amiral Ouchakow, qui vendait tout, une place dans le sénat des Sept-Iles et le titre de comte. Jean revint alors à Corfou ; et, lorsque le traité de Tilsitt rendit les Sept-Iles à la France, il passa au service de la Russie. On lui donna d'abord un emploi secondaire dans les bureaux du comte de Romanzow, mais bientôt son avancement fut rapide. Après avoir été envoyé près de l'ambassadeur russe à Vienne, il fut chargé de la partie diplomatique à l'armée du Danube dont Tchitchagow avait le commandement, et il eut le bonheur de préparer le traité de Bukarest qui, en établissant la paix entre Alexandre et Mahmoud, rendait au premier la libre disposition de forces considérables. Lorsque ces forces vinrent se joindre à la grande armée russe, en 1813, Capo d'Istrias se rendit avec Tchitchagow au quartier d'Alexandre, et il se livra sous ses yeux aux fonctions diplomatiques. Ce fut l'origine de sa fortune. Le czar apprécia ses talents, aima sa manière de voir qui s'accordait parfaitement avec la sienne ; et dès lors le nom de Capo d'Istrias fut attaché aux divers traités d'alliance que la Russie contracta en Allemagne. A la fin de cette même année il fut un des commissaires envoyés

en Suisse, pour y annoncer que l'intention des alliés était de ne point déposer les armes avant d'avoir fait rendre tout ce que la France lui avait enlevé. Cette démarche eut un plein succès ; et le gouvernement suisse, s'il n'autorisa pas le passage, n'apporta du moins aucun obstacle à ce qu'il s'exécutât. Après le triomphe des alliés, Capo d'Istrias resta en Suisse jusqu'au 27 septembre 1814. Il fut ensuite appelé au congrès de Vienne. Il eut plus d'une fois en cette circonstance à lutter contre les prétentions de quelques cours allemandes, et surtout de l'Autriche. Le retour de Napoléon vint couper court aux arrangements diplomatiques ; mais cette interruption fut de peu de durée. Le 30 juin 1815, Capo d'Istrias se trouvait à la suite de l'empereur russe à Haguenau, lors de l'arrivée des plénipotentiaires français chargés de conclure un armistice avec les puissances alliées. Capo d'Istrias suivit Alexandre à Paris, et fut un des ministres chargés de la paix définitive avec la France. Il signa en conséquence le traité du 20 novembre 1815. A la fin de cette même année il revint en Russie, où il fut créé secrétaire d'État au département des affaires étrangères. Seul il partageait avec le comte d'Armfeldt le privilége de prendre vis-à-vis d'Alexandre, dans certaines circonstances, une initiative que ne se serait permise aucun ministre. En 1818, il assista aux conférences de Carlsbad, et il eut encore part à toutes les décisions du congrès d'Aix-la-Chapelle. L'état de la France et la propagande libérale excitaient alors l'inquiétude des souverains. Alexandre surtout se crut appelé à contenir cet esprit qui caractérise le 19e siècle. Il eut dans Capo d'Istrias un homme qui comprit parfaitement ses vues et qui les servit de tous ses talents. Cependant tout ce que la France demandait des monarques à Aix-la-Chapelle lui fut accordé. A la fin du congrès, Capo d'Istrias se rendit à Vienne, puis en Italie, et enfin à Paris où le soin de sa santé sembla d'abord l'occuper exclusivement, mais où les circonstances de son séjour produisirent une vive sensation. Il eut des conférences avec le président du conseil, et le ministre en faveur, Decazes. La censure et le changement de la loi des élections qui survinrent bientôt parurent n'être que le résultat des insinuations de l'envoyé russe. Une liaison plus marquée entre les cours de Paris et de Saint-Pétersbourg, suivit ce changement total du système politique de la France. L'Angleterre ne vit pas ce concert entre les deux cabinets sans quelques alarmes : aussi, de Paris Capo d'Istrias passa-t-il à Londres. Les explications qu'il donna calmèrent un peu la susceptibilité britannique, sans toutefois l'endormir complétement. Le cabinet de St.-James dirigé par Castlereagh n'était que trop porté à se faire illusion sur les dangers de la prépondérance russe, à cause des dangers plus grands encore qu'il voyait dans le propagandisme libéral. Bientôt pourtant l'Espagne, Naples et d'autres États cédèrent à ce propagandisme, et firent des révolutions dans un sens contraire à la sainte alliance, tandis qu'Ypsilanti levait l'étendard de l'indépendance en Moldavie, et que la Grèce s'apprêtait également à secouer le joug musulman. Il y a tout lieu de croire que ces deux derniers événements ne furent pas étrangers au cabinet de Saint-Pétersbourg ; et que le comte Capo d'Istrias, qui de Londres revint par Dantzig rejoindre Alexandre à Varsovie, y eut quelque part. Le confident du czar ne prit pas une part moins importante et moins impérieuse aux événements de l'Italie, et il rédigea un mémoire sur les modifications du gouvernement représentatif qui rendraient cette forme convenable aux États de la péninsule. L'année suivante (1822), des bruits de guerre entre la Russie et la Sublime Porte coururent ; et, lors du retour de Tatitchef, le baron de Strogonow et Capo d'Istrias furent spécialement consultés. Tous deux étaient supposés favorables aux Grecs. Mais le résultat des conférences fut que les Grecs n'eurent à espérer de l'autocrate russe d'autres secours, ostensibles du moins, que des souscriptions. Capo d'Istrias y contribua pour de fortes sommes. Il ne parut point au congrès de Vérone, et dirigea le département des affaires étrangères pendant l'absence du comte de Nesselrode. Il continua ensuite à siéger au conseil d'État, toujours investi de la confiance de son maître et consulté sur tous les objets de quelque importance. Il usa alors de beaucoup de rigueur contre les jésuites. Malgré le peu de sympathie que lui inspiraient les doctrines de liberté, il ne cessa pas de protéger la cause des Grecs, et il parut se souvenir que lui-même était Ionien. Il souffrait donc qu'on le comptât au nombre des principaux philhellènes, et il était en correspondance avec Eynard. Devenu empereur par la mort de son frère, Nicolas ne témoigna pas moins d'estime à Capo d'Istrias que son prédécesseur. A cette époque, le diplomate ionien qu'Alexandre avait fait comte et qu'il avait décoré lui-même, en 1817, de la croix de son ordre en brillants, était de plus grand'croix de St.-Vladimir, chevalier de Ste.-Anne, et enfin grand'croix de St.-Léopold d'Autriche, et de l'Aigle rouge de Prusse. Les républiques même avaient cru devoir lui faire leur offrande ; et le 27 mai 1816 le grand conseil de Lausanne l'avait déclaré citoyen du canton de Vaud. Un champ plus vaste, mais plus difficile, allait s'ouvrir devant lui. Enfin trois puissances européennes, la Russie, la France et l'Angleterre se réunirent pour la cause des Grecs ; et l'on ne peut douter que les efforts de Capo d'Istrias n'aient été pour beaucoup dans cette détermination. Mais, en déférant ainsi au vœu de l'Europe et jusqu'à un certain point à celui de la nation russe, qui voit dans les Grecs ses coreligionaires, l'intention des trois cabinets n'était ni de faire de la philanthropie, ni de donner des encouragements aux révolutions. Il fut même insinué de leur part aux hommes influents de la Grèce que l'Europe enfin pourrait intervenir en leur faveur, s'ils donnaient des garanties en adoptant un gouvernement stable. Les Grecs sous l'influence de la Russie choisirent Capo d'Istrias pour président. On invita aussitôt le noble comte à se rendre au poste d'honneur qui lui était confié ; et en attendant on installa un gouvernement provisoire composé de George Mavromikhalis, J. Marki, Milaïki et Janet Maxo. En même temps lord Cochrane fut nommé grand amiral et Church généralissime des forces de terre. Bientôt les puissances protectrices signèrent le célèbre traité du 6 juillet 1827, que suivit la bataille de Navarin ; et l'on apprit que le nouveau président, après avoir obtenu l'assentiment de l'empereur Nicolas, assentiment non douteux comme on peut le supposer, avait accepté le poste éminent que lui décernaient les Grecs. Cependant il ne mit pas à s'y rendre beaucoup de célérité. De St.-Pétersbourg il s'était rendu à Vienne, à Berlin et à Paris,

s'occupant sans doute de gagner la bienveillance des souverains, et surtout de les rassurer sur l'ambition moscovite. Enfin on le vit arriver à Naupli de Romanie sur un vaisseau anglais, le 18 janvier 1828. Il était temps. De nouvelles dissensions avaient éclaté; les deux partis de Grivas et de Fomorata s'étaient canonnés dans Naupli; Corinthe était aux Rouméliotes; Samos, Hydra et Spezzia formaient comme des républiques indépendantes. Enfin on parlait hautement de regarder les délais du comte comme une abdication, d'élire un autre président et de se brouiller ainsi avec les puissances, lorsque Capo d'Istrias parut. Quoique la réception fût pompeuse et brillante, le président se rendit à Égine où il reçut la démission des gouvernements provisoires. La question vitale alors, pour l'existence du nouveau gouvernement et pour la marche générale des affaires, était le plus ou moins de fidélité qu'on mettrait dans l'exécution de la constitution décrétée à Trézène l'année précédente. Le 31 janvier un décret annonça que la situation critique de la Grèce et la continuation des hostilités ne permettaient pas encore de mettre en vigueur dans son entier la constitution. Cette violation des lois fondamentales fit assez prévoir que le président s'appliquerait toujours à mettre plus ou moins artificieusement sa volonté à la place de celle de la majorité. L'histoire doit dire que jusqu'à un certain point cette détermination était juste et consciencieuse. La crise de la Grèce était de celles où la dictature seule peut sauver l'État, pourvu que cette dictature tombe aux mains d'un homme aussi ferme qu'habile. Ces deux avantages, le président les réunissait. Ses talents, nul ne les révoquait en doute; son amour du bien était sincère. L'homme qu'on a représenté comme le fauteur de l'aristocratie était au contraire un de ses ennemis les plus redoutables. S'il eût vécu, peut-être aurait-il été le Richelieu de cette petite terre de Grèce. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne peut qu'approuver et admirer sa fermeté, son désintéressement, ses hautes lumières et sa constance. Ses proclamations ne cessaient de rappeler aux Grecs l'union, la modération, gages nécessaires et au prix desquels seuls les souverains de l'Europe consentaient à envoyer des secours. L'économie la plus stricte régnait dans toutes les parties du service, en attendant les subsides promis et sur l'arrivée ponctuelle desquels il avait la prudence de ne pas compter. Des écoles d'enseignement mutuel semaient les germes de l'instruction sur l'antique terre des beaux-arts et des lettres. Une banque nationale fut créée; et le président contribua pour une forte somme aux premiers fonds. La marine et l'armée réorganisées, un décret ordonna la levée d'un homme sur cent pour l'armée régulière. La piraterie, qui avait flétri le nom grec dès l'ouverture de la guerre, fut sévèrement réprimée; et la destruction du repaire de Carabuse intimida au moins pour un temps les corsaires. Un agent français apporta 500,000 francs, en promettant sous peu des sommes considérables; et il fut assuré de la part de la Russie que l'empereur personnellement avait souscrit dans l'emprunt national pour 2 millions de francs. La guerre aussi se faisait avec assez d'avantages. Les corsaires grecs prenaient grand nombre de bâtiments chargés de farines et de munitions de guerre pour l'armée d'Ibrahim. Tripolitza depuis longtemps avait été évacué. Les ports de Coron, Modon, Navarin, les golfes de Patras et de Lépante étaient bloqués par les Grecs. Une flottille croisait devant Arta et le golfe Ambarcique pour seconder les mouvements de Church. Toutefois, de ce côté, le défaut d'ensemble nuisit. Enfin pourtant l'amiral Codrington parut, et l'armistice du 6 août, entre ce commandant britannique et Méhémet-Ali, stipula l'évacution de la Morée et la restitution des prisonniers. Un événement plus décisif encore vint combler l'espoir de ceux qui voulaient l'affranchissement de la Grèce. Une expédition française apportant des sommes importantes et donnant l'assurance d'un subside, parut devant Naupli. Alors toutes les garnisons égyptiennes qui restaient en Morée capitulèrent; et la péninsule entière fut libre du joug ottoman. Malheureusement l'intervention française se bornait à la péninsule. Cependant, grâce à la diversion des Russes alors en guerre avec la Porte, grâce aussi à l'activité du président pour les levées, l'instruction et l'organisation des troupes commençaient. D. Ypsilanti était maître de la Livadie, de la province de Talanti, de Salone; Ketso Tsavellas battait les Turcs à Lomotico; Tretzel occupait les défilés d'Agrypnos. Cet état de choses était à lui seul l'éloge le plus flatteur du président. L'année 1828, en finissant, voyait sur vingt points différents des écoles, des maisons d'orphelins et des hôpitaux. L'isthme de Corinthe était hérissé de redoutes. 20,000 familles étaient revenues de Zante et des îles voisines dans le Péloponèse. Les troupes françaises en commençant leur évacuation laissaient des chevaux, des munitions, un matériel de guerre. L'impôt était perçu régulièrement pour la première fois, et les charges diminuées rendaient pourtant un produit quadruple. L'année 1829 vit enfin un budget de dépenses et de recettes régulier. Le produit quadruple se montait à 25 millions de piastres turques. Six épitropies maritimes avaient été créées, et l'on comptait 13 départements. Le protocole du 16 novembre qui, en déclarant que les puissances prenaient la Morée et les Cyclades sous leur protection, avait en quelque sorte limité la Grèce libre à deux contrées, semblait être reconnu insuffisant et attendre une modification que le temps et la guerre amèneraient. Effectivement, au commencement de 1829, elles passèrent des mains des Turcs à celles des Grecs. Mais pendant que tout semblait annoncer l'aurore des beaux jours de la Grèce, des dissentiments se manifestaient parmi quelques ambitieux. L'opposition des trois membres de l'ancien gouvernement provisoire était devenue si menaçante que le président se crut obligé de les enfermer dans un fort. Beaucoup de leurs créatures étaient de même ou incarcérées ou consignées dans leurs maisons. Les nobles voyaient avec indignation les emplois civils, les grades militaires confiés à des étrangers, ou à des hommes de naissance inférieure qu'ils traitaient hautement d'incapables. Ils haïssaient surtout le frère du président, Augustin de Capo d'Istrias, commandant de l'armée de Lépante, et une émeute fut organisée contre lui parmi ses propres troupes. Un autre frère du président, Vério de Capo d'Istrias, dirigeait la police, et à l'aide d'un conseil dont il était le chef, découvrait sans cesse des complots et de noires intrigues. L'assemblée nationale, remise de jour en jour sous des prétextes divers, était invoquée par les ennemis du président que sa répugnance à la convoquer rendait suspect. Enfin, il fut décidé

d'en ordonner la convocation ; mais ses batteries avaient été si bien dressées que cette chambre fut presque entièrement à lui. Il ne lui fut pas aussi facile de rallier quelques philhellènes qui ne pouvaient supporter l'idée d'avoir tout sacrifié pour donner une nouvelle province à la Russie. Le général Church, les colonels Heydeck, Fabvier et d'autres personnages encore se retirèrent, ne pouvant plus marcher avec le président. En un sens leur départ fut pour lui une heureuse circonstance : c'étaient des obstacles. Mais combien il était fâcheux que de tels défenseurs fussent devenus des obstacles! Sur ces entrefaites arriva la ratification du protocole des conférences de Londres, qui modifiaient le protocole du 16 novembre, en substituant à la limite formée par l'isthme de Corinthe et les deux golfes adjacents une ligne du golfe de Volo à celui de l'Arta, et annexant Négrepont aux Cyclades. Mais elles condamnaient la Grèce à rester sous la souveraineté de la Porte ; et au fond, ajoutait le diplomate chargé de faire connaître ce changement, les puissances ne doutent pas que le président ne fasse incessamment rentrer les troupes grecques dans les limites du territoire placé sous leur garantie par l'acte du 16 novembre 1828. Le président répondit à cette étonnante communication avec autant de fermeté que de noblesse, et sans attendre l'avis du congrès. « Jamais, dit-il dans sa réponse à l'envoyé britannique, le protocole du 16 novembre ne m'a été signifié. Il n'est pas plus en mon pouvoir aujourd'hui qu'à la fin de l'année précédente, de transporter d'Athènes en Morée et dans les Cyclades les malheureuses populations des provinces situées au nord de l'isthme de Corinthe. Le gouvernement n'obtiendrait cette séparation ni par les voies de la persuasion, ni par celles de la force, etc. » Ces remontrances produisirent leur effet, et les diplomates de Londres cherchèrent un autre biais. Tandis qu'ils s'épuisaient sur ce difficile travail, le président recevait les félicitations du congrès, lui soumettait le budget de l'année qu'il obtenait sans peine, faisait l'abandon complet de son traitement de 162,000 francs, et engageait tous ses employés à bien comprendre que la Grèce ne pouvait encore donner que de faibles indemnités et non de véritables appointements. De nouvelles écoles, des récompenses pour les militaires et les marins, un ordre de chevalerie, un système monétaire furent votés. Un nouveau projet d'emprunt occupa aussi l'assemblée, et fut adopté, mais de toutes les mesures c'était peut-être le plus difficile à réaliser. D'énormes dépenses, des pertes effroyables à réparer après 8 ans d'une guerre d'extermination, une stagnation cruelle d'affaires commerciales dans une contrée sans capitaux, sans limites et sans souverain définitif, creusaient sans cesse l'abîme du déficit et de la misère publique, malgré d'incontestables améliorations dans le sort des peuples et dans les revenus du gouvernement. Le président sut obtenir de la France, qui avait manifesté l'intention de discontinuer son subside mensuel, tout le complément de 1829, avec l'espérance de nouveaux bienfaits lorsque ceux-ci auraient porté leurs fruits ; et 700,000 francs de M. Eynard allégèrent encore les embarras pécuniaires. Les puissances avaient promis leur garantie pour l'emprunt, mais cette garantie se faisait attendre, et cependant les besoins devenaient plus pressants. La conférence de Londres, toujours occupée des limites et du choix du monarque qu'elle donnerait à la Grèce (car il avait été décidé par les cabinets que définitivement la Grèce serait monarchique), avait imaginé de faire tomber la couronne sur la tête du prince Léopold de Saxe-Cobourg. En même temps la limite occidentale de la Grèce, dégagée cette fois de tout vasselage, eût été l'Aspropotamo (ancien Achéloüs). Le président se récria sur cet arrangement qui enlevait à la Grèce l'Acarnanie et l'Athamanie, et sur le silence que l'on gardait relativement au point le plus urgent, l'envoi de fonds. Il écrivit au prince pour lui donner quelques instructions sur la marche à suivre en Grèce, lui demandant s'il était décidé à changer de religion pour n'être pas antipathique à ses nouveaux sujets, et lui conseillant d'apporter au moins un million d'argent. Cette lettre détermina le prince à refuser le sceptre ; et certes ceux qui lui en ont fait un reproche n'ont pas voulu comprendre les faits. Au reste il est clair que Capo d'Istrias parlait ici en ministre russe autant qu'en président de la Grèce : il trouvait cruel que tant de sacrifices n'aboutissent en dernière analyse qu'à enlever à son gouvernement une région si pleinement à sa convenance. L'effet des lettres du président fut donc de forcer les plénipotentiaires de Londres à reprendre la double question qu'ils croyaient avoir terminée. Il eut à peine le temps d'en voir le dénoûment ; car les dispositions en faveur du prince Othon et d'une ligne du golfe de Volo à l'Arta, sans suzeraineté de la Porte, n'étaient encore que des confidences diplomatiques, lorsqu'une vendetta digne des temps de barbarie trancha les jours du président. Longtemps il avait contenu les partis à force d'adresse et d'argent ; mais l'argent manquait, l'adresse devenait inutile. Les soldats mal payés murmuraient ; et l'on se plaignait surtout que le congrès ne fût pas convoqué. L'opposition acquérait ainsi chaque jour de nouvelles forces, et des complots se tramaient dans l'ombre. Le président fut averti de se tenir sur ses gardes. Cependant il prit peu de précautions : le dimanche 9 octobre 1831, en se rendant à l'église de Naupli, il aperçut deux hommes vêtus de riches costumes albanais dont le velours disparaissait sous les dorures. C'étaient George et Constantin Mavromikhalis, l'un fils, l'autre frère de Petro Mavromikhalis, détenu depuis le mois de janvier dans la prison de la citadelle. Le premier lui tire un coup de pistolet dans la tête, le second lui plonge son yatagan dans le bas-ventre. Capo d'Istrias tomba mort sans pouvoir proférer une parole. Ses gardes tuèrent Constantin sur la place. George se réfugia dans la maison du résident français, qui refusa de le livrer à la fureur du peuple, mais qui le remit aux magistrats : ceux ci le condamnèrent à mort. On peut consulter sur Capo d'Istrias un grand nombre de lettres pour et contre lui insérées dans les journaux allemands, anglais et français à l'occasion de sa mort.

CAPON (Guillaume), né à Norwich le 6 octobre 1757, peintre et architecte, enrichit les théâtres de Drury-Lane et de Covent-Garden, de décors magnifiques et d'une fidélité poussée au plus haut degré. Capon était parvenu à force d'étude à pouvoir, sur des bases fragmentaires, reconstruire par la pensée, et bientôt par le pinceau, les monuments et les sites qui n'existent plus. Il ressuscitait les monuments anciens, à l'aide de quelques pierres,

comme Cuvier à l'aide d'os épars reconstruisait le squelette, décrivait les formes et constatait la vie des races détruites. Capon mourut à Londres, le 26 septembre 1828. Il s'occupait alors du plan d'une église d'ordre dorique avec un portique tétrastyle et une coupole.

CAPONE (Jules), jurisconsulte, né à Naples dans la 1re année du 17e siècle, y professa le droit civil à l'université depuis 1656. Informé que l'on destinait sa chaire à Gregorio Gallo, docteur de Salamanque, il donna sa démission en 1661 ; mais en 1667 il obtint au concours la 1re chaire de droit romain ; il mourut en 1673, laissant plusieurs ouvrages oubliés aujourd'hui, mais qui pendant longtemps ont joui d'une grande réputation. Sa bibliothèque était estimée à plus de 20,000 ducats, somme très-considérable pour le temps.

CAPONI (Augustin), Florentin, entra, l'an 1513, dans une conspiration avec Pierre-Paul Barcoli, Machiavel et plusieurs autres citoyens de Florence, pour enlever aux Médicis l'autorité que ceux-ci avaient recouvrée l'année précédente, avec l'appui d'une armée étrangère. La liste des conjurés s'étant échappée de la poche de l'un d'eux, le complot fut découvert, et Caponi ainsi que Barcoli eurent la tête tranchée; les autres, condamnés à une prison perpétuelle, reçurent ensuite leur grâce du pape Léon X.

CAPONSACCHI (Pierre), religieux franciscain, né en Toscane au 16e siècle, est auteur des ouvrages suivants, peu connus : *In Johannis apostoli Apocalypsin observatio,* Florence, 1572, in-4° ; *De justitiâ et juris auditione,* ibid., 1575, in-4°. Il avait publié dans sa jeunesse: *Discorso intorno alla canzone di Petrarca che incomincia ; Vergine bella che di sol vestita,* etc., Florence, 1567 et 1590, in-4o.

CAPORALI (César), célèbre poëte italien, né à Pérouse le 20 juin 1531, fut un des poëtes italiens qui se distinguèrent le plus dans la satire burlesque. Il écrivit avec un meilleur goût, et surtout avec plus de décence qu'on ne le fait communément dans ce genre. Il fut gouverneur d'Atri, et se retira auprès du marquis de la Cornia. Il mourut de la pierre, à Castiglione, près Pérouse en 1601. On a de lui : le *Voyage au Parnasse,* l'*Avis du Parnasse,* les *Obsèques,* les *Jardins,* et enfin la *Vie de Mécène,* etc. Ses *OEuvres* ont été recueillies sous le titre de *Rime.* L'édition la plus belle et la meilleure est celle de Pérouse, 1770, in-4°, que l'on doit à César Orlandi. On y a joint des notes de Ch. Caporali et la *Vie* de César par Vincent Cavallucchi. C'est faussement qu'on lui a attribué deux comédies, *lo Sciocco* et *la Ninetta,* Venise, 1604 et 1628. Ces pièces sont des imitations tronquées et défigurées de *la Cortigiana* et *la Talanta,* de l'Arétin.

CAPORELLA (Paul), théologien, professeur à Naples en 1530, évêque de Cortone en 1552, mourut en 1556. On a de lui quelques traités de théologie, entre autres : *De operibus misericordiæ et de purgatorio.*

CAPOSUCCHI. *Voyez* **CAPISUCCHI.**

CAPOUR (Vassag), prince de Sunik en Arménie, dans le 9e siècle, épousa la fille d'Achod, et rendit de grands services à ce monarque, qui venait tout récemment de rétablir le royaume d'Arménie, sous la protection d'Ahmed-Tchafr-Mascam, calife de Bagdad. Les chroniques arméniennes font l'éloge des qualités morales, guerrières et administratives du prince Capour.

CAPPEL (Guillaume), théologien du 15e siècle, fils d'un avocat général au parlement de Paris, était en 1491 recteur de l'université, lorsque le pape Innocent VIII imposa un décime sur ce corps. Cappel n'hésita point à interjeter appel comme d'abus, dans les quatre facultés, et défendit à tous les suppôts de l'université, sous peine d'en être exclus, de payer cette imposition. Il remplit ensuite une chaire de théologie avec une grande distinction, devint curé de Saint-Côme, et mourut doyen de la faculté de théologie. Il avait publié, pendant sa dispute contre Innocent VIII, un *Mémoire* in-fol. qu'on ne trouve plus.

CAPPEL (Jacques), neveu du précédent, avocat général au parlement de Paris, mourut vers le milieu du 16e siècle. Il a laissé : *Fragmenta ex variis auctoribus humanarum litterarum condidatis ediscenda,* Paris, 1517, in-4°; *In Parisiensium laudem oratio,* Paris, 1520, in-4°; un *Plaidoyer* prononcé en 1537, en présence du roi, tendant à faire déclarer sur l'empereur Charles-Quint, comme vassal rebelle, la confiscation de la Flandre, de l'Artois et du Charolais.

CAPPEL (Louis), dit *l'Ancien,* et surnommé *Moniambert,* né à Paris le 15 janvier 1534, fils du précédent, d'abord régent au collége du cardinal le Moine, fut ensuite appelé à Bordeaux pour y professer le grec, et de là se rendit à Genève, où il embrassa le calvinisme. Chargé par ses coreligionnaires de réclamer aux états d'Orléans le libre exercice de leur culte, il échoua dans cette démarche. Après avoir échappé au massacre de la St.-Barthélemi, Cappel alla solliciter les secours des protestants en Allemagne, devint en 1575 professeur de théologie à Leyde, et finit par exercer le ministère à Sedan, où il mourut le 6 janvier 1586.

CAPPEL (Guillaume), frère du précédent, littérateur, docteur et professeur de médecine, mort en 1584, a publié les *Mémoires de du Bellay,* traduit le *Prince* de Machiavel en français, et composé quelques ouvrages oubliés aujourd'hui.

CAPPEL (Ange), seigneur du Luat, frère des précédents, secrétaire du roi, a traduit de Sénèque : le *Traité de la clémence,* Paris, 1578, le 1er livre *des Bienfaits,* ib., 1580 ; et divers autres morceaux qu'il réunit sous ce titre : *Formulaire de la vie humaine,* ibid., 1582. On a encore de lui la traduction de la *Vie d'Agricola,* par Tacite, Paris, 1574, in-4° ; et un ouvrage intitulé : *Avis donné au roi sur l'abréviation des procès,* Paris, 1562, in-folio. La seconde édition, publiée en 1604, même format, est dédiée au roi Henri IV.

CAPPEL (Jacques), seigneur du Tilloy, petit-fils de Louis Cappel, dit *l'Ancien,* et fils de Jacques, conseiller au parlement de Rennes, né dans cette ville en mars 1570, y fut ministre, puis professeur d'hébreu et de théologie jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1624. Il a laissé les ouvrages suivants : *Epocharum illustrium thematismi,* etc., Sedan, 1601, in-4° ; *De ponderibus et nummis libri II,* Francfort, 1606, in-4° ; *De mensuris, libri III,* ibid., 1607, in-4° ; *Scena motuum in Galliâ nuper excitatorum, virgilianis et homericis versibus expressa,* 1616, in-8° ; *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono, contra Rosweidum,* Francfort, 1619 ; *Plagiarius vapulans* (contre le P. Cotton), Genève, 1620 ; *Des Notes sur l'Ancien-Testament,* et quelques autres écrits dont on peut voir la liste dans Nicéron.

CAPPEL (Louis), dit *le Jeune,* frère du précédent, et le plus célèbre de cette famille, né à Sedan le 15 octobre 1585, fit ses études à Oxford, devint ministre du culte réformé, professeur d'hébreu et de théologie à Saumur, et mourut dans cette même ville le 18 juin 1658. On a de lui plusieurs ouvrages de critique sacrée, remplis d'érudition et très-estimés des savants. Les principaux sont : *Arcanum punctuationis revelatum*, Leyde, 1624, in-4°. L'auteur cherche à prouver dans ce livre la nouveauté des points-voyelles du texte hébreu, opinion renouvelée du savant rabbin Élias Levita, qui fut vivement combattue par les théologiens de Genève, et notamment par les Bruxtorf père et fils ; *Critica sacra ;* cet ouvrage, qui fit encore plus de bruit que le précédent, est le plus savant que l'on ait sur les diverses leçons de l'*Ancien Testament.* Les protestants en arrêtèrent 10 ans l'impression, et aucun typographe de leur croyance ne voulut s'en charger. Un des fils de Cappel, Jacques-Louis, son successeur dans la chaire d'hébreu à Saumur, donna en 1689, Amsterdam, in-fol., une nouvelle édition des *Commentaires sur l'Ancien Testament, l'Arcanum punctuationis,* corrigé et augmenté, avec la défense de cet ouvrage. On doit encore à Louis Cappel un *Traité de l'état des âmes après la mort ; De veris et antiquis Hebrœorum litteris,* Amsterdam, 1645, in-folio ; *Histoire apostolique,* précédée d'un abrégé de l'*Histoire judaïque* de Josèphe, Genève, 1634, in-4° ; des *Thèses théologiques*, Saumur, 1635, in-4° ; et une *Chronologie sacrée*, Paris, 1655, in-4°. Son fils aîné, Jean Cappel, se fit catholique, entra dans la congrégation de l'Oratoire, obtint le privilége du roi pour l'ouvrage de son père, *Critica sacra,* et en dirigea l'édition qui parut en 1650, Paris, in-folio.

CAPPEL (Jacques-Louis), fils de Jacques, né à Saumur en 1639, et dont il est fait mention plus haut, fut, lors de la révocation de l'édit de Nantes, obligé de se réfugier en Angleterre, où il mourut en 1722. Ce fut le dernier de cette famille qui, pendant 200 ans, s'était illustrée dans la magistrature et dans les lettres.

CAPPEL (Isouard), qui ne paraît pas avoir appartenu à la famille des précédents, fut, au temps de la Ligue, l'un des *seize,* et signa la lettre que ce conseil envoya au roi d'Espagne, Philippe II, par le P. Matthieu, jésuite, et dans laquelle ce monarque était prié de donner à la France un roi « de son estoc et de sa main. » Isouard Cappel fut ensuite chassé de Paris.

CAPPEL (Jean-François-Louis), médecin allemand, né en 1759, mort en 1799, a publié un *Essai sur le rachitisme* (en allemand), Berlin, 1787, in-8°, et a traduit de l'anglais en allemand : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole,* par Haygarth, Berlin, 1786, in-8°.

CAPPEL (Guillaume-Frédéric), médecin, né à Aix-la-Chapelle en 1734, devint professeur de médecine à Helmstædt et conseiller aulique du duc de Brunswick. Il mourut en 1800. Ses écrits sont : *Programma de chirurgiœ usu in medicinœ,* Helmstædt, 1763, in-4° ; *Programma de hypocausto anatomico cum Furno*, ibid., 1770, in-4° ; *Medicinœ responsa*, Altenbourg, 1780, in-8° ; *Observationes anatomicœ, decas 1ª*, Helmstædt, 1783, in-4° ; *Dissertatio de spina bifida*, Helmstædt, 1793, in-4°.

CAPPEL (Louis-Christophe-Guillaume), professeur de médecine à Gœttingue, né en 1772, mort en 1804, est auteur de : *De pneumonia typhode, seu nervosa,* Gœttingue, 1798, in-8° ; *Programma disquisitionis de viribus corporis humani quœ medicatrices dicuntur,* ib., 1800, in-4° ; *Essais pour servir à juger le système de Brown* (en allemand), ibid., 1800, in-8°, etc.

CAPPELER (Maurice-Antoine), médecin, naturaliste, né à Lucerne en 1685, avait aussi des connaissances très-étendues dans les mathématiques, et fut employé comme ingénieur à l'armée impériale qui conquit Naples en 1707. De retour dans sa patrie, il abandonna bientôt la carrière des armes, pour se livrer entièrement aux sciences naturelles ; publia en 1723 le 1er chapitre d'un grand ouvrage sur la cristallographie qu'il n'a point terminé ; plus tard écrivit sur *l'étude des fossiles* une lettre que Klein fit imprimer en 1740, en tête de la *Sciagraphie lithologique* de Scheuchzer, s'occupa depuis exclusivement du mont Pilat, dont il publia l'*Histoire* en latin, Bâle, 1767, in-4°, figures, et mourut le 16 septembre 1769.

CAPPELLARI (Janvier-Antoine), jésuite, né à Naples le 10 avril 1655, forcé de quitter l'institut à raison de la faiblesse de sa santé, consacra ses loisirs à la culture des lettres, et composa plusieurs ouvrages parmi lesquels on cite deux traités : *De laudibus philosophiœ* et *De fortunœ progressu*, un poëme latin *sur les comètes de* 1664 *et* 1665, Venise, 1675. On conserve dans les archives de l'académie des Arcades de Rome, le manuscrit de son *Histoire de la réunion Arcadienne,* en latin. Il s'essaya aussi dans la langue italienne, et composa des *drames*, des *sonnets* et des *canzoni.* Cappellari étant à Palerme, fut faussement accusé du crime de lèse-majesté, et eut la tête tranchée le 29 mars 1702. L'iniquité de ce jugement fut prouvée par la suite.

CAPPELLARI (Michel), né en 1631 à Bellune, professa la théologie à l'université de Padoue, et mérita la bienveillance des souverains pontifes, qui la lui témoignèrent en le décorant de tous les insignes littéraires. Il eut également part aux faveurs de Louis XIV, de Léopold Ier et de la reine Christine de Suède, qui le choisit pour son secrétaire, et il composa à sa louange un poëme intitulé : Christina. On lui doit encore des *pastorales* et des *épigrammes* (en latin), 2 vol. in-12. Il mourut en 1717.

CAPPELLE (Jean-Pierre Van), né à Flessingue, en 1783, débuta par être lecteur en sciences mathématiques, agricoles et maritimes, à l'académie de Groningue. En 1804 il publia un mémoire sur les *Miroirs ardents d'Archimède,* qui lui mérita la médaille d'or décernée par la Société scientifique d'Harlem. Il fut nommé en 1815 à la chaire de littérature nationale à l'*Athénée illustre* d'Amsterdam, et après la mort d'Herman Bosscha, arrivée en 1819, il fut chargé des cours d'histoire nationale. Cappelle mourut à Amsterdam le 26 août 1829. Il avait été décoré de la croix du Lion Belgique. Nous avons de lui : *Recherches pour l'histoire des sciences et des lettres aux Pays-Bas,* Amsterdam, 1821, in-8° ; *Recherches sur l'histoire des Pays-Bas,* Harlem, 1827, in-8° ; *Philippe-Guillaume, prince d'Orange*, Harlem, 1828, et plusieurs *Mémoires.*

CAPPELLI (Marc-Antoine), cordelier, né dans le Padouan au 16e siècle, écrivit en faveur de Venise contre le pape Paul V les ouvrages intitulés : *Parere delle controversalis,* etc., 1606, et *De interdicto Pauli V,* etc., 1607, in-4o ; puis, s'étant rétracté, se montra zélé défenseur de l'autorité papale. Son mérite le fit parvenir aux premiers emplois de son ordre. Il mourut à Rome en 1625. Ses principaux ouvrages sont : *De summo pontificatu B. Petri,* 1621, in-4o; *De appellationibus Ecclesiæ africanæ,* etc., 1622, in-4o ; *De cœnâ Christi supremâ,* 1625, in-4o ; c'est une réfutation de l'ouvrage de Vecchietti, condamné par l'inquisition.

CAPPELLO (Marc), poëte italien, né le 22 mars 1706, à Brescia. L'amour le rendit poëte. A 30 ans, il embrassa l'état ecclésiastique, sa muse en devint plus vive et plus féconde. Après avoir eu occasion d'entendre réciter des improvisations à Bologne par Laure Bassi, il rentra dans sa patrie avec les avantages d'un improvisateur, et y fut recherché des meilleures sociétés. Il a laissé quatre poëmes burlesques ; le seul imprimé de son vivant avait pour titre : *La morte del Barbetta celebre ludimagistro Bresciano del secolo passato,* etc. ; les autres, imprimés après sa mort, étaient intitulés : *La Befana* (épouvantail) ; *La Frittata* (omelette) ; *I Gatti* (les chats). Cappello mourut le 21 juillet 1782.

CAPPER (Jacques), voyageur anglais, entra au service de la compagnie des Indes et parvint au grade de colonel, puis à l'emploi de contrôleur général de l'armée et de la comptabilité des fortifications de la côte de Coromandel. Envoyé en Angleterre en 1777, il fut expédié aux Indes en 1778, à l'époque de la guerre avec la France. S'étant embarqué à Livourne le 29 septembre, il débarqua le 29 octobre à Latakié sur la côte de Syrie : le 4 novembre il était à Alep ; il y conclut un arrangement avec un cheik arabe qui devait le conduire à Basra et se mit en route le 11 : il avait avec lui deux autres Anglais et trois domestiques ; l'escorte des Bédouins était de 81 hommes. On voyagea dans le désert à la droite de l'Euphrate : le 18 décembre on entra dans Basra. Capper en repartit le 31 ; le 8 février il surgit à Bombai. Revenu en Angleterre, il vécut dans la retraite, et mourut le 6 septembre 1825 à Ditchingham-Lodge, âgé de 82 ans. On a de lui en anglais : *Observations sur le trajet d'Angleterre aux Indes par l'Égypte, et aussi par Vienne et Constantinople à Alep, et de là à Bagdad, et directement à travers le grand désert à Basra, avec des remarques sur les pays voisins et une notice des différentes stations,* Londres, 1782, in-4o ; ibid., 1784 ; ib., 1785, in-8o, avec cartes et planches. Capper a inséré dans son volume un *Voyage de Constantinople à Vienne*, et un autre de *Constantinople à Alep*, par George Baldwin, agent de la compagnie des Indes au Caire. Cet opuscule contient des détails très-curieux, et dans leur temps absolument neufs, sur l'intérieur de l'Asie Mineure ; car Baldwin parcourut une route peu fréquentée.

CAPPERONNIER (Claude), savant littérateur, né à Mont-Didier le 1er mai 1671, vint à Paris en 1688, fit ses cours de philosophie et de théologie au *séminaire des Trente-Trois,* et fut, en 1694, envoyé à Abbeville pour diriger quelques ecclésiastiques dans l'étude du grec. L'année suivante, il professa les humanités et la philosophie à Montreuil-sur-Mer. Sa santé ne lui permit pas d'y rester ; il revint à Paris, y vécut du produit de quelques répétitions, alla recevoir, en 1698, les ordres à Amiens, et vint reprendre ses répétitions, qui avec le revenu très-modique d'une chapelle de l'église St.-André, faisaient toute sa fortune. Il enseigna le grec à Bossuet, en 1704, l'année même de la mort de ce prélat. En 1722, il remplaça Massieu dans la chaire de grec au collége de France, obtint en 1743 son neveu pour suppléant, et mourut le 24 juillet 1744. C'est sur ses manuscrits qu'ont été publiés les *Rhetores antiqui,* Strasbourg, 1756, in-4o. Son premier titre est l'édition de *Quintilien,* Paris, 1725, in-fol., avec des notes des anciens commentateurs et les siennes propres.

CAPPERONNIER (Jean), neveu du précédent, né à Mont-Didier le 9 mars 1716, fut appelé à Paris en 1732 par son oncle, qui le fit entrer l'année suivante à la bibliothèque du roi, et auquel il succéda 10 ans après dans la chaire de grec. Admis en 1749 à l'Academie des inscriptions, il remplaça l'abbé Sallier en 1761, comme bibliothécaire du roi, et mourut le 30 mai 1775. Outre quelques mémoires dans les recueils de l'Académie des inscriptions, on lui doit les éditions de *César,* d'*Eutrope,* de *Justin,* de *Plaute,* de *Quinte-Curce* et de *Virgile,* 1754, qui font partie de la Collection des Barbou. Il a surveillé l'impression de l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, 1761, in-fol., édition que l'on doit à Mellot et Sallier. C'est sur une copie qu'il avait faite du *Lexique de Timée* que Ruhnken publia la 1re édition de cet ouvrage, 1754, défigurée par des fautes que l'on ne peut attribuer qu'à la négligence du copiste. Il avait laissé des notes sur la traduction de Quintilien par Gédoyn, qui ont été insérées par Audry dans l'édition de Paris, 1803, 4 volumes in-12.

CAPPERONNIER (Jean-Augustin), neveu du précédent, né à Mont-Didier le 2 mars 1745, entra en 1765, à la bibliothèque royale à Paris, dont, à sa réorganisation en 1796, il fut, avec Van Praet, nommé conservateur des imprimés. Savant modeste, il s'est borné à donner de nouvelles éditions améliorées des classiques de la Collection de Barbou ; *Justin, Eutrope* et *Aurélien-Victor, Virgile, Horace, Catulle, Tibulle* et *Properce* furent réimprimés par ses soins. Il revit aussi la traduction des *Académiques* de Cicéron par Durand, et celle de Quintilien par Gédoyn, dont son oncle et son grand-oncle s'étaient déjà occupés. Il mourut le 16 novembre 1820.

CAPPONE (François-Antoine), prêtre, né dans le 17e siècle, à Consa, dans la principauté ultérieure, cultiva la littérature, fut membre de l'académie des *Otiosi* de Naples, et publia, sous le titre de *Clio,* un recueil de *poésies* lyriques, dont on connaît trois éditions, la plus récente est de 1675, in-12. On lui doit encore des *Paraphrases* en vers italiens des *Odes* d'Anacréon et des autres lyriques grecs, 1770, in-12. Cappone, à cette époque, était mort vicaire général du diocèse de Muro.

CAPPONI (Gino), Florentin, d'une famille de la haute bourgeoisie, qui dominait à Florence dans le 14e et le 15e siècle, commissaire près des armées de la république, et décemvir de la guerre en 1405 et 1406, contribua beaucoup à la conquête de Pise, dont il fut 1er gouverneur, et mourut en 1420, honoré des regrets

de ses concitoyens. Il avait écrit une *Relation* de l'insurrection des *ciompi* (cardeurs de laine), dirigée contre son parti en 1378. Cette relation et un *Fragment* historique du même auteur sur la conquête de Pise ont été recueillis par Muratori, dans les *Rerum italicarum Scriptores*, in-18.

CAPPONI (Neri), fils du précédent, comme son père un des principaux magistrats de Florence, fut commissaire au siége de Lucques, balança le crédit de Cosme de Médicis, avec lequel cependant il demeura toujours uni dans l'intérêt public, et mourut le 21 novembre 1457, âgé de 69 ans, et laissant des *Commentaires* sur son administration, insérés dans la collection de Muratori, *Rerum italicarum Scriptores*.

CAPPONI (Pierre), petit-fils du précédent, fut chargé par la république florentine de diverses ambassades en Italie et en France. Lors du passage de Charles VIII à Florence, il sut imposer au monarque français par sa fermeté, et obtint de lui des conditions plus douces pour le traité qui fut conclu entre le roi et la république. Il fut tué en 1496 d'un coup d'arquebuse au siége de Sciano, petit château dans les montagnes de Pise.

CAPPONI (Laurent), de la famille des précédents, établie à Lyon depuis le milieu du 15e siècle, se livra au commerce, acquit une très-grande fortune, et nourrit à ses frais 4,000 indigents pendant une famine qui désola sa nouvelle patrie en 1573. L'estime et la reconnaissance des Lyonnais le suivirent jusqu'au tombeau.

CAPPONI (Séraphin), dominicain, né à Bologne en 1536, mort le 2 février 1614, professa la théologie, et publia un grand nombre d'écrits, tous imprimés à Venise, dont on trouve la liste dans les *Scriptores ordinis prœdicatorum*.

CAPPONI (Jean-Baptiste), médecin, littérateur, antiquaire, né à Bologne dans les premières années du 17e siècle, fut admis à 16 ans à l'académie des *Gelati*, et reçut à 20 le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine. Il remplit successivement différentes chaires à l'université de sa ville natale, où il fit des cours publics sur les diverses branches de la médecine et de l'histoire naturelle avec un grand succès. Il avait étudié les langues orientales; il possédait à fond les langues anciennes et modernes. Orateur et poëte, il avait encore trouvé les loisirs de se livrer aux recherches archéologiques, et de former un cabinet très-remarquable de médailles et d'antiquités. En 1669, il fit hommage au cabinet du roi de France, nouvellement fondé, d'un *Othon* grand bronze, et joignit à cette pièce une dissertation *de Othone œreo commentarium*, in-8° de 20 pages, dans laquelle il cherche à en démontrer l'authenticité. Cet infatigable savant mourut vers 1676, laissant un nombre prodigieux d'écrits, dont on trouve la liste dans *Scrittores bolognesi* d'Orlandi et de Fantuzzi, mais qui sont d'ailleurs complétement oubliés.

CAPPONI (Grégoire-Alexandre), patrice romain, né à Rome en 1683, descendait de l'ancienne et illustre famille des Capponi de Florence, dont une branche s'établit à Rome sous le pontificat de Clément VIII. Amateur éclairé des lettres et des arts, il consacra sa fortune à recueillir des livres et des antiques, et parvint à former, avec un riche cabinet, l'une des bibliothèques les plus précieuses de l'Italie. Membre des Académies de la *Crusca* de Florence, des inscriptions de Paris, et de toutes les sociétés littéraires et artistiques de Rome, le marquis Capponi jouissait de la réputation d'un savant distingué, quoiqu'il n'eût rien écrit, et la méritait par l'étendue de ses connaissances en littérature et en archéologie. Nommé par le pape Clément XII fourrier-major du palais apostolique, et depuis custode ou conservateur des antiques, et président à vie du *musée Capitolin*, il fut chargé par le même pontife de surveiller la restauration de *l'arc de Constantin*. Il mourut d'apoplexie en septembre 1746, et légua par son testament sa collection d'antiques aux jésuites, et ses livres à la bibliothèque du Vatican. Le *Catalogo della libreria Capponi*, Rome, 1747, in-4°, rédigé par le P. Alexandre Berti, et annoté par Dominique Giorgi, est très-recherché des bibliophiles.

CAPPONI (Dominique-Joseph), dominicain italien, et docteur en théologie du 18e siècle, a publié, pour la première fois, le recueil des lettres latines de Jean-Antoine Flaminio d'Imola, Bologne, 1744, in-4°. L'éditeur y a joint des sommaires, des notes, la Vie de l'auteur, et le catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits.

CAPRA (Galeozzo-Flavio). *Voyez* **CAPLLLA.**

CAPRA (Marcel), médecin, originaire de Chypre, pratiqua son art à Palerme et à Messine à la fin du 16e siècle. On a de lui un *Traité* latin sur une maladie épidémique qui ravagea la Sicile en 1591 et 1592, Messine, 1593, in-4°, et quelques autres écrits oubliés aujourd'hui.

CAPRA (Balthazar), médecin, astronome ou plutôt astrologue milanais, mort le 8 mai 1626, a laissé entre autres ouvrages : *Tirocinia astronomica*, etc., Padoue, 1606, in-4°; *Considerazione astronomica sopra la nuova stella del anno* 1604, 1605, ibid., 1605, in-4°; *De usu et fabricâ circini cujusdam proportionis*, ib., 1607, in-4°. Dans cet écrit il cherche à enlever à Galilée l'honneur d'avoir inventé le compas de proportion. La réplique de Galilée est insérée dans ses œuvres, tome 1er, avec l'écrit de son détracteur.

CAPRA (Alexandre), architecte, né dans le 17e siècle à Crémone, est auteur d'un grand *Traité* de géométrie et d'architecture civile et militaire, Crémone, 1672-1683, 3 vol. in-4°, avec planches.

CAPRA (Dominique), de Crémone, contemporain du précédent et mathématicien, s'occupa de l'architecture hydraulique, et publia : *Il vero riparo, etc., per rimediare ogni corrozione e rovine di fiume*, etc., Bologne, 1685, in-4°.

CAPRAIS (St.), né à Agen dans le 3e siècle, eut la tête tranché en 287 par les ordres de Dacien, gouverneur de la Gaule Tarragonaise. Dulcice, évêque d'Agen, fit bâtir une église sous l'invocation de ce martyr. — Un autre saint, que plusieurs agiographes nomment Capraise, pour le distinguer du précédent, solitaire dans les Vosges, accompagna deux jeunes seigneurs, Honorat et Venance, dans divers pèlerinages qui se terminèrent à l'île de Lerins, où Honorat fonda un monastère de son nom. Capraise y entra comme simple religieux, et mourut le 1er juin 430.

CAPRANICA (Dominique), cardinal, un des hom-

mes les plus distingués du 15e siècle, naquit le 31 mai 1440, dans un château près de Palestrine. A 19 ans il reçut le laurier doctoral; et, peu de temps après, le pape Martin V, l'ami de sa famille, le fit son camérier, puis son secrétaire, et le créa cardinal en 1423; mais il ajourna sa promotion à deux années. Capranica fut chargé d'accompagner Léonard Dati, général des dominicains, au concile que la peste avait fait transférer de Pavie à Sienne, et il y défendit en plusieurs occasions les prérogatives de la cour de Rome, attaquées par les évêques. A son retour il fut fait évêque de Fermo, et l'année suivante le pape le déclara cardinal; mais il se réserva de lui remettre plus tard les insignes de cette dignité. Capranica obtint ensuite le gouvernement de Forli et d'Imola que le duc de Milan venait de restituer au saint-siége. Nommé depuis gouverneur de Pérouse, il sut par sa sagesse et sa fermeté se concilier l'estime de tous les habitants. A la mort de Martin V (1431), ses ennemis lui refusèrent l'entrée du conclave, sous prétexte qu'il n'était point reconnu cardinal, puisqu'il n'en avait pas les insignes. Il protesta contre cette violence, et dès qu'il connut l'élection d'Eugène IV il s'empressa de lui demander l'autorisation de revenir à Rome, pour y faire valoir ses droits. En attendant la réponse du pontife, il se rendit à Montefalcone. Il y reçut la nouvelle que son palais de Rome venait d'être pillé. Ne pouvant plus douter de l'intention de ses ennemis, il se retira d'abord au Montserrat; mais ne s'y croyant pas en sûreté, et sachant d'ailleurs que le pape refusait de reconnaître ses droits, il résolut de se rendre à Bâle pour y réclamer du concile la justice qu'il ne pouvait plus espérer du pontife. Pendant ce temps on instruisait son procès à Rome, et, sur le rapport de deux commissaires, il fut déclaré coupable, et dépouillé de toutes ses dignités, même de l'évêché de Fermo. Les Pères du concile, au contraire, après un mûr examen, le reconnurent cardinal légitimement élu, et lui donnèrent de nombreux témoignages d'estime, en le chargeant de missions importantes. A cette nouvelle le pape, indisposé par les ennemis de Capranica, fit saisir ses revenus; mais il ne tarda pas à lui rendre plus de justice. Eugène l'invita lui-même à venir à Florence, où il l'accueillit de la manière la plus gracieuse. Capranica se proposait de rester étranger aux affaires, et de consacrer ses loisirs à la culture des lettres; mais il ne put résister aux instances du pontife qui le pressait de l'accompagner à Florence où il venait de transférer le concile chargé de travailler à la réunion des Églises grecque et latine. En 1443, il fut nommé légat de la Marche d'Ancône dont François Sforza s'était emparé. Après avoir obtenu quelques avantages, les troupes papales furent mises en déroute dans une bataille donnée contre l'avis de Capranica. Blessé lui-même dans le combat, il fut obligé de se déguiser pour échapper à l'ennemi. Mais Sforza s'empressa de le rassurer, et, sur sa demande, relâcha ses prisonniers. Chargé 2 ans après (1445) du gouvernement de Pérouse et du duché de Spolette, Capranica purgea ces provinces des bandes d'aventuriers qui les infestaient depuis longtemps, et leur rendit le calme dont elles étaient privées. Renvoyé dans la Marche, il y remit en vigueur les sages règlements de Jean XXII, et parvint à détruire dans cette belle province tous les germes de division. A la nouvelle de la prise de Constantinople, étant chargé de réunir les princes d'Italie dans une ligue contre les Turcs, il se rendit à Naples, près du roi d'Aragon; il vint ensuite à Gênes, apaisa les troubles excités par les factions des Campofregosi et des Fieschi, et de retour à Naples il y signa le fameux traité qui rétablit enfin la paix dans l'Italie. Ses talents pouvaient longtemps encore être utiles au saint-siége, lorsqu'il mourut d'une dyssenterie, le 1er septembre 1458. Il fut inhumé dans l'église de la Minerve où son frère, le cardinal Angelo, lui fit élever un monument. On a de Capranica : *Acta concilii Basiliensis, pars; Documenta, seu præcepta vivendi; Manipulus officii episcopalis, seu constitutiones synodi Firmiani; De arte moriendi*, etc. Ce dernier ouvrage a été traduit en italien, Florence, 1477, in-4°; Venise, 1478, même format. On en cite des traductions en anglais et en hollandais. La *Vie* de Capranica par Baptiste, fils du célèbre Pogge, a été publiée sur le manuscrit par Baluze dans ses *Miscellanea*, III, 263, et reproduite à la tête des *Constitutiones collegii Capranicensis*, Rome, 1705, in-4°; elle est très-intéressante.

CAPRARA (Alexandre), jésuite, né à Bologne en 1559, d'une famille noble, s'éleva aux premiers emplois de son ordre, et mourut en 1625, laissant : *Tractatus de benedictione episcopali*, Bologne, 1579, et l'*Éloge* de Charles Sigonius (en latin), imprimé en tête des œuvres de ce savant.

CAPRARA (Albert, comte de), général des armées impériales, né à Bologne en 1631, était neveu du célèbre Piccolomini. Entré jeune au service, il se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, assista au congrès de Nimègue, fut deux fois ambassadeur extraordinaire d'Autriche à Constantinople, et mourut en 1701. Il avait fait 44 campagnes, et dans presque toutes avait été heureux, si ce n'est contre Turenne. L'activité de sa vie militaire et politique ne l'empêcha point de se livrer à la culture des lettres; il a laissé des traductions italiennes des traités de Senèque *De la clémence*, Lyon, 1664, in-4°; *De la brièveté de la vie*, Bologne, 1664, in-12; *De la colère*, ib., 1666, in-12; *De l'usage des passions*, du père Sénault, Bologne, 1662, in-8°; *Il Desinganno*, etc., traduit de l'espagnol, Venise, 1681, et quelques *Opuscules* cités dans la *Bibliothèque volante* de Cinelli.

CAPRARA (Énée), frère du précédent, et général comme lui, se distingua dans les guerres de Hongrie. C'est par erreur que le savant Adelung lui attribue l'ambassade à Constantinople.

CAPRARA (Jean-Baptiste), cardinal-prêtre, du titre de St. Onuphre, archevêque de Milan, légat *à latere* du saint-siége, comte et sénateur du royaume d'Italie, grand dignitaire de l'ordre de la Couronne de fer, naquit à Bologne le 29 mai 1733, de François, comte de Montecuculli, et de Marie-Victoire, dernier rejeton de la maison Caprara. Il prit dans le monde le nom de sa famille maternelle, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique, et se livra particulièrement à l'étude du droit politique. Benoît XIV ne tarda pas à distinguer son mérite, et le nomma vice-légat à Ravenne avant qu'il eût atteint l'âge de 25 ans. En 1767, Clément XIII l'envoya, en qualité de nonce, à Cologne; il y mérita, par son urbanité, l'estime de l'impératrice Marie-Thérèse, qui demanda pour

lui la nonciature de Lucerne. Elle lui fut conférée par Pie VI, en 1775. Dans ce poste difficile, il éteignit les dissensions, et se fit généralement estimer. Nommé, en 1785, à la nonciature de Vienne, il fut honorablement accueilli par Joseph II, et par son ministre, le prince de Kaunitz. Il reçut le chapeau de cardinal le 18 juin 1792, et fut rappelé à Rome en 1793. Il fut nommé, en 1800, évêque d'Iési. Son diocèse était en proie à la plus affreuse disette; il part de Rome le 7 janvier, par un froid rigoureux, parcourt les villes et les campagnes, fait vider ses greniers, se dépouille de tout son argent, emprunte des sommes considérables pour acheter des grains et des farines, qu'il fait distribuer à tous les indigents. C'est au milieu de ces travaux vraiment apostoliques que, par un bref du 4 septembre 1801, il fut nommé légat *à latere* près le gouvernement français. Sa mission avait pour objet le rétablissement du culte. Le cardinal entra dans les vues de Napoléon, et le concordat rendit la paix à l'Église et à la France. Le 18 avril, jour de Pâques 1802, les consuls, le sénat, les ministres, et toutes les autorités civiles et militaires, se réunirent dans l'église Notre-Dame. Le cardinal Caprara célébra la messe, entonna le *Te Deum*, et le culte fut rétabli. Le 28 mai 1805, il sacra Napoléon roi d'Italie, dans la cathédrale de Milan. Dans les relations qu'il eut, pendant près de 9 années, avec le gouvernement français, il sembla devoir plutôt à son noble caractère qu'à ses dignités, l'estime et la considération dont il jouissait. Devenu aveugle et infirme, il mourut le 21 juin 1810. Un décret impérial ordonna qu'il serait inhumé dans l'église de Ste-Geneviève, et ses funérailles eurent lieu le 23 juillet, avec la plus grande solennité. L'oraison funèbre fut prononcée par M. de Rozan. Le cardinal Caprara légua tous ses biens à l'hôpital de Milan.

CAPRARA (le comte) naquit à Bologne, et embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution, dont la présence des républicains français fut le signal en Italie. Nommé commissaire général du directoire cisalpin, il fut fait prisonnier par les Austro-Russes, conduit en Allemagne et échangé un an après. Il assista, comme député, aux comices de Lyon en 1802, devint membre de la *consulta* d'État de la république lombarde, et accepta le titre de grand écuyer, que Napoléon lui conféra avec tous ses ordres, après la fondation du royaume d'Italie. Le comte Caprara est mort en 1817.

CAPRÉ (François), président de la cour des comptes du duché de Savoie, mort en 1705, est auteur des ouvrages suivants : *Traité historique de la chambre des comptes de Savoie justifié par titres*, Lyon, 1662, in-4° ; *Catalogue des chevaliers de l'ordre de l'Annonciade de Savoie depuis son institution, en* 1362, *jusqu'au règne de Charles-Emmanuel*, Turin, 1754, in-fol. avec 542 gravures en bois.

CAPRÉOLUS (Élie CAVRIOLO, plus connu sous le nom de), jurisconsulte, né à Brescia, dans le 15e siècle, mort en 1519, a publié l'histoire de cette ville sous le titre suivant : *Chronica de rebus Brixianorum ad senat. populumque Brixianum opus.* On connaît encore de Capréolus un traité *De confirmatione christianæ fidei*, imprimé avec différents opuscules du Mantuan, Brescia, 1499, in-4° ; *Defensio statuti Brixiensium ; De ambitione et sumptibus funerum minuendis.*

CAPRIATA (Pierre-Jean), historien, né à Gênes, est auteur d'une *Histoire d'Italie*, de 1613 à 1644, Gênes, 1649, in-4°, traduit en anglais par Henri, comte de Monmouth, Londres, 1663. Une suite qui finit à l'année 1660, fut publiée après sa mort par J. B. Capriata, son fils, Gênes, 1663, in-4°.

CAPRIOLI (Jean), dominicain, professeur de théologie à Paris, vers le milieu du 15e siècle, a laissé des *Commentaires sur le maître des sentences*, 1588, in-folio ; et une *Défense de saint Thomas.*

CAPRIOLI (Élie), jurisconsulte, mort à Brescia sa patrie en 1519, est auteur d'une *Chronique de Brescia* (en latin), jusqu'à l'an 1500, in-fol., rare ; les 12 premiers livres de cet ouvrage ont été traduits en italien par Patricio Spina, Brescia, 1585. On connaît encore de lui un traité *De confirmatione christianæ fidei*, imprimé avec divers *Opuscules*, Brescia, 1499, in-4° ; *Defensio statuti Brixiensium ; De ambitione et sumptibus funerum minuendis.*

CAPTAL DE BUCH. *Voyez* **GRAILLY.**

CAPUA (Barthélemi da), célèbre jurisconsulte, né en 1248, à Naples ; reçu docteur en 1278, il fut en 1283 choisi par Charles, prince de Salerne, pour l'accompagner avec le titre de capitaine d'armes, dans son expédition contre la flotte de Pierre, roi d'Aragon, et montra beaucoup de valeur dans cette affaire où Charles fut fait prisonnier. Ce prince, étant monté sur le trône en 1289, confirma Barthélemi dans sa charge de capitaine d'armes, et dans la possession des fiefs qu'il avait hérités de son père. Plus tard il le désigna l'un des commissaires chargés de rédiger les coutumes du royaume. Le zèle avec lequel il soutint les droits de Robert au trône de Sicile, lui mérita la bienveillance de ce prince, qui le confirma dans la dignité de protonotaire du royaume, et le créa comte d'Altavilla, titre auquel étaient réunis d'immenses domaines. Barthélemi fit un noble usage de la fortune, consacrant une partie de ses revenus à des constructions publiques, et mourut à Naples en 1328, à 80 ans. Outre quelques *décisions* de droit, on lui doit : *Glossa aurea super constitutionib. regni Siciliæ*, Lyon, 1533, in-4°, ouvrage réimprimé plusieurs fois, et qui peut être utilement consulté.

CAPUA (Annibal da), de la famille du précédent, né dans le 16e siècle, archevêque de Naples et nonce en Pologne sous le pontificat de Sixte V, a laissé quelques *Discours* en latin publiés pendant sa nonciature.

CAPUA ou **CAPUANUS** (Léonard da), médecin, né dans le royaume de Naples en 1617, étudia la théologie chez les jésuites, se livra ensuite à la jurisprudence, qu'il abandonna pour la médecine, fut nommé professeur à l'université de Naples, où il remplit avec éclat les principales chaires, devint un des propagateurs de la philosophie cartésienne en Italie, fut un des fondateurs de l'académie *degli Investiganti*, et membre de celle *degli Arcadi* à Rome, mérita l'estime de la reine Christine de Suède, et mourut le 17 janvier 1695. Il a laissé les ouvrages suivants : *Parere divisato in VIII ragionamenti*, etc., Naples, 1681, in-4°, dans lequel il traite de l'origine, des progrès et de l'incertitude de la médecine ; des *Ragionamenti intorno all' incertezza de' medicamenti*, ibid., 1689, in-4° ; *Lezioni intorno alla natura della mofete*,

ibid., 1683, in-4°. Ces trois ouvrages ont été réimprimés à Naples (sous la rubrique de Cologne, 1714, 3 vol. in-8°. La *Vie* de ce médecin a été écrite par Nic. Amento, et son *Éloge* par Hyac. Gimma et Nic. Crescenzio.

CAPUION (Issante ou Issé de), dame française que quelques biographes nomment Aprion et Apion, paraît avoir vécu vers le milieu du 13e siècle. Elle composa plusieurs poésies dont il ne reste que deux *Sirventes :* l'un adressé à son amie Almène de Castelnau ; l'autre est une satire des femmes qui préfèrent l'amour d'un grand seigneur à celui d'un simple particulier.

CAPYS, capitaine troyen, suivit Énée en Italie, et fut, selon Virgile, le fondateur de la ville de Capoue. — Capys, prince troyen, fut père d'Anchise. — Capys, 7e roi d'Albe en Italie, vivait dans le 10e siècle avant J. C.

CARA (Pierre), né à Saint-Germain, diocèse de Verceil, devint, en 1473, conseiller du duc de Savoie et son avocat fiscal, puis entra au conseil résidant près du prince. Il fut envoyé en ambassade à Venise en 1475, ensuite près de Sixte IV et d'Alexandre VI, et plusieurs fois vers le duc de Milan avec qui il renouvela, en 1490, l'alliance au nom de son souverain. Il fut encore député au roi Charles VIII, lors de son passage à Turin en 1494 ; et en 1496, à Maximilien, roi des Romains. Il mourut en 1502. Il a laissé des discours latins, qui furent publiés par un de ses compatriotes, sous ce titre : *Petri Caræ, jurisconsulti clarissimi et in Pedemonte senatoris et illustrissimi ducis Sabaudiæ consiliarii, Orationes et Epistolæ*, 1497, in-4°.

CARA-MÉHÉMET, pacha, se signala aux siéges de Candie, de Kaminieck en Pologne, de Vienne, et dans un combat livré près de Choczin. Gouverneur de Bude en Hongrie, il y fit une vigoureuse résistance contre l'armée impériale en 1684, et fut tué d'un coup de canon pendant le siége.

CARA-MUSTAPHA, grand vizir de Mahomet IV, était fils de Ouredj-Bey, capitaine des spahis, qui périt lors de la prise de Bagdad. Il naquit à Merzyfour, ville de la Turquie asiatique, en 1044 de l'hégire (1634). Le fameux Kioprouly-Mohammed, ami intime de son père, se chargea de la fortune de Mustapha, et le fit élever avec son fils Ahmed. Lorsque Kioprouly - Mohammed fut devenu grand vizir, il lui donna la place de telhysdjy (porteur des rapports du vizir au Grand Seigneur), et, peu de temps après, il l'envoya à Constantinople avec la nouvelle de la prise de Yanik ; le sultan le gratifia de la place de grand écuyer. En 1070, il devint pacha de Silistria ; amiral en 1072, et caïmacam en 1073. Enfin, en 1077, il succéda à Kioprouly-Ahmed-Pacha, dans la place de grand vizir. Ce fut lui qui détermina Mahomet IV à faire la guerre à Léopold Ier. Il marcha à la tête des troupes ottomanes, prit plusieurs forteresses sur les Impériaux, et donna des secours à Tékéli et aux mécontents de la Hongrie ; mais, sans égard pour les représentations des pachas composant son conseil, et qui s'étaient formellement opposés à l'attaque de Vienne, avant que l'on fût maître des autres places, qui, par cette entreprise, allaient rester sur les derrières de l'armée, il laissa une petite partie de ses troupes pour faire le siége de ces places, et se dirigea sur Vienne. Il arriva à la vue de cette ville le mardi 18 de redjeb de l'an 1094 de l'hégire (14 juillet 1683), et l'assiégea pendant 60 jours. Enfin, le dimanche 20 ramazan (12 septembre) de la même année, l'armée impériale, réunie à celle des Polonais et d'autres princes chrétiens de l'Allemagne, sous les ordres de Sobieski, arriva sur une éminence à 12 lieues de la ville. Elle fondit à l'improviste sur l'armée de Cara-Mustapha, qui fut totalement battue et forcée de prendre la fuite, abandonnant tous ses bagages à l'ennemi. Cara-Mustapha distribua l'argent qui lui restait aux soldats, et se retira avec les débris de son armée à Bude, et de là à Bagdad, où il eut la tête tranchée par ordre de son maître le 6 muharrem l'an 1095 (26 décembre 1683). Les historiens orientaux, tout en plaignant son sort, rendent justice à son dévouement aux intérêts de son pays, et vantent sa politique. Il fit construire des mosquées et des fontaines dans les villes de Constantinople, d'Andrinople et de Djeddah, et dans le faubourg de Galata.

CARA-YAZYDJY-ABDOULHALYM, chef de rebelles, contemporain de Mahomet III, parut, pour la première fois, à la tête de quelques hordes, aux environs de Roha, en l'an 1600. Il donna asile à Hocéin-Pacha, proscrit par la Porte, et s'enferma avec lui dans la citadelle de Roha ; mais, ne pouvant pas résister longtemps aux forces de Mohammed-Pacha, il livra la forteresse, sous la condition que Hucéin serait rendu au pacha, et que, quant à lui, il serait investi du gouvernement d'Amassie. Cara-Yazydjy, persistant dans sa rebellion, mais battu et réduit à prendre la fuite vers les frontières de Sywas, s'enfonça dans des montagnes inaccessibles. Au printemps de la même année, Mohammed-Pacha reçut, pour la seconde fois, ordre de marcher contre les djelalys (c'est ainsi que s'appelaient Cara-Yazydjy et ses partisans) ; mais, d'après le témoignage de Mahmoud, pacha de Sywas, qui s'était rendu caution pour lui, le gouvernement lui pardonna, et lui accorda le sandjacat de Tchourm. Quelque temps après, il fut envoyé, conjointement avec le même Mahmoud-Pacha, contre les brigands qui s'étaient réfugiés dans la province d'Itch-Yl. L'année suivante, Cara-Yazydjy se révolta de nouveau, et deux pachas reçurent ordre de marcher contre lui. Celui-ci attendit l'armée ottomane dans la plaine de Césarée avec une armée de 20,000 hommes. Hadjy-Ibrahim-Pacha, qui reçut l'ordre le premier, ayant eu l'imprudence de l'attaquer seul, fut battu, et les djelalys poursuivirent les Ottomans et en tuèrent à peu près 16,000. Le pacha s'enferma dans la citadelle de Caïsaryé. On rapporte la défaite d'Ibrahim-Pacha en 1009 de l'hégire (1601). Hassan-Pacha, commandant les troupes de Diarbekr, et qui devait réunir ses efforts à ceux d'Ibrahim pour exterminer Cara-Yazydjy, marcha sans différer contre le rebelle le 12 safer de l'an 1010 de l'hégire, le rencontra à Lypedlan, et, après un combat opiniâtre, le mit en déroute, et tua à peu près les deux tiers de son armée, composée de 30,000 hommes. Cara-Yazydjy ramassa les débris de son armée, et se retira dans la province de Djanyk. Il y mourut en ramazan 1010 (1602). Chah-Verdy, son kyahya (intendant), raconte qu'après sa mort, on mit en pièces son cadavre, et qu'on l'enterra par morceaux dans des endroits différents, afin que les Ottomans ne le brûlassent pas. — Après sa mort, Dely-Hassan, son frère, lui succéda, et fut unanimement re-

connu par tous les chefs des djelalys. Il marcha sur les traces de son frère, et eut longtemps à se battre contre les efforts des pachas que le gouvernement ottoman envoyait pour le réduire. Enfin, voyant qu'on ne pouvait en venir à bout par la force, la Porte chercha à le gagner par la douceur, et lui donna le gouvernement de Bosnie; mais, sur les plaintes réitérées des habitants, il fut envoyé au gouvernement de Témeswar. Ce fut là, en 1014 (1605), qu'un jour, étant à la chasse, il se trouva assailli par des gens qui l'attendaient dans une embuscade; toute sa suite fut passée au fil de l'épée, et lui-même se réfugia à Belgrade. Le gouverneur de cette place, Geizy-Hassan-Pacha, le fit enfermer, et écrivit à la Porte ottomane pour demander ce qu'il en devait faire. Il reçut, pour toute réponse, l'arrêt de mort de Dely-Hassan et de son frère : cet ordre fut aussitôt exécuté.

CARA-YOUSOUF, premier prince de la dynastie des turcomans, dite du *Mouton noir,* parce qu'ils portaient la figure de cet animal sur leurs enseignes, était fils de Cara-Mohammed, chef d'une des hordes de ce peuple. Ce dernier résista longtemps aux troupes de Tamerlan, et mourut, laissant son fils en possession de ses grades militaires. Cara-Yousouf entra au service d'Aveïs II, et, comme il était plus habile guerrier et meilleur politique que ne l'est ordinairement un barbare, il parvint en très-peu de temps à se rendre puissant dans le Diarbekr et l'Arménie, et poussa ses conquêtes jusqu'à Tauris. L'arrivée de Tamerlan vint y mettre un terme, et le forcer à prendre la fuite. Il alla chercher un asile en Égypte, où il trouva Aveïs, fugitif comme lui, et avec qui il s'était précédemment brouillé. Le malheur les réconcilia, et ils se jurèrent une étroite amitié. En 807 de l'hég. (1404 de J. C.), la mort de Tamerlan les tira de la prison où le sultan Faradj les avait jetés pour complaire au conquérant tatar, et ils reprirent la route de leurs États; mais le serment qu'ils s'étaient juré fut bientôt oublié, et ils ne songèrent plus qu'à satisfaire leur ambition. Cara-Yousouf, plus habile, sut profiter des débauches de son ennemi et des querelles des enfants de Tamerlan pour se former un royaume. Il s'empara de l'Irac, d'une partie de la Mésopotamie et de la Géorgie, prit Tauris, vainquit et fit prisonnier Ahmed, et entra triomphant dans Bagdad. Il menaçait déjà la Syrie et l'Asie Mineure, lorsque l'arrivée de Chahroch le força à songer à sa propre défense. Fort de ses succès, et maître d'une armée aguerrie, il ne redouta pas un si puissant ennemi; mais au moment où une bataille allait décider du sort de deux empires, il tomba malade, et mourut dans son camp près de Tauris, en 823 de l'hég. (1420 de J. C.). On jugera facilement du trouble que jeta sa mort parmi des troupes indisciplinées, et que le seul appât du butin attachait à leur chef : elles se débandèrent; les tentes de Cara-Yousouf furent pillées; son corps resta quelque temps sans sépulture, et quelques soldats lui coupèrent les oreilles pour en avoir les pendants. Ce prince avait régné 19 ans. Il eut trois successeurs : Iskender, qui débuta sur le trône par le meurtre d'un de ses frères, fut vaincu trois fois par Chahroch, et périt assassiné par son fils, digne châtiment du fratricide dont il s'était souillé. Djehan-Chah, son frère, qui, soutenu par Chahroch, l'avait vaincu, lui succéda, et devint très-puissant; mais il fut vaincu et tué par le célèbre Usun-Cassan, en 842 de l'hég. (1496 de J. C.). Aly, son fils, eut le même sort, et en lui finit la dynastie du Mouton noir, à laquelle succéda celle du Mouton blanc.

CARABANTÈS (Joseph), missionnaire espagnol de l'ordre de Saint-François, né en 1628, prêcha d'abord en Galice, parcourut ensuite une partie de l'Amérique, se rendit célèbre par son zèle infatigable, et mourut en 1694. On a de lui des *Instructions* pour ceux qui se destinent aux missions dans les Indes, et un vocabulaire indien : ces deux ouvrages sont écrits en latin; *Practica de misiones,* Madrid, 1678, in-4°; *Practicas dominicales,* Madrid, 1686 et 1687, 2 vol. in-4°. Diégo-Gonzalès de Quiroga a écrit la *Vie* de ce missionnaire, Madrid, 1705, in-4°.

CARACALLA, empereur romain, ainsi nommé d'un habillement gaulois qu'il se plaisait à porter, s'appelait d'abord *Bassianus,* du nom de son grand-père maternel : il est aussi quelquefois appelé *Severus* dans les médailles grecques et les monuments. Il naquit à Lyon en avril 188. L'empereur Sévère, son père, lui donna les noms de *Marc-Aurèle-Antonin,* en le créant César à l'âge de 18 ans; le fit proclamer Auguste dans sa 11e année, et se l'associa au consulat avant qu'il eût 14 ans. A la mort de Sévère, le 4 février 211 (964 de Rome), Caracalla lui succéda, conjointement avec Géta. Ces deux frères se portaient une haine mutuelle qui datait de leur enfance. Ils régnèrent cependant quelque temps ensemble. Caracalla mena Géta à une expédition contre les Calédoniens (en Écosse). Après une paix assez honteuse, ils revinrent et firent solennellement une entrée dans Rome. Tous deux concoururent à l'apothéose de leur père. Ils n'en cherchaient pas moins les moyens de s'entre-détruire. Caracalla, dans l'impatience de régner seul, ne songea plus qu'à se débarrasser de son collègue par l'assassinat. Les occasions lui manquant, il feignit de désirer une réconciliation, et pria sa mère de lui ménager, dans son appartement, une entrevue avec son frère. Le jeune prince s'y rendit sans défiance. A peine fut-il entré, que des centurions placés en embuscade l'assaillirent. Il se sauva dans les bras de Julie, où il fut percé de plusieurs coups. Pour régner seul, Caracalla avait besoin du consentement des soldats prétoriens. Il feignit d'abord de n'avoir échappé qu'avec peine à un complot formé contre sa vie; mais bientôt la promesse qu'il leur fit de 10,000 sesterces par tête et d'autres largesses, promesse effectuée sur-le-champ, lui gagna tous les cœurs. Les prétoriens le proclamèrent seul empereur, et déclarèrent Géta ennemi public. Assuré des soldats, il se rendit au sénat, armé d'une cuirasse sous sa toge, et entouré de ses gardes. Il se plaignit des embûches dressées contre sa vie par son frère, et s'efforça de présenter sa mort comme l'effet d'une défense légitime. Pour en imposer au sénat par un grand acte de clémence, il ordonna que tous les exilés et déportés, pour quelque cause que ce fût, eussent la liberté de revenir à Rome. Depuis lors la vie de Caracalla ne fut plus qu'un enchaînement de cruautés et de folies. Il fit périr tous ceux qui avaient été attachés à Géta, à quelque titre que ce fût, n'épargnant pas même les enfants. L'historien Dion fait monter à 20,000 le nombre des victimes, parmi lesquelles on comptait une fille de Marc-Aurèle, dont le crime était d'avoir pleuré Géta; une petite-fille

de cet empereur ; le célèbre jurisconsulte Papinien, etc. Par une contradiction qui tenait de la folie, il fit mettre à mort plusieurs des complices du meurtre de son frère, et demanda au sénat un décret pour placer Géta au rang des dieux. Il parut même souvent le pleurer. Aussi cruel que Caligula et Néron, mais plus fou que ces deux empereurs, il confondait dans la même haine et le même mépris le sénat et le peuple. Il les attaquait par des invectives qu'il publiait en forme d'édits ou de harangues. Il se plaisait surtout à ruiner des sénateurs. Ce fut lui qui rendit commun à tous les hommes libres de l'empire le droit de citoyen romain, et il admit, le premier, des Égyptiens dans le sénat. Mais de toutes ses folies, la plus grande fut sa passion pour Alexandre. Il se croyait lui-même un autre Alexandre, et se faisait aussi donner le titre de Grand. Il était convaincu qu'Aristote avait trempé dans la conspiration d'Antipater, et, dans son enthousiasme pour le roi de Macédoine, il fit brûler partout les ouvrages d'Aristote. Enthousiaste d'Achille avec folie, comme il l'était d'Alexandre, il se rendit à Ilium pour y honorer le tombeau du héros de la Grèce. C'est surtout dans ses expéditions militaires qu'il faut voir Caracalla. Il commença par visiter les Gaules, et fit tuer le proconsul de la Gaule narbonnaise. Il exerça toutes sortes de cruautés dans la province sur le peuple et sur les dépositaires de l'autorité. Il porta ensuite la guerre en Germanie, au delà du Rhin, contre les Cennes ou Cattes, et contre les Allemands. Les Cennes se battirent avec courage, et lui permirent de se dire vainqueur et de repasser le fleuve qu'après avoir reçu de lui beaucoup d'or. Il entra comme ami et allié sur les terres des Allemands, et y fit construire des forts, dont ce peuple ne s'alarma point. Quand il compta bien sur sa sécurité, il rassembla toute sa jeunesse, comme pour la prendre à sa solde, et la fit massacrer par ses troupes, dont il l'avait enveloppée. Dans cette grande victoire, il prit le nom d'*Alemannicus*. La guerre que Caracalla méditait contre les Parthes l'appela à Antioche. Artabane, qui régnait alors, effrayé de ses menaces, le satisfit et en obtint la paix. Abgare, roi d'Édesse, était allié des Romains ; Caracalla l'invita à venir le trouver à Antioche, et, lorsqu'il l'eut en sa puissance, il le fit charger de chaînes, et s'empara de ses États. Même perfidie à l'égard de Vologèse, roi d'Arménie, qui s'était rendu avec ses enfants auprès de lui, comme auprès d'un médiateur. Les Arméniens prirent les armes pour venger leur prince et leur liberté : ils battirent et repoussèrent les Romains. L'empereur vint ensuite à Alexandrie, se rendit au temple du dieu Sérapis, offrit des hécatombes, de là au tombeau d'Alexandre, où il déposa, en forme d'offrandes, ses vêtements impériaux et ce qu'il portait de plus précieux. Ce fut ainsi qu'il prépara le massacre qu'il fit faire des habitants d'Alexandrie. Ses soldats, répandus dans la ville, firent main basse, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, sur les habitants et les étrangers, et mirent tout au pillage. Caracalla contemplait cet affreux spectacle du haut du temple de Sérapis. Le désir qu'il avait toujours eu de triompher des Parthes, et le dépit de voir qu'Artabane, leur roi, lui avait refusé sa fille en mariage, lui firent rompre la paix qu'il avait faite avec ce prince. Il se mit aussitôt en marche, trouva le plat pays sans défense, ravagea les campagnes, prit des villes, parcourut la Médie, et s'approcha de la ville royale. Il viola les tombeaux des Arsacides, et jeta leurs cendres au vent. Instruit des préparatifs que faisaient les Parthes, il se disposait lui-même à recommencer la guerre, lorsque Macrin, préfet du prétoire, trouvant l'occasion favorable, le tua sur la route d'Édesse à Carrhes, le 18 avril 217. Ainsi périt ce prince, jeune encore, après avoir régné un peu plus de 6 ans. Malgré ses crimes, Caracalla fut mis au rang des dieux par un sénatus-consulte, et par Macrin lui-même, qui l'avait tué. Ses médailles attestent sa consécration ; on en a de grecques et de latines, en tous métaux. On trouve, sur ces médailles, la même légende que sur celles d'Antonin le Pieux, quoique ces deux empereurs ne se ressemblassent guère : ANTONINUS PIUS AUG.

CARACCIO (ANTOINE), poëte italien, né à Nardo au mois de juillet 1630, d'une famille patricienne, fut l'un des membres distingués de l'académie Arcadienne sous le nom de *Lacone*, et mourut à Rome le 14 février 1702. Il est auteur d'un poëme épique en 40 chants, intitulé : *Imperio vendicato*, Rome, 1690, in-4° ; et de plusieurs tragédies parmi lesquelles on distingue *il Corradino*, Rome, 1694.

CARACCIOLI (BARTHÉLEMI), historien napolitain du 14e siècle, vivant sous le règne de Jeanne Ire, a continué la *Chronique* de Villaris, depuis 1311, époque de sa mort, jusqu'à 1360.

CARACCIOLI (JEAN), gentilhomme napolitain de la branche cadette d'une maison dès longtemps illustre et puissante, fut le favori de Jeanne II, qui le combla de ses dons, et le laissa maître absolu de sa personne et de son royaume. Caraccioli, pour affermir son pouvoir, fit arrêter en 1416 Jacques de la Marche, mari de la reine, et il le contraignit ensuite à s'enfuir. Il trouva un rival dangereux dans Sforza de Cotignola, qui lui disputa, sinon le cœur de la reine, du moins la puissance ; mais l'ambition qui les divisa les réunit aussi à plusieurs reprises, et lorsque Caraccioli fut arrêté le 22 mai 1423 par Alfonse d'Aragon, fils adoptif de la reine, qui voulait se défaire de lui, il dut sa délivrance à ce même Sforza, qui céda aux Aragonais, pour le racheter, les 20 prisonniers les plus illustres qu'il eût faits sur eux à la bataille des Formelles. Caraccioli n'était plus jeune ; mais la reine était plus vieille que lui, et, quoiqu'elle ne lui fût point fidèle, elle continuait à l'aimer, à le craindre et à se laisser gouverner par lui. L'ambition et l'orgueil du favori étaient sans bornes ; il avait allié sa famille aux plus puissantes du royaume ; il s'était surtout assuré l'appui des gens de guerre et de Caldora, le *condottiere* le plus renommé parmi les sujets de la reine. Il s'était fait nommer grand sénéchal, duc de Vénuze, comte d'Avellino, seigneur de Capoue, quoiqu'il ne portât pas le titre de cette principauté. Il demandait encore à la reine la principauté de Salerne et le duché d'Amalfi ; mais Jeanne, lassée de l'humeur violente et impérieuse de Caraccioli, avait été obligée de chercher une confidente ; c'était Cobella Ruffa, duchesse de Suesse, fille d'une tante de la reine. Elle engagea cette princesse à résister aux instances de Caraccioli pour avoir occasion de le perdre. Le favori, ne pouvant obtenir les fiefs qu'il demandait, s'emporta en effet à ce refus d'une manière si violente et si injurieuse que Jeanne fondit en larmes. La duchesse lui arracha

aussitôt un ordre d'arrêter Caraccioli. On choisit, pour l'exécuter, la nuit qui suivit le mariage de son fils avec la fille de Caldora, le 17 août 1432. Des assassins se présentèrent à sa porte avec un message supposé de Jeanne, et, feignant que le grand sénéchal avait fait résistance, ils le tuèrent sur son lit à coups d'épée et de hache. La reine ne se contenta pas de pardonner à ses meurtriers, elle confisqua tous ses biens. Dès qu'on apprit dans Naples la mort de Caraccioli, toute la ville se précipita dans son palais pour voir un homme devant qui le mari de la reine, ses deux fils adoptifs, ses généraux, toute la noblesse et tout le peuple avaient tremblé pendant 18 ans. Son cadavre était couché par terre à moitié couvert de ses habits. Une seule jambe était chaussée, et personne n'avait pris soin de l'habiller ou de le remettre sur son lit.

CARACCIOLI (Robert), connu sous le nom de *Robertus de Litio,* de la famille du précédent, né à Lecce dans la principauté d'Otrante, en 1425, entra dès sa jeunesse dans l'ordre des frères mineurs, s'y fit une réputation comme prédicateur, fut nommé en 1471 évêque d'Aquino par Sixte IV, et mourut à Lecce le 6 mai 1495. Ses *Sermons*, dans le genre de ceux du petit P. André, des Menot, Barlette et Meillard, publiés pour la première fois à Venise, 1472, in-4°, ont été souvent réimprimés. Parmi ses autres ouvrages, qui sont rares sans être recherchés, on citera : *De hominis formatione*, Nuremberg, 1479, in-fol. ; *De immortalitate animæ*, Venise, 1496, in-4°; *De æternâ beatitudine,* ibid., 1496, in-4°. On a la *Vie* de ce prélat par Domen. de Angelis, Naples, 1703, in-4°.

CARACCIOLI (Tristan), de la branche des Alleoni, né à Naples dans le 15e siècle, est auteur de quelques *Opuscules historiques* insérés par Muratori dans le t. XXII des *Rerum italicarum scriptores*.

CARACCIOLI (Marin), cardinal, de la famille des précédents, né à Naples en 1468, fit ses études dans sa patrie, et s'étant attaché au duc de Milan qui l'envoya au concile de Latran en 1515, il passa de là au service de Charles-Quint, qui lui confia l'ambassade de Venise. Ce fut à l'issue de cette mission que l'Empereur obtint pour Caraccioli, du pape Paul V, le chapeau de cardinal en 1535. Il fut ensuite nommé gouverneur du Milanais, et termina sa carrière dans ce poste en 1538, avec la réputation d'un négociateur habile.

CARACCIOLI (Charlotte), de la famille des précédents, vivait au commencement du 16e siècle, a laissé un traité *De la félicité humaine,* en X livres, dans lequel on trouve les principes d'Aristote et des autres péripatéticiens.

CARACCIOLI (Ferrante), comte de Biccari, mort dans le 16e siècle, n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Comment. delle guerre fatte coi Turchi da D. Giov. d'Austria,* Naples, 1581. On conserve de lui quelques manuscrits à la bibliothèque royale de Naples, touchant les familles illustres de ce royaume, notamment les maisons Caraccioli et Caraffa, le concile de Trente, etc.

CARACCIOLI (Métellus), jésuite, professeur de théologie et d'Écriture sainte à Naples, en 1593, a laissé un *Commentaire sur le prophète Isaïe*.

CARACCIOLI (Octave), né en Sicile, avocat, et ensuite juge à la cour royale de Palerme, publia en latin un recueil des décisions de cette cour, et un autre intitulé : *De fori privilegiorum remissione ;* il mourut en 1671.

CARACCIOLI (Michel), de Francavilla, jurisconsulte et poëte, qui n'a rien publié, et dont on a seulement conservé en manuscrit des ouvrages de sa profession, et quelques poésies italiennes.

CARACCIOLI (Antoine), fils de J. Caraccioli, prince de Melfi, maréchal de France, né à Melfi, mort à Suze en 1550, reçut une éducation brillante, et vint à la cour de François Ier ; mais bientôt dégoûté d'un séjour où son rang l'entraînait à des dépenses au-dessus de sa fortune, il fut conduit par un accès de dévotion au désert de la Sainte-Baume, et, de retour à Paris, entra chez les Chartreux ; mais, avant d'avoir terminé son noviciat, il passa chez les chanoines réguliers de Saint-Victor, dont il fut abbé en 1543. Son ambition et quelques tracasseries qu'il eut avec ces religieux lui firent permuter, avec Louis de Lorraine, l'abbaye de Saint-Victor contre l'évêché de Troyes. Piqué de n'avoir pu, dans un voyage à Rome en 1557, obtenir le chapeau de cardinal, Caraccioli, qui déjà montrait du penchant pour les nouvelles opinions, eut en passant à Genève des conférences avec Bèze et Calvin lui-même. Il fut un des évêques désignés pour assister au fameux colloque de Poissy, qui n'eut pas l'effet qu'on en espérait; et de retour dans son diocèse fit profession publique du calvinisme. Forcé de se démettre de son évêché, il reprit son titre séculier de prince de Melfi, et se retira à Châteauneuf-sur-Loire, où il mourut en 1569. On a de lui : *Miroir de la vraie religion*, Paris, 1544, in-16, composé, comme on le voit, avant son apostasie; une *Traduction* italienne de *l'éloge de Henri II*, écrit en latin par Paschal; quelques *poésies;* et des *lettres*, dont une adressée à l'évêque de Bitonto pour justifier Montgommery de la mort de Henri II, est insérée dans le Recueil des *épîtres des princes* de Ruscelli. On a sous son nom un traité de *Republicâ Venetorum,* que l'on sait être de Trifone Gabrieli.

CARACCIOLI (Jean-Baptiste), dit *Batistiello*, né vers 1580 à Naples, étudia d'abord sous Fr. Imorato puis à l'école du Caravage, mais sans grand succès, et parvint à la maturité de l'âge sans avoir fait aucun ouvrage remarquable. La réputation dont jouissait Annibal Carrache et ce qu'il entendait dire de ses tableaux l'ayant décidé à faire le voyage de Rome, il s'y enferma dans la galerie Farnèse, où, en copiant les chefs-d'œuvre de Carrache, il devint un habile dessinateur, et de retour à Naples, y exécuta plusieurs beaux tableaux, parmi lesquels on cite une *Vierge* à Sainte-Anne des Lombards, un *saint Charles* et un *Christ* aux Incurables. Cet artiste mourut en 1645.

CARACCIOLI (Antoine), religieux théatin, de la famille des précédents, né dans le 16e siècle, mort avant 1645, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition ; nous citerons les principaux : *Synopsis veter. religiosorum rituum,* etc., *cum notis,* etc., Rome, 1610, in-4°; Paris, 1628, in-4°; *Biga illustrium controversarium,* etc., ibid., 1618, in-8°; *Nomenclator et propylea in IV antiquos chronologos*, Naples, 1626, in-4°, rare; *De sacris Ecclesiæ neapolitanæ monumentis,* ibid., 1645, in-fol.

CARACCIOLI (Dominique, marquis de), né à Na-

ples en 1715, successivement ministre à Turin, envoyé extraordinaire en Angleterre, ambassadeur en France, puis vice-roi de Sicile, s'était très-lié, pendant son séjour à Paris, avec les littérateurs les plus distingués dont il partagea les opinions et les espérances. En 1786, nommé ministre des affaires étrangères à Naples, on trouva qu'il n'avait pas montré la fermeté convenable dans l'affaire de la haquenée. Il mourut en 1789. On lui doit : *Riflessioni sull' economia e l'estrazione de' frumenti della Sicilia*, Palerme 1785, in-8°. La *Lettre du marquis Caraccioli à M. d'Alembert* est une satire fort spirituelle des opérations financières de Necker, composée par le général Grimoard et publiée par Daudet de Jossan.

CARACCIOLI (Louis-Antoine), littérateur, né à Paris en 1721, issu d'une branche de la famille des Caraccioli de Naples, ruinée par suite du système de Law, après avoir fait ses études au Mans, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y fit remarquer par son goût pour les lettres, les agréments de son esprit et son talent de mime. Conduit en Italie par le désir de voir la patrie de ses ancêtres, il fut bien accueilli à Rome des papes Benoît XIV et Clément XIII, passa en Allemagne, puis en Pologne, où il devint gouverneur des enfants du prince Rewsky, grand maréchal et premier sénateur du royaume. Cette éducation terminée, il revint à Paris, où il trouva dans la vente des ouvrages qui se succédaient rapidement sous sa plume facile un supplément à sa fortune assez médiocre. La révolution de France et celle de Pologne, en le privant de ses pensions, le réduisirent à un état voisin de l'indigence, dont ne put le sortir la munificence de la Convention en lui accordant un secours de 2,000 fr. Il mourut à Paris le 29 mai 1803. Parmi ses nombreux ouvrages, où l'on trouve plus de prétention à l'originalité que d'invention et de profondeur dans les idées, on ne citera que les plus connus : *Caractères de l'amitié*, Francfort, 1766, in-12 ; *Conversation avec soi-même*, in-12 ; *Jouissance de soi-même*, ib. ; *Le véritable Mentor*, ib. ; *La grandeur d'âme*, ib. ; *Tableau de la mort*, ib. ; *Lettres récréatives et morales*, ib. ; les *Vies* du cardinal de Bérulle, de Benoît XIV, de Clément XIV, de Mme de Maintenon, de Joseph II ; *Les nuits clémentines*, poëme en IV chants, traduit de l'italien de Bertolo ; *Lettres intéressantes de Clément XIV* (Ganganelli), Paris, 1775, 2 vol. in-12 ; ibid., 1776, 4 vol. in-12.

CARACCIOLI (le prince François), de la même famille que le précédent, naquit à Naples vers 1748, et fut dès l'âge de 16 ans consacré au service de la marine. Il se distingua de bonne heure, notamment dans la guerre de l'indépendance américaine, où, réunis aux flottes de France et d'Espagne, les Napolitains eurent à combattre les Anglais. Le prince Caraccioli servit aussi avec distinction à l'époque où le roi des Deux-Siciles devint l'allié de la Grande-Bretagne contre la révolution française. Revenu dans sa patrie il s'y montra fort opposé aux intrigues du ministre Acton. En 1798, il commandait un vaisseau faisant partie du convoi qui accompagnait le roi et la famille royale en Sicile, sous les ordres de l'amiral anglais Nelson, et il paraît que son heureuse navigation, au milieu de la tempête qui dispersa ce convoi, excita la jalousie de Nelson, au point que l'on a cru plus tard que cette jalousie avait été la principale cause de sa mort. En 1799, Caraccioli de retour à Naples, avec l'assentiment du roi, crut ne pouvoir refuser le commandement de la flotte de la république napolitaine, ni la mission de s'emparer de Procida et d'Ischia, expédition qui n'eut pas un heureux résultat, mais qui n'en augmenta pas moins l'estime que la nation portait à Caraccioli. Il repoussa ensuite une flotte anglo-sicilienne qui avait tenté un débarquement entre Cumes et le cap de Mysène. Le cardinal Ruffo vint, à la tête des Calabrois, rétablir l'autorité royale, et le prince crut devoir prendre la fuite. Il fut arrêté, par la trahison d'un domestique, dans les montagnes où il s'était réfugié, et amené par des paysans devant l'anglais Nelson, qui se trouvait dans le port de Naples. Cet amiral, au mépris de la capitulation accordée par le cardinal Ruffo, convoqua aussitôt à bord de son vaisseau un conseil de guerre composé de marins napolitains, et présidé par le comte de Thurn, qui eut ordre de se prononcer sur cette question : François Caraccioli est-il coupable de rébellion pour avoir combattu la frégate napolitaine *la Minerve?* L'accusé affirma qu'il y avait été contraint ; mais, ne pouvant en fournir la preuve, il fut condamné à mort. Nelson décida qu'il serait pendu au grand mât de *la Minerve*, et son cadavre jeté dans la mer. Cet arrêt fut exécuté malgré les prières du vieux amiral, qui supplia vainement Nelson, non pas de lui faire grâce, mais de ne pas le faire mourir de la mort des malfaiteurs. Deux heures après on vit le cadavre de l'infortuné pendu à l'une des antennes de la frégate ; et ce triste spectacle dura jusqu'à la nuit. Le cadavre jeté ensuite à la mer reparut quelques jours après, à la surface de l'eau, et fut poussé par le vent contre le vaisseau et jusque sous les yeux du roi. Les restes de Caraccioli furent recueillis et déposés dans la petite chapelle de Santa-Maria, à peu de distance du rivage.

CARACCIOLI. *Voyez* **ENGENIO.**

CARACTACUS ou **CARADOG** suivant la prononciation celtique, roi d'une partie de la Grande-Bretagne, opposa pendant 9 ans la plus vive résistance aux troupes romaines ; mais enfin vaincu par le propréteur Ostorius, il se réfugia chez les *Brigantes* (ancienne peuplade du duché d'York), dont la reine Castimandua le livra aux ennemis. Conduit à Rome avec sa femme et son fils pour orner le triomphe de Claude, il conserva devant ce prince tant de dignité, que Claude ému le combla de présents, le renvoya dans ses États où l'on conjecture qu'il mourut l'an 54 de J. C.

CARADOG, historien, né dans le pays de Galles, mort vers 1150, écrivit l'*Histoire des princes bretons*, qui se maintinrent dans les montagnes de Galles et de Cornouailles lorsque les Saxons étaient maîtres de l'Angleterre. Cette chronique, qui commence à l'an 686, et qui a été continuée jusqu'en 1280, est conservée dans les manuscrits du collége de St.-Benedict, à Cambridge.

CARAFFA, maison illustre de Naples, qui se dit issue de la famille Sismondi de Pise. Le premier qui porta ce nom était un gentilhomme Pisan qui sauva l'empereur Henri VI, en se jetant entre lui et un homme qui voulait le blesser. Il reçut lui-même le coup destiné à son souverain, et son sang coulant sur son bouclier, Henri l'essuya de la main, et fit paraître trois raies blanches sur le rouge ; il s'écria en même temps : *Cara fè m'è la vostra.*

Telle est l'origine du cri de guerre et des armes des Sismondi et des Caraffa, qui prirent eux-mêmes, comme surnom, les deux premiers mots de leur devise, *cara fé*.

CARAFFA (Caraffello), un des courtisans de Jeanne 1re, entra dans la conjuration contre André, son mari, et fut au nombre de ceux qui périrent sur l'échafaud.

CARAFFA (Antoine), surnommé *Malizia,* un des politiques les plus habiles qu'il y eut alors en Italie, fut envoyé par Jeanne II en ambassade auprès du pape Martin V, et c'est là qu'il conclut, en 1420, l'alliance entre Jeanne et Alphonse d'Aragon, en vertu de laquelle le dernier fut adopté comme héritier du royaume de Naples. Paul IV, enfin, qui fut fait pape en 1555, était de la même famille, et ses efforts pour rendre les Caraffa puissants et riches, troublèrent longtemps l'Italie.

CARAFFA. *Voyez* **PAUL IV.**

CARAFFA (Charles, Jean et Antoine), neveux du pape Paul IV, et fils de Jean-Alfonse Caraffa, comte de Montorio. Paul IV, ayant été élevé à la chaire de St.-Pierre, le 23 mai 1555, voulut aussitôt faire jouir ses parents de sa haute dignité. Il créa Charles cardinal, quoique ce seigneur, qui auparavant était chevalier de Malte, fût bien plus fait pour la carrière militaire, qu'il avait suivie jusqu'alors, que pour les dignités de l'Église. Il dépouilla, sous de vains prétextes, les Colonne de tous les biens qu'ils possédaient dans l'État de Rome, pour en investir Jean, le second de ses neveux, qu'il créa duc de Palliano, et capitaine général de l'Église; enfin il donna au troisième, Antoine, le marquisat de Montebello, qu'il enleva aux comtes Guidi. Comme ces confiscations excitaient le mécontentement de toute la noblesse, et que les Colonne, protégés par le vice-roi de Naples, voulaient recouvrer leur patrimoine, l'élévation des Caraffa engagea les États de l'Église dans une guerre sanglante ; elle devint même bientôt générale en Europe; car, tandis que le duc d'Albe, vice-roi de Naples, envahissait le patrimoine de St.-Pierre, Henri II, roi de France, rompait, pour le défendre, la trêve qu'il avait faite l'année précédente avec les Espagnols. Philippe II faisait à contre-cœur la guerre à l'Église; il proposa des termes avantageux aux Caraffa; au lieu des biens de la maison Colonne, il offrit de leur donner l'État de Sienne, que les armes de Charles-Quint avaient soumis en 1555. Mais Paul IV formait déjà pour ses neveux des projets plus élevés; il soutint la guerre avec l'aide du duc de Guise, qui lui avait amené une armée française, et lorsque la retraite de ce duc le força enfin à traiter, il trouva Philippe encore disposé à lui accorder des conditions avantageuses. Son traité fut signé le 15 septembre 1557. Mais Guise en partant avait dénoncé au pape l'insolence de ses neveux. Leur rapacité et les injustices qu'ils commettaient soulevaient contre eux tous les sujets de l'Église, et l'ambassadeur de Toscane vint à son tour porter les plaintes de son maître contre leur arrogance. Paul IV, qui, jusqu'alors avait paru n'écouter que leurs conseils, prit tout à coup contre eux les résolutions les plus violentes; il les dépouilla, au mois de janvier 1559, de toutes les dignités qu'il avait accumulées sur leurs têtes, et il les exila loin de Rome, après avoir déploré, dans une congrégation de cardinaux, les fautes qu'il avait commises pour avoir suivi leurs conseils. 8 mois après avoir exercé contre sa famille une justice aussi sévère, Paul IV mourut, le 18 août 1559, et le peuple de Rome, ne trouvant point encore que les Caraffa fussent assez punis, effaça de tous les monuments publics leur nom et leurs armes, força les prisons pour en tirer leurs ennemis, et brûla le palais de l'Inquisition que Paul IV avait rendue plus sévère : dans le même temps, le sénat romain abolit, par un décret, la mémoire des Caraffa, et le conclave porta sur la chaire de Saint-Pierre le cardinal de Médicis, leur ennemi, qui prit le nom de *Pie IV*. Le nouveau pontife ne tarda pas à satisfaire le désir de vengeance que le peuple manifestait. Le 7 juin 1560, il fit arrêter les deux cardinaux Caraffa, Charles et Alfonse, ainsi que Jean Caraffa, comte de Montorio; un procès fut intenté contre eux, soit pour les abus dont ils s'étaient rendus coupables dans leur administration, soit pour le meurtre de la comtesse de Montorio, que son mari avait fait assassiner. Philippe II pressait leur condamnation pour se venger des Caraffa; le pape lui-même désirait donner un exemple aux favoris et aux neveux des pontifes à venir. Le procès fut lu aux cardinaux, en plein consistoire, le 3 mars 1561, ensuite de quoi Charles Caraffa, cardinal, fut dégradé et condamné à mort : il fut étranglé dans sa prison la nuit suivante. Jean Caraffa, comte de Montorio, eut la tête tranchée le même jour, avec le comte d'Alife et Léonard de Cardine qui l'avaient assisté dans le meurtre de sa femme; son neveu, le cardinal Alfonse Caraffa, fils du marquis de Montebello, fut relâché, après avoir été soumis à une amende de 100,000 écus, et se retira dans son archevêché de Naples, où il mourut de chagrin en 1565, âgé de 25 ans. Mais après Pie IV, Pie V, créature de Paul IV, fut élevé en 1566, au pontificat; ce nouveau pape fit revoir le procès intenté aux Caraffa: la sentence prononcée contre eux fut déclarée injuste; le juge rapporteur, Alexandre Pallentière, eut la tête tranchée, et la maison Caraffa fut restituée dans les honneurs qu'elle tenait de ses ancêtres, et qu'elle a conservés jusqu'à nos jours.

CARAFFA (Antoine), cousin de Paul IV, partagea la disgrâce de sa famille, et contraint de se réfugier à Padoue, y trouva dans la culture des lettres un adoucissement à ses chagrins. Rappelé par Pie V à Rome, il fut fait cardinal en 1568, puis nommé président de la congrégation chargée de la correction des Bibles, publia la version grecque, dite des Septante, Rome, 1587, in-fol., avec une dédicace à Sixte-Quint; il devint, sous Grégoire XIII, bibliothécaire apostolique, et mourut en 1591. On lui doit le Recueil des lettres des papes depuis St. Clément à Grégoire VII, collection importante pour l'histoire; il a traduit en grec *Catena veterum patrum in omnia sacr. script. Cantica*, Cologne, 1572, in-8°.

CARAFFA (Charles), de la famille des précédents, né à Naples en 1561, entra d'abord chez les jésuites, et suivit ensuite la carrière militaire, où il se distingua. Une inspiration soudaine lui fit quitter à 34 ans le métier des armes pour rentrer dans le cloître; il fut le fondateur de la congrégation dites des *Ouvriers pieux,* qui fut approuvée par le pape Grégoire XV, et mourut le 8 septembre 1633.

CARAFFA (Vincent), 7e général des jésuites, né à Naples en 1585, fils de Fabrice, duc d'Andria, reçut une éducation conforme à sa haute naissance. Il entra dans

la société à 19 ans, s'y distingua bientôt plus encore par ses vertus que par ses talents, quoiqu'il ne fût, dit Sotwel, inférieur à aucun de ses condisciples. Après avoir professé la philosophie 2 ans, il fut maître des novices, recteur du grand collége de Naples, supérieur de la province, puis en 1646 de toute la société. Dans ce poste important il montra beaucoup de zèle pour le maintien des constitutions primitives. Il en fit le sujet d'une lettre encyclopédique imprimée à Rome et à Anvers. L'excès des soins qu'il se donna pour atténuer les effets d'une disette qui désolait l'Italie, acheva de ruiner sa santé chancelante, et il mourut à Rome en 1649. Il a publié en italien, sous le pseudonyme d'*Aloïsio Sidero,* plusieurs ouvrages ascétiques dont un traduit en latin est intitulé: *Theologia mystica.* Sa *Vie,* écrite en italien par Dan. Bartoli, Rome, 1651, in-4°, a été traduite en français par Th. Leblanc, Lyon, 1652, in-8°; et en latin par J. Hantin, Liége, 1655, in-8°.

CARAFFA (Charles), frère du précédent, prince de Rocella, évêque d'Aversa, nonce apostolique puis légat du pape Urbain VIII, en Allemagne, mort en 1644, a publié : *Commentaria de Germaniâ sacrâ restauratâ,* Cologne, 1639, in-8°, traduit en français par le président Cousin.

CARAFFA (Charles-Marie), dernier des princes de la Roccella et de Butero, premier baron du royaume de Naples, et grand d'Espagne, fut ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome en 1684, et mourut sans enfants en 1695, âgé de 49 ans. On a de lui : *Opere politiche christiane,* 1692, in-fol.

CARAFFA (Jean-Baptiste) est auteur d'une histoire de Naples, *Istorie del regno di Napoli,* Naples 1572, in-4°; elle est divisée en 10 livres, s'étend depuis l'an premier de J. C. jusqu'à l'an 1481, et est précédée d'un discours sur l'origine des familles nobles de la ville de Naples. Il a publié un traité *De Simoniis,* 1566, in-8°.

CARAFFA (Placide), historien, né en 1617 à Modica dans la Sicile, reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit ainsi qu'en théologie, au collége de la Sapience; de retour dans sa patrie, fut revêtu de différentes fonctions honoraires, consacra ses loisirs à l'étude des antiquités, et mourut en 1674, laissant plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Motucæ illustrat. descript.,* Palerme, 1653, in-4°; *Sicaniæ descriptio et delineatio,* ibid., 1653, in-4°, insérés par Burmann dans le *Thes. antiquitatum Sicil., lib. XII; la Chiave della Italia,* etc., Venise, 1670, in-4°, très-rare; c'est une histoire abrégée de Messine.

CARAFFA (Joseph), savant italien, sur la vie duquel on n'a aucun détail, est auteur des ouvrages suivants : *De capellâ regis utriusque Siciliæ,* etc., Rome, 1743, in-4°; *De Gymnasio romano,* etc., *ab urbe conditâ usque ad hæc tempora, lib. II,* ibid., 1751, in-4°.

CARAFFA (François), prince de Colobrano, a laissé des poésies (*Rime varie*), Florence, 1730, in-4°.

CARAFFA (Hector), comte de Ruvo, était le chef de l'illustre famille des ducs d'Andria et l'héritier de leur nom et de leur fortune. Il naquit à Naples en 1667. Arrêté, en 1796, à cause de ses opinions libérales, Caraffa fut tellement exaspéré qu'il conçut une insurmontable haine pour les auteurs de son arrestation, ainsi que le plus violent désir d'en tirer vengeance. Echappé du château Saint-Elme où il était détenu, il quitta le royaume de Naples et n'y revint qu'en 1799, avec l'armée de Championnet et les révolutionnaires napolitains accourus de toute l'Italie. Appelé au commandement d'une légion napolitaine, envoyée pour seconder les mouvements du général Duhesme contre l'armée du cardinal Ruffo, Caraffa assista au siége d'Andria, principal fief de sa famille, escalada tout seul ses murailles, y pénétra les armes à la main, s'en rendit maître, et fut le premier à voter en conseil qu'on livrât cette ville aux flammes. A cette prise succéda celle de Trani; et Caraffa, le premier à l'assaut, fut encore le premier à voter sa destruction. Rigueurs et cruautés inutiles; car les efforts des insurgés n'arrêtèrent point la marche de Ruffo, qui en peu de jours se trouva aux portes de la capitale (1799). Caraffa ne pouvant plus tenir la campagne se vit réduit à se renfermer dans la ville de Pescara, dans l'espoir d'opposer sur ce point, à l'ennemi victorieux, une longue et sanglante résistance. Mais ses prévisions ne furent pas plus heureuses que son expédition. La capitale fut envahie, les châteaux qui la défendent capitulèrent, le parti républicain se dispersa, et les destinées du royaume furent livrées au cardinal Ruffo. Sommé de rendre, conformément à la capitulation intervenue avec les républicains, les places de Civitella et de Pescara, Caraffa déposa les armes, et il se disposait à quitter le royaume, lorsqu'il se vit arrêté et emprisonné. Traduit devant une commission, il fut condamné à la peine de mort avec beaucoup d'autres. Conduit au supplice, il insista pour que le bourreau le frappât sur le devant du cou, voulant, disait-il, voir descendre sur lui le glaive qui devait trancher ses jours; et, fidèle à sa promesse, il reçut le coup fatal avec un imperturbable sang-froid.

CARAFFE (N.), peintre, élève de David, était à Rome à l'époque de la révolution, et revint en France en professer les principes. A la fin de 1794, on le vit aux Jacobins combattre la liberté indéfinie de la presse, lorsque la réaction commença à tourner cette arme contre le parti démagogique, et demander que Tallien, Fréron et Lecointre de Versailles, fussent chassés des Jacobins pour les avoir calomniés. Deux jours après, Caraffe fut mis en arrestation, y resta jusqu'au 13 vendémiaire an IV, et vint à cette époque défendre la Convention; il abandonna alors la carrière politique pour se livrer à son art. Il fit un voyage en Russie et y passa quelques années utilement pour sa fortune, mais moins heureusement pour sa santé. De retour à Paris, en 1812, il languit jusqu'en 1814, époque de sa mort. Il a peint un sujet allégorique que l'on voit à l'hôpital de la Charité, et qui est fort estimé, puis une collection de costumes orientaux.

CARAGLIO, en latin **CARALIUS** (Jean-Jacques), dessinateur et graveur, né à Vérone, était déjà fort habile lorsqu'il vint à Rome où il se fit bientôt une grande réputation par quelques estampes dans la manière du célèbre Marc-Antoine. Employé par les premiers maîtres de l'Italie qui lui confiaient leurs dessins pour les reproduire par le burin, il s'appliqua dans le même temps à la gravure en creux avec un égal succès. Il fut appelé en Pologne par le roi Sigismond Ier, revint en Italie comblé des bienfaits de ce prince, et mourut à Parme en 1551.

Il a gravé d'après Raphaël, Jules Romain, le Titien, le Parmesan, etc.; on a de lui des camées, des pierres fines, et des médailles estimées. Ses estampes sont devenues rares.

CARAMAN, ou plutôt **CARA-OSMAN-OGLOU** (Aly), bey ou prince du pays dans l'Asie Mineure, appelé aujourd'hui Caramanie, reçut ce territoire en partage lors de la destruction de l'empire de Konieh (*Iconium*), épousa la fille d'Amurath ou Mourad Ier, 3e empereur des Ottomans; mais ayant essayé d'agrandir son territoire aux dépens des Turcs, il fut battu près de Konieh, en 1386 (788 de l'hégire), par Mourad, qui ne lui pardonna qu'aux instances de sa fille. A la mort du sultan, Cara-Osman-Oglou ayant recommencé ses excursions dans les provinces turques, Bajezid (Bajazet), son beau-frère, marcha contre lui, le battit complétement et le fit prisonnier avec son fils Mohammed. Cara-Osman, remis à la garde du pacha Timour-Tach, fut tué par l'ordre de ce pacha qui se vengea ainsi des mauvais traitements qu'il avait éprouvés lorsqu'il était lui-même son prisonnier. Bajazet réunit à son empire les principales villes de la Caramanie.

CARAMAN (Pierre-Paul de RIQUET, comte de), lieutenant-colonel des gardes françaises, lieutenant général des armées du roi, et gouverneur de Menin, était le 2e fils de Pierre-Paul de Riquet, créateur du canal de Languedoc. Ayant eu le bonheur de sauver l'armée au combat de Wange en 1705, une place de grand'croix de St.-Louis fut créée pour lui, et il y fut élevé sans avoir passé par les grades intermédiaires. Le comte de Caraman, après avoir fait toutes les guerres de ce temps, mourut à Paris, sans postérité, le 25 mars 1730, à l'âge de 80 ans.

CARAMAN (Victor-Maurice de RIQUET, comte de), né le 16 juin 1727, arrière-petit-fils de Pierre-Paul de Riquet de Bonrepos, créateur du canal de Languedoc, était fils de Victor-Pierre-François de Riquet, comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi. Le comte Victor-Maurice reçut en 1743 le brevet de capitaine dans le régiment de Berri cavalerie, chargea trois fois, à la tête de sa compagnie, à la bataille de Fontenoy, la fameuse colonne anglaise. Nommé colonel du régiment de Vibraye dragons, qui prit le nom de Caraman, il épousa, en 1750, à Lunéville, en présence du roi de Pologne dont il était chambellan, la princesse Marie-Anne de Chimay; fit toutes les campagnes de Flandre, de la guerre de sept ans, et y déploya autant de talent que de courage. Il devint successivement maréchal de camp, lieutenant général, commandant en second de la province des Trois-Évêchés; enfin grand'croix de Saint-Louis et commandant général de la Provence en 1786. Les devoirs militaires qu'il remplissait avec tant de zèle ne l'empêchaient pas de veiller aux travaux du canal de Languedoc, dont il était le principal propriétaire. Les nombreuses productions qu'il a laissées entre les mains de ses enfants prouvent la fécondité de son esprit : ce sont des manuscrits sur les matières militaires, administratives, agricoles, etc. Lorsque les premiers troubles de la révolution se manifestèrent, il partit d'Aix pour Marseille, à la tête de quelques troupes, et parvint à y rétablir l'ordre, ce qui lui attira beaucoup de menaces et d'invectives de la part des agitateurs. Forcé bientôt de quitter la France, il se réunit avec sa famille à Bruxelles. Appelé auprès des princes français à Coblentz, en 1792, il en reçut le commandement d'une division de cavalerie, et fit avec eux la campagne de Champagne. Au licenciement de l'armée, il se retira en Hollande, ensuite à Munster et à Brunswick, où le duc régnant, qui avait été souvent son adversaire dans la guerre de Hanovre, le reçut avec beaucoup d'égards. Il passa dans cet asile les temps les plus orageux de la révolution. Rentré en France en 1803, il vécut encore heureux au milieu de sa famille; mais, en 1806, sa santé s'affaiblit, et il termina ses jours à Paris à l'âge de 80 ans, le 24 janvier 1807. Le comte de Caraman a laissé 8 enfants, 3 fils et 5 filles. Un de ses fils, marié à Mlle de Cabarrus, femme Tallien, est devenu prince de Chimay, du chef de sa mère.

CARAMAN (Victor-Joseph-Louis de RIQUET, marquis de), fils du marquis de Caraman, pair de France, ambassadeur à Vienne et à Berlin, né en 1786 à Paris, fit ses premières armes en Prusse et en Hollande, dans l'artillerie. Admis en 1811 dans l'armée française avec le grade de capitaine, il devint aide de camp du général Caulaincourt, puis en 1813 officier d'ordonnance de l'empereur. Sa bravoure et ses services lui méritèrent bientôt l'honneur d'être admis dans la jeune garde, chef d'escadron d'artillerie. Il se signala le 6 mars 1814, à la bataille de Craonne. Nommé en 1816 membre du conseil de l'école polytechnique, et quelque temps après colonel d'artillerie à cheval, il fit en 1830 partie du comité de cette arme, puis en 1832 fut chargé d'une inspection à Alger. Il obtint en 1834 le commandement de l'école de Strasbourg, fut en 1837 désigné pour aller inspecter l'artillerie de l'armée d'Afrique, voulut prendre part à la seconde expédition contre Constantine, et y mourut du choléra, le 26 octobre.

CARAMANICO (François d'AQUINO, prince de), né en 1736, ministre de Naples à Londres, puis ambassadeur en France, succéda au marquis de Caraccioli dans le poste de vice-roi de Sicile; voulut essayer plusieurs réformes, mais fut contrarié par le ministre Acton dont il avait été le protecteur. Il vit ajourner ou rejeter tous ses utiles projets, et mourut à Palerme en 1795.

CARAMUEL (Jean), célèbre théologien espagnol, né à Madrid le 23 mai 1606; fils d'un gentilhomme du Luxembourg, après avoir fait de brillantes études, il entra dans l'ordre de Cîteaux, et fut nommé professeur de théologie à l'université d'Alcala; dans ses loisirs il apprit les langues orientales, et doué d'une facilité extraordinaire, perfectionna ses connaissances dans les sciences et dans les lettres. Appelé dans les Pays-Bas, il s'y fit une réputation comme prédicateur, fut nommé successivement abbé de Melros en Écosse, où il ne mit jamais les pieds, puis de Dissemborg, dans le bas Palatinat; il y montra tant de zèle pour la conversion des protestants, que l'archevêque de Mayence le choisit pour son suffragant. Lors des guerres du Palatinat, envoyé par le roi d'Espagne vers l'empereur Ferdinand III, ce prince, auquel il rendit d'importants services, l'en récompensa par deux abbayes. Se trouvant à Prague pendant le siége de cette ville par les Suédois en 1648, il y donna des preuves de valeur, en se portant partout où sa présence était nécessaire, à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques qu'il avait levée. A la paix il reprit ses travaux apostoliques, obtint l'évêché

de Ronisgratz qu'il ne put occuper ; celui de Campagna, dans le royaume de Naples, dont il se démit en 1673, parce qu'il ne pouvait pas y faire imprimer ses ouvrages ; et enfin celui de Vigevano dans le Milanais, où il mourut le 8 septembre 1682. Caramuel a composé un grand nombre d'ouvrage sur la grammaire, la poésie, l'art oratoire, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la musique, la politique, la logique, la métaphysique, le droit canon, la théologie et quelques sujets de piété. On en trouve le catalogue dans la *Biblioth. hispana* de Nicolas Antonio, dans l'*Histoire littéraire des Pays-Bas*, par Paquot, et dans le tome XXIX des *Mémoires* du P. Niceron. Ces ouvrages, au nombre de 262, non compris les manuscrits, présentent quelques pensées remarquables à travers beaucoup de fatras.

CARANI (Lelio) traducteur italien, né à Reggio, passa la plus grande partie de sa vie à Florence, où il a publié la traduction des *Sentences* d'Érasme, 1550, in-8°, de Salluste, 1550, rare, 1556 ; des *Amours d'Ismène et d'Isménias,* œuvre d'Eustache, 1550, 1560, 1566, et dans le tome IV des *Erotici græci,* en 1816, avec quelques corrections d'*Hérodien,* 1551 ; de la *Tactique* d'Élien, et des *Stratagèmes* de Polyen, 1552.

CARANUS, fils d'Aristomidas, et descendant de Téménus, à la septième génération, aida Phidon, son frère, à monter sur le trône de ses ancêtres : il se mit ensuite à la tête des mécontents, et les emmena dans la Macédoine, où il s'empara d'Edesse. Ayant ensuite chassé du pays Midas, roi des Briges, il jeta les fondements du royaume de Macédoine, l'an 804 avant J. C. Il eut pour successeur Cænus son fils.

CARANZA (Alphonse), jurisconsulte espagnol du 16e siècle, est auteur de divers ouvrages, en espagnol et en latin, dont le plus remarquable est le traité *de Partu naturali et legitimo* souvent réimprimé. L'édition la plus récente est de Genève, 1677, in-4o.

CARANZA DE MIRANDA (Sanchez), théologien espagnol du 16e siècle, né à Naples, étudia la philosophie et la théologie à Paris, professa ces deux sciences à l'université d'Alcala, fut chanoine de Calahorra en Espagne. Il a publié quelques ouvrages, parmi lesquels on cite : *Adversus errorem ex partu Virginis.* On croit que c'est le même Caranza qui devint ami d'Érasme, après avoir écrit contre lui.

CARASCOSA (Michel), baron, lieutenant général, etc. Fils d'un ancien capitaine au service de Naples, il naquit en Sicile, embrassa la carrière que suivait son père, et porta les armes pour Ferdinand jusqu'au moment où ce souverain, battu par Championnet, se réfugia à Messine. Il continua de faire partie des troupes nationales, jura fidélité à la république qui s'était élevée sur les débris de la monarchie, et combattit pour elle jusqu'au moment de la retraite des Français. Il fut fait chef de bataillon dans le premier régiment d'infanterie de ligne. Il suivit plus tard ce corps en Espagne, se signala en diverses rencontres, et rentra dans sa patrie où il fut successivement fait général de brigade, commandeur de l'ordre des Deux-Siciles et général de division. Il combattit, en cette qualité, l'armée française que commandait le vice-roi ; marcha, en 1815, contre les Autrichiens, laissa échapper 2,000 Français renfermés à Cesanne, se retira à Ancône dès qu'il vit Murat défait, continua sa retraite, arriva sous Capoue, trempa dans toutes les intrigues de l'époque, et signa la convention de Casalanza. Repoussé d'abord par Ferdinand, sa disgrâce dura peu. Il reçut le commandement de la terre de Labour, et bientôt le portefeuille de la guerre. Ce fut pendant son ministère qu'éclata l'insurrection de Nocera. Il marcha contre les révoltés, s'établit sur les frontières de la terre de Labour et n'engagea aucune action. Ses troupes, abandonnées à elles-mêmes, s'insurgèrent à leur tour, et proclamèrent la constitution. Carascosa fut entraîné, et prit parti pour la révolution que le roi sanctionna presque aussitôt. Les Autrichiens s'avancèrent pour la combattre. Abandonné bientôt par ses troupes, il sollicita un armistice qui lui fut accordé, et remit la place à l'ennemi qui en prit possession au nom du roi des Deux-Siciles. Il fut aussitôt mis au nombre de ceux qui avaient coopéré à la révolution. Il se réfugia d'abord à Barcelone, puis ensuite à Londres, et eut avec Guillaume Pepé un duel dans lequel il succomba.

CARAUSIUS (Marcus-Aurélius-Valérius), tyran, né dans la Gaule Belgique, fut chargé par Maximilien d'équiper une flotte pour délivrer la mer des pirates ; soupçonné de s'entendre avec eux, et craignant d'être puni, il se fit proclamer empereur en 287, par les légions de la Grande-Bretagne, et contraignit à le laisser maître de cette île, qu'il sut défendre contre les barbares, après l'avoir défendue contre les Romains. Allectus, un de ses principaux officiers, l'assassina en 294, et s'empara du trône. On a deux *Histoire de Carausius, prouvée par les médailles,* la première par Genebrier, la seconde en anglais, plus complète, par Guillaume Stokeley.

CARAVAGE (Polydore CALDARA, plus connu sous le nom de), peintre célèbre, né en 1495 à Caravagio, bourg du Milanais, d'où il prit son nom, exerça le métier de manœuvre-maçon jusqu'à l'âge de 18 ans, et fut employé à porter aux disciples de Raphaël le mortier pour la peinture à fresque : c'est alors qu'il révéla sa vocation et que Raphaël l'admit au nombre de ses élèves ; il fut même celui d'entre eux qui eut le plus de part à l'exécution des loges du Vatican. Il eut ensuite à Messine la direction des arcs de triomphe qui furent dressés à Charles-Quint, après son expédition de Tunis. Il allait revenir à Rome, quand son valet lui vola une somme considérable qu'il venait de recevoir, et l'assassina dans son lit en 1543. Le Caravage a travaillé principalement à fresque. Son style est généralement correct. On remarque beaucoup de noblesse et d'expression dans ses airs de tête. Ses draperies sont bien jetées, son pinceau est moelleux ; et l'on peut le regarder comme le seul de l'école romaine qui ait connu la nécessité du coloris, et qui ait bien entendu la pratique du clair-obscur. Ses *paysages,* et surtout ses *dessins,* sont très-estimés. On a beaucoup gravé d'après lui. Le musée royal à Paris possède de cet artiste un seul tableau, *l'Assemblée des dieux dans l'Olympe,* que l'on voyait autrefois à Versailles.

CARAVAGE (Michel-Ange MÉRIGI, plus connu sous le nom de), peintre célèbre, né à Caravagio, dans le Milanais en 1569, mort à Porto-Ercole en 1609. Il avait commencé comme le précédent par porter du mortier que l'on employait à la peinture à fresque. Mais bientôt il

s'appliqua à la peinture et devint un très-grand peintre sans avoir fait aucune étude, et en suivant uniquement la nature. Une affaire fâcheuse qu'il eut à Milan, l'obligea de s'enfuir à Venise, où la vue des ouvrages de Giorgion le frappa tellement, que pendant quelque temps il imita sa manière. Forcé par l'état de ses affaires d'entrer chez Josépin, il s'ennuya bientôt de peindre des fleurs et des fruits. Un tableau de chevalet qu'il venait de faire tomba entre les mains d'un cardinal qui le mit en réputation; mais son mauvais caractère vint détruire de si beaux commencements. Le mépris avec lequel il parlait des autres peintres lui suscitait des querelles fréquentes. Il en eut une avec Josépin et tua un jeune homme nommé Thomassin qui voulait les séparer. Ce meurtre l'obligea à se cacher; il trouva un asile chez le marquis Justiani qui parvint à lui obtenir sa grâce. Ce fut dans le temps que Michel-Ange était caché qu'il peignit l'Incrédulité de saint Thomas et un Cupidon, qui sont deux morceaux admirables. A peine eut-il recouvré sa liberté, qu'il alla chez Josépin et l'appela en duel; celui-ci refusa de se battre sous prétexte qu'il était chevalier et que Caravage ne l'était point. Piqué de ce refus il alla à Malte et reçut l'ordre de chevalerie en qualité de frère savant. Ce fut alors qu'il peignit la *Décollation de saint Jean*, et le portrait du grand maître de Vignacourt. Son humeur querelleuse lui attira de nouveau de mauvaises affaires. Ayant insulté un chevalier de distinction, il fut mis en prison d'où il parvint à s'évader; mais il fut repris par des gens qui le blessèrent. S'étant échappé une seconde fois, il parvint à se sauver à Rome. Le cardinal Gonzague lui obtint sa grâce. Il conservait encore le dessein de se battre avec Josépin lorsque la mort le surprit. Il n'est pas surprenant qu'un homme de ce caractère n'ait point eu d'amis, et qu'il ait été misérable toute sa vie. On lui reproche un dessin dépourvu de correction et de noblesse; mais on admire dans ses compositions la force et la vérité des couleurs, du clair-obscur et l'éclat de la lumière.

CARAVANA (Peyre), troubadour provençal du 13e siècle, est auteur d'un *sirvente* dans lequel il exhorte les Lombards à se défendre contre Frédéric II; cette pièce a été publiée par Raynouard, *Choix de Poésies*, tome IV, page 197.

CARAVITA (Prosper), jurisconsulte, né dans le commencement du 16e siècle, à Eboli, diocèse de Salerne, d'une famille qui a produit un très-grand nombre d'habiles avocats et de professeurs distingués, vint jeune à Naples, où il termina ses cours, et reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit; fut auditeur, puis avocat fiscal de différentes provinces, et se retira sur la fin de sa vie à Salerne, où il mourut vers 1580. On a de lui plusieurs ouvrages sur le droit romain, et *Commentaria super ritib. magnæ curiæ vicariæ regni neapolitani*, 1560, in-4°, réimprimé un grand nombre de fois avec des additions. C'est le meilleur ouvrage sur cette matière.

CARAVITA (Pierre), de la famille du précédent, mais né à Naples, y exerça la profession d'avocat avec succès, fut en 1647 nommé professeur de droit féodal, prononça le 10 mars, en prenant possession de sa chaire, une leçon regardée comme un ouvrage excellent sur le sujet, et qui, imprimée séparément, l'a été depuis dans différentes collections; fut élu conseiller en 1648, et mourut l'année suivante, à la fleur de l'âge.

CARAVITA (Grégoire), chirurgien, né à Bologne, exerçait son art à Rome, où il donnait aussi des leçons puisqu'il eut l'honneur de compter Mathiole au nombre de ses élèves. Il imagina beaucoup de remèdes précieux, entre autres une huile qu'il assurait être un contre-poison efficace. Le pape Clément VII en fit faire l'épreuve en 1524 sur des hommes condamnés à mort, et Mathiole assure qu'elle eut tout le succès annoncé.

CARAYCH (Ahmed-Ben-Amrou-Al), général des galères pendant la domination des Arabes en Espagne, se révolta contre le calife Abdérame, s'empara de Saragosse en 753, et s'y fit déclarer souverain; mais le calife ayant marché contre lui, le contraignit de chercher son salut dans la fuite. Arrêté non loin de Tolède, il fut tué avec son fils en 755.

CARBAJAL ou **CARABAJAL** (Louis), peintre, né à Tolède en 1534, fut dès l'âge de 20 ans employé par Philippe II à décorer le palais de l'Escurial, sut s'acquitter des travaux qui lui avaient été confiés d'une manière si brillante, qu'il fut désigné l'un des quatre artistes chargés de peindre les angles du Grand-Cloître. Il peignit à Tolède, en 1591, le maître-autel des Minimes, et plus tard différentes fresques au palais du Pardo. Il mourut vers 1613. Parmi les chefs-d'œuvre de ce maître, on distingue une *Madeleine*, une *Nativité* que l'on voit à l'Escurial, et les fresques du Grand-Cloître qui suffiraient pour le mettre au rang des plus grands peintres de l'Espagne.

CARBEN (Victor de), rabbin allemand, né en 1423, acquit des connaissances étendues dans les langues, les coutumes et les lois de l'Orient, embrassa la foi catholique à l'âge de 59 ans, quittant sa femme, qui ne voulut point renoncer à sa croyance, et quatre enfants nés de son mariage, entra, quelque temps après, dans les ordres, développa un grand zèle contre les erreurs qu'il avait lui-même partagées, et mourut à Cologne le 2 février 1515. On a de lui entre autres ouvrages : *Propugnaculum fidei christianæ*, etc., sans date, bonne édition in-4°; *Judæorum errores et mores*, etc., 1509, in-4°. Ces deux vol. sont rares et recherchés.

CARBO ou **CARBON** (Caïus), orateur romain, tribun du peuple au temps de Tibérius Gracchus, fut fortement soupçonné d'avoir eu part à l'assassin de Scipion Émilien, l'an de Rome 632. Consul après la mort de Caïus Gracchus dont il avait été le collègue et l'ami, il défendit publiquement le consul Opimius, ennemi du tribun, et qui avait provoqué sa mort. Cette versatilité d'opinion politique ne le mit point à l'abri de l'accusation portée contre lui par L. Crassus; et, pour se soustraire à la condamnation qu'il redoutait, il se donna la mort.

CARBO (Arvina), sénateur, perdit la vie dans le massacre que fit au sénat le préteur Brutus Damasipus, par l'ordre de Marius le fils. C'était, selon Cicéron, le seul de sa famille qui fût bien intentionné pour la république.

CARBO (Cnéius-Papirius) embrassa le parti de Marius, qui lui confia le commandement d'une des quatre armées qui assiégèrent Rome, se fit nommer trois fois consul, et soutint assez longtemps la guerre contre Sylla

et ses partisans ; mais défait dans plusieurs batailles consécutives, et réfugié dans l'île de Cossua, il fut arrêté et conduit à Pompée, qui le condamna à mort l'an de Rome 670.

CARBON (François-Joseph), dit le *petit François*, était né à Paris ; matelot à l'époque de la révolution, il se jeta dans le parti royaliste et devint chef de chouans. L'armistice conclu sous le consulat lui ayant imposé une vie paisible qui ne pouvait convenir ni à son caractère, ni à ses habitudes, il passa en Angleterre pour s'associer à de nouvelles trames contre la république française, et revint à Paris dans le courant de brumaire an IX. Il assista à divers conciliabules, où, selon les expressions du ministre de la police de cette époque, il ne fut d'abord question que de plans pour assurer le vol des fonds publics, que de projets vagues et indéterminés contre le gouvernement, que de moyens de rallumer la guerre civile, dès que les hostilités, suspendues alors par un armistice, auraient recommencé. Mais des lettres venues de Londres, des dépêches de George et l'arrivée de Saint-Régent, déterminèrent les conspirateurs à prendre une voie plus directe pour atteindre leur but. On leur demandait l'assassinat du consul ; ils résolurent de le faire périr. Ce complot, exécuté le 3 nivôse, fut sur le point de réussir. Bonaparte ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux ; et Carbon, qui avait conduit la charrette sur laquelle la *machine infernale* était placée, fut arrêté quelques jours après, dans une maison rue Notre-Dame-des-Champs, occupé par d'anciennes religieuses ; ce qui contribua à compromettre Mmes de Guyon et de Cicé. Reconnu par les vendeurs du cheval, des barils à poudre, de la charrette, etc., le *petit François* chercha à se sauver par des révélations, et fit connaître tous les détails du crime. La police profita de ses aveux, et la justice ne le condamna pas moins, sans indulgence, le 16 germinal suivant (8 avril 1801). Il fut exécuté avec Saint-Régent, qui, s'étant chargé de mettre le feu à la poudre, avait failli échapper ainsi au glaive de la loi, en périssant victime de son attentat.

CARBON. *Voyez* **FLINS.**

CARBONARA (le comte Louis), né à Gênes le 11 mars 1753, fit ses études au collége des nobles à Novi, suivi le cours de droit civil romain, et, après avoir reçu le doctorat, fut admis au collége des juges à Gênes. A l'âge de 40 ans, d'après les statuts de la république, il fut nommé sénateur, et ensuite l'un des 8 régents de la banque de Saint-Georges. En 1797, Carbonara fut un des trois députés envoyés à Milan auprès du général Bonaparte, pour recevoir de lui une constitution démocratique. A l'approche des Austro-Russes, en avril 1799, il fit partie du gouvernement provisoire de Gênes, et, après le siége de cette ville, en 1800, il devint l'un des 7 membres de la commission de gouvernement. Après avoir été président de la cour d'appel établie à Gênes, il entra au sénat en 1809, fut créé comte de l'empire, officier de la Légion d'honneur et commandant de la Réunion. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de Napoléon. Plus tard il remplit les fonctions de commissaire du roi près l'administration municipale de Gênes ; et en 1820, sous le ministère du comte Balbo, il fit partie d'une commission législative convoquée à Turin pour reviser les lois carolines de 1770. En 1821, par suite de la révolution piémontaise, le roi Victor-Emmanuel ayant abdiqué en faveur de son frère Charles-Félix, qui se trouvait alors à Modène, les Génois envoyèrent près du nouveau roi trois délégués au nombre desquels était Carbonara. Il mourut à Gênes, le 25 janvier 1826.

CARBONDALA (Jean), chirurgien, né à Santhia en Piémont dans le 13e siècle, professa la chirurgie à Crémone, Pavie, Plaisance, Vérone, où il était professeur en 1298, et dans les dernières années de sa vie à Santhia, sa patrie. Il reste de lui un traité qui n'est pas sans mérite, surtout si l'on considère l'époque où il a été composé. Il a pour titre : *De Operatione manuali*, manuscrit in-fol. de 520 colonnes. On y trouve des détails précieux sur la chirurgie militaire, et l'auteur y décèle une grande connaissance de l'anatomie.

CARBONE (Jérôme), littérateur du 16e siècle, né à Naples, était membre de la fameuse académie fondée par Pontanus ; ami de Sannazar et des hommes les plus distingués de son temps, il mourut de la peste, laissant quelques opuscules qui se sont perdus. Il ne reste de lui que deux *élégies latines*, insérées dans l'édition de Sannazar, publiée par Broeckhuisen.

CARBONE (Louis), orateur et poëte latin, né à Ferrare vers 1436, professeur d'éloquence et de poésie à l'université de Ferrare, fut chargé de haranguer Pie II à son passage en cette ville en 1450, et plut tellement au pontife, qu'il lui conféra le titre de comte palatin. Il visita les principales villes d'Italie, prononçant partout des discours d'apparat, très-applaudis, mais dont aucun n'est imprimé. On conjecture que Carbone mourut en 1483.

CARBONE (Jean-Bernard), peintre génois, né en 1614, à Albaro près de Gênes, a fait un grand nombre de portraits à l'huile de toutes grandeurs ; il imitait heureusement la manière de Vandyck. A la mort de Valiero-Castello, Jean-Bernard fut chargé d'achever une grande fresque que ce peintre avait commencée à *Santa-Maria del Zerbino*. Il exécuta ensuite pour une chapelle française *saint Louis en adoration*, et mourut en 1683.

CARBONEL (Bertrand), surnommé de *Marcelha*, troubadour provençal du 13e siècle, est auteur de 17 pièces de poésie en langue romane, qui font partie des manuscrits de la bibliothèque du roi à Paris. Raynouard en a publié quelques-unes dans les tomes IV et V du *Choix de poésies des troubadours*.

CARBONEL (Joseph-Noel), fils d'un berger, naquit à Salon en Provence, le 12 août 1751 ; jeune encore, il perdit ses parents, et fut redevable à la charité d'un particulier d'entrer au collége des Jésuites, où le célèbre Massillon le prit en amitié. Plus tard, il vint à Paris pour y étudier la chirurgie ; mais son goût pour la musique lui fit abandonner cette carrière, et il s'adonna tout entier au perfectionnement du galoubet, auquel il donna de grands développements inconnus avant lui, tels que de pouvoir changer de corps, etc. On lui doit la première bonne méthode de galoubet, et tout ce qui a trait à cet instrument dans l'Encyclopédie. Il était pensionnaire de l'Opéra lorsqu'il mourut en 1804.

CARBONELLI (Étienne), habile violoniste, élève de Corelli à Rome, se rendit en 1720 en Angleterre sur l'invitation du duc de Rutland qui le logea dans sa mai-

son. Lors de l'organisation de l'Opéra, il fut placé à la tête de l'orchestre et devint célèbre par sa brillante exécution. En 1725, il passa à Drury-Lane, s'engagea ensuite avec Handel pour les *oratorios*. Vers la fin de sa vie il négligea la musique et se fit marchand de vin. Il mourut en 1772.

CARBONET DE LA MOTHE (Jeanne), religieuse ursuline de Bourg-en-Bresse, sous le nom de *Mère Jeanne de Sainte-Ursule*, a publié : *Journal des illustres religieuses* de son ordre, etc., imprimé à Bourg de 1784 à 1690, 4 vol. in-12. Le P. Grosez, jésuite, a eu beaucoup de part à cet ouvrage, où l'on trouve quelques anecdotes assez intéressantes.

CARBONNEAU (Nicolas-Charles-Édouard) naquit en 1782, à Pont-Lévêque, département du Calvados. Il étudia d'abord au lycée militaire de Compiègne, et fut envoyé de là à Châlons-sur-Marne. Il exerçait à Paris la profession de maître d'écriture, et vivait misérablement quand le conspirateur Pleignier lui communiqua le complot dit *des patriotes de* 1816. Le malheureux Carbonneau, après avoir reçu de l'argent de Pleignier, entra dans cette conspiration, et composa une proclamation au nom des *patriotes de* 1816. Il ne tarda pas à être arrêté avec ses complices, et fut traduit devant la cour d'assises de Paris. Mis en jugement le 27 juin, il fut condamné à mort le 4 juillet et exécuté le 28, à 8 heures du soir, avec Pleignier et Tolleron.

CARBURI (Marin), Grec, natif de l'île Céphalonie, a rendu son nom célèbre par un des plus grands travaux de mécanique dont l'histoire de cette science fasse mention. Obligé de quitter sa patrie pour un procès criminel dont il était l'objet, il alla chercher du service en Russie, où il prit le nom de chevalier *Lascary*. Il y parvint au grade de lieutenant-colonel, chargé de la direction du corps noble des cadets, après avoir été aide de camp et adjoint du conseiller privé Betzky, intendant des bâtiments et des arts. Catherine II ayant fait exécuter en bronze la statue équestre de Pierre le Grand, résolut de lui donner pour base un rocher de granit que l'on trouva dans la Carélie, au milieu d'un marais, à un quart de lieue de Cronstadt. Il s'agissait de transporter à Pétersbourg cette masse énorme, qui avait 21 pieds de haut, 42 de long, et 27 de large, et dont la pesanteur s'évaluait à plus de trois millions deux cent mille livres, poids de marc. Aucune sorte de roues ni de rouleaux ne pouvait supporter l'effort d'une telle charge. Lascary y substitua des boules de bronze, qui, roulant entre des rainures de même métal, diminuaient le frottement autant que possible, ne portant chacune que sur deux points. Enfin le transport fut achevé en 1769, et la dépense totale s'éleva à 70,000 roubles. Marin Carburi ayant obtenu de la république de Venise de pouvoir retourner dans sa patrie, s'y livra à de nouvelles entreprises, et voulut y introduire la culture de la canne à sucre et de l'indigo ; mais ayant pris querelle avec ses ouvriers, ceux-ci l'assassinèrent avec sa femme en 1782.

CARCANO (François), gentilhomme italien, né à Vicence en 1500, mort en 1580, avait la réputation d'un habile chasseur et excella dans l'art de dresser les oiseaux de proie. On a de lui sur ce sujet un ouvrage intitulé : *Tre libri degli uccelli da preda, ne' quali si contiene la vera cognizione dell' arte de struccieri*, etc., Venise, 1568, in-8° ; Vicence, 1622, in-8°, et Milan, 1645, in-12.

CARCANO (Archélaus), médecin, né à Milan en 1556, fut professeur à l'université de Pavie, et mourut dans sa patrie le 22 juillet 1588. On a de lui : *De peste opusculum*, Milan, 1577, in-4° ; *In aphorismos Hippocratis lucubrationes*, Pavie, 1581, ouvrage à la suite duquel se trouvent deux traités : *De methodo medendi*, etc., *lib. II; De acutorum et diurnorum morborum causis et signis.*

CARCANO LEONE (Jean-Baptiste), contemporain du précédent, né à Milan, professa également l'anatomie à Pavie, et mourut après 1600. Parmi les ouvrages qu'il a laissés nous citerons : *Anatomici libri II*, Pavie, 1574, in-8° ; *De musculis palpebrarum ocul. motibus inservientium*, etc., ibid., 1574, in-8° ; *De vulneribus capitis*, Milan, 1584, in-4°.

CARCANO (Ignace), petit-fils du précédent, membre du Collége des médecins de Milan, a publié quelques *Opuscules* de circonstance, relatifs à sa profession.

CARCANO (François) naquit à Milan, en 1733, d'une ancienne famille patricienne et se montra digne de ses ancêtres par sa libéralité envers les pauvres. Il a composé quelques morceaux de littérature, tant en vers qu'en prose, entre autres : *gli Occhiali magici ; i Capitoli d'autore occulto ; il Sermone intorno ad alcune false opinioni tenute da varj nello scrivere poeticamente.* Ces opuscules, imprimés dans le temps, parurent sans nom d'auteur ; la modestie ou la défiance de François Carcano l'avait empêché de s'y nommer. Il mourut le 1er mars 1794.

CARCAVI (Pierre de), mathématicien, né à Lyon, acquit une charge de conseiller au parlement de Toulouse, et se lia bientôt avec Fermat, qui lui légua ses manuscrits. Il vendit sa charge, vint à Paris, fut nommé conseiller au grand conseil, puis conservateur de la bibliothèque du roi à Paris, qu'il fit transporter dans le local où elle est maintenant, et à laquelle il rendit d'importants services. Ses connaissances en mathématiques le firent admettre au nombre des premiers membres de l'Académie des sciences lors de la création de cette compagnie. Il mourut en 1684.

CARCAVI (Charles-Alexandre), fils du précédent, né vers 1665, fut élevé auprès du duc d'Orléans depuis régent, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut en février 1723, laissant inédites deux comédies : *le Parnasse bouffon*, non représenté, et *la Comtesse de Follenville*, jouée sans succès.

CARCINUS d'Agrigente, poëte tragique et comique, contemporain d'Eschine, mit au théâtre 98 pièces, entre autres une intitulée : *les Riches*, citée par Athénée. — Un autre Carcinus d'Athènes est également cité par Athénée comme auteur de deux tragédies : *Achille* et *Sémélé*. On lui attribue 160 pièces de théâtre. Son style obscur et énigmatique avait donné lieu au proverbe : *C'est du Carcinus.*

CARDAILLAC (Jean de), prélat, d'une ancienne famille du Quercy, fut successivement évêque d'Orense en Galice en 1351, de Braga dans le Portugal en 1360, patriarche d'Alexandrie, administrateur de l'évêché de Rodez en 1371, et de Toulouse en 1376. Il souleva les habitants de la Guienne contre les Anglais, et facilita de cette manière les succès de Duguesclin. Ce prélat, qui

réunissait au savoir les vertus de son état et celles d'un bon citoyen, mourut le 7 octobre 1390. Sa *Vie* se trouve dans les *Essais de littérature* (de l'abbé Tricaud), Paris, 1702, in-12.

CARDAN (Jérome), médecin et géomètre, naquit à Pavie en 1501, fit ses études dans sa patrie. A 33 ans, il commença à professer les mathématiques, puis la médecine à Milan. Il retourna ensuite à Pavie, professa quelque temps à Bologne, et, s'y étant attiré de mauvaises affaires, il alla terminer sa carrière à Rome. Là, il fut agrégé au collége des médecins, et reçut une pension du pape. En 1547, le roi de Danemark l'avait fait inviter à venir dans ses États, mais le climat et la religion du pays le détournèrent d'accepter les offres avantageuses que lui faisait ce souverain. Cardan s'entêta de l'astrologie, au point de tirer plusieurs fois l'horoscope de sa mort, et d'attribuer la fausseté de ses prédictions, *non à l'incertitude de l'art, mais à l'ignorance de l'artiste*. On a été jusqu'à dire que, pour accomplir sa dernière prédiction, il se laissa mourir de faim à l'âge de 75 ans; mais ce fait n'est pas constaté. Il ne fut pas plus heureux dans les prédictions qu'il fit pour les autres : il annonça une longue vie à Édouard VI, qui mourut assez promptement; mais une révision du calcul justifia l'événement; car l'astrologie ne pouvait alors avoir tort. L'horoscope de Jésus-Christ peut être regardé comme un chef-d'œuvre parmi les extravagances de ce genre; et, malgré les persécutions que Cardan éprouva à ce sujet, il ne voulut jamais en restituer l'honneur à Pierre d'Ailly et Russilianus Sextus, qui avaient fait les frais de l'invention. Sa réputation comme médecin fut très-étendue, et le fit appeler en Écosse par l'archevêque de St.-André, primat du royaume. Les soins et les conseils de Cardan rendirent la santé à ce prélat, malade depuis 10 ans. Mais s'il reste à Cardan des titres réels à la reconnaissance des savants, ce sont ceux qu'il s'est acquis en mathématiques, sur lesquels cependant sa conduite peu délicate a répandu beaucoup de nuages. L'algèbre, qui, depuis sa naissance, n'était guère cultivée qu'en Italie, excitait beaucoup d'émulation entre les mathématiciens de ce pays; ceux qui pouvaient faire des découvertes les cachaient soigneusement, pour s'assurer les moyens de triompher dans les défis publics qu'ils se proposaient les uns aux autres, allant de ville en ville, à la manière des musiciens, faire montre de leurs talents devant les curieux rassemblés dans les églises pour les juger. Cardan apprit que Tartalea, ou Tartaglia, provoqué par de semblables défis, avait trouvé la résolution des équations du troisième degré, et, dès ce moment, il conçut le plus vif désir d'en obtenir la communication. Ses premières sollicitations ayant été inutiles, il écrivit à Tartalea que le marquis del Vasto désirait le connaître et s'entretenir avec lui de ses découvertes. Tartalea crut devoir céder à l'invitation pressante d'un personnage distingué, dont il espérait se ménager la protection; mais en arrivant à Milan, ce fut Cardan seul qu'il trouva dans la maison du marquis et qui lui offrit de faire tous les serments qu'il exigerait de ne point révéler son secret, qu'il le jurerait même sur l'Évangile. Vaincu par ces instances, et pour obtenir la lettre de recommandation qui devait l'introduire auprès du marquis del Vasto, Tartalea fit connaître ses méthodes à Cardan, qui les imprima quelques années après, en 1545, dans son *Ars magna*, malgré la foi de ses promesses. Les plaintes de Tartalea furent aussi vives qu'elles étaient fondées; il dévoila la conduite de Cardan en publiant la correspondance et les entretiens qu'il avait eus avec lui; Mais l'honneur de donner son nom à la méthode est demeuré à celui qui l'a publiée le premier, et l'on dit encore: *la formule de Cardan*. Il a une part très-honorable dans les découvertes sur la résolution des équations, et revendique en sa faveur l'application de l'algèbre aux problèmes de géométrie déterminés, généralement attribuée à Viète. Cardan tenta aussi d'appliquer la géométrie à la physique, comme on le verra par le titre de l'un de ses ouvrages; mais il manquait de données assez précises, et n'eut aucun succès. Avec un amour-propre excessif, une humeur très-irritable, et quelquefois peu de scrupule pour s'emparer des découvertes des autres, Cardan ne pouvait manquer d'ennemis. Sa vie fut troublée par des vices, dont il n'est pas besoin de chercher l'énumération dans les invectives de ses ennemis; car il a pris soin de tracer lui-même un portrait affreux de ses mœurs et de son caractère dans l'ouvrage intitulé: *De vitâ propriâ*. Il éprouva dans sa famille des malheurs accablants; son fils aîné eut à 26 ans la tête tranchée, pour avoir empoisonné sa femme. Son second fils le tourmenta beaucoup par son inconduite. Cardan met encore au nombre de ses plus grandes infortunes l'état d'impuissance qui le priva du commerce des femmes depuis 21 ans jusqu'à 31, époque à laquelle il se maria. Il est mort en 1576, laissant une fille qui n'eut point d'enfants. Ses principaux ouvrages sont : *Artis magnæ, seu de regulis algebræ liber unus*, Nuremberg, 1545, in-4°; *De subtilitate, libri XXI*, Nuremberg, 1550, in-fol. : il y en a une traduction française par Richard Leblanc, Paris, 1556, in-4°; *De rerum varietate libri XVII, cum appendice*, Bâle, 1557, in-fol.; *Opus novum de proportionibus numerorum, motum, ponderum, sonorum*, Bâle, 1570, in-fol.; *De vitâ propriâ*, Paris, 1643, in-8°, publié par Gabriel Naudé; réimprimé à Amsterdam, 1654, in-12; *Neronis encomium; De sanitate tuendâ et vitâ producendâ libri IV*, Rome, 1580. Tous les écrits de Cardan, au nombre de plus de 50, ont été réunis en 10 volumes in-folio par Charles Spon, sous le titre de *Hieronymi Cardani opera*, Lyon, 1663 : c'est dans le tome IV que se trouvent l'*Ars magna* et les autres traités concernant les mathématiques.

CARDAN (Jean-Baptiste), médecin, fils du précédent qui périt malheureusement comme on l'a dit, a laissé deux traités qui ont été imprimés avec les ouvrages du père, *De fulgure; De abstinentiâ ciborum fetidorum*.

CARDENAL (Pierre), troubadour, né au Puy, d'une famille noble, fut placé par ses parents dans une école où il apprit à lire et à chanter, et quand arriva l'âge de choisir une profession, il se décida pour la joyeuse vie des jongleurs, fut reçu dans les châteaux des barons, ainsi qu'à la cour du comte de Toulouse et de Jacques d'Aragon, et mourut en 1306, âgé de 100 ans, laissant un grand nombre de *Tensons, sirventes et chansons*. Raynouard en a publié plusieurs dans son *Choix de poésies*, III, IV et V, sur les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris.

CARDENAS (Barthélemi de), peintre portugais,

mort à Valladolid en 1606, a laissé plusieurs morceaux à fresque et des tableaux très-estimés que l'on voit dans les églises des dominicains à Madrid et à Valladolid. On cite surtout les fresques du cloître de Saint-Paul ; le retable du maître-autel représentant *la vie de J. C.;* une *Gloire* de 40 pieds carrés, qui occupe tout le fond du chœur, et une *Cène* dans le réfectoire du même couvent.

CARDENAS (BERNARDIN DE), prélat espagnol, né à Chuquisaca, province de las Charcas, au Pérou, entra jeune dans l'ordre de St.-François, fut employé dans les missions où il montra beaucoup de zèle pour étendre les progrès de l'Évangile ; obtint en récompense l'évêché de l'Assomption en 1643, combattit les jésuites qu'il accusait de vouloir se soustraire à l'autorité du roi d'Espagne ; puis, n'ayant pu les convaincre, fut transféré sur le siége de Santa-Cruz de la Sierra, et mourut peu après, vers 1670. On a de lui : *Manuel y relacion de las cosas di Peru*, Madrid, 1634, in-4° ; *Historia indiana et indigenarum ;* un *Mémorial* pour sa défense contre les jésuites, traduit de l'espagnol en français, 1662, in-12, ouvrage curieux, présenté au roi d'Espagne.

CARDER (PIERRE). Lorsque le 6 septembre 1578, le fameux Drake eut débouché du détroit de Magellan dans la mer du Sud, il détacha de sa flotte un petit bâtiment pour revenir donner en Angleterre nouvelle de son passage. Cette pinasse, sous la conduite du capitaine Carder, repassa le détroit, et vint aborder au nord de la rivière de la Plata, sur un rivage habité par un peuple sauvage, qui tua une partie des Anglais. En s'éloignant de cette côte malheureuse, ils touchèrent contre une petite île, et la pinasse fut mise en pièces. Le peu de monde qui avait échappé aux sauvages périt, à l'exception de Carder et d'un autre Anglais. Ils se nourrirent dans cette île de fruits assez semblables à l'orange, de feuilles, de crabes et de petites anguilles qu'ils trouvèrent dans le sable ; mais, comme il n'y avait pas une goutte d'eau, ils furent réduits à boire leur urine. Il fallut de nouveau se remettre en mer sur quelques planches de la pinasse. Après être restés trois jours et deux nuits à la merci des flots, la vague les poussa sur le rivage du continent, près d'une petite rivière d'eau douce. Le compagnon de Carder, malgré ses conseils, voulut en boire sans modération, et en mourut 2 heures après. Quant à Carder, il tomba entre les mains des sauvages, qui, quoique cannibales, et dans le barbare usage de manger les prisonniers de guerre, respectèrent à son égard les droits de l'hospitalité ; ils le prirent même en amitié lorsqu'ils eurent senti de quelle utilité leur pouvait être un homme fort industrieux et possédant plusieurs connaissances. Après avoir vécu parmi ces sauvages assez longtemps pour apprendre leur langue, Carder en obtint la liberté de partir. Il entra sur les terres des Portugais, d'où enfin il revint en Angleterre, en 1586. Le grand amiral le présenta à la reine Élisabeth, qui prit beaucoup de plaisir au récit de ses aventures.

CARDI (PIERRE-PAUL-MARIE), savant religieux, né à Reggio en 1692, entra dans l'ordre des servites, professa l'éloquence sacrée et la théologie dans les couvents de son ordre à Mantoue, Vérone, Bologne, Modène, Reggio, et mourut en 1765. On a de lui un *Abrégé des vies des saints fondateurs de son ordre*, 1727 ; *Ritualis romani documenta, de exorcisandis obsessis à dæmonio*, Venise, 1733, etc.

CARDILUCIUS (JEAN-HISKIAS), médecin allemand du 17e siècle, grand partisan de l'astrologie et de l'alchimie, acheva ses études à Mayence, s'établit à Nuremberg, eut le titre de comte palatin et de premier médecin du duc de Wurtemberg, et publia de nouvelles éditions des ouvrages allemands de Barth. Carrichter, avec des additions considérables, *Livre de plantes et de médecine*, Nuremberg, 1686, in-8° ; *De l'harmonie, de la sympathie et de l'antipathie des plantes*, Nuremberg, 1686, in-8°. Les ouvrages de Cardilucius sont : *Officina sanitatis*, etc., *cui annexus est zodiacus medicus*, Nuremberg, 1677, in-4°, et les trois suivants en allemand : *École évangélique des arts et des sciences*, 1685, 4 vol. in-4° ; *Palais royal de chimie et de médecine*, 1684, in-8° ; *Description du typhus nosocomial et de la dyssenterie*, 1684, in-12.

CARDIM (ANTOINE-FRANÇOIS), jésuite portugais, né en 1615 à Viana, fut missionnaire au Japon, en Chine, au royaume de Siam et à la Cochinchine, et mourut à Macao en 1659. On a de lui (en portugais) une *Relation* de la mort de quatre missionnaires décapités au Japon pour la foi, Lisbonne, 1643, in-8° ; une *Relation* (en italien) de la province du Japon, Rome, 1645, in-8° ; *Fasciculus è Japonicis floribus*, etc. ; *Catalogus omnium in Japoniâ pro Christo interemptorum*, Rome, 1646, in-4°.

CARDINI (IGNACE), médecin, né en 1562 à Mariana en Corse, est auteur d'un ouvrage latin devenu excessivement rare et qui est, d'après Moreri, divisé en deux parties, « la première traitant de la métallique du pays, la seconde contenant l'histoire des plantes qui y croissent, et des lettres plus satiriques que critiques. » Les prêtres et les moines, attaqués dans ces lettres, suscitèrent à l'auteur de telles persécutions qu'il fut obligé de sortir de Corse et se retira à Lucques, où il mourut de la dyssenterie trois mois après. Les moines corses ont détruit tous les exemplaires qu'ils ont pu se procurer de cet ouvrage.

CARDISCO (MARC), peintre, né en Calabre, mort vers 1542, a composé plusieurs tableaux et fresques que l'on voit encore à Naples. On remarque surtout sa *Descente de croix* et *la Pietà* dans l'église Saint-Pierre.

CARDON (HORACE), originaire de Lucques, s'établit librement à Lyon, y acquit une grande fortune, et fut anobli en 1605 par Henri IV, en récompense des établissements utiles que lui devait cette ville, et du courage qu'il avait mis à la défendre contre les Ligueurs.

CARDON (ANTOINE-ALEXANDRE-JOSEPH) naquit à Bruxelles le 7 décembre 1739, et annonça, dès sa plus tendre jeunesse, les plus heureuses dispositions pour le dessin ; elles se développèrent ainsi que son talent, avec rapidité, dans l'atelier de la Pégna, peintre de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce maître, qui le chérissait, l'ayant emmené à Vienne, le présenta à la princesse, qui daigna lui accorder une pension, et lui donner les moyens de se rendre à Rome afin d'y continuer ses études. Après trois années de travail dans la capitale des beaux-arts, le jeune Cardon vint à Naples, abandonna la peinture, et se livra presque exclusivement à la gravure ; il exécuta les vues et plans de la ville de Naples, et son burin, facile autant que gracieux, ayant été dignement apprécié par le célèbre Dancarville, cet amateur le chargea de la gravure des

planches du magnifique ouvrage des *Antiquités étrusques, grecques et romaines,* qu'avait commandé, à grands frais, le chevalier Hamilton, envoyé d'Angleterre à la cour de Naples. En 1769, Antoine Cardon grava une partie des tableaux du duc d'Aremberg et de M. Cobentzel; et, en 1815, il fut nommé membre de l'Institut royal, classe des sciences et arts des Pays-Bas. Mort à Bruxelles en 1822.

CARDON (Antoine), fils du précédent, naquit à Bruxelles en 1772, et, dès sa plus tendre jeunesse, se livra avec enthousiasme aux études qui avaient illustré son père; dirigé par ses conseils, il remporta successivement, pendant plusieurs années de suite, les premiers prix de dessin à l'académie de Bruxelles, fut décoré de la médaille d'or dans la classe de *nature*, en 1791; et ayant résolu d'adopter le même genre que son père, il partit pour Londres, où de nouveaux succès l'attendaient. Couronné, en 1794, par l'Académie royale de Londres, il entreprit plusieurs gravures d'une grande dimension, qui ajoutèrent encore à sa renommée, et parmi lesquelles on cite le Mariage de Catherine de France avec Henri V; les Victoires remportées par les Anglais dans les Indes sur Tippoo-Saïb; la Bataille d'Alexandrie en Égypte; et le Combat de Maïda en Portugal. Chargé par le gouvernement anglais de reproduire par le burin les tableaux du musée de Londres, il commença par la Femme adultère de Rubens, et fit un chef-d'œuvre; les encouragements flatteurs qu'il reçut à cette époque de la part de l'empereur d'Autriche et du roi des Deux-Siciles, les éloges qui lui vinrent de toutes parts, enflammèrent son zèle et son amour pour le travail, à un tel point, que sa santé n'y put résister. Il succomba le 16 avril 1813, à une maladie de langueur.

CARDONA (Jean-Baptiste), antiquaire et bibliographe, né à Valence dans le 16e siècle, fut successsivement chanoine du chapitre de cette ville, membre du tribunal de l'inquisition, évêque de Perpignan, de Vic et de Tortose. Étant à Rome, il prononça devant le pape, en 1575, le panégyrique de saint Étienne, et mourut le 30 décembre 1589. On a de lui : *De expungendis hæreticorum propriis nominibus,* Rome, 1576, in-8o; *De regiâ S. Laurentii Scorial. bibliothecâ libellus,* etc., Tarragone, 1587, in-4o. Cardona s'était appliqué à rétablir, d'après les manuscrits, les véritables leçons des Pères; il en avait déjà restitué plus de 800 dans les œuvres de saint Léon le Grand et saint Hilaire.

CARDONE (Raymond de), général aragonais, fut envoyé en Italie en 1322, par le pape Jean XXII et le roi Robert de Naples, pour commander les armées guelfes. Il jouissait de la réputation d'un grand général, et cependant il n'éprouva guère que des revers. Il fut défait le 6 juillet 1322, par Marc Visconti à Bassignano. Après avoir rétabli son armée, et conquis Tortone et Alexandrie, en 1323, il fut de nouveau défait à Varrio, le 16 février 1324, et, cette fois, il tomba entre les mains des Visconti, ses ennemis. Ces seigneurs de Milan le relâchèrent au bout de quelques mois, pour ouvrir, par son moyen, une négociation avec l'Église; ils lui firent seulement prêter serment de ne plus servir contre les gibelins; mais le pape le releva de ce serment, et l'envoya commander les Florentins, attaqués alors par Castruccio. L'armée de Cardone était fort supérieure en nombre à celle de ses ennemis; mais il la retint pendant une partie de l'été autour des marais de Fucecchio, pour que les bourgeois florentins qu'il avait sous ses ordres, dégoûtés d'un si pénible service, achetassent de lui leur congé. Après que cette misérable avarice eut fait perdre courage à son armée, il livra bataille à Castruccio devant Altopascio, le 23 septembre 1325 : il y fut complétement battu, et fait prisonnier. Son vainqueur l'obligea de marcher à pied devant son char, comme il rentrait en triomphe à Lucques. Ainsi se termina la carrière militaire du premier Raimond de Cardone en Italie.

CARDONE (Raimond II de), de la famille du précédent, fut nommé vice-roi de Naples par Ferdinand le Catholique, le 24 octobre 1509. Ce monarque s'étant détaché, en 1511, de la ligue de Cambray, donna commission à Raimond de Cardone de défendre le pape et les Vénitiens contre les attaques de l'empereur Maximilien et des Français. Il commença pendant l'hiver de 1512 le siége de Bologne; obligé de le lever à l'approche de Gaston de Foix, il livra à celui-ci la sanglante bataille de Ravenne, le 11 avril 1512. Il la perdit après une horrible boucherie; presque tous ses officiers généraux furent tués ou faits prisonniers; mais Gaston de Foix, son adversaire, perdit la vie dans la mêlée, et Cardone n'ayant plus ce terrible antagoniste, se releva bientôt de sa défaite, plus redoutable que jamais. Les Français, attaqués par les rois d'Angleterre et d'Aragon, et abandonnés par Maximilien, avaient retiré leurs armées d'Italie. Cardone fut alors envoyé en Toscane pour punir les Florentins de leur alliance avec Louis XII. Il surprit la ville de Prato, et la livra au massacre d'une manière si horrible que les Florentins perdirent courage; ils rappelèrent les Médicis, leur rendirent l'autorité dont ils les avaient privés pendant 18 ans, et se soumirent à payer d'énormes contributions; mais à peine les Français s'étaient-ils retirés d'Italie, que Ferdinand changea de nouveau de politique; il trahit les Vénitiens, qu'il avait défendus, et Cardone leur enleva la ville de Brescia, avec les châteaux de Peschiera, Legnago et Trezzo, et les força ainsi à chercher un refuge auprès de ces mêmes Français qui les avaient jusqu'alors opprimés. Cardone, en faisant la guerre aux Vénitiens, ne se montra pas moins féroce qu'il l'avait été dans ses autres campagnes. Barthélemy d'Alviano, pour réprimer la barbarie des Espagnols, leur livra bataille près de Vicence, le 7 octobre 1513; mais son armée fut détruite, et Cardone continua ses ravages jusqu'au bord des lagunes. Enfin, en 1515, la paix fut momentanément rétablie, et Cardone reconduisit ses troupes dans le royaume de Naples, dont il demeura vice-roi sous l'autorité de Charles-Quint, et mourut vers 1525.

CARDONE (Denis-Dominique), savant orientaliste, né à Paris en 1720, partit à l'âge de 9 ans pour Constantinople où il apprit le turc, l'arabe, le persan, et où, pendant un séjour de 20 ans, il acquit de grandes connaissances sur les mœurs, les usages et le caractère des Orientaux. A son retour en France, il fut nommé successivement professeur de langues turque et persane au collége royal, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales, censeur royal et inspecteur de la librairie, et mourut en 1783. Il a laissé : *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous la domination des Arabes,* Paris, 1765,

3 vol. in-12; *Mélanges de littérature orientale*, Paris, 1770, 2 vol. in-12, et la Haye (Paris), 1771, 2 vol. in-12, traduits en anglais et en allemand; *Contes et Fables anciennes*, traduits de Bidpay, 1777, 3 vol. in-12 (ouvrage commencé par Galland), traduit en allemand. Cardone a donné dans la *Bibliothèque universelle des romans* (années 1775 à 1780) l'extrait des principaux romans de l'Orient.

CARDONE (Vincent), religieux dominicain, né dans le royaume de Naples à la fin du 16e siècle, a laissé un ouvrage qui n'a guère d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue. Comme il avait naturellement de la peine à prononcer la lettre R, il imagina de composer sous le titre: *la* R *sbandita sopra la potenza d'amore,* Naples, 1614, in-8°, un livre dans lequel cette lettre ne se trouve pas une seule fois. Il avait fait sur chacune des lettres de l'alphabet un pareil travail intitulé: *Alfabeto distrutto,* et il allait présenter ce livre au duc de Savoie, qui en avait accepté la dédicace, lorsqu'il mourut en route, à peine âgé de 25 ans.

CARDONNEL (Pierre-Salvy-Félix de), conseiller à la cour de cassation de Paris, né à Monestier (Tarn) en 1770, avocat à Alby, se retira pendant la révolution dans son lieu natal, et fut député par son département au conseil des Cinq-Cents en 1795. C'est lui qui proposa d'excepter des lois contre les émigrés tous ceux qui prouveraient *avoir cultivé les arts et les sciences en pays étranger.* Il eût été l'une des victimes de la réaction de fructidor, si le général Lacombe-Saint-Michel n'eût obtenu à son insu qu'on effaçât son nom de la liste des proscrits. Nommé en 1802 juge d'instruction, puis vice-président au tribunal d'Alby, il faisait de nouveau partie du corps législatif lorsqu'il fut nommé conseiller à la cour de Toulouse, et plus tard ce fut dans sa résidence d'Alby que cette cour, réfugiée en cette ville par suite de l'invasion, signa son adhésion aux événements qui ramenèrent en France la maison de Bourbon. Le 3 septembre 1814, il fut nommé président de chambre, puis membre de l'académie des Jeux Floraux, et député par le département du Tarn à la chambre, dont il fut l'un des secrétaires en 1815, et qui le plaça en 1824 au nombre des candidats à la présidence. Des lettres de noblesse, dont les armoiries furent composées par Louis XVIII lui-même, les insignes de Malte, un siége à la cour de cassation, la dignité de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, dont Cardonnel faisait partie depuis 1814, lui furent successivement accordés. Magistrat et député, ses occupations ne le détournaient pas de la poésie; il avait traduit en vers le *Psautier*, lorsqu'il se vit menacé de perdre la vue. Une attaque d'apoplexie l'avertit de sa fin; sa fille mourut de douleur à cette nouvelle, et lui-même, succombant à une autre attaque, expira dans les bras de son gendre, à Paris, en juillet 1829.

CARDOSO (Fernand), médecin, né en Portugal, professa son art à Valladolid, vint ensuite l'exercer à Madrid, et se retira, en 1673, sur la fin de sa vie, à Venise pour y suivre librement le culte judaïque qu'il avait embrassé. Il est auteur des ouvrages suivants: *El Vesuvio,* Madrid, 1632, in-4°; *De Febre syncopali tractat.* ,etc., ibid., 1634, in-4°; *Panegirico del color verde,* ibid., 1635, in-8°; *Utilidades del agua, y de la nieve,* ibid., 1637. Après sa conversion au judaïsme, il publia à Venise *Philosophia libera in VII lib. distributa*, 1673, in-fol., sous le nom d'Isaac Cardoso.

CARDOSO (Fernand-Rodrigue), autre médecin, né à Lisbonne, a laissé: *Methodus medendi summâ facilitate,* etc., Venise, 1618, in-4°; *De sex rebus non naturalibus,* Lisbonne, 1602, in-4°; Francfort, 1620, in-8°.

CARDOSO (George), prêtre, né à Lisbonne, mort le 3 octobre 1669, est auteur d'un *Agiologio lusitano dos sanctos e varones illustres do reino de Portugal,* etc., Lisbonne, 1652-66, 3 vol. in-folio.

CARDUCCIO (Balthazar), jurisconsulte italien du 15e siècle, professa le droit à Padoue et à Florence, prit une part très-active dans l'insurrection à la suite de laquelle les Médicis furent chassés de cette dernière ville en 1494, et acquit une fâcheuse célébrité par les cruautés auxquelles il se livra étant à la tête d'une troupe de Florentins. On ne connaît de lui aucun ouvrage.

CARDUCHO (Barthélemi), peintre, né à Florence en 1560, suivit en Espagne son maître Zucchero, fut employé aux travaux de l'Escurial, où il peignit le plafond de la bibliothèque et quelques-uns des cloîtres. Outre les fresques qu'il fit pour ce grand édifice, on voit plusieurs de ses tableaux à Ségovie, à Valladolid et à Madrid, où l'on distingue dans l'église de St.-Philippe la *Descente de croix,* son chef-d'œuvre. Il mourut en 1610 au château du Pardo, où il avait commencé à peindre une galerie, que son frère Vincent termina. Il connaissait aussi la sculpture et l'architecture.

CARDUCHO (Vincent), frère et élève du précédent, né à Florence en 1578, mort à Madrid en 1638, fut peintre des rois Philippe III et Philippe IV, et composa un grand nombre de tableaux dont plusieurs ornaient le palais du Pardo. Dans le nombre on distingue: *le Songe de Joseph,* et *St. Antoine de Padoue ressuscitant un mort.* Carducho est auteur d'un ouvrage sur la peinture: *Dialogo de la pintura, su defensa, origen, essencia, definicion,* etc., Madrid, 1633, in-4°, rare.

CAREL (Jacques), sieur de Sainte-Garde, conseiller et aumônier du roi, né à Rouen vers 1620, est auteur d'un poëme intitulé: *les Sarrasins chassés de France,* signalé par Boileau dans son *Art poétique* comme l'œuvre d'un poëte ignorant. Il fit reparaître ce poëme en 1668, en ajoutant au premier titre celui de *Charles Martel.* Cette édition ne contient que IV chants; mais celle de Paris, 1679 ou 1688, 2 vol. in-12, en a XVI. La critique de Boileau n'a donc point empêché Carel de terminer son poëme, comme plusieurs écrivains l'ont avancé; mais il n'en est pas moins vrai que sans cette critique *Charles Martel* serait aujourd'hui complétement oublié.

CARÊME (Marie-Antoine) naquit à Paris le 8 juin 1784. Son père chargé de 15 enfants, et souvent fort embarrassé de les nourrir, l'abandonna en lui disant, qu'avec l'esprit qu'il avait il se tirerait facilement d'affaire. Le jeune Carême fut recueilli par un gargotier. Voilà le point de départ d'un homme que les souverains se sont disputé. Il travailla 12 ans pour Talleyrand. Carême fut mis en *réquisition* pour exécuter le gigantesque dîner royal et impérial, donné en 1814 dans la plaine des Vertus, près de Paris. L'année suivante, il fut chef de cuisine du prince régent d'Angleterre; qui lui dit un jour: « Je trouve

excellent tout ce que vous m'offrez, mais vous me ferez mourir d'indigestion. — Mon prince, répondit judicieusement Carême, mon devoir est de flatter votre appétit, et non de le régler. » Il revint dans sa patrie qu'il quitta de nouveau pour aller à St.-Pétersbourg être l'un des chefs de cuisine de l'empereur Alexandre. S'étant attaché à l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stewart, il le suivit à Londres, mais il n'y resta que quelques semaines. Il reprit le chemin de Paris pour *écrire et publier ;* car Carême n'avait pas négligé la littérature tout en soignant ses sauces. Cependant les congrès qui se multipliaient d'année en année, l'enlevèrent à ses paisibles occupations : Carême était l'homme essentiel de ces réunions politiques. Il figura tour à tour à Aix-la-Chapelle, à Laybach, à Vérone. Il s'engagea ensuite au service du prince de Wurtemberg, de la princesse Bragation, et enfin de M. Rothschild. Il travailla 5 ans dans la maison de ce célèbre banquier, rendez-vous de toutes les notabilités européennes. Les grands travaux abrègent l'existence, surtout ceux de la cuisine. Le charbon nous tue, disait Carême, mais n'importe! moins d'années et plus de gloire ! Il mourut le 12 janvier 1833. Il a publié : *Le Pâtissier royal parisien*, 2 vol. in-8° ; *Le Pâtissier pittoresque*, in-8° ; *Le Maître d'Hôtel français,* 2 vol. in-8° ; *Le Cuisinier parisien,* in-8° ; *L'Art de la cuisine française au* 19e *siècle*, 3 vol. in-8°.

CARENA (Paul-Émile), professeur de droit romain, naquit à Carmagnola le 10 octobre 1737. Il se livra dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence, et avant l'âge de 20 ans, il fut reçu docteur en droit civil et canonique. Répétiteur de droit au collége *des provinces*, dans l'université de Turin, il fut admis 3 ans après au grand examen pour l'agrégation au collége de législation. Nommé en 1766 préfet de la faculté au même collége, et professeur suppléant à l'université, il devint en 1770 professeur des institutions civiles, et obtint en 1778 la chaire de droit civil qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1798. Pendant la domination française, il fut proviseur du lycée de Casal dans le Montferrat ; et en 1814 rétabli professeur honoraire de l'université, avec le titre de sénateur. Carena mourut à Turin, en 1823. On a de lui : *De adquirendo rerum dominio,* Turin, in-8° ; *De testamentis,* ibid.; *De legatis et fideicommissis,* ibid.; *De criminibus et de feudis*, ibid. Il avait entrepris la révision du *Lexicon juris* de Vicat ; mais la mort l'empêcha de terminer cet important travail.

CARENCY (Paul-Maximilien-Casimir de QUELEN de STUER de CAUSSADE, prince de), fils aîné du duc de la Vauguyon, pair de France, naquit le 28 juin 1768. Il épousa Mlle de Rochechouart-Faudoas, et devint par ce mariage le beau-frère du duc de Richelieu et du duc de Piennes, depuis duc d'Aumont. Étant parti de France avec son père, pour se rendre en Angleterre, lors des premiers troubles de la révolution, en juillet 1789, ils furent arrêtés l'un et l'autre au Havre, mais bientôt remis en liberté. Louis XVI, devenu roi constitutionnel, envoya même un peu plus tard le duc de la Vauguyon, en qualité de ministre plénipotentiaire, près la cour de Madrid, et son fils l'accompagna encore dans cette capitale, où se mêlant bientôt à toutes sortes d'intrigues, il fit plusieurs voyages à Paris, et parcourut plus d'une fois à *franc-étrier* la distance d'une capitale à l'autre. Il suivit ensuite son père en Italie, puis en Allemagne lorsqu'il y fut ministre de Louis XVIII ; mais le jeune prince abusa indignement des communications et des secrets qui lui furent confiés, quitta subitement son père et la cour du prétendant, pour rentrer en France, et il alla faire aux agents du gouvernement républicain des révélations, qui compromirent un grand nombre de royalistes. Devenu ensuite l'un des principaux agents de la police du Directoire, le prince de Carency fut l'effroi de ses anciens amis. Pour qu'il fit plus facilement des dupes et des victimes, on l'enferma dans la prison du Temple, où il était ce qu'on appelle un *mouton,* c'est-à-dire, un secret délateur de tous les hommes que son rang et sa position lui avaient fait autrefois connaître. Après avoir joué un rôle aussi méprisable il fut admis au Luxembourg, et il vécut dans une grande intimité avec le directeur Barras. On l'envoya vers le même temps à Madrid, chargé d'une mission secrète ; mais il ne tarda pas à s'y brouiller avec l'ambassadeur Truguet, et fut obligé de revenir à Paris, où il vécut sous le gouvernement impérial dans l'obscurité et la misère, ayant dissipé dans des orgies une grande fortune, et le salaire de ses bassesses. Il était alors trop connu, trop honteusement signalé pour qu'on l'employât même dans les plus méprisables fonctions de la police. Lorsque son beau-frère fut ministre sous Louis XVIII, il chercha de nouveau à se faire employer ; mais il ne put y réussir. Son père même refusa de le voir, et ne consentit qu'avec beaucoup de peine à lui assurer une modique pension, sous la condition qu'il irait en jouir en Hollande. Pour augmenter cette pension, Carency revenait furtivement en France, faisant la contrebande ; mais il fut découvert et mis en prison, où il devint fou. Transporté à Paris dans une maison d'aliénés, il y mourut en 1824, sans laisser de postérité.

CARENO (Aloys de), médecin, né en 1766 à Pavie, fut reçu docteur en 1787, alla en 1788 à Vienne où il suivit pendant 4 ans les hôpitaux et les cours de médecine et de chirurgie. Il se fixa ensuite dans cette capitale, et y pratiqua la médecine avec distinction. Plusieurs sociétés savantes l'admirent au nombre de leurs correspondants. Il montra surtout un grand zèle pour la propagation de la vaccine. Careno mourut en 1810. On a de lui : *Observationes de epidemicâ constitutione anni* 1789 *in civico nosocomio Viennensi*, Vienne, 1790, in-8° ; ibidem, 1794, in-8° ; *Dissertazioni medico-chirurgiche pratiche estratte dagli atti della accademia Giuseppina*, *e tradotte coll'aggiunta di alcune note*, Vienne, 1790, in-8° ; *Voce al popolo per guardarsi dell' attaco del vajuolo*, Vienne, 1791 ; *Tentamen de morbo pellagrâ Vindobonæ observatâ*, etc., Vienne, 1794, in-8°.

CARERIO (Louis), célèbre jurisconsulte, né à Reggio dans la Calabre, exerça la profession d'avocat à Naples, puis dans différentes villes d'Italie, et mourut vers 1570. Il est auteur de *Practica causarum criminal.*, Naples, 1546, in-fol.; Venise, 1560, avec des additions ; Lyon, 1562, et réimpr., Francfort, 1660, même format.

CARETENE, mère de Gondebaud, roi de Bourgogne au 6e siècle, déroba les princesses Clotilde et Sedeleube aux recherches de son fils, qui les aurait fait périr avec Chilpéric.

CAREW (Richard), littérateur anglais, né en 1555 à

East-Anthony, comté de Cornouailles, occupa plusieurs places judiciaires et administratives, fut membre de la Société des antiquaires de Londres, et mourut en 1620. Il a laissé : *Description du comté de Cornouailles* (en anglais). Londres, 1602, in-4°, réimprimée en 1723 et 1769 ; *Méthode pour apprendre facilement la langue latine,* imprimée à la suite du traité de Samuel Hartlib sur le même sujet.

CAREW (GEORGE), frère du précédent, né en 1557, fut successivement maître de la chancellerie d'Angleterre, ambassadeur en Pologne, commissaire en Écosse, puis ambassadeur en France, obtint, en 1609, la place de maître de la cour de tutelle, et mourut en 1613. Il est auteur d'une *Relation de l'état de la France, avec les caractères d'Henri IV et des principaux personnages de sa cour,* imprimée à la suite de l'ouvrage du docteur Birck, intitulé : *Tableau historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles, de 1592 à 1617,* Londres, 1749.

CAREW (sir ALEXANDRE), de la famille du précédent, fut décapité en 1644 pour avoir tenté de livrer aux troupes royales le fort St.-Nicolas, à Plymouth, où il commandait pour le parlement.

CAREW (GEORGE), historien anglais, né dans le Devonshire en 1557, fut d'abord maître de l'artillerie en Irlande, et l'un des conseillers privés de la reine Élisabeth ; Jacques Ier le nomma gouverneur de Guernesey, le créa baron et le fit maître de l'artillerie pour toute l'Angleterre. A l'avénement de Charles Ier, il obtint le titre de comte de Totness, et mourut en 1629. Il a laissé l'histoire des guerres d'Irlande de son temps, sous le titre de *Pacata Hibernia,* Londres, 1633, in-fol.

CAREW (THOMAS), poëte anglais, gentilhomme de la chambre, est principalement connu par une farce intitulée : *Cœlum britannicum,* qui fut jouée à Whitehall, en 1633, le jour du mardi gras, par plusieurs seigneurs de la cour. Thomas mourut jeune encore en 1639. Ses ouvrages, 1640, in-12, ont eu plusieurs éditions, dont la plus récente est de 1772, avec des notes de Th. Davies.

CAREY (HENRI), poëte et musicien anglais, fils naturel de George Saville, marquis d'Halifax, a publié des poésies qui se distinguent par le bon goût et la décence ; il fit jouer sur les théâtres de Londres des farces très-spirituelles, une entre autres dans laquelle il tourne en ridicule le style ampoulé des tragiques contemporains. Ce qu'il a fait de mieux est le chant national *God Save the King* qu'on a sans fondement attribué à Handel. On lui doit aussi la charmante ballade *Sally in our Alley,* devenue populaire. Carey ne put avec tout son talent obtenir une existence assurée, et se tua dans un accès de désespoir, le 4 octobre 1743.

CAREY (GEORGE-SAVILLE), fils du précédent, né en 1743, fut d'abord destiné à l'imprimerie. Son inclination le porta vers le théâtre, où il eut peu de succès, mais encore assez pour lui donner le goût d'une vie errante et dissipée. Il s'occupa pendant 40 ans, à composer et à chanter des chansons populaires et patriotiques qui ne brillaient ni par la poésie ni par la musique, et qu'il colportait de ville en ville. Il composa aussi, en 1766 et en 1792, quelques farces qu'il joua, et avec lesquelles il se procura une existence précaire. On lui doit, outre ses pièces dramatiques, des *Analectes en prose et en vers,* 1771, 2 vol. ; *Lecture sur la bouffonnerie,* dans laquelle il excellait, 1776 ; *Promenade rustique,* 1777. Il mourut le 14 juillet 1807, âgé de 64 ans, et comme il ne laissait aucune fortune, il fut enterré par le moyen d'une collecte faite entre ses amis.

CAREY (JEAN), savant anglais, naquit en Irlande en 1756, et à l'âge de 12 ans, fut envoyé en France pour y terminer ses études. Revenu en Angleterre il y donna des leçons des langues grecque, latine et française. Il mourut le 8 décembre 1829 à Londres, après avoir consigné les fruits de sa longue expérience dans une série d'ouvrages utiles pour les étudiants : Des manuels ou traités à l'usage des écoles ; des traductions de l'allemand et du français ; des éditions parmi lesquelles nous remarquerons celle du *Virgile* de Dryden, 1819, 2 vol. in-8° ; du *Commentaire de Rupert sur Tite-Live*, du texte latin des *Communes Prières* dans l'édition polyglotte de Bagster, de l'*Abrégé du Lexique grec de Schleuner,* etc. ; divers travaux, la plupart périodiques ; tels que des articles dans le *Gentleman's Magazine* et le *Monthly Magazine.*

CAREY (WILLIAM), orientaliste anglais, né en 1762, apprit le métier de cordonnier, et exerça cette profession jusqu'à l'âge de 24 ans. Passionné dès l'enfance pour l'étude des langues, il apprenait, dans ses heures de loisir, le latin, le grec et l'hébreu. Il reçut l'ordination parmi les *calvinistes baptistes* en 1792. L'année suivante il fut envoyé dans le Bengale, par une société de souscripteurs, pour y prêcher l'Évangile. Il obtint, en 1800, la permission de rester dans l'Inde, et s'établit chez les missionnaires baptistes à Serampore, ville à peu de distance de Calcutta. Il fonda dans leur maison une imprimerie qui contenait les caractères de plus de 40 langues différentes, et il commença d'y publier ses diverses traductions de la Bible. Nommé professeur de sanscrit au collége du Fort-William à Calcutta, en 1801, il composa une *Grammaire sanscrite* qu'il fit imprimer à Serampore, 1806, in-4°. Ce savant et laborieux orientaliste est mort à Serampore, le 2 juin 1834. Il était membre des Sociétés asiatiques de Calcutta, de Londres, de Paris, etc. Outre des traductions de la Bible en presque toutes les langues de l'Inde, on lui doit encore des *Grammaires* et des *Dictionnaires* des langues bengali, maratte, du Pendjab, telinga, carnate, etc. Il a laissé aussi des *Fables* indiennes et des *Poésies* sanscrites, traduites en anglais avec le texte et des notes, Londres, 1806-1810, 3 vol. in-4°.

CAREY (FÉLIX), orientaliste anglais, fils du précédent, né en 1786, passa dans l'Indostan, excité par l'exemple de son père, et mourut quelques années après à Serampore le 10 novembre 1822. Il avait fait imprimer plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : une *Grammaire de la langue birmane ;* le *Vidyahara-Vouli,* ouvrage d'anatomie en bengali, formant le 1er vol. d'une encyclopédie bengalie ; un *Dictionnaire birman ;* une *Grammaire pali,* avec une traduction en sanscrit.

CAREZ (JOSEPH), imprimeur-libraire à Toul, doit être considéré comme l'inventeur du *clichage,* procédé qui rend le *stéréotypage* plus facile. Il s'en servit pour imprimer un livre d'église avec le plain-chant noté, en 2 vol. in-8°, et successivement 20 autres vol. de liturgie, etc., à l'usage du diocèse de Toul, un *Dictionnaire de la fable,*

et une *Bible* en nompareille, format grand in-8°. Il donnait à ses éditions le nom d'*omotypes*, pour exprimer la réunion de plusieurs types en un seul. Carez, élu député du département de la Meurthe à l'assemblée législative, s'y fit remarquer par sa modération; nommé sous-préfet de Toul en 1801, il mourut la même année.

CARIBDO (Alphonse), jurisconsulte, né à Messine, remplit divers emplois de magistrature, s'acquit une grande réputation par son savoir et sa prudence, et mourut après 1537, année où il figure parmi les juges de Messine. Il a laissé deux ouvrages intitulés : *Consuetudines nobilium civitat. Messinæ*, Venise, 1575, in-4°, bonne édition; *Regni Siciliæ capitula*, Messine, 1526, in-folio.

CARIBDO (Jacques), jésuite, né dans la même ville en 1554, mort en 1620, est auteur de quelques ouvrages de piété en latin.

CARIBERT ou **CHEREBERT**, l'aîné des fils de Clotaire Ier, naquit en 541, succéda à son père en 561, et mourut en 567. Ami de la paix et des lettres, il montra quelque zèle pour le maintien de la justice; il fut le premier roi de France exclu par son évêque de la communion des fidèles, à cause de son incontinence. Il ne faut pas le confondre avec Caribert, roi d'Aquitaine, frère de Dagobert Ier, mort en 631, au château de Blaye.

CARIGNAN (Thomas-François de SAVOIE, prince de), 5e fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, né en 1596, servit d'abord la France avec quelque succès; mécontent du cardinal de Richelieu, il s'unit en 1635 aux Espagnols, et obtint le commandement de leur armée dans les Pays-Bas. Son début ne fut pas heureux; il perdit cette même année la bataille d'Avein contre les Français commandés par les maréchaux Châtillon et de Brézé; mais il prit sa revanche en 1636 sur les Hollandais, auxquels il fit lever le siége de Breda, et en 1638 sur le maréchal de la Ferté, auquel il fit lever celui de St.-Omer. L'année suivante il entra dans le Piémont, s'empara de plusieurs places et marcha sur Turin pour forcer sa belle-sœur à lui abandonner la régence pendant la minorité de son fils, dont il voulait lui ôter aussi la tutelle. La France appuyait les droits de la régente. Battu par le comte d'Harcourt, il finit par se réconcilier avec sa belle-sœur, et fut nommé généralissime des armées de Savoie et de France en Italie. Il obtint de 1643 à 1645 des avantages continuels sur les Espagnols; mais il est bon de faire remarquer que Turenne était un de ses lieutenants. Il vint ensuite à Paris, entra dans l'intimité du cardinal Mazarin, fut fait en 1654 grand maître de la maison du roi à la place du prince de Condé, qui venait d'être déclaré criminel de lèse-majesté. Obligé de retourner en Italie pour secourir le duc de Modène, il mourut à Turin le 22 janvier 1656. Le prince Thomas est le grand-père du célèbre prince Eugène de Savoie. Sa *Vie* a été écrite en italien par A. Codretto, sous ce titre : *Il Colosso, historia panegirica del principe Thomaso di Savoia*, etc., Turin, 1663, in-4°.

CARIGNAN (le cardinal Maurice de SAVOIE de), frère du précédent, né à Turin le 10 janvier 1593, était 5e fils du duc Charles-Emmanuel Ier, et conséquemment frère de Victor-Amédée Ier, qui monta sur le trône comme aîné de la famille. Le prince Maurice, dès son enfance, montra des dispositions pour les sciences et pour les arts. Il fut cardinal à l'âge de 14 ans, et le duc son père lui assigna en apanage les plus riches abbayes du fertile Piémont, entre autres celles de Saint-Bénigne et de Sainte-Marie de Casanova. Pour lier ses intérêts à ceux de la France, Charles-Emmanuel sollicita et obtint, par l'intermédiaire du même cardinal Maurice, le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Christine de France, sœur de Louis XIII. Le cardinal, en sa qualité d'ambassadeur, vint à Paris en septembre 1618, accompagné du président Fabre et de saint François de Sales. Le mariage eut lieu le 16 février, malgré les cabinets d'Espagne et d'Autriche, par les bons offices du financier Deageant et du duc de Luynes, favoris du roi de France. Après quelques années, le cardinal Maurice fut envoyé à Rome, comme *protecteur* de la cour de Savoie. Il y resta 9 ans. Après la mort du duc Victor, arrivée à Verceil en 1637, le cardinal qui se trouvait comme en exil, étant du parti antifrançais, vint en Piémont; et en 1638, d'accord avec son frère Thomas de Carignan, appuyé des Espagnols, il demanda, d'après les lois du pays, la tutelle et la régence pendant l'enfance du duc Charles-Emmanuel II, leur neveu, à l'exclusion de la princesse Christine, sa mère : mais le cabinet français s'opposa à cette demande. Les deux frères Thomas et Maurice, soutenus par les Broglia, Serravalle et autres militaires, entretinrent la guerre civile. Le cardinal fut battu en 1641 par les Français, sous les ordres du général d'Harcourt; Thomas fut obligé de lever le siége de Chivasso, considéré comme la clef du Piémont, et par suite la paix fut conclue le 14 juin de l'année suivante. C'est alors que le prince Maurice renvoya les insignes du cardinalat au pape, afin de pouvoir épouser sa nièce, Louise de Savoie, fille de Christine. Il fit bâtir la belle maison de campagne, aujourd'hui la Villa de la Reine, sur la colline de Turin, qui devint une académie de savants et d'artistes, et où il mourut le 4 octobre 1642, sans laisser de postérité.

CARIGNAN (le prince Charles-Emmanuel-Ferdinand-Joseph-Marie de SAVOIE de), né à Turin, le 24 octobre 1770, était fils unique de Victor-Amédée et de Joséphine-Thérèse de Lorraine-Armagnac-Brienne, et neveu de l'infortunée Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe. Après la mort tragique de cette princesse, en septembre 1792, son héritier, Charles-Emmanuel, réclama sa succession; mais le séquestre avait été mis sur les biens de la princesse, et plus tard le Directoire en refusa la mainlevée. Pendant la guerre contre les Français, en 1793, le prince Charles combattit sous la direction du marquis Doria de Cirié, qui avait été chargé de remplir auprès de lui les fonctions de gouverneur. Un des officiers de sa suite ayant été emporté un jour par son cheval, se trouva tout à coup sous le feu de l'ennemi. Le prince, sans attendre la permission de son gouverneur, mit son cheval au galop et suivit l'officier. Heureusement celui-ci eut le temps de reconnaître le danger; il rebroussa chemin et sauva le prince, qui aurait été infailliblement fait prisonnier. En 1797 la cour de Turin songea au mariage du rejeton de cette famille, sans cependant pressentir qu'il serait un jour le seul héritier de la maison royale de Savoie; car alors le roi Victor-Amédée III avait cinq fils vivants et en pleine santé. Le 24 octobre de la même année le prince de Cari-

gnan épousa, dans la ville d'Augsbourg, Marie-Charlotte-Albertine de Saxe, princesse de Courlande, petite-fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, âgée de 18 ans, qui, l'année suivante (2 octobre 1798), donna le jour à Charles-Albert, proclamé roi de Sardaigne le 27 avril 1831, à l'instant du décès de Charles-Félix, qui fut le dernier rejeton de la branche aînée de l'une des dynasties royales les plus anciennes de l'Europe. Peu de temps après la naissance de Charles-Albert, l'horizon politique se troubla. Le roi Charles-Emmanuel IV, avec ses quatre frères et son oncle le duc de Chablais, fut obligé, par suite d'une abdication forcée, de partir de Turin le 10 décembre 1798, et de se réfugier en Toscane, puis en Sardaigne. Par l'acte d'abdication on était convenu (art. 8) que, dans le cas où Charles-Emmanuel de Carignan resterait en Piémont, il y jouirait de ses biens, palais et propriétés. Ce prince, d'un caractère paisible et prudent, n'avait jamais eu de part aux affaires de l'État. Il fut laissé tranquille avec sa famille par le général Grouchy, commandant la ville de Turin sous les ordres de Joubert, en 1798, et, comme tout autre citoyen, compris dans l'organisation de la garde nationale, où il remplit les devoirs d'un simple soldat, sans assister cependant aux fêtes nationales et aux cérémonies publiques. Les Autrichiens ayant forcé, dans le mois d'avril 1799, l'armée française à se retirer sur le territoire de Gênes, et à laisser Turin à découvert, le Directoire ordonna de prendre pour otages les notabilités du Piémont. Le prince de Carignan fut, avec sa famille, transporté en France, et il vint habiter une modeste demeure dans un faubourg de Paris. Ce fut là que la princesse de Carignan mit au monde, le 13 avril 1800, la princesse Marie-Élisabeth, mariée à l'archiduc Reinier, vice-roi du royaume lombardo-vénitien. Les consolations d'une jeune famille, les soins d'une épouse affectionnée, qui partageait tant de malheurs, ne purent adoucir le sort du prince Charles-Emmanuel de Carignan; il succomba à tant de maux, le 16 août 1800.

CARILLO D'ACUNHA (dom Alphonse), archevêque de Tolède, ministre de Henri IV, roi de Castille, trompa la confiance de ce prince en encourageant les seigneurs mécontents, et en se vendant au roi d'Aragon. Henri le renvoya du conseil. Pour se venger, Carillo leva des troupes contre son souverain, le déclara indigne de régner, et proclama roi de Castille Alphonse, frère de Henri, en 1465. A la tête d'une armée de 25,000 hommes, ayant avec lui le nouveau roi, il marcha contre Henri et lui livra bataille près de Medina del Campo. La victoire resta indécise; mais Alphonse étant mort, Henri, qui avait déjà offert lâchement la paix à Carillo, conclut un traité par lequel il reconnaissait Isabelle sa sœur comme héritière de la couronne de Castille. Devenu tout-puissant à l'avénement d'Isabelle, l'archevêque soutint cette princesse; mais jaloux du crédit du cardinal Mendoza, il passa ensuite dans le parti de Jeanne et partagea sa défaite. Isabelle victorieuse fit saisir les revenus du prélat et procéda contre lui comme coupable de rébellion. Après avoir lutté encore longtemps pour soutenir les droits de Jeanne, Carillo se soumit enfin en 1478, remit les places dont il s'était emparé, obtint la restitution de tous ses biens, et mourut le 1er juillet 1482 dans un couvent qu'il avait fondé à Alcala de Henarès, et où il s'était retiré depuis quelque temps.

CARINUS (Marcus-Aurélius), empereur romain, reçut de son père Carus le titre de césar et d'auguste en même temps que Numérien son frère, et fut chargé du gouvernement des Gaules. Avant la mort de son père, il s'était déjà signalé par des excès de tout genre; il s'y livra avec plus de fureur lorsqu'il fut sur le trône. Il eut à combattre Marc-Aurèle-Julianus, qui avait pris la pourpre en Pannonie, et qu'il défit près de Vérone. Il marcha ensuite contre Dioclétien, proclamé empereur après la mort de Numérien, obtint d'abord quelque succès, puis fut vaincu et assassiné par un de ses tribuns l'an 284. Le cabinet du roi à Paris possède plusieurs médailles latines et grecques de cet empereur; les dernières paraissent avoir été frappées en Égypte.

CARION (Jean), professeur de mathématiques à Francfort-sur-l'Oder, né à Butickheim en 1499, mort à Berlin en 1538, a publié des *Éphémérides qui s'étendent* de 1536 à 1550, et qui contiennent des prédictions et des jugements astrologiques; et *Practicæ astrologicæ;* mais il doit surtout sa réputation à la *Chronique* qui porte son nom, quoiqu'elle soit l'ouvrage de Mélanchton, son disciple, qui, mécontent du premier travail de son maître, le refit en entier, et le publia, Wurtemberg, 1531, in-8°. Dans le même temps Carion imprimait sa *Chronique*. Les deux ouvrages ont eu divers traducteurs. Herman Bonn a donné une version latine de la *Chronique* de Mélanchton, et J. Leblond a traduit en français celle de Carion, 1556, in-12.

CARISSIMI (Jacques), compositeur célèbre, naquit à Padoue vers 1582, et non à Venise, comme il est dit dans la Biographie universelle de Michaud et autres. On ignore le nom du maître qui le dirigea dans ses études: quel qu'il soit, il est vraisemblable que Carissimi ne dut guère qu'à lui seul le talent qu'il acquit dans son art, car on remarque dans ses ouvrages plus d'invention que de savoir dans l'ancien style des écoles d'Italie. Il n'a été recueilli que peu de renseignements sur la vie de ce grand artiste: peut-être en trouverait-on davantage dans les notices sur les maîtres de l'école romaine, par Octave Pitoni; mais ces notices, restées en manuscrit dans la bibliothèque de Vienne, sont cachées à tous les yeux. Parmi les compositeurs du 17e siècle, Carissimi est un de ceux qui ont le plus contribué au perfectionnement du récitatif, mis en vogue depuis peu de temps, par Jules Caccini, Peri et Monteverde. C'est à lui que Kircher dut les renseignements dont il avait besoin pour traiter du récitatif dans sa Musurgie. Sa musique est, de toute évidence, le type de la musique moderne. Perfectionnée par ses élèves Bassani, Cesti, Bononcini, et surtout par Alexandre Scarlatti, sa manière a conduit par degrés au style de la musique du 18e siècle. Aussi fécond qu'original, Carissimi a écrit un nombre considérable de messes, de motets, de cantates et d'oratorios; mais on n'a imprimé qu'une faible partie de ses ouvrages; de là leur excessive rareté. On cite plus particulièrement deux de ses cantates: le *Sacrifice de Jepthé* et le *Jugement de Salomon*.

CARITEO, poëte italien du 15e siècle, était né, à Barcelone; mais il vécut habituellement à Naples. Il était intime ami de Sannazar, et, ainsi que lui, fort attaché à la maison régnante d'Aragon. Lors de l'expédition de

Charles VIII, au moment où l'armée française descendait en Italie, il fit éclater cet attachement dans plusieurs pièces de vers, et n'épargna ni le sarcasme, ni les injures aux Français et leur roi. On ne sait ce qu'il devint après la conquête, mais il était mort avant 1509. Ses OEuvres, ou *Rime*, recueillies pour la première fois en 1506, furent réimprimées en 1509, in-4°.

CARJAVAL (le comte Joseph-Marie de), lieutenant général, inspecteur général des volontaires royaux d'Espagne, mort à Madrid en décembre 1832, âgé d'environ 60 ans, avait contribué à la contre-révolution de 1813. Après le retour de Ferdinand VII à Madrid, il obtint le gouvernement des provinces de Valence et de Murcie, où il déploya quelque sévérité.

CARL (Jean-Samuel), médecin allemand, né en 1675, fut un des zélés partisans de la doctrine médicale de Stahl, devint premier médecin du roi de Danemark, et mourut dans le Holstein le 13 juin 1757. On a de lui l'analyse chimique des ossements fossiles sous le titre de : *Lapis lydius philosophico-pyrotechnicus*, etc., Francfort, 1703, in-4°; *Praxeos medicæ therapeia generalis*, etc., Halle, 1718-1720, in-4°; *Specimen historiæ medicæ*, etc., ibid., 1727, in-8°, réimprimé avec additions sous le titre de: *Historia medica*, etc., 1737, in-8°; *Ichnographia praxeos clinicæ*, 1772, in-8°; *Elementa chirurgiæ*, etc., *ex mente et methodo stahlianâ*, 1727, in-8°; *Diætica sacra*, etc., Copenhague, 1738.

CARL (Antoine-Joseph), professeur de médecine à Ingolstadt, né en 1725, a publié: *Zymotechnia vindicata*, etc., Ingolstadt, 1759, in-4°; *De Oleis*, 1760, in-4°; *Jardin botanico-médical* (en allemand), 1770, in-8°.

CARLE (Pierre), habile ingénieur français, né en 1666 en Languedoc, se retira en Hollande à la révocation de l'édit de Nantes, servit comme ingénieur en Flandre dans les armées du roi Guillaume, auprès duquel il fut en grande faveur. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, il passa au service du roi de Portugal, et devint successivement maréchal de camp, lieutenant général et ingénieur en chef, prit Alcantara, entra dans Madrid, et défendit Barcelone. A la paix, retiré en Angleterre, il tenta d'y introduire la culture du mûrier et d'élever des vers à soie; mais il ne put y réussir et mourut à Londres le 7 octobre 1730.

CARLE (Raphael), bijoutier sur la place Dauphine, à Paris, électeur et commandant de bataillon, souleva les jeunes gens lors du renvoi du cardinal de Brienne, et fit brûler une effigie de ce ministre, revêtu d'habits pontificaux. Après le 14 juillet 1789, Carle donna, dans la grande salle du Palais, un repas splendide en signe de réjouissance. Cette dépense, au-dessus de sa fortune, fit croire qu'il était soudoyé. Devenu commandant du bataillon de la section de Henri IV, il fit enlever l'inscription latine placée sur la grille qui environnait la statue de ce prince, sous prétexte qu'elle donnait lieu à des murmures parmi le peuple. Le 10 août 1792, il se rendit auprès du roi au moment où les Tuileries allaient être investies, et fit des dispositions pour défendre ce prince. La municipalité le manda aussitôt à sa barre; on l'accusa d'avoir donné l'ordre de tirer si le château était attaqué: le peuple se saisit de lui, et deux gendarmes, qui étaient sous ses ordres, l'assassinèrent; il fut ensuite achevé par le maçon Palloi, qu'il croyait son ami. On lui coupa la tête, et on la promena au bout d'une pique.

CARLEMIGELLI (Aspasie), fille d'un coureur attaché à la maison de Condé. Devenue folle elle fut enfermée à l'hôpital. Après en être sortie, en 1764, elle dénonça sa mère comme contre-révolutionnaire; arrêtée elle-même pour avoir crié vive le roi, elle fut acquittée. Ce fut Aspasie qui aida à tuer le député Feraud en le frappant de ses galoches. Elle se précipita ensuite sur Camboulas, un couteau à la main : ce député ne réussit qu'avec peine à se soustraire à ses fureurs. Arrêtée et mise en jugement, elle prétendit qu'elle avait obéi aux impulsions des émigrés, des Anglais, des royalistes, etc. Elle fut condamnée et mourut avec un grand courage, âgée seulement de 23 ans, en mai 1796.

CARLES (Lancelot de), évêque de Riez, né à Bordeaux au commencement du 16e siècle, mort à Paris vers 1570, possédait les langues latine et grecque et cultivait la poésie française. Il fut lié avec le chancelier de l'Hôpital, du Bellay et Ronsard. La Croix du Maine a donné la liste des écrits de ce prélat, tant imprimés que manuscrits. Le plus remarquable de ces ouvrages, le plus recherché et le plus rare, est une *Épître contenant le procès criminel fait à l'encontre de la royne Boullan* (Anne de Boleyn) *d'Angleterre*, Lyon, 1545, in-8°.

CARLESON (Charles), secrétaire d'État de Suède, né en 1703, mort à Stockholm en 1761, était versé dans les langues anciennes et modernes, dans le droit et les sciences économiques. On a de lui en suédois : *Dictionnaire économique*; quelques *Traités* de jurisprudence et de morale, et une traduction du *Traité de la vieillesse* de Cicéron.

CARLESON (Édouard), frère du précédent, d'abord ministre de Suède à Constantinople, fut à son retour successivement secrétaire d'État, chancelier de la cour, et président du conseil du commerce, et mourut en 1767, membre de l'Académie de Stockholm. On a de lui des *Mémoires* dans le Recueil de cette compagnie. Il a laissé de plus quelques ouvrages en suédois, entre autres : *Considérations sur l'état des pêcheries en Suède; Relation du voyage de deux seigneurs suédois en Palestine.*

CARLET (Joseph-Antoine), né le 18 juin 1741 à Rives, département de l'Isère, d'une famille de maîtres de forges, fit ses études à Grenoble et à Marseille, chez les jésuites, où il eut pour professeur, dans cette dernière ville, le célèbre abbé Rossignol. Envoyé à Paris en 1763, il y devint premier secrétaire de M. de Balincourt, doyen des maréchaux de France, et, après la mort du maréchal, arrivée en 1771, il revint en Dauphiné, où il occupa pendant 4 années la place de consul de la Côte-Saint-André. Il retourna dans la suite à Paris, où il se livra à son goût pour l'étude des sciences physiques, et suivit les cours du savant Fourcroy. En 1788, envoyé à l'assemblée de Romans, pour y représenter la commune de la Côte, il s'y fit connaître d'une manière si avantageuse, que lorsqu'il fut question, à la fin de la même année, de nommer aux états généraux, Carlet fut ballotté deux jours de suite avec Barnave. Après avoir rempli diverses fonctions administratives, il fut nommé en l'an VII député de l'Isère au conseil des Cinq-Cents, et, rentré dans ses foyers, il occupa pendant 10 années de suite une place de membre du conseil général du département. Retiré à Seyssuel,

près de Vienne, par suite des infirmités de sa vieillesse, il y est mort en 1825, âgé de 84 ans. On a de lui : *Recueil de maximes et de réflexions morales, qui peuvent contribuer à la rectitude de nos actions,* Paris 1825, in-12.

CARLET. *Voyez* **ROZIÈRE** (LA).

CARLETON (GEORGE), évêque anglais, né dans le Northumberland en 1559, et mort en 1628, est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages en latin et en anglais, dont les principaux sont : *les Dîmes dues au clergé examinées et prouvées être de droit divin,* Londres, 1606 et 1611, in-4°; *la Jurisprudence royale, papale, épiscopale,* etc., ibid., 1610, in-4°; *Consensus Ecclesiæ catholicæ contra Tridentinos,* etc., Francfort, 1613, in-8°; *Astrologimania,* Londres, 1624, in-4°; *Heroici characteres* (en vers), Oxford, 1603, in-4°.

CARLETON (sir DUDLEY), né dans le comté d'Oxford en 1573, fut ambassadeur du roi Jacques à Venise, en Savoie, en France et en Hollande. Charles Ier le nomma secrétaire d'État, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1631. Le comte de Hardwicke publia en 1757 les *Lettres, Mémoires et Négociations* du chevalier Carleton, relatifs à son ambassade de Hollande. Cet ouvrage a été traduit en français par G. Joel Monod, la Haye, 1759, 3 vol. in-12.

CARLETON (GEORGE), officier anglais, mort vers 1740, fit quelques campagnes de la guerre de la succession, tant dans les Pays-Bas qu'en Espagne. Fait prisonnier au siége de Denia (royaume de Valence), il eut l'occasion, dans la résidence qui lui fut assignée, d'observer le caractère, les mœurs et les usages des Espagnols, et il consigna ses observations dans un écrit, en anglais, imprimé pour la première fois à Londres, 1743, in-8°, sous le titre de : *Mémoires contenant entre autres plusieurs notices et anecdotes sur la guerre d'Espagne, sous le commandement de lord Peterborough,* réimprimé, 1808, in-8°, etc.

CARLETON (sir GUY), dernier lord Dorchester, naquit à Strabane en Irlande, le 3 septembre 1724. Il embrassa la carrière militaire, et servit dans les gardes jusqu'en 1748, époque à laquelle il parvint au grade de lieutenant-colonel du 72e régiment. Carleton se distingua aux siéges de Louisbourg, de Québec et de Bellisle. En février 1762, il assista au siége de la Havane où il fut blessé. Élevé au grade de major général, en 1772, il fut fait gouverneur de Québec qu'il défendit avec succès contre les insurgés. La nomination de Burgoyne au commandement de l'expédition destinée pour le Canada, lui parut un passe-droit; il donna sa démission, et fut néanmoins créé, la même année, lieutenant général, et appelé, en 1781, à succéder à Henri Clinton dans le commandement en chef des colonies américaines. Il prit, pour la seconde fois, en 1786, celui de Québec, puis celui de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et parvint enfin à la pairie, sous le titre de lord Dorchester. Il retourna en Angleterre, et mourut à Maidenhead le 10 novembre 1808, âgé de 85 ans.

CARLETTI (FRANÇOIS), voyageur italien, né à Florence dans le 16e siècle, fut envoyé par son père à Séville pour y apprendre le commerce, passa en Afrique pour la traite des nègres, et visita successivement une partie de l'Amérique espagnole, le Japon, la Chine et l'Indostan. Il revenait dans sa patrie avec de grandes richesses, et un recueil d'observations importantes, lorsque son navire fut pris par les Hollandais à l'île de Sainte-Hélène, où il avait relâché. De retour à Florence, Carletti rédigea l'*Histoire* de ses voyages d'après l'invitation du grand-duc Ferdinand Ier, qui lui fit un accueil favorable, et le nomma maître de sa maison. Son ouvrage qui a pour titre : *Ragionamenti di F. Carletti Florent. sopra le cose da lui vedute ne' suoi viaggi,* etc., parut pour la première fois à Florence, 1701, 2 vol. in-8°. Le style en a été retouché par Magalotti, qui l'a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur.

CARLETTI (NICOLAS), architecte, né en 1723 à Naples, d'une famille originaire de Toscane, après avoir achevé ses études, se rendit à Rome où il perfectionna son goût naturel par la fréquentation des artistes et la vue des modèles. De retour à Naples, il fut admis dans le corps du génie, où il donna des preuves de valeur dans les guerres de la Lombardie, et rendit un important service au pays en procurant le desséchement d'une immense lagune dans la province de Labour. Obligé pour sa santé de renoncer à som emploi, il se livra tout entier à la culture des sciences, fut nommé premier architecte de la ville de Naples, se vit récompensé de ses services par des pensions et des titres honorifiques, et mourut en 1800. On lui doit plusieurs ouvrages estimables : *Instituzioni d'archittetura civile,* Naples, 1772, 2 vol. in-4°. *Topografia universale della città di Napoli,* 1776, in-4°; *Instituzioni di archittetura idraulica,* 1780, in-4°; *la Costituz. dell' imperador Zenone, degli edifici privati,* 1783, in-8°.

CARLETTI (le comte FRANÇOIS-XAVIER), né en Toscane vers 1730, de la même famille que le voyageur de ce nom, jouit dès sa jeunesse d'une assez grande faveur à la cour du grand-duc, fut décoré par ce prince de l'ordre de Saint-Étienne, et nommé son chambellan. Lorsque la révolution française commença, le comte Carletti, à l'exemple de son souverain, ne s'y montra point opposé, et il se déclara dans plusieurs occasions le protecteur des révolutionnaires. Après avoir fait secrètement plusieurs voyages à Paris, le comte Carletti fut encore envoyé dans cette ville pour y négocier un traité de paix entre la Toscane et la république française; et lorsqu'il eut signé ce traité, le 9 février 1795, il parut à la Convention nationale, où il prononça un discours d'autant plus remarquable, que c'était pour la première fois, depuis le renversement de la monarchie, que la France avait de pareilles relations avec un souverain. Il resta ensuite à Paris comme ministre de Toscane, et fut comblé de beaucoup d'égards par le nouveau gouvernement. Mais cette faveur dura peu; Carletti se souvint qu'il était l'envoyé d'un prince autrichien et que la fille de Louis XVI, cousine de son souverain, était captive dans la prison du temple. Ayant appris que cette princesse allait être remise à l'Autriche, il crut qu'il était de son devoir de ne pas la laisser partir sans lui présenter ses compliments, et il en demanda la permission au ministre de l'intérieur. La lettre qu'il écrivit à cette occasion est très-remarquable, si l'on se reporte au temps et aux circonstances dans lesquelles elle fut écrite. Cette lettre mit les cinq directeurs dans un grand courroux. Ils firent cesser aussitôt toute espèce de relations avec le comte Carletti, et lui enjoigni-

rent de se retirer *sans délai* du territoire de la république; et le ministre Charles Lacroix fut chargé d'informer le grand-duc de Toscane que son envoyé avait essentiellement manqué à ses devoirs. Obligé de quitter la France, le comte retourna dans sa patrie, où le grand-duc ne parut pas mécontent de sa conduite; mais, craignant de s'exposer au ressentiment du gouvernement français, ce prince se garda de l'employer; et il s'en garda bien davantage encore lorsque, dès l'année suivante, le général Bonaparte envahit l'Italie. Réduit ainsi à vivre dans la retraite, Carletti mourut le 11 août 1803.

CARLEVARIS (Luc), peintre et graveur italien, né à Udine en 1665, apprit son art sans autre maître que les bons modèles et la nature. On a de lui : *le Fabbriche e vedute di Venezia, disegnate e poste in prospettiva*, 1705, in-fol., recueil de 100 planches gravées à l'eau-forte. Cet artiste, mort à Venise en 1729, a laissé de petits tableaux qui représentent avec beaucoup de vérité des ports de mer et des paysages.

CARLI (Jean), religieux dominicain, mort à Florence en 1505, a publié en italien, les *Vies* de quelques prélats ses contemporains : Dominique, cardinal, archevêque de Raguse; Sim. Salterolo, archevêque de Pise; Aldob. Cavalcanti, évêque de Civita-Vecchia.

CARLI (Denis), capucin, né à Plaisance, fut en 1666 envoyé dans les missions d'Afrique par la congrégation de la Propagande. Chargé d'exercer avec le P. Guattani son ministère dans le royaume de Congo, sur les bords du Zaïre, il eut la douleur de voir son compagnon succomber à la fatigue; mais il y résista et put revenir à Bologne, où il rédigea la relation de ses voyages qui parut sous ce titre : *Il Moro trasportato in Venezia, ovvero raconti de' costumi, riti e religione de' popoli dell' Africa, America, Asia ed Europa*, Reggio, 1672, in-12. Cet ouvrage, dont il se fit en peu d'années plusieurs éditions, a été traduit en français, Lyon, 1680, in-12, en anglais et en allemand. La relation du P. Carli, insérée dans plusieurs *Collections* de voyages, française, anglaise et allemande, est analysée dans l'*Histoire générale des Voyages* de l'abbé Prevot.

CARLI (Jean-Jérôme), ecclésiastique, né près de Sienne en 1719, après avoir professé l'éloquence dans plusieurs villes de Toscane, fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie de Mantoue, y fit établir un musée et une bibliothèque publique, et mourut le 29 septembre 1786. Il avait formé une collection précieuse de médailles, d'antiquités, de livres rares, et d'objets d'histoire naturelle, etc. On a de lui deux *Dissertations* (en italien), sur l'expédition des Argonautes et sur la *Médée* d'Euripide, etc., Mantoue, 1785, in-8°; un opuscule critique sur un écrivain italien pseudonyme (Giano Planco), Florence, 1746, et quelques écrits peu remarquables. Il en a laissé un plus grand nombre en manuscrit.

CARLI (Jean-Renaud, comte de), savant littérateur et antiquaire, né à Capo d'Istria en avril 1720, joignit à l'ardeur la plus vive pour les lettres les talents d'un homme d'État, rendit des services importants à son pays, appela l'attention publique sur les moyens d'y faire fleurir l'agriculture, le commerce et les arts, fut nommé président du conseil de l'économie publique et des finances à Milan, et mourut dans cette ville le 22 février 1795. La collection entière de ses œuvres a été publiée par lui-même, de 1784 à 1794, Milan, 19 vol. grand in-8°. Son *Traité des monnaies* en remplit 6, et ses *Lettres américaines* 3. Les 6 autres renferment beaucoup d'opuscules, et des mélanges d'économie politique, de philologie et de littérature. Ses *Antiquités italiennes* ont été imprimées à part, Milan, 1788-1791, 5 vol. in-4°. Lefebvre de Villebrune a traduit en français les deux premiers vol. des *Lettres américaines*, Paris, 1788, et avec des additions, 1792, 2 vol. in-8°.

CARLIER (Henri), médecin du 16e siècle, est auteur de deux ouvrages intitulés : *Castigationes medicæ practicæ*, et *Tractatus de promiscuis erroribus*.

CARLIER (Jean-Guillaume), peintre, né à Liége en 1640, mort en 1675, a laissé plusieurs compositions estimables, parmi lesquelles on distingue surtout *le Martyre de saint Denis*, fresque qui décore la voûte de la collégiale de ce nom à Liége.

CARLIER (Claude), né en 1725 à Verberie, mort le 23 avril 1787 prieur d'Andrési, s'occupa de l'histoire naturelle, principalement dans ses rapports avec l'économie rurale, fit des recherches sur quelques parties de l'histoire de France, et fournit un grand nombre d'articles au *Journal des savants*, et à celui de *Physique*. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine*, 1762, in-12; *Histoire du duché de Valois*, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1703, Paris, 1764, 3 vol. in-4°, avec cartes et figures. Elle est pleine de recherches curieuses; *Traité des bêtes à laine*, 1770, 2 vol. in-4°, ouvrage très-estimé.

CARLIER (Nicolas-Joseph), né à Busignies près de Cambrai, le 20 juillet 1749, mourut à Valenciennes en 1804. Fils d'un agriculteur qui faisait aussi le commerce des toiles, il prit l'état de son père; mais il consacrait tous ses loisirs à l'horlogerie, à la menuiserie et à l'ébénisterie. Pendant le siége de Valenciennes en 1793, Carlier se signala par son courage et son adresse. Il fut chargé quelque temps après de l'établissement d'un arsenal dans la maison des chartreux de Bruxelles. Les ateliers furent terminés en 6 mois. Rentré dans ses foyers, il se livra de nouveau à la partie de la mécanique, qui lui était si familière. Il conçut, entreprit et exécuta une machine tout entière en cuivre, propre à filer la laine; il y avait 5 ans qu'il y travaillait quand la mort l'enleva.

CARLIN (Charles-Antoine BERTINAZZI, connu sous le nom de), l'acteur le plus vrai, le plus naturel de l'ancienne Comédie-Italienne, né en 1713 à Turin, fils d'un officier, obtint à 14 ans le grade de porte-enseigne. La mort de son père l'ayant laissé sans fortune, il quitta le service et vécut quelque temps du produit des leçons qu'il donnait d'escrime et de danse. A Bologne, il se chargea de remplacer l'Arlequin, dont l'indisposition subite mettait les acteurs dans l'embarras, et remplit ce rôle avec un tel succès que dès lors sa vocation fut décidée pour le théâtre et pour cet emploi, dans lequel il n'a jamais eu de successeur comme il n'avait point eu de modèle. Il vint à Paris en 1741. Apprécié dès ses débuts, il fit pendant plus de 40 ans les délices des amateurs; chéri du public pour ses talents, estimé pour ses vertus privées de tous ceux qui le connaissaient, il mourut le

7 septembre 1783, vivement regretté. Cet excellent acteur est le sujet de quelques comédies nouvelles. M. de Latouche a publié la *Correspondance* (supposée) *de Clément XIV et de Carlo Bertinazzi*, 1829, in-12 et in-8°, qui a eu beaucoup de succès.

CARLISLE (Frédéric-Howard, comte de), né le 28 mai 1748, succéda dès sa 11e année, aux titres et à la fortune de son père. Après avoir fait ses études au collége d'Éton, où commencèrent ses liaisons avec lord Morpeth, il voyagea sur le continent et, à sa majorité, il vint prendre possession de son siége dans la chambre haute. George III le nomma membre du conseil privé et trésorier de sa maison. En 1778, lord Carlisle fit partie de la députation qui fut envoyée aux colonies anglaises de l'Amérique du Nord alors en insurrection, mais cette députation fut obligée de revenir sans avoir atteint de résultat. De retour en Angleterre, il fut nommé vice-roi d'Irlande, poste qu'il conserva de 1780 à 1782. Quelque temps après il fit partie du cabinet en qualité de lord du sceau privé, mais il ne garda cette position que peu d'années. En 1789 il fut opposé à Pitt relativement à la régence qui, selon lord Carlisle, appartenait de droit à l'héritier direct sans intervention aucune de la part du parlement. Il se montra constamment opposé à toute ouverture de négociations avec le gouvernement français né de la révolution. Le 15 janvier 1805, en approuvant la guerre faite à l'Espagne, il fit entendre qu'il ne trouvait pas irréprochable la manière dont elle était conduite. A l'avénement de Fox aux affaires Carlisle, se rapprocha de cet ancien condisciple; mais Fox ne tarda pas à rejoindre Pitt au tombeau. Les mutations qui suivirent ne furent pas plus favorables à lord Carlisle. En avril 1814, il parla contre la motion de lord Grey qui sollicitait la communication de tous les papiers d'État relatifs aux négociations de Châtillon. En 1815, il s'exprima encore avec beaucoup d'énergie et en économiste consommé dans la discussion relative au bill sur les grains. A partir de cette époque, Carlisle parut moins fréquemment à la chambre, il mourut à Castle-Howard, le 4 septembre 1825. Il a laissé diverses œuvres littéraires, presque toutes consistent en poésies: *Poëmes*, Londres, 1773, in-4°; *La Revanche du père*, tragédie; *La belle-mère*, tragédie; *Stances à lady Holland*, etc.

CARLO VENEZIANO. *Voyez* **SARACINO.**

CARLOIX (Vincent), secrétaire du maréchal de Vieilleville, a laissé de curieux *Mémoires* sur les affaires auxquelles son maître avait pris part. Ils ont été publiés avec des notes, mais dans leur vieux style, par le P. Griffet, Paris, 1757, 6 vol in-12.

CARLOMAN, fils de Charles Martel, et frère aîné de Pepin le Bref, reçut en partage l'Austrasie, la Souabe et la Thuringe, qu'il gouverna en souverain, mais sans prendre le titre de roi; pour apaiser le mécontentement des seigneurs et les empêcher de secouer le joug de l'autorité, il fut même obligé de s'entendre avec Pepin le Bref, et d'élever sur le trône un prince du sang de Clovis, Childeric III, surnommé l'*Insensé*. La même ambition qui portait un fils de Charles Martel à s'emparer de la couronne, excitait les ducs de la Germanie à s'affranchir du tribut qu'ils devaient à la monarchie française, et les grands de l'État les secondaient dans l'espoir d'imiter un jour leur exemple, en se rendant souverains dans leurs domaines. Cette conséquence nécessaire de l'usurpation réduisit Carloman à avoir sans cesse les armes à la main; à peine était-il vainqueur des Allemands, qu'il courait apaiser la révolte des peuples d'Aquitaine, et, pendant qu'il était occupé à cette expédition, les Allemands, les Bavarois et les Saxons levaient des troupes et attaquaient ses États. Las de toujours vaincre et de combattre toujours, peut-être effrayé du sang qu'il avait versé et de celui qui devait couler encore avant que les peuples se soumissent à l'autorité d'une famille nouvelle, il renonça aux grandeurs, remit entre les mains de Pepin le Bref ses principautés et même ses enfants, sans avoir pris aucune mesure pour leur établissement, et se rendit à Rome en 747, pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de St.-Benoît. Il fit bâtir un monastère sur le mont Soracte, depuis appelé le mont St.-Oreste et le mont St.-Silvestre; mais pour éviter les visites des Français qui allaient à Rome, visites qui sans doute faisaient ombrage à Pepin, il se retira au mont Cassin, montrant autant de soumission aux ordres de ses chefs spirituels, qu'il avait déployé de courage et de talent à la tête des armées. Envoyé en France par l'abbé de son couvent, pour y suivre une négociation qui intéressait le pape, il mourut à Vienne en Dauphiné, le 7 août 755. Pepin fit conduire son corps au mont Cassin, en l'accompagnant de présents considérables.

CARLOMAN, fils de Pepin le Bref, né en 751, devint roi en 768. Pepin le Bref ayant partagé ses États entre ses deux fils, Charles et Carloman, celui-ci, roi de Neustrie, de Bourgogne et d'une partie de l'Aquitaine, soupçonna toujours Charles de vouloir se rendre maître de la France entière, et se tint avec lui dans un état continuel de défiance. Il mourut en 771, après un règne de 3 ans. La reine Gerbège, son épouse, qui sans doute partageait ses soupçons, s'enfuit avec ses enfants en Italie, et obtint un asile à la cour de Didier, roi des Lombards. Charles (Charlemagne) parut blessé de cette méfiance, s'en plaignit dans une diète tenue à Valenciennes, et ne s'empara pas moins du royaume de son frère.

CARLOMAN, fils de Louis le Bègue, et frère de Louis III, se vit au moment d'être écarté du trône par les diverses factions qui agitaient la France: mais ayant épousé une fille du duc Boson, qui s'était fait roi de Provence, le crédit dont jouissait cet usurpateur servit la juste cause de son gendre; et Carloman, ainsi que Louis III, furent sacrés l'an 879, le premier, roi d'Aquitaine et d'une partie de la Bourgogne; le second, roi de Neustrie et d'une partie de l'Autrasie: le reste de la France était passé sous des dominations étrangères. Carloman et Louis III trouvèrent leur salut dans leur union; ils poursuivirent Hugues le Bâtard, qui revendiquait la Lorraine, Boson, qui s'était fait un royaume dans le midi de la France, et les Normands qui ravageaient toutes les provinces. Ils furent presque toujours victorieux; mais ces victoires, peu décisives dans un temps où les rois sans pouvoir n'avaient que de petites armées levées à la hâte, n'éloignaient pas la nécessité de combattre sans cesse les mêmes ennemis. Louis III étant mort au mois d'août 882, Carloman devint seul roi de France: il mourut lui-même au mois de décembre 884, d'une blessure qu'il reçut à la chasse, et ne laissa point d'enfants. On trouve dans le

tome II du Recueil des historiens de Duchesne, un fragment *De rebus Ludovici III et Carlomanni, regum*, tiré d'un manuscrit de Saint-Quentin.

CARLON ou **CARLONI** (Jean), peintre gênois, né en 1591, mort à Milan en 1630, à l'âge de 39 ans, fut d'abord élève de Sorri, peintre de Sienne qui était venu se fixer à Gênes, où il forma une école, et ensuite du Passignano, bon dessinateur et médiocre coloriste; mais Carloni avait des dispositions naturelles pour cette partie brillante de la peinture, et il y joignit la facilité de composition et la grâce du dessin, qualités distinctives du talent de son maître. Il traita surtout la fresque avec une rare perfection, et ses ouvrages dans ce genre ont une force, une clarté, un brillant dans la couleur qui séduisent et charment les regards.

CARLONI (Jean-Baptiste), frère du précédent, beaucoup plus jeune, et qui lui survécut 50 ans, était aussi élève du Passignano. Il les surpassa tous deux, et porta, suivant Lanzi, l'éclat de la fresque aussi haut qu'elle peut atteindre. Les plus belles peintures des deux frères se trouvent à Gênes, dans l'église de l'Annonciade *del Guastato*. Il est difficile de trouver d'aussi vastes fresques exécutées avec plus de soin, et en même temps avec plus de facilité. Les peintures des deux Carloni ont beaucoup de ressemblance; néanmoins celles de Jean-Baptiste ont une plus belle entente de clair-obscur, et sont d'un dessin plus grandiose. Ce dernier peignit aussi à l'huile, travailla jusqu'à son dernier moment, et mourut âgé de 85 ans, en 1680. Il laissa deux fils (André et Nicolas) qui tous deux s'adonnèrent à la peinture.

CARLONI (Thaddée), peintre, sculpteur et architecte, né à Reno près du lac de Lugano, vint s'établir vers la fin du 16e siècle à Gênes. Il y mourut en 1613.

CARLONI (Joseph), frère du précédent, sculpteur, s'établit également à Gênes, où il exécuta de nombreux ouvrages qui furent envoyés à Mantoue, en France, en Angleterre, en Espagne. Il mourut à Rovigo, laissant deux fils, Bernard et Thomas, qui furent d'habiles sculptures. Le premier travailla pour la cour de Vienne, où l'on voit de lui *deux Églises de Gênes, une Vierge* et *un saint Étienne*, très-estimés. Le second, Thomas, a orné de son ciseau plusieurs églises de Gênes et de Turin.

CARLOS (don), infant de Navarre, prince de Viane, né en 1420, était fils de Jean II, et de la reine Blanche, fille et héritière de Charles III, roi de Navarre. La mort de cette princesse, en 1441, fut la cause des disgrâces de don Carlos et des malheurs qui fondirent sur le royaume. Jean II s'étant remarié à Jeanne, fille de l'amiral de Castille, cette femme ambitieuse et vindicative, non contente de gouverner le royaume de Navarre, qui appartenait à don Carlos, ne cessait de tourmenter ce prince. Le parti de l'infant le fit couronner; mais son père s'étant joint à ses ennemis, lui livra bataille, le fit prisonnier, et le tint enfermé dans un château fort, d'où il ne sortit qu'après avoir promis de ne prendre le titre de roi de Navarre qu'après la mort de son père. Excité par le roi de Castille à reprendre les armes, don Carlos, aussi malheureux que la première fois, passa à Naples, près d'Alphonse, roi d'Aragon, frère aîné de son père. Ce monarque se rendit médiateur entre le père et le fils, et il était près de les accorder lorsqu'il mourut. Sa succession, qui consistait dans les royaumes d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Sardaigne, appartenait à Jean II, roi de Navarre; mais don Carlos, son fils, se trouvant sur les lieux, les Siciliens et les Sardes lui offrirent la couronne. Ce prince se contenta d'accepter le gouvernement, au nom de son père, et, réconcilié avec lui, en obtint le comté de Barcelone. Jean venait de donner son consentement au mariage de Carlos avec Isabelle, sœur de Henri IV, roi de Castille; mais Jeanne avait en secret destiné cette princesse à son fils Ferdinand : il l'épousa depuis, et par cette alliance tous les royaumes des Espagnes furent réunis. Le roi envoya prisonnier son fils à Saragosse; les Catalans et les Navarrois sollicitèrent en vain sa mise en liberté. Tant d'injustices et de rigueurs soulevèrent enfin les peuples, et les États de Navarre et de Barcelone déclarèrent la guerre à Jean II, pour délivrer don Carlos. Le roi fut forcé de lui céder la Catalogne, de le reconnaître pour son héritier, et de consentir à son mariage avec Isabelle de Castille; mais cette union fut empêchée par la mort de don Carlos, le 23 septembre 1461. Le P. Mariana et d'autres historiens espagnols disent qu'il fut empoisonné par la reine Jeanne sa belle-mère. Ce prince joignait à son mérite personnel une vaste érudition. Il a traduit en espagnol l'*Éthique* d'Aristote. On lui doit encore quelques *poésies* et l'*Abrégé chronologique des rois de Navarre jusqu'à son aïeul*, conservé en manuscrit dans les archives de Pampelune. Une *Vie* du prince de Viane (anonyme) a été publiée, Lausanne, 1788, in-12.

CARLOS (don), fils de Philippe II, roi d'Espagne, et de Marie de Portugal, né à Valladolid le 8 janvier 1545, annonça dès son bas âge un caractère violent et vindicatif. Philippe le fit reconnaître solennellement, en 1560, par les états assemblés à Tolède, héritier de sa couronne. Le jeune prince devait épouser Élisabeth de France, fille de Henri II. Philippe, veuf alors, se substitua à son fils qui, dit-on, en conçut et en garda une profonde jalousie. Son amour pour cette princesse devenue sa belle-mère, accrédité par les poëtes et les romanciers, n'a nul fondement historique. Il fut ensuite question de marier don Carlos à l'archiduchesse Anne, sa cousine, fille de l'empereur Maximilien; mais son père s'y opposa et l'épousa depuis après la mort de son fils. Don Carlos se permit à l'égard de son père des railleries déplacées; mécontent, il voulut quitter l'Espagne tantôt pour aller secourir Malte attaquée par les Turcs, et tantôt avec le projet de se mettre à la tête des Flamands révoltés. Philippe, instruit des projets que méditait son fils, et craignant qu'il ne tentât de les exécuter, résolut de le faire arrêter et juger par le saint-office. Il entra la nuit dans la chambre de don Carlos, avec ses plus intimes conseillers. Le comte de Lerme ôta, sans l'éveiller, le pistolet qu'il tenait sous son chevet, et alla s'asseoir ensuite sur un coffre où étaient d'autres armes à feu. On s'empara de la personne du prince endormi; on saisit une cassette pleine de papiers qui était sous son lit. Dès ce moment, gardé à vue dans son appartement, aucun de ses officiers ne put communiquer avec lui. La saisie de ses papiers ayant découvert ses desseins et ses intelligences au dehors, le roi ordonna qu'on lui fît son procès : il fut condamné à mort. On prétend qu'il se fit ouvrir les veines dans un bain; d'autres disent qu'il fut empoisonné. On place sa mort au 24 jan-

vier 1568. La catastrophe de ce prince a fourni le sujet de plusieurs tragédies françaises, anglaises, allemandes et italiennes, etc., ainsi que d'une *Nouvelle*, ou *Roman historique*, publié par l'abbé de Saint-Réal.

CARLOSTAD. *Voyez* **BODENSTEIN.**

CARLSBERGA (George-Charles), poëte latin, né à Prague en 1570, mort en 1612, est auteur d'un livre intitulé : *Farrago symbolica perpet. distichis explicata*, imprimé avec un *Recueil d'épigrammes* latines à Prague, 1578, in-8°.

CARLYLE (Joseph-Dacre), savant orientaliste anglais, né à Carlisle en 1759, fut élevé dans l'université de Cambridge, s'y livra particulièrement à l'étude de la langue arabe, dont il devint professeur, accompagna lord Elgin dans son ambassade à Constantinople en 1799, recueillit dans ce voyage des notes précieuses, revint en Angleterre en 1801, et mourut à Newcastle-sur-Tyne le 12 avril 1804. On a de lui : *Maured ailatofet, etc., seu Rerum Ægyptiacarum annales ab anno Ch.* 971 *usque ad ann.* 1453, Cambridge, 1792, in-4°; cette chronique inédite est accompagnée d'une traduction latine et de notes; un *Specimen* de poésie arabe, ibid, 1796, in-4°. Carlyle a préparé l'édition de la *Bible* arabe, publiée par la Société biblique de Londres; il a laissé en manuscrit les observations faites pendant son séjour dans le Levant, ainsi qu'une *Dissertation* sur la plaine de Troie.

CARLYLE (Thomas), célèbre sculpteur anglais, naquit à Carlisle, en 1734, et se livra d'abord à la facture des instruments de musique; puis il s'adonna à la sculpture. Chargé, vers 1765, de la réparation de l'intérieur de la cathédrale de Carlisle, il exécuta ce travail avec un talent extraordinaire. En 1780, il fit, pour le duc de Norfolk, un cheval qui fut placé à Greystok, et qui fit l'admiration des amateurs; mais le meilleur ouvrage de Carlyle est la statue de sir Hugh de Morville. Les vertus de Carlyle lui firent des amis, comme ses talents des protecteurs; il mourut le 15 novembre 1816, à l'âge de 83 ans.

CARMAGNOLE (François BUSSONE, dit), né à Carmagnole, ville du Piémont, en 1390, de parents obscurs, et dont le métier était de garder les pourceaux, servit d'abord un officier de Facino-Cane en qualité de valet. Il entra comme simple soldat, en 1412, dans l'armée de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Il se distingua sous les yeux de son souverain dans la seule occasion peut-être où celui-ci eût été présent à un combat, et il fut rapidement élevé par lui aux plus hautes dignités militaires. En retour, il fut l'instrument de la grandeur de son maître. Il l'avait trouvé sans argent, sans soldats, entouré d'ennemis, ne commandant plus qu'à Milan et à Pavie, où il était encore menacé par les factieux; mais Carmagnole soumit successivement tous les tyrans qui s'étaient partagé les conquêtes de Jean Galéas, et il ramena la Lombardie entière sous la domination du duc. Il força les Génois à reconnaître aussi l'autorité de Philippe-Marie, et il se préparait, en 1414, à monter sur leurs vaisseaux pour aller dans le royaume de Naples combattre Alphonse d'Aragon, lorsque le duc de Milan, qui avait donné à Carmagnole le titre de comte, qui l'avait adopté dans sa famille, et qui lui avait permis de prendre son nom, parut tout à coup jaloux d'un homme qu'il avait fait trop grand, et dont il avait reçu trop de services pour ne pas le craindre. Il voulut lui ôter le commandement de ses troupes, et le borner à la carrière civile; mais Carmagnole, qui avait formé lui-même l'armée qu'il commandait, et qui trouvait sa sûreté dans le respect et l'amour de ses soldats, ne voulut pas se séparer d'eux, et demeurer sans défense vis-à-vis d'un souverain soupçonneux. Il demanda au duc avec instance une audience qui lui fut refusée; il insista, il fut menacé, et, reconnaissant alors que sa perte était jurée, il s'échappa des États de Milan, au printemps de 1425, pour se rendre à Venise. Ses biens furent aussitôt mis sous le séquestre; sa femmes et ses filles furent traînées en prison. Carmagnole excita les Vénitiens à prendre la défense des Florentins, alors accablés par les armes du duc de Milan. Il leur révéla les projets de Visconti pour les écraser à leur tour, et une tentative que fit le duc pour le faire empoisonner ne laissa plus de doutes sur sa sincérité. Carmagnole, mis à la tête des troupes des deux républiques, fit changer la face des affaires. Il ouvrit la campagne par la prise de Brescia, et enleva toutes les forteresses du Bressan aux Milanais, par plusieurs siéges successifs, sous les yeux d'une armée ennemie fort supérieure à la sienne. Il remporta, l'année suivante, le 11 octobre 1427, une glorieuse victoire à Macalo, sur les 4 généraux les plus célèbres de l'Italie, réunis alors au service du duc, savoir : François Sforza, Piccinino, Ange de la Pergola, et Guido Torello; mais, par une imprudente générosité, il renvoya tous les prisonniers qu'il avait faits, et il excita ainsi les soupçons des Vénitiens. La paix obtenue par ses victoires fit recouvrer la liberté à sa femme et à ses enfants, tandis qu'elle assura aux Vénitiens la conquête de Brescia, de Bergame, et d'une moitié du Crémonais. Mais dans une guerre qui se renouvela bientôt après, Carmagnole ne répondit plus à l'attente que les Vénitiens fondaient sur ses talents; il fut cause, le 22 mai 1431, de la défaite d'une flotte vénitienne sur le Pô, et il ne répara point cet échec par son activité dans le reste de la campagne. Le sénat, défiant, ne supposa pas que Carmagnole pût éprouver des revers sans être coupable de perfidie; il crut que ce général avait pitié d'un maître qu'il avait longtemps servi et dont il s'était assez vengé, et il s'occupa de punir par une trahison sa trahison supposée. Carmagnole fut appelé à Venise au commencement de l'année 1432 par le conseil des Dix, pour éclairer la république par ses conseils durant les négociations de paix. Il fut reçu avec une pompe extraordinaire; le doge le fit asseoir à ses côtés dans le sénat, et lui exprima, dans son discours, l'affection et la reconnaissance de la république; mais à peine ses soldats se furent retirés, et l'eurent laissé au milieu des sénateurs, que Carmagnole fut chargé de fers, jeté dans une affreuse prison, et, bientôt après, soumis à la torture, pour qu'il avouât ses trahisons prétendues. Enfin, le 20e jour après son arrestation, il eut la tête tranchée, le 5 mai 1432; mais on eut soin, avant son supplice, de lui mettre un bâillon dans la bouche, afin qu'il ne pût pas protester de son innocence. Ses biens, qui étaient immenses, furent confisqués, et la république se chargea seulement de faire une misérable pension à ses deux filles. La Vie de Carmagnole, écrite par Tenivelli, se trouve dans les *Piemontesi illustri*.

CARMATH (Hamdan-Iber-Alaschath), fut au 10e siè-

cle le fondateur d'une secte arabe, dont la doctrine attaquait les dogmes de l'islamisme. Il prêchait la communauté des biens, celle des femmes, rejetait toute révélation, les jeûnes, la prière, l'aumône, et n'imposait aucun frein aux passions. On croit qu'il périt victime de la vengeance du chef de la secte des ismaéliens, dont il s'était détaché pour fonder la sienne. Les nosaïris, qui subsistent encore aujourd'hui dans quelques contrées de la Syrie, paraissent être un reste de la secte des carmathes.

CARMAZAT. *Voyez* **BEHRAM IV.**

CARMELI (le P. Michel-Ange), savant helléniste, né en 1706, à Castello della Citadella dans le Padouan, embrassa la règle de St.-François dans l'ordre des cordeliers, professa le grec et l'hébreu à l'université de Padoue avec beaucoup de succès ; établit dans son couvent, à ses frais, une bibliothèque publique qu'il composa de livres choisis ; eut pour amis les hommes les plus distingués de son temps, et mourut le 15 décembre 1766. Le célèbre Cesaroti, son successeur à l'Académie de Padoue, y prononça son éloge. On a de lui de nombreux ouvrages dont les principaux sont : un *Commentaire* latin sur le *Miles gloriosus* de Plaute, avec une traduction italienne en vers, Venise, 1742, in-4°, publié sous le nom de *Lacermi* (anagramme de Carmeli), les *Tragédies d'Euripide,* traduction italienne en regard du texte grec, avec des fragments, notes, etc., Padoue, 1743-1754, 20 parties in-8° ; *Storia de varj costumi sacri e profani degli antichi*, etc., Padoue, 1750, 2 vol. in-8° ; le *Plutus* d'Aristophane, traduit en vers italiens avec le texte grec, Venise, 1751, in-8° ; trois *Dissertations* sur un passage d'Hérodien sur le *Neptune* d'Homère et sur la poésie lyrique ; Padoue, 1756, in-8° ; deux *Interprétations* (*Spiegamenti*) de l'*Ecclesiaste* et du *Cantique des cantiques* sur le texte hébreu, Venise, 1765 et 1767, in-8°.

CARMER (Jean-Henri-Casimir, comte de), grand chancelier, ministre de la justice en Prusse, naquit en 1721, dans le comté de Sponheim. Il entra de bonne heure dans le barreau, fut bientôt remarqué par le grand Frédéric, et élevé au rang de chancelier et de ministre d'État de la justice. Il se distingua surtout dans son administration, par son activité, sa fermeté, une grande prudence dans les affaires, et par la justesse de son esprit et la droiture de son caractère. C'est à lui que la Prusse doit l'amélioration introduite dans le régime des tribunaux et dans la procédure civile. Son administration judiciaire des provinces peut, sous plusieurs rapports, être considérée comme un modèle. Après 50 ans de services distingués, Carmer se retira dans sa terre de Rützen, près de Glogau, où il mourut en 1801.

CARMICHAEL (Jérôme), ministre et théologien écossais, né à Glascow en 1686, fut professeur de philosophie morale dans cette même ville, et y mourut en 1738. Il est auteur de *Remarques* (en anglais), sur le traité *De officiis hominis* de Puffendorf. — Frédéric Carmichael, fils du précédent, ministre à Édimbourg, mort en 1751, a publié un vol. de *Sermons.*

CARMINATI (Bassiano) naquit à Lodi, en 1750, étudia la médecine et les sciences naturelles avec succès, et devint un des médecins les plus distingués de l'université de Pavie, où il professait, vers la fin du 18e siècle. Nommé par Napoléon membre de l'Institut d'Italie, il enrichit la science d'une foule d'observations remarquables, et contribua aux progrès de l'hygiène et de la thérapeutique. Ce savant s'est aussi beaucoup occupé du galvanisme, dont la découverte était encore récente. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants : *De animalium ex mephitibus et noxiis halitibus interitu, ejusque propioribus causis,* Lodi, 1777, in-4° ; *Ricerche sulla natura e sugli usi del sugo gastrico in medicina ed in chirurgia,* Milano, 1785, in-4° ; *Opuscula therapeutica,* Pavie, 1788, in-8° ; on regrette que Carminati n'ait fait paraître qu'un seul volume de ce recueil, dans lequel on trouve des observations intéressantes ; *Saggio di alcune ricerche su i principi e sulla virtu della radice di calaguala,* Pavie, 1791, in-8° ; *Hygiène therapeutica et materia medica,* Pavie, 1791, 1793, 3 vol. in-8°. Carminati mourut à Pavie, le 13 février 1812.

CARMONA (Jean de), médecin espagnol du 16e siècle, mort à Séville, a laissé les ouvrages suivants : *Praxis utiliss. ad curandam cognoscendamque pestilentiam*, etc., Séville, 1581 ; ibid.. 1590, in-8° ; *Tractatus an astrologia sit medicis necessaria*, ibid., 1582, in-8°. L'auteur se prononce pour la négative.

CARMONA (François-Ximenes de), né à Cordoue vers la fin du 16e siècle, médecin à Séville, y a publié (en espagnol) un *Traité de la grande excellence de l'eau,* etc., Séville, 1616, in-4°.

CARMONA (Alphonse), écrivain espagnol, né en Andalousie dans le 16e siècle, est cité par Garcilaso de la Véga dans son *Histoire de la Floride* comme auteur (en société avec Jean Colas, de Zafra) d'une *Relation* de la découverte et de la conquête de cette dernière contrée.

CARMONA (don Salvador), graveur dont s'honore l'Espagne, naquit à Madrid vers 1730. Ce fut en France qu'il se perfectionna dans son art. Envoyé par son gouvernement, ainsi que trois autres jeunes artistes pour s'y rendre habiles dans la gravure, Carmona profita des leçons de Charles, qui fut plus tard graveur de l'Académie, et mérita lui-même d'être appelé à faire partie de ce corps. Il grava, pour sa réception, les portraits de Boucher et de Colin de Sermont. Vers 1760, il retourna dans sa patrie, où il épousa la fille du célèbre peintre Raphaël Mengre. Il est mort en 1807, avec le titre de graveur de la chambre du roi. Les principaux ouvrages de Carmona sont : l'*Histoire écrivant les fastes de Charles III, roi d'Espagne,* d'après Solimène ; l'*Adoration des Bergers,* d'après Pierre ; *la Résurrection,* d'après Carle Vanloo ; *la Vierge et l'enfant Jésus,* d'après Vandyck.

CARMONTELLE, littérateur né à Paris le 25 août 1717, mort le 26 décembre 1806, fut lecteur du duc d'Orléans (petit-fils du régent). Ordonnateur des fêtes de ce prince, il composa pour y être représentées des pièces de théâtre, d'après le nom ou le caractère des personnes qui devaient y jouer un rôle. Ses *Proverbes dramatiques* lui ont assigné une place dans la littérature. L'intrigue de ces petites comédies est très-légère, et le dialogue simple et naturel. Il peignait avec la même facilité qu'il écrivait, et il a fait le portrait d'un grand nombre de personnages célèbres du 18e siècle. Il s'amusait aussi à faire des *Transparents.* Il appelait ainsi des tableaux sur papier très-fin, lesquels exposés à la lumière du jour devant un seul carreau de ses croisées, se déroulaient pendant une

heure et plus aux yeux des spectateurs et leur présentaient une suite de scènes. Ces transparents avaient jusqu'à 160 pieds de longueur. Outre les *Proverbes dramatiques*, imprimés pour la première fois, Paris, 1768-81, 8 vol. in-8°, on a de lui : *Théâtre de campagne*, ibid., 1775, 4 vol. in-8°; *Théâtre du prince Clenerzow*, 1771, 2 vol. in-8° ; *Conversations des gens du monde*, etc., 1786, in-8° ; cet ouvrage devait former 4 vol. publié en 24 livraisons ; il n'en a paru que 2 ou 3 ; *Nouveaux proverbes dramatiques*, publiés après la mort de l'auteur, Paris, 1811, 2 vol. in-8°; enfin deux romans oubliés aujourd'hui (*le Triomphe de l'Amour* et *le duc d'Arnay*) et une comédie en un acte (*l'Abbé de plâtre*) jouée au Théâtre-Italien en 1779, et imprimée in-8° ; l'édition la plus complète des *Proverbes de Carmontelle* est celle de Paris, 1822, 4 vol. in-8° ; elle est due à M. Méry qui l'a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur et de recherches sur l'origine des proverbes. Il faut joindre à cette édition les *Proverbes dramatiques* de Carmontelle publiés par les soins de Mme de Genlis, Paris, 1825, 3 vol. in-8°.

CARMOY (GILBERT), médecin, né à Paray-le-Monial, le 6 décembre 1731, dut sa première instruction aux jésuites qui dirigeaient le collége de cette ville, fit sa philosophie à Lyon, et partit pour Montpellier où l'appelait son inclination pour la médecine. Il suivit avec fruit les leçons de cette école célèbre, et se lia d'amitié avec le professeur la Mare. Après avoir obtenu le doctorat, Carmoy alla perfectionner ses connaissances pratiques à Paris ; et il revint se fixer dans sa patrie, où son habileté, son profond savoir, ne tardèrent pas à lui faire une réputation. Il se fit connaître au dehors par d'excellents mémoires, dont plusieurs furent jugés dignes de faire partie de ceux de la Société royale de médecine. Les travaux, les services et l'âge avancé de Carmoy ne le mirent pas à l'abri des persécutions révolutionnaires. Il fut incarcéré, en 1793, comme aristocrate, et presque aussitôt réclamé par ses concitoyens. Carmoy, zélé partisan de la monarchie des Bourbons, reçut de Louis XVIII la décoration de la Légion d'honneur, et mourut le 21 février 1815. Les principaux mémoires adressés par Carmoy aux sociétes savantes ont pour titre : *De l'hydrophobie* (Journal de Physique, germinal an VIII) ; *Sur la catalepsie* (Mémoires de la Société royale de médecine) ; *Sur l'écoulement électrique des fluides dans les vaisseaux capillaires* (Journal de Physique, an VIII) ; *Observations d'une goutte sereine guérie par le galvanisme*, 1810.

CARNÉADE, philosophe grec, né à Cyrène, l'an 218 avant J. C. (140e olympiade), fut le fondateur de la troisième académie, et diffère peu dans son *pyrrhonisme* de celui d'Arcésilas. Les Athéniens l'envoyèrent en ambassade à Rome. Il s'y fit admirer par son éloquence et son habileté à soutenir le pour et le contre, genre de talent que Caton trouva si dangereux, qu'il proposa de renvoyer le négociateur. Carnéade mourut dans la 120e année avant J. C.

CARNEAU (ÉTIENNE), littérateur, né à Chartres vers la fin du 16e siècle, ne fut point exempt de cette instabilité de caractère qui se fait remarquer souvent chez les gens d'esprit. Dégoûté de la carrière du barreau qu'il pouvait suivre avec distinction, il quitta le monde en 1630 pour embrasser la règle des célestins, cultiva les Muses et les lettres dans la retraite, et mourut à Paris le 17 septembre 1671. Il a composé un grand nombre d'écrits en prose et en vers, qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. On peut en voir la liste dans les *Nouveaux Mémoires* de l'abbé d'Artigny, tome VII. Le P. Carneau est l'un des traducteurs des *Voyages de P. Della Valle*, Paris, 1565, 4 vol.

CARNECHETZY (GEORGE), théologien arménien, mort vers l'an 1067, a laissé une *Histoire ecclésiastique d'Arménie depuis l'an* 301 *jusqu'à l'an* 1000 ; 17 *Homélies* en l'honneur de divers saints ; une *Apologie* du rit arménien. Ces ouvrages font partie des manuscrits de la bibliothèque du roi à Paris.

CARNEIRO (MELCHIOR), jésuite portugais, né à Coimbre, fut le premier recteur du collége de son ordre dans cette ville ; appelé ensuite à Rome par St. Ignace, il fut nommé par Jules III, évêque (*in partibus*) de Nicée, et coadjuteur du patriarche d'Éthiopie. Revêtu de ces titres, il alla en 1555 prêcher la foi aux Indes, fut nommé évêque de la Chine et du Japon et mourut à Macao le 19 août 1583. On trouve quelques lettres de lui dans les Recueils des missions.

CARNEIRO ou **CARNERO** (ANTOINE), chevalier de l'ordre de Calatrava, né près d'Elvas au 16e siècle, trésorier de l'armée espagnole dans les Pays-Bas en 1583, écrivit l'*Histoire* des guerres civiles de ces provinces depuis 1559 jusqu'en 1609. Cet ouvrage publié (en espagnol) à Bruxelles, 1625, in-fol., est estimé et très-rare.

CARNEIRO (ANTOINE-MARIZ), gentilhomme portugais, né vers la fin du 16e siècle, ayant cru trouver le moyen d'empêcher la déclinaison de l'aiguille aimantée. fit un voyage aux Indes pour vérifier la bonté de sa découverte, et fut, à son retour en Portugal, nommé cosmographe du royaume. On a de lui : *Regimento dos pilotos, e roteiro das navegaçãons da India Oriental*, etc., Lisbonne, 1642, in-4°, ibid., 1655 et 1666 ; *Hydrographia curiosa*, etc., St.-Sébastien, 1675.

CARNEIRO (DIEGO-GOMEZ), écrivain portugais, né à Rio-Janeiro, mort à Lisbonne le 26 février 1676, eut le titre d'historiographe du Brésil, mais on ne connaît de lui aucun écrit qui puisse justifier cette qualification. Il a traduit (du latin en portugais) l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tatars-Mantchoux*, du P. Martini, Lisbonne, 1657, petit in-8°, et quelques autres ouvrages peu remarquables. Nic. Antonio cite de lui : *Discours convaincant aux Portugais égarés*, Lisbonne, 1641, in-4°. Cette pièce est relative à la révolution qui replaça sur le trône la maison de Bragance.

CARNETZY (JEAN), prêtre et docteur arménien, qui vivait au 13e siècle, voyagea en Syrie et en Égypte, découvrit dans un monastère de Bagdad une traduction des *Psaumes de David* en langue arménienne, en fit faire plusieurs copies pour les répandre parmi ses compatriotes, et d'ailleurs leur rendit tous les services qui dépendirent de lui. Le patriarche Ciaghetzy mentionne dans son *Jardin désirable* trois écrits de Carnetzy, qui ne peuvent guère se trouver que dans les bibliothèques des couvents arméniens.

CARNOLI (LOUIS), jésuite, né à Bologne en 1618, professa les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie dans cette ville, et y mourut en 1693. On a de lui (sous le nom de Jules Loranci), *Vie du vénérable*

Jérôme Torelli, Forli, 1652 (en latin); *Discours* (id.), sur la création de l'académie des *Accensi* à Mantoue, Bologne, 1655; sous le nom de Vergilio Nolarci, *Idea delle virtù del S. pad. Ignazio de Loyola*, ibid., 1658; une *Vie* du même saint (en italien), Venise, 1680.

CARNOT (Joseph-François-Claude) naquit à Nolay le 22 mai 1752. Il suivit la carrière du barreau, et fut admis, à l'âge de 20 ans, au parlement de Dijon. Membre du comité municipal de cette ville aux premiers jours de la révolution, dont il se montra le partisan sage et modéré, il devint successivement officier de la garde bourgeoise, commissaire national près le tribunal du district, commissaire du Directoire près le tribunal civil et criminel de la Côte-d'Or, commissaire du gouvernement près la cour d'appel du même département, et enfin conseiller à la cour de cassation, auquel il est resté constamment attaché jusqu'à sa mort arrivée en 1835. Il était membre de la Légion d'honneur et de l'Académie de Dijon. Il a publié : *De l'instruction criminelle dans ses rapports généraux et particuliers avec les lois nouvelles et la jurisprudence de la cour de cassation*, 3 vol. in-4°, Paris, 1817; *Examen des lois des* 17, 26 *mai*, 9 *juin* 1819 *et* 31 *mars* 1820, *relatives à la répression des abus de la liberté de la presse*, in-8°, Paris, 1820; 2e édition, 1821; *Commentaire sur le Code pénal, contenant la manière d'en faire une juste application, l'indication des améliorations dont il est susceptible*, etc., in-8°, 1823.

CARNOT (Lazare-Nicolas-Marguerite), frère du précédent, naquit à Nolay, en Bourgogne, le 13 mai 1753. Son père, avocat distingué, sans fortune et père de 18 enfants, destina celui-ci à la magistrature. Carnot fut placé au collége d'Autun, où il remporta les premiers prix en rhétorique et en philosophie. La rectitude de son esprit annonça de bonne heure ses dispositions pour les sciences exactes, et le fit destiner au corps du génie militaire. Il vint à Paris, à peine âgé de 16 ans. Les spéculations scientifiques auxquelles il se livra sur l'art de la guerre, s'appliquèrent plus spécialement au système de fortification, et il possédait déjà de vastes connaissances sur les points les plus importants de la tactique, lorsqu'il fut nommé, en 1771, à l'âge de 18 ans, lieutenant en second à l'école du génie militaire de Mézières, d'où il passa, en 1773, à la garnison de Calais, avec le grade de lieutenant en premier. Devenu capitaine, par rang d'ancienneté, en 1783, il publia son *Éloge de Vauban*, qui fut couronné par l'Académie de Dijon, et qui renfermait les germes des principes de liberté auxquels il est resté depuis si fidèle. Un an après, il fit imprimer son *Essai sur les machines en général*, et fut nommé membre de l'Académie de Dijon. Ses poésies légères furent recueillies, de 1787 à 1790, dans l'*Almanach des Muses*, et la société des *Rosati* de Paris en publia, séparément, un petit volume en 1797. Quoique nourri des principes philosophiques de son siècle, et zélé partisan de la réforme sociale commencée en 1789, Carnot passa les premières années de la révolution dans la solitude et l'obscurité, ce qui a permis à quelques biographes d'imaginer une fable ridicule, en le faisant émigrer pendant ce temps-là à Coblentz; mais les suffrages des électeurs du Pas-de-Calais vinrent l'arracher à sa studieuse retraite, et lui offrir l'occasion de se révéler à la France, peu de temps après son mariage avec la fille d'un riche habitant de Saint-Omer, M. Dupont. L'assemblée législative l'appela successivement à faire partie du comité diplomatique, du comité d'instruction publique et du comité militaire, et dans le sein de ces diverses commissions, toutes composées d'hommes remarquables par leurs talents ou leur caractère, on ne tarda pas à reconnaître la ferveur de son civisme, la supériorité de ses vues et l'étendue de ses connaissances. Dans la journée du 10 août, Carnot, membre de la députation qui fut envoyée auprès du roi pour le mettre sous la protection de la représentation nationale, courut les plus grands dangers; victime de la haine que les défenseurs du château avaient vouée à l'assemblée, il allait tomber sous leurs coups, lorsqu'il fut reconnu et secouru par des soldats patriotes, qui le ramenèrent au milieu de ses collègues. Après la déchéance du monarque, il fut chargé d'aller recevoir, au nom de la nation, le serment civique de l'armée du Rhin, visita ensuite le camp de Châlons, et se trouva absent de Paris lors des massacres de septembre. Nommé à la Convention nationale, il y siégea jusqu'au 3 décembre, également éloigné des trois partis principaux qui divisaient l'assemblée, les girondins, les cordeliers et les jacobins, et se rapprocha seulement dans ses votes de celui qui lui parut le plus capable de sauver la révolution. Il fut envoyé dans les Basses-Pyrénées pour y former un corps d'armée, destiné à agir contre les Espagnols qui entamaient les frontières de la république. De retour à Paris au commencement de janvier 1793, il rendit compte de sa mission dans la séance du 12 du même mois; et bientôt il eut à voter dans le procès de Louis XVI, où il opina pour la mort sans appel et sans sursis. Il ajouta : Dans mon opinion, la justice veut que Louis meure, et la politique le veut également. *Jamais, je l'avoue, devoir ne pesa davantage sur mon cœur*, mais je pense que pour prouver votre attachement aux lois de l'égalité, pour prouver que les ambitieux ne vous effraient pas, vous devez frapper de mort le tyran. Je vote pour la mort. Le zèle et la capacité qu'il avait déployés dans les différentes missions dont il avait été investi, le firent choisir, peu de jours après, pour aller surveiller les opérations de l'aile gauche de l'armée du Nord. Il arriva à temps pour délivrer et fortifier Dunkerque et Bergues menacées par les Anglais, assura les communications entre ces deux places et celle de Lille, forma le camp de Guivelde, et arracha, par un coup de main des plus hardis, la ville de Furnes aux ennemis. Il fut chargé d'activer la levée du contingent que les départements septentrionaux devaient fournir dans un appel de 300,000 hommes nouvellement décrété. 14 armées créées par lui, recevaient de lui l'impulsion qui fixait la victoire sous les étendards de la France. La campagne de 1793, ouverte sous les plus sinistres auspices, Dumouriez passant à l'ennemi, Toulon livré aux Anglais, Dunkerque menacée, toutes les armées républicaines repoussées sur tous les points, cette campagne, signalée bientôt par d'éclatants succès, allait se terminer par une action glorieuse et décisive, et sauver la révolution; et ses vastes et brillants résultats devaient appartenir non-seulement aux savantes combinaisons, mais encore à l'intrépidité de Carnot. Au mois d'octobre, le prince de Cobourg, à la tête des meilleures troupes de l'Empire, passa la Sambre, et vint cerner les Français dans leur camp retranché de Maubeuge.

Cette manœuvre hardie pouvait avoir les suites les plus funestes pour la république. Le comité de salut public sentit l'imminence du péril, et céda à l'avis de Carnot, qui insistait vivement pour une bataille décisive. On envoya des commissaires sur les lieux, avec des pouvoirs illimités, et la Convention n'oublia pas de mettre à leur tête l'homme qui avait conçu le plan de cette attaque audacieuse. Après cette mémorable journée de Watignies, après avoir délivré Maubeuge et culbuté les Autrichiens au delà de la Sambre, Carnot revint à Paris, et reprit, dans le comité de salut public, le cours de ses travaux au bureau de la guerre. Quoique retenu incessamment par les immenses affaires de son cabinet, il parut assez souvent à la tribune pendant la session conventionnelle, et fut chargé de différents rapports sur des objets de la plus haute importance. La sombre jalousie de Robespierre ne devait pas épargner l'orateur qui flétrissait souvent à la tribune le système d'épuration sanguinaire adopté par les triumvirs, pour décimer la Convention et se défaire de leurs rivaux, aussi Carnot fut-il compris sur une liste de 192 députés destinés à être immolés. On lui reprochait d'avoir signé de certains mandats d'arrêt. Carnot répondit lui-même victorieusement à cette accusation en disant que les affaires étant trop nombreuses tous les jours pour être expédiees par un seul homme, étaient partagées entre les membres du comité, mais comme la signature de tous était indispensable, chacun d'eux apposait la sienne de confiance sur les actes de ses collègues. Cet homme, après une lutte courageuse, dans le sein du comité, contre Robespierre et Saint-Just, qui l'avaient dévoué à la mort, fut sur le point de périr comme complice de Saint-Just et de Robespierre. Un écrivain, qu'on ne peut soupçonner de partialité en faveur d'un membre du comité de salut public, Beffroy de Reigny, dans son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, confirme pleinement l'assertion de Carnot, et finit par dire que Carnot a plus sauvé de monde que Robespierre n'en a fait périr. Le boucher Legendre, réacteur aussi passionné après la chute de Robespierre, qu'il avait été ardent proscripteur au 31 mai, osa demander l'arrestation du vainqueur de Watignies; et la Convention allait accueillir cette proposition, quand Bourbon de l'Oise fit entendre ces paroles solennelles, dont l'histoire a déjà pris acte : « C'est cet homme qui organisa la victoire dans nos armées. » Il n'en fallut pas davantage pour confondre l'accusateur, et soustraire l'assemblée à l'influence des petites passions qui maîtrisaient sa décrépitude. Outre la direction exclusive des opérations militaires, Carnot s'associa encore, dans le comité de salut public, à tous les travaux, à toutes les fondations, qui exigeaient plus spécialement l'application de la capacité scientifique. C'est ainsi qu'il participa à la création de l'école polytechnique, et de l'école de Mars, et qu'il joignit ensuite ses méditations à celles des hommes qui contribuèrent à l'établissement du Conservatoire des arts et métiers, du bureau des longitudes, du télégraphe, de l'uniformité des poids et mesures, et de l'Institut. A la fin de la session conventionnelle, Carnot combattit l'institution du gouvernement directorial, et insista surtout pour que le renouvellement de l'assemblée nationale ne fût pas intégral. Nommé par 14 départements, à la nouvelle législature, il siégea au conseil des Anciens, et devint bientôt après membre du Directoire, où la partie militaire lui fut encore réservée. Dans sa première administration, il avait pressenti le génie de Hoche, sur un mémoire que ce général, alors simple sergent d'infanterie, avait adressé au comité de salut public. Dans la seconde, il devina Bonaparte, qu'il fit porter au commandement en chef de l'armée d'Italie, et il entretint avec lui une correspondance, dont le vainqueur de Wurmser et de Provera profita sans doute plus d'une fois, dans le cours de ses mémorables campagnes. Cependant l'épuisement des finances ayant forcé le gouvernement français à prononcer la réforme d'un grand nombre d'officiers, l'odieux de cette mesure resta à celui de ses membres qui avait, dans son département, les affaires militaires. Carnot se vit dès lors en butte à d'implacables ressentiments, dont ses adversaires politiques voulurent se faire des instruments de vengeance dans les événements de fructidor. Le Directoire, menacé par la faction de Clichy, et ne pouvant compter sur la majorité des conseils, ne voyait de salut que dans un coup d'État. Telle était du moins l'opinion de Rewbell et de Barras, auxquels se joignit bientôt la Réveillère-Lepeaux. Carnot pensa, au contraire, que les moyens constitutionnels étaient suffisants pour arrêter les ennemis de la république dans leur marche audacieuse. Cette dissidence lui devint fatale. Compris dans la proscription du parti qu'il voulait réprimer et vaincre légalement, il n'échappa que par miracle aux assassins que ses ennemis avaient apostés dans le palais du Luxembourg. Il dut son salut à un de ses frères, et au représentant Oudot, qui, bien que partisan du coup d'État, cacha chez lui, pendant plusieurs jours, son compatriote. Carnot parvint à gagner la Suisse, et courut risque d'être arrêté à Genève, où la femme de son hôtel le sauva à l'aide d'un déguisement. Cependant les directeurs triomphants, n'ayant pu atteindre leur collègue en sa personne, l'avaient frappé dans ses biens, qu'ils mirent sous le séquestre; et ils ne craignirent pas d'effacer son nom de la liste des membres de l'Institut, dont il était un des fondateurs. Ce fut Bonaparte qui remplaça Carnot dans cette société savante. Il abandonna bientôt l'Helvétie, pour se retirer en Allemagne; se rendit à Augsbourg, où le rapport de Bailleul, sur le 18 fructidor, lui parvint. Il répondit d'un seul jet à ce libelle officiel, par un écrit qui a été traduit dans toutes les langues européennes, et dont la pressante logique, jointe à l'ironie la plus amère, stigmatisa en quelque sorte Barras et ses complices. Après le 18 brumaire, le rappel de Carnot fut prononcé par les consuls. Il passa de l'exil au poste d'inspecteur général aux revues, puis au ministère de la guerre. Les succès qui signalèrent sa troisième élévation à la direction des affaires militaires, ne furent pas moins brillants que ceux obtenus pendant son administration sous le Directoire et le comité de salut public. La postérité dira que le savant intrépide dont le génie organisa la victoire en 1793, et la fixa sous les drapeaux français en 1797, était ministre de la guerre, tandis que Bonaparte triomphait à Marengo, et Moreau à Hohenlinden. Ce fut Carnot qui proposa de décerner à Latour d'Auvergne le titre de *premier grenadier de la république*, et de transférer aux Invalides les cendres de Turenne. On vit paraître, à cette époque, une *Lettre du citoyen Carnot au citoyen Bossut, contenant quel-*

ques vues nouvelles sur la trigonométrie. Mais le ministre républicain ne pouvait s'entendre longtemps avec le premier consul. Il quitta le portefeuille de la guerre, et fut appelé, par le sénat, à siéger parmi les tribuns. Dans cette nouvelle magistrature, Carnot resta fidèle à la cause populaire, et résista à l'entraînement de l'adulation, avec le même courage qu'il avait déployé sous le régime de la terreur, contre Robespierre et Saint-Just. Soutenu par le seul Duchêne, il combattit au tribunat la proposition du consulat à vie; et lorsque cet honorable collègue eut donné sa démission, il ne craignit pas, défenseur solitaire de la liberté, de braver les clameurs qui retentissaient alors dans les premiers corps de l'État, et de s'opposer à l'établissement de la monarchie impériale. Le discours qu'il prononça en cette occasion solennelle a été recueilli par l'histoire; il restera comme l'éloquente et généreuse protestation du civisme, contre les attentats de la puissance et le débordement de la flatterie, de la cupidité et de l'ambition. Le tribunat ayant été supprimé, quelques années après l'avénement de Napoléon à l'empire, Carnot rentra dans la vie privée. Deux fois, pendant la crise révolutionnaire, il s'était assis dans le conseil suprême de la nation; sous le consulat, il avait été ministre et tribun; à toutes ces époques, ses savantes conceptions avaient servi de guide aux plus grands capitaines, et sa fortune était moindre qu'au commencement de la révolution, et il se retirait sans aucun traitement. Ce ne fut qu'en 1807, que Napoléon acquitta la dette de la nation et la sienne propre, en accordant une pension de 10,000 francs, et non de 20,000, comme l'a prétendu le Mémorial de Saint-Hélène, au profond tacticien, dont les plans n'avaient pas peu contribué au succès de ses premières campagnes d'Italie. Les désastres de 1813 effacèrent le despote aux yeux de Carnot, pour ne lui laisser voir que la patrie et ses dangers; le 24 janvier 1814, il écrivit à l'empereur et se mit à sa disposition. « Dès que Carnot offre ses services, dit Napoléon au ministre de la guerre, il sera fidèle au poste que je lui aurai confié. Je le nomme gouverneur d'Anvers. » Carnot se rendit aussitôt dans cette place, qui devint inexpugnable sous son commandement. Les bombardements de l'ennemi n'eurent, en effet, pas plus de succès que ses tentatives de corruption; et la ville d'Anvers, préservée des dégâts et des calamités trop souvent inséparables d'un siége, resta française jusqu'à ce que la déchéance de Napoléon et de nouvelles combinaisons diplomatiques eurent frappé de stérilité, du moins sous le rapport politique, les efforts du génie qui avait conçu et mis en pratique la belle théorie de la *Défense des places.* Les Anversois n'en conservèrent pas moins une vive reconnaissance pour Carnot, surtout les habitants du faubourg de Wilebrood, qu'il avait préservé de la démolition. Carnot, appelé au ministère de l'intérieur au retour de Napoléon en 1815, s'occupa beaucoup, durant son administration, de l'introduction de l'enseignement mutuel, et ce fut sur un rapport lumineux qu'il présenta à Napoléon, que fut rendu le décret du 27 avril 1815, portant autorisation de fonder à Paris une école élémentaire normale pour faciliter la propagation de la nouvelle méthode. Il s'opposa vainement, dans le conseil, à la publication de l'acte additionnel, qu'il considérait comme une bataille perdue, et représenta avec aussi peu de succès à l'empereur, le danger de commencer trop tôt la campagne, et de livrer un combat décisif dans son pays. Napoléon revenu à Paris, pour aviser aux moyens de réparer ce désastre, trouva les chambres et l'opinion publique soulevées contre lui. Ses amis, ses courtisans ne parlaient plus que de la nécessité d'une seconde renonciation au trône. Carnot, prévoyant le désordre qu'une semblable mesure produirait dans l'administration et dans l'armée, dans un moment où la France avait plus besoin que jamais d'union entre ses citoyens et de vigueur dans le gouvernement, Carnot s'éleva seul parmi les ministres et les conseillers d'État contre l'abdication du monarque à l'élévation duquel seul aussi il s'était opposé dans le tribunat. Son opinion n'ayant pu prévaloir, et la chambre ayant décrété la formation d'une commission provisoire pour l'exercice du pouvoir exécutif, il fut choisi par les représentants pour faire partie de cette commission, et se trouva ainsi investi, pour la troisième fois, des premières fonctions gouvernementales de son pays. L'occupation de Paris par les Anglo-Prussiens et le retour de Louis XVIII vinrent obliger Carnot à songer à sa propre sûreté. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, contre-signée par Fouché, un de ses collègues au gouvernement provisoire et dans le ministère impérial, il se retira d'abord à Cerny, et n'accepta ensuite les passe-ports qui lui furent offerts au nom de l'empereur Alexandre, pour voyager à l'étranger; qu'après avoir publié un exposé de sa conduite politique depuis le 1er juillet 1814, et avoir reçu l'ordre d'aller subir à Blois la surveillance de la police. Il se dirigea vers la Pologne, et se fixa à Varsovie, où les personnages du plus haut rang l'accueillirent avec empressement, et l'entourèrent des mêmes égards que lui témoignaient généralement tous ceux qui pouvaient le connaître. Il s'y livra au culte des sciences et de la poésie qu'il n'avait jamais déserté entièrement, au milieu même de ses plus graves occupations politiques, et donna ses principaux soins à l'éducation du plus jeune de ses fils, qui l'avait suivi dans son exil. Mais le climat de la Pologne ne paraissant pas favorable à sa santé, Carnot songea à passer en Prusse. A son arrivée à Berlin, il apprit que la diplomatie s'opposait à son séjour dans cette capitale, et il fut invité à choisir sa résidence dans toute autre ville du territoire prussien. Il se décida pour Magdebourg, où l'étude des sciences, à laquelle son âge avancé ne l'empêcha point de se livrer ainsi que la présence d'un de ses fils, consolèrent l'amertume de la fin de sa vie, qu'il termina le 13 mai 1823, à 70 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Éloge de Vauban*, 1782, in-8°, réimprimé en 1786, avec des notes de Montalembert; *Réponse au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor*, par Bailleul, 1799, in-8°; *Géométrie de position*, Paris, 1803, in-4°; *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement*, Paris, 1803, in-8°; *De la défense des places fortes*, Paris, 1812, in-4°; *Mémoire adressé au roi en juillet* 1814, in-8°. On trouve dans la collection des *Mémoires sur la révolution*, publiée par les frères Baudouin, des *Mémoires sur Carnot*, précédés d'une *Notice*, par M. Tissot, in-8°.

CARNOT (Sadi), fils aîné du précédent, mort du choléra à Paris, à la fin d'août 1832, âgé d'environ 36 ans, était un élève distingué de l'école polytechnique.

Successivement officier du génie et d'état-major, il s'occupa beaucoup d'économie politique et de sciences exactes, et publia : *Réflexions sur la puissance motrice du feu et les machines propres à la développer*, 1824, in-8°.

CARNOT (Claude-Marguerite), frère du précédent, né à Nolay en 1754, se livra à l'étude de la jurisprudence, et occupa, dans le département de la Côte-d'Or, divers emplois civils et judiciaires. Ses lumières et sa fermeté le firent choisir, en l'an VIII, pour procureur général près la cour de justice criminelle du département de Saône-et-Loire. Il est mort le 15 mars 1808, dans l'exercice de cette haute magistrature.

CARO (Annibal), l'un des plus célèbres littérateurs italiens du 16e siècle, né en 1507 à Citta Nova, dans la Marche d'Ancône, précepteur des enfants d'un riche Florentin, fut ensuite secrétaire de Pierre-Louis Farnèse, depuis duc de Parme et de Plaisance, qui le chargea de plusieurs missions près de l'empereur Charles-Quint ; il les remplit avec succès. Après la mort de son protecteur, il vint à Rome, et fut successivement secrétaire du cardinal Ranuccio et Alexandre Farnèse, qui le comblèrent de bienfaits, et lui firent obtenir entre autres deux riches commanderies de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem. Au milieu de sa prospérité et de ses travaux littéraires, les observations de Castelvetro sur une *Canzone* qu'il avait composée à la louange de la maison de France, lui causèrent une grande contrariété. Il y répondit avec aigreur ; Castelvetro répliqua : la querelle fut longue et violente. Quelques écrivains italiens reprochent à Caro d'avoir, en accusant son adversaire, déjà cité devant le tribunal de l'inquisition, contribué à sa condamnation et à son exil. Quoi qu'il en soit, Caro déjà vieux et infirme vint habiter Frascati près de Rome, et mourut dans cette ville en 1566. Sa réputation littéraire subsiste encore dans tout son éclat en Italie. Ses principaux ouvrages sont : une traduction de l'*Énéide* en vers *sciolti*, Venise, 1581 et 1592, in-4° ; les éditions de Trévise, 1693, et Paris, 1760, 2 vol. grand in-8°, sont les plus belles ; cet ouvrage fonda la réputation méritée de Caro ; des *poésies*, Venise, 1569, 1572, in-4°, et souvent réimprimées depuis ; des *Lettres*, 1572-75, in-4°, souvent réimprimées ; l'édition la plus récente est celle de Bologne, 1820, 7 vol. petit in-8° ; il faut y joindre les *Lettres inédites*, Milan, 1827-29, 2 vol. in-8° ; des traductions de la *Rhétorique* d'Aristote, Venise, 1570, in-4° ; des *Oraisons* de St. Grégoire de Naziane, et d'un *Sermon* de St. Cyrille sur l'aumône, ibid., 1569, in-4° ; de la *Pastorale* de Longus (*Daphnis et Chloé*), imprimée pour la première fois en 1786, in-4°, par Bodoni, qui en donna une 2e édition en 1794, in-8° ; M. Renouard en a publié une 3e, Paris, 1800, in-12 et in-18, plus correcte que les deux précédentes ; enfin une comédie intitulée : *gli Straccioni*, Venise, 1582 et 1589, in-4°. C'est une des plus originales et des mieux écrites de l'ancien théâtre italien. Les écrits que nous venons de citer furent tous publiés par les neveux de l'auteur ; Caro ne fit imprimer de son vivant que quelques *opuscules* de peu d'intérêt, tels qu'un commentaire sur un *Capitolo* de Molza à la louange des figues, etc. ; et son *Apologie* contre Castelvetro, Parme, 1558, in-4°, réimprimée en 1575, in-8°. Peu de poëtes italiens offrent un style aussi pur, un meilleur choix d'expressions et autant de verve. M. Gamba, le meilleur bibliographe italien, a publié récemment un ouvrage inédit de Caro : *Dicerie à Re della virtù*, Venise, 1821, in-8°. Il a été tiré de ce vol. un exemplaire sur vélin.

CARO (Rodrigue), prêtre espagnol, littérateur, jurisconsulte et antiquaire ; né dans l'Andalousie à la fin du 16e siècle, a composé un grand nombre d'ouvrages dont les plus remarquables sont : *Antiguedades y principado de la ilustrisima ciudad de Sevilla*, Séville, 1654, in-fol. ; *Relacion de las inscriptiones y antiguedad de la villa de Utrera*, ibid., in-4°. Ce savant ecclésiastique a laissé beaucoup de manuscrits que l'on conserve dans plusieurs bibliothèques d'Espagne.

CARO DE TORRÈS (François), prêtre espagnol, né à Séville vers la fin du 16e siècle, voyagea dans les Pays-Bas et dans les Indes occidentales. On a de lui : *Relation des services rendus aux rois Philippe II et III par don Alonzo de Sotomayor dans les États de Flandre, les provinces de Chili et de Terre-Ferme*, Madrid, 1620, in-4° ; et *Histoire des ordres militaires de St.-Jacques de Calatrava et d'Alcantara depuis leur fondation*, ibid., 1629, in-fol.

CARO (Jean) est auteur d'un *Traité des oiseaux du nouveau monde*.

CARO (don Ventura ou Bonaventure), général espagnol, naquit à Valence vers 1742. Militaire et chevalier de Malte, dès sa jeunesse il fit partie de la malheureuse expédition contre Alger, où son frère le marquis de la Romana fut tué. Il prit part au siége de Mahon, en 1782, et reçut le commandement de l'île Minorque. Il fut envoyé en 1790 dans la Galice, où quelques troubles avaient éclaté ; quand l'ordre fut rétabli, il en fut nommé capitaine général. Ayant reçu en 1793, le commandement d'un corps de 30,000 hommes pour opérer contre la France, il passa la Bidassoa le 22 avril, battit le général Servan le 1er mai, fit prisonnier le général Lagenetière le 6 juin suivant. N'ayant pas su profiter des avantages qu'il avait obtenus, il fut rejeté sur la rive gauche. Le 13 juillet à l'affaire de l'Urugue, il eut un cheval tué sous lui, et eût été infailliblement fait prisonnier sans le secours de quelques contrebandiers, qui le ramenèrent à Irun. Il répara ces échecs, et à la fin de la campagne suivante, il était maître du cours entier de la Bidassoa, et des sommets les plus avantageux des Pyrénées. Appelé à Madrid, en février 1794, pour discuter les plans de la campagne suivante, il fut promu à la grand' croix de l'ordre de Charles III. De retour à son armée, après diverses attaques dans lesquelles il fit preuve de courage et de talent, il reconnut l'impossibilité de conserver la vallée de Bastan, et proposa au gouvernement de l'évacuer pour défendre avec plus d'avantages les fortes positions d'Irun et de Vera qui, sur ce point, suffisaient pour préserver l'Espagne d'une invasion. Les intrigants de la cour ayant fait rejeter ce système, Caro donna sa démission, et fut remplacé par le vieux comte Colomera. Après la paix conclue en 1795, Caro fut nommé gentilhomme de la chambre du roi. En 1802, il obtint le grade de capitaine général des armées. Ce fut lui qui, en 1801, après les événements de Bayonne et de Madrid, s'étant retiré dans sa province natale, et en ayant reçu le commandement de la part de la junte provisoire, protégea les Français

établis à Valence, contre la fureur populaire, et repoussa le général Moncey qui avait cru s'emparer de cette place par un coup de main. Caro mourut peu de temps après, ne laissant que des enfants en bas-âge, parce qu'il s'était marié dans les dernières années de sa vie.

CAROLET, auteur dramatique, mort en 1739, a composé, soit seul, soit en société avec Pannard, un grand nombre de pièces dont on trouve la liste dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, et dans *l'Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*. La plupart de ces pièces, au-dessous du médiocre, n'ont pas été imprimées.

CAROLI (François-Pierre), peintre, né à Turin en 1638, étudia sous différents maîtres à Venise, à Florence et à Rome où il se fixa, fut nommé professeur perpétuel à l'académie de peinture, et mourut en 1716. Cet artiste excellait dans la perspective ; il a peint les vues intérieures de plusieurs églises de Rome. Ses tableaux se font remarquer par le coloris, l'exactitude et un fini précieux.

CAROLINE, fille de Jean-Frédéric, marquis de Brandebourg-Anspach, née en 1682, fût mariée en 1727 à George II, roi d'Angleterre ; de cette union naquirent quatre fils et cinq filles. George Ier, son beau-père, lui témoigna toujours la plus grande estime, et le roi son mari n'entreprenait rien sans la consulter. A sa mort elle fut déclarée régente du royaume, et mourut en 1737. Cette princesse, pieuse sans affectation, protégea les lettres.

CAROLINE (Louise), fille de Louis VIII, landgrave de Hesse-Darmstadt, née le 11 juillet 1723, mariée en 1751 à Charles-Frédéric, margrave de Bade, le seconda dans ses vues bienfaisantes envers ses sujets. Cette princesse avait beaucoup d'instruction ; elle forma dans le palais de Carlsruhe un beau cabinet d'histoire naturelle, riche principalement en minéraux et en coquillages, et mourut à Paris le 5 avril 1783.

CAROLINE-MARIE, reine de Naples, devait le jour à l'empereur François Ier et à la célèbre Marie-Thérèse. Née à Vienne le 13 août 1752, elle n'était que dans sa 16e année lorsque le 12 mai 1768 elle épousa le roi des Deux-Siciles, Ferdinand IV (ou Ier) âgé lui-même de 17 ans. Une stipulation du contrat de mariage réservait à la jeune reine entrée et voix délibérative au conseil, dès qu'elle aurait donné un héritier au trône. La nouvelle souveraine n'attendit pas la naissance d'un prince royal (1774) et son entrée réelle au conseil pour arracher à la condescendance de son mari le droit de prendre part aux affaires. Deux partis régnaient à la cour de Naples. L'un était le parti espagnol ou, si l'on veut, français, lequel tendait à donner tout son développement au pacte de famille ; l'autre était le parti autrichien, contraire à tout agrandissement de la maison de Bourbon, contraire par-là même à l'influence espagnole. Ce ne fut pas sans peine que la reine fit triompher ce dernier. Ferdinand avait la plus grande déférence pour son père, et le marquis de la Sambuca le confirmait dans ces sentiments. Enfin, en 1784, une lettre de ce ministre à Charles III, où la reine était représentée sous des couleurs peu favorables, fut interceptée par cette princesse. Ferdinand, pour venger l'outrage fait à son épouse, renvoya le marquis dans ses terres, et le remplaça par le Besançonnais Acton. Au pacte de famille succéda dès lors une politique anglo-autrichienne, dont l'ambassadeur de la Grande-Bretagne fut l'âme. Santo-Marco et le comte de Caramanica entrèrent dans le conseil, où vainement Caraccioli voulut s'opposer à leurs projets. C'est alors que les disputes avec le saint-siége montèrent au plus haut point d'animosité. Les pamphlets pleuvaient de tout côté sur le triumvirat napolitain ; et, dans les conversations particulières, on n'épargnait ni l'ambassadeur Hamilton, ni la reine. On reprochait surtout à celle-ci son amour pour lady Hamilton. Cet amour allait jusqu'à la passion, et il donnait lieu à des bruits fort étranges. L'année 1791 vit resserrer les nœuds entre les cours de Vienne et de Naples, par un double mariage : deux princesses napolitaines furent fiancées, l'une, à l'archiduc François (qui l'année suivante devait monter sur le trône impérial), l'autre à l'archiduc Ferdinand III, successeur de Léopold II au grand-duché de Toscane. Cependant les idées françaises, propagées par les intrigues de Lambert, avaient trouvé beaucoup de partisans à Naples ; des sociétés secrètes se mirent, au vu et au su du gouvernement, à dogmatiser sur les principes de l'organisation sociale et sur tout ce qui, à tort ou à raison, choquait le peuple de Naples. On arrêta quelques affiliés. Lambert, réfugié en France avec plusieurs de ses amis, sollicita les secours du parti dominant en faveur des patriotes napolitains, et il assura qu'à l'apparition d'une escadre française la révolution éclaterait dans Naples. La France, ne gardant plus de ménagements, intima à Ferdinand de rompre toute relation avec l'Angleterre. La fierté de la reine se révolta contre cette injonction : alors parut devant Naples une division navale sous la conduite de la Touche-Tréville (1792) ; tout fut disposé pour un bombardement. Mais le soulèvement qu'on attendait n'eut pas lieu ; et l'amiral français s'éloigna sans autre résultat que des protestations équivoques de neutralité et une demi-satisfaction. Cette apparition cependant, ces demandes hautaines, ce dessein évident de faire éclater une révolution dans Naples étaient des actes d'hostilité. Cependant il se forma dans la capitale un nouveau complot en faveur des principes français. Le cabinet dirigé par la reine déploya la plus grande activité pour saisir tous les fils de cette trame : plus de 700 personnes furent arrêtées. Telle fut pourtant la supériorité de tactique des révolutionnaires que la cour ne put avoir de pièces convaincantes ; et qu'une junte nommée d'office acquitta presque tous les accusés. Cet échec amena bientôt le renvoi d'Acton qu'il fallut ostensiblement sacrifier à la clameur publique, au moins en apparence (1795) ; car le ministre disgracié resta toujours l'âme du cabinet, et la reine continua de ne rien faire sans le consulter. Mais les rapides succès de Bonaparte décidèrent Caroline non-seulement à négocier la paix pour son compte, mais à travailler en faveur de la paix générale. Alors se dévoilèrent plus que jamais les vues ambitieuses de Caroline : c'étaient Corfou, Zante, Céphalonie qu'il lui fallait ; c'était la moitié des États du pape, et spécialement Ancône. En revanche elle céderait à la France sa moitié de l'île d'Elbe. Dans ses lettres au Directoire, Bonaparte riait sans pitié de cette manie de conquêtes ; et dans les préliminaires de Léoben, dans le traité de Campo-Formio, rien ne fut adjugé à la reine pour son intervention officieuse. Dès lors elle ne

rêva plus que vengeance, mais toujours sans système, et avec des demi-mesures. Au reste, le Directoire n'était pas plus de bonne foi dans ses relations avec Naples, que Naples ne l'était avec lui. Si la reine était toujours en liaison avec les Anglais, si dès le 19 mai 1798 le duc de Campo-Chiaro signait par ses ordres un traité secret d'alliance avec Thugut, la propagande révolutionnaire étendait ses bras jusque dans Naples; quelques jours après la prise de Malte par l'expédition d'Égypte, Nelson parut avec sa flotte sur la côte napolitaine, il eut avec Caroline un entretien secret dans lequel la reine lui apprit que l'armement français dont si longtemps la destination avait été incertaine faisait voile pour l'Égypte. Lorsque le résultat de la célèbre bataille d'Aboukir fut connu, Acton reprit toute son influence; le roi lui-même fut entraîné, un traité d'alliance fut conclu avec la Grande-Bretagne. L'ambassadeur de Naples à Saint-Pétersbourg, Serra-Capriola, en signa un autre avec la Russie; le général autrichien Mack avec un brillant état-major vint prendre le commandement des forces napolitaines qui montaient à 60,000 hommes et qui, s'élançant sur la république romaine, s'emparèrent bientôt de la presque totalité du pays. Moins d'un mois suffit aux généraux français pour mettre en fuite l'armée de Naples et pour reprendre tout ce qu'ils avaient perdu. La reine, au milieu de ces désastres, fit preuve de la plus grande fermeté. Animé par elle, le roi avait pris la résolution de défendre sa capitale, ou du moins de se retirer dans les Calabres et d'opposer de là aux vainqueurs la plus formidable résistance. Reconnaissant enfin avec Nelson et Hamilton l'impossibilité de couvrir et de disputer Naples à l'ennemi, Caroline consentit à s'embarquer sur le vaisseau amiral de Nelson pour la Sicile. Elle eut besoin de tout son courage pendant deux jours qu'il fallut rester en rade à cause des vents contraires; puis ce furent des vaisseaux, des frégates, 70 barques canonnières qu'il fallut voir incendier, toute l'artillerie du port qu'il fallut voir enclouer pour empêcher que les Français ne s'en emparassent; puis, et ce fut un chagrin plus amer encore, dans une tempête qui battit l'escadre anglaise, le plus jeune de ses fils, le prince Albert, âgé de 7 ans, qui mourut en proie à d'atroces douleurs (décembre 1798). La marche hardie du cardinal Ruffo débarqué dans la Calabre, lui troisième, et quelque temps après chef d'une armée de 25,000 hommes de toutes nations, ne tarda point à renverser le fantôme de république parthénopéenne; et le 27 juillet 1799 les deux époux rentrèrent dans leur capitale. Mais le sang avait coulé par torrents, et de la manière la plus horrible dans cette expédition que le cardinal n'avait pu empêcher d'être un brigandage et une boucherie. La reine n'approuvait ou n'excusait que trop ces horribles représailles, où Nelson avait rivalisé de barbarie avec la lie de la population. Ces meurtres ne cessèrent qu'au bout de 10 mois par la publication d'une amnistie signée à Palerme le 13 avril 1800, et promulguée à Naples le 30 mai. L'Espagne conclut alors avec Bonaparte un traité dont une des clauses garantissait conditionnellement l'intégrité du royaume des Deux-Siciles. Mais la reine mal conseillée n'était pas encore revenue à des sentiments pacifiques: l'issue de la campagne de Marengo, les succès de Moreau en Allemagne lui prouvèrent enfin combien sa politique avait été fausse. Comme pour lui porter un dernier coup, le cabinet autrichien, sur qui surtout elle avait cru devoir compter, allait conclure à Lunéville une paix séparée avec la France. Tout à coup illuminée par une idée romanesque, mais juste, Caroline quitte Naples, court à Saint-Pétersbourg, intéresse à sa cause le czar Paul Ier, pour qui sans doute c'était une médiation flatteuse. Bonaparte n'avait alors rien à refuser à l'autocrate. Le grand veneur Levinchov vint solennellement de la part du czar appuyer la réconciliation de la France et de Naples, et l'armistice de Foligno (18 février 1801) prouva que la reine avait trouvé le véritable moyen d'arrêter la vengeance du premier consul. Ferdinand en fut quitte pour la perte des Présides, de Piombino et de Porto-Longone, pour des contributions de guerre, enfin pour l'occupation de ses places jusqu'à l'évacuation de l'Égypte par les troupes britanniques. Peu de temps après, l'héritier du trône de Naples, veuf d'une archiduchesse, épousa l'infante Marie-Isabelle, et le prince des Asturies (depuis Ferdinand VII) reçut la main d'une princesse napolitaine: double hymen qui semblait annoncer un changement de système, car à cette époque l'Espagne était devenue en quelque sorte une province française. Les 3 années suivantes se passèrent sans de grands événements: seulement Bonaparte, étendant arbitrairement le traité de 1801, occupait par ses troupes les ports napolitains sur l'Adriatique sous prétexte de forcer les Anglais à évacuer Malte; et la reine à son tour, conservant ses liaisons avec ces irréconciliables ennemis du premier consul, s'unissait par des traités à l'Angleterre et à la Russie, qui n'était plus gouvernée par Paul Ier et qui préparait une coalition contre la France. Dès que l'Autriche se fut mise en campagne, 12,000 Anglais et Russes débarquèrent des Sept-Iles à Naples, le 5 novembre 1805, et Ferdinand donna au général russe Lascy le commandement de ses troupes; mais toutes ces démonstrations hostiles avaient à peine été faites que la bataille d'Austerlitz vint rompre les nœuds de la coalition, et que le général Lascy reçut d'Alexandre l'ordre de retourner à Corfou. Les Anglais évacuèrent successivement la Péninsule, et les Napolitains restèrent abandonnés à eux-mêmes. Toujours intrépide au jour du danger, Caroline, tandis que son mari se rendait en Sicile, arma les lazzaronis, conservant encore l'espoir de défendre le royaume. Ses deux fils et le comte Roger de Damas la secondaient de toutes leurs forces; mais enfin il fallut ouvrir les yeux à l'évidence, et voir que ni 18,000 hommes, ni la milice bourgeoise, ni les lazzaronis ne pouvaient résister aux masses des Français. La reine s'embarqua le 12 février 1806, et le lendemain une députation napolitaine traitait de la reddition de Naples, de Capoue, de Pescara et de Gaëte, qui pourtant soutint un siége mémorable sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt. La monarchie des Deux-Siciles se trouva dès lors partagée en deux royaumes: Naples où régnait Joseph Bonaparte, bientôt remplacé par Murat, et la Sicile qui continuait de posséder la branche cadette des Bourbons d'Espagne. La reine Marie-Caroline comprit enfin que le protectorat des Anglais ne tendait à rien moins qu'à s'emparer de la Sicile qu'ils regardaient déjà comme leur proie. Dans son désespoir elle en vint à songer à la France, préférant le despotisme du cabinet des Tui-

leries à la tyrannie britannique, et méditant de nouvelles Vêpres siciliennes sur les Anglais. Un Amélia, officier de la marine royale de Sicile, vint s'ouvrir de ce projet à Marmont, alors commandant des provinces illyriennes, qui le renvoya à Napoléon. Celui-ci le fit interroger par Montholon : Amélia détailla les moyens, les circonstances, les temps, les lieux, avec une exactitude qui faisait apparaître la réussite de ce plan comme très vraisemblable. Caroline ne demandait qu'un asile en Italie, dans le cas où l'entreprise viendrait à manquer. Napoléon fit jeter le négociateur à Vincennes, d'où il ne sortit qu'après l'entrée des alliés à Paris en 1814. Quelque temps après la mission d'Amélia, les Anglais, dont une sourde rumeur annonçait le prochain départ, remontèrent à la source de ce bruit et eurent vent de ce qui s'était tramé contre eux : beaucoup de gens de classes infimes ou médiocres furent mis en jugement et condamnés ; ils exigèrent le départ de la reine. L'état-major anglais prit toutes les précautions pour prévenir une émeute, et Caroline quitta, au cœur de la saison rigoureuse (décembre 1811), son mari, ses enfants, sa patrie adoptive, son dernier lambeau de royaume, pour retourner à Vienne. Une longue navigation l'entraîna jusqu'à Constantinople, d'où elle se rendit par terre en Hongrie, puis en Autriche. A peine arrivée, elle exhala son ressentiment contre les Anglais dans une lettre que les journaux rendirent publique par ordre de Napoléon. Elle mourut à Schœnbrunn, le 8 septembre 1814.

CAROLINE DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL (Amélie-Élisabeth), reine d'Angleterre, 2e fille de Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick, née à Brunswick, le 17 mai 1768, fut mariée en 1796 à George-Frédéric-Auguste, prince de Galles, son cousin, et l'année suivante eut de cette union une fille (la princesse Charlotte). Peu de temps après cet événement, qui devait resserrer les liens des deux époux, ils se séparèrent d'un commun accord. Des bruits d'une nature fâcheuse s'élevèrent en 1806 contre la princesse, on lui reprochait d'avoir donné le jour à un fils. Le prince de Galles ayant porté plainte, une enquête fut ordonnée par le roi. Selon le rapport qui fut fait, il était certain que cet enfant était né à l'hôpital de Brownslow-street, le 11 juillet 1801, de Sophie Austin, et qu'il avait été porté dans la maison de la princesse, au mois de novembre suivant. Quoi qu'il en soit, cet enfant, appelé William Austin, ne quitta plus la princesse. Elle l'emmena avec elle dans tous ses voyages, le faisant coucher dans sa propre chambre, et elle le fit son unique héritier. La commission chargée de cette cause délicate proclama son innocence, en lui faisant toutefois quelques remontrances sur la légèreté de sa conduite. Une décision du conseil privé, sous le ministère Portland, confirma ce jugement. Les choses restèrent dans cette situation pendant 6 années : les deux époux vivaient toujours séparés d'après leur premier arrangement. Le 14 janvier 1813, Caroline adressa des plaintes à son époux touchant sa position personnelle, l'éducation de la princesse Charlotte, et principalement sur l'éloignement dans lequel on la tenait de sa fille. Le conseil privé d'État, que le prince régent constitua juge de ces réclamations, maintint l'état des choses. En 1815 la princesse quitta l'Angleterre et voyagea successivement en Allemagne, en Suisse, en Palestine, en Turquie, puis se fixa pendant quelque temps à Naples. C'est dans cette ville qu'elle prit à son service, en qualité de courrier et valet de pied, Barthélemi Bergami, que peu de mois après elle éleva au rang de chambellan. Bientôt la nature des relations qu'elle avait avec son favori ne furent plus un secret. Dans ce temps-là le gouvernement britannique établit une enquête à Naples pour recueillir les preuves de la conduite de la princesse. Après avoir voyagé en Italie, dans les îles de l'Archipel elle vint en France et retourna à Londres pour faire valoir ses droits comme reine. Elle se vit aussitôt frappée d'une nouvelle accusation d'adultère ; on l'incrimina de relations illégitimes avec cet Italien, qui de son postillon était devenu son chambellan. Des témoins furent appelés d'Italie, d'Allemagne et des autres contrées qu'elle avait parcourues. Son défenseur, M. Brougham, combattit les diverses dépositions de ces témoins, et le parlement, après des discussions longues et orageuses, ajourna cette affaire indéfiniment. A l'époque du couronnement de George IV, Caroline réclama vainement le droit d'assister à la cérémonie du sacre ; elle se présenta néanmoins à l'abbaye de Westminster, mais l'entrée lui en fut refusée ; elle succomba quelques jours après à une maladie inflammatoire, le 7 août 1821. D'après une disposition de son testament, son corps fut transféré à Brunswick.

CAROLL (Charles), le dernier des signataires de la fameuse déclaration d'indépendance des États-Unis, né en Amérique en 1737, étudia au collége de Reims en France, et, de retour dans son pays, prit une part active dans la guerre contre la métropole, et mourut à Baltimore en novembre 1832.

CARON, nom d'un chef des Celtibériens et des Numantins, qui défit, en Espagne, l'armée du consul Quintus Flaccus, et fut tué glorieusement en poursuivant les vaincus, l'an 155 avant J. C.

CARON, dit **CHARONDAS** (Loys le), jurisconsulte, né à Paris en 1536, suivit la carrière des lettres avant de se livrer à l'étude du droit, à laquelle ses talents et la tournure de son esprit l'appelaient plus particulièrement. Il acquit comme avocat une haute réputation qui le fit nommer lieutenant au bailliage de Clermont en Beauvoisis, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, en 1617. Ses principaux ouvrages sont : une nouvelle édition du *grand Coutumier de France,* illustré d'*annotations,* Paris, 1598, in-4° ; *Somme rurale* ou le *grand Coutumier de Practique civil et canon,* par J. Bouteillier, illustré de *commentaires,* Paris, 1603, 1611 et 1621, in-4° ; *Coutume de Paris avec des commentaires,* 1598, in-4° ; 1605 et 1613, in-fol. On a encore de lui un recueil de poésies plus que médiocres, 1554, in-8°. Ses *OEuvres diverses* ont été publiées après sa mort, Paris, 1637, 2 vol. in-folio.

CARON (Raymond), religieux récollet, né en 1605 dans l'Irlande, s'étant montré favorable à la cause du malheureux Charles Ier, fut obligé de passer en France, d'où il ne retourna dans sa patrie qu'à la restauration, et mourut à Dublin en mai 1666. Il a publié plusieurs écrits, entre autres: *Remonstrantia Hybernorum contra lovanienses et ultramontanas censuras,* Londres, 1665, in-fol. Ce livre, dédié au roi Charles II, fit beaucoup de bruit dans le temps. Les exemplaires en sont devenus très-rares,

parce que la plus grande partie de l'édition fut consumée dans l'incendie de Londres en 1666.

CARON (François), directeur du commerce hollandais au Japon, y était passé dans sa jeunesse sur un bâtiment de la compagnie. Ayant appris le japonais, et doué d'ailleurs d'une intelligence rare pour les affaires, il parvint rapidement à la place de directeur. Mécontent de la compagnie, il vint en France vers 1666, et fut nommé par Colbert directeur général du commerce dans l'Inde. Il partit à cet effet; mais arrivé à Madagascar, il essaya vainement d'y faire des établissements, et ne fut pas plus heureux à Trinquemale, dans le Bengale. Rappelé en France par le gouvernement, qui avait reçu des plaintes sur son compte, il voulut se retirer en Portugal; mais le bâtiment qui le ramenait périt avec tout l'équipage dans la rade de Lisbonne en 1674. Il a laissé en hollandais une *Description du Japon,* la Haye, 1636, in-4°, figures, et traduite en français dans le *Recueil* de Thévenot et dans celui *des Voyages au Nord,* tome IV.

CARON (Nicolas), graveur en bois, né à Amiens en 1700, était habile géomètre, bon mécanicien, et, comme graveur, suivant Papillon, son maître, bien supérieur aux autres artistes de son temps. Accusé d'homicide par imprudence, il mourut en 1768 à la Conciergerie. Il avait composé une *Table géométrique pour faciliter l'extraction des racines,* et une *Méthode pour diviser le cercle,* restées manuscrites. On trouve plusieurs de ses gravures au cabinet des estampes à Paris.

CARON (Augustin-Joseph), lieutenant-colonel de dragons, officier de la Légion d'honneur, entra fort jeune au service dans un bataillon de volontaires, fit toutes les campagnes depuis 1789, et vint, au licenciement de l'armée en 1815, habiter Colmar. Impliqué dans une conspiration en août 1820, il fut acquitté par la chambre des pairs. Arrêté de nouveau en septembre 1822, comme chef d'un complot tendant à soulever l'Alsace, il fut condamné à mort, et subit son jugement le 1er octobre suivant. Son procès fit quelque bruit à cette époque et donna lieu à plusieurs écrits.

CARON (Jean-Charles-Félix), chirurgien, né vers 1745 dans le diocèse d'Amiens, alla continuer ses études à Paris où il obtint la place d'aide-major aux Invalides. Il fut nommé en 1782 chirurgien en chef de l'hôpital Cochin qui venait d'être créé, et remplit cette place pendant plus de 40 ans. Il est mort à Paris le 19 août 1824. Il a laissé plusieurs écrits, entre autres : *La Chirurgie peut-elle retirer quelques avantages de sa réunion à la médecine? Cette réunion fournira-t-elle des médecins assez instruits en chirurgie pour soulager l'humanité souffrante?* 1802, in-8°; *Réflexions sur l'exercice de la médecine,* 1804, in-8°; *Examen du Recueil de tous les faits et observations relatifs au croup,* 1808, in-8°. On a publié son *Oraison funèbre,* 8 pages in-8°.

CARONDELET (Jean de), fils de Jean de Caronde, chancelier de Bourgogne, que la petitesse de sa stature fit appeler *Carondelet,* naquit à Dôle en 1469. Dès l'an 1503, il remplit les fonctions de conseiller ecclésiastique au conseil souverain de Malines. Les Bourguignons jouissaient à cette époque de la haute faveur de Charles-Quint, témoins les Carondelet, les Granvelle, les Boisot, les Richardot, les Bonvalot, etc. De Malines, Carondelet passa à Bruxelles, où il présidait le conseil ecclésiastique en 1527. Il fut encore, entre autres dignités, revêtu de celles d'archevêque de Palerme, de primat de la Sicile, de chancelier perpétuel de Flandre, et de secrétaire de l'Empereur. Il conserva ces dernières places jusqu'en 1540, où son grand âge le détermina à renoncer aux affaires publiques. Carondelet mourut à Malines le 8 février 1544, âgé de 75 ans. Il avait laissé manuscrits quelques traités sur différentes questions de droit; mais, suivant le P. Laire, on a imprimé en 1565, à Anvers, in-8°, un ouvrage de lui, intitulé : *De orbis situ.* C'est à lui qu'Érasme a dédié son *Saint-Hilaire.*

CAROPRÈSE (Grégoire), écrivain italien, né dans le royaume de Naples, en 1715, est auteur d'une *Réfutation* du *Prince* de Machiavel; d'une traduction de la *Logique de Silvestre Régis,* avec des notes, et de quelques ouvrages de critique peu remarquables.

CAROTTO (Jean-François), peintre, né en 1470 à Vérone, mort dans cette ville en 1546, peignit l'histoire et le portrait. Ses tableaux sont très-rares; on y remarque l'expression des figures. — Jean Carotto, son frère et son élève, s'établit à Venise, et compta parmi ses élèves Paul Véronèse.

CAROUGE (Bertrand-Augustin), mathématicien et astronome français, né en 1741 à Dol en Bretagne, s'appliqua à l'étude de l'astronomie, vint à Paris, où il se lia avec le célèbre Lalande, et pendant la révolution obtint la place d'administrateur général des postes qu'il exerçait encore à sa mort, le 29 mars 1798. Il a fait beaucoup de *Calculs* pour la *Connaissance des temps,* et pour la 2e édition de l'*Astronomie* de Lalande.

CAROVAGIUS (Bernardin), mécanicien horloger, né en France dans le 16e siècle, s'acquit de la réputation par ses ouvrages, et fit entre autres, pour le célèbre jurisconsulte Alciat, une horloge, dont le marteau, par un ingénieux mécanisme, allumait une bougie à l'heure prescrite.

CARPANI (Joseph), jésuite, né à Rome le 2 mai 1683, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie au collége Germanique de cette ville, où il mourut en 1765. Il est moins connu par ses ouvrages théologiques, oubliés aujourd'hui que par 7 *Tragédies* en vers latins, jouées dans divers colléges, et imprimées à Vienne en 1746, et à Rome en 1750. On lui doit encore deux pièces latines insérées sous son nom académique, *Tirro Creopolita,* dans le Recueil de la Société arcadienne.

CARPANI (Gaetan), frère du précédent, compositeur, mort à Rome en 1780, fut maître de chapelle, et forma de nombreux élèves, dont plusieurs ont acquis une grande réputation en Italie.

CARPANI (Joseph), de la famille du précédent, professa la législation au collége de *la Sapience,* et publia quelques ouvrages latins peu remarquables, entre autres : *Fasti dell' academia degli intrecciati,* Rome, 1675.

CARPANI (Horace) est auteur d'un ouvrage intitulé : *Leges et statuta ducatûs Mediolan., cum comment.,* Milan, 1616, in-fol.

CARPANI (Joseph), littérateur, né en 1752 dans le village de la Briansa en Lombardie, fit ses études à Milan, sous la direction des jésuites, auxquels il conserva toute sa vie de la reconnaissance et de l'attachement. A l'époque de

la révolution, il inséra dans la *Gazette de Milan* plusieurs *articles* dans lesquels il combattait les principes démagogiques. Ce fut là l'origine de la faveur dont il jouit à la cour de Vienne, où il suivit l'archiduc en 1796 ; il y fut attaché au département des menus-plaisirs, en la double qualité d'artiste et de versificateur, et mourut le 22 janvier 1825. Il est auteur de plusieurs compositions dramatiques, dont les plus connues sont la comédie intitulée : *I conti d'Agliate,* et l'opéra de *Camilla,* musique de Paer. On cite encore de lui : l'*Uniforme ;* l'*Amore alla persiana, il Miglior dono ; il Giudizio di Febo ;* l'*Incontro,* etc., etc. Il avait publié, sous le titre de *Haydine*, un recueil de lettres biographiques dont il parut en 1815 une traduction française présentée comme un ouvrage original et intitulée : *Lettres écrites de Vienne en Autriche sur le célèbre compositeur J. Haydn, suivies d'une Vie de Mozart et de Considérations sur Métastasio, et l'état présent de la musique en France et en Italie, publiées par Alexandre-César Bombet* (Beyle), Paris, in-8°. Carpani, informé du plagiat, le dénonça au public, qui s'amusa un moment de cette querelle. On doit aussi à Carpani deux autres ouvrages du même genre : les *Majeriane,* et les *Rossiniane.* Enfin il a traduit en italien avec assez de succès, plusieurs poëmes allemands et français.

CARPEAU. *Voyez* **SAUSSAY** (DU).

CARPENTER (NATHANAEL), ministre anglican, né dans le Devonshire, élève de l'université d'Oxford, devint doyen de l'Église d'Irlande, et mourut à Dublin en 1635. On a de lui : *Philos. libera,* etc., Oxford, 1632 ; Francfort, 1631, in-8° ; il attaque dans cet ouvrage la doctrine d'Aristote ; une *Géographie* (en anglais), ibid., 1625, in-4° ; *Architopel,* etc., en 3 parties.

CARPENTER (RICHARD), ministre anglican, fit ses études à Cambridge, passa de là sur le continent, reçut les ordres selon le rit romain, et fut, dit-on, religieux bénédictin en Italie. Étant retourné en Angleterre, il abjura le catholicisme, obtint une cure qu'il quitta bientôt pour se faire prédicateur forain, abusa de ce ministère pour entretenir les troubles ; sur la fin de sa vie rentra dans le sein de l'Église romaine, et mourut après 1660. On a de lui (en anglais) : *Expérience, Histoire et Théologie,* 1642, in-8°, dédié au parlement, réimprimé en 1648, sous le titre de : *la Ruine de l'Antechrist ; la loi parfaite de Dieu*, etc., 1652 ; *le Jésuite brouillon ;* sans date, mais imprimé après le retour de Charles II ; *Preuves que l'astrologie est innocente*, etc., Londres, 1653, in-4° ; et plusieurs *Sermons* imprimés à Londres de 1612 à 1623, in-4° et in-8°.

CARPENTER (JEAN), théologien, a publié à Londres, de 1588 à 1606, des *Sermons*, *Méditations*, etc., in-4° et in-8°.

CARPENTIER (PIERRE), gouverneur de Batavia, partit pour les Indes en 1616 en qualité d'*opperkoopman,* marchand en chef. Le gouverneur Koen le nomma au bout de 2 ans directeur général du commerce d'Amboine, et en 1623 Carpentier lui succéda dans le poste important de gouverneur général. L'année où il commença de diriger le commerce d'Amboine, un événement arrivé dans cette île faillit allumer la guerre entre la Hollande et l'Angleterre. Quelques commis anglais, de concert avec des soldats japonais, avaient formé le projet de tuer les Hollandais et de se rendre maîtres du fort de l'île. La conspiration ayant été découverte, le gouverneur fit mettre à mort les coupables. L'Angleterre ne vit dans la conduite du gouverneur qu'une cruauté sans motif. On s'accusa réciproquement, et pendant plusieurs années on fut près de prendre les armes. Pierre Carpentier, de retour en Hollande depuis 1628, fut un des députés qui en 1629 se rendirent à Londres pour cette affaire. La chambre d'Amsterdam le nomma aussi chef de la compagnie des Indes, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1659.

CARPENTIER (JEAN), généalogiste, né dans le 17e siècle à Abscon, près de Douai, d'une famille qui a produit quelques écrivains, embrassa la vie religieuse dans la congrégation des chanoines réguliers à Cambrai, quitta son ordre pour se réfugier en Hollande, où il mourut vers 1670. On lui doit une *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Leyde, 1664, 2 vol. in-4°, rare. La partie généalogique est loin d'être exacte.

CARPENTIER (PIERRE), savant et laborieux bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Charleville le 2 février 1697, eut la principale part à la nouvelle édition du *Glossaire de la basse latinité* de Ducange, publié de 1733 à 1736. Ayant obtenu l'entrée aux archives de la couronne, il y recueillit un grand nombre de notes qui lui servirent à composer un *Glossarium novum,* supplément à l'ouvrage de Ducange, Paris, 1766, 4 vol. in-fol., etc. Il avait publié précédemment *Alphabetum tyroniacum,* 1747, in-fol, ouvrage dans lequel il fait connaître les abréviations employées par les anciens et dont l'usage s'est conservé jusqu'au 11e siècle. Il mourut en décembre 1767 à Paris.

CARPENTIER (ANTOINE-MICHEL), architecte, né à Rouen en 1709, devint membre de l'Académie d'architecture, architecte de l'Arsenal, des domaines et des fermes générales du roi. Parmi les nombreux édifices élevés sur ses dessins, on compte les châteaux de Courteilles et de la Ferté dans le Perche ; celui de Ballinvilliers, sur la route d'Orléans ; les bâtiments de l'Arsenal, les intérieurs de l'hôtel de Beuvron, etc. Il fut aussi chargé par le prince de Condé de la construction du palais Bourbon, qui, après avoir reçu des augmentations considérables, et, pour ainsi dire, une nouvelle forme, est aujourd'hui le palais du corps législatif.

CARPENTIER, expert estimateur, né à Beauvais en 1739, mort en 1778, a publié plusieurs ouvrages utiles, entre autres : l'*Art de l'archiviste expert*, 1769, in-12 ; *Ébauches des principes sûrs pour estimer le revenu net,* 1775, in-8° ; *Observations sur les noms anciens et modernes,* 1768, in-8°.

CARPI (JACQUES DE). *Voyez* **BÉRENGER** (JACQUES).

CARPI (HUGUES DE), dessinateur et graveur en bois, né à Rome vers 1486, fut un des premiers en Italie qui exécutèrent des gravures sur trois planches : une pour le trait, la seconde pour les demi-teintes, et la dernière pour les ombres. Plusieurs artistes, parmi lesquels se trouvent le Parmesan, Balthazar Peruzzi, etc., adoptèrent cette manière. Carpi imagina aussi d'imprimer quelques-unes de ces estampes sur du papier gris, à l'effet de rendre les clairs ou lumières plus marqués et plus brillants. Les Allemands ont revendiqué l'invention de ce procédé, appelé par les Italiens gravure au clair-obscur ; et cette prétention est fondée, puisqu'Albert Durer,

Wohlgemuth et d'autres, qui ont gravé dans ce genre, lui sont antérieurs. Parmi les ouvrages de Carpi on cite : *David tranchant la tête à Goliath; le Massacre des Innocents; Anànias puni de mort; Diogène assis devant son tonneau,* pièce capitale, etc., d'après Raphaël, le Parmesan, et autres maîtres.

CARPI (Jérôme de), peintre italien, né à Ferrare en 1501, apprit le dessin à Bologne, et s'attacha d'abord à copier les tableaux des maîtres et surtout ceux du Corrége, puis fit un voyage à Rome dans lequel se développa son talent. De retour à Bologne, il exécuta, pour les églises de Saint-Martin et Saint-Sauveur, deux tableaux représentant, l'un *l'Adorateur des images ;* l'autre, *la Vierge et l'Enfant Jésus accompagné de plusieurs saints.* Il avait appris aussi l'architecture, et le pape Jules II voulut lui confier les travaux du Belvédère, avec promesse d'un logement et d'une pension considérable; mais Carpi refusa ces avantages, et préféra se fixer dans sa patrie, où tout en continuant de peindre, il dirigea la reconstruction d'un pavillon du palais du duc Hercule d'Est. Il fut généreusement récompensé de ce travail par le prince, et mourut en 1556. Outre les deux tableaux déjà mentionnés, le biographe des peintres, Vasari, cite entre autres une *Vénus nue,* commandée par le roi François Ier et qui devrait être au Musée de Paris. Il n'est pas étonnant, d'après ce que nous avons dit, que les ouvrages originaux de Carpi tiennent beaucoup de la manière du Corrége.

CARPIN ou **CARPINI** (Jean DUPLAN), religieux franciscain, né en Italie vers 1220, fut envoyé en 1246, par le pape Innocent IV, près d'un kan de Tatars qui faisait de fréquentes incursions en Russie, en Pologne et jusqu'en Hongrie, pour le conjurer de cesser ses ravages. Carpin s'acquitta de cette mission avec dévouement, et obtint une réponse du grand-kan Ajouck au saint-père. A son retour, il fut successivement premier custode de son ordre en Saxe, provincial d'Allemagne, prêcha l'Evangile en Bohême, en Hongrie, en Danemark et en Norwége, et mourut dans un âge très-avancé. Son *Voyage,* dont on trouve un abrégé latin dans le *Speculum hist.* de Vincent de Beauvais, a été traduit en anglais par Hackluyt et Purchas; une version française fait partie du *Recueil* de voyages publié par Van der Aa.

CARPIONI (Jules), peintre et graveur, né à Venise en 1611, élève de Varatori, plus connu sous le nom du *Padouan,* composa dans la manière de son maître de petits tableaux représentant des *Bacchanales,* des *Danses* et autres sujets de caprice, estimés et fort recherchés des amateurs. Il travailla successivement à Plaisance, à Vicence et à Vérone, où il mourut en 1674, laissant un fils, Charles, qui s'est fait aussi connaître comme peintre. Carpioni, qui sut conserver de la décence même dans les *Bacchanales,* a traité des sujets sérieux, tels que *Jésus-Christ au jardin des Olives,* et *le Repos en Égypte.*

CARPOCRATE, hérésiarque d'Alexandrie, vivait au 12e siècle sous Adrien. Il niait la divinité de J. C. qu'il ne considérait que comme fils de Joseph, et dont l'âme, selon lui, n'avait au-dessus de celle des autres hommes qu'un peu plus d'énergie et de vertu, et une surabondance de grâces que Dieu lui avait départies pour vaincre les démons. Il rejetait aussi l'Ancien Testament, niait la résurrection des morts, et soutenait que le mal n'existe point dans l'ordre de la nature, et que tout dépend de l'opinion. Il fit école, et ses disciples, parmi lesquels se confondirent les *adamites,* s'appelèrent de son nom *carpocratiens.*

CARPOV (Jacques), philosophe allemand, né à Gosslar le 29 septembre 1699, étudia les mathématiques, la philosophie, la théologie et le droit à Halle et à Iéna, donna des leçons publiques à l'université, et s'attira des ennemis par l'indépendance de ses opinions en théologie. Obligé de quitter Iéna par suite de l'animosité de ses adversaires, il vint se fixer à Weimar, où il professa les mathématiques, fut directeur du gymnase, et mourut le 9 juin 1768. On a de lui un grand nombre d'écrits de théologie où il a cherché à introduire le positif et la rigueur des démonstrations philosophiques. Les principaux sont : *Disputatio de rationis sufficientis principio,* Iéna, 1725, in-4°; *Theologia dogmatica revelata,* etc., 1735-1767, 4 vol. in-4°; *Elementa theologiæ naturalis à priori,* Iéna, 1742, in 5°; un livre écrit en français : *Pensées sur l'avantage de la grammaire universelle,* 1744, in-4°.

CARPZOV (Benoît), en latin *Carpzovius,* jurisconsulte, né dans la Marche de Brandebourg le 22 octobre 1565, était en 1592 assesseur en droit à Francfort-sur-l'Oder. Devenu chancelier du comte de Blackenbourg à Wittenberg, il fut en 1599 appelé à une chaire de droit, puis honoré du titre de chancelier et de conseiller de l'électeur de Saxe, et mourut en 1624, laissant plusieurs ouvrages sous le titre général de *Disputationes juridicæ.* Il eut 5 fils dont 4 suivirent avec distinction la même carrière.

CARPZOV (Benoît), fils aîné du précédent, né à Wittenberg le 27 mai 1595, fut conseiller de l'électeur de Saxe, et mourut le 30 août 1666, avec la réputation d'un très-habile jurisconsulte. On le regarde comme le premier des praticiens allemands. La liste de ses ouvrages se trouve longuement énumérée dans les *Memoriæ jurisconsultorum* de Witten, qui n'a pas su distinguer les écrits du père de ceux du fils.

CARPZOV (Auguste), frère du précédent, né à Coblentz, mort en 1683, fut successivement avocat, conseiller, assesseur et chancelier de la haute cour de Saxe. Ses talents pour la diplomatie égalaient ceux qu'il possédait comme jurisconsulte. En 1651, il fut nommé chancelier à Cobourg, et en 1675 conseiller intime à Gotha. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est intitulé : *Meditationes passionales.*

CARPZOV (Conrad), frère du précédent, professeur en droit à Wittenberg, où il était né en 1593, fut chancelier et conseiller intime de l'archevêque de Magdebourg, et mourut en 1658. On a de lui des *Traités de jurisprudence* dont les principaux sont : *De regalibus; De inofficioso testamento ; De interdictis ; De exhæredatione,* etc.

CARPZOV (Christian), 4e fils du premier Benoît, fut professeur de droit à Francfort, et mourut dans cette ville en 1642. Ses écrits traitent : *De servitutibus realibus ; De donationibus.*

CARPZOV (Jean-Benoît), frère du précéd., né à Rochlitz, en Saxe le 27 juin 1607, mort le 27 novembre 1657, fut professeur de théologie à Leipzig. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres : *De Ninivitarum pœnitentiâ,* Leipzig, 1640, in-4° ; *Introductio in theologiam judaicam,*

ibid., etc. Il eut 3 fils qui se distinguèrent comme lui et dont les articles suivent.

CARPZOV (Jean-Benoît), fils aîné du précédent, né à Leipzig le 24 avril 1639, mort le 23 mars 1699, professa la théologie et la langue hébraïque à Leipzig. On a de lui : *Dissertationes de nummis Mosen cornutum exhibent.*, Leipzig, 1659, in-4°; *Animadversiones ad Schickardi jus regium hebræorum*, ibid., 1674, in-4°; une traduction latine de *Maimonides sur les jeûnes des Hébreux,* avec le texte, ibid., 1662, in-4°; et plusieurs autres traités sur des questions de philologie sacrée, dont il existe une collection, ibid., 1699, in-4°.

CARPZOV (Frédéric-Benoît), frère du précédent, né à Leipzig le 1er janvier 1649, mort le 20 mai 1699, a donné des éditions des *Amœnitates juris* de Ménage, Leipzig, 1680, et des *Lettres politiques* d'Hub. Languet, ibid., 1685. On lui doit une *Dissertation académique sur la prétendue prédiction de la naissance de J. C.*, dans la 4e églogue de Virgile, ibid., 1669 et 1700. Carpzov concourut à la rédaction des *Acta eruditorum.*

CARPZOV (Samuel-Benoît), frère du précédent, né en 1647, mort le 31 août 1707, fut professeur de belles-lettres. On ne connaît guère de lui qu'un écrit théologique ayant pour titre : *Anti-Masenius, seu examen novæ praxeos orthodoxam fidem discendi et amplectendi*, etc.

CARPZOV (J.-Gottlieb), fils du précédent, né à Dresde en 1679, mort le 7 avril 1767, a publié en latin : *Dissertations sur les opinions des anciens philosophes touchant la nature de Dieu*, Leipzig, 1699, in-4°; *Critica sacra,* ibid., 1708, in-4°; *Introduction* en latin aux livres historiques de *l'Ancien Testament*, ibid., 1714, in-4°; aux livres canoniques du *Nouveau Testament*, ibid., 1721, in-4°.

CARPZOV (Jean-Benoît), parent des précédents, né en 1720 à Leipzig, y professa la philosophie, eut ensuite une chaire de littérature ancienne à l'université de Helmstadt, et mourut le 28 avril 1803. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin dont les principaux sont : *Memcius* (*Meng-Seu*), *sive Mentius Sinensium post Confucium philosophus optim. maxim.*, Leipzig, 1743, in-8°, rare; cette *Dissertation* est tirée presque entièrement de la *Philosophia sinica* du P. Noël; *Essai d'observations philologiques* sur Paléphate, Musée, Achille et Tatius, ibid., 1743, in-8°; une *Dissertation* sur Autolycus de Pitane, ibid., 1744, in-8°; *Lectionum Flavianarum stricturæ*, etc., ibid., 1748, in-8°; *Exercitationes sacræ,* Helmstadt, 1748, in-8°; *Dissertations sur la vie et les écrits de Saxon le grammairien*, ibid., 1762, in-4°. Il a publié aussi des traductions latines, avec le texte grec, du *Discours de saint Basile sur la Nativité de J. C.;* du *Dialogue d'Hiéronyme sur la Ste Trinité*, ibid., 1768, in-4°, réimprimé avec un autre *Traité* du même auteur, Altenbourg, 1772, in-8°; *Dialogue des morts* de Lucien, avec notes, Helmstadt, 1773, in-8°; une édition de Musée, Magdebourg, 1775, in-8°.

CARPZOV (Benoît-David), théologien réformé, fils de Benoît Ier, est auteur d'une dissertation *De pontificum hebræorum vestitu sacro*, Iéna, 1655, in-4°, réimprimée dans plusieurs collections; on trouve aussi quelques lettres de lui dans les *Amœnitates litterariæ* de Schelhorn.

CARPZOV (Auguste-Benoît), fils de Jean-Benoît Ier, né en 1644, à Leipzig, mort le 4 mars 1708, professeur de droit dans cette ville, fut assesseur du consistoire et chanoine de Mersebourg. Il a écrit un grand nombre de *dissertations* sur le droit civil; plusieurs n'ont rapport qu'à des coutumes.

CARPZOV (Jean-Benoît), né en 1670 à Leipzig, mort le 14 août 1733, fils de Jean-Benoît II, professa la langue hébraïque et fut ministre luthérien. Il publia un ouvrage de son père intitulé : *Collegium rabbinico-biblicum*, Leipzig, 1703, in-4°; on a de lui quelques *Dissertations sur l'Urim et le Thumim, sur la sépulture du patriarche Joseph,* etc.

CARPZOV (Jean-Benoît), jurisconsulte, né à Dresde en 1675, mort le 8 septembre 1739, a publié en allemand *Théâtre historique de la ville de Zittau* (dont il était syndic et bourgmestre), Zittau, 1716, in-fol.; *Antiquités les plus remarquables de la haute Lusace*, Leipzig, 1719, in-folio.

CARPZOV (Christian-Benoît), médecin, est auteur des ouvrages suivants : *Dissertatio de medicis ab Ecclesiâ pro sanctis habitis,* Leipzig, 1709, in-4°; *De fluore albo,* Wittenberg, 1711, in-4°; *Cattologia* (*Histoire naturelle des chats*), Leipzig, 1716, in-8°, avec figures.

CARR (Thomas), dont le nom véritable est Miles Pinkney, prêtre catholique anglais, né en 1599, fut envoyé jeune en France pour faire ses études au collége de sa nation à Douai. Procureur de cet établissement, il se rendit à Paris, où il fonda le monastère des Augustines anglaises, et mourut le 31 octobre 1674. On a de lui plusieurs ouvrages en anglais et en latin, dont les plus connus sont : *Douces pensées de Jésus et de Marie*, 1665, in-8°; *Pietas parisiensis,* Paris, 1666, in-8°; c'est une description des hôpitaux de cette ville. Il a traduit en anglais le *Traité de l'Amour de Dieu,* de saint François de Sales, Paris, 1630, 2 vol. in-8°; le *Gage de l'éternité*, de Camus, évêque de Bellay, Paris, 1632, in-8°; les *Soliloques* de Thomas à Kempis, ibid., 1653, in-12, et quelques autres ouvrages du même genre.

CARR (George), théologien anglais, né à Newcastle, en 1704, mort en 1776, a laissé des *sermons*, imprimés après sa mort, Londres, 1779, 3 vol. in-8°.

CARR (Jean), littérateur, né dans le comté de Durham en 1732, mort en 1807, fut professeur au collége d'Hertford. On a de lui une traduction des ouvrages de Lucien, 1774, 5 vol. in-8°, et quelques *poésies* médiocres.

CARR (sir John), écrivain anglais, né en 1772, dans le comté de Devon, se voua d'abord à l'étude des lois, mais sa faible santé l'obligea de voyager. Il mit ses voyages à profit en en publiant la relation sous le titre de : *Stranger in France*, etc. (l'Étranger en France); *Northern Summer*, etc. (Été dans le Nord); *Tour trough Holland,* etc. Ces divers voyages publiés de 1803 à 1807, eurent un grand succès, grâce aux circonstances. Carr publia en 1811, *Voyages en Espagne, à Majorque et à Minorque;* fit un riche mariage cette même année. Depuis lors il n'a publié que des articles dans l'*Annual Review.* Il est mort à Londres le 17 juillet 1832.

CARRA (Jean-Louis), député à la Convention, né en 1743 à Pont-de-Vesle, fut d'abord secrétaire d'un hospodar de Moldavie, puis du cardinal de Rohan, vint à Paris dès les premiers moments de la révolution, et rédigea le

journal intitulé : *Annales patriotiques*. Cette feuille ayant un grand succès, Carra se crut assez d'influence pour bouleverser toute l'Europe : dès le 22 décembre 1790, il déclara formellement, à la tribune des Jacobins, la guerre à l'empereur Léopold, ajoutant que pour soulever tous les peuples de l'Allemagne, il ne demandait que 50,000 hommes, 12 presses, des imprimeurs et du papier. Malgré toutes ces protestations exagérées de républicanisme, plusieurs personnes prétendirent qu'il était l'agent d'un parti qui voulait mettre le duc de Brunswick sur le trône. Ce soupçon fit fortune auprès de Robespierre, qui le désigna comme un traître. Nommé député à la Convention par deux départements, il fut un des premiers à se prononcer dans le procès du roi Louis XVI contre l'appel au peuple ; mais son journal l'occupant presque exclusivement, il se fit peu remarquer dans cette assemblée. Rejeté du parti de Robespierre, il se rangea dans celui de Brissot, et fut nommé, sous le ministère de Roland, garde de la bibliothèque nationale. Bientôt les dénonciations s'étant multipliées contre lui, Marat, Couthon et Robespierre le firent rappeler d'une mission à Blois, le 12 juin 1793. Proscrit par suite des événements du 31 mai, il fut condamné à mort le 30 octobre par le tribunal révolutionnaire, et décapité le lendemain, avec les 21 députés girondins. On a de lui une *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, 1778, in-12, réimprimée à Neufchâtel en 1781 ; *Nouveaux principes de physique*, 1782, 4 vol. in-8° ; *l'Histoire de l'ancienne Grèce*, traduite de l'anglais de Gillies, 6 vol. in-8° ; *Mémoire historique et authentique sur la Bastille*, 1790, 3 vol. in-8°, et quelques autres pamphlets ou opuscules de peu d'intérêt.

CARRA-SAINT-CYR (Jean-François, comte de), né en 1756, officier d'infanterie avant la révolution, resta sous les drapeaux au lieu d'émigrer. Aubert du Bayet, son ami, capitaine dans le même régiment, ayant fait un chemin rapide dans la carrière administrative et militaire, facilita son avancement. Il était général de brigade lorsqu'Albert du Bayet, nommé ambassadeur à Constantinople, le demanda pour son secrétaire. Vers la fin de l'an V, il revint à Paris, chargé d'une mission près du gouvernement, et d'accompagner à Constantinople Mme du Bayet dont le mari mourut 6 semaines après l'arrivée de sa femme. Carra-Saint-Cyr la ramena en France et l'épousa. Rentré dans la carrière militaire, il servit sous le général Brune à l'armée d'Italie, et fut blessé au passage du Mincio. L'empereur lui donna un commandement dans les provinces illyriennes, et le rappela en 1813, pour l'envoyer dans la 32e division militaire. Son quartier général était à Altembourg, sur la rive gauche de l'Elbe. Attaqué dans cette position, il éprouva la double disgrâce de ne pouvoir la défendre, et d'être accusé par Napoléon de n'avoir pas employé l'énergie suffisante pour contenir les habitants. Il n'en fut pas moins chargé, en 1814, de la conservation des places de Bouchain, de Condé et de Valenciennes, et s'y occupa de l'organisation des gardes nationales ; mais sa mission se trouva terminée au retour du roi. Carra-Saint-Cyr, grand'croix de la Légion d'honneur, devint depuis chevalier de Saint-Louis, et gouverneur de la Guyane française vers la fin de 1817. De retour dans sa patrie, il vécut à l'écart, et mourut à Vely (Aisne) le 5 janvier 1834.

CARRACH (Jean-Tobie), jurisconsulte allemand, né à Magdebourg le 1er janvier 1702, mort le 21 octobre 1775, fut conseiller à la cour de Prusse, professeur de droit à Halle, et composa plusieurs traités de jurisprudence dont les principaux sont : *De imaginariâ æquitate probationis pro evitando perjurio*, Halle, 1734, in-4° ; *De periculo rei immobilis venditæ ante resignationem judicialem*, Halle, 1734, in-4°.

CARRACHE (Louis), peintre, né à Bologne en 1555, élève du Tintoret, parut d'abord plus propre à broyer les couleurs qu'à les employer : lourd et lent dans son travail, il fut surnommé par ses camarades *le Bœuf*. Toutefois il ne tarda pas à se faire une réputation : de concert avec ses deux cousins, Augustin et Annibal, il fonda à Bologne l'académie de peinture dite des *Incamminati*, dans laquelle il établit pour principe fondamental que l'observation de la nature devait s'allier à l'imitation des meilleurs maîtres ; et comme pour joindre l'exemple au précepte, il composa sa *Prédication de saint Jean-Baptiste*, tableau où il introduisit les portraits de plusieurs contemporains. Le premier de ces portraits est dans le style de Raphaël, le second dans celui du Titien, et le troisième dans la manière du Tintoret. Louis excellait dans le dessin. Profond dans toutes les parties de son art, il a servi de modèle dans plus d'un genre, et ses cousins eux-mêmes ne cessèrent jamais de s'aider de ses conseils. Après avoir joui longtemps d'une haute renommée, il mourut à Bologne en 1619 dans un état voisin de la pauvreté. C'est dans sa patrie que sont ses plus beaux ouvrages. Ils ont été décrits par Malvasia dans : *Il claustro di San Michele in Bosco di Bologna*, 1694, in-fol., et depuis par Zannoti, 1776, in-fol. Le musée royal de Paris possède cinq tableaux de Louis : *la Salutation angélique, la Nativité, la Vierge et l'enfant Jésus, l'apparition de la Vierge à saint Hyacinthe, et Jésus mort sur les genoux de la Vierge*. — Son frère Paul eut part à quelques-uns de ses ouvrages de même qu'à plusieurs tableaux de ses cousins ; mais il fut loin de partager leur réputation.

CARRACHE (Augustin), peintre et graveur, né en 1558, exerçait la profession d'orfèvre quand Louis l'ayant décidé à entrer dans son atelier, il devint bientôt un de ses plus habiles élèves. Doué d'une facilité d'invention remarquable, il s'occupait à graver ses compositions ; cependant, au retour d'un voyage à Venise où il était allé voir les ouvrages du Tintoret, il reprit les pinceaux et exécuta sa *Communion de saint Jérôme*, tableau qui passe avec raison pour avoir fourni l'idée première de celui du Dominiquin. Ses succès excitèrent dès lors la jalousie de son frère, qui parvint sous différents prétextes à lui faire abandonner la palette pour le burin : toutefois cette complaisance d'Augustin ne put empêcher que la comparaison des ouvrages des deux frères ne fût parfois défavorable à Annibal : lorsqu'ils travaillèrent à la galerie *Farnèse*, le bruit se répandit que le peintre empruntait au graveur ses plus touchantes idées. Toujours soumis à la volonté de son frère, Augustin se rendit à Parme où il peignit au palais ducal *l'Amour céleste, l'Amour terrestre et l'Amour vénal* ; il travaillait à un *Jugement dernier*, sujet qui sous sa main promettait un chef-d'œuvre, quand il mourut de fatigue en 1601. Augustin, également distingué comme graveur et comme peintre, bien qu'il se

soit plus adonné au premier de ces arts, avait composé, pour les élèves de son académie, un *Traité de perspective et d'architecture*.

CARRACHE (Annibal), peintre, frère du précédent, né à Bologne en 1560, apprit le métier de son père, qui était tailleur; mais d'après les conseils de son cousin, il s'adonna ensuite à l'étude du dessin, et fit de tels progrès que Louis voulut le garder dans son atelier. Annibal s'appliqua à faire des copies soignées du Corrége, du Titien, de Paul Véronèse, et, de même que ces maîtres, composa beaucoup de petits sujets; son *Tableau de saint Roch*, gravé depuis par le Guide, fut le premier ouvrage qui le fit remarquer. Appelé bientôt à Rome, il imita d'abord l'antique; mais il sut allier dans ses compositions au grandiose de Michel-Ange le style du Corrége, et l'on rencontre à chaque pas dans la galerie de Farnèse, qu'il fut chargé de décorer, des preuves multipliées de son grand talent, trop peu récompensé. Cette galerie, l'un des plus beaux monuments de Rome, lui avait coûté 8 ans d'un travail assidu. Le chagrin que lui causa le prix mesquin qu'il reçut en paiement, le conduisit au tombeau en 1609. Son neveu Antoine, après l'avoir fait exposer dans l'église du Panthéon, le fit inhumer à côté de Raphaël. Ses principaux tableaux sont à Parme et à Rome; le musée de Paris en possède 26, parmi lesquels on distingue la *Vierge aux cerises*, le *Christ mort*, la *Résurrection*, etc. On a beaucoup gravé d'après ce maître.

CARRACHE (François), peintre, né en 1595, fut l'élève de ses frères Augustin et Annibal, mais répondit mal à leurs soins. Présomptueux autant qu'ignorant, après leur mort il osa lutter contre son cousin Louis, et fit mettre sur sa porte : *Ici est la véritable école des Carrache*. Après la mort de Louis, il se rendit à Rome, et fut d'abord reçu comme devait l'être le frère d'Annibal; mais bientôt mieux connu on le méprisa. Le libertinage le conduisit à l'hôpital, où il mourut en 1622, à 27 ans, sans avoir laissé à Rome aucune peinture.

CARRACHE (Antoine), fils naturel d'Augustin, né à Venise en 1583, fut élève d'Annibal, et mourut à Rome en 1618. Plein de reconnaissance pour son maître, il lui fit faire de magnifiques funérailles. Les tableaux de ce maître sont très-rares; le musée de Paris en possède un représentant *le Déluge*.

CARRADORI (Joachim), médecin et physicien, né le 7 juin 1758 à Prato, dans la Toscane, d'une famille pauvre, fit ses premières études au séminaire de sa ville natale, puis au collége Ferdinand à Pise, et s'appliqua ensuite à la médecine et aux sciences naturelles. Nommé peu de temps après professeur de philosophie au séminaire de Pistoie, il profita de ses loisirs pour publier la *Teoria del calore*. De graves discussions ne tardèrent pas à s'élever entre l'évêque de Pistoie et son clergé sur différents points de doctrine, et Carradori ne voulant pas y prendre part abandonna le séminaire pour revenir dans sa ville natale. Sans négliger l'exercice de la médecine, il tourna ses vues du côté de l'agriculture, et publia un mémoire *Sulla fertilita della terra*, qui obtint le prix proposé par l'académie des Géorgiphiles. Il enrichissait les journaux de Milan et de Pavie, ainsi que la Bibliothèque britannique, d'articles très-remarquables. Il s'occupait encore de la rédaction de mémoires de physique quand il mourut au mois de novembre 1818, à l'âge de 60 ans.

CARRANZA (Barthélemi de), archevêque de Tolède, né en 1503 à Miranda-del-Ebro, entra dans l'ordre de St.-Dominique, acquit une grande réputation comme théologien, et fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente, où il se fit remarquer par son zèle et ses écrits. Ayant accompagné en Angleterre l'infant Philippe, qui allait épouser la reine Marie, Carenza nommé confesseur de cette princesse, travailla par ses ordres au rétablissement de la religion catholique dans ce royaume; mais il apporta dans cette mission une rigueur que l'histoire a flétrie; son zèle alla jusqu'à faire déterrer les corps des hérétiques pour les livrer aux flammes. Lorsque Philippe monta sur le trône par l'abdication de son père Charles-Quint, il nomma Carranza, dont il avait été l'élève, archevêque de Tolède. Mais bientôt une cabale se forma contre le protégé du roi. Un catéchisme qu'il avait publié dans son diocèse devint le premier prétexte dont les envieux se servirent pour lui susciter des tracasseries; ils l'accusèrent ensuite de n'avoir point rempli ses devoirs à l'égard de Charles-Quint, qu'il avait assisté dans ses derniers moments. Carranza fut arrêté, mais le pape Pie V ayant évoqué l'affaire, il fut conduit à Rome et détenu 10 ans au château St.-Ange. Son innocence reconnue, il fut décidé qu'il serait suspendu 5 ans de ses fonctions épiscopales, et relégué pendant ce temps au couvent de la Minerve. Il ne survécut que 17 jours à cette décision, et mourut le 2 mai 1576. Sa longue persécution avait excité la pitié des Romains, et le pape Grégoire XIII fit placer une épitaphe honorable sur sa tombe. Carranza a laissé plusieurs ouvrages en latin et en espagnol, dont nous n'indiquerons que les plus remarquables : *Comentarios sobre el catequismo cristiano*, Anvers, 1558, in-fol., très-rare; c'est l'ouvrage qui fut, comme on l'a dit, le premier prétexte des persécutions dirigées contre lui; *Summa conciliorum*, Venise, 1546, in-8°, souvent réimprimé; *De necessariâ residentiâ episcoporum et aliorum pastorum*, ib., 1547 et 1562, in-8°. La *Vie* de ce prélat a été écrite en espagnol par Didier de Castejon, et depuis par P. Salazar de Mendoza.

CARRANZA (Jérôme), né à Séville dans le 16e siècle, écrivit sur l'art des armes, principalement de l'épée, soit pour l'attaque, soit pour la défense, un ouvrage intitulé : *De la Filosofia de las armas*, San-Luca, 1569 et 1582, in-4°, devenu rare; il passa vers 1589 en Amérique, fut nommé gouverneur de la province de Honduras, et de retour en Espagne y vécut longtemps respecté de ses compatriotes pour ses talents et sa probité. Nic. Antonio le cite avec éloge dans la *Bibliotheca hispanica*.

CARRANZA (Didier), missionnaire dominicain, né dans le 16e siècle, a traduit *la Doctrine chrétienne* en *chontal*, langue usitée dans la province de Tabasco au Mexique.

CARRANZA (Michel-Alphonse de), vicaire général de l'ordre des carmes en Espagne, mort octogénaire à Valence en 1607, a publié quelques ouvrages ascétiques et la *Vie de saint Ildephonse*, réimprimée par Bollandus avec des notes dans le tome Ier des *Acta sanctorum*.

CARRARA (Jean-Michel-Albert), historien, né à Bergame dans le 15e siècle, fut l'un des hommes les plus

instruits de son temps. Fils de Guido Carrara, savant médecin, qui mourut le 9 janvier 1457, et dont il a écrit la Vie, pratiqua lui-même la médecine, et fut souvent consulté par les princes d'Italie, de France et d'Allemagne, qui lui donnèrent la plupart des marques de satisfaction et d'estime. Dans sa jeunesse il avait servi sous les ordres de Ph. Visconti contre Fr. Sforce. De retour dans sa ville natale, il ne la quitta plus que pour porter les secours de son art à ceux qui les réclamaient, consacrant ses loisirs à la culture des lettres et à la rédaction de ses ouvrages. En 1488 il reçu de l'Empereur le titre de comte palatin, et mourut le 26 octobre 1490. On a de lui : *De omnibus ingeniis augendæ memoriæ*, Bologne, 1491 ; *Oratio in funere Bartholomæi Coleonis*, Bergame, 1732, et un grand nombre d'ouvrages latins et italien encore inédits, parmi lesquels on cite : *Historiarum italicarum libri LX;* un poëme en vers héroïques, *de Bello veneto per Jacobum Mercellum in Italiâ gesto liber unus.*

CARRARA (Pierre-Antoine), de Bergame, vivant au 17e siècle, a traduit l'*Énéide, in ottava rima,* Venise, 1681 ou 1701, in-12.

CARRARA (Hubertin), jésuite et poëte latin, né en 1640 à Sora, royaume de Naples, fut l'un des restaurateurs de la poésie latine au 18e siècle, et mourut professeur de belles-lettres au collége Romain en 1715. Ses principales productions sont : un poëme héroïque en 12 chants, *Columbus, sive de itinere Christophi Columbi*, Rome, 1715, et Augsbourg, 1730 ; un autre : *in Victoriam de Scythis et Cosacis relatam, sub auspiciis D. D. Joannis in Zolkucia, etc., carmen,* Rome, 1668.

CARRARA (François), dit *il Vecchio,* a écrit en italien une *Chronique de la ville de Padoue,* insérée par Muratori dans le tome II des *Rerum italicar. scriptores.*

CARRARE (Jacques Ier de) était issu d'une maison souveraine de Padoue, persécutée au commencement du 13e siècle par les gibelins. En 1314, il se mit à la tête d'une troupe de séditieux qui chassa ou fit périr les anciens magistrats, et, le 23 juillet 1318, il fut déclaré seigneur de la république. Cane de la Scala, l'ennemi de Padoue, avait secrètement favorisé l'élévation de ce nouveau prince, moins pour le servir que pour nuire au parti guelfe. Cane, dès l'année suivante, attaqua le nouveau seigneur de Padoue, et celui-ci, pendant tout son règne, fut appelé à combattre avec désavantage pour maintenir sa souveraineté. Il fut même obligé de la partager avec Frédéric, duc d'Autriche, pour obtenir de lui des secours, et il se réduisit à n'être que le lieutenant d'un souverain étranger, après avoir été souverain lui-même. Il mourut le 23 novembre 1324, laissant ses filles et ses bâtards sous la protection de Marsilio de Carrare, son neveu.

CARRARE (Marsilio de), à la mort de son oncle, demeura chef de sa maison et seigneur de Padoue, ou plutôt lieutenant du duc d'Autriche dans cette ville ; mais un autre de ses oncles, Nicolas de Carrare, qui avait partagé avec lui les soins du gouvernement, sortit ensuite de Padoue, et lui déclara la guerre ; en même temps, les Allemands demeurés dans la ville se rendaient odieux aux citoyens par mille vexations. Marsilio, désespérant de se défendre à la fois contre son parent, ses soldats et son ancien ennemi, préféra entrer en négociation avec le dernier. Il alla trouver lui-même Cane de la Scala, seigneur de Vérone ; il fit épouser à Marsilio, neveu et héritier du seigneur de Vérone, la fille de Jacques de Carrare, nommée *Thaddée*, et après s'être fait conférer de nouveau la seigneurie de Padoue par les conseils, le 3 septembre 1328, il la transféra le 7 septembre à Cane de la Scala, qu'il mit en possession de la ville et de son territoire. Il conserva cependant la principale autorité dans Padoue, et il profita de cette révolution pour confisquer à son profit tous les biens de ses ennemis. Marsilio demeura fidèle aux neveux de Cane de la Scala, lorsque celui-ci mourut, en 1327. Albert, qui était l'aîné, vint s'établir à Padoue ; mais il ne s'y occupait que de ses plaisirs, tandis que Carrare restait chargé de toutes les affaires. Cependant les seigneurs de la Scala s'étant rendus odieux à toute l'Italie par leur orgueil et leur ambition, les républiques de Florence et de Venise résolurent, en 1336, de les humilier. Marsilio de Carrare prêta l'oreille aux propositions qui lui furent faites par Pierre de Rossi, général de ces deux républiques. Ubertino de Carrare, son neveu, qui avait à se venger d'Albert de la Scala pour une offense particulière, acheva de le déterminer. Les portes de Padoue furent ouvertes, le 7 août 1337, à l'armée des deux républiques. Albert de la Scala fut fait prisonnier, et la souveraineté fut rendue à Marsilio de Carrare ; mais il en jouit peu de temps, étant mort le 21 mars suivant. Il n'avait point d'enfants, et son neveu Ubertino lui succéda.

CARRARE (Ubertino). Albert de la Scala, dans l'ivresse du pouvoir absolu, avait fait violence à la femme d'Ubertino de Carrare ; et comme depuis il avait oublié cette offense, il se figurait qu'Ubertino, ou l'ignorait, ou l'avait oubliée aussi ; mais Ubertino, sans se plaindre, sans laisser percer aucun ressentiment, attendait le moment de la vengeance ; seulement, il avait ajouté à la tête de Maure qui formait le cimier de son casque, deux cornes d'or, monument de sa honte et de sa haine secrète. Ce fut lui qui introduisit Pierre de Rossi dans Padoue, et qui arrêta le tyran impudique qui l'avait déshonoré. Ubertino succéda, le 21 mars 1338, à son oncle Marsilio, avec l'approbation de la seigneurie de Venise et de tout le parti guelfe. Le 24 janvier de l'année suivante, il fut compris dans la paix générale, et reconnu par Marsilio de la Scala, comme seigneur de Padoue. Cependant la rivalité entre les deux maisons subsistait toujours, et les hostilités se renouvelèrent peu après. Lorsqu'elles furent terminées par une seconde paix, au mois de mai 1343, les Vénitiens en conçurent beaucoup de jalousie. Ils voulaient que les seigneurs de Padoue et de Vérone s'affaiblissent par leurs guerres mutuelles, et ils laissaient déjà percer cette défiance de la maison de Carrare, qui devait un jour causer sa ruine. Ubertino cependant mourut sans enfants, le 25 mars 1345. La violence de son caractère, ses vengeances implacables, et la débauche dans laquelle il était plongé, l'avaient rendu odieux au peuple.

CARRARE (Marsilietto Pappafava de), parent éloigné d'Ubertino, fut désigné par ce prince pour lui succéder ; mais à peine avait-il été reconnu pour seigneur de Padoue, que Jacques II, fils de Nicolas et neveu de Jacques Ier, l'assassina, le 9 mai 1348, après avoir séduit quelques-uns de ses gardes. Marsilietto, pendant les deux mois qu'il avait régné, avait montré de la douceur et de la justice : il fut regretté par ses sujets.

CARRARE (Jacques II de). L'assassinat de Marsilietto demeura quelque temps caché au peuple, et Jacques II profita du sceau de ce prince, dont il s'était emparé, pour s'assurer la possession de Monselice et de toutes les forteresses de l'État de Padoue. Il annonça ensuite la mort de Marsilietto; il réclama la seigneurie, comme un héritage dont il avait été dépouillé par un parent bien plus éloigné que lui des premiers princes de sa maison, et il fut reconnu par le peuple. Jacques de Carrare gouverna Padoue en paix avec assez de sagesse, et il se concilia l'affection de ses sujets; mais il avait auprès de lui un jeune homme nommé *Guillaume*, bâtard d'un de ses oncles, dont l'humeur altière et les débauches lui causaient beaucoup d'inquiétude. Il lui avait défendu de sortir de Padoue, et, un jour qu'il l'avait appelé auprès de lui pour le réprimander, ce furieux tira un couteau de sa poche, et, se jetant sur lui, l'étendit mort à ses pieds, le 21 décembre 1350. Le bâtard de Carrare fut bientôt mis en pièces par les gardes qui entouraient leur seigneur.

CARRARE (Giacomino de), frère du précédent, fut immédiatement proclamé seigneur de Padoue, avec son neveu François, fils de Jacques II. Pendant 5 ans, ils maintinrent entre eux la meilleure harmonie, et l'État prospéra par leurs soins réunis; mais une jalousie violente entre les femmes de ces deux seigneurs, qui devinrent mères en même temps, fit naître à l'un et à l'autre le désir de demeurer seul maître de l'État. On assure que Giacomino avait projeté de faire assassiner François, son neveu, par les mains de Zambone Dotti, qu'il avait déjà gagné; mais il fut prévenu par François, qui, revenant de l'armée qu'il conduisait contre les Visconti, entra le 18 juillet 1355 dans la chambre où Giacomino soupait, et mit lui-même la main sur lui, en lui disant : « Mon oncle, vous êtes mon prisonnier. » Giacomino fut en effet enfermé dans une forteresse, où il mourut en 1372.

CARRARE (François Ier de). Les petits princes de Lombardie, menacés tous également par la maison Visconti, qui voulait soumettre cette contrée, s'étaient ligués ensemble, en 1354, sous la protection de la république de Venise. Les Gonzague de Mantoue, les marquis d'Este de Ferrare, et les la Scala de Vérone, s'étaient réunis aux Carrare de Padoue. François Ier de Carrare commandait l'armée de la ligue, lorsqu'il surprit son oncle, en 1355. Il soutint la guerre contre les Visconti avec des succès variés; cependant il la termina par une paix honorable, le 8 juin 1358; mais dans le temps même où il était pressé par les armes des Visconti, le roi Louis de Hongrie envahissait les États de Venise, avec l'armée la plus formidable qu'on eût encore vue en Italie. Les Vénitiens étaient alliés de François de Carrare; cependant ils n'avaient pu lui donner aucun secours dans la guerre contre les Visconti; de son côté, Carrare redouta de provoquer le roi de Hongrie, qui, à la tête de 50,000 hommes de cavalerie, pouvait mettre son pays à feu et à sang. Il contracta des liens d'amitié et d'hospitalité avec lui; il lui fournit des vivres pendant toute la durée de la guerre, et il provoqua ainsi le ressentiment de la république de Venise, qui ne lui pardonna jamais. François de Carrare, qui, comme tous les princes d'Italie, avait à cette époque des assassins déterminés à sa solde, fit enlever de leurs maisons, dans des gondoles, les sénateurs vénitiens qui lui étaient le plus contraires, et les fit conduire dans son palais à Padoue, où, par la crainte d'une mort immédiate, il arracha d'eux le serment qu'ils conserveraient la paix avec lui, et qu'ils ne révéleraient point la violence qu'ils avaient soufferte; mais tout ce qu'il put obtenir ainsi fut de différer leur vengeance. La jalousie des Vénitiens s'augmenta encore, lorsque Louis de Hongrie donna, en 1360, Feltre et Bellune à Carrare, en signe de sa reconnaissance; et celui-ci, de son côté, chercha, par une alliance plus étroite avec le roi de Hongrie, à se prémunir contre la haine de ses puissants voisins. Les Florentins, les Pisans et les légats du pape firent ce qu'ils purent pour empêcher les hostilités; mais enfin elles éclatèrent en 1372. Carrare acheta les secours des ducs d'Autriche; il en obtint aussi de Louis de Hongrie; mais ces derniers finirent par lui être préjudiciables. Étienne, vayvode de Transylvanie, qui commandait les Hongrois, ayant été fait prisonnier, le 1er juillet 1373, Carrare, pour racheter sa liberté, fut obligé, le 21 septembre, de condescendre à une paix honteuse, de payer un tribut considérable, et d'envoyer son fils à Venise pour demander à la seigneurie pardon de l'avoir attaquée. Mais plus François de Carrare avait été humilié, plus il nourrissait contre les Vénitiens un ardent désir de vengeance: il saisit avec empressement l'occasion que lui en donnèrent les Génois, et il contracta une ligue avec eux et le roi de Hongrie, ensuite de laquelle éclata la guerre de Chiozza, qui, de 1378 à 1381, mit la république à deux doigts de sa perte. François de Carrare, à la fin de cette guerre, fut relevé de toutes les conditions onéreuses qni lui avaient été imposées par son précédent traité avec la république. En 1384, il acquit les villes de Trévise, Céneda, Feltre et Bellune, et il parut plus puissant qu'il n'avait jamais été. Jean Galéas Visconti, le plus riche et le plus puissant, mais aussi le plus perfide des princes de l'Italie, ayant dépouillé Antonio de la Scala de ses États pendant la seule campagne de 1387, déclara la guerre à François de Carrare, et le réduisit aux dernières extrémités. Les Vénitiens applaudissaient à la ruine d'un voisin qu'ils haïssaient; les peuples, lassés de la guerre, étaient disposés à se soulever, et François de Carrare fut enfin obligé, avec son fils François II, de consentir à un échange que lui fit offrir Jean Galéas. Il livra Padoue et Trévise à Visconti, avant la fin de l'année 1388, et on lui promit en retour la seigneurie d'une des villes de Lombardie enclavées dans les États de son ennemi; mais ce dernier, au lieu d'exécuter sa convention, enferma François Ier dans le château de Como, et l'y retint jusqu'à sa mort, le 6 octobre 1393.

CARRARE (François II, ou Novello de). Tandis que François Ier de Carrare était attaqué par Jean Galéas, il avait essayé de calmer les murmures du peuple, qui demandait la paix, en cédant à son fils François II la seigneurie de Padoue, et lui-même il s'était retiré à Trévise. François II commença donc à régner le 29 juin 1388, et le 23 novembre de la même année, il fut obligé de rendre sa capitale à Jacques del Venue, général du seigneurie de Milan. Il s'achemina tristement vers Pavie, avec sa femme et ses enfants, pour attendre les volontés de Jean Galéas. Celui-ci ne voulut point lui accorder d'audience, et, après l'avoir longtemps fait languir dans

l'attente, il lui céda enfin, en dédommagement de sa principauté, le château demi-ruiné de Cortason, près d'Asti. François II, retiré dans ce château, fut bientôt averti que Jean Galéas voulait l'y faire assassiner ; il se déroba par la fuite à la mort qui lui était préparée, et, se déguisant en pèlerin, il suivit la rivière de Gênes, pour venir en Toscane demander des secours aux Florentins. En route, il fut exposé à des dangers inouïs ; d'autant plus que Thaddée d'Este, sa femme, dont la grossesse était avancée, ne pouvait pas supporter la mer. A Gênes, à Pise, à Florence même, ses espérances furent trompées ; les amis sur lesquels il avait compté ne lui montraient que froideur et défiance; mais aux coups redoublés de la fortune, il opposa une énergie indomptable. La haine fut pour lui une puissance; il réchauffa de son ressentiment les Florentins, qui voulaient demeurer en paix avec Jean Galéas; il leur fit sentir la nécessité de s'opposer à temps à un tyran ambitieux qu'aucun traité ne pouvait lier, et, dès qu'il les eut déterminés à combattre, il parcourut l'Europe pour leur trouver des alliés. Avant tout, il leur assura le secours des Bolonais ; ensuite, traversant la France et la Suisse pour passer en Allemagne, il arma aussi le comte d'Ottenburg, le duc de Bavière, le comte de Modrus et de Segna en Croatie; il se préparait même à traverser la Servie, pour demander des secours au roi de Rascie : la mort de deux de ses alliés, la froideur des Florentins, les maladies dont lui-même il fut frappé, rien ne put le décourager. Les Vénitiens, alarmés de la grandeur de Visconti, promirent secrètement de favoriser Carrare. Avant l'arrivée des puissances auxiliaires qu'il avait appelées d'Allemagne, il se mit lui-même en marche avec quelques compagnies de gendarmes, dès qu'il sut que les Florentins avaient commencé les hostilités. Les anciens sujets de sa famille, qui l'avaient abandonné deux ans auparavant, soupiraient déjà après son retour ; ils se rangèrent en foule sous ses étendards; ils l'accueillirent dans tous les châteaux avec des cris de joie, et lui ouvrirent les portes de sa capitale le 19 juin 1390. Il continua la guerre pendant deux ans avec des succès variés, et il fut compris comme souverain indépendant dans la paix conclue le 2 février 1392, entre la ligue guelfe et le seigneur de Milan. François II, rétabli dans sa souveraineté par la connivence des Vénitiens et l'appui des Florentins, chercha de toute manière à mériter l'amitié de ces deux républiques. Il témoigna la plus grande déférence à la première ; il se laissa engager par la seconde dans toutes les guerres qu'elle eut à soutenir contre Jean Galéas. Sa situation vis-à-vis de ce puissant voisin commençait à devenir dangereuse, lorsque le duc de Milan mourut inopinément en 1402. Carrare, au lieu de se défendre, put alors songer à faire lui-même des conquêtes. En 1404, il rétablit dans Vérone Guillaume de la Scala ; mais celui-ci étant mort, et ses fils ayant voulu traiter avec les ennemis, Carrare s'empara lui-même de Vérone. Il fut aussi pendant quelques jours maître de Brescia , et il était sur le point de conquérir Vicence, lorsque les Vénitiens, qui voyaient sa grandeur avec défiance, prirent tout à coup la défense des Visconti, moyennant la cession de Vicence, et déclarèrent la guerre à François de Carrare. Le prince de Padoue, abandonné à cette époque par tous ses alliés , et attaqué encore par Gonzague, seigneur de Mantoue, n'était pas en état de résister longtemps à la république de Venise; cependant il soutint pendant un an et demi l'attaque de forces infiniment supérieures avec le courage le plus inébranlable. Jacques, son second fils, commandait à Vérone ; il fut obligé de rendre cette place le 22 juin 1405; et, contre sa capitulation, il fut conduit en prison. François II défendait Padoue, conjointement avec François III, son fils aîné. Après avoir éprouvé toutes les calamités que peuvent entraîner la peste et la guerre, il fut obligé de capituler le 17 novembre de la même année. Il fut conduit à Venise avec son fils, sous condition que, s'il ne s'accordait pas avec la seigneurie, il serait remis en possession des forteresses dont il était encore maître ; mais le conseil des Dix le fit enfermer dans la prison où son fils Jacques était déjà retenu depuis 5 mois. Jacques, pendant cet espace de temps, n'avait appris aucun des malheurs qui frappaient sa famille, et l'arrivée de son père et de son frère dans son cachot lui en donna la première nouvelle. Bientôt après, le conseil des Dix, au mépris du droit des gens et de la foi des serments, résolut la mort des 3 princes de la maison de Carrare. Les bourreaux entrèrent, le 17 février 1406, dans la prison de François II, et lui ordonnèrent de se préparer à mourir; mais il ne voulut pas se soumettre à une sentence injuste, et il se défendit contre eux avec une escabelle de bois, jusqu'à ce que, succombant sous leurs efforts, il fut renversé et étranglé. Ses deux fils, Jacques et François III, le furent aussi le surlendemain. Deux autres de ses fils, encore fort jeunes, étaient à Florence; les Vénitiens mirent leurs têtes à prix ; cependant aucun assassin n'eut la lâcheté d'attenter à leur vie ; mais Ubertino mourut de maladie à Florence, le 7 décembre 1407, et Marsilio, qui embrassa la carrière des armes, après avoir servi comme condottieri dans plusieurs guerres contre les Vénitiens, fit, en 1435, une tentative sur Padoue, où il échoua. Il fut arrêté comme il s'enfuyait, et perdit la tête sur un échafaud, le 28 mars de la même année. Avec lui finit la descendance légitime de la maison de Carrare, celle, peut-être, de toutes les maisons souveraines de l'Italie, qui avait produit le plus d'hommes distingués.

CARRARIO (Pierre), littérateur italien, né à Padoue dans le 16e siècle, est auteur d'un *traduction* italienne des *Discours d'Isocrate,* 1555, in-8°, d'une traduction *De tolerandâ exilii fortunâ*, et de quelques autres écrits latins et italiens, en prose et en vers.

CARRÉ ou **CARRÉE** (François), peintre, né en Frise en 1636, fut premier peintre de Guillaume-Frédéric, stathouder de cette province, et s'établit à Amsterdam, où il mourut en 1669. Il peignait principalement le genre de Téniers; on voit encore de lui quelques tableaux représentant des fêtes de village.

CARRÉ (Henri), fils aîné du précédent, né à Amsterdam en 1656, apprit le dessin malgré son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, et finit par entrer dans l'atelier du célèbre Jordaens. Il commençait à se faire connaître comme peintre, lorsque la princesse Albertine, qui avait été la protectrice du père, offrit au fils une place d'enseigne dans un régiment. Après avoir servi quelque temps avec distinction, Henri reprit la palette et s'établit à Amsterdam où il exécuta de nombreux ta-

bleaux, parmi lesquels on distingue de grands paysages. Il mourut le 7 juillet 1721, laissant 7 enfants, dont 4 se livrèrent à la peinture, mais avec moins de succès que leur père.

CARRÉ (MICHEL), frère du précédent, né en 1658, fut élève de Berghem. Après avoir séjourné quelques années à Londres, sans profit pécuniaire, il passa en Prusse sur l'invitation du roi Frédéric Ier, qui lui donna une pension, indépendamment du prix de ses ouvrages. A la mort de ce prince, Michel revint à Amsterdam, où il termina sa carrière en 1728. Parmi ses compositions, on cite avec éloge *la Rencontre de Jacob et d'Ésaü.*

CARRÉ, voyageur français du 17e siècle, fut d'abord chargé de visiter les côtes de Barbarie, et divers ports de la Méditerranée et de l'Océan. Les *mémoires* qu'il fit parvenir au ministère déterminèrent Colbert à l'employer de nouveau dans l'expédition commandée par Franç. Caron, et destinée à former des établissements aux Indes orientales. Sous le prétexte de porter des nouvelles de cette expédition, Carré fut renvoyé en France par son chef, qui voulait se débarrasser d'un surveillant incommode. Il s'embarqua pour Bender-Abassi, se rendit de ce port à Bagdad, traversa le désert de Syrie, visita le mont Liban, se rembarqua à Seide, aborda à Marseille en 1671, et l'année suivante fut renvoyé aux Indes par la voie de terre. On ignore l'époque de sa mort. Il a publié *Voyage aux Indes orientales, mêlé de plusieurs histoires curieuses*, Paris, 1699, 2 vol. in-12. On n'y trouve que le récit de ses courses jusqu'à son premier retour en 1671 ; quant à son 2e voyage, il se borne à en relater quelques circonstances de peu d'intérêt.

CARRÉ (LOUIS), géomètre, né dans la Brie en 1663, apprit de Malebranche les principes des mathématiques, dont il donna ensuite des leçons, fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1697, et mourut le 11 avril 1711. On lui doit : *Méthode pour la mesure des surfaces, la dimension des solides, etc., par l'application du calcul intégral*, Paris, 1710, in-4° ; plusieurs *mémoires* dans le Recueil de l'Académie des sciences ; et, dans le *Journal des savants*, l'abrégé d'un *Traité sur la théorie générale du son, sur les différents accords de la musique, et sur le monochorde.*

CARRÉ (REMI), bénédictin, né à St.-Fal près de Troyes, le 20 février 1706, mort en 1773, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Maître des novices dans l'art de chanter*, 1744, in-4° ; et d'un *Recueil curieux et édifiant sur les cloches*, 1757, in-8°. Il publia aussi une 2e édition augmentée de *la Clef des Psaumes*, de Foinard, 1755, in-12. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Institut. — D. J. CARRÉ, son frère, a eu part à l'édition des *OEuvres de saint Ambroise*, publiée par les bénédictins.

CARRÉ (PIERRE), né à Reims en 1749, fit ses études dans l'université de cette ville et, après avoir reçu la prêtrise, alla professer la rhétorique au collége de Charleville. Quelques années après, il fut nommé curé de Saint-Hilaire-le-Grand, village de Champagne, où il était encore à l'époque de la révolution. Il prêta le serment civique, et fit imprimer en 1790, à Charleville, un petit ouvrage intitulé : *La constitution et la religion parfaitement d'accord, par un curé de campagne*, in-8°. Il publia également : *Réponse des catholiques à la lettre prétendue pastorale du citoyen Nicolas Diot*, in-4°. L'abbé Carré mourut à Reims, le 13 janvier 1823.

CARRÉ (JEAN-BAPTISTE), auteur de la *Panoplie*, naquit le 12 avril 1749 à Varennes dans le duché de Bar. Il fut admis en 1765 à l'école du génie de Mézières, puis dans la gendarmerie à Lunéville avec le grade d'enseigne. Dégoûté bientôt d'une carrière qui ne lui promettait aucun avancement, il donna sa démission en 1770 et revint à Paris où il suivit en même temps les cours de droit et les leçons de l'école de peinture. S'étant fait promptement connaître, il fut employé, avec quelques autres jeunes artistes, à exécuter les copies des principaux tableaux de la galerie de Versailles pour l'impératrice de Russie. Pourvu, en 1775, de la charge de lieutenant particulier au bailliage de Varennes, il employa ses loisirs à perfectionner ses connaissances en physique, en chimie et en mécanique. En 1785, il obtint la charge de maître particulier des eaux et forêts du Clermontois. Obligé par cette nouvelle place de visiter fréquemment les divers cantons de son ressort, il forma le projet de publier la *Flore du Clermontois*, avec des figures coloriées. Mais la révolution l'obligea d'interrompre ce travail déjà fort avancé ; et ses dessins ont été presque tous perdus. Voyant dans la révolution la réforme des abus, il en adopta les principes. Il fut nommé receveur de district à Clermont, et enfin juge de paix. Le prince de Condé, rétabli dans ses domaines du Clermontois, le fit en 1815 inspecteur de ses forêts. Carré se démit en 1823 de la place de juge de paix qu'il exerçait depuis 30 ans. Il fut admis, en 1832, à la retraite comme inspecteur des forêts, et mourut à Varennes le 16 février 1835. On a de lui : *Panoplie*, ou *réunion de tout ce qui a trait à la guerre depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours*, Châlons-sur-Marne, 1795, in-4° avec atlas. En outre il a laissé, mais incomplets, des traités de *Cosmographie* et de *Conchyliologie*, in-4°, avec des dessins très-soignés.

CARRÉ (PIERRE-LAURENT), professeur, né à Paris, le 7 novembre 1758, occupa d'abord la chaire de rhétorique au collége de Toulouse, fit partie de l'école centrale de la Haute-Garonne, professa ensuite la rhétorique au Lycée impériale de Paris, et la littérature latine à la faculté des lettres. Il avait jusque-là fait des *vers* pour tous les régimes qu'il avait traversés. Il en fit pour la restauration, mais n'en fut pas moins destitué de ses deux chaires. Sa raison s'altéra, et il mourut à Paris dans une maison de santé, le 25 février 1825. On a publié : *OEuvres de P. L. Carré*, Paris, 1826, in-8°.

CARRÉ (GUILLAUME-LOUIS-JULIEN), jurisconsulte, naquit à Rennes le 21 octobre 1777. Après avoir terminé ses études, il embrassa la profession d'avocat, et se distingua d'abord au barreau de sa ville natale. Il fut, en 1806, nommé professeur à l'école de droit ; et plus tard, lors de la réorganisation des facultés, il conserva la chaire de procédure qu'il remplit avec une rare distinction. Les devoirs de cette place ne l'empêchèrent pas de publier un assez grand nombre d'ouvrages estimés de ses confrères, seuls juges compétents. Ami de Toullier, son collègue à la faculté de Rennes, Carré devait continuer son travail sur le droit civil suivant l'ordre du Code, et, dans ce but, il avait déjà recueilli de nombreuses notes, lorsqu'il mourut subitement le 13 mars 1832. On a de lui :

Introduction générale à l'étude du droit, spécialement du droit français, avec des tableaux synoptiques, Paris, 1808, in-8°; *Analyse raisonnée et conférences des opinions des commentateurs et des arrêts des cours sur le Code de procédure civile,* Rennes, 1811-1812, 2 vol. in-4°; *Traités et questions de procédure civile*, ib., 1819, 2 vol. in-4°; *Introduction à l'étude des lois relatives aux domaines congéables,* ib., 1822, in-8°; *Traité du gouvernement des paroisses,* avec un supplément, ib., 1824, in-8°; *Les lois de la procédure civile,* ib., 1824, 3 vol. in-4°; l'auteur a refondu dans cet ouvrage l'*Analyse raisonnée* et les *Traités et questions de procédure civile; Des lois de l'organisation et de la compétence des juridictions civiles,* ibid., 1825-26, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est dédié à M. Dupin l'aîné. M. Duvergier, avocat à la cour de Paris, s'est chargé de continuer sur les notes de Carré le *Droit civil français* par Toullier. Tous ces ouvrages ont été réimprimés à Bruxelles avec de nouvelles notes et commentaires.

CARREL (Louis-Joseph), théologien, né à Seissel en Bugey, est auteur des ouvrages suivants : *la Pratique des billets,* Bruxelles, 1698, livre où il enseigne que la pratique du prêt à intérêt sur de simples billets n'est point opposée à la loi naturelle, ni par conséquent mauvaise en soi; mais qu'elle est contraire à la loi divine expliquée par la traduction; de savants théologiens ne partagent pas cette opinion; *la Science ecclésiastique suffisant à elle-même sans le secours des sciences profanes*, Lyon, 1700, in-12. On y trouve de bons raisonnements sur l'obligation où sont les ecclésiastiques de s'appliquer à la science de leur état, mais trop de sévérité à l'égard de l'étude des sciences profanes. On a encore de lui quelques *Opuscules* de peu d'intérêt.

CARREL (Armand), l'un des principaux rédacteurs du *National,* né en 1801 à Rouen, fils d'un négociant, ne se sentant aucune disposition pour le commerce, se destina de bonne heure à l'état militaire. Admis fort jeune à l'école de St.-Cyr, il en sortit avec le brevet de sous-lieutenant au 29e régiment de ligne. Après la découverte de la conspiration de Béfort et la condamnation du colonel Caron, ne voulant plus servir en France, il donna sa démission et partit pour l'Espagne, où il entra dans la légion étrangère qu'organisaient les cortès pour combattre les bandes absolutistes. La France intervint dans cette sanglante querelle, et, par suite des événements, la légion étrangère fut forcée de capituler. Carrel prisonnier, quoique couvert par la capitulation, n'en fut pas moins traduit devant un conseil de guerre à Perpignan et condamné à mort, pour avoir porté les armes contre son pays; mais le jugement fut cassé pour vice de forme, et Carrel, renvoyé devant le conseil de Toulouse, fut acquitté. Renonçant alors à l'état militaire, il vint à Paris, où il remplit quelque temps les fonctions de secrétaire de M. Aug. Thierry, dont l'exemple et les utiles conseils contribuèrent beaucoup à développer ses talents littéraires. Carrel, doué d'une activité d'esprit très-remarquable, ne tarda pas à se faire distinguer parmi les jeunes écrivains. Les *Abrégés de l'Histoire d'Écosse* et de l'*Histoire de la Grèce* moderne, qu'il fournit à la *Collection des Résumés historiques,* eurent du succès. Après avoir pris part, en qualité de commanditaire, à une association de librairie qui fut promptement dissoute, il se chargea de la direction de la *Revue américaine,* et continua d'insérer dans les journaux de l'opposition des articles rédigés avec une franchise et une indépendance qu'aucun journaliste n'avait alors au même degré. Il venait de publier son *Histoire de la contre-révolution en Angleterre,* son premier titre comme écrivain, lorsqu'il concourut, avec quelques-uns de ses amis politiques, à la fondation du *National,* dans lequel il se réserva spécialement la critique littéraire. Après la révolution de 1830, Carrel, chargé d'une mission dans les départements de l'Ouest, fut ensuite nommé préfet du département du Cantal; mais il refusa pour prendre la direction en chef du *National,* et ne tarda pas à s'y montrer hostile à ses anciens amis. Poursuivi à raison de différents articles, il gagna tous ses procès devant le jury; mais condamné par la cour royale à 6 mois de prison, Carrel, avant de se constituer prisonnier, fit un voyage à Londres, dans l'intention d'y recueillir des matériaux pour son *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre,* ouvrage important qui l'occupa les dernières années de sa vie, et que l'on doit regretter qu'il n'ait pu terminer. Il était encore à Ste.-Pélagie lorsqu'il vint défendre le gérant du *National* devant la cour des pairs. Ayant, dans son plaidoyer, en rappelant la mort de Ney, dit que les juges auraient plus besoin de réhabilitation que la victime, peu s'en fallut qu'il ne subît une nouvelle condamnation. Carrel, persuadé que la force des choses devait amener tôt ou tard le triomphe de son opinion, ne prit aucune part aux divers complots qui se succédèrent sous le ministère de Casimir Perrier. Il se mit en 1833 sur les rangs pour la députation à la chambre; mais il échoua dans sa candidature. Dans diverses circonstances, il avait donné des preuves d'une extrême susceptibilité; plusieurs duels, dans lesquels il avait été blessé plus ou moins grièvement, en avaient été la suite. Malgré sa résolution de ne plus avoir d'affaires de ce genre, il prit parti dans une querelle qui s'émut au sujet de l'abaissement du prix des journaux. N'ayant point été satisfait des explications qui lui furent données par son adversaire, une rencontre eut lieu à Vincennes; il y fut atteint d'une balle au bas-ventre, et mourut des suites de cette blessure, le lendemain 24 juillet 1836, à 35 ans, regretté de ses nombreux amis.

CARRELET (Louis), curé de Dijon, né dans cette ville le 8 septembre 1698, mort le 16 mars 1781, a laissé plusieurs écrits qui ont été réunis en 1767, sous le titre d'*OEuvres spirituelles et pastorales,* 7 vol. in-12, réimprimées en 1804.

CARRELET DE ROZEY (Barthélemi), frère aîné du précédent, né à Dijon le 21 février 1695, prédicateur distingué, prêcha la Cène à Versailles en 1730, prononça en 1733 le panégyrique de St. Louis devant l'Académie, et mourut le 14 juin 1770, théologal de l'évêché de Soissons, et membre de l'Académie de cette ville.

CARRENO DE MIRANDA (don Juan), peintre, né à Aviles dans les Asturies en 1614, élève de Las Cuevas, excella dans le portrait et l'histoire. Les Espagnols le placent comme coloriste entre le Titien et Vandyck. Philippe IV le nomma son premier peintre, et Charles II lui conféra l'ordre de St.-Jacques. On admire à Pampelune son tableau de l'*Institution de l'ordre des trinitaires.* Il mourut en 1685. Madrid, Tolède, Alcala de Henarès pos-

sèdent plusieurs autres productions remarquables de ce grand artiste. Il gravait aussi au burin.

CARRERA (Pierre), littérateur, né à Militello dans la vallée di Noto en 1571, embrassa l'état ecclésiastique et consacra ses loisirs à la culture des lettres; il se rendit très-habile dans l'histoire et les antiquités de son pays, fut recherché pour son érudition par les seigneurs siciliens, nommé à différents emplois, et mourut à Messine le 8 septembre 1647. Il excellait au jeu d'échecs, dans lequel il ne trouva pas son égal, et qu'il enrichit de nouvelles combinaisons. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous ne citerons que les suivants : *Variorum epigrammatum lib. III*, Palerme, 1610, in-8°; *Il giuoco de' scacchi*, Militello, 1617, in-4°, vol. rare et très-recherché des curieux; *Il Mongibello descritto in tre libri, nel quale si spiega l'istoria degl' incendi*, etc., Catane, 1636, in-4°; *Delle memorie istoriche della città di Catania*, 1639-1641, 2 vol. in-fol.; le second renferme la vie et les miracles de Ste. Agathe. Le premier, traduit en latin par Abraham Preiger, a été inséré dans le 10ᵉ vol. du *Thes. antiquit. Sicil.* de Burmann.

CARRERA (François), jésuite sicilien, né en 1629, mort à Palerme le 27 février 1679, a publié entre autres ouvrages : *Lyricorum libri IV et Epodum liber I*, Lyon, 1674, in-12; *Pantheon siculum, sive sanctorum siculorum elogia*, Gênes, 1679, in-4°.

CARRERA (Antoine-Princival), médecin, né à Arona dans le Milanais, est connu par une satire contre les médecins, intitulée : *le Confusione de' medici, in cui si scuoprono gli errori e gl' inganni di essi*, Milan, 1633, in-8°, publiée sous le nom de Raphaël Carrare.

CARRÈRE (François), médecin, né à Perpignan le 11 mars 1622, acheva ses études à Barcelone, où il reçut le doctorat, fut appelé à la cour de Madrid, puis nommé en 1667 1ᵉʳ médecin des armées d'Espagne; se démit de cette place en 1690 pour se retirer dans sa patrie, et mourut à Barcelone, dans un voyage qu'il y fit, le 14 mai 1695. On a de lui : *De salute militum tuendâ*, Madrid, 1679, in-8°. Il n'est point question dans cet ouvrage des maladies des soldats, mais seulement des soins qu'on doit avoir pour leur santé.

CARRÈRE (Joseph), neveu du précédent, et médecin comme lui, né à Perpignan le 8 décembre 1680, recteur de la faculté de cette ville, y mourut le 12 avril 1737. Il a laissé un *Traité sur les fièvres* (en latin), 1718, in-4°; et *Essai sur la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, 1721, in-12.

CARRÈRE (Thomas), médecin, fils du précédent, né le 11 février 1714, fut professeur et doyen du collége de médecine, et mourut le 26 juin 1764. On a de lui des *thèses* et divers *opuscules* de médecine qui n'offrent aucun intérêt. Le seul ouvrage de Carrère que l'on puisse citer est son *Traité des eaux minérales du Roussillon*, Perpignan, 1756, in-8°, le premier qui ait paru sur les eaux minérales de cette province.

CARRÈRE (Joseph-Barthélemi-François), médecin, fils du précédent, né à Perpignan, le 24 août 1740, d'abord professeur à l'université de cette ville, obtint en fief les eaux minérales des Escludes avec leurs dépendances, fut en 1773 nommé inspecteur général des eaux minérales du Roussillon, vint alors se fixer à Paris, reçut le titre de censeur royal et de membre de la Société de médecine, et fut chargé de différentes missions dans l'intérêt de l'humanité. La connaissance qu'il avait de l'Espagne l'y fit envoyer en 1795; il y passa plusieurs années, et mourut à Barcelone le 20 décembre 1802. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne*, 1776, 2 vol. in-4°; ce sont les seuls qui aient paru; *Catalogue raisonné des ouvrages sur les eaux minérales*, 1785, in-4°; *Manuel pour le service des malades*, 1786, 1787, in-12, traduit en allemand, Strasbourg, 1787, in-8°; *Recherches sur les maladies vénériennes chroniques*, 1788, in-12; *Tableau de Lisbonne en 1796, suivi de lettres écrites en Portugal sur l'état ancien et moderne de ce royaume*, Paris, 1797, in-8°, ouvrage anonyme, où l'auteur juge de la manière la plus défavorable la nation portugaise et son gouvernement. Les autres écrits du docteur Carrère sont des *mémoires, dissertations* et *observations médicales*, imprimés séparément ou insérés dans les journaux de médecine.

CARRERI. *Voyez* **GEMELLI CARRERI.**

CARRERO (Pierre-Garcias), médecin, né à Calahorra au 16ᵉ siècle, professeur à l'académie d'Alcala, obtint la place de premier médecin de Philippe III, et mourut vers 1625. Il a fait preuve de savoir dans les ouvrages suivants : *Disputationes medicæ, et commentarii in primam fen libri IV Avicennæ*, Bordeaux, 1628, in-fol.; l'éditeur fut P. Ferriol, disciple de Carrero; *Disputationes medicæ et commentarii in omnes libros Galeni de locis affectatis*, Alcala de Henarès, 1605-1612, in-fol.

CARRETTO (Philippe del), officier supérieur, né en 1759 à Camérano en Piémont, fut aide de camp du roi Charles-Emmanuel IV, se distingua près du général autrichien Dewim, lorsque les Français pénétrèrent en Piémont, et fut blessé plusieurs fois dans les différentes affaires de la côte de Gênes. Il avait étudié l'art de la guerre en Prusse, à l'école du grand Frédéric, et s'annonçait comme un tacticien distingué lorsqu'il mourut en 1796.

CARREY (Jacques), peintre, né à Troyes en janvier 1646, entra dans l'école de Lebrun, qui le choisit pour accompagner de Nointel, nommé ambassadeur à Constantinople. De retour en France, il eut part à l'exécution de la galerie de Versailles, et dessina les morceaux les plus curieux du cabinet du roi. Après la mort de Lebrun, Carrey retourna dans sa ville natale, où il fit un grand nombre d'ouvrages dont le plus important fut la *Vie de St. Pantaléon*, en 6 grands tableaux, exécutés pour la paroisse de ce nom. Il mourut à Troyes le 18 février 1726.

CARRIARIC, roi des Suèves, régnait vers le milieu du 6ᵉ siècle sur le Portugal, la Galice et les Asturies. Son fils, Théodomir, attaqué d'une maladie de langueur qui épuisa longtemps l'art des médecins, se vit enfin soulagé et crut avoir obtenu sa guérison par l'intercession de St. Martin, évêque de Tours. Carriaric, qui était arien, embrassa la religion catholique, et fit bâtir en l'honneur du saint la cathédrale d'Orense dans le royaume de Galice. Il mourut en 559.

CARRICHTER DE RECKINGEN (Barthélemi), médecin de l'empereur Maximilien II, se fit remarquer sur la fin du 16ᵉ siècle par la singularité de ses opinions.

Il croyait de bonne foi à l'astrologie judiciaire, et prétendait indiquer sous quel signe du zodiaque et à quel degré d'élévation doit être ce signe pour préparer et cueillir une plante afin qu'elle ait un effet salutaire. Malgré la bizarrerie du sujet et du style, ses ouvrages eurent beaucoup de vogue. Nous ne citerons que les suivants : *Traité des plantes de l'Allemagne,* décrites d'après les influences qu'elles reçoivent des corps célestes, Strasbourg, 1576, in-fol.; 1595, in-fol.; *Hygiène allemande,* Nuremberg, 1610, in-8°.

CARRIER (Jean-Baptiste), né en 1756, à Yolai, village près d'Aurillac dans la haute Auvergne, était un obscur procureur quand les désordres de la révolution commencèrent. Il fut nommé député, en 1792, à la Convention nationale. Il contribua à faire établir le tribunal révolutionnaire, le 10 mars 1793 ; enfin, en toute occasion, il se montra fort ardent à persécuter et à proscrire. Il avait entendu dire que la France était trop peuplée pour recevoir la république ; il fut d'avis de la dépeupler. On l'entendit un jour, en déjeunant dans un café de Paris, dire que, pour rendre la république plus heureuse, il fallait *supprimer* au moins le tiers de ses habitants. Il vota la mort de Louis XVI ; le 6 avril, il demanda un des premiers l'arrestation du duc d'Orléans, et concourut puissamment à la révolution du 31 mai. Après avoir été une première fois en mission en Normandie, où les patriotes modérés des provinces de l'Ouest avaient essayé de se défendre par un soulèvement, Carrier fut envoyé à Nantes, où il arriva le 8 octobre 1793. La guerre civile était en ce moment dans toute son ardeur, les victoires des Vendéens, la peur qu'ils inspiraient, avaient tourné en rage les sentiments déjà fort exagérés du parti opposé. L'incendie des villages, les massacres avaient déjà commencé. Quelques généraux, des représentants en mission, dont la conduite a depuis passé pour modérée, grâce à leur successeur Carrier, avaient déjà permis ou commandé beaucoup de cruautés. La Convention envoya Carrier à Nantes, en lui recommandant de prendre des mesures de destruction et de vengeance plus rapides et plus générales. Carrier se conforma avec zèle à de telles instructions. Il trouva bientôt que les jugements informes et précipités qui envoyaient chaque jour à la mort une foule de prisonniers, exigeaient de trop longs délais. Il proposa aux autorités de la ville de faire périr les détenus en masse et sans être jugés. Après quelques débats, il résolut, malgré la résistance de plusieurs de ses agents, d'exécuter son projet. Il fit d'abord embarquer, le 15 novembre 1793, 94 prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs. Le bateau était à soupape, et, pendant la nuit, on le submergea. Peu de jours après, une seconde exécution pareille de 58 prêtres eut encore lieu ; elle fut suivie de plusieurs autres. Ces horribles expéditions, auxquelles on donna le nom de *noyades,* et que Carrier lui-même appelait *baignades,* et *déportations verticales,* étaient exécutées par d'infâmes satellites qu'il avait organisés sous le nom de *compagnie Marat.* Carrier, rendant compte à la Convention de ses travaux, raconta la mort de ces prêtres comme un naufrage heureux et fortuit. La Convention mentionna honorablement cette lettre. Lorsque Carrier vit que sa conduite était ainsi approuvée, il ne connut plus de frein. Deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lamberty, furent chargés d'exterminer les prisonniers sans jugement. Un vaste édifice, nommé l'*Entrepôt,* servait à entasser les victimes dévouées à la mort. On y jetait pêle-mêle hommes, femmes, enfants, vieillards. Chaque soir, on venait les prendre pour les mettre sur des bateaux ; là, on les liait deux à deux, et on les précipitait dans l'eau, en les poussant à coups de sabre ou de baïonnette ; car on ne se donnait plus le temps de préparer des barques à soupapes. On dit que, par une dérision horrible, on attachait quelquefois un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à ce supplice le nom de *mariage républicain.* Pendant plus d'un mois, ce massacre se renouvela toutes les nuits. On saisissait indistinctement à l'Entrepôt tout ce qui y était renfermé ; tellement qu'on noya un jour des étrangers prisonniers de guerre. Une autre fois, Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, voulant donner un exemple de l'austérité des mœurs républicaines, fit prendre une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées. Enfin, l'on estime qu'il a péri 15,000 personnes à l'Entrepôt. Il est vrai qu'outre les supplices, la faim, le froid, la misère, l'abandon complet où on laissait ces prisonniers entassés et l'épidémie en ravagèrent une grande partie ; on négligeait même d'enlever les cadavres ; la corruption était telle, qu'on promit la vie à quelques hommes qui se chargèrent de nettoyer la prison, et l'on fit périr néanmoins ceux qui survécurent. Tel fut le spectacle qu'offrait Nantes. Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres ; l'eau du fleuve en était corrompue, et l'on fit défense de la boire. La famine, les maladies contagieuses désolaient la ville. Chaque jour, une commission militaire jugeait à mort de nombreux prisonniers ; chaque nuit l'on anticipait sur ces jugements ; on fusillait jusqu'à 500 victimes par jour dans les carrières de Gigan. Quelques mois avant son supplice, Robespierre ayant conçu le projet de faire finir le régime de terreur qui dévorait la France, et d'en rejeter les crimes sur ceux de ses collègues qui partageaient le gouvernement avec lui, fit rappeler Carrier, et témoigna qu'il désapprouvait sa conduite. Un esprit un peu moins féroce commença à régner à Nantes. Fouquet et Lamberty furent même sacrifiés à l'horreur publique, et condamnés à mort, non pour avoir égorgé, mais pour avoir soustrait des victimes au supplice. Cependant Carrier revint siéger avec assurance dans la Convention, ne se cacha en rien de ce qu'il avait fait, et prit hautement la parole chaque fois que quelque mesure sanguinaire fut proposée. Le 9 thermidor arriva, et ceux qui triomphèrent de Robespierre se virent amenés à renverser les échafauds, et à changer de direction. Dès que l'effusion du sang fut arrêtée, un cri universel s'éleva de plus en plus contre les hommes qui en avaient tant versé. Pour conquérir la faveur publique, il fallait se prêter à ce besoin d'une juste vengeance qui animait toute la France. Chacun, parmi les révolutionnaires, s'empressait à rejeter sur d'autres le sang qui avait été répandu, et, dans leurs divisions, ils excitaient le peuple contre ceux d'entre eux qui étaient allés un peu plus loin que les autres. Les troubles de la Vendée qui duraient encore, le procès de 94 Nantais, que Carrier avait envoyés à Paris au mois de novembre 1793, et qui comparurent au tribunal au

moment où ils pouvaient être non plus victimes, mais accusateurs, attirèrent sur Carrier l'exécration générale, et la voix publique demanda bientôt sa tête. Les charges étaient nombreuses, horribles; mais on n'avait aucune pièce signée de la main de Carrier. La Convention hésitait; enfin, sur des avis qui leur furent donnés, quelques membres du comité de sûreté générale envoyèrent à Nantes leur secrétaire général, qui rapporta deux ordres, signés de Carrier, de faire guillotiner 50 à 60 individus sans jugement. Alors, la Convention traduisit Carrier au tribunal révolutionnaire. En vain Carrier représenta-t-il qu'il n'avait fait qu'obéir à la Convention; qu'il s'était conformé à l'esprit général; que des mesures à peu près semblables avaient été prises dans plusieurs provinces; que, dans le même temps, un décret authentique avait prescrit aux généraux de passer tous les Vendéens au fil de la baïonnette, et de réduire en cendres tous les villages; que des colonnes infernales avaient exécuté cet ordre. Cette défense ne fut point écoutée. Il y avait de l'imprudence aux conventionnels à poursuivre ainsi Carrier; mais il y en aurait eu encore davantage à essayer de le défendre. Il répéta devant le tribunal la même justification qu'il avait présentée à l'assemblée. L'instruction de ce procès, qui dura deux mois, les dépositions des témoins, les récriminations de quelques agents de Carrier contre lui, qui voulait rejeter les crimes sur eux, forment une pièce historique dont la lecture est difficile à soutenir. Carrier fut condamné pour avoir ordonné des exécutions arbitraires, dans des intentions contre-révolutionnaires; tant ceux qui l'envoyaient au supplice avaient des ménagements à garder avec eux-mêmes. Il marcha à la mort avec fermeté, le 16 décembre 1794, répétant qu'il était innocent. En se comparant à quelques-uns des hommes qui faisaient de lui une victime expiatoire, il pouvait ne pas se croire plus coupable qu'eux. Ceux qui voudront connaître cette époque de la révolution, peuvent consulter les ouvrages suivants : *Relation du voyage des Cent Trente-Deux Nantais*, imprimée à Paris, au mois de thermidor de l'an 11; *Dénonciation des crimes de Carrier*, par Phelippes Tronjolly, imprimée en fructidor an 11, in-4° et in-8°; *Rapport de Carrier sur les missions qui lui ont été confiées*, imprimé par ordre de la Convention nationale, vendémiaire et brumaire an III, 2 parties in-8°; *Noyades, fusillades*, etc., ou *Réponse au rapport de Carrier*, par Phelippes Tronjolly, Paris, an III, in-8; *Rapport fait par la commission des Vingt-et-un, pour examiner la conduite de Carrier*, et *Pièces remises à la commission*, Paris, imprimerie nationale, brumaire an III, 2 brochures in-8°; *Bulletin du tribunal révolutionnaire, contenant le procès de Carrier et du comité révolutionnaire de Nantes*, 66 numéros in-4°; *Procès criminel des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et de Carrier, ci-devant représentant du peuple*, Paris, an III, 4 vol. in-18; *la Loire vengée*, Paris, an III, 2 vol. in-8°; *le Système de dépopulation, ou la Vie et les crimes de Carrier, son procès et celui du comité révolutionnaire de Nantes*, par Gracchus Babeuf, Paris, an III, in-8°. Ce dernier ouvrage est curieux, et le nom de son auteur le rend plus remarquable.

CARRIERA. *Voyez* **ROSALBA.**

CARRIÈRE (Pierre-Louis de), d'une famille noble et ancienne, originaire de Toulouse, était né, en 1751, à Saint-Quintin près d'Uzès. Élève du collége d'Harcourt, il y eut pour condisciple et pour ami le jeune Lally-Tolendal, avec qui il composa un roman intitulé : *Philarète, ou l'Ami de la vertu*. Revenu plus tard en Languedoc, il succéda à son père dans la charge de secrétaire des états de cette province, et ce fut précisément à l'époque où cette assemblée prit la résolution de faire imprimer annuellement le procès-verbal de ses séances, d'où résulta la publication successive de 13 vol. grand in-fol. qui ont paru à Montpellier de 1777 à 1789. Ce sont les monuments les plus connus de l'administration si célèbre de cette grande province, et ils témoignent aussi du zèle et de la capacité de ses officiers. Carrière y fit preuve de l'esprit d'ordre et d'activité qui le distinguait, et sa rédaction s'y montre assortie aux diverses matières qu'il avait à traiter. Il prit aussi part au *Compte-rendu des impositions et des dépenses générales de la province de Languedoc, imprimé et publié par ordre des états généraux de cette province*, Paris, Didot jeune, 1789, 1 vol. in-4°, réimprimé la même année à Montpellier. Mort à Saint-Quintin le 13 février 1815, il avait présidé en 1806 et 1812 le collége électoral de l'arrondissement d'Uzès, et il faisait partie, depuis 1807, du conseil général du département du Gard qu'il présida en 1811.

CARRIÈRES (Louis de), né en 1662 à Auvillé près d'Angers, quitta la carrière militaire à 27 ans pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire, où il remplit divers emplois, et mourut à Paris le 11 juin 1717. On lui doit un *Commentaire littéral de la Bible*, Paris, 1798, 24 vol. in-12. Il existe plusieurs éditions dans le même format, et d'autres in-18 et in-8°. L'édition de Paris, 1750, 6 vol. in-4°, figures, est la plus recherchée des amateurs. Le *Commentaire* de Carrières, qui consiste dans l'insertion des mots propres à rendre le texte le plus clair, est très-estimé. Il a été adopté par les éditeurs plus recents de la *Bible*, l'abbé de Vence, Rondet, etc.

CARRIÈRES (François), cordelier d'Apt en Provence, est auteur d'un *Commentaire* latin sur la Bible, Lyon, 1662; d'une *Histoire chronologique* des pontifes romains, 1694, in-12, et d'autres ouvrages qui ne méritent guère d'être tirés de l'oubli.

CARRIERO (Alexandre), prévôt de l'église de St.-André de Padoue, prit une part très-active à la querelle de *Dantistes*, vers la fin du 16e siècle et après avoir publié *Breve et ingegnoso discorso contrò l'opera di Dante*, 1582, que Bulgarini l'accusa de lui avoir dérobé, il mit au jour : *Palinodia nella quale si dimostra l'eccellensa del poema di Dante*, 1584, in-4°. On trouvera des détails sur cette mémorable dispute littéraire dans la *Bible* de Fontanini et dans l'*Istoria* de Crescimbeni. Carriero mourut en 1626. Outre les ouvrages cités, on lui doit : *De potestate summi pontificis*.

CARRILLO (Martin), théologien et historien espagnol, né à Saragosse dans le 16e siècle, y professa le droit canon, fut ensuite recteur du collége de cette ville, puis grand vicaire de l'évêque de Huesca, chanoine, fut pourvu d'une abbaye, et mourut en 1630. Il a laissé : *Annales, memorias cronologicas que contienen las cosas sucedidas en el mundo, senaladamente en Espana*, Huesca, 1622, in-fol.; Saragosse, 1634; un *Éloge des femmes célèbres* de l'Ancien Testament (en espagnol), Huesca, 1626; une

Histoire de saint Valère, évêque de Saragosse, ibid., 1615, in-4°.

CARRILLO (Jean), frère du précédent, religieux de l'ordre des frères mineurs, confesseur de Marguerite d'Autriche, a publié (en espagnol) une *Histoire du tiers ordre de Saint-François,* une autre de sainte Isabelle, infante d'Aragon et reine de Portugal, imprimée à Saragosse en 1615, in-4°.

CARRILLO (François-Perez) est auteur d'un ouvrage ascétique : *Via sacra, exercisios espirituales, y arte de bien morir,* Saragosse, 1619, in-8°.

CARRILLO LASSO DE LA VEGA (Alphonse), littérateur, né dans le 16e siècle à Cordoue, fils du président du conseil des Indes, fut honoré de divers emplois, et consacra ses loisirs à l'étude. Parmi ses ouvrages on distingue : *Virtudes reales,* Cordoue, 1626 ; *Soberania del reyno de Espana,* ibid., in-4° ; *De las antiguas minas de Espana,* ibid., 1624, in-4° Alphonse fut l'éditeur des poésies de son frère Louis, mort le 22 janvier 1610 à 24 ans, avec la réputation d'un militaire instruit et courageux. Les *Obras* de Louis Carillo, Madrid, 1613, contiennent une traduction en vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide, et celle du traité de Sénèque de la *Brièveté de la vie,* en prose.

CARRINGTON (Noel-Thomas), poëte anglais, né en 1777 à Plymouth, fut mis en apprentissage chez un des principaux travailleurs de Dock-Yard. Ne pouvant vaincre l'aversion qu'il avait pour cette profession, il prit du service sur un des bâtiments de l'État. Une pièce de vers qu'il adressa à son capitaine lui fit obtenir son congé, il retourna à Plymouth où il ouvrit une école qui eut un grand succès jusqu'en 1827, mais alors attaqué de consomption il se retira près de son fils aîné à Bath et y mourut le 2 septembre 1830. On a de Carrington : *Les bords de la Tamise,* 1820 ; *Dartmoor,* 1826 ; *Mon village natif,* 1830.

CARRION (Louis), né à Bruges vers 1547, d'un Espagnol et d'une Allemande, fit ses études à Louvain avec Juste-Lipse, dont il fut ensuite l'émule. Après avoir pris le grade de licencié en droit, il alla continuer ses études à Cologne, puis vint à Paris, où il obtint l'amitié de Jean Dorat, de G. Postel, de B. Brisson, de P. et Fr. Pithou, de J. A. Baïf, de H. Estienne, de Josias Mercier, de J. Bongars, et autres doctes personnages du temps. Il fit un voyage en Flandre, revint en France, et y donna, à Bourges, des leçons sur la jurisprudence ; il passa ensuite à Orléans, et retourna à Louvain, où il fut fait professeur extraordinaire en droit civil ; puis, la même année (le 1er décembre 1586), nommé à une chaire royale, qui l'obligeait d'expliquer sommairement les *Institutes* de Justinien. Le 10 juin 1589, on lui donna la chaire de droit canon. Il était chanoine du premier rang de St.-Pierre, à Louvain, chanoine de la cathédrale de St.-Omer, chanoine de St.-Germain de Mons : il résigna ce bénéfice en 1590. Il avait, depuis 1587, la direction du collége de St.-Yves, ou des bacheliers de droit ; il se démit de cette place en 1593, et mourut à Louvain le 23 juin 1595. Il a donné des éditions de *Valérius Flaccus,* Anvers, 1565, in-8°. On doit encore à Carrion : *Antiquarum lectionum commentarii tres, in quibus varia scriptorum veterum loca supplentur, corriguntur et illustrantur,* Anvers, 1576, in-12 ; Francfort, 1604, in-8° ; *Emendationum et observationum libri duo,* Paris, 1583, in-4° ; ces deux ouvrages ont été réimprimés dans le tome troisième du *Thesaurus criticus* de Gruter. Enfin, c'est Carrion qui a publié la première édition des Voyages de Busbecq.

CARRION (Emmanuel-Ramirez de), savant espagnol, né vers la fin du 16e siècle, entreprit d'enseigner les lettres aux sourds-muets, et de leur donner quelque usage de parole, et s'il n'inventa point cet art, il fut du moins le seul qui l'exerça de son temps. En 1622, il publia un livre intitulé : *Maravilas de naturalezá en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales,* etc., réimprimé à Madrid, 1629, in-4°. Parmi les sourds-muets que Carrion instruisit, on remarque le marquis de Priego, grand d'Espagne, et don Louis de Valasco, frère du connétable de Castille.

CARRION (Antoine), poëte lyrique espagnol, naquit dans le 15e siècle à Séville, ou du moins vécut dans cette ville. On trouve plusieurs de ses odes dans le Recueil de celles de Roderic Fernandez de Santa-Ella, imprimé sous ce titre : *Odæ in divæ Dei genitricis laudes, eleganti formâ carminis redditæ,* Séville, 1504, in-4°.

CARRON (Gui-Toussaint-Julien), prêtre, né à Rennes, le 23 février 1760, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, fonda à Rennes, en 1789, une manufacture de toiles à voiles, où 2,000 pauvres étaient employés, et, portant ses vues bienfaisantes sur les malheureuses victimes de la débauche, établit dans un autre quartier un asile pour les filles arrachées au vice. A la révolution, ayant refusé de prêter serment, il fut mis en prison. Déporté à l'île de Jersey, il songea à s'y rendre utile aux familles françaises, en ouvrant deux écoles, l'une pour les garçons, qu'il dirigeait lui-même, l'autre pour les filles, dont il confia l'instruction à des dames pieuses. Il y établit aussi une bibliothèque et une pharmacie où les pauvres trouvaient toutes sortes de secours. En 1797, il institua un séminaire qui pouvait contenir 25 élèves. Deux ans après, ses écoles furent converties en pensionnats. Les princes visitèrent plusieurs fois ses établissements, et Louis XVIII lui adressa plusieurs lettres flatteuses. L'abbé Carron établit ensuite une chambre dite de la Providence où se trouvaient des sœurs pour les malades, où l'on faisait aux pauvres, pendant l'hiver, des distributions de vivres et de charbon. Il ouvrit encore deux autres écoles pour les enfants du peuple. A son retour en France, en 1814, le roi lui donna la direction de l'*institut de Marie-Thérèse,* fondé pour les jeunes personnes dont les familles avaient été ruinées par la révolution. Forcé de repasser en Angleterre, en mars 1815, il revint à Paris au mois de novembre, reprit aussitôt l'exercice des fonctions qui lui étaient confiées, et mourut au milieu de ces soins pieux, le 15 mars 1820. On a de cet imitateur des vertus de St. Vincent de Paule un grand nombre de livres de piété, tels que *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année,* Winchester, 1796, in-12 ; *Pensées ecclésiastiques,* Londres, 1800, 4 vol. in-12 ; *Pensées chrétiennes,* Londres, 1801, et Paris, 1815, 6 vol. in-12 et 12 vol. in-18 ; *Vie des justes,* etc., Paris, 1816 et 1817, 6 vol. in-12 ; *Les Confesseurs de la foi dans l'Église gallicane,* etc., Paris, 1820, 4 vol. in-8°. On trouve la liste complète de ses ouvrages dans une *Notice* en tête de son *Ecclésiastique accompli,* Lille, 1822, in-18, et dans la *France littéraire* de M. Quérard.

CARRON (Philippe-Marie-Thérèse-Gui), né à Rennes en 1788, neveu du précédent, ne suivit pas son oncle en Angleterre, entra au séminaire de St.-Sulpice, fut ordonné prêtre, et, de retour à Rennes, exerça les fonctions de vicaire, puis de curé. Devenu grand vicaire de l'évêque de Nevers, il fut en 1829 nommé évêque du Mans, et mourut en 1833. La ville du Mans lui doit l'établissement des Dames-Carmélites et du Bon-Pasteur.

CARROZZA (Jean), médecin, né à Messine le 8 juin 1678, fut nommé médecin de la ville de Ste.-Lucie, et, si l'on en croit ses compatriotes, y fut tellement heureux dans sa pratique que dans l'espace de trois ans il ne perdit qu'un seul malade. De retour à Messine, en 1702, il y soutint, comme un autre Pic de la Mirandole, une thèse *de Re scibili,* qui prouve seulement qu'il avait tout effleuré sans rien approfondir. Il y publia la même année un opuscule: *Contra vulgo scientias acquisitas per disciplinam.* Deux ans après il fit imprimer *Anthropologiæ tomus primus,* in-4°, ouvrage dans lequel il proscrit les remèdes galéniques, et donne une préférence exclusive à ceux que fournit la chimie. Il a laissé quelques manuscrits.

CARS (Laurent), graveur, né à Lyon en 1703, vint jeune à Paris où il entra dans l'atelier de Lemoyne, qui lui conseilla d'abandonner la peinture pour laquelle il se sentait peu de goût, fit dans la gravure de rapides progrès, fut reçu à l'académie en 1733, fit le portrait de Michel Anguier, sculpteur, travailla d'après Vanloo, Cochin, mais surtout Lemoyne, son maître et son guide, et mourut en 1771, regardé comme le seul graveur qui puisse soutenir la comparaison avec Audran dans le grand genre. Son *Hercule et Omphale*, son *Allégorie sur la fécondité de la reine, la Thèse de Vantadour,* sont des chefs-d'œuvre.

CARSTARÉS (Guillaume), théologien presbytérien, né en Écosse en 1649, fit ses études à Utrecht où son père s'était réfugié pendant la révolution de 1641, fut d'abord ministre de la congrégation anglaise de Leyde, revint ensuite dans sa patrie où il fut arrêté comme conspirateur. Relâché après des aveux que lui arracha la torture, il retourna en Hollande auprès du prince Guillaume d'Orange dont il était le chapelain particulier. Lorsque ce prince monta sur le trône d'Angleterre, il nomma Carstarés son chapelain pour l'Écosse, où celui-ci eut une influence politique qui ne finit qu'avec la vie de son protecteur. Carstarés mourut en 1715, président de l'université d'Édimbourg et l'un des ministres de cette ville. Ses *papiers d'État* et ses *lettres*, précédés d'une *notice* sur sa vie, ont été publiés par le docteur Mac-Cormick, Édimbourg, 1774, in-4°.

CARSTENS (Chrétien-Nicolas), jurisconsulte, né en 1736 à Lubeck, y exerça les fonctions de procureur fiscal, et a publié en latin plusieurs *écrits* sur l'histoire et le droit public de cette ville. On a aussi de lui quelques *dissertations* imprimées dans divers recueils périodiques.

CARSTENS (Asmus-Jacob), peintre danois, né à Sleswick le 10 mai 1754, fils d'un meunier, montra dès l'âge de 9 ans une vocation décidée pour le dessin, dont sa mère lui enseigna les premiers principes. Conduit à Copenhague par le désir de voir les ouvrages des grands maîtres, il essaya bientôt ses forces en composant un premier tableau représentant *la Mort d'Æschile;* mais n'ayant eu que de faibles encouragements, il se trouva réduit à faire des portraits pour gagner sa vie. Quelques tracasseries qu'il essuya à l'académie de peinture de Copenhague le décidèrent à entreprendre le voyage de Rome. Il était parvenu jusqu'à Milan, après avoir visité Mantoue; mais par le manque de protection et de ressources dans un pays dont il ne connaissait point la langue, il se vit obligé de retourner en Allemagne en traversant la Suisse où il se procura par la vente de quelques dessins les moyens de se rendre à Berlin. Il exécuta dans cette ville plusieurs compositions remarquables, une entre autres, qui représente la *Chute des anges,* et où l'on voit plus de deux cents figures. Ces travaux le firent recevoir à l'académie de peinture, et obtenir une pension de 2,500 francs pour aller perfectionner son talent à Rome, où il arriva en 1792. Dès l'année suivante, il exposa ses ouvrages au jugement des amateurs, qui lui fut très-favorable; plusieurs tableaux qu'il composa depuis ajoutèrent encore à sa réputation, et de nouvelles études lui présageaient de nouveaux succès, quand il mourut le 25 mai 1798, dans la maturité de son talent. On cite parmi les tableaux et dessins qu'il mit au jour à Rome, *la Visite des Argonautes au centaure Chiron*, faisant partie d'une collection de 24 dessins sur des sujets tirés de l'*Argonautique* d'Apollonius; *le Mégaponte,* composition originale qui fit, dit-on, comparer son auteur à Raphaël et à Michel-Ange, et un *OEdipe roi,* son dernier tableau. La *Vie* de Carstens a été écrite en allemand, et une *notice* très-détaillée sur ce peintre et sur ses ouvrages se trouve dans le *Magasin encyclopédique,* année 1808, t. IV.

CARSUGHI, jésuite italien, né en Toscane en 1647, mort en 1709, est auteur d'un poëme latin sur l'*Art de bien écrire,* Rome, 1709, in-8°.

CARTARI (Vincent), littérateur et poëte, né à Reggio dans le commencement du 16e siècle, est auteur de plusieurs ouvrages dont les principaux sont: *Fasti d'Ovidio tratti alla lingua volgare,* Venise, 1551, in-8°; cette traduction en vers *sciolti* (libres) est insérée dans le recueil *Di tutti gli antichi poeti* (t. XXII), Milan, 1745; *Il Flavio intorno a fatci volgari,* Venise 1553, in-8°; c'est une espèce de commentaire de l'ouvrage précédent, et l'un et l'autre sont très-rares; *Il compendio dell' istoria di M. Paolo Giovio,* etc., ib., 1562, in-8°; *Le immagini degli dei degli antichi,* Venise, 1556, 1571, 1580, 1592, 1609, 1647 et 1674 (avec figures); Lyon, 1581, in-8°; Padoue, 1603, 1615 et 1626, in-8°. Ces différentes éditions ont été (en partie) revues et augmentées par l'auteur, et après sa mort par Laurent Pignorie; les dernières sont les plus estimées. Il existe une traduction latine et une traduction française de ce traité par Antoine Duverdier, Lyon, 1581, in-4°, avec figures.

CARTARI (Jean-Louis), philosophe et médecin du 16e siècle, né à Bologne, professa la philosophie dans cette ville et à Pérouse de 1561 à 1575. A cette dernière époque il se fixa dans sa patrie où il exerça la médecine jusqu'à sa mort, en 1593. Ses principaux écrits sont: *Lectiones XXIII præmiales super lib. de physico auditu*, Pérouse, 1572, in-4°; *Quæstiones de primiis principiis universam logicam constituentibus,* Bologne, 1587; *De immortalitate, etc., secundùm Aristotelis tractatus,* ibid., 1587, in-4°.

CARTARI (Jules), jurisconsulte italien, né à Orvieto en 1558 et mort en 1633 à Rome, où il était sénateur, écrivit plusieurs ouvrages de jurisprudence oubliés depuis longtemps.

CARTARI (Charles), fils du précédent, né à Bologne en 1614, mort en 1697, fut avocat au consistoire de Rome et inspecteur des archives du saint-siége. On a de lui : *là Rosa d'oro pontificia, racconto istorico*, Rome, 1681, in-4° ; *la Pallade bombina, ovvero Biblioteca degli oprescoti volanti*, etc., Rome, 1694, in-4° ; c'est un catalogue de petites pièces singulières publiées séparément, avec une préface très-originale. Cet ouvrage est très-rare, mais il a été refondu dans la 2e édition de la *Biblioteca volante* de J. Cinelli. La liste des autres *écrits* de C. Cartari se trouve dans les *Acta eruditorum*, année 1713, p. 505.

CARTARI (Antoine-Étienne), fils du précédent, né en 1651, avait publié le prospectus (*prodomo gentilizio*, etc., Rome, 1679, in-12), d'un grand ouvrage sur toute les familles illustres de l'Europe ; mais il mourut en 1685, avant d'avoir achevé ce travail qu'il avait poussé jusqu'à la lettre M.

CARTAUD DE LA VILLATE (François), chanoine, né à Aubusson, mort à Paris en 1737, est auteur des ouvrages suivants : *Pensées critiques sur les mathématiques*, Paris 1733, in-12 ; l'objet de cet écrit paradoxal est de démontrer que les mathématiques ne sont pas toujours exemptes d'erreurs ; *Essai historique et philosophique sur le goût*, 1736, in-12 ; ce livre parut d'abord avec le nom de l'auteur ; mais celui-ci, par des motifs qui n'ont pas été bien connus, changea le frontispice. Une 2e édition porte la rubrique de Londres (Paris), 1751, avec le nom restitué. C'est encore un écrit paradoxal.

CARTE (Samuel), théologien anglais, né à Coventry en 1653, mort en 1740, a publié : *Tabula chronologica archiepiscopatuum et episcopatum Manyliæ et Walliæ, ortus, divisiones, translationes*, etc., *indicans*, et deux *sermons*.

CARTE (Thomas), historien anglais, né en 1686 à Clifton dans le comté de Warwick, refusa de prêter serment de fidélité au roi George Ier, et sacrifia son emploi de vicaire de l'église de Bath à l'attachement qu'il conservait pour les Stuarts. La part qu'il prit à la rébellion de 1715, et sa qualité de secrétaire de l'évêque Atterbury, l'exposèrent au ressentiment du gouvernement. Une récompense de 1,000 livres fut promise à celui qui le livrerait ; mais Carte se réfugia en France, où il prit le nom de Philips. Il y prépara l'édition de l'*histoire* de de Thou, qui fut publiée à Londres en 1733, 7 vol. in-folio. Ayant obtenu la permission de rentrer en Angleterre, il donna la *Vie de Jacques, duc d'Ormond*, Londres, 1735-36, 3 vol. in-fol., dont l'abrégé parut en français sous le titre de *Mémoires de la vie de milord duc d'Ormond*, la Haye, 1737, 2 vol. in-12. En 1738 il annonça par souscription une histoire d'Angleterre : le 1er volume parut à Londres en 1747, in-folio. L'auteur ayant inséré dans une note (à l'occasion du sacre des rois d'Angleterre) l'histoire d'un certain Lovel, qui, disait-il, avait été guéri des écrouelles par le prétendant, une partie des souscripteurs se retirèrent ; mais Carte n'en continua pas moins la publication de son ouvrage, dont les 2e et 3e volumes parurent successivement en 1750 et 1752 ; il allait faire imprimer le 4e quand il mourut le 2 avril 1754. Ce dernier volume fut publié l'année suivante. On a encore de Carte un *Catalogue des Rolles gascons, normands et français, conservés aux archives de la Tour de Londres*, Londres (Paris), 1743, 2 vol. in-folio, dont on recherche les exemplaires avec la préface de Carte, qui fut supprimée par le gouvernement français ; *Recueil de lettres et Mémoires concernant les affaires d'Angleterre de 1641 à 1660*, Londres, 1738, 2 vol. in-8° ; une édition des *Lettres de Robert Botwell*, avec un *Abrégé préliminaire de l'histoire générale du Portugal*, Londres, 1740, in-8°, traduit en français par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, 2 vol. in-12.

CARTEAUX (Jean-François), général de la république, né à Aillevans en Franche-Comté en 1751, fils d'un soldat, suivit son père admis à l'hôtel des Invalides. Le peintre Doyen, qui travaillait aux peintures de l'église, lui trouvant des dispositions, lui donna des leçons de dessin. Les progrès de l'élève furent assez rapides ; mais sa vocation pour le métier des armes était décidée : il entra au service à 16 ans, et devint sous-officier. A la révolution, Carteaux, ayant quitté son régiment, se fit peintre en miniature, fut nommé lieutenant dans la cavalerie de la garde nationale parisienne, et parvint au grade d'adjudant général, après la journée du 10 août 1792, à laquelle il prit part. Envoyé l'année suivante à Grenoble pour la levée de 300,000 hommes décrétée par la Convention, il obtint à l'issue de cette mission le grade de général de brigade. Lorsque les Lyonnais s'insurgèrent contre la Convention, les Marseillais s'étant armés pour marcher à leur secours, Carteaux vint à leur rencontre, les battit et entra dans Marseille le 25 août 1793. Il eut ensuite le commandement en chef de l'armée qui faisait le siége de Toulon. Arrêté peu de temps après, il fut conduit à Paris, et renfermé à la Conciergerie. Il commanda sur les côtes de Normandie en 1795, et réussit à apaiser une insurrection à Caen. Bonaparte, devenu consul, le fit administrateur de la loterie, puis commissaire dans la principauté de Piombino. Carteaux revint en France en 1805, n'exerça plus d'emploi, mais il reçut une pension de 3,000 francs et mourut en avril 1813.

CARTEIL (Christophe), capitaine anglais, né dans la province de Cornouailles au 16e siècle, servit d'abord dans la marine hollandaise, où il se distingua ; fut envoyé par la reine Élisabeth aux Indes occidentales avec François Drake, contribua par sa prudence et sa valeur à la prise des villes de Carthagène, Santiago et St.-Augustin, et mourut à Londres en 1593.

CARTELETTI (François-Sébastien), poëte italien du 16e siècle, contemporain du Tasse, est auteur d'un pëme *sur le Martyre de Ste. Cécile*, dont les nombreuses éditions sont moins dues au talent de l'auteur qu'au sujet qu'il avait choisi. La meilleure est celle de Rome, 1598, in-12.

CARTELLIER (Pierre), sculpteur célèbre, né à Paris le 2 décembre 1757, ne put se livrer à des études solides et approfondies, ayant été forcé de consacrer ses travaux au soutien de son existence et de celle de sa mère ; mais son goût et sa persévérance firent briller son talent malgré sa persévérance. Noble, expressif, ingénieux dans la conception, simple et naturel dans les attitudes, vrai dans

les contours, il se fit remarquer par un choix exquis dans toutes les parties de ses compositions et par le rare assemblage d'un style soutenu et d'un fini plein de vie et de chaleur. Membre de l'académie des beaux-arts et chevalier de la Légion d'honneur, il mourut le 12 juin 1833. Ses principaux ouvrages sont : une statue de *la Victoire*, ronde-bosse, au Luxembourg ; une statue de *Vergniaud*, une de *Pichegru*, au musée de Versailles, celles *du prince Louis*, *d'Aristide*, *de la Pudeur*, etc.

CARTER (François), écrivain anglais, mort le 1er août 1783, a publié : *Voyage de Malaga à Gibraltar* (en anglais), Londres, 1776 et 1778, 2 vol. in-8°, avec planches.

CARTER (Élisabeth), dame anglaise, née en 1717, fille d'un ecclésiastique, fut élevée par son père, qui ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions pour les lettres. Ses premiers essais poétiques parurent dans le *Gentleman's Magazine*. L'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur est la *Traduction* complète d'Épictète, Londres, 1758, in-4°. Elle traduisit aussi les *Dialogues sur la lumière*, par Algarotti, et fit paraître en 1762 un vol. de *poésies* dédié à lord Bath, avec qui elle était très-liée, et qu'elle accompagna l'année suivante dans un voyage en Allemagne. On doit encore à cette dame les nos 64 et 100 du *Rambler*. Elle mourut à Londres le 19 février 1806. Ses *Mémoires* ont été publiés à Londres en 1807.

CARTERET (Jean), comte de Grandville, siégeait en 1711 à la chambre des pairs, et se distingua par son attachement à la maison de Hanovre, qui l'avait redemandé à George Ier. Nommé vice-roi d'Irlande en 1724, son administration, dans un temps difficile, fut généralement applaudie. A l'avénement de George II au trône, Carteret fut continué dans ce haut emploi jusqu'en 1730. Du parti contraire au lord Walpole, il fut nommé secrétaire d'État après la révocation de ce ministre, et mourut en 1763. Il se montra constamment protecteur des arts et des lettres.

CARTERET (Philippe), navigateur anglais, fit partie, en 1766, de l'expédition commandée par le capitaine Wallis, pour découvrir de nouvelles terres dans l'hémisphère méridional ; reconnut plusieurs îles au sud des îles de la Société, et l'archipel de Santa-Cruz de Mandona, auquel il donna le nom d'îles de *la reine Charlotte*, visita ensuite des îles qu'il nomma *Gower* et *Carteret*, et revint en Angleterre en 1769, après avoir fait plusieurs autres découvertes. On ignore l'époque de sa mort. La *Relation* de son voyage a été publiée par Hawkesworth, avec celle du premier voyage de Cook.

CARTEROMACO. *Voyez* **FORTEGUERRI.**

CARTHAG (St.), dit *le Jeune*, et surnommé *Mochuda* ou *le Matinal*, fut disciple de Carthag l'Ancien et de St. Comgall en Irlande, et fonda dans le West-Mead le grand monastère de Rathenin, qui devint l'école la plus célèbre et la plus fréquentée de l'Europe. Il y gouverna plus de 800 moines pendant 40 ans ; mais les persécutions d'un petit roi voisin l'ayant obligé de prendre la fuite avec ses moines, ils se retirèrent dans le Munster ou Mémonie. Ce saint est regardé comme le premier évêque de Lismore, où il fonda un monastère, une cathédrale et une école. Il mourut le 14 mai 637.

CARTHAGENA (Jean de), théologien espagnol, entra chez les jésuites, d'où il passa chez les observantins, fut professeur de théologie à Salamanque, puis à Rome. Paul V le chargea de la défense de ses droits dans le démêlé qu'il eut avec la république de Venise. Le P. Carthagena fit à cette occasion deux ouvrages (*Pro ecclesiastica libertate*, etc., Rome, 1607, in-4° ; *Propugnaculum catholicum*, etc., ibid., 1609, in-8°), dans lesquels il soutint que le pape peut appeler à son secours des troupes infidèles pour protéger les libertés de l'Église contre ceux qui voudraient y porter atteinte. Les autres écrits de ce religieux sont des *Homélies* latines sur les mystères, Cologne et Paris, de 1613 à 1618, 3 vol. in-fol. ; *Praxis orationis mentalis*, Venise et Cologne, 1618, in-12. Il mourut à Naples en 1617.

CARTHALON était grand prêtre d'Hercule et fils de Machée, général carthaginois. A son retour d'un voyage qu'il avait fait à Tyr pour offrir des dépouilles à l'Hercule tyrien, trouvant Carthage assiégée par son père, injustement banni de cette ville, il traversa le camp de Machée, revêtu de ses habits sacerdotaux, sans le saluer. Son père, irrité de cette marque de mépris, le fit attacher à une croix, où il expira l'an 530 avant l'ère chrétienne.

CARTHALON, général carthaginois envoyé en Sicile après la défaite de Régulus pour commander les troupes de terre et de mer, prit Agrigente, qu'il réduisit en cendres, et remporta de grands avantages sur les forces navales des Romains ; mais des rigueurs déplacées l'ayant rendu odieux, il fut rappelé par le sénat de Carthage, et remplacé par Amilcar Barca, père d'Annibal, vers l'an 250 avant l'ère chrétienne.

CARTHALON, général de la cavalerie carthaginoise, avait suivi Annibal dans son expédition d'Italie, et commandait la garnison de Tarente lorsqu'il se laissa surprendre par les Romains, et fut passé au fil de l'épée avec la plupart de ses soldats, l'an 209 avant J. C.

CARTHEUSER (Jean-François), médecin allemand, né en 1704, fut professeur à Francfort-sur-l'Oder, opéra une réforme salutaire dans l'emploi des plantes et des médicaments usités jusqu'à lui, et mourut en 1777. Nous citerons entre ses nombreux écrits les suivants, qui sont très-estimés : *Elementa chimiæ medicæ dogmatico-experimentalis*, Francfort, 1753, in-8° ; *Fundamenta materiæ medicæ, generalis et specialis*, ibid., 1749 et 1750, 2 vol. in-8°, traduit en français, 1755, 4 vol. in-12 ; *Fundamenta pathologiæ et therapeiæ prælectionibus suis accommodata*, ibid., 1758 ; *De morbis endemicis lib.*, ibid., 1772, in-8°.

CARTHEUSER (Frédéric-Auguste), fils du précédent, exerça la médecine comme son père, mais sans l'égaler en célébrité. Il était né à Halle en 1734, et il mourut à Schierstein le 12 décembre 1796. On a de lui : *Elementa mineralogiæ systematicè disposita*, Francfort-sur-l'Oder, 1755, in-8° ; *Rudimenta hydrologiæ systematicæ*, in-8°, et quelques autres écrits peu remarquables.

CARTHEUSER (Charles-Guillaume), frère du précédent, médecin comme lui, a laissé des *Réflexions sur la diète*, en allemand.

CARTIER (Jacques), navigateur français, né dans le 16e siècle, à Saint-Malo, avait entrepris déjà quelques courses sur l'Océan, lorsqu'il fit, au grand amiral de France, Philippe de Chabot, la proposition d'aller explo-

rer la partie nord du grand continent américain, alors désignée sous le nom de *Terre-Neuve*. L'amiral accueillit le projet de Cartier, qui fut autorisé par François Ier à le mettre à exécution ; il partit de Saint-Malo en 1534, avec deux navires de 60 tonneaux et 61 hommes d'équipages chacun, reconnut une grande partie des côtes du golfe St.-Laurent, et prit possession du pays au nom du roi. Au retour de Cartier, et d'après son rapport, François Ier résolut de former un établissement dans cette partie de l'Amérique. Un grand nombre de volontaires, parmi lesquels se trouvaient des jeunes gens de distinction, se présentèrent pour faire partie de la nouvelle expédition. Cartier remit à la voile le 10 mai 1535, aborda non sans quelques traverses les côtes déjà visitées, remonta le fleuve St.-Laurent, et s'avança à 7 ou 8 lieues au delà de l'endroit où depuis fut bâtie la ville de Quebec. Les 3 bâtiments qui composaient la flottille mouillèrent près de l'embouchure d'une rivière affluente appelée d'abord *Ste.-Croix* par l'explorateur, mais à laquelle on donna depuis le nom de *Jacques Cartier*. Le navigateur continua ses découvertes avec des canots à cause des difficultés que le fleuve présentait aux gros bâtiments et parvint jusqu'au lieu où fut bâtie plus tard la ville de *Montréal*, à 150 lieues de l'embouchure du St.-Laurent. Il visita la contrée, communiqua avec les habitants, gagna leur amitié, et revint ensuite hiverner à la rivière Ste.-Croix, où les équipages souffrirent beaucoup du froid et du manque de rafraîchissements. Ils furent attaqués du scorbut, fléau alors peu connu des marins européens ; plusieurs succombèrent, presque tous furent grièvement malades. Un chef du pays enseigna fort heureusement à Cartier un arbre dont les feuilles et l'écorce, prises en infusion, avaient opéré sa propre guérison. Les Français firent usage de ce remède et s'en trouvèrent bien ; mais la maladie avaient déjà fait de tels ravages, que Cartier fut obligé d'abandonner un de ses bâtiments, faute d'équipage pour le manœuvrer. Il partit le 6 mai 1536, trouva le passage qu'il avait déjà supposé exister au sud de *Terre-Neuve*, ce qui compléta la découverte du fleuve et du golfe St.-Laurent, arriva le 16 juillet à St.-Malo, et fut renvoyé en 1540 dans le fleuve St.-Laurent. Le vice-roi que François Ier avait nommé pour gouverner le pays découvert n'étant parti que 18 mois après Cartier, celui-ci, abandonné à ses propres ressources et pressé par la disette, revint à St.-Malo en 1542. L'époque de sa mort est inconnue. La première relation de ses voyages fut publiée sous ce titre : *Brief récit de la navigation faite ès isles de Canada, Hochelage, Saguenay et autres*, Paris, 1545, in-8°, réimprimée à Rouen, 1598. Il en existe une traduction italienne dans le 3e vol. de la Collection de Ramusio, Venise, 1565 ; on trouve le *Précis du 3e voyage* (celui de 1542), dans le 3e et dernier vol. de la Collection d'Hackluyt.

CARTIGNY (Jean), religieux carme, né vers 1520 en Flandre, fit profession à Valenciennes, fut ensuite nommé professeur de théologie au couvent de son ordre à Bruxelles, dont il devint prieur. En 1564 il était à Rome délégué de sa province au chapitre général. L'année suivante, il prononça le discours d'ouverture du synode de Cambrai : l'archevêque le nomma son théologien. Il mourut en cette ville en 1580. Outre quelques ouvrages manuscrits, on a de lui quelques écrits mystiques remarquables par leur singularité : *Le Voyage du chevalier errant ; Les quatre Novissimes ou fins dernières de l'homme*, Anvers, 1573. On trouve à la fin un opuscule intitulé : *La Querelle de l'âme damnée avec son corps*.

CARTISMANDUA, reine des Brigantes, vers le nord de la Grande-Bretagne, pendant les expéditions de l'empereur Claude et de ses lieutenants dans cette île dès lors célèbre, a laissé un nom infâme, pour avoir trahi son pays en aidant les Romains à le subjuguer, et pour leur avoir livré son propre gendre, le brave Caractacus, qui, vaincu par eux après 9 années de résistance, avait cru trouver un asile auprès de sa belle-mère ; pour s'être scandaleusement séparée de son époux Vénutius, roi des Ingantes, afin de s'abandonner à de honteuses amours ; pour avoir fait périr par ses artifices le frère et les parents du mari qu'elle venait de répudier avec audace ; enfin, pour avoir appelé contre lui les armes romaines, afin de l'immoler lui-même à sa haine et à sa lubricité. A partir de cette époque, l'histoire ne prononce plus le nom de Cartismandua. Sa mort est restée aussi obscure que sa vie avait été infâme.

CARTOUCHE (Louis-Dominique), né à Paris vers la fin du 17e siècle, montra, dès son enfance, un penchant décidé pour le vol. Chassé du collége pour quelques escroqueries par lesquelles il débuta dans la carrière, chassé ensuite de la maison paternelle pour la même cause, il s'instruisit à l'école d'une bande de voleurs qui ravageaient la Normandie, et revint ensuite à Paris, où il ne tarda pas à devenir le chef d'une troupe de bandits qui lui étaient dévoués. Cartouche fit des règlements pour organiser sa troupe, qui devenait chaque jour plus nombreuse ; il lia ses complices par les serments les plus forts, et se réserva un pouvoir despotique sur tous les membres de l'association, avec le droit de vie et de mort sur chacun d'eux. Cette association étant ainsi organisée, on n'entendit plus parler dans la capitale que de vols et d'assassinats. Les magistrats, ne pouvant faire arrêter Cartouche, proposèrent une récompense à ceux qui le mettraient dans les mains de la justice ; mais il échappait à toutes les recherches. Ayant appris qu'un jeune soldat aux gardes françaises, un de ses complices, avait eu la pensée de le trahir, il fit assembler sa troupe dans une plaine au milieu de la nuit, fit approcher le jeune homme qu'il soupçonnait, et donna ordre à ses compagnons de l'égorger, ce qui fut exécuté au même instant. Malgré ces précautions, il fut arrêté peu de temps après dans un cabaret de la Courtille, le 14 octobre 1721, et conduit au Châtelet. On le mit dans un cachot profond, d'où il se sauva par les caves voisines ; mais il fut repris sur les cris des gens chez qui il se sauvait. Son arrestation, son procès et le récit de ses brigandages occupèrent la capitale pendant plusieurs mois. Il fut enfin condamné à être rompu vif. Malgré les souffrances de la question, il avait refusé de nommer ses complices ; mais, arrivé à la place de Grève, où il espérait encore qu'il serait délivré par ses compagnons, il jeta les yeux autour de lui, et, ne voyant que le bourreau et les gardes, il se fit conduire à l'hôtel de ville, où il avoua tous ses brigandages, et nomma ses nombreux complices, qui, pour la plupart,

furent arrêtés. Cartouche fut exécuté le 28 novembre 1721. Les journaux, les mémoires du temps ont donné beaucoup de détails sur les circonstances de sa mort et de sa vie. Dans le temps même de son procès, on représenta une comédie intitulée *Cartouche*, par Legrand. On connaît encore un poëme assez médiocre, qui a pour titre : *Cartouche, ou le Vice puni*, par Grandval, Paris, 1725, in-8°; fig. L'auteur trouva plaisant de parodier, sur ce sujet ignoble, les plus beaux vers de la *Henriade;* il y a joint un petit dictionnaire de l'argot. Ce poëme a eu plusieurs éditions. On trouve une relation assez détaillée du procès et du supplice de Cartouche dans le 2e vol. des *Procès fameux* de Desessarts. On a réimprimé très-souvent l'*Histoire de la vie et du procès du fameux L. D. Cartouche et de plusieurs de ses complices*, 1 vol. in-18.

CARTWRIGHT (Thomas), puritain, né vers l'an 1535 dans le comté de Hertford, enseigna la théologie à l'université de Cambridge; mais comme il professait des principes contraires à la hiérarchie sacerdotale, les évêques réussirent à le faire expulser. Il passa sur le continent, revint en Angleterre, malgré les persécutions dirigées contre les puritains, publia même des écrits qui alarmèrent le gouvernement, et se vit obligé de quitter de nouveau le royaume. S'étant hasardé d'y rentrer au bout de 5 ans, il fut arrêté et mis en prison comme séditieux. Délivré par le crédit de quelques-uns de ses protecteurs, il ne jouit pas longtemps de sa liberté, fut encore emprisonné à diverses reprises, et mourut en 1603. Outre plusieurs écrits de controverse, on a de lui des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, dont les curieux recherchent la belle édition publiée à Amsterdam par L. Elzevir en 1647, in-4°, sous le titre de : *Harmonia evangelica commentario analytico illustrata*.

CARTWRIGHT (Guillaume), théologien et poëte anglais, né en 1611 à Northway dans le comté de Glocester, et mort en 1644, professeur de métaphysique à l'université d'Oxford, composa des *poésies* grecques, latines et anglaises; et des *pièces* de théâtre, recueillies et publiées sous le titre de : *Comédies, tragi-comédies*, etc., Londres, 1651, in-8°. Il fut très-loué par les poëtes de son temps.

CARTWRIGHT (Christophe), autre théologien anglais, né en 1602 et mort en 1658, a laissé des *Commentaires sur la Genèse et l'Exode*, estimés des hébraïsants.

CARTWRIGHT (Thomas), théologien et prélat anglais, né en 1634 à Northampton, fut d'abord chanoine de Saint-Paul à Londres, ensuite évêque de Chester; mais il perdit ce dernier bénéfice en embrassant la cause du roi Jacques II, qu'il suivit en France et dans l'expédition d'Irlande, où il mourut en 1689. Plusieurs de ses *Sermons* ont été imprimés, Londres, 1648 et 1653, 2 vol. in-8°.

CARTWRIGHT (George), voyageur anglais, naquit en 1739, à Marsham dans le comté de Nottingham, d'une famille honorable. Dès l'âge de 15 ans il passa aux Indes d'où il revint, en 1757, avec le grade d'enseigne dans un régiment d'infanterie. Il servit ensuite en Allemagne, dans la guerre de 7 ans, obtint le grade de capitaine dans le 37e régiment et le rejoignit à Minorque. Mais le climat de cette île ne convenant pas à sa santé, il se rembarqua pour l'Angleterre. Une nouvelle occasion de faire la campagne de Terre-Neuve, et de visiter la côte du Labrador s'étant présentée, il n'eut garde de la manquer. Depuis 1766, il tint un journal exact de six voyages qu'il y fit successivement et de 16 années de séjour parmi les Esquimaux. En décembre 1772, il amena six de ces sauvages à Londres; ils y furent très-bien accueillis, et devinrent l'objet de la curiosité générale. Au mois de mai 1773, Cartwright les reconduisait, comblés de présents, dans leur patrie, lorsque la petite vérole se déclara sur le navire qui était encore dans la Manche. Tous ces malheureux en furent atteints; cinq d'entre eux moururent. Il ne resta qu'une femme avec laquelle Cartwright aborda le 31 août au Labrador. En 1782, ce navigateur revenait en Angleterre pour y jouir du repos, lorsque le navire qui le portait fut pris par un corsaire; et il perdit ainsi le fruit de ses travaux et de sa persévérance. Retiré dans sa patrie, il y mourut en 1819. On a de lui : *Journal de faits et d'événements pendant un séjour de près de 16 ans sur la côte de Labrador; notamment divers détails intéressants et inconnus jusqu'ici sur le pays et ses habitants*, Newark, 1792, 3 vol. in-4°, avec cartes.

CARTWRIGHT (Jean), écrivain politique, frère du précédent, né à Marsham en 1740, fit ses études à l'école de Newark, passa la première partie de sa jeunesse à Boston, et lorsqu'il eut atteint sa 18e année entra dans la marine royale. La lenteur de l'avancement l'avait déjà dégoûté de cette carrière, lorsque les événements d'Amérique lui firent abandonner son vaisseau. Ardent admirateur de la conduite des colons, il eût cru déloyal de se prêter à soutenir contre eux les prétentions de la métropole. Il prit alors du service dans la milice de son comté (Nottingham). En 1775 il était devenu major de ce corps; indubitablement il eût été porté aux premiers grades, mais ses relations avec les hommes les plus influents de l'opposition parlementaire lui firent donner son congé en 1792. Depuis quatre ans il avait aliéné ses domaines du comté de Nottingham pour en acheter d'autres dans celui de Lincoln. Il s'y livrait avec beaucoup de zèle à l'agriculture; et les nombreuses communications dont il a enrichi les recueils périodiques consacrés à cette science prouvent qu'il unissait la théorie à la pratique. Une excursion qu'il entreprit, à dessin de faire coucher au bas d'une pétition pour la réforme ces volumineuses masses de signatures qui prouvent si peu à force de trop prouver, fournit aux agents du ministère l'occasion de se venger des contrariétés que souvent lui faisait subir ce membre du parti radical. Cartwright fut arrêté à Huddersfield en janvier 1813 et conduit sous prévention d'excitation au tumulte devant le magistrat du comté. On ne tarda pas à le relâcher. Cet incident n'eut point de suite. Cartwright mourut le 25 septembre 1825. Les ouvrages du major Cartwright sont trop nombreux pour que nous en donnions la nomenclature complète. Les mémoires sur sa vie publiés par sa nièce contiennent l'indication de 81 écrits, discours, brochures, traités, imprimés par cet infatigable ami des Hunt et des Cobbett. En voici les principaux : *L'Indépendance de l'Amérique considérée comme souverainement utile et glorieuse à la Grande-Bretagne*, 1774, in-8°; *Lettre à Éd. Burke sur les principes de gouvernement qu'il a formulés dans la séance du 19 avril 1774*, in-8°, 1775; *Choisissez! représenta-*

tion nationale et respect, ou Tailles et corvées à merci et mépris, parlement annuel et liberté, etc., 1776, in-8°; *Lettre au comte d'Abingdon*, etc.

CARTWRIGHT (Edmond), mécanicien, frère des précédents, né comme eux à Marsham en 1743, eut pour premiers maîtres Clark de Wakefield et le docteur Langhorne jusqu'à ce qu'il fut envoyé, n'ayant encore que 17 ans, à l'université d'Oxford. Quatre années plus tard il fut élu membre du collége de la Madeleine. Les langues savantes, la littérature, la théologie se partageaient son temps; et c'est au milieu de ces études, les unes graves, les autres presque badines, mais toutes étrangères aux sciences physiques et mécaniques, qu'il fut présenté pour le rectorat de Goadby Merewood dans le comté de Leicester et pour la prébende de Lincoln. Investi de ces deux bénéfices qu'il garda le reste de sa vie, il alla se fixer à Doncaster en 1779. Il était âgé de 32 ans. C'est alors que, pour la première fois, il sentit se développer en lui un goût très-vif pour la mécanique. En tête d'une foule de créations qui toutes simplifient le travail, ou économisent, soit le temps, soit la main d'œuvre, il faut signaler sa machine à peigner la laine, ainsi que ses améliorations dans les métiers à tisser (1786). Toujours livré à des recherches, il reçut, à diverses reprises, des prix de la Société des arts et de celle d'agriculture, il fit quelques applications heureuses de la vapeur, dont malheureusement pour sa gloire il avait parlé trop tôt. Sur la fin de sa vie, dit-on, il méditait un système de forces appliquées, qui eut mis le sceau à sa réputation, et qui eût été une des plus fécondes combinaisons dont jusqu'alors se fût enorgueillie la mécanique. Edmond Cartwright mourut le 30 octobre 1822. Il a laissé une légende intitulé : *Armine et Elvire*, 1771, in-4°; *Prince de la paix*, 1779, in-4°, qui fit sensation en Angleterre à l'époque de sa publication; divers *Sonnets* et *odes*.

CARUS (Marcus-Aurélius), empereur romain, né à Narbonne dans les Gaules (suivant Eutrope, Aurélius, Victor et Orose), au 3e siècle, fut élu à l'empire après la mort de Probus. Après avoir défait les Sarmates en Illyrie, il se rendit en Asie pour faire la guerre aux Parthes, s'empara de la Mésopotamie, des villes de Séleucie et Ctésiphonte, et mourut frappé de la foudre dans cette dernière ville, en 282 de J. C., après 16 mois de règne. — Ses deux fils, Carin et Numérien, qu'il avait déjà nommés *césars* et *augustes*, lui succédèrent. On a des médailles grecques et latines de ce prince. Vopiscus, son biographe, nous a conservé quelques fragments de ses *lettres* et de ses harangues.

CARUS (Frédéric-Auguste), théologien allemand, né à Budissin le 27 avril 1770, mort le 6 février 1807, professa la philosophie à Leipzig, où ses *OEuvres* ont été publiées par Ferdinand Hand, de 1808 à 1810, 7 vol. in-8°. Les différents écrits renfermés dans cette collection sont en allemand, à l'exception d'une *Histoire des sentences de l'Église grecque* (en latin), etc., déjà imprimée à Leipzig, 1793, in-4°; et d'un *Commentaire* (idem), sur l'origine de la cosmo-théologie anaxagoréenne, ibid., 1796, in-4°.

CARUSO (Jérôme), poëte italien, né à Vitulano dans le royaume de Naples au 16e siècle, a laissé une relation (*in ottava rima*) des guerres auxquelles il avait eu part comme officier dans l'armée du duc d'Urbin. Cet ouvrage a pour titre : *Historia nella quale si racconta il verissimo successo del miserabile assedio e arresa della città di Vercelli.*

CARUSO (Charles), jurisconsulte, né en Sicile, mort en 1690, a laissé un traité de *Procédure civile* (en latin), Palerme, 1654, 1707, in-fol.; un autre de *Procédure criminelle* (idem), ibid., 1655, in-fol. Ce dernier a eu plusieurs éditions avec des additions par le fils de l'auteur J. Caruso, mort à Palerme en 1706.

CARUSO (Jean-Baptiste), historien, parent du précédent, né à Polizzi près de Palerme le 27 décembre 1673, étudia d'abord la philosophie qui le conduisit au scepticisme; et par les conseils de Mabillon, qu'il eut l'occasion de voir dans un voyage de Paris, abandonna cette étude pour se livrer aux recherches historiques. De retour dans sa patrie, il mit à profit les conseils du savant religieux, visita les archives et les bibliothèques de la Sicile, dont il tira des monuments précieux, et mourut le 15 octobre 1724. On a de lui : *Memorie istoriche della Sicilia*, Palerme, 1716-1737, 3 vol. in-fol., dont les deux derniers sont posthumes; *Bibliotheca historica Siciliæ*, 1720-1723, 2 vol. in-fol. C'est un recueil très-important d'historiens du moyen âge, la plupart inédits, avec des préfaces et des notes. Muratori les a réimprimés dans les *Rerum italicarum scriptores*, où il donne de grands éloges à Caruso.

CARVAJAL (don Pèdre et don Jean), deux frères aussi distingués par leur naissance que par leur vertu et leur talent. Les deux frères Carvajal tuèrent dans un duel le marquis Benavides. Plus tard le duc de Valasco, dont les vues furent repoussées par une dame qui aimait don Pèdre, profita de la faveur dont il jouissait auprès de Ferdinand IV, roi de Castille et de Léon, pour dénoncer les deux frères Carvajal comme les meurtriers de Benavides. Le roi, excité par son favori, sans autre examen, sans aucune forme de procès, ordonna que les Carvajal, qui habitaient le château, fussent précipités des créneaux. Leurs vertus, leurs services passés, rien ne put obtenir qu'on écoutât leur justification, et contre toutes les lois divines et humaines, ils subirent le supplice le plus barbare et le moins mérité.

CARVAJAL (Jean de), cardinal espagnol, évêque de Placencia, né à Truxillo en Estramadure dans le 15e siècle, fut successivement auditeur de rote, gouverneur de Rome, légat, et reçut la pourpre des mains de Paul IV, le 17 décembre 1446. Nommé légat à diverses reprises en Allemagne et en Bohême, il y combattit les erreurs des hussites, et fut exposé à leur ressentiment, contribua au succès mémorable que l'armée chrétienne obtint le 22 juillet 1456 sur les troupes de Mahomet Ier, sultan des Turcs, et mourut à Rome le 6 décembre 1469.

CARVAJAL (Bernardin de), neveu du précédent, évêque de Carthagène, reçut le chapeau de cardinal en 1493, des mains d'Alexandre VI. Nommé par le roi Ferdinand V ambassadeur de Rome en 1511, il prit le parti du roi Louis XII et de l'empereur Maximilien contre le pape Jules II, et provoqua la réunion du concile de Pise, qui se prononça contre le pontife. Celui-ci s'en vengea en traduisant devant le concile de Latran Carvajal, qui fut excommunié et déclaré indigne de la pourpre. Après la mort de Jules, Carvajal, qui s'était retiré à Lyon, crut pouvoir revenir en Italie; mais Léon X le fit arrêter et

conduire à Civita-Vecchia. Il n'obtint sa liberté qu'après avoir sollicité à genoux la rémission de sa faute dans un consistoire tenu la même année (1513). Il rentra alors dans toutes ses dignités, obtint l'évêché d'Ostie, et mourut doyen du sacré collége, le 13 décembre 1523. On a de lui quelques *discours*, *homélies* et *sermons* (en latin).

CARVAJAL (Laurent GALINDEZ de), de la famille des précédents, jurisconsulte, né à Placencia (Estramadure) en 1472, mort à Burgos le 27 novembre 1527, fut professeur de jurisprudence à Salamanque et conseiller du roi Ferdinand V et de la reine Isabelle. Il écrivit plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits; des *Mémoires sur la vie de Ferdinand et d'Isabelle*; des *Remarques* sur l'histoire d'Espagne, etc., imprimées en 1517, in-fol., sous ce titre: *Adiciones à los varones ilustres de Fernan Perez de Gusman*, avec une *Vie de Jean II, roi de Castille*, dont Carvajal n'était que l'éditeur.

CARVAJAL (François de), capitaine espagnol, s'était signalé à Pavie et au sac de Rome en 1527. Le désir d'amasser des richesses l'ayant conduit au Mexique et au Pérou, il devint, en 1540, major-général de l'armée royale, et contribua, par sa bravoure et par ses conseils, au gain de la bataille de Chupas, où le jeune Almagro fut vaincu par le gouverneur Vaca de Castro. S'étant attaché ensuite au parti de Gonzale Pizarre, Carvajal le décida à se mettre à la tête des mécontents, et contribua à ses succès. Envoyé d'abord dans le haut Pérou pour s'opposer aux progrès des royalistes, il les dispersa en 1546, se rendit maître de la ville de la Plata et des fameuses mines du Potosi, d'où il tira des richesses immenses. Devenu l'âme du parti de Gonzale, il lui fit gagner, par ses savantes dispositions, la bataille de Guirina, et conseilla ensuite à ce chef de se rendre tout à fait indépendant, et de se faire roi. Quoique Gonzale eût rejeté son avis, Carvajal lui resta constamment fidèle, et fut fait prisonnier comme lui lors de la défection de son armée, en 1548, et condamné à être pendu, comme traître à son roi: il était âgé de 84 ans. Quand on lui lut sa sentence, il répondit froidement: « On ne meurt qu'une fois. » Son corps, mis en quartiers, fut exposé sur le chemin de Cuzco. Cet homme extraordinaire, si célèbre dans les révolutions du Pérou, insultait à la faiblesse, à la lâcheté, et se laissait désarmer par une saillie. Toujours fidèle à la faction à laquelle il s'était attaché, il se montra inexorable envers les traîtres et les transfuges; il en fut le bourreau, et les immola par milliers: aussi sa cruauté passa-t-elle en proverbe.

CARVAJAL (Jean de), parent du précédent, suivit comme lui la carrière des armes et servit en Amérique. Officier dans la province de Vénézuela lorsque l'empereur Charles-Quint céda, ou plutôt vendit ce territoire à la famille Welser d'Augsbourg, à titre de fief de la couronne d'Espagne, il fit assassiner le second gouverneur envoyé par cette famille, et fabriqua de fausses lettres patentes qui le nommaient lui-même à cette place. Charles-Quint, informé de cette usurpation, envoya un nouveau gouverneur, don Juan Pérez de Tolosa, qui fit pendre Carvajal en 1546.

CARVAJAL (don Louis-Firmin de). *Voyez* **UNION** (comte de la).

CARVALHO (Dominique), capitaine portugais, né dans le 16e siècle, d'une ancienne famille, servit avec distinction dans les Indes orientales. Employé par le vice-roi de Goa dans diverses expéditions sur les côtes du golfe du Bengale, il avait remporté des succès sur les Indiens Mogores et les troupes du vice-roi d'Aracan, lorsqu'un prince allié des Portugais, et dont à ce titre il réclamait les secours, le livra à ce même roi d'Aracan, qui le fit périr dans les tourments, en 1604.

CARVALHO (Antoine), de la famille du précédent, né à Lisbonne en 1590, professa la théologie et la philosophie à Évora, puis à Coimbre, et mourut en 1650, laissant des *Commentaires* latins sur la *Somme* de saint Thomas; et un *discours* (en portugais) sur cette question: *S'il est convenable que les prédicateurs censurent les princes et les ministres*, Lisbonne, 1627, in-4°.

CARVALHO (Valentin), jésuite, est cité par Philippe Alegambe comme auteur d'un *supplément* aux lettres des missions du Japon et de la Chine, Rome, 1603, in-8° (en italien).

CARVALHO (Louis-Alonzo), jésuite espagnol, mort en 1630, est auteur d'un *Art poétique* (en espagnol), Médina del Campo, 1602, in-8°; et d'un ouvrage intitulé: *Antiguedades y cosas memorables del principado de Asturias*, Madrid, 1615, in-fol.

CARVALHO (Jean de), jurisconsulte portugais, fut professeur de droit canon à Coimbre dans le 17e siècle. On a de lui un traité *de Quartâ falcidiâ et legitimâ*, et *In cap. Raynoldi de testamentis*, Coimbre, 1631.

CARVALHO (Laurent-Pérez) est auteur d'un ouvrage in-fol., publié à Lisbonne en 1693, sous le titre de: *Enucleationes ordinum militarium Hispanarum.*

CARVALHO (Tristan BARBOSA y) n'est connu que par quelques ouvrages ascétiques, dont le plus remarquable a pour titre: *Ramillete del alma y jardin del cielo* (Bouquet de l'âme et jardin du ciel).

CARVALHO-VILLASBOAS (Martin), jurisconsulte portugais, s'établit à Milan vers la fin du 16e siècle, et y publia un traité intitulé: *Espejos de principes y ministros* (Miroirs des princes et des ministres), Milan, in-4°.

CARVALHO (Antoine-Monez), publiciste portugais du 17e siècle, est auteur d'un écrit intitulé: *Francia interesada con Portugal en la separacion de Castilla*, Barcelone, 1644, in-4°.

CARVALHO D'ACOSTA (Antoine), ecclésiastique portugais, né à Lisbonne en 1650, mort en 1715, a laissé plusieurs traités d'astronomie, de cosmographie et de géographie en latin et en portugais, dont le plus remarquable a pour titre: *Corographia portugueza e descripçao topografica de reino de Portugal*, Lisbonne, 1706, 1708 et 1712, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, très-rare en France, est curieux, instructif, et le meilleur que l'on ait sur cette matière.

CARVALHO DE PARADA (Antoine), archiprêtre et garde des archives royales de Portugal, a composé un *Traité sur l'art de régner*, et une *Vie du serviteur de Dieu, Bartholomé d'Acosta, trésorier*, etc.

CARVALHO. *Voyez* **POMBAL.**

CARVE (Thomas), prêtre, né dans le comté de Tipperary en Irlande, vers 1590, aumônier d'une légion au service de l'Empire, fit en cette qualité plusieurs cam-

pagnes dans la guerre de 30 ans, et publia le récit des événements dont il avait été le témoin sous ce titre : *Itinerarium,* etc., Mayence, 1639 ; Spire, 1646, 3 parties in-12 ; on trouve cet ouvrage rarement complet. On lui doit encore : *Lyra, sive anacephaleosis hibernica*, etc., Sultzbach, 1666, in-4°. C'est un essai sur l'origine, les mœurs et les coutumes des peuples de l'Irlande, avec les annales de cette île depuis 1148 jusqu'en 1666. Carve était mort en 1664, à 74 ans.

CARVER (Jean), fondateur d'un établissement colonial dans l'Amérique du Nord, né en Angleterre vers la fin du 16e siècle, avait quitté sa patrie pour cause de religion et s'était établi à Leyde, lorsqu'il fut envoyé à Londres à l'effet de traiter de l'acquisition d'un terrain en Amérique avec la compagnie de Virginie. Il obtint des lettres patentes et partit en 1620 avec deux bâtiments et 120 colons. Après une navigation pénible, Carver et ses compagnons abordèrent sur une côte déserte, et s'établirent sur un terrain auquel ils donnèrent le nom de Plymouth. Il gouverna pendant 2 ans cette colonie, fit avec les sauvages des traités qui ont été maintenus pendant 50 ans, et mourut en 1625. Son épée est déposée à Boston dans le cabinet de la Société historique de Massachusett.

CARVER (Jonathas), né en 1732 à Stillwater dans le Connecticut, abandonna l'étude de la médecine pour entrer comme enseigne dans un régiment d'infanterie, et fit toutes les campagnes à la suite desquelles les Anglais restèrent maîtres du Canada. A la paix, il conçut le projet de visiter les parties intérieures de l'Amérique jusqu'à l'océan Pacifique, afin d'ouvrir de nouvelles routes au commerce. Parti de Boston en 1766, il revint en octobre 1768, après avoir fait plus de deux mille lieues, et mit en ordre sa relation. Il s'embarqua ensuite pour l'Angleterre, où il ne fut pas accueilli comme il le méritait. Négligé par le gouvernement, il n'avait pour faire exister sa famille que le chétif emploi de commis d'un bureau de loterie. Cette fâcheuse situation altéra sa santé, et il mourut le 31 janvier 1780. Sa fin déplorable donna lieu à la fondation, dans Londres, d'une société pour le soulagement des gens de lettres malheureux. La relation des voyages de Carver, imprimée à Londres en 1774 et 1780, a été traduite en français par Montucla, sous ce titre : *Voyage dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale, pendant les années* 1766, 1767 et 1768, Paris, 1784, in-8°. On y trouve des détails curieux sur la géographie de cette immense contrée, et sur les mœurs des nations qui l'habitent. Carver est encore auteur d'un *Traité de la culture du tabac,* Londres, 1779, in-8°.

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius), consul romain avec Papirius Cursor, l'an 293 avant J. C., prit Amiterne, y tua 2,800 hommes, fit 4,000 prisonniers, s'empara d'Herculanum et d'autres places. Ces succès lui valurent les honneurs du triomphe.

CARVILIUS, fils du précédent, fut consul comme son père et le premier Romain qui ait répudié sa femme, vers l'an 131 avant J. C. D'autres attribuent cette innovation à Carvilius Raga, de la même famille.

CARY (Henri), né à Aldeinham vers la fin du 16e siècle, mort en 1638, obtint du roi Jacques Ier le titre de vicomte de Falkland, et fut ensuite lord député d'Irlande. On a de lui une *Histoire de l'infortuné roi Édouard II,* et deux *Lettres* adressées à Jacques Ier et au duc de Buckingham.

CARY (Robert), savant ecclésiastique anglais, né à Cookington dans le Devonshire en 1615, fut curé à Portlemouth, ensuite archidiacre d'Exeter, et mourut en 1688. On a de lui un très-bon ouvrage intitulé : *Palæologia chronica* (chronologie de l'antiquité), imprimé à Londres, 1677, in-fol.

CARY (Henri), comte de Monmouth et cousin de la reine Élisabeth, fut élevé avec Charles Ier et mourut en 1661, après avoir beaucoup souffert dans les guerres civiles. Il a traduit en anglais divers ouvrages.

CARY (Félix), né à Marseille le 24 décembre 1699, annonça de bonne heure un goût décidé pour la numismatique, s'appliqua à l'étude de l'histoire, et forma un beau cabinet de médailles. Nommé en 1751 correspondant de l'Académie des inscriptions, il mourut le 15 décembre 1754. Ses médailles furent acquises pour le cabinet du roi par l'abbé Barthélemy. On a de lui : *Dissertation sur la fondation de Marseille,* etc., Paris, 1744, in-12 ; *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les médailles,* Paris, 1752, in-4°, figures, rare. Il a laissé, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits.

CARY (Lucius). *Voyez* **FALKLAND.**

CARYL (Joseph), théologien anglais non conformiste, né à Londres en 1602, eut quelque célébrité comme prédicateur, et fut employé par Cromwell à diverses négociations pendant les guerres civiles. Obligé de se cacher après la restauration de 1660, il passa dans l'obscurité les dernières années de sa vie, et mourut à Londres en 1673. On a de lui un *Commentaire* sur Job, plusieurs fois réimprimé en 2 vol. in-fol. et 13 vol. in-4° ; et quelques *Sermons.*

CARYL (Jean), littérateur anglais, né dans le comté de Sussex, fut secrétaire de la reine Marie, femme de Jacques II, se distingua par sa fidélité à la cause de ce monarque, qu'il suivit dans l'exil, et dont il obtint les titres purement honorifiques de baron Dartford, comte Caryl, et mourut en 1717. Il avait été très-lié avec le célèbre Pope, auquel il donna, dit-on, l'idée du poëme de *la Boucle de cheveux enlevée.* Outre quelques poésies insérées dans différents recueils, on lui doit une traduction des *Psaumes de David,* d'après la Vulgate ; une tragédie, *la Mort de Richard III,* 1667, in-4° ; une comédie, *Sir Salomon,* 1671, in-4°.

CARYOPHYLE (Jean-Mathieu), archevêque d'Iconie, né dans l'île de Corfou, mort à Rome vers 1636, était très-savant dans le grec, le latin et les langues orientales. Il a publié pour la première fois, sur un manuscrit du Vatican, les *Lettres de Thémistocle,* auxquelles il joignit une traduction latine et des variantes, Rome, 1626, in-4°. On lui doit, entre autres ouvrages une édition grecque-latine du *Concile général de Florence,* ibid., 1638, 2 vol. in-4° ; *Chalde, seu Æthiopicæ linguæ institutiones,* ibid., 1630, in-8° ; un vol. de vers grecs et latins intitulé : *Noctes Tusculanæ.*

CASA (Jean della), orateur et poëte italien, l'un des écrivains les plus élégants du 16e siècle, né le 28 juin 1503 à Mugello, près de Florence, après avoir mené une

vie peu régulière, changea de conduite, entra dans les ordres, et s'attacha aux deux cardinaux Alexandre Farnèse, dont le premier, élu pape sous le nom de Paul III en 1534, l'établit commissaire apostolique à Florence, et le nomma plus tard à l'archevêché de Bénévent et nonce à Venise. De retour à Rome, après la mort de son protecteur, il revint bientôt à Venise avec l'intention de se livrer tranquillement au culte des Muses; mais le pape Paul IV l'appela près de lui, le nomma son secrétaire intime et l'honora de toute sa confiance. Il avait l'espérance de recevoir le chapeau de cardinal, lorsqu'il mourut le 14 novembre 1556. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose, écrits avec autant d'élégance que de délicatesse, tels que *Galatée ou la manière de vivre dans le monde*, Florence, 1560, in-8°, très-souvent réimprimé et traduit en diverses langues : il en existe une édition en quatre langues : en français et en italien, par Belleforest, en latin par un anonyme, et en espagnol par Bezerra, Lyon, 1609, in-18; le livre le moins étendu, intitulé : *Degli uffizi communi tra gli amici superiori e inferiori*, en est comme le supplément. C'est la traduction par della Casa de son traité : *De officiis inter potentiores et tenuiores amicos*. Ses *poésies lyriques* italiennes sont comparées, pour l'élégance et la pureté du style, à celles du Bembo, et contribuèrent de même au rétablissement du bon goût en Italie. Les éditions les plus estimées de la collection de ses *OEuvres* sont celles de Florence, 1707, Venise, 1752, 3 vol. in-4°; Milan, 1806, 4 vol. in-8°. Les pièces licencieuses, telles que le *Capitolo del Forno*, composées dans la jeunesse de l'auteur, ont été rejetées de ces éditions, mais on les trouve dans les recueils facétieux et satiriques de Berni et de Mauro.

CASA-BIANCA (Lucien), né en Corse, vers 1755 entra très-jeune dans la marine, et servit avec distinction. Lorsque la révolution éclata, il se montra partisan modéré de ses principes, fut nommé, en 1792, membre de la Convention, vota la détention indéfinie du roi Louis XVI, et entra plus tard au conseil des Cinq-Cents. Sa mission terminée, il reprit du service, et fit partie de l'expédition d'Égypte comme capitaine de *l'Orient*. Il se trouva en cette qualité à la bataille d'Aboukir, le 1er août 1798; atteint par un boulet qui le frappa au milieu du corps, il fut enseveli par l'explosion de son bâtiment, et périt avec son fils, âgé de 10 ans, qui refusa de le quitter.

CASA-BIANCA (le comte Raphael de), lieutenant général, etc., naquit le 27 novembre 1738, à Vescovato en Corse, d'une famille noble et ancienne. Il sentit, comme ses plus sages compatriotes, que l'île avait besoin de s'unir à une grande puissance, et il prit parti dans les troupes que Louis XV envoya pour achever de la soumettre. Capitaine dans le régiment de Buttafuoco, il vint en France, en 1770, retourna dans sa patrie, en 1772, devint successivement capitaine et major de grenadiers au régiment provincial Corse, chargé du service de l'île. Lieutenant-colonel en 1779, il fut fait colonel bientôt après, et commandait ce régiment à l'époque de la révolution. L'assemblée constituante ayant reconnu, en 1789, que la Corse faisait partie intégrante de la France, il fut un des quatre députés qui eurent la mission de venir remercier cette assemblée. Il prit peu de temps après le commandement du régiment de Berri, passa à l'armée du Nord, fut chargé par le général Biron de diriger l'aile droite du corps qui investit la place de Mons, combattit à la tête de son régiment avec la plus grande bravoure. Forcé de battre en retraite, Casa-Bianca revient sur l'ennemi, et charge les uhlans avec tant d'intrépidité, qu'au lieu de s'emparer du camp français, comme ils en avaient le projet, ils sont forcés de se refugier à Quiévrain, d'où ils sont encore chassés et poursuivis un quart de lieue plus loin. Ce succès parut invraisemblable, on répandit le bruit que le colonel Casa-Bianca avait été tué dans la mêlée; les troupes de Biron, ébranlées par ces fausses nouvelles, se débandent et entraînent leur général jusqu'à Valenciennes. Casa-Bianca craint que les uhlans, avertis de ce mouvement, ne reviennent sur leurs pas et ne massacrent son régiment; il lui fait évacuer Quiévrain, se place à l'arrière-garde, et le ramène intact. Nommé maréchal de camp, il fut employé à l'armée des Alpes, reçut du général en chef Montesquiou le commandement de l'avant-garde, partit de Pont-de-Beauvoisin, força le passage de la Grotte, traversa Chambéry, pousuivit les Piémontais dans la Tarentaise, et ne s'arrêta qu'au pied du petit Saint-Bernard. A la suite de ces succès le général Casa-Bianca fut envoyé à Ajaccio, et reçut bientôt après l'ordre de se tenir prêt à s'embarquer avec des détachements pour la Sardaigne que l'on voulait prendre. L'amiral Truguet, qui avait fait voile de Toulon, prit l'expédition à bord, continua sa route, et fut joint par 10 vaisseaux et des troupes de débarquement, au golfe de Cagliari par l'amiral Latouche-Tréville, qui, avec 5 vaisseaux, arrivait de son côté des mers de la Sicile. Le général Casa-Bianca se présente, avec des troupes, devant Cagliari, et investit un des fronts de la place; mais l'attaque n'eut pas lieu sur l'autre. L'insubordination d'une phalange de Marseillais la fit manquer : on fut obligé de se rembarquer. Paoli appela les Anglais; ils débarquèrent en Corse, le 22 mai 1794. Le général Casa-Bianca fut chargé du commandement de Calvi, et presque aussitôt assiégé; il n'avait avec lui que 600 hommes; la place était sans casemates, sans chemins couverts, presque sans munitions et sans vivres; néanmoins il soutint 39 jours de siége et un bombardement qui en réduisit la plus grande partie en cendres. Resté avec 80 hommes exténués de faim et de fatigues, il capitula, mais à des conditions honorables pour les habitants, pour le petit nombre de braves qui lui restait, et pour lui-même. Sa glorieuse défense lui avait valu, pendant le siége, le brevet de général de division. Il joignit l'armée d'Italie, se réunit au général Masséna, fut nommé commandant du département des Alpes-Maritimes. Chargé ensuite, par le général en chef Bonaparte de faire rentrer l'île sous la domination française, il se rendit à Ajaccio, et reprit le commandement du Liamone qu'il quitta plus tard pour celui de Gênes. Il y calma les esprits et prévint les insurrections, fut envoyé, par le Directoire exécutif, à Rennes pour y réprimer les mouvements séditieux qui se manifestaient dans cette partie de la Bretagne; il avait réuni des troupes, et fortifiait Saint-Brieux quand le général en chef Bonaparte, devenu premier consul, le nomma membre du sénat conservateur, et successivement comte de l'empire et grand officier de la Légion d'honneur. Après la première restauration de 1814, le roi le créa chevalier de Saint-Louis,

et le comprit au nombre des pairs. Membre de la chambre haute formée lors du retour de Napoléon au mois de mars 1815, il fut exclu à la pairie de la seconde restauration et réintégré par l'ordonnance royale du 21 novembre 1819. Il est mort à Bastia, le 28 novembre 1825.

CASA-BIANCA (Pierre-François), fils du précédent, naquit à Vescovato (Corse), le 30 avril 1784. Élève de l'école polytechnique, puis de l'école d'artillerie de Metz, il entra, le 14 novembre 1806, comme lieutenant dans le 7e régiment d'artillerie, et fut placé, 6 mois après, à l'état-major du général Lefebvre. Capitaine de chasseurs à cheval dans un régiment de la garde impériale, le 28 octobre 1808, il fut choisi par le maréchal Masséna, le 6 mars 1809, pour remplir près de lui les fonctions d'aide de camp. Son activité, ses talents, sa bravoure, lui valurent, le 9 mai suivant, le grade de chef de brigade des tirailleurs corses, celui de major, le 3 octobre 1810, et celui de colonel du 11e régiment d'infanterie légère, le 31 mars 1811. Ces grades successifs avaient été donnés à ce jeune brave, presque toujours sur le champ de bataille ou à la suite d'actions remarquables. Il fit constamment partie de l'armée dans les campagnes d'Allemagne, de Prusse, et de Russie. Le corps couvert de blessures, il chargeait à la tête du 11e régiment, lorsqu'il reçut celles dont il mourut 3 jours après, le 14 août 1812.

CASA-BONA (Joseph), botaniste, né en Flandre vers le commencement du 16e siècle, mort à Florence en 1595 dans un âge très-avancé, eut le titre de botaniste du grand-duc de Toscane, Fr. de Médicis, et fut garde du jardin botanique de Florence. Casa-Bona avait fait un voyage dans l'île de Crète, où il avait observé et recueilli beaucoup de plantes; la mort l'empêcha de publier ses *Observations*. Le manuscrit et ses dessins existaient encore au milieu du siècle dernier.

CASAFONDA (don Manuel-Paul de), né dans la Galice, vers 1725, se distingua comme philologue et comme magistrat. Il cultiva les langues grecque et hébraïque. Les devoirs que lui imposait sa pénible et importante charge de fiscal du conseil des Indes, ne l'empêchaient pas d'avoir chez lui, deux fois par semaine, une réunion de savants hellénistes et hébraïsants. Il avait conçu le plan d'un grand ouvrage que ses fonctions publiques ne lui permirent pas d'exécuter, mais dont il chargea un de ses neveux. Casafonda fut ensuite membre du conseil de Castille et de la chambre du roi. Le peu d'écrits qu'il a publiés ou laissés, prouvent autant de connaissances que de zèle pour le bien public : *Mémoire au roi sur les abus de* ab intestato, 1762; ce mémoire fit beaucoup de sensation, et servit à provoquer la pragmatique de Charles III, du 2 février 1766, qui défendit aux juges ecclésiastiques ou séculiers de s'immiscer dans les inventaires, et de prélever la cinquième partie des biens des particuliers morts sans tester; *Représentation fiscale sur la saisie de tous les exemplaires imprimés ou manuscrits, introduits dans l'Amérique espagnole d'un bref du pape Clément XIII* (en faveur des jésuites), *du 2 février* 1769; le conseil des Indes adopta les conclusions de son fiscal, pour la suppression de ce bref; *Réponse fiscale relative à l'instruction sur l'abolition des jésuites* (manuscrit); *De l'état actuel de la littérature espagnole, de celui des trois principales universités de Castille et de ses principaux colléges : dialogue entre deux abbés napolitains*. Il est à regretter que cet ouvrage curieux et piquant n'ait pas été publié. On ignore l'époque précise de la mort de Casafonda.

CASA-IRUJO (le marquis don Charles-Marie-Martinez de), ministre espagnol, naquit à Carthagène le 4 novembre 1765. A peine âgé de 20 ans, il fut nommé premier secrétaire en Hollande, et en 1786, il fut officier d'ambassade à Londres. De 1789 à 1793, il fut employé au ministère des affaires étrangères et retourna alors à Londres avec le titre de premier secrétaire de légation. Nommé ministre plénipotentiaire auprès des États-Unis d'Amérique en 1795, il y demeura 12 ans. Ce fut pendant ce temps qu'il découvrit et fit avorter la fameuse conspiration du sénateur Blount qui, de concert avec l'Angleterre, avait préparé l'attaque de la Louisiane et des Florides. A son retour en Europe en 1808, il apprit en débarquant en Angleterre la révolution d'Espagne et adhéra immédiatement à l'avénement de Ferdinand VII. La junte centrale de Séville l'envoya à Rio-Janeiro avec le titre de ministre plénipotentiaire près le prince régent du Portugal, qui s'était réfugié dans cette colonie. Il arriva à sa destination en 1808, dans des circonstances rendues fort difficiles. Le ministre anglais, Strangford, fomentait la révolte dans les colonies espagnoles, tandis que son gouvernement soutenait la cause de l'indépendance espagnole sur le continent européen. Dans une position si compliquée, le marquis rendit encore de grands services à son pays en combattant l'influence révolutionnaire de l'Angleterre. Il était resté à Cadix jusqu'au terme de la captivité de Ferdinand VII en France; et fut confirmé par ce prince dans le titre de conseiller d'État que lui avait conféré la junte centrale, avant son départ pour le Brésil. Nommé le 28 août 1818, pour assister au congrès d'Aix-la-Chapelle en qualité de plénipotentiaire, de concert avec le duc de San-Carlos, ambassadeur à Londres, il fut créé, par un décret du 14 septembre, ministre provisoire des affaires étrangères, et succéda à don Joseph Garcia de Léon et Pizarro. Il conserva cet emploi jusqu'en juin 1819, époque où on l'accusa d'avoir ratifié le traité de cession des Florides. Le roi ordonna qu'après l'instruction dressée par le fiscal, le conseil d'État fût saisi de cette affaire; et, à la suite d'un long examen, le conseil, ayant reconnu son innocence, proposa au roi de lui faire une réparation publique en lui accordant le grand-cordon de Charles III, et en faisant annoncer cette nomination, dans les termes les plus honorables, par la Gazette de la cour. Rétabli dans les bonnes grâces du monarque, le marquis de Casa-Irujo fut nommé, le 10 mai 1821, ministre plénipotentiaire à Paris; mais, en 1822, le parti révolutionnaire s'étant emparé du gouvernement, le duc de San-Lorenzo vint le remplacer jusqu'à la chûte du gouvernement constitutionnel. Alors le marquis fut envoyé ministre plénipotentiaire à Londres, mission que sa santé ne lui permit pas d'accepter. De retour à Madrid, le roi prononça la dissolution de la régence et de son ministère, et nomma Casa-Irujo ministre des affaires étrangères et président du conseil. Mais ses souffrances s'aggravèrent tout à coup par la mort d'un de ses fils aîné tué en duel, et il succomba le 17 janvier 1824. Le marquis de Casa-Irujo était très-instruit dans la poli-

tique, dans l'histoire et dans les sciences naturelles. Il parlait avec facilité la plupart des langues modernes, et il était membre de plusieurs sociétés savantes Il avait épousé aux États-Unis la fille de Thomas-Michel Kean, président du premier congrès et l'un des compagnons d'armes de Washington.

CASA (Gaspard), religieux augustin, né à Leiria dans le 16e siècle, le premier professeur de théologie à Coimbre vers 1542, fut conseiller et confesseur du roi Jean III, son élève, assista au concile de Trente, et mourut évêque de Coimbre en 1575. Parmi ses ouvrages on remarque : *De Justificatione humani generis*, Venise, 1563; *Axiomata christiana*, Coimbre, 1550, in-4o; *De Cœna*, Venise, 1563; *De usu Calicis*, etc., Venise, 1563, in-4o.

CASAL (Gaspard), médecin, né à Oviédo en 1691, mort à Madrid en 1759, est auteur d'une *Histoire naturelle de la principauté des Asturies*, Madrid, 1762, in-4o.

CASALANZIO (Joseph de), fondateur des écoles pies, né en 1556 à Péralta dans l'Aragon, n'embrassa que fort tard l'état ecclésiastique, fit un voyage à Rome, où il établit pour instruire les enfants un espèce d'institut auquel Paul V, en 1617, donna le titre de *congrégation Pauline*, et dont les membres, depuis 1621, sont connus sous le nom de *clercs réguliers des écoles pies*. Ils eurent bientôt un grand nombre de colléges en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Hongrie et en Pologne. Le pieux fondateur mourut à Rome le 25 août 1648, et fut canonisé par Clément XIII en 1757.

CASALI (Ubertino de), frère mineur, né en Italie au 14e siècle est très-connu des bibliomanes par un ouvrage aussi rare que singulier, dans lequel, pour relever l'éclat de son ordre, il cherche à prouver que J. C. en fut le premier fondateur. Cet ouvrage, intitulé : *Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, fut imprimé à Venise, 1485, petit in-fol.

CASALI (Baptiste), poëte latin, né à Rome au 16e siècle, fut chargé par le pape et le roi d'Angleterre Henri VIII de plusieurs négociations importantes.

CASALI (Grégoire), frère du précédent, fut créé chevalier par Henri VIII et nommé son ambassadeur à Rome. Il cultivait aussi les lettres. On a de lui des *Lettere* et des *Rime* dans différents recueils; mais son frère, que l'on cite comme un des meilleurs poëtes latins de son siècle, n'a pas une seule pièce dans le *Carmin. illustr. poetar. italor.*

CASALI (Jean-Baptiste), savant antiquaire romain du 17e siècle, a écrit : *De profanis et sacris veterum ritibus*, Rome, 1644-1645, 2 vol. in-4o; *De veteribus sacris christianorum ritibus*, 1647, in-fol; *De urbis ac romani olim imperii splendore*, 1650, in-fol.; plusieurs *dissertations* insérées dans le *Thesaurus antiquitatum* de Gronovius.

CASALI (Joseph), numismate et archéologue, naquit à Rome en 1744. Élevé sous les yeux de son oncle, entouré depuis son enfance de savants et d'artistes, il acquit promptement des connaissances très-étendues dans les différentes branches de l'archéologie. Ses études terminées, il embrassa l'état ecclésiastique. Possesseur d'une fortune considérable, et qui s'accrut encore par celle de la famille *Mutti*, dont il fut héritier, à charge d'en relever le nom, il employa la plus grande partie de ses revenus à satisfaire sa passion pour l'antique. Il augmenta ses collections de livres, de médailles et de manuscrits, et forma, dans sa ville près de Saint-Étienne-le-Rond, une galerie digne de l'attention des curieux les plus délicats. Il encouragea les artistes et les antiquaires, et favorisa de tout son pouvoir les jeunes gens qui montreraient des dispositions pour l'étude. Ce prélat mourut à Rome le 4 mai 1797. On a de lui quelques opuscules pleins de recherches et d'une saine critique : *De duobus Lacœdemoniorum nummis ad Henr. San-Clementum epistola*, Rome, 1793, in-4o; *Lettera su una antiqua terra cotta trovata in Palestrina, nell' anno 1793*, Rome, 1794, in-4o; *Conjecturas de nummiculis* privesa *inscriptis; et descriptio nummi Pescennii inediti ad cardinal. Stephan. Borgia*, Rome, 1797, in-4o.

CASALINA (Lucia), peintre, née à Bologne en 1677, femme de Félix Torelli, un des meilleurs peintres de cette époque, a composé un certain nombre de tableaux que l'on voit dans plusieurs églises de Bologne, entre autres au couvent des Célestins. Son portrait peint par elle-même lui fut demandé par le grand-duc de Toscane, pour être ajouté à ceux des plus célèbres peintres de la galerie de Florence. Elle mourut en 1762.

CASALS (Guillaume-Pierre), troubadour du 13e siècle, que l'on croit originaire de Narbonne, a laissé des *poésies galantes*; 12 de ses pièces, écrites d'un style peu décent, se trouvent dans les manuscrits de la bibliothèque du roi à Paris.

CASANATE (Marc-Antoine-Alègre), religieux carme, né à Tarragone en 1590, mort en 1658, a laissé 9 vol. de *Sermons* et quelques autres ouvrages de piété, dont nous ne citerons que celui qui a pour titre : *Paradisus carmelitici decoris*, etc., Lyon, 1639, in-fol.

CASANATE (Jérôme), cardinal, né à Naples le 13 juin 1620, suivit d'abord le barreau; mais dans un voyage qu'il fit à Rome, il se décida, d'après les conseils du cardinal J. B. Pamphili, à entrer dans l'état ecclésiastique. Ce même cardinal, devenu pape sous le nom d'Innocent X, nomma Casanate son camérier et lui donna le gouvernement de quelques villes. Altiéri, devenu pape sous le nom de Clément X, le créa cardinal en 1673, et il fut nommé par Innocent XII bibliothécaire du Vatican en 1693. Il mourut le 3 mars 1700, laissant aux dominicains du couvent de la Minerve sa bibliothèque, à condition qu'elle serait publique, avec un revenu de 4,000 écus romains pour son entretien et celui de 2 bibliothécaires et de 2 professeurs. Le P. Audiffredi, l'un des conservateurs, a, de 1761 à 1788, publié 4 vol. in-fol. du catalogue de cette bibliothèque, par ordre alphabétique du nom des auteurs et des titres des ouvrages anonymes. Malheureusement le 4e vol. finit avec la lettre J.

CASANOVA (Marc-Antoine), poëte latin, né à Rome en 1476, fut secrétaire du cardinal Pompei Colonna, fit contre Jules de Médicis une satire qui l'obligea de quitter Rome. Il se retira à Côme où il se maria. Jules de Médicis, devenu pape, sous le nom de Clément VII, lui pardonna et le fit revenir à Rome. Casanova tomba dans une extrême pauvreté, fut réduit à mendier son pain, et mourut de la peste qui désolait Rome, après le sac de 1526. Casanova réussissait particulièrement dans l'épigramme. Ses *poésies* ont été réunies en grande partie dans le tome III des *Deliciæ poetarum italorum*.

CASANOVA DE SEINGALT (Jacques), descendant du précédent, né le 12 avril 1725 à Venise, fils de Gaston-Joseph-Jacques Casanova qui, par amour pour

une actrice, avait quitté sa famille et s'était fait comédien. Jacques acheva ses études à l'université de Padoue, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes, le droit et la théologie. Admis à 16 ans au séminaire patriarcal de Venise, il ne tarda pas de s'en faire exclure pour sa conduite plus que légère; mais il lui restait des protecteurs qui lui firent obtenir un brevet d'officier dans un régiment d'infanterie à Corfou. Il ne put s'habituer à la discipline militaire, fut chassé de son régiment comme il l'avait été du séminaire, et revint à Venise où il vécut quelque temps des modestes appointements de violoniste dans un théâtre. Après avoir parcouru les principales villes d'Italie et fait une excursion en France, étalant partout un luxe qu'il ne soutenait qu'avec les gains du jeu, lesquels n'étaient sans doute pas très-licites, il finit par être enfermé dans la fameuse prison des *Plombs* à Venise. Plein d'audace et toujours heureux dans ses entreprises, il s'échappe de cette prison en 1757, revient à Paris, où, si l'on veut l'en croire, il se lie avec les littérateurs les plus distingués, dont aucun n'a parlé de lui; et, diplomate subalterne, est employé par le duc de Choiseul alors premier ministre, qui lui confie diverses missions, dont il s'acquitte avec habileté. Mais ne pouvant se fixer nulle part, il ne tarde pas à reprendre sa vie errante, et se rend dans le nord de l'Europe. A Berlin, le grand Frédéric veut lui donner une place d'instituteur dans son école militaire; mais il quitte brusquement la Prusse, et part pour St.-Pétersbourg, d'où l'impératrice Catherine, qui déjà songeait au partage de la Pologne, le renvoie à Varsovie préparer les esprits à la soumission. Un duel avec le grand général Branicky l'oblige de prendre la fuite; et, mis au ban de l'Europe, il ne sait plus où trouver un asile. Avec un esprit comme le sien, les ressources ne manquent jamais. Il se fait auteur, publie la réfutation du *Gouvernement vénitien*, par Amelot de la Houssaye, et cet ouvrage produit à Venise une telle sensation que l'échappé de la prison des *Plombs*, non-seulement trouve grâce devant la redoutable commission de police, mais encore est accueilli par ses compatriotes avec la plus grande distinction. Cependant il reprit encore une fois le chemin de Paris, rendez-vous de tous les charlatans; il y précéda de peu de temps le trop fameux Cagliostro, homme de sa trempe, qu'il avait connu quelque temps auparavant en Provence, chez le marquis d'Argens, l'ex-conseiller de Frédéric. Il ne voulut point attendre Cagliostro, et quitta Paris en 1782 avec le comte de Waldstein, pour aller travailler au grand œuvre dans le château de Dux en Bohême. C'est là qu'il mourut en 1803. Il avait demandé les sacrements de l'Église; après les avoir reçus, élevant la voix, il dit : « Grand Dieu, et vous témoins de ma mort, j'ai vécu en philosophe et je meurs en chrétien. » Ses *Mémoires*, qui finissent en 1782, ont été publiés sur le manuscrit original, Paris, 1830, 8 vol. in-8° et 14 vol. in-12; Bruxelles 10 vol. in-18. C'est un ouvrage frivole et dangereux pour les mœurs. On a de Casanova : *Confutazione della storia del governo veneto* d'Amelot de la Houssaie, Amsterdam, 1769, grand in-8°; *Istoria delle turbulenze della Polonia* (depuis Élisabeth jusqu'à la paix entre la Russie et la Porte), Gorizia, 1774, in-8°; l'ouvrage n'est pas complet; *Dell' Iliade di Omero, tradotte in ottave rime*, Venise, 1778, 4 vol.; *Histoire de ma fuite des prisons de la république de Venise, appelées les Plombs*, Prague, 1788, in-8°; *Icosameron*, ou *Histoire d'Édouard et d'Élisabeth qui passèrent* 80 *ans chez les Megameickes, habitants aborigènes du protocosme dans l'intérieur de notre globe*, ibid., 1788 à 1800, 5 vol. in-8°; *Solution du problème héliaque démontrée*, Dresde, 1790, in-4°; *Corollaire à la duplication de l'hexaèdre, donné à Dux, en Bohême*, ib., 1790, in-4°.

CASANOVA (François), peintre, frère du précédent, né à Londres en 1727, après avoir perfectionné son talent en Italie et en Flandre, vint se fixer à Paris, et fut reçu membre de l'académie de peinture en 1763. Ses tableaux les plus remarquables, et peut-être les derniers qu'il ait faits en France, sont ceux qui, destinés à décorer le nouveau palais Bourbon, représentaient les batailles gagnées par le grand Condé. Casanova, chargé ensuite par l'impératrice Catherine II de peindre les conquêtes des Russes sur les Turcs, se rendit à Vienne, où il exécuta cette galerie. Ses talents le firent admettre dans la société de personnes de haut rang, à qui sa conversation paraissait fort piquante. Un jour à la table du prince de Kaunitz, où l'on parlait de Rubens et de ses talents comme peintre et comme diplomate, un des convives dit : « Rubens était donc un ambassadeur qui s'amusait à la peinture? — Votre Excellence se trompe, repartit Casanova, c'était un peintre qui s'amusait à être ambassadeur. » Il travaillait à un grand tableau qui devait représenter l'inauguration des Invalides par Louis XIV, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut en mars 1805, à Bruhl près de Vienne.

CASANOVA (comte de). *V.* **AVOG-ADRO** (Joseph).

CASANUOVA (Antoine), Génois, né dans le 16e siècle, s'est rendu célèbre par son dévouement filial. Son père, Léonard de Casanuova, l'un des partisans du héros corse San-Piétro, ayant été fait prisonnier, Antoine, alarmé du sort que l'on préparait à l'auteur de ses jours, prend des habits de femme et s'introduit dans la prison, portant dans une corbeille quelques aliments de première nécessité. Il rase son père à la hâte, le revêt des habits dont il s'est servi, lui donne tous les renseignements nécessaires à sa fuite, et le sauve en effet. Les Génois condamnèrent le vertueux Antoine à être pendu, et, par un raffinement de cruauté, lui firent subir cette sentence à l'une des fenêtres du château de Fiani, patrimoine de ses ancêtres et lieu de sa naissance. Ce château fut ensuite détruit, et tout ce qu'il contenait livré aux flammes. Léonard, pour venger son fils, s'unit à Alphonse Ornano, fils de San-Piétro, et tous deux ravagèrent les possessions génoises pendant 2 ans.

CASAREGI (Jean-Barthélemi-Stanislas), né à Gênes en 1676, fit ses études à Rome, où il connut Menzini et les autres littérateurs, et fut admis à l'académie Arcadienne dont il établit depuis une colonie à Gênes. Nommé ministre de la république à Paris, il remplit cet emploi avec honneur, et fut successivement envoyé près du saint-siége et du grand-duc de Toscane. Cosme III le créa professeur de philosophie morale à Florence; il occupa cette chaire 20 ans avec un succès toujours croissant, et mourut le 23 mars 1755. L'Académie florentine et celle de la Crusca le comptèrent au nombre de leurs membres. Il a publié une traduction italienne en vers *sciolti* du poëme de Sannazar, *De partu Virginis*; en 1741,

des *Sonnetti e Canzoni* ; en 1751, les *Proverbes de Salomon*, traduits comme le poëme de Sannazar, et réimprimés à Verceil en 1774. — Son frère Joseph-Laurent-Marie, jurisconsulte, a laissé quelques ouvrages de jurisprudence peu remarquables.

CASARI (Lazare), sculpteur, né à Bologne, vers 1599, travailla aux ornements du maître-autel de St.-François de cette ville, et a laissé quelques statues et bas-reliefs assez estimés.

CASAS (Barthélemi de Las), célèbre prélat espagnol, né à Séville en 1474, d'une famille noble, s'embarqua dès l'âge de 19 ans avec son père, l'un des compagnons de Christophe Colomb dans son expédition pour la découverte du nouveau monde. Revenu en Espagne, il entra dans l'ordre des dominicains, afin de pouvoir retourner comme missionnaire en Amérique. On l'y vit prêcher en même temps l'Évangile aux peuplades conquises et l'humanité à leurs oppresseurs. Ses efforts eurent peu de succès ; mais il n'en plaida pas avec moins de zèle la cause de ses infortunés néophytes, pour le soulagement desquels on le vit successivement passer d'Amérique en Europe, revenir d'Europe en Amérique et retourner en Europe. Le récit qu'il fit à Charles-Quint des cruautés exercées envers les Indiens, émut le cœur de ce monarque. Des ordonnances sévères furent rendues contre les persécuteurs ; mais elles ne furent point exécutées. Dans le même temps, Sépulvéda composa un ouvrage intitulé : *Democrates secundus, seu de justis belli causis*, etc., où il soutenait, non comme on l'a dit, que les Espagnols avaient le droit d'exterminer les Indiens, mais qu'ils avaient celui de s'emparer des Indes, puisque leur but était d'y porter les lumières de l'Évangile et les bienfaits de la civilisation. Cet ouvrage n'a point été imprimé ; mais il en circula quelques copies en Espagne ; et Las Casas provoqua une conférence publique, laquelle, comme on le devine, laissa les deux adversaires chacun plus affermi dans son opinion. On continua d'exterminer les Indiens ou de les entasser dans les mines. On porte à 15,000,000 le nombre de ceux qui périrent dans l'espace de 10 ans. Le dévouement de Las Casas a donné lieu, d'après le témoignage de l'historien Herrera, à une accusation grave contre cet apôtre de l'humanité ; c'est d'avoir conseillé lui-même aux Espagnols la traite des nègres, afin de substituer ces esclaves aux Indiens dans les travaux des colonies. Cette imputation a été réfutée par Grégoire dans son *Apologie de B. Las Casas*, etc. Après avoir passé 50 ans dans le nouveau monde, où il fut nommé évêque de Chiapa, au Mexique, il se démit de ce siége, revint dans sa patrie en 1551, et mourut à Madrid en 1566. On a de lui : *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*, Séville, 1552, in-4°. C'est une réponse à l'écrit de Sépulvéda cité plus haut ; elle a été traduite en latin sous le titre de *Narratio regionum Indicarum*, etc., Francfort, 1598, in-4°, figures. Il en existe une version française sous ce titre : *Tyrannies et cruautés des Espagnols perpétrées aux Indes occidentales*, Anvers, 1579, in-4°. Cette édition est très-rare ; mais la traduction a été réimprimée plusieurs fois in-8° dans le 17e siècle. La collection de *las Obras de D. Barth. de Las Casas*, Séville, 1552, 5 parties in-4°, caractère gothique, est rare et recherchée. Elle a été reproduite plusieurs fois, et récemment par Llorente, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. La même année parut une traduction libre des *OEuvres de Las Casas*, 2 vol. in-8°, par les soins de Llorente, qui y joignit différents éclaircissements sur la vie du célèbre prélat, et son *Apologie* par l'évêque Grégoire, tirée du 14e vol. des *Mémoires de l'Institut, classe des sciences morales et politiques*. On a une *Vie* de Las Casas en italien, par Michel Pio, Bologne, 1618, in-4°.

CASAS (Christophe de Las), de la famille du précédent, né à Séville, mort en 1576, est auteur d'un *Vocabulaire* des deux langues espagnole et italienne, Venise, 1576, in-8°, réimprimé avec des additions de Camillo Camilli, ibid., 1594. Il avait publié en 1573 une *traduction* espagnole de Solin, Séville, in-4°.

CASAS (Gonzalve de Las), habitant du Mexique au 16e siècle, avait le titre de seigneur de la province ou nation de Zanguita. On a de lui un *Traité sur la culture des vers à soie dans la Nouvelle-Grenade* (en espagnol), Grenade, 1581, in-8°, réimprimé avec quelques autres *Traités sur l'agriculture*, Madrid, 1620, in-fol. Il avait composé plusieurs autres ouvrages restés manuscrits.

CASAS (Pons de Las), seigneur de Belvèze en Languedoc, mort en 1581, avait une origine commune avec l'illustre évêque de Chiapa. Il est appelé, dans une vieille chronique, *le vrai chevalier, la fleur de noble famille*. Cette famille existe encore aujourd'hui sous le nom de Las Cases.

CASATI (Paul), jésuite, né à Plaisance en 1617, mort à Parme le 22 décembre 1707, professa les mathématiques et la théologie à Rome, et fut envoyé par le général de son ordre en Suède, où il acheva de décider la reine Christine à embrasser la religion catholique. Il est auteur des ouvrages suivants : *Vacuum proscriptum : de terrâ machinis mota*, Rome, 1668, in-4° ; *Dissertationes de igne*, Parme, 1668 et 1695, 2 vol. in-4° ; *Mechanicorum libri VIII ; de Angelis disputatio theologica ; Opticæ disputationes*, et de quelques autres écrits peu importants, dont le P. Nicéron a donné la liste.

CASATI (Christophe), historien et jurisconsulte italien, né à Milan en 1722, mort en 1804, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence, et surtout à celle de l'histoire et des vieilles chartes. Il a composé en ce genre quelques écrits restés dans son portefeuille. Le seul qu'il ait fait imprimer est une dissertation intitulée : *dell' Orgine delle auguste case d'Austria e di Lorena*, Milan, 1792, in-8°, dans laquelle il cherche à démontrer qu'Éticon, premier duc de l'Allemagne inférieure, fut la véritable souche des maisons d'Autriche et de Lorraine, et que cette origine est commune aux familles des princes français Carlovingiens et Capétiens.

CASA-TILLY (don François-Xavier-Évrard de TILLY GARCIA de PAREDES, marquis de), amiral espagnol, né en 1712, entra dès l'âge de 15 ans dans les gardes-marine, et obtint par son mérite un avancement rapide. Il signala sa bravoure en divers combats, tant comme subalterne que commandant, surtout dans celui où, avec le seul vaisseau *l'Atlas* qu'il montait, il prit un chebek, deux pirogues et deux autres navires algériens. Il commanda avec autant d'habileté par de bonheur les flottes espagnoles, notamment dans les années 1768 et 1769, et dans les années 1776 et 1778, où il fit à leur tête l'importante et heureuse expédition contre les colonies portugaises de Sainte-Catherine et du Saint-Sacrement sur les

côtes de Rio de la Plata. Il était depuis longtemps parvenu au grade de lieutenant général des armées navales, et en même temps de commandant général de l'infanterie marine et de capitaine général du département de Carthagène, lorsque, à la fin de 1792, il fut nommé pour remplacer à Cadix le vieux don Louis de Cordova dans ces fonctions et dans celles de directeur général des flottes. Deux ans après, il fut élevé au grade suprême de capitaine général des armées navales dont jouissaient alors les seuls Cordova et le ministre de la marine Valdez; mais il n'en jouit pas longtemps, et mourut à Carthagène, le 11 décembre 1795. Ce fut sous sa direction que se distinguèrent les amiraux Mazarredo et Gravina pendant la guerre contre la France de 1793 à 1795.

CASAUBON (Isaac), théologien calviniste et savant critique, naquit le 18 février 1559, à Genève, où sa famille, originaire du Dauphiné, était venue chercher un refuge. Ses progrès dans l'étude furent si rapides, qu'à l'âge de 9 ans il parlait correctement le latin. A 19 il quitta la maison de son père, ministre à Crest, pour venir faire son cours académique à Genève, où il apprit la jurisprudence, la théologie et les langues orientales. Nommé professeur de grec en 1582, il ne tarda pas à publier successivement des éditions d'auteurs grecs et latins, avec des *Commentaires* et des *Notes* remplies de critique et d'érudition. Quelques tracasseries domestiques le décidèrent à accepter une chaire de grec et de belles-lettres à Montpellier, où il ne séjourna que 2 ans. Henri IV, informé de son mérite, l'appella à Paris et le nomma bibliothécaire royal. Il fut un des commissaires qui assistèrent à la conférence de Fontainebleau entre le cardinal Duperron et Duplessis-Mornay, et se prononça en faveur du premier. Il ne partageait point les sentiments de ses coreligionnaires sur divers points de leur symbole, et on le soupçonna de penser à se faire catholique. Après la mort de Henri IV, Casaubon passa en Angleterre, où il fut bien accueilli du roi Jacques I[er]. Il en obtint deux prébendes et une pension de 200 livres sterling, dont il jouit jusqu'à sa mort, le 1[er] juillet 1614. C'était à la fois un théologien sage, un excellent critique, un savant du premier ordre et un bon traducteur. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont nous nous bornerons à citer les principaux. Comme éditeur et traducteur, on lui doit des éditions des *Stratagèmes de Polyen*, Lyon, 1589, in-12; cette édition est la 1[re] du texte grec; des *OEuvres d'Aristote*, Lyon, 1590, in-fol.; des *Caractères de Théophraste*; de *Suétone*, Paris, 1606, in-4°; des *Satires de Perse*, 1605, in-8°; de *Polybe*, 1609, etc.; toutes ces éditions ont été surpassées depuis; mais les travaux de Casaubon n'en ont pas moins été très-utiles à ses successeurs. Parmi ses autres ouvrages on citera: *In Diogenem Laertium notæ*, 1583, in-8°, publié sous le nom d'*Hortibonus*, qu'avait pris d'abord Casaubon, et qu'il quitta dans la suite; *De satyricâ Græcorum poesi et Romanorum satyrâ*, etc., Paris, 1605, in-8°, rare; cet ouvrage a été réimprimé, Halle, 1774, in-8°, avec quelques additions; *Exercitationes in Baronium*, Londres, 1614, in-fol.; Francfort, 1516, in-4°; Genève, 1655 et 1663, in-4°; *De libertate ecclesiasticâ, liber singularis*, 1607, in-8° (ouvrage entrepris pour soutenir les droits de la puissance temporelle contre les prétentions de la cour romaine); un recueil de lettres (*epistolæ*), dont la meilleure et la plus ample édition est celle de Rotterdam, 1709, in-fol. Un monument a été élevé à Casaubon dans l'abbaye de Westminster par Moreton, évêque de Durham.

CASAUBON (Méric), fils du précédent, né à Genève le 14 août 1599, suivit son père en Angleterre, acheva ses études à Oxford, et obtint ensuite quelques bénéfices ecclésiastiques qu'il perdit à la mort de l'infortuné roi Charles I[er]. Cromwell lui offrit une pension pour écrire l'histoire de cette époque, en lui promettant d'ailleurs de lui laisser liberté entière dans la rédaction, et de lui rendre la bibliothèque de son père, qui avait été saisie. Méric répondit qu'il ne voulait point se charger d'un travail qui répugnait à ses principes, et il refusa la pension que le protecteur lui faisait remettre sans aucune condition. La reine Christine ne réussit pas mieux dans la démarche qu'elle fit pour attirer à sa cour l'intègre Casaubon, qui, à la restauration des Stuarts, ayant été rétabli dans tous ses bénéfices, les conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 14 juillet 1671. Parmi ses nombreux ouvrages remplis d'érudition, mais d'un style très-négligé, nous citerons: *Pietas contra maledicos patrii nominis*, etc., Londres, 1621, in-8°; *Vindicatio patris*, etc., ibid., 1624, in-4°; ces deux écrits ont pour objet de venger la mémoire de son père, attaquée sur l'article de la religion et des mœurs; *Commentaire* sur Optat, Londres, 1631, in-8°; *De verborum usu*, etc., *diatriba*, ibid., 1647, in-12; *De quatuor linguis commentationis pars prior*, etc., ibid., 1650, in-8°; la 2[e] partie n'a pas été imprimée; *De la nécessité de la réformation au temps de Luther* (en anglais), ibid., 1664, in-4°. On a aussi de ce savant des *notes* sur Térence, Épictète, Hiéroclès, Florus, et d'autres ajoutées à celles de son père sur Diogène Laërce, Polybe, Perse, etc. Ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque d'Oxford.

CASAUX (Charles), consul de la ville de Marseille dans le 16[e] siècle, s'est acquis une honteuse célébrité par sa conduite lors de l'avénement de Henri IV au trône de France. Ayant traité avec les Espagnols, il allait leur livrer la ville, lorsqu'un habitant nommé Libertat, Corse d'origine, introduisit le duc de Guise par une porte confiée à sa garde, et tua de sa propre main le traître magistrat, en 1596.

CASAUX (Charles, marquis de), propriétaire à l'île de la Grenade, devenu sujet des Anglais par la cession qui leur fut faite de cette colonie, en 1763, s'occupa beaucoup de la culture de la canne à sucre et d'autres détails agricoles; de retour en France il habita Paris de 1788 à 1791, passa à Londres après la journée du 10 août 1792, et mourut en 1796, dans un âge très-avancé. Il était membre de la Société royale de Londres et des Géorgiphiles de Florence. On a de lui: *Système de la petite culture des cannes à sucre*, Londres, 1779, in-4°. On trouve cet ouvrage tom. LXIX des *Transactions philosophiques*, et à la suite du *Traité du sucre*, par Lebreton, Paris, 1789, in-12. Casaux en publia une nouvelle édition très-augmentée sous le titre d'*Essai sur l'art de cultiver la canne et d'en extraire le sucre*, Paris, 1781, in-8° de 512 pages; *Considérations sur quelques parties du mécanisme des sociétés*, Londres, 1785, 1788, 5 parties in-8°, traduction en anglais par Parkins Macmahon; un petit écrit sur *la*

hausse de la paye des ouvriers, Paris, 1789, in-4° ; quelques autres *opuscules* publiés pendant la révolution, et dont on trouve la liste dans *la France littéraire* de Quérard, tome II, pag. 69.

CASA-VALENCIA (don POPAYAM, comte DE), né vers l'an 1760, entra dans la diplomatie, devint officier de la secrétairerie d'État et des dépêches, et accompagna le général don Gonzalo O'Farril dans sa mission à Berlin, en 1799, en qualité de secrétaire d'ambassade. De retour en Espagne, Popayam reprit ses fonctions au ministère, et fut fait comte de Casa-Valencia par Charles IV. A la suite des révolutions de 1808, il fut nommé secrétaire de la junte provisoire du gouvernement qui élut Murat pour son président, après le départ de l'infant don Antonio, à qui le roi Ferdinand VII, son neveu, avait confié la régence en quittant Madrid pour se rendre à Bayonne. La junte ayant reconnu Joseph Bonaparte pour roi d'Espagne, Casa-Valencia fut nommé conseiller d'État le 8 mars 1869, et, en janvier 1810, il accompagna son nouveau souverain à Cordoue, et fut son commissaire pour surveiller diverses parties de l'administration. Il vint en mission à Paris en 1812, et fut présenté à Napoléon le 31 janvier 1813 ; mais les événements qui rendirent aux Bourbons les trônes d'Espagne et de France retinrent Casa-Valencia à Paris jusqu'en 1815. Après la seconde abdication de Napoléon, perdant tout espoir de rentrer dans sa patrie, il partit pour l'Amérique méridionale, où les indépendants l'accueillirent comme un compatriote, et lui donnèrent un régiment à commander. Il était dans la ville de Santa-Fé-de-Bogota lorsque Morillo, général en chef de l'armée royale, le surprit en 1816 ; il y fut fait prisonnier, et, comme il avait publié précédemment un écrit contre l'Espagne et contre Morillo, ce général le fit traduire devant un conseil de guerre et fusiller.

CASBOIS (dom NICOLAS), savant mathématicien, né dans le département de la Meuse ou des Ardennes, fut successivement prieur de l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, en 1765 ; président de la congrégation de Saint-Vanne en 1789. Il professa longtemps à Metz les belles-lettres, les mathématiques et la physique, et mourut en émigration. Casbois est le véritable inventeur de la méthode dite de Mlle Gervais, pour la fabrication du vin ; la preuve en existe dans le *Journal de la province,* imprimé à Metz en 1782 (n° 32). Outre plusieurs mémoires imprimés dans divers recueils, on a de Casbois : *Opuscula elementaria e probatissimis scriptoribus latinis excerpta*, Metz, 1779, 2 vol. in-8°; *Cours de mathématiques à l'usage du collége de Metz*, 1774, 2 vol. in-8°. Ce dernier traité est le seul des ouvrages de don Casbois indiqué par Quérard.

CASCALES (FRANÇOIS), historien espagnol, naquit dans le 16e siècle à Murcie. Ayant terminé ses études avec succès, il prit le grade de licencié et ouvrit dans sa ville natale une école de littérature, d'où sont sortis de bons élèves. On conjecture qu'il mourut vers 1640. Cascales est auteur de plusieurs ouvrages estimés : *Discurso historico de la ciudad de Càrtagena,* Valence, 1598, in-8° ; livre curieux, souvent réimprimé ; *Tablas poeticas,* Murcie, 1617, in-8° ; l'édition la plus récente comme la plus belle est celle de Madrid, Sanche, 1779, 2 vol. in-8° ; *Discursos historicos de la muy noble y muy leal ciudad de Murcia y su reyno*, ibid., 1624, in-fol., édition rare. Cette histoire, dont on loue l'exactitude, a été réimprimée avec le *Discurso de Cartagena*, Murcie, 1775, in-folio, figures, etc.

CASCELLIUS, jurisconsulte romain, cité par Cicéron et par Pline, était contemporain du premier, et vécut jusque sous le règne d'Auguste. Quintilien et Pomponius font l'éloge de ses *écrits,* dont aucun n'est parvenu jusqu'à nos jours.

CASE (PIERRE DE), religieux carme, dont le véritable nom était *Desmaisons*, né à Limoges dans le 14e siècle, remplit successivement les principales charges de son ordre, dont il fut élu général en 1330. L'un des commissaires assemblés à Vincennes en 1333, pour examiner l'opinion du pape Jean XXII, sur la vision béatifique, il fut nommé administrateur du diocèse de Vaison, l'année suivante patriarche de Jérusalem, et mourut en 1348, laissant des *sermons et des commentaires sur le Maître des sentences, sur la Politique d'Aristote*, etc., restés inédits.

CASE (JEAN), savant anglais, né à Woodstock dans le 16e siècle, fut d'abord professeur à l'université d'Oxford; mais, soupçonné de conserver de l'attachement à la foi catholique, il perdit tous ses emplois. Comme il avait la réputation d'un excellent maître, on lui permit cependant d'ouvrir une école de philosophie, qui fut très-fréquentée surtout par les catholiques, et mourut dans cette communion en 1600. Outre des *commentaires* sur divers traités d'Aristote, souvent réimprimés, on cite de lui : *Apologia musices,* etc., Oxford, 1588, in-8°; *Reflexus speculi moralis,* ibid., 1596, in-8° ; *Thesaurus œconomiæ*, etc., ibid., 1597, in-8°.

CASE (JEAN), succéda au charlatan Lilly, et se fit quelque réputation comme astrologue, sous le règne de la reine Anne.

CASE (THOMAS), théologien anglais non conformiste, né dans le comté de Kent en 1599, fut exclu de l'assemblée du clergé pour n'avoir pas voulu prêter le serment prescrit par le parlement, lors de la révolution de 1642. Impliqué dans le complot de Coxe, il fut arrêté, remis en liberté, en promettant de se soumettre, accompagna ensuite le roi Charles II à la Haye en 1660, assista à la conférence dite de Savoie, et mourut en 1682. On a de lui quelques *sermons*.

CASE (LE VACHER DE LA) s'embarqua pour Madagascar en 1656, sans autre dessein que celui de voir du pays, dans le temps où le maréchal de la Meilleraie possédait en son nom un fort dans cette île. A son arrivée, il trouva les troupes du fort en très-petit nombre, et continuellement exposées aux attaques des insulaires. Fortifiés par le secours qui leur arrivait d'Europe, les Français entreprirent de battre leurs ennemis, et la Case se distingua dès lors par un courage extraordinaire. Il repoussait les insulaires rassemblés par milliers, quoique n'ayant avec lui qu'un petit nombre de soldats ; il combattit même, et tua avec les armes du pays un souverain en réputation d'une grande valeur. Ces exploits lui attirèrent beaucoup de considération de la part des insulaires et des Français. Chamargou, gouverneur du fort Dauphin, en devint jaloux, et chercha à le faire périr. Instruit de ce projet, la Case se retira dans l'intérieur du pays avec quelques

Français et une petite troupe de nègres : c'était à qui, des princes, obtiendrait son alliance. Dian, c'est-à-dire, le roi Rasisatte, le captiva plus qu'un autre, et lui fit épouser sa fille, la princesse Dian Nong. La Case ne profita de son élévation que pour faire du bien aux Français. Occupé sans cesse à faire des courses contre leurs ennemis et contre ceux de son beau-père, il faisait passer au fort la plus grande partie de son butin. Le besoin que l'on avait de son secours, plus que la reconnaissance de procédés si généreux, engagea plus d'une fois Chamargou à se rapprocher de lui et à le rappeler. La Case ne s'y refusa jamais, et fut toujours disposé à faire tout le bien que l'on attendait de lui. Lorsque Rennefort arriva dans l'île, la Case se lia avec lui d'une amitié très-intime, et lui donna les meilleurs conseils; mais ces avis, que Rennefort porta en France, furent peu goûtés; cependant on avait accordé à la Case le titre de major de l'île. Il continua de se signaler par des exploits dignes d'un plus grand théâtre, et de servir des gens qui se refusaient en quelque sorte au bien qu'il leur voulait faire. Enfin, au mois de juin de l'année 1670, il mourut d'une colique; et sa veuve se remaria secrètement à un autre Français.

CASEARIUS (Jean), ecclésiastique hollandais, résident à Cochin sur la fin du 17e siècle, avait des connaissances fort étendues sur la botanique; il coopéra au magnifique ouvrage que Rheede van Drakenstein publia sous le titre d'*Hortus Malabaricus*, en 13 vol. in-fol. avec des figures. Casearius dressa le plan de l'ouvrage, fit les descriptions des plantes, et rédigea le texte des deux premiers volumes. Jacquin a consacré à sa mémoire un genre de plantes qu'il a observé en Amérique, auquel il a donné le nom de *casearia*. Linné ne l'adopta pas; il le réunit à celui du *samyda*, comme peu différent; mais la découverte de plusieurs nouvelles espèces l'a fait rétablir : ce sont des arbres et des arbustes.

CASELIUS (Jean Chessel, plus connu sous le nom de), né en 1533 à Gœttingue, fit en Italie deux voyages, l'un en 1560, et l'autre en 1566, qui le mirent en relation avec les hommes les plus distingués de ce pays. Au retour de son premier voyage, il devint professeur de philosophie et d'éloquence à Rostock. Quelques années après, il se chargea de l'éducation du fils de Jean-Albert, duc de Mecklembourg. Le duc de Lunebourg l'appela ensuite pour remplir une chaire de philosophie dans l'université d'Helmstadt, récemment fondée. C'est dans ce poste qu'il mourut le 9 avril 1613. Il s'était fortement prononcé contre Daniel Hoffman et autres qui tendaient à mettre la philosophie en contradiction avec la théologie. Une partie de ses lettres a été recueillie et publiée par Just de Dranfeld, sous ce titre : *Opus epistolicum exhibens J. Caselii epistolas*, etc., Francfort, 1687, in-8°. Parmi ses ouvrages assez nombreux on cite encore un *Recueil de poésies grecques et latines*, Hambourg, 1624, in-8°; des traductions de l'*Agésilas* et de la *Cyropédie* de Xénophon, du traité de Maxime de Tyr, de *l'Adulation*, etc., des notes sur le *Tableau* de Cèbes et le *Manuel* d'Épictète.

CASELLA (Pierre-Léon), antiquaire et poëte latin, né vers 1540 à Aquila dans l'Abruzze, est auteur d'un livre intitulé: *de Primis Italiœ colonis*, Lyon, 1606, in-8°, auxquels se trouvent joints un *Traité* sur l'origine des Toscans et de la république de Florence; des *Éloges* de quelques artistes célèbres, et un *Recueil d'épigrammes et d'Inscriptions*.

CASELLI (Charles-François), cardinal, né en 1740 à Alexandrie (Piémont), embrassa l'état ecclésiastique, fut fait évêque de Parme, vint en France avec Consalvi lors du concordat de 1801, fut récompensé de zèle qu'il avait montré dans ces négociations par la barrette de cardinal, plus tard obtint le titre de conseiller intime de l'archiduchesse de Parme, et mourut en avril 1828.

CASENAVE (Antoine de), conventionnel, né le 9 septembre 1763, à Lambeye dans le Béarn, remplissait, en 1789, les fonctions de substitut du procureur général au parlement de Pau. Nommé d'abord officier municipal, puis membre de l'administration centrale des Basses-Pyrénées, il fut, en 1792, député par ce département à la Convention. Dans le procès du roi, Casenave s'éleva contre l'accumulation de pouvoirs que s'arrogeait l'assemblée; soutint qu'aux termes de la constitution de 1791 le monarque n'était passible que de la déchéance; demanda que, pour la condamnation, la majorité des voix fût fixée aux deux tiers des membres présents, et se réunit à ses collègues de députation pour voter la reclusion et le bannissement à la paix. Il prit ensuite la parole dans la discussion sur le sursis, et l'appuya fortement, malgré les cris et les menaces de la Montagne. Le nom de Casenave ne se trouve pas sur la liste des députés qui protestèrent contre les journées des 6 et 16 juin 1793. Après le 9 thermidor, il fut envoyé dans le département de la Seine-Inférieure pour y rétablir l'ordre. Après la mise en activité de la constitution de l'an III, il entra au conseil des Cinq-Cents, où il se fit remarquer par sa modération. Sorti en 1797, il fut nommé par le Directoire commissaire dans son département. Il y trouva des ennemis qui complotèrent contre ses jours, et il fut même blessé d'un coup de pistolet. En 1799, il fut réélu au conseil des Cinq-Cents, et après la journée du 18 brumaire, il fit partie de la commission de ce conseil, chargée de discuter les bases de la nouvelle constitution. Membre du nouveau corps législatif, il en fut élu secrétaire le 7 mars 1800. Il en sortit en 1805, mais il y fut rappelé par le sénat en 1810, et il y siégeait encore à l'époque de la restauration. Élu député par l'arrondissement de Pau, en 1815, à la chambre des représentants, Casenave ne parut pas une seule fois à la tribune; et le 29 juin, il obtint un congé pour cause de maladie grave. Cet homme estimable mourut à Paris le 27 avril 1818.

CASENEUVE (Pierre de), théologien, jurisconsulte et lexicographe, né à Toulouse le 31 octobre 1591, étudia d'abord la théologie, puis la jurisprudence, acquit en peu de temps des connaissances étendues en droit; mais, ramené par la simplicité de ses goûts à ses premières idées, il embrassa l'état ecclésiastique, et ne se décida que sur les instances de l'archevêque de Toulouse à écrire son traité du *Franc-alleu*, qui parut en 1641. Les études spéciales qu'il avait faites des langues anciennes et modernes le portèrent à composer un *Dictionnaire des origines de la langue française* qui se trouve à la suite du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. Il ne fut pas moins remarquable par son désintéressement, sa modestie et ses mœurs que par son savoir. Les états de Languedoc lui

ayant offert une pension pour travailler à l'histoire de cette province, il la refusa, et n'en composa pas moins *la Catalogne française*, Toulouse, 1644, in-4°, ouvrage qui renferme l'histoire des comtes de Toulouse. Ce savant mourut le 31 octobre 1652. On a de lui : l'*Origine des Jeux Floraux*, ibid., 1659, in-4° ; *la Caritée*, roman in-8°, et la *Vie de saint Édouard, roi d'Angleterre*, 1644, in-8°, petit vol. très rare. Il a laissé en manuscrit un *Traité de la langue provençale*, un autre *sur l'Origine des Français*, et une *Histoire des favoris des rois de France*.

CASES (Pierre-Jacques), peintre, né à Paris en 1676, remporta le grand prix en 1699, fut reçu membre de l'Académie en 1704, et mourut en 1754. Parmi ses nombreuses compositions, on cite : une *sainte Famille* dans l'église St.-Louis à Versailles, et deux tableaux achetés par le roi de Prusse, remarquables, dit-on, par la correction du dessin et la vigueur du coloris. Le Moine fut un de ses élèves.

CASES (Las). *Voyez* **LAS CASES**.

CASIMIR Ier, dit *le Pacifique*, fils de Miecislas II, roi de Pologne, était encore enfant lorsque, en 1034, il perdit son père. Sa mère Richsa, nommée sa tutrice et régente du royaume, ayant soulevé les Polonais par son mauvais gouvernement, fut obligée, en 1036, de s'enfuir en Saxe avec son fils, que bientôt après elle envoya à Paris. Cependant la Pologne, en proie aux dissensions intestines, était en même temps ravagée par le roi de Bohême et par les Russes. Quelques hommes courageux songèrent à tirer leur pays de cet abîme. Une diète fut indiquée à Gnesne, et le primat Étienne Pobozg proposa de rappeler l'héritier légitime de la couronne. On convint de rappeler Casimir; mais on ignorait le lieu de sa retraite. Les ambassadeurs que l'on envoya à sa mère apprirent qu'il s'était retiré dans l'abbaye de Cluni. Ils allèrent l'y trouver, et lui exposèrent les malheurs et les désirs de la nation. Casimir était lié par des vœux; il avait même reçu le diaconat. Le pape Benoît IX, à qui l'on s'adressa pour qu'il rompît les engagements de Casimir, se rendit à leurs sollicitations, à condition que chaque Polonais paierait tous les ans, à perpétuité, une certaine somme pour l'entretien d'une lampe dans l'église de Saint-Pierre; que la nation entière porterait, comme les moines, les cheveux courts en forme de couronne; que, aux grandes fêtes, tous les nobles auraient au cou, durant la messe, une étole de lin, semblable à celle des prêtres et diacres; que Casimir conserverait l'habit religieux, et que les Polonais, enfin, ne mangeraient pas de viande depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Acccueilli par des acclamations générales, il fut couronné à Gnesne en 1041. Son premier soin fut de chercher à étouffer les semences de division, et de publier une amnistie. Cette sage conduite produisit le plus heureux effet pour le rétablissement de la tranquillité. Casimir prévoyant que la prospérité de l'État réveillerait la jalousie des puissances voisines, chercha à les gagner. Jaroslaw, duc de Russie, était l'ennemi le plus dangereux. Casimir rechercha son alliance, lui demanda la main de sa sœur, et offrit même de rendre aux Russes plusieurs villes que Boleslas, son aïeul, leur avait enlevées. Ils avaient eux-mêmes besoin de la paix. Leur duc signa le traité proposé, et remit sa sœur Marie aux ambassadeurs de Casimir, avec une dot convenable. La princesse, en arrivant en Pologne, abjura la religion grecque, se fit de nouveau baptiser, et prit le nom de *Dobrogneva*. La Mazovie rentra sous l'obéissance de Casimir. Les Prussiens offrirent de lui payer un tribut, et se remirent sous sa dépendance. Ce prince, assuré de la paix au dehors, chercha à faire fleurir les sciences dans son royaume. Malgré son amour pour la paix, Casimir fut obligé, en 1052, pour ne pas s'attirer le courroux de l'Empereur qui l'avait préservé des attaques du roi de Bohême, de lui fournir des troupes pour aller en Hongrie venger ses défaites qu'il attribuait aux secours envoyés aux Hongrois par les Polonais. La guerre ne fut pas longue, et Casimir mit à profit la tranquillité dont il se promettait de jouir toute sa vie. Il mourut le 28 novembre 1058. Ce prince emporta les regrets de ses sujets, et mérita le titre glorieux de restaurateur pacifique du royaume. Boleslas, son fils, lui suceéda.

CASIMIR II était le 5e fils de Boleslas III, roi de Pologne, qui, à sa mort, en 1138, ne lui assigna aucun lot dans le partage qu'il fit de ses États à ses autres enfants. Il est vrai qu'alors Casimir était au berceau, et l'on prétend que son père, à qui on adressa des représentations à ce sujet, répondit que les frères de Casimir contribueraient malgré eux à l'élever. Parvenu à l'âge viril, Casimir commanda, ainsi que chacun de ses frères, une division de l'armée qui fit une invasion en Prusse en 1164. Il reçut de Boleslas IV, en 1167, les provinces de Sandomir et de Lublin, possédées auparavant par son frère Henri, mort dans la guerre contre les Prussiens. Boleslas ayant mécontenté ses sujets, le trône fut offert à Casimir, qui rejeta cette offre avec indignation. Ce refus augmenta l'estime que les Polonais avaient déjà pour lui. Miecislas III, qui avait succédé à Boleslas, souleva les Polonais par sa mauvaise conduite : on se réunit pour lui ôter la couronne en 1177. On l'offrit à Casimir; il ne l'accepta qu'avec peine. Cracovie se déclara pour lui : cet exemple entraîna toutes les provinces. Miecislas, étonné seul de cette défection générale, demanda en vain des secours aux nobles de la Grande Pologne et à ses gendres, Bogislas, duc de Bohême, et Henri, duc de Bavière et de Saxe. Son fils Othon même se souleva contre lui, et fit hommage à Casimir de la province qu'il venait d'usurper. Casimir se faisait chérir par sa bonté et la sagesse de son gouvernement; il corrigea les abus, abrogea les usages onéreux au peuple, entre autres celui qui obligeait les gens de la campagne à fournir le logement et la nourriture à tout noble en voyage. Casimir, adoré de ses sujets, respecté de ses voisins, jouissait du repos, lorsqu'il mourut subitement, le 4 mai 1194, au milieu d'un banquet, à l'âge de 77 ans. Son équité lui mérita le surnom de *juste*. Sa dévotion s'alliait avec un penchant immodéré pour les femmes. Quelques auteurs ont même prétendu qu'il avait été empoisonné par une femme fatiguée de ses poursuites.

CASIMIR III, dit *le Grand*, né en 1309, fut élu roi de Pologne en 1333, après la mort d'Uladislas Loketek, son père. A peine assis sur le trône, et voulant prolonger la trêve que son père avait conclue avec les chevaliers teutoniques, il invita le roi de Hongrie à se porter médiateur; mais les chevaliers ayant refusé de lui rendre la Cujavie, il eut recours au saint-siége qui prononça pour

Casimir, sans pouvoir contraindre les chevaliers à se soumettre à sa sentence. N'ayant pas d'enfant mâle, Casimir fit en 1339 reconnaître pour son successeur, Louis, son neveu, fils du roi de Hongrie. Bientôt il réunit à la Pologne la Petite Russie qui en avait dépendu autrefois ; puis ayant fait la paix avec les chevaliers teutoniques, il conquit presque en entier la Silésie, dont il ne retint que Frauenstadt. Le roi de Bohême, suzerain du duc de Silésie, indigné de la conduite de son vassal, fit des préparatifs pour attaquer la Pologne, menacée par les Tatars. Ces barbares s'étaient en effet approchés de Cracovie ; Casimir leur disputa le passage de la Vistule, les força à se retirer, marcha ensuite en Silésie, détruisit l'armée du roi de Bohême, et revint dans ses États pour y rétablir l'ordre. Dans une diète convoquée à Wieslicza en 1347, Casimir s'occupa de concert avec les hommes les plus éclairés de refondre et coordonner les lois du royaume. La sollicitude paternelle qu'il ne cessa de témoigner pour la classe la plus malheureuse de ses sujets lui valut le beau titre de roi des paysans. Après avoir essayé, non sans quelque succès, de ranimer dans ses États la culture des sciences et des arts, et fondé des colléges et des universités, il fit fortifier plusieurs villes pour les mettre à l'abri des insultes de ses voisins. Cependant la nation polonaise accusait son souverain d'inertie : celui-ci rassemble alors une armée, enlève aux Lithuaniens tout ce qu'ils possèdent dans la Petite Russie, reprend la Russie Rouge, et laisse la Volhynie et le palatinat de Beltz à deux seigneurs lithuaniens, à condition qu'ils les tiendront en fief de la Pologne. Cette expédition venait d'ajouter à la gloire de Casimir lorsqu'il mourut d'une chute de cheval le 8 novembre 1370. Ses grandes qualités compensèrent ses nombreux défauts ; le plus grave qu'on lui ait reproché a été son penchant déréglé pour les femmes. Parmi le grand nombre de ses maîtresses, on remarque une juive nommée Esther, qui obtint de lui les priviléges dont les juifs ont joui depuis cette époque en Pologne. Il ne laissa que deux filles ; en lui finit la dynastie des Piast qui gouvernait depuis 528 ans.

CASIMIR IV était fils d'Uladislas V. A l'âge de 13 ans, et du vivant de son frère Uladislas VI, il fut nommé roi par les mécontents de Bohême en 1438 ; mais les Polonais ne purent soutenir ce choix contre Albert, duc d'Autriche, depuis Empereur. A la mort de Storobudski, duc de Lithuanie, Uladislas envoya Casimir dans ce pays en qualité de régent. Les Lithuaniens l'élurent duc, et son frère confirma ce choix. Lorsque en 1445, la nouvelle de la malheureuse bataille de Varna parvint en Pologne, on refusa d'abord de croire à la mort d'Uladislas ; lorsqu'il ne fut plus possible d'en douter, tous les suffrages se réunirent sur Casimir qui, à l'instigation des Lithuaniens, refusa le trône, sous prétexte que la mort de son frère n'était pas avérée. Pressé de nouveau, il refusa encore, disant qu'il préférait rester dans son duché ; mais que, d'avance, il se déclarait ennemi du prince que l'on élirait sans son aveu. Un discours si hautain engagea les Polonais à jeter les yeux sur un prince qui pût se faire craindre et des chevaliers teutoniques et de Casimir. A peine eurent-ils proclamé leur choix, que Casimir eut recours à la reine sa mère. Elle eut bientôt mis une partie des nobles dans ses intérêts ; Casimir fut réélu et invité à venir recevoir la couronne. A peine couronné, en 1447, il refusa de souscrire aux engagements que la république exigeait de ses rois, et s'empressa de retourner dans son duché, où il résida presque constamment, et qu'il voulait faire considérer comme un État séparé, en l'agrandissant aux dépens de la Pologne. Cette conduite indigna les Polonais. Dans une diète indiquée à Pietrikau, en 1453, la crainte seule d'exciter une guerre civile avait empêché d'élire un nouveau roi ; on s'en tint à une confédération, pour garantir l'intégrité de l'État, si le roi persistait à ne pas la défendre. Le serment fut prêté en présence de Casimir, qui ne balança plus à promettre. Peu de temps après, les Prussiens, excédés de la tyrannie des chevaliers teutoniques, se soulevèrent, les chassèrent de la plupart des villes, et demandèrent à Casimir de les recevoir au nombre de ses sujets, ce qu'il accepta ; mais il en résulta une guerre longue et sanglante ; la victoire favorisa alternativement les deux partis ; enfin, les chevaliers teutoniques, abattus par diverses défaites, furent obligés de fléchir, et, par un traité conclu à Thorn en 1466, ils restituèrent le pays, qui, par la suite, porta le nom de *Prusse royale*, et ne retinrent que la Prusse ducale comme fief de la Pologne. Uladislas, fils aîné de Casimir, ayant été élu, en 1471, roi de Bohême par les états de ce days, fut couronné à Prague. Les Hongrois auraient bien voulu soutenir les prétentions de Mathias, leur roi, appuyées par le pape ; mais les forces qui accompagnaient Uladislas leur imposèrent : ils se retirèrent. Bientôt les grands de ce royaume, mécontents de leur roi, élurent à sa place Casimir, second fils du roi de Pologne. Cependant Mathias, qui venait de vaincre les Turcs, assiégea Vienne en 1477, et contraignit l'Empereur à lui donner l'investiture de la Bohême ; mais, par un traité, il en laissa jouir Uladislas, et se contenta de garder ses conquêtes. D'un autre côté, les Tatars ravageaient la Podolie, que Casimir ne savait pas défendre. Ivan, duc de Moscovie, les en chassa, et poussa ses conquêtes jusqu'en Lithuanie. Casimir, voulant sauver les restes du duché, lui céda ce qu'il venait de ravir. Cet événement fit enfin comprendre aux Lithuaniens que leur sûreté, à l'avenir, dépendait de leur union avec la Pologne ; ils ne tardèrent pas à s'applaudir de cette mesure. En 1479, les Tatars revinrent les attaquer. Casimir, accablé par le poids de l'âge, remit le commandement de l'armée à Albert, son troisième fils, qui détruisit l'armée ennemie. Cette expédition lui gagna l'affection des Hongrois ; ils le donnèrent pour successeur à Mathias. Un autre parti élut Uladislas, frère d'Albert ; celui-ci, avec une armée bien inférieure en nombre, attaqua celle d'Uladislas, fut défait, pris, et amené à son frère, qui ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il renoncerait à ses prétentions sur la Hongrie. Les malheurs d'Albert, et peut-être encore plus le traité qu'il venait de conclure, causèrent un chagrin mortel à son père, qui déshérita Uladislas, et mourut peu après à Grodno, en 1492, âgé de soixante-quatre ans. Orgueilleux, sans ambition, vain et peu sensible à l'honneur, prodigue par caprice, avare par goût, Casimir fut aussi peu regretté des Polonais, qu'il n'avait jamais aimés, malgré leur esprit soumis, que des Lithuaniens, objet constant de son affection, malgré leurs révoltes continuelles.

CASIMIR V (Jean) fils de Sigismond III et de Constance d'Autriche, naquit en 1609. A la mort de son père, il favorisa l'élection d'Uladislas VII, son frère aîné, issu d'un premier lit, et prit du service dans les armées impériales. Fait prisonnier à la suite d'un naufrage sur les côtes de Provence, il ne fut mis en liberté qu'au bout de deux ans, sur les réclamations de son frère; retourna en Pologne, puis voyagea en Italie, où il se fit jésuite, et fut nommé cardinal. Appelé au trône de Pologne après la mort d'Uladislas, il renvoya le chapeau de cardinal au pape, qui lui accorda des dispenses pour épouser Louis-Marie de Gonzague, veuve de son frère. Ce mariage, qui déplut aux Polonais, fut une des causes des traverses qu'il essuya sur le trône : tour à tour vainqueur et vaincu dans les différentes guerres qu'il eut à soutenir contre les Cosaques, les Suédois et les Moscovites, Casimir, ayant perdu son épouse en 1667, vint en France, se retira dans l'abbaye de St.-Germain des Prés, dont il devint abbé, ainsi que de St.-Martin de Nevers et mourut dans cette ville, le 16 décembre 1672. Ce prince fut le dernier rejeton mâle de la maison de Vasa.

CASIMIR (St.), grand-duc de Lithuanie, le troisième des enfants de Casimir IV, né le 5 octobre 1458, fut à l'âge de 13 ans demandé par les Hongrois révoltés contre Matthias Corvin, et, pour obéir à son père, partit à la tête d'une armée; mais l'intervention du saint-siége lui permit de renoncer à cette entreprise. Retiré dès lors au château de Dobski, il s'y livra à tous les exercices de la piété la plus austère, et termina sa carrière à Wilna le 4 mars 1483, victime de sa chasteté. Le pape Léon X le mit au rang des saints; depuis il est invoqué comme le patron de la Pologne.

CASINI (François-Marie), cardinal, né à Arezzo en Toscane, prit l'habit de St.-François, passa par les différents grades de son ordre, obtint, sous le pontificat d'Innocent XII, l'emploi de prédicateur apostolique, sous celui de Clément XI le chapeau de cardinal, et mourut en 1719. Il a laissé des *Panégyriques* des divers saints, des *Discours* (en latin) prononcés dans le palais apostolique, Rome, 1713, 3 vol. in-fol.; *Ætas hominis,* Florence, 1682, in-8°; une *Traduction* de l'ouvrage du P. Boutauld; les *Conseils de la Sagesse.*

CASINI (Antoine), jésuite, né à Florence, mort en 1753 à 68 ans, enseigna la langue hébraïque et l'Écriture sainte au collége Romain. Très-versé dans la connaissance des saints Pères, il avait formé le projet de continuer la *Théologie dogmatique* du P. Petau; mais des obstacles qu'il ne put vaincre l'ayant forcé d'abandonner son dessein, il se livra plus particulièrement à l'étude de la philosophie antique. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, le plus remarquable est l'*Encyclopedia sacræ scripturæ,* dans lequel il a développé diverses questions importantes, et que ses confrères regrettaient qu'il n'eût pu terminer : il en a laissé plusieurs inédits, entre autres : *Plato christianus,* ouvrage dans lequel il a traité, dans autant de dialogues, les questions les plus abstraites de la théologie.

CASINI (Jean), peintre et sculpteur, né à Varlengo, près de Florence, en 1689, mort en 1740, se destina d'abord à la sculpture, et s'y distingua par plusieurs ouvrages; mais ensuite il se donna tout à fait à la peinture, et s'y fit une grande réputation. On cite de lui un très-beau tabeau de *Ste Luce* dans l'église de St-Jacques-sur-l'Arno, et la coupole du grand cloître de Ste-Marie Novelle, où est représentée l'ambassade de St. Antonin, archevêque de Florence, vers le pape Pie II, au nom de la république.

CASINI (Valore et Domenico), peintres italiens, frères et élèves du Passignano, vivant dans le 17e siècle, avaient adopté plus particulièrement le genre du portrait. Valore surtout exécutait, de mémoire, des portraits parfaitement ressemblants. Il y a eu plusieurs autres artistes italiens du même nom, dont on connaît peu les ouvrages.

CASIO DE MEDICI (Jérôme), poëte italien, était né vers 1465, à Bologne, d'une famille illustre. On voit par l'épitaphe qu'il s'est composée, que, dans sa jeunesse, Casio fit le commerce des pierreries. S'étant embarqué, en 1497, pour aller visiter les lieux saints, la galère qu'il montait fut prise par les Turcs, après un combat dans lequel il fut blessé grièvement. Délivré par l'intervention d'un capitaine vénitien qui le conduisit à Candie, il y resta quelque temps pour se guérir de ses blessures, et trouva dans son talent pour la poésie une distraction à ses chagrins. Dans un voyage qu'il fit à Rome, le pape Léon X le créa chevalier; et, en 1523, Clément VII lui décerna le laurier poétique. Chargé par le même pontife, en 1525, de réformer les études à l'académie de Bologne, il mourut peu d'années après dans cette ville, regretté de ses compatriotes. On a de Casio : Deux *recueils de sonnets,* de *capitoli,* de *canzoni,* etc., Bologne, 1525 ou 1528, in-8°; *Le vite de' santi; e ciascuna ridotta in un sonetto,* ibid., 1528, in-8°; *Libro intitolato cronica; ove si tratta di epitafi d'amore, e di virtute,* ibid., 1528, in-8°; *Libro intitolata Bellona nel quale si tratta di giostre, di lettere e di amore, ed in ultimo della strage di Roma in poesia,* ibid., 1529, in-8°.

CASIRI (Michel), religieux syro-maronite, né en 1710 à Tripoli en Syrie, vint à Rome pour perfectionner ses premières études, entra dans les ordres sacrés en 1734, et l'année suivante retourna en Syrie avec son compatriote, J. Assemani. Étant revenu à Rome en 1738, il professa les langues orientales dans son convent, puis (en 1748) passa en Espagne, où il fut attaché à la bibliothèque royale de Madrid, nommé membre de l'Académie d'histoire, interprète du roi, et bibliothécaire en chef, quelques années avant sa mort, arrivée le 12 mars 1791. On a de cet homme laborieux un ouvrage indispensable pour l'étude de la littérature orientale, intitulé : *Bibliotheca arabico-hispana escurialensis,* etc., Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol.; il renferme, en 1851 articles, la liste de tous les manuscrits arabes de l'Escurial.

CASITO (Jean), littérateur et jurisconsulte napolitain, s'occupa beaucoup de l'étude des monuments samnites, et parvint à composer une *Grammaire étrusque.* Il a traduit en italien les *Sylves* de Stace, les *OEuvres de Tacite, Horace, Anacréon, Sapho* et *Alcée.* Il est mort en 1822.

CASLON (Guillaume), graveur et fondeur de caractères, né en 1692, à Hales-Owen dans le Shropshire, mort le 23 janvier 1766, fut d'abord graveur d'ornements sur les canons d'armes à feu, et fit ensuite des poinçons pour les relieurs et les imprimeurs. Bowyer les trouva si bien, qu'il l'engagea à graver des matrices pour les caractères typographiques. Ces caractères bien accueillis en Angleterre, furent bientôt recherchés à l'é-

tranger, et firent la fortune de Caslon, dont la fonderie devint une des premières de la Grande-Bretagne. Les *OEuvres* de Selden et l'édition du *Pentateuque* de David Wilekins ont été imprimées avec les caractères fondus par cet artiste. On en a des épreuves dans un *specimen,* 1764, in-8°, rare, 1766, in-4°.

CASLON (Guillaume), fils du précédent, mort en 1778, a soutenu la réputation de son père.

CASMANN (Othon), naturaliste allemand, recteur de l'école de Stade, dans le Hanovre, puis pasteur de la même ville, mort le 1er août 1607, a publié : *Quæstionum marinarum libri II,* Francfort, 1596 et 1607; *Nucleus mysteriorum naturæ enucleatus,* ibid., 1605, in-8° ; beaucoup d'ouvrages ascétiques en latin et en allemand peu dignes d'être cités, et deux édit. du traité *de Re cibariâ* de Bruyerin.

CASNODYN, poëte gallois du 14e siècle, est auteur de plusieurs pièces conservées manuscrites dans les archives de la principauté de Galles.

CASONI (Gui), littérateur, né à Serravalle dans le Trévisan, mort en 1640, fut un des fondateurs de l'académie *degli Incogniti* à Venise. On a de lui une *Vie du Tasse, la Magia d'amore, il Teatro poetico,* et quelques autres opuscules réunis en un vol. réimprimé plusieurs fois du vivant de l'auteur, mais actuellement oublié.

CASONI (Philippe), né à Gênes dans le 17e siècle, est auteur des ouvrages suivants en italien : *Vie du marquis de Spinola,* Gênes, 1691, in-8° ; *Histoire de Louis le Grand,* Milan, 1706-1720, 2 vol. in-4° ; *Annales de la république de Gênes du* 16e siècle, Gênes, 1708, in-fol.

CASONI (Philippe), cardinal, né à Sarzana, dans l'état de Gênes, le 6 mars 1733, entra dans les ordres et se livra aux études nécessaires aux ecclésiastiques italiens qui se destinent à l'administration et à la diplomatie. Après avoir passé par la hiérarchie des emplois, il fut nommé par Pie VI, en 1786, vice-légat à Avignon. Dès l'année 1789, les Avignonais formèrent une garde nationale à l'instar de la France, et, au commencement de l'année suivante, ils organisèrent leur municipalité. Casoni n'opposa qu'une faible résistance à ces innovations. L'autorité du vice-légat fut nulle désormais dans Avignon ; sa propre garde, dans laquelle il n'y avait pas un seul soldat italien, se rangea sous l'étendard national. La municipalité lui enjoignit bientôt de quitter la ville dont elle venait de voter la réunion à la France. Ce prélat partit pour Rome peu de jours après. Au mois de décembre 1792, le pape l'envoya en qualité de nonce à Madrid, où il résida jusqu'à la translation de Pie VI en France. Créé par Pie VII, le 23 février 1801, cardinal-prêtre, il fut, depuis 1803 jusqu'à 1806, prélat du consistoire et de la congrégation de Lorette, membre des congrégations du saint-office, etc., enfin secrétaire d'État, et il mourut à la fin de 1810.

CASOTTI (Jean-Baptiste), littérateur, né en Toscane le 21 octobre 1669, fit des études brillantes à Florence, et fut envoyé comme secrétaire de légation à Paris où il se lia avec Ménage et Régnier-Desmarets. De retour à Florence, il entra dans les ordres, et fut nommé successivement recteur du collége des nobles, professeur de philosophie morale, de géographie, puis d'histoire à l'université. Vers la fin de sa vie, il se retira dans un village dont il venait d'obtenir la cure ; il y mourut le 16 juillet 1737, léguant ses biens et sa bibliothèque au chapitre de Prato, sa patrie. Outre une *notice* sur Jean de la Casa dans l'édition de ses *œuvres,* Florence, 1707, ses ouvrages les plus connus sont : *Vita di Ben. Buonmattei, della Fondazione del regio monastere di S. Francesco,* etc., Florence, 1722 ; *Pratenses olim præpositi nunc episcopi,* etc.

CASPE ou **CASPIUS** (George), médecin, né au 16e siècle dans le Hainaut, soutint la doctrine de Léonard Botal sur la saignée, dans deux écrits contre Bonaventure Grangier, médecin de Paris ; le premier intitulé : *Ad Bonavent. Grangieri admonitionem,* etc., Bâle, 1580, Paris, 1581, in-8° ; le second *Castigatio Bonav. Grangieri,* etc., Bâle, 1582.

CASSAGNE (Joseph la), ecclésiastique, né dans le diocèse d'Oleron, a publié *Recueil de fables* mises en musique, 1754, in-4° ; *Alphabet musical,* 1765, in-8° ; *Traité général des éléments du chant,* 1766, in-8° ; *Uniclésier musical,* 1768, in-8°. Ce dernier ouvrage est une réponse à Pascal Boyer, qui avait attaqué le système proposé par l'auteur de réduire toutes les clefs à une seule, celle de *sol* sur la seconde ligne.

CASSAGNE (le baron), maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, commença par être soldat, remplaça le général Delmas dans le commandement du 1er bataillon de la Corrèze, devint chef de brigade, fit partie de la division Desaix, et se distingua au combat de la Réchut, près Manheim. Dans la campagne de Moreau en Bavière et lors de sa fameuse retraite, le colonel Cassagne, qui commandait le 3e régiment d'infanterie légère au passage de Hanstetten, fut mentionné dans le rapport du général en chef. Aux affaires de Tuit, de Kamlach, contre le corps du prince de Condé, son régiment, quoique placé entre deux feux, résista aux émigrés, qui combattirent avec une grande valeur. Cassagne contribua également à la défense de la tête du pont d'Huningue, où le brave Abatucci trouva une mort glorieuse. Il se distingua encore au combat de Hanau sous Moreau, et, pendant le siége de Gênes, aux affaires de Sasselo et de Polcevera. Nommé général de brigade après le siége de Gênes, il commanda une partie de la division Boudet au combat de Valeggio, pendant la campagne de 1801 en Italie. Depuis cette époque, ce brave officier général, mis par ses blessures hors d'état de servir activement, fut chargé de plusieurs commandements dans l'intérieur, et prit sa retraite en 1815. Il mourut en novembre 1833.

CASSAGNES ou **CASSAIGNES** (Jacques), membre de l'Académie française, né à Nîmes le 1er août 1636, vint de bonne heure à Paris, entra dans les ordres, se fit connaître par des *Sermons* et des *Poésies* favorablement accueillis, et n'avait que 25 ans lorsqu'il remplaça Saint-Amand à l'Académie. Il était sur le point de prêcher devant Louis XIV, lorsque Boileau lança contre lui un trait de satire qui lui imprima un ridicule ineffaçable ; mais on ne doit pas répéter que le chagrin qu'il en ressentit lui troubla la raison, puisque c'est postérieurement à la publication de cette satire qu'il composa presque tous ses ouvrages. Il est plus probable que la part active qu'il prit aux querelles du jansénisme lui échauffèrent la tête et motivèrent sa reclusion à Saint-Lazare, où il mourut le 19 mai 1679. Il jouissait d'une pension du roi, et Colbert l'avait fait nommer garde de la bibliothèque royale.

La préface des œuvres de Balzac, édition de 1665, in-fol., est de l'abbé Cassagne; on lui doit en outre: *Traité de morale sur la valeur,* Paris, 1674, in-12; une traduction des *Dialogues de l'orateur,* publiée sous le titre de *Rhétorique de Cicéron,* Paris, 1673, in-8°; une autre de Salluste sous le titre d'*Histoire de la guerre des Romains,* etc., Paris, 1675, in-12.

CASSAN (Jacques de), avocat du roi et ensuite conseiller au siége présidial de Béziers, vers la fin du 16e siècle, se fit connaître, dans le 17e, par la publication de plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de France, qui ont joui de quelque renommée: *Les dynasties,* ou *Traité des anciens rois des Gaules et des François, depuis Gomer Ier roi de France jusqu'à Pharamond,* Paris, 1626, in-8°; *Recherches des droits des rois de France sur les royaumes, duchés,* etc., Paris, 1632, in-4°; *Panégyrique,* ou *discours sur l'antiquité et excellence du Languedoc,* Béziers, 1617, in-8°.

CASSAN (Armand), savant archéologue, né en 1804 à Paris, se fit connaître par une traduction des *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton,* qui lui valut un des prix Monthyon, et fut adoptée par l'université. A la révolution de 1830, il devint un des aides de camp du général Lafayette, et, peu de temps après, fut nommé sous-préfet à Mantes. Dès qu'il fut installé, l'un de ses premiers soins fut de faire exécuter à ses frais, dans diverses localités de son arrondissement, des fouilles dont il consigna le résultat dans un ouvrage intitulé: *Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes,* in-8°. Cet ouvrage remarquable n'était que le prélude ou l'introduction de ceux qu'il méditait, quand une mort prématurée l'enleva dans l'exercice de ses fonctions, au mois de mars 1837.

CASSAN. *Voyez* **OUZOUN HASSAN.**

CASSANA (Jean-François), peintre, ainsi nommé d'un village de l'État de Gênes où il naquit en 1611, fut élève de Strozzi, dit *le Capucino,* et se fixa à Venise. On voit plusieurs compositions de cet artiste à la Mirandole, où le duc Alexandre II l'avait attiré, et où il mourut en 1691. On estime sa manière large et facile, son coloris; mais on ne trouve pas son dessin assez correct.

CASSANA (Nicolas), dit *le Nicoletto,* fils du précédent, né à Venise en 1659, mort à Londres en 1713, peignit l'histoire et le portrait, et fut peintre de la reine Anne d'Angleterre. Il a fait le portrait de cette princesse et de beaucoup de seigneurs de sa cour. Le plus remarquable de ses ouvrages est *la Conjuration de Catilina* qui fait partie de la galerie de Florence.

CASSANA (Jean-Augustin), frère du précédent, mort à Gênes, en 1720, âgé de 62 ans, peignit le portrait avec succès, et réussit également à peindre les animaux, les fleurs et les fruits. Plusieurs de ses tableaux ont été gravés à Londres. Il était entré dans les ordres, et il est désigné dans les biographies italiennes sous le nom d'abbé Cassana.

CASSANA (Jean-Baptiste), 3e fils de Jean-François, peignit, comme son second frère, les fleurs, les fruits et les animaux.

CASSANA (Marie-Victoire), sœur des précédents, morte à Venise en 1711, a peint quelques sujets de piété où les figures ne se trouvent qu'en buste, comme dans le tableau de *la Conjuration de Catilina* du Nicoletto, dont les personnages ne sont pas de grandeur naturelle, ainsi qu'on le dit dans plusieurs *dictionnaires.*

CASSANATE (Marc-Antoine ALÈGRE de), né à Tarragone en 1590, entra dans l'ordre des carmes à Saragosse, dans le temps même où son père lui destinait la place de secrétaire du roi, qu'occupait un de ses oncles. Il prit le bonnet de docteur en théologie, et s'adonna à l'histoire de son ordre; il est mort au mois de septembre 1658. Cassanate a laissé neuf volumes de sermons, et quelques autres ouvrages de dévotion peu estimés.

CASSANDRA. *Voyez* **FEDELE.**

CASSANDRE, fils d'Antipater, passa en Asie peu de temps avant la mort d'Alexandre le Grand, pour défendre son père contre les accusations d'Olympias. Quelque temps avant la mort d'Alexandre, le commandement général de l'armée des princes fut donné à Antigone, et Antipater lui fit adjoindre Cassandre en qualité de chiliarque, titre qui lui donnait une grande autorité. Mais, connaissant son ambition, il ne crut pas devoir, en mourant, lui laisser la tutelle des jeunes princes, et il désigna Polyperchon pour son successeur. Cassandre, voulant annuler ces dispositions, chargea Nicanor du commandement de la garnison que son père avait mise à Munychie, dans l'Attique, et passa lui-même en Asie pour engager Ptolémée et Antigone dans son parti. Polyperchon, pendant son absence, envoya Alexandre son fils dans l'Attique, avec une armée, et rendit, au nom des rois, un décret pour rétablir la démocratie dans toutes les villes de la Grèce, à la place des aristocraties instituées par Alexandre, et maintenues par Antipater. Après avoir rétabli le gouvernement aristocratique à la tête duquel Cassandre mit Démétrius de Phalère, il alla dans la Macédoine, où il avait beaucoup de partisans, y fit confier les rênes du gouvernement à Archidée et à Eurydice son épouse, et passa dans le Péloponèse, dont plusieurs villes s'étaient déjà ralliées à lui. Tandis qu'il était occupé au siége de Tégée, Polyperchon ramena dans la Macédoine Olympias, qui y commit toutes sortes de cruautés, ce qui obligea Cassandre d'y revenir. A son approche, Olympias se renferma dans Pydna, espérant qu'Æacides, roi d'Épire, et Polyperchon viendraient à son secours; mais, trompée dans son attente, elle fut obligée de se rendre, et Cassandre l'abandonna aux Macédoniens, qui la firent périr. Cassandre avait pris dans Pydna Roxane et Alexandre son fils, ainsi que Thessalonique, fille de Philippe; il épousa celle-ci, et envoya les deux autres à Amphipolis, où il les fit garder. Élevant dès lors ses prétentions au trône, il chercha à augmenter le nombre de ses partisans dans la Grèce, en rétablissant la ville de Thèbes et celle de Potidée, qu'il nomma Cassandrée. Antigone et Ptolémée, alarmés des progrès de la puissance de Cassandre, se liguèrent contre lui, sous prétexte de venger Olympias et de délivrer le fils d'Alexandre. Ils proclamèrent la liberté des Grecs pour les mettre dans leur parti, et la Grèce devint le théâtre d'une guerre qui se termina l'an 311 avant J. C., par un traité, dont les conditions furent que, jusqu'à ce qu'Alexandre, fils de Roxane, fût en âge de régner, Cassandre aurait le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, Lysimaque celui de la Thrace, Ptolémée celui de l'Égypte, et Antigone celui du reste de l'Asie. La mort du jeune Alexandre était sans doute une

des conditions secrètes de ce traité; car Cassandre le fit tuer, ainsi que sa mère, peu de temps après, et les autres ne cherchèrent point à venger cet attentat. Polyperchon s'étant laissé gagner par Cassandre, fit aussi mourir Hercule, fils d'Alexandre le Grand et de Barsine; et la race d'Alexandre se trouvant éteinte, Antigone prit le titre de roi, ce qui fut imité par Ptolémée, Lysimaque et Cassandre. Ces trois derniers se virent bientôt obligés de réunir leurs forces contre Antigone et Démétrius son fils, qui n'aspiraient à rien moins qu'à réunir sous leur domination tous les États d'Alexandre. Antigone ayant perdu la vie dans la mémorable bataille d'Ipsus, l'an 301 avant J. C., et Démétrius étant trop faible pour rien entreprendre, Cassandre se trouva tranquille possesseur de la Macédoine. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses longs travaux; car il mourut l'an 298 avant J. C. Il avait eu de Thessalonique trois fils, Philippe, Antipater et Alexandre. On l'a confondu mal à propos avec un certain Asandre ou Cassandre, l'un des capitaines d'Alexandre, qui eut après sa mort le gouvernement de la Carie.

CASSANDRE (George), théologien né en 1515 dans l'île de Cadsand, fut d'abord professeur de théologie à Bruges, puis à Gand, s'établit ensuite à Cologne, où il s'appliqua spécialement à connaître les points qui séparaient les catholiques des protestants, dans le but de rendre la paix à l'Église. Mais il eut le sort de tous ceux qui se présentent comme conciliateurs entre deux partis animés l'un contre l'autre : attaqué par les protestants, il le fut aussi par leurs adversaires. Toutefois quelques princes d'Allemagne, et l'empereur Ferdinand lui-même, le jugèrent propre à terminer les différends religieux entre leurs sujets. C'est à la sollicitation de Ferdinand qu'il publia *Consultatio de articulis fidei inter papistas et protestantes controversis.* Cassandre mourut peu de temps après le 3 février 1566. Ses *œuvres* ont été recueillies par de Cordes, Paris, 1616, in-folio. On y trouve, indépendamment de ses ouvrages théologiques, des *Hymnes*, des *Annotations* sur les poésies de saint Fortunat, des *Dissertations* et des *Lettres*. Malgré quelques propositions hardies avancées dans ses écrits, Cassandre resta constamment attaché à l'unité de l'Église. Parmi les abus dont il proposait la réforme, était la puissance exorbitante des papes, les pratiques superstitieuses introduites dans le culte des saints, des reliques, etc.; mais il n'attaqua jamais les dogmes de la foi.

CASSANDRE (François), littérateur très-estimable, né vers 1620, à Paris, serait, malgré son mérite, tout à fait inconnu, si Boileau ne l'eût désigné dans sa 1re satire comme un exemple de l'abandon où languissent quelquefois les hommes d'un vrai talent. Vivant au milieu de ses livres, Cassandre resta dans la misère et mourut en 1695. Outre une traduction de la *Rhétorique d'Aristote*, Paris, 1654, in-4°, souvent réimprimée, et la meilleure que l'on ait encore, on lui doit : *Parallèles historiques*, Paris, 1680, in-12. Sa traduction de l'*Histoire de de Thou*, n'a point été imprimée.

CASSARD (Jacques), né à Nantes en 1672, d'une famille peu riche, perdit encore très-jeune son père, qui était capitaine de navire marchand. Dès qu'il fut en état de servir, il alla à Saint-Malo, et obtint de l'emploi sur un bâtiment armé en course. Son habileté et sa bravoure ne tardèrent pas le faire distinguer. Lorsque Pointis partit pour Carthagène en 1697, il proposa à Cassard de l'y accompagner. Dans l'attaque, Cassard, chargé de lancer les bombes, s'en acquitta avec tant de succès, que le feu des ennemis se ralentit bientôt. Il marcha ensuite à l'assaut à la tête des flibustiers, qui admirèrent son courage. De retour en France, Louis XIV le nomma lieutenant de frégate, et lui donna 2,000 livres de gratification. Cassard se rendit à Dunkerque, où il prit le commandement d'un vaisseau de l'État, et débarrassa la Manche des corsaires anglais qui l'infestaient. Au mois de septembre 1708, il rencontra près des Sorlingues une flotte anglaise de 35 bâtiments, escortés par un vaisseau de guerre; quoique inférieur en nombre, il l'attaqua : l'Anglais prit la fuite. Cassard enleva 5 navires qu'il conduisit à Saint-Malo; ragréa son vaissesu, retourna dans la Manche, et prit encore 8 bâtiments plus richement chargés que les premiers. Lors de la disette de 1709, on chargea Cassard d'aller au-devant d'une flotte de 26 navires qui apportaient à Marseille des blés achetés dans le Levant. Il fit armer à ses frais les 2 vaisseaux de l'État, *l'Éclatant* et *le Sérieux*, qu'on lui confia. Les armateurs de 25 autres bâtiments marchands le prièrent de les convoyer; il les exhorta en vain à attendre une escorte plus forte. « Nos vaisseaux seront en sûreté, répondirent-ils, lorsque Cassard les escortera. » Il conduisit une partie de cette flotte jusqu'au cap Nègre, fit escorter les autres jusqu'à Malte par *le Sérieux*, et alla avec *l'Éclatant* chercher la flotte destinée pour Marseille. L'ayant rencontrée, il revenait avec elle, lorsque, le 29 avril, à la hauteur de Biserte, il trouva une escadre de 15 vaisseaux anglais. La supériorité du nombre ne l'effraya pas; il attend fièrement l'ennemi : 3 vaisseaux l'entourent et l'attaquent; il leur répond d'une manière terrible; le 3e s'approche pour tenter l'abordage; Cassard lui envoie une bordée qui crible ses voiles, abat son mât de misaine, et l'oblige à la retraite. Pendant ce combat, qui dura 12 heures, la flotte marchande eut le temps de se mettre en sûreté. Cassard, qui avait voulu s'éloigner pendant la nuit pour aller se ragréer fut attaqué au point du jour par deux autres vaisseaux anglais : le plus fort coula à fond après deux heures de combat. Cassard continua sa route, et entra heureusement à Porto-Farina. Il fit encore plusieurs prises en revenant à Toulon, d'où il se rendit à Marseille pour réclamer le remboursement des sommes qu'il avait avancées pour armer *l'Éclatant* et *le Sérieux*. Les magistrats rejetèrent sa demande, sous prétexte que ce n'était pas lui qui avait amené la flotte. Cassard se plaignit en vain; il cita les magistrats au parlement d'Aix, et ne put obtenir de jugement. Quand la flotte fut rentrée, il alla croiser jusqu'à Smyrne, revint vers Gibraltar, où il rencontra dix navires richement chargés, et escortés par une frégate. Il s'empara de la flotte et de la frégate. Le roi le fit capitaine de frégate, et le chargea de la direction des nouveaux ouvrages de Toulon, commission dont Cassard s'acquitta avec distinction. La disette s'étant fait sentir en 1711, il fut envoyé avec une escadre pour porter des présents au grand sultan, et pour acheter des blés : il remplit cette mission avec succès. Mandé à la cour, il n'y resta que peu de temps, et se rendit à Aix pour son procès. Il y était encore, quand il reçut ordre d'attaquer les Portugais

dans leurs colonies. Parti de Toulon en mars 1712, il arriva au mois de mai aux îles du cap Vert, et ne tarda pas à les réduire. Il fit aussitôt voile pour la Martinique. Il alla ensuite ravager Montserrat et Antigoa, et parut, en octobre 1712, devant Surinam. Il entra dans la rivière, malgré le feu de 130 pièces de canon, mit ses troupes à terre, investit la place, la bombarda, et l'obligea à capituler et à payer une forte contribution. Cassard envoya ensuite un détachement rançonner les deux petites colonies d'Essequebo et de Berbice, retourna à la Martinique, et, bientôt après, tenta contre Saint-Eustache et Curaçao des entreprises qui réussirent, quoiqu'il eût été blessé dans la seconde. Il attendait sa guérison à la Martinique, où il avait fait entrer pour plus de 9 millions des dépouilles de l'ennemi, lorsque le commandant d'une escadre qui arrivait de France lui présenta l'ordre de joindre ses vaisseaux aux siens. Les matelots, les soldats de Cassard murmurèrent de ce qu'on leur ôtait un chef qui les avait si souvent menés à la victoire : il fallut obéir. On partit pour la France en mars 1713. Dans la traversée, on rencontra une escadre anglaise; Cassard, après l'avoir reconnue, proposa au commandant de l'attaquer; mais la paix étant près de se conclure, le roi avait défendu à tous ses officiers d'engager aucune action. Le commandant ne put donc se rendre au désir de Cassard. Celui-ci, qui ignorait les ordres du roi, et qui supposait de la pusillanimité à son chef d'escadre, irrité d'ailleurs de ce qu'il lui avait enlevé le commandement, s'écria : « Partout où je trouverai les ennemis de mon maître, le devoir de les attaquer sera toujours plus fort que les ordres dictés par la lâcheté. » Puis il ordonna aux capitaines de le suivre. Quoique inférieur en nombre, il dispersa l'escadre ennemie et prit deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, Cassard apprit que le roi l'avait fait capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Peu de jours après, instruit que son chef d'escadre s'était plaint à la cour de sa désobéissance en attaquant les Anglais, il lui en demanda raison. On parvint à le calmer en lui prouvant que le chef d'escadre n'avait fait que son devoir. La paix d'Utrecht rendit Cassard au repos; il n'en put jouir; la roideur de son caractère lui fit perdre le fruit de ses belles actions. Il ne paraissait devant le ministre que pour se plaindre de ce que le parlement d'Aix refusait de lui rendre justice. On lui proposa des pensions; il les refusa avec dureté, et demanda qu'on lui fît rendre les sommes qu'il avait avancées. Il devint sombre et rêveur. Ses sœurs, dont le revenu était extrêmement modique, vivaient avec la plus stricte économie, pour lui envoyer de quoi subsister pendant qu'il sollicitait le ministre. Son extérieur négligé, joint à une figure commune, inspirait peu de considération. Un jour Duguay-Trouin, qui passait avec plusieurs seigneurs dans la galerie de Versailles, aperçut dans un coin un homme dont la mise annonçait la misère, mais dont le visage le frappa. Ayant reconnu Cassard, il courut à lui, l'embrassa et l'entretint longtemps. Les seigneurs étonnés lui demandèrent quel était cet homme. « C'est, répondit-il, le plus homme grand de mer que la France ait à présent, c'est Cassard. Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes. » Lorsque le cardinal de Fleury devint premier ministre, en 1726, Cassard alla le solliciter, et lui parla avec sa rudesse accoutumée. Le cardinal le reçut froidement. Cassard laissa échapper des propos injurieux contre le ministre et contre le gouvernement. Il fut enfermé au château de Ham, où il languit jusqu'à sa mort (en 1740). Ses talents et son courage étaient obscurcis par son caractère opiniâtre et farouche; mais quelques paroles indiscrètes n'auraient pas dû faire oublier ses éclatants services.

CASSAS (Louis-François), peintre et architecte, né le 3 juin 1756 à Azay-le-Féron (département de l'Indre), mort le 1er novembre 1827 à Versailles, inspecteur général et professeur de dessin de la manufacture royale des Gobelins, fut élève de Vien et de Lagrenée jeune. Il parcourut la Grande-Grèce dans le courant des années 1784-85-86, visita l'Istrie et la Dalmatie, où il dessina un grand nombre de monuments antiques, parmi lesquels on distingue le magnifique *Palais de l'empereur Dioclétien,* et les autres édifices dont ce prince avait enrichi Salone, Spalatro, etc., et joignit à ces dessins un *Itinéraire* contenant des observations et des recherches historiques d'une grande utilité pour le commerce et pour les arts. Cet ouvrage a été publié sous le titre de *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, vol. in-folio. Cassas parvint aussi, au milieu de mille dangers et des plus grandes fatigues, à former une riche et précieuse collection des monuments les plus remarquables de l'Asie Mineure, recueillie surtout dans les ruines de Palmyre, Balbeck et Jérusalem, dans celles de la Phénicie et de la Palestine. 30 livraisons de cet ouvrage (in-folio), publiées successivement sous le titre de: *Voyage pittoresque de la Phénicie, de la Palestine et de la basse Égypte,* font vivement regretter que l'auteur ne l'ait point terminé. Plusieurs de ses dessins ont servi à compléter le voyage du royaume des Deux-Siciles, publié par l'abbé de Saint-Non, et un plus grand nombre restés inédits devaient être joints au voyage entrepris par M. de Laborde, à qui Cassas avait cédé un portefeuille contenant les antiquités de la Sicile. On lui doit en outre 74 modèles des chefs-d'œuvre d'architecture des différents peuples, dont le célèbre Legrand a donné une description détaillée. Cette galerie, qui fut acquise par le gouvernement en 1809, est aujourd'hui à l'Institut à Paris.

CASSAS (Victor), cousin du précédent, syndic de la compagnie des courtiers de commerce près de la bourse de Paris, né en 1773, mort dans cette ville le 16 janvier 1821, a fourni plusieurs *articles* sur les finances à la *Gazette de France,* dont il partageait les opinions politiques, et publié plusieurs *brochures*. Nous ne citerons que ses *Considérations sur l'établissement d'un entrepôt réel de denrées coloniales à Paris, et réponse aux objections des places maritimes*, Paris, Bailleul, 1818.

CASSEBOHM (Jean-Frédéric), médecin allemand, professa l'anatomie à Halle et à Berlin, où il mourut le 7 février 1743. On a de lui : *Tractat. anotomici de aure humanâ,* Halle, 1730-1735, 3 vol. in-4°, fig.; cette collection de six traités sur l'anatomie de l'oreille est ce que nous avons de plus complet sur cette partie; elle est rare et recherchée; *De differentiâ fœtûs et adulti*, Halle, 1730, in-4°; *Methodus secandi musculos,* Halle, 1739, in-8°, traduit en allemand, ibid., 1740, in-4°; *De Methodo secandi viscera,* ibid., 1740, in-8°.

CASSEL (Jean-Philippe), professeur d'éloquence à

Brême, né dans cette ville le 31 octobre 1707, mort le 17 juillet 1783, a laissé plusieurs écrits sur l'histoire de son pays, des *dissertations* savantes et des *traductions* d'ouvrages anglais, dont on peut voir la liste dans sa *Vie*, par Harles. Nous nous bornerons à indiquer : *Observat. crit. philol. de columnis Phœniciorum in Mauritaniâ*, Leipzig, 1739, in-4°; *Disquisitio de Judæorum odio et abstinentiâ à porcinâ*, ibid., 1739, in-4°; *De navigationibus fortuitis ante Columbum in Americam factis*, ibid., 1742, in-4°; *Bremensia* ou *Notices et documents historiques sur la ville de Brême* (en allemand), Brême, 1766-67, 2 vol. in-8°, etc.

CASSEL (François-Pierre), né à Cologne, fit ses premières études dans sa ville natale, puis alla, dans l'université de Gœttingue, étudier, sous des professeurs habiles, les sciences mathématiques et physiques. Ce fut néanmoins à Paris qu'il se fit recevoir médecin. De retour dans sa patrie, il enseigna, pendant plusieurs années, l'histoire naturelle et la botanique au gymnase de Cologne, jusqu'à ce que le gouvernement des Pays-Bas, ayant fondé en Belgique trois universités, une chaire de professeur ordinaire lui fut offerte dans celle de Gand. Il exerçait, depuis 3 ans, ses nouvelles fonctions avec un succès peu commun, lorsqu'il succomba aux attaques réitérées d'une hydropisie, en 1821. Son collègue, M. de Ryckere, se chargea de payer à sa mémoire le tribut auquel elle avait droit. Les écrits de Cassel sont : *Skizzen fur zoonomie* (Esquisses de zoonomie), 1re partie, Cologne, 1808, in-8°; *Versuch über die naturlichen familien*, etc. (Essai sur les familles naturelles des plantes, avec des considérations sur leurs vertus sanitaires), ibid.; *Lehrbuch*, etc. (Manuel de classification naturelle des plantes), Francfort, 1817, in-8°; *Oratio de utilitate studii historiæ scientiarum physicarum, publice dicta cum magistratum academicum deponeret*, 1819 (dans les *Annales* de l'université de Gand); *Morphonomia botanica*, Cologne, 1820, in-8°, figures. Cassel était membre de l'Académie de Bruxelles, de celles des Curieux de la nature, de la Société physico-chimique de Gœttingue, etc.

CASSEL (Guillaume), chanteur et musicien distingué, né à Lyon le 12 octobre 1794. Ses parents le destinaient au barreau, mais le désir de se soustraire à la conscription militaire, lui fit chercher un refuge dans la carrière des arts, et il fut admis, grâce à l'éducation musicale qu'il avait reçue, au conservatoire de Paris comme élève interne pour le chant. La réforme du pensionnat en 1814 obligea Cassel à employer les connaissances qu'il avait acquises et il débuta avec succès au théâtre d'Amiens. Les théâtres de Nantes, de Metz, de Lyon, de Rouen et de Bordeaux, le possédèrent ensuite. Il entra ensuite à l'Opéra-Comique de Paris, où il tint avantageusement l'emploi de baryton pendant 3 ans. A la suite de quelques difficultés assez vives avec le directeur de ce théâtre, il passa en Belgique; se fit entendre au théâtre de Gand et fut ensuite admis au Théâtre-Royal de Bruxelles, où il joua avec succès pendant 5 ans. Retiré en 1832, il se livra à l'enseignement et fut nommé, en 1833, professeur au conservatoire de cette ville. Il y est mort au mois d'août 1837. Comme compositeur, Cassel s'est fait connaître par beaucoup de romances et de nocturnes qui ont été publiés à Bruxelles et à Paris. On lui doit en outre une *Messe* solennelle qui a été exécutée plusieurs fois à l'église de Ste-Gudule; un *Laudate* pour soprano avec chœurs; deux airs italiens; un duo italien pour soprano et baryton; un *Domine salvum fac regem*, pour deux ténors et basse; un *O salutaris*, pour soprano, mezzo soprano et contralto.

CASSÉLIUS ou **CÉSÉLIUS** (Aulus), jurisconsulte romain, cité avec éloge par Horace dans l'*Art poétique*. On avait conservé de lui un livre de bons mots, qui n'existe plus aujourd'hui.

CASSELLA (Joseph), astronome, né vers 1760, à Naples, y jouissait d'une réputation qu'il devait autant à ses talents comme professeur qu'à l'étendue de ses connaissances. L'intérêt qu'il savait répandre dans ses leçons y attirait un grand nombre d'élèves; et souvent il comptait parmi ses auditeurs des ministres, des grands seigneurs, et même des princes de la famille royale. Chiminello présenta, le 3 décembre 1803, à la Société italienne, la *méthode* de Cassella pour résoudre les équations de tous les degrés; et cette méthode, dans laquelle il a su, dit-on, se frayer une autre route que celle qu'avaient suivie les Euler et les Bezout, fut insérée dans le *Recueil* des actes de cette société, tome IX, 203. Cassella mourut à Naples au commencement de l'année 1808. On a de lui des *Observations météorologiques*, imprimées dans les *Annuaires* de Naples.

CASSEM-AL-FAREDH. *Voyez* **IBN-FAREDH.**

CASSENTINO (Jacques da), peintre italien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut élève de Taddeo Gaddi, peignit dans la manière de son maître, ainsi qu'on le voit par les fragments de ses fresques de l'église Orsanmichele. Il mourut vers 1380, dans un âge avancé, laissant un élève, Spinello d'Arezzo, qui le surpassa par le mérite et le nombre de ses compositions.

CASSERIO (Jules), célèbre anatomiste italien, né à Plaisance en 1545, étudia la médecine sous Fabricio d'Aquapendente, dont il avait été domestique, remplaça ce savant professeur dans la chaire de médecine et d'anatomie de l'université de Padoue, et mourut en 1616. Il fit faire de grands progrès à l'anatomie. On a de lui les ouvrages suivants : *De vocis auditûsque organis, hist. anatom.*, Venise et Ferrare, 1600, in-folio, avec 33 planches; *Pentaesthesion, hoc est de quinque sensibus liber*, etc., Venise, 1609, in-folio, figures, 1re édition, rare; mais l'ouvrage a été souvent réimprimé; *Tabulæ anatomicæ LXXVIII omnes novæ*, etc., Venise, 1627, in-folio, Amsterdam, 1645, in-folio; *Tabulæ de formato fœtu*, ibid., 1645, in-folio. Une *Notice sur la vie et les ouvrages de Casserio* se trouve dans le *Specimen bibliographiæ anatomicæ* de J. Douglas.

CASSIANI (Julien), littérateur italien, né à Modène le 25 juin 1712, eut la direction du pensionnat au collége des nobles, puis fut nommé professeur de littérature à l'université de cette ville, et mourut le 23 mars 1778, laissant la réputation d'un poëte agréable. Il a réussi particulièrement dans le genre du sonnet, et parmi les plus remarquables, on cite *l'Enlèvement de Proserpine, la Chute d'Icare*, etc. N'attachant lui-même aucun prix à ses ouvrages, ils seraient ignorés aujourd'hui, si l'un de ses élèves, le marquis Lucchesini, ne les eût publiés sous ce titre : *Saggio di rime*, etc., Lucques, 1770.

CASSIANUS BASSUS, écrivain grec, originaire de Bithynie, vivait dans le 3e ou 4e siècle. On lui attribue un livre sur l'agriculture, *Géoponiques*, imprimé pour la première fois, Bâle, 1539, in-8°, et dont la seule bonne édition grecque et latine est celle de M. Niclas, Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°. M. Caffarelli a publié *Abrégé des Géoponiques, extrait de l'édition de Niclas*, Paris, 1812, in-8°, et dans le tome XIII des *Mémoires* de la Société d'agriculture du département de la Seine.

CASSIBELAN. *Voyez* **CASSIVELANUS.**

CASSIEN (Julius CASSIANUS), hérésiarque du 2e siècle, fut le chef d'une secte dont la doctrine était que l'intelligence divine ne s'était unie (dans le mystère de l'incarnation, qu'à l'âme), composé mixte d'une substance céleste et de ce qu'il y a de plus subtil dans la matière; de sorte que le fils de Dieu n'avait pris que les apparences d'un corps humain. Saint Clément d'Alexandrie, dans les *Stromates*, cite Cassien comme auteur de *Commentaires* sur la philosophie des Hébreux, et d'un *Traité sur la continence;* mais ces ouvrages se sont perdus.

CASSIEN (St.) était maître d'école à Imola, sous l'empire de Dèce ou de Valérien. Sa sévérité avait irrité et révolté contre lui ses nombreux élèves, lorsqu'il fut arrêté comme chrétien. Son refus constant de sacrifier aux idoles lui mérita la palme du martyre. Le genre de sa mort fut aussi nouveau que cruel : exposé nu au milieu de deux cents enfants, qui étaient ses écoliers et ses ennemis, les uns le frappaient au visage avec leurs tablettes; les autres le perçaient de leurs stylets à écrire, ou s'en servaient pour sillonner sa chair, et y tracer des caractères sanglants. Cassien expira dans ce long supplice; les chrétiens ensevelirent son corps, et lui élevèrent, dans la suite, un riche mausolée. On trouve son nom au 13 août, dans les *Martyrologes* de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc.

CASSIEN (Jean, dit), pieux solitaire et l'un des Pères latins, né dans le 4e siècle en Asie, selon Gennade, ou plutôt en Provence selon d'autres écrivains, passa plusieurs années dans le monastère de Bethléem, puis dans les déserts de la Thébaïde, se rendit en 403 à Constantinople, où il reçut les instructions de saint Chrysostôme, de là vint à Rome, puis finit par se retirer à Marseille; il y fonda deux monastères de l'un et de l'autre sexe, et mourut vers l'an 448. Ses ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1642, in-fol., rendirent son nom célèbre dans les Gaules, mais y excitèrent des troubles par les opinions qu'ils renferment sur la grâce : ce sont des *Institutions monastiques*, en XII livres; des *Conférences* en XXIV livres; *Traité sur l'incarnation*, en VII liv. Les 2 premiers ont été traduits en français par Nic. Fontaine, sous le nom de Saligny, purgés de tous les endroits qui favorisent le pélagianisme.

CASSINI (Jean-Dominique), célèbre astronome, qui servit doublement les sciences par de grandes découvertes et par le talent de les faire valoir, naquit à Périnaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, de Jacques Cassini, gentilhomme italien, et de Julie Crovesi. Après avoir fait ses premières études sous un précepteur fort habile, il les termina à Gênes, chez les jésuites, avec beaucoup de distinction. Il prit alors pour les lettres un goût très-vif, qu'il conserva toujours, et qui, en donnant plus d'agrément à son esprit, ne fut pas inutile à sa célébrité. Le hasard le tourna vers l'astronomie. Un livre d'astrologie lui étant tombé entre les mains, il s'en amusa beaucoup, et y devint même assez savant pour faire quelques prédictions qui lui réussirent; mais ce succès, qui aurait pu séduire un autre, fut précisément ce qui lui rendit suspect son nouveau savoir. Il sentait déjà, par la droiture de son esprit, que cet art ne pouvait être que chimérique; aussi l'abandonna-t-il bientôt pour chercher dans l'astronomie les véritables jouissances dont l'apparence même l'avait charmé. Il fit dans cette étude des progrès si rapides, qu'en 1650, lorsqu'il était âgé seulement de 25 ans, il fut choisi par le sénat de Bologne, pour remplir, dans l'université de cette ville, la première chaire d'astronomie, vacante par la mort du P. Cavalieri, géomètre célèbre par la méthode des indivisibles, qui fut, pour ainsi dire, le prélude du calcul différentiel. Le hasard conduisait ainsi le jeune Cassini, comme par la main, dans l'endroit de l'Europe qui était alors le plus favorable aux découvertes astronomiques. Il y avait à Bologne une méridienne, tracée en 1575 par le P. Ignazio Dante, dans l'église de St.-Pétrone, pour avoir par observation les équinoxes et les solstices, dont la connaissance est nécessaire pour la fixation des fêtes de l'Église, et que depuis longtemps le calendrier Julien ne donnait plus qu'avec une grande inexactitude, à cause de l'insuffisance de son intercalation. On fit, en 1653, une augmentation aux bâtiments de St.-Pétrone: cela fit naître à Cassini l'idée d'y tracer de nouveau une méridienne plus longue, plus exacte que celle de Dante, et qui pût servir à résoudre les incertitudes qui restaient encore sur les réfractions astronomiques et sur tous les éléments de la théorie du soleil. Il obtint, à cet égard, la permission qu'il désirait, mais non sans quelque difficulté de la part des magistrats, qui regardaient l'entreprise du jeune astronome comme assez incertaine, à cause des obstacles que la disposition de l'église semblait présenter; mais Cassini, après avoir surmonté ces oppositions par l'activité de son caractère, vint également à bout des difficultés réelles de l'opération par sa patience, et, en deux ans, la nouvelle méridienne de St.-Pétrone fut achevée. Alors il invita, par un écrit public, tous les astronomes à l'observation du solstice d'hiver de 1655. Les premiers fruits de ce nouvel oracle furent des tables du soleil plus parfaites, une mesure très-approchée de la parallaxe de cet astre, et une excellente table de réfractions. Le sénat de Bologne envoya Cassini à Rome pour défendre les intérêts de cette ville, relativement à la navigation du Pô : ce fut pour lui l'occasion de publier un savant ouvrage sur le cours de ce fleuve, si changeant et si dangereux. Arrivé à Rome, on fut tellement satisfait du jeune astronome, qu'on lui donna la surintendance des fortifications du fort Urbin. Le pape eut un démêlé avec le grand-duc de Toscane, relativement aux eaux de la Chiana : ce fut encore Cassini qu'il chargea de ses intérêts. On aurait dit que, parce qu'il était grand astronome, il fallait qu'il fût universel. Il refusa cependant une dignité ecclésiastique qu'on lui offrait. Ce fut en 1665, pendant l'affaire de la Chiana, et à Città della Pieve, en Toscane, qu'il reconnut avec certitude sur le disque de Jupiter les ombres que

les satellites y jettent lorsqu'ils passent entre cet astre et le soleil ; il sut distinguer habilement ces ombres mobiles d'avec les taches qui restent fixes sur la surface de Jupiter. Il se servit des premières pour compléter et vérifier la théorie des mouvements des satellites, dont il s'occupait alors, et il employa les taches fixes pour reconnaître et mesurer la rotation de cette planète sur elle-même, en 9 heures 56 minutes, mouvement beaucoup plus rapide que celui de notre terre, qui est cependant mille fois plus petite que Jupiter. Cassini reconnut de même la rotation de Mars, par l'observation de ses taches, et il la trouva de 24 heures 40 minutes. Il avait également aperçu la rotation de Vénus, et la supposait peu différente de celle de Mars : ce résultat a été depuis confirmé par M. Schroter, astronome de Lilienthal. La rotation de Vénus se fait en 23 heures 21 minutes, à peu près comme celle de la terre et de Mars. Au milieu de tous ces travaux, il n'en fallait pas moins conduire l'affaire de la Chiana, diriger les ouvrages du fort Urbin, et surveiller le cours du Pô dans les États de Bologne ; car le sénat, en reconnaissance des services rendus par Cassini à la ville de Bologne, dans sa mission à Rome, lui avait donné la charge de surintendant des eaux de ce fleuve, charge fort importante pour la prospérité, même pour la conservation du pays. Apparemment qu'on pensa que l'activité de Cassini lui laissait encore trop de loisir ; car on le chargea aussi d'inspecter la forteresse de Pérugia, et de construire des ouvrages pour défendre le pont Félix, que le Tibre menaçait d'abandonner. Il suffit à tout, et même il trouva encore le temps de se faire des occupations volontaires. Lorsqu'il traitait de l'affaire de la Chiana avec Viviani, en Toscane, il fit une quantité d'observations physiques sur les insectes, et les adressa à Montalbano, qui les fit imprimer dans une édition d'Aldrovande. Il eut aussi la curiosité de répéter chez lui, à Bologne, les expériences nouvelles de la transfusion du sang, qui faisaient beaucoup de bruit alors. Il était tellement renommé pour cette universalité de connaissances, que, lorsqu'il passait à Florence, le grand-duc et le prince Léopold faisaient tenir en sa présence les assemblées de l'académie *del Cimento*, persuadés qu'il y laisserait de ses lumières. Ce fut en 1668 qu'il publia ses Éphémérides des satellites de Jupiter, travail immense et admirable, si l'on considère la multiplicité des éléments qui lui servaient de base, et qu'il fallut alors déterminer pour la première fois. Ces tables, comparées avec le ciel, parurent d'une étonnante exactitude. Quand on les compare aujourd'hui avec celles de M. Delambre, on est encore plus étonné de trouver cette exactitude si imparfaite. Il y avait alors en Europe un pays où tous les genres de talent et de génie brillaient du plus vif éclat, étaient récompensés avec magnificence, et, ce qui vaut bien davantage, étaient honorés. La France, remplie de grands hommes, semblait n'en avoir point assez encore ; il fallait qu'elle s'illustrât même des étrangers. Colbert fit appeler Dominique Cassini en France, comme il avait déjà fait appeler Huygens. Mais la chose ne fut pas si facile. Cassini vivait dans un pays qui n'était pas ingrat envers le talent ; on eut beaucoup de peine à l'enlever à l'Italie : ce fut l'objet d'une négociation. Enfin on l'obtint, mais seulement pour quelques années, et il arriva à l'Académie des sciences au commencement de 1669. Le terme expiré, l'Italie le réclama, et lui-même ne songeait point à rester en France ; mais Colbert, après l'avoir disputé longtemps à sa patrie, eut le plaisir de le vaincre, et de lui faire accepter, en 1673, des lettres de naturalisation. Il se maria la même année, et devint Français pour toujours. Cassini, fixé en France, sentit qu'il fallait, pour ainsi dire, qu'il se créât une réputation nouvelle dans sa nouvelle patrie. Il fit pour elle, en 1684, la découverte des quatre satellites de Saturne, ce qui en donna cinq à cette planète, au lieu d'un seul que Huygens avait d'abord aperçu. On en frappa une médaille dans l'histoire du roi, avec cette légende : *Saturni satellites primùm cogniti* : c'était reconnaître dignement les bienfaits de Louis XIV. Cassini, l'année précédente, avait déjà découvert la lumière zodiacale, cette lueur blanchâtre qui entoure le soleil comme une lentille aplatie, dont il serait le centre, et dont les bords s'étendent dans le plan de son équateur, au delà de l'orbe de Vénus. Cassini en fit connaître la forme avec exactitude, et, d'après sa position relativement à l'écliptique, il détermina les circonstances où elle devait s'observer le plus exactement. Il découvrit encore que l'axe de rotation de la lune n'était pas perpendiculaire à l'écliptique, comme on l'avait cru jusqu'alors, et que ses positions successives dans l'espace n'étaient point parallèles entre elles : phénomène jusqu'alors unique dans le système du monde. Les lois de ces mouvements qu'il assigna d'une manière très-élégante et très-exacte, sont une de ses plus belles découvertes. Il ne servait pas moins les sciences par le mouvement qu'il imprimait autour de lui dans l'Académie, et l'on conçoit toute l'influence que devait exercer une si grande activité, désormais concentrée tout entière sur un seul objet. Cassini fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire entreprendre le voyage de Cayenne, qui devait fixer et qui fixa en effet les idées sur plusieurs points importants relatifs à la figure de la terre, en même temps qu'il fit découvrir le décroissement d'intensité de la pesanteur terrestre, en allant des pôles vers l'équateur : phénomène qui offre une confirmation frappante de la théorie de la gravitation. Cassini donna, à l'Académie, des recherches sur le calendrier indien, dont il avait retrouvé les fondements d'après des méthodes empiriques en usage à Siam. Il publia en 1693 de nouvelles tables des satellites de Jupiter, plus exactes que celles de 1668. En 1695, il alla revoir un moment sa méridienne de St.-Pétrone, qui dut lui rappeler bien des souvenirs ; mais il était alors occupé d'une autre méridienne bien plus longue, commencée en 1669 par Picard, continuée au nord de Paris en 1683 par de Lahire, et enfin poussée en 1700 par Cassini, jusqu'à l'extrémité du Roussillon : c'est cette même ligne qui depuis a été mesurée de nouveau, 40 ans après, par François Cassini et la Caille, et enfin une dernière fois, 100 ans après, par MM. Méchain et Delambre, avec une précision qui ne laisse plus rien à désirer. Dans les dernières années de sa vie, il perdit la vue, malheur qui lui a été commun avec Galilée, et qui peut-être venait de la même cause, c'est-à-dire, d'une excessive application aux observations délicates de l'astronomie. Cassini mourut le 14 septembre 1712. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie,

que Cassini de Thury, son arrière-petit-fils, a publiée dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences*, etc., 1810, in-4°. On peut voir dans Lalande (*Bibliothèque astronomique*) le détail des nombreux ouvrages de J. D. Cassini; nous ne citerons que les suivants : *Observationes cometæ anno* 1652 *et* 1653, Modène, 1653, in-folio de 28 pages : c'est son premier ouvrage; *Opera astronomica*, Rome, 1666, in-folio; on y trouve tous les opuscules qu'il avait publiés jusqu'alors; *Nuntii syderei interpres*; cet ouvrage n'a pas paru, l'impression n'en ayant pas été achevée; une *Cosmographie* en vers italiens, demeurée manuscrite.

CASSINI (Jacques), fils du précédent, né à Paris en 1677, fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1694. Il accompagna son père en Italie, et voyagea ensuite en Hollande et en Angleterre, s'y lia d'amitié avec Newton, Halley, Flamstead, etc., et fut reçu membre de la Société royale de Londres en 1696. De retour à Paris, il se livra avec ardeur aux travaux de l'Académie, dont la collection renferme plusieurs mémoires de sa main, tant sur l'astronomie que sur divers sujets de physique; il y en a sur l'électricité, sur les baromètres, sur le recul des armes à feu, sur le perfectionnement des miroirs ardents, etc. En 1717, il présenta à cette société son grand travail sur l'inclinaison de l'orbite des satellites et de l'anneau de Saturne. Mais il est principalement connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Dans la première mesure, commencée en 1669, on crut trouver le degré du méridien plus court au Nord qu'au Midi, et on en conclut l'allongement de la terre aux pôles. Jacques Cassini qui, avec son père, avait prolongé en 1701 cette mesure jusqu'au Canigou, et qui en avait exécuté en 1718 la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque, publia à cette occasion son livre : *De la grandeur et de la figure de la terre*, Paris, 1720, in-4°. Ce résultat, opposé à celui que donnait le principe de l'attraction et de la révolution de la terre sur son axe, excita une réclamation générale de tous les partisans de système de Newton. On objecta que l'arc mesuré, quoique d'environ 9 degrés, n'était pas assez grand pour que la mesure fût à l'abri des erreurs que pouvait produire l'imperfection des instruments; Louis XV ordonna depuis de mesurer les degrés du méridien sous l'équateur et le cercle polaire; mais, pour résoudre le problème d'une manière plus directe, l'Académie fut chargée, en 1733, de mesurer la longitude de la France entière, soit la perpendiculaire à la méridienne, depuis Brest jusqu'à Strasbourg. Cassini, qui dirigeait ce travail, trouva d'abord le degré de longitude plus court qu'il ne le serait dans l'hypothèse de la terre sphérique, ce qui le confirma dans son opinion de l'allongement aux pôles. On lui objecta avec raison que, pour déterminer l'amplitude de l'arc, il avait fait usage d'anciennes observations des satellites de Jupiter, faites par Picard et Lahire, en Bretagne, et par Eisenschmidt, à Strasbourg. Ces astronomes, quoique fort habiles, n'avaient pas des instruments assez perfectionnés pour une opération aussi délicate; l'horloge à pendule de Huygens était à peine connue de leur temps; ils ne pouvaient donc répondre d'une erreur d'une demi-minute sur le moment pris de l'émersion du satellite, ce qui ferait en longitude une erreur de 7′ 39″ ou plus de 5,000 toises sur l'arc du parallèle, ce qui excède la différence que donnerait l'hypothèse de la terre sphérique. Jacques Cassini mourut dans sa terre de Thury le 16 avril 1756. Outre les ouvrages que nous avons citées, on lui doit encore : *Réponse à la dissertation de Celvius, sur les observations faites pour pouvoir déterminer la figure de la terre*, 1738, in-8°; *Éléments d'astronomie*, Paris, 1740, in-4°; *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites*, etc., 1640, in-4°.

CASSINI DE THURY (César-François), né le 17 juin 1714, maître des comptes, directeur de l'Observatoire, fils du précédent, n'avait pas 22 ans quand il fut reçu à l'Académie des sciences comme adjoint surnuméraire. Ses premières études avaient été dirigées par Maraldi, et son nom lui imposait de grands devoirs : il les a remplis. Les recueils de l'Académie contiennent beaucoup de mémoires de lui; mais un grand ouvrage, qui porte le nom de sa famille, fut surtout l'objet de ses soins. On avait formé le projet de faire une description géométrique de la France. Le jeune Cassini conçut le plan plus étendu de ne pas borner cette description à la détermination des points des grands triangles qui devaient embrasser toute la surface du royaume, mais de lever le plan topographique de la France entière; de déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne. Jamais on n'avait formé, en géographie, une entreprise plus vaste et d'une utilité plus grande. Une entreprise si utile, mais en même temps si difficile, exigeait de la part du gouvernement des secours extraordinaires, et Cassini en obtint. Ces secours ayant cessé d'être accordés en 1756, Cassini forma le plan d'une compagnie qui se chargerait des avances, et qui, devenue propriétaire de l'entreprise, retirerait ses fonds sur la vente des cartes. L'entreprise se continua sous cette nouvelle forme avec plus de rapidité et de méthode. Bientôt le gouvernement accorda quelques encouragements; différentes provinces contribuèrent à la dépense, et Cassini a eu la consolation de voir terminer presque entièrement un travail si étendu, et de le devoir à lui-même. Cassini mourut de la petite vérole, le 4 septembre 1784. Son fils Jacques-Dominique Cassini continua la belle entreprise de ces cartes. Le 13 octobre 1789, il fit hommage à l'assemblée nationale de 180 de ces feuilles, pour le travail de la nouvelle division de la France en départements. Cette belle collection, connue sous le nom de *Carte de l'Académie*, et mieux encore sous celui de *Carte de Cassini*, a aujourd'hui 182 feuilles, y compris la carte des triangles. Elle s'étend jusqu'à la partie de la Flandre que les troupes françaises avaient occupée dans la guerre de 1741. Ce magnifique ouvrage fit une révolution de géographie, et a servi de modèle à tous les grands travaux exécutés depuis en ce genre. Tout y est rapporté à la méridienne et à la perpendiculaire de l'observatoire de Paris; la projection est celle des cartes plates, et l'échelle est d'une ligne pour 100 toises, soit d'un 86,400e. Les 181 grandes feuilles qui composent ce chef-d'œuvre de géodésie peuvent se réunir et former une seule carte de 33 pieds de haut sur 34 de large; ce qui est incontestablement le plus grand morceau de topographie qui ait jamais été exécuté, comme la carte des chasses est le plus

beau. On commença, en 1750, par la feuille des environs de Paris, et, pour satisfaire les amateurs, on en tira un si grand nombre d'épreuves, que la planche, bientôt usée et fréquemment retouchée, ne donne depuis longtemps que des épreuves presque effacées ; aussi les anciennes épreuves de cette feuille sont-elles rares et recherchées. La grandeur de ces feuilles les rendant quelquefois peu commodes à consulter, Capitaine en avait commencé une édition, dans laquelle chaque feuille est divisée en quatre; le même ingénieur en a publié une réduction sur une échelle quatre fois plus petite, en 24 feuilles qui peuvent se réunir, mais dont la gravure est loin d'avoir la beauté de la carte originale. Dumez et d'autres ingénieurs publièrent, en 1791, une autre réduction au tiers de l'échelle primitive, et connue sous le nom d'*Atlas national*, parce que chacun des 83 départements y est sur une feuille à part. Celle-ci est fort belle d'exécution, quoique un peu confuse; mais la nomenclature, déjà peu soignée dans la carte originale, est encore plus défigurée dans ces réductions. On a encore de Cassini : *Relation de deux voyages faits en 1761 et 1762 en Allemagne pour déterminer la figure de la terre,* 1762, in-4°; *Opuscules divers*, 1771, in-8°, contenant un almanach perpétuel, une table pour les étoiles, et deux lettres; *Descriptions d'un instrument pour prendre hauteur et pour trouver l'heure vraie sans aucun calcul,* 1770, in-4°; *Relation d'un voyage en Allemagne, qui comprend la géographie du Palatinat,* 1775, in-4°; *Description géométrique de la terre,* 1775, in-4°; *Description géométrique de la France,* 1784, in-4°.

CASSINI (Alexandre-Henri-Gabriel de), fils du comte Jacques-Dominique de Cassini, auquel M. Arago a succédé dans la direction de l'observatoire de Paris. Né dans cet établissement, le 9 mai 1781, Alexandre venait d'entrer à Juilly, lorsque la dispersion des oratoriens interrompit ses études. Emmené en Savoie par son oncle, la Myre-Mory, depuis évêque du Mans, il fut placé au collége des nobles, revint en France, en 1794, et dans sa retraite de Thuri (Oise), près de Clermont, acheva ses études sous la direction de son père. Vers la fin de 1798 il revint à Paris avec son père. Un secret éloignement pour la science à laquelle sa famille devait son illustration lui rendait pénible le séjour de l'Observatoire. Admis au dépôt de la guerre, puis dans les bureaux du génie, il quitta ce dernier emploi lors de l'ouverture des écoles de droit, en 1804, pour suivre les cours. Lors de la réorganisation judiciaire de 1810, Cassini fut nommé juge au tribunal de première instance à Paris, et 2 ans après il fut porté le premier sur une liste pour la vice-présidence; mais, écarté par le gouvernement impérial, il n'obtint cet avancement qu'en 1815, après avoir discontinué ses fonctions pendant les cent jours. L'année suivante il parvint à la cour royale; et, comme membre de ce tribunal supérieur, on le vit présider les assises à Troyes et à Reims. Ces dernières fonctions répugnaient essentiellement à la douceur de son caractère; et il reçut avec d'autant plus de plaisir sa nomination de président de chambre. Sur la fin de sa vie il devint membre de la cour de cassation, section des requêtes. Enfin, le 19 novembre 1830, un ministre (M. Barthe) vint, la nuit, le réveiller par l'annonce de sa nomination à la chambre des pairs. Cassini, assure-t-on, n'accepta qu'avec répugnance ces fonctions politiques. Une attaque de choléra l'emporta le 16 avril 1832. Depuis 1827 il était membre de l'Académie des sciences. Les écrits de Cassini sur les synéranthérées sont fort nombreux, et il serait impossible d'en donner ici l'indication bibliographique. L'analyse du style et du stigmate de ces plantes, fut lu à l'Institut le 6 avril 1812, et il en a publié successivement, de 1813 à 1825, 6 autres qui ont eu pour objet les étamines, la corolle, l'ovaire et les accessoires, le nectaire, les fondements de la synéranthologie et les caractères des tribus qu'il proposait d'adopter. Ces mémoires ont paru dans le *Journal de Physique* et dans un recueil des principaux travaux de notre auteur, qu'il publia sous le titre d'*Opuscules phytologiques*, Paris, Levrault, 1826, 2 vol. in-8°. Cassini était un des collaborateurs les plus actifs du *Magasin encyclopédique* et du *Dictionnaire des sciences naturelles*. M. Gossin, avocat et ancien conseiller à la cour royale, a donné une *Notice sur M. Cassini, pair de France*, etc., in-8°, 1832.

CASSIODORE, fils d'un officier qui avait expulsé les Vandales de la Sicile, sous le règne de Théodose le Grand, obtint un emploi distingué à la cour de Valentinien III; cet empereur l'ayant chargé d'une négociation auprès du féroce Attila, Cassiodore réussit à détourner l'invasion de ce roi des Huns, refusa les récompenses qui lui furent offertes pour ce service, et se retira dans une terre qu'il possédait dans l'Abruzze, où il mourut vers 450.

CASSIODORE (Aurélius), historien, né en Italie, vers 470, annonça dès sa première jeunesse des talents et une prudence qui ne sont d'ordinaire que le fruit de l'expérience. Ministre d'Odoacre, après la défaite de ce prince, il se retira dans son pays natal, et détourna ses compatriotes d'opposer une vaine résistance à Théodoric qui s'avançait victorieux. Tout barbare qu'il était, Théodoric devina le mérite de Cassiodore et l'éleva bientôt à la place de questeur, alors la première, et le désigna consul en 513. Cassiodore ayant vu son influence s'affaiblir, se démit de son emploi et quitta la cour, épargnant peut-être par sa retraite un crime au roi des Goths. Rappelé par Amalasonte, qui le nomma préfet du prétoire, il continua de servir avec zèle Athalaric, Théodat et Vitigès, se retira dans un monastère bâti par lui en Lucanie, et mourut en 562. Cassiodore est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont la meilleure édition est celle qu'a publiée D. Garet, Rouen, 1679, 2 vol. in-fol. Ce recueil contient : *Histoire tripartite,* ainsi nommée parce qu'elle renferme l'abrégé des *Histoires ecclésiastiques* de Socrate, Sozomène et Théodoret; une *Chronique* et un *Comput pascal; Traité de l'âme; Commentaire sur les Psaumes;* II liv.; d'*Institutions;* XII liv. de *Lettres; Traité du discours; Traité de l'orthographe;* IV liv. des *Arts ibéraux* (l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique). Il avait écrit des *Commentaires sur l'Apocalypse*, qui sont perdus, et une *Histoire des Goths,* dont on n'a plus que l'extrait par Jornandès. En 1702, Maffei publia, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vérone, des *Commentaires* de Cassiodore *sur les Actes et les Épîtres des apôtres*. On a la Vie de Cassiodore par de Sainte-Marthe, Paris, 1694, in-12.

CASSITO (Jean-Antoine), philosophe et juriscon-

sulte, est connu surtout par la publication des nouvelles fables attribuées à Phèdre. Né le 18 avril 1763 à Bonito, dans la principauté Ultérieure, mort à Naples en 1822, il entra, vers 1771, au séminaire où il acheva ses études avec une rare distinction. Son talent pour la poésie l'ayant fait promptement connaître, il fut admis, en 1779, à l'académie des Arcadiens sous le nom pastoral de *Cromo Saturniale*. En 1781, il publia une traduction italienne du *Manuel d'Épictète*, suivie d'un abrégé de la morale de Confucius, in-8°. La culture des lettres ne l'empêchait pas de faire de rapides progrès dans l'étude de la jurisprudence; et dès 1783 il donna des preuves de sa capacité dans les notes dont il accompagna le traité de François-Joseph de Angelis : *De delictis et pœnis*, in-4°. Outre quelques notes sur le *Code civil*, il a laissé manuscrites des *traductions* en vers italiens de Catulle, de Tibulle, de Properce et d'Horace; des *notes* sur Pétrone, et des *explications* de différents passages de Tacite, Pline, Cicéron, Salluste, Tite-Live et Suétone.

CASSITO (le P. Louis-Vincent), théologien et antiquaire, frère du précédent, naquit, en 1765, à Bonito, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. Ayant embrassé jeune la règle de St.-Dominique, il professa la théologie dans diverses maisons de son ordre; et sur sa réputation il fut élu prieur du grand couvent à Naples. Lors de l'occupation du royaume par les Français, le P. Cassito se retira dans la Sicile. Après le rétablissement du roi Ferdinand dans ses États, ses talents furent récompensés par la place de doyen de l'université de Naples; et l'on ne peut douter qu'il ne fût parvenu aux premières dignités ecclésiastiques si une mort prématurée ne l'eût enlevé le 1er mars 1822. On a de lui : des *Institutions théologiques* (en latin), 4 vol. in-8°; une *Liturgie pour l'ordre de St.-Dominique*, 2 vol. in-8°; les *Actes du B. Manime-Guzman*; des *Panégyriques*, des *Oraisons funèbres*, des *Discours académiques*, en latin et en italien; plusieurs *dissertations* parmi lesquelles on distingue celle *sur un camée grec représentant la sainte Vierge*. Le P. Cassito s'était beaucoup occupé de recherches sur les *antiquités ecclésiastiques du royaume de Naples*, et il a laissé de nombreux matériaux sur cet objet.

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut nommé 3 fois consul l'an 252 de Rome (502 ans avant J. C.) avec Opiter Virginius. Ils assiégèrent d'abord sans succès la ville de Bomæta; mais s'en étant ensuite rendus maîtres, ils y exercèrent de grandes cruautés. Les principaux habitants furent mis à mort; on rasa la ville, et on mit en vente son territoire. Cassius et Opiter reçurent les honneurs du triomphe. Il fut encore nommé deux fois consul dans les années 261 et 268 de Rome, et triompha une seconde fois, quoiqu'il n'eût pas remporté de victoire, et que les Herniques se fussent soumis par la seule terreur de ses armes. Ébloui par ses succès, et se livrant à des idées ambitieuses, il essaya de se servir du peuple comme d'un instrument de son élévation, et proposa de partager entre les plébéiens les terres conquises. Ce fut alors pour la première fois que Rome entendit parler de cette fameuse *loi agraire*, l'une des sources les plus fécondes de ses dissensions civiles. Le sénat rejeta le projet de Cassius. L'année suivante, les questeurs accusèrent Cassius d'avoir introduit dans la ville des troupes étrangères. Il fut précipité du haut de la roche Tarpéienne; sa maison fut rasée et remplacée par un temple élevé à la déesse Tellus. Si l'on en croit Valère-Maxime, le père de Spurius Cassius aurait été l'accusateur, et le juge de son son fils.

CASSIUS BRUTUS, jeune Romain, se laissa corrompre à prix d'argent pour ouvrir une porte de Rome à l'ennemi, dans la guerre de la république contre les Latins. Pris sur le fait, il s'enfuit dans le temple de Pallas, regardé comme un asile inviolable; mais son père en ayant fait fermer les portes, il y périt d'inanition.

CASSIUS SCÆVA (Marcus), centurion romain, est mentionné par César pour un trait de valeur remarquable. Faisant partie d'une cohorte à laquelle César avait confié la défense d'un fort élevé près de Dyrrachium, à l'effet de protéger les lignes romaines, Cassius soutint, avec ses dignes compagnons, pendant plusieurs heures, les efforts de 4 légions ennemies; et, bien que privé d'un œil, la cuisse et l'épaule percées de part en part, son bouclier criblé de traits, on le trouva encore combattant, lorsque deux légions arrivèrent au secours du fort. Ce n'était pas la première fois que ce brave soldat signalait ainsi sa valeur, et César le cite encore dans un autre passage de ses *Commentaires* (de Bello civili).

CASSIUS LONGINUS (Caïus), l'un des meurtriers de César, fut questeur sous Crassus dans l'expédition contre les Parthes, sauva les débris de l'armée romaine après sa défaite, reprit ensuite l'offensive et remporta une victoire signalée. Après la bataille de Pharsale, Crassus, commandant une flotte pour Pompée, la rendit à César, dont il fut bien accueilli. Mais bientôt, mécontent d'un passe-droit, ou, s'il faut en croire ses apologistes, passionné pour la gloire et la liberté, il devint le moteur et l'un des chefs de la conjuration contre César. Après la mort du dictateur, il voulut s'opposer à la lecture de son testament, et fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'on ne lui rendît les honneurs funèbres. Forcé de quitter Rome et l'Italie, il se retira dans la Syrie, dont il était gouverneur, rassembla les troupes qui s'y trouvaient, vainquit le préteur Dolabella, partisan de César, se réunit à Brutus, fut vaincu avec lui dans les champs de Philippes, et se fit donner la mort par l'un de ses affranchis, l'an de Rome 712. Brutus l'appela le dernier des Romains.

CASSIUS LONGINUS (Lucius), tribun du peuple, l'an de Rome 615, fit rendre une loi pour que les suffrages dans les jugements fussent donnés par écrit, et non pas à haute voix, suivant l'usage. En l'année 625, Cassius arriva au consulat, et, deux ans après, à la censure. La réputation de sévérité et d'équité que Cassius s'était acquise fit jeter les yeux sur lui dans une circonstance critique : c'était en 639. La perte d'une armée et des présages sinistres portèrent l'effroi dans Rome. On attribua ces malheurs à la profanation des choses les plus saintes par l'inceste de trois vestales, dont un grand nombre de chevaliers romains étaient complices. Æmilia, l'une des trois, fut seule condamnée. Des prodiges effrayants redoublèrent les terreurs. Afin de calmer les esprits, la proposition fut faite au peuple, par un de ses tribuns, de nommer un préteur extraordinaire pour instruire de nouveau l'affaire de l'inceste des vestales. Le

choix tomba sur Cassius, qui répondit à l'attente de ses concitoyens sans manquer à son caractère. Il condamna à mort les vestales Marcia et Licinia, qui étaient accusées, et plusieurs de leurs complices. Il paraît que Cassius était encore revêtu de la préture en 641, quand il fut envoyé en Numidie pour amener Jugurtha à Rome. Il engagea ce prince à remettre sa personne et ses États à la discrétion des Romains, étant plus avantageux pour lui d'attirer leur clémence que leur colère. Jugurtha lui répondit qu'en se mettant en son pouvoir, il comptait autant sur sa foi que sur la foi publique. L'histoire ne nous donne plus rien sur Cassius, à moins que ce ne soit lui que l'on retrouve consul en 645, et qui fut tué dans un combat contre les Cimbres.

CASSIUS (Hémina-Lucius), appelé par Pline le plus ancien compilateur des Annales romaines, vivait, suivant Censorinus, vers l'an 608 de Rome. Il avait composé IV livres d'*Annales* qui sont cités par Pline, Aulu-Gelle et Censorinus. On en trouve des fragments dans le Recueil d'Antoine Augustin, Anvers, 1595.

CASSIUS SÉVÉRUS (Caïus), poëte latin du siècle d'Auguste, surnommé *Parmensis*, de la ville de Parme, lieu de sa naissance, fut un grand partisan du système républicain. Il avait servi dans l'armée de Brutus et de Cassius à la journée de Philippes, dans celle d'Antoine à Actium, et s'était retiré à Athènes. Auguste, dont il était l'ennemi déclaré et qu'il avait invectivé dans ses vers, le fit tuer par Quintilius-Varus. On trouve quelques fragments de ce poëte dans les *epigr. vet.*, Paris, 1590, in-12; Lyon, 1596, in-8°, et dans l'*Anthologie* latine de Burmann. — Un Cassius Sévérus est cité par Sénèque, pour son éloquence. C'est peut-être le même que le précédent.

CASSIUS (Félix), médecin du Ier siècle, est cité par Celse avec éloge. Quelques biographes lui attribuent: *Naturales et medicinales quæstiones de animalibus*, en grec, Paris, 1541, in-12, rare. Cet ouvrage a été traduit en latin par le savant Conrad Gesner, Zurich, 1562, in-8°, et l'on retrouve cette version à la suite des *Questions physiques* de Théophylacte, Leipzig, 1653, in-4°.

CASSIUS (Avidius), capitaine romain, lieutenant de Marc-Aurèle en Syrie, défit les Parthes dans plusieurs batailles, et les mit dans l'impuissance de renouveler leurs agressions contre l'empire. Il remporta ensuite d'autres avantages sur les Sarmates. Ses victoires, et l'influence qu'elles lui acquirent sur ses soldats, lui firent concevoir le projet de s'emparer de l'empire. Ce fut dans la 15e année du règne de Marc-Aurèle. Il profita de l'éloignement où la guerre tenait l'empereur, et de la nouvelle d'une maladie de ce prince, pour répandre le bruit de sa mort. A la faveur de cet événement supposé, Cassius se fit proclamer empereur par les légions de Syrie qu'il commandait. Tout l'Orient le reconnut; le sénat le déclara ennemi public, et confisqua ses biens. Marc-Aurèle interrompit le cours de ses victoires en Germanie, pour marcher contre lui; mais il ne fut pas obligé de se mesurer avec ce rebelle, qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer, et qu'il accusait seulement d'ingratitude. Des officiers de l'armée de Cassius conspirèrent contre lui; Antoine, centurion, l'un des chefs de la conjuration, se jeta sur lui et le blessa de son épée; un décurion l'acheva. Ils lui coupèrent la tête, et la portèrent à l'empereur, qui la vit sans plaisir et la fit inhumer honorablement; il témoigna même du regret de n'avoir pas été maître de lui sauver la vie. Cassius périt après un règne de trois mois et quelques jours.

CASSIUS (Barthélemi), jésuite, né dans la Dalmatie en 1575, fut envoyé par ses supérieurs dans les missions du Levant, puis nommé provincial à Raguse, d'où il vint à Rome remplir les fonctions de pénitencier apostolique. Il y mourut en 1650. On a de lui : *Institutiones linguæ illyricæ*, Rome, 1604, in-8°. Il a donné dans cette langue des *Cantiques spirituels*, 1624, in-8°, et des traductions du *Rituel Romain*, 1640, in-4°, ainsi que des *Épitres et Évangiles* du Missel, 1641, in-folio. Ses autres ouvrages en latin, et tous ascétiques, n'offrent aucun intérêt.

CASSIUS (André), médecin, né à Schleswig, reçut le doctorat à Groningue en 1668, et s'établit à Hambourg, où il exerça son art avec succès. On lui attribue l'invention de l'essence de bézoard, regardé comme un préservatif contre la peste, et les arts lui doivent la découverte du précipité d'or, faussement attribuée à son père, qui avait le prénom d'André comme lui. Il en a donné le procédé dans : *De extremo illo et perfectissimo naturæ opificio*, etc., Hambourg, 1685, in-8°. Sa dissertation inaugurale *de Triumviratu intestinali cum suis effervescentiis*, a été souvent réimprimé.

CASSIUS (Chrétien), frère du précédent, entra dans la carrière diplomatique, fut chancelier et conseiller intime de l'évêque de Lubeck, s'acquitta honorablement de diverses ambassades, obtint l'amitié du célèbre Grotius, et mourut le 6 octobre 1676.

CASSIVELANUS, ou **CASSIVELAN** ou **CASSIBÉLAN**, était un des princes entre lesquels se partageait le territoire de l'Angleterre lors de l'invasion de Jules César. Ces princes étaient tellement multipliés, qu'on comptait alors jusqu'à 4 rois dans le pays qui a été depuis un des 7 royaumes de l'heptarchie, et qui compose aujourd'hui le seul comté de Kent. Là, comme chez les Gaulois et les Romains, il y avait entre tous ces chefs une espèce de subordination graduelle, qui se mesurait sur le degré de puissance de chacun d'eux; un instinct de sécurité, qui, pour détourner un danger commun, les soumettait à la suprématie d'un seul; et, le danger passé, un instinct d'ambition et de rivalité, qui les armait sans cesse les uns contre les autres. Cassibélan gouvernait la région la plus florissante, celle qu'arrose la Tamise, celle où dès lors le commerce avait commencé à introduire un degré de civilisation et d'opulence moins connu des autres contrées. Il exerçait la royauté, mais n'était que régent. Son frère aîné, Lud, qui, suivant les vieux chroniqueurs, a donné son nom à la ville de Londres (*Lud-Town, Lundown, London*), était mort après un règne de 30 ans, laissant deux fils mineurs. Les États, sentant le besoin d'un prince aussi sage que vaillant, avaient investi le régent de la toute-puissance, et Cassibélan ayant établi à Londres l'aîné de ses neveux, à Launceston le cadet, avec des conseils administratifs, s'était réservé de défendre son pays, que César menaçait. César, né pour être le triomphateur du monde connu, supportait impatiemment que, parmi toutes les grandes victimes de sa fortune, les

yeux ne rencontrassent pas le visage humilié d'un seul Breton. Ce motif d'orgueil que lui attribuent plusieurs historiens, s'il n'est pas plus juste, n'est pas du moins aussi avilissant que celui qui lui est prêté par Suétone, de n'avoir voulu asservir l'Angleterre que pour en rapporter les belles perles. Quoi qu'il en soit, César, sous prétexte que les Bretons avaient secouru les Gaulois contre les Romains, envoya deux députés vers ces peuples et leurs chefs, pour les sommer de se reconnaître vassaux et tributaires de Rome. Cassibélan refusa de se soumettre, et César fit sa première descente en Angleterre. Elle ne fut pas heureuse, de quelques couleurs que l'ait peinte la plume du conquérant des Gaules. Tandis que, dans ses temples, le sénat romain ordonnait 20 jours de processions solennelles, en actions de grâces pour les Bretons vaincus, Cassibélan remerciait aussi ses dieux d'avoir pu, aidé des princes de sa nation, et secouru par les tempêtes, remporter une victoire sur César, lui enlever ses bagages, et le forcer à regagner précipitamment la Gaule sur ses vaisseaux à demi fracassés. Une seconde tentative ne fut pas couronnée d'un meilleur succès. Cassibélan se retira derrière la Tamise, s'y environna de triples retranchements, comme s'il n'osait pas risquer une guerre offensive, et lorsque César, dans un pays inconnu, se fut avancé d'un pas incertain entre des forêts impénétrables, et des campagnes dévastées, attaqué à l'improviste par les Bretons, il fut une seconde fois chassé sur ses vaisseaux, dont 40 avaient été brisés par une nouvelle tempête. Le génie de César n'était pas de nature à se laisser vaincre par les obstacles. En se rembarquant, il méditait déjà une troisième attaque : c'était celle où la victoire l'attendait; mais il eut une puissante alliée dans la discorde qui se mit parmi les Bretons. Mandrubace, roi des Trinobantes, sur la côte d'Essex, ayant à recouvrer ses États usurpés, et à venger son père tué par Cassibélan, s'était réfugié auprès de César. Il attira ses anciens sujets au parti du conquérant romain, lorsque celui en était réduit à se concentrer et à sauver les restes de sa cavalerie, en leur défendant de battre la campagne. L'accession des Trinobantes, leurs otages, leurs troupes, leurs munitions, leur exemple bientôt suivi, rendirent l'espoir à César. Cassibélan, attaqué de front par les légions romaines, et sur son flanc par les armées d'Essex, ne put que se défendre avec courage, et céder avec gloire. Deux fois vaincu sans être mis en déroute, retiré dans ses bois, où le vainqueur n'osait pas le poursuivre, découragé surtout, selon l'expression de César lui-même, par la défection de ses compatriotes, il envoya des ambassadeurs offrir sa soumission, un tribut annuel, la restauration de Mandrubace et des otages. César, pressé par l'hiver, se hâta de quitter un pays qu'il ne devait plus revoir, entassa le reste de ses troupes sur sa flotte, dont une partie avait été la proie des flots, et n'emporta guère d'autre fruit réel de sa victoire qu'une cotte d'armes toute brillante de perles, qu'il consacra, dans le temple de Vénus, à la déesse dont il se vantait de descendre. Cassibélan eut encore 7 ans de règne, que ne troubla aucune invasion étrangère, et pendant lesquels il est plus que douteux qu'il ait payé le tribut promis. L'aîné de ses neveux lui succéda. Nous avons suivi dans notre récit les anciennes traditions, non-seulement britanniques, mais même romaines, avec lesquelles ne s'accorde pas tout à fait le récit de César dans ses *Commentaires*. D'abord, il ne compte que deux expéditions, au lieu de trois; mais on conçoit comment la seconde, dans un récit, peut se partager en deux. La grande différence c'est que César voudrait bien persuader qu'il fut vainqueur dès la première attaque. Tacite, en parlant de la conquête de la Grande-Bretagne, a dit que César l'avait plutôt indiquée que transmise à ses successeurs : *Potest videri ostendisse posteris, non tradidisse.*

CASTAGLIONE ou **CASTIGLIONE** (Joseph), savant italien, né dans le 16e siècle à Ancône, cultiva la jurisprudence, la poésie et l'étude de l'antiquité, s'établit à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection de plusieurs cardinaux, obtint sur leur recommandation le poste de gouverneur de Corneto en 1598, et mourut en 1616. On a de lui plusieurs *Dissertations* écrites en latin, la plupart insérées dans le *Thesaur. antiquit.* de Grævius, et dont on trouve la liste dans les *Mémoires* de Nicéron, XLII.

CASTAGNARÈS (Augustin), missionnaire, né dans le Paraguay le 25 septembre 1687, élevé par les jésuites, fut alors admis jeune dans la société. Destiné par ses supérieurs à prêcher la foi aux peuplades sauvages placées entre les *Chiquitas* et les *Guaranis*, il apprit leur idiome; puis, bravant tous les obstacles et les dangers d'une pareille entreprise, il réussit à convertir une partie de la nation des *Samuques*. Étant passé ensuite chez les *Mataguais*, il avait déjà opéré quelques conversions, et se préparait à faire élever une petite église, lorsqu'il fut tué par le cacique de la peuplade le 15 septembre 1744.

CATAGNIZA (Jean de), bénédictin espagnol du 16e siècle, fut prédicateur général de cet ordre, aumônier de Philippe II, censeur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi, et mourut en 1598 à Salamanque, dans le monastère de St.-Vincent, où il s'était retiré dans sa vieillesse. On a de lui quelques *Vies* de saints religieux, et des traductions de plusieurs ouvrages ascétiques, entre autres *le Combat spirituel*, que plusieurs biographes lui ont attribué, mais dont l'auteur est, comme on le sait, le P. Laurent Scupoli.

CASTAGNO (André del), peintre italien, ainsi nommé d'un petit village de Toscane, où il naquit vers 1403, de parents pauvres, garda d'abord les troupeaux; mais un gentilhomme des environs ayant vu le jeune berger dessiner sur un mur avec du charbon, le mena à Florence pour le faire étudier chez Masaccio. Ses progrès furent rapides, et bientôt il fut en état de peindre les décorations du cloître de San-Miniato al Monte. Sa réputation le fit ensuite associer à Baldovinetti et Dominique de Venise, chargés de peindre la chapelle de S.-Maria Novella. Dominique ayant apporté à Florence le procédé de la peinture à l'huile, Castagno lui arracha ce secret, et tua par trahison le confiant ami qui le lui avait révélé. C'est Castagno lui-même qui fit l'aveu de ce crime lorsqu'il mourut en 1477, à 74 ans. Les meilleurs ouvrages de ce peintre sont détruits. Il ne reste à Florence de lui qu'un seul tableau, à Ste.-Lucie, et un *Crucifix* entouré de plusieurs saints, peint sur un mur du cloître *degli Angèli*. Son dessin était assez correct; mais on trouve l'expression de ses figures exagérée et son coloris trop

cru. Son goût prononcé pour les scènes de supplices l'avait fait surnommer André *degli impicati* (des pendus).

CASTAING (Edme-Samuel), fameux dans les annales judiciaires par un crime qui semble avoir reculé les bornes de l'art des empoisonnements, avait reçu le jour au sein d'une famille honorable. Son père, jadis membre du corps législatif, avait fini par être inspecteur des forêts. Né, en 1796, Castaing alla d'Alençon, sa patrie, achever ses études au collége d'Angers, où il remporta quelques prix, puis il vint à Paris, à la fin de 1815, suivre les cours de médecine. Il n'avait pas encore subi tous les examens nécessaires pour le grade de docteur, lorsqu'il eut occasion de former avec la veuve d'un ancien magistrat une liaison qui nécessita de sa part des dépenses excessives. Tous ses moyens d'existence à Paris consistaient en une modique pension paternelle. Deux enfants dont l'amour le rendit père compliquèrent sa situation et aggravèrent ses embarras. Telle était sa pénurie que de 1820 à 1822 il laissa exercer contre lui des poursuites assez vives pour un billet de 600 francs qu'il avait endossé en faveur d'un ami, et que la Faculté, avertie de cet incident, refusa quelque temps de le laisser arriver au doctorat, s'il ne commençait par satisfaire son créancier. Cependant il fut docteur en juillet 1821, près d'un an avant d'avoir soldé sa dette. Trois mois après ce dernier événement, Castaing était riche de 100,000 fr., dont 30 étaient prêtés à sa mère, et le reste placé sous des noms supposés dans les fonds publics. On a su depuis qu'il avait extorqué cette somme à Auguste Ballet pour prix de la suppression d'un prétendu testament par lequel Hippolyte Ballet exhérédait son frère. Castaing parvint encore à faire tester ce même Auguste Ballet en sa faveur. A quelle époque fut signé cet acte qui porte la date du 1er décembre 1822, mais dont Castaing demandait un modèle au mois de mai 1823? De graves présomptions engagent à placer cette signature au 29 mai, lors d'un voyage que Castaing et Ballet firent à Saint-Germain-en-Laye. Le même soir ils repartirent par les petites voitures, seuls et sans indiquer à quel lieu ils se rendaient: Auguste pourtant avait chevaux, voitures, domestiques, et l'on n'allait qu'à Saint-Cloud. Le 30 au soir, Castaing commanda un bol de vin chaud, y mit lui-même du sucre et des citrons, et n'en but pas ou n'en but guère. Auguste, après avoir goûté du breuvage préparé par son ami, le déclara trop amer, y renonça et se mit au lit malade. Très-probablement le vin chaud avait été empoisonné; mais Auguste en avait peu bu, et la force de son tempérament sembla reprendre le dessus. Castaing résolut d'en finir, mais il n'avait plus de poison: il quitta l'auberge le 30 à 4 heures du matin, alla chercher à Paris, chez deux pharmaciens différents, 12 grains d'émétique et un demi-gros d'acétate de morphine; revint en toute hâte à Saint-Cloud, et fit boire au malade du lait froid qu'il apprêta lui-même. Le lendemain Auguste expira. Un si brusque dénoûment ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la justice. Les médecins procédèrent à l'autopsie. Pas un mot du procès-verbal d'autopsie ne contenait une observation d'où l'on pût inférer la présence de matières vénéneuses dans les organes digestifs. Castaing fut transféré dans les cachots de Paris, et l'on instruisit contre lui. Les recherches produisirent des charges accablantes. Amené devant la cour d'assises le 10 novembre 1823, après avoir en vain simulé la folie dans la prison, il fut condamné à mort comme coupable de soustraction de testament et d'empoisonnement sur la personne d'Auguste Ballet. Castaing, après un long pourvoi en cassation, subit sa peine en place de Grève le 6 décembre 1823. On a publié: *Procès complet de Castaing*, Paris, 1823, in-8°.

CASTAIGNE ou **CASTAGNE** (Gabriel de), cordelier, né dans le 16e siècle, s'adonna à l'étude de l'alchimie, devint aumônier de Louis XIII, et mourut vers 1630. On a de lui quelques ouvrages qui ne peuvent intéresser que les partisans de la philosophie hermétique; ils ont été recueillis, Paris, 1661, in-8°.

CASTALDI (Corneille), jurisconsulte et poëte, né à Feltre en 1480, s'établit à Padoue, où il fonda un collége, et mourut en 1536. Il a laissé des *Poésies* latines et italiennes, publiées pour la première fois Paris, 1757, in-4° et in-8°, avec la *Vie* de l'auteur par Th. J. Farsetti. Ses poésies latines sont préférables aux italiennes.

CASTALION (Sébastien), théologien réformé, né en 1515 dans le Dauphiné, s'appelait Châteillon, nom qu'il crut devoir latiniser suivant l'usage des érudits du temps. Il fut lié avec Calvin et sur sa présentation nommé professeur d'humanités à Genève. S'étant brouillé depuis avec ce réformateur, qui le fit destituer et bannir de la ville en 1544, il se rendit à Bâle, où il obtint une chaire de grec; mais la modicité de son traitement ne lui suffisant pas pour faire subsister sa nombreuse famille, il se vit réduit à donner une partie de son temps à cultiver de ses mains un champ qu'il avait affermé. Il mourut de la peste à Bâle le 29 décembre 1563. Outre une traduction latine de la *Bible*, dont la meilleure édition est de Bâle, 1573, in-fol., ses principaux ouvrages sont: *De hæreticis variorum sententiæ*, etc., Magdebourg, 1554, in-8°, recueil d'opuscules de différents auteurs sur le droit de discussion que les chefs de la réforme voulaient interdire à leurs disciples; après en avoir longtemps usé, Bèze y répondit par le traité *De hæreticis puniendis*; *Colloquia sacra*, Bâle, 1545, in-8°; *Moses latinus*, ibid., 1546, in-8°, contre la peine de mort. Castalion, bon helléniste, a donné l'édition de Xénophon, Bâle, 1540, in-8°, et une *traduction* latine d'Homère dans les éditions, Bâle, 1561 et 1567, in-fol.

CASTANEDA (Fernand-Lopez), historien portugais, né dans le 16e siècle, passa très-jeune dans les Indes, où son père allait remplir les fonctions de juge, s'attacha à recueillir des mémoires et documents relatifs à la conquête de ces contrées par ses compatriotes, fit de pareilles recherches à son retour en Europe, et publia son travail sous ce titre: *Historia de descobrimento e Conquista da India pe os Portugueses*, Coimbre, 1552-1561, 8 parties in-fol. Cet ouvrage a été imprimé, Lisbonne, 1834, 7 vol. in-4°. Le 1er livre, le plus estimé, a été traduit en français par Grouchi, Paris, 1553, in-4°; en espagnol, en italien, en anglais. Toutes ces traductions sont rares et recherchées.

CASTEEL (Gérard), chanoine régulier de l'ordre de Ste.-Croix, né à Cologne en 1667, mort en 1722, est auteur de: *Controversiæ ecclesiastico-historicæ*, Cologne, 1724 et 1757, in-4°.

CASTEELS (Pierre), peintre, né à Anvers en 1684, mort à Richmond en Surrey en 1749, a publié en 1726 12 planches d'oiseaux qu'il avait dessinés.

CASTEJA (Stanislas), comte, maréchal de camp, etc., né le 30 janvier 1738 à Anthée, près de Namur, fut fait lieutenant en second dans le régiment de Lowendal, et passa dans celui de la Marck, où il fut nommé capitaine en 1761. Promu, 19 ans plus tard, au grade de brigadier d'infanterie, il devint maréchal de camp le 1er janvier 1784, et fut tué en défendant les Tuileries à la journée du 10 août.

CASTEL ou **CHASTEL** (Robert ou Robin), trouvère français, né en Picardie vers l'an 1260, a laissé quelques chansons, conservées dans les recueils du temps, en marge de chacune desquelles on lit le mot *coronée*, ce qui fait présumer qu'elles lui méritèrent quelque prix.

CASTEL (Jehan de), religieux de l'ordre de St.-Benoît, vivait dans le 15e siècle. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mirouer des pécheurs et des pécheresses,* en vers, imprimé sans date ni désignation de lieu : ce sont des espèces de méditations sur la mort. Il prend en tête de cet écrit (à la suite duquel se trouvent quelques *ballades* morales) le titre de *chroniqueur de France.*

CASTEL (Louis-Bertrand), né à Montpellier le 11 novembre 1688, entra chez les jésuites le 16 octobre 1703, cultiva les belles-lettres dans sa jeunesse, et les enseigna, selon la coutume des jésuites. Il s'adonna ensuite tout entier aux mathématiques et à la physique. Avant l'âge de 30 ans, il avait lu la plupart des mathématiciens, et il savait bien l'histoire des mathématiques. S'étant fait connaître par quelques essais relatifs à son goût et à son génie, ces ébauches tombèrent entre les mains de Fontenelle et du P. Tournemine, l'un et l'autre protecteurs des succès naissants. Ils jugèrent que le P. Castel ne serait point déplacé dans la capitale, et ils conseillèrent à ses supérieurs de le faire passer de Toulouse à Paris : c'était sur la fin de 1720. Dès lors le P. Castel jeta dans ses ouvrages et dans le public les fondements de ses trois systèmes favoris. Sa doctrine de la pesanteur était, selon lui, la clef du système de l'univers. Tout dépendait de deux principes, de la gravité des corps et de l'action des esprits : gravité des corps, qui les faisait tendre sans cesse au repos ; action des esprits, qui rétablissait sans cesse les mouvements ; gravité des corps en tous sens, et principalement vers les centres ; action des esprits, efficace partout, capable en tout temps de rompre l'équilibre et d'empêcher l'inertie de la machine du monde. Ce système, exposé dans son *Traité de la pesanteur universelle,* Paris, 1724, 2 vol. in-12, fut attaqué par l'abbé de St.-Pierre, auquel l'auteur répondit. *La Mathématique universelle*, du P. Castel, imprimée à Paris en 1728, in-4°, lui valut d'être admis dans la Société royale de Londres ; le *Clavecin oculaire* acheva de rendre célèbre le nom du P. Castel. Il travailla pendant près de 30 ans au *Journal de Trévoux ;* il a fourni aussi beaucoup d'articles au *Mercure*. Toujours assidu aux devoirs de son état, et rempli de respect pour la religion, le P. Castel mena une vie exemplaire. Il mourut le 11 janvier 1757. On a encore de lui, *le Plan d'une mathématique abrégée,* Paris, 1727, in-4° ; un traité intitulé : *Optique des couleurs,* Paris, 1740, in-12 ; *Réponse à M. d'Anville, sur le pays de Kamtchatka et de Jeço,* 1757, in-12, et plusieurs autres ouvrages dont on peut voir la liste dans le *Journal de Trévoux.*

CASTEL (René-Richard-Louis), poëte et botaniste, naquit à Vire dans la basse Normandie, le 6 octobre 1758. Son père avait embrassé la carrière des armes et se distingua à la bataille de Fontenoy. A l'âge de 12 ans, le jeune Castel fut envoyé à Paris et entra au collége de Louis le Grand, où il fit des études solides et brillantes. Des mœurs simples, une humeur indépendante, une imagination riante et facile l'attirèrent à la fois de bonne heure vers la botanique et la poésie. La révolution vint le surprendre au milieu de ces douces occupations, qu'il interrompit pour servir son pays et répondre à la confiance de ses concitoyens, qui l'élurent procureur syndic du district de Vire. Il applaudit aux sages réformes qui signalèrent les commencements de cette révolution ; mais il n'en partagea ni les erreurs ni les excès. Membre de l'assemblée législative, il fit partie de cette minorité courageuse qui sut braver la proscription pour ne point se rendre complice des violences qui marquèrent les derniers moments de sa session. Nommé maire de Vire dans des temps difficiles, il sut par sa fermeté préserver cette ville de la famine dont les autres contrées de la France éprouvaient alors le fléau. C'est vers cette époque (de 1792 à 1797), qu'il s'occupa du poëme des Plantes qui fut ainsi composé dans les temps les plus orageux de la révolution. Ce poëme lui mérita les honneurs du prix décennal. Plus tard, en 1801, Castel composa un autre poëme sur la Forêt de Fontainebleau, ouvrage de peu d'étendue, mais où l'auteur a saisi habilement les beautés de détails que lui offraient de grands souvenirs et une nature riche et variée. On a aussi de Castel : un *Voyage de Paris à Crévi en Chablais,* et une *Cantate sur Omphale,* publiée d'abord sous un autre nom que le sien, et qu'il a avouée depuis. On lui offrit alors un poste élevé dans l'ordre administratif ; mais son amour pour la retraite et le penchant qui, dès sa jeunesse, l'entraîna vers les lettres, le lui firent refuser, et ce ne fut point sans peine qu'il accepta une chaire de rhétorique dans le lycée impérial. Il occupa cette chaire avec une grande distinction pendant environ 10 ans, et la quitta, non sans regret, pour remplir les fonctions d'inspecteur général où l'élevèrent ses services et l'amitié de Fontanes, alors grand maître de l'université. Plus tard Castel fut chargé de l'inspection supérieure des écoles militaires : il conserva peu de temps cette place qu'il exerça gratuitement. Ses dernières années s'écoulèrent dans une douce solitude, au sein des lettres et de l'amitié, et il mourut en 1832, victime du choléra. Outre les ouvrages déjà cités, on doit à Castel une édition de l'*Histoire naturelle de Buffon classée d'après le système de Linné.* On a imprimé, en 1834, à Reims, *Lettres de René-Richard-Louis Castel au comte Louis de Chevigné, son élève et son ami,* 3 vol. in-18. Ces lettres ont été écrites de 1813 à 1830.

CASTEL. *Voyez* **FRÉARD, PÉRARD-CASTEL, SAINT-PIERRE** (Charles-Irénée).

CASTEL-BOLOGNÈSE (Jean). *Voyez* **BERNARDI.**

CASTEL-CICALA. *Voyez* **RUFFO.**

CASTEL-FRANCO (don Pablo SANGRO Y DE

MERODE, prince DE), né dans le royaume de Naples en 1740, d'une ancienne famille, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et suivit en Espagne le roi Charles III. Après s'être distingué au siége de Gibraltar, il fut créé lieutenant général, puis grand'croix de l'ordre de Charles III, et enfin colonel des gardes wallonnes, chevalier de la Toison d'or et grand d'Espagne de première classe. Dès que l'Espagne eut déclaré la guerre à la France au mois de mars 1793, le prince de Castel-Franco eut le commandement d'un corps d'armée dans l'Aragon; et il fit d'inutiles efforts pour débusquer les Français qui occupaient la position d'Aspe, sous les ordres de Sahuguet. Il fit ensuite quelques tentatives sur le territoire de l'ennemi, mais il ne put s'y maintenir. Au commencement de 1795, il remplaça dans le commandement de l'armée de Navarre et de Guipuscoa le vieux comte de Colomera, et fut nommé vice-roi de Navarre. Attaqué par des forces supérieures, et forcé d'abandonner la Biscaye, il se disposait à recevoir une bataille sous les murs de Pampelune, lorsque la nouvelle de la paix de Bâle vint mettre fin aux hostilités. Nommé, l'année suivante, ambassadeur d'Espagne près la cour de Vienne, il séjourna longtemps dans cette capitale; et ne revint en Espagne qu'en 1808, au moment où ce pays allait être livré à toutes les calamités de la guerre civile et étrangère. Il adhéra à la constitution de Bayonne et accepta un emploi dans le palais du roi Joseph, et le grand cordon du nouvel ordre d'Espagne. Fort embarrassé au retour de Ferdinand VII en 1814, il eut recours aux prières, et parvint à rentrer en grâce. Il jouit peu de cette faveur, car il mourut en janvier 1815, à Madrid.

CASTEL-MELHOR (don JUAN-RODRIGUEZ DE VASCONCELLOS, comte DE), général portugais, gouverneur du Brésil, s'y était signalé sous Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal; mais ayant été accusé, après l'avénement de la maison de Bragance, d'avoir voulu livrer le Brésil au nouveau roi, il fut arrêté par les Espagnols, jeté dans un cachot, et mis à la torture, sans qu'on pût arracher de lui aucun aveu. Conduit en Europe, et enfermé dans le château de Carthagène, il parvint à s'évader en 1641, se réfugia à Lisbonne, et fut accueilli par Jean IV, qui lui donna le commandement d'une province. Castel-Melhor repoussa l'armée espagnole avec beaucoup de courage en 1654; il commanda en chef l'armée portugaise, deux ans après, se distingua en plusieurs occasions et mourut en 1658, à Ponte de Lima.

CASTEL-MELHOR (don LOUIS SOUZA VASCONCELLOS, comte DE), fils du précédent, fut ministre et favori d'Alphonse VI. Il détermina ce prince, en 1663, à éloigner du gouvernement la reine mère Éléonore de Guzman, disposa des premières charges du royaume, immola les autres favoris à son ambition, et fut opposé à l'infant don Pedro, qui projetait de détrôner le roi, son frère. Castel-Melhor était d'avis de faire enlever l'infant, et de punir rigoureusement les conseillers de ce prince; mais ce projet échoua, par l'inconstance et la faiblesse d'Alphonse. Forcé de céder au parti de la reine, Castel-Melhor passa en Angleterre en 1667, et ne revint en Portugal qu'après la mort de cette princesse.

CASTELA (HENRI), religieux observantin, né à Toulouse dans le 16e siècle, entreprit en 1600 le voyage de la Palestine, dont il publia la relation à son retour sous ce titre : *Le saint voyage de Hiérusalem et du mont Sinaï*, etc., Bordeaux, 1603, in-8o; Paris, 1612, in-12. On a encore de ce religieux : *Le guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de la terre sainte*, Paris, 1604, in-12; *Les sept flammes de l'amour sur les sept paroles de J. C. expirant sur la croix*, Paris, 1605, in-12.

CASTELETI (CHRISTOPHE), poëte italien, né à Rome dans le 16e siècle, a laissé des *Poésies spirituelles*, Venise, 1587, in-8o; *Amarillis, églogue pastorale*, 1580, in-8o; et trois *Comédies* imprimées séparément, ibid., 1581, 1584 et 1587.

CASTELEYN (MATHIEU DE), d'Audenarde, en Flandre, a vécu vers le milieu du 16e siècle, et a obtenu des Flamands, ses contemporains, le titre d'*excellent poëte moderne*. A en juger cependant par les productions qui nous restent de lui, il eut moins de talent que de zèle. Il publia le premier une *Poétique* en langue flamande. Elle parut en 1555, in-12, et a été plusieurs fois réimprimée; il l'avait intitulée, selon l'usage du temps, l'*Art de la rhétorique*. Il était lui-même facteur de la chambre des rhétoriciens d'Audenarde, sous la rubrique : *Pax vobis*. Dans l'édition de Rotterdam, 1616, son ouvrage est suivi de l'*Histoire de Pirame et Thisbé*, en vers; de ses *Ballades de Tournay*, et de *Chansons diverses*. Il moralise l'histoire de Pirame et Thisbé, en comparant Pirame à Jésus-Christ, et Thisbé à la nature humaine. La versification de sa *Rhétorique* pêche habituellement dans la mesure, et elle est chargée de barbarismes. On l'a comparée à celle d'une religieuse nommée *Anne Byns*, qui cultiva la poésie flamande à la même époque, et Casteleyn n'a pas gagné à la comparaison.

CASTELL (ÉDOUARD), célèbre orientaliste, né en 1606 dans le comté de Cambridge, prit une part active à la publication de la *Bible polyglotte* entreprise par Walton, et la compléta par son *Lexicon Heptaglotton*, véritable chef-d'œuvre d'érudition. Après avoir sacrifié sa fortune et 17 années à ce travail, il se trouvait presque sans ressources, son *Lexique* ne s'étant pas vendu. Le roi Charles II, instruit de sa position, vint à son secours, le nomma son chapelain et professeur de langue arabe à Cambridge; mais ces places, et le revenu d'une prébende qu'il obtint ensuite dans la cathédrale de Cambridge, ne compensèrent pas ses pertes, qu'accrut encore l'incendie de Londres, où périt sa bibliothèque. Il mourut en 1685. Son plus important ouvrage est intitulé : *Lexicon heptaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum conjunctim, et persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedent. linguarum delineatio*, Londres, 1669, 2 vol. in-folio. Michaelis a extrait de ce dictionnaire celui de la *langue syriaque*, qu'il a publié en 1788; et Trier a publié celui de la *langue hébraïque*, avec le supplément de Michaelis, Gœttingue, 1792, in-4o. On doit encore à Castell un recueil d'*Odes*, 1660, in-4o; un *Discours* latin pour l'ouverture de son cours d'arabe, Londres, 1667, et dans les *Orationes selectæ*, Leipzig, 1722.

CASTELLA (RODOLPHE DE), général suisse au service de France, était cadet au régiment de Bettens, en 1723. Il fit sur le Rhin les campagnes de 1734 et 1735, se distingua sous les murs de Philipsbourg, devint, le 5 octo-

bre 1736, sous-lieutenant de la compagnie de Castella, son oncle, et fut fait capitaine le 25 mars suivant. Chevalier de Saint-Louis et capitaine de grenadiers au mois de mai 1742, il fit à la tête de la compagnie de Castella les campagnes de Flandre et du Rhin, se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Fribourg, de Tournai et aux batailles de Fontenoi, de Raucoux et de Lawfeld. Créé maréchal de camp en 1748, et colonel d'un régiment suisse qui porta son nom, en 1756, il se rendit l'année suivante à l'armée d'Allemagne et fut chargé du commandement de Wesel où il entretint l'abondance et sut faire respecter les armes et l'administration françaises. Attaqué par un corps considérable sous les ordres du prince héréditaire de Brunswick, il fit la plus vigoureuse défense, donna au marquis de Castries le temps de marcher à son secours, et contribua ensuite à la défaite de l'ennemi dans les plaines de Clostercamp. Rentré en France après d'aussi loyaux services, Castella reçut, le 1er avril 1761, le cordon de commandeur de Saint-Louis et fut créé grand'croix en 1769. Cette faveur fut la dernière ; ayant obtenu sa retraite peu de temps après, il mourut en 1775.

CASTELLALFERO (Amico-Louis, comte de), chevalier de plusieurs ordres, né à Asti en 1757, fit ses études à l'académie militaire de Turin, et entra ensuite dans la carrière diplomatique. Le roi Victor-Amédée III le choisit pour ministre à la cour de Naples, puis à Vienne. Les changements survenus en 1814 le rattachèrent à la cour de Turin ; il fut envoyé près de celle de Toscane, où il mourut en 1832, avec la qualité de ministre d'État.

CASTELLAN (Louis de) était petit-fils d'un notaire, et suivant d'autres, d'un paysan d'Airagues au diocèse d'Arles. Son père, Olivier de Castellan, s'éleva par son seul mérite aux premiers grades militaires, et fut tué devant Tarragone, en 1644, lorsqu'il n'avait plus à prétendre d'autre récompense que le bâton de maréchal. Protégé par le souvenir des services de son père, Louis obtint, à 15 ans, une compagnie dans les gardes françaises, et ayant eu le bonheur de se signaler dans diverses occasions sous les yeux du roi, fut fait major et enfin brigadier d'infanterie. Il fut envoyé en 1664, à Gigery, sur la côte d'Afrique avec la mission de fortifier cette place. L'ordre du rembarquement fut donné par le commandant en chef, 8 jours après l'arrivée de Castellan qui, témoin de quelques attaques des Maures, n'eut pas même la consolation de pouvoir signaler contre eux sa brillante valeur. A cette époque, le siége de Candie par les Turcs occupait toute l'Europe. Depuis près de 20 ans, les Vénitiens avec une poignée d'hommes résistaient à toutes les forces de l'empire ottoman. Malgré son alliance avec les Turcs, Louis XIV permit enfin au duc de Beaufort, de conduire à Candie les volontaires qui sollicitaient l'honneur de partager cette glorieuse défense. Castellan l'accompagna dans cette expédition et fut tué d'un coup de mousquet, à la tête de l'infanterie française, en 1669 à l'âge de 37 ans.

CASTELLAN (Auguste-Louis), architecte et antiquaire, né vers 1770 à Paris, annonça de bonne heure des dispositions pour le dessin. Il se voua plus tard à l'étude de l'architecture, et, pour perfectionner ses connaissances, visita l'Italie et la Grèce, où il passa plusieurs années à dessiner et à décrire les plus beaux monuments de l'antiquité. De retour en France, il ne tarda pas à s'y faire une réputation comme artiste et comme écrivain. Admis à l'Institut, dans la classe des beaux-arts, il mourut à Paris au mois de mars 1838. On lui doit : *Lettres sur la Morée et les îles de Cérigo, Hydra et Zante*, 1808, 2 vol. in-8° ; *Lettres sur la Grèce, l'Hellespont et Constantinople*, 1811, in-8° ; ces deux ouvrages, ornés de 63 planches dessinées et gravées par l'auteur, ont été réunis dans une édition, 1820, 3 vol. in-8° ; *Description d'une machine propre à puiser de l'eau, en usage dans le Levant*, 1811, in-8° ; *Mœurs, usages, costume des Ottomans, avec un abrégé de leur histoire*, 1812, 6 vol. in-18, fig. ; *Essai d'un procédé d'encaustique* ou de peinture à l'huile d'olive sur impression de cire, 1815 ; *Lettres sur l'Italie*, 1819, 3 vol. in-8°, fig. ; elles sont très-estimées. Castellan a fourni plusieurs articles sur les beaux-arts au *Moniteur universel*, et des notices sur des artistes à la *Biographie* Michaud.

CASTELLANE (Boniface de), troubadour provençal du 12e siècle, mentionné par César de Nostredame dans son *Histoire et chronique de Provence* comme ayant eu la tête tranchée pour s'être mis à la tête des Marseillais révoltés contre leur comte. Il avait composé des *Poésies* dans le genre galant et satirique. Raynouard a publié deux pièces de Boniface, dans son *Choix de poésies*, IV et V.

CASTELLANE (Jean-Auguste de), de la famille du précédent, né au Pont-St.-Esprit en 1773, entra de bonne heure dans les ordres, et fut promu à l'évêché de Mende en 1768. Dévoué aux intérêts de la monarchie, ce prélat tenta d'arrêter les progrès de la révolution dans son diocèse ; mais décrété d'accusation par l'assemblée législative, en 1792, comme auteur des troubles survenus dans le département de la Lozère (ancien Vivarais), il fut conduit dans les prisons d'Orléans, et transféré à Versailles, où il périt dans le massacre des prisonniers, au mois de septembre même année.

CASTELLANUS (Pierre **DUCHATEL** ou **CHATELAN**, plus connu sous le nom latinisé de), savant antiquaire et médecin, naquit le 5 mars 1585 à Gertsberg dans la Flandre. Après avoir achevé ses humanités à Gand et sa philosophie à Douai, il se rendit à Orléans où il donna des leçons de grammaire. En 1616 il fut nommé professeur de grec à l'académie de Louvain. Les devoirs de cette place ne l'ayant pas empêché d'étudier la médecine, il se fit recevoir docteur ; et, peu de temps après, il joignit à sa chaire de grec celle des éléments de médecine. Il les remplit toutes les deux avec beaucoup de zèle, et mourut le 23 février 1632. On a de Castellanus *Ludus, sive Convivium saturnale*, Louvain, 1616, in-8° ; c'est un dialogue où l'auteur explique quelques-unes des coutumes des anciens dans les festins ; *Eortologion, sive de festis Græcorum syntagma*, Anvers, sans date (1617), in-8° ; cet ouvrage sur les fêtes des Grecs est très-savant ; *Mensibus atticis diatribe* ; cette dissertation parut à la suite de l'ouvrage précédent ; *Vitæ illustrium medicorum qui toto orbe ad hæc usque tempa floruerunt*, Anvers, 1618, in-8°.

CASTELLANUS. *Voyez* **CHATELAIN** (George) et **DUCHATEL.**

CASTELLESI (Adrien), cardinal, né dans le 16e siècle à Corneto, petite ville de Toscane, fut envoyé par Innocent VIII en Angleterre, et sut dans cette mission se con-

cilier la bienveillance du roi Henri VII, qui lui conféra les évêchés de Hereford et de Wells. Il fut rappelé à Rome par Alexandre VI, qui le fit son secrétaire et lui donna le chapeau de cardinal. Après la mort de ce pontife, dont il paraît avoir partagé les désordres, il fut exilé par Jules II, et rappelé par Léon X ; mais étant entré dans une conjuration tramée contre ce pontife, il s'enfuit de Rome, et l'on n'a jamais su positivement ce qu'il était devenu. Adrien, peu recommandable comme prince de l'Église, fut un des premiers écrivains de l'Italie qui cherchèrent à ramener le goût de la bonne latinité, et, sous ce rapport, il a rendu d'importants services. On a de lui : *De sermone latino*, Bâle, 1513, in-8°, souvent réimprimé ; *De verâ philosophiâ*, etc., Bologne, 1507 ; *De venatione*, poëme en vers phaleuques, Venise, Alde, 1524, in-8°, édition rare de ce poëme ; un recueil de *Poésies* latines, Lyon, 1581, in-8° ; Jér. Ferri, dans un ouvrage publié en 1771 à Faenza, sous le titre de *Pro linguæ latinæ usu epistolæ adversus Alembertium* (d'Alembert), apprécie les travaux littéraires du cardinal Adrien Castellesi, ou *Castellus*, et que l'on nomme aussi le *cardinal Corneto*, du lieu de sa naissance.

CASTELLI (Bernard), peintre, né à Gênes en 1557, mort en 1629, jouit d'une grande réputation dans son temps, et fut célébré par les poëtes les plus illustres de l'époque, avec la plupart desquels il fut lié, notamment avec le Tasse ; orna de ses dessins la *Jérusalem délivrée*. On voit plusieurs de ses tableaux à Gênes, à Rome, à Turin. Son coloris est estimé.

CASTELLI (Valerio), fils du précédent, né à Gênes en 1625, était trop jeune à la mort de son père pour avoir pu profiter de ses leçons ; mais après avoir étudié à Milan les ouvrages de Procaccini, de P. del Vaga, à Parme, ceux du Corrége et du Parmesan, il devint lui-même un maître, et s'acquit une réputation plus grande que celle de son père. Les étrangers recherchèrent ses tableaux, dont on trouve un certain nombre en France et en Angleterre. Il a peint surtout des batailles, et dans les sujets qu'il a composés pour les églises, on retrouve en partie la manière de P. Véronèse. Il mourut en 1652.

CASTELLI (Benoît), célèbre mathématicien, né à Brescia en 1577, fut l'un des disciples de Galilée, dont il prit la défense avec chaleur dans la querelle que ce grand homme essuya à l'occasion de ses découvertes hydrostatiques. Il était alors abbé dans la congrégation du Mont-Cassin. Chargé d'enseigner les mathématiques à l'université de Pise, puis à Rome au collége de *la Sapience*, il s'acquitta de cet emploi d'une manière brillante, et mourut en 1644. Il est principalement connu par son excellent traité : *Della misura dell' acque correnti*, Rome, 1638, in-4°, traduit en français, Paris, 1664.

CASTELLI (Barthélemi), savant médecin, né dans le 16e siècle à Messine, d'une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite, entre autres le botaniste dont l'article suit, étudia toutes les sciences, se fit recevoir docteur dans les facultés de théologie, de philosophie et de médecine, obtint une chaire à l'université de sa ville natale, et mourut avant 1607, laissant plusieurs ouvrages de philosophie et de médecine, dont un seul a sauvé son nom de l'oubli ; c'est le dictionnaire ou *Lexicon medicum græco-latinum*, dont la meilleure édition est celle de Genève, 1746, in-4°.

CASTELLI (Pierre), médecin, né vers la fin du 16e siècle à Rome, y professa la médecine pendant un assez grand nombre d'années, fut ensuite invité de se rendre à Messine pour y établir un jardin botanique dont il fut le premier directeur, et mourut en 1658. Il a publié un très-grand nombre d'ouvrages sur la médecine, la chirurgie et les différents branches de l'histoire naturelle ; mais la plupart n'offrent aucun intérêt aujourd'hui. On se bornera donc à citer les principaux : *Epistolæ medicinales*, Rome, 1626, in-4° ; *Incendio del monte Vesuvio*, ibid., 1632, in-4° ; *De hyænâ odoriferâ*, Messine, 1638, in-4° ; Francfort, 1641, ou 1668, in-12, édition recherchée ; *Hortus messanensis*, Messine, 1640, in-4°, avec le plan de ce jardin.

CASTELLI (Jean), contemporain du précédent, est auteur de *Pharmacopœia medicamenta in officinis pharmaceutis usitata explicans*, Cadix, 1622, in-4°.

CASTELLI (Onuphre), écrivain du 17e siècle, né à Terni dans l'Ombrie, a laissé : *Geografiche e politiche questioni ; Distribuzione univers. della politica ; Della religione degli antichi gentili ;* et quelques autres écrits politiques et philosophiques.

CASTELLINI (Sylvestre), historien italien, né à Vicence, mort en 1630, a composé, d'après des matériaux recueillis dans les archives, les *Annales de Vicence*, en XIX livres. Cet ouvrage est resté manuscrit dans les bibliothèques de la ville ; mais vers la fin du 18e siècle, on a publié successivement les XI premières livraisons en 8 vol. in-8°. Castellini avait joint à ces *Annales* la plupart des généalogies des familles nobles de Vicence ; comme ce travail, fait sur des documents authentiques, dévoilait l'origine de plusieurs de ces familles, l'historien ne put obtenir la permission de faire imprimer son ouvrage.

CASTELLINI (Luc), savant canoniste, né dans le 16e siècle à Faenza, embrassa jeune la règle de Saint-Dominique, était vice-général de son ordre en 1611, eut l'occasion de montrer son talent et son érudition, fut nommé en 1629 évêque de Catanzaro dans la Calabre, et mourut en 1631. Il a laissé entre autres ouvrages : *De Electione et confirmatione canonicâ prælatorum*, Rome, 1625 ; *De canonisatione sanctorum*, ibid., 1628 ; *Tractatus de miraculis*, 1629, rédigés dans les principes ultramontains.

CASTELLIONE (Christophe), en latin *Castellioneus*, jurisconsulte italien, né à Milan vers la fin du 14e siècle, enseigna le droit à Pavie, Parme, Turin et Sienne, atteignit à la réputation du célèbre jurisconsulte Balde, qui avait été son maître, et mourut à Pavie le 13 mai 1425, conseiller du duc de Milan et comte palatin. On croit qu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas paru sous son nom, et que Raph. Cumanus et Fulgose s'attribuèrent, sans que Castellione s'en plaignît.

CASTELLO (Castello da), écrivain du 14e siècle, né à Bergame, a laissé une *Chronique* de 1378 à 1407, écrite en latin d'un style barbare, et insérée dans le recueil de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, vol. XVI.

CASTELLO (Bernard da), religieux de l'ordre des frères pêcheurs, contemporain du précédent, est au-

teur d'une *Chronique* de son ordre depuis sa fondation jusqu'en 1304; et d'*Annales* des souverains pontifes et des empereurs.

CASTELLO (Félix), peintre espagnol, né à Madrid en 1602, mort en 1656, fut élève de Carducho. On voit encore en Espagne plusieurs de ses tableaux dans lesquels on remarque la correction du dessin plus que le coloris.

CASTELLO (Gabriel-Lancelot), prince de Torremuzza, né à Palerme en 1727, cultiva d'abord les sciences naturelles. La découverte de 200 médailles d'or, faite non loin du château qu'il habitait, lui donna l'envie de les expliquer; et pour y parvenir il se livra dès lors à l'étude des langues grecque et latine avec une assiduité que récompensèrent de rapides progrès. Il n'avait pas 26 ans lorsque la publication de son *Histoire d'Alesa* le plaça tout d'abord au premier rang des antiquaires siciliens. A la suppression des jésuites, il accepta la place de directeur du lycée de Palerme, dont il accrut le jardin botanique et la bibliothèque, et mourut en 1794. Il a laissé les ouvrages suivants : *Dissertazione sopra una statua di marmo, scoperte nelle rovine delle città d'Alesa in Sicilia*, Palerme, 1749, in-4°, figures; *Osservazioni critiche sopra un libro stampato in Catinianello*, Palerme, 1747, in-4°; *Storia di Alesa antica citta di Sicilia*, ibid, 1753, in-4°; *Le antiche Inscrizioni di Palermo*, ibid., 1762, in-fol.; *Siciliæ veterum inscriptionum descriptio*, ibid., 1769; *Siciliæ populorum, etc., veteres nummi*, ibid., 1781, in-fol.

CASTELLOZA, dame poëte du 13e siècle, née en Auvergne, avait épousé True de Maironne, et aima éperdument Armand de Bréon, qui se montra insensible à ses feux. La dame Castelloza devint poëte dans l'exaltation de son amour malheureux; elle a laissé en langue romane 3 chansons publiées par Raynouard, tome III.

CASTELNAU (Raimond de), troubadour du 13e siècle, a laissé quelques pièces dans lesquelles il célèbre l'honneur et les dames. Raynouard en a publié six dans le *Choix de poésies*, tome IV.

CASTELNAU (Michel de), homme d'État, né dans la Touraine en 1518, joignit aux talents d'un bon capitaine ceux d'un habile négociateur, fut chargé de diverses missions en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas, et 5 fois ambassadeur en Angleterre, où il s'acquit l'estime de la reine Élisabeth. Il mourut en 1592. Le soin des affaires ne l'empêcha pas de cultiver les lettres. Ses *Mémoires*, publiés à Paris, 1621, in-4°, ont été réimprimés avec des additions de le Laboureur, ibid., 1659, 2 vol. in-fol., et Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol., avec de nouvelles additions par J. Godefroy. On doit en outre à Castelnau la traduction française du *Traité des façons et coustumes des anciens Gauloys*, de Ramus, Paris, 1559, 1564, 1581, in-8°.

CASTELNAU (Jacques de CASTELNAU-MAUVISSIÈRE, marquis de), petit-fils du précédent, fit ses premières armes en Hollande, et s'y distingua dans toutes les actions de guerre où il se trouva. Il leva un régiment de son nom, qu'il conduisit au siége de Corbie et à celui de la Capelle; fait prisonnier dans une embuscade où son cheval fut tué sous lui, enfermé dans la citadelle de Cambrai, il se sauva en descendant des bastions et en remontant la contrescarpe. Au siége de Catelet, en 1638, il reçut à un assaut deux coups de mousquet dans ses armes; à celui d'Hédin, une mousquetade lui cassa la jambe dans le fossé. Créé maréchal de bataille en 1644, il passa sur les abatis de bois au premier combat de Fribourg, s'attacha à la palissade du retranchement d'une redoute. Au second combat, qui commença le matin et ne finit que le soir, il reçut cinq coups de mousquet, et conserva son poste. En 1645, à la bataille de Nordlingue, il prit le village d'Alterem, où Mercy, général des Impériaux, fut tué : Castelnau y eut deux chevaux tués sous lui, et reçut six coups de mousquet sur son corps ou dans ses armes. Un de ces coups lui avait percé l'aine droite, la vessie et le haut de la cuisse gauche : on jugea sa blessure mortelle, il en guérit. Le roi le fit maréchal de camp. Il servit au siége de Mardik, où il fut blessé, et à celui de Dunkerque, en 1646. Créé lieutenant général, en 1650, il servit en Guienne sous le maréchal de la Meilleraie, et au siége de Rhétel sous le maréchal du Plessis. En 1653, il servit aux différents siéges que fit Turenne, et courut le plus grand danger à celui de Ste.-Menehould; il surprit le Catelet, où trois régiments ennemis furent tués ou faits prisonniers. En 1655, il eut le commandement général dans le Hainaut, et obtint plusieurs avantages sur les Espagnols. En 1656, il commanda l'armée de Flandre en l'absence de Turenne, et passa 30 nuits entières dans la tranchée devant Valenciennes. Au siége de Dunkerque on le vit à toutes les attaques et à tous les travaux. A la bataille des Dunes, il commanda l'aile gauche de l'armée, rompit la cavalerie espagnole, et tomba sur trois bataillons qui mirent bas les armes. Il retourna au camp de Dunkerque, emporta le fort Léon, et y fit faire un travail qu'il jugeait nécessaire. Étant venu à pied pour le mieux considérer, il y reçut un coup de mousquet dans le côté gauche, au défaut des côtes; il monta à cheval et se rendit à Mardik : la balle était restée dans son corps; on le transporta à Calais, où il mourut le 15 juillet 1658 à l'âge de 38 ans, un mois après avoir été nommé maréchal de France.

CASTELNAU (Henriette-Julie de). *Voyez* **MURAT**.

CASTELVETRO (Louis), célèbre littérateur, né à Modène en 1505, se distingua de bonne heure par son savoir; mais la sévérité de ses critiques troubla son bonheur, et lui fit des ennemis de ses meilleurs amis. Accusé de partager les opinions nouvelles et d'avoir traduit un livre de Mélanchton, il crut devoir se rendre à Rome pour se justifier, et rendre compte de sa foi; il y obtint un sauf-conduit et eut pour prison le couvent de Sainte-Marie *in Vià*, avec la permission de voir qui il voudrait. Après avoir subi quelques examens, instruit que l'affaire ne prenait pas une tournure favorable, il s'échappa de Rome, et parvint à travers mille dangers en lieu de sûreté. Excommunié comme hérétique en 1561, il s'enfuit à Chiavenne avec son frère, condamné aussi comme complice de son évasion, et se rendit ensuite à Lyon. Obligé de quitter cette ville, il retourna à Chiavenne où il mourut le 21 février 1571. Il écrivait en latin avec beaucoup plus d'élégance qu'en italien. Cependant ce fut dans cette dernière langue qu'il composa la plupart de ses ouvrages,

dont les principaux sont : *la Poetica d'Aristotile volgarizzata e sposta*, etc., Vicence, 1570, in-4°. Cette édition contenait quelques passages qui la firent prohiber en Italie ; ce qui en rend les exemplaires assez rares et fort chers ; *Le Rime del Petrarca brevemente sposte*, Bâle, 1581, in-4° ; *Opere critiche*, Bâle, 1727, in-4°. C'est le recueil de ses *OEuvres* inédites, publié par Muratori, précédé de la *Vie* de l'auteur, dans laquelle on lui reproche trop de partialité. On distingue encore parmi ses ouvrages déjà publiés : *Esaminazione sopra la rettorica* (*di Cicerone*) *a Gaio Erennio fatta*, etc., Modène, 1655, in-4° ; *Ragioni di alcune cose segnate nella canzone di Annibal Caro : Venite all' ombra*, sans date, in-4° ; Venise, 1560, in-8°.

CASTI (Jean-Baptiste), célèbre poëte et littérateur italien, né en 1721 à Montefiascone, y professa quelque temps les belles-lettres au séminaire, puis obtint un canonicat. Cette place sans fonctions lui permit de satisfaire son goût pour les voyages. Il visita successivement la France, l'Allemagne et la Russie, fut accueilli à Vienne par l'empereur Joseph, comme il le fut ensuite à Pétersbourg par Catherine, obtint à la mort de Métastase le titre de poëte de l'Empereur, et ne quitta Vienne qu'en 1789 pour s'établir à Florence. En 1798, il se rendit à Paris où il s'occupa de la composition et de la publication de ses ouvrages, fut l'un des commensaux de la famille Bonaparte à Morfontaine, et mourut à Paris le 16 février 1804, âgé de 84 ans. Il est principalement connu par son charmant poëme : *gli Animali parlanti*, Paris, an X (1802), 3 vol. in-8°, qui l'a placé au premier rang des poëtes de sa nation. L'auteur, sous le voile de l'allégorie, y fait la critique des cours ; et c'est à des animaux qu'il prête son originalité, sa gaieté et sa philosophie. Il en existe deux traductions françaises, la 1re, en prose, par M. Paganel, Liége, 1818, 2 vol. in-18 ; la seconde, en vers, par M. Mareschal, 1819, Paris, 2 vol. in-8°. On lui doit encore des *Novelle*, Paris, 1804, dont il existe plusieurs éditions, et qui ont été blâmées pour leur indécence même par ses compatriotes ; deux opéras bouffons : *la Grota di Trofonio*, et *il re Teodoro in Venezia*, que Paesiello a mis en musique. Un épisode du *Candide* de Voltaire a fourni le sujet de ce dernier opéra. Une belle édition des *OEuvres complètes* de Casti, en italien, a été publiée à Bruxelles chez Meline, 1838, un vol. in-8° sur deux colonnes, avec portrait.

CASTIEL Y ARTIGUEZ (Juan-Perez), littérateur, né dans le 17e siècle, à Valence, fut pourvu de plusieurs bénéfices, et n'ayant fait que des études fort médiocres, passa la plus grande partie de sa vie sans montrer aucun goût pour les lettres. Doué d'une imagination fort vive, il l'employait à tracer des plans, et son biographe, Vincent Ximenès, dit que l'on voyait à Valence des preuves de son talent pour l'architecture. Ce fut sur la fin de sa vie qu'il s'avisa d'écrire en prose et en vers, avec assez de succès pour faire regretter qu'il n'eût pas commencé plus tôt. Il mourut en 1734. On a de lui : *Recrea del alma fiel*, Valence, 1722, in-8°, poëme en 46 aspirations (*gorgeos*) ; *Politica cristiana, aforismos de prudencia, en versos de varios metros*, ibid., 1723, in-8° ; *Empeno de amor divino contra Lucifer*, etc., ibid., 1725, in-8° ; *Breve tratado de la ortografia espanola*, ibid., 1727, in-8°.

CASTIGLIONE (Balthazar), l'un des meilleurs écrivains italiens du 16e siècle, né dans le duché de Mantoue, le 6 décembre 1478, ambassadeur du duc d'Urbin près de Henri VIII, roi d'Angleterre, reçut de ce monarque l'ordre de la Jarretière. A son retour en Italie, le pape Léon X le prit en affection, et, pour le consoler de la perte de sa femme, voulut lui donner le chapeau de cardinal qu'il refusa. Castiglione jouit de la même faveur auprès du successeur de ce pape, Clément VII, qui le chargea de traiter, avec l'empereur Charles-Quint, les affaires du saint-siége. Après la prise et le sac de Rome par l'armée impériale, sous les ordres du connétable de Bourbon, Clément VII ayant reproché à son ambassadeur de ne pas lui avoir donné avis de ce qui se préparait contre lui, Castiglione, plus affligé de l'événement que de sa disgrâce qui en était la suite, parvint à se justifier auprès du pontife, mais non à se consoler. Plus tard, cédant aux avances de Charles-Quint, il se fit naturaliser Espagnol, et accepta le riche évêché d'Avila, conservant l'espoir d'opérer une réconciliation entre le pape et son nouveau souverain ; mais il ne put en être témoin, et mourut à Tolède le 2 février 1529. Castiglione a laissé un petit nombre d'écrits, mais tous excellents ; le plus remarquable est *il Cortegiano*, Venise, 1528, in-fol., souvent réimprimé, et traduit en latin et en français. Les traductions françaises sont très-rares, mais c'est à peu près leur seul mérite. Les poésies italiennes et latines de Castiglione, imprimées pour la première fois avec celles de César de Gonzague et d'Antoine Giacopo Corso, Venise, Alde, 1533, in-8°, ont également eu un grand nombre d'éditions. Elles font partie des *Opere volgari e latina* de Castiglione, publiés par les Volpi, Padoue, 1733, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur par Marliani. L'abbé Sérassi en a donné une édition augmentée, Rome, 1760, in-12, avec une nouvelle *Vie* de l'auteur, dans laquelle il a corrigé quelques erreurs de Marliani et d'autres biographes. On doit au même éditeur un recueil de *lettres* de Castiglione avec des notes savantes, Padoue, 1769, 2 volumes in-4°.

CASTIGLIONE (Bonaventure), inquisiteur général du Milanais, né à Milan en 1480, mort en 1555, a laissé : *De Gallorum Insubrum antiquis sedibus;* un écrit contre les Juifs ; un *Discours* sur l'Écriture sainte et des *Épigrammes* latines.

CASTIGLIONE (Jacques), médecin, mort à Rome dans les premières années du 16e siècle, est auteur d'un *Discorso sopra il ber fresco*, Rome, 1602.

CASTIGLIONE (Pierre-Marie), autre médecin, mort à Milan en 1629, est auteur des ouvrages suivants : *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos*, Milan, 1622, in-8° ; *De sale, ejusque virtutibus*, ib., 1629, in-8°.

CASTIGLIONE (Jean-Honoré), proto-médecin du duché de Milan, mort en 1679, a publié : *Prospectus pharmaceuticus, sub quo antidotarium mediolanense spectandum proponitur*, Milan, 1668, in-folio.

CASTIGLIONE (Baptiste-François), fils du précédent, mort en 1712, fut également proto-médecin du Milanais. On a de lui : *De spiritibus extractis, salibus ac fucis*, Milan, 1698, in-fol. Il publia aussi une nouvelle édition de l'ouvrage de son père, avec des corrections et des additions.

CASTIGLIONE, jésuite italien, né en 1698, étudia le dessin et la peinture sous des maîtres habiles. Déjà son génie et ses talents acquis pouvaient lui faire tenir un rang distingué parmi les artistes contemporains, lorsqu'une vocation décidée pour l'état religieux le fit renoncer aux espérances mondaines, et préférer la simple condition de frère convers chez les jésuites. Il fut envoyé à Pékin, où il passa la plus grande partie de sa vie à exécuter les travaux que lui imposait son service à la cour de l'empereur. Il avait précédé en Chine le frère Attiret, et tous deux furent longtemps les seuls peintres européens employés par la cour. Castiglione était aussi architecte, et ce fut d'après ses dessins que furent construits les bâtiments européens dont l'empereur Kien-Long embellit les jardins de sa maison de plaisance. L'espèce de crédit qu'il avait acquis auprès de ce même empereur, le mit à portée d'être quelquefois utile à la mission dans des circonstances difficiles. Castiglione venait de recevoir des honneurs inusités envers les Européens, lorsqu'il mourut en 1768. Il avait atteint sa 70e année, et c'est à cette occasion que l'empereur avait voulu lui témoigner sa bienveillance, d'une manière éclatante et publique.

CASTIGLIONE (JOSEPH). *Voyez* **CASTAGLIONE.**

CASTIGLIONE (JEAN-BENOÎT). *Voyez* **BENEDETTE.**

CASTILHON (JEAN), littérateur français, né à Toulouse, en 1718, mort le 1er janvier 1799, fut membre de l'académie des Jeux Floraux et le fondateur du lycée toulousain. Il est auteur des écrits suivants, publiés sous le voile de l'anonyme : *Amusements philosophiques et littéraires de deux Amis*, 1754, Paris, 1756, 2 vol. in-12; *Bibliothèque bleue*, entièrement refondue et augmentée, Paris, 1770, 4 vol. in-8° et in-12; *Anecdotes chinoises, japonaises*, etc., ibid., 1774, in-8°; *Le Spectateur français*, 1774, 1776, in-8°; *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse*, 1781, in-12. Castilhon fut un des rédacteurs du *Journal encyclopédique*, de 1769 à 1793 inclusivement; du *Journal de Trévoux*, de 1774 à 1778; du *Journal de jurisprudence* de son frère, et du *Nécrologe des hommes célèbres de France*.

CASTILHON (JEAN-LOUIS), frère du précédent, avocat et membre de l'académie des Jeux Floraux, mort vers 1793, concourut à un grand nombre d'ouvrages périodiques, notamment au *Journal de jurisprudence*, dont il était le directeur. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Essai sur les erreurs et les superstitions*, Amsterdam, 1765, 1766, 2 vol. in-12 et in-8°; *Essai de philosophie et de morale*, Bouillon, 1770, in-8°; *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, 1770, 3 vol. in-12; *Les dernières Révolutions du globe*, etc., Bouillon, 1771, in-8°. Les autres écrits de J. L. Castilhon sont des *romans* et des *discours* académiques.

CASTILLEJO (CHRISTOPHE DE), célèbre poëte espagnol, né à Ciudad-Rodrigo, dans le 16e siècle, fut attaché longtemps à l'infant don Ferdinand, frère de Charles-Quint, et, dégoûté de la cour, se retira dans un couvent de bernardins à Tolède, où il mourut vers 1596. On a de lui : *Obras poeticas*, Madrid, 1573, petit in-8°, 1re édition, très-rare; Anvers, 1598, in-12. Les poésies de Castillejo forment les tomes XII et XIII de la Collection de Fernandez.

CASTILLO (BERNARD-DIAZ DEL), historien espagnol, né à Medina-del-Campo vers la fin du 16e siècle, fut un des aventuriers qui accompagnèrent Fernand-Cortès au Mexique en 1519. Il resta dans ce pays après la conquête, en écrivit l'histoire, et y mourut vers l'an 1560. Son manuscrit, enseveli dans une bibliothèque particulière, n'en fut tiré que longtemps après par un religieux de la Merci, qui le publia sous le titre d'*Historia verdadera de la conquista de Nueva Espana*, Madrid, 1632, in-fol. Le style de Castillo est celui d'un vieux soldat illettré; mais sa rusticité est rachetée par une naïveté qui plaît, bien qu'un peu mêlée de cette jactance qu'on a quelquefois reprochée aux Espagnols.

CASTILLO (AUGUSTIN DEL), peintre espagnol, né à Séville en 1565, s'établit à Cordoue, où l'on voit encore plusieurs de ses tableaux, tels qu'une *Conception de la Vierge*, et les peintures à fresque du couvent de Saint-Paul. Son dessin est assez correct, et son coloris a peu souffert des injures du temps. Cet artiste mourut en 1626.

CASTILLO Y SAAVEDRA (ANTONIO DEL), peintre espagnol, fils du précédent, né à Cordoue en 1603, élève de son père, puis de F. Zurbaran; de retour dans sa patrie, il étudia la nature, allant à la campagne dessiner tous les objets qui le frappaient, fermes, animaux, arbres, etc. Sa réputation était telle, que chaque seigneur de Cordoue se faisait un point d'honneur d'avoir quelques-uns de ses ouvrages. Il en vint à se persuader qu'il était le 1er peintre de l'Espagne; mais étant allé à Séville dans l'idée de lutter contre Murillo, la vue des chefs-d'œuvre de ce grand artiste qu'il désespéra de surpasser, le jeta dans un tel découragement qu'il revint à Cordoue, y fit, dans la manière de Murillo, un *saint François*, son meilleur ouvrage, et mourut de chagrin en 1667. On cite encore parmi ses tableaux : *sainte Hélène et l'invention de la Croix; le bon Larron;* un *Crucifiement de J. C.;* un *trait* de la vie de saint Pélage, etc. Castillo serait au premier rang des peintres de sa nation si son coloris eût répondu à la pureté de son dessin.

CASTILLO ou **CASTILLEJO** (le P. ANTOINE DE), missionnaire, naquit à Malaga vers la fin du XVIe siècle. Ayant embrassé la vie religieuse dans l'ordre des franciscains, il ne tarda pas à se faire connaître comme prédicateur. Ses talents pour la chaire le firent désigner en 1626 par ses supérieurs pour aller à la terre sainte, où les franciscains possédaient un assez grand nombre de couvents. Il s'embarqua le 6 septembre à Barcelone sur une des galères qui devaient escorter le comte de Monterey, nommé ambassadeur en Italie. Il vit successivement Alexandrie, Rosette et le Caire. Il eut la curiosité de monter sur la pyramide la plus élevée. De Damiette il se rendit à Jaffa, puis à Jérusalem dont il visita dans le plus grand détail les antiquités religieuses. Son seul désir était de terminer ses jours dans le couvent du Saint-Sépulcre; mais les intérêts de son ordre l'obligèrent de se rendre à Rome en 1639. Il retourna bientôt après à la terre sainte, député par le pape vers le patriarche du mont Liban. Des motifs que l'on n'a pu découvrir le déterminèrent à revenir en Espagne. Il devint chapelain et

confesseur du roi et des infants. Il mourut à Madrid en 1669 dans un âge avancé. On a de lui : *El devoto peregrino, viage de Tierra Santa,* Madrid, 1654, in-4°, fig. et cartes.

CASTILLO-SOLORZANO (don ALPHONSE DEL), poëte, historien et romancier espagnol du 17ᵉ siècle, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont les plus connus sont : *la Garduna de Sevilla*, etc., Logrono, 1634, in-8°; Madrid, 1661, in-8°; traduite en français par d'Ouville, sous le titre de *la Fouine de Séville,* ou *l'Hameçon des Bourses,* Paris, 1661, in-8°; *la Quinta de Laura,* etc, Saragosse, 1649, in-8° ; c'est un recueil de 6 *Nouvelles; Sala de recreacion, Novelas*, ibid., 1629, in-8°, traduit en français par Vannel, sous le titre de *Divertissements de Cassandre et de Diane,* etc., Paris, 1683, 3 vol. in-12; *Sagrario de Valencia*, etc., Valence, 1635, in-8° : c'est une hagiographie du royaume de Valence. Lopez de Vega fait un grand éloge de D. A. Castillo, dans son ouvrage intitulé : *le Laurier d'Apollon.*

CASTILLO (don ANDRES DEL), romancier espagnol, né à Brihuega dans le 17ᵉ siècle, est auteur d'un recueil de 6 *Nouvelles,* publiées sous le titre bizarre de *la Mogiganga del gusto* (Mascarade du goût), Saragosse, 1641, in-8°.

CASTILLO (FERNANDO DEL), qui vivait au commencement du 16ᵉ siècle, publia un recueil intéressant et recherché, qui a pour titre : *Cancionero general de los mas principales trobadores de Espana*, Tolède, 1511, in-folio.

CASTILLO (MATHIEU DE), dominicain, né à Palerme en 1664, mort en 1720, a laissé une *Histoire des réguliers nés à Palerme, qui se sont rendus célèbres;* un abrégé de la *Vie de saint François Ferrier;* un *Éloge du P. Ange-Marie,* de l'ordre des franciscains, et quelques *Dialogues* en vers; tous ces écrits sont en italien.

CASTILLON (JEAN DE). *Voyez* **MOUCHAN**.

CASTILLON (JEAN-FRANÇOIS SALVEMINI DE), géomètre et littérateur, né en 1709 à Castiglione, d'où il prit son nom qu'il francisa depuis; reçu docteur à Pise, passa en Suisse, fut en 1751 nommé professeur de philosophie et de mathématiques à Utrecht, et s'acquit une telle réputation dans cette chaire, que le roi de Prusse Frédéric II le fit professeur de mathématiques de son école d'artillerie, puis directeur de la classe de mathématiques de l'académie de Berlin, où il mourut le 11 octobre 1791. Il avait publié en 1757 la traduction française des *Éléments de physique* de Locke, Amsterdam, in-12; en 1761, une édition de l'*Arithmétique universelle* de Newton, avec de savants *Commentaires,* ibid., 2 vol. in-4°. On lui doit en outre : *Discours sur l'inégalité des conditions* (en réponse à celui de J. J. Rousseau), 1756, in-8°; *Vie d'Apollonius de Thyane par Philostrate, avec les Commentaires de C. Blount,* traduite de l'anglais, Berlin, 1774, 4 vol. in-12 (la préface est du roi Frédéric II); une traduction des *Livres académiques de Cicéron,* avec notes, Berlin, 1779, 2 vol. in-8°, Paris, 1796, in-12; *Les Vicissitudes de la littérature*, traduites de l'italien de Denina, Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. Castillon a été l'un des rédacteurs du *Journal littéraire de Berlin,* depuis 1772 jusqu'à la fin de 1776, 27 vol. in-12. — Son fils, Frédéric de CASTILLON, a traduit de l'allemand la *Théorie de l'art des jardins,* par C. L. Hirschfeld, Leipzig, 1779-1785, 5 vol. in-4°.

CASTILLON (JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ LE BLANC DE) procureur général du parlement de Provence, naquit à Aix, le 9 mars 1719, d'une famille noble originaire du Piémont, qui s'était établie en France sous le règne de Henri IV. Après avoir fait de bonnes études au collége de l'Oratoire de Marseille, où il eut pour émule le célèbre abbé Barthélemy, et son cours de droit à l'université de sa ville natale, il fut nommé avocat général au parlement. Doué de beaucoup de pénétration, d'une éloquence naturelle et facile, il réunissait à ces qualités un extérieur plein de grâce et de dignité. En entrant dans le parlement de Provence, il se lia particulièrement avec Monclar qui en faisait le plus bel ornement, prit part avec lui à tous les événements qui signalèrent la dernière époque de l'ancienne magistrature française, et lui succéda dans la place de procureur général. Obligé par le devoir de sa charge de prendre part à l'affaire des jésuites, il provoqua l'arrêt du parlement d'Aix, qui leur ordonna de remettre leur constitution au greffe de la cour, pour y être examinée. Il fut dès lors signalé dans une foule de brochures comme complice d'une trame criminelle ourdie contre la religion. Le fameux réquisitoire de Castillon, au sujet des actes de l'assemblée du clergé de 1765, où il traçait la ligne de démarcation entre les deux puissances, peut être regardé comme un traité complet sur une question délicate, qui s'agitait alors avec beaucoup de chaleur. Le clergé en fut très-mécontent, et il obtint un arrêt du conseil qui, en supprimant le réquisitoire à cause de quelques expressions peu mesurées, condamnait les principes des actes, ce qui déplut fort à ceux qui l'avaient sollicité. Castillon, du reste, avait trouvé un éloquent défenseur en Monclar qui, dans un réquisitoire énergique, s'était attaché à le venger des imputations de ses détracteurs. Après la mort de son illustre ami, la voix publique le désigna pour le remplacer, et le roi confirma les suffrages universels. La révolution parlementaire de 1771 lui fournit l'occasion de montrer l'indépendance de son caractère. Loin de requérir l'enregistrement de l'édit de suppression, il protesta contre cet acte et dénonça le chancelier Maupeou comme abusant de la confiance du roi, par l'atteinte portée à l'inamovibilité de la magistrature. Dans les assemblées des notables, en 1785 et 1788, il s'était déclaré contre la convocation des états généraux dont il pressentait les dangers. Malesherbes désirait qu'on le retînt à Paris, et qu'on le nommât garde des sceaux. Réduit à la vie privée pendant la révolution, Castillon fut mis en détention, mais ses jours furent respectés ; il vécut à Brignolles sous la protection de ses vertus, et il y mourut le 24 février 1800. On peut voir une notice exacte des travaux parlementaires de Castillon dans l'*Histoire du Parlement de Provence*, par Cabasse.

CASTINELLI (JEAN), jurisconsulte et littérateur, né en 1788 à Pise, avait été amené en France par ses parents, que les événements politiques obligèrent en 1799 d'y venir chercher un asile, et il ne retourna qu'en 1806 en Italie, après avoir fait de bonnes études au collége de Sorèze. Sa mort prématurée, le 1ᵉʳ octobre 1826, l'empêcha de terminer un grand ouvrage qu'il avait entre-

pris sur le *Droit commercial et maritime;* il n'a été imprimé de lui, outre divers *articles* dans l'*Anthologie,* qu'un *Essai sur les lois des Romains relatif au commerce*, et un *Éloge du général Spanocchi.*

CASTLEREAGH (ROBERT STEWART, marquis DE LONDONDERRY, vicomte), naquit à Mount-Stewart, terre de sa famille, dans le comté de Down en Irlande, le 18 juin 1769. Il était le fils aîné du marquis de Londonderry, pair du Royaume-Uni, mort le 8 avril 1821, à l'âge de 83 ans, et de lady Sarah Seymour, sœur du marquis de Hertford, sa première femme. La famille Stewart, originaire d'Écosse, vint en Irlande sous le roi Jacques Ier. Ils étaient parents du duc de Lennox allié du roi lui-même. Le jeune Robert Stewart, après avoir fait ses premières études en Irlande, entra, à l'age de 16 ans, au collége de St.-Jean de l'université de Cambridge, et en sortit pour voyager en Europe. Il montra de bonne heure une grande ambition, et le plus ardent désir de figurer sur la scène politique. Son père, qui secondait ses vues, parvint à le faire élire, à l'âge de 24 ans, membre du parlement irlandais par le comté de Down. Robert Stewart promit aux électeurs de soutenir la cause de la réforme parlementaire; mais il manqua à sa parole, et, par une restriction jésuitique parfaitement d'accord avec son caractère, il prétendit qu'il n'avait pensé à d'autre réforme qu'à celle qui avait pour objet d'accorder aux catholiques le droit de voter aux élections. A son entrée à la chambre des communes du parlement irlandais, il se rangea sous la bannière du parti de l'opposition, et annonça des talents oratoires et de l'aptitude aux affaires, mais il abandonna bientôt ce parti pour embrasser entièrement celui de la cour, et devenir le docile instrument de Pitt. En 1792, il fut nommé adjoint à M. Pelham principal secrétaire d'État pour l'Irlande, et au bout de quelques semaines il le remplaça dans ce poste important. Le pays était depuis quelque temps agité par deux factions formidables; la première, la plus nombreuse et la plus redoutable, était celle des partisans de la démocratie et de l'indépendance, renforcée par le parti des catholiques en général; ils s'étaient ligués secrètement et formaient une vaste association composée d'une multitude de sociétés affiliées sous le nom d'Irlandais-Unis. L'autre faction, nommée orangiste, de la couleur de la cocarde qu'ils avaient adoptée, étaient attachée au gouvernement, à la religion protestante, et l'ennemie jurée des catholiques et des démocrates. Le nouveau secrétaire d'État se servit habilement des orangistes pour faire échouer les projets des ennemis du gouvernement anglais. Le débarquement des troupes françaises sous le général Humbert sur les côtes de l'Irlande, fut le signal de la levée en masse de tous les orangistes; le sang coula à flots. Cependant Humbert fut forcé de capituler; le calme se rétablit, et les procédures commencèrent : lord Castlereagh se montra, non-seulement impitoyable et cruel envers les Irlandais-Unis, mais, ce qui lui a mérité l'exécration de tous les honnêtes gens, ce furent les moyens méprisables qu'il employa pour perdre ses victimes, et la perfidie avec laquelle il s'empara des principaux chefs, en leur offrant une amnistie. L'implacable Castlereagh se conduisit en inquisiteur espagnol; il fit donner, au mépris des lois, la torture à plusieurs conjurés. Une de ses victimes, nommée John Revey, se plaignit en 1817, au parlement britannique d'avoir été torturé en Irlande dans l'année 1798. MM. Brougham et Bennet et sir Francis Burdett soutinrent la pétition; tandis que lord Castlereagh protesta qu'il n'avait eu aucune connaissance du fait. M. Canning, son rival, le défendit avec une courtoisie toute diplomatique, mais à travers laquelle il était aisé d'apercevoir la désapprobation de la conduite de lord Castlereagh, et le mépris qu'il avait pour lui, mépris que M. Canning fit éclater plus tard. En 1800, ayant été nommé président du contrôle (ou ministère des Indes orientales), il contribua puissamment à l'incorporation de l'Irlande avec l'Angleterre. C'est pour obtenir le rappel de cette mesure, appelée l'*Acte d'union,* que travaille dans ce moment (1843) le grand *agitateur* O'Connell. Pendant l'administration de Pitt, lord Castlereagh ne cessa de chercher à mériter sa protection par un travail assidu, et déploya une activité sans bornes. Il conserva sa place au ministère sous lord Sidmouth, mais à la rentrée de Pitt, il fut nommé secrétaire d'État pour la guerre et les colonies. A la mort de Pitt, il cessa de faire partie du nouveau ministère de Fox et de Granville, et passa quelques mois dans l'opposition. Sur ces entrefaites, ayant échoué dans la lice électorale du comté de Down, il ne put rentrer à la chambre des communes qu'au moyen du bourg pourri de Boroughbridge. Le ministère de Fox étant tombé au bout de six mois, Castlereagh reprit le département de la guerre dans la nouvelle administration formée par M. Spencer Perceval. M. Canning, nommé à la même époque secrétaire d'État pour les affaires étrangères, s'étant expliqué à son sujet dans des termes qui marquaient le mépris qu'il avait pour son collègue, il en résulta un duel au pistolet dans lequel M. Canning reçut une balle à la cuisse. Ce dernier ayant donné sa démission, lord Castlereagh le remplaça aux affaires étrangères. A la mort de M. Perceval, lord Castlereagh devint le premier ministre du cabinet de Saint-James, et dès lors son influence ne cessa de s'accroître au dedans et au dehors, car n'ayant qu'une marche à suivre, d'accord avec les rois et les peuples de l'Europe, contre la puissance colossale de Napoléon, il lui fut impossible de commettre des fautes graves. Le cabinet britannique profita habilement de tous les incidents imprévus qui contribuèrent puissamment à sauver l'Angleterre d'une ruine imminente, et qui était devenue inévitable. Castlereagh assista, en mars 1814, aux conférences de Châtillon, qui n'eurent comme on sait, aucun résultat, et revint à Paris après l'abdication de Napoléon pour signer le traité de Fontainebleau. Il n'y consentit qu'à regret, et représenta à l'empereur Alexandre le danger de conserver à Napoléon son titre et de le laisser si près de la France. Cependant Alexandre insistant, lord Castlereagh n'osa le contrarier, et apposa sa signature au traité du 30 mai 1814. La chambre des communes et toute l'Angleterre témoignèrent une joie immodérée sur la manière glorieuse dont se terminait une lutte si prolongée et si longtemps douteuse; et lord Castlereagh, considéré comme l'âme de la coalition contre la France, fut accueilli avec enthousiasme par le peuple anglais; il reçut de son souverain l'ordre de la Jarretière, et tous les monarques de l'Europe s'empressèrent de le combler de décorations et d'honneurs. Son excessive vanité, et le

frottement avec tant de courtisans l'éblouirent tellement, qu'à partir de cette époque il devint plutôt le ministre de l'aristocratie continentale que le fidèle serviteur de son souverain et de sa patrie. Enivré de compliments les plus flatteurs et les plus exagérés, il se crut le plus grand homme de l'Europe et l'arbitre des nations, et se livra sans réserve à M. de Metternich, qui, né dans les cours et accoutumé à leur éclat, ne se laissa point aveugler par un succès depuis longtemps prévu. Le ministre autrichien vit tout le parti qu'il pouvait tirer du ravissement enfantin de lord Castlereagh, en faveur des intérêts de la nouvelle et mystérieuse ligue qu'il était à la veille de conclure entre tous les cabinets de l'Europe, et dont il se proposait de devenir le chef. L'apparition soudaine de Napoléon, ses succès et sa chute à Waterloo mirent le sceau au plan du prince de Metternich. La sainte alliance fut conclue, Alexandre se laissa subjuguer sans beaucoup de peine, et tous les autres rois s'empressèrent d'y accéder. Lord Castlereagh obtint du prince régent d'Angleterre tout ce qu'il était en son pouvoir d'accorder. Il approuva les clauses et les vues de la ligue dirigée contre la liberté des peuples, ne pouvant y accéder ostensiblement. Fidèle à sa vocation, il avait abandonné Gênes et violé la parole donnée, au nom de l'Angleterre, par sir William Bentinck; il ne tint aucun compte de la constitution de la Sicile, quoique garantie par l'Angleterre; il vendit Parga et ses habitants à un musulman féroce, et se rendit complice secret ou patent de tout ce que l'aristocratie, le despotisme et l'intolérance ont entrepris depuis 1814 contre la civilisation européenne. Les Anglais, dans l'excès de leur joie, firent à peine attention à ce qui se passait hors de leur pays; les fêtes multipliées, le retour du commerce avec les États-Unis les occupèrent exclusivement, jusqu'à ce que le procès de la reine et des troubles intérieurs commencèrent à éveiller leur attention, quoique toujours peu dirigée vers les affaires du continent. Pendant les cent jours, lord Castlereagh repoussa les ouvertures de Napoléon à l'Angleterre, et renvoya sa lettre au prince régent, au congrès de Vienne. Pouvant à cette époque dominer le continent à l'aide d'une balance de pouvoirs antagonistes dont aucun n'était assez fort pour écraser les autres, il préféra de livrer le continent à Alexandre, et le sort des peuples à Metternich, en sacrifiant à la fois l'honneur et les intérêts de la Grande-Bretagne. Cette faute capitale fut remarquée par tous les hommes d'État de l'Angleterre; mais la frayeur qu'inspirait encore Napoléon fit fermer les yeux sur l'avenir. Lord Castlereagh, qui n'avait hérité de Pitt que de sa haine pour la France, satisfit ce sentiment en la privant des chefs-d'œuvre de l'antiquité, dont la réunion à Paris était un bienfait pour toute l'Europe. La conduite de lord Castlereagh pendant le procès de la reine et à l'occasion de son enterrement, ne mérite point d'éloges; son infernal système de pousser les mécontents à la révolte, pour avoir le plaisir atroce de les sacrifier, est digne d'un ministre de Tibère, tandis que les boucheries de Manchester le font l'émule du favori de Néron. Aucun homme, depuis plusieurs siècles, ne s'était rendu aussi universellement odieux à ses compatriotes; s'il dirigea avec bonheur les affaires de son pays pendant une guerre périlleuse, c'est qu'il ne dut qu'au hasard et à la force des circonstances un triomphe inespéré; réduit à ses propres ressources, il ne put que se montrer tel qu'il était, c'est-à-dire borné dans ses vues, perfide dans ses moyens, étranger à tout sentiment élevé, à toute inspiration généreuse, et incapable de ressentir les élans d'un véritable patriotisme. Tandis que l'Angleterre sommeillait en goûtant les douceurs de la paix et les avantages d'un commerce toujours croissant, un nouveau congrès s'assemblait à Vérone, dans le but avoué de renverser la constitution espagnole, reconnue par presque toutes les puissances de l'Europe et deux fois sanctionnée par Ferdinand. On peut assurer que les conseils perfides du cabinet de Saint-James furent plus pernicieux à la péninsule que les armes de la France. Cependant, au moment où l'œuvre allait être consommée, le marquis de Londonderry parut frappé d'une terreur soudaine : son imagination vivement ébranlée réveilla son jugement et excita les passions qui le maîtrisaient. Il vit pour la première fois qu'il avait été joué par l'Autriche, qu'il avait trahi son devoir et exposé son pays aux plus grands périls, en livrant le continent à une faction qui, n'ayant plus besoin du cabinet britannique, et ne craignant point la puissance anglaise, ne visait qu'à la renverser, afin d'effacer toutes traces de liberté constitutionnelle en Europe, et par suite dans tout le globe. Ces pensées s'offrirent sans doute à l'esprit agitée du ministre; l'avenir, qu'il commençait à entrevoir, troubla ses facultés, et un égarement complet en fut la suite. Il est impossible de juger de quelle nature fut le spectre idéal qui conduisit le marquis de Londonderry à se donner la mort; mais s'il est permis de former des conjectures sur un pareil sujet, nous pensons que ce fut plutôt l'idée de se voir livré au mépris public, et de devenir la risée de ses adversaires, et surtout de son rival et successeur, que la crainte de l'indignation de ses compatriotes, qu'il avait toujours bravée, qui le porta à cet acte de désespoir, au milieu de toutes les jouissances, et sans qu'on puisse assigner le moindre motif de chagrin d'une nature étrangère à la politique, qui ait pu déranger sa raison. Ce fut le 12 août 1822, que le marquis de Londonderry mit fin à ses jours en se coupant la veine carotide avec un canif à lame recourbée; il tomba dans les bras du docteur Bankhead, son médecin, qui ne put le retenir dans sa chute, et expira après avoir proféré ces mots : « C'en est fait, Bankhead, soutiens-moi (*Bankhead, let me fall upon your arm : 't is all over!*). » Depuis plusieurs jours sa raison était dérangée; le roi ainsi que le duc de Wellington, M. de Chateaubriand, alors ambassadeur de France à Londres, et d'autres personnes s'en étaient aperçus.

CASTOR de Rhodes, le plus ancien chronologiste connu, vivait, selon quelques probabilités, 200 ans avant l'ère chrétienne. Apollodore le cite comme auteur d'un *Traité* pour relever les erreurs chronologiques échappées aux historiens; et d'un autre ouvrage où il présentait la liste des peuples qui avaient eu, en différents temps, l'empire de la mer. Il ne faut pas le confondre avec un autre Castor, rhéteur de Marseille, et qui avait écrit, entre autres ouvrages : *La comparaison des institutions des pythagoriciens avec celles des Romains.*

CASTOR (Antonius), médecin grec, établi à Rome, et mort dans un âge très-avancé, vers l'an 80 de l'ère

chrétienne, est cité par Pline l'Ancien comme possesseur d'un jardin botanique qu'il cultivait lui-même, et qu'il se plaisait à montrer aux amateurs et aux curieux. C'est le premier exemple d'un établissement de ce genre. Castor avait composé un *Herbier*, ou livre sur les plantes, qui n'est point parvenu jusqu'à nous.

CASTOR (St.), évêque d'Apt en Provence, né à Nîmes vers le milieu du 4e siècle, épousa la fille d'une veuve d'Arles, qu'il avait défendue contre l'oppression d'un homme puissant; mais bientôt les deux époux se séparèrent volontairement pour embrasser la vie religieuse, et fondèrent deux monastères entre lesquels ils partagèrent tous leurs biens. Castor, nommé évêque d'Apt, mourut le 21 septembre 419.

CASTRACANI. *Voyez* **CASTRUCCIO.**

CASTRE D'AUVIGNY. *Voyez* **AUVIGNY** (d').

CASTREJON (Antoine), peintre espagnol, né à Madrid en 1625, mort en 1690, imita la manière de Murillo dans ses compositions. On y remarque une exécution facile, un coloris brillant et de la correction dans le dessin. Son tableau de *l'Archange Michel combattant le dragon,* peut être comparé avec les belles productions de l'école vénitienne.

CASTRICIUS (Titus), rhéteur de Rome, était en réputation dans le 2e siècle de l'ère chrétienne.

CASTRICUM (Pancrace de), pensionnaire de la ville de Groningue, et membre du haut conseil de la province de Hollande, mort en 1620, a laissé une liste (incomplète) des auteurs des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, qui ont écrit en latin, la Haye, 1601, in-8°.

CASTRIES (Charles-Eugène-Gabriel de la CROIX, marquis de), maréchal de France, né le 25 février 1727, entra dans le régiment du Roi, infanterie, dont il sortit pour passer mestre de camp dans le régiment du Roi, cavalerie. Nommé brigadier en 1748, il servit au siége de Maestricht, et fit en cette qualité les campagnes de Flandres, fut fait maréchal de camp, commanda en Corse en 1756, et fit les campagnes de 1757 et 1758 en Allemagne. La prise du château de Rhinsfeld lui valut le grade de lieutenant général. Mestre de camp général de la cavalerie en 1759, il se signala dans la campagne de 1760, notamment à l'affaire de Clostercamp, où il battit les ennemis, qu'il força de lever le siége de Wesel et de repasser le Rhin, abandonnant leur pont et une partie de leurs équipages. A la paix de 1763, il fut nommé commandant en chef de la gendarmerie, puis obtint le gouvernement général de Flandre et de Hainaut, et plus tard le ministère de la marine. Il reçut en 1783 le bâton de maréchal. Député à l'assemblée des notables en 1787, il quitta la France en 1790, commanda une division de l'armée des princes, lors de l'expédition des Prussiens en Champagne en 1792, et mourut le 11 janvier 1801 à Wolfenbuttel, dans les États de Brunswick. Le maréchal de Castries joignait à des talents militaires un grand zèle, l'amour de la discipline et beaucoup d'activité. Pendant son ministère, il fit des efforts pour rendre à la marine son ancienne splendeur, et se montra dans son administration aussi probe que sévère.

CASTRIOT (George). *Voyez* **SCANDERBEG.**

CASTRIUS (Jacques), médecin flamand, né à Hazebrouck, près de Saint-Omer, exerçait sa profession à Anvers, et publia une dissertation *de Sudore epidemiali quem anglicum vocant,* 1529, in-8°, composée à l'occasion d'une maladie épidémique appelée la *suette*, qui fit cette même année (1529) beaucoup de ravage en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne.

CASTRO (Inès de). *Voyez* **INÈS.**

CASTRO (Alvar de), général espagnol du 13e siècle, suivit son père, mécontent du roi de Castille, passa chez les Maures, qui occupaient alors une partie de l'Espagne, et combattit avec eux dans diverses occasions; mais, toujours attaché à sa patrie, il parvint à opérer un rapprochement entre le roi Ferdinand III et ses ennemis. Cette conduite généreuse le fit rappeler à la cour de Castille, et bientôt il contribua puissamment aux victoires que Ferdinand remporta sur les Maures, qui avaient rompu les premiers la trêve. Alvar de Castro mourut en 1239.

CASTRO (don Fernand de), favori du roi Pierre le Cruel, s'était d'abord ligué contre lui, pour venger l'affront fait à sa sœur Jeanne, maîtresse, puis épouse de ce prince, qui l'avait répudiée. Après la mort de Pierre, Castro souleva la Galice contre Henri de Transtamare, successeur de ce monarque, fut vaincu en 1371, et se réfugia en Portugal avec les débris de son armée. Forcé de quitter cet asile après la paix conclue entre la Castille et le Portugal, Castro passa en Angleterre, où il mourut vers 1375.

CASTRO (Paul de), jurisconsulte italien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut, dit-on, élève de Balde, mais très-certainement de Christophe de Castiglione, dont il suivit les leçons en même temps que les fils de Balde, et dut à sa pauvreté, qui ne lui permit pas de se procurer les Gloses et les Commentaires, une connaissance parfaite des lois romaines qu'il étudia dans le texte, et cette clarté qui le distingue de tous les jurisconsultes contemporains. Reçu docteur à Avignon, où il disputa tout un jour au palais épiscopal et dans les écoles, il y demeura 8 ans, pendant lesquels il donna probablement des leçons, et rédigea plusieurs *ouvrages* de droit qui jetèrent les fondements de sa réputation. Il fut depuis auditeur à Florence et vicaire du célèbre cardinal Zabarella. S'étant marié, il se démit de sa charge de vicaire pour occuper une place de professeur à l'université. Les magistrats de Florence et de Sienne le prièrent de réformer leur droit municipal. Sienne voulut l'avoir pour professeur, puis Bologne et Pérouse; enfin il professait à Padoue avant 1429 : c'est dans cette ville qu'il composa ses principaux ouvrages. Il y mourut, suivant Tiraboschi, peu après 1436, laissant la réputation du plus grand jurisconsulte, après Balde, qu'eût encore l'Italie. Ses ouvrages, imprimés plusieurs fois dans le 15e siècle, et réunis à Lyon en 1583, 8 vol. in-fol., depuis longtemps ne sont plus consultés.

CASTRO (Ange de), fils du précédent, et comme lui jurisconsulte, professa le droit à Padoue, et fut élevé à la dignité d'avocat consistorial. Son meilleur ouvrage est : *Aliquot consilia matrimonialia,* Francfort, 1580.

CASTRO (Emmanuel-Mendez de), jurisconsulte portugais du 16e siècle, professa le droit à Lisbonne, à Coimbre, et, lors de la réunion du Portugal à l'Espagne, vint

s'établir à Madrid, où il se fit recevoir avocat, et publia, sur le *Code*, quelques ouvrages maintenant oubliés. Mais la *Practica lusitana*, Lisbonne, 1601, in-4°, contenant les décisions les plus importantes du sénat de Portugal, peut offrir de l'intérêt pour l'histoire du droit dans ce royaume.

CASTRO (ADRIEN DE), né dans le 16e siècle, notaire à Grenade, a laissé *De los danos que resultan del juego*, Grenade, 1599.

CASTRO (SÉBASTIEN-GONZALÈS DE) est auteur d'un ouvrage intitulé : *Declaracion del valor de la plata, y del peso de las monedas antiguas de plata*, Madrid, 1658, in-4°, rare.

CASTRO (JEAN DE), célèbre capitaine portugais, né à Lisbonne, en 1500, d'une famille ancienne et distinguée par ses services, fut élevé avec l'infant don Louis, frère de Jean III, roi de Portugal. Il suivit l'empereur Charles-Quint dans son expédition de Tunis, se distingua dans plusieurs occasions, mais refusa les offres de ce prince, ne voulant recevoir de récompense que de son souverain. Nommé commandant d'Ormuz, il ne voulut accepter cet emploi qu'après l'avoir mérité, partit pour les Indes, délivra le fort Diu que les Maures assiégeaient depuis 8 mois, les chassa de la côte de Cambaye, et rentra dans Goa aux acclamations des Portugais. Il reçut alors le titre de vice-roi des Indes, mais il n'en jouit pas longtemps. Le mauvais état des affaires des Portugais dans l'Inde lui causa un chagrin qui le conduisit au tombeau le 6 juin 1548. Ce héros mourut à Ormuz, entre les bras de saint François-Xavier. On ne trouva que trois réaux dans son épargne. Son corps fut transporté en Portugal pour y être déposé dans le tombeau de ses ancêtres. Castro joignait aux talents militaires la connaissance des langues anciennes et modernes et des mathématiques. On conserve à Lisbonne la collection des lettres qu'il écrivit au roi pendant son séjour aux Indes. Il avait rédigé une espèce de *Journal* contenant peu de faits historiques, si l'on en juge par un extrait tombé entre les mains de sir Walter Raleigh, qui le fit traduire, en corrigea le style, et y joignit des notes. Cette traduction a été revue et corrigée par Purchas, qui l'inséra dans son recueil avec ce titre : *A Rutter of D. Joan de Castro, of the voyage*, etc. On en trouve une traduction française dans l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost, et une hollandaise dans le recueil de Van der Aa. La *Vie* de Castro, par H. Freire de Andrada, publiée à Lisbonne, 1651, in-fol., a été traduite en latin et en anglais.

CASTRO (VACA DE), né à Léon, juge de l'audience royale de Valladolid, fut envoyé par Charles-Quint au Pérou, en 1540, pour y comprimer les factions, et régler le régime intérieur de la colonie. Après une longue et périlleuse navigation, il aborda sur la côte du Pérou en 1541, et pénétra dans la province de Quito, où il apprit l'assassinat de Pizarre et l'usurpation du jeune Almagro. Il déploya, quoique malade, toute l'activité qui pouvait assurer le succès de sa mission, et produisit, à son arrivée sur la frontière de Quito, le brevet qui l'établissait gouverneur, avec les mêmes pouvoirs que Pizarre. Reconnu aussitôt par deux capitaines royalistes, il rassembla quelques troupes, fit son entrée à Quito avec toute la pompe due à son rang, expédia des émissaires dans différentes provinces, pour attirer au parti du roi les commandants qui étaient encore indécis, et il eut bientôt sous ses ordres une armée capable de faire respecter son autorité. Après avoir épuisé toutes les voies de conciliation pour faire rentrer le jeune Almagro dans le devoir, il le joignit, en 1542, dans la plaine de Chupas, à 200 milles de Cusco, le vainquit en bataille rangée, le fit prisonnier, ordonna son exécution sur le champ de bataille, et fit couper la tête, en présence de toute l'armée, à tous ceux qui avaient participé au meurtre de Pizarre. Ayant fait son entrée publique à Lima, et rétabli le calme, Vaca de Castro s'occupa de l'administration intérieure, adoucit le sort des Indiens par de sages règlements, et usa d'une politique adroite à l'égard des conquérants espagnols ; mais Charles-Quint ayant jugé qu'il n'apportait point assez de sévérité dans l'exécution des lois réformatrices qu'il avait imaginées pour enchaîner les colons, choisit, pour le remplacer, Blasco Nunez Vela, auquel il conféra le titre de vice-roi. Arrivé au Pérou en 1544, Vela rencontra une vive opposition de la part des conquérants espagnols, et fit arrêter Vaca de Castro, qu'il soupçonnait de fomenter les troubles. La fermentation qu'excita l'arrestation de Vaca de Castro força le vice-roi de le mettre en liberté. Quoique grièvement offensé, celui-ci resta toujours fidèle à la cause royale. De retour en Espagne, il fut arrêté par ordre du conseil des Indes, enfermé pendant 5 ans dans la forteresse d'Arevalo, transféré ensuite à Simancas, jugé enfin, et déclaré innocent. Charles-Quint le rétablit dans sa charge d'auditeur du conseil de Castille, et assigna à son fils un revenu de 20,000 ducats de rente dans le Pérou. Vaca de Castro était tout à fait rentré dans la faveur du monarque lorsqu'il mourut en 1558.

CASTRO (ALPHONSE DE), célèbre prédicateur et théologien, né à Zamora vers 1505, embrassa la règle de Saint-François, et ne tarda pas à s'élever par ses talents aux premiers emplois de son ordre ; il accompagna Philippe II en Angleterre, lorsque ce prince allait épouser la reine Marie, et vint ensuite dans les Pays-Bas, où il séjourna plusieurs années. Nommé par Philippe à l'archevêché de Compostelle, il se disposait à retourner en Espagne, lorsqu'il mourut à Bruxelles, le 11 février 1568. Ses *OEuvres* théologiques ont été réunies en 4 vol. in-fol., Paris, 1565. Son traité *Adversùs omnes hæreses*, a été traduit en français par Hermant, Rouen, 1712, 3 vol. in-12.

CASTRO (LÉON DE), chanoine de Valladolid, mort en 1586, est auteur de plusieurs écrits théologiques, parmi lesquels nous citerons : *Commentaria in Esaiam, adversùs aliquot commentaria*, etc., Salamanque, 1570, in-fol. ; *Apologeticus*, etc., *pro vulgatâ D. Hieronymi*, etc., ibid., 1585, in-fol. ; *Commentaria in Oseam*, etc., ibid., 1586, in-folio.

CASTRO (CHRISTOPHE DE), jésuite et théologien espagnol, né à Ocana en 1551, mort en 1615, a laissé plusieurs ouvrages théologiques, dont le plus remarquable est un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, in-folio.

CASTRO (ALPHONSE DE), jésuite portugais, missionnaire aux Indes orientales pendant 11 ans, et recteur dans les Moluques, fut martyrisé en 1558 par les idolâtres, qui, pendant 5 jours, le traînèrent nu, lié avec des

cordes, et l'attachèrent ensuite par le cou à un tronc d'arbre, où il mourut. On a d'Alphonse de Castro une relation de ses missions aux Moluques, qui fut imprimée à Rome en 1556.

CASTRO (André de), cordelier, né à Burgos, fut missionnaire dans les Indes occidentales, et y mourut en 1577. On lui doit : *Arte de aprender las lenguas mexicana y matlazinga; Vocabolario de la lengua matlazinga;* une *Doctrine chrétienne* et des *Sermons* dans la même langue. On trouve une notice assez étendue sur André de Castro dans l'ouvrage de Fr. Gonzague : *De origine et progressu Franciscani ordinis.*

CASTRO (Alvarez-Gomez de), littérateur espagnol, né dans le 16e siècle, professa la rhétorique et le grec à Tolède, fut chargé par Philippe II de revoir et de corriger les *OEuvres* de saint Isidore en les conférant avec les anciens manuscrits, et mourut de la peste en 1586. Parmi ses nombreux ouvrages, écrits en latin et en espagnol, nous citerons les suivants : *De rebus gestis Franc. Ximenii,* Alcala de Henarès, 1569, in-fol.; *In S. Isidori origines,* dans l'édition publiée à Madrid, par J. Grial, 1778, 2 vol. in-fol.; *Edillia aliquot, sive poemata,* Lyon, 1558, in-8°, etc. Il a laissé entre autres manuscrits : *Antiguedades de la nobleza de Toledo.* Nicol. Antonio fait un grand éloge des vers d'Alvarez-Gomez de Castro.

CASTRO (Étienne-Rodriguez de), médecin portugais, né à Lisbonne en 1563, passa en Italie, fut pendant 22 ans professeur à Pise, et mourut en 1637. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables sont : *De complexu mulierum tractatus,* Florence, 1624, in-8°; *Commentaria in Hippocratem de alimento,* Florence, 1635, in-fol.; *Philomelia,* ibid., 1628, in-8°; *Medicæ consultationes,* ibid., 1644, in-4°; *Pythagoras,* Lyon, 1651; *De simulato rege Sebastiano, poematium,* Florence, 1638, in-4°; *Posthuma varietas,* ibid., 1639, in-fol. Cet ouvrage et le précédent furent publiés après la mort de l'auteur, par François de Castro, son fils.

CASTRO (Pierre de), premier médecin du duc de Mantoue, membre du collége de Vérone et de l'Académie des curieux de la nature, mort le 14 septembre 1663, a laissé : *Febris maligna particularis,* etc., Nuremberg, 1652, in-8°; ib., 1662, in-12; *Bibliotheca medici eruditi,* Padoue, 1654, in-12; Bergame, 1742, in-8°, etc.

CASTRO (Roderic ou Rodriguez), médecin juif portugais, mort dans un âge avancé le 20 janvier 1627, à Hambourg, où il avait professé la philosophie et la médecine depuis 1596, est auteur de plusieurs ouvrages estimés, entre autres: *Medicus politicus, seu de officiis medico-politicis,* Hambourg, 1614, in-4°, réimprimée plusieurs fois, notamment avec l'ouvrage suivant: *De universâ muliebrum morborum medicinâ,* etc., Hambourg, 1666, 3 parties in-4°, bonne édition; *Tractatus de natura muliebri,* Francfort, 1668, in-4°.

CASTRO (Benoît de), fils du précédent, né à Hambourg en 1597, fut attaché à la reine Christine, en qualité de médecin, et mourut le 7 janvier 1684, âgé de 86 ans. On a de lui : *Certamen medicum de venæ sectione in febre putridâ et inflammatoriâ,* Hambourg, 1647, in-4°.

CASTRO (Ézéchiel de), médecin juif, est connu par les deux ouvrages suivants : *Ignis lambens, rarum pulchrescentis naturæ specimen,* 1642, in-8°; *Amphitheatrum medicum,* etc., ibid., 1646, in-8°.

CASTRO SARMENTO (Jacques de), autre médecin juif, né vers 1692, en Portugal, exerça son art à Londres, où il mourut en 1762, membre de la Société royale. On a de lui, en portugais, un *Traité* sur l'usage et l'abus du quinquina, Londres, 1756, in-8°; *Matière médicale physico-historico-mécanique,* Londres, 1758, in-4°, en 2 parties; l'une comprend le règne végétal, l'autre le règne animal, et, dans le 37e vol. des *Transactions philosophiques,* des *Lettres sur les diamants du Brésil.*

CASTRO (Jean de), historien portugais, a laissé une *Vie du roi saint Sébastien,* Paris, 1602, in-8°.

CASTRO (Guilhen ou Gislen de), célèbre auteur dramatique espagnol, né à Valence en 1580, d'une famille noble, obtint dès sa jeunesse une compagnie de cavalerie, eut ensuite le gouvernement d'une petite place dans le royaume de Naples, où ses talents lui méritèrent la faveur du comte de Bénévent et de ses fils. De retour à Valence, il fut admis à l'académie de *los Nocturnos,* où il prononça plusieurs discours. Il se rendit ensuite à Madrid pour y faire jouer ses pièces, dont le succès, entre autres de la *Jeunesse du Cid,* lui valut l'affection des plus beaux esprits et des plus grands seigneurs, notamment du duc d'Ossuna, qui, pour lui témoigner sa satisfaction, lui assura une pension de 1,000 écus. Castro n'eut pas moins à se louer de la générosité du comte duc d'Olivarès; mais, par suite de malheurs sur lesquels les biographes espagnols ne donnent aucun détail, il perdit toutes ses pensions, et se trouva réduit au produit de ses ouvrages pour vivre avec sa seconde femme. Ce grand poëte mourut vers 1630. Dans la joute littéraire ouverte en 1602, par la ville de Valence, pour célébrer les fêtes de saint Raymond de Penafort, Guillen avait remporté le premier prix; il eut encore d'autres succès du même genre, mais c'est principalement comme auteur dramatique qu'il est connu. Le recueil de ses *Comédies,* Valence, 1621-1625, 2 vol. in-4°, est très-rare. La *Jeunesse du Cid,* pièce à laquelle Corneille avoue qu'il a eu de grandes obligations, a été traduite en français par M. Labeaumelle, dans le tome VI des *Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol,* précédée d'une *Notice* sur l'auteur, et accompagnée de *notes.*

CASTRO (Gabriel-Pereira de), l'auteur du poëme épique national que les Portugais placent immédiatement après *les Lusiades,* naquit à Braga en 1571, l'année même où Camoëns prépara l'impression de ce poëme. Chevalier de l'ordre du Christ, il fut revêtu des emplois les plus importants de la magistrature, et les remplit en homme qui joignait à des lumières supérieures la plus exacte probité. Dans ses loisirs, il cultiva la poésie, et mourut en 1632, à 60 ans, laissant inédit l'ouvrage auquel il doit toute sa réputation. Il avait publié quelques écrits de jurisprudence, entre autres un recueil des décisions de la cour suprême de Portugal; mais ce ne fut qu'en 1636, 4 ans après sa mort, que parut son poëme héroïque *Ulyssea* ou *Lisboa edificada,* in-4°. Heureux imitateur des anciens, Castro, dans cet ouvrage, a su réunir et fondre les beautés des plus grands poëtes. C'est moins par l'invention que par le charme d'un style toujours harmonieux et élégant qu'il charme les Portugais.

« En le lisant, a dit un critique, on croirait des fragments de l'*Odyssée*, récemment découverts. » Ce poëme a été réimprimé en Hollande, vers 1642, in-12; Lisbonne, 1745, in-8°. M. Ferdinand Denis en a donné une analyse intéressante dans le *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal*.

CASTRO (don Alphonse-Nunez de), fils du premier médecin de Philippe IV, eut le titre d'historiographe de ce prince, et mourut vers 1670. On connaît de lui : *Historia eclesiasticà y seglar de Guadalaxara*, Madrid, 1653, in-fol.; *Coronica de los reyes de Castilla*, etc., Madrid, 1665, in-fol., réimprimé avec la *Coronica gotica*, etc., de Saavedra, Anvers, 1708.

CASTRO (François de), prêtre espagnol, mort vers 1630, chapelain de la maison hospitalière de Grenade, a publié l'histoire du fondateur de cette maison, sous le titre de *Miracolosa vida y santas obras del B. Joan de Dio*, Grenade, 1588 et 1613, in-8°; Burgos, 1621, in-4°, traduit en latin et en italien.

CASTRO (François de), jésuite, né à Grenade en 1567, professa la grammaire et la rhétorique dans les principaux colléges de son ordre en Portugal, et mourut à Séville le 11 août 1632. On a de lui : *De arte rhetoricâ, dialogi IV*, Cordoue, 1611, in-8°; *De syllabarum quantitate*, etc., Séville, 1627, in-8°; *De reformacion cristiana*, Valladolid, 1622, in-8°. Cet ouvrage, dont il existe 3 ou 4 éditions, parut d'abord sous le nom du docteur F. Bermudez de Castro, professeur à Coïllas. Cette petite supercherie, aujourd'hui si commune, a trompé Nic. Antonio, qui, dans la *Bibliotheca hispaniensis*, fait deux personnages de Castro et de Fr. Bermudez.

CASTRO (Philippe de), sculpteur, né en 1711, à Noya, en Galice, alla se perfectionner dans son art à Rome, remporta le premier prix en 1739, à l'académie de Saint-Luc, qui l'admit au nombre de ses membres; de retour à Madrid, il fut, en 1752, nommé directeur de l'académie de Saint-Ferdinand, et mourut en 1775. On a de cet artiste quelques morceaux qui suffisent pour lui assigner un des premiers rangs parmi les sculpteurs espagnols du 18e siècle. Il a traduit en espagnol les *Leçons* de B. Varchi.

CASTRO (Nicolas-Fernandez de), né à Burgos, chevalier de St.-Jacques, professeur de droit à Salamanque, avocat fiscal à Milan, a publié, dans le 17e siècle, *Exercitationes Salmanticæ*, Salamanque, 1636, in-4°; *Exterminium gladiatorum*, Valladolid, 1643, in-4°; *De gladiatoribus*; *De milite monacho, sive de religiosis militibus*, Milan, in-fol.

CASTRO (don Joseph-Rodriguez de), helléniste et bibliographe espagnol, né dans la Galice, en 1739, mort à Madrid en 1799, fut bibliothécaire des rois d'Espagne Charles III et Charles IV. On a de lui 3 petits poëmes en hébreu, en grec et en latin, sur l'avénement de Charles III, recueillies en 1 vol., sous ce titre : *Congratulatio regi*, etc., Madrid, 1759; et *Bibliothèque espagnole*, Madrid, 1781, 1786, 2 vol. in-fol. Le premier contient des notices sur les rabbins jusqu'au 17e siècle; et le second traite des écrivains païens et chrétiens jusqu'au 13e. Ainsi l'ouvrage est loin d'être terminé. Castro eut part à la *Paléographie grecque* de J. Iriarte.

CASTRUCCIO-CASTRACANI, gentilhomme de Lucques, attaché au parti gibelin, suivit ses parents en exil quand la faction contraire l'emporta; se trouvant orphelin à 19 ans, il embrassa le parti des armes, et servit successivement en France, en Angleterre et en Lombardie. Ramené dans sa patrie par les événements de la guerre, il fut choisi pour chef par les gibelins rétablis à Lucques; mais ce choix devint fatal aux deux partis : Castruccio, pour accomplir plus sûrement ses projets de vengeance, appelle à son secours Uggione de la Faggiola, seigneur de Pise, qui l'aide en effet à écraser les guelfes, mais montre bientôt, en mettant la ville de Lucques au pillage, qu'il a moins été attiré par le désir de servir l'une des factions, que par l'espoir de les réduire sous un même joug. Castruccio reçut bientôt lui-même le prix de sa confiance; jeté dans les fers par le fils de son adroit auxiliaire, le chef des gibelins ne dut sa délivrance qu'à une nouvelle insurrection qui repoussa de Lucques Uggione et tous ses satellites; enfin, après quelques succès balancés, les gibelins triomphèrent. Castruccio, qui, tout en tirant vengeance de ses ennemis, savait conserver une apparente générosité, s'était concilié les suffrages du peuple. Élu gouverneur, il reçut de l'empereur Louis de Bavière les titres de comte du palais de Latran, de duc de Lucques et de sénateur de Rome; mais le légat du pape vengea la défaite des guelfes avec les seules armes qu'il lui pût désormais opposer : il excommunia Castruccio, qui mourut peu de temps après, le 3 septembre 1328. Il laissa plusieurs enfants en bas âge; mais aucun d'eux n'eut une heureuse fin; et la principauté de leur père fut anéantie quand la fortune des guelfes vint à se relever. Machiavel a publié, sous le nom de *Vie de Castruccio*, une espèce de roman, traduit en français avec des notes, par Dreux du Radier, 1753, in-8°. Une *Vie* de Castruccio en latin, par Nicolas Tegrimi de Lucques, Modène, 1496, in-4°, Paris, 1546, in-16, a été reproduite dans le tome II des *Scriptores rerum italicarum* de Muratori.

CATALANS (Arnaud), troubadour du 13e siècle, est auteur de 6 *Pièces* ou *Chansons amoureuses* dans lesquelles il fait l'éloge de la comtesse de Provence, Béatrix de Savoie, épouse du dernier Raimond Bérenger. Crescembeni prétend que ce poëte est le même personnage que le Trémosa-Catalans, dont parle le moine Montaudon dans une satire composée vers la fin du 13e siècle. Raynouard a publié dans le *Choix de poésies des troubadours*, V, des fragments d'Arnaud Catalans.

CATAN ou **CATANEO** (Christophe), gentilhomme génois du 16e siècle, vint jeune en France où il prit du service. Connu pour s'occuper de sciences occultes, ce fut à la prière de M. du Tays, son capitaine, qu'il écrivit en italien un *Traité de Géomance*. Cet ouvrage, dont on ne connaît aucune édition italienne, a été traduit en français par Gabriel Dupreau, Paris, 1558, in-4°; cette version a été réimprimée en 1567 et 1587, même format.

CATANAISE (la). *Voyez* **CABANE**.

CATANEO (Jérôme), de Novare, architecte et ingénieur au 16e siècle, a laissé entre autres ouvrages : *Nuovo Ragionamento del fabricare le fortezze*, Brescia, 1571, in-4; *Modo di formare con prestezza le moderne battaglie*, ibid., 1571, in-4°; un *Traité de fortification offensive et défensive*, imprimé plusieurs fois en italien,

traduit en français par J. de Tournes, Lyon, 1574, in-4°, et en latin, Genève, 1600, in-4°.

CATANEO (Pierre), Siennois, est auteur d'un traité d'architecture en italien, Venise, Alde, 1554, in-folio. Cette 1re édition ne contient que IV livres; mais la 2e, sortie des presses du même imprimeur, 1567, in-fol., en contient VIII : cet ouvrage, orné de figures en bois, est rare et recherché des curieux.

CATANEO (Jacques), médecin, né à Gênes, a publié vers 1518 un traité *De morbo gallico,* inséré dans le 1er volume de la *Collection* publiée à Venise en 1566 par Luisini. L'auteur fixe à l'an 1494 l'époque de la première invasion de la syphilis.

CATANEO (Danese), sculpteur et architecte, né à Massa di Carrara, mort vers l'an 1573, élève de Sansovino, a laissé à Venise et à Vérone quelques monuments qui ont été cités avec éloges.

CATANEO. *Voyez* **CATTANEO.**

CATANI (Damien), amiral génois, fut chargé en 1373, de tirer vengeance des Cypriotes, qui avaient massacré tous les Génois qui se trouvaient dans leur île, et pillé tous leurs biens. Catani, avec 7 galères seulement, s'empara, le 16 juin 1373, de Nicosie, capitale de l'île de Chypre. Il prit aussi Paphos. Soixante et dix jeunes femmes de cette ville, autrefois consacrée à Vénus, tombèrent en son pouvoir; mais il renvoya, malgré les murmures de ses matelots, ces beautés grecques à leurs pères ou à leurs maris, sans permettre qu'il leur fût fait aucun outrage. Par cette modération et par ses vertus, Catani facilita la conquête de l'île de Chypre, que son successeur, Pierre Fregose, accomplit avec une flotte beaucoup plus considérable.

CATANIO (François), médecin italien, exerça sa profession à Palerme dans le 17e siècle, et mourut en 1688. On a de lui un ouvrage peu important qui a pour titre : *Quæstio de medicamento purgante*, Palerme, 1648, in-8°.

CATANIO (François), né à Florence en 1466, mort en 1521, a laissé un traité *de Pulchro libri III;* et un recueil de *Lettres* diverses (en latin).

CATARINO (Lancelot POLITO, plus connu sous le nom d'Ambroise), célèbre théologien, né à Sienne, en 1487, y reçut le laurier doctoral, et fut ensuite pourvu d'une chaire dans la faculté de droit, qu'il remplit quelques années. Ayant résigné cet emploi, il visita la France et l'Italie, et pendant son séjour à Rome, obtint la charge d'avocat consistorial à la cour de Léon X. Parvenu à l'âge de 30 ans, il quitta le monde, embrassa la règle de St.-Dominique, s'appliqua dès lors à l'étude de la théologie, et, pour s'y perfectionner, vint en France, où il passa 10 ans. De retour en Italie, il fut envoyé au concile de Trente, où il eut l'occasion de faire briller son vaste savoir et son goût pour la controverse. Il eut de très-vives disputes avec plusieurs autres théologiens de son ordre, et montra, comme il l'avait déjà fait précédemment, un grand talent à défendre ses opinions. En 1547, il fut désigné pour prononcer le discours d'ouverture de la 3e session du concile. Sa réputation le fit appeler au siége épiscopal de Minori, royaume de Naples, puis à l'archevêché de Conza; et le pape Jules III, qui avait été son disciple, ne tarda pas à l'appeler à Rome. Le bruit courut que l'intention du pontife était de le créer cardinal; mais dans le chemin, Catarino, surpris par une maladie qui fit de rapides progrès, mourut à Naples en 1553. Ses ouvrages, presque tous de controverse, ont perdu beaucoup de leur réputation, à mesure qu'on s'est éloigné des circonstances qui les ont fait naître; maintenant on ne les lit plus. Cependant on doit citer son *Ouvrage contre Luther,* Florence, 1520, in-8°, l'un des premiers écrits dans lesquels soient attaqués les principes de la réformation; et *Rimedio della pestilente dottrina d'Ochino,* Rome, 1544, in-8°, petit vol. très-rare. Pour les détails on peut consulter Échard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, II, 144.

CATEL (Guillaume), historien, né à Toulouse en 1560, fils d'un conseiller au parlement, lui succéda dans cette charge, s'occupa de recueillir des documents pour l'histoire de son pays, et mourut le 5 octobre 1626. Il avait été rapporteur du procès de Vanini, condamné au feu comme athée. On a de lui une *Histoire des comtes de Toulouse*, 1623, in-fol.; *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, 1633, in-folio : cet ouvrage, publié par le neveu de l'auteur, est estimé pour les chartes qu'il renferme.

CATEL (Paul), frère du précédent, fut précepteur de Monsieur, frère de Louis XIII, accompagna comme protonotaire apostolique le cardinal de Joyeuse, légat *à latere* pour terminer les différends de Paul V avec Venise, et reçut en 1604, du pontife, le titre de citoyen romain, en récompense de ses services.

CATEL (Charles-Simon), compositeur français, naquit à l'Aigle (Orne), en 1770, et vint de bonne heure à Paris où l'entraînait sa vocation musicale. A peine âgé de 20 ans, Catel obtint le titre de compositeur adjoint de la musique de la garde nationale parisienne, dont Gossec était le chef. Il composa un *De Profundis*, en 1792, et un *Hymne à la Victoire*, en 1794. L'année suivante, lors de l'organisation du Conservatoire, Catel fut nommé professeur d'harmonie et d'accompagnement avec Berton. L'enseignement de la composition avait besoin d'une régénération complète : à Catel appartient le mérite d'avoir, sinon trouvé, au moins vulgarisé le premier les principes de la science des accords, tels qu'on les comprend aujourd'hui. Il substitua dans les fêtes publiques, au désavantageux emploi des instruments à cordes l'usage exclusif des instruments à vent, et son premier essai en ce genre se fit avec un succès d'enthousiasme sur *l'Hymne à la Victoire,* paroles de le Brun, et dont il avait fait la musique. Il était devenu professeur de composition et inspecteur au Conservatoire, dont les événements de 1814 amenèrent la dissolution. Catel ne fut point compris dans la réorganisation; satisfait d'une fortune médiocre, il se retira dans une jolie maison de campagne à Varennes, près Grosbois, et ne s'occupa plus de son art que pour son plaisir. Il mourut à Paris le 11 novembre 1830. Il était, depuis 1827, membre de l'Académie des beaux-arts où il avait remplacé Méhul. Il a rédigé pour l'enseignement : *Traité d'harmonie,* ouvrage adopté par le Conservatoire; *Principes d'harmonie et d'accompagnement à l'usage des jeunes élèves; Premier livre des principes de composition.* Il a composé les opéras suivants : *Sémiramis; les Bayadères; Zirphile et Fleur de Myrthe, Alexandre chez Apelle; les Artistes par occasion; l'Auberge*

de Bagnères ; les Aubergistes de qualité; le Premier en date ; Wallace, l'Officier enlevé. Il a également composé des *symphonies, des ouvertures, des quatuors*, etc.

CATELAN (Laurent), pharmacien à Montpellier, décida la faculté de cette ville à introduire quelques changements dans la confection de la thériaque, et défendit son opinion contre un médecin nommé Fontaine, dans un écrit publié en 1609, in-16. Parmi ses autres ouvrages, tous assez rares, le seul qui soit recherché des curieux est : *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés, etc., de la licorne*, 1624, in-8°.

CATELLAN (Jean de), évêque de Valence en Dauphiné, mort en 1725, a publié : *Antiquités de l'église de Valence*, 1724, in-4°, ouvrage plein de recherches, et des *Instructions pastorales*, adressées aux nouveaux convertis de son diocèse.

CATELLAN (Jean de), parent du précédent et conseiller-clerc au parlement de Toulouse, né en 1620, mort en 1700, a laissé un recueil des *Arrêts notables du parlement de Toulouse*, publié par François Catellan, son neveu, Toulouse, 1705, in-4°, et réimprimé plusieurs fois ; l'édit. de 1730 est la meilleure. On y a joint les *Observations* de Vedel, 1733, in-4°.

CATELLAN (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de), de la famille des précédents, née à Narbonne en 1662, morte en 1745, remporta quatre fois l'églantine à l'académie des Jeux Floraux ; une *Ode* à la louange de Clémence Isaure, est le meilleur de ses ouvrages.

CATENA (Vincent), peintre vénitien, né vers la fin du 15e siècle, mort en 1530, exécuta des portraits, des tableaux de chevalet et quelques fresques dans le genre du Giorgione ; on en voit encore plusieurs à Venise.

CATENA (Jérôme), littérateur, né à Norcia dans l'Ombrie, au 16e siècle, fut secrétaire du cardinal d'Alexandrie, membre de la congrégation des clercs réguliers et de la consulte d'État à Naples. On a de lui : *Vita del papa Pio V*, etc., Rome, 1586, in-4°, et 1587, in-8° ; un *Discours sur la traduction des ouvrages scientifiques et autres*, Venise, 1581, in-8° ; des *Poésies latines* en VIII livres ; volume de *Lettres*, et d'autres *Opuscules* dans la même langue.

CATENA (Pierre), né à Venise, enseigna les belles-lettres à Padoue, et publia des *Commentaires sur Porphyre et Aristote*, Venise, 1556.

CATENA (François), jurisconsulte et poëte italien, mort à Palerme en 1673, avocat et procureur fiscal, a laissé un recueil de *Canzoni siciliane, burlesche e sacre*.

CATESBY (Marc), savant naturaliste anglais, né en 1680, mort le 3 janvier 1750. Dès sa jeunesse, il eut un goût déterminé pour l'étude de l'histoire naturelle. Il partit pour l'Amérique en 1712, et débarqua à la Virginie, où il s'occupa de recherches sur les diverses parties de l'histoire naturelle. Il revint en Angleterre, en 1719, à la sollicitation de plusieurs savants, et entre autres de Sloane. Il repartit en 1722 pour la Caroline, et y resta quatre ans, occupé à parcourir cette vaste province ; il visita ensuite la Floride et les îles Bahama. En 1726, il revint en Europe avec de riches collections ; il fut accueilli par les savants, et nommé membre de la Société royale, il s'empressa de justifier ce titre en publiant le 1er vol. de l'*Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des îles Bahama*. C'était le plus bel ouvrage de ce genre qui eût encore paru en Angleterre ; le 1er vol. est de 1731, le 2e de 1743, in-fol. ; les planches ont été gravées sur les dessins de Catesby. Son ouvrage a été réimprimé en 1754 et 1771 ; mais les amateurs préfèrent les exemplaires de la 1re édition devenus rares. On lui doit encore : *Dissertation sur la migration des oiseaux* dans les *Transactions philosophiques*, et *Hortus Europæ americanus*, etc., Londres, 1763, grand in-4°, avec 15 planches coloriées.

CATHALA COUTURE (Antoine), avocat, né à Montauban en 1652, suivit avec distinction la carrière du barreau, et mourut en 1724. Il a écrit un *Mémoire historique sur la généralité de Montauban*. On le regarde comme l'auteur de l'*Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*, Montauban, 1785, 3 vol. in-8°.

CATHARIN (Ambroise). *Voyez* **CATARINO**.

CATHELINEAU (Jacques), né le 5 janvier 1759 au bourg de Pin-en-Mauge près de St.-Florent, fut successivement maçon, voiturier et marchand colporteur, et vivait paisiblement dans son bourg natal, réputé pour la sagesse de ses mœurs et de son caractère, lorsque, en 1793, le décret de la Convention nationale pour une levée de 300,000 hommes excita un soulèvement dans plusieurs lieux de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne. A St.-Florent, le tirage avait été indiqué pour le 10 mars. Les jeunes gens s'y rendirent dans le dessein presque arrêté de ne point obéir. On les menaça, ils se mutinèrent ; on tira sur eux, le combat s'engagea. Les jeunes gens eurent le dessus, mirent en fuite les autorités et les gendarmes, pillèrent l'hôtel de ville, puis, sans nulle prévoyance, ne songeant pas à la terrible vengeance qu'ils venaient d'attirer sur leur tête, ils retournèrent chez eux. Cathelineau, âgé alors de 34 ans, était marié, et la loi du recrutement ne l'atteignit point. Il était tranquillement dans sa maison, à pétrir du pain, quand on vint lui raconter ce qui s'était passé à Saint-Florent. Il sentit tout de suite la conséquence de cette mutinerie, et résolut de réparer cette imprudence en prenant un parti violent. Sa femme le supplie de ne pas former un tel projet ; il n'écoute rien, se hâte de rassembler les habitants du village, et leur parle avec force du châtiment qui les attend, s'ils ne se révoltent pas ouvertement. Cathelineau avait un grand ascendant sur ses camarades ; les jeunes gens le croient et prennent les armes. Il marche à un autre village, sonne le tocsin, persuade ceux-ci, comme il avait persuadé les premiers. Quand sa troupe est au nombre d'environ 100 hommes, il attaque hardiment un poste militaire, l'emporte, et se saisit d'un canon ; le lendemain, il se présente devant la petite ville de Chemillé, et s'en empare aussi, malgré 200 hommes de garnison et 3 pièces d'artillerie. Le canon n'effraya pas ces paysans. Sitôt que la lumière leur annonçait une décharge, ils se jetaient par terre pour l'éviter, se relevaient sur-le-champ, couraient en avant pendant qu'on rechargeait les pièces, se baissaient encore pendant l'explosion, arrivaient sur la batterie, et combattaient les canonniers corps à corps. La troupe de Cathelineau, après s'être réunie à quelques autres habitants des cantons voisins, qui s'étaient aussi révoltés, se hasarda à attaquer Cholet, principale ville du pays, et parvint à en chasser les républicains. Cette ré-

volte devenait par là si importante, que les paysans voulurent se donner des chefs plus considérables; ils allèrent chercher dans leurs châteaux Bonchamp et d'Elbée, et les forcèrent, pour ainsi dire, de se mettre à la tête de cette insurrection; mais Cathelineau et Stofflet, qui les premiers avaient conduit leurs camarades à la victoire, restèrent fort importants dans une armée qu'ils avaient créée. Elle fut d'abord moins heureuse qu'elle ne l'avait été sous leurs ordres. Les insurgés perdirent presque tout le territoire de l'Anjou, et furent chassés jusqu'à la Sèvre; mais Laroche-Jacquelin ayant mieux réussi de son côté, vint au secours des Angevins, et alors commencèrent les grands succès de l'armée vendéenne. La révolte fit des progrès décisifs, et embrassa un vaste pays. Au milieu de tous les gentilshommes qui s'étaient rangés en foule dans cette armée, Cathelineau continua à être l'objet d'une haute estime, et nul n'était plus considéré. Il avait une éloquence entraînante, une intelligence extraordinaire de la guerre, le talent de diriger les paysans et de leur faire tout exécuter. Ceux-ci lui portaient une vénération extraordinaire, à cause de sa piété et de sa régularité, tellement qu'ils l'appelaient le *saint d'Anjou,* et se plaçaient, quand ils le pouvaient, auprès de lui dans les combats, pensant qu'on ne pouvait être blessé à côté d'un si saint homme. Après la prise de Saumur, dans le moment où les Vendéens étaient au comble de leur courte prospérité, Lescure, l'un des chefs les plus sages, proposa de ne plus laisser sans général et sans ordre une armée qui devenait si importante; car, jusqu'alors, des paysans avaient suivi au combat des hommes en qui ils avaient confiance, et, qui, dévoués à la même cause, s'accordaient entre eux sans avoir d'autorité l'un sur l'autre; c'était ainsi qu'avaient été remportées de grandes victoires. Lescure ajouta qu'il donnait sa voix à Cathelineau. Ce choix fut ratifié avec applaudissement par tous les autres chefs; Cathelineau en parut confus et surpris; cependant il ne put se refuser au vœu général. Il conduisit l'armée vendéenne de Saumur à Nantes, qu'on devait attaquer de concert avec Charette, qui commandait l'insurrection du bas Poitou. Cette expédition fut mal combinée. Les paysans, lorsqu'on partit de Saumur, étaient déjà en campagne depuis quelques jours, et leur ardeur se ralentissait toujours dès qu'il fallait passer une semaine loin de leur chaumière et de leurs familles; quelques chefs étaient absents, ou à cause de leurs blessures, ou parce qu'ils étaient occupés ailleurs; il y eut des fautes et des malentendus dans l'attaque, et la défense fut vive et courageuse. Pendant un jour tout entier, le 29 juin 1793, les Vendéens tentèrent avec obstination de pénétrer dans la ville. Ils ne purent y réussir, et furent constamment repoussés. Les chefs essayaient vainement de donner aux paysans encore plus d'ardeur et d'élan; ils se précipitaient sans cesse au milieu du feu, sans pouvoir déterminer un mouvement décisif. Cathelineau, après avoir fait toute la journée les efforts les plus courageux, tomba atteint d'une balle. Déjà Fleuriot, commandant de la division de Bonchamp, avait été tué. Les Vendéens se découragèrent, leur armée se dispersa, abandonna la rive droite, et traversa la Loire : le général fut emporté à Saint-Florent; il avait le bras fracassé, la gangrène se mit dans la plaie, et il ne survécut que 12 jours à sa blessure. La nombreuse famille de Cathelineau avait suivi son exemple et pris parti dans l'insurrection. Un de ses frères, après le passage de la Loire, se mit à la tête d'une petite troupe, et s'y distingua. Il périt depuis. Deux autres frères, quatre beaux-frères et 16 cousins germains de Cathelineau sont morts les armes à la main. Il a laissé une veuve pauvre et un fils que la célébrité de son père n'a point tiré de son état obscur.

CATHELINIÈRE (Ripault de la), né vers 1760, fut choisi au mois de mars 1793, par les révoltés du pays de Retz, pour être leur commandant. Il s'empare du port Saint-Père, de Bourgneuf et des principaux bourgs de ce canton. Lorsque Charette fut devenu le chef des insurgés de Machecoul, il marcha de concert avec la Cathelinière contre Pornic, qui fut enlevé aux républicains. Depuis, ces deux chefs combinèrent habituellement leurs opérations. A l'attaque de Machecoul, le 20 juin 1793, qui fut la première victoire remarquable de Charette, la Cathelinière commandait l'avant-garde; mais il ne s'engagea jamais dans aucune des excursions de Charette, lui envoya quelquefois des renforts, mais ne voulut jamais faire la guerre que dans son canton. Pendant l'hiver de 1794, lorsque les républicains poursuivaient sans relâche l'armée de Charette, qui leur échappait toujours, et les combattait en fuyant, la Cathelinière s'était retiré dans la forêt de Pornic, et s'y défendait contre les attaques et les recherches de l'ennemi. Un traître tira sur lui à bout portant, et le blessa de 2 balles. Il se cacha pour se guérir dans sa maison de Frossay. Les républicains y vinrent un jour. Un soldat voulant attraper une poule, l'oiseau s'enfuit sous un pressoir. Le soldat, en poursuivant sa proie, trouve un homme caché, habillé en paysan, et presque mourant de ses blessures. Qui es-tu? demanda-t-il. — Cathelinière, répondit le Vendéen. On le conduisit à Nantes, où il périt sur l'échafaud.

CATHELINOT (dom Ildephonse), bénédictin de St.-Vannes, né à Paris, le 13 avril 1760, est auteur d'un *Supplément à la bibliothèque sacrée,* inséré dans le *Dictionnaire de la Bible,* de don Calmet, et mourut vers 1760, laissant en manuscrit plusieurs ouvrages importants, entre autres : les *Tables de la bibliothèque de Dupin;* des *Dissertations critiques;* une *Histoire littéraire bénédictine,* en latin, etc., dont on trouve l'indication dans la *Bibliothèque de Lorraine,* 247.

CATHERINE (Ste), vierge et martyre au commencement du 4e siècle, était suivant quelques hagiographes, de sang royal, possédait des connaissances telles qu'elle confondit une réunion de philosophes avec lesquels l'empereur Maximin l'obligea de disputer, et qui se convertirent au christianisme. Elle eut ensuite la tête tranchée. Suivant une autre version, des chrétiens d'Égypte ayant découvert, vers la fin du 8e siècle, le corps d'une femme dans la montagne de Sina, le déposèrent dans le monastère que sainte Hélène avait fait construire sur cette montagne, et l'honorèrent sous le nom d'*Aicatharina,* qui, en grec, signifie *sans tache* ou *sans corruption;* son culte ne tarda pas à se répandre parmi les Grecs. Dans le 11e siècle, les croisés apportèrent en Occident quelques reliques de cette sainte, avec la légende de son histoire. Son nom fut inséré dans les *Martyrologes* au 13e siècle.

CATHERINE (Ste), dite *de Sienne,* de la ville où

elle naquit en 1347, était fille d'un teinturier, nommé Jacques Benimasa, qui prit un soin particulier de son éducation. Entrée à l'âge de 20 ans dans l'institution des Sœurs de St.-Dominique, où ses révélations et ses écrits lui acquirent une grande célébrité, elle joua un rôle remarquable dans le fameux schisme qui éclata en 1378, à l'occasion de la concurrence d'Urbain VI et de Clément VII. Catherine s'était attachée au parti d'Urbain, en s'efforçant de rétablir l'harmonie. Les peines infinies qu'elle se donna dans cette circonstance, jointes aux jeûnes et aux mortifications de tout genre qu'elle s'imposait, la conduisirent au tombeau le 29 avril 1380, à l'âge de 33 ans. Elle fut canonisée par le pape Pie II, en 1461. Les anciennes éditions des *Traités ascétiques* et des *Lettres de sainte Catherine* sont fort recherchées des curieux. M. Brunet en a décrit plusieurs dans son *Manuel du libraire*. L'édition des *Epistole devotissime*, Venise, Alde, 1500, in-fol., est un des chefs-d'œuvre de cet habile imprimeur. Les *Opere della serafica S. Catarina,* etc., ont été recueillis par Jérôme Gigli, Sienne et Lucques, 1707-1721, 5 vol. in-4°. Cette édition recherchée a été décrite par M. Gamba, dans la *Serie dei testi,* 1828, in-4°, 63. Le 5e vol. contient le fameux *Vocabolario cateriniano,* dont l'impression, commencée à Rome en 1717, fut arrêtée par ordre du grand-duc Cosme, à raison des traits piquants qu'il renferme contre l'Académie de la Crusca particulièrement au mot *pronunzia*. Dans le 1er vol. on trouve la *Vie* de la sainte, traduction du latin de Raymond de Capoue. C'est cette traduction latine qui est insérée dans le recueil des bollandistes. Les *Lettres* de sainte Catherine ont été traduites en français par J. Balesdens, 1644, in-4°. Les *Epistole* de sainte Catherine figurent dans l'*Index* des auteurs cités par l'Académie de la Crusca comme faisant autorité dans la langue; mais on n'en a tiré aucun exempl.

CATHERINE (Ste) *de Bologne*, née dans cette ville en 1413, fut placée à 12 ans auprès de Marguerite d'Este, fille du marquis de Ferrare. Sa vocation religieuse la fit entrer dans le tiers ordre de St.-François; elle devint abbesse des clarisses de Bologne, lors de la fondation de ce monastère, qu'elle gouverna jusqu'à sa mort, le 9 mars 1463. Elle ne fut canonisée solennellement qu'en 1724 par le pape Benoît XIII. Cette sainte, qui eut aussi des révélations comme sainte Catherine de Sienne, les avait consignées dans un écrit qu'elle remit cacheté à son confesseur. C'est le plus connu de ses ouvrages. Publié d'abord sous ce titre : *Libretto composto da una beata religios. del corpo de Cristo,* petit in-4°, sans date, mais vers 1474, édition rare et recherchée; il a été réimprimé sous celui de *Rivelazioni,* ou bien de *Sette armi spirituali*.

CATHERINE (Ste) *de Gênes,* née dans cette ville en 1448, de l'illustre famille des Fiesque, fut mariée à Julien Adorno, jeune patricien génois, dont les déréglements et les profusions ruinèrent bientôt la fortune. Catherine, qui, pour se distraire des peines domestiques, s'était jetée dans le tourbillon du monde, rentra dans la retraite, opéra la conversion de son mari, qui mourut religieux du tiers ordre de St.-François, et termina sa carrière le 14 septembre 1510, au service des malades dans le grand hôpital de Gênes. Elle fut canonisée en 1737 par le pape Clément XII. Sainte Catherine a laissé deux écrits célèbres parmi les mystiques: le premier est un *Dialogue entre l'âme et le corps, l'amour-propre et l'esprit de J. C.;* le second un *Traité du purgatoire.* Sa *Vie* a été écrite en italien, par Miratoli, son confesseur, Florence, 1580, in-8.

CATHERINE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1401, était le plus jeune enfant de Charles VI et d'Isabeau de Bavière. Le mariage de cette princesse, dont les historiens vantent la grâce et la beauté, servit de gage au plus infâme traité dont les annales de la France fassent mention. Le royaume, livré aux troubles causés par la démence de Charles VI, était envahi par Henri V, roi d'Angleterre, qui pressait vivement le siége de Rouen. Le cardinal Orsini fut chargé de faire à Henri des propositions de paix, et de lui offrir la main de Catherine, dont il lui montra le portrait; mais Henri annonça des prétentions si hautes, que la négociation échoua. Cependant, peu de temps après, on la renoua, et des conférences furent indiquées à Meulan. La première fois qu'Isabeau y parut, elle amena sa fille, qui fit une vive impression sur le cœur de Henri; mais dans les entrevues suivantes, elle ne la laissa plus reparaître à ses yeux. Après l'assassinat du duc de Bourgogne, son fils Philippe conclut avec Henri une ligue, acquiesça à toutes ses demandes, et, de concert avec Isabeau, lui sacrifia la France. Henri et Philippe se rendirent à Troyes. Isabeau y amena le malheureux Charles VI et sa fille, et le traité qui transportait la couronne de France à un étranger, y fut signé le 21 mai 1420. Le mariage de Henri et de Catherine fut célébré le 2 juin. Les deux rois firent leur entrée à Paris le premier dimanche de l'avent, et les deux reines le lendemain. En 1421, Henri emmena sa femme en Angleterre, et la fit couronner au mois de mars. Après avoir mis au monde Henri VI, au mois de décembre, elle revint en 1422 à Paris, où elle et son époux firent leur entrée en grande pompe, et tinrent cour plénière au Louvre tous deux la couronne en tête. Henri étant mort à Vincennes le 31 août, Catherine fit célébrer ses obsèques avec pompe à Notre-Dame de Paris, fit transporter son corps à Westminster, fit placer sur son tombeau sa statue en argent, de grandeur naturelle, et très-ressemblante. Par le testament de son mari, elle n'avait pas même été chargée du soin de la personne de son fils. Peu de temps après, elle épousa secrètement Owen Tudor, gentilhomme gallois, peu riche, mais descendant des anciens souverains du pays. Elle en eut 3 fils, dont l'aîné, Édouard ou Edmond, comte de Richmond, fut père de Henri VII, roi d'Angleterre. Catherine mourut en 1438. Tudor, dont le mariage avec elle ne devint public qu'à cette époque, fut aussitôt mis en prison.

CATHERINE, reine de Bosnie, épousa le 5e et dernier souverain de ce royaume, Étienne, que Mahomet II fit écorcher vif, en 1465, après avoir conquis ses États. Elle se réfugia à Rome, où elle fut reçue avec de grands honneurs. Elle assista au fameux jubilé de 1475, avec Ferdinand, roi de Naples, le roi de Valachie, Charlotte, reine de Chypre, et plusieurs autres princes dépouillés par les Ottomans. Cette princesse mourut à Rome en 1478. Par son testament, elle laissa son royaume à l'Église romaine, à condition qu'il retournerait à son fils, qui avait embrassé le mahométisme, si, abandonnant le

parti des Turcs, il rentrait dans le sein de l'Église. Deux domestiques de Catherine portèrent le testament à Sixte IV, qui le lut et l'accepta. Ils lui remirent ensuite l'épée et les éperons du dernier roi de Bosnie, et le pape les fit déposer dans les archives pontificales, avec le testament et son acte d'acceptation d'un royaume qui avait existé depuis l'an 1357 jusqu'en 1465. De magnifiques funérailles furent faites à Catherine dans l'église de Scala Cœli, où l'on voit encore son tombeau.

CATHERINE D'ARAGON, reine d'Angleterre, dont l'existence politique tient à l'une des grandes époques de l'histoire moderne, était fille de Ferdinand V, roi d'Espagne. Isabelle de Castille, sa mère, la fit élever dans de grands principes de piété et dans le goût des belles-lettres. Elle épousa, le 14 novembre 1501, Arthur, prince de Galles, fils aîné de Henri VII, roi de la Grande-Bretagne. Ce mariage avait pour but de cimenter l'alliance des deux monarques contre la France, dont les projets sur l'Italie leur causaient de l'ombrage; mais le jeune prince étant mort de consomption le 2 avril 1502, le motif qui avait inspiré leur union ne fit que s'accroître par la répugnance de Henri, naturellement avare, à rendre les 100,000 ducats qu'il avait touchés pour la moitié de la dot de sa belle-fille, et à renoncer à l'autre moitié; et par la crainte qu'elle ne transportât à quelque prince étranger, en l'épousant, la jouissance du tiers des revenus de la principauté de Galles et du duché de Cornouailles, qui constituaient son douaire. D'après ces considérations, il fit consentir le roi Ferdinand à un second mariage de Catherine avec le prince Henri, le dernier de ses fils, devenu héritier présomptif de la couronne. Jules II accorda toutes les dispenses nécessaires. Les fiançailles furent aussitôt célébrées, et les épousailles renvoyées à l'époque où le jeune prince, qui n'avait alors que 12 ans, serait parvenu à l'âge de puberté; mais le jour même où il eut atteint sa majorité, on lui fit signer une protestation contre cet engagement. Cette protestation, datée du 27 juin 1505, fut basée sur le défaut de connaissance de cause de la part de Henri, à un âge où il ne pouvait connaître la nature de son engagement. Ainsi cette protestation fut l'ouvrage du père, et non celui du fils, quoique faite au nom de ce dernier, qui n'assista même pas à la rédaction de l'acte. Elle n'eut pour principe qu'un intérêt pécuniaire, et non un scrupule de consience. Ce ne fut, de la part de Henri VII, qu'un acte comminatoire qui n'eut point de suite, qui ne fut jamais signifié ni au roi d'Espagne, ni à Catherine, et, de la part du prince de Galles, trop jeune encore pour avoir une volonté pleine et entière, une parfaite connaissance de sa démarche, qu'un acte de soumission à l'autorité que son père exerçait sur lui, et dont il ne tint aucun compte après qu'il fut devenu son maître, puisque la célébration de son mariage suivit de près la mort du roi. Ce récit, fondé sur la déposition de Fox, l'aumônier, le confident de Henri VII, et qui avait eu, à cet égard, une conférence particulière avec ce prince, renverse le sytème adopté par Hume, d'après la déposition suspecte de Warham, qui suppose dans le père le projet de ménager à son fils un moyen de cassation, et prétend, qu'au lit de mort, il l'exhorta à ne pas consommer son mariage. Les deux époux vécurent 18 ans dans l'union la plus parfaite. Durant cet intervalle, Ferdinand fit un traité avec François Ier, à l'insu et au grand regret de Henri VIII. Catherine éprouva, à cette occasion, quelques effets passagers du ressentiment de son époux; mais jamais il ne lui manifesta, dans ses moments d'humeur, le moindre doute sur la légitimité de leur union. Elle mit au monde quelques enfants qui survécurent peu à leur naissance. Marie seule, née le 10 février 1516, parvint à un âge qui permit à son père de lui assurer la succession à la couronne, en la déclarant princesse de Galles. Le premier document que l'histoire nous fournisse du projet de Henri, d'attaquer la légitimité de son mariage, est une lettre de Pacci, doyen de Saint-Paul, de l'année 1526, en réponse à une consultation de Henri sur cet objet; mais elle ne nous apprend ni l'époque précise où l'idée lui en était venue, ni les causes qui l'avaient produite. Parmi ces causes, la seule qui pourrait être personnelle à Catherine, est qu'elle aurait essuyé dans ses dernières couches un accident qui la rendait incapable d'en faire de nouvelles; mais comme le roi ne fit jamais usage de ce moyen de divorce dans le cours du procès, il serait inutile de s'y arrêter. Les anglicans se sont efforcés de prouver que Henri, animé uniquement par des scrupules de conscience et par des vues d'intérêt public, avait conçu l'idée et formé le projet de se séparer de Catherine avant de connaître Anne de Boulen; mais Cavendish, qui vivait dans l'intimité du cardinal Wolsey, Heylin, Echard, et autres auteurs également dignes de foi, s'accordent à dire que sa passion pour sa maîtresse, qui ne voulait lui accorder ses faveurs que sous le sceau du mariage, fut non-seulement la principale, mais encore la première cause du divorce. Dès lors, il invoqua la loi du Lévitique contre la bulle de dispense; mais comme il prévoyait que des scrupules aussi tardifs n'obtiendraient qu'une médiocre confiance dans l'esprit de la nation, il chercha à lier l'affaire du divorce avec l'intérêt de ses sujets; il leur fit appréhender de voir leur tranquillité compromise par la naissance problématique de l'héritière présomptive du trône. Ce fut effectivement par cette considération politique, bien plus que par les arguments théologiques de ses casuistes, que Henri détermina la nation à entrer dans ses vues. Dans ses démarches auprès du saint-siége, il se borna à établir les nullités vraies ou prétendues de la bulle de Jules II, sur les dispenses de son mariage, afin de prouver que le pontife avait été surpris. Les cardinaux Campége et Wolsey furent nommés légats *à latere* pour instruire et juger l'affaire, avec des pouvoirs très-étendus, mais avec l'ordre secret au premier de la traîner en longueur, dans l'espoir de quelque événement qui pourrait fournir un moyen de la terminer à l'amiable. Campége, suivant ses instructions, n'ayant pu détourner le roi de son projet, voulut engager la reine à se retirer dans un couvent. Catherine protesta qu'elle ne se prêterait jamais à rien qui pût compromettre l'état de sa fille; elle insista sur la validité de son mariage, célébré dans toutes les formes civiles et canoniques; elle déclara qu'elle rendrait responsables des événements les auteurs et instigateurs d'un procès si scandaleux; qu'elle récuserait les deux légats, l'un à cause de son animosité personnelle contre elle, et de sa qualité de premier ministre de sa partie adverse, l'autre, parce qu'il tenait du roi l'évêché de Salisbury et d'autres faveurs qui le ren-

daient suspect. Dans la première séance de la commission, assemblée à Blackfriars, composée de plusieurs évêques et docteurs présidés par les légats, elle ne comparut que pour protester contre la compétence des commissaires. On chercha en vain à l'intimider, en la dénonçant au conseil d'État par un libelle diffamatoire, où quelques légers défauts de caractère étaient transformés en crimes graves, où l'on insinuait qu'elle participait à un complot contre la vie du roi, où l'on supposait de sa part des démarches suspectes pour gagner la faveur populaire. Sur cette informe dénonciation, le conseil pria le monarque de se séparer de fait d'avec la reine. Catherine, peu ébranlée par cet épouvantail, comparut à la seconde séance de la commission; mais, au lieu de répondre à l'interpellation des légats, elle se jeta aux pieds du roi, et d'un ton pathétique qui annonçait l'émotion de son cœur peinte sur son visage, elle lui adressa un discours, que sa vertu, sa dignité, ses malheurs, rendirent encore plus touchant. Elle se releva, fit une profonde révérence au roi, et se retira, pour ne plus reparaître devant le tribunal, quelques citations qu'on pût lui faire par la suite. Cette scène inattendue avait fait une profonde impression sur les juges et sur les spectateurs; Henri lui-même en avait paru touché; il ne put s'empêcher de rendre un hommage public aux vertus de la reine, à la tendre affection dont elle n'avait jamais cessé de lui donner des preuves. Les légats, dans une visite qu'ils lui firent, tentèrent inutilement de l'amener à une séparation volontaire : elle leur renouvela les mêmes reproches, les mêmes protestations, et ne répondit à leurs citations ultérieures que par la signification de son appel au saint-siége. Ils n'en continuèrent pas moins leurs procédures. Les témoins, au nombre de 36 ou 37, étaient pour la plupart parents du roi ou d'Anne de Boulen. Les informations roulaient principalement sur la consommation du premier mariage. Il faut avouer que les preuves de ce fait, recueillis par Herbert, donnent de fortes préventions en sa faveur; mais ces présomptions sont singulièrement atténuées par l'état d'infirmité du prince Arthur jusqu'à sa mort; par la conduite de Catherine, qui, durant toute sa viduité, porta des robes blanches en signe de sa virginité; par l'interpellation qu'elle fit à Henri à ce sujet en pleine audience, et à laquelle son caractère moral donnait un si grand poids. Du reste, la bulle de Jules II ne préjugeait rien là-dessus, et elle accordait la dispense, soit que le mariage eût été consommé ou qu'il ne l'eût pas été. Quant à la protestation du prince, on a vu combien elle était illusoire; elle était d'ailleurs suffisamment écartée par l'union subséquente des deux époux, par leur longue et paisible cohabitation, et par la naissance des enfants qui en étaient provenus. Toute cette procédure, que Pennant appelle une *farce,* fut arrêtée par Clément VII, qui, sur l'appel de Catherine, cassa la commission, et évoqua toute l'affaire au saint-siége. Alors Henri, armé des décisions informes ou équivoques des universités, crut pouvoir en imposer à la reine. Il lui fit de nouveau proposer une séparation volontaire, et, sur son refus, il la relégua à Ampthill, près de Dunstable, et, dès ce moment, toute relation cessa entre les deux époux; mais comme le peuple conservait un grand respect pour sa vertu et beaucoup de sensibilité pour sa triste situation, on reproduisit, quoique sans succès, les anciennes insinuations de complot contre la vie du roi, de sourdes menées pour gagner la faveur populaire. On lui fit offrir le titre, les honneurs et les droits de princesse de Galles, avec la jouissance de son douaire, si elle voulait rétracter son appel. Enfin Cranmer, élevé récemment sur le siége de Cantorbéry, rendit, le 25 mai 1533, la sentence qui annulait le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon, et ratifiait celui du même prince avec Anne de Boulen. Dès le lendemain, Montjoye fut chargé d'aller signifier à Catherine, de la part du roi, qu'elle n'était plus sa femme; qu'il ne lui était plus permis de prendre d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles, et que, si elle consentait à se désister de ses poursuites, la couronne serait assurée à la princesse Marie, au défaut d'enfants mâles. Catherine, inébranlable dans ses premières résolutions, répondit qu'aucune considération ne lui ferait jamais oublier ce qu'elle devait à son honneur et à sa conscience; qu'elle ne cesserait point d'être l'épouse du roi, d'en prendre le titre, d'en exiger les droits; qu'elle ne souffrirait à son service, qu'elle n'admettrait auprès d'elle que les personnes disposées à la traiter en reine, tant que le saint-siége ne l'en aurait pas dépouillée par une sentence définitive. Elle raya de sa main, dans le procès-verbal de cet entretien, dressé par Montjoye, tous les endroits où il ne lui avait donné que le nom de *princesse;* elle y substitua celui de *reine,* et toutes les violences dont on usa par la suite pour empêcher que ses officiers ne lui donnassent le même titre, ne purent l'en faire départir. La sentence de Dunstable fut cassée à Rome, par un jugement du 22 mai 1534, qui confirmait son mariage. Ce jugement ne produisit aucun changement dans sa situation. Elle survécut 2 ans au divorce, cherchant à se consoler par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, par l'expression de ses sentiments de résignation, qu'elle déposa dans des *Méditations sur les Psaumes* et dans un *Traité des plaintes du pêcheur.* Témoin des vexations exercées contre ses plus fidèles serviteurs, elle apprenait chaque jour le supplice de quelqu'un des grands personnages qui lui avaient témoigné le plus d'intérêt. Le vénérable Fisher et l'illustre Thomas Morus venaient de périr sur l'échafaud; d'autres attendaient le même sort dans les prisons. Le spectacle de tant de victimes de leur devoir et de leur attachement à sa personne augmenta les chagrins intérieurs qui la minaient insensiblement et la conduisaient au tombeau. Elle expira le 6 janvier 1536, au château de Kimbalton, dans la 50e année de son âge. Henri, à la lecture d'une lettre, qu'elle lui écrivit à ses derniers moments, avait marqué beaucoup de sensibilité. Sa mort lui arracha des larmes pendant qu'Anne de Boulen, foulant aux pieds toute décence, faisait éclater sa joie d'un événement qui la délivrait de sa rivale; le roi ordonna que ses obsèques fussent célébrées avec une pompe solennelle, dans l'abbaye de Péterborough, où on lui éleva un magnifique mausolée, qui fut dégradé en 1643, au milieu des horreurs de la guerre civile. (Voyez l'*Histoire du divorce de Henri VIII,* etc., par l'abbé Legrand, Paris, 1688, 3 vol. in-12, où l'on trouve des pièces originales et curieuses sur toute cette affaire.)

CATHERINE DE MÉDICIS, épouse de Henri II, roi de France, naquit à Florence en 1519. Elle était fille

unique de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et nièce du pape Clément VII. Un calcul d'intérêt de la part de François Ier décida le mariage de cette princesse avec Henri le second de ses fils. Il fut célébré à Marseille en 1533. Catherine ne tarda pas à développer cet esprit de ruse et de dissimulation, dont elle avait puisé le germe dans les petites cours d'Italie, et qui l'ont fait regarder depuis comme un modèle en ce genre. Elle vivait également bien avec la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier et avec Diane de Poitiers, maîtresse de Henri son époux, devenu Dauphin. Trois fois elle eut la régence du royaume : la 1re pendant le voyage de Henri II en Lorraine ; la 2e pendant la minorité de Charles IX ; la 3e depuis la mort de ce prince jusqu'au retour de Henri III, alors en Pologne. Son objet principal pendant sa 2e régence fut de diviser par l'intrigue ceux qu'elle ne pouvait séduire avec des dignités et de l'argent. Placée entre les catholiques et les réformés, les maisons de Bourbon et de Lorraine, elle tint les partis dans l'agitation pour rester seule maîtresse. Dans la crainte que la jonction des Guises au roi de Navarre ne rendît ce parti trop puissant, elle accorda, aux instances des réformés, le colloque ou conférence de Poissy en 1571, et, l'année suivant, le libre exercice de leur religion. A la majorité de Charles IX, elle se fit continuer l'administration des affaires, et entretint la même division dans les partis. Ayant fait une levée de troupes, sous le prétexte de mettre la France à l'abri des projets du duc d'Albe, mais réellement pour dompter les réformés, ce parti en prit ombrage et la guerre civile éclata dans le royaume. Ce fut en grande partie par les conseils de cette princesse astucieuse que l'horrible massacre de la St.-Barthélemi fut ordonné. L'histoire a consacré l'indifférence avec laquelle Catherine contempla ce spectacle de désolation. Elle se brouilla avec Charles IX, ensuite avec Henri III, et mourut en 1589. Cette reine, prodigue pour ses plaisirs, satisfit également son goût éclairé pour les sciences et les arts. Elle fit venir de Florence une partie des manuscrits que son bisaïeul, Laurent de Médicis, avait acquis après la prise de Constantinople. On construisit, par ses ordres, le palais des Tuileries, l'hôtel dit de Soissons, les châteaux de Monceaux, de Chenonceaux et d'autres édifices également remarquables par une architecture dont on ne connaissait point encore les vrais principes en France. Catherine joignît aux qualités et aux vices que nous avons signalés la superstition et la galanterie ; elle tenait peut-être l'une de sa première éducation en Italie : mais l'exemple de l'autre lui avait été donné à la cour de François Ier.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, sœur de Henri IV, naquit à Paris, le 7 février 1558. Elle laissa voir dès son enfance de grandes dispositions pour l'étude, et particulièrement pour celle des poëtes français. Un de ses précepteurs lui adressa une ode conservée par Duverdier, qui ajoute que cette princesse réussissait admirablement à la poésie avant l'âge de 12 ans. Des raisons de politique déterminèrent Henri IV à donner sa sœur en mariage au duc de Bar, Henri de Lorraine, en 1599. Elle ne consentit qu'à regret à cette union, par la raison qu'elle aimait le comte de Soissons, son cousin germain. C'est à son amour qu'elle faisait allusion en répondant aux personnes qui la complimentaient sur son mariage avec le duc de Bar : « Peut-être y a-t-il de grands avantages ; mais je n'y trouve pas mon compte. » Aussitôt qu'elle eut quitté Paris, le chagrin s'empara d'elle, les ennuis domestiques vinrent s'y mêler, et abrégèrent sa vie. Elle mourut, sans postérité, à Nancy, le 13 février 1604, extrêmement regrettée des personnes de sa maison pour sa douceur et ses autres belles qualités. Elle n'avait point voulu suivre l'exemple de son frère, et resta constamment fidèle aux principes de la religion protestante. Henri IV lui renvoya en plaisantant une demande des députés de Poitou, en leur disant « Adressez-vous à ma sœur ; votre État est tombé en quenouille. » Mlle Caumont de la Force a publié l'*Histoire secrète de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar et du comté de Soissons*, Nancy, 1703, in-12, réimprimée sous le titre de *Mémoires historiques*, ou *Anecdotes galantes et secrètes de la duchesse de Bar*, Amsterdam, 1709, in-12. C'est un roman historique.

CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, et nièce du duc de Guise, dit *le Balafré*, née en 1575, épousa, en 1599, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et depuis de Mantoue, et mourut en 1618. On dit que Henri IV avait tenté, mais vainement, de lui faire agréer son hommage.

CATHERINE DE LORRAINE, fille du duc Charles III, née à Nancy en 1573, refusa la main de l'archiduc, depuis Empereur sous le nom de Ferdinand II, embrassa la vie religieuse, fut nommée en 1611, malgré elle, abbesse de Remiremont, contribua en 1638 à la défense de cette ville assiégée par Turenne, travaillant, à la tête de ses religieuses, aux fortifications, et mourut à Paris en 1648. Don Calmet lui a consacré une longue notice dans la *Bibliothèque de Lorraine*.

CATHERINE DE PORTUGAL reine d'Angleterre, régente de Portugal, fille de Jean IV et d'Éléonore de Guzman, naquit en 1638, son père étant encore duc de Bragance. On la destina d'abord à Louis XIV ; mais en 1661, elle épousa Charles II, roi d'Angleterre, qui fut séduit par sa riche dot. Indépendamment d'une somme considérable, Catherine apportait en mariage les forteresses de Tanger en Afrique et de Bombay dans l'Inde. Quoique vertueuse, elle ne put jamais réussir à se faire aimer du roi, qui n'eut pour elle que de l'estime. Accusée en 1678, par des témoins subornés, d'être entrée dans des complots en faveur des catholiques contre le parti qui dominait alors en Angleterre, la chambre des communes, dans une adresse au roi, favorisa cette scandaleuse accusation ; mais les pairs refusèrent de l'admettre, la vertu et l'innocence de Catherine étant généralement reconnues. Après la mort de Charles II, la reine résolut de se retirer en Portugal, quoiqu'elle jouît de beaucoup de considération à la cour de Jacques II. Elle partit pour Lisbonne en 1693, et, en 1704, fut déclarée régente du royaume par le roi don Pèdre, son frère, qui, infirme et attaqué d'une noire mélancolie, ne pouvait plus tenir les rênes du gouvernement. Catherine montra beaucoup de prudence et de fermeté. Pendant sa régence, l'armée portugaise reconquit sur les Espagnols plusieurs places, et cette princesse était décidée à faire la guerre à l'Espagne avec beaucoup de vigueur ; mais ayant été contrariée dans le conseil par le prince du Brésil, elle se démit de la régence, et mou-

rut peu de temps après le 31 décembre 1705, dans sa 68e année, laissant au roi son frère des trésors considérables qu'elle avait amassés en Angleterre et en Portugal.

CATHERINE Ire, impératrice de Russie. Quand Marienbourg, petite ville de Livonie, fut pris par Tchérémétof, le 20 août 1702, tous les habitants furent faits prisonniers, et avec eux une jeune orpheline, d'une origine inconnue, et qu'un pasteur luthérien avait élevée par charité sans prendre aucun soin de son éducation. Elle venait de faire une petite fortune, en épousant un soldat suédois, dont on n'entendit plus parler depuis. Sa captivité, qu'elle dut regarder comme un malheur, et qui détruisait les espérances qu'elle avait conçues de son mariage, la conduisit à devenir l'épouse du souverain d'un grand empire. Elle était jolie, elle plut au favori Menzikof, qui l'obtint en présent de Tchérémétof. Pierre Ier la vit, et prit pour elle un goût que lui-même sans doute regardait comme passager, et qui bientôt devint un attachement sérieux. La jeune Livonienne, qui ne savait ni lire ni écrire, avait beaucoup d'esprit, et elle sut prendre les habitudes, les goûts qui convenaient à son maître. Voilà, jusqu'ici, tout ce que l'on sait de cette femme célèbre, et encore le sait-on mal ; car on trouve plusieurs circonstances racontées de différentes manières, sans avoir de fortes raisons de préférer l'une à l'autre. Pierre la plaça dans un quartier reculé, dans une maison sans apparence, où il lui faisait de fréquentes visites ; souvent il y venait travailler avec ses ministres. Ce fut dans cette retraite qu'elle lui donna deux filles, Anne, en 1708, et Élisabeth en 1709. Lorsqu'il partit en 1711, pour faire la guerre aux Turcs, il voulut l'avoir pour compagne de ses fatigues, et la déclara son épouse. On dit qu'ellle lui était nécessaire, parce que, dans les attaques d'épilepsie qu'il n'éprouvait que trop souvent, c'était d'elle surtout qu'il aimait à recevoir de tendres soins qui le rappelaient à la vie. Il eut la satisfaction de la voir, dans cette campagne si rude, donner l'exemple aux guerriers les plus endurcis, monter rarement en voiture, et marcher à cheval à la tête de l'armée. Par ce courage viril, elle plaisait à son époux, et la fortune lui offrit l'occasion de lui rendre le service le plus important, quand cette princesse eut l'habileté de traiter avec les Turcs qui le tenaient enveloppé sur les bords du Pruth. Il lui rendit un témoignage public de sa reconnaissance, lorsque, 13 ans après, atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau, il la fit couronner avec une solennité somptueuse, s'écartant en cette seule occasion de sa parcimonie accoutumée. Mais Catherine, au milieu de sa gloire, eut le malheur de n'être pas insensible aux qualités aimables d'un jeune chambellan, nommé *Mœns de la Croix*, qui joignait aux grâces d'une taille parfaite les traits les plus nobles et les plus agréables. Pierre conçut des soupçons contre sa femme ; il l'épia, et la surprit avec le jeune chambellan, dans un tête-à-tête peut-être innocent, mais du moins indiscret. Dans le premier accès de sa fureur, il voulait faire trancher la tête de l'amant, de l'épouse et de la dame Balek, sœur de Mœns, qui favorisait les amours de son frère. Un sage courtisan sut l'amener à des sentiments plus modérés. Mœns et sa sœur furent accusés de malversation dans la direction de la maison de l'impératrice, et leur crime véritable fut caché sous l'apparence de ce crime bien ou mal prouvé. Le frère eut la tête tranchée, la sœur reçut 5 coups de knout, et fut envoyée en exil, et quelques jours après, Pierre eut la dureté de conduire son épouse à la promenade, et de la faire passer sur la place où la tête de celui qu'elle avait aimé était attachée à un poteau. Elle eut la force de dissimuler sa douleur. On peut croire qu'elle eût fini par une mort tragique, si les jours de l'empereur avaient été prolongés : des angoisses de la crainte, elle passa sur le trône. Sans doute la dernière volonté de son époux l'en aurait écarté ; mais les violentes douleurs qui précédèrent sa fin ne lui permirent pas de la manifester. Dans un instant de calme, il essaya de tracer quelques lignes ; elles furent indéchiffrables, et l'on ne put lire que ces mots, *remettez tout...* Menzikof, qui s'était emparé de la forteresse et du trésor, dans l'agonie du prince, et qui avait gagné une grande partie de la noblesse et du clergé, soutint que la dernière volonté de l'empereur était qu'on remît tout à Catherine, et qu'il avait assez déclaré son intention en la faisant couronner. Plusieurs attestèrent qu'ils avaient su de la bouche même du prince que telle avait été sa volonté : la puissance dont Menzikof était armé ne permit pas de lui rien contester. Catherine eut le titre d'impératrice, et l'heureux Menzikof eut toute l'autorité. Le gouvernement intérieur ne perdit rien de sa force ; les troupes mécontentes reçurent les arrérages qui leur étaient dus. Les Cosaques menacèrent d'une révolte ; on la prévint, on les apaisa, et on les engagea à laisser construire dans leur pays des forteresses destinées en effet à les contenir, et qui semblaient l'être à réprimer les incursions des Tatars. La princesse Anne, fille aînée de Pierre et de Catherine, reçut pour époux le duc de Holstein. C'était braver le ressentiment du roi de Danemark, et la Russie effraya ce prince par la grandeur de ses préparatifs ; elle causa même de l'inquiétude à l'Angleterre. Pierre Ier, vers la fin de son règne, avait institué l'ordre de St.-Alexandre Newski ; ce fut Catherine qui le conféra la première : Pierre avait formé le projet d'une académie des sciences ; ce fut Catherine qui la forma, et elle honora, par le choix de plusieurs membres, cette institution nouvelle. On ne connaissait pas sa famille ; elle voulut en avoir une, et se donna un frère qui fut connu sous le nom de *Skavronski*. On a prétendu que ce frère avait été découvert par Pierre Ier ; mais il ne parut du moins que sous le règne de sa prétendue sœur. Voltaire pour flatter Élisabeth, fille de Catherine, fait de ce frère un gentilhomme lithuanien ; mais d'autres relations aussi imposantes le donnent pour un simple paysan. Ce fut un très-bon homme, qui conserva toujours un langage et un extérieur grossiers. Catherine, peu de temps après son avénement au trône, tomba dans un état de langueur, causé suivant les uns par un cancer, et suivant les autres par un ulcère au poumon. Quelle que fut sa maladie, elle l'aggrava par des excès répétés de vin de Tokai, et mourut le 27 mai 1727, à l'âge de 38 ans, après 2 ans et quelques mois de règne.

CATHERINE II, impératrice de Russie, naquit en 1729 à Stettin, dont son père, le prince d'Anhalt-Zerbst, était gouverneur pour le roi de Prusse. Elle reçut les noms de Sophie-Auguste qui furent changés en ceux de Catherine Alexiowna, lorsque l'impératrice Élisabeth

lui fit épouser en 1745 son neveu, duc de Holstein-Gottorp, qu'elle avait désigné pour son successeur, et qui lui-même prit le nom de Pierre Alexiowitsch quand il eut embrassé la religion grecque, ainsi que son épouse. Le défaut d'éducation dans ce prince, ses inclinations grossières, ses habitudes soldatesques, portèrent la jeune grande-duchesse de Russie à chercher des distractions dans l'étude; et pendant les longs jours de tristesse et d'ennui qu'elle eut à passer près d'un mari si peu digne d'elle, elle acquit les connaissances et la force de caractère qu'on lui vit développer plus tard sur le trône. Mais en même temps, douée comme elle l'était d'une âme ardente, il lui fut impossible de contracter une sévérité de mœurs dont elle n'avait point d'exemple sous les yeux à la cour de Saint-Pétersbourg. Un jeune chambellan de son époux, le comte Soltikoff, un séduisant Polonais, Stanislas Poniatowski, un officier aux gardes, Grégoire Orloff, occupèrent tour à tour le cœur de Catherine jusqu'au moment où le grand-duc Pierre ceignit la couronne impériale après la mort de l'impératrice Élisabeth. Cet événement n'amena aucun rapprochement entre les deux époux. Tandis que, livré tout entier à des innovations qui lui étaient suggérées par son enthousiasme ridicule pour les institutions militaires de la Prusse, le nouveau czar, déjà déconsidéré en raison de sa conduite antérieure, s'aliénait de plus en plus l'affection d'une grande partie de ses sujets, Catherine s'attachait le peuple par des démonstrations de respect pour le culte et les usages nationaux, gagnait les grands par son affabilité, par ses manières aimables et faciles, par les grâces de sa figure, de son esprit, et l'armée par ses largesses. Bientôt une conspiration à la tête de laquelle se mirent le comte Panin, la princesse Daschkoff, le favori de la czarine, Grégoire Orloff, priva Pierre III à la fois de l'empire et de la vie. On a beaucoup vanté la modération que Catherine montra à la suite de cet événement; mais elle avait elle-même plus que des torts à se faire pardonner, et des rigueurs inutiles, envers ses ennemis, lui auraient fait perdre la popularité dont elle avait besoin plus que jamais. La mort d'un seul homme parut nécessaire, et Pierre III fut étranglé dans la prison où il avait été renfermé par ordre des conjurés, et du moins avec le consentement de la czarine. Celle-ci fut sacrée à Moscou, en 1762, avec la plus grande solennité. Son premier soin fut de chercher à justifier les espérances qu'elle avait données à ses nombreux partisans. Elle s'occupa d'encourager l'industrie et l'agriculture; par ses ordres une activité nouvelle fut donnée à la marine; les arsenaux furent approvisionnés; d'utiles règlements pour la justice furent publiés; des hôpitaux et d'autres établissements de bienfaisance furent fondés. La mort d'Auguste III, roi de Pologne, en 1763, fournit à Catherine l'occasion de développer sa politique ambitieuse. Elle réussit à faire couronner à Varsovie l'un de ses amants, Stanislas Poniatowski; cette élection favorisait le dessein qu'elle avait déjà conçu de rendre la Pologne vassale de l'empire russe peut-être même de réunir plus tard à ses vastes États une portion de ce royaume. Quelque temps après, elle anéantit, par la mort du jeune prince Ivan, une conspiration qu'avaient formée contre elle une masse formidable de mécontents pour lesquels ce même prince était un point de ralliement. Mais bientôt les vues ambitieuses d'une souveraine qui déjà, par l'effet de son administration intérieure, de ses relations avec les notabilités littéraires de l'époque, occupait toutes les bouches de la renommée, appelèrent l'attention de plusieurs cabinets européens, et notamment de celui de Versailles. On parvint à engager le gouvernement turc à déclarer la guerre à la Russie, en réveillant des inquiétudes, d'ailleurs fondées, à l'égard de ses possessions sur la mer Noire. Les Ottomans perdirent dans cette lutte tout ce qui leur restait encore de cette réputation redoutable qu'ils avaient eue longtemps en Europe. Ils furent vaincus par les armées de Catherine. 12,000 Tatars sont chassés de la Nouvelle Servie. Les Russes gagnent des batailles mémorables, celles de Pruth et de Kagoul; les forteresses d'Azof, de Tangarok, de Kinburn, d'Ismaël, tombent en leur pouvoir; la flotte turque est anéantie dans la rade de Tchesmé; et le grand vizir, renfermé dans le camp de Chiumla, est contraint d'implorer la paix. Par le traité de Kainargi, Catherine garde les places conquises, obtient la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée. La guerre des Turcs n'avait point empêché le démembrement de la Pologne. Le roi de Prusse, l'empereur d'Allemagne et Catherine, par le traité de 1772, s'étaient déjà adjugé chacun une partie de cette monarchie élective, et la czarine s'était réservé l'influence sur la portion qui restait à Stanislas Poniatowski de son ancien territoire. Antérieurement elle avait conçu le projet de réformer la législation de ses États; des députés de toutes les provinces s'étaient réunis, à cet effet, par ses ordres à Moscou; mais elle recula bientôt devant quelques propositions hardies que plusieurs de ces mêmes députés, adeptes de la philosophie du 18e siècle, firent dans les premières séances de cette assemblée; il était question d'abolir la servitude. Catherine se hâta de renvoyer les législateurs auxquels il ne manquait qu'une occasion pour devenir des factieux. Le code qu'elle avait préparé elle-même, et qui devait être discuté, n'en fut pas moins publié et adressé à tous les souverains de l'Europe; la plupart s'empressèrent de faire complimenter l'illustre auteur en des termes d'exagération bien propres à flatter un orgueil vulgaire; mais ces hommages ne purent suffire à Catherine; elle ambitionnait des suffrages plus étendus. Des savants sont envoyés par elle dans l'intérieur de ses vastes États, dont plusieurs parties étaient à peine connues, pour en observer la position, les productions, les ressources. L'Académie de Saint-Pétersbourg obtient de nouveaux priviléges: l'inoculation est adoptée en Russie; la statue de Pierre le Grand est élevée et inaugurée de la manière la plus imposante; des banques publiques sont ouvertes à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Tobolsk, afin de donner plus d'activité au commerce. Tous les établissements utiles sont encouragés, favorisés; des villes ruinées par la peste, l'incendie, sont rétablies; de nouvelles cités s'élèvent pour renfermer en peu de temps une population nombreuse et florissante. L'autocratrice des Russies est à la fois en correspondance avec l'empereur de la Chine et avec Voltaire; le philosophe Diderot reçoit à la cour de Saint-Pétersbourg le même accueil que le roi de Suède, l'empereur Joseph II et le prince Henri de Prusse, si l'on en excepte toutefois l'étiquette obligée vis-à-vis de ces hauts

personnages. Catherine, que des considérations politiques (peut-être les mêmes que celles des législateurs de l'antiquité) ont décidée à maintenir la majeure partie de ses sujets dans l'esclavage, Catherine cependant ne perdit point de vue leur instruction. Elle établit des commissions d'enseignement, des maisons d'éducation dans toutes les villes et dans les campagnes; des écoles normales sur le plan de celles d'Allemagne. Des écoles militaires, de marine, de navigation, de médecine et de chirurgie, des mines, des beaux-arts, des langues étrangères, de l'art théâtral, furent fondées pour la noblesse et la bourgeoisie. Des ordres de chevalerie furent ajoutés à ceux déjà institués pour récompenser le mérite militaire et civil. Au milieu de ces nombreux détails d'administration, Catherine a pacifié l'Autriche et la Prusse prêtes à en venir aux mains pour l'électorat de Bavière; elle a conçu et exécuté le plan d'une neutralité armée, durant la guerre des États-Unis d'Amérique, la France et l'Angleterre, par une confédération de la Russie, de la Suède, du Danemark, de la Prusse, de l'Autriche et du Portugal. Elle veut également exécuter, vers cette même époque, le projet qui depuis longtemps occupe sa pensée, de chasser les Ottomans de l'Europe, et de se faire couronner impératrice de l'Orient à Constantinople. La Crimée conquise sur les Tatars, reprend son ancien nom de Tauride; 60,000 Cosaques zaporaviens sont transplantés sur les côtes de la mer Noire pour repeupler des contrées à moitié désertes, qui bientôt sont visitées par la czarine. Son voyage est une marche triomphale pour la splendeur de laquelle sont déployées toutes les ressources de l'imagination la plus féconde en prestiges. A son entrée sur le territoire de Crimée, Catherine lit sur une des portes de la nouvelle ville de Cherson : C'est ici le chemin de Byzance. Mais ses espérances ne tardèrent pas à être déçues. La politique de la France et de l'Angleterre vint mettre obstacle à l'achèvement de l'entreprise, et dans le moment où le succès couronnait sur tous les points les efforts des armées russes, l'altière czarine était forcée de conclure avec les vaincus le traité de paix d'Yassy, en 1792. Elle tourne ses regards alors vers la Pologne à laquelle elle n'a pu pardonner ni l'acte de la diète de 1768, qui avait abrogé la constitution qu'elle avait dictée, ni le nouvel acte constitutionnel qui avait été promulgué à Varsovie en 1791. Elle déclare la guerre à cet État, détermine et opère le partage définitif de son territoire. La révolution de France poursuivait alors son cours, et Catherine ne songe plus qu'au rétablissement de la monarchie des Bourbons sur ses anciennes bases, et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de pénétrer dans ses propres États. Le comte de Ségur, ambassadeur français à Saint-Pétersbourg, reçoit l'ordre de quitter cette cour; lorsqu'il prend congé, Catherine lui dit : Je suis fâchée de votre éloignement; mais je suis aristocrate : il faut faire chacun son métier. Le comte d'Artois fut accueilli par l'ancienne amie des philosophes français, comme Louis XIV avait reçu le roi Jacques II à Versailles. Catherine venait de promettre aux monarques coalisés contre la France républicaine une armée de 80,000 hommes, lorsque le 17 novembre 1796, elle mourut d'une attaque d'apoplexie. Cette illustre souveraine, qui ambitionnait aussi la gloire littéraire, et préférait les écrivains français à ceux des autres nations de l'Europe, a laissé les ouvrages suivants : *Antidote, ou Réfutation du voyage en Sibérie* par l'abbé Chappe, réimprimé à la suite de l'extrait de cet ouvrage, Amsterdam, 1769-1771, 6 vol. in-12; *Le Czarewitz Chlore,* traduit en français par Formey, Berlin, 1782, in-8°; *Instructions pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau Code de lois,* Pétersbourg, 1765, in-8°; idem, en français, latin, allemand et russe, 1760, in-4°; en russe et en grec vulgaire, in-8°; des pièces dramatiques dans le *Théâtre de l'ermitage,* Saint-Pétersbourg, 2 vol. in-8°; *Oleg,* drame historique, traduit en français de l'original russe de Derjavim; *Correspondance* avec Voltaire, etc.; *Lettres à Zimmermann* dans les *Archives littéraires,* tome III; enfin plusieurs autres écrits en allemand et en russe, sur lesquels on peut consulter l'*Allemangne savante* de Mausel. La *Vie de Catherine II* a été écrite par Castera, Paris, 1798, 3 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; et son *Éloge* par d'Harmensen, Paris, 1804, in-8°.

CATHERINE PAULOWNA, reine de Wurtemberg, était la quatrième fille de Paul Ier, empereur de Russie. Elle naquit à Saint-Pétersbourg, le 21 mai 1788, et reçut une éducation distinguée sous la direction éclairée de sa mère. Le caractère ferme et décidé de Catherine, l'ascendant qu'elle avait déjà sur l'esprit de son frère, l'empereur Alexandre, contribuèrent puissamment au refus de la main de sa sœur la grande-duchesse Anne, actuellement reine des Pays-Bas, que l'empereur Napoléon avait fait demander. Le 30 avril 1809, Catherine épousa Pierre-Frédéric-Georges, duc d'Oldenbourg, dont elle eut deux fils, et qui lui fut enlevé, le 27 décembre 1812. Objet de l'affection particulière d'Alexandre, cette princesse, devenue veuve, ne le quitta plus; elle l'accompagna dans ses campagnes de 1813 et 1814, le suivit en France, en Angleterre, en Allemagne, jouissant de sa confiance la plus entière et paraissant avoir beaucoup d'influence sur lui. Pendant son séjour en Angleterre (mai et juin 1814), elle contribua beaucoup à faire rompre le mariage projeté entre la princesse Charlotte et le prince d'Orange qui, depuis, épousa la grande-duchesse Anne, sœur de Catherine Paulowna. On assure encore qu'après le rétablissement de Louis XVIII sur le trône de France, Alexandre aurait vu avec plaisir l'union de sa famille avec celle des Bourbons, cimentée par le mariage du duc de Berri avec sa sœur bien-aimée; mais on ajoute que les propositions qu'il fit faire à cet égard furent froidement accueillies, et que le chef de la maison de Bourbon rejeta, comme une mésalliance, toute idée de mélange entre son sang et celui des Romanoff. Le prince royal de Wurtemberg, qui avait vu Catherine en Allemagne l'année précédente; qui, en 1814, la revit à Paris, à Londres, puis à Vienne où elle jouait un rôle brillant dans les fêtes, et exerçait en même temps une influence considérable sur les décisions du congrès, fit demander sa main, le 23 avril 1815, et ce mariage, arrêté à Vienne entre l'empereur de Russie et le roi de Wurtemberg lui-même, fut célébré à Saint-Pétersbourg, le 24 janvier 1816. Le 30 octobre suivant, la mort de son père, plaça sur le trône l'époux de Catherine, Guillaume Ier, et le même jour cette princesse accoucha d'une fille. Le 17 juin 1818, naquit une seconde fille : ce sont les deux seuls rejetons de cette alliance. Catherine

commençait à se faire chérir de ses nouveaux sujets, et voyait s'ouvrir devant elle une longue carrière de prospérité et de bonheur, lorsque, le 9 janvier 1819, elle mourut, après quelques jours de maladie.

CATHERINOT (Nicolas), jurisconsulte, né à Luçon près de Bourges, le 4 novembre 1628, prit ses degrés à l'université de Bourges, devint avocat du roi au présidial de cette ville, passa sa vie à recueillir des matériaux sur l'histoire de sa province, et mourut le 28 juillet 1689, après avoir publié un grand nombre d'*Opuscules,* dont on trouve la liste dans les bibliographies. La plupart des ouvrages de Catherinot, format in-4°, n'ont pas plus d'une ou deux feuilles d'impression. On n'en connaît aucune collection complète. Sa *Vie de Mlle Cujas* a été réimprimée dans le *Nouveau recueil de pièces fugitives d'histoire et de littérature*, par Archimbaud.

CATICH (Moleaz-Korkoroung), Arménien, né dans le 5e siècle de l'ère chrétienne, se rendit célèbre par ses tentatives pour faire revivre le paganisme en Arménie. Depuis longtemps la religion chrétienne était établie dans ce pays, alors gouverné par un lieutenant du roi de Perse. Catich entreprit de l'en bannir, et fut secondé par les Persans dont le culte était en opposition avec celui de la majeure partie de la population arménienne. Après avoir brûlé des églises, tous les livres chrétiens qui tombaient sous sa main, et persécuté violemment les prêtres et les moines, il se rendit à la cour du roi pour y accuser le patriarche d'Arménie, et réussit à le faire déposer. Les chrétiens arméniens prirent les armes; Catich, à la tête d'une armée composée de Persans et de nationaux infidèles, obtint d'abord quelques succès; mais vaincu et fait prisonnier, il fut mis à mort l'an 487, suivant le chroniqueur arménien Lazar Parbetzy.

CATILINA (Lucius) entrait dans l'adolescence, quand Rome était en proie aux fureurs de Marius et de Sylla. Né d'une famille patricienne, il s'attacha au parti de ce dernier, eut quelque part à sa victoire, et une part plus grande à ses proscriptions. Les meurtres, les incendies, le pillage surtout, furent les premiers exercices et les premiers plaisirs de sa jeunesse. Les patriciens ne blâmaient que faiblement des violences qui assuraient leur repos. Sylla, fatigué de proscrire, le fut bientôt après de dominer. Les Romains, qu'il voulut bien affranchir, se crurent encore libres; mais ils laissèrent voir ce que les guerres civiles avaient ajouté à une corruption qui, depuis un siècle, ébranlait les lois en pervertissant les mœurs. Catilina obtint une grande influence dans une telle république. Également adroit à tromper des personnages vertueux, à intimider des hommes faibles, à communiquer son audace à des hommes pervers, il fit tomber deux accusations juridiques intentées contre lui. L'une avait pour objet un commerce criminel qu'il avait eu avec une vestale; l'autre roulait sur d'énormes concussions qu'il avait exercées dans son proconsulat d'Afrique. Son accusateur était ce même Clodius, qui fut après lui le fléau de l'État. Satisfait de s'être fait craindre de l'homme le plus redoutable, Clodius se désista de ses poursuites. Mais Catilina était soupçonné de crimes bien plus odieux. Son mariage avec Aurélie Orestille avait relevé sa fortune. Suivant les uns, il avait épousé en elle sa propre fille, fruit de l'un de ses nombreux adultères; suivant d'autres, il n'était parvenu à ce mariage qu'après avoir empoisonné sa première femme. On ajoutait même que, comme Aurélie répugnait à l'épouser, parce qu'il avait un fils de son premier mariage, le monstre avait tranché par le fer les jours de son fils. Salluste a répété et en quelque sorte consacré cette horrible accusation. Cependant Catilina était devenu le chef d'une ligue dont il importe de caractériser l'objet et les moyens. Formée entre des hommes d'une haute naissance, jeunes et signalés par leur audace, mais perdus de dettes et déshonorés, cette ligue avait pour but de les mettre en possession des consulats, des prétures, des questures, et d'assurer l'impunité des exactions qu'ils se proposaient de commettre. Il est bien rare que les hommes les plus dissolus puissent former entre eux une nombreuse et puissante société, sans la colorer de quelque prétexte du bien public. Ces prétextes n'avaient manqué ni aux factions des Gracchus, ni aux factions plus terribles de Marius et de Sylla. La ligue dont on vient de parler avait un but que les conspirateurs ne s'avouent jamais entre eux, le brigandage. Rome était menacée de redevenir, au faîte de sa puissance, ce qu'elle avait été à son berceau, un repaire de brigands. Ce qui donnait à Catilina l'autorité principale au milieu de tant d'hommes pervers, c'étaient ses liaisons avec les vieilles bandes de Sylla. Par le moyen des vétérans de la proscription, il tenait dans la terreur les villes voisines de Rome, et Rome elle-même. En même temps, il s'aidait des plébéiens les plus vils et les plus turbulents; il écartait des élections les hommes craintifs, intimidait par des avis ou par des menaces ceux qui lui avaient résisté, et faisait craindre l'assassinat aux concurrents de ses protégés. Il avait des patriciens pour satellites et des consulaires pour flatteurs. Tout favorisait son audace: Pompée poursuivait au loin des triomphes que Lucullus lui avait rendus faciles; ce dernier ne rappelait les siens qu'en déployant dans Rome une pompe asiatique; il était dans le sénat le faible allié des gens de bien, qui le pressaient en vain de se déclarer leur chef. Crassus, qui avait sauvé l'Italie de la vengeance et de la domination des gladiateurs, mais qui se montrait insatiable de pouvoir et de richesses, laissa s'établir la redoutable influence de Catilina, ne craignit point de la fortifier, ne rougit point d'en rechercher l'appui. César, qui faisait revivre la faction de Marius, mais qui employait les grâces les plus séduisantes et la corruption la plus raffinée partout où le farouche plébéien n'avait montré que de la rudesse et de la violence; César ménageait et peut-être même encourageait Catilina. Aussi habile dans l'art de conduire un parti qu'il le fut depuis dans l'art de conduire les légions, il croyait qu'une ligue destituée de tout prétexte et de tout appui politique, devait bientôt se confondre dans sa puissante faction: ce qui lui importait plus, c'était que Catilina osât beaucoup et se perdît. Il n'y avait alors que deux Romains qui eussent une volonté forte de sauver leur patrie, c'étaient Caton et Cicéron; l'un, dans la rigidité de ses vertus stoïques et romaines, se tenait trop loin des factieux pour pouvoir démêler leurs desseins; l'autre, plus adroit et plus vigilant, observait toutes leurs manœuvres et devinait leurs crimes. La faction de Catilina désirait ardemment que son chef obtînt le consulat, avec l'un de ses affidés pour collègue. Les trésors et les do-

maines de la république pouvaient alors, sous différents prétextes, mais surtout par le moyen des proscriptions, devenir la proie de tant de nobles que leurs prodigalités avaient conduits d'abord à l'indigence, et ensuite à la scélératesse. Il est cependant difficile et presque impossible de croire que Catilina leur eût promis l'incendie et le pillage de Rome durant la suprême magistrature dont il espérait être investi. Les Autronius, les Pison, les Céthégus, les Lentulus, les Antoine, et Catilina lui-même, aimaient mieux sans doute s'emparer de magnifiques palais, que de les livrer aux flammes. C'était Caius Antonius, fils dégénéré de l'orateur Marc-Antoine, qui devait être associé à Catilina dans le consulat. Cicéron eut le courage de briguer cette dignité à l'approche d'un péril dont personne ne connaissait mieux que lui l'étendue. Grossières invectives, menaces, soulèvement, tentatives d'assassinat, tout fut employé pour l'effrayer et pour disperser son parti. Les vagues inquiétudes qu'éprouvaient les plus riches des Romains, favorisèrent l'ambition ou plutôt le dévouement de Cicéron ; il fut désigné consul pour l'année 689 de la fondation de Rome. La faction de Catilina ne réussit qu'à faire nommer C. Antonius, homme de peu d'audace et de ressources. Cette disgrâce augmenta la frénésie du chef des conjurés ; il ne perdit pas cependant l'espérance d'être nommé l'année suivante, et, pour y parvenir, il redoubla les moyens de terreur qui avaient commencé sa puissance. Cependant, soit par l'atrocité de ses projets, soit par la vigilance du consul Cicéron, le parti de Catilina perdit l'appui de plusieurs hommes importants. Antonius fut engagé ou forcé par son collègue à la neutralité. César et Crassus prirent le même parti. Autronius et P. Sylla commencèrent à se tenir à l'écart. Pison avait été tué en Espagne ; mais l'Italie était vide de troupes. Les vétérans de Sylla n'attendaient qu'un signal pour reprendre les armes ; Catilina se hâta de le donner. Le centurion Manlius agit auprès d'eux comme son lieutenant, et forma un camp dans l'Étrurie. Cicéron veillait, et déjà il s'était ménagé des intelligences jusque dans le conseil des conjurés. L'un d'eux, Curius, avait révélé d'odieux secrets à Fulvie, femme décriée pour ses mœurs, et celle-ci, soit par un sentiment d'intérêt pour sa patrie, soit par l'espoir d'une récompense, avait tout découvert à Cicéron. Le consul connut par Curius lui-même un danger imminent dont sa personne était menacée. Deux chevaliers romains s'étaient chargés de le tuer dans sa maison même. Au jour indiqué pour le meurtre, les assassins trouvèrent la porte du consul fermée et gardée. Quoiqu'il différât encore de faire connaître au sénat les détails d'une conspiration dont il lui importait d'étudier les progrès et les ressources, il sut frapper les esprits d'une inquiétude qui les disposait à quelques efforts pour le salut commun. Dès qu'on fut instruit de la révolte de Manlius, il fit rendre le fameux sénatus-consulte : *Dent operam consules ne quid respublica detrimenti capiat.* C'est ici que l'homme de bien se montre un excellent homme d'État ; jamais résolution ne fut plus précise, plus hardie, ni plus salutaire que la sienne. Rome avait à choisir entre deux fléaux : un bouleversement dans l'intérieur de ses murs, ou la guerre civile. Cicéron préféra la guerre civile, sûr de la terminer bientôt. Catilina, l'ennemi du peuple romain, ose se présenter au sénat ; Cicéron s'indigne, un discours éloquent sauve la république. Quel prodigieux mélange de véhémence et d'adresse ! Que Cicéron est courageux, lorsqu'il s'accuse de timidité ! N'est-on pas confondu de le voir déclarer à Catilina le piége qu'il lui tend, en l'invitant à sortir de la ville, à se mettre à la tête du camp de Manlius, à marcher sur Rome, et de voir Catilina, forcé de prendre un parti, qui révèle l'atrocité de son crime, et qui lui en fera perdre le prix ? Le chef des conjurés croyait, en s'éloignant de Rome, ne sacrifier aucun des moyens de la conspiration. Lentulus Sura, Céthégus et d'autres infâmes sénateurs, se chargeaient d'exécuter, pendant qu'il serait avec son armée aux portes de Rome, le complot qui devait causer la ruine de cette reine du monde. Avaient-ils médité un massacre général, un incendie universel, comme Cicéron l'a tant de fois répété, comme Salluste l'affirme ? Le consul C. Antonius, chargé de marcher contre Catilina pendant que Cicéron continuait de veiller sur Rome, feignit une maladie, et sa lâcheté réveilla le bruit de ses honteuses liaisons avec les conjurés. Pétréius, son lieutenant, pressa vivement leur armée, et réussit à l'envelopper de toutes parts. Dans cette extrémité, Catilina chercha et obtint une mort plus digne de ses aïeux que de lui. La scélératesse usurpa les honneurs du courage. Ceux qui suivirent ses drapeaux imitèrent son exemple : ils périrent tous dans le rang où leur général les avait placés, et lui fort en avant à leur tête, l'an 63 avant Jésus-Christ. Indépendamment de l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, par Salluste, et des *Catilinaires* de Cicéron, on a une *Histoire de Catilina* (par Seran de la Tour), Amsterdam, 1749, in-12, et une autre par Isaac Bellot, 1752, in-12. La conjuration de Catilina est le sujet d'une tragédie de Crébillon, 1748, et de la *Rome sauvée* de Voltaire, 1752.

CATINAT (Nicolas), maréchal de France, né à Paris le 1er septembre 1637, d'une famille originaire du Perche, suivit la carrière du barreau d'après la volonté de son père, doyen des conseillers du parlement de Paris ; mais, découragé par la perte d'une cause dont la justice lui paraissait évidente, et persuadé qu'il n'aurait jamais les qualités nécessaires pour réussir comme avocat, il embrassa la profession des armes, vers laquelle un secret penchant l'entraînait. Ayant pris du service dans la cavalerie, il chercha toutes les occasions de se faire remarquer, fut distingué par Louis XIV au siége de Lille en 1667, et nommé lieutenant dans le régiment des gardes. Tous les autres grades auxquels il s'éleva par la suite furent le prix d'autant d'actions d'éclat. Nommé lieutenant général en 1688, il défit le duc de Savoie à Staffarde et à la Marsaille, et s'empara d'une partie de ses États. Le bâton de maréchal devint la récompense de ses exploits. En Flandre il montra la même activité et la même science militaire qui l'avaient distingué en Piémont. Placé une seconde fois à la tête des troupes françaises en Italie, il eut à combattre le prince Eugène qui commandait pour l'Empereur ; mais les dispositions secrètes du duc de Savoie, alors uni à la France, le mauvais état de l'armée, le manque d'argent et de subsistances, paralysèrent les efforts du vainqueur de Staffarde. Battu à l'affaire de Carpi (9 juillet 1701), il se vit forcé d'abandonner tout le pays entre l'Adige et l'Adda. Après le combat de Chiari, l'ar-

mée française, alors commandée par Villeroi, se retira derrière l'Oglio. Catinat, blessé dans l'action, s'efforçant de rallier les troupes pour les ramener à l'ennemi, répondit à un officier qui lui représentait qu'il les conduisait à une mort certaine : « Il est vrai, le trépas est devant nous, mais la honte est derrière. » Ces échecs, que la cour s'obstinait à ne vouloir point attribuer à la trahison du duc de Savoie, amenèrent la disgrâce de Catinat. Il la reçut en philosophe. En servant sous les ordres de Villeroi, il avait déjà prouvé qu'il mettait la gloire d'être utile bien au-dessus du désir de commander. Porté sur une liste de nouveaux chevaliers des ordres du roi en 1705, il refusa cette faveur. Sa famille lui en fit de vifs reproches. « Eh bien ! s'écria-t-il, rayez-moi de votre généalogie. » Louis XIV lui ayant demandé un jour pourquoi sa présence était si rare à la cour, et si quelque affaire le retenait dans sa retraite volontaire : « Aucune, sire, répondit-il ; mais la cour est très-nombreuse, et j'en use ainsi pour laisser aux autres la facilité d'offrir leurs hommages à Votre Majesté » La simplicité de son extérieur répondait à son indifférence pour les honneurs. Il s'était élevé jusqu'à la première dignité militaire, sans cabale et sans intrigue. Catinat mourut célibataire dans sa modeste propriété de St.-Gratien, près Montmorenci, le 25 février 1712. Son *Éloge*, par la Harpe, remporta le prix à l'Académie française en 1774. Le marquis de Créqui a publié la *Vie de Nicolas de Catinat, maréchal de France*, Amsterdam, 1772, in-12 ; Paris, 1775, avec quelques changements, et sous le nouveau titre de *Mémoires pour servir à la vie de Nicolas de Catinat*. Ses *Mémoires* militaires ont été publiés avec sa *Correspondance* par un de ses petits-neveux, M. le Bouyer de St.-Gervais, Paris, 1819, 3 vol. in-8°.

CATINAT (Abdias MAUREL, dit), parce qu'il avait servi dans l'armée du maréchal de ce nom, était né au Caylas d'honnêtes cultivateurs protestants. Devenu l'un des chefs des camisards, il en fut un des plus braves, mais aussi le plus emporté et le plus barbare. Il n'épargna aucune église, ne fit grâce à aucun prêtre, et déploya dans tous les combats un courage féroce. Ses services furent d'ailleurs très-utiles à son parti. Ce fut lui qui le premier forma la cavalerie des mécontents avec des chevaux nomades connus sous le nom de *chevaux de Camargue*. Catinat fut aussi chargé d'étendre dans le Rouergue l'incendie qui embrasait les Cévennes, et d'aller aider à l'exécution des projets formés par le marquis de Miremont et par l'abbé de la Bourlie. Il s'était déjà rendu dans cette province, et le jour était pris pour une conflagration générale ; mais il n'eut pas la patience d'attendre le signal. Attaqué pendant qu'il incendiait une église, il fut accablé par le nombre, et obligé de chercher son salut dans la fuite. Revenu auprès de Cavalier, il l'accompagna à la conférence que ce chef eut à Nîmes avec le maréchal de Villars, sans vouloir néanmoins se soumettre aux mêmes conditions. Contraint, quelque temps après, à accepter l'amnistie, il passa en Suisse ; mais lorsque les puissances alliées songèrent à ranimer le feu de la révolte près de s'éteindre dans les Cévennes, il se laissa persuader par un agent de l'Angleterre de retourner dans son pays, et d'y réchauffer la guerre civile. Il fut un des principaux auteurs de la conspiration dont l'objet était de tuer Baville, et d'enlever le maréchal de Berwick. Lorsqu'elle se découvrit, Catinat se trouvait caché à Nîmes. Reconnu à la porte de la ville, d'où il cherchait à sortir, il fut saisi et conduit au commandant de la province. Je suis en France, lui dit-il, par l'ordre de la reine d'Angleterre, et le traitement qui me sera fait ici sera fait au maréchal de Tallard à Londres. Ce maréchal était prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Hochstett. Pour toute réponse à la menace de Catinat, Berwick l'envoya devant les tribunaux, qui le condamnèrent à être brûlé vif. Il subit son supplice, dans un accès de rage, le 21 mai 1705.

CATINEAU-LAROCHE (Pierre-Marie-Sébastien), né à Saint-Brieux, le 25 mars 1772, fit ses études à Poitiers. Des affaires d'intérêt, ou, suivant lui, le désir de fuir la révolution, l'ayant conduit à Saint-Domingue, sur la fin de 1791, il trouva cette colonie en feu, et, dans l'espoir d'opérer la réconciliation des partis qui s'entr'égorgeaient, il publia un journal intitulé : *L'ami de la Paix et de l'Union ;* mais comme il y choquait les préjugés des colons, il fut dénoncé au club du Port-au-Prince, puis aux tribunaux, emprisonné, mis en jugement ; et il n'échappa à une condamnation capitale que sur les impératives réclamations des agents du roi. Arrivé au Cap-Français, il fut témoin de l'incendie de cette ville et des massacres qui s'y commirent. De 17 Français qui s'étaient réfugiés dans un édifice dépendant de l'hôtel du gouvernement, il fut le seul qui parvint à se sauver ; il se rendit aux États-Unis, puis en Angleterre, et vint, en 1797, à Paris, où il publia son *Vocabulaire portatif de la langue française*, in-16, réimprimé sous ce titre : *Nouveau Dictionnaire de poche de la langue française*, etc., 1802, in-8°. L'auteur qui eut une imprimerie à Paris, de 1799 à 1804, fut éditeur de son livre qui, depuis, a eu cinq autres éditions à Poitiers, jusqu'en 1817. Un incendie ayant consumé son établissement où il n'employait que des orphelins tirés des hospices, il fut chargé par le gouvernement de coopérer à la rédaction de divers projets de règlements sur la presse et sur les professions qui s'y rattachent. Il s'y prononça pour un examen préalable. Ce fut dans ce but qu'il publia seul : *Réflexions sur la librairie*, 1807, in-8° ; et avec M. Bonnet : *Observations et projet de décret sur la librairie*, 1808, in-4°, ouvrages qui contribuèrent à la création de la direction de la librairie. En 1809, Catineau fut secrétaire général des douanes en Autriche, et en 1810, inspecteur général en Illyrie. Chef de bureau à l'administration de la librairie, en 1811 et 1812, il eut mission du ministre de l'intérieur, dans les mêmes années, d'aller reconnaître en Italie, en Suisse et en Allemagne, l'état du commerce et de l'industrie comparativement à leur état en France. En 1813, il fut nommé secrétaire général du département de l'Aisne dont il suppléa le préfet absent au commencement de 1814, pendant l'invasion des Russes et des Prussiens. Il obtint à la restauration la sous-préfecture de Saint-Quentin et le titre de commissaire du roi pour l'administration du canal de ce nom ; il perdit sa sous-préfecture dans les cent jours, et la recouvra en mai et juillet 1815, par suite des révolutions politiques de cette époque ; mais peu de temps après, cédant à son goût pour les voyages, il parcourut les États-Unis et quelques colonies anglaises et espagnoles. De

retour en France, et attaché, en 1819, au ministère des affaires étrangères, il fut chargé, comme commissaire du roi, d'explorer la Guyane française, et de rechercher les moyens de la peupler et de la coloniser. A son retour, il publia le résultat de ses observations sous ce titre : *Notice sur la Guyane française*, etc., Paris, 1822. Catineau-Laroche fut oublié durant quelques années; mais enfin on lui donna la croix de la Légion d'honneur, et on le nomma, en 1826, chef de division au bureau du commerce et des colonies auprès du ministre des finances, et en janvier 1828, il devint commissaire général au nouveau ministère du commerce ; il mourut le 22 mai suivant.

CATINEAU (Étienne-Pierre-Julien), frère aîné du précédent, né à St.-Brieux en 1769, fut associé à son imprimerie qu'il transporta depuis à Poitiers, où il fut aussi libraire pendant plusieurs années. Éditeur de l'*Annuaire pour* 1818, et des *Petites Affiches de la Vienne*, il publia en 1822 le *procès du général Berton*, qui lui valut un procès, et en 1825 un éloge de *Cochon comte de l'Apparent*, qui lui en suscita un autre, à la suite duquel, frappé d'apoplexie, il resta dans un état complet d'idiotisme jusqu'à sa mort arrivée peu de temps après. Il est auteur et éditeur d'un *Dictionnaire français-italien* et *italien-français*, Paris, 1825, 2 vol. in-12.

CATON (Marcus-Porcius), d'abord surnommé *Priscus*, et ensuite *Cato*, du mot *catus*, qui, dans la langue des Sabins, désignait la sagacité d'esprit et une prudence naturelle. Ce surnom, extrêmement commun chez les Romains, semble aujourd'hui appartenir exclusivement à cette famille d'hommes illustres, dont Marcus Porcius fut la tige, et il ne peut être prononcé sans rappeler l'idée des plus hautes vertus publiques et privées. Marcus Porcius naquit l'an 232 avant J. C., à Tusculum, aujourd'hui Frascati. Son père, qu'il perdit jeune, était plébéien, et lui laissa pour tout bien une petite propriété, située dans le pays des Sabins, de tous les peuples d'Italie, les plus renommés par l'âpre sévérité de leurs mœurs. Le modeste héritage, que Caton cultivait de ses propres mains, se trouvait près de l'habitation qu'avait construite Curius Dentatus, vainqueur des Samnites, des Sabins, de Pyrrhus, et trois fois illustré par les honneurs du triomphe. Lorsque Caton comparait cette chaumière et le petit nombre d'arpents qui l'entouraient, avec sa maison et avec sa terre, son économie lui paraissait de la prodigalité, sa sévérité de la faiblesse; il réformait encore sa dépense, gourmandait la paresse de ses esclaves, et donnait lui-même l'exemple d'une nouvelle ardeur pour le travail. L'époque de sa jeunesse fut celle des plus grands dangers que Rome eût jamais éprouvés : Annibal était en Italie. Caton fit ses premières armes au siége de Capoue, sous Fabius Maximus ; il avait alors 17 ans. Cinq ans après, il combattit, sous le même général, au siége de Tarente. Après la prise de cette ville, il se lia d'amitié avec Néarque, philosophe pythagoricien, qui l'initia dans la sublime théorie de la sagesse, dont la pratique lui était déjà familière. La guerre terminée, Caton retourna cultiver sa terre; mais, instruit dans les lois, parlant avec facilité, il allait de grand matin dans les petites villes voisines, donnant des consultations, et plaidant les causes de tous ceux qui imploraient son appui. Valérius Flaccus, noble et puissant dans Rome, habitait une terre située près du petit domaine de Caton. Témoin des vertus et des talents que déployait ce jeune homme dans le cercle étroit où le sort l'avait placé, il devina ce qu'il pouvait devenir, l'invita chez lui, rechercha son amitié, et lui proposa d'aller demeurer à Rome, où il l'aiderait de son crédit. Ce n'était plus le temps où le peuple romain arrachait aux travaux rustiques ceux qu'il plaçait à la tête des armées et dans le sénat. Un petit nombre de familles, illustres depuis longtemps par les services qu'elles avaient rendus à la république, et possédant de grandes richesses, étaient maîtresses de tous les suffrages, de toutes les dignités; et à cette époque, il faut l'avouer, les chefs de ces familles méritaient ces préférences. On distinguait parmi eux Scipion, qui devait triompher de Carthage; Servilius Galba, qui asservit les Lusitaniens; Quintus Flaminius, qui dompta la Macédoine et la Grèce. Caton était ce qu'on appelait alors *un homme nouveau*, d'un nom obscur, et sans fortune; mais à peine se fut-il montré, que cette éloquence, qu'on osa depuis comparer à celle de Démosthènes, que cette austérité de mœurs et cette énergie de caractère, qui n'ont jamais été surpassées, le firent remarquer. Dans les tribunaux, comme dans les assemblées du peuple, il réalisait la belle définition que lui-même a donnée de l'orateur, et que Quintilien nous a conservée : « L'homme de bien, savant dans l'art de bien dire. » Mais c'était dans les camps plutôt qu'à la tribune qu'il aspirait à se distinguer. Il fut nommé tribun militaire à l'âge de 30 ans, et envoyé en Sicile, vers l'an 202 avant J. C. L'année suivante, nommé questeur, ou trésorier de l'armée que Scipion devait conduire en Afrique, Caton voulut user des droits de sa charge pour réformer les dépenses du général en chef; mais Scipion ne le permit pas. Tel fut entre ces deux hommes illustres le commencement d'une rivalité et d'une haine qui ne s'éteignirent qu'avec leur vie. Caton revint à Rome, et dénonça ce qu'il appelait les prodigalités de Scipion. Le vieux Fabius Maximus, soutien de l'antique austérité, appuya la dénonciation. Des tribuns du peuple furent envoyés en Sicile; Scipion leur montra ses préparatifs et tous les présages de ses succès futurs; il fùt absous; mais Caton n'en acquit pas moins auprès du peuple, cette influence qu'obtient toujours celui qui se montre jaloux d'économiser les revenus de l'État. Cinq ans après avoir passé par la charge d'édile, Caton fut nommé préteur, et le gouvernement de Sardaigne lui échut par le sort. Son austère tempérance, son intégrité et sa justice sévère le firent encore plus remarquer dans ce gouvernement qu'à Rome même, parce que son administration formait un plus grand contraste avec la conduite de ceux qui l'avaient précédé. Ce fut dans cette île qu'il fit connaissance avec le poëte Ennius, et qu'il apprit de lui la langue grecque. A son retour il l'amena à Rome, et Cornélius Népos déclare qu'on doit lui en savoir plus de gré que de la plus grande victoire qu'il aurait remportée sur les Sardes. Enfin Caton parvint au consulat l'an 193 avant J. C., et, pour comble de faveur, on lui donna pour collègue, son ami Valérius Flaccus, qui avait été son protecteur. Une affaire singulière, et en apparence futile, attirait l'attention de Rome entière, et semblait la distraire de la guerre avec Antiochus, des incursions des Gaulois, et de la révolte de l'Es-

pagne. Lors de la seconde guerre punique, Oppius avait fait passer une loi qui défendait aux dames romaines d'employer plus d'une demi-once d'or à leur usage, de porter des habits de diverses couleurs, etc. On demandait l'abolition de cette loi de circonstance, nommée *Oppia*. Le Capitole était rempli d'une foule de peuple divisé sur cette affaire. Les femmes sortaient de leurs maisons, accouraient des bourgs voisins, se répandaient dans les rues, suppliaient les consuls, les préteurs, tous les magistrats, de leur être favorables. Elles remplissaient la place publique, lorsque l'inflexible Caton s'avança pour prononcer, en faveur de la loi, une belle harangue que Tite-Live a rapportée; mais l'éloquence du tribun Valérius qui demandait l'abrogation de la loi, et plus encore peut-être l'importunité et les séductions des Romaines, l'emportèrent sur l'influence de Caton, et la loi Oppia fut révoquée. Caton partit aussitôt pour l'Espagne citérieure, qui avait secoué le joug. Son premier soin, en arrivant à l'armée, fut de renvoyer à Rome toutes les provisions qu'on avait amassées, et il dit à ses soldats : « La guerre doit nourrir ceux qui la font. » Avec de nouvelles recrues dont il sut faire des troupes excellentes, il remporta de nombreuses victoires, soumit la province aux Romains, fit démanteler toutes les villes, et ramena son armée en Italie, où il obtint les honneurs du triomphe. Avide de rendre à sa patrie des services signalés, Caton est à peine descendu de son char de triomphe, qu'il quitte la toge consulaire, endosse la cuirasse de lieutenant, et accompagne Sempronius en Thrace. Il se met ensuite sous les ordres du consul Manius Acilius, pour aller combattre Antiochus et porter la guerre dans la Thessalie. Par une marche hardie, il franchit avec une partie de ses soldats le Callidrome, un des sommets les plus escarpés du passage des Thermopyles, et décide ainsi le succès de la bataille. Le consul le choisit ensuite pour aller à Rome annoncer cette victoire, qui eut lieu l'an 189 avant J. C. Ce fut 7 ans après que Caton se mit sur les rangs pour obtenir la plus honorable et la plus redoutée de toutes les magistratures, celle de censeur. Cette censure fut remarquable par son extrême sévérité, et attira à Caton des ennemis qui le poursuivirent pendant toute sa vie. Il ôta le cheval à Scipion l'Asiatique. Par cette extrême rigueur, Caton fut accusé d'avoir cherché à satisfaire sa vieille haine contre Scipion l'Africain. Des clameurs universelles s'élevèrent, lorsque ce rigoureux censeur entreprit de réformer le luxe et les gains des administrateurs des deniers publics. Il n'en usa pas moins de l'autorité que les lois lui accordaient pour opérer toutes les réformes qui lui parurent salutaires, et il obtint l'approbation universelle pour son administration pendant sa censure. Lorsqu'elle fut terminée, on lui décerna une statue dans le temple de la Santé, avec une inscription honorable. La postérité a rendu témoignage à sa vertu. Sa vie politique fut un long combat. Il accusait sans cesse et avec acharnement, et il fut accusé de même. Tite-Live, plein d'admiration et de respect pour cet illustre personnage, et qui, dans le portrait qu'il en a tracé, déploie toutes les ressources de son beau talent, ne déguise pas cependant qu'il fut soupçonné d'avoir suscité contre Scipion l'Africain, l'accusation qui força ce grand homme à la retraite, et que ce fut d'après ses poursuites que Scipion l'Asiatique fut condamné pour crime de péculat; qu'il se vit dépouillé de ses biens, et qu'il eût été traîné en prison, sans la généreuse intervention de Tiberius Gracchus. Quant à Caton, accusé jusqu'à 44 fois, il fut toujours renvoyé absous. Il avait 80 ans lorsqu'il se vit forcé de se justifier pour la dernière fois. Le dernier acte de sa vie politique fut son ambassade en Afrique, où on l'envoya juger le différend qui s'était élevé entre les Carthaginois et le roi Massinissa : ce voyage est célèbre, parce qu'on attribue à cette circonstance la destruction de Carthage. Marcus Porcius Caton termina sa vie l'an 147 avant J. C., un an après son retour d'Afrique, 5 ans avant la destruction de Carthage, à l'âge de 85 ans. Il ne reste de lui qu'un traité *de Re rusticâ* inséré dans les *Rei rusticæ scriptores*, et des fragments des *Origines* de son livre sur l'*Art militaire*, etc. Tous les *fragments* qui restent des diverses ouvrages de Caton le Censeur, ont été réunis pour la première fois et publiés par H.-Ant. Lion, Gœttingue, 1826, in-8°.

CATON (Marcus), fils du précédent, était d'une complexion délicate, et mourut avant son père, qui a rendu témoignage à sa vertu. Il parvint à la dignité de préteur. Il avait écrit un Commentaire sur le droit civil, qui a été cité par le jurisconsulte Paul, par Festus et par Aulu-Gelle. Il nous en reste des Fragments publiés par Meursius.

CATON (Marcus ou Népos), petit-fils de Caton l'Ancien, devint consul l'an 638 de la fondation de Rome; il avait laissé un recueil d'oraisons, qui a été cité par les anciens, et souvent confondu avec celles de son illustre aïeul. Priscus cite de Caton Népos, une action de grâces au peuple, pour n'avoir point voulu abroger une loi qu'il avait fait porter.

CATON (Marcus Porcius), surnommé d'*Utique*, du lieu où il mourut, était arrière-petit-fils de Caton le Censeur, dont il offrit de nouveau les talents et les vertus. Il naquit l'an 93 avant J. C. Peu de temps après sa naissance, il perdit son père et sa mère, et fut élevé, avec ses sœurs et son frère du côté maternel, dans la maison de son oncle Livius Drusus. Dans son enfance, Caton montra une maturité de jugement et une inflexibilité de caractère bien au-dessus de son âge. Sarpédon, son précepteur, se trouvait forcé de le mener quelquefois chez Sylla, qui était ami de Livius Drusus : c'était l'époque des affreuses proscriptions de ce dictateur. Le jeune Caton, âgé alors de 14 ans, vit avec horreur les têtes de plusieurs nobles victimes qu'on apportait dans la maison de Sylla : frappé de la tristesse profonde et des soupirs étouffés de ceux qui étaient témoins de ce spectacle, il demanda à son précepteur pourquoi ils ne tuaient pas ce tyran. C'est, dit Sarpédon, parce qu'on le craint encore plus qu'on ne le hait. — Donnez-moi donc une épée, réplique le jeune Caton, pour que je le tue, et que je délivre mon pays de la servitude. Sarpédon emmena sur-le-champ son élève, et le surveilla de près. L'amitié de Caton pour Cœpion, son frère du côté maternel, s'annonça dès son enfance et s'accrut avec les années. A 20 ans, ils ne s'étaient pas encore quittés; ils n'avaient jamais fait un seul repas l'un sans l'autre; à la ville comme à la campagne, on les voyait toujours ensemble. Caton fut nommé prêtre d'Apollon. Il se lia avec Antipater de Tyr, stoï-

cien, et resta toute sa vie attaché à la secte de ce philosophe, la seule qui pût s'accorder avec l'austérité de ses principes. Il fit ses premières armes dans la guerre de Spartacus, comme simple volontaire, avec son frère Cœpion, qui commandait en qualité de tribun militaire. Caton se distingua tellement par sa bravoure, que le préteur Gellius voulut lui décerner le prix d'honneur; mais Caton, mécontent de la manière dont la campagne avait été conduite, refusa ce prix, en disant qu'il ne s'était rien fait dans cette guerre qui méritât une pareille distinction. Il fut envoyé ensuite en Macédoine comme tribun militaire. Le temps de son commandement étant expiré, Caton ramena avec lui à Rome le philosophe stoïcien Athénodore, surnommé *Cordilion,* qu'il s'attacha, et qui ne le quitta plus. Il disait que c'était ce qu'il avait rapporté de plus précieux de son voyage. Il demanda ensuite la charge de questeur, et l'obtint. Son zèle et son intégrité durant la questure lui attirèrent à un tel point l'admiration et l'amour des Romains, que, le dernier jour de sa magistrature, il fut conduit jusqu'à sa maison par toute l'assemblée du peuple. Caton eût bien voulu, après sa questure, se donner quelque repos, mais les troubles civils ne le permirent pas. Les causes qui avaient porté Sylla à la dictature et son exemple avaient rendu impossible le maintien de l'ancienne constitution : la chute n'en était retardée que par la lutte des prétentions rivales. Plusieurs ambitieux aspiraient au pouvoir suprême. Un sénat, en général composé d'hommes probes, mais faibles et amollis par le luxe, était le seul appui des anciennes constitutions. Catulus, Cicéron, Caton, étaient les principaux chefs de ce sénat, et en faisaient la force principale. Ce fut à cette époque qu'éclata la conjuration de Catilina. Caton soutint de tout son pouvoir le consul Cicéron : le premier il lui donna publiquement le titre de *Père de la patrie*, et il contribua à la punition des coupables, en réfutant le discours insidieux de César, par une belle harangue que Salluste a rapportée, et qu'on doit croire authentique, puisque l'on sait d'ailleurs que Cicéron avait caché dans la salle du sénat des scribes habitués à écrire par abréviation, et qui recueillirent tous les discours prononcés à cette occasion. Il prédit, le premier, les suites de l'union de Crassus, de Pompée et de César. Pour écarter Caton, les triumvirs firent faire, par le tribun du peuple Clodius, la proposition de dépouiller Ptolémée, roi de Chypre, de ses États, sur un prétexte frivole, et de réunir cette île à l'empire romain : ce qui fut décrété. Par le même décret, on chargea Caton de l'exécution de cette injustice. Il dut obéir; et, s'étant rendu en Asie, il envoya Canidius en Chypre, pour signifier à Ptolémée la résolution du peuple romain. Le malheureux roi s'empoisonna. Caton prit aussitôt toutes les mesures pour réunir les immenses richesses qu'avait amassées le roi de Chypre, et tirer un haut prix de son mobilier, qu'il mit en vente. Par ces moyens, Caton, à son retour, enrichit le trésor public. Peut-être fut-il blâmable, à son arrivée, d'avoir étalé avec ostentation aux yeux du peuple un butin illégitimement acquis. Aussi, n'oublions pas de faire remarquer que ces mêmes richesses firent partie de celles dont César s'empara depuis, et qui lui servirent à anéantir la liberté romaine. Cicéron, au retour de son bannissement, voulait faire annuler tous les actes passés pendant le tribunat de Clodius; mais Caton s'y opposa, parce que tout ce qu'il avait fait comme légat du peuple romain dans l'affaire de l'île de Chypre, eût aussi été annulé. Cette opposition refroidit pendant quelque temps la liaison qui existait entre ces deux hommes illustres. Caton continua de s'opposer aux triumvirs; mais en accompagnant Domitius Ænobarbus, qui briguait le consulat, et avait pour concurrents Pompée et Crassus, il fut blessé et faillit perdre la vie. Lorsqu'il voulut s'opposer à la loi *Trébonienne,* qui accordait une puissance extraordinaire à Crassus, il fut une seconde fois conduit en prison; mais tout le peuple le suivit jusqu'au lieu de sa détention; ce qui força encore les factieux de le relâcher. Peu de temps après, il fut nommé préteur, et c'est la plus haute dignité où il soit parvenu. Il profita du temps où il était en charge pour faire passer une loi contre ceux qui achetaient les suffrages. Telle était la corruption de la république, que cette mesure mécontenta toutes les classes de citoyens, les uns parce qu'ils avaient besoin de corrompre, les autres parce qu'ils trouvaient leur profit à être corrompus. Après la mort de Crassus, les troubles fomentés par César augmentèrent; ainsi les fatales prédictions que Caton n'avait cessé de faire, s'accomplirent, et la guerre civile fut déclarée. Dans le partage des provinces, le sénat lui donna la Sicile à gouverner en qualité de propréteur; mais à l'arrivée de Curion, accompagné de trois légions de César, Caton ne se trouvant pas en état de défendre cette île, partit, et alla rejoindre le camp de Pompée à Dyrrachium. Il conseilla de traîner la guerre en longueur, espérant y mettre fin par la voie des négociations; il aimait trop ses concitoyens pour se réjouir de la victoire, de quelque côté qu'elle se trouvât. Dès que la guerre fut commencée, il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et la couleur de ses vêtements annonçait la tristesse de son âme. Pompée, après la victoire qu'il remporta sur César, dans son camp de Dyrrachium, poursuivit son rival, et laissa Caton avec quelques troupes pour garder le trésor de l'armée et les magasins qui étaient dans la ville. Ce fut cette circonstance qui empêcha Caton d'être présent à la journée de Pharsale. Après cet événement, Caton fit voile pour Corcyre avec les troupes qu'il avait sous ses ordres, et offrit le commandement à Cicéron, qui le refusa. De là Caton se rendit en Afrique, où il espérait trouver Pompée; mais à son arrivée, il apprit le lâche assassinat commis sur le vainqueur de Mithridate. Caton résolut, malgré ces revers, de soutenir la cause de la liberté tant qu'il resterait une lueur d'espérance. Il prit le commandement des troupes, qui lui obéirent avec joie, et s'avança vers Cyrène, qui le reçut dans ses murs, quoiqu'elle eût fermé ses portes à Labiénus. Dans ce lieu, Caton apprit que Scipion, beau-père de Pompée, abordé avant lui en Afrique, s'était retiré chez Juba, roi de Mauritanie, où Varus avait déjà rassemblé une armée considérable. Pour les joindre, Caton entreprit à travers les déserts une marche longue et pénible, durant laquelle il déploya une constance qui lui acquit l'affection de toute l'armée. La jonction des deux armées se fit à Utique, Scipion eut le commandement général. Ce dernier ayant voulu faire passer au fil de l'épée tous les habitants d'Utique, Caton s'y opposa, et prit le commandement de cette ville importante, tandis que

Scipion et Labiénus marchèrent contre César. Caton donna à Scipion le conseil qu'il avait donné à Pompée, de traîner la guerre en longueur. Scipion, de même que Pompée, méprisa cet avis; il fut vaincu, et son armée presque entièrement détruite près de Thapsus. L'Afrique se soumit au vainqueur, à l'exception de la ville d'Utique. Caton chercha à inspirer aux sénateurs qui s'étaient renfermés avec lui dans cette ville, la résolution de se défendre jusqu'à la mort; mais n'ayant pu leur faire partager son courage, il vit qu'il ne restait plus d'espérance, et prit lui-même des mesures pour faciliter la fuite de tous ceux qui voulaient le quitter. Quant à lui, il ne parut pas avoir l'intention de sortir d'Utique. Ses amis et son fils devinèrent la résolution qu'il avait prise. La veille du jour où il s'était proposé de l'exécuter, il soupa tranquillement et discuta plusieurs questions de philosophie. Après s'être retiré dans sa chambre, il lut le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, intitulé *Phédon;* cette lecture terminée, ne trouvant plus son épée, qu'on avait eu soin d'ôter, il appela ses esclaves, et leur ordonna de la chercher, feignant de n'y avoir pensé que parce qu'elle se trouvait égarée; mais voyant qu'on ne la lui apportait point, il chercha à inspirer la confiance à son fils qui la lui fit rendre. Après avoir envoyé un esclave s'assurer si ceux de son parti étaient parvenus à sortir de la ville, Caton se perça le sein avec son épée. En tombant, il renversa une table géométrique qui était près de lui; son fils et ses amis accoururent au bruit; ils le trouvèrent baigné dans son sang. On profita de son évanouissement pour panser la blessure qu'il s'était faite; mais dès qu'il eut repris l'usage de ses sens, il repoussa le médecin avec violence, arracha les pansements, déchira sa plaie de ses propres mains, et expira sur-le-champ. C'était dans la 49e année de son âge, et l'an 44 avant J. C. La nouvelle de sa mort répandit le deuil et l'affliction dans la ville d'Utique. La mort de Caton d'Utique a fourni le sujet de plusieurs tragédies françaises. Addison y a puisé celui de son chef-d'œuvre.

CATON (MARCUS-PORCIUS), fils du précédent, après la mort de César, combattit pour défendre les restes de la liberté romaine, sous les ordres de Brutus, et périt à ses côtés à la journée de Philippes.

CATON (VALÉRIUS), grammairien et poëte, né dans la Gaule narbonnaise, fut, selon quelques-uns, affranchi d'un nommé *Bursenus;* mais, dans un de ses ouvrages, il dit qu'il est né de condition libre, et que, durant les proscriptions de Sylla, se trouvant mineur, il fut dépouillé de ses biens. Il se fit une grande réputation par son habileté à enseigner la jeune noblesse de Rome, fut regardé comme poëte habile, et excella surtout à seconder dans les autres le génie poétique. Un distique cité par Suétone, relatif à Valérius Caton, le témoigne suffisamment. Il acquit par ses leçons une fortune assez considérable pour posséder la *villa de Tusculanum;* mais ses créanciers l'en dépouillèrent, et il fut réduit dans sa vieillesse à une très-grande pauvreté. Il se vit forcé, après avoir possédé un palais, de se contenter d'une misérable chaumière, où il mourut abandonné de tout le monde, dans un âge très-avancé. Indépendamment de plusieurs livres sur la grammaire, il avait composé divers poëmes dans les genres satirique et érotique. Un d'eux était intitulé l'*Indignation,* un autre *Lydie,* et un troisième *Diane.* Le seul qui nous reste de lui porte le titre de *Diræ* (*imprécations*).

CATON (DIONYSIUS), que l'on croit avoir vécu sous les deux Antonins, est très-connu par des *Distiques* moraux en vers latins, qu'il ne faut pas confondre avec les maximes de même genre que Caton avait composées en prose. La plus ancienne édition de ces *Distiques* est in-8° gothique de 4 feuilles, sans date, que M. Dibdin croit antérieure à la fameuse Bible présumée de 1455. Ils ont été réimprimés plusieurs fois avant la fin du 15e siècle, in-4°, et même in-folio, avec des commentaires. On en connaît une traduction française, Lyon, 1492, petit in-4°. Le succès des *Distiques* de Caton s'est soutenu jusqu'à présent. La meilleure édition est celle d'Arntzenius, Amsterdam, 1754 ou 1759, in-8°; l'éditeur y a réuni des versions grecque, anglaise, allemande, hollandaise et française. L'abbé Salmon a traduit en vers français les *Distiques* de Caton, Paris, 1751, in-12. Boulard a publié en 1798 et 1802 les traductions en vers grecs, allemands et hollandais, chacune avec une version française littérale et interlinéaire, accompagnée du texte latin et de la traduction en vers français, in-8°.

CATROU (FRANÇOIS), jésuite, né à Paris le 8 décembre 1659, montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la chaire; et prêcha pendant quelques années avec succès, mais, privé du talent d'improviser, la contrainte d'apprendre par cœur ses compositions lui fit solliciter la permission d'abandonner cette carrière. Il entreprit en 1701, avec trois de ses confrères, le *Journal de Trévoux,* et mérita la réputation de critique judicieux. Ce travail ne l'empêcha pas de composer d'autres ouvrages. Il mourut le 18 octobre 1737. On a de cet écrivain: *Histoire générale de l'empire du Mogol,* donnée sur les Mémoires de Manouchi, 1706, in-4°, ou 1715, 4 vol. in-12; *Histoire du fanatisme dans la religion protestante,* etc., Paris, 1706, in-4°; 1733, 3 vol. in-12; *Histoire romaine* (avec le père Rouillé), 1725-37, 21 vol. in-4°; 1737, 24 vol. in-12; cette histoire est la plus complète que l'on ait publiée; mais elle pèche par le style et par des détails inutiles. On doit encore à Catrou une *Traduction de Virgile,* avec des notes critiques et historiques; bien que complétement oubliée aujourd'hui, elle eut plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de 1729, 4 vol. in-12.

CATS (JACQUES), né à Brouwershaven en Zélande, en 1577, occupe une des premières places parmi les restaurateurs ou plutôt les créateurs de la langue et de la poésie hollandaise. Peu de poëtes ont eu une verve plus féconde. Il charma tous les loisirs d'une vie longue et très-occupée, en cultivant son aimable talent pour la poésie, et elle fit, dans son extrême vieillesse, les délices de sa retraite. L'amour avait failli le fixer à Orléans, où il était allé prendre ses degrés en droit, après avoir fait de très-bonnes études à Leyde. Il refusa à son retour la chaire de droit qui lui fut offerte dans cette université naissante, mais déjà très-illustre. Il a rempli, dans les temps les plus difficiles, les premières fonctions administratives et diplomatiques. Ambassadeur en Angleterre en 1627 et en 1651, il en revint, la première fois, décoré de l'ordre de Saint-George. Il fut grand pensionnaire de Hollande,

de 1636 à 1651. Le caractère du talent poétique de Cats est essentiellement différent de celui de Hooft et de Vondel, ses contemporains et ses émules. Sa muse se distingue par tout ce qu'ont de plus attrayant la naïveté, la simplicité, la bonhomie, la popularité, et on ne l'a pas mal nommé, sous ce rapport, le *la Fontaine de la Hollande.* Il s'élève quelquefois avec son sujet, mais il ne vise jamais au sublime. Nul n'a possédé, nul n'a déployé en vers une plus profonde connaissance du cœur humain : il allie toujours le sentiment à la raison. Comme Ovide, il abuse de sa facilité; il a habituellement, comme lui, une abondance rédondante, mais aussi sa poésie, comme celle d'Ovide, est riche d'expressions et pleine d'images. On lui reproche des chevilles, des répétitions, et une coupe de vers trop monotone; mais que d'excellentes qualités rachètent ces défauts! pureté de diction, clarté de style, imagination riante et fertile; morale qui, sans prétention, sans effort, soumet l'esprit et le cœur. Et cependant ce poëte, qui avait longtemps joui d'une vogue sans exemple, qui avait mérité le surnom national de *père* (Vader Cats), dont les ouvrages, religieusement recueillis et fréquemment réimprimés, furent appelés *la Bible de la jeunesse, la Bible des paysans,* avait commencé, au bout de cent ans, à tomber dans le plus injuste décri; il était devenu du bon ton de l'assimiler aux plus insipides rimeurs, quand une réclamation imposante s'est enfin élevée contre cette flétrissure également absurde et ingrate. Van Effen, dans son *Spectateur hollandais,* fit entendre la voix de la raison et de l'équité; les de Kruyff, les Bilderdyk, les Feith, non moins dignes de juger Cats, ont redressé à leur tour le dédaigneux arrêt de ces impitoyables aristarques, et, vers la fin du siècle qui vient de s'écouler (1790 et années suivantes), les deux derniers ont offert à leurs compatriotes une nouvelle édition des *OEuvres de Cats,* dans un format commode et portatif, quand les précédentes étaient in-folio, ou au moins in-4°. Le recueil des *OEuvres de Cats* est principalement composé d'emblèmes et d'allégories, conformément à l'usage de son temps; de poëmes sur les différents âges et les différentes conditions de la vie; de mélanges sur différents sujets, où l'on trouve fables, chansons, idylles, etc.; d'un poëme sur la vie champêtre; d'un autre sur sa propre retraite rurale et sur sa vieillesse octogénaire. Ses *Emblèmes* sont en trois langues; mais ils prouvent incomparablement mieux son talent pour la poésie latine que pour la poésie française. Il mourut à sa campagne de Zorgvliet, sur la belle route de la Haye à la mer, le 12 septembre 1660. Toutes ses œuvres ont été traduites en allemand et en vers. Barlæus et Boyus ont élégamment traduit en vers latins, sous le titre de *Faces augustæ,* son poëme de l'*Anneau nuptial.* Feutry a donné une imitation libre de son poëme intitulé les *Jeux d'enfants,* dans ses *Opuscules poétiques et philosophiques*, Paris, 1761, in-8°.

CATTAN ou **CATTANO** (Christophe de), connu des curieux par son traité de *géomance,* naquit dans le 16e siècle, à Gênes, d'une famille patricienne. Entré jeune au service de France, il était homme d'armes dans la compagnie de M. de Thais ou Tays, celui probablement auquel Brantôme a consacré quelques lignes dans son chapitre des grands maîtres de l'artillerie. Ce fut d'après les prières et les requêtes de M. de Thais, amateur des sciences occultes, que Cattan composa son traité pour s'en servir ou le communiquer à qui il lui plairait. Enfin, parut la *Géomance de Cattan, livre non moins plaisant et récréatif que d'ingénieuse invention pour savoir toutes choses présentes, passées et à advenir,* Paris, 1558, in-4°. Cette édition fut suivie au moins d'une seconde, Paris, 1567, même format. Les catalogues en citent une troisième de 1577. Dans un avertissement au lecteur, Cattan dit qu'il espère, avec l'aide de Dieu, mettre bientôt en lumière deux autres ouvrages de sa composition, l'un de la *Physiognomie,* et l'autre de la *Chiromancie;* mais ils sont resté inédits.

CATTANEO (Jean-Marie), littérateur, né dans le 15e siècle à Novare, vint jeune à Rome où il remplit les fonctions de secrétaire du cardinal Bendinello Sauli. Ses *Commentaires* sur les *Lettres* et le *Panégyrique* (de Trajan) de Pline le Jeune, Venise, 1500; Milan, 1506; ses *Traductions* de divers opuscules d'Aphtonius, d'Isocrate et de Lucien, lui firent une réputation de savant. Il voulut montrer qu'il était aussi poëte; quelques pièces de circonstance et son *Poëme* latin sur la ville de Gênes, qu'il composa pour plaire à son patron, ne donnent pas une idée bien avantageuse de ses talents poétiques, mais il avait entrepris un autre poëme latin, suivant Tiraboschi, *sur la prise de Jérusalem;* sa mort, arrivée à Rome en 1529, l'empêcha de le terminer.

CATTANEO (Lazare), jésuite, né en 1560 à Zarzana (dans la rivière de Gênes), obtint en 1588 la permission de passer aux Indes, devint l'utile coopérateur du père Ricci, qui le premier porta l'Évangile en Chine, concourut à l'établissement de la mission de Macao, et mourut dans la ville de Hang-Tcheou en 1640. Il a écrit (en chinois) plusieurs ouvrages pour l'instruction des néophytes; on ne connaît d'imprimé que celui qui a pour titre : *De la contrition et de la douleur des péchés.*

CATTANEO (Jérôme), noble génois, né à Barletta en 1620, se fit jésuite à 14 ans, occupa les premiers emplois de son ordre, et fut choisi par la république de Gênes pour être son historien. Il n'a cependant point laissé d'histoire, mais seulement un discours prononcé au couronnement du doge Agostino Centurione, et qui a pour titre: *Le saggie difficoltà del principato di Genova,* un *Parallèle entre l'ancien monde et le nouveau*, aussi écrit en italien, et quelques autres opuscules.

CATTANI (Gaetan), jésuite, né à Modène le 7 avril 1696, fut envoyé aux missions du Paraguay, où il mourut le 28 août 1733. On a de lui 3 longues lettres adressées à son frère. Elles ont été insérées par Muratori dans son recueil sur les missions, et traduites en français sous le titre de *Relation des Missions du Paraguay*, Paris, 1754, in-12.

CATTANI DA DIACETTO (François), célèbre philosophe platonicien, né à Florence le 16 novembre 1446, fut le disciple de Mars. Ficin, qu'il remplaça dans la chaire de l'académie Florentine, et mourut en 1522. Il existe un recueil de ses ouvrages latins, Bâle, 1563, in-folio. Parmi les autres on cite *Tre libri di amore,* Venise, 1561, in-8°, précédé de la *Vie* de l'auteur par Varchi.

CATTANI DA DIACETTO (François), petit-neveu du précédent, destiné à l'état ecclésiastique, fut pourvu

d'un canonicat de la cathédrale de Florence, puis nommé protonotaire apostolique; en 1570 il succéda sur le siége de Fiesole à son oncle Angelo, que le pape avait tiré de son cloître pour le faire évêque, s'occupa de l'administration de son diocèse avec zèle, et mourut le 5 novembre 1595. On a de lui de lui quelques *Discorsi* prononcés à l'académie Florentine dont il était consul, et des traductions des *Offices* de saint Ambroise, 1558, in-4°, très-rare, réimprimé plusieurs fois, et récemment, Milan, 1820, in-16; de l'*Hexameron* du même Père, Florence, 1560, in-8°, très-rare, des *Épitres et Évangiles,* etc.

CATTEAU-CALLEVILLE (Jean-Pierre-Guillaume), historien, né vers 1760 à Angermunde, dans le Brandebourg, de parents français réfugiés, exerça d'abord les fonctions du ministère évangélique en Suède, passa de là en Suisse, puis en France à l'époque de la révolution, et mourut à Paris le 19 mai 1819. Indépendamment de sa coopération à plusieurs recueils périodiques et de quelques essais publiés dans sa jeunesse, on a de lui: *Tableau général de la Suède,* 1789, 2 vol. in-8°; *Tableau des États danois,* 1802, 3 vol. in-8°; *Tableau de la mer Baltique,* 1812, 2 vol. in-8°; *Voyage en Allemagne et en Suède,* 1810, 3 vol. in-8°; *Histoire de Christine, reine de Suède,* 1815, 2 vol. in-8°; *Histoire des révolutions de Norwége,* 1818, 2 vol in-8°.

CATTENBURG (Adrien van), théologien de la secte des arminiens, né à Rotterdam en 1664, mort vers 1740, est auteur des ouvrages suivants: *Spicilegium theologiæ christ. Philippi à Limborch,* Amsterdam, 1726, 2 vol. in-folio; *Bibliotheca scriptorum remonstrantium,* ibid., 1728, in-8°; *Syntagma sapientiæ Mosaicæ,* ibid., 1734, in-4°.

CATTHO ou **CATTO** (Ange), médecin et mathématicien, né à Tarente dans le 15e siècle, fut d'abord attaché au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui lui faisait une pension considérable; mais après la bataille de Morat, gagnée par les Suisses sur les Bourguignons, il demanda son congé et se retira en France, où Louis XI l'accueillit, le nomma son aumônier, et lui donna bientôt après l'archevêché de Vienne. Ce fut à sa prière que Philippe de Commines écrivit ses Memoires, en plusieurs endroits desquels il loue son grand savoir et son habileté à prédire l'avenir. Sa devise était: *Ingenium superat vires.* Il mourut à Vienne en 1497.

CATTI (Bernardino), poëte latin, plus connu sous le nom de Lydius Cattus, était de Ravenne, et vivait au commencement du 16e siècle. Il fit ses études à l'académie de Padoue, et il y reçut le laurier doctoral des mains de Jason Maino, célèbre jurisconsulte. En 1519, il remplissait à Césène la charge de podestat. Il fut, en 1521, député par ses compatriotes près du pape Léon X; et en 1524, il retourna près de ce pontife chargé d'une nouvelle mission. A de profondes connaissances en droit Catti joignit le goût des lettres, et il s'était fait une réputation par ses vers latins. Les meilleurs sont ceux qu'il a composés pour une jeune beauté dont il était épris. Il l'a célébrée sous le nom de Lydie ou *Lydia;* et ce fut pour ce motif qu'il prit celui de *Lydius.* Ses poésies ont été publiées sous ce titre: *Lydi Catti carmina et eglogæ,* Venise, 1502, in-8°. Ce volume assez rare est recherché.

CATTIER (Philippe), avocat au parlement de Paris, publia, vers le milieu du 17e siècle, une méthode pour l'étude de la langue grecque, intitulée: *Gazophylacium Græcorum.* Cet ouvrage, souvent réimprimé, et même assez récemment à Leyde, en 1809, est estimé des hellénistes. On doit encore à ce savant un *Gazophylacium latinum,* Paris, 1665, in-4°; un *Jardin des racines latines,* ibid., 1667, in-4°; plusieurs autres écrits sur la langue grecque, et une *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche,* en vers grecs, latins et français.

CATTIER (Isaac), l'un des médecins de Louis XIV, est auteur de quelques écrits, parmi lesquels on distingue: *Discours sur la poudre de sympathie,* Paris, 1651, in-8°; *Observationes medicæ rariores,* ibid., 1656, in-8°, réimprimé avec les observations de Pierre Morel, Leipzig, 1670, in-8°.

CATTUREGLI (Pierre), astronome, mort en 1833 à Bologne, à la fleur de son âge, était professeur à l'université de cette ville. Un nouveau volume de ses excellentes *Éphemérides astronomiques* allait paraître, quand ce savant distingué fut enlevé à la science.

CATULLE (Caius-Valérius), poëte latin célèbre, naquit à Vérone, ou à Sirmium, l'an de Rome 687, 86 avant J. C. Issu d'une famille distinguée par son rang et sa fortune, il se distingua bientôt lui-même par les agréments de son esprit et le charme de sa société qui le firent rechercher de tout ce qu'il y avait alors de plus célèbre à Rome parmi les gens de lettres. Il fut particulièrement lié avec Cicéron, Plancus, Cinna et Cornélius Népos, auquel il dédia par la suite le recueil de ses œuvres. Ce recueil n'est pas volumineux, et cependant Catulle y parcourt, en se jouant, presque tous les genres de poésie, depuis le simple madrigal jusqu'à l'épopée, donnant partout des preuves d'une aimable facilité et d'un génie capable de s'élever beaucoup plus haut encore. Si les distractions lui eussent laissé plus de temps pour cultiver avec plus de soin son heureux talent, il eût certainement fait disparaître quelques négligences de style, et sacrifié quelques épigrammes où le goût et la décence sont également blessés. Il a eu la gloire de faire le premier connaître aux Romains ce dont leur langage pouvait être capable, dans les deux genres de poésie qui exigent le plus de noblesse et d'élévation, l'ode et la poésie épique, et d'ouvrir en quelque sorte la route où Horace et Virgile l'ont suivi avec tant de succès. L'opinion la plus commune est que Catulle mourut l'an de Rome 697, à peine âgé de 30 ans. La plus récente et la meilleure édition de ses œuvres est celle du savant Doëring, reproduite fidèlement dans la jolie collection in-32, des *Classiques latins,* publiée par M. Lefèvre. Les *Poésies* de Catulle ont souvent été traduites en prose ou imitées en vers: nous nous contenterons d'indiquer la traduction en prose de M. Noël, 2 vol. in-8°, Paris, 1803; et les imitations en vers des *Noces de Thétis et de Pélée,* par Cournand, Ginguené et enfin par Mollevaut, dans son choix des *Poésies de Catulle,* Paris, 1812.

CATULUS (Caïus), consul à Rome l'an 242 avant J.C., commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drepani et les îles Agathes. Il leur prit 70 navires et en coula 50. C'est ce brillant succès qui mit fin à la première guerre punique.

CATULUS (Quintus-Lutatius), consul l'an de Rome 650, concourut à la victoire remportée sur les Cimbres par Marius son collègue. Enveloppé dans le nombre des proscrits par le farouche dictateur, Catulus s'asphyxia avec du charbon, l'an de Rome 665. Il avait laissé plusieurs *Harangues* et une *histoire* de son consulat; mais ces écrits se sont perdus.

CATULUS (Quintus-Lutatius), fils du précédent, fut consul l'an de Rome 674. Æmilius-Lépidus, son collègue, ayant, après la mort de Sylla, proposé de casser les actes et les lois du dictateur, et employé la force des armes pour se faire nommer une 2e fois consul, Catulus, alors proconsul, marcha contre lui et le défit dans deux combats. Ce fut Catulus qui fit la dédicace du nouveau Capitole, en l'an de Rome 683, et son nom fut gravé sur le frontispice. Il mourut en 691, avec la réputation d'un homme d'État ferme dans ses principes politiques, qui étaient ceux de Sylla.

CAT-WALLON, abbé de Rédon, au diocèse de Vannes en Bretagne, mort en 1051, est auteur de deux lettres insérées dans le recueil de dom Bouquet, et dont une, adressée à Hildegrande, comtesse d'Anjou, peut fournir quelques éclaircissements sur l'histoire de France contemporaine.

CAUBLOT (Hubert), né à Poinson-lès-Nogent le 3 novembre 1719, fut nommé, jeune encore, un des directeurs du séminaire de Langres. Il était fort instruit surtout dans les matières ecclésiastiques, le chant d'église et les cérémonies du culte. Dès longtemps il avait composé sa *Méthode de plain-chant* qui ne fut imprimée qu'en 1777, 1 vol. in-12. Cet ouvrage est regardé comme méthodique, savant et fort clair, et l'on y remarque l'enchaînement et la liaison des principes. Un autre ouvrage qui n'est pas sans mérite sortit aussi de la plume de l'abbé Caublot : c'est le *Cérémonial à l'usage du diocèse de Langres,* 1 vol, in-12. Cet ecclésiastique mourut à Langres le 1er avril 1781.

CAUCHE (François), voyageur français, né à Rouen, a publié une des premières relations sur l'île de Madagascar, où il avait séjourné 3 ans. Comme il avait peu d'instruction, ce fut Morisot de Dijon qui rédigea d'après ses récits les *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar et du Brésil : savoir Relation du voyage de François Cauche de Rouen en l'île de Madagascar en 1638, et autres pièces,* Paris, 1651, in-4o; ces autres pièces sont des *Voyages* de Roulon-Baro, de Moreau, de Lambert et d'Abéce, au Brésil et en Égypte. La relation de Cauche donne une idée plus exacte des indigènes de Madagascar que celle de Flacourt, qui, dans son Voyage, publié 10 ans après, traite mal ce premier explorateur.

CAUCHON (Pierre), évêque de Beauvais dans le 15e siècle, se rendit tristement fameux par la condamnation de Jeanne d'Arc. Les historiens le représentent comme un partisan fanatique des Anglais, qui déshonora son ministère par ses vices et par sa cruauté. Les habitants de Beauvais, connaissant son attachement servile aux ennemis de la France, le chassèrent de son siége en 1429. Il suivit alors la cour d'Angleterre, et sembla ne respirer que la ruine de sa patrie. Jeanne d'Arc ayant été prise, le 24 mai 1431, dans les limites du diocèse de Beauvais, Cauchon réclama le droit de la condamner. Il s'adressa, pour cet effet, au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne, à l'université de Paris, au frère Martin, vicaire général de l'inquisition en France; il somma juridiquement le comte de Ligny-Luxembourg, qui avait la Pucelle en sa garde, de la remettre entre ses mains, et il se constitua juge de l'héroïne des Français. Elle avait été conduite à Rouen, dont le siége était vacant; le chapitre prêta territoire à l'évêque de Beauvais, c'est-à-dire, qu'il lui permit d'exercer les fonctions de juge dans le diocèse. Tout fut mis en usage pour perdre Jeanne d'Arc : demandes captieuses, suppositions d'aveux, piéges tendus, réponses altérées, etc. Guillaume Manchon, un des greffiers, attesta, lors de la révision du procès, qu'il avait refusé de se prêter à ces indignes manœuvres, malgré les instances et les menaces de Cauchon. Celui-ci chargea un prêtre nommé l'*Oyselleur,* de s'introduire dans la prison, de feindre d'être, comme Jeanne, retenu dans les fers, de gagner sa confiance, et de recevoir sa confession, que deux hommes apostés derrière une fenêtre ouverte recueillirent par écrit; mais cet expédient sacrilége n'ayant fourni aucun indice des crimes dont Jeanne était accusée, Cauchon fut soupçonné d'avoir voulu l'empoisonner. Il voulut la faire appliquer à la question : la crainte qu'elle ne mourût dans les tortures l'obligea seule d'y renoncer. Enfin, il prononça la sentence qui la condamnait à une prison perpétuelle, au *pain de douleur et à l'eau d'angoisse.* La populace accabla l'évêque d'injures, et le poursuivit à coups de pierres. D'un autre côté, les Anglais, furieux de n'avoir pu obtenir une condamnation à mort, accusèrent le prélat de n'avoir pas gagné l'argent qu'il avait reçu. Il promit de satisfaire la soif qu'ils avaient du sang de l'héroïne. Jeanne fut reconduite dans son cachot. Elle avait déjà repris ses habits de femme; on les lui enleva pendant la nuit. A son réveil, elle ne trouva qu'un habit d'homme, et fut enfin obligée de s'en couvrir. Alors l'évêque entra avec ses témoins, sortit transporté de joie, et, rencontrant le comte de Warwick, s'écria : « C'en est fait, nous la tenons. » Le lendemain, il la déclara *relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église,* et la livra au bras séculier (le 30 mai 1431). Il fulmina sa sentence sur un échafaud et y fit placer le bûcher. Jeanne lui dit : Vous êtes cause de ma mort; vous m'aviez promis de me rendre à l'Église, et vous me livrez à mes ennemis. On dit que, pour la première fois, l'évêque de Beauvais se sentit attendri, et dévora les pleurs qui le trahissaient; mais les juges, le peuple, les archers et le bourreau même n'avaient pu retenir leurs larmes. Cauchon obtint du roi d'Angleterre des lettres de garantie contre le saint-siége et le concile. Il mourut subitement en 1443, en se faisant la barbe; il fut excommunié par Calixte IV; son corps fut déterré et jeté à la voirie.

CAUCHON (Guillaume), neveu et héritier de l'évêque de Beauvais, fut le premier à déclarer, avec serment, que la condamnation de Jeanne d'Arc avait été l'effet de la seule haine des Anglais.

CAUCHON. *Voyez* **MAUPAS.**

CAUDERAS (Barthélemi), peintre portugais, mort en 1606, s'établit en Espagne, où l'on voit encore plusieurs de ses compositions, qui ne sont point sans mérite, notamment à Madrid et Valladolid.

CAULAINCOURT (Armand-Augustin-Louis de),

duc de Vicence, lieutenant général, né le 9 décembre 1773 à Caulaincourt en Picardie, d'une ancienne famille, entra au service dès l'âge de 15 ans, fut destitué en 1792 de son grade d'officier d'état-major, et emprisonné ; servit ensuite de nouveau, mais comme simple soldat, et fut réintégré dans le grade de capitaine en l'an III, sur la demande de Hoche. Devenu aide de camp d'Aubert-Dubayet, il l'accompagna à Venise, puis à Constantinople, d'où il revint à Paris en l'an V avec l'ambassadeur ottoman. Il fit la campagne d'Allemagne de l'an VII, et, après la paix de l'an VIII, il fut envoyé à Pétersbourg pour renouer les relations de la France avec la Russie, dont la couronne venait de passer sur la tête d'Alexandre : il n'y séjourna que 6 mois. Nommé aide de camp du premier consul, puis grand écuyer de l'empereur, et plus tard général de brigade, il avait été chargé, en l'an XI, d'une mission diplomatique qui consistait à surveiller les complots que tramait le ministère anglais sur les deux rives du Rhin contre le nouveau gouvernement de la France. A l'instant où s'effectuait à Ettenheim l'arrestation du duc d'Enghien, confiée particulièrement par le ministre de la guerre à un autre général, Caulaincourt se trouvait sur la route d'Offenbourg pour l'exécution des ordres dont il était chargé. Il fut donc étranger à l'enlèvement, et par suite à la mort du prince, comme l'attesta l'empereur Alexandre, dans une lettre dont il honora Caulaincourt. En 1805, Caulaincourt fut nommé général de division, grand-cordon de la Légion d'honneur et duc de Vicence. En sa double qualité d'aide de camp et de grand écuyer, il suivit l'empereur dans toutes ses campagnes, excepté celles d'Espagne et de Wagram, pendant lesquelles il fut ambassadeur à la cour de Russie. Cette mission, qui dura 4 ans et fut terminée en 1811, était de la plus haute importance ; le duc de Vicence paraît l'avoir remplie à la satisfaction de Napoléon et d'Alexandre. Il désapprouva constamment la malheureuse expédition de Russie, et, lorsque ses prévisions furent réalisées, ce fut lui que l'empereur choisit pour compagnon de sa mémorable fuite de Smorgony à Paris. Jamais souverain et sujet n'avaient été rapprochés pendant un temps aussi long et dans une situation aussi extraordinaire. La confiance du souverain pour le sujet s'accrut par ce tête-à-tête de 14 jours et de 14 nuits. Aussi, à l'ouverture de la campagne suivante, pendant l'absence momentanée du ministre des relations extérieures, le chargea-t-il de la correspondance politique et de quelques négociations pressantes. Le duc réussit à conclure l'armistice de Pleswitz, fut ensuite envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Prague, mais travailla vainement à amener la paix. Arriva bientôt le désastre de Leipzig, et alors eut lieu la mémorable conférence de Francfort, où le duc, investi encore du titre de plénipotentiaire, obtint des témoignages d'estime de tous les négociateurs européens, mais non la paix. Après avoir échoué de nouveau, au congrès de Châtillon, il rejoignit l'empereur à Saint-Dizier. Fidèle à Napoléon jusqu'au dernier moment il plaida sa cause auprès des souverains alliés à Bondy et à Paris, fut l'un de ses plénipotentiaires pour le traité du 11 avril 1814, l'un de ceux qui portèrent son abdication au gouvernement provisoire, et se retira ensuite à la campagne. Les *cent jours* le virent encore ministre des relations extérieures. Rentré dans l'inaction après le second retour des Bourbons, il vécut paisible et loin de toute intrigue, ne fut qu'une seule fois l'objet des inquiétudes du gouvernement, et mourut à Paris le 19 février 1827.

CAULAINCOURT (Auguste-Jean-Gabriel de), frère du précédent, comte, général de division, etc., né à Caulaincourt, le 16 septembre 1777, fut fait sous-lieutenant de cuirassiers, le 14 janvier 1792, lieutenant au 1er de carabiniers le 21 janvier 1796, et capitaine au 1er de dragons le 28 février 1797. Il fit les campagnes du Rhin, se distingua à la bataille de Stockach, à l'affaire de Muthen-Thal, et fut blessé d'un coup de lance aux débouchés du Saint-Gothard. Il fut nommé chef d'escadron à la fin de la campagne, passa à l'armée d'Italie, fut encore blessé à Marengo, et donna de nouvelles preuves de courage à Vede-Lago, où il enleva avec son escadron quatre cents fantassins hongrois. Colonel à la suite de ces diverses actions, il fut fait aide de camp du maréchal Berthier, le 9 juin 1804, et général deux ans plus tard. Il se rendit en cette qualité à l'armée d'Espagne, marcha, à la tête d'un corps de 5,000 hommes de toutes armes, sur Cuença, qui s'était mise en révolte et avait massacré les soldats français. Il réduisit la place, culbuta les bandes qui la défendaient, continua son mouvement et dispersa tout ce qu'il rencontra d'insurgés. La capitulation de Baylen eut lieu sur ces entrefaites et lui suscita des nuées d'ennemis. Néanmoins il ne se laissa pas entamer, et ramena son corps intact à Madrid. Il ne montra pas moins de fermeté et d'habitude de la guerre pendant la campagne de 1809. Chargé de tenter le passage du Tage sous les yeux des maréchaux réunis, il exécuta cette opération difficile avec une valeur, une habileté qui triomphèrent de tous les obstacles que lui opposa l'ennemi. Il fut nommé général de division à la suite de cette brillante affaire, et continua de combattre dans la péninsule jusqu'au moment où il partit pour Moscou. Il commanda le grand quartier général pendant une partie de cette funeste expédition, conduisit le 2e corps de cavalerie à la bataille de la Moskowa, enfonça les carrés de l'infanterie russe, attaqua avec ses escadrons une grande redoute qui l'appuyait, et périt au moment où il l'emportait, le 7 septembre 1812.

CAULET (François-Étienne), évêque de Pamiers, né à Toulouse en 1610, fit son cours de théologie en Sorbonne, et fut l'un des coopérateurs de l'abbé Ollier dans l'établissement du séminaire de St.-Sulpice. Nommé à l'évêché de Pamiers, sur la désignation de saint Vincent de Paule, en 1644, il trouva ce diocèse bouleversé par les guerres civiles, donna tous ses soins à faire cesser le désordre, consacra les revenus de l'évêché à soulager les indigents, à doter le séminaire, etc. Les affaires du jansénisme et du droit de régale vinrent le distraire de ses travaux apostoliques. Ayant, ainsi que l'évêque d'Aleth, refusé de se soumettre au droit de régale, qu'une déclaration du roi venait d'imposer (en 1673), aux églises du Languedoc, Caulet vit saisir son temporel et celui de son chapitre; mais il n'en persista pas moins à soutenir une cause qu'il croyait celle de l'Église, et il en appela au saint-siége. Cette affaire n'était point terminée lorsqu'il mourut le 17 août 1680, vénéré comme un confesseur par ses amis, mais traité comme un homme de parti par

les adversaires des jansénistes. On a de ce prélat une *Relation* de son différend avec les jésuites du collége de Pamiers, 1668, in-4°; *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers,* 1681, in-4° et in-12, et quelques autres écrits relatifs aux circonstances. On publia, en 1734, des *Mémoires sur la vie de Caulet.* Sa *Vie* fait partie de l'ouvrage intitulé : *Vie des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal,* par Besoigne, Bologne, 1756, in-12.

CAULET (Jean de), petit-neveu du précédent, né à Toulouse le 6 avril 1693, fut en 1726, nommé à l'évêché de Grenoble, assista au concile d'Embrun, qui déposa (en 1727) Soanen du siége de Sénez, et mourut le 27 septembre 1771 pendant qu'il subissait l'opération de la pierre. On a de ce prélat : *Instruction sur le sacrement de la pénitence et sur la communion,* Grenoble, 1749, in-4°; *Discussion de l'attentat commis par Damiens contre la personne de Louis XV,* 1757, in-4°; *Dissertation sur les actes de l'assemblée du clergé de* 1763, 1767-1768, in-4°, etc.

CAULINCOURT (Jean de), religieux de l'abbaye de Corbie au 16e siècle, issu d'une famille noble du pays de Vermandois, est auteur du *Chronicon Corbeiense ab anno* 662 *ad annum* 1529, in-fol., conservé dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi à Paris.

CAUMARTIN (Louis LEFÈVRE de), né en 1552, après avoir été successivement intendant de Poitou et de Picardie, ambassadeur en Suisse, conseiller d'État et président du grand conseil, fut élevé en 1622 à la dignité de garde des sceaux. La prudence et les talents éprouvés de Caumartin avaient décidé le roi Louis XIII à le revêtir de cette importante magistrature. Mais il mourut le 22 janvier 1623, quelques mois après sa nomination. Il a laissé des *Mémoires* et des *Lettres* conservés à la Bibliothèque royale de Paris.

CAUMARTIN (Louis-François LEFÈVRE de), petit-fils du précédent, intendant de Champagne, né en 1624, fut ami du cardinal de Retz, son agent même pendant la guerre de la Fronde, où il joua un rôle assez important, et mourut le 3 mars 1687.

CAUMARTIN (Louis-Urbain LEFÈVRE de), fils du précédent, né en 1653, fut élevé par les soins du célèbre Fléchier, et puisa dans les leçons de ce grand maître les principes de sagesse et de modération qui ont constamment honoré sa carrière. Conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant des finances, et enfin conseiller d'État, ce magistrat remplit ces fonctions avec beaucoup de zèle, et mourut le 2 septembre 1720. C'est à lui que l'on doit la conservation des *Mémoires* du cardinal de Retz et ceux de Joly.

CAUMARTIN (Jean-François-Paul LEFÈVRE de), frère du précédent, né à Châlons-sur-Marne, le 16 décembre 1668, fut élevé sous les yeux du cardinal de Retz, son parrain, qui, avant de mourir, obtint l'agrément du roi pour résigner à son filleul une riche abbaye. Il avait à peine 26 ans, lorsqu'il fut admis à l'Académie française, et quelques mois après il fut, en qualité de directeur, chargé de répondre à l'évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre, connu presque uniquement par la haute idée qu'il avait de sa naissance et de son mérite. Sa réponse fut prise par le public et par l'Académie elle-même pour une ironie fine et soutenue où le directeur se moquait du récipiendaire en l'accablant de louanges. Nommé en 1717 évêque de Vannes, il passa depuis sur le siége de Blois, et mourut le 30 août 1733. Les recueils de l'Académie française contiennent plusieurs discours de ce prélat, qui ne sont pas sans mérite. Associé honoraire de l'Académie des inscriptions, son *Éloge* y fut prononcé par de Boze.

CAUMONT (Joseph de SEYTRES, marquis de), né à Avignon, le 29 juin 1688, d'une famille distinguée, originaire du Dauphiné, fit ses études dans sa ville natale et vint les perfectionner à Paris. Mais la mort de son oncle, qui était en même temps son tuteur (car il avait perdu son père), le rappela de la capitale, après un séjour de 18 mois. S'étant fixé dans sa patrie, il chercha dans l'étude des lettres une occupation qui pût remplir ses loisirs et en cultiva plusieurs branches avec succès. La poésie légère, l'étude des langues, et surtout celle des monuments de l'antiquité se partagèrent ses moments. Il forma un cabinet précieux; et il se plaisait à communiquer les raretés qu'il y avait rassemblés. Il fournit de nombreuses observations à Réaumur, pour son Histoire des insectes. Ses connaissances aussi étendues que variées le mirent en relation avec les savants d'Italie, d'Angleterre et de France. La mort de son fils aîné, qu'il eut la douleur de perdre dans la campagne de Bohême, plongea Caumont dans une affliction qui ruina insensiblement sa santé et le conduisit au tombeau en 1745. Il a publié, sans se nommer, une courte dissertation, devenue très-rare, intitulée : *Conjecture sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats,* 1733, in-8°.

CAUMONT. *Voyez* **FORCE** (La).

CAURIANA (Philippe-Antoine), médecin et littérateur italien du 16e siècle, né à Mantoue d'une famille distinguée, était professeur de médecine théorique à l'université de Pise. Dans un voyage qu'il fit en France, et où l'on présume qu'il résida quelques années, il écrivit un *Commentaire* (latin) *sur les guerres civiles de* 1567 *et* 1568, et une *Histoire du siége de la Rochelle en* 1562. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits. De retour en Italie, pendant les moments de loisir que lui laissait sa chaire, il composa et publia *Discorsi sopra i primi V libri di Tacito,* Florence, 1597, in-4°. Il parle souvent dans cet ouvrage des guerres civiles de France.

CAURRES (Jean des), principal du collége d'Amiens, et chanoine de l'église de St.-Nicolas de la même ville, né à Morœul en 1540, mort le 17 mars 1787, avait composé un grand nombre d'ouvrages, presque tous sur des sujets de piété, et dont on trouve les titres dans les *bibliothèques* de la Croix du Maine et de Duverdier. Il fit aussi des vers français, et l'on a de lui, sur le massacre de la St.-Barthélemy, une *Ode* apologétique qui se trouve, ainsi que d'autres vers à la louange des assassins de Coligny, dans le *Recueil des œuvres morales et diversifiées* de cet auteur, imprimé en 1575 et réimprimé en 1584, in-8° avec de nombreuses additions. Des Caurres a laissé encore quelques écrits en latin; un *Discours* en vers français sur la conservation de la santé, etc.

CAURROI (François-Eustache du), compositeur, né à Gerberoy près de Beauvais, en 1549, d'une famille de

robe, entra dans les ordres, devint chanoine de la Ste.-Chapelle, fut successivement maître de chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, et mourut le 7 août 1609. Il ne reste de ses nombreuses compositions qu'une *Messe des morts* à 4 parties, sans symphonie, et des *Mélanges de musique*, Paris, 1610, in-4° oblong, publié par André Pitard, son petit-neveu.

CAUS (Salomon de), architecte et ingénieur, né en Normandie vers la fin du 16e siècle, fut attaché au prince de Galles, puis au duc de Bavière, qui le nomma directeur de ses bâtiments et de ses jardins, et, sur la fin de sa vie, revint en France, où il mourut en 1630. On a de lui : *la Perspective avec la raison des ombres et des miroirs*, Londres, 1612, in-folio ; *les Raisons des forces mouvantes*, avec diverses machines et plusieurs dessins de grottes et de fontaines, etc., Francfort, 1615 ; Paris, 1624, in-folio, ouvrage assez curieux, traduit en allemand ; *la Pratique et démonstration des horloges solaires*, Paris, 1624, in-folio.

CAUS (Isaac de), parent du précédent, né à Dieppe, fut également architecte et ingénieur hydraulique. On a de lui : *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source*, Londres, 1644, in-folio, avec fig.

CAUSANS (Joseph-Louis-Vincent de MAULÉON de), mathématicien, né vers 1710, à Avignon, chevalier de Malte, colonel d'infanterie et gouverneur du comte de la Marche, depuis prince de Conti, crut avoir trouvé la quadrature du cercle, et, s'élevant de découverte en découverte, prétendit expliquer par sa quadrature le péché originel et le mystère de la Trinité. Il s'était engagé, par un écrit public, à déposer jusqu'à concurrence de 300,000 francs chez un notaire, pour parier contre ceux qui voudraient nier sa découverte ; mais les tribunaux annulèrent les différents paris qui furent faits à cette occasion, et l'Académie des sciences, appelée à prononcer sur le mérite de cette même découverte, déclara qu'elle était hors de sens. De Causans publia plusieurs écrits à ce sujet, en 1753 et 1754. On cite encore de lui : *le Spectacle de l'homme*, 1751, in-12 ; *la vraie Géométrie transcendante et pratique*, 1754, in-4° ; *Éclaircissements sur le péché originel*, 1755, in-8°. Il mourut en 1770.

CAUSEUR (Jean), paysan breton, remarquable par sa longévité, né en 1638, mort le 10 juillet 1775, âgé de 137 ans, s'était marié à 40, et sa femme était morte à 93 ans. Les états de Bretagne lui faisaient une pension de 300 livres. Toujours sage, frugal, tempérant, il ne s'était jamais permis aucun excès, et n'avait éprouvé que trois grandes maladies dans le cours de sa vie. Sa mort ne fut précédée d'aucune affection morbide, et il s'éteignit sans apparence de douleur.

CAUSSIN (Nicolas), fils d'un médecin de Troyes, naquit dans cette ville en 1583, et entra chez les jésuites en 1607. Il enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris et à la Flèche. Ses succès dans la chaire le produisirent à la cour. Le cardinal de Richelieu, peu satisfait du P. Gordon, confesseur de Louis XIII, le fit remplacer par le P. Caussin, dont la candeur et la simplicité semblaient devoir écarter tout ombrage touchant le crédit que le confesseur pourrait avoir sur l'esprit de son pénitent. Les raisons qui avaient dicté ce choix le firent juger peu propre à la place par ses supérieurs ; mais ils ne purent ni le déterminer à la refuser, ni obtenir de lui qu'il ne se conduirait que par leurs conseils. Richelieu, inquiet de la liaison qui existait entre Louis XIII et Mlle de la Fayette, engagea le P. Caussin à persuader au roi de la laisser entrer en religion, comme elle le sollicitait. Le confesseur réussit au gré du ministre ; mais il n'en continua pas moins à s'entendre avec elle pour insinuer au roi le renvoi du cardinal. Les motifs de cette intrigue, tels qu'ils sont exposés dans la correspondance du P. Caussin avec son général, étaient que Richelieu favorisait la circulation de divers écrits contre l'autorité du pape ; qu'il entretenait le trouble dans l'Église ; qu'il grevait le peuple d'impôts ; qu'il soutenait les Hollandais rebelles contre leur souverain légitime ; formait des alliances avec les Turcs contre les princes chrétiens, et avec les souverains hérétiques contre les puissances catholiques. Grotius, qui était alors à Paris, dit effectivement qu'après la disgrâce du confesseur, on trouva chez lui des extraits de différents auteurs, qui condamnaient ces sortes d'alliances. Le monarque, qui savait mauvais gré à son confesseur de l'avoir induit à permettre la retraite de Mlle de la Fayette, lui proposa de soutenir ces griefs devant le cardinal. Il y consentit. La conférence eut lieu à Ruel, en présence du roi. Richelieu, prévenu par le roi lui-même, n'eut pas de peine à détruire les fâcheuses impressions que le P. Caussin avait données au monarque sur son compte, et, dès le lendemain, le jésuite, qui n'occupait son poste que depuis 9 mois, fut relégué, d'abord à Rennes, puis à Quimper. C'est du fond de sa retraite que le malheureux exilé écrivit à son général cette lettre longue et curieuse que Henri de St.-Ignace a fait imprimer dans le *Tuba magna mirum clangens sonum*. Le P. Caussin n'eut la permission de revenir à Paris qu'après la mort de Louis XIII, et il regagna les bonnes grâces de sa société par la troisième *Apologie pour les religieux de la compagnie de Jésus*, contre l'université, qu'il publia à Paris, 1644, in-8°. C'est dans cette ville qu'il termina sa carrière, le 2 juillet 1651. Le P. Caussin avait publié dans sa jeunesse diverses pièces latines en vers et en prose, dont la meilleure est intitulée : *De eloquentia sacrâ et humanâ*. Il donna depuis un grand nombre d'autres ouvrages de dévotion, dont le plus fameux est sa *Cour sainte*, 5 vol. in-12. On cite encore : *Symbolica Ægyptiorum sapientia; Polyhistor symbolicus*, Paris, 1633, 2 part. in-8°. Quelques-uns de ses livres sont singuliers par leur titre, tels que *la Vie neutre des filles dévotes qui font état de n'être ni mariées ni religieuses*, Paris, 1644, in-12.

CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine), né à Montdidier, le 24 juin 1759, vint de bonne heure à Paris où il se livra à l'étude du latin, du grec, de l'hébreu et de l'arabe. Ses efforts et ses succès étaient encouragés par son oncle Bejot, garde des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris. En 1783, il remplaça son ancien professeur Deshauterayes dans la chaire d'arabe au collége de France ; et il fut nommé, en 1787, garde des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris à la place de son oncle ; mais ce dernier poste lui fut enlevé après le 10 août 1792. Le ministre Roland donna alors cette place à Carra, et Caussin n'a jamais pu la recouvrer. La vie de ce savant a été purement littéraire, et n'a donné lieu à aucun événement important. Nous nous bornerons

à dire qu'en 1809 il fut admis à la quatrième classe de l'Institut, aujourd'hui rendue à sa dénomination d'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1814, et qu'il est mort après une longue maladie, le 29 juillet 1835. Voici la liste de ses principaux ouvrages : l'*Argonautique* de Valerius Flaccus; *Suite des Mille et une Nuits,* traduite de l'arabe, 2 vol. in-18 ; *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans,* par Nowairi, traduite de l'arabe, et imprimée à la suite du *Voyage en Sicile, à Constantinople et au Levant,* par Riedesel, traduit de l'allemand, Paris, 1802, in-8° ; un *long Extrait* des tables astronomiques d'Ibn-Younis, traduit de l'arabe ; un *Mémoire sur l'optique de Ptolémée,* etc.

CAUVET (Martin et Jean-Baptiste), deux frères, nés à Marseille dans le 14e siècle, acquirent dans le commerce une fortune si considérable, que, suivant l'historien de Provence, Notredame, pour la partager, ils ne prirent d'autre division que les quatre points cardinaux. Les biens situés au midi et à l'orient échurent à Martin ; ceux de l'occident et du nord furent le lot de Jean-Baptiste.

CAUVET (Gilles-Paul), né à Aix en Provence, le 17 avril 1731, mort à Paris, le 15 novembre 1788, destiné à la jurisprudence par le vœu de ses parents, s'appliqua, par un penchant naturel, à l'étude des beaux-arts, et particulièrement à la sculpture d'ornement et à l'architecture. Venu de bonne heure à Paris, il ne tarda pas à s'y faire distinguer, et fut nommé sculpteur de Monsieur, frère du roi. On peut le regarder comme le premier artiste français qui ait banni de la décoration des appartements le genre vicieux appelé *la rocaille,* et substitué à ces formes maniérées, des ornements d'un goût simple et noble, imités de l'antique. Il publia, en 1777, un ouvrage intitulé : *Recueil d'ornements, à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtiments,* dédié à Monsieur.

CAUX (Gille de), sieur de Montlebert, littérateur et poëte dramatique, né à Ligneris près de Bayeux, en 1682, débuta par être précepteur des fils de le Riche, directeur des fermes, obtint en récompense de cette éducation la place de contrôleur général, put dès lors consacrer ses loisirs à la poésie, et mourut en 1733. On a de lui : *Marius,* tragédie représentée en 1715, et qui fut attribuée au président Hénault ; *Lysimachus,* tragédie, terminée par le fils de l'auteur, et représentée en 1737, sans obtenir le succès de la première, qui cependant n'est point restée au théâtre. On connaît encore de Gille de Caux quelques *Poésies* parmi lesquelles il faut distinguer *l'Horloge de sable, figure du monde,* traduit en vers latins par l'abbé d'Hérouville, et insérée dans divers recueils.

CAUX DE BLACQUELOT (Pierre-Jean de), né à Hesdin, le 21 décembre 1720, entra comme lieutenant au régiment de Pons en 1734, passa 3 ans après dans l'arme du génie, fut blessé au siége de Fribourg en 1744, fut fait capitaine en 1747, concourut à la prise des forts Lillo, Frédéric-Henri, et assista à la bataille de Lawfeld. Créé chevalier de Saint-Louis, employé sur les côtes, à l'armée d'Allemagne, il coopéra à la défense de Dorsten en 1761, fut successivement nommé colonel, brigadier d'infanterie, directeur des fortifications et maréchal de camp en 1780. Il fit exécuter divers travaux devant Cherbourg, prit sa retraite en 1791, et mourut l'année suivante.

CAUX DE BLACQUELOT (Jean-Baptiste de), frère du précédent, né à Montreuil-sur-Mer, le 24 mai 1723, entra dans le génie en 1740, passa au Canada en 1746, revint en Europe où il assista à la bataille de Fontenoi, concourut au siége de Tournai et fut fait capitaine en 1749. Il fut successivement employé aux siéges de Munster, de Dillembourg et de Ziegenheim, dirigea en 1761 la défense de Cassel, arrêta trois mois devant une place ouverte une armée de 30,000 hommes et la força à la retraite. Nommé successivement colonel directeur des fortifications, maréchal de camp et lieutenant général, il fut destitué et mis hors la loi par les comités, se retira en Westphalie et y mourut vers la fin de 1793.

CAUX DE CAPPEVAL, littérateur, né près de Rouen, entra au service de l'électeur palatin, et publia à Manheim les ouvrages suivants : *La prise de Berg-op-Zoom,* poëme, 1747, in-8° ; *le Parnasse,* ou *Essai sur les campagnes de Louis XV,* poëme, 1752, in-12 ; *Apologie du goût français,* etc. (en vers), 1754, in-8°. On a encore de lui une traduction de vers latins de *la Henriade* de Voltaire, Deux-Ponts, 1772, in-12 ; des *Odes héroïques et morales,* Manheim, 1768, in-8°.

CAVACCI (Jacques), savant religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né à Padoue en 1567, consacra sa vie entière à l'étude, et mourut en 1612, laissant la réputation d'un des hommes les plus laborieux et les plus érudits de son temps. Il nous reste de lui : *Historia cœnobii D. Justinæ Patavinæ,* Venise, 1606, in-4° ; Padoue, 1696 ; *Illustrium anachoretarum elogia,* Venise, 1625, in-4° ; Rome, 1662, même format, fig. On a retranché de cette édition différents morceaux de poésie.

CAVACEPPI (Barthélemi), sculpteur romain, fut l'ami de Winckelmann et l'accompagna dans le malheureux voyage qu'il fit en Allemagne. Il a publié un *Recueil de statues antiques, bustes,* etc., *restaurés,* 3 tomes en 1 vol. in-fol., Rome, 1769. A la tête du tome IIe, se trouve le journal de son voyage, dans lequel il parle de la singulière tristesse qui affectait Winckelmann lorsqu'il entra en Allemagne et de ses funestes pressentiments. Ce morceau très-intéressant est cité dans les *Mémoires* sur la vie de Winckelmann, qui sont à la tête de l'édition française de ses œuvres, page 57.

CAVAGNES. *Voyez* **BRIQUEMAUT.**

CAVAIGNAC (Jean-Baptiste), membre de la Convention nationale et du conseil des Cinq-Cents, est né à Gordon, département du Lot, en 1762. Son père, magistrat distingué, et qui fut employé par Necker dans ses administrations provinciales, était issu d'une famille ancienne et originaire du Rouergue. Lorsque la révolution éclata, J. B. Cavaignac exerçait la profession d'avocat au parlement de Toulouse. Ses principes conformes au nouvel ordre de choses le portèrent successivement aux fonctions municipales et départementales, et le firent enfin nommer, en septembre 1792, député à la Convention nationale. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel et sans sursis. Chargé précédemment du rapport de la reddition de Verdun aux Prussiens, il avait obtenu un décret d'accusation contre les individus auxquels ce

crime pouvait être spécialement imputé, et avait fait annuler le décret qui déclarait les habitants en masse traîtres à la patrie. La Convention l'envoya en mission à l'armée des côtes de l'Ouest; il était à Brest lorsque la nouvelle de la proscription des girondins, au 31 mai 1793, y parvint. Il partit aussitôt pour Lorient, où avec Merlin et Seveste, ses collègues, il signa une protestation qui le fit dénoncer, mais qui n'eut pas de suites. Il montra beaucoup d'énergie et de courage dans les attaques contre les royalistes de la Vendée, et faillit être fait prisonnier au moment où, après la prise de Montaigu par le général Beysser, il cherchait à rallier les troupes. De retour à la Convention, il en fut bientôt éloigné par une mission à l'armée des Pyrénées occidentales. Deux régiments de cavalerie furent formés par ses soins. Il s'occupa ensuite de l'organisation des troupes et de tout ce qui tient aux opérations militaires, et contribua aux premiers succès de cette armée. Sa conduite en Espagne, et surtout à Saint-Sébastien, ne fut pas exempte de blâme, et on peut au moins lui reprocher d'avoir cédé trop longtemps à l'influence du furieux Pinet, son collègue. Ses fonctions proconsulaires ayant cessé en septembre 1794, il fut, après un an d'absence, rendu pour la seconde fois à ses travaux législatifs. Il adopta alors les principes modérés qui dirigeaient la Convention nationale depuis la chute de Robespierre; aussi, lorsqu'il fut dénoncé par les habitants de Bayonne et par Lecomte son collègue, il trouva pour défenseurs Durand-Maillane et Boissy d'Anglas. Une troisième mission lui fut confiée près des armées. Il se conduisit, à celle de Rhin-et-Moselle, en administrateur et en soldat. Il était, depuis peu, à Paris, lorsqu'éclata le mouvement insurrectionnel du 1er prairial an III. Il ne put empêcher l'envahissement de la Convention qui, par l'organe de ses comités, lui avait confié la direction de la force armée, et il aurait été assassiné comme son collègue Féraud, sans le dévouement d'un citoyen généreux à qui la Convention vota un sabre d'honneur. Au 13 vendémiaire an VI, il fut adjoint à Barras, et contribua au triomphe de la Convention sur les sections insurgées. Membre du conseil des Cinq-Cents, lors de la réélection des deux tiers, il en sortit par décision du sort en 1797. Receveur aux barrières, puis administrateur de la loterie, il fut, sous le gouvernement consulaire, nommé, après la paix d'Amiens, commissaire général des relations extérieures à Mascate, dont le souverain réclamait depuis longtemps la résidence d'un agent français. Cavaignac se rendit, par l'île de France et Pondichéry, dans ce port arabe; mais déjà la guerre avait recommencé entre les Français et les Anglais. L'influence que ceux-ci avaient acquise à Mascate empêcha le commissaire français d'y être admis. Il revint en 1803. Appelé à Naples, en 1806, par Joseph Napoléon, il fut chargé d'organiser et de diriger, dans ce royaume, l'administration des domaines et de l'enregistrement. Sous Joachim Murat, successeur de Joseph, il devint conseiller d'État, commandeur de l'ordre des Deux-Siciles, et reçut un majorat dont il n'a jamais pris le titre. Lorsque dans les dernières années du gouvernement impérial, un décret de Napoléon rappela dans leur patrie les Français au service étranger, Cavaignac se démit de ses emplois et rentra en France. Il était à Paris lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, au mois de mars 1815. Il fut nommé préfet de la Somme. Mais la seconde restauration ayant suivi de près, il se trouva compris dans la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816, et fut forcé de s'expatrier. Il se retira à Bruxelles où il mourut le 24 mars 1829.

CAVALCA (le P. Dominique), écrivain ascétique, dont les ouvrages font autorité dans la langue italienne, était contemporain du célèbre Dante. Né en Toscane, à Vico-Pisano, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des dominicains, et se distingua bientôt par son talent pour la prédication. Une chronique manuscrite du couvent de Sainte-Catherine de Pise, citée par le savant Bottari, fixe sa mort au mois de novembre 1342. Ainsi les auteur des *Scriptor. ordin. prædicator.* se sont trompés gravement en supposant que Cavalca vivait à la fin du 15e siècle. Quelques biographes, pour relever encore le mérite de Cavalca, prétendent qu'il avait traduit du grec plusieurs ouvrages; mais on n'en connaît aucun, et rien ne prouve qu'il ait été réellement un habile helléniste. Tiraboschi revendique pour Simon de Cascia, religieux augustin, mort en 1348, quelques-uns des traités publiés sous le nom de Cavalca. Indépendamment de traductions italiennes de quelques *Opuscules* de St. Jérôme, de plusieurs *Vies des Pères* et d'un *Dialogue* de St. Grégoire, on connaît de Cavalca : *El tractato dicto, pongie lingua,* Rome, Phil. de Lignamine, 1472, petit in-fol., édition rare et précieuse; *Specchio di Croce*, etc., Milan, 1480, in-4o; ibid., 1484, 1487, même format, Rome, 1738, in-8o; *Frutti della lingua,* Florence, 1493. in-fol., Rome, 1754, in-8o; *Medicina del cuore ovvero libro della patienza,* Florence, 1490. in-4o; Rome, 1756, in-8; *La Disciplina degli spirituali,* Florence. 1487, in-4o, avec le *Trattato delle trenta stoltizie,* sans date, in-4o; Rome, 1757, in-8o; *Esposizione del simbolo degli apostoli,* Venise, 1489, in-4o; Rome, 1763, in-8o. Tous ces ouvrages sont cités par *la Crusca.*

CAVALCABO (Ugolin, marquis de), chef d'une famille noble de Crémone, du parti guelfe, qui avait possédé la souveraineté de cette ville en 1316, fut retenu six ans en prison par Jean Galéaz Visconti, seigneur de Milan, et délivré de ses fers le 30 mai 1403, à la mort de Galéaz. Bientôt, il se fit proclamer seigneur de sa patrie, réussit à ramener tous les guelfes de Lombardie et à former une ligue puissante, avec laquelle il combattit contre les fils de Jean Galéaz et les gibelins; mais il fut surpris et fait prisonnier à Manestrio le 14 décembre 1404. Un de ses parents, nommé *Charles,* lui succéda dans la seigneurie de Crémone. Ugolin s'étant échappé de sa prison en 1406, revint disputer à son cousin la souveraineté qu'il avait fondée. Déjà une guerre civile partageait le petit État de Crémone, lorsque Gabrino Fondolo, soldat de fortune, élevé au commandement des troupes et des forteresses par la faveur des Cavalcabo, s'offrit pour être médiateur entre eux. Il rassembla le 26 juillet 1406, dans un château où il commandait, Ugolin et Charles Cavalcabo, avec tous les chefs les plus distingués de leur famille, et, à la suite d'un grand repas qu'il leur donna, il les fit tous massacrer par ses gardes, et il s'empara lui-même de la seigneurie de Crémone.

CAVALCANTI (Gui), philosophe et poëte florentin du 13e siècle, ami de Dante et gibelin comme lui, prit

une part très-active aux querelles de son parti, et mourut à Florence en 1300. Ses vers, insérés dans les diverses éditions des *Rime antiche,* ont été réunis et publiés pour la première fois séparément par les soins du chevalier Anton. Cicciaporci, Florence, 1813, in-8°. Cette édition dont tous les exemplaires ont été distribués en présent, est précédée de savantes *Notices* sur la vie et les ouvrages de Cavalcanti ; elle contient le *Commentaire* inédit de Dino de Garbo sur la fameuse *Canzone* de Gui : *Donna mi prega,* etc., qui a tant occupé les littérateurs italiens dans le 16e siècle. Cavalcanti est un des poëtes de cette première époque de la littérature italienne dont les vers approchent le plus du bon style.

CAVALCANTI (Barthélemi), de la famille du précédent, né à Florence, en 1503, porta les armes dans sa jeunesse, et, bien qu'ayant combattu le parti des Médicis, échappa à l'exil. Mais lorsqu'Alexandre, bâtard du pape Clément VII, nommé duc de Florence, fut assassiné et remplacé par Cosme Ier, Cavalcanti quitta Florence, se retira d'abord à Ferrare, puis à Rome, où le pape Paul III le chargea de plusieurs négociations importantes, et finit par se fixer à Padoue, où il passa les dernières années de sa vie, et mourut le 9 décembre 1562. On a de lui une traduction italienne de la *Castramétation de Polybe*, etc., insérée dans un recueil de traductions d'autres ouvrages grecs sur l'art militaire, par Philippe Strozzi, Florence, 1552, in-8° ; *Trattati, ovvero discorsi sopra gli ottimi reggimenti delle republ. antiche e moderne,* etc., ibid., 1555 et 1571, in-4° ; *Rettorica,* Venise, 1559, in-fol. ; Pesaro, 1559, in-4°. Barthélemi fut l'un des jeunes Florentins qui soignèrent la célèbre édition du *Décaméron* de Boccace, de 1527.

CAVALIER (Jean), chef des calvinistes insurgés, connus sous le nom de *Camisards,* né en 1679, à Ribaute, village des Cévennes, fils d'un simple paysan, exerçait le métier de boulanger à Genève, lorsque, endoctriné par une visionnaire réfugiée dans cette ville, il rentra en France pour se joindre aux révoltés. Sa bravoure, et d'autres prophéties qui confirmaient celle de Genève, lui firent déférer le commandement. Le maréchal de Montrevel ayant échoué dans ses tentatives pour réduire cette insurrection, son successeur, le maréchal de Villars, prit le parti de négocier avec Cavalier, que son audace et les talents qu'il avait acquis rendaient redoutable. Il reçut, avec une pension de 1,200 liv., un brevet de colonel et celui de capitaine pour l'un de ses frères ; il obtint en outre la liberté de son père et de quelques autres détenus pour cause de religion. Appelé à Versailles, il fut présenté à Louis XIV, qui haussa les épaules en le voyant. Cavalier, humilié de cette réception et mécontent, passa au service de l'Angleterre. A la bataille d'Almanza, il commandait un régiment de réfugiés, qui se trouva opposé à un régiment français. Ces deux corps s'étant reconnus fondirent l'un sur l'autre avec un acharnement tel qu'ils furent presque détruits. Cavalier, échappé à cette boucherie, parvint au grade d'officier général, fut nommé gouverneur de l'île de Jersey, et mourut à Chelsea en mai 1740. Les *Mémoires de la guerre des Cévennes sous le colonel Cavalier,* publiés en anglais en 1725, sont d'un réfugié nommé Galli. Eug. Sue a publié *Jean Cavalier*, roman, Paris et Bruxelles, 1840.

CAVALIERE (Baptiste del), sculpteur, ainsi nommé parce qu'il était élève *del cavaliere* (chevalier) Bandinelli, né en 1518, mort en 1583, concourut à l'exécution du mausolée de Michel-Ange ; le médaillon qui représente la figure de ce grand maître est dû au ciseau de cet artiste, ainsi que la *statue* de la Peinture.

CAVALIERI (Bonaventure), célèbre géomètre italien, né en 1598 à Milan, entré à l'âge de 15 ans dans l'ordre des hiéronymites ou jésuates, professa d'abord la théologie ; mais entraîné par son goût pour les mathématiques, il alla chercher à Pise une instruction qu'il ne trouvait point dans sa patrie ; lié avec Benoît Castelli, ce savant le mit en relation avec Galilée. Cavalieri, devenu l'un des élèves distingués de ce grand homme, s'occupa principalement de la détermination des aires et des volutes limitées par des lignes et des surfaces courbes. Il découvrit à ce sujet une nouvelle méthode que les anciens géomètres n'avaient point indiquée, et dont Roberval réclama l'invention à tort, puisque son ouvrage ne parut que deux ans après celui de Cavalieri. Pascal se servit de cette même méthode, appelée des *indivisibles*, parce que dans la mesure des figures curvilignes une de leurs dimensions était supprimée. Cette méthode n'était pas celle des *infiniment petits,* inventée plus tard ; mais elle y touche de bien près. L'écrit dans lequel Cavalieri avait consigné ses découvertes, ni les recommandations de Galilée, ne purent d'abord lui faire obtenir la chaire de mathématiques à Bologne ; mais il y fut nommé plus tard, et composa alors divers traités élémentaires de trigonométrie et d'astronomie pour l'usage de ses auditeurs. Il mit ensuite la dernière main à sa *Géométrie des indivisibles,* qui a fondé sa réputation, et mourut le 3 décembre 1647. Voici la liste de ses ouvrages : *Specchio ustorio, ovvero trattato delle settioni coniche,* Bologne, 1632, in-4° ; *Directorium generale uranometricum,* etc., ibid., 1632, in-4° ; *Geometria indivisibilibus continuorum novâ quâdam ratione promota,* etc., ibid., 1635, in-4° ; *Trigonometria plana et sphœrica,* etc., ib., 1635, in-4° ; *Centuria di varii problemi,* 1639, in-12 ; *Exercitationes geometricœ VI,* ibid., 1647, in-4° ; *Compendio delle regole de' triangoli,* 1688, in-12 ; *Sfera astronomica,* 1690, in-12. L'*Éloge de Cavalieri* a été publié à Bologne en 1776, par le P. Frisi.

CAVALIERI (Jean-Michel), dominicain, né à Bergame, fit ses études à Bologne où il se lia d'une étroite amitié avec Vinc. Orsini, depuis cardinal et archevêque de Bénévent, qui le nomma son théologal et le fit venir dans sa ville épiscopale, où il mourut en 1701. On lui doit : *Galleria de' summi pontifici, patriarchi, arcivescovi e vescovi dell' ordine de' predicatori*, Bénévent, 1696, 2 vol. in-4°.

CAVALIERI (Marcel), frère du précédent, dominicain comme lui, fréquenta dans le même temps les écoles de Bologne, professa la philosophie à Naples, fut ensuite vicaire général du cardinal Orsini (avec lequel il n'était pas moins lié que son frère), puis évêque de Gravina, et mourut en 1705. Outre des *Statuts synodaux,* publiés en 1693, on lui doit plusieurs ouvrages dont le plus important est un *Traité* (en italien) *de la construction des églises,* réimprimé plusieurs fois.

CAVALIERI (Jean-Michel), religieux augustin, né à Bergame, de la même famille que les précédents, mort

le 6 janvier 1757, a laissé plusieurs ouvrages estimés des théologiens, sur les matières ecclésiastiques. Les principaux sont : *Commentaria in authentica sacræ rituum congregationis decreta*, etc., imprimé pour la première fois à Bergame, réimprimé à Bassano, 1778, 5 vol. in-8° ; *Sopra la sacra cintura, e sua origine*, etc. On attribue encore à ce religieux quelques *Observations sur l'office de la semaine sainte*.

CAVALIERO (Joseph), jurisconsulte, né à Naples, se destinant à l'état ecclésiastique, reçut le laurier doctoral en théologie et dans la double faculté de droit, obtint à l'université une chaire qu'il remplit avec éclat, fut, en 1664, nommé à l'évêché de Monopoli, qu'il échangea depuis contre celui de Bitonto, et mourut en 1697. On a de ce prélat quelques traités de droit civil et canonique, dont le plus connu est intitulé : *Repetitiones ad jura, de testamentis, foro competenti, judiciis et pactis*, Rome, 1653, in-fol.

CAVALLERIIS (Jean-Baptiste CAVALERII, plus connu sous le nom latin de), dessinateur et graveur, né vers 1530 à Lagherino dans le Brescian, d'où vient qu'il signe indifféremment ses estampes Lagerinus et Brixianus, s'établit à Rome, où il mourut en 1597. C'était un graveur très-laborieux ; mais ses estampes, dont on porte le nombre à près de 400, sont en général peu estimées, à cause de la défectuosité du dessin et du manque d'expression. Cependant on recherche quelques suites de cet artiste, entre autres *Antiquæ statuæ urbis Romæ*, 1685-94, 4 part. in-4°, ou petit in-fol., contenant 200 planches ; *Ecclesiæ militantis triumphus*, 1585, in-fol., 32 planches ; *Romanorum imperatorum effigies ; Pontificum effigies*, etc.

CAVALLI (François), organiste et compositeur, né à Venise au commencement du 17e siècle, maître de chapelle de l'église de St.-Marc, travailla pour les théâtres, dès qu'ils furent établis à Venise, fut appelé à Paris en 1660 par le cardinal Mazarin, et fit représenter son opéra de *Xercès* lors des fêtes données à l'occasion du mariage de Louis XIV. Cavalli mourut au mois d'avril 1676. On porte à 38 le nombre des opéras qu'il avait composés de 1637 à 1668.

CAVALLI (Jacques), orientaliste, né à Vérone en 1678, ministre du roi de Portugal, étudia les langues avec beaucoup de zèle, composa une grammaire élémentaire pour l'hébreu et le chaldéen, et depuis entreprit un ouvrage sous le titre de *Pandectæ biblicæ*, dans lequel il se proposait de donner l'explication de tous les mots contenus dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Cet ouvrage, auquel il consacra toute sa vie, lui mérita la bienveillance du souverain pontife ; mais, avant d'avoir pu le terminer, il mourut en 1758 à Rome. On cite de lui un opuscule en italien intitulé : *le Triomphe de la foi dans l'explication du mystère de la Ste. Trinité*, 1730.

CAVALLI (Joseph-François-Alexandre), comte d'Olivola, né le 6 janvier 1761 à Turin, où son père était président du sénat, se livra de bonne heure à l'étude du droit, reçut le doctorat à l'université de cette ville en 1780, et fut attaché au bureau de l'avocat général, dont il devint substitut. Il exerçait les fonctions d'avocat général des pauvres à la chambre criminelle du sénat, lors du procès de Santel, Junot et Boyer, condamnés à mort, en 1797, pour délits politiques, et on l'accusa d'avoir soustrait une pièce de conviction, pour sauver un des accusés, ce qui l'obligea de se démettre de sa charge. Après l'abdication de Charles-Emmanuel, et l'invasion du Piémont par les Français, le général Joubert nomma Cavalli membre du gouvernement provisoire ; mais bientôt l'occupation du pays par les Austro-Russes, le força de passer en France, où il fit partie d'une commission chargée de distribuer les secours accordés aux réfugiés italiens. Cavalli suivit Bonaparte dans la campagne de 1800, et passa le mont Saint-Bernard. Après la bataille de Marengo, le premier consul confia le gouvernement provisoire du Piémont à une commission dont Cavalli fut encore une fois membre. La réputation qu'il avait acquise comme jurisconsulte le fit nommer président de chambre au sénat de Turin ; et, les tribunaux du Piémont, réuni à la France ayant reçu, en 1802, une nouvelle organisation, il fut d'abord juge, et ensuite président de chambre à la cour d'appel de Turin. Il obtint en 1804, la croix de la Légion d'honneur, et entra, en 1808, au corps législatif, comme député du département de Marengo. Après l'envahissement des États du pape, Napoléon nomma Cavalli (1811) premier président de la cour impériale de Rome ; mais, en 1814, lorsque le roi Murat occupa l'État romain au nom des puissances alliées, Cavalli donna sa démission. Au bout de quelques mois, il se retira avec sa famille à Casal, où il mourut le 27 juin 1828, laissant plusieurs manuscrits sur des matières de jurisprudence et d'administration. Il était de la Société d'agriculture et de l'Académie d'archéologie de Rome.

CAVALLINI (Pierre), peintre et sculpteur, né à Rome en 1259, mort en 1344, fut élève de Giotto, et peut être regardé comme le plus ancien peintre de l'école romaine. Il fut employé par son maître aux mosaïques de l'église St.-Pierre, qu'il orna de fresques ainsi que plusieurs autres basiliques. Il peignit *l'Annonciation* pour diverses églises de Florence, et ce sujet lui était si familier qu'on lui a attribué toutes les *Annonciations* peintes dans cette ville au 14e siècle. La fresque que l'on voit encore dans l'église de St.-François à Assise passe pour le chef-d'œuvre de Cavallini.

CAVALLINI (Frédéric-Philippe), médecin, qui pratiquait son art à Malte vers la fin du 17e siècle, publia en 1689, sous le titre de *Pugillus meliteus*, la première Flore de cette île. Cet opuscule a été réimprimé par Bruckman, dans la 2e centurie des *Epistolæ itinerariæ*.

CAVALLINO (Bernard), peintre, né à Naples le 10 décembre 1612, mort en 1656, fut un des meilleurs dessinateurs de l'école napolitaine. Son coloris offre un heureux mélange de ceux du Guide, du Titien et de Rubens. Le Calabrese l'a surnommé *le Poussin napolitain*. On fait un cas particulier de son tableau de *Sainte Cécile*, dans l'église St.-Antoine à Naples.

CAVALLO (Albert), peintre, né à Savone dans le 16e siècle, élève de Jules Romain, a laissé dans sa patrie, entre autres ouvrages, deux fresques dont les figures colossales sont encore fraîches et bien conservées.

CAVALLO (Tibérius), savant physicien, né à Naples en 1749, était fils d'un médecin distingué. Il se destina d'abord au commerce, se rendit à Londres en 1771, pour s'y livrer d'une manière lucrative ; mais l'étude de la nature, vers laquelle il se sentait entraîné, lui fit abandon-

ner ses premiers projets. Il s'adonna entièrement aux recherches philosophiques, et se fit une grande réputation par quelques expériences ingénieuses et nouvelles. Il fut élu, en 1779, membre de l'Académie de Naples, ainsi que de la Société royale de Londres, à laquelle il fournit des mémoires de la plus haute importance. Il est auteur des ouvrages suivants : *A complete Treatise of electricity,* 1777, 1 vol. in-8°, et 1795, 3 vol. in-8°; *An Essay on the theory and practice of medical electricity,* 1780, in-8°; *A Treatise on the nature and properties of air,* etc., 1781, in-4°; *The History and practice of aerostation,* 1785, in-8°; *Mineralogical tables,* in-fol., 1785; *A Treatise on Magnetism, in theory and practice,* 1787, in-8°; *Description of the Micrometer invented by Tiber. Cav.,* brochure in-8°; *An Essay on the medical properties of factitious airs,* 1798, in-8°. Il est aussi l'inventeur d'un *Electromètre* qui porte son nom. Cavallo est mort à Londres le 26 décembre 1809.

CAVALUCCI (Antoine), peintre, né à Sermoneta en 1752, vint jeune à Rome, où il entra dans l'école de Battoni, dont il imita la manière ainsi que celle de Mengs, son contemporain. Inférieur à ces deux maîtres sous le rapport du dessin, il les égale peut-être par le coloris. Cet artiste, dont on voit plusieurs tableaux dans la Toscane, en Sicile, etc., mourut à Rome en 1795. Un de ses tableaux représentant *St. François de Paule,* fait pour l'église Notre-Dame de Lorette, a été jugé digne d'être exécuté en mosaïque. On estime aussi une autre de ses compositions *Ste Bona prenant l'habit de religieuse,* dans la cathédrale de Pise.

CAVANILLES (Antoine-Joseph), célèbre botaniste espagnol, né à Valence, le 16 janvier 1745, entra dans les ordres, professa la philosophie à Murcie, fut chargé de l'éducation des enfants du duc de l'Infantado, qu'il accompagna en France, et resta 12 ans à Paris, où il se lia avec Bernard de Jussieu et plusieurs autres botanistes. De retour en Espagne, il y publia successivement les beaux ouvrages qui fondèrent sa réputation. Il fut, en 1801, nommé directeur du jardin royal de Madrid, et mourut dans cette ville au mois d'août 1804. Ses principaux ouvrages sont : *Monadelphiæ classis dissertationes,* Paris, Didot, 1785 et années suivantes, in-4°; *Icones et descriptiones plantarum quæ aut spontè in Hispaniâ crescunt, aut in hortis hospitantur,* Madrid, 1791-1799, 6 vol. in-fol. avec 601 planches; *Observaciones sobro la historia natural, etc., del reyno de Valencia,* ibid., 1795-1797, 2 vol. in-fol. Il a publié de nombreuses dissertations dans les *Annales des sciences naturelles,* ouvrage périodique dont il est le fondateur. Ses leçons de botanique ont été recueillies en 1802 et 1803, et traduites en italien par le professeur Viviani.

CAVARINUS, roi des Sénonais, dans la Gaule Celtique, fut rétablie par Jules-César sur le trône, que ses sujets l'avaient forcé d'abandonner. Il suivit ensuite le conquérant romain dans son expédition contre Ambiorix et les peuples de Trèves, et reçut de lui le commandement général de la cavalerie gauloise.

CAVARUS, roi des Gaulois qui s'étaient établis dans la Thrace, fut le chef de cette colonie. La capitale de ses États se nommait *Tulé,* selon Polybe, et *Tulis,* suivant Étienne de Byzance. Cavarus avait forcé Prusias à conclure avec les Byzantins une paix peu avantageuse, et la crainte des Gaulois avait seule pu contraindre le roi de Bithynie à renoncer à toutes ses conquêtes. Prusias ne songea plus qu'à se venger. Il attaqua les Gaulois, qui ravageaient les villes de l'Hellespont, et pour faire perdre à ces peuples l'envie de repasser en Asie, il massacra les femmes et les enfants qui étaient restés dans le camp. Craignant ensuite que Cavarus ne voulût le punir de sa barbarie, il lui suscita, par son or et par ses intrigues, des ennemis puissants, et arma contre lui les peuples voisins. Cavarus avait des qualités éminentes; mais il se laissa perdre par les flatteries de Sostrate de Chalcédoine, et il périt avec tous ses sujets, qui furent exterminés par les Thraces (*Voyez* les *Recherches sur les rois de Bithynie,* par Sevin, dans le tomeXVI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*)

CAVAZZA (Jean-Baptiste), peintre et graveur, naquit à Bologne vers 1620. Disciple de Cavedone et du Guide, on trouve dans quelques-uns de ses tableaux une heureuse imitation du style et de la manière de ces deux grands maîtres. Il avait orné plusieurs églises de Bologne de ses ouvrages, entre autres celles de la *Madonna delle Libertà et dell' Annonciata.* Cavazza composait avec noblesse ; son dessin était pur et son coloris agréable. Il a gravé lui-même quelques-unes de ses compositions. Les curieux font un cas particulier de ses gravures.

CAVAZZA (Pierre-François), peintre, naquit à Bologne en 1675. Il fut élève de Jean Viani, artiste assez célèbre, qui tenait une académie de dessin, rivale de celle du Cignani, et dont les procédés rappelaient l'école du Guerchin, ennoblie par la hardiesse et la vigueur des plus grands coloristes vénitiens. Cavazza moins heureux dans ses études que les autres élèves qui travaillaient auprès de lui, et voulant à tout prix acquérir de la réputation, négligea la peinture, et s'attacha à rassembler une grande collection d'estampes rangées chronologiquement depuis 1460. On doit lui reprocher de n'avoir pas écrit sur cette partie, et on a lieu de regretter qu'il n'ait pas publié quelque ouvrage sur les moyens propres à faire reconnaître la main des maîtres, et tous ces caprices de dates et de monogrammes qui embarrassent tant les amateurs. Cavazza mourut à Bologne, le 14 octobre 1733. Sa collection a été dispersée dans plusieurs cabinets.

CAVAZZI (Jean-Antoine), missionnaire, né dans le Modénois au commencement du 17e siècle, prit l'habit de Saint-François dans l'ordre des capucins, fut, avec plusieurs de ses confrères, envoyé dans le royaume de Congo, sur la demande du souverain de cette contrée. Arrivés sur les côtes d'Afrique en 1654, les missionnaires s'en distribuèrent les différents royaumes ; celui d'Angola échut au P. Cavazzi. Il y séjourna 4 ans, passa depuis dans le pays de Matamba, dans les îles de Coanza et à Loano, d'où il revint en 1668 à Rome. Dès qu'il eut rendu compte de ses travaux, il fut invité à retourner en Afrique par la congrégation de la propagande, qui lui conféra les titres de préfet et de supérieur général des missions. L'affaiblissement de sa santé l'ayant obligé de solliciter son rappel, il revint à Rome, où il mourut en 1692. Le P. Alamandini de Bologne fut chargé par le général des capucins de rédiger les *Mémoires* de Cavazzi,

à qui un long séjour dans les missions avait rendu moins familier l'usage de la langue italienne. L'ouvrage parut sous ce titre : *Descrizione de i tre regni di Congo, Matamba, Angola*, etc., Bologne, 1687, in-fol. ; Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat a traduit cet ouvrage en français : *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*, Paris, 1732, 5 vol. in-12, avec figures.

CAVAZZONE (François), peintre, né à Bologne en 1559, est moins connu par quelques compositions médiocres sur des sujets de piété que par un livre intitulé : *Trattato di tutte le Madone di Bologna, disegnate e descritte.* L'antiquaire Magna-Vacca possédait un autre ouvrage du même artiste ayant pour titre : *Trattato del san viaggio di Gierusalemme e di tutte le cose più notabili diquei santi luoghi*, etc., manuscrit portant la date de 1616, avec des figures dessinées à la plume.

CAVE (Guillaume), savant théologien, né dans le comté de Leicester, le 30 décembre 1637, chapelain du roi Charles II, consacra toute sa vie à l'étude des antiquités ecclésiastiques, et mourut chanoine de Windsor, le 13 août 1713. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition, mais qui ne sont plus guère consultés aujourd'hui, si l'on excepte le suivant : *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria à Christo nato ad sæculum XIV.* Cet ouvrage a eu plusieurs éditions successivement améliorées. La plus estimée est celle d'Oxford, 1740-1743, 2 vol. in-fol.

CAVE (Édouard), journaliste anglais, né en 1691 à Newton, dans le comté de Warwick, était fils d'un cordonnier. Après avoir fait quelques études à Rugby, il fut commis, et travailla ensuite chez un imprimeur, qui lui donna la direction d'un journal hebdomadaire, où il commença à se faire connaître. Le succès de divers écrits de peu d'étendue lui ayant procuré quelques ressources pécuniaires, il en acheta une imprimerie, et forma le projet d'un ouvrage périodique, intitulé le *Gentleman's Magazine*, qui eut le plus grand succès, et fut la source de sa fortune. Ce succès excita l'émulation des libraires, et l'on vit, en peu d'années, naître et mourir une foule d'ouvrages publiés sous le titre de *Magasins*, parmi lesquels le *London Magazine* parvint cependant à se soutenir avec quelque réputation. Cave mourut en 1754, après la publication du 23e recueil annuel de son journal. Le docteur Johnson a donné une notice sur sa vie.

CAVEDONE (Jacques), peintre, né à Sapuolo près de Modène en 1577, élève des Carrache et du Guide, réussit surtout dans la peinture à fresque. On demandait un jour à l'Albane s'il y avait des tableaux du Titien à Bologne : « Non, répondit-il ; mais nous pouvons regarder comme tels deux tableaux de Cavedone que nous avons à Saint-Paul : *la Vierge dans l'étable* et *l'Épiphanie.* » La perte d'un fils qui donnait les plus belles espérances troubla la raison de Cavedone ; son talent s'éteignit ; et le produit de son travail ne suffisant plus à ses besoins, il fut réduit à la plus profonde misère, et finit ses jours en 1660, dans une étable où il avait été reçu par charité. Le musée de Paris possède un seul tableau de cet artiste : *Sainte Cécile chantant les louanges du Seigneur.*

CAVEIRAC (Jean Novi de), ecclésiastique français, né à Nîmes le 6 mars 1713, fut employé par les évêques du Languedoc à soutenir leur doctrine dans la question de la tolérance à accorder aux protestants, élevée en 1756 par le ministère français, et publia à ce sujet les ouvrages suivants : *la Vérité vengée*, ou *Réponse à la dissertation sur la tolérance des protestants*, 1756, in-12 ; *Mémoire politico-critique*, etc., 1757, in-8° ; *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une dissertation sur la Saint-Barthélemi*, 1758, in-8°. Dans cette dissertation, qui fit beaucoup de bruit, l'abbé de Caveirac ne se déclare point (comme le dit Voltaire) l'apologiste de cette affreuse journée, mais cherche à prouver que ce fut une affaire toute politique à laquelle la religion n'eut aucune part. Quant à la révocation de l'édit de Nantes, il soutient que cette mesure ne portait aucun préjudice à l'État ; qu'il ne sortit pas du royaume 50,000 individus ; que les fugitifs n'exportèrent qu'environ 1,250,000 livres ; que la religion catholique et la religion réformée ne peuvent pas subsister ensemble dans un état monarchique sans en troubler le repos. L'abbé Caveirac prit ensuite la défense des jésuites dans un écrit intitulé : *Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France*, Bruxelles (Paris), 1762, 2 vol. in-12. Cet ouvrage provoqua la mise en jugement de l'auteur, qui fut condamné (par contumace) au Châtelet, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'abbé de Caveirac chercha un refuge en Italie, où il publia un *Éloge chrétien du Dauphin* (fils de Louis XV), Rome, 1766, in-8° ; une *Ode à l'impératrice Marie-Thérèse*, et une idylle latine intitulée : *Parthénope*. Rentré en France après la disgrâce du ministre Choiseul et la destruction du parlement, il signala de nouveau son zèle dans un procès scandaleux où une femme protestante, mariée depuis 15 ans, et ayant changé de religion, voulait faire déclarer par les tribunaux son union illégitime. Cet écrivain n'ayant mis son nom à aucun de ses ouvrages, on lui en a attribué plusieurs auxquels il fut étranger. Toutefois Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, dit que Caveirac est l'auteur de la *Réponse aux recherches historiques* (de Pfeffel) *concernant les droits du pape sur la ville et l'État d'Avignon*, brochure publiée à Rome, et réimprimée à Paris, 1769, in-8°. Cet écrivain mourut en 1782.

CAVELIER (Robert). *Voyez* **SALLE** (la).

CAVENDISH (Thomas). *Voyez* **CANDISH**, *Voyez encore* **NEW-CASTLE** et **DEVONSHIRE**.

CAVENDISH (sir William), lord chef de justice de la cour du banc du roi (tribunal suprême), perdit la vie dans une insurrection qui eut lieu à Londres en 1382, sous le règne de Richard II.

CAVENDISH (sir William), né en 1505, mort en 1557, attaché au cardinal Wolsey, lui resta fidèle dans sa disgrâce, et n'en fut pas moins bien traité par Henri VIII, par Édouard VI et la reine Marie.

CAVENDISH (Christophe), frère du comte de Devonshire, né vers la fin du 16e siècle, défendit avec le plus grand zèle la cause du roi Charles II, et périt les armes à la main, près de Grantham, en 1643, dans un combat où se trouvait Cromwell.

CAVENDISH (lord Frédéric), 3e fils du 3e duc de Devonshire, né en 1729, mort en 1803, avait suivi avec distinction la carrière des armes, et était parvenu au grade de feld-maréchal. Ayant été fait prisonnier au com-

bat de Saint-Cast sur les côtes de France, en 1758, il fut renvoyé sur parole; mais il refusa pendant quelque temps cette faveur pour ne pas violer, disait-il, son engagement, en votant comme membre du parlement des subsides pour la continuation de la guerre.

CAVENDISH (lord John), frère du précédent, l'un des lords de la trésorerie sous le ministère du marquis de Rockingham, fut constamment opposé à lord North, auquel il succéda dans la place de chancelier de l'échiquier. Il mourut en 1796.

CAVENDISH (Henri), chimiste célèbre né à Londres, le 10 octobre 1733, second fils du duc de Devonshire, il n'eut, pendant sa jeunesse, que le sort réservé en Angleterre aux branches cadettes, c'est-à-dire, une fortune très-médiocre; mais son goût pour les sciences et sa modération la lui faisant trouver suffisante, il négligea tous les moyens d'en acquérir une plus considérable, en s'avançant dans les emplois auxquels sa naissance aurait pu le porter. Aussi ses parents, voyant qu'il n'était bon à rien, le traitèrent avec indifférence, et s'éloignèrent peu à peu de lui. Il se dédommagea en se livrant à ces sciences qu'il aimait tant, et bientôt ses découvertes lui attirèrent, en suivant ses goûts, plus de célébrité et de considération personnelle qu'il n'aurait pu espérer d'en acquérir en les contrariant. Cavendish est un des savants qui ont le plus contribué aux progrès de la chimie moderne. C'est lui qui, le premier, analysa les propriétés particulières du gaz hydrogène, et assigna les caractères qui distinguent ce gaz de l'air atmosphérique. C'est à lui que l'on doit la fameuse découverte de la composition de l'eau. Schéele avait déjà reconnu qu'en mêlant ensemble un volume quelconque de gaz oxygène et un volume double de gaz hydrogène, le mélange brûlait avec explosion sans laisser aucun résidu visible. Cavendish répéta cette curieuse expérience, mais avec la précision qui le caractérisait. Il enferma les deux gaz dans des vaisseaux de verre bien secs, afin de ne pas laisser échapper le résidu de leur combustion, et il trouva que ce résidu était de l'eau dont la quantité égalait, en poids, celle des deux gaz employés. Lavoisier répéta depuis cette expérience sur des volumes de gaz plus considérables, et confirma pleinement les résultats de Cavendish. De son côté, M. Monge, à Mézières, obtenait des résultats semblables sans avoir connaissance des travaux du chimiste anglais, qui paraît avoir l'antériorité de la publication. On voit que cette brillante découverte n'avait échappé à Schéele que pour avoir négligé la précaution de brûler les deux gaz dans un vase fermé. Ce même esprit de précision dans les expériences fit faire à Cavendish une autre découverte qui avait échappé à Priestley. Ce fut celle de la composition de l'acide nitrique qu'il parvint à former directement en combinant par l'étincelle électrique le gaz oxygène et le gaz azote dans des vaisseaux fermés. Il s'empressa de l'annoncer à Berthollet, qui, courrier par courrier, lui envoya en réponse la composition de l'ammoniaque, qu'il venait de découvrir : genre de correspondance qui n'appartient pas à tout le monde. Cavendish ne s'est pas moins distingué dans la physique en y portant le même esprit d'exactitude. Il était aussi très-versé dans la haute géométrie, et il en a fait une application très-belle et très-heureuse à la détermination de la densité moyenne de notre globe. Il y parvint en rendant sensible l'attraction exercée sur un petit disque de cuivre, par une grosse boule de métal. L'appareil qu'il employa pour cette recherche est absolument semblable à celui que Coulomb avait inventé pour mesurer les plus petites forces, et qu'il avait nommé *balance de torsion;* mais le physicien français n'avait pas songé à en faire cette application. Cavendish trouva, par ce procédé, que la densité moyenne de notre globe devait être cinq fois et un tiers aussi grande que celle de l'eau; résultat qui diffère très-peu de celui que Maskelyne avait déduit de la déviation latérale du fil à plomb, causée par l'attraction des montagnes. Voilà quels ont été les travaux les plus importants de Cavendish. On conçoit que de si belles et de si importantes recherches peuvent bien illustrer une vie entière, et la rendre honorable, indépendamment des hasards de la fortune. Cependant, comme on aime à connaître toutes les particularités qui concernent les hommes célèbres, il faut bien dire aussi que, vers l'âge de 40 ans, Cavendish avait éprouvé un événement qui aurait pu mettre la philosophie et la modération à bout, dans une âme où elles n'auraient pas été si bien enracinées. Un de ses oncles, qui avait été général outre mer, étant revenu de ses courses en 1773, avait trouvé mauvais que la famille eût négligé son neveu, et, pour l'en dédommager, l'avait fait, en mourant, héritier de toute sa fortune, qui se montait à plus de 300,000 liv. de rente. De sorte que Cavendish se trouva ainsi tout à coup le plus riche de tous les savants, et probablement aussi le plus savant de tous les riches. Cet événement ne changea rien à son caractère ni à ses habitudes. C'était et ce fut toujours le simple M. Cavendish. Il était en effet d'une simplicité vraiment originale dans sa mise et dans ses manières. Rien ne lui était plus à charge que les détails d'une maison. Aussi tout allait chez lui par des lois presque aussi constantes que celles des corps célestes. Ses domestiques étaient comme des automates, et sa maison comme une montre qui n'aurait jamais besoin d'être remontée. Ses habillements ne changeaient jamais de forme, de couleur ni de matière. Il avait formé une bibliothèque immense et parfaitement choisie, qui était au service des savants et de toutes les personnes curieuses d'acquérir de l'instruction. Il est mort en 1812, membre de la Société royale de Londres, et l'un des huit associés étrangers de l'Institut de France.

CAVENDISH SPENCER (sir Robert) naquit le 24 octobre 1791, de l'illustre famille de ce nom, et s'engagea de bonne heure dans le service maritime. En 1804, il suivit Nelson aux Indes orientales, et dans sa poursuite de la flotte combinée d'Espagne et de France. En 1807, il prit part à l'expédition d'Hallowels, qui partit de Messine pour prendre possession d'Alexandrie et qui devait échouer devant Rosette; en 1808 et 1809, il assista au blocus de Toulon et à la destruction du convoi français dans la baie de Roses. L'année suivante, il reçut sa commission de lieutenant, et parvint au rang de commandant en 1813. Le brick qui lui fut alors confié fit partie de l'escadrille du capitaine Usher. On sait que ce petit détachement de la flotte de sir Ed. Pellew était chargé de bloquer les côtes voisines de Marseille, et déployait dans ses opérations une activité rare. Peu de jours se passaient sans qu'il y eût un engagement entre quelque bâtiment

de l'escadrille et les Français. La destruction des batteries du petit port de Cassis, entre Marseille et Toulon, fut suggérée par le commandant Cavendish Spencer qui prit aussi une part très-active à la réalisation de ce projet, et sous les ordres duquel s'effectua la réembarcation avec un plein succès. Cavendish passa ensuite au commandement de la corvette *le Carron*, dans l'escadre du capitaine Gercy. L'Angleterre était alors en guerre avec les États-Unis. Le 8 janvier 1810, l'armée britannique échoua dans une attaque générale contre les lignes américaines. Cavendish n'en avait pas moins fait preuve de sang-froid et d'activité depuis le premier instant où le commandant en chef l'avait envoyé à la découverte jusqu'à cette désastreuse journée. Il en fut récompensé par le titre de capitaine et le commandement de la frégate *le Cydnus*. Peu de temps après, la paix fut conclue entre l'Union et la Grande-Bretagne. Cavendish fut laissé parmi les Indiens, alliés des Anglais, jusqu'en 1816, qu'il revint en Angleterre. L'année suivante, il était dans la Méditerranée à la suite de sir Charles-W. Penross, qui l'envoya en mission auprès du pacha de Tunis. Cavendish Spencer ne montra pas moins d'adresse et d'habitudes diplomatiques dans l'expédition que l'amirauté envoya, deux ans après, sur les côtes de l'Amérique méridionale, quand, en 1819, l'Espagne fit un nouvel effort pour reconquérir les colonies qui lui échappaient. Il fut moins heureux en 1823, lorsque le commandant en chef sir Neale l'envoya demander satisfaction au dey d'Alger pour ses procédés à l'égard du consul anglais, et de l'arrestation que la régence avait osé faire de deux domestiques du consulat, sous prétexte qu'ils étaient cabaïles. Lorsque Cavendish entra dans le port, il y trouva deux bâtiments espagnols qui venaient d'être capturés, et dont l'équipage était destiné à l'esclavage. Il joignit à ses autres déclarations la demande de la liberté des prisonniers, et rappela que, d'après les traités existants, les Algériens ne pouvaient plus réduire des chrétiens à l'esclavage. N'obtenant rien de l'opiniâtreté du dey, il remit à la voile au bout de 4 jours, emmenant le consul et sa maison ; rencontra, chemin faisant, la corvette algérienne qui s'était saisie des deux navires espagnols et la prit à son tour ; courut à Malte, rendit compte de sa mission à sir Geale, et deux jours après, reparut à la vue des côtes d'Alger sur l'escadre de cet amiral. Pendant le blocus que l'on établit sur-le-champ, il se distingua par son énergie : un de ses officiers détruisit un brick de guerre algérien sous les murailles de Bone. Bientôt le dey ayant annoncé l'intention de capituler, on laissa le capitaine Cavendish Spencer débattre les conditions de la paix. C'est lui qui signa le traité. On l'envoya de là sur les côtes de la Grèce et dans l'Archipel, où son intervention protégea le commerce des sujets anglais. Ses services lui valurent une espèce de retraite brillante dans la place de secrétaire particulier du duc de Clarence (depuis Guillaume IV), et le commandement par intérim du yacht *le Royal Souverain*. La retraite du prince, en 1828, lui fit reprendre le service actif, et il partit sur la frégate *le Madagascar* pour la station de la Méditerranée. Son frère, lord Althorp, allait le nommer inspecteur général de la marine, lorsqu'on reçut la nouvelle qu'il était mort, le 4 novembre 1830, dans la ville d'Alexandrie. Indépendamment de plusieurs innovations introduites à bord des vaisseaux par Cavendish Spencer, on lui attribue cette espèce de catéchisme naval connu sous le nom des *Quatre-vingt-dix-neuf questions*, qui a produit de très-bons résultats pour l'instruction des équipages.

CAVICEO (Jacques), littérateur, né à Parme en 1443, quoique prêtre, prit une part très-active aux querelles et aux guerres qui troublèrent l'Italie de son temps ; il fut fait prisonnier en 1487 par les Autrichiens, à la bataille de Roveredo ; mais cet accident, ni les diverses punitions qui lui furent infligées pour sa conduite ne purent le corriger entièrement. Toutefois il devint successivement vicaire général à Rimini, puis à Ferrare. Sur la fin de sa vie, il s'établit à Montecchio et y mourut le 3 juin 1511. De tous ses ouvrages, le plus connu est un roman licencieux intitulé : *Il Peregrino*, Parme, 1508, in-4°, et réimprimé un grand nombre de fois dans le 16e siècle, traduit en français par F. Dassy, 1523, in-4° ; cette traduction n'a pas été moins imprimée que l'original. On cite encore de Caviceo : *Bellum roboretanum* (Roveredo) ; c'est l'histoire de la guerre qui éclata en 1487 entre les Vénitiens et l'archiduc d'Autriche Sigismond. Cet opuscule est si rare, que les bibliographes italiens n'en connaissent aucun exemplaire, quoiqu'il ait été probablement imprimé.

CAVIGIOLES ou plutôt **CAVIGIOLI** (Baptiste), médecin, de Massaria, eut l'occasion, pendant les guerres de la Lombardie, de se faire connaître de François de la Trémouille qui le choisit pour son médecin. Il le suivit en France, et l'on peut conjecturer qu'il s'établit dans le Poitou dont la Trémouille était gouverneur. Il y partagea son temps entre les soins qu'il devait à ses malades et la rédaction de quelques ouvrages devenus très-rares, et qui sont recherchés : *Livre des propriétés du vinaigre, moult singulier pour conserver les corps humains*, Lyon, Olivier Arnoulet, sans date, in-8° gothique, de 31 feuillets non chiffrés ; Poitiers, 1541, in-8°. Suivant Cavigioles, le vinaigre est utile dans presque toutes les maladies, et l'abus seul peut le rendre nuisible. Il appuie son sentiment sur les auteurs anciens et sur sa propre expérience. *De morbis novis interposa cum aliquot paradoxis*, Poitiers, Marneh, 1541, petit in-8°.

CAVINO (Jean), surnommé *le Padouan*, du nom de sa patrie, graveur italien du 16e siècle, s'appliqua particulièrement à contrefaire les médailles antiques ; il s'associa, vers l'an 1565, Alexandre Bassiano, et ils gravèrent ensemble un grand nombre de médailles grecques et romaines dont ils inondèrent l'Italie ; Cavino mourut en 1570. Th. Lecomte acheta une grande partie des coins du Padouan, et les légua en 1670 à l'abbaye de Sainte-Geneviève ; ils se trouvent actuellement à la bibliothèque royale de Paris au nombre de 122. Du Moulinet les a fait graver dans l'ouvrage intitulé : *Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève*, Paris, 1692, in-fol.

CAVOIE (Louis d'OGER, marquis de), grand maréchal des logis de la maison du roi, né en 1640, d'une ancienne famille de Picardie, acquit de bonne heure de la réputation par ses duels fréquents, qui firent attacher à son nom l'épithète de brave. Il justifia au surplus cette distinction dans les différentes campagnes où il assista tant sur mer que sur terre ; et Louis XIV fit de lui un éloge

bien flatteur quand, sur le bruit qui s'était répandu de la mort de Cavoie, au passage du Rhin, il s'écria : « Ah ! que M. de Turenne sera fâché ! » Cavoie, constamment en faveur à la cour, fut l'ami de Turenne, du maréchal de Luxembourg, de Racine, et mourut le 3 février 1716.

CAVOLINI (Philippe), jurisconsulte et naturaliste italien, né à Naples en 1756, mort le 25 mars 1810, se montra moins occupé de sa profession d'avocat que de l'étude de la nature. Ses ouvrages contiennent quelques bonnes découvertes, et Abildgaard, naturaliste danois, a donné à une nouvelle plante le nom de *Cavolino natans*. On a de lui : *Memoria sulla generazione de' pesci et de' granchi*, Naples, 1777, in-8° ; *Progymnasma de veterum jurisconsultorum philosophiâ*, ibid., 1779, in-8° ; *Memoria per servire alla storia del fico e della proficazione*, ibid., 1785, in-8° ; *Memoria per servire alla storia de' polipi marini*, ibid., 1785, in-8° ; *Nuove ricerche sulla Gorgonia e sulla Madreporà*, ibid., 1785, in-4°.

CAWTON (Thomas), théologien anglais, né à Colchester en 1637, mort en 1677, a travaillé à la *Bible polyglotte* de Walton et au *Dictionnaire* de Castel. Il a laissé en outre la *Vie* de son père, in-8° ; une *Dissertation sur la langue hébraïque* et un *Traité sur la Providence divine* (en anglais), publié après sa mort, en 1680.

CAXES (Patrice), architecte et peintre, né à Florence, passa jeune en Espagne, s'établit à Madrid, fut honoré de la confiance des rois Philippe II et Philippe III, pour lesquels il peignit à fresque l'*Histoire de Joseph*, dans une des galeries du Pardo. On a de lui une traduction espagnole du *Traité d'architecture* de Vignole, 1593, in-4°.

CAXES (Eugène), fils du précédent, l'un des meilleurs maîtres de l'école espagnole, né à Madrid en 1577, fut employé avec son père à décorer le palais du Pardo, dans lequel il a peint le plafond de la salle d'audience, représentant le *Jugement de Salomon ;* obtint en 1612 le titre de peintre du roi, fut alors chargé de différents ouvrages pour les églises de Madrid ; peignit en 1616, avec Vincent Carducho, la chapelle de la Vierge de la cathédrale de Tolède ; en 1618 le chœur du couvent de Guadeloupe, et plus tard l'Alcazar de Madrid où il a représenté les principaux faits de la *Vie d'Agamemnon*. Cet habile artiste mourut en 1642.

CAXTON (Guillaume), qui a eu le mérite d'importer l'imprimerie en Angleterre, naquit vers 1410 dans le comté de Kent. Il apprit chez ses parents à lire, à écrire, à entendre le français et même un peu de latin. A l'âge de 15 ans, il fut mis en apprentissage chez un mercier de Londres, Robert Large, depuis lord maire de cette ville. Caxton demeura avec lui jusqu'à sa mort, en 1441. Il avait dès lors acquis par lui-même de la considération dans le commerce ; la compagnie des merciers de Londres le nomma son facteur en Hollande, en Zélande, en Flandre, etc. En 1464, il fut un des ambassadeurs ou députés spéciaux, chargés par le roi Édouard IV de continuer et confirmer le traité de commerce conclu entre ce prince et Philippe le Bon, duc de Bourgogne, lors du mariage de Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, avec Charles le Téméraire, fils du duc de Bourgogne. Caxton paraît avoir eu une place dans la maison de cette princesse. Ce fut par ses ordres qu'il entreprit de traduire, du français en anglais, un livre composé par Raoul Lefèvre, chapelain du duc de Bourgogne, sous le titre de *Recueil des histoires de Troye,* et ensuite de l'imprimer par les nouveaux moyens de l'art, dont il s'était instruit en Hollande, « avec de grandes peines, dit-il lui-même, et de grandes dépenses. » Ce fut le premier livre imprimé en langue anglaise, et même, à ce qu'il semble, le premier livre imprimé qui ait paru en Angleterre. L'impression en fut commencée à Bruges et terminée à Cologne en 1471, et cette même année l'ouvrage fut présenté à la duchesse Marguerite. Peu de temps après, Caxton s'étant muni de toutes les choses nécessaires à l'art dans lequel il commençait à se former, retourna en Angleterre, y portant son livre et ce qu'il fallait pour en imprimer de nouveaux. Protégé par Thomas Milling, évêque d'Hereford et abbé de Westminster, homme instruit pour l'époque où il vivait, Caxton établit son imprimerie dans l'abbaye de Westminster. S'occupant alors de répandre en Angleterre des livres utiles, Caxton traduisit, du français en anglais, *le Jeu d'échecs moralisé*, 1474, in-fol. Il s'en vendit un certain nombre d'exemplaires. Ce fut le premier livre imprimé en Angleterre. L'introduction de l'imprimerie dans ce pays excita beaucoup de débats dans le clergé. On a cité le mot d'un évêque de Londres, qui dit dans une assemblée d'évêques : « Si nous ne parvenons pas à détruire cette dangereuse invention, elle nous détruira. » Son dernier ouvrage fut une traduction des *Saintes vies des pères ermites vivant dans le désert*. Il la finit le jour de sa mort, arrivée en 1491. La vie de William Caxton a été écrite en anglais par John Lewis, ministre de Margate, dans le comté de Kent, et imprimée à Londres en 1737, vol. grand in-8°. On peut consulter aussi la *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre* par Midleton traduite en français, par G. G. Imbert, Paris, 1775, in-8°.

CAYER (Jean-Ignace), chanoine de Fourvières, né à Lyon en 1704, cultiva les mathématiques et l'astronomie. On a de lui quelques *Opuscules* sur ces deux sciences, et des *Dialogues des morts*, imprimée à Lyon sans date. Il était membre de l'académie de cette ville, où il mourut en 1754.

CAYET (Pierre-Victor PALMA), né à Montrichard en Touraine en 1525, élevé par ses parents dans les principes de la religion catholique, vint à Paris faire son cours de philosophie sous le célèbre Ramus. Celui-ci ayant embrassé le calvinisme, Cayet ne tarda pas à suivre cet exemple. Après avoir étudié la théologie à Genève et voyagé quelque temps en France, il fut nommé pasteur à Poitiers. Il devint ensuite prédicateur de la princesse Catherine de Bourbon, qui l'amena à la cour. Ayant eu l'occasion d'y voir le cardinal Duperron et de discuter avec lui quelques points de controverse, Cayet conçut le dessein de rentrer dans la communion romaine. Les calvinistes, instruits de ses premières démarches, le déclarèrent (dans un synode) indigne d'exercer le ministère. Cayet fit son abjuration à Paris en 1595, fut nommé l'année suivante professeur d'hébreu au collége Royal, puis ordonné prêtre en 1597, et mourut le 10 mars 1610. Cayet a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans le t. XXXV des *Mémoires* du P. Niceron. Nous nous bornerons à indiquer les plus remarquables : *Paradigmata de IV linguis*

orientalibus (arabe, arménienne, syrienne, éthiopienne), Paris, 1596, in-4°; *Chronologie novennaire,* ou *Histoire de la guerre sous Henri IV depuis* 1589 *à* 1598, 3 vol. in-8°; *Chronologie septennaire,* ou *Histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne de* 1598 *à* 1604, Paris, 1605, in-8°. Il a encore publié l'*Heptaméron de la Navarride,* ou *Histoire entière du royaume de Navarre* (par D. Charles, infant de Navarre), traduite de l'espagnol en vers français, Paris, 1602, in-12; *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust,* traduite de l'allemand, Paris, 1605, in-12. On attribue à Cayet une *Apologie pour le roi Henri IV,* etc., Paris, 1596; et *le Divorce satirique,* ou *les Amours de la reine Marguerite de Valois.* Les autres ouvrages de Cayet traitent de matières théologiques, et de points de controverse d'un bien faible intérêt aujourd'hui.

CAYLUS (Daniel-Charles-Gabriel de), évêque d'Auxerre, né à Paris en 1669, d'une famille ancienne, fut reçu docteur en Sorbonne, et nommé, sous les auspices de Mme de Maintenon, l'un des aumôniers du roi. Lié avec Bossuet et le cardinal de Noailles, qui le fit son grand vicaire, il obtint en 1704 l'évêché d'Auxerre. L'un des opposants à la bulle *Unigenitus,* il refusa d'accéder à l'accommodement de 1720, fut l'un des 12 évêques qui protestèrent contre la déposition de l'évêque de Soanen et contre la déclaration de 1730, et mourut le 3 avril 1754. Les ouvrages de ce prélat ont été réunis en 10 vol. in-12, qui parurent de 1750 à 1752. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Dettey, 1765, 2 vol. in-12.

CAYLUS (Marie-Marguerite de VILLETTE, marquise de), nièce de Mme de Maintenon, épousa en 1686 le marquis de Caylus, menin du Dauphin, et se fit remarquer à la cour par ses grâces et son esprit. Douée du talent de bien observer, elle a laissé un petit ouvrage intitulé : *Souvenirs,* qui est un modèle en ce genre, et dont Voltaire fut le premier éditeur, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°. Auger en a donné une nouvelle édition, Paris, 1804, in-8° et in-12, avec une *Notice* sur l'auteur.

CAYLUS (Anne-Claude-Philippe, comte de), antiquaire, archéologue et littérateur, fils de la précédente, né à Paris le 31 octobre 1692, suivit d'abord la carrière militaire, entra dans les mousquetaires, et se distingua dans la campagne de 1711 en Catalogne, à la tête d'un régiment qui portait son nom. A la paix de Rastadt, il voyagea en Italie, passa dans le Levant à la suite de l'ambassadeur de France près de la Porte Ottomane, visita les ruines d'Éphèse, de Troie, et d'autres lieux célébrés par la poésie, et, sur les instances de sa mère, revint en France en 1717, au moment où il se disposait à pousser ses explorations classiques jusqu'en Égypte et même en Chine. Après avoir fait encore quelques voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, fixé dans sa patrie, il s'y livra entièrement à l'étude et à la pratique des arts. La peinture, la sculpture, la musique, et principalement la gravure charmèrent ses loisirs. Dès lors il s'occupa d'un grand ouvrage sur les antiquités, qui fonda sa réputation. Reçu en 1731 amateur honoraire à l'Académie de peinture, et en 1742 associé libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il partagea ses travaux entre ces deux compagnies, et mourut le 5 septembre 1765. Ce savant archéologue était aussi un littérateur agréable, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages qui peuvent se diviser en trois classes: ceux qui traitent spécialement de l'antiquité, ceux qui sont relatifs aux arts, enfin ceux de littérature légère, tels que romans et facéties. Notre cadre ne nous permettant pas de donner la liste de toutes ses productions, nous devons nous borner à indiquer les plus remarquables, et qui ont le plus contribué à la réputation de leur auteur : *Recueil d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines et gauloises,* Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4°; *Numismata aurea imperatorum romanorum,* sans date, in-4° très-rare; *Recueil de médailles du cabinet du roi,* sans date, in-4°, très-rare; *Recueil de peintures antiques* d'après les dessins coloriés de P. S. Bartoli, Paris, 1757, in-fol., en société avec Mariette, et tiré seulement à 30 exemplaire. Dans les écrits de Caylus relatifs aux arts, on remarque les suivants : *Mémoire sur la peinture à l'encaustique,* 1755, in-8°; *Tableaux tirés de l'Odyssée, de l'Iliade, de l'Énéide, avec des observations générales sur le costume,* 1757, in-8°; la *Vie d'E. Bouchardon,* ibid., 1762, in-12. Ses romans et facéties ont été réunis sous le titre d'*OEuvres badines du comte de Caylus,* et publiés par Garnier, Paris, 1787, 12 vol. in-8°. Caylus s'occupait de faire graver, d'après les dessins de Mignard, les antiquités romaines existant en France. Cette belle entreprise est restée imparfaite. Il a laissé plusieurs manuscrits inédits. L'*Éloge historique de Caylus* a été publié par Lebeau, Paris 1766, in-4°.

CAYLUS (le duc Jean-Louis-Robert de LIGNERAC de), né en 1764, pair de France et maréchal de camp d'infanterie, fut appelé, le 14 mai 1814, dans le sein de la commission chargée d'examiner les titres des anciens officiers. En 1815, il fut nommé inspecteur général des gardes nationales du département de Seine-et-Oise. M. Caylus a suivi, en 1815, Louis XVIII à Gand. Il est mort le 2 juillet 1823, à l'âge de 59 ans.

CAYOT (Auguste), sculpteur, né à Paris en 1667, reçu à l'Académie de sculpture en 1711, mourut en 1717. Ses principaux ouvrages sont : *les deux Adorateurs* en bronze du maître-autel de Notre-Dame de Paris; une *nymphe de Diane* en marbre dans le jardin des Tuileries, et une *Didon abandonnée.*

CAYOUMARATH, premier roi de Perse de la dynastie des Pychdadyens, établit sa résidence dans l'Azerbidjan vers l'an 890 avant J. C. On lui attribue la fondation d'Isthakhar (Persépolis). Tout le reste de ce qu'on débite sur son règne appartient aux fables orientales.

CAYROL (le baron Sébastien-Guillaume), commissaire ordonnateur, chevalier de Saint-Louis et membre de la Légion d'honneur, est né à Paris, en 1770, d'un procureur au parlement. Attaché à l'administration de l'armée des Ardennes, en qualité de commissaire des guerres, pendant la campagne de 1793, il suivit constamment cette carrière, et fut employé sous le gouvernement impérial dans les corps commandés par le maréchal Ney. En 1815, il résista à l'impulsion de cet infortuné capitaine qui le pressait de retourner avec lui sous les aigles de l'empire. M. Cayrol déposa dans le procès du maréchal, et obtint du gouvernement du roi Louis XVIII, outre la conservation de son emploi, le titre de baron. Il est mort à Tours, le 22 novembre 1826, intendant militaire de la quatrième division.

CAYSSI (Souaz-ben-Hamdoun-al), aventurier arabe, rassembla dans les montagnes de Grenade 6,000 mécontents chrétiens et mahométans, dont il prit le commandement l'an 276 de l'hégire (889 de J. C.), sous le califat d'Abdallah. Après s'être emparé de deux provinces, Cayssi s'avançait vers Cordoue, mettant tout à feu et à sang sur son passage, lorsque Abdallah réussit à gagner une partie des troupes de cet aventurier. Abandonné par elles dans un dernier combat, Cayssi tomba au pouvoir du calife, qui lui fit trancher la tête l'an 890 de l'ère chrétienne.

CAZALÈS (Jacques-Antoine-Marie de), l'un des plus brillants orateurs de l'assemblée constituante, né en 1752 à Grenade-sur-Garonne, fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, embrassa le parti des armes, et devint capitaine de cavalerie. Doué de manières élégantes, d'un beau physique, et joignant à beaucoup d'esprit une singulière facilité d'élocution, il ne tarda pas à être recherché par les gentilshommes de sa province avec lesquels ses agréments et ses goûts le mirent en liaison. A la convocation des états généraux, en 1789, il fut élu député par la noblesse de Rivière-Verdun. Cazalès s'y montra l'un des plus ardents défenseurs de la monarchie, et déploya de grands talents oratoires; mais il arrivait dans cette assemblée avec des opinions arrêtées sur les hommes et sur les choses, et les événements n'y pouvaient apporter aucune modification. Ses efforts pour la cause qu'il défendait avec enthousiasme, mais en même temps avec prudence et discernement, ne furent pas toujours secondés, et ne produisirent point le résultat qu'on devait attendre de son mérite. Une conviction profonde l'avait fait orateur; elle ne tarda pas à développer en lui le talent de l'improvisation, et peu de questions importantes furent agitées sans que ses éloquents discours y jetassent quelque lumière. Cependant il encourut le reproche d'être parfois opiniâtre; et, dans un duel qu'il eut avec Barnave, beaucoup de personnes mirent le tort de son côté. Arrêté par le peuple lors du départ du roi Louis XVI pour Varennes, il fut mis en liberté par ordre de l'assemblée : un mois après cet événement, il envoya sa démission au président, puis se retira en Angleterre, d'où il revint à Paris au mois de février 1792. Les événements du 10 août l'obligeant à quitter de nouveau la France, il se rendit en Allemagne auprès des princes français, fit avec eux la campagne de 1792; mais tombé dans leur disgrâce, il alla se fixer en Angleterre. De retour en France en 1803, il y reçut un accueil favorable des gens qu'on aurait pu croire ses ennemis, et se retira dans une terre près de Grenade, où il mourut le 24 novembre 1805. Les *discours* et *opinions* de Cazalès ont été recueillis en 1 vol. in-8°, Paris, 1821.

CAZALET, conseiller à la cour royale de Pau, né en 1743, mort en 1817, avait été lié dans sa jeunesse avec Voltaire, Rousseau et d'Alembert. Il a laissé quelques *Poésies* légères insérées dans les recueils du temps, et plusieurs autres qui n'ont point été imprimées. La *France littéraire* cite de Cazalet : *les Méprises de Lucrèce et Bradamante,* conte en vers, suivi des *Aveux*, conte bleu en prose, et de la *Romance d'Actéon,* 1777, in-12.

CAZALET (Jean-André), né dans le Médoc vers 1750, pharmacien et chimiste à Bordeaux, mort dans cette ville en octobre 1825, avait été nommé en 1821 associé correspondant de l'Académie des sciences. Il avait professé quelque temps la physique et la chimie à l'école centrale de la Gironde. On lui doit la composition d'un *flint-glass* d'une qualité supérieure à celui de la plupart des verriers français. Il s'est fait connaître encore par des expériences curieuses sur la végétation, et par une *Théorie de la nature,* Bordeaux, 1796, in-8°.

CAZALI (Jean-Vincent), sculpteur et architecte italien, né à Florence dans le 16e siècle, prit l'habit religieux dans l'ordre des servites, et n'en continua pas moins de cultiver les deux arts qu'il avait étudiés sous d'habiles maîtres. Il fit pour l'église des servites à Lucques les bas-reliefs du maître-autel et plusieurs statues estimées, et construisit divers édifices à Naples et dans les environs. Conduit en Espagne par le vice-roi, duc d'Ossuna, Cazali travailla pour Philippe II, qui le combla de faveurs. Il venait d'être chargé de la réparation de plusieurs places fortes en Portugal, lorsqu'il mourut en 1593.

CAZALI (Joseph), prélat romain, né en 1746, s'occupa beaucoup d'antiquités, forma un cabinet remarquable par les morceaux précieux, les médailles et les livres rares qu'il contenait, et mourut à Rome le 4 mai 1797. On a de cet antiquaire quelques *Dissertations* sur des monnaies anciennes, et sur un bas-relief en terre cuite, trouvé à Palestrine en 1793.

CAZE (baron de la BOVE de), né vers 1740, issu d'une famille originaire du Milanais, venue en France à la suite de François Ier, pendant les guerres d'Italie, eut pour père un intendant de la province de Champagne. Il embrassa la même carrière, et devint, à l'âge d'environ 40 ans, intendant de Bretagne, où il passa plusieurs années, occupé constamment de faire le bien du pays qu'il était chargé d'administrer; les habitants qui le chérissaient le virent s'éloigner à regret, pour passer à l'intendance du Dauphiné, qu'il ne quitta qu'en 1798, après y avoir laissé d'utiles établissements et d'honorables souvenirs. Son amour pour le bien public avait éclaté à Paris, à l'époque de la révolution, dans la commission des hôpitaux dont il était membre, et les Parisiens, reconnaissants, le nommèrent l'un de leurs représentants au corps législatif, sous le consulat en 1803; réélu sous l'empire, il conserva ces fonctions jusqu'en 1812, qu'il fut nommé maître des comptes. Le roi le confirma dans cet emploi, qu'il remplissait encore avez zèle au moment de sa mort, en septembre 1824, à l'âge de 84 ans.

CAZE (Alexandre-Louis, chevalier de), né vers 1751, fils de Mme de Caze, renommée à Paris par sa grande beauté, et de M. de Caze, trésorier général des postes et relais de France, était cousin germain du précédent. Devenu maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, il exerça cet emploi jusqu'en 1792, époque à laquelle il émigra de France pour aller servir à l'armée de Condé, dans les chasseurs nobles. Ayant perdu, au licenciement de cette armée, appui et fortune, il parcourut tour à tour la Pologne, la Hollande, l'Angleterre et l'Italie, où il vécut de son talent pour la peinture. A la restauration, en 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, conseiller d'État, attaché à la commission du sceau, et mourut à Paris, le 30 janvier 1818.

CAZE (La). *Voyez* **LACAZE**.

CAZES (Pierre-Jacques), peintre français, né à Paris en 1676, mort le 25 juin 1754, avait été reçu à l'académie de peinture à l'âge de 27 ans, sur un tableau représentant le *Combat d'Hercule et d'Achéloüs.* Depuis il travailla particulièrement à des tableaux d'église, genre de composition qui lui convenait mieux que tout autre, attendu que, par défaut d'imagination, il reproduisait toujours les mêmes pensées et les mêmes figures. Au surplus, son dessin est assez correct et sa couleur ne manque pas d'harmonie. Plusieurs églises de Paris, et celle de Saint-Louis à Versailles possèdent ses principaux ouvrages, dont quelques-uns avaient été placés, pendant la révolution, au musée de cette dernière ville. Il était l'élève de Bon Boullongne.

CAZICLOU (BLADUS, plus connu sous le nom de), vayvode de Valachie, né à Bucharest dans le 15e siècle, était fils de Dracoula, vayvode ou prince de Valachie, qui s'était mis sous la protection des Ottomans, longtemps avant la prise de Constantinople. Bladus reçut le surnom de *Caziclou,* mot valaque qui signifie *l'Empaleur,* parce qu'il fit empaler en un jour 6,000 de ses sujets. Ayant refusé d'obéir à l'ordre de Mahomet II, qui l'avait mandé à sa cour pour prêter serment de fidélité, ce sultan envoya contre lui Hamzeh-bey, gouverneur de Nicopolis. Caziclou attaqua les troupes turques pendant la nuit et les tailla en pièces. Alors Mahomet marcha lui-même contre le rebelle, mit son armée en déroute et le força à prendre la fuite. Il vint alors chercher un asile en Hongrie, auprès de Mathias Corvin (fils du célèbre Huniade); mais Corvin le fit arrêter à la sollicitation des parents de quelques-unes des victimes de sa férocité : condamné à une reclusion perpétuelle dans la forteresse de Belgrade, il y mourut vers 1459.

CAZOTTE (Jacques), littérateur, né en 1720 à Dijon, fils d'un greffier des états de Bourgogne, entra de bonne heure dans l'administration de la marine; il obtint en 1768 sa retraite, avec le titre de commissaire général, et s'établit à Paris. Son esprit, sa gaieté, une conversation vive et piquante, et les ouvrages qu'il avait déjà composés lui valurent des succès; il soutint sa réputation d'homme aimable et spirituel par d'autres productions qui furent également bien accueillies. S'étant plus tard fait recevoir dans l'association des *Martinistes,* ou *illuminés,* on remarqua dès lors que l'Évangile devint sa règle jusque dans les détails les plus minutieux de la vie. Toutefois il conserva son caractère enjoué, et ses relations sociales restèrent les mêmes. Il était maire d'un village près d'Épernai à l'époque de la révolution, dont il se déclara l'adversaire. Au 10 août 1792, les bureaux de l'intendant de la liste civile ayant été forcés, on y trouva des lettres de Cazotte à son ami Ponteau, l'un des secrétaires, dans lesquelles il exprimait son opinion sur la marche des événements et les moyens qui lui paraissaient les plus propres à raffermir l'autorité royale. Un mandat d'arrêt fut aussitôt lancé contre Cazotte qui, ramené à Paris, fut enfermé dans les prisons de l'Abbaye avec sa fille Élisabeth, à jamais célèbre par son héroïque dévouement. Lors des horribles massacres de septembre, cette fille sublime, lui faisait un rempart de son corps, dit aux assassins : « Vous n'arriverez au cœur de mon père qu'après avoir percé le mien. » Le fer échappa des mains de ces hommes féroces, et les deux victimes furent portées en triomphe jusque dans leur maison. Mais Cazotte, arrêté une seconde fois, et traduit devant le tribunal institué pour juger les prétendus crimes du 10 août, fut condamné à mort, et subit son arrêt le 25 septembre 1792. Initié comme nous l'avons dit dans le martinisme, il avait annoncé dans une conversation, rapportée par la Harpe, mais citée avec infidélité par son éditeur Pétitot, que l'infortuné Louis XVI serait un jour entouré d'une légion d'anges qui combattraient pour sa défense; et ce fut cette prophétie qui causa en grande partie sa perte. Ses principaux ouvrages sont : *Olivier,* poëme en XII chants, Paris, 1763, 2 vol. in-8°, fig.; *le Lord impromptu,* 1771, in-8°; *le Diable amoureux,* 1772, in-8°. On lui doit encore : *la Patte du chat,* conte, 1741, in-12 : c'est son premier ouvrage; *les Mille et une Fadaises,* 1742, in-12; *la Guerre de l'Opéra,* 1753, in-12; et des *Observations sur la lettre de Rousseau au sujet de la musique française.* La meilleure édition des *OEuvres complètes* de Cazotte est celle de Paris, Bastien, 1816, 4 vol. in-8°.

CAZWYNY (Zacharia-Ben-Mohammed), naturaliste arabe, peut être regardé comme le Pline de l'Orient. Né à Cazwyn (Casbin), ville de Perse, vers l'an 609 de l'hégire (1210 de J. C.), d'une famille dont l'origine remontait à l'un des compagnons du prophète, il prit le surnom de Cazwyny, sous lequel il est devenu célèbre. Les biographes orientaux donnent peu de particularités sur sa vie, et l'on sait ssulement qu'il mourut en 682 de l'hégire (le 7 avril 1283 de J. C.). Il composa sur l'histoire naturelle plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable et le plus connu est intitulé: *les Merveilles de la nature et les singularités des choses créées.* Il est divisé en deux parties, la première, qui traite des êtres supérieurs, se retrouve dans l'ouvrage d'Alfergan sur l'astronomie, dans le *Commentaire* de Hyde *sur Oulougbey,* et dans la *Description du globe céleste cufique* d'Assemani. Le chapitre des constellations arabes a été inséré dans les *Recherches sur l'origine et la signification des noms des constellations* par M. Idler, Berlin, 1809 (en allemand). La deuxième partie de l'ouvrage de Cazwyny, ayant pour titre : *Des êtres inférieurs,* comprend tous les corps sublunaires et la description des trois règnes de la nature; plusieurs fragments en ont été publiés par divers savants, et entre autres par Chezy en 1806. Ce même traité a été traduit en persan et abrégé. On attribue à Cazwyny une géographie intitulée : *Merveilles des pays* (Adjaïb el Boldan), dont un extrait a été publié à Copenhague en 1799, et une *Histoire de la ville de Cazwyn.*

CEA (Didier de), franciscain espagnol, commissaire général de son ordre à la cour de Rome, mourut au monastère d'*Ara-Cœli,* en 1640. On a de lui : *Archeologia sacra principum Apostolorum Petri et Pauli,* Rome, 1636, in-4°; *Thesaurus terræ sanctæ, quem Seraphica Minorum religio de Observantia inter infideles, per trecentos et amplius annos, religiose custodit, et fideliter administravit,* de l'imprimerie de la Propagande, 1639, in-4°.

CÉBA (Ansaldo), poëte italien, né à Gênes en 1565 d'une famille patricienne, consacra sa vie entière à la culture des lettres, et mourut en 1723. On a de lui un grand nombre d'ouvrages (en vers et en prose), dont nous n'indiquerons que les plus connus : *Rime,* ou poé-

sies lyriques, Rome, 1611, in-4°; *Istoria romana italiana; Ersercizi academici*, Gênes, 1621, in-4°; *Il Gonzaga*, poëme héroïque, ibid., 1621, in-4°; trois tragédies: *le Gemelle capuane, Alcippo* et *la Principessa Silandra;* les deux premiers font partie du *Choix de tragédies* de Maffei, Vérone, 1723, 3 vol. in-8°, et la dernière fut imprimée à Gênes en 1721, in-8°; *Il Cittadino republicano*, Gênes, 1617, in-fol., rare; Milan, 1805, in-8°, et 1825, in-16; plusieurs *Discours* en l'honneur du doge Auguste Doria, et 2 vol. de *Lettres*, Gênes, 1623, in-4°.

CÉBÈS, philosophe grec, né à Thèbes dans le 4e siècle avant l'ère chrétienne, disciple de Socrate, assista aux derniers moments de ce grand homme. Il avait composé trois dialogues intitulés : *Hebdomades* (la semaine); *Phrynicus; Pinax* (la table). Ce dernier, connu sous le nom de *Tableau de Cébès*, est le seul qui soit parvenu jusqu'à nous. On a élevé des doutes sur l'authenticité de ce dialogue, Wolff, et après lui, l'abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. III, ont cherché à démontrer, contre le sentiment général des anciens, que le *Tableau de Cébès* n'était point de ce philosophe. Quoi qu'il en soit, saus le rapport du style et de la morale, cet ouvrage est digne d'un disciple de Socrate. Il a été imprimé pour la première fois sans date à Venise ou à Rome (vers 1500), in-8°. Les meilleures éditions sont celles de Gronovius, Amsterdam, 1689, in-8°; de Heyne, Varsovie, 1770, in-8°; de Schweighœuser, Leipzig, 1798, in-8°; on en a une *traduction* en vers latins, Oxford, 1715, in-8°, et plusieurs en français, parmi lesquelles on distingue celles de Lefebvre de Villebrune, Paris, 1784, in-12, 1795, 2 vol. in-18; de Belin de Ballu, ib., 1790, in-8, et de A. G. Camus, ibid., 1796, 2 vol. in-18.

CECCANO (Annibal), cardinal, légat du pape Clément VI auprès d'Édouard IV, roi d'Angleterre, et de Philippe-Auguste, roi de France, faillit être assassiné à Rome lors des troubles qui s'y élevèrent pendant la domination de Rienzi. La frayeur qu'il en conçut fut telle, que le pape touché de sa perplexité, lui fournit le prétexte de quitter cette ville en lui confiant la légation de Naples; mais il mourut empoisonné en se rendant à cette destination en 1350.

CECCARELLI (Alphonse), né à Bevagna, en Toscane, dans le 16e siècle, est connu par un ouvrage intitulé : *dell' Historia di casa Monaldesca libri V*, Ascoli, 1580, in-4°. Cet ouvrage ayant été supprimé avec soin, à raison de quelques passages injurieux aux principales maisons d'Italie, les exemplaires en sont très-rares. Grégoire XIII ayant fait arrêter Ceccarelli, on instruisit son procès, et il fut condamné à mort pour avoir altéré les pièces dont il avait usage, et cela dans le dessein de favoriser les prétentions de la maison Monaldesca, au préjudice des autres.

CECCATI (Dominique-François), l'un des plus habiles sculpteurs en bois et en ivoire qu'ait produits l'Italie, était né en 1642 à Stiano, dans les montagnes de Reggio en Lombardie. Sans le secours d'aucun maître, il commença très-jeune à dessiner des figures, puis à représenter sur des bas-reliefs en terre ou en bois les scènes de l'histoire sacrée ou profane qui l'avaient intéressé dans ses lectures. Ses ouvrages avaient une telle perfection, qu'il serait impossible, dit Tiraboschi, d'en donner une idée à ceux qui ne les ont pas vus. Simple comme tous les grands artistes, il ne voulut jamais quitter ses montagnes, quelque offre qu'on lui fît pour l'y décider. Il vivait du produit de ses ouvrages qu'il vendait à des prix très-bas aux étrangers, aux curieux que le hasard amenait dans son village, et mourut en 1717, à 77 ans. Ses médailles en bois ou en ivoire sont très-recherchées. On vante aussi les insectes qu'il taillait en bois et qu'il peignait ensuite de leurs couleurs naturelles, avec tant de vérité qu'il ne leur manquait que le mouvement.

CECCHERELLI (Alexandre), littérateur, né dans le 16e siècle à Florence, fut l'éditeur de quelques comédies, entre autres de la *Cofanaria* d'Ambra et de la *Catrina* de Berni, 1567, in-8°, rare; et donna la même année la *Description* en forme de lettres des fêtes célébrées à Florence pour la naissance du fils aîné du grand-duc; mais il est principalement connu par l'ouvrage intitulé : *Azioni e sentenze di Alessandro de' Medici, primo duca in Fiorenza*, Venise, 1564, in-4°, réimprimée en 1570, in-4°, 1580, in-18. Il est écrit en forme de dialogue; le style, naturel et facile, est semé d'expressions particulières à la Toscane, et de proverbes qui rendent cet ouvrage intéressant pour les linguistes.

CECCHI (Jean-Marie), poëte comique italien, du 16e siècle, très-peu connu, même en Italie, composa un grand nombre de pièces dont Jules Negri a donné la liste dans son *Istoria degli scrittori Fiorentini*. Onze de ces pièces ont été imprimées; cinq sont tirées de Plaute et de Térence; les six autres sont de l'invention de l'auteur, ou fondées sur des aventures du temps; sept publiées d'abord par les Juntes ou Giunti, Florence, 1561 et 1585, in-8°, ont été réimprimées dans le *Teatro comico fiorentino*, 1750, 6 vol. in-8°; deux parurent à Venise en 1550, in-12, et sont très-rares, ainsi que celles imprimées chez les Giunti; enfin, deux ont été imprimées par les soins de Jules Fiacchi, Florence, 1818, in-8°. D'après la liste donnée par Jules Negri, les ouvrages de Cecchi s'élèvent à 85, dont 25 comédies et 60 tragédies et représentations sacrées. La meilleure des comédies, sous le rapport de l'intrigue, mais aussi la plus libre et la plus indécente, tant pour les mots que pour les choses, fut cependant jouée à Florence en 1515, devant le pape Léon X. Elle a pour titre *l'Assiuolo* (oiseau de nuit, *duc* ou *chouette*). On ignore l'époque précise de la naissance et de la mort de cet auteur.

CECCO D'ASCOLI (Francesco STABILI, plus connu sous le nom de), ainsi appelé du diminutif de son nom de baptême et de la ville d'Ascoli, où il naquit vers l'an 1257, se livra dès sa première jeunesse avec un succès égal aux arts agréables et aux études sérieuses, mais plus particulièrement à l'astrologie, introduite depuis longtemps d'Orient en Europe, et la professa publiquement à Bologne, de 1322 à 1325. Dénoncé au tribunal de l'inquisition pour *avoir mal et irrégulièrement parlé de la foi catholique*, il fut condamné à une pénitence publique, à une amende, et privé de ses titres de maître, de docteur, et de tous ses livres d'astrologie, *petits et grands*. Le chagrin que lui donna ce jugement l'engagea à quitter Bologne pour se rendre à Florence, où de plus grands malheurs l'attendaient. Traduit de nouveau devant l'inquisition, il fut condamné au feu comme hérétique, et

brûlé publiquement en 1327. La cause de cette horrible sentence a été diversement racontée; mais il paraît évident, d'après le texte même du décret rendu par l'inquisiteur de Florence, que le malheureux vieillard (Cecco avait alors 70 ans) fut atteint dans cette seconde ville par la vengeance du tribunal qui l'avait condamné dans la première à des peines auxquelles il s'était soustrait. On a de cette déplorable victime des préjugés du temps un poëme plus que médiocre écrit en tercets, *terza rima,* sur la physique et l'histoire naturelle, avec un mélange de philosophie morale et de visions astrologiques; il est intitulé l'*Acerba,* par erreur du copiste dont le manuscrit servit à la première édition, Venise, 1476, in-4° ; le titre mis par Cecco était *l'Acerbo* ou *l'Acervo,* du latin *Acervus,* qui signifie monceau ou amas de choses entassées. L'édition de Venise a été suivie de 4 autres, toutes fort rares ainsi que 3 autres publiées à Milan de 1484 à 1521, avec un *Commentaire* de Nicolas Massetti, et des figures sur bois. Cecco avait écrit, antérieurement au poëme de *l'Acerbo,* des *Commentaires* latins *sur la sphère de J. de Sacrobosco.* Ce livre a été imprimé pour la première fois à Bâle, 1485, in-fol., réimprimé avec les *Commentaires* de François de Capoue, et de J. Lefebvre d'Étaples, Venise, 1409, 1559, in-fol. On cite encore un ouvrage du même auteur, intitulé : *Prælectiones ordinariæ astrologiæ habitæ Bononiæ,* conservé manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Les diverses versions données sur la vie de Cecco y jettent une grande obscurité.

CÉCIL (Guillaume), baron de Burleigh, secrétaire d'État sous Édouard VI et Élisabeth, puis grand trésorier d'Angleterre, naquit le 13 septembre 1520, à Bourn, dans le comté de Lincoln. Il était fils du maître de la garde-robe du roi. Le hasard fixa sur lui l'attention et les bonnes grâces de Henri VIII, et il fut ainsi introduit de bonne heure à la cour. Au commencement du règne d'Édouard VI, Cécil entra en possession de la charge de garde des brefs. Ayant à cette époque perdu sa femme, il épousa la fille du chevalier Antoine Cooke, directeur des études du roi. En 1547, le duc de Somerset, devenu protecteur du royaume, le nomma maître des requêtes, et le mena ensuite à son expédition d'Écosse. Cécil y pensa perdre la vie, à la bataille de Mussleburgh. A son retour à Londres, il fut élevé au poste de secrétaire d'État, en 1548. L'année d'après, les ennemis du protecteur l'ayant fait enfermer à la Tour, y envoyèrent aussi Cécil, et quelques autres partisans du duc. Cécil, par sa conduite équitable et modérée, s'était fait beaucoup d'amis, qui, non contents de le tirer de prison, au bout de trois mois, le ramenèrent à la cour, où l'on trouva ses talents si nécessaires, que le duc de Northumberland, alors tout-puissant, le réintégra dans son emploi. Quelque temps après il fut créé chevalier et membre du conseil privé. Il jouissait auprès d'Édouard VI du plus grand crédit. Cécil, dans sa haute faveur, se conduisit avec la circonspection qu'exigeait la difficulté des conjonctures. Des partis divisèrent fréquemment la cour, et se traitèrent avec la dernière rigueur. On a prétendu à tort qu'il avait contribué au projet de rendre Jeanne Gray héritière de la couronne. L'acte fut dressé par les juges; lorsqu'Édouard dit à Cécil de le signer, comme conseiller privé, celui-ci s'en excusa, et ne consentit à apposer sa signature que comme contre-seing de celle du roi. Après la mort de ce prince, le duc de Northumberland voulant faire dresser en faveur de sa belle-fille, la proclamation qui établissait ses droits au trône, Cécil lui représenta que cela n'entrait pas dans les attributions de sa charge. Ayant ensuite refusé au duc d'écrire une lettre circulaire pour prouver la légitimité du titre de Jeanne Gray, et déclarer Marie bâtarde, tout le monde suivit son exemple, et le duc fut obligé de la rédiger lui-même. A cette époque, les membres du conseil étaient à la Tour, et s'y regardaient comme prisonniers ; Cécil, profitant du départ du duc pour le comté de Cambridge, les en tira, et les assembla dans la maison du comte de Pembroke. La plupart des membres se déclarèrent pour Marie. Connaissant l'esprit de modération du cardinal Pole, Cécil consentit à aller avec deux autres députés l'inviter à rentrer en Angleterre, et revint avec lui en 1554, espérant que ce prélat pourrait balancer le crédit du fougueux Gardiner. Il accompagna, en 1555, le cardinal avec deux autres lords, chargés de traiter de la paix avec la France, et resta deux mois au delà des mers. Depuis son retour, il fut élu deux fois membre du parlement par le comté de Lincoln, et déploya une fermeté et une indépendance d'opinions, qui, jointes à une activité et à un discernement rares, lui assurèrent de l'influence dans les débats. Il entretenait cependant une correspondance secrète avec la princesse Élisabeth, et lui donnait des avis qui lui furent très-utiles, dans la position critique où elle se trouvait. Lorsqu'elle monta sur le trône, en 1558, elle le nomma membre du conseil privé, et secrétaire d'État. Depuis ce moment, il ne cessa de jouir de sa confiance. Comme il avait eu la prévoyance ou la générosité de lui marquer de l'attachement, dans un temps où cette conduite était dangereuse, la reconnaissance d'Élisabeth se manifesta par les grâces dont elle le combla. La première chose qu'il lui conseilla, fut d'assembler un parlement; le premier objet qu'il lui proposa d'y faire traiter, fut le plan de réforme dans la religion. Il eut la plus grande part à l'établissement des 39 articles qui en forment la base. Quoiqu'il remplît les devoirs de son emploi d'une manière qui eût occupé tous les instants d'une autre personne, il prenait une part très-considérable à toutes les affaires qui intéressaient la couronne et le bien de la nation. On lui doit entre autres le règlement relatif aux monnaies, qui, depuis Henri VIII, avaient été altérées. Il engagea ensuite la reine à soutenir les Écossais partisans de la réforme, pour les opposer à ceux qui favorisaient la France, et alla en Écosse signer la convention de Leith et le traité d'Édimbourg, qui assurèrent de ce côté la paix de l'Angleterre. La reine, quand il revint, le nomma chef de la cour des pupilles. Cette faveur, si rare sous une princesse qui n'accordait presque jamais deux places à la même personne, excita de nouveau l'envie contre lui. Le plus dangereux de ses ennemis fut le comte de Leicester, favori d'Élisabeth. Il faisait épier toutes ses actions et essayait tous les moyens de le perdre. Un jour il complota, avec plusieurs membres du conseil, de le faire accuser d'un fait quelconque en plein conseil, quand la reine n'y serait pas, et de l'envoyer à la Tour, où on trouverait bien le moyen de le tenir enfermé. Tout se passa au gré de leur désir, et, quoique Cécil se défendît habilement, il était

près de succomber, lorsqu'Élisabeth, instruite de la cabale, exprima le mécontentement qu'elle ressentait de manœuvres de ce genre. Lorsque la révolte du duc de Norfolk éclata dans le nord de l'Angleterre, elle fut bientôt apaisée, autant par la sagesse des proclamations sorties de la plume de Cécil, que par la force militaire. La reine, pour le récompenser, le créa en 1571, baron de Burleigh. Cette nouvelle marque de faveur ayant hautement obtenu l'approbation des Anglais, plusieurs ennemis de Cécil se réconcilièrent avec lui ; mais les plus invétérés tramèrent un complot qui fut découvert par un des complices. Deux des assassins en accusèrent, au moment de leur exécution, l'ambassadeur d'Espagne, qui, pour cet attentat et pour d'autres offenses antérieures, reçut ordre de quitter le royaume. Élisabeth, pour dédommager en quelque sorte Cécil des dangers que son zèle pour son service lui avait fait courir, le fit chevalier de la Jarretière et grand trésorier. Cécil avait toujours pensé que la sûreté de la reine serait compromise tant que Marie Stuart occuperait le trône d'Écosse. Hume et tous les historiens l'ont accusé d'avoir fomenté dans ce royaume les troubles qui forcèrent cette princesse imprudente à venir chercher un refuge en Angleterre ; il conseilla ensuite à Élisabeth de l'y retenir prisonnière, et, lorsque la conjuration de Babington eut éclaté, il demanda que Marie fût mise en jugement, parce qu'il la regardait comme l'ennemie invétérée de la reine. Dès qu'il eut obtenu le consentement d'Élisabeth, il donna au procureur général les instructions pour former la commission, dresser l'acte d'accusation, et prendre toutes les mesures nécessaires dans la circonstance. Il fut un des commissaires qui allèrent lui faire son procès. S'étant exprimé en termes très-forts : Vous êtes mon ennemi ! s'écria Marie. — Oui, reprit-il, je le suis de tous les ennemis de ma maîtresse. Lorsque après l'exécution de la reine d'Écosse, Élisabeth affecta d'en être mécontente, comme ayant été faite contre son consentement, elle défendit à Cécil de paraître en sa présence, et le traita avec une rigueur calculée, pour en imposer au public ; ce ne fut même que lentement, et avec une espèce de répugnance, qu'elle rendit ses bonnes grâces à Cécil, quoiqu'il lui eût écrit plusieurs lettres extrêmement soumises. Cet orage passé, il reprit toute son influence. Lorsque, en 1588, l'Angleterre était menacée de l'attaque de la fameuse flotte de Philippe II, il dressa un plan de défense, et ses deux fils servirent à bord du vaisseau de l'amiral Howard. Cependant le déclin de sa santé et la mort de sa femme lui causèrent une mélancolie qui lui fit de nouveau solliciter sa retraite, et d'autant plus vivement, qu'il voyait son second fils honoré de la confiance de la reine ; mais Élisabeth, tout en plaignant Cécil de ses infirmités, lui refusa sa demande de la même manière qu'elle avait déjà fait dans une occasion semblable. Il continua à consacrer sa vie au service de la reine, ne se donnant que le repos que sa faiblesse toujours croissante exigeait absolument. Un des derniers actes de son ministère fut de travailler à faire la paix avec l'Espagne, pourvu que cette puissance accordât des conditions raisonnables. Retenu au lit par sa dernière maladie, il conclut entre les États-Généraux et Élisabeth un traité très-avantageux pour l'Angleterre. Honoré de la faveur de sa souveraine, aimé du peuple, respecté de ses ennemis, il expira sans douleur, le 4 août 1598, au milieu de ses enfatns et de ses amis. Sa Vie, publiée par Arthur Collins, peu de temps après sa mort, et réimprimée à Londres en 1732, renferme des détails précieux pour l'histoire.

CECIL (Robert), 2e fils du précédent, né en 1563, également secrétaire d'État sous le règne d'Élisabeth, fut l'un des commissaires envoyés en France pour négocier la paix entre ce royaume et l'Espagne en 1597. Antagoniste du comte d'Essex, Cecil fut un des principaux auteurs de la perte de ce favori. Jacques Ier, qui, sans l'aimer, était attaché à ce ministre, le continua dans ses emplois, et le fit successivement baron d'Essendem, vicomte de Cramborn, comte de Salisbury et chevalier de la Jarretière. La conduite de Cecil envers Essex et Walter Raleigh lui avait atiré la haine d'un grand nombre d'Anglais ; si ces imputations, jointes à d'autres reproches moins graves, mais peut-être mieux fondés, ont entaché sa mémoire, il n'en faut pas moins convenir qu'il fut le plus habile ministre de Jacques Ier. Il mourut le 21 mai 1612. Plusieurs de ses *Lettres* ont été insérées dans les *Mémoires* d'État publiés par Edmond Sawyer, Londres, 1725, 3 vol. in-fol. On a publié la *Correspondance secrète de Robert Cecil avec Jacques VI, roi d'Écosse,* Londres 1766, in-12, traduite en français la même année, par Besset de la Chapelle.

CECIL (Richard), né à Londres en 1748, fit ses études au collége de la Reine, à Oxford, embrassa ensuite la carrière ecclésiastique, et fut pourvu successivement de plusieurs petits bénéfices qui ne le mirent jamais au-dessus du besoin. Il mourut en 1810. Il a publié quelques *sermons ;* les *Vies de Jean Bacon, sculpteur, de Jean Newton,* et celle du révérend *William Cadogan.* La collection de ses œuvres a été publiée après sa mort, 4 vol. in-8o. Le premier volume contient la Vie de l'auteur, par Pratt.

CÉCILE (Ste), vierge et martyre, dont les *actes,* insérés dans le *Martyrologe,* ne paraissent point authentiques. Fortunat de Poitiers, le plus ancien auteur qui ait parlé de cette sainte, la fait mourir entre l'an 176 et 180, sous les empereurs Commode et Marc-Aurèle, en Sicile, d'où son corps fut transporté vers la fin du 4e siècle à Rome. Le pape Pascal le découvrit d'après une vision qu'il eut, dit-on, en songe dans l'église de St.-Pierre, et fit rétablir celle de la sainte qui forme aujourd'hui le titre d'un cardinal-prêtre, et auprès de laquelle le même pape fonda un monastère. Les musiciens ont choisi Ste. Cécile pour leur patronne parce que, d'après les *Actes,* cette sainte, en chantant les louanges de Dieu, s'accompagnait souvent d'un instrument. Elle a servi de sujet à plusieurs peintres, et notamment au Dominiquin, dont le tableau est un des chefs-d'œuvre de l'école italienne.

CÉCILE, princesse de Suède, fille de Gustave Ier, née en 1540. On l'appelait la plus belle de son sexe. Jean, comte d'Ostfrise, s'étant rendu en Suède à l'occasion du mariage de son frère Edgard, avec Catherine, fille aînée de Gustave, fut frappé de la beauté de Cécile, et lui déclara sa passion qui ne fut point rejetée. Eric, prince royal, observa de près le comte d'Ostfrise, et le surprit chez la princesse à l'entrée de la nuit. Il le fit aussitôt enfermer dans une tour, et donna à cette aven-

ture un éclat qui répandit la douleur sur les derniers jours du roi. La mère du comte et plusieurs princes d'Allemagne auxquels il était allié se plaignirent de sa détention, et la liberté lui fut rendue, à condition qu'il reconnaîtrait par un serment solennel l'innocence de Cécile. Cette princesse fut mariée ensuite à Christophe, margrave de Bade-Rademachern. Son goût pour les intrigues amoureuses ne la quitta point en Allemagne, et sa conduite imprudente la fit tomber, vers la fin de ses jours, dans un état d'abandon et de détresse. Elle mourut à Bruxelles en 1627.

CÉCILE et non pas CICILE (A. M.), littérateur dont on ne connaît ni la patrie ni la famille, était né vers 1770. Le premier ouvrage qu'on ait cité de lui fut *Geneviève de Brabant*, tragédie en 3 actes et en vers, qui obtint quelques succès à l'Odéon en 1797, et qui a été imprimée in-8°. Il publia ensuite un *Tableau historique, littéraire et politique de l'an VI de la république française*, Paris, an VII (1798), in-8°. Cécile donna encore en 1803, au Théâtre-Français, *le Tasse*, tragédie en 5 actes, en vers. La pièce ayant peu réussi, il la corrigea et la fit représenter quelque temps après sous le titre de *drame historique;* mais l'ouvrage n'en fut pas plus goûté du public, et n'a jamais été imprimé. Le chagrin que Cécile en ressentit dérangea son cerveau; et l'auteur qui avait voulu peindre la folie du Tasse fut atteint de la même maladie, et conduit à l'hospice de Charenton, où il mourut en 1804.

CÉCILIEN, diacre de Carthage, élu évêque de cette ville en 311 après Mensurius, eut pour compétiteur à ce siége Majorin, que les évêques de Numidie, mécontents de ne pas avoir été convoqués à l'ordination de Cécilien, reconnurent à sa place. Cette contestation, à la suite de laquelle Donat, évêque de Casses-Noires, leva l'étendard du schisme, fut le motif principal de deux conciles : l'un assemblé à Rome par l'empereur Constantin, en 315, dans lequel Cécilien, accusé par les donatistes, fut absout et Donat condamné; l'autre tenu l'année suivante à Arles, où la précédente décision fut maintenue. Cécilien mourut vers l'an 347 en possession de son évêché; mais les troubles excités par ses adversaires agitèrent longtemps encore l'Église d'Afrique.

CÉCILIUS (St.), né en Afrique vers l'an 211, fut converti à l'Évangile par les exhortations d'Octavius et de Minutius, ses compagnons de débauches avant qu'ils eussent eux-mêmes embrassé la foi. Le cardinal Orsi, dans le tome II de son *Histoire ecclésiastique*, a donné l'analyse d'un dialogue écrit par St. Cécilius, où est exposé le résultat des conférences de ces trois néophytes.

CÉCINA (Aulus), capitaine romain, l'un des lieutenants de Germanicus, obtint les honneurs du triomphe vers la 16e année de l'ère chrétienne. Commandant de 4 légions et des corps auxiliaires, il allait être abandonné par ses troupes, qu'une terreur panique avait saisies, quand il prévint leur fuite en leur opposant pour barrière son propre corps étendu à l'entrée du camp.

CÉCINA (Aliénus), capitaine ambitieux et turbulent, né à Vicence dans le 1er siècle de J. C., trahit successivement Galba, Vitellius et Vespasien, dans les armées desquels il occupa tour à tour des emplois éminents. La conspiration qu'il avait tramée contre Vespasien fut découverte par Titus, qui le fit mettre à mort. Cécina n'était pas moins remarquable par sa haute stature et la beauté de son visage, que par l'audace qu'il déployait dans les combats. Mais il fut par-dessus tout factieux et inconstant.

CÉDITIUS (Quintus), tribun militaire en Sicile vers l'an 255 avant l'ère chrétienne, sous le consul Attilius Collatin, dégagea l'armée romaine d'une position périlleuse en se mettant à la tête de 400 jeunes soldats dévoués avec lesquels il affronta l'ennemi, dont il divisa les forces par cette attaque audacieuse. Céditius, échappé au glorieux trépas où il avait conduit ses jeunes compagnons, fut le seul d'entre eux qui survécut à la délivrance de l'armée.

CEDMON ou **CÆDMON**, écrivain anglais du 6e ou 7e siècle, bénédictin au couvent de Sternaushen, est auteur de *Cantiques* et de *Versions anglo-saxonnes*, d'une partie de l'Ancien et du Nouveau Testament, publiées à la Haye, 1655, in-4°, rare. On recherche ces versions, parce qu'elles sont le plus ancien monument connu jusqu'ici de la langue anglaise. Cedmon mourut vers l'an 676, suivant le vénérable Bède, qui raconte de lui, entre autres choses merveilleuses, qu'il composait pendant son sommeil des ouvrages sublimes et les écrivait à son réveil.

CÉDRÉNUS (George), moine grec du 11e siècle, a laissé une compilation inexacte et tronquée de différents auteurs, sous le titre de *Chronique depuis Adam jusqu'à Isaac Comnène* (1057); l'édition de cette chronique, imprimée au Louvre en 1647, 2 vol. in-fol., avec la traduction latine de Xylander, les notes de Goar et le glossaire de Fabrot, fait partie de la *Collection byzantine.*

CÉDRON, sectaire syrien, vers le 2e siècle de J. C., embrassa d'abord la doctrine de Saturnin, puis créa à son tour un système non moins hétérodoxe, et rentra enfin dans le sein de l'Église. Il fut le maître de Marcion, chef de la secte des marcionites.

CÉFALO (Jean), jurisconsulte ferrarais du 16e siècle, mort en 1580, avait professé successivement dans les écoles de sa patrie, à Padoue et à Pavie. On a de lui 5 vol. de *Consultations avec les réponses.*

CEI (François), poëte, né dans le 15e siècle à Florence, fut regardé par ses contemporains comme un nouveau Pétrarque. Il réussissait assez bien dans les compositions du genre anacréontique. On a un recueil de ses œuvres sous ce titre : *Sonetti, Canzone, Sestine, Stanze,* etc., *composet in laude di Clitia,* Florence, 1503, in-8°, très-rare, 1514, in-8°.

CEILLIER (Remi), savant bénédictin, né à Bar-le-Duc en 1688, mort le 17 novembre 1761, supérieur de la congrégation de St.-Vannes, a laissé les ouvrages suivants : *Apologie de la morale des Pères* (contre Barbeyrac), Paris, 1718, in-4°; *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques,* Paris, 1729-1763, 23 vol. in-4°. Le 24e vol. contient les tables rédigées par Rondet et Drouet, ibid., 1782. Ce grand ouvrage est plus complet que la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin, mais il lui est inférieur sous le rapport de l'analyse des ouvrages.

CELER, architecte romain, vivait sous le règne de Néron. Ce fut par l'ordre de ce prince qu'il construisit, de concert avec Sevère, autre architecte renommé, ce palais devenu si fameux par son étendue et par les richesses qui y étaient prodiguées, et qu'on nomma *la Maison do-*

rée. Ces deux artistes y avaient réuni tout ce que l'orgueil, la mollesse et la magnificence peuvent exiger des derniers efforts de l'art. Sa vaste enceinte embrassait les monts Palatin et Esquilin. Le marbre, l'albâtre, le jaspe, la nacre, l'or, l'ivoire et les pierres précieuses enrichissaient les lambris, les voûtes et le pavé des appartements; des galeries composées de plusieurs rangs de colonnes, et longues d'un mille, formaient un magnifique portique, au milieu duquel s'élevait la statue du tyran, haute de cent vingt pieds. Une des salles de cet édifice merveilleux était couverte par une voûte tournante, dont les ornements représentaient les astres et le firmament. On faisait tomber à volonté de ce ciel une pluie d'eaux parfumées et d'essences précieuses. Les jardins, d'une étendue prodigieuse, renfermaient une multitude de bâtiments de tout genre, des lacs immenses, et toutes sortes d'animaux sauvages et domestiques. La Maison dorée disparut avec le monstre qui l'avait construite. Vespasien rendit le terrain aux Romains, et bientôt, sur ses ruines, s'élevèrent le Colisée et le temple de la Paix, dont les débris majestueux subsistent encore.

CELESIA (Pierre-Paul), ancien ministre de la république de Gênes, membre de l'Institut ligurien, officier de la Légion d'honneur, né à Gênes, le 1er octobre 1732, fut destiné par sa famille, l'une des plus distinguées de cette république, à la carrière diplomatique. Dès l'âge de 23 ans, il remplit, de 1755 à 1759, les fonctions de ministre près la cour de Londres. Le désir de s'instruire l'attira plusieurs fois à Paris, où il fut honorablement accueilli par les gens de lettres et les hommes d'État. Celesia passa de Londres à Turin, avec la mission spéciale d'effectuer la délimitation définitive du territoire de Gênes et du Piémont. En 1784, il fut nommé, près du roi d'Espagne, ministre plénipotentiaire, titre qu'il échangea, en 1785, contre celui d'envoyé extraordinaire, qu'il conserva jusqu'en 1797. Les changements survenus à cette époque dans la république génoise le firent rappeler, et on lui confia des fonctions municipales. En 1800, il devint successivement membre de la commission législative du gouvernement de la régence et de la consulte législative. Il siégeait depuis plusieurs années dans le sénat, lorsque, le 19 juin 1803, il fut chargé, en qualité de doyen, d'installer le gouvernement constitutionnel, et conserva cette dignité jusqu'à la réunion de la Ligurie à l'empire français. Ce fut Celesia qui, comme président du conseil d'arrondissement, harangua Napoléon, lorsqu'il se rendit à Gênes, et en reçut à cette époque la décoration d'officier de la Légion d'honneur, et peu de temps après l'archichancelier de l'empire l'appela dans le sein de la commission des monuments, et du conseil d'administration de l'université; il accepta ces diverses fonctions malgré son grand âge, et mourut le 12 janvier 1806, emportant les regrets de tous ceux qui avaient été en position de l'apprécier.

CÉLESTI (André), peintre, né à Venise en 1637, mort en 1706, a composé des tableaux d'église que l'on voit encore à Venise et dans quelques villes des États de terre ferme, mais qui sont inférieurs aux paysages dans lesquels il a représenté quelques-uns des beaux sites de l'Italie septentrionale.

CÉLESTIN Ier (St.), élu pape le 3 novembre 422, était Romain et fils de Priscus. Il succéda à Boniface Ier. On a de ce saint pontife une lettre décrétale (de l'an 428) aux évêques de Vienne et de Narbonne, qui prescrit aux évêques de ne point porter un habit qui les singularise et qui les distingue du peuple, ce qui prouve qu'alors ce n'était point la coutume en Occident de voir un costume particulier aux ecclésiastiques. Cette même décrétale défend de refuser la pénitence aux mourants : enfin, elle ordonne qu'on n'élise point un évêque étranger, et par conséquent désagréable au troupeau. « Il faut avoir, ajoute-t-elle, le consentement du peuple, du clergé, des magistrats. » Les erreurs de Nestorius et sa discussion avec St. Cyrille occupèrent le zèle de St. Célestin. Il provoqua le concile d'Éphèse, où St. Cyrille le représenta, et où Nestorius fut déposé. St. Célestin écrivit aux évêques gaulois pour défendre et consacrer la doctrine de St. Augustin, que quelques-uns d'entre eux rejetaient en soutenant les erreurs de Pélage. St. Célestin ordonna que les psaumes de David seraient chantés dans l'église avant le sacrifice. Il mourut à Rome le 6 avril 432, après un pontificat de neuf ans et dix mois. Ses lettres sont conservées dans le Recueil de D. Constant, in-folio, et dans la Collection des conciles.

CÉLESTIN II, pape, nommé, avant son exaltation, *Gui du Chastel*, parce qu'il était né à Città di Castello en Toscane, étudia sous Pierre Abailard. Le pape Honoré II le créa cardinal en 1128, et il succéda à Innocent II le 25 septembre 1143. Il mourut le 3 mars de l'année suivante. Rien ne rend remarquable son pontificat, qui ne fut que de cinq mois et treize jours.

CÉLESTIN III, élu pape le 30 mars 1191, était connu sous le nom du *cardinal Hyacinthe*, diacre du titre de Sainte-Marie. Il était âgé de 85 ans, et succéda à Clément III. A son avénement, Henri VI, désigné Empereur, était venu en Italie pour se faire couronner et pour réclamer ses droits sur la Sicile, du chef de Constance, sa femme; mais comme il paraissait à la tête de ses troupes en attitude hostile, la consécration du pape fut différée, afin de retarder également le couronnement de l'Empereur. Les Romains se rendirent au-devant de Henri, et lui promirent qu'il serait couronné s'il voulait rendre ses châteaux de Tusculum, qui inquiétaient le pays. Henri s'y engagea et tint parole. On dit qu'à son couronnement le pape poussa du pied la couronne que les cardinaux relevèrent et placèrent sur la tête de Henri. Fleury met en doute cette anecdote. L'Empereur remit la ville de Tusculum au pape, et celui-ci aux Romains, qui la détruisirent. Célestin, zélé pour la croisade, ne cessa d'animer les princes chrétiens à cette entreprise. Il approuva la création de l'ordre Teutonique faite en Palestine. Il excommunia Léopold, duc d'Autriche, pour avoir tenu prisonnier le roi Richard contre le droit des gens. Il forma quelques plaintes contre le divorce de Philippe-Auguste; mais il n'y donna point de suites. La fin de cette affaire appartient à des temps postérieurs. Le pape Célestin mourut le 8 janvier 1198.

CÉLESTIN IV se nommait *Geoffroy de Chatillon;* il était fils de Jean et de Cassandre Tribelli, sœur d'Urbain III. Il fut élu pape le 22 septembre 1241, 30 jours après la mort de Grégoire IX, par 10 cardinaux seulement. L'empereur Frédéric II tenait les autres en prison.

Célestin avait été chancelier de l'Église de Milan. Il s'était fait ensuite religieux de l'ordre de Cîteaux. Il ne survécut que 18 jours à son élection, et ne fut point couronné. On soupçonna qu'il avait été empoisonné. L'Église n'eut point de chef visible pendant 21 mois, parce que l'empereur Frédéric retint les cardinaux prisonniers pendant près de 2 ans.

CÉLESTIN V (St.), élu pape à Pérouse le 5 juillet 1294, s'appelait *Pierre de Moron*. Il était originaire de la Pouille, né en 1215, de parents obscurs, mais vertueux. Animé, dès sa plus tendre jeunesse, du désir de renoncer au monde, il avait négligé toute espèce d'instruction qui pût le distinguer. Il avait obtenu du pape Grégoire X la permission de fonder un nouvel ordre, suivant la règle de Saint-Benoît, et, dans cet esprit d'humilité qui le dirigeait, il l'avait composé de gens rustiques et sans études. Il en avait établi le chef-lieu à Sulmone, près d'Aquila, sur une hauteur très-escarpée appelée le *mont de Majelle*. Le décret d'élection lui fut porté par 5 députés, qui essuyèrent les plus grandes fatigues, dans une saison brûlante, pour gravir jusqu'à la cellule où se tenait enfermé le saint reclus, qui ne parlait que par une fenêtre grillée. A travers cette grille, ils aperçurent un vieillard de 72 ans, pâle, exténué de jeûnes, la barbe hérissée, les yeux gonflés de larmes, et tout effrayé du changement inopiné de sa fortune. Les députés se prosternèrent devant lui; Pierre se prosterna de son côté, puis il prit par la fenêtre le décret d'élection, et se remit en prières pour consulter Dieu. Il se releva, et déclara qu'il acceptait, pour obéir à la voix du ciel et ne pas abandonner l'Église dans son besoin. La joie fut extrême parmi le peuple, qui admirait sa piété. On accourut de toutes parts pour le voir. Charles le Boiteux et son fils Charles Martel, roi de Hongrie, ne furent pas les moins empressés, par des motifs qui ne tardèrent pas à éclater. Le nouveau pape voulut être sacré dans la ville d'Aquila, malgré les instances des cardinaux, qui voulaient que ce fût à Rome même, ou du moins à Pérouse. Il fit une promotion de 12 cardinaux, la plupart Français, entre autres Jean le Moine, fondateur du collége qui portait son nom à Paris. La simplicité de Célestin, son défaut d'expérience, la faiblesse de son âge, mettaient à chaque instant sa bonne foi en danger d'être surprise et trahie. Il consulta pour savoir s'il lui était permis d'abdiquer. Les gens intéressés à gouverner sous son nom ne manquaient pas de l'en détourner; mais, à l'instigation de Benoît Cajetan, qui lui succéda sous le nom de *Boniface VIII*, Célestin, persistant dans sa résolution, assembla, le 13 décembre 1294, un consistoire, où il lut un papier qui contenait son acte de cession en termes simples, mais formels. Célestin survécut 17 mois à son abdication, et mourut dans un château où Boniface VIII le retenait prisonnier, le 19 mai 1296. Il fut canonisé par Clément V en 1313. On a de Célestin V divers opuscules dans la *Bibliothèque des Pères*; les principaux sont : *Relatio vitæ suæ ; De virtutibus; De vitiis; De hominis vanitate ; De exemplis ; De sententiis Patrum*. Sa Vie, écrite en latin par le cardinal d'Ailly, archevêque de Cambray, fut remise en meilleur style par Denis Lefèvre, et imprimée à Paris, 1539, in-4°. Lélio Marino publia aussi la Vie du saint pontife, en italien, Milan, 1637, in-4°.

CÉLESTIN, antipape, élu le 20 décembre 1124, ne garda le saint-siége que 24 heures, et le céda aussitôt à Honoré ou Honorius II. Lenglet-Dufresnoy, dans ses *Tablettes chronologiques*, lui donne le nom de *Calixte*; il se nommait *Thibaud* avant son élection.

CÉLESTINO (le P.), historien, né vers 1550, à Bergame, était de la même famille que Barthél. Coleoni, célèbre condottiere qui se signala dans les guerres des Vénitiens contre le duc de Milan. Ayant embrassé la règle de Saint-François, il cultiva les lettres sans négliger les devoirs de son état, et s'assura par d'utiles recherches un rang honorable parmi les historiens. Outre une *Vie* en latin *de saint Patrice*, on a de lui : *Istoria quadripartita di Bergamo e suo territorio*, Bergame, 1617, Brescia, 1618, 3 tomes, petit in-4°. Cet ouvrage est très-rare, même en Italie. Il n'avait probablement jamais été vu par Haym, puisque la description qu'il en donne est inexacte.

CÉLESTIUS, le collègue, plutôt que le disciple de Pélage, ce qui fit que leurs sectateurs s'appelaient indifféremment *Pélagiens* ou *Célestiens*, était Irlandais selon les uns, Écossais selon les autres, et même, selon d'autres, natif de la Campanie, dans le royaume de Naples. Issu d'une famille noble, mais eunuque de naissance, il fréquenta quelque temps le barreau, qu'il quitta pour entrer dans un monastère, où il mena une vie très-régulière. On croit qu'il avait puisé ses erreurs à l'école de Ruffin le Syrien, et que, dès 402, il avait écrit contre le péché originel, avant Pélage. Après avoir fait beaucoup de prosélytes à Rome, il se rendit en 409 en Afrique, se présenta à Aurèle, évêque de Carthage, pour être admis à la prêtrise. Aurèle, prévenu par le diacre Paulin, qui le dénonça comme répandant des erreurs dangereuses, convoqua un concile pour l'examiner et le juger. Célestius, cité pour répondre à la dénonciation de Paulin, tergiversa dans ses réponses, n'osant ni avouer, ni désavouer les erreurs qui lui étaient imputées, les traitant de questions problématiques. Il s'agissait néanmoins de savoir si Adam était né mortel; si son péché lui était personnel, ou s'il était transmissible à ses descendants; si les enfants l'apportent en naissant; si, sans le baptême, ils peuvent parvenir à la vie éternelle; si la loi de Moïse avait, comme celle de J. C., le privilége de procurer le salut du genre humain. Il fut convaincu d'erreur sur tous ces chefs, condamné, et privé de la communion de l'Église. Il interjeta appel au saint-siége, et, sans donner de suite à cet appel, il alla se faire ordonner prêtre à Éphèse, par surprise. Reconnu ensuite, il fut chassé de la ville, se rendit à Constantinople, où il éprouva le même traitement de la part de l'évêque Atticus, et se détermina enfin à aller poursuivre à Rome son appel, interjeté depuis 5 ans. Innocent Ier était assis sur la chaire de saint Pierre; il confirma le jugement rendu par le concile de Carthage. Après la mort de ce pontife, il eut accès auprès de Zozime, son successeur, lui présenta une confession de foi, où ses erreurs étaient exposées sans déguisement. Zozime, séduit par la profession hypocrite qu'il faisait de se soumettre au jugement qui serait porté, cherchant à ne pas irriter un homme dont il espérait que les talents pourraient être utiles à l'Église, prononça, à la tête d'un concile composé de son clergé, et de divers évêques et prêtres qui se trouvaient à Rome, que la confession de Célestius

était très-catholique. Il voulut néanmoins attendre la réponse des évêques d'Afrique, avant de lever l'excommunication qu'ils avaient portée contre lui : mais, dans sa lettre à ce sujet, il leur reprocha d'avoir agi avec trop de précipitation dans leur jugement et trop de légèreté dans la confiance donnée aux dénonciateurs. Ces dénonciateurs étaient les évêques Héros et Lazare, et le diacre Paulin. Il les traita de fourbes ; il déposa les deux premiers, et cita le dernier devant son tribunal. Les évêques africains, choqués et du jugement et des reproches de Zozime, se réunirent en concile, au nombre de 214 ; ils confirmèrent leur premier décret et celui du pape Innocent, représentèrent à leur tour à Zozime qu'il s'était trop hâté d'en croire Célestius sur ses paroles, et le conjurèrent de ne pas recevoir l'hérésiarque à sa communion, qu'il n'eût adhéré expressément au décret du pape Innocent. Zozime se rendit à ces représentations. Il révoqua son premier décret, et adhéra aux anathèmes de son prédécesseur et du concile de Carthage, contre Célestius. Sous le pontificat de saint Célestin, successeur de Zozime, Célestius, qui avait été chassé de Rome par ordre de l'empereur Honorius, eut l'audace d'y revenir pour demander la révision du jugement qui le condamnait. Rejeté par ce pape, il se rendit à Constantinople, où il trouva un digne protecteur dans le fameux Nestorius. Célestius et ses partisans eurent encore recours, en 430, au concile d'Éphèse qui ne les accueillit pas mieux. Depuis cette époque, il n'est plus question de lui dans l'histoire, et l'on n'est pas plus instruit de la date et du lieu de sa mort, que de la date et du lieu de sa naissance. On voit, par quelques fragments de ses écrits, conservés parmi les œuvres de saint Augustin, que c'était un esprit vif, subtil, exercé aux chicanes de la philosophie, doué d'une grande facilité de parler. Il avait d'ailleurs le caractère plus hardi, plus entreprenant que Pélage.

CÉLESTRIS (Antoine), religieux de l'ordre de Saint-François, né à Palerme en 1649, enseigna la philosophie et la théologie à Rome et dans quelques autres villes, devint ensuite procureur général de son ordre, et mourut en 1707. On a de lui quelques écrits théologiques et une table des conciles (en latin).

CÉLESTRIS (Vincent), également né en Sicile dans le 17e siècle, a laissé : *Theatrum poeticum, in quo referuntur elegia, poemata sacra et epigramm.; Historia sancti Gulielmi; Martiale bellum;* et plusieurs autres écrits ensevelis dans quelques bibliothèques de Sicile.

CÉLESTRIS (Joseph), théologien sicilien, mort vers 1680, est auteur d'un écrit intitulé : *Aborto di filosofia, all' inclita e real maestà de la reina di Succia.*

CÉLIDOINE ou **CÉLIDONIUS**, évêque de Besançon, succéda à saint Léonce vers l'an 443, et fut déposé peu de temps après par saint Hilaire, archevêque d'Arles, sous le prétexte que son élection était irrégulière, attendu qu'il avait été précédemment juge et marié à une veuve. Célidoine appela de cette sentence au pape St. Léon, qui, après avoir convoqué un concile pour examiner l'affaire, le rétablit sur son siége. C'est le premier exemple d'un appel interjeté au pape par un évêque. On croit que ce prélat fut massacré lors du sac de Besançon, en 451, par Attila : du moins quelques légendaires donnent à Célidoine le titre de martyr.

CELLAMARE (Antoine GIUDICE, prince de), ambassadeur extraordinaire d'Espagne à la cour de France, etc., né à Naples en 1657, d'une famille originaire de Gênes, fut élevé à la cour du roi Charles II, et pendant la guerre de la succession suivit Philippe V à Naples pour défendre le royaume contre les Impériaux. Après avoir pris une part assez honorable à cette guerre, où il fut nommé maréchal de camp, il tomba dans les mains des Impériaux à la prise de Gaëte en 1707, et demeura prisonnier jusqu'en 1712. De retour en Espagne, il fut nommé ministre du cabinet, et, 3 ans après, ambassadeur extraordinaire à la cour de France. Il devint dans ce dernier poste l'agent actif d'Alberoni, et l'âme de la conjuration tramée contre Philippe d'Orléans, régent du royaume, dans le but de transférer cette régence au roi Philippe V. Toutes les mesures étaient prises pour la réussite du complot, lorsqu'il fut découvert par une courtisane. Des lettres que Cellamare envoyait à Madrid furent interceptées entre les mains de l'abbé Portocarrero; on y trouva les détails de la conspiration. Arrêté quelques jours après, il fut conduit sous escorte jusqu'aux frontières. Philippe V le nomma capitaine général de la Vieille-Castille et le combla de faveurs. Cellamare mourut à Séville le 16 mai 1733. On trouve l'histoire de cette conspiration dans les *Mémoires de la régence,* Amsterdam, 1749, 5 vol. in-12. Lenglet-Dufresnoi, éditeur de ces mémoires, avait été employé lui-même à la découverte de cette conspiration.

CELLARIUS (Jean), dont le vrai nom allemand était *Kellner,* né en 1496 à Kunstadt, fut professeur de langue hébraïque à Louvain, Tubingen, Heidelberg, Wittenberg, et Leipzig, et se livra dans cette dernière ville avec succès au ministère de la chaire. Les luthériens lui assignent le second rang parmi leurs prédicateurs après Luther. Il fut appelé en cette qualité à Francfort et à Dresde, où il mourut le 21 avril 1542. On a de lui quelques ouvrages de théologie et de grammaire hébraïque.

CELLARIUS (Christian), savant helléniste flamand du commencement du 16e siècle, né à Isenberghe, près de Furnes, professa la langue grecque à Louvain, et devint ensuite recteur des écoles de Berg-Saint-Vinox. On a de lui : *Oratio contra mendicitatem publicam*, etc., Anvers, 1530, in-8°; *Carmen heroicum de bello per Carolum V,* etc., *adversùs Solimannum Turcorum imperatorem gesto,* ibid., 1533, in-8° ; *Carmen de incendio urbis Delphensis,* ibid., 1526, in-8°.

CELLARIUS (Martin), surnommé *Borrhæus,* né en 1499 à Stuttgard, étudia les langues orientales avec succès. Zélé partisan de la doctrine de Luther, il entreprit de la défendre contre Storck, célèbre anabaptiste; mais n'ayant pu trouver de réponses aux arguments de son adversaire, il s'avoua franchement vaincu, et passa dans la nouvelle Église. Cellarius, pour être plus libre dans sa croyance, se retira à Bâle, y professa la théologie, et mourut de la peste le 11 octobre 1564. Il paraît que sur ses vieux jours il avait abandonné le parti des anabaptistes; car les sociniens de Transylvanie le regardaient comme un homme suscité du ciel pour donner des idées plus justes de Dieu et de J. C. Cellarius a laissé des *Commentaires* sur une grande partie de l'*Ancien Testament;* d'autres sur *la politique et la rhétorique d'Aristote.* On lui

doit encore : *De censurâ veri et falsi*, et *Cosmographiæ elementa, commentatio astronomica et geog.*, Bâle, 1541.

CELLARIUS (Jacques) fut le premier de sa famille (où se trouvent d'autres savants) qui latinisa son nom allemand *Keller*, qui signifie cave, cellier. Né vers le milieu du 16e siècle, il professa l'éloquence et la philosophie au gymnase de Lauingen, et publia successivement des éditions classiques des *Épithètes* de Cicéron, du *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius, et de la *Phraseologia latinâ* d'Antoine Schorus. Il mourut vers 1615.

CELLARIUS (Daniel), contemporain du précédent, né à Wiltberg dans le Wurtemberg, est auteur du *Speculum orbis terrarum*, publié à Anvers, 1578, in-fol. C'est un atlas des meilleures cartes géographiques du temps, gravées sur cuivre par J. de Jode.

CELLARIUS (André), autre géographe, cosmographe et mathématicien du 17e siècle, fut recteur du collége de Horn en Hollande. Il a laissé (en latin) un *Traité d'architecture militaire*, 1656; une *Description de Pologne et de Lithuanie*, Amsterdam, 1659, in-12; traduit en hollandais, ibid., 1660; *Harmonia macrocosmica, seu atlas universalis*, etc., ibid., 1661, in-fol., nouvelle édition 1708. Cette cosmographie se joint à l'atlas de Blaeu. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Cellarius (André), pasteur dans le Wurtemberg, auteur de quelques écrits théologiques peu remarquables, et qui mourut en 1562.

CELLARIUS (Christophe), un des plus célèbres philologues allemands du 17e siècle, arrière-petit-fils de Jacques Cellarius, naquit en 1638 à Smalcalde, en Franconie, dont son père était surintendant ecclésiastique. Après avoir étudié dans diverses universités d'Allemagne, il enseigna la philosophie et les langues orientales à Weissenfels, et fut nommé en 1673 recteur du collége de Weimar, puis de ceux de Zeitz et de Mersbourg; il mourut le 4 juin 1707 à Halle, où le roi de Prusse l'avait nommé professeur d'éloquence et d'histoire. Indépendamment des notes savantes, des tables très-exactes dont il a enrichi les nouvelles éditions d'un très-grand nombre d'auteurs latins, tels que Cicéron, Pline, Quinte-Curce, Cornélius Népos, Eutrope, Velléius Paterculus, Prudentius, Silius Italicus, Zozime, etc., Cellarius a laissé les ouvrages suivants : *Historia antiqua*, Iéna, 1698, in-12; *Orthographia latina*, etc., dont la meilleure édition est celle d'Altemburg, 1768, in-8°; *Antibarbarus, seu de latinitate mediæ et infimæ ætatis liber*, Iéna, 1695, in-12; *Curæ posteriores de barbarismis sermonis latini*, ibid., 1700, in-12; *Breviarium antiquitatum romanarum*, Halle, 1710, in-8°, traduit en français par L. Vaslet, la Haye, 1723, in-8°; *Notitia orbis antiqui*, Leipzig, 1701, 1706, 1731 et 1773 (avec les additions de Schwarts), 2 vol. in-4°. Les cartes de cet ouvrage, gravées sur une échelle beaucoup plus grande, ont été publiées à Rome en 1774, in-fol. oblong, accompagné de l'abrégé de l'ouvrage de Cellarius publié en 1764 par Samuel Patrick à Londres, et quelques morceaux des PP. Jacquier et Boscovich sur la géographie ancienne. Ces mêmes morceaux de Jacquier et de Boscovich furent réimprimés (avec 18 cartes du moyen âge, dressées par Cellarius sous ce titre : *Appendix triplex notitiæ orbis antiqui Christophori Cellarii, cum tabulis æneis XVIII*, Leipzig, 1776, in-4° de 23 pages, pour le texte. Le P. Nicéron a donné la liste des autres ouvrages de Cellarius relatifs à la littérature latine classique ou à l'étude élémentaire des langues hébraïque, samaritaine et syriaque. Le plus remarquable de ces écrits est une dissertation *De studiis Romanorum litterariis in urbe et provinciis*, insérée dans le t. III du *Thesaurus* de Sallengre. D. Walch a publié, de 1712 à 1715, les *dissertations, harangues et lettres* de Cellarius, auxquelles il a joint l'histoire détaillée de sa vie et de tous ses écrits.

CELLARIUS (Christophe), fils du précédent, fut secrétaire du roi de Prusse pour les affaires de la basse Saxe. Il a laissé : *Origines et successiones comitum Vettinensium usque ad Saxonæ duces et electores*, etc., Halle, 1697, in-4°.

CELLARIUS (Salomon), frère cadet du précédent, né à Zeitz en 1676, et mort prématurément en 1700, s'était appliqué particulièrement à l'étude de la médecine, et il avait commencé sur l'origine de cette science un travail très-intéressant, qui fut complété par son père et publia sous ce titre : *Origines et antiquitates medicæ, post prœmaturum Sal. Cellarii excessum, emendat. auctioresque editæ à Christophoro patre*, Iéna, 1701, in-8°.

CELLES (Antoine-Philippe-Fiacre-Ghislain VISCHER, comte de), conseiller en service extraordinaire, naquit à Bruxelles le 10 octobre 1779, d'une famille noble; il devint Français en 1795 par la réunion de la Belgique à la France, et, dès 1800, sous l'administration de M. de Pontécoulant, préfet de la Dyle, il fut d'abord nommé maire d'une commune, et, peu après, membre du conseil municipal de Bruxelles, administrateur des hospices et des prisons, membre du conseil général et du collége électoral du département. En 1805, de Celles sollicita d'être employé à l'armée du Nord; il fut admis comme officier d'ordonnance avec le grade de lieutenant de cavalerie et fit la campagne d'Austerlitz. Après la paix il vint à Paris et fut nommé, le 11 février 1806, auditeur au conseil d'État et attaché à la section des finances; peu de jours après, il fut nommé maître des requêtes en service ordinaire et siégea au conseil, en cette qualité, jusqu'au 11 décembre 1806, qu'il fut appelé à la préfecture de la Loire-Inférieure. Dans ce poste élevé, de Celles justifia la bonne opinion que l'empereur avait conçue de lui; son administration fut signalée par l'établissement du lycée, de la bibliothèque publique, du muséum d'histoire naturelle; par la reconstruction du grand théâtre, la reprise des travaux de la bourse et la fondation du dépôt de mendicité. Il fut récompensé de son zèle, dès 1808, par le titre de comte et nommé membre de la Légion d'honneur. Après la réunion de la Hollande à la France, il passa de la préfecture de la Loire-Inférieure à celle du Zuiderzée, et demeura quatre ans à Amsterdam, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du soulèvement de la Hollande; il revint alors à Paris et reprit sa place au conseil d'État jusqu'au jour de l'entrée des alliés en 1814; la Belgique ayant été séparée de la France par les traités, de Celles retourna dans sa parie, toutefois il conserva un domicile à Paris où depuis si longtemps il avait établi ses relations sociales. De Celles demeura étranger à toutes fonctions publiques jusqu'en 1821, il fut élu alors membre de la deuxième chambre

des états généraux des Pays-Bas. Il s'y montra constamment partisan des doctrines libérales et refusa même, en 1825, d'abandonner la place qu'il avait prise dans les rangs de l'opposition, pour le portefeuille de l'intérieur que le roi lui destinait. Un an plus tard il se rendit à Rome avec le titre d'ambassadeur, et conclut, le 18 juin 1827, entre sa cour et le saint-siége, un concordat dont il avait entamé les négociations dès 1826; et continua à résider à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire jusqu'en août 1829. Après avoir donné sa démission il revint prendre sa place sur les bancs de l'opposition à la deuxième chambre des états généraux. Lors de la révolution belge en 1830, de Celles, dès le 1er septembre, exprima le vœu de la séparation de la Belgique et de la Hollande et fut membre président de la députation envoyée à la Haye pour obtenir ce résultat prononcé par les deux chambres. Après les événements de Bruxelles et l'incendie d'Anvers, de Celles, de retour dans ses foyers, fut élu membre du congrès belge, président du comité diplomatique et puis chargé d'affaires de Belgique à Paris. Immédiatement après le refus de la couronne belge, offerte à M. le duc de Nemours, de Celles fut remplacé dans sa mission auprès du cabinet français, et se fixa à Paris, où, par lettres patentes des 6 février et 15 mars 1832, il obtint des lettres de naturalisation. Il fut ensuite appelé au conseil d'État en qualité de conseiller en service extraordinaire. Il ne prit aucune part aux affaires publiques jusqu'à sa mort arrivée le 1er novembre 1841.

CELLIÈRES (Laurent de), né en 1630, à Saint-Didier en Velay, entra dans la société de Jésus, en 1645, et professa, pendant l'espace de 22 ans, à Lyon, la rhétorique et les humanités, la philosophie et les mathématiques. On a de lui : *Ars metrica, id est, ars condendorum eleganter versuum*, Lyon, 1673, in-12; réimprimé en 1680 et 1690, Lyon, in-12; *Musæ Avenionenses*, etc., Avignon, 1665, in-fol.; une *Interprétation latine, avec des notes exactes sur les Odes d'Anacréon et sur les Fables d'Ésope*; un *Commentaire du premier livre de Lucain*. Ces deux opuscules ne nous sont connus que par la mention qu'en a faite le P. de Colonia dans son *Histoire littéraire de Lyon*.

CELLIEZ (Mme). *Voyez* **ROSSI** (comtesse).

CELLINI (Benvenuto), sculpteur, graveur et orfévre; né à Florence en 1500, mort dans la même ville, le 25 février 1570, excella surtout dans ce dernier genre. Un amateur anglais, voyageant en Italie en 1774, a payé 800 louis une tasse d'argent ciselée par cet artiste. D'un caractère bizarre, d'un esprit querelleur et indépendant, on le voyait à tout propos les armes à la main. Lors du sac de Rome par le connétable de Bourbon, Cellini se réunit à quelques-uns de ses amis, pour opposer une faible résistance. Sous Paul III, il fut accusé faussement d'avoir, pendant le sac de Rome, détourné et volé les joyaux de la couronne pontificale; quoiqu'il se fût justifié, il ne sortit de prison que sur les instances de François Ier, qui voulait l'attirer à son service, cet artiste ayant beaucoup plu au roi dans un voyage qu'il avait déjà fait en France. Arrivé à Fontainebleau, il fut accueilli avec distinction; mais ce personnage singulier, qui savait tant de choses, ignorait l'art de faire sa cour. Le roi lui ayant demandé une figure colossale pour une fontaine, Cellini fit voir son modèle au monarque sans l'avoir montré auparavant à la duchesse d'Etampes, cette femme toute-puissante, et qui protégeait le Primatice: elle ne cessa de desservir Cellini jusqu'à ce qu'elle eût obtenu son renvoi. De retour dans sa patrie, Cellini exécuta en marbre plusieurs figures, et en jeta quelques-unes en fonte. Parmi ces dernières, on remarque un groupe de *Persée qui coupe la tête de Méduse*, et, parmi les premières, un *Christ* pour la chapelle du palais Pitti. Cellini avait un talent supérieur pour graver des coins de monnaie, des médailles, et monter les pierres fines. Joignant des connaissances nombreuses et variées à la multitude de ses talents, cet artiste a laissé plusieurs ouvrages écrits en italien, entre autres, deux *Traités* (en italien) sur l'art de l'orfévrerie et sur celui de la sculpture, publié à Florence, 1568, in-4°; 2e édition, ibid., 1731; un *Discours* (également en italien) sur les principes et la manière d'apprendre le dessin. Comme écrivain il est réputé classique et souvent cité dans le vocabulaire *della Crusca*. Les *Mémoires* qu'il a laissés sur sa vie furent imprimés à Cologne, sans date; Naples, 1728, in-4°, édition rare, dont tous les exemplaires sont grand papier; mais une édition bien supérieure à toutes les précédentes pour la correction du texte et pour les documents inédits dont elle est enrichie, a été publiée par le docteur Tassi, Florence, 1829, 3 vol. in-8°. La *Vie* de Benvenuto a été traduite en français sur cette édition par D. D. Farjasse, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Il en existait une précédente par T. de Saint-Marcel, Paris, 1822, in-8°. Une édition des *Opere* de Cellini, Milan, 1806-1811, 3 vol. in-8°, est citée par Gamba comme très-précieuse. Les deux premiers volumes contiennent la *Vie*, et le 3e les deux *Traités de l'orfévrerie* et de la *sculpture*, avec quelques *opuscules*; mais ce qui donne un mérite particulier à cette édition, ce sont les excellentes *tables* dont l'a enrichie l'édition J. Palamède Carpani.

CELLOT (Louis), jésuite, né à Paris en 1588, mort le 20 octobre 1658 dans la même ville, fut successivement recteur du collége de Rouen et de celui de la Flèche, puis provincial. Chargé par la société de défendre les priviléges des réguliers contre les droits des pasteurs, il écrivit à ce sujet son traité *de Hierarchiâ et Hierarchicis lib. IX*, Rouen, 1641, in-fol., qui fut censuré par la Sorbonne. Il a publié en latin des *Poésies*, *Panégyriques*, etc., qui ont paru de 1630 à 1656; on lui doit en outre quelques écrits historiques, entre autres : *Historia Goteschalchi*, 1655, in-fol., ouvrage curieux et bien écrit.

CELS (Jacques-Martin), savant cultivateur et botaniste, né à Versailles en 1743, entra dans l'administration des fermes, et devint receveur à l'une des barrières de Paris. Les droits d'entrée ayant été supprimés à la révolution, Cels fut obligé de tirer parti de ses connaissances. Lié avec d'autres botanistes et amateurs, il s'était formé un jardin très-curieux au moyen des échanges que lui avait procurés sa correspondance. Tous ceux qui visitaient son jardin pour étudier les plantes rares dont il avait fait collection y étaient bien accueillis. Les beaux ouvrages de botanique descriptive qui ont paru en France de 1792 à 1806 lui doivent plusieurs importants matériaux. Ventenat a publié *le Jardin de Cels*, et un *Choix de plantes tirées du jardin de Cels*, in-fol., avec de belles

gravures. C'est dans ce même jardin que furent dessinées plusieurs des espèces nouvelles publiées dans les *Stirpes novæ* de l'Héritier, dans les *Plantes grasses* et les *Astragales* de *Decandolle,* et dans les *Liliacées* de Redouté, ouvrage le plus magnifique dont les arts du dessin et de la peinture aient enrichi jusqu'à présent la botanique. Cels, admis à l'Institut, dans la section d'agriculture, dès la création de cette compagnie, mourut le 15 mai 1806. Il est auteur, en société avec le libraire Lottin, d'un ouvrage intitulé : *Coup d'œil éclairé d'une bibliothèque,* à l'usage de tout possesseur de livres, Paris, 1773, in-8°. On lui doit des notes pour la nouvelle édition d'*Olivier de Serres,* et pour quelques autres ouvrages d'agriculture, et des *Instructions* sur diverses branches de la même science. Il eut une grande part à la rédaction du projet du Code rural.

CELS (François), pépiniériste, fils du précédent, mort du choléra en 1832, à Montrouge près de Paris, âgé de 61 ans, fut le digne héritier du nom de son père. Chef depuis 30 ans de l'établissement que celui-ci avait fondé, et dans lequel se trouvent aujourd'hui réunies un grand nombre d'espèces de végétaux exotiques, François Cels cultivait avec persévérance, et faisait tous les ans venir de l'étranger une foule de plantes dont il enrichissait le pays. Les beaux ouvrages de Ventenat, l'*Herbier de l'amateur,* les *Liliacées* de Redouté, ainsi que plusieurs journaux horticoles de notre époque, doivent beaucoup de *Notes* précieuses et de conseils judicieux à cet habile praticien.

CELSE (Aurélius-Cornélius), savant médecin, issu de la famille patricienne *Cornélia,* né à Rome ou à Vérone, vécut sous les règnes d'Auguste, de Tibère et de Caligula. L'étonnante variété de ses connaissances laisse ignorer s'il pratiqua plus spécialement une profession ou s'il cultiva les sciences en homme qui désire de s'instruire et de connaître; toutefois on croit qu'il consacra à la médecine les dernières années de sa vie, ou plutôt celles de la maturité de l'âge, et plusieurs auteurs le nomment l'*Hippocrate des Latins,* titre bien justifié par son ouvrage *de Medicinâ libri VIII,* dont on compte un grand nombre d'éditions. La meilleure est celle de Leipzig, 1766, in-8°, donnée par Krause avec beaucoup de notes et de variantes. Ce *Traité,* dont la latinité est d'une élégance remarquable, est tout ce qui nous reste de cet auteur. Il a été traduit en français par Ninnin, Paris, 1753, 2 vol. in-12, et 2e édition, 1821, 2 vol. in-12, par les soins de M. Lepage. Une nouvelle traduction par MM. Fouquier et Ratier a paru en 1824, in-18.

CELSE, philosophe épicurien du 2e siècle, l'un des plus redoutables agresseurs du christianisme, qu'il combattit dans plusieurs écrits, doit sa célébrité surtout à celui qu'il avait intitulé : *Discours véritable,* ouvrage qui ne nous est point parvenu, mais dont Origène rapporte des fragments considérables dans la *Réfutation* qu'il en a faite. Il ne reste de Celse que ces citations ou fragments; toutefois ils suffisent pour perpétuer la mémoire de ce sophiste, le plus ingénieux et le plus séduisant de tous ceux dont les chrétiens et les juifs convertis aient essuyé les attaques et les sarcasmes. C'est à lui que Lucien dédia son *Pseudomante.*

CELSIUS (Magnus-Nicolas), mathématicien et naturaliste suédois, né en 1621 dans l'Helsingie, professa les mathématiques à l'université d'Upsal, et mourut en 1679. On a de lui : *De plantis Upsaliæ,* Upsal, 1647, in-8° ; *Dissertatio de Thule veterum,* Stockholm, 1673, in-4°.

CELSIUS (Olaus), botaniste, théologien et naturaliste suédois, fils du précédent, né en 1670, mort en 1756, membre de l'Académie de Stockholm, avait fait, par ordre de Charles XI, plusieurs voyages dans les principaux États de l'Europe. Aux fonctions de pasteur et de professeur, il joignait le goût de la botanique, et se rendit très-célèbre par ses recherches sur les différentes plantes dont il est parlé dans la *Bible.* Il en publia successivement le résultat en 17 *Dissertations* qu'il réunit sous ce titre : *Hierobotanicon,* etc., Upsal, 1745 et 1747 ; Amsterdam, 1748, in-8°. On lui doit aussi le *Catalogue* des plantes qui naissent spontanément dans les environs d'Upsal, dans les *Acta Suec.,* 1732 et 1740. Enfin il a publié plusieurs *Dissertations* sur la théologie, l'histoire et les antiquités, entre autres : *De linguâ Novi Testamenti originali,* Upsal, 1707, in-8° ; *De sculpturâ Hebræorum,* ib., 1726, in-8°, etc. Ce savant Suédois, regardé comme le fondateur de l'histoire naturelle dans sa patrie, fut le premier maître et le protecteur du célèbre Linné, qui a donné à un nouveau genre de plantes le nom de *Celsia orientalis.*

CELSIUS (André), fils du précédent, né en 1701 à Upsal, professeur d'astronomie dans cette ville, et membre des plus célèbres académies et sociétés savantes de l'Europe, fit d'abord, par ordre du gouvernement, plusieurs voyages pour se mettre en état de perfectionner l'astronomie en Suède, accompagna Maupertuis, Clairaut et les autres savants français dans leur voyage à Tornéo, fut récompensé des services qu'il leur avait rendus par une pension de 1,000 liv. que Louis XIV lui assigna sur sa cassette. De retour dans sa patrie, il y fit construire un observatoire à ses frais, et mourut en 1744. Outre plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils des sociétés savantes, nous citerons de lui, entre autres ouvrages : *Dissertatio de novo methodo dimetiendi distantiam solis à terrâ,* 1730; un *Recueil de trois cent seize observations d'aurores boréales faites de 1716 à 1732,* Nuremberg, 1733, in-4° (en latin) ; *Disquisitio de observationibus pro figurâ telluris determinandâ in Galliâ habitis,* Upsal, 1738; et en suédois une *Lettre sur les comètes,* ibid., 1744, etc.

CELSIUS (Magnus et Olaus), frères du précédent, se sont fait connaître par quelques *écrits historiques.* L'*Histoire d'Éric XIV, roi de Suède,* composée par Olaüs sur les documents contemporains, a été traduite en français par Genest, 1777, 2 tomes in-12.

CELSUS (Julius), écrivain romain de la fin du 1er siècle avant l'ère chrétienne, est auteur d'une *Vie de César,* publiée en 1473, in-fol., et insérée dans l'édition de *Cæsar cum notis variorum,* Leyde, 1713, in-4°.

CELSUS (Julius), auteur d'un *Traité* sur la tactique, paraît avoir vécu postérieurement au règne de Néron. Il est cité par Laurent Lydus de Philadelphie dans un ouvrage sur les magistrats de la république romaine, publié en grec et en latin par les soins de Choiseul-Gouffier.

CELSUS (Jubentius), jurisconsulte romain, fils d'un magistrat du même nom qui paraît avoir contribué à délivrer sa patrie de l'oppression du cruel Domitien,

fut honoré d'un double consulat par l'empereur Adrien, et appelé à faire partie des conseils de ce prince. Il vécut jusque sous le règne d'Antonin le Pieux. On trouve dans le *Digeste* quelques fragments des ouvrages de ce jurisconsulte.

CELSUS (Caïus-Titus-Cornélius), tribun militaire en Afrique, fut proclamé empereur l'an 265, et massacré sept jours après par les ordres de Galliène, cousine de l'empereur Gallien.

CELSUS (Minus), ou Minio **CELSI**, savant italien, né dans le 16e siècle à Sienne, quitta sa patrie pour se dérober à l'intolérance religieuse, et se retira dans le pays des Grisons, où il espérait trouver, au sein de la réforme, des sentiments plus pacifiques. Il ne tarda pas à être désabusé : l'opinion qui condamnait les hérétiques au dernier supplice ayant prévalu dans un synode assemblé à Coire en 1571, Minio Celsi écrivit d'abord en italien, puis traduisit en latin une réfutation de cette maxime antichrétienne ; elle ne parut qu'après sa mort sous ce titre : *In Hæreticis coercendis,* etc., Christingæ (Bâle), 1577, in-4°, et 1584, in-8°. Minio Celsi, réfugié dans cette ville, était correcteur dans l'imprimerie de P. Perna, et l'on sait que dès 1572 il donna ses soins à l'édition d'un *Recueil* de traités d'alchimie ; on peut conjecturer qu'il mourut en 1576, puisqu'il n'existait plus, comme on l'a vu, lors de la publication de son livre.

CELTES PROTUCIUS (Conrad), poëte latin, né dans le duché de Wurtzbourg le 1er février 1459, mort à Vienne le 3 février 1508, se nommait *Meissel*, mot allemand qui signifie *ciseau*, et qu'il latinisa suivant l'usage du temps. On a de lui : *Ars versificandi et carminum liber,* Nuremberg, 1487, in-4°, édition rare ; *Amorum libri IV,* etc., ibid., 1502, in-fol., figures, très-rare ; *De situ et moribus Germaniæ carmen,* réimprimé à Strasbourg, 1610, in-8° ; *Odarum lib. IV,* Strasbourg, 1513, in-4° ; *De Conscribendis epistolis,* Cologne, 1573, in-8° ; et plusieurs autres pièces de vers imprimées soit séparément, soit dans les recueils de Schardius, de Pistorius, et dans les *Deliciæ poetarum Germaniæ*. Suivant Saxius, c'est à Celtes que l'on doit la découverte des *Fables de Phèdre* et de la *Carte de Peutinger*. Il fut le bibliothécaire de l'empereur Maximilien Ier, et reçut le premier le titre de poëte impérial. Il avait réuni un grand nombre de matériaux pour l'histoire d'Allemagne, à laquelle il avait pris l'engagement de travailler ; mais la mort l'empêcha sans doute d'accomplir ce dessein.

CENALIS ou **CENEAU** (Robert), théologien français, successivement évêque de Vence, de Riez et d'Avranches, né vers la fin du 15e siècle, mourut en 1560, laissant de nombreux ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Historia gallica*, Paris, 1547 et 1581, in-fol. : ce n'est point une *histoire,* mais bien un recueil de *Dissertations* sur l'origine des Francs et des Bourguignons, où l'auteur adopte toute espèce de récits, vrais ou faux, sur les commencements de la domination de ces peuples dans les Gaules, etc. ; *Tractatus de utriusque gladii facultate usuque legitimo*, Paris, 1546, in-12, Leyde, 1558 ; *Pro tuendo sacro Cœlibatu,* Paris, 1545, in-8° ; *Traductio Larvæ sycophanticæ,* etc., ibid., 1555, in-8°, écrit contre les réformés ; *Methodus de compescendâ hæreticorum ferociâ*, ibid., 1557, in-8° ; *Axioma de divortio matrimonii,* etc., ibid., 1549 ; *De liquidorum, leguminumque mensuris,* etc., ibid., 1532, 1535, 1547, in-8°. Tous ces ouvrages, qui lui acquirent dans son temps de la réputation, sont presque oubliés aujourd'hui, malgré l'érudition que l'auteur y a déployée.

CENCI (Béatrix de), Romaine, fameuse par sa beauté, ses malheurs et sa mort dramatique, était fille de François de Cenci, homme de mœurs infâmes qui, non content de faire servir ses immenses richesses à entretenir un harem de mignons, assouvissait sa brutalité sur ses enfants d'un premier lit, en présence de Lucrèce Petroné, sa deuxième femme. Béatrix, dominée par l'amour que lui avait inspiré un beau prélat, appelé Guerra, résista à son père, qui se vengea en séquestrant sa fille. Avec l'appui de Lucrèce sa belle-mère, elle tenta le recours au pape ; rédigea un mémoire touchant et circonstancié qu'elle ne put faire parvenir à Sa Sainteté. Lucrèce, dont la jalousie était devenue de la fureur, résolut de se débarrasser à tout prix de son infâme époux. Son frère Jacques, une des victimes des brutalités de leur père, et Guerra, firent cause commune avec elle. Le 9 septembre 1598, Lucrèce donna une potion soporifique à son mari, deux bandits auxquels on avait promis 1,000 écus, furent introduits ; ils assassinèrent le vieux Cenci avec des clous qu'ils lui enfoncèrent dans les yeux et reçurent de Béatrix la récompense promise. Puis de compagnie avec sa belle-mère, elle retira les clous, traîna le cadavre à une fenêtre et le jeta sur des arbres pour faire croire que François avait été victime d'un accident. Cependant on avait eu quelques soupçons. Sitôt que le prélat Guerra fut instruit des recherches ordonnées, il chercha à se défaire des deux assassins Marcio et Olimpio. Le dernier fut assassiné auprès de Ternie, mais l'autre, mis à la question, avoua tout. Lucrèce et Jacques, appliqués à la torture, avouèrent leur participation au crime. Béatrix résista ; interrogée une seconde fois par le même moyen, elle se tut encore et brava les douleurs physiques : mais lorsqu'il fut question d'abattre sa longue et blonde chevelure, son courage se démentit, elle avoua la part qu'elle avait prise à l'assassinat. Le prélat Guerra était parvenu à se soustraire. Lucien, Béatrix et Jacques, convaincus de parricide, furent condamnés à avoir la tête tranchée. Le mâle héroïsme de Béatrix joint à sa faiblesse toute féminine devant le fer qui devait dépouiller sa tête de son plus riche ornement, son éclatante beauté, l'illustration et l'opulence de sa famille, la romanesque horreur des faits produisirent sur le peuple de Rome une sensation prodigieuse. La pitié publique protesta contre la sentence. Clément VIII aurait eu sans doute égard à la demande en commutation de peine qui lui fut adressée par l'élite de la société, si, sur ces entrefaites, deux autres parricides n'eussent été commis. Cédant à l'impérieuse nécessité de faire un exemple, il approuva la sentence. Le 11 septembre 1599, les trois Cenci reçurent la mort en présence d'une multitude innombrable ; car Rome entière s'était en quelque sorte donné rendez-vous à ce spectacle qui fut troublé par une foule d'épisodes funestes. Les deux dames furent décapitées par une espèce de guillotine très-imparfaite. Lucrèce, très-grosse et qui se débattait par pudeur sous la main du bourreau, eut la gorge hachée, avant de recevoir le coup fatal ; en même temps des clameurs ef-

frayantes s'élevant du sein de cette foule italienne, mobile, impressionnable et passionnée, semblaient défendre au bourreau de continuer; des chevaux, épouvantés de ce fracas, se cabrèrent et firent tomber de lourdes voitures surchargées de curieux de tous rangs, de tout sexe et de tout âge; beaucoup d'entre eux périrent. Jacques fut abattu d'un coup de massue de fer. Béatrix fut enterrée dans l'église de San-Pietro in Montorio. Elle légua, par testament, de quoi marier 50 filles pauvres. La plus grande partie des biens des Cenci fut confisquée. La fameuse villa Borghèse provient de cette spoliation juridique.

CENCIO (Luc), littérateur, né à Capoue en 1480, était savant dans les lettres grecques et latines; il professa les humanités dans sa patrie pendant plus de 50 ans; obtint une pension en récompense de ses services, et mourut en 1556. Les magistrats de Capoue lui consacrèrent une épitaphe rapportée par Toppi dans la *Bibl. napolitana,* 192. Il a laissé une *Histoire de la Campanie,* en latin; et un autre ouvrage intitulé : *De Paracleto.*

CENNI (Jacques-Marie), né le 10 mai 1651 près de Sienne, étudia la jurisprudence, fut successivement secrétaire de plusieurs cardinaux, cultiva la poésie italienne, et se fit remarquer par un grand talent pour l'improvisation. Il mourut à Naples le 31 mai 1692. On a de lui : *Vita de Caio Cilnio Mecenate, cavaliere romano,* Rome, 1685; c'est la vie du célèbre Mécène. Parmi ses autres ouvrages restés manuscrits, on cite *le Vite de' Critici.*

CENNI (Gaetan), prêtre bénéficier de l'église du Vatican dans le 18e siècle, a laissé plusieurs ouvrages parmi lesquels on distingue : *De antiquitate Ecclesiæ Hispanæ dissertationes,* Rome, 1740-41, 2 vol. in-4°; *Monumenta dominationis pontificæ, sive codex Carolinus, et codex Rudolphinus,* etc., Rome, 1760, 2 vol. in-4°.

CENNINI (Bernard), ciseleur et orfévre à Florence dans le 15e siècle, introduisit l'imprimerie dans cette ville. Ses deux fils, Dominique et Pierre, fabriquèrent avec lui les poinçons, formèrent des matrices et fondirent des caractères. Le premier livre sorti de leurs presses, et le seul que l'on connaisse, est un Virgile complet, sous ce titre : *Virgilii opera omnia cum commentariis Servii,* Florence, 1471, in-folio. Un avertissement des éditeurs à la fin du volume a fait connaître les détails que l'on vient de lire.

CENNINO-CENNINI, peintre florentin, élève de Gaddi, est loué par Vasari comme coloriste; mais son premier titre à l'estime de la postérité est un *Traité de la peinture,* le plus ancien monument que l'on connaisse sur cet art, et qui remonte à l'année 1437. Cet ouvrage, conservé dans les manuscrits de la bibliothèque Laurentienne, a été publié pour la première fois par M. Joseph Tambroni, Rome, 1821, grand in-8°, avec une préface très-étendue et une table des mots inusités aujourd'hui dans la langue italienne, et qui ont rapport à la peinture. Les remarques auxquelles cette publication a donné lieu de la part des critiques les plus distingués de l'Italie, font désirer une nouvelle édition de cet ouvrage, corrigée et améliorée.

CENSORINUS (C.-Marcus) était consul de Rome avec Asinius Gallus, l'an de Rome 744 (8 ans avant l'ère chrétienne). C'est à lui qu'Horace adresse sa 7e ode du IVe livre, dans laquelle il cherche à démontrer que les louanges des poëtes sont d'un grand prix : *Dignum laude virum musa vetat mori.*

CENSORINUS, grammairien et philosophe, composa vers l'an 238 un petit ouvrage intitulé *de Die natali.* Cet écrit a beaucoup servi aux chronologistes pour déterminer les époques principales des événements anciens. L'auteur y traite de plusieurs sujets instructifs, et montre constamment de l'érudition et du jugement; son style, auquel on ne peut reprocher que quelques expressions peu classiques, est clair et concis. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Bologne, en 1497, in-fol., avec le *Manuel d'Épictète,* et d'autres morceaux anciens. L'édition publiée par Havercamp, Leyde, 1743, in-8°, passe pour la meilleure; un *Traité des accents,* par Censorinus, n'est point venu jusqu'à nous. C'est à tort qu'on lui a attribué deux autres écrits : *Indigitamenta* et *de Naturali institutione.* Granius Flaccus est l'auteur du premier de ces ouvrages qui s'est perdu; quant au second, dont on trouve des fragments dans quelques anciennes éditions à la suite du traité *de Die natali,* tout porte à croire qu'il est d'un auteur incertain, postérieur à Censorinus.

CENSORINUS (Appius-Claudius), sénateur, deux fois consul et préfet du prétoire, trois fois préteur de Rome et quatre fois proconsul, fut salué empereur malgré lui vers l'an 269 par une partie des troupes romaines, qui voulaient l'opposer à Claude II; mais la sévérité qu'il montra pour maintenir la discipline le fit massacrer 7 jours après son élection, par ces mêmes soldats qui venaient de lui conférer la puissance souveraine. On doit suspecter les médailles qui lui sont attribuées.

CENTENERA (don Martin del BARCO), poëte espagnol, né à Logrosan, dans la Vieille Castille, fit en 1573 partie de l'expédition entreprise par les Espagnols dans l'Amérique méridionale, sur les bords du fleuve appelé depuis *Rio de la Plata,* et célébra cette conquête dans un poëme intitulé : *Argentina y conquista del Rio de la Plata,* etc., Lisbonne, 1602, in-4°, réimprimé dans le tome III des *Historiadores primitivos de las Indias,* de la Barca, Madrid, 1749, in-fol. Il écrivit aussi un ouvrage en prose intitulé : *El desenganno del mundo,* resté manuscrit.

CENTENO (Diego), né en Castille en 1505, d'une famille noble, suivit Pizarre au Pérou, contribua à la conquête de cet empire, se vit bientôt en possession d'une immense fortune dans la province des Charcas, et se distingua à la bataille de Chupas, gagnée en 1542, par Vaca de Castro, sur le jeune Almagro, meurtrier de Pizarre. S'étant déclaré pour Gonzale, frère de ce dernier, Centeno suivit, en 1544, dans la province des Charcas, François d'Almendras, son ami, que Gonzale y envoyait pour commander. Almendras s'étant fait détester par sa tyrannie, Centeno le poignarda lui-même, soit par ambition, soit pour venger ses concitoyens, et, s'étant emparé de l'autorité, il embrassa aussitôt le parti du roi. Il eut bientôt une armée, avec laquelle il prit la ville de la Plata, menaçant Cuzco et tout le haut Pérou; mais, attaqué, en 1546, par Carvajal, lieutenant de Gonzale, ses troupes furent battues et dispersées; lui-même, n'ayant plus d'asile, se réfugia dans des montagnes escarpées, s'y tint caché, et ne dut la vie qu'à la fidélité de quelques Indiens.

Excité, peu de temps après, à reprendre les armes, par des émissaires du président la Gasca, que venait d'envoyer Charles-Quint, il sortit de sa retraite, appela ses anciens soldats, cachés près de lui, surprit la ville de Cuzco, défit le lieutenant de Gonzale, et se fit proclamer capitaine général au nom du roi. Gonzale s'avançant à grandes journées pour le combattre, ces deux capitaines se disputèrent les armes à la main, le 16 octobre 1547, la possession du Pérou. Centeno fut complétement défait. Porté sur un brancard par des Indiens, et doublement accablé par la maladie et le désespoir, il trouva cependant assez de force pour s'élancer sur un cheval, et se dérober à la mort, par une fuite précipitée, à travers les déserts. Parvenu à joindre l'armée royale, commandée par le président la Gasca, il contribua l'année suivante à la défaite du parti de Pizarre, et entreprit ensuite la découverte de tout le pays qu'arrose la rivière de la Plata. Mécontent néanmoins de n'avoir pas eu une part assez considérable à la distribution des récompenses accordées aux généraux royalistes, il se disposait à passer en Espagne pour aller porter ses réclamations à Charles-Quint, lorsqu'il mourut, en 1549, d'un breuvage empoisonné qu'on lui donna dans un festin, selon Garcilasso de la Véga.

CENTENO (Amaro), écrivain espagnol du 16e siècle, né dans le royaume de Léon, est auteur d'une *Historie de las cosas del Oriente*, Cordoue, 1595, in-4°. On y trouve la description de plusieurs contrées d'Asie, où il avait voyagé; une histoire des Tatars, une autre de l'Égypte, et des détails sur Jérusalem.

CENTINI (Maurice), religieux italien de l'ordre des frères mineurs, né dans le 16e siècle à Ascoli, professa la théologie dans l'université de Ferrare, et mourut évêque de Mileto en Calabre. On a de lui : *Carmen de laudibus Polesii montis Asculani*, Ferrare, in-4°.

CENTLIVRE (Susanne FREEMANN, connue sous le nom de), naquit en 1667, à Holbeach dans le Lincolnshire. Orpheline dès l'âge de 12 ans, les mauvais traitements qu'elle recevait des personnes chargées de son éducation l'engagèrent à prendre la fuite sans argent comme sans projet arrêté. Elle rencontra sur la route de Londres un jeune homme, Antoine Hammond, qui, frappé de sa beauté et de sa jeunesse, lui offrit sa protection, et l'emmena à Cambridge, où sous des habits d'homme, Susanne passa six à sept mois au bout desquels son protecteur l'engagea à aller l'attendre à Londres, mais elle n'entendit plus parler de lui. A l'âge de 16 ans elle se maria avec sir Fox, neveu de sir Stephen Fox, perdit son époux l'année suivante, se remaria avec sir Carrol, officier de l'armée anglaise, qui fut peu de temps après tué en duel. Restée sans ressource et sans appui Susanne se consacra au théâtre. Elle composa une tragédie : *l'Époux parjure*, représentée sur le théâtre de Drury-Lane en 1700. Cette tragédie fut suivie de plusieurs comédies, dont quelques-unes imitées du français. Enhardie par ses succès littéraires, Susanne voulut s'essayer comme actrice ; et cette profession devint pour elle l'occasion d'un nouvel hymen qu'elle contracta avec un jeune homme, nommé Joseph Centlivre, premier maître d'hôtel de la reine Anne : ce dernier mariage assura enfin son existence. Mistress Centlivre continua toutefois de travailler pour le théâtre, et mourut en 1723. Ses comédies ont été recueillies en 3 vol. in-12, Londres, 1761; les meilleures sont: *The Busy Body* (l'Affairé); *A bold Stroke for a wife* (un Coup hardi pour une femme); et *The Wonder* (la Merveille), jouée en 1714. On a d'elle aussi plusieurs *pièces* de vers et un *Recueil de Lettres,* publié par Boyer.

CENTNER (Godefroi), écrivain allemand, né à Thorn en 1712, mort le 18 avril 1774, fut professeur d'histoire, d'éloquence et de philosophie dans sa patrie. Outre des écrits de théologie, des poésies, et beaucoup d'articles dans les feuilles périodiques du temps, il a laissé les ouvrages suivants : *Historiographia seu regula scribendi histor. ecclesiasticam,* Wittenberg, 1738, in-4°; *Histoire des Thorniens qui se sont illustrés hors de leur patrie* (en allemand), 1763, in-4° ; *Monument à la gloire de Thorn* (idem), ibid., 1765, in-4°.

CENTORIO DEGLI ORTENSI (Ascagne), littérateur italien, né dans le 16e siècle à Rome, embrassa le parti des armes et servit longtemps dans différents pays. On a de lui des *Mémoires* ou *Commentaires,* dont il rassembla les matériaux pendant ses campagnes, et qui, n'ayant point été réimprimés, sont devenus très-rares. Ils furent publiés en deux parties; la première a pour titre : *Commentari delle guerre di Transilvania, libri IV,* Venise, 1565, in-4° ; et la seconde : *Commentari delle cose d'Europa, libri VIII,* ibid., 1569, in-4°. Cet auteur a écrit en outre cinq *Discours sur l'art de la guerre* (en italien), imprimés séparément à Venise de 1558 à 1562, et que l'on trouve réunis ordinairement en un seul vol.; *Peste di Milano, del* 1576 *e* 1577, Venise, 1579, in-4° ; *Amorose rime,* Venise, 1552, in-8° ; l'*Aurora soave,* 1556, in-8°, rare. Éditeur des *Novelle del Bandello,* Milan, 1560, 3 vol. in-8°, il a ajouté des *sensi morali* (sens moraux) à chaque nouvelle; mais il retrancha toutefois celles qu'il n'a pas jugées *dignes* d'être imprimées : par suite de ces suppressions et de quelques autres, cette édition n'est point estimée.

CEO (Violante do), religieuse portugaise, née à Lisbonne en 1601, morte en 1693, a laissé 2 vol. in-fol. de pièces de théâtre sur des sujets pieux, composées en très-grande partie dans sa jeunesse ; celle qui a pour titre : *la Transformac. por Dios,* fut jouée en présence du roi Philippe III.

CEPARI (Virgile), jésuite, né près de Pérouse en 1594, mort le 14 mars 1631, fut recteur des colléges de son ordre à Florence et à Rome. Il a laissé des ouvrages ascétiques et d'autres historiques en italien, dont les plus connus sont : *Vie de sainte Françoise, Romaine; de sainte Madeleine de Pazzi; de saint Louis de Gonzague; de saint François de Borgia,* 1624, in-8°; *de Jean Berchmann,* traduit en français par Cachet.

CEPEDA (Joachim-Romero de), poëte espagnol du 10e siècle, publia un poëme sur la destruction de Troie (*la Destruccion de Troia*), Tolède, 1583, in-8°; traduisit en vers castillans les *Fables d'Ésope,* Séville, 1590, in-8° ; donna des *Confitures spirituelles* en vers (*Conserva espiritual*), Médina-del-Campo, 1588, in-8° ; et d'autres œuvres poétiques (*Obras en verso*), Séville, 1582, in-4°. On y trouve une comédie intitulée *le Sauvage* ou *le Rustique* (*Salvage*).

CEPEDA (Ferdinand de) fit imprimer à Mexico, en 1637, in-fol., une relation, en espagnol, de la fonda-

tion de cette ville, des grandes inondations qu'elle a souffertes, et des canaux proposés et entrepris depuis 1553 jusqu'en 1637.

CEPEDA (François de), né à Oropesa, dans la Nouvelle Castille, et curé de Cervera, dans le 17e siècle, écrivit un *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, qu'il commence après le déluge (*desde el diluvio*), et qu'il continue jusqu'à l'an 1642. Cet abrégé fut imprimé à Madrid en 1643 et 1654, in-4°.

CEPEDA (Gabriel de), né à Ocana, publia à Madrid, en 1669, une *Histoire de N. D. de Atocha*, réimprimée dans la même ville en 1670, in-4°.

CÉPHALÆON ou **CÉPHALION**, écrivain grec, cité par Denys d'Halicarnasse, avait écrit en dialecte dorique un *Abrégé historique*, renfermant, en IX liv., dont chacun portait le nom d'une muse, l'histoire générale depuis Ninus jusqu'à Alexandre le Grand. Cet ouvrage existait encore au temps de Photius; mais on n'en connaît plus aucune copie.

CÉPHALAS (Constantin), auteur d'une *Anthologie*, vivait dans le 10e siècle. Il existait déjà trois compilations de ce genre, recueillies par Méléagre, Philippe de Thessalonique et Agathias. Céphalas en fit une quatrième, et ce fut, dit Schoell, une heureuse idée, puisque nous lui devons la conservation de diverses pièces tirées des collections de Méléagre et de Philippe, qui, sans cela, ne nous seraient pas parvenues. On ne connaît qu'un seul ancien manuscrit de l'*Anthologie*, de Céphalas, et peut-être n'en existe-il pas d'autre. Saumaise l'a découvert dans la bibliothèque de Heidelberg, d'où il a passé avec cette bibliothèque dans celle du Vatican.

CÉPHALE, orateur athénien, contemporain de Démosthène, introduisit dans la forme du discours l'usage de l'exorde et de la péroraison; quoiqu'il eût pris beaucoup de part aux affaires publiques, sa probité le mit à l'abri de toute accusation, et il s'en glorifiait avec d'autant plus de raison, que la chose était plus rare dans une république telle qu'Athènes.

CÉPHALE, originaire de Syracuse, et père de l'orateur Lysias, vint s'établir à Athènes du temps que Socrate y florissait; il reçut dans sa maison ce philosophe, qui y prononça la plupart des discours que Platon a recueillis dans ses livres de la République.

CÉPHALE, de Corinthe, accompagna Timoléon en Sicile vers l'an 339 avant l'ère chrétienne, et servit de conseil et de guide à ce grand capitaine lorsqu'il entreprit de donner de nouvelles lois à Syracuse.

CÉPHAS, l'un des 72 disciples de J. C., est cité par saint Paul dans l'*Épître aux Galates*.

CÉPHISODORE, sculpteur grec, fils de Praxitèle et frère de la première femme de Phocion, florissait dans la 105e olympiade, 360 ans avant J. C. Héritier des talents et des inclinations de son père, il fit les statues des courtisanes *Anyte* et *Myro*, ainsi qu'une foule d'autres beaux morceaux de sculpture, qui sont cités par Pline et par Pausanias. —On connaît deux autres Céphisodore : l'un statuaire, vivait dans la 120e olympiade, et fit les statues des philosophes; l'autre, peintre, contemporain d'Évenor, fut père de Parrhasius, et vivait dans la 90e olympiade, 420 ans avant J. C.

CÉPHISODORE, Athénien, jouit d'un grand crédit dans sa patrie, qu'il s'efforça de préserver du joug de Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine, en armant contre lui les nations alliées d'Athènes. Les Romains prirent part à cette ligue, et envoyèrent Atilius contre le roi de Macédoine, l'an 200 avant J. C. : telle fut l'origine des guerres que ce royaume soutint pendant 52 ans contre les Romains, qui finirent par le réduire en province.

CÉPHISODOTE, orateur athénien, l'un des dix ambassadeurs que la république d'Athènes envoya à Sparte l'an 368 avant J. C., eut le commandement d'une flotte de 10 vaisseaux pour une expédition dans la Chersonèse; mais ayant conclu un traité qui déplut à ses compatriotes, il fut destitué, mis en jugement, et peu s'en fallut qu'il ne subît la peine capitale. Démosthène vante les talents de cet orateur.

CÉPION (Quintus-Servilius), consul l'an de Rome 646, issu de la famille de *Servilius*, pacifia l'Espagne, prit Toulouse, où il enleva de grandes sommes d'or et d'argent déposées dans un temple, et fut ensuite vaincu par les Cimbres. Destitué du commandement après sa défaite, il revint à Rome, y fut d'abord incarcéré, puis condamné à l'exil; il se retira à Smyrne, où il périt misérablement. Cépion s'était attiré la haine du peuple pendant son consulat; mais il était bien vu du sénat, et Cicéron fait l'éloge de son courage.

CEPION (Coriolan CIPPICO, plus connu sous le nom latinisé de), historien, naquit en 1425, à Trau, dans la Dalmatie, d'une famille noble. Entré jeune dans la marine vénitienne, il parvint bientôt aux premiers emplois. Il commandait une galère de la république dans la guerre contre les Turcs, de 1470 à 1474, et il se signala principalement à la défense de Scutari. Cepion mourut en 1493. On a de lui : *Gesta Petri Mocenici libri tres*, Venise, 1477, petit in-4°. Il a été traduit en italien sous ce titre : *Della guerra de' Veneziani nell' Asia, libri tre*, Venise, 1577, in-8°. Cette version a été réimprimée plusieurs fois. L'édition la plus récente est celle qu'a donnée l'abbé Morelli, en 1796.

CEPOLA. *Voyez* **COEPOLLA**.

CÉPORIN ou **CEPORINUS** (Jacques), savant philologue, né dans le canton de Zurich en 1499, avait étudié les langues grecque et hébraïque, les mathématiques et la théologie dans les universités de Cologne, Ingolstadt et Vienne. Il était correcteur d'imprimerie à Bâle, lorsque Zuingle, auquel il avait appris l'hébreu, le fit appeler à Zurich, comme professeur de théologie, de grec et d'hébreu. Il y mourut la même année, en 1525. Son nom de famille était *Wiesendanger*, qu'il changea, suivant l'usage du temps, en un nom grec analogue. On a de lui : *Scholia in Dionysii* Περιήγησιν *(descript. orbis) et in Arati astronomicon*, Bâle, 1523, in-8°; *Hesiodi georgicon, brevi scholio adornatum; Epigrammata græca*, Cologne, 1533; Zurich, 1539; *Compendium grammaticæ græcæ*, souvent réimprimé.

CEPPEDE (Jean de la), président de la chambre des comptes de Provence, né à Marseille vers le milieu du 16e siècle, mort à Avignon en 1622, avait fait une étude approfondie de l'Écriture sainte et de la théologie scolastique. On a de lui : *Imitation* (en vers) *des Psaumes de la pénitence, avec des Sonnets et des Méditations sur le Mystère de la Rédemption*, Lyon, 1594, in-8°, réimprimé

sous le titre de *Théorèmes spirituels*, avec d'autres poésies, Toulouse, 1613-1621, 2 vol. in-4°. On trouve dans les notes qui accompagnent le texte une grande érudition.

CERACCHI (Joseph), né en Corse, vers 1760, se rendit fort jeune à Rome, et y étudia la sculpture. Il avait déjà acquis quelque célébrité quand Bonaparte s'empara de l'Italie, en 1796, à la tête de l'armée française. Ceracchi se hâta d'aller le joindre à Milan, et il lui proposa de faire sa statue en marbre, ce qui fut accepté avec empressement. Lorsque Bonaparte eut quitté l'Italie, Ceracchi retourna à Rome, et il prit beaucoup de part, en 1798, à l'établissement d'une république dans cette ville. Obligé de fuir lorsque les Français s'éloignèrent, il se rendit à Paris, en 1799. Après la révolution du 18 brumaire, voyant son compatriote aspirer de plus en plus au pouvoir absolu, il résolut de l'assassiner, et lui demanda de nouveau, pour exécuter ce projet plus facilement, la permission de faire sa statue; mais le consul eut quelque défiance et s'y refusa. Alors Ceracchi forma un complot dans le même but, avec Topino-Lebrun, Arena et Demerville. Tous les quatre furent arrêtés le 10 octobre 1801 au spectacle de l'Opéra, où l'on savait que Bonaparte devait se rendre. Ils étaient armés de poignards, et furent traduits devant le tribunal criminel qui les condamna à mort, le 30 janvier 1802. Ce jugement fut exécuté sur la place de Grève, le 10 février suivant.

CERATI (Gaspard), littérateur, né à Parme en 1690, d'une illustre famille, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et parvint rapidement aux dignités ecclésiastiques, voyagea utilement en France et dans plusieurs autres États de l'Europe, et fut associé aux Académies de Paris, de Londres et de Berlin; nommé prieur conventuel de l'ordre de Saint-Étienne, et proviseur général de l'université de Pise, il rendit dans cette place d'importants services aux lettres, et mourut le 19 juin 1769. Il a laissé un petit nombre d'ouvrages, fruits de ses études théologiques, de ses observations et de ses rapports avec les savants et littérateurs distingués de son temps. Un seul de ces écrits a été imprimé après sa mort sous ce titre : *Dissertazione postuma sull' utilità dell' inesto* (de l'Inoculation). Le *Choix de Lettres*, publié par l'abbé Conti, Venise, 1812, in-8°, en contient plusieurs de Gaspard Cerati.

CERATIN (Jacques), savant hollandais, né à Hoorn au 15e siècle, s'appelait *Teyng;* puis ayant pris le nom d'*Hornanus* (de sa patrie), il le changea contre celui de *Ceratinus*, du grec κέρας, mot qui, comme *Hoorn*, signifie *corne*. Il professa les langues latine et grecque à Tournai, à Louvain, à Leipzig, et revint mourir à Louvain le 20 avril 1530. On a de lui une *Version latine* des deux premiers *Dialogues* de saint Jean Chrysostôme, imprimée avec la version des quatres autres, par Germ. Brice, Vienne, 1599, in-8°; *De sono græcar. litterarum* imprimé avec le traité d'Érasme *De pronuntiatione*, Cologne, 1529, in-8°; Paris, 1536, in-8°, et dans le recueil d'Havercamp, Leyde, 1736; *Lexicon græco-latinum*, avec une préface d'Érasme, 1524, in-fol.

CERCAMOUS, jongleur et troubadour de Gascogne au 13e siècle, est auteur de quelques poésies qui se trouvent parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à Paris.

CERCEAU (du). *Voyez* **ANDROUET**.

CERCEAU (Jean-Antoine du), jésuite, né à Paris le 12 novembre 1670, se livra de bonne heure à la culture des lettres, et publia successivement un grand nombre de poésies latines et françaises, de drames et de comédies joués dans les colléges; nommé précepteur du jeune prince de Conti, il fut tué, le 4 juillet 1730, d'un coup de fusil tiré par son élève, auquel on avait permis très-imprudemment de s'exercer avec cette arme meurtrière : le prince resta longtemps inconsolable de cet accident. Les poésies latines et françaises du P. du Cerceau ont été imprimées plusieurs fois. La meilleure édition des latines (*Carmina varia*), est celle de Paris, 1724, in-12. L'édition la plus récente et la plus complète des *Poésies françaises* est de Lyon, 1827, 2 vol. in-8°; cette édition, très-bien exécutée, est due aux soins de M. A. Péricaud, savant et modeste bibliophile, qui l'a fait précéder d'une *Notice* détaillée sur l'auteur. Le second vol. contient les *poésies*, et le premier le *théâtre*, composé de 7 pièces, dont la plus remarquable est la comédie intitulée: *les Incommodités de la grandeur*. Parmi les autres éditions des *Poésies* de du Cerceau, on distingue celle de Paris, Didot, 1785, 2 vol. petit in-12, devenue très-rare, surtout les exemplaires papier vélin. On a de cet écrivain un assez grand nombre d'ouvrages en prose, en général assez médiocres, comme beaucoup de ses productions poétiques, et dont nous nous bornerons à citer les suivants : *Réflexions sur la poésie française*, Paris, 1742, 2 vol. in-12; *Lettres sur l'histoire des Flagellants, de l'abbé Boileau*, sans date, in-12; *Histoire de Thamas Kouli Kan*, Amsterdam, 1741, 2 vol. in-12 (cet ouvrage avait déjà paru en 1728, sous le titre d'*Histoire de la dernière révolution de Perse*) ; *La conjuration de Rienzi*, achevée par le P. Brumoy, Paris, 1733, in-12. Une liste complète de ses ouvrages se trouve dans l'édition de Moréri, 1759. Du Cerceau avait été un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*.

CERCHIARO (Jean-Louis), littérateur, né en 1603 à Vicence, étudia dans sa jeunesse à Bergame, puis à Milan, et, ayant pris l'habit religieux dans la congrégation des somasques, fut nommé professeur d'éloquence au collége Clémentin à Rome, où ses talents brillèrent du plus grand éclat. Obligé de quitter Rome, il vint à Venise, où il fut admis à l'académie des *Generosi*, et s'occupa de rassembler des matériaux pour l'histoire de son ordre, qu'il projetait d'écrire; mais envoyé par ses supérieurs en Piémont, il fut dans la route saisi d'une fièvre violente, et mourut à Alexandrie-de-la-Paille en 1636, à 33 ans. Ses discours et ses poésies (*Orationes et Carmina*) ont été publiés, Venise, 1656, vol. in-8°.

CERCIDAS, poëte grec, né à Mégalopolis dans le 3e siècle avant l'ère chrétienne, donna des lois à sa patrie, et la mit sous la protection de Philippe, roi de Macédoine; et, en effet, l'alliance de ce prince lui présentait beaucoup plus de garantie que celle d'aucun des autres États de la Grèce. Cercidas, quelques instants avant de rendre le dernier soupir, dit à ses amis qu'il se réjouissait de mourir dans l'espoir d'aller rejoindre Pythagore, Hécatée l'historien, Homère et le musicien Olympus; il voulut qu'on mît dans son tombeau les deux premiers livres de l'*Iliade*.

CERCIDAS, aussi Mégalopolitain, et sans doute

petit-fils du précédent, fut lié intimement avec Aratus. Il commandait un corps de 1,000 hommes à la bataille de Sellasie, où Cléomène III, roi des Lacédémoniens, fut défait par Antigone, l'an 222 avant J. C.

CERDA (Jean-Louis de la), jésuite, né à Tolède, vers 1560, mort en 1643, professa pendant plus de 50 ans dans sa patrie la théologie, la logique, l'éloquence et la poésie. Il est principalement connu par un *Commentaire* sur Virgile, le plus étendu qu'il y ait. Le premier volume, contenant les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, imprimé à Madrid en 1608, fut réimprimé à Lyon en 1609; et c'est dans cette ville que parurent successivement les tomes II et III, renfermant l'*Énéide*, 1612 et 1617, in-fol. Une nouvelle édition parut en 1619, et c'est la meilleure. Les autres ouvrages de la Cerda sont: une édition des *OEuvres de Tertullien* avec des notes, Paris, 1624-1630, 2 vol. in-fol.; *Adversaria sacra*, etc., Lyon, 1626, in-fol.; c'est le plus estimé de ses ouvrages; *De institut. grammaticâ lib. V*, ouvrage élémentaire adopté dans les colléges de la société, et qui dut à cet avantage un immense succès. Nicolas Antonio parle de quelques autres écrits de la Cerda, qui n'offrent plus aucun intérêt.

CERDA (Melchior de la), autre jésuite espagnol, né à Cifuentès dans le 16e siècle, professa les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Séville pendant 30 ans, et composa les ouvrages suivants: *Apparatus latini sermonis*, etc., Séville, 1598, in-4o; *Usus et exercitatio demonstrationis*, 1598, in-4o; *Campi eloquentiæ*, Lyon, 1614, 2 vol. in-4o; *Consolatio ad Hispanos*, etc., 1621, in-4o, au sujet de la défaite de l'*invincible Armada* par les Anglais, en 1588; quelques *Discours* et *Relations* imprimés séparément. Melchior de la Cerda mourut en 1615.

CERDA (Jean de la) publia vers la fin du 16e siècle un ouvrage intitulé: *Vida politica de todos los estados de Mugeres*, Alcala, 1599, in-4o.

CERDA (Ferdinand-Murillo de la), colon espagnol de l'Amérique au 17e siècle, est auteur d'un ouvrage *Sur la connaissance des langues du Pérou et du Mexique* (en espagnol), conservé dans la Bibliothèque royale de Madrid.

CERDA (Louis VALLE de la), né à Cuença dans le 16e siècle, est auteur d'un écrit intitulé: *Avisos de estado y guerra*, Madrid, 1599, in-4o, et d'un *Traité* sur les monts-de-piété (en espagnol), ibid., 1600 et 1618, in-4o.

CERDA (Pedro de LEYVA y de la), comte de Banos, fit imprimer à Madrid, en 1690, 1 vol. in-fol. sur la maison des seigneurs de Leyva et de la Cerda, où sont exposés les services qu'elle a rendus, et ses droits à la grandesse d'Espagne.

CERDA (dona Bernarda-Ferreira de la), dame portugaise, née à Porto en 1595, a joui d'une grande célébrité qu'elle devait à ses talents poétiques, ainsi qu'à l'étendue et à la variété de ses connaissances. Tous les biographes en parlent comme de la merveille de son temps, et lui accordent tous les talents et toutes les vertus. Philippe III, roi d'Espagne, l'attira à sa cour et lui confia le soin d'enseigner les lettres latines aux infants Charles et Ferdinand. Elle fut mariée à Fern. Correa de Souza, et mourut en 1644. Les ouvrages qui restent d'elle sont: *Espana libertada*, poëme en vers castillans, Lisbonne, 1618, in-4o, très-rare; à l'occasion de ce poëme, Lopez de Vega loue Bernarda de son cœur portugais et de sa plume espagnole; un volume de *Comédies*; un autre de *Poésies diverses* et *Dialogues* (en espagnol), un poëme intitulé: *Las Soledades de Busaco*; et une espèce de roman (en prose portugaise) ayant pour titre *Dos Cristaos de S. Thome, ou preste Joam*.

CERDA Y RICO (don Francesco), savant espagnol, membre de l'Académie d'histoire de Madrid, né vers 1730, mort en 1792, a été très-utile à la littérature espagnole, en tirant de la poussière des bibliothèques plusieurs bons ouvrages, dont il a donné de nouvelles éditions, enrichies de commentaires savants et judicieux. C'est à lui que l'on est redevable des réimpressions, entre autres ouvrages, des *OEuvres de Lopez de Vega*; des *Mémoires historiques d'Alphonse le Sage, roi de Castille*; de *la Mosquea*, poëme de Villaviciosa; des *Poésies spirituelles* du P. Louis de Léon, etc. Il a travaillé aussi à la précieuse collection qui a pour titre: *Cronicas de Castilla*.

CERDON, hérésiarque du 2e siècle, disciple de Saturnin et maître de Marcion, était natif de Syrie. Ne pouvant concilier l'existence des mauvais génies avec le système qui suppose que tout vient d'un être unique et suprême par la voie des émanations, comme le faisait Saturnin, il eut recours à deux principes indépendants, l'un bon, qui avait produit les génies bienfaisants; l'autre mauvais, auquel il attribuait la création des génies malfaisants. Cerdon crut avoir trouvé dans ces deux principes l'explication de tout ce qu'on racontait des différents états du genre humain, donnant au bon principe tout ce qui lui parut être dans l'ordre, et au mauvais tout ce qui lui semblait être dans le désordre. Du premier principe émanaient les esprits qui tendent sans cesse vers le bonheur; du dernier, descendaient les corps qui affligent de mille manières les âmes qui leur sont unies. Ainsi la loi des Juifs, assemblage monstrueux, selon Cerdon, de pratiques pénibles et grossières, d'injonctions cruelles et superstitieuses, ne pouvait provenir que du principe du mal, tandis que la loi des chrétiens, qui respire l'indulgence, la bienfaisance, la miséricorde, était évidemment l'ouvrage du principe du bien. Il concluait de là que Jésus-Christ, auteur de cette dernière loi, était véritablement fils du bon principe; mais comme il répugnait à sa nature qu'il fût assujetti aux accidents de l'humanité, et qu'il suffisait, pour l'instruction du genre humain, qu'il fût revêtu des apparences de la chair, ses souffrances ne furent point réelles. En conséquence de ces idées, il rejetait l'Ancien Testament, qu'il regardait comme l'ouvrage du mauvais principe, et il n'admettait même du nouveau que quelques parties de l'évangile de saint Luc. Ce système, dont il avait puisé les germes dans la philosophie orientale, Cerdon vint le débiter à Rome, sous le pontificat du pape Hygin. Forcé d'abjurer ses erreurs, sans y renoncer, il se réduisit à les enseigner en secret, et il ne lui en coûtait rien de les abjurer de nouveau en public, lorsqu'il était convaincu de les propager furtivement. On fut enfin obligé de le séparer de la communion des fidèles. Quelques auteurs rapportent qu'il demanda à y être rétabli, sous la condition de ramener à la saine doctrine ceux qu'il avait séduits, et qu'il mourut pendant le cours de cette pénible mission. Wincker, surintendant du consistoire de Hildesheim, a publié (Leipzig, 1750, in-4o) di-

vers opuscules de l'abbé de Longuerue, parmi lesquels se trouve *Dissertatio de tempore quo nata est hæresis Montani et de origine hæresium Valentini, Cerdonis atque Marcionis.*

CÉRÉ (Jean-Nicolas), directeur du jardin botanique de l'île de France, né dans cette colonie en 1737, fut conduit en France à l'âge de 5 ans pour y faire ses études, entra dans la marine royale, officier en 1757, fit deux campagnes sur mer sous les ordres du comte d'Aché, revint en 1759 dans sa patrie, où son père lui avait laissé des biens considérables, et se livra dès lors à son goût pour la culture de l'histoire naturelle. Nommé directeur du jardin royal de l'île en 1775, il fit à ses frais toutes les dépenses nécessaires, et réussit à former des pépinières de poivriers, girofliers, cannelliers et muscadiers, dont il distribua les jeunes plants aux cultivateurs des îles de France et de Bourbon. Le succès dépassa ses espérances: au bout de quelques années, un seul colon recueillit 28 milliers de clous de girofle sur son habitation. Céré envoya des caisses de plantes aux Antilles, à la Guyane, à Cayenne, et la France eut l'espoir de s'affranchir du tribut qu'elle avait payé jusqu'alors à la Hollande pour le commerce des épiceries. La Société d'agriculture de Paris, avec laquelle il était en correspondance, lui décerna, en 1788, une médaille d'or. On trouve de lui, dans le recueil de cette société, année 1789, un *Mémoire* sur la culture des diverses espèces de riz à l'île de France. Céré mourut le 2 mai 1810. Son *Éloge historique*, par Deleuze, a été inséré dans le tome XVI des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, et son nom a été donné par du Petit-Thouars à un arbre de l'île de France.

CEREALIS ou **CERIALIS** (Petilius), général romain sous le règne de Vespasien, était proche parent de cet empereur, et fut chargé par lui de marcher contre Civilis et Classicus, chefs des Bataves et des Gaulois révoltés. On lui reprocha alors une faute, celle d'avoir laissé se rassembler des ennemis qu'il aurait pu détruire, en les attaquant séparément. Il en fit encore une, mais qu'il répara bien. Civilis et Classicus, à la tête de toutes leurs troupes, tombèrent à l'improviste sur les Romains, campés aux portes de Trèves, les battirent et s'emparèrent d'un pont jeté sur la Moselle. Le bruit en vint à Cérialis dans son lit (il avait passé la nuit hors du camp); il se lève demi-nu, court aux siens, arrête les fuyards, et se montre avec tant d'intrépidité et une témérité si heureuse; il est si bien secondé par des braves qui se rallient à lui, qu'il reprend le pont et en reste maître. Poursuivant avec ardeur ses avantages, il fit changer la fortune, et rétablit ses affaires, au point qu'il mit en déroute et Bataves, et Gaulois, et Germains réunis contre lui, et brûla leur camp. Cérialis se trouva de nouveau en présence de Civilis avec un renfort de trois légions. L'armée romaine, placée désavantageusement dans des terres marécageuses inondées par les eaux du Rhin, reçut un échec. Pour le réparer, Cérialis résolut d'en venir enfin à une action décisive. Dès le jour suivant, on en vint aux mains : l'engagement fut général. La victoire, longtemps incertaine, se déclara pour les Romains. Cette bataille aurait terminé la guerre, si la flotte de Cérialis avait pu poursuivre l'ennemi, et si sa cavalerie n'avait pas été arrêtée par la nuit et par un grand orage. Civilis se retira chez les Bataves pour y lever de nouvelles forces. Classicus en fit autant de son côté, et tous deux se présentèrent bientôt avec une armée considérable : ils furent repoussés dans diverses actions avec une grande perte. Le chef des Bataves n'en reparut pas moins quelques jours après. Il saisit le moment favorable de pénétrer pendant la nuit dans le camp des Romains, au bord du Rhin. Il les trouva endormis, leur tua beaucoup de monde, et fit beaucoup de prisonniers. Le général romain faillit être encore surpris dans son lit. Il fut sauvé par une méprise des ennemis, qui emmenèrent le vaisseau amiral, croyant que Cérialis y était. Il avait passé la nuit couché avec une femme de Cologne : sa gloire souffrit de cette aventure. Civilis, malgré l'avantage dont il pouvait s'enorgueillir, fut forcé de se retirer, après de grandes pertes, au delà du Rhin. Cérialis mit fin à la guerre en portant le ravage dans la Batavie, et en engageant Civilis à reconnaître Vespasien pour empereur. Sous le règne de Vespasien, on retrouve encore Cérialis, gouverneur de la Bretagne (l'Angleterre), après avoir été consul. Ce fut là qu'il eut pour lieutenant et pour associé à ses travaux et à sa gloire, dit Tacite, Agricola, devenu depuis si célèbre. A une époque où les Bretons, toujours mal soumis aux Romains, voulurent remuer, Cérialis, qui commandait une armée dans l'île, les frappa d'une terreur soudaine, en attaquant la ville des Brigantes, la plus peuplée de la Bretagne. Il livra de fréquents combats, dont quelques-uns furent sanglants. Enfin, il laissa dans cette contrée une réputation difficile à égaler par ses successeurs. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui.

CÉRENVILLE (Jeanne-Éléonore **POLIER** de), fille de Polier colonel au service de Hanovre, épousa de Cérenville, qui passa au service du roi de Pologne avec le grade de général aide de camp du roi. M[lle] de Cérenville a publié de 1801 à 1807 les *Deux Flemming ; les Aveux d'un prisonnier; Clarc de Walbourg; Clémentine de Lindou* et quelques traductions d'ouvrages allemands. Depuis sa mort, qui eut lieu à Paris le 15 mars 1807, on a publié, sous le nom de M. de la Verne, la *Vie du comte de Potemkin*, écrite et entièrement terminée dès 1799 par M[me] de Cérenville d'après les documents que lui avait fournis M. de Ségur.

CERESO (Mathieu), peintre espagnol, né en 1635, à Burgos, reçut les premières leçons de son père, et vint à Madrid, où il entra dans l'atelier de J. Carenô, qui lui fit faire de rapides progrès. Chargé de différents travaux pour Madrid et pour d'autres villes, il se fit bientôt une réputation méritée. Ses nombreux tableaux sont disséminés dans les églises et dans les galeries de l'Espagne. On cite comme son chef-d'œuvre les *Disciples d'Emmaüs*, que l'on voyait dans le réfectoire des récollets à Madrid. Il mourut dans cette ville en 1685, à 40 ans.

CERESOLA ou **CERASOLA** (Dominique), jésuite, né à Bergame en 1683, annonça de bonne heure un talent particulier pour la poésie. Il avait 30 ans lorsqu'il apprit le latin. Peu de temps après, il fut admis à l'académie Arcadienne, et il s'y fit souvent applaudir comme improvisateur. Il mourut à Rome en 1746. Ses poésies ont été recueillies et publiées avec une *Notice* sur sa vie par son confrère Cordara, sous ce titre : *Rime sacre di Domenico Cerasola*, Rome, 1747, in-12, plusieurs fois réimprimé.

On y rencontre parfois les tours brillants de Pétrarque, dont Ceresola avait fait une grande étude et pour lequel son admiration allait jusqu'à l'enthousiasme.

CERETA (Laura), dame de Brescia, née en 1469, morte avant le commencement du 16e siècle, était demeurée veuve après 18 mois de mariage. L'étude de la philosophie et de la théologie remplit les loisirs de son veuvage, et la mit en relation avec les savants. On a d'elle 72 *Lettres* publiées avec sa *Vie* par Jacques-Philippe Tomasini, 1640, in-8°; son frère Daniel, médecin, né à Brescia, a composé en latin, dans le genre des *Métamorphoses* d'Ovide, une pièce de vers estimée qui a pour titre : *Salix* : elle se trouve dans le *Sannazare* d'Amsterdam, 1728, in-8°, et dans les *Deliciæ poetarum italorum* de Gruter.

CERINI (Giovanni-Domenico), peintre, dit *le caval. Perousin,* né à Pérouse en 1606, mort en 1681, eut pour maître le Guide, et peignit avec habileté plusieurs sujets historiques. Parmi ses tableaux on ne cherche que ceux qui ont été retouchés par le Guide, qu'il a exécutés sous sa direction; les autres sont jugés très-inférieurs.

CERINI (Joseph), poëte italien, né en 1738 près de Castiglione, étudia l'éloquence et la poésie à Brescia; puis, étant allé faire son droit à Mantoue, il s'éprit d'une jeune personne sans fortune qu'il épousa malgré ses parents : ceux-ci lui retirèrent alors la pension qu'ils lui faisaient. Dénué de ressources, il se rendit avec sa femme à Milan, et il y vécut d'abord dans une misère profonde, dont ses talents lui fournirent seuls le moyen de se relever. La mort le surprit le 7 septembre 1779 au moment où sa réputation commençait à se répandre dans toute l'Italie. Il avait donné en 1772, au théâtre de Milan, *Clary*, comédie en vers libres, qui obtint un grand succès; la *Cattiva matrigna* parut l'année suivante; mais c'est surtout à ses *Poésies anacréontiques*, publiées en 1776 à Milan, qu'il doit sa célébrité. Cornini a publié l'*Éloge de Cerini,* avec une *Ode* sur sa mort, Brescia, 1779.

CÉRINTHE, hérésiarque, disciple de Simon le Magicien, commença vers l'an 54 à publier sa doctrine à Antioche; il niait la divinité de J. C., soutenait la nécessité de la circoncision, et prétendait que le Dieu souverain n'était point le créateur du monde. Il avait composé un *Évangile* et une *Apocalypse* qui a été quelquefois confondue avec celle de saint Jean.

CÉRISANTES (Marc-Duncan de), fils d'un gentilhomme écossais, médecin à Saumur, né dans cette ville vers l'an 1600, fut d'abord précepteur du marquis de Fors, fils aîné du marquis de Vigean; puis devint lieutenant au régiment de Navarre, dont son élève avait été nommé colonel. Après s'être trouvé à la bataille de Thionville en 1639, et l'année suivante au siége d'Arras, où le jeune marquis fut tué, il vendit sa lieutenance, alla chercher fortune en Suède, et revint en France avec le titre d'ambassadeur de la reine Christine; rappelé de cette mission en 1647, par suite d'un duel qui fit quelque éclat, il se trouva sans emploi à la cour de Suède. Son esprit inquiet, son ambition, par-dessus tout son goût pour les aventures, le conduisirent alors successivement de contrée en contrée jusqu'à Constantinople, d'où il se rendit à Rome en 1647. C'est dans cette année qu'éclata la révolution de Naples. Le duc de Guise, dont il était connu et qui estimait son intrépidité, avait résolu de porter des secours aux insurgés de cette ville et de se mettre à leur tête : Cérisantes courut aussitôt se joindre au prince, et fut chargé par lui de diriger l'attaque de la porte Chiaia; mais, après avoir signalé sa bravoure dans cette expédition périlleuse, il reçut une blessure au talon, et mourut au bout de quelques jours au mois de février 1648. Il a laissé des *Odes latines* qui ne sont pas sans mérite.

CERISE (Guillaume-Michel), né à Alain en Piémont, le 29 septembre 1770, se livrait à l'étude des sciences, quand l'armée française franchit les Alpes. Doué d'une âme ardente et généreuse, il accourut se ranger sous l'étendard de la liberté, en qualité de simple volontaire; mais la réaction qui eut lieu presque immédiatement, faillit lui devenir fatale. Néanmoins il parvint à se sauver en deçà des monts, et y resta jusqu'à l'époque où le Piémont rentra sous la domination française. Il y retourna alors avec le brevet de capitaine de la légion piémontaise, et eut le bonheur de payer, à plusieurs Français proscrits, l'hospitalité qu'il en avait reçue dans leur patrie. Le général Lahoz le choisit, quelque temps après, pour son aide de camp. Son dévouement lui valut un avancement rapide, et, à 27 ans, il était adjudant général. Joubert avait pour lui la plus haute considération, et contribua à le faire nommer membre du gouvernement piémontais. De ce poste éminent sa réputation s'étendit bientôt en Italie : c'est pendant son administration qu'il publia un mémoire plein de justesse et de vérité, sur la situation politique du Piémont. Quand Suwarow pénétra en Piémont, Cerise, toujours fidèle à la France, vint joindre son armée sur la rivière de Gênes; il fut blessé 3 fois dans un seul jour, et revint 3 fois à la charge. Les nombreuses blessures dont il était couvert le forcèrent, en 1811, à sortir du service actif. Il habitait, en 1815, une campagne aux environs de Toulouse, quand des brigands (les verdets du Midi), l'enlevèrent de sa maison, et le plongèrent dans un cachot. Cet événement aliéna sa raison, qu'il ne recouvra pas avec la liberté. Amené à Paris, il y mourut dans ce triste état, le 28 février 1820.

CERISIER (Antoine-Marie), historien et publiciste, naquit en 1749 à Châtillon-les-Dombes, termina ses études à Paris sous les auspices de son oncle, professeur au collége des Grassins, et fut attaché comme secrétaire à l'ambassade de France à la Haye. Ses fonctions lui laissaient des loisirs dont il profita pour se perfectionner dans la connaissance des principales langues de l'Europe, et pour étudier, dans ses sources, l'histoire encore mal connue des Provinces-Unies. Pénétré d'admiration pour les efforts héroïques d'un petit peuple qui, le premier, osa tenter de secouer le joug espagnol, Cerisier voulut être son historien; et, avec les secours que s'empressèrent de lui fournir les savants hollandais, il parvint à composer un ouvrage qui est resté l'un des meilleurs sur un sujet du plus haut intérêt. Cerisier travaillait aussi en Hollande à la rédaction de la Gazette de Leyde. A son retour en France, il obtint une pension du roi, et revint habiter son pays natal. Nommé par la principauté des Dombes député suppléant aux états généraux de 1789, il renonça à sa pension et devint l'un des fondateurs de la *Gazette universelle.* Ce journal, commencé dans les premiers jours de décembre 1790, cessa de paraître le 10 août 1792. Une

des principales causes de sa proscription après le 10 août, c'est qu'il révéla dans ce journal le jugement qui jadis avait condamné Carra aux galères. Ses presses furent brisées et sa propriété de journal anéantie. Après cette catastrophe, il quitta Paris, pour venir chercher un asile dans le département de l'Ain; mais, poursuivi par les agents de la Terreur, il fut jeté dans un cachot d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. La révolution l'avait ruiné. Il vit avec joie la restauration en 1814, et se hâta de venir à Paris pour demander les indemnités auxquelles il avait droit, mais qu'il n'obtint pas. Il voulut ensuite établir un journal à Lyon, mais le préfet trouva que son royalisme était trop ardent, et le public n'en vit que le prospectus. Honoré de ses compatriotes pour son noble caractère, il mourut à Châtillon, le 1er juillet 1828. Ses écrits sont : *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies* (Utrecht), 1777-1784, 10 vol. in-8°; cette histoire, va jusqu'à l'année 1751 ; *Histoire de la fondation des colonies des anciennes républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande-Bretagne avec ses colonies américaines*, ib., 1778, in-8°; *Le politique hollandais*, 1780-1785, 4 vol. in-8o; il eut pour coopérateur Crajenschot; *Remarque sur les erreurs de l'Histoire philosophique et politique de Raynal, par rapport aux affaires de l'Amérique septentrionale*, traduit de l'anglais de Thomas Payne, Amsterdam, 1785, in-8°. Cerisier a publié quelques brochures et pamphlets, et a laissé manuscrits plusieurs ouvrages qu'il ne destinait pas à voir le jour. Ersch et M. Quérard l'ont confondu dans la *France littéraire* avec l'abbé Cerisier, son oncle, professeur d'humanités au collége des Grassins, dont on a deux *Odes latines* sur le mariage et sur le sacre de Louis XVI.

CERISIERS (René de), jésuite, né à Nantes en 1603, conseiller et aumônier de Louis XIV, est auteur de quelques écrits d'histoire et de dévotion peu recherchés aujourd'hui; nous ne citerons que son roman spirituel qui a pour titre : *l'Innocence reconnue* ou *Vie de sainte Geneviève de Brabant*, Paris, 1647, in-8°. « Ce petit ouvrage, qui fait partie de la *Bibliothèque bleue*, écrit en quelques endroits avec une affectation ridicule, est, dit Berquin, plein de morceaux de la simplicité la plus noble et la plus onctueuse. » On ignore l'époque de la mort du P. Cérisiers, dont les bonnes intentions et la simplicité ne laissent pas que d'avoir un mérite remarquable.

CÉRISY. *Voyez* **HABERT** (Germain).

CERMENATI (Jean de), historien italien, né à Milan, vers la fin du 13e siècle, notaire et syndic dans cette ville, est auteur d'une *Histoire de Milan de 1307 à 1313*, insérée par Muratori dans sa *Collection des historiens italiens*.

CERMENATI (Jean-Pierre), né à Milan dans le 16e siècle, a publié un ouvrage intitulé : *Rapsodia de recta regnorum ac rerumpublicarum administratione*, Milan, 1561, in-12, traduit la même année en français, par Guéroult. Cet écrit, dit Chaudon, mérite bien son titre de *Rapsodie*, par le décousu des idées et des observations de l'auteur.

CERMISONE (Antoine), médecin, né à Padoue, professa quelque temps à l'université de Pavie, fut rappelé en 1413 dans sa ville natale, et mourut en 1441. On a de lui un livre intitulé: *Consilia medica CLIII contra omnes ferè corporis humani ægritudines, à capite ad pedes*, Brescia, 1476, in-4°. Bien que cet ouvrage soit peu remarquable, il a eu un grand nombre d'éditions.

CERNITZ (Jean), écrivain allemand, né à Berlin vers la fin du 16e siècle, employé aux archives électorales du Brandebourg, est auteur d'un livre assez rare, intitulé : *Decem è familiâ Burggraviorum Nurembergensium electorum Brandenburgicorum icones, cum genealogiis*, etc., Berlin, 1626, in-folio, fig., traduit en français par Antoine Teissier, 1707, même format; cette version, augmentée de deux portraits d'électeurs, est rare comme l'original.

CÉRONI (Jean-Antoine), sculpteur milanais, né en 1579, mort en 1640 à Madrid, s'est fait un nom en Espagne, par plusieurs beaux ouvrages, tels que la *façade* de l'église de St.-Étienne à Salamanque, et les *Anges de bronze* qui ornent le nouveau Panthéon de l'Escurial.

CÉRONI (Joseph), poëte, né à Vérone vers 1775, fit ses études dans cette ville et y reçut des leçons du célèbre Césarotti. Plein d'enthousiasme pour la liberté, il en embrassa hautement la cause, dès que l'invasion des Français lui permit de faire éclater son ardeur. Il entra dans la carrière des armes et devint capitaine dans l'armée cisalpine. Mais, lorsqu'il vit s'élever la puissance de Napoléon, il ne put dissimuler son mécontentement, et il le manifesta dans une pièce de vers qu'il ne craignit pas de publier sous son nom, en 1806. Plongé aussitôt dans un cachot, il ne recouvra la liberté qu'après avoir protesté de sa soumission. Alors il alla servir en Espagne dans l'armée du maréchal Suchet, et il y devint chef de bataillon. Ne pouvant renoncer à ses inspirations poétiques, il composa sur la *prise de Tarragone* un poëme en vers *sciolti*, qui fut imprimé à Saragosse en 1811. Céroni retourna dans sa patrie en 1812, et mourut à Vérone en 1814. Ce poëte a laissé beaucoup de vers inédits.

CERQUEIRA, jésuite portugais, né à Alvito en 1552, évêque au Japon, y conduisit en cette qualité la mission envoyée par Philippe II, et dirigea pendant 16 ans une maison de son ordre à Nangasacki, où il mourut le 15 février 1614. On a de lui, entre autres ouvrages relatifs à son ministère : *Litteræ ad Cl. Aquavivam*, 1613; *Manuale casuum conscientiæ*, traduit en langue japonaise et imprimé à Nangasacki, in-4o; *Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda*, ibid., 1605, in-4o; ces deux derniers ouvrages sont très-rares en Europe.

CERQUOZZI. *Voyez* **MICHEL-ANGE DES BATAILLES.**

CERRATO (Paul), poëte latin du 16e siècle, né à Albe, dans le Monferrat, mort en 1538, est auteur de différents morceaux de poésie latine, recueillis et publiés à Verceil en 1778 sous ce titre : *Pauli Cerrati Albiensis quæ supersunt opera*. Sa *Vie*, par l'abbé Cocchis, se trouve dans les *Piemontesi illustri*, Turin, 1785.

CERRETTI (Louis), poëte italien, né à Modène le 1er novembre 1738, après avoir rempli les fonctions de secrétaire de l'université, fut pourvu successivement des chaires d'histoire et d'éloquence. A la formation de la république cisalpine, en 1796, il fut nommé par le nouveau gouvernement directorial membre de la commission d'instruction publique, puis ambassadeur auprès du duc de Parme. Forcé de s'expatrier lors de l'invasion de l'armée austro-

russe, en 1799, il se réfugia en France, et ne rentra en Italie qu'après le traité de Lunéville, en 1801. Il obtint en 1804 la chaire d'éloquence à l'université de Pavie (dont il fut ensuite recteur), et mourut le 5 mars 1808. Cerretti réussit dans le genre lyrique, où il avait pris Horace pour modèle ; il composa aussi des *Satires,* des *Épigrammes* et quelques écrits en prose. Un Recueil de ses poésies fut imprimé à Pise sans son consentement, en 1799. L'abbé Pedroni, un de ses élèves, a donné un choix de ses œuvres *Poesie e prose scelte,* Milan, 1812, 2 vol. in-8°. Cette édition, très-bien exécutée sous le rapport typographique, laisse beaucoup à désirer pour la correction ; la réimpression de Milan, 1822, in-16, moins belle, est plus correcte. Parmi les pièces contenues dans le 2e volume, on distingue un *Discours sur les révolutions du goût ;* l'auteur a développé ce sujet dans ses *Instituzioni di eloquenza,* ibid., 1811, 2 vol. in-8°.

CERTON (Salomon), poëte français, né vers 1550 dans l'Orléanais, mort vers 1610, avait d'abord étudié la médecine et le droit ; mais ayant acheté une charge de conseiller-notaire et secrétaire du roi, il se livra tout entier à la poésie. On a de lui une traduction en vers de *l'Odyssée* d'Homère, Paris, 1604, in-8°, revue et publiée de nouveau par un abbé Terrasson, avec la traduction de *l'Iliade* et des autres *poëmes* attribués à Homère, ibid., 1615, 2 vol. in-8° ; *Vers léipogrammes et autres œuvres en poésie,* etc., Sedan, 1620, in-12 (on entend par vers léipogrammes ceux dans lesquels on a omis à dessein une lettre de l'alphabet). On attribue à Certon un poëme latin intitulé : *Geneva carmen heroicum,* etc., Genève, 1618, in-4°.

CERULARIUS, c'est-à-dire, *le Cirier* (Michel), exilé à Constantinople par l'eunuque Jean, qui gouvernait l'empire sous le nom de Michel, son frère, prit l'habit monastique, et succéda au patriarche Alexis, le 25 mars 1043. Trente-six jours après son intronisation, l'eunuque Jean eut les yeux crevés, et mourut dans les fers. Cerularius ne tarda pas à s'élever avec audace contre l'Église romaine ; il fit fermer toutes les églises des Latins, qu'il appelait *Azymites,* chassa les moines et les abbés de leurs monastères, anathématisa tous ceux qui recevaient l'eucharistie avec des azymes, prétendit soumettre les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche à sa domination, rompit les liens de l'unité, et prit le titre de *patriarche œcuménique,* ou *universel.* Il adressa, l'an 1053, avec Léon, évêque d'Acride, métropolitain de Bulgarie, une lettre à Jean, évêque de Trani, dans la Pouille, en l'invitant à la communiquer aux autres évêques, aux prêtres, aux moines, aux peuples de l'Occident et au pape lui-même. Cette lettre, écrite en grec, roulait principalement sur les azymes et sur le sabbat. Cerularius et Léon prétendaient que J. C., après avoir célébré l'ancienne pâque avec les azymes, institua la nouvelle avec le pain levé, qu'ils soutenaient être le vrai pain. Ils reprochaient aux Latins de judaïser, en observant le sabbat en carême, parce qu'ils jeûnaient le samedi ; de manger de la chair des animaux suffoqués, et par conséquent du sang, et de ne point chanter *Alleluia* en carême. Le cardinal Humbert lut cette lettre, la traduisit en latin, et la porta au pape Léon IX, qui fit une longue réponse au patriarche. Cependant l'empereur Constantin Monomaque faisait à Rome des propositions de paix et de concorde. Léon IX envoya donc à Constantinople, en qualité de légats, le cardinal Humbert, Pierre, évêque d'Amalfi, et Frédéric, diacre et chancelier de l'Église romaine (depuis pape sous le nom d'*Étienne IX*). Il les chargea d'une lettre pour l'empereur, et d'une autre pour le patriarche ; elles sont datées du mois de janvier 1054. Cerularius, persistant dans ses erreurs, refusa de communiquer avec les légats, et de leur donner des églises pour célébrer la messe. Enfin les légats se rendirent, le 16 juillet 1054, à l'église de Ste.-Sophie, déposèrent sur le grand autel, un acte d'excommunication, en présence du peuple et du clergé, et sortirent du temple en secouant la poussière de leurs pieds. Ils prononcèrent anathème contre ceux qui communieraient des mains du patriarche ou de ses adhérents, prirent congé de l'empereur en lui donnant le baiser de paix, et partirent deux jours après pour retourner à Rome. Cerularius vint trouver l'empereur, feignit de se repentir, et de vouloir enfin conférer avec les légats. Constantin Monomaque leur écrivit sur-le-champ ; ils rentrèrent à Constantinople, et le patriarche demanda que le lendemain même un concile fût tenu dans Ste.-Sophie. Il avait falsifié l'acte d'excommunication en le traduisant, et son dessein était de faire assommer les légats par le peuple ; mais, connaissant ce qu'il pouvait oser, l'empereur annonça qu'il serait présent au concile. Cerularius s'y opposa, et le prince fit partir les légats. Alors Cerularius excita dans la ville une grande sédition. Constantin Monomaque se vit contraint de faire fouetter Paul et son fils Smaragade, qui avaient servi d'interprètes aux légats, et de les livrer au fougueux patriarche. Bientôt ce dernier publia, contre son excommunication, un décret, dans lequel il traitait les trois légats du saint-siége d'hommes impies sortis des ténèbres de l'Occident, qui avaient fabriqué des lettres au nom du pape, falsifié les sceaux de l'Église romaine, et qui n'étaient que de vils émissaires du duc Argire et des ennemis de l'Orient. Il écrivit aux patriarches d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, pour se plaindre de l'insolence et de la fourberie des légats, venus à Constantinople avec de fausses lettres, et pour leur exposer tous les motifs qui devaient empêcher la réunion des deux Églises d'Orient et d'Occident. Dans toute cette affaire, Cerularius porta au plus haut degré l'audace et l'imposture. Lorsque Michel Strationique eut succédé à l'impératrice Théodora, Isaac Comnène se révolta contre lui, se fit proclamer empereur par les séditieux, et Cerularius, auteur de la révolte, déclara qu'il fallait abattre les maisons des grands qui refuseraient de reconnaître le nouvel empereur ; en même temps, il fit dire à Michel de sortir du palais, de se dépouiller de la pourpre, et il couronna solennellement Comnène dans Ste.-Sophie, le 1er septembre 1058. Dès lors Cerularius crut son crédit sans bornes et son autorité inébranlable ; il ne cessait de faire des demandes à l'empereur, et, comptant beaucoup trop sur la reconnaissance du prince ou sur sa pusillanimité, il s'oublia jusqu'à prendre la chaussure écarlate, qui était affectée à la dignité impériale, prétendant qu'il y avait peu ou point de différence entre le sacerdoce et l'empire. Isaac Comnène ne put souffrir les excès de cet évêque factieux ; il chargea les barangues, c'est-à-dire, les Anglais de sa garde, de l'arrêter. Ils l'enlevèrent violemment de son

trône, le mirent sur un mulet, le conduisirent jusqu'au bord de la mer, l'embarquèrent, et le déposèrent à Proconèse, lieu fixé pour son exil. L'empereur s'occupait des moyens de le faire déposer dans un concile, lorsque ce prélat mourut, en 1058, victime de son orgueil et de son ambition.

CERUTI (FRÉDÉRIC), savant littérateur, né à Vérone en 1541, vint jeune en France avec J. Frégose, nommé à l'évêché d'Agen, y fit ses études et servit quelque temps sous les ordres d'Octave Frégose, frère de l'évêque, chef d'une compagnie italienne. De retour à Rome, n'ayant pas voulu, comme on l'en pressait, embrasser l'état ecclésiastique, il revint à Vérone, où il ouvrit une école qui fut bientôt très-fréquentée. Il y mourut en 1579. On lui doit des éditions d'Horace, de Perse et de Juvénal, avec des notes, un *recueil de vers latins*, 1584, des *lettres*, des *dialogues*.

CERUTTI (JOSEPH-ANTOINE-JOACHIM), jésuite, né à Turin le 13 juin 1738, entra de bonne heure dans cet ordre et se distingua comme professeur au collége de Lyon. Il avait, dès 1761, remporté des prix académiques à Toulouse, à Dijon et à Montauban. Au moment où l'ordre des jésuites fut si vivement attaqué par les parlements, Cerutti prit sa défense dans un ouvrage intitulé : *Apologie de l'institution des jésuites*, qu'il rédigea sur les mémoires des PP. Menoux et Griffet, 1762, 3 vol. in-12. Peu de temps après, il fut forcé d'abjurer devant le procureur général du parlement les principes de la société qu'il avait défendue avec tant d'énergie. Son ouvrage lui valut la faveur particulière du Dauphin. Accueilli à la cour, une dame d'une famille distinguée lui inspira une passion très-vive; mais, trompé dans ses espérances, sa santé en fut altérée. Il resta dès lors malade et mélancolique. Une surdité presque complète acheva de le rendre triste, mais ses facultés morales restèrent les mêmes. Se trouvant à Paris en 1789, il embrassa les principes de la révolution et se lia intimement avec Mirabeau. On a prétendu qu'il fut l'un des écrivains qui fournissaient à ce grand orateur des discours sur les hautes questions où son talent improvisateur eût été en défaut. Il fit aussi plusieurs brochures de circonstance, et prononça l'éloge funèbre de son illustre ami dans l'église de St.-Eustache. Élu quelque temps après membre de l'assemblée législative, il ne prit presque aucune part à ses travaux. Son tempérament était altéré par de longues souffrances et par son ardeur pour le travail, il tomba malade et mourut le 3 février 1792. Outre les écrits dont nous avons déjà parlé, on a de lui : *l'Aigle et le Hibou*, apologue en vers, 1783, in-8°; cet écrit, par sa longueur, est plutôt une dissertation philosophique qu'un apologue; *Recueil de quelques pièces de littérature*, en prose et en vers, Glascow et Paris, 1784, in-8°; *les Jardins de Betz*, poëme, 1792, in-8°; *Lettre sur les avantages et l'origine de la gaieté française*, Lyon, 1761, in-12; traduction libre de 3 *Odes* d'Horace, Paris, 1689, in-8°; plusieurs *Discours* sur des sujets académiques, sur des questions morales et littéraires; une *Correspondance avec Mirabeau*, et des *idées sur les simples assignats*. Cerutti a été l'un des principaux rédacteurs de la *Feuille villageoise*, écrit périodique commencé en 1691 et continué jusqu'en 1696. On a réuni en 1693, sous le titre d'*OEuvres diverses*, in-8°, quelques-unes de ses pièces déjà publiées et qui ont été mentionnées presque toutes dans cet article.

CERVANTES DE SALAZAR (FRANÇOIS), littérateur espagnol du 16e siècle, n'est connu que par un recueil d'écrits sur divers sujets de morale, publié sous ce titre : *Obras que F. Cervantes de Salazar ha hecho, glossado y traducido*, Alcala, 1546, in-4°. Les productions de cet auteur sont très-estimées de quelques savants espagnols.

CERVANTES (JEAN-GUILLEN DE), jurisconsulte, né à Séville, fut professeur de droit canonique dans cette ville et député aux cortès de Madrid en 1586. Il avait entrepris un grand travail sur les lois dites *Leges Tauri*; mais il n'en publia qu'une partie sous ce titre : *Prima pars comment. in leges Tauri*; Madrid, 1594, in-fol.

CERVANTES SAAVEDRA (MICHEL) naquit en 1547, à Alcala de Hénarès, dans la Nouvelle Castille, d'une famille noble, et peu favorisée de la fortune. Il cultiva la poésie de bonne heure, et conserva, toute sa vie, un penchant irrésistible pour les Muses. Le goût de son siècle, l'exemple de ses compatriotes, la trompeuse facilité de sa langue, contribuèrent à prolonger l'illusion qu'il se fit à lui-même sur ses talents poétiques. En 1569, Cervantes, à la fleur de son âge, courut chercher en Italie la fortune ou la gloire. Il entra d'abord au service du cardinal Jules Acquaviva, en qualité de page. La guerre entre le Grand Seigneur et les Vénitiens lui offrit bientôt un théâtre plus digne de sa naissance et de son courage. Il s'enrôla sous les drapeaux du duc de Paliano, Marc-Antoine Colonne, général de l'armée navale envoyée au secours de l'île de Chypre. Cette expédition ne fut pas heureuse; mais l'année suivante, la victoire de Lépante rétablit l'honneur militaire de la chrétienté, et Cervantes eut sa part de gloire dans cette mémorable journée. Il y reçut une blessure au bras gauche, dont il demeura estropié le reste de sa vie. Malgré cet accident, le zèle de Cervantes ne se ralentit pas. Il était encore au service en 1575, lorsque, retournant sur une galère, de Naples en Espagne, il fut pris par le corsaire *Arnaut-Mami*, qui le conduisit à Alger, et le retint parmi ses esclaves. C'est dans cette affreuse position que Cervantes déploya les ressources de son génie et la force de son caractère. Il exposa courageusement sa vie pour briser ses fers et ceux de plusieurs autres chrétiens qui se trouvaient avec lui. L'entreprise, conduite avec autant d'adresse que de persévérance, fut découverte au moment où elle touchait à sa fin. Une mort affreuse menaçait tous ces infortunés. Cervantes osa se charger de la responsabilité commune, et soutint qu'il était seul coupable. L'espoir d'une haute rançon, la sollicitude infatigable des pères de la Trinité et d'autres circonstances heureuses sauvèrent ce généreux captif. Loin d'être découragé par l'idée du supplice qu'il avait vu de si près, il osa concevoir le projet de faire soulever tous les esclaves détenus dans Alger, et de s'emparer de la ville. Le dey, effrayé de l'audace de cet homme extraordinaire, exigea qu'il lui fût remis, et paya la somme de 1000 écus à son ancien maître. Dès ce moment, les chaînes de Cervantes s'appesantirent, et il fut soumis à une surveillance particulière. Après 6 ans de souffrances inouïes, il fut enfin racheté par les soins des pères de la Trinité, qui ne cessèrent de prendre le plus vif intérêt à son sort. Le prince africain, obligé de partir





pour Constantinople, où il était appelé, embarrassé d'un esclave aussi remuant, et non moins avide de la forte rançon qui lui était offerte, céda à toutes ces considérations réunies, et Cervantes fut rendu aux vœux de sa famille, en 1581 : il avait alors 34 ans. On peut juger qu'étant né pauvre, le goût de la poésie, le métier de soldat et son séjour à Alger ne lui avaient point permis de s'occuper de sa fortune. L'amour ne tarda point à s'emparer à son tour de cette imagination ardente. Cette nouvelle passion lui dicta ses premiers ouvrages. Son mariage suivit de près la publication de *Galatée,* en 1584. Il n'avait composé ce roman que pour faire agréer ses vœux à celle qu'il aimait. La plume de Cervantes fut à peu près son unique ressource. Don Pedro Fernandez de Castro, comte de Lémos, et le cardinal Sandoval, archevêque de Tolède, passent pour avoir été ses bienfaiteurs, et il est démontré, par toutes les circonstances de sa vie et par ses propres aveux, que cette double protection si vantée l'empêcha tout au plus de mourir de faim. Cet homme, devenu si célèbre après sa mort, et dont l'Espagne est si fière aujourd'hui, fut dédaigné de ses compatriotes, qui ne devinèrent pas son génie. Il vécut dans une grande misère. Le lieu de sa naissance n'a été bien connu que vers la fin du siècle dernier, environ 200 ans après qu'il n'existait plus. Les premiers ouvrages de Cervantes parurent avant que Philippe II fût descendu au tombeau. Sous ce règne ombrageux, les talents de l'esprit furent dédaignés par système. Si *Don Quichotte* eût été publié 10 ans plus tôt (Philippe II mourut en 1598), ce tyran jaloux et sévère, qui prit constamment une gravité affectée pour la véritable grandeur, n'eût point goûté la philosophie de Cervantes. Cependant la publication de *Don Quichotte* est le plus glorieux monument de son règne. Cervantes mourut à Madrid le 23 avril 1616, Indépendamment de son admirable roman de *Don Quichotte,* devenu classique dans toutes les langues, il a publié des *Nouvelles* de l'intérêt desquelles on peut juger par celles qui sont éparses dans ce chef-d'œuvre ; un roman d'une lecture fort attachante : les *Travaux de Persilès et Sigismonde,* et une bergerie, *Galatée,* qui a été froidement imitée par Florian. La meilleure édition de *Don Quichotte* est celle de Madrid, 1780, 4 vol. in-4°. La traduction française la plus généralement lue est celle de Filleau de St.-Martin et Challes, en 6 vol. in-12. Du Bournial en a donné une plus complète en 8 vol. in-12. La traduction anonyme (par de l'Aulnaye), Paris, 1821, 4 vol. in-18, joint l'exactitude à l'élégance. L'imitation de Florian, en 6 vol., est peu estimée. Petitot a donné une traduction mutilée des *Nouvelles* de Cervantes, 1809, 4 vol. in-18. L'édition de ses *œuvres* complètes, traduites par du Bournial, Paris, 1820, annoncée en 12 vol. in-8°, n'a pas été terminée. M. Viardot, dont la traduction illustrée de *Don Quichotte* a obtenu un succès que justifie sa supériorité sur toutes celles de ses prédécesseurs, a annoncé en 1838 la traduction complète des *œuvres* de Cervantes.

CERVANTES (GONZALVE GOMÈS DE), préfet de Tlascala, au Mexique, vers la fin du 16e siècle, composa un *Memoriale sobre las cosas y gobierno de Mexico, beneficio de la Plata y de Cochinilla.* Cet ouvrage manuscrit, qui porte la date de 1599, est dans la bibliothèque de l'Escurial.

CERVATON (ANNE), fille d'honneur de Germaine de Foix, reine d'Aragon, fit l'ornement de la cour de Ferdinand V par ses grâces et son esprit. On trouve dans le recueil épistolaire de Luc Marineo des lettres écrites en latin par le duc d'Albe à cette dame; et les réponses qu'elle lui fit dans la même langue.

CERVEAU (RENÉ), prêtre, né à Paris le 22 mai 1700, se fit connaître par son zèle pour la cause du jansénisme, et fut un des principaux rédacteurs du *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité,* publié à Paris, 1760-78, 7 vol. in-12. Cet ouvrage périodique, oublié aujourd'hui, était destiné à faire connaître les talents et les vertus des jansénistes. Il mourut le 15 avril 1780. Son opposition ardente à la constitution *Unigenitus* l'avait fait interdire. On a du même auteur l'*Esprit de Nicole,* Paris, 1765, in-12; des *Poëmes* sur des sujets sacrés; des *Cantiques,* etc., ibid., 1768.

CERVI (JOSEPH), premier médecin de Philippe V, né à Parme en 1663, mort au palais de Buen-Retiro, le 25 janvier 1748, est auteur d'une *Pharmacopea matritensis,* publiée en 1723 aux frais de l'Académie de médecine qu'il avait fondée, et à laquelle il légua sa riche bibliothèque.

CERVOLE ou **CERVOLLE** (ARNAUT DE), dit l'*Archiprêtre,* fut un des plus audacieux partisans que l'on connaisse. Né dans le Périgord, au commencement du 14e siècle, d'une famille très-distinguée, Cervole paraît dans l'histoire pour la première fois à la bataille de Poitiers, donnée le 18 décembre 1356. Il y fut blessé et fait prisonnier avec le roi Jean. Sa rançon ayant été payée par le roi, il revint en France l'année suivante. On avait conclu une trêve de 2 ans avec l'Angleterre. Les troupes n'étant point payées se mirent à piller les provinces : de là vinrent ces terribles compagnies auxquelles on donna le nom de *Routiers.* L'*Archiprêtre,* ayant réuni 2,000 de ces brigands, passa le Rhône et se porta du côté d'Orange. Le prince de Tarente, gouverneur de la Provence, était trop faible pour résister. Innocent VI tremblait dans Avignon. Ce pontife leva à la hâte un corps de 4,000 hommes. Mais, se confiant peu dans ses forces, il traita avec Cervole, qui alors se trouvait à la tête d'une troupe nombreuse. Cervole, après avoir pillé la Provence, rançonné le pape et la cour pontificale, se jeta sur la Bourgogne. Au mois de mars 1358, il rentra en Provence, mais il y fut moins heureux. Le Dauphin, régent du royaume, l'attira à son service, voulant employer sa valeur et son expérience contre le roi de Navarre. En 1359, il était lieutenant général dans le Berri et le Nivernais. Après la paix de Brétigny, conclue le 8 mars 1360, il rassembla les compagnies licenciées et forma ce qu'on appelait la *compagnie blanche,* parce que ces nouveaux routiers portaient une croix blanche sur l'épaule. Arnaut, à leur tête, ravagea les environs de Langres, de Lyon et de Nevers; et força le comte de Nevers à négocier. Le traité, conclu au mois de février 1361, fut ratifié par le roi Jean. En 1362, il épousa la fille de Jean III, seigneur de Châteauvilain, et n'en continua pas moins de marcher à la tête de ses hordes et de parcourir la Lorraine, puis l'Alsace. La ville de Bâle menacée, s'adressa aux autres cantons et l'empereur Charles IV, envoya des secours sollicités vainement depuis longtemps. Cervole ne pouvant résister,

abandonna ces hordes et se retira en Provence où il mourut en 1366. Le comte de Zurlauben a écrit une *Histoire d'Arnaut de Cervole*, dit *l'Archiprêtre*, Paris, 1760, 3 vol. in-12.

CERVONI (Jean-Baptiste), commandant de la Légion d'honneur, général de division, etc., né, en 1768, à Soveria, département du Golo, dans l'île de Corse, entra de bonne heure au service, quitta, reprit les armes, fut fait lieutenant de cavalerie, en 1792, et adjudant général bientôt après. Il assista au siége de Toulon, prit part à presque toutes les affaires qui eurent lieu sous les murs de cette place, et se distingua à celle du fort Malbosquet. Il fut nommé général de brigade, le 14 janvier 1794, se rendit à l'armée d'Italie, mérita les éloges de Dumerbion, ceux de Masséna, et ne contribua pas moins au succès de Cairo qu'à celui de Loano où il enleva, à la tête de 1,500 hommes, des hauteurs réputées inaccessibles. Placé, l'année suivante, dans les positions de Voltri, il arrêta Beaulieu, fit manquer le mouvement de ce général, et se retira sur Savone dès que le but qu'il s'était proposé fut atteint. Quatre jours après, il franchit la Bormida, attaqua l'aile gauche de l'ennemi, et contribua à sa défaite devant Cossaria. Félicité par le Directoire pour la part qu'il avait prise à cette journée, où le général et les troupes qui lui étaient opposées, furent contraints de mettre bas les armes, il se distingua de nouveau à Lodi. L'artillerie portait la mort dans les rangs, les colonnes hésitaient : il sentit combien cette indécision pouvait devenir funeste, se précipita avec Dupas, Lannes, Augereau, à la tête des troupes, et les enleva. Il continua de combattre, fut nommé général de division, le 13 février 1798, et employé à l'armée de Rome. Cervoni fut chargé, après l'occupation de la capitale du monde chrétien, de notifier au pape que son autorité n'existait plus. Il institua ensuite le gouvernement provisoire, et vint prendre le commandement de la 2e division militaire. Il le quitta en 1800, passa à celui de la 8e, se dégoûta de ses fonctions administratives, rejoignit l'armée comme chef d'état-major du maréchal Lannes, et périt à la bataille d'Eckmuhl, le 23 avril 1809.

CÉSAIRE (St.), né vers l'an 330 d'une famille illustre par sa piété, et dont plusieurs membres sont inscrits dans la légende, tels que St. Grégoire de Nazianze, son père, et Ste. Nonne, sa mère, étudia les lettres à Alexandrie, et se distingua par de rapides progrès et par une conduite qui ne démentit point son origine. Devenu habile dans les sciences, il s'appliqua surtout à la médecine; puis s'étant rendu à Constantinople, où la réputation de ses talents l'avaient devancé, il fut choisi par l'empereur Constance en qualité de premier médecin, place qu'il conserva sous Julien, successeur de ce prince. Lorsque les officiers chrétiens furent bannis de la cour de Julien, celui-ci retint son médecin, et tenta même de le gagner au paganisme; mais, après une controverse qu'il voulut soutenir avec lui en présence des courtisans, il ne put s'empêcher d'exprimer toute l'admiration dont les réponses de Césaire l'avaient frappé. Cependant les sollicitations de St. Grégoire le théologien, son frère, déterminèrent Césaire à profiter d'une occasion qui s'offrit pour rentrer au sein de sa famille. Il reprit ses fonctions sous l'empire de Jovien, devint questeur en Bithynie sous son successeur, et mourut en 369. C'est à tort qu'on lui a attribué 4 *Dialogues* insérés dans la *Bibliothèque* des Pères : ils sont d'un auteur plus récent.

CÉSAIRE (St.), évêque d'Arles, né en 470, près de Châlons-sur-Saône, de parents distingués par leur noblesse autant que par leur piété, répondit aux soins qu'ils prirent de son éducation. Après être resté 2 ans auprès de l'évêque de Châlons, qui l'agrégea à son clergé, il se rendit au monastère de Lérins, où il fut chargé de l'emploi de célérier par l'abbé Porcaire; mais l'exactitude avec laquelle il s'acquittait de ses fonctions ayant provoqué les murmures de quelques moines, il se démit de cette charge pour se livrer entièrement aux exercices de la vie monastique. Forcé peu de temps après à quitter Lérins, dont le climat malsain avait dérangé sa santé, il se retira d'abord à Arles, puis dans une solitude aux environs de cette ville, d'où le clergé et le peuple le tirèrent malgré lui pour l'élever à l'épiscopat en 501. Quoiqu'il remplit ses nouvelles fonctions avec une ferveur tout apostolique, il se trouva en butte à la calomnie; mais il en triompha et fut revêtu du *pallium* par le pape Simmaque, qui le nomma en outre vicaire du saint-siége dans les Gaules et en Espagne. Épuisé de travaux et accablé d'infirmités, ce saint évêque mourut en 542. On a de lui des *Sermons*, des *Homélies*, dont un grand nombre sont insérés dans le 5e vol. de l'édition de *saint Augustin* par les bénédictins. Sa *Vie*, écrite par ses disciples, se trouve dans la *Collection des Bollandistes*. Plusieurs de ses *Sermons* ont été traduits en français par l'abbé Dujat de Villeneuve, Paris, 1760, 2 vol. in-12; une traduction de la *Prophétie de saint Césaire* (relative à la révolution française) a été publiée en 1814 par Prud. Roujoux.

CÉSAIRE (St.), diacre, subit le martyre en l'an 300, sous l'empire de Dioclétien, qui le fit précipiter dans la mer pour avoir exprimé publiquement l'horreur que lui avait inspirée la vue d'un sacrifice humain en l'honneur d'Apollon.

CÉSAIRE D'HEISTERBACH (D. Pierre), moine cistercien du 13e siècle, naquit dans le diocèse de Cologne vers 1180. Il fit ses études à Cologne, et il nous apprend qu'il était encore enfant lorsque en 1182 le cardinal Henri vint prêcher la croisade dans cette ville. Césaire embrassa la vie monastique et se livra constamment à l'étude. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'en 1201 il était prieur du monastère de Villiers en Brabant; qu'il y composa ses sermons et deux livres sur un passage de l'Apocalypse. Il retourna en 1210 à Heisterbach. Il écrivit par ordre de l'archevêque de Cologne la vie de saint Engelbert et mourut vers l'an 1240. On a de lui : *Homiliæ super dominicis ac festis totius anni, sive Fasciculus moralitatis*, Cologne, 1615; *Dialogi de miraculis*, Cologne, 1481; *De vita S. Engelberti libri tres*, Cologne, 1633.

CÉSALPIN (André), médecin, né à Arezzo (Toscane) en 1519, s'est acquis une grande réputation par l'étendue de ses connaissances, et par l'invention d'une méthode de botanique fondée sur l'organisation des plantes, et sur les parties de la fructification. Après avoir longtemps enseigné la médecine et la botanique à l'université de Pise, il devint premier médecin du pape Clément VIII, et profes-

seur au collége de la Sapience. Soupçonné d'*athéisme* parce qu'il manifestait des opinions qu'on a prétendu ressembler à la doctrine qui fut professée depuis par Spinosa, il n'en vécut pas moins tranquille et honoré des savants, et mourut à Rome le 23 février 1603. Les ouvrages de Césalpin sont : *Quæstionum peripateticarum libri V*, Florence, 1569, in-4°; Venise, 1571 et 1593; *Dæmonum investigatio peripatetica*, etc., Florence, 1580, in-4°; *Quæstionum medicarum libri II,* Venise, 1593 et 1604, in-4°; *De medicamentorum facultatibus, libri II; Ars medica,* Rome, 1601, 1602 et 1603, 3 vol. in-12, réimprimé après la mort de l'auteur sous ces deux titres : *Catoptron, sive speculum artis Hippocraticum*, etc., Francfort, 1605, in-8°; Venise, 1609, in-4°; Trévise, 1606, in-8°; Strasbourg, 1670, in-8°; *Praxis universæ artis medicæ,* Trévise, 1606, in-8°; *De plantis, libri XVI,* Florence, 1583, in-4°; *Appendix ad librum de plantis et quæstiones peripateticas,* Rome, 1603, in-4° (réimprimé dans le *Museo fisico* de Boccone, Venise, 1697, in-4°); *De metallicis, libri III,* Rome, 1596, in-4°; Nuremberg, 1602, in-4°. Borel, dans sa *Bibliothèque chimique,* cite un ouvrage de Césalpin, *De Lapidibus,* sans dire s'il est imprimé ou en manuscrit. Un genre de plantes des climats équatoriaux porte le nom de *Cæsalpinia.*

CÉSAR (Caius-Julius). Parmi les hommes que l'histoire honore du titre de grands, aucun, peut-être, ne le mérita plus que le dictateur César, qui changea le gouvernement des Romains, et dont le nom sert encore, dans les langues modernes, à rappeler l'idée de la puissance et de la valeur. Descendant de l'illustre famille Julia, qui rapportait son origine à Énée et à Vénus, il naquit l'an de Rome 654, et 100 ans avant J. C. Dans son enfance, il fut témoin des guerres civiles de Sylla et de Marius, son oncle maternel. Rome alors offrait d'illustres modèles à la valeur, et, à l'ambition, de funestes exemples. Lorsque César fut parvenu à l'âge viril, Sylla, qui était le maître, ne put lui pardonner d'être le neveu de Marius et le gendre de Cinna. Il lança même contre lui un décret de proscription, et ne consentit à le révoquer qu'à la sollicitation des vestales, et par le crédit de la famille Julia. On ajoute que Sylla, en cédant aux prières de ceux de son parti, leur dit qu'ils se repentiraient un jour d'avoir sauvé un jeune homme dans lequel il voyait plusieurs Marius. Échappé à la proscription, le jeune César sortit de Rome, et se rendit en Asie, où il commença sa carrière militaire. Revenu à Rome, après la mort de Sylla, il accusa Dolabella de malversations dans son gouvernement, et fit admirer son éloquence dans une cause où il avait pour adversaires Hortensius et Cotta. Comme le don de la parole était un moyen d'arriver au pouvoir, le jeune César ne négligea rien pour surpasser les plus habiles, et résolut d'aller à Rhodes prendre des leçons d'éloquence auprès du professeur grec Apollonius Mollon. Dans le trajet, il fut pris par des pirates ciliciens. Sa conduite, en cette circonstance, montra en lui un caractère fait pour commander. Les pirates avaient fixé sa rançon à vingt talents; il la porta lui-même à soixante. Il resta 38 jours au milieu de ces barbares, avec lesquels il prenait plutôt le ton d'un maître que celui d'un prisonnier. Comme les habitants de Milet avaient fourni l'argent de sa rançon, il fut conduit dans leur ville; aussitôt il arme quelques bâtiments, poursuit les pirates, en prend plusieurs, et les fait mettre en croix, comme il les en avait menacés lorsqu'il était en leur puissance. Pendant le séjour qu'il fit à Rhodes, ayant appris que Mithridate avait attaqué des provinces alliées des Romains, il passe sur le continent, et, quoique sans mission, rassemble des troupes, met en déroute les commandants du roi de Pont, maintient dans les intérêts de Rome les villes qui avaient été envahies. De retour à Rome, il trouva Pompée à la tête du sénat et de la république. Comme son attachement connu pour le parti de Marius mettait un obstacle à son ambition, il s'attacha au parti qui dominait alors, et se réunit à Cicéron pour faire passer la loi *Manilia*, qui accordait à Pompée des pouvoirs extraordinaires. Cette résolution plaisait d'autant plus à César, qu'elle avait jeté la division parmi les grands, et qu'elle favorisait d'avance les prétentions de ceux qui voudraient un jour s'élever au-dessus des lois de la république. Nommé tribun militaire, la première dignité qu'il dut aux suffrages de ses concitoyens, il appuya fortement ceux qui voulaient rendre au peuple les tribuns que Sylla leur avait ravis, et contribua au rappel de plusieurs exilés qui avaient été proscrits dans les troubles excités par Lépide. Le parti de Marius, qui avait été renversé par le sénat, vivait encore dans le souvenir du peuple; César ne négligea aucune occasion de flatter la multitude, en lui rappelant un grand homme dont elle conservait la mémoire. Lorsqu'il fut questeur, il osa, en prononçant à la tribune l'éloge funèbre de sa tante Julia, produire en public les images de Marius, qu'on n'avait point vues depuis la dictature de Sylla. Lorsqu'il fut promu à la dignité d'édile, il fit relever les statues et les trophées du vainqueur des Cimbres. Dès cette époque, il fut accusé dans le sénat d'aspirer à la tyrannie; mais le peuple, comblé de ses largesses, vanta son dévouement et son courage, et le zèle qu'il avait mis aux embellissements de Rome pendant l'exercice de sa charge; la multitude surtout n'oublia point qu'elle lui devait de magnifiques spectacles, et qu'il avait fait placer des siéges pour la commodité des spectateurs dans les jeux mégalésiens. Lorsque la conspiration de Catilina fut découverte, César osa recommander les conjurés à la clémence du sénat, et soutint son opinion avec une chaleur qui pouvait faire croire qu'il n'était pas étranger au complot. L'indignation contre lui fut si grande, que les chevaliers qui étaient de garde ce jour-là n'attendaient qu'un signe de Cicéron pour le massacrer; mais Cicéron craignit de le trouver coupable, et le sauva de la fureur des chevaliers. César, au milieu des plus vastes projets d'ambition, vivait alors comme un homme de plaisir, engagé dans plusieurs intrigues de galanterie, et se livrant même à l'intempérance du vin. Servilia, sœur de Caton, était passionnée pour César, qui passait pour être le véritable père de son fils Marcus Brutus. Le temps n'était plus où la licence des mœurs ôtait aux grands personnages de Rome leur influence et leur popularité. A la mort de Métellus, César obtint la dignité de grand pontife, quoiqu'il eût pour compétiteurs deux hommes puissants. Le jour de l'élection, voyant sa mère en pleurs, il l'embrassa, et lui dit : « Vous me verrez aujourd'hui souverain pontife, ou exilé. » Peu de temps après cette élection, Clodius, ayant été accusé publiquement de s'être

introduit la nuit dans la maison d'Aurélia, pour corrompre la femme de César, ce dernier répudia sa femme, et refusa de poursuivre Clodius, en disant « que la femme de César ne devait pas même être soupçonnée. » Son véritable motif fut la crainte de se brouiller avec Clodius, qui avait un grand crédit parmi le peuple, et qui pouvait le servir dans ses projets d'ambition. César était alors préteur; en sortant de cette charge, le sort lui assigna le gouvernement d'Espagne; retenu à Rome par ses nombreux créanciers, il eut besoin que Crassus vînt à son secours, et se déclarât sa caution pour des sommes considérables. Plutarque rapporte un mot de César, qui semblerait faire croire que dès lors il songeait à la souveraine puissance. Comme il traversait un pauvre village des Alpes, quelques-uns de ses amis lui demandèrent si, dans ce misérable lieu, le pouvoir et les dignités occasionnaient des débats. « J'aimerais mieux, leur dit-il, être le premier dans ce lieu, que le second dans Rome. » César employa tout le temps qu'il resta dans son gouvernement à en étendre les frontières. Il porta la guerre dans la Galice et dans la Lusitanie qu'il soumit à Rome; mais, dans une conquête si utile pour l'État, il ne négligea pas ses intérêts particuliers; il s'empara, par des contributions violentes, de tout l'argent de ces provinces, et fut bientôt assez riche pour payer ses dettes, qui s'élevaient, dit-il, à 38 millions de notre monnaie. Lorsqu'il revint à Rome, où il n'avait plus de créanciers, les richesses qui lui restaient suffirent encore pour lui acheter un grand nombre de créatures. Afin de parvenir au consulat, il réconcilia Crassus et Pompée, et se servit du crédit de l'un et de l'autre. Quoiqu'il eût un collègue, il gouvernait avec une autorité absolue. Bibulus, qui lui était associé, s'opposait vainement à ses volontés; ce qui faisait dire aux beaux esprits du temps « qu'ils n'étaient pas sous le consulat de César et de Bibulus, mais sous le consulat de Julius et de César. » César chercha surtout à se rendre agréable au peuple, et proposa dans le sénat une loi par laquelle on devait distribuer les terres de la Campanie entre 20,000 citoyens de ceux qui avaient au moins 3 enfants. Cette loi fut rejetée par les sénateurs, qui ne virent pas qu'ils en laissaient à César tout le mérite; le peuple l'adopta, et le sénat se vit forcé de la confirmer. César s'attacha Pompée, en lui donnant sa fille Julie en mariage, et, peu de temps après, il obtint le gouvernement des Gaules et de l'Illyrie, avec le commandement de 4 légions. Les guerres que fit César, ses combats, ses victoires ne sont ignorés de personne; les Gaules n'ont point de province qui ne conserve la tradition, le souvenir de ses exploits, et dans laquelle on ne montre encore les lieux où il a campé, ceux où il a vaincu. Il triompha d'abord des Helvétiens, qu'il força de se renfermer dans leurs montagnes; il attaqua ensuite et défit Arioviste, allié du peuple romain; il soumit les Belges, les plus redoutables des Gaulois, porta ses armes jusqu'au delà du Rhin, passa la mer, et alla planter les aigles romaines jusque sur le territoire de la Grande-Bretagne. Dans l'espace de 10 ans que dura la guerre des Gaules, on prétend qu'il emporta de force ou qu'il réduisit par la terreur de ses armes 800 villes, qu'il subjugua 300 peuples ou nations, qu'il défit en différents combats 3 millions d'hommes : le tiers de ce nombre fut tué sur le champ de bataille, et, à la suite des combats, un autre tiers fut réduit en esclavage. Au milieu de ses victoires, César ne négligea rien pour amasser de grandes richesses; il trafiqua de la guerre et de la paix; il n'épargna ni les temples des dieux, ni les terres des alliés. Tout ce qui servait à augmenter sa puissance lui paraissait juste et honnête, et Cicéron rapporte qu'il avait souvent dans la bouche ces mots d'Euripide : « S'il faut violer le droit, il ne le faut violer que pour régner. » Le sénat s'occupa d'envoyer dans les Gaules des commissaires pour examiner sa conduite. On proposa même de le livrer à Arioviste, pour expier le manque de foi envers les alliés du peuple romain; mais l'éclat de ses victoires, l'affection du peuple, l'argent qu'il avait fait répandre, firent échouer toutes les tentatives de ses ennemis. Rome célébra ses triomphes par des supplications ou actions de grâces qui durèrent 24 jours, chose qui ne s'était point encore vue. Pendant tout ce temps, on remercia les dieux de ses sacriléges, et les louanges du peuple et même du sénat achevèrent d'étouffer les accusations. César devait ses succès à sa valeur et à l'amour qu'il inspirait à ses soldats, attachés à sa personne par le soin qu'il prenait de leur subsistance, et par des récompenses magnifiques. Il semblait qu'il ne fût que le dépositaire des richesses qu'il accumulait chaque jour, et qu'il ne les conservât que pour en faire le prix de la valeur et la récompense du mérite. « Par là, dit un historien, les soldats de la république devinrent insensiblement les soldats de César. » Rome alors était dans un grand désordre; tout y était devenu vénal, et César avait trouvé dans les Gaules assez de trésors pour tout acheter. Il comblait de présents tous les citoyens, de quelque ordre qu'ils fussent; les accusés, les hommes perdus de dettes, la jeunesse dérangée, dit Suétone, ne trouvaient qu'en lui un sûr refuge; il cherchait à familiariser ses partisans avec l'idée de troubler la république, et l'histoire rapporte qu'il avait coutume de dire à ceux dont il ne pouvait payer les dettes qu'il n'y avait qu'une guerre civile qui pût les tirer d'affaire. Les succès, la puissance de César, encore plus que ses projets connus, commencèrent à éveiller la défiance de Pompée, qui était honteux de n'avoir pas deviné un si redoutable rival. Il ne prit cependant que de faibles précautions, persuadé qu'il resterait toujours le maître, tant qu'il serait à la tête du sénat : il chercha toutes les occasions de l'humilier, sans préparer les véritables moyens de lui résister. Tandis que les ennemis de César annonçaient leurs intentions et leurs projets, César tenait ses desseins cachés. Plus les esprits s'échauffaient dans le sénat, plus il affectait de modération et parlait le langage de la paix, bien convaincu qu'il ne manquerait pas de prétexte de faire la guerre, sans avoir l'odieux de la provoquer. Il était venu à Ravenne avec une légion, lorsque le sénat rendit un décret, portant que si, dans un délai limité, César ne renonçait pas à son commandement, il serait traité comme un ennemi de la république. Trois tribuns de son parti, Marc Antoine, Curion et Cassius Longinus protestèrent contre ce décret. Chassés avec violence de l'assemblée du sénat, ils s'enfuirent au camp de César, cachés sous des habits d'esclaves. Ils ne manquèrent point d'exagérer dans leurs récits les menaces faites contre César, et par-là redoublèrent l'amour des soldats pour leur général. Dès

ce moment, la guerre était déclarée. Le sénat chargea les consuls de pourvoir à la sûreté publique, et César donna ordre à ses troupes de s'avancer vers la rivière du Rubicon, qui sépare la Gaule cisalpine de l'Italie. La république, qu'on invoquait encore de part et d'autre, n'était plus qu'un vain nom; César et Pompée ne pouvaient plus être considérés que comme les chefs de deux factions rivales qui cherchaient à se mettre au-dessus des lois. Pompée, qui, selon l'expression de Lucain, ne voulait point de supérieur, laissait quelques espérances aux amis de la liberté; César, qui ne voulait point d'égal, menaçait de tout asservir. L'un voulait arriver à la suprême puissance par les lois elles-mêmes; pour l'autre, tous les moyens étaient bons. Le premier se reposait sur son crédit personnel, et semblait attendre sa puissance des suffrages de ses concitoyens; le second, que Cicéron appelle *monstrum activitatis*, ne négligeait aucun moyen, et regardait le pouvoir comme une conquête promise à ses armes. Le parti de Pompée paraissait le plus légitime; mais dans l'état des choses, celui de César était le plus sûr. En apprenant le décret du sénat, César marcha droit à la rivière du Rubicon. Là, les dangers qu'il allait courir et les maux que son entreprise pourrait causer à sa patrie se présentèrent à son esprit, et le tinrent quelque temps en suspens; mais après avoir réfléchi sur la haine et l'animosité de ses ennemis, et sur ses propres forces, il traverse le pont, en s'écriant: « Le sort en est jeté. » Il arrive à Rimini, et la consternation se répand jusque dans Rome; le sénat s'assemble, et délibère au milieu des alarmes; on ne sait à quels moyens s'arrêter; on ne propose que des mesures qu'il n'est plus temps de suivre; les principaux du sénat se reprochent les uns aux autres de s'être laissé tromper; tous ensemble donnent et reçoivent des avis que la crainte fait abandonner. Dans ce désordre, Pompée était sans troupes, et craignait de faire prendre les armes au peuple, qui laissait voir son attachement à César; il sortit de Rome, qu'il ne devait plus revoir, avec les consuls et les principaux sénateurs, se retira d'abord à Capoue, et de là à Brindes. César l'y suivit, investit la place, et essaya de fermer le port par un môle; mais avant que l'ouvrage pût être achevé, Pompée s'embarqua secrètement, et fit voile la nuit vers Dyrrachium, laissant l'Italie entière au pouvoir de César. Les consuls, avec leurs troupes, étaient déjà partis pour Dyrrachium; César envoya ses lieutenants prendre possession de la Sardaigne et de la Sicile, et s'avança lui-même vers Rome: il y entra sans son armée, comme un général qui serait venu paisiblement rendre compte de sa conduite. Le petit nombre de sénateurs qui étaient restés se réunit pour le recevoir, et le peuple se porta en foule pour revoir, après 10 ans d'absence, un général qu'il chérissait, et qui lui promettait un ordre de choses nouveau. César ne commit pas d'autre acte de violence que de s'emparer du trésor public, qui était dans le temple de Saturne, et que le parti de Pompée et du sénat avait eu la maladresse de laisser derrière lui, se contentant d'en emporter la clef. En vain le tribun Métellus osa s'opposer à cette espèce de sacrilége; César le menaça de le faire mourir, châtiment, lui dit-il, « qui me coûterait plus à prononcer qu'à faire exécuter. » Le tribun se retira, et César trouva dans les dépouilles des nations vaincues les moyens de subjuguer le peuple vainqueur. La guerre s'étendit bientôt à toutes les parties de la république; César laissa à Antoine le commandement de l'Italie, envoya des lieutenants en quelques provinces, et partit lui-même pour l'Espagne, où il défit Pétréius et Afranius, lieutenants de Pompée; soumit à son retour la ville de Marseille, qui s'était déclarée contre lui, et revint à Rome, où Lépide, préteur, et depuis triumvir, le nomma dictateur, de sa propre autorité. Pompée était alors en Grèce, à la tête d'une nombreuse armée; César alla le chercher pour le combattre. Ayant débarqué dans la Chaonie avec cinq légions, il apprit que la flotte qui lui amenait des vivres et des renforts avait été battue et dispersée par celle de Pompée. Dans la situation critique où cette circonstance le plaçait, il résolut d'aller au-devant d'Antoine, qui devait lui amener de nouvelles légions, et se jeta lui seul dans un bateau de pêcheur, où il courut les plus grands dangers. Ce fut alors qu'en s'adressant au pêcheur qui le conduisait, il dit ce mot fameux, rapporté par Plutarque et par Lucain. « Cesse de craindre; tu portes César et sa fortune. » Le secours d'Antoine arriva enfin, et César résolut d'attaquer Pompée, dont le camp s'étendait sous les murs de Dyrrachium. Après plusieurs tentatives inutiles, il se retira en Macédoine, où il fut suivi par Pompée, qui lui offrit la bataille. Enfin, cette grande querelle entre Pompée et César, entre la république et l'empire, fut décidée dans les plaines de Pharsale, l'an 48 avant J. C. L'habileté et la valeur de César pendant l'action n'eurent rien d'égal, si ce n'est sa générosité après la victoire. Il renvoya chez eux les Romains faits prisonniers, et brûla, sans les lire, les lettres qu'on avait trouvées dans la tente de Pompée. Ayant poursuivi Pompée en Égypte, la tête de son rival lui fut présentée comme le dernier gage de la victoire. Il détourna les yeux de ce sanglant spectacle, et versa des pleurs, en réfléchissant sur la destinée de ce grand personnage, autrefois son ami et son allié. Tandis qu'il était à Alexandrie, retenu par les charmes de Cléopâtre et par les différends élevés dans la famille des Ptolémée, il vit éclater autour de lui une sédition qui devint bientôt une guerre ouverte, dans laquelle il montra plus de courage que de prudence, et courut les plus grands dangers. Après un séjour de plusieurs mois en Égypte, César marcha contre Pharnace, roi de Pont, qu'il défit avec la célérité qu'il a si bien exprimée lui-même par ces mots: *Veni, vidi, vici.* Il lui restait encore des ennemis redoutables à combattre; Scipion, Labienus, Caton et le roi de Mauritanie, Juba, avaient en Afrique de puissantes armées qui menaçaient de relever le parti de Pompée. Après une campagne où César déploya toute son habileté, l'Afrique ne renferma plus de Romain qui ne fût de son parti, à l'exception de Caton, qui s'était enfermé dans Utique, et qui aima mieux se donner la mort que de se rendre au vainqueur. César, qui admirait tout ce qui s'élevait au-dessus des autres hommes, envia à Caton la gloire de sa mort, et lui donna des larmes comme à Pompée. Le vainqueur, après avoir soumis l'Afrique, et donné l'ordre de reconstruire Carthage, revint en Italie, où l'attendaient les acclamations du sénat et du peuple romain. Quatre triomphes lui furent décernés. Il triompha avec un faste prodigieux, pour les victoires remportées sur les Gaulois, sur les

Égyptiens, dans le royaume de Pont et la Mauritanie. Il fit des largesses au peuple, et lui donna des festins et des spectacles; il combla les soldats de ses libéralités. Cependant les deux fils de Pompée étaient parvenus à rassembler de grandes forces en Espagne; la présence de César devenait indispensable au delà des Pyrénées; il s'y rendit, et attaqua les fils de Pompée dans les plaines de Munda : la bataille fut si opiniâtre que, de son propre aveu, il combattit moins pour la victoire que pour sa vie; mais il fit de si grands prodiges de valeur, qu'il força enfin la fortune à se déclarer de son parti. Dès lors tout plia sous sa puissance; il rentra dans Rome, maître du monde entier. Le triomphe qu'il obtint alors pour avoir vaincu des Romains excita de secrets murmures parmi le peuple et les sénateurs; mais personne n'osa se plaindre publiquement. Le sénat lui décerna des honneurs extraordinaires, et une autorité sans bornes. Il fut nommé consul pour 10 ans, et dictateur perpétuel; on lui donna le nom d'*empereur*, le titre de *père de la patrie*. On déclara sa personne sacrée et inviolable. On lui accorda le privilége d'assister aux spectacles dans une chaire dorée, avec une couronne d'or sur la tête. Le décret du sénat portait que, même après sa mort, cette chaire et cette couronne d'or seraient placées dans tous les spectacles pour immortaliser sa mémoire. Il ne manquait à tant d'honneurs que le titre de roi. On assure qu'il délibéra s'il le prendrait, et il essaya pour ainsi dire le diadème; mais il craignit qu'un titre nouveau ne fît trop sentir aux Romains la ruine des vieilles lois. Il poussa même trop loin sa condescendance pour les vieux préjugés de la république, et se montra moins habile à maintenir son pouvoir qu'à le conquérir. Il conserva les formes des institutions républicaines au milieu d'un gouvernement absolu, et rappela sans cesse l'idée de la liberté qu'il avait opprimée. Il lui était peut-être plus facile de détruire le sénat que de l'attirer dans son parti; il voulut que ce corps fût respecté, et lui-même le méprisa, ce qui irrita violemment les esprits. Par là même, dit Montesquieu, sa clémence fut insultante; on regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir. Arrivé au pouvoir souverain par la victoire, il voulut en jouir comme s'il l'avait reçu de ses aïeux, et bannit trop tôt les inquiétudes qui troublent presque toujours la jouissance d'une autorité nouvelle. « J'aime mieux, disait-il, périr une fois que de craindre toujours. » Il renvoya sa garde espagnole, contre l'avis de ses meilleurs amis, qui lui représentaient continuellement que la domination acquise par les armes ne se conservait que les armes à la main. Il croyait trop légèrement les discours de ses flatteurs, qui lui faisaient entendre qu'après avoir éteint les guerres civiles, la république avait plus d'intérêt que lui-même à sa conservation. Son extrême sécurité causa sa mort. Il avait le projet de faire la guerre aux Parthes, et devait partir pour l'Asie. Ses partisans, pour disposer les Romains à le voir revêtu du titre de roi, affectaient de publier que l'on trouvait dans les livres des Sibylles que les Parthes ne seraient jamais vaincus si les Romains n'avaient un roi pour général. Les ennemis de César profitèrent de ce bruit, qu'ils avaient peut-être contribué à répandre, pour avancer sa perte; une conjuration fut formée contre lui, à la tête de laquelle étaient Brutus et Cassius qu'il avait faits préteurs. Le complot devait éclater au milieu du sénat, et l'époque en était fixée aux ides de mars, jour où César, disait-on, devait se faire déclarer roi. La conjuration ne fut pas si secrète qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public; mais César refusa de prendre aucune précaution. Calpurnie, femme du dictateur, était si persuadée de la réalité du danger, qu'elle le conjura avec les plus vives instances de ne pas sortir le jour des ides de mars, fixé pour l'assemblée du sénat. Ému par les sinistres prédictions de son épouse, et plus encore par ses larmes et par ses prières, César se détermina à rester chez lui; mais Décimus Brutus lui ayant représenté l'importance des matières qui allaient être traitées au sénat, le fit changer de résolution. Comme il était sorti de sa maison, un certain Artémidore lui remit un billet qui renfermait la découverte de tout le complot. César reçut plusieurs autres billets, par lesquels on l'avertissait du danger qu'il allait courir; mais, pressé par la multitude qui l'entourait, il ne put les lire, et les remit à ses secrétaires. A peine fut-il entré dans le sénat, que tous les conjurés, comme pour lui faire honneur, l'environnèrent; Attilius Cimber, qui était du nombre, se présenta pour lui demander le retour de son frère qui était exilé, et, sous prétexte de le prier avec plus de soumission, prit le bas de sa robe, et la tira tout à coup avec violence. A ce signal, Casca prit son épée, et lui porta un coup dans l'épaule. Au même instant, César saisit l'épée de son meurtrier, et se jette sur lui en criant : « Scélérat de Casca, que fais-tu ? » Plutarque raconte que les sénateurs qui étaient alors présents, et qui ne savaient rien du complot, n'eurent la force ni de prendre la fuite, ni de secourir César, ni de proférer une seule parole. Tandis que César était aux prises avec Casca, tous les conjurés tirent leurs épées, et lui portent plusieurs coups. Cassius, plus animé que les autres, lui fit à la tête une blessure profonde; César se défendait encore, lorsque, apercevant Brutus qui levait l'épée sur lui, il s'écria : « Et toi aussi, mon fils Brutus. » Au même instant, il se couvrit le visage avec sa robe, et tomba percé de 33 coups aux pieds d'une statue de Pompée, le 15 mars de l'an 44 avant J. C. Il avait alors 56 ans. Tous les sénateurs prirent la fuite, et portèrent l'effroi parmi le peuple, en racontant ce qu'ils avaient vu. Le corps de César, abandonné, fut porté dans sa maison par trois esclaves. Lorsqu'on lut son testament à la tribune aux harangues, le peuple, qu'il n'avait point oublié, fit éclater sa douleur et menaça les conjurés. Ses funérailles furent célébrées avec une grande pompe. Le sénat, qui n'avait osé le défendre, le mit au rang des dieux, et ordonna qu'il ne fût rien changé à ses lois. L'histoire a raconté les résultats déplorables de cet assassinat : la jalousie, l'ambition, le ressentiment personnel, avaient armé la plupart des meurtriers. Quelques-uns d'entre eux obéirent à la passion de la liberté; mais ils ne virent point que la république était destinée à périr, et que, dans l'état des choses, Rome ne pouvait rien espérer de plus heureux que d'avoir un maître comme César. Il nous reste à faire connaître quelques traits du caractère et de la conduite de ce grand homme. L'amour de la gloire et de la puissance fut sa passion dominante; on sait qu'il pleura devant une statue d'Alexandre, en songeant qu'il n'avait encore rien fait à l'âge où le fils de Philippe était

maître de l'univers. Cicéron disait que le pouvoir était, pour César, comme une divinité. Il déploya une activité qui étonna toujours ses ennemis, et, pour nous servir de l'expression de Lucain, il croyait n'avoir rien fait, tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Au milieu des dissensions de Rome, il regardait toujours comme ses amis tous ceux qui n'étaient pas ses ennemis déclarés. Cette maxime le servit pour parvenir à son but; elle le perdit quand il fut le maître. César était attaché à la doctrine d'Épicure, qui s'était depuis peu introduite dans Rome. Lors du procès de Catilina, il manifesta, sur la nature de l'âme, des opinions qui scandalisèrent la vertu de Caton. Ses mœurs se ressentaient de ses opinions sur la religion et la morale. On ne peut répéter ici ce que Suétone raconte de ses liaisons avec Nicomède, liaisons qui le faisaient appeler la *reine de Bithynie*. Le père de Curion, dans un discours public, osa dire de César qu'il était le mari de toutes les femmes, et la femme de tous les maris. Montesquieu a remarqué que César avait plusieurs vices, mais qu'il n'avait point de défauts. La première de ses qualités fut une générosité de caractère qui se démentit rarement; il pardonnait volontiers les injures, les satires dirigées contre lui, et l'on peut dire qu'il eut beaucoup à pardonner. La nature, qui semblait l'avoir fait naître pour commander au reste des hommes, lui avait donné un air d'empire et une grande dignité dans ses manières; souvent un seul mot lui suffisait pour apaiser la révolte d'une légion, ou les murmures des mécontents; il excellait dans l'art de se faire obéir et de maintenir la discipline. César était né avec de si heureuses dispositions, que rien n'était étranger à son génie. Il cultiva toutes les sciences connues de son temps, et réforma le calendrier auquel il donna son nom. S'il se fût livré tout entier à l'art oratoire, il se serait placé à côté de Cicéron; l'orateur romain nous le représente comme cédant à peine sur ce point aux plus habiles. Il publia quelques ouvrages sur la grammaire, l'astronomie, la religion, l'histoire et la littérature. Tous ses écrits sont perdus, à l'exception de quelques-unes de ses lettres et de ses *Commentaires sur la guerre des Gaules et sur les guerres civiles*; la première édition est de Rome, 1472, in-fol., publié par les soins de l'évêque André d'Alérie; les éditions les plus recherchées sont celles d'Elzevir, 1635, in-12; de Sam. Clarke, Londres, 1712, in-fol., et d'Oberlin, Leipzig, 1805, in-8°. Les *Commentaires* ont été traduits par Turpin de Crissé, L. Déist de Botidoux, Toulongeon, etc. Une des traductions les plus estimées de cet ouvrage est celle de M. Berlier, publié en 1825. *La guerre des Suisses*, traduite du 1er livre des *Commentaires*, par Louis XIV, a été imprimée en 1651, in-fol., Henri IV a également traduit les 5 premiers livres des *Commentaires*, une copie manuscrite de cette traduction existe à la bibliothèque du roi à Paris; elle renferme les corrections d'un nommé la Gaucherie, précepteur de l'illustre écolier, alors âgé de 11 ans; d'où l'on peut conclure que ce sont de simples versions. Serieys en a inséré quelques pages dans la *Nouvelle Histoire de Henri IV*, traduite de Raoul Boutrays, Paris, 1816, in-12. Bury a écrit en français l'*Histoire et la vie de César*, 1758, 2 vol. in-12.

CÉSAR (Lucius), oncle de Marc-Antoine le triumvir, suivit le parti de Pompée et fut proscrit par Octave. Antoine avait consenti à la mort de son parent, mais il fut sauvé par Julie, mère du triumvir.

CÉSAR (Jules), jurisconsulte anglais, né dans le comté de Middlesex en 1557, fit ses études à l'université d'Oxford et à celle de Paris, et fut nommé par Élisabeth maître des requêtes et juge de la haute cour de l'amirauté. Jacques Ier l'honora du titre de chevalier, et l'éleva ensuite à la dignité de chancelier de l'échiquier, et de conseiller privé de la couronne, et en 1614 à celle de maître des rôles. Après avoir rempli ces divers emplois avec autant de droiture que d'habileté, il mourut à Londres en 1636. Il a laissé des manuscrits qui furent achetés 8,000 fr. en 1757, dans une vente publique. Ils traitent des événements du temps et des lois anglaises.

CESARI (Alexandre), dit *le Grec*, habile graveur en médailles et en pierres fines, né dans le 16e siècle, était contemporain de Michel-Ange, qui estimait beaucoup ses ouvrages. On cite de cet artiste, un camée représentant *la tête de Phocion*; un *portrait de Henri II, roi de France*, sur une cornaline; et une médaille représentant d'un côté *le pape Paul III*, et de l'autre *Alexandre le Grand prosterné aux pieds du grand prêtre des Juifs*.

CESARI (le P. Antoine), savant philologue, né vers 1750 à Vérone, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, consacra sa vie entière à l'étude, et se rendit célèbre en Italie par son zèle pour la pureté de la langue de Boccace et de Pétrarque. Outre de bonnes éditions de plusieurs auteurs classiques, notamment de Dante, on lui doit la réimpression du *Vocabolario de la Crusca*, Vérone, 1806-1809, 7 vol. in-4°, augmenté de plusieurs milliers de mots, tirés des ouvrages des meilleurs auteurs du grand siècle. Mais ce ne sont pas là les seuls services qu'il ait rendus à la langue italienne. Elle lui est redevable d'une traduction de l'*Art poétique d'Horace*, et de celle des *comédies* de Térence, 1816, 2 vol. in-8°, dont les connaisseurs louent l'élégance et la pureté; et l'on sait que les savants éditeurs milanais des *OEuvres* de Cicéron en italien, lui avaient demandé la traduction des *Lettres familières*. Le P. Cesari s'occupait de ce nouveau travail lorsqu'il mourut en 1828. Parmi ses autres ouvrages on distingue : *Alcuni novelle*, 1810, in-8°; *la Vita di Gesu Cristo*, Vérone, 1820, vol. in-4°; *Bellezze della commedia di Dante dialoghi*, ibid., 1824-1826, 4 vol. in-8°, livre plein d'observations très-judicieuses, mais écrit peut-être avec trop de diffusion.

CESARINI (Virginio), littérateur, né à Rome en 1595, d'une famille illustre, fit ses études à Parme avec un tel succès, que la réputation de son savoir avait précédé son retour à Rome, où il fut accueilli comme un homme de la plus grande espérance. Admis à l'académie des *Lincei* (*Voyez* à l'article Frédéric CESI), puis dans les sociétés les plus brillantes de Rome, il y soutint sa réputation par le talent avec lequel il y parlait sur toutes sortes de matières. Le cardinal Bellarmin le comparait au fameux Pic de la Mirandole, et l'on réunit leurs portraits sur une médaille dont le revers représentait deux *phénix* avec ces mots : *Altera Romæ*. Urbain VIII le nomma son camérier, et ce pontife se proposait de l'élever au cardinalat lorsqu'il mourut en avril 1624. Son frère Alexandre fut créé cardinal à sa place. On n'a de lui que quelques poésies latines insérées dans les *Septem illus-*

trium virorum poemata, Amsterdam, 1672, in-8°, avec sa *Vie*, par A. Favoriti.

CESARINI. *Voyez* **JULIEN.**

CÉSARION, fils de César et de Cléopâtre, avait 13 ans lorsqu'il fut désigné par sa mère et Marc-Antoine pour succéder à la couronne d'Égypte. Mais après la mort d'Antoine, Auguste, craignant un rival dans ce jeune prince, le fit mettre à mort l'an 30 avant l'ère chrétienne.

CESARIS (l'abbé ANGELO), premier astronome de l'observatoire de Milan, et directeur de l'Institut impérial et royal des sciences, lettres et beaux-arts, etc., né vers 1750, et mort à Milan le 18 avril 1832, a fourni d'importants *Mémoires* aux *Éphémérides astronomiques de Milan*, qu'il a rédigées pendant un grand nombre d'années, ainsi qu'aux *Mémoires de la Société italienne* et à ceux de l'*Institut*. Son nom, associé à celui de l'observatoire milanais depuis sa fondation, n'a pas peu contribué, avec celui d'Oriani, à rendre cet établissement célèbre en Europe. Au titre de savant, Cesaris joignait celui de littérateur plein de goût et de délicatesse, et, ce qui est plus honorable encore, une bienfaisance sans faste et une piété sincère. Il termina ses *Réflexions sur les erreurs probables en astronomie*, par ces mots : « Dieu seul sait. »

CESARIUS (dom PIERRE). *Voyez* **CÉSAIRE.**

CESAROTTI (MELCHIOR), célèbre littérateur et poëte italien, né à Padoue le 15 mai 1730, fit ses premières études au séminaire de cette ville, et par son aptitude annonça, dès l'âge de 12 ans, les talents qu'il devait développer par la suite. Après avoir appris les langues savantes, et puisé les principes d'une saine philosophie, moins dans les doctrines qu'à cette époque on enseignait dans les écoles d'Italie, que dans le livre *de la Sagesse* de Charron, il voulut étudier successivement la jurisprudence et la théologie, afin de se mettre en état de parcourir dignement la carrière du barreau ou de l'Église ; mais il revint bientôt à celle qu'il s'était ouverte, et dont il ne s'écarta plus. A 19 ans, nommé professeur de rhétorique au séminaire où il avait été élevé, dès lors il eut à sa disposition la riche bibliothèque de Volpi, et il en profita pour amasser un immense trésor d'érudition. Sa réputation, qui commençait à s'étendre, le fit appeler à Venise pour faire l'éducation des enfants de la maison Grimani ; et, plus tard, après la mort du P. Carmeli, il fut désigné son successeur dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue. Fixé dans sa patrie, il se livra avec plus d'ardeur que jamais aux travaux littéraires dont les premiers essais lui avaient acquis l'estime de ses concitoyens. L'invasion des Français en 1796 ayant changé momentanément la face de l'Italie, il fut chargé par le nouveau gouvernement de publier un *Plan d'études* plus en rapport avec les progrès des sciences ; mais du moins on ne tenta point de l'enlever à la vie toute littéraire qu'il avait menée jusqu'alors pour se lancer dans le tourbillon de la politique, et il continua de partager son temps entre ses devoirs comme professeur, ses études, les plaisirs de la campagne, et la société d'un petit nombre d'amis. Nommé chevalier, puis commandant de l'ordre de la Couronne de fer, et gratifié successivement de deux pensions par le maître de l'Italie, Cesarotti lui en témoigna sa reconnaissance par un poëme en vers libres, *Pronea* (la Providence), qui fut son dernier écrit. Tout en s'occupant de la publication d'une édition de ses ouvrages, il méditait de nouveaux travaux, lorsqu'il mourut à Padoue le 3 novembre 1808. L'édition complète de ses *OEuvres*, en 40 vol. in-8° ou in-12, Pise, 1805 à 1813, est divisée ainsi : *Saggio sulla Filosofia delle lingue*, 1 vol. ; *Ossian*, 4 vol.; *Iliade in versi*, 4 vol.; *Iliade in prosa*, 7 vol. en 9 parties ; *Relazioni Accademiche*, 2 vol.; *Satire de Giuvenale*, 1 vol. ; *Corso di Letteretura greca*, 3 vol.; *Demostene*, 6 vol. ; *Prose varie*, 2 vol. ; *Prose latine*, 1 vol. ; *Poesie italiane*, 1 vol.; *Versioni di tre tragedie di Voltaire* (ce sont *Sémiramis*, *Mahomet* et *la Mort de César*), *e Poesie latine*, 1 vol.; *I primi Pontifici*, 1 vol.; *Epistolario*, 6 vol.

CESELIUS. *Voyez* **CASSELIUS.**

CESI (le prince FRÉDÉRIC), duc de Aqua-Sparta, né à Rome en 1585, manifesta, dès sa plus tendre jeunesse, des dispositions peu communes pour les sciences, et surtout pour l'histoire naturelle. Il institua l'académie des *Lincei*, dont l'objet principal était de faire des découvertes dans cette science, soutint cet établissement à ses frais, et lui donna un jardin de botanique, un cabinet d'histoire naturelle et une bibliothèque. Mais il paraît que la société des *Lincei* ne subsista pas longtemps ; on en fixe la dissolution à l'année 1651. Le prince Cesi était mort en 1630 ; il avait découvert le premier les graines de la fougère, et publié divers traités, tels que : *Apiarium* (sur les abeilles), Rome, 1625, in-fol.; *Metallophytum* (sur les bois fossiles); *Prodigiorum omnium physica expositio*. On lui est redevable de la publication de l'*Histoire naturelle du Mexique*, par Fr. Hernandez, avec des gravures et des remarques de plusieurs savants *Lincei*. La bibliothèque Albani, à Rome, possède un manuscrit de Cesi, en 3 vol. in-fol., contenant les figures d'un grand nombre de champignons peints d'après nature avec une vérité remarquable.

CESI ou **CESIO** (BERNARD), jésuite, né à Modène en 1581, d'une famille noble. Les connaissances qu'il avait acquises sur la philosophie naturelle le firent choisir pour enseigner cette science aux princes de Modène. Il mourut de la peste dans cette ville, le 14 septembre 1630. On a de lui : *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ Thesauri, in quibus metallicæ concretionis, medicatorumque fossilium miracula, continentur*, etc., Lyon, 1636, in-fol.

CESI ou **CESIO** (CARLO), peintre et graveur, né près de Rieti, dans les États de l'Église, en 1626, fut un des meilleurs élèves de Pietre de Cortone. Il vécut à Rome, et la galerie Quirinale, qu'ornèrent à l'envi les plus grands peintres de l'époque, offre de lui *le Jugement de Salomon ;* ses autres tableaux assez nombreux se trouvent à Sainte-Marie Majeure, à la Rotonde et dans les cabinets des cardinaux. Travaillant beaucoup ses ouvrages, il combattit par son exemple et par ses leçons cette malheureuse facilité dont les artistes médiocres se vantaient déjà de son temps. Il mourut en 1686. Cesi, quoique habile peintre, est encore plus connu comme graveur à l'eau-forte. Ses planches, exécutées à la pointe, sont retouchées avec le burin. Les amateurs recherchent surtout les suites qu'il a données de la *Galerie Pamphili*, d'après P. de Cortone; de la *Galerie Farnèse*, d'après Aug. Carrache, et de *la Chapelle des Buongiovani*, d'après Lanfranc.

CESI (INNOCENT), religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né à Mantoue en 1632, mort à Pavie le

5 août 1704, a laissé les ouvrages suivants : *Universalis harmonia mundi*, etc., Venise, 1681, in-4° ; *Eclogæ scientiarum*, ibid., 1684 ; *Meteorologia artificialis et naturalis*, Parme, 1687 ; *Tractatus de antiquitatum romanarum ritibus*, Bologne, 1692, in-4° ; *De Meteoris dissertatio*, Mantoue, 1700, et plusieurs manuscrits.

CÉSON ou **CÆSO** (Quintius), fils du dictateur Quintus Cincinnatus, fut remarquable par sa taille gigantesque et sa force prodigieuse, autant que par son éloquence et son intrépidité. S'étant opposé à l'exécution de la loi agraire, les tribuns soulevèrent le peuple contre lui, et il faillit perdre la vie. Il se réfugia en Toscane, d'où il revint quelque temps après.

CÉSONIE (COESONIA MILONIA) fut la 4e femme de l'empereur Caligula. Elle avait eu 3 filles d'un mari qui était encore vivant. Dion nous dit que Caligula l'épousa pendant qu'elle était enceinte, afin d'avoir un enfant dans les 30 jours de son mariage. D'après Suétone, ce fut le jour même qu'elle accoucha, qu'il se déclara l'époux de Césonie et le père de sa fille : il lui donna le nom de *Julie Drusille*, en mémoire de sa sœur Drusille qu'il avait aimée jusqu'au scandale. Il fit porter l'enfant dans le temple des déesses, la plaça sur le sein de Minerve, en la chargeant de la nourrir et de l'élever. Quoique Césonie ne fût ni jeune, ni belle, Caligula l'aima avec passion ; elle l'accompagnait souvent dans les camps, vêtue en amazone. Il disait qu'il lui ferait donner la question pour savoir d'elle pourquoi il l'aimait tant ; de son côté, Césonie ne négligeait aucun moyen pour plaire à l'empereur, elle se livrait avec lui à tous les genres de débauches. On croit même qu'elle lui donna un philtre amoureux, mais qui ne produisit d'autre effet que de le rendre furieux. Caligula, voulant passer pour dieu, se fit construire un temple sous le nom de *Jupiter-Latin*, et ce fut Césonie et son oncle Claude qu'il choisit pour prêtres de ce temple. Il leur associa les plus riches particuliers de Rome, et il se constitua lui-même membre de ce collége avec son cheval Incitatus. Lorsque Caligula fut assassiné, Césonie périt le même jour percée de coups par un centurion, et sa fille fut écrasée contre les murailles. Quelques antiquaires, comme Vaillant, Beger et autres, ont cru voir le portrait de Césonie au revers d'une médaille de Caligula, frappée en Espagne à Carthago-Nova.

CESPÈDES (Paul de), peintre, né en 1538 à Cordoue, fut non-seulement un grand artiste, mais un érudit du premier ordre et un poëte distingué. La réputation qu'il se fit à Rome par ses belles fresques lui mérita le glorieux surnom de *Raphaël espagnol*, et fixa sur lui l'attention de ses compatriotes, qui lui offrirent un canonicat du chapitre de Cordoue. De retour dans sa ville natale, il y exécuta le fameux tableau de *la Cène*, chef-d'œuvre vraiment digne des plus grands maîtres. Il passait une partie de l'année à Séville, où il avait réuni dans une jolie maison ses dessins et ses collections d'antiquités ; de là vient que quelques biographes ont cru qu'il était chanoine de cette ville. Cespèdes mourut en 1608 à Cordoue, et fut inhumé dans la cathédrale avec une épitaphe honorable. Il était lié avec tous les érudits et les artistes de son temps, entre autres le peintre Pacheco, qui lui dut d'utiles conseils. Entre autres ouvrages il avait composé un *Poëme sur la peinture*, dont Sedano a publié des fragments dans le *Parnaso espanol*, t. IV, p. 272-295, en regrettant de ne pouvoir offrir dans son entier ce poëme, non moins remarquable par la beauté du style et la grâce des vers, que par l'utilité des préceptes qu'il renferme. On doit en conclure que ce beau poëme, dont Nicol. Antonio n'avait déjà pu découvrir aucun exemplaire dans toute l'Espagne, n'a jamais été imprimé comme il le soupçonnait, et que le manuscrit qu'en avait Pacheco s'est perdu.

CESPÉDÈS (André GARCIAS de), premier géographe du roi d'Espagne, né à Ségovie en 1560, corrigea les cartes hydrographiques de la mer des Indes, et composa des cartes nautiques plus exactes et plus commodes que toutes celles dont on s'était servi jusqu'alors. Il a publié plusieurs ouvrages d'une incontestable utilité lorsqu'ils parurent, mais qui depuis ont été surpassés. Ce sont des traités de *navigation* et d'*hydrographie*, un livre sur les *instruments de géométrie* nouvellement inventés pour mesurer les distances et les hauteurs ; un autre de la *conduite des eaux*, et un troisième de l'*artillerie*. Tous ces ouvrages furent imprimés à Madrid en 1606, année qui dut précéder de bien peu la mort de l'auteur, qui laissa en manuscrit un *Islario général*, la théorie de l'*astrolabe* et un traité de *mécanique*.

CESPÉDÈS (don François) a publié sur l'équitation les ouvrages suivants : *Tratado de la Gineta*, Lisbonne, 1609, in-8° ; *Memoria*, etc., *para tener lucidos los Caballos*, Séville, 1624, in-4°.

CESPÉDÈS Y MENÉZÈS (Gonsalve de), historien espagnol, né à Madrid vers la fin du 16e siècle, est auteur des ouvrages suivants : *Historia de Felipe III*, Lisbonne, 1631 ; Barcelone, 1634, in-fol. ; *Historia apolegetica de los sucesos de Aragon en ano* 1591 *y* 1592, Madrid, 1622, in-8° ; *Francia enganada*, et *Francia respondida*, Madrid, 1635, in-4° ; deux écrits séparés, publiés sous le nom de Gerardo ; *Varia fortuna del soldado Pindaro*, Lisbonne, 1626, in-4° ; Madrid, 1664, in-8° ; *Historias peregrinas, con el origen y excelencia de algunas ciudades des Espana*, Saragosse, 1623, in-4°. Il avait aussi composé dans sa jeunesse deux poëmes intitulés : *Poema tragico del espanol Gerardo, y desenganos del amor lascivo*, Madrid, 1615, in-4°.

CESSART (Louis-Alexandre de), inspecteur général des ponts et chaussées, né à Paris en 1719, entra, en 1742, dans la gendarmerie de la maison du roi, et fit avec distinction les campagnes de 1743 à 1746 ; mais la faiblesse de sa santé l'ayant obligé de quitter le service, il concourut pour une place d'élève à l'école des ponts et chaussées. Nommé en 1751 ingénieur en chef de la généralité de Tours, il coopéra avec l'ingénieur en chef de Voglie à la construction du beau pont de Saumur, commencé en 1756. Le succès du procédé qu'ils employèrent (les *caissons*) fut si satisfaisant, qu'on l'appliqua depuis aux autres travaux de ce genre, et notamment à Paris, aux deux ponts du Louvre et de Louis XVI. Cessart donna par la suite un nouveau développement à son système des caissons dans la construction des quais de Rouen et des écluses de St.-Valery, de Dieppe et de Tréport. Après l'exécution de ces grands travaux, choisi pour la direction de ceux de Cherbourg en 1781, le projet qu'il présenta fut accueilli avec enthousiasme. Nommé inspecteur géné-

ral, il reçut peu de temps après le cordon de Saint-Michel; mais il se démit ensuite de ses fonctions et fut remplacé par Cachin. Le pont des Arts, à Paris, le premier de ce genre en France, est en partie sur les plans de Cessart; cet habile ingénieur mourut en 1806. M. Dubois d'Arneuville a publié la *Description des travaux hydrauliques* de Cessart, Paris, 1806-1809, 2 vol. in-4°, avec 67 planches et le portrait de l'auteur, ouvrage éminemment utile et fort estimé.

CESSOLES (Jacques de), en latin *Cesolis, Cassolis* et *Casulis,* religieux de l'ordre des frères prêcheurs, né dans le 13e siècle au village de Cessoles (en Picardie), dont il prit le nom suivant l'usage du temps, composa vers l'an 1290 un ouvrage moral sur le jeu des échecs, imprimé pour la première fois sous ce titre : *De moribus hominum et officiis nobilium super ludos scacchorum,* Milan, 1489, in-fol. Il en avait déjà paru une autre édition sans date, très-rare, intitulée : *Solatium ludi scacchorum,* etc., in-fol. On suppose qu'elle est sortie des presses de Ketelaer, à Utrecht, 1473. Cet ouvrage a été traduit en français dans le 14e siècle par J. Ferron, dominicain, et dans le 16e par J. de Vignay, sous ce titre : *le Jeu des échecs moralisé,* Paris, 1505, in-4°. Il en existe aussi des traductions en allemand, en anglais et en italien.

CESTI (Marc-Antoine), récollet, né dans le 17e siècle à Arezzo ou à Florence, mort à Rome en 1688, fut un des musiciens les plus célèbres de son temps. Maître de chapelle du duc Ferdinand III, il contribua puissamment aux progrès de la musique dramatique, et transporta sur la scène lyrique les cantates que son maître Carissimi avait composées pour l'Église. Il fit représenter sur le théâtre de Venise, de 1649 à 1669, 8 opéras, qui, presque tous, eurent du succès et furent joués dans toutes les grandes villes d'Italie. Il excella dans le genre des cantates et en composa un grand nombre. On croit qu'il mit aussi en musique le *Pastor fido,* de Guarini.

CESTIUS, satirique romain. M. Tullius, fils de Cicéron et proconsul en Asie, le fit châtier en sa présence pour avoir dit du mal de son père.

CESTONI (Hyacinthe), naturaliste et pharmacien, né dans la marche d'Ancône le 13 mai 1637, exerça sa profession à Livourne, et mourut le 29 janvier 1718. Il ne se nourrissait que de fruits et de légumes, à l'exemple des pythagoriciens. On a de lui les ouvrages suivants : *Osservazioni intorno alli pellicelli del corpo umano,* etc., Florence, 1687, publié par Rédi, sous le nom supposé de Cosimo Bonomi; *Vere condizioni della salsapariglia,* etc.; *Vero modo di dare e prepare la chinachina,* etc.; *Maravigliose scoperte dell' origine de molti animalucci, su le foglie di cavolli,* imprimé dans un livre publié sous ce titre : *Trattato di remedi per le matattie del corpo umano,* Padoue, 1709, in-4°; et quelques autres écrits d'histoire naturelle et de pharmacie, dont les plus remarquables sont : *Dell' pulci dall' uovo, e del seme dell' alga marina ;* et *Compendio del balsamo Pinelli.*

CÉTHÉGUS (Marcus-Cornélius), Romain, l'un des plus illustres membres de cette famille, qui, d'après Horace, affectait un costume particulier, fut successivement grand pontife, préteur en Sicile, et par une exception aux usages, en faveur de son mérite et de ses vertus, élu censeur avant d'avoir été consul. Il fut élevé à cette derniere dignité l'an 548 de Rome, eut le commandement de l'Étrurie, où il comprima d'abord un soulèvement du peuple en faveur de Magon, général carthaginois, à la défaite duquel il contribua puissamment l'année suivante, n'étant que proconsul. Cicéron dit qu'il fut le premier Romain qu'on pût appeler éloquent.

CETHEGUS (Caius), Romain d'une extraction noble, et sénateur, était né pour les factions et les complots. Il avait épousé avec chaleur la cause de Marius, et avait été chassé de Rome avec lui; mais quand Sylla l'eut emporté, il changea de parti, se jeta aux pieds du vainqueur, l'assura de son dévouement, et obtint de rentrer dans Rome. Après la mort de Sylla, il acquit par l'intrigue et les cabales une si grande influence que, pendant l'absence de Pompée, il fit donner à Antoine un commandement sur toutes les côtes de la Méditerranée, et à Lucullus la conduite de la guerre contre Mithridate. Ce fut alors qu'il fit une excursion en Espagne pour y lever des contributions. Trouvant des obstacles à ses violences, il eut l'audace d'insulter et même de blesser le proconsul Métellus Pius. Son crédit à la fin souffrit de l'insolence de sa conduite et de l'infamie de sa vie. Se voyant gêné par la surveillance des magistrats et par la vigilance particulière de Cicéron, il entra, avec empressement dans la conspiration de Catilina, et prit pour sa part de diriger le massacre de leurs ennemis dans Rome. Céthégus était un des conjurés qui avaient écrit à la nation des Allobroges par leurs ambassadeurs pour la faire entrer dans le complot. Quand la conspiration fut découverte, il y eut deux moyens de conviction contre lui, un amas d'armes trouvé dans sa maison, et sa lettre produite par les ambassadeurs. Sa condamnation ayant été prononcée, il fut aussitôt conduit en prison et étranglé par les ordres de Cicéron.

CÉTHURA, deuxième femme d'Abraham, fut mère de 6 enfants: Zamram, Jecsam, Madan, Madian, Josbocet Sué, que le patriarche leur père envoya habiter l'Arabie déserte.

CETINA (Gutierrez de), poëte espagnol du 16e siècle, né à Séville, embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu docteur en théologie, et remplit à Madrid les fonctions de vicaire. Il ne reste de ce poëte que quelques pièces éparses dans divers livres espagnols; mais elles suffisent pour faire regretter que ses ouvrages se soient perdus, et pour justifier les éloges que font de lui plusieurs de ses contemporains, tels que Gonzalez de Argote, Christophe de Mésa et Ferdinand de Herrera, qui du reste ne donnent aucun détail sur sa vie. Le t. VIII du *Panarso espanol* contient un sonnet inédit de Cetina.

CÉTRAS, mécanicien de Chalcédoine dont parle Vitruve, perfectionna le belier, le couvrit d'un abri qui garantit des projectiles de l'ennemi les hommes qui le faisaient mouvoir, et facilita le transport de cette machine de guerre au moyen de roues sur lesquelles il l'établit : on la trouve ainsi représentée sur plusieurs monuments antiques.

CETTI (François), naturaliste, né en 1726, à Côme, dans le Milanais, embrassa jeune la règle de St.-Ignace, et, suivant l'usage de l'institut, régenta dans divers colléges. En 1760, le roi de Sardaigne, voulant faire jouir ses sujets de cette île d'une instruction plus développée, demanda des jésuites pour y professer les hautes sciences; et le P. Cetti y fut envoyé avec quelques-uns de ses con-

frères. Il y remplit avec succès la chaire de philosophie au collége de Sassari. Doué de l'esprit d'observation et d'une ardeur infatigable pour l'étude, il consacra ses loisirs à l'histoire naturelle, et le premier fit connaître celle de la Sardaigne dans les ouvrages suivants : *Quadrupedi di Sardegna,* Sassari, 1774, in-8°; *Gli ucelli di Sardegna,* ibid., 1776, in-8°, avec 6 planches ; cet ouvrage, dans lequel on a signalé quelques erreurs, offre une lecture intéressante. Cetti rapporte qu'en 1769 les sauterelles étaient si nombreuses qu'elles menaçaient les récoltes d'une destruction totale. Elles s'élevèrent en colonnes serrées, à tel point que le jour en était obscurci ; mais les corbeaux attaquèrent ces colonnes, les rompirent et firent un si grand carnage de sauterelles que le pays fut préservé de la famine. *Anfibi e pesci di Sardegna,* ibid., 1777, in-8°, avec 5 planches; *Appendice alla Storia dei quadrupedi di Sardegna,* ibid., 1777, in-8° de 63 pages. Cetti se proposait de compléter son travail en donnant l'histoire des *fossiles et des minéraux ;* mais il n'eut pas le loisir de la terminer, et mourut à Sassari, vers 1780. Au nom sarde Cetti joint presque toujours la synonymie en latin, en italien et même en français. Il cite dans ses descriptions Linné et rapporte assez souvent des passages de Buffon, avec les éloges qui sont dus au plus éloquent des naturalistes. Les trois volumes de Cetti doivent être réunis ; ils sont assez rares.

CETTO (Benoît), savant hongrois, né à Bude en 1751, professa successivement les belles-lettres, la philosophie, les antiquités, les mathématiques et même la théologie ; mais l'excès de travail ayant affaibli sa santé, il abandonna l'enseignement, accepta la place d'aumônier d'un régiment de cuirassiers et parvint à se rétablir. Cetto prit une part active à la dispute littéraire qui s'était élevée sur l'origine des Hongrois, entre les jésuites Pray et Deseritz, remplaça ce dernier, mort avant la conclusion du différend, et publia *Jos. Inn. Desericii Hungari Nitriensis et G. Pray, S. J. Dissert. collectæ,* etc., Colocza, 1768-1771, 3 parties in-fol.

CEVA (Thomas), jésuite, mathématicien et poëte, né le 20 décembre 1648 à Milan, mort dans cette ville, le 3 février 1736, est l'inventeur d'un instrument propre à exécuter mécaniquement la trisection de l'angle. On a de lui des *Opuscules* mathématiques et des *poésies,* parmi lesquelles on distingue un poëme intitulé : *Philosophia nova-antiqua,* que le P. Briga, son confrère, fit imprimer en 1729 avec une préface que l'on croit dirigée contre les professeurs de Pise, et qui devint le sujet ou le prétexte d'une vive dispute entre ces professeurs et les jésuites.

CEVA (Jean), frère du précédent, mathématicien distingué, a publié *Geometria motûs,* Bologne, 1692, in-4° ; *De lineis se invicem secantibus,* Milan, 1678 ; et quelques autres ouvrages dont on trouve la liste dans la *Biblioth. scriptorum mediolanensium.*

CEVA (Christophe), frère des précédents, jésuite, mort en Toscane, vers 1719, a composé des poésies latines, dont quelques-unes ont été imprimées par les soins de son frère Thomas, et une traduction en vers latins de la *Jérusalem délivrée.*

CEVA (Teobaldo), religieux carme, né en 1697 à Turin, fut un excellent prédicateur, et, sur l'invitation de ses supérieurs, s'appliqua quelque temps à l'histoire de son ordre ; mais il est principalement connu par une *Scelta di soneti ad uso della regia scuola,* Turin, 1735, dont la préface fut le sujet d'une longue et vive querelle bornée d'abord entre quelques érudits, mais à laquelle finirent par prendre part les principaux littérateurs d'Italie. Le P. Ceva mourut le 8 octobre 1746. On lui doit encore : *Scelta di canzoni de' più eccellenti poeti antichi e moderni.* Ce choix de poésies lyriques, très-bien fait, a été imprimé plusieurs fois. L'édition de Venise, 1784, in-8°, est au moins la 4e.

CEVALLOS. *Voyez* **ZEVALLOS.**

CEZELLI (Constance), héroïne du 16e siècle, née à Montpellier, épouse de Barri de Saint-Aunez, gouverneur de Leucate pour Henri IV, s'est immortalisée par un trait de courage au-dessus de son sexe. Un parti d'Espagnols venait de débarquer près de Narbonne en 1590, et de Barri, se rendant auprès du gouverneur de la province, le duc de Montmorenci, pour prendre ses ordres à ce sujet, tomba au pouvoir des ligueurs qui se présentèrent avec leur prisonnier devant Leucate, espérant que cette place leur serait remise sans difficulté. Constance, préférant le devoir et l'honneur à la tendresse conjugale, repoussa les assaillants, malgré leur menace de faire périr son mari, dont elle n'avait pu obtenir la mise en liberté par l'offre de tous ses biens. Après un nouvel assaut, les Espagnols, contraints de lever le siége, mirent à exécution leur sanglante menace, et envoyèrent le corps de Barri à son héroïque épouse, qui eut la générosité de s'opposer à ce que les soldats de la garnison, indignés de la barbarie des ligueurs, usassent de représailles sur leur chef, à son tour prisonnier. Henri IV, pénétré d'admiration pour la conduite de Constance, lui laissa le gouvernement de Leucate jusqu'à ce que son fils Hercule eût atteint l'âge de commander.

CHABAN (François-Louis-René MOUCHARD, comte de), conseiller d'État, intendant, préfet, etc., né à Bruxelles le 18 août 1759. Sa première vocation fut pour les armes ; il était sous-aide-major aux gardes françaises lorsque la révolution éclata. De Chaban, qui traversa cette époque orageuse dans l'obscurité la plus digne d'estime et sans doute la plus heureuse, exerçait les fonctions de maire dans la petite commune des Prés-Saint-Gervais, près Paris, lors de la révolution du 18 brumaire, et, immédiatement après, il fut appelé à la sous-préfecture de Vendôme. Magistrat éclairé et vigilant, citoyen intègre, son mérite ne fut pas longtemps ignoré du chef de l'État ; il fut nommé successivement préfet de Rhin-et-Moselle, et de la Dyle. Il administra ces deux départements avec une douceur vraiment paternelle, et mérita les bénédictions et les regrets dont il fut accompagné, lorsque, devenu conseiller d'État, il quitta Bruxelles pour se rendre à Florence, comme membre de la commission chargée de l'organisation de la Toscane. Sa mission remplie, il revint à Paris, et s'y chargea, en qualité de conseiller d'État ordinaire, de différents travaux à la section de l'intérieur. Attaché dans la suite à l'administration de la guerre, il fut envoyé à Hambourg avec le titre d'intendant général des finances ; il sut, par sa prudence et sa modération, tempérer la rigueur des mesures commandées dans cette ville par le maréchal prince d'Eckmuhl, après les désastres de Mos-

cou et de Leipzig. Enfin Hambourg fut assiégé par les alliés victorieux, une épidémie meurtrière porta partout les ravages et la désolation, le comte de Chaban, déjà accablé par ses longues fatigues, succomba à ce dernier fléau, en 1813, à l'âge de 58 ans.

CHABANEL (Jean), écrivain peu connu, mais dont on a quelques ouvrages rares et curieux, était né vers 1560, à Toulouse. Il étudia, dit-on, avec fruit les mathématiques et la langue française; cependant on ne voit pas qu'il ait rien écrit sur les sciences. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en théologie et nommé recteur de la fameuse église de la Daurade, à Toulouse. Il mourut en cette ville, vers 1615. Outre des traductions, on connaît de lui : *De l'antiquité des églises paroissiales, et de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels*, Toulouse, 1608, petit in-8°; volume rare et plein de recherches intéressantes pour l'histoire ecclésiastique; *les Sources de l'élégance française ou du droit et naïf usage des principales parties du parler français*, ibid., 1612, in-12; *de l'Antiquité de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, et autres antiquités de cette ville, illustrées de diverses observations et singularités remarquables*, ibid., 1621, petit in-8°; cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de l'auteur; *de l'État et Police de la même église*, ibid., 1624, in-8°; *Opuscula varia de rebus ecclesiasticis et moralibus*, Bordeaux, 1620, in-8°.

CHABANNES (Jean de), seigneur de Vandenesse, surnommé *le Petit Lion*, digne frère du célèbre Jacques de la Palice, accompagna le roi Louis XII en Italie, et fit prisonnier de sa main le général Alviano à la bataille d'Agnadel. Il contribua beaucoup au succès de la journée de Marignan, défendit avec opiniâtreté la place de Como contre Pescaire, se signala à la malheureuse affaire de la Bicoque, fut blessé mortellement, ainsi que Bayard, lors de la retraite de Rebec, et mourut de ses blessures en 1524. Brantome le cite avec éloge sous son nom de Vandenesse.

CHABANNES (Jacques de), grand maître de France sous le règne de Charles VII, mourut en 1453 des blessures qu'il avait reçues au siége de Castillon, dans le combat où le brave Talbot et son fils furent tués.

CHABANNES (Antoine de), frère du précédent, comte de Dammartin, grand maître de France, fit la guerre avec une grande distinction contre les Anglais pendant les premières années du règne de Charles VII; mais il entacha la réputation qu'il s'était acquise, lorsque, à la suite de ces campagnes, il se mit à la tête des brigands appelés *écorcheurs*, et parcourut avec eux la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine, portant partout le pillage et l'incendie. Chabannes servit plus utilement Charles VII en lui révélant les intrigues criminelles du Dauphin, son fils (depuis Louis XI). Il présida la commission chargée de juger Jacques Cœur, et on l'accuse de s'être fait adjuger à vil prix une partie des biens du condamné. A l'avénement de Louis XI au trône, Chabannes fut lui même déclaré coupable de lèse-majesté; mais le roi commua sa peine en un bannissement perpétuel, et cependant le fit enfermer à la Bastille. Chabannes parvint à s'échapper de sa prison, rejoignit les princes révoltés, et fut, par le traité de Conflans, réintégré dans ses biens et dignités. Par un caprice de la fortune, il devint plus tard l'intime confident de Louis XI, lui resta constamment dévoué, et lui rendit les plus signalés services dans la guerre, ainsi que dans la paix. Chabannes fut nommé par Charles VIII gouverneur de la province de l'Ile-de-France, et mourut le 25 décembre 1488. Sa *Vie*, ainsi que celle de Jacques, son frère, a été écrite par du Plessis, gentilhomme bourguignon, Paris, 1617, in-8°. On trouve à la bibliothèque royale de Paris, sous le n° 8437, un manuscrit intitulé : *Mémoires de la vie d'Antoine de Chabannes*, extraits des titres et généalogies de sa maison. L'abbé de Chabannes a publié les *Mémoires* de cette maison, Paris, 1659, in-8°.

CHABANNES. *Voyez* **ROCHON DE CHABANNES.**

CHABANON (Michel-Paul-Gui de), littérateur, né à Saint-Domingue en 1730, fit ses études à Paris sous les jésuites, joignit à la culture des lettres celle de la musique, et se fit une réputation par son talent pour le violon. Quelques écrits d'érudition lui ouvrirent en 1760 les portes de l'Académie des inscriptions; il remplaça Foncemagne en 1780 à l'Académie française, et mourut le 10 juillet 1792. Parmi ses ouvrages assez nombreux, mais qui ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre, on distingue : *Odes pythiques de Pindare, traduites avec des notes*, 1771, in-8°; *Vie du Dante*, avec une *Notice* sur ses ouvrages, 1773, in-8°; *Idylles de Théocrite*, traduites en prose avec quelques imitations en vers, 1775, in-8°; *De la musique considérée en elle-même*, etc., 1785, 2 vol. in-8°; *Théâtre et Poésies*, Paris, 1788, in-8°; *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, etc., publié après sa mort par Saint-Ange, 1795, in-8°.

CHABANON DE MAUGRIS, frère du précédent, né en 1736, mort en 1780, a publié une traduction en vers de trois livres des *Odes d'Horace*, 1773, in-12; *Alexis et Daphné*, pastorale, 1775, in-8°; *Philémon et Baucis*, ballet, 1774, in-8°, et quelques pièces de musique pour le clavecin.

CHABAUD (Joseph), oratorien, né vers la fin du 17e siècle dans le diocèse de Senez, obtint en 1740 le prix de poésie à l'académie de Villefranche, et celui d'éloquence à l'Académie française en 1750. Il mourut en 1762. On lui doit un choix de pièces intitulé : *Le Parnasse chrétien*, 1748 et 1760, 2 vol. in-12. Ce recueil contient plusieurs pièces de l'édition. Une 3e édition a été donnée avec quelques changements par Lablée, sous le titre de *Nouveau Parnasse chrétien*, 1806, 1807, in-12. Le P. Chabaud était lié avec l'abbé Pluche, auquel il adressa une épître insérée dans le *Parnasse chrétien*.

CHABAUD (Antoine), né à Nîmes le 23 février 1727. Après quelques années de service dans l'infanterie, il passa dans le corps royal du génie. Pour se mettre en état d'entrer avec le grade de capitaine dans cette arme, il lui suffit d'une années d'études à l'école de Mézières. Il avait auparavant appris les mathématiques sans maître, et avec le seul secours des livres. Les archives du département de la guerre renferment un grand nombre de mémoires de sa composition sur les différentes parties de son art; mais le plus important de ses travaux est son projet pour les canaux de Picardie. Successivement major et lieutenant-colonel du génie, Chabaud reçut en 1783 l'ordre de se rendre à Constantinople, pour y fortifier cette ville et le détroit des Dardanelles, et pour donner

des conseils aux Turcs sur toutes les parties de l'art de la guerre. Le zèle de cet officier fut moins contrarié par l'ignorance et les préjugés de ceux qui étaient l'objet de sa mission, que par les obstacles que lui suscitèrent les agents diplomatiques. L'esprit d'observation et le désir de se rendre utile accompagnèrent Chabaud partout où il fut employé, et l'on dut à ses dispositions un grand nombre d'ouvrages intéressants. De ce nombre sont les *Histoires de Montmédi, de Péronne, de St.-Quentin et de Sedan,* écrits pleins de détails curieux et de vues utiles sur les positions militaires, sur l'agriculture, sur le commerce et l'industrie de ces villes. Vers la fin de ses jours, résumant tout ce que l'expérience et les travaux de sa vie entière lui avaient appris, il considéra la France sous les rapports militaires et politiques, et établit les bases d'un système général de défense dans un grand ouvrage qui n'a pas été publié. Les seuls écrits qu'il a donnés au public, sont : *Observation sur la disposition des pierres de parement de maçonnerie baignées par des masses d'eau quelconque, et plus particulièrement de celles qui sont exposées à la mer,* 1787 ; *Mémoires sur les volcans et tremblements de terre,* 1785. Chabaud embrassa les principes de la révolution avec chaleur, mais avec sagesse, et il devint en 1790 l'un des administrateurs de son département. Nommé colonel directeur du génie, il fut obligé d'aller résider à Cette. La croix de St.-Louis lui avait été offerte aussitôt qu'il avait eu le temps de service requis ; mais, protestant, il n'avait pas voulu l'accepter, à cause du serment de catholicité exigé par les statuts. Il mourut à Cette le 5 août 1791.

CHABAUD DE LATOUR (Antoine-George-François), né à Paris le 15 mai 1767, d'une famille originaire de Nîmes, embrassa l'état militaire et servit quelque temps comme officier dans un régiment d'infanterie. A la révolution, dont il adopta les principes, il revint à Nîmes, fut, en 1791, nommé commandant de la garde nationale de cette ville, et fit, en 1792, comme volontaire, la campagne de Savoie. Proscrit en 1793, comme fédéraliste, il ne dut la vie qu'au généreux dévouement de sa femme, qui le fit évader en prenant sa place dans la prison où il attendait l'heure de son supplice, et sortit de France où il ne rentra qu'après le 9 thermidor. Le département du Gard l'élut au conseil des Cinq-Cents, en 1797. Partisan du 18 brumaire, il fut membre de la commission chargée de rédiger la nouvelle constitution, et, devenu membre du tribunat, appuya la proposition de décerner à Bonaparte le titre d'empereur. A la suppression du tribunat, il resta quelque temps sans fonctions. Député du Gard, en 1813, au corps législatif, il fit encore partie, au retour des Bourbons en 1814, de la commission chargée de préparer plusieurs parties de la charte, parla pour la liberté de la presse, et, au retour de Napoléon, se retira à Nîmes. Sa présence dans cette ville, au moment où elle était menacée d'une réaction, fut un bonheur ; et s'il ne put pas empêcher l'effusion du sang, du moins le courage avec lequel il prit la défense de ses coreligionnaires, prévint de plus grands malheurs. Renvoyé par son département à la chambre, en 1817, il y resta toujours indépendant. Il vota avec le ministre Decazes ; sous M. de Villèle, il siégea avec la minorité, et parla contre la loi du sacrilége. Lors des événements de juillet, il était à Nîmes, et l'influence dont il y jouissait lui permit de faire adopter les mesures propres à calmer les esprits et à prévenir tous les désordres. Député par le collége d'Uzès au commencement de 1831, il cessa de faire partie de la chambre aux nouvelles élections, et mourut d'apoplexie le 20 juillet 1832. Chabaud était l'un des propriétaires du *Journal des Débats.* M. Guizot, dans un discours prononcé sur sa tombe, l'a loué de son attachement à la révolution et aux idées de 1789.

CHABEAUSSIÈRE (la). *Voyez* **LACHABEAUSSIÈRE.**

CHABERT (Joseph-Bernard, marquis de), chef d'escadre, né à Toulon le 28 février 1723, entra dans la marine à l'âge de 18 ans, y servit avec distinction, et reçut en 1748, en récompense d'une action d'éclat, la croix de Saint-Louis, qu'il préféra à une pension. Lorsque la paix fut rétablie, il présenta un projet de voyage d'observations au gouvernement, qui lui fournit les moyens de l'exécuter, et partit sur une frégate en 1750. La *Relation* de ce premier voyage, pendant lequel il dressa la *carte* des côtes de l'Acadie et de Terre-Neuve, des bancs et des îles du golfe Saint-Laurent, fut imprimée à Paris en 1753, in-4° ; elle renferme plusieurs détails aussi intéressants qu'utiles. Admis à l'Académie des sciences en 1758, il y lut l'année suivante son *Projet d'un Atlas hydrographique de la Méditerranée ;* et ayant mis à la voile au mois de mai 1764, il détermina dans cette expédition les côtes orientales de l'Espagne, celles de Sardaigne, de Fez, d'Alger et de Tunis. Après quelques autres voyages relatifs aux sciences et à la géographie, la guerre de l'Amérique le rappela sous le pavillon militaire ; attaché à l'escadre du comte d'Estaing, il commanda *le Vaillant* en 1778 ; deux ans après, il passa sur *le Saint-Esprit,* à bord duquel il soutint en 1781, près de la Chesapeak, l'attaque de 5 vaisseaux anglais, et ramena en France un convoi de 130 voiles : le grade de chef d'escadre et le cordon rouge furent la récompense de ces brillants services. Lors de la révolution, il se retira en Angleterre, d'où il revint en 1802. Deux ans après, il fut élu membre du bureau des longitudes, et mourut à Paris le 2 décembre 1805. Outre les écrits déjà mentionnés, ainsi que plusieurs *Mémoires* insérés dans le *Recueil* de l'Académie, il a laissé quelques ouvrages manuscrits.

CHABERT (Philibert), né à Lyon, le 6 janvier 1737, reçut de son père, qui était maréchal ferrant, les premières leçons de l'art vétérinaire qu'il a depuis illustré. Étant venu de bonne heure à Paris, il suivit la pratique de Lafosse le père, se perfectionna sous cet illustre maître, et acquit les connaissances les plus étendues. Il fit ensuite les campagnes de Hanovre, en qualité de maréchal attaché aux équipages du prince de Condé, et, en 1763, époque à laquelle se fit la paix, il entra à l'école vétérinaire de Lyon, établie depuis peu. Bourgelat, qui en était le fondateur, sut bientôt distinguer le mérite de Chabert, et le fit placer, en 1766, à l'école d'Alfort. Il l'employa premièrement dans les hôpitaux et dans les forges de cet établissement ; ensuite Chabert y remplit les fonctions de professeur de maréchalerie, des maladies et des opérations, et enfin il en fut nommé inspecteur des études et directeur. En 1780, Chabert succéda à Bourgelat dans la place d'inspecteur général des écoles vétérinaires, qu'il

remplit longtemps avec zèle et distinction, et dans laquelle il rendit de nombreux services. Napoléon voulant le récompenser, lui accorda, en 1805, la décoration de la Légion d'honneur. On a de lui : *Traité du charbon ou anthrax dans les animaux,* 7e édition, Paris, 1783, in-8o; *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques,* rédigées par MM. Chabert, Flandrin et Huzard, Paris, 1791-1793 et 1806-1809, 6 vol. in-8o; *Traité de la gale et des dartres dans les animaux,* Paris, an XI, in-8o ; *Instructions sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve sur ceux propres à prévenir l'invasion de cette maladie, et en préserver les chevaux*, avec J. B. Huzard, Paris, 1797, in-8o. On lui doit encore un *Essai sur la ferrure,* et plusieurs mémoires insérés dans le *Journal d'Agriculture.* Chabert est mort le 8 septembre 1814. Il était membre correspondant de l'Institut de Paris.

CHABERT (André), membre de la Société des sciences et des arts de Grenoble, doyen de la Faculté des sciences, et chevalier de la Légion d'honneur, mort à Grenoble le 13 décembre 1823. Chabert se distingua par une probité sévère et par une bonté qui le caractérisait tellement qu'on l'appelait le bon Chabert ; il eut l'art d'enseigner avec un succès continu les sciences mathématiques, et depuis la création de l'école polytechnique, il s'est passé peu d'années qu'il n'ait fait admettre quelques élèves, qui tous gardent sa mémoire avec vénération et attendrissement. Il a rédigé plusieurs Mémoires de mathématiques, qui sont consignés dans les registres de la Faculté des sciences de Grenoble.

CHABOT (Philippe de), seigneur de Brion, amiral de France, gouverneur de Bourgogne et de Normandie, se distingua par de brillants faits d'armes, et fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525, avec le roi François Ier, dont il était le favori. Envoyé en Piémont à la tête d'une armée en 1535, il y poursuivait les plus rapides conquêtes, lorsque le connétable de Montmorenci et le cardinal de Lorraine, jaloux de son crédit et profitant de son éloignement de la cour, l'accusèrent de malversation. Livré à une commission présidée par le chancelier Poyet, il fut destitué de sa charge en 1540 et condamné à une forte amende qu'il ne put acquitter. Après un an de détention, il obtint, par les instantes sollicitations de la duchesse d'Étampes, la révision de son procès, présenta à la commission quelques pièces justificatives qui n'avaient pu lui être soumises dans le cours de la première instruction, et, bien qu'en définitive le jugement fût maintenu, reparut à la cour et rentra peu de temps après en grâce. Il mourut le 1er juin 1543. Les *Cartes maritimes* de l'amiral Chabot font partie des *Monuments de l'histoire de France en estampes et dessins,* divisés en 887 sections, depuis Pharamond jusqu'à l'établissement de l'empire, et reliés en 152 vol. in-fol.

CHABOT (Éléonore de), comte de Charny, gouverneur de la Bourgogne en 1572, a mérité un souvenir honorable en refusant son adhésion aux ordres barbares de Charles IX.

CHABOT (François), fameux révolutionnaire, né en 1759 à Saint-Geniez dans le Rouergue, embrassa l'état monastique dans l'ordre des capucins, se distingua par son esprit et son talent pour la chaire, et devint gardien de son couvent. Mais la lecture des livres philosophiques changea bientôt ses idées ; il regretta le monde qu'il avait abandonné dans un moment d'exaltation religieuse, et profita l'un des premiers du décret qui permit aux moines de quitter leurs cloîtres. Nommé grand vicaire de Grégoire, évêque de Blois, il fut, en 1791, élu député par le département de Loir-et-Cher, à l'assemblée législative où il siégea à l'extrême gauche, et se fit remarquer par ses dénonciations journalières contre tous ceux qui ne partageaient pas ses fureurs. Réélu par le même département à la Convention, il continua de se signaler parmi les hommes les plus exagérés, et vota, dans le procès de Louis XVI, la mort sans appel ni sursis. Il applaudit à la chute des girondins, quoiqu'il eût été lié avec quelques-uns d'eux ; proposa depuis l'expulsion de tous les aristocrates du territoire de la république, provoqua la loi du *maximum,* et demanda que le pain fût taxé à un sou la livre. Il réclama une loi sur les émigrés, tellement simple, qu'un enfant pût envoyer un émigré à la guillotine. Cependant il tenta de s'arrêter dans cette carrière. Marié à une riche Autrichienne, le luxe qu'il étalait rendit sa probité suspecte. Accusé d'avoir falsifié un décret de la Convention, il fut enfermé au Luxembourg et conduit à l'échafaud le 5 avril 1794. Tout furieux qu'il était, Chabot sauva plusieurs prêtres au 10 août ; et, lors des massacres de septembre, l'abbé Sicard lui dut la vie. Chabot fut le principal rédacteur d'une feuille intitulée : *Journal populaire ou le Catéchisme des sans-culottes,* Paris, 1792, 12 cahiers.

CHABOT DE L'ALLIER (George-Antoine), jurisconsulte, membre de plusieurs assemblées législatives, naquit à Montluçon le 13 avril 1758. Après avoir achevé ses études à Paris, il y fréquenta le barreau, et revint dans sa famille à l'époque de la révolution. Il en avait adopté les principes, mais en homme modéré, et il fut appelé successivement aux places de procureur syndic de district et de président du tribunal de Montluçon. Chabot vint siéger à la Convention, où il entra bientôt dans les comités et provoqua différentes lois. A la fin de la session, il accepta la place de commissaire du Directoire près le tribunal de Montluçon. Député par son département au conseil des Anciens, en l'an VII (1799), il y combattit la loi sur l'emprunt de 100 millions, et s'éleva contre la liberté de la presse périodique. Après la journée du 18 brumaire, Chabot devint membre du tribunat ; il le présidait lors de la communication du traité d'Amiens le 16 floréal an X (6 mai 1802). Ému par cette heureuse nouvelle, il engagea l'assemblée à saisir cette occasion de donner au premier consul un *gage éclatant de la reconnaissance nationale.* Cette proposition, accueillie avec enthousiasme, fut transmise au sénat ; et, peu de jours après, tous les grands corps de l'État se réunirent pour décerner à Napoléon le consulat à vie. Plus tard (1804), Chabot appuya fortement la motion du tribun Curée pour l'élévation de Napoléon à l'empire ; et Carnot ayant dit qu'il y avait eu une arrière-pensée dans la proposition du consulat à vie, Chabot en convint : « Oui, lui dit-il, je le déclare franchement, les propositions qui vous sont faites aujourd'hui ne sont que le développement ; elles sont la pensée tout entière de la proposition que je fis le 20 floréal an X. » Admirateur sincère de l'homme extraordinaire qui avait délivré la France de l'anarchie, Chabot

fit décréter, le 20 décembre 1805, qu'il serait élevé dans une des principales places de Paris une colonne, sur le modèle de la colonne Trajane, surmontée de la statue de l'empereur. Mais la carrière de Chabot, comme tribun, ne se borna point aux actes que l'on vient de rapporter. Il prit une part sérieuse à la discussion du Code civil, et fit un très-grand nombre de rapports sur les points importants de la législation française. Le 22 février 1806, il fut fait inspecteur général des écoles de droit, qui venaient d'être réorganisées. A la suppression du tribunat, il fut appelé au corps législatif, dont il cessa de faire partie en 1807, lorsqu'il fut nommé juge à la cour de cassation. Il avait adhéré, comme tous ses collègues, à la déchéance de Napoléon; et, dans les premiers mois de 1815, il reçut le titre d'inspecteur général des études. Il présida la députation du département de l'Allier au Champ de Mai, et présenta lui-même à l'empereur l'adresse des électeurs de son département. Cependant, au second retour de Louis XVIII, il conserva tous ses emplois. Chabot mourut à Paris le 19 avril 1819. Outre quelques *Discours* prononcés aux écoles de droit et qui ont été imprimés, on a de Chabot : *Commentaire sur la loi des successions*, Paris, 1818, 3 vol. in-8°; *Questions transitoires sur le Code civil*, Paris, 2 vol. in-4°; Dijon, 1829, 3 vol. in-8°.

CHABOT (Jean-Baptiste de), issu d'une famille noble, naquit dans le Poitou, le 20 février 1740, embrassa l'état ecclésiastique, et fut élevé à la dignité épiscopale, le 2 août 1785. Il exerçait ses fonctions pastorales dans le diocèse de Saint-Claude, à l'époque de la révolution, et se montrait favorable aux résolutions de l'assemblée constituante contre la féodalité, lorsque la constitution civile du clergé, à laquelle il ne voulut pas se soumettre, le fit rentrer dans la vie privée. Il émigra ensuite, revint en France après le 18 brumaire, reprit son rang dans la hiérarchie ecclésiastique, signa le concordat de 1801, fut promu à l'évêché de Mende, et reçut la croix de la Légion d'honneur. Il est mort en 1804.

CHABOT. *Voyez* **JARNAC** et **GAUTIER.**

CHABRÉE (Dominique), en latin *Chabræus*, médecin et botaniste, né dans le 17e siècle à Genève, pratiqua la médecine à Yverdun, et concourut à la publication de l'*Histoire des plantes* de J. Bauhin, dont il donna un abrégé sous ce titre : *Stirpium icones et sciagraphia*, Genève, 1666, 1668 et 1677, in-fol., vol. devenu rare. On conjecture que Chabrée, sur lequel on a peu de détails, mourut vers 1670.

CHABRIAS, général athénien, défit les Lacédémoniens dans un combat naval, 376 ans avant J. C., défendit les Béotiens contre Agésilas, rétablit le roi Nectanebo sur le trône d'Égypte, et périt vers l'an 357 devant l'île de Chios qu'il assiégeait. Ses concitoyens lui érigèrent une statue, que quelques antiquaires ont cru reconnaître dans celle qu'on désigne communément sous le nom du *Gladiateur*.

CHABRIT (Pierre), avocat au parlement de Paris et conseiller au conseil souverain de Bouillon, né en Auvergne vers 1730, mort à Paris en 1785, est auteur d'un ouvrage intitulé : *De la Monarchie française et de ses lois*, Bouillon, 1784, 2 vol. in-8°, qui a joui d'une célébrité passagère, mais dont quelques auteurs ont contesté le mérite.

CHABROL (Charles), poëte obscur, a fait imprimer en 1633 une tragi-comédie pastorale au-dessous du médiocre, intitulée : *l'Orizelle*, etc.: l'auteur n'a pas montré plus de talent dans les 38 *Stances* au maréchal de Bassompierre, qu'il a jointes à cette méchante pièce, ainsi que dans quelques *Sonnets* où il décrit le siége de la Rochelle.

CHABROL (Guillaume-Michel), avocat du roi au présidial de Riom, né dans cette ville en 1714, d'une famille féconde en magistrats et en militaires distingués, reçut de Louis XV, en 1767, des lettres de noblesse, fut appelé par Louis XVI au conseil d'État, et mourut le 22 février 1792. Il a publié un *Commentaire sur la coutume d'Auvergne*, 1784, 4 vol. in-4°, ouvrage plein d'érudition, et dans lequel l'auteur fait preuve de beaucoup de sagacité.

CHABROL (Mathieu), habile chirurgien, naquit à Limoges le 3 mars 1735. Après avoir terminé ses cours aux écoles de Montpellier et de Paris, il se fit recevoir docteur, et fut nommé chirurgien-major de l'école du génie à Mézières en 1763. Quelques observations insérées dans les journaux l'ayant fait connaître avantageusement, il fut agrégé, en 1776, au collége de médecine de Nancy. La Société royale de médecine le nomma l'un de ses correspondants en 1785; et, dans sa séance du 26 août 1788, elle lui témoigna, par une médaille d'or, sa satisfaction pour les Mémoires qu'il lui avait communiqués. L'année précédente, l'Académie royale de chirurgie lui avait fait le même honneur. Au commencement de 1794, Chabrol fut nommé chirurgien en chef de l'armée des Ardennes; mais il n'avait déjà plus l'activité si nécessaire à de telles fonctions, et, après les avoir exercées quelques mois, il fut adjoint à la commission générale de santé à Paris. La place de médecin en chef de l'hôpital militaire de Mézières étant venue à vaquer en 1795, il l'obtint comme une récompense de ses services. Il mourut en cette ville le 12 février 1815. On a de lui, dans les journaux de médecine, des *Observations* sur une concrétion polypeuse; et quelques articles dans l'*Encyclopédie moderne*.

CHABROL DE CROUSOL (Christophe-Jean-André, comte de), ministre et pair de France, né en 1771 à Riom, petit-fils du précédent, passa ses premières années dans la congrégation de l'Oratoire. N'étant point favorable à l'ordre de choses établi par la révolution, il fut enfermé pendant la Terreur, et lorsqu'il eut recouvré sa liberté, il continua de vivre dans la retraite jusqu'à l'époque de l'empire. Auditeur au conseil d'État en 1805, nommé peu de temps après maître des requêtes, il put rendre des services plus actifs, et il leur dut, en 1809, la place de membre du conseil général de liquidation de Toscane. A son retour en France, il fut président par *interim* de la cour impériale d'Orléans, puis rappelé au conseil d'État en service ordinaire, il passa à l'une des présidences de la cour impériale de Paris. Le 16 août 1811, il se rendit dans les provinces Illyriennes comme intendant général des finances. Cette administration dut beaucoup à son zèle. On rapporte qu'ayant appris que, par suite de la conspiration du général Malet, en 1812, l'empereur avait nommé Chabrol de Volvic, son frère, en remplacement de Frochot, préfet de la Seine, Chabrol de

Crousol dit avec émotion : « L'empereur apprendra mieux de jour en jour combien il peut compter sur notre famille. » Peu de mois après (août 1813), un corps d'armée autrichien marcha sur Leybach, Chabrol de Crousol se hâta de revenir à Paris, où, dès le commencement du gouvernement royal, en 1814, il devint conseiller d'État, officier de la Légion d'honneur, et le 22 novembre de la même année, préfet du département du Rhône. Lors du retour de Napoléon en 1815, ce fonctionnaire seconda puissamment l'autorité militaire dans ses mesures pour la défense de la ville, et voyant tant d'efforts superflus, il effectua sa retraite. Napoléon entra d'un côté, et Chabrol de Crousol sortit par l'autre; arrêté aux barrières il fut obligé de rétrograder. Néanmoins, on lui laissa presque aussitôt la liberté de continuer son voyage. Pendant les cent jours, Napoléon continua à oublier Chabrol de Crousol. Les désastres de Waterloo déterminèrent l'ex-préfet du Rhône à reprendre une nouvelle attitude. Lyon était cerné par les Autrichiens; il se rendit près du comte de Bubna, rentra secrètement dans la ville, le 17 juillet, et reprit ses fonctions de préfet, dès que les Autrichiens eurent occupé le chef-lieu du département. Cette seconde administration de Chabrol a laissé un souvenir sinistre dans la mémoire de tous les Français. Les excès qui furent commis à cette époque dans le département du Rhône ne rappellent que trop les fureurs de 1793; Chabrol aura sans doute gémi plus d'une fois de n'avoir pu comprimer cette sanglante réaction. C'est sous son administration et sous le commandement militaire du général Canuel, qu'éclata ce qu'on appelle la conspiration du 22 octobre 1816. Les victimes furent entassées dans les prisons, les têtes roulèrent sur l'échafaud, et l'instrument de mort parcourut les communes, déjà affligées par des dévastations de tous genres. Louis XVIII mit un terme à tant d'horreurs; tel fut le résultat de la mission du duc de Raguse, qui arriva à Lyon, le 5 septembre 1817. Chabrol de Crousol cessa d'être préfet, et Canuel fut révoqué. Nommé la même année sous-secrétaire d'État à l'intérieur, il fut ensuite directeur général des domaines, puis de 1823 à 1828 chargé du portefeuille de la marine, qu'il dota des plus utiles institutions. Ministre des finances en 1829, il donna sa démission, ne voulant pas participer aux mesures que préparait le conseil. Après la révolution de juillet 1830, il continua de siéger à la chambre des pairs, mais il refusa d'ailleurs les divers portefeuilles qui lui furent offerts, et mourut en 1836.

CHABROL DE VOLVIC (Gilbert-Joseph-Gaspard, comte de), frère du précédent, conseiller d'État, préfet du département de la Seine, membre de la chambre des députés, grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, etc. Né en Auvergne, Chabrol de Volvic, peu après sa sortie de l'école polytechnique, où il fut élevé, fit partie de l'expédition d'Égypte en qualité d'ingénieur et coopéra au grand et bel ouvrage sur cette contrée. De retour à Paris, et après la révolution du 18 brumaire an VIII, il fut nommé sous-préfet par le premier consul Bonaparte, et en 1806, préfet du département de Montenotte. Cette progression assez rapide de la faveur du gouvernement était la récompense de son dévouement à la personne du chef de l'État, et aussi du zèle remarquable qu'il déployait dans les fonctions qui lui étaient confiées. Jamais préfet ne fit exécuter avec autant d'ardeur les lois sur la conscription et ne sut concilier aussi habilement l'obéissance qu'il devait à l'empereur, et les égards que méritait le souverain pontife, lorsque, en sa qualité de préfet, il fut un des surveillants du pape Pie VII, confiné à Savone. Cette rare habileté, Chabrol l'a toujours possédée à un haut degré. Constamment placé dans des circonstances favorables pour sa fortune, le préfet de Montenotte était en congé à Paris lorsque Napoléon le nomma à la préfecture de la Seine en remplacement du comte Frochot accusé de faiblesse lors de la conspiration Malet. Le comte de Chabrol, préfet de la Seine de 1812 à 1830, ouvrit pour Paris cette voie d'embellissements dans laquelle ont constamment marché ses successeurs. Il est important de mentionner comme témoignage de l'habileté administrative de M. de Chabrol, que la ville de Paris a payé sous son administration *cent cinq millions* d'amortissement et, d'après les budgets et les calculs du préfet, elle devait être affranchie de toute dette en 1835. C'est sous son administration que furent achevés l'Entrepôt des vins, le canal de l'Ourcq, les abattoirs et la Bourse. Depuis la révolution de juillet il vécut dans la retraite entouré de sa nombreuse famille. Il est mort en mai 1843. Nous citerons un fait qui honore sa mémoire : son compatriote, le général Gruyer, avait été condamné à mort; Chabrol de Volvic le recueillit et lui sauva la vie en le tenant caché.

CHABROUD (Charles), avocat, né à Vienne en 1750, député du Dauphiné aux états généraux, se signala dès les premières séances de l'assemblée constituante en votant avec ses collègues pour la suppression des abus et des privilèges. Chargé du rapport sur les événements des 5 et 6 octobre 1789, il s'efforça de justifier le duc d'Orléans et Mirabeau d'y avoir pris part. Dans les discussions sur l'organisation judiciaire, il se fit remarquer par la justesse de ses vues. La fuite du roi le jeta parmi les adversaires les plus violents de la cour; cependant il termina sa carrière législative en proposant de placer dans la salle des séances de l'assemblée nationale un *portrait du roi, acceptant la constitution*. Nommé membre du tribunal de cassation qu'il avait contribué à faire créer, il cessa d'en faire partie en 1797, ouvrit alors un cabinet de consultation, et mourut le 1er février 1816. Il avait publié, en 1792, un écrit intitulé : l'*Acte d'union des Français*, ouvrage où sont déposées ses opinions politiques, et qui porte l'empreinte de son caractère.

CHABRY (Marc), peintre et sculpteur, né dans le voisinage de Lyon en 1660, s'établit dans cette ville où il fit, entre autres ouvrages, le *maître-autel* de l'église de St.-Antoine, un bas-relief représentant Louis XIV à cheval, le piédestal de la statue équestre qui décorait la place Bellecour, etc., détruits pendant la révolution, et mourut le 4 août 1727. Une *figure d'Hercule* et une *statue de la Vierge* présentées à Versailles, lui avaient mérité le titre de sculpteur du roi.

CHABRY (Marc), fils du précédent, suivit avec distinction la même carrière, et orna Lyon, sa patrie, de plusieurs ouvrages de sculpture qui ont eu en grande partie le même sort que ceux de son père.

CHACABOUT, solitaire japonais, chef d'une secte

connue sous le même nom, et principalement répandue dans les îles du Japon, au Tonquin et dans le royaume de Siam, fit un code de sa doctrine, qu'il renferma dans une espèce de *décalogue*. Il admet une autre vie, un purgatoire ; enseigne que les âmes impures passent, pendant 3,000 ans, par différents corps, avant d'être admises à la région du bonheur; met au rang des plus grands crimes le mensonge, l'homicide et la perfidie, et condamne en même temps l'indiscret emploi des lumières pour chercher à pénétrer les secrets que Dieu s'est réservés.

CHACON, chirurgien espagnol, né à Valladolid, est auteur d'un ouvrage intitulé : *de Chirurgiæ theoriâ et praxi*, Valladolid, 1605, in-fol., réimprimé à Madrid en 1626, 2 vol. in-fol.

CHACON (Ferdinand), chevalier de l'ordre de Calatrava au 16e siècle, a laissé un traité intitulé : *de la Caballeria de la Gineta*, Séville, 1551, in-4°.

CHACON (Pierre), en latin *Ciacconius*, prêtre espagnol, né en 1525 à Tolède, mort à Rome le 25 octobre 1581, fut employé par le pape Grégoire XIII à la correction de l'ancien calendrier. Uniquement occupé de ses livres, qu'il appelait *ses fidèles compagnons*, cet homme érudit et laborieux s'adonna surtout à corriger les anciens auteurs, à en expliquer les passages difficiles, et à rétablir ceux qui étaient tronqués. On doit à ses veilles de précieuses *notes* sur Salluste, César, Arnobe, Cassien, Tertullien, Pompéius Festus, Pomponius Méla, et sur saint Isidore. Il avait en outre composé les ouvrages suivants, qui ont été publiés après sa mort : *De triclinio romano*, Rome, 1588, réimprimé à Amsterdam, 1629, in-12, avec les *traités* de Fulvio Orsini et de Mercurialis sur la même matière ; *Opuscula : in columnæ rostratæ C. Duilii inscript. explicatio ; De ponderibus et mensuris, et nummis tam Græcorum et Latinorum*, etc., Rome, 1608, in-8°.

CHACON (Alphonse), savant dominicain, né en 1540 à Baeça dans le royaume de Grenade, professa l'Écriture sainte au couvent de son ordre à Séville, et sur sa réputation, fut appelé à Rome, où le pape Grégoire XIII le nomma pénitencier apostolique. Il y mourut le 14 février 1599, regardé comme l'un des hommes les plus savants de son siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Historia utriusque belli dacici à Trajano cæsare gesti, ex simulacris quæ in columnâ ejusdem Romæ visuntur, collecta*, Rome, in-folio oblong, figures ; les différentes éditions de cet ouvrage sont à peu près également estimées ; son admiration pour Trajan était telle que, ne pouvant imaginer qu'un si bon prince fût damné, Chacon adopta la pieuse légende d'après laquelle Trajan aurait été délivré des peines de l'enfer par les prières de Grégoire le Grand ; *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et cardinalum*, Rome, 1677, 4 vol. in-fol. ; cette édition, revue par Aug. Oldoino, est la meilleure ; on doit y joindre le *supplément* de Guarnacci, 1751, 2 vol. in-fol., et un nouveau *supplément* par Pide-Cinque et Fabrini, 1787, in-fol. ; *Bibliotheca scriptorum ad annum* 1583 *ordine alphabetico*, Paris, 1731, in-fol. Cet ouvrage incomplet, puisqu'il finit à la lettre E, a été publié avec des notes par Denis Fr. Camusat.

CHADERTON (Laurent), premier recteur du collége Emmanuel à Cambridge et professeur émérite de cette université, né à Oldham (Lancastre) le 14 septembre 1536, jouit d'une réputation méritée comme prédicateur et comme professeur, et mourut en novembre 1640, à 104 ans, ayant jusqu'à la fin conservé l'usage de ses facultés intellectuelles. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages théologiques, entre autres : une *Critique de Baronius;* le seul qui ait vu le jour a pour titre : *de Justificatione coram Deo*, etc. Sa *Vie*, en latin, par Guill. Dillingham, a été publiée à Cambridge, 1700, in-8°.

CHADJAR-EDDOUR, sultane d'Égypte, fut aussi célèbre pour son courage et ses talents politiques que pour sa rare beauté. Elle monta sur le trône en 648 de l'hégire, 1250 de J. C., après le meurtre de Touran-Chah qu'elle y avait placé par son adresse et sa fermeté ; mais les troubles et les guerres qui déchiraient l'empire des successeurs de Saladin exigeant un prince guerrier et politique, le peuple reconnut sultan Aïbek, fondateur de la dynastie des mameluks Baharites. Celui-ci, qui devait en partie son élévation à la faveur de Chadjar-Eddour, l'épousa, et, oubliant bientôt les droits de la reconnaissance et de la fidélité conjugale, il forma le dessein de la répudier et de s'unir à la fille du roi de Moussoul. Chadjar-Eddour, instruite de son dessein, le fit poignarder par ses esclaves. Dès que les mameluks furent instruits du crime de Chadjar-Eddour, ils la jetèrent dans une prison, où la mère d'Aly, fils et successeur d'Aïbek, la fit assassiner. Son corps, jeté dans un fossé, fut la proie des chiens, jusqu'à ce qu'on leur en arrachât les restes, qui furent déposés dans un cercueil élevé de son vivant. Ainsi finit une princesse qui avait sauvé l'empire par ses grandes qualités. Joinville, historien de saint Louis, la nomme *Saiareldor*.

CHADUC (Louis), né en 1564, conseiller au présidial de Riom, fut un des plus savants antiquaires de son temps. Le cabinet d'antiquités qu'il avait composé, vendu après sa mort, arrivée le 19 septembre 1638, a depuis été réuni au cabinet du roi à Paris.

CHADUC (Blaise), oratorien, né à Riom en 1608, de la famille du précédent, mort à Paris le 18 janvier 1694, a publié des *Sermons ; Panégyrique de saint Amable*, évêque de Riom ; *Lettre d'un théologien sur l'usure*, 1672, in-4°, et quelques autres écrits aujourd'hui sans intérêt.

CHAFÉI (Mohammed-ben-Idrys), fondateur d'un des quatre rites orthodoxes suivis dans la religion musulmane, naquit à Gaza en Syrie, l'an 150 de l'hégire (767 de J. C.), le jour même de la mort du fameux Abou-Hanyfeh. Dès l'âge de 2 ans, il fut conduit à la Mecque, qu'il habita longtemps. Ce fut là que cet homme célèbre, dont la mémoire n'était pas moins prodigieuse que celle d'Avicenne, et dont l'érudition surpassait celle des savants musulmans qui vivaient alors, se livra à l'étude du droit sous Malek, et plusieurs autres grands docteurs. A la connaissance des lois, il joignit celle de la littérature, et il expliquait les anciens poëtes arabes avec autant de facilité qu'il interprétait le Coran et les traditions prophétiques. Il joignait à ces heureuses qualités une assiduité infatigable au travail. On dit qu'il partageait les nuits en trois parties, l'une était donnée à la prière, l'autre au travail, et la dernière au sommeil. Il vint à Bagdad en 195 de l'hégire (810-11 de J. C.), y séjourna peu de temps, et se rendit en Égypte, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en redjeb 204 de l'hégire (décembre 819 de J. C.). Cha-

fëi est, dit-on, le premier, parmi les musulmans, qui ait écrit sur la jurisprudence proprement dite. Il est auteur d'un *Traité sur les Ossoul*, ou *Fondements du musulmanisme;* de deux autres traités intitulés : l'un *Sonan*, et l'autre *Mesned*, sur la même matière. Sa doctrine est suivie par un grand nombre de musulmans.

CHAFFAULT DE BESNÉ (le comte DU), lieutenant général des armées navales de France, né en 1707, se distingua dans de nombreuses campagnes pendant 70 années de service. En 1756, commandant la frégate *l'Atalante*, il combattit dans les parages des îles du Vent contre le vaisseau de ligne anglais *le Warwick*, de 64 canons, et s'en rendit maître. Le comte d'Aubigni, qui commandait l'escadre dont la frégate faisait partie, témoin des habiles manœuvres de du Chaffault, et connaissant sa rare intrépidité, resta spectateur généreux et tranquille du combat, pour ne pas lui dérober l'honneur d'une si étonnante victoire. Du Chaffault commanda l'avant-garde de la grande flotte qui sortit de Brest le 8 juillet 1778, sous les ordres du comte d'Orvilliers, se distingua au combat d'Ouessant, et y fut grièvement blessé à l'épaule. L'année suivante, il remplaça d'Orvilliers dans le commandement général des flottes combinées de France et d'Espagne. A la fin de la campagne, des contradictions qu'il éprouva l'engagèrent à donner sa démission. Il vivait retiré dans son château, près de Montaigu, se livrant aux soins de l'agriculture et à sa bienfaisance envers les pauvres, lorsqu'il fut arrêté, en 1793, par ordre du comité révolutionnaire de Nantes, et conduit au château de Luzançai, dont on avait fait une maison de détention pour les étrangers. Il était le seul Français détenu dans cette maison, et le comité croyait lui avoir accordé une grande faveur. C'est sous les fenêtres de sa prison que se faisaient les *noyades*. Il tomba malade dans le 10e mois de sa captivité, et mourut quelques jours avant le 9 thermidor, à l'âge de 87 ans.

CHAFFAULT (PIERRE DU), nommé évêque de Nantes en 1477, rétablit la tranquillité dans son diocèse, en prêtant au duc de Bretagne le serment de fidélité, que ses deux prédécesseurs avaient refusé, ce qui avait été un des prétextes de la guerre dite du *bien public*. Il mourut en réputation de sainteté, le 6 novembre 1487, et on lit une oraison en son honneur dans des Heures imprimées à Nantes en 1517. On a, sous le nom de ce prélat, un Missel où l'on trouve des cérémonies particulières, et un Breviaire imprimé à Vannes (*Venetiis*), 1480, dans lequel on a employé des chiffres arabes dont plusieurs bibliographes croyaient l'usage beaucoup plus récent en France.

CHAH-AALEM, dernier souverain de la dynastie timouride dans l'Inde, naquit en 1723, et se nommait *Aly-Goher* avant de monter sur le trône. Il était fils aîné de Aalem-Guyr II. Le courage et l'activité qu'il déploya dans ses premières années semblaient devoir le préserver du triste sort qui lui était réservé. Nommé, par son père, naïb, ou vice-roi de Djedjer, en 1756, il se retira dans son gouvernement pour se soustraire aux machinations d'un ministre ambitieux, qui ne voulait pas se borner à gouverner son maître et l'empire, mais qui eut bientôt lieu de se repentir d'avoir obligé le jeune gouverneur à fuir la cour. Aly-Goher rassembla une petite armée, leva des contributions, et la conduisit aux portes de Delhi en 1758. Ayant obtenu les contributions qu'il désirait, il partit au mois d'octobre 1759, pour faire une expédition dans le Bengale, où ses armes furent moins heureuses. Il venait même d'être fait prisonnier à Guyah, dans le Behar, par les Anglais, réunis aux troupes impériales, quand on apprit la mort de Aalem-Guyr, assassiné à Delhi, le 8 de rabyi 2e, 1173 (mardi 30 octobre 1759), par l'ordre de son infâme ministre. Aussitôt Aly-Goher recouvra sa liberté, et passa des fers sur le trône. La cérémonie de son inauguration se fit avec une grande solennité, à Patnah, capitale du Behar. Trop faible pour marcher sur Delhi, où commandait le perfide vizir, appuyé d'un officier et d'une garnison maratte, il se joignit au fameux Choudjaa-ed-Doulah. Celui-ci s'estima heureux de pouvoir engager le souverain de l'Indoustan dans une coalition que les princes musulmans de cet empire avaient formée contre les princes indous; en effet, Chah-Aalem sanctionna par sa présence la mémorable victoire remportée par les premiers dans les plaines de Pannibet, le 7 janvier 1761, victoire funeste à l'Indoustan, puisqu'elle affaiblit considérablement les Marattes, la seule puissance capable d'entraver les opérations des Anglais, et d'arrêter leurs incalculables progrès. Les vainqueurs ne tardèrent pas à être convaincus de cette triste vérité. Privés de leurs alliés naturels, ils eurent bientôt les Anglais sur les bras, et furent battus par eux dans les plaines de Bakhchar, le 23 octobre 1764. Dans cette circonstance lamentable, Chah-Aalem fit une démarche que ses malheurs nous défendent de caractériser, et qu'il nous est déjà trop pénible de consigner ici. Ce monarque écrivit au colonel Monro pour le féliciter de sa victoire, et ensuite alla chercher un asile dans le camp des Anglais, et accusa Choudjaa-ed-Doulah de l'avoir entraîné dans la guerre, et d'avoir contraint l'autorité royale à n'être que l'instrument des desseins ambitieux d'un simple sujet. Il poussa la faiblesse jusqu'à promettre aux Anglais les domaines de Choudjaa. Trop profonds politiques pour laisser apercevoir le mépris qu'une pareille conduite leur inspirait, ceux-ci accueillirent le monarque fugitif avec la plus noble hospitalité. On l'installa de la manière la plus pompeuse dans la ville d'Allahabad, où il représenta comme un roi de théâtre, dans le palais et dans la forteresse construite par Akbar, au confluent du Gange et du Djemnah. Quelles leçons, quel souvenir dans ce nom et dans ces monuments, pour un arrière-petit-fils de l'immortel Aureng-Zeb, et un descendant de Tamerlan ! L'ennui seul, ou plutôt les procédés violents et outrageants du major Smith chassèrent Chah-Aalem de ce séjour, qu'il habita très-tranquillement pendant plus de 4 ans, après lesquels il fit son entrée solennelle à Delhi, le 25 décembre 1771. Cette démarche lui fit perdre la protection des Anglais, et il passa de leur tutelle sous celle des Marattes, qui l'abandonnèrent, puis sous celle des Rohillas, les Marattes s'étaient retirés en 1773. A cette époque, le monarque jouit un moment de l'autorité suprême, et l'employait à fermer les nombreuses plaies de l'empire; mais bientôt, triste jouet des factions ourdies à sa cour par les Rohillas, par les Marattes, par les amis de Choudjaa, et surtout par ceux des Anglais, il se vit réduit plusieurs fois à défendre ses pro-

vinces, sa capitale, son propre palais contre des sujets rebelles, ambitieux et ingrats. Les bienfaits mêmes dont il les comblait ne servaient qu'à enfler leur orgueil, et à leur inspirer plus d'audace. Enfin, un misérable rohilla, nommé *Gholam-Cadyr*, conçut le projet de détrôner son souverain. Ses premières tentatives ne furent pas heureuses. Une femme qui avait hérité du petit fief et surtout du courage de son mari, aventurier alsacien, la Begum, c'est-à-dire, la princesse Somrou, suivie d'un petit nombre de ses soldats, et avec très-peu d'artillerie, repoussa les attaques de Gholam-Cadyr ; mais sa retraite ne fut que simulée, il reparût avec des démonstrations moins hostiles, et obtint même son pardon de l'empereur, qui céda aux importunités des traîtres dont il était circonvenu. Enhardi par l'impunité, le rohilla devint exigeant, et fit des demandes que le monarque rejeta avec indignation. On signifia à ce prince, au milieu du durbar, ou salle du conseil, sa destitution, et on lui enjoignit de se retirer dans son harem. Des satellites s'avançant l'auraient précipité de son trône, s'il n'en fût descendu promptement. Alors on proclame empereur un de ses frères, sous le nom de *Djihan-Chah*. Le trésor impérial est enlevé, le palais démeublé ; on pénètre dans le harem pour enlever aux femmes leurs bijoux les plus précieux. Privé de tout moyen de résistance, trop faible pour trouver des ressources en lui-même, Chah-Aalem passa plusieurs jours dans la stupeur du désespoir ; il ne sortit de cet anéantissement qu'éveillé par les cris d'un de ses fils que les brigands traitaient avec la dernière indignité. « Misérables, s'écria-t-il, épargnez au moins ce spectacle aux yeux d'un père. » Aussitôt, 3 satellites le saisissent, le renversent, et Gholam-Cadyr, lui appuyant le genou sur la poitrine, lui arrache les prunelles avec la pointe de son poignard. Cette scène lamentable eut lieu le 10 août 1788. On le reporta dans le harem, où sa présence répandit la consternation la plus affreuse. Gholam-Cadyr continua ses perquisitions, et ne tarda pas à préparer sa retraite pour échapper à la juste indignation des Marattes. Il venait en effet de traverser à gué le Djemnah quand l'armée maratte, commandée par le brave général de Boigne, entra dans Delhi. On replaça le malheureux monarque sur le trône, et l'on se mit à la poursuite de son assassin ; il fut arrêté, enfermé dans une cage de fer, et exposé ainsi aux insultes de toute l'armée. On lui arracha ensuite les yeux, on lui coupa successivement le nez, les oreilles, les mains et les pieds. La fin du règne de Chah-Aalem fut encore plus insignifiante que le commencement. Privé de la vue, réduit à la plus triste dépendance, il fut successivement le pensionnaire et le mannequin des Marattes et des Anglais. Il leur dut sa propre subsistance et celle de sa nombreuse famille. Abandonné aux mains qui daignaient le nourrir, il essayait de charmer l'ennui de sa solitude et l'horreur de sa situation en cultivant la poésie. Il publia même quelques élégies, où respire une mélancolie douce et trop naturelle. Il mourut à Delhi le 16 novembre 1806.

CHAH-DJIHAN ou **SCHAH-DJÉHAN** (CHEHAB ED-DYN, *la lumière de la religion*), fils de Djéhan-guyr, reçut à sa naissance le nom de *Sultan-Korrem*. Il vit le jour à Lahore, où son père avait fixé le siége de l'empire de l'Indoustan, le 5 janvier 1592. A peine sorti de l'enfance, il fut en butte à la jalousie et aux perfides machinations d'une favorite qui voulait assurer la couronne à son fils : elle ne put empêcher cependant l'empereur de confier au jeune sultan Korrem, dès l'an 1023 (1613-1614), une expédition dans le Dékan. Les rebelles furent soumis, et le vainqueur reçut de l'empereur les plus honorables témoignages de sa satisfaction ; mais des soupçons injurieux pour lui et trop fondés vinrent encore troubler la bonne harmonie rétablie dans la famille impériale. Un des frères de Sultan-Korrem mourut subitement ; les présomptions les plus fortes se réunirent contre celui-ci, et l'empereur ne pardonna jamais ce lâche assassinat. Korrem, n'ayant plus de mesures à garder, leva l'étendard de la révolte, et le 27 djomady 2e 1031 (lundi 9 mai 1622), il se fit proclamer empereur par son armée, et prit le nom de *Chah-Djihan,* souverain du monde. Bientôt, il marcha droit sur Delhi, où Djéhanguyr faisait alors sa résidence. L'armée impériale livra, sous les murs mêmes de cette ville, une bataille sanglante à celle du rebelle, qui fut vaincu et obligé de prendre la fuite. Il conduisit les débris de son armée dans le Bengale, dont il s'empara, aussi bien que du Béhar ; mais il fallut encore abandonner ces nouvelles conquêtes, et accepter la paix qu'un trop faible père voulait bien proposer. L'empire mogol était à peine pacifié, que la mort de Djéhanguyr semblait devoir provoquer de nouvelles commotions. 3 de ses fils annonçaient des prétentions à la couronne : Chah-Djihan l'obtint, et ses deux concurrents disparurent. On sait que l'un d'eux fut enfermé avec ses deux enfants dans une chambre du palais impérial, dont on mura les fenêtres et la porte. Le palais entier retentit pendant plusieurs jours des hurlements de ces trois infortunés. Chah-Djihan monta sur le trône de l'Indoustan, à Agra, le 1er février 1628. Malgré la promptitude avec laquelle le nouveau souverain avait battu et exterminé ses compétiteurs à l'empire, quelques voisins turbulents, tels que les Tatars-Usbeks, crurent le moment favorable pour tenter une invasion dans l'Indoustan ; ils furent repoussés au delà du Sind. Les habitants, toujours inquiets du Dékan, voulurent aussi profiter de l'absence des troupes impériales, assez sérieusement occupées dans le nord de l'Inde, et rentrer sous la puissance des rajahs, ou princes indous. Chah-Djihan voulut leur donner une leçon capable de leur ôter toute espérance et jusqu'au désir même de faire à l'avenir de semblables tentatives. Au mois de février 1631, il partit d'Agra, suivi d'une armée de 100,000 cavaliers et de 300,000 fantassins, divisée en 12 corps qui entrèrent dans le Dékan par autant de côtés différents. Les confédérés, assaillis de toutes parts, s'estimèrent trop heureux de conserver la vie et une faible partie de leurs propriétés. Cette importante opération dura 2 ans, et le monarque rentra triomphant dans sa capitale le 7 mars 1633. Une famine qui désola l'Indoustan à cette époque, lui suggéra le projet de détruire le brahmanisme, parce que les Indous s'occupaient beaucoup plus des exercices de dévotion que de l'agriculture ; mais ceux-ci montrèrent, pour la défense de leurs divinités et de leurs temples, une énergie dont on ne les aurait jamais crus capables ; un grand nombre périt avec un courage digne d'une plus belle cause. Chah-Djihan reconnut bientôt l'inutilité de ses tentatives, et surtout combien étaient dan-

gereux les décrets qu'il avait eu l'imprudence de rendre : il eut le bon esprit de les révoquer et le noble courage d'avouer sa faute. Tout en louant cette sage résignation, toujours pénible pour un monarque absolu, nous ne devons pas dissimuler que celui-ci voulut s'en dédommager en attaquant d'autres idolâtres tout aussi fanatiques, mais bien moins nombreux et moins dévoués que les Indous. La prétendue idolâtrie des Portugais lui servit de prétexte pour les attaquer et venger une insulte qu'il avait reçue d'eux, lorsque en 1033 (1623-24) il avait réclamé leur secours contre son père. Une armée formidable attaqua Hougly ; la ville, réduite bientôt aux dernières extrémités, fut prise d'assaut et une partie de la garnison passée au fil de l'épée. Les images des saints furent brisées ou déchirées par ordre du monarque, et pour plaire à la sultane favorite, qui avait la plus profonde horreur pour le culte catholique. Les Anglais et les Hollandais ne furent pas étrangers aux brillants succès de cette expédition ; ils avaient saisi avec empressement l'occasion d'écarter de dangereux rivaux. Différentes expéditions non interrompues occupèrent le monarque indien, et ne l'empêchèrent pas de faire d'énormes accroissements à la ville de Delhi, afin de la rendre digne d'être la capitale de son empire. Il profita d'un intervalle de paix, et, le 1er avril, il s'installa dans un nouveau palais. On aura une idée des sommes prodigieuses qu'il consacra à l'embellissement de cette ville, qui prit alors le nom de *Chah-Djihan-Abad,* quand on saura que l'ameublement et les seuls ornements du palais coûtèrent plus de 14 millions. On cite, comme une des circonstances les plus mémorables de cette fête, la présentation d'une histoire des 10 premières années du règne de l'empereur, composée par Hamed, élève du célèbre Aboul-Fazel. L'auteur fut magnifiquement récompensé. Absorbé dans les jouissances de toute espèce que lui offrait ce nouveau séjour, constamment occupé de l'embellir, Chah-Djihan négligea les soins de son empire. L'ambitieux et perfide Aureng-Zeb eut tout le temps de préparer sa propre élévation, la ruine de son père et celle de ses frères. Ses projets éclatèrent lorsqu'il n'était plus temps de les traverser. Dara-Chécouh, le fils bien-aimé de Chah-Djihan, voulut lui résister : tous ses efforts furent vains. Après la défaite des troupes impériales, Chah-Djihan fut arrêté le 15 juin 1656 par les satellites du plus indigne fils ; incarcéré dans le palais d'Agra, il mourut après 10 ans de captivité le 21 janvier 1666.

CHAH-ROUKH-MYRZA, 4e fils de Tamerlan, naquit à Samarcande le 14 de rabyi premier 779 (mardi 21 juillet 1377). Dès ses plus tendres années, on découvrit en lui les grandes qualités de son père, auxquelles il joignit dans la suite les vertus les plus rares. Dans cet âge où l'homme avide de gloire saisit avec empressement l'occasion de montrer du courage, sans examiner la cause qu'il embrasse, Chah-Roukh suivit son père dans la Perse, qui cherchait à secouer le joug que les Tatars lui avaient imposé peu d'années auparavant. Le jeune prince donna dans cette expédition des marques éclatantes de valeur. Il coupa lui-même la tête au chef des rebelles, et vint la jeter aux pieds de son père, en lui disant : « Puisses-tu fouler aux pieds toutes les têtes de tes ennemis comme celle de l'orgueilleux Mansour ! » Le vainqueur qui venait de faire cette action, et qui s'exprimait ainsi, était âgé de 17 ans. Talmerlan avait trop de talent pour ne pas reconnaître ceux de son fils, ou pour négliger de les employer. Ce prince, après l'avoir chargé de différentes expéditions qui réussirent glorieusement, lui donna le gouvernement du Khoraçan, où il se conduisit avec tant de sagesse, qu'à la mort du conquérant tatar, les peuples le reconnurent pour leur souverain. Hérat, capitale du Khoraçan, devint le siége d'un puissant empire, dont les limites reculèrent chaque jour ; car les ennemis et les envieux de Timour, espérant assouvir leur ressentiment sur ses fils, commirent différentes hostilités qui obligèrent Chah-Roukh de recourir aux armes. Marchant alors à la tête de ses armées, il montra qu'aux vertus d'un prince pacifique, il joignait les talents d'un bon général. Des victoires successives firent passer sous sa domination le Mazendéran, la Transoxiane ; enfin, la Perse entière, une partie des Indes et de la Tatarie, de manière que ses États touchaient à ceux de l'empereur de la Chine. Il choisissait lui-même des personnes capables de bien gouverner les sujets qui leur étaient confiés, et leur donnait de vive voix, ou par écrit, des préceptes qui devaient être gravés en lettres d'or, dans l'intérieur de tous les palais. Malgré sa prudence, Chah-Roukh trouva parmi ses protégés des ingrats qui lui déclarèrent la guerre, et qui gouvernèrent mal leurs nouveaux États ; mais, toujours victorieux, il réprimait bientôt leurs écarts. Certains auteurs l'accusent d'une trop grande économie, qui tenait, disent-ils, de l'avarice. Il n'avait aucun des vices des princes orientaux, et possédait la plupart des qualités, des connaissances, des vertus même qui leur manquent. Son activité ne lui laissait négliger aucune des branches de l'administration ; il donnait une attention particulière au commerce, cette principale source de la prospérité des États. Les marchands étrangers étaient accueillis avec empressement, protégés d'une manière toute particulière, et, non content d'encourager et de favoriser les grandes opérations commerciales, il cherchait tous les moyens d'entretenir des relations de cette espèce avec les royaumes les plus lointains. C'est ainsi qu'il envoya en ambassade à différents princes de l'Asie, des hommes sages et vraiment capables de seconder des vues aussi louables. Maître paisible d'un vaste empire dont l'administration l'occupait tout entier, Chah-Roukh fournit une carrière brillante. Il régna 43 ans, après la mort de Timour son père, sur la Perse, la Tatarie, l'Inde et le Turkestan. Enfin, âgé de plus de 71 ans, il mourut le jour du nourouz, c'est-à-dire, le jour de la nouvelle année solaire ; suivant les anciens Persans, au mois de zoul-hadjah 850 (20 mars 1447), à Facharoud, petit endroit dépendant de Rey, et fut enterré dans cette dernière ville.

CHAH-MOURAD (Massoum), roi de Bokhara, plus connu sous le nom familier de *Baghi-Djan*, né vers le milieu du 18e siècle, était fils de l'émir Daniel, prince allié à la race des rois Usbeks, issus de Gengis-Kan. Massoum, surnommé Chah-Mourad (le désiré), qu'on peut mettre au nombre des personnages les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Orient, avait eu, comme Henri V, une jeunesse dissolue et avait encouru une sévère réprimande du cadi de Bokhara ; mais, moins généreux que le monarque anglais, il fit, dit-on, périr ce juge intègre. A 25 ans, il donna dans la réforme et prit

l'habit des faquirs ou religieux mendiants. Loin de disputer à ses frères l'autorité dont il hérita un an après, il s'enferma dans une mosquée, se plongea dans la méditation, refusa même sa part des trésors de son père, les regardant comme extorqués par la violence, et en ordonna la restitution. Il parcourut la ville, une épée suspendue à son cou, implorant le pardon de son père et s'offrant pour victime expiatoire des crimes et des fautes qu'avait pu commettre ce prince. Un acte si étonnant d'humilité attira la foule sur ses pas, le fit regarder comme prophète, comme un saint, et changea en bénédiction la haine que son père avait soulevée par la dureté de son gouvernement. Massoum ou Baghi-Djan retourna alors passer encore un an dans sa retraite, n'y admettant que ses disciples et s'y occupant à composer des traités de théologie fort estimés des musulmans. Dans cet intervalle, l'ambition de ses frères avait excité un mécontentement général. Sourd aux instances des habitants qui le suppliaient de prendre les rênes du gouvernement, il résista même à ceux de ses frères qui n'avaient pas péri dans les troubles et ne céda que lorsque, après une sédition qui avait coûté la vie à plus de 1,000 citoyens, le roi Aboul Ghazy dont il avait épousé la sœur, vint en personne, suivi d'une foule immense, le conjurer de soutenir l'État penchant vers sa ruine. Baghi-Djan se borna d'abord à donner des conseils et n'usa de son influence que pour faire fermer les maisons de jeu et de débauche, fort nombreuses à Bokhara. Mais l'invasion d'un chef de tribu sur le territoire de cette ville le fit consentir à prendre le titre de régent. Il marcha contre le rebelle, le battit, et lui enleva une partie de ses possessions. Dès lors Massoum fut le véritable chef des Uzbeks. Jamais prince ne fut appelé au trône par un vœu plus unanime, Cependant, malgré le pouvoir sans bornes qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, il se contenta du titre de régent et montra beaucoup de déférence pour Aboul Ghazy, quoiqu'il le retînt prisonnier dans son palais. Voulant, par ses institutions, rappeler toujours le cénobite, et donnant sur sa personne et dans sa famille l'exemple de la plus sévère économie, il l'étendit à toutes les branches de l'administration. La diminution des dépenses de l'État et du faste de la cour lui permit de supprimer tous les impôts, à l'exception des douanes, du droit sur les infidèles et de la taxe de charité, dont il n'exempta pas même les soldats qu'il dédommagea en leur assignant un traitement régulier. Il prohibait le monopole et ne percevait que les revenus des terres de la couronne. La cinquième partie du butin fait sur l'ennemi suffisait pour défrayer sa maison; ne vivant que de pain d'orge, de légumes et de viande sèche, et ne mangeant que dans des plats de bois, il ne dépensait personnellement que dix sous par jour; il en donnait autant à son cuisinier et à chacun de ses deux domestiques, et sa femme, qui était du sang royal, n'en recevait que trente ; mais il lui alloua cinq pièces d'or à la naissance de son fils aîné et il doubla la somme lorsqu'elle lui en eut donné deux autres. Pour ne pas les priver des jouissances qu'il affectait de mépriser, il les logea dans un palais avec leur mère, tandis que lui-même habitait une sorte de cellule où à toute heure chacun était admis indistinctement. A son costume sale et grossier, il ajoutait quelquefois une peau de daim pour manteau. Assis sur une peau de chèvre, il donnait audience aux ambassadeurs étrangers et leur offrait son repas frugal. Ce fut par cette vie de privation, par la pratique des plus dures austérités, que Chah-Mourad s'attira le respect et l'admiration des Uzbeks, réunit leurs tribus jusqu'alors ennemies les unes des autres et en forma une grande nation, releva le trone de Bokhara qui était en décadence, et acquit enfin la seule puissance réelle, celle qui s'appuie sur l'amour du peuple et non sur le vain éclat d'une cour corrompue. Ce prince pouvait dire avec plus de vérité encore que Louis XII : « J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice que le peuple pleurer de mes prodigalités. » Il changea le palais des rois de Bokhara en chambre de justice qu'il présidait lui-même, assisté de 40 mollahs ou savants. Tous les citoyens, quel que fût leur rang, pouvaient y être cités. L'accusation n'y était portée qu'en présence de l'accusé. Le roi entendait les deux parties. S'il ne s'agissait que d'affaires civiles, il les arrangeait à l'amiable ; mais la justice criminelle était rendue avec cette promptitude et cette sévérité qu'a prescrites le Coran. Il était rigoureusement défendu de fumer du tabac, et la stricte observation des devoirs religieux était imposée à coups de fouet pour les indifférents. De pareils moyens, et surtout l'exemple du souverain, réveillèrent tellement le goût de la dévotion et de la théologie, que l'on comptait à Bokhara plus de 30,000 étudiants, parmi lesquels un grand nombre s'occupaient d'autres sciences. Il est facile de concevoir que des peuples ignorants et superstitieux regardassent comme inspiré de Dieu un prince qui, méprisant les plaisirs du monde, préférait, à la couronne et à la robe royale, le manteau et le bâton d'un moine mendiant. Cette idée qu'ils avaient du caractère sacré de leur maître lui donna tant de force, qu'avec une armée consistant principalement en cavalerie, il soumit tout le pays entre l'Aman et le Sihoun (l'Oxus et l'Iaxarte), jusqu'à la mer Caspienne et à la mer d'Aral. Il envahit la Perse, conquit Mérou et une partie du Khoraçan ; mais, ayant échoué à diverses fois contre Mesched, il publia que le saint imam Riza, qui y est enterré, lui était apparu en songe, et lui avait ordonné de respecter le territoire de cette ville sainte, ce qui ne l'empêcha pas de revenir tous les ans piller, ravager et mettre à contribution cette partie du Khoraçan. Chah-Mourad, en 1789, fit la guerre au roi de Caboul, et remporta sur lui des avantages qu'il dut moins à ses armées qu'à sa politique. Monté sur un très-petit cheval et dans son costume ordinaire, il marchait toujours à la tête de ses troupes qu'il maintenait dans l'obéissance et dans la pratique des devoirs religieux en attachant à chaque division un certain nombre de mollahs. Tout portait le caractère de l'originalité chez ce prince singulier, jusqu'à la légende de son cachet : *Le pouvoir et la grandeur, lorsqu'ils sont basés sur la justice, viennent de Dieu ; autrement ils viennent du diable.* Malgré son humilité dégoûtante, il aimait que les seigneurs de sa cour fussent entourés de splendeur et de magnificence. Chah-Mourad avait répandu la terreur en Perse, jusqu'à l'époque où l'eunuque Aga Mohammed en devint le dominateur. Mais ces deux hommes extraordinaires n'eurent jamais occasion de mesurer leurs forces. Le souverain des Uzbeks survécut peu au roi de Perse ;

il mourut vers 1798. — Son fils, Mir Hayder Kan Tourrah, devint roi de fait et de nom. Prince pacifique, mais pusillanime, il ne sut pas se faire respecter de ses voisins, laissa démembrer ses États et perdit la province de Balkh. Il mourut en 1826, et c'est le second de ses fils qui occupe aujourd'hui le trône de Bokhara.

CHAH-ROKH II, dernier roi de Perse de la dynastie des Afschars ou Nadirides, était fils de Riza-Kouli-Mirza et petit-fils du fameux Nadir. Il avait à peine 14 ans lorsque son aïeul fut égorgé dans sa tente, en 1747, par les chefs de son armée. Ali-Kouli-Kan, neveu de cet usurpateur, s'empara du trône, prit le nom d'Adil-Chah, et crut affermir son pouvoir en faisant égorger tous les fils et petits-fils de son oncle. Il n'épargna que Chah-Rokh, soit par compassion pour sa jeunesse, soit pour s'en faire une ressource et régner en son nom, si les Persans ne voulaient obéir qu'à un roi du sang de Nadir. Mais la domination d'Adil-Chah avait à peine duré un an, lorsqu'il fut vaincu, pris et aveuglé par son frère Ibrahim qu'il avait envoyé pour gouverner Ispahan et la Perse occidentale. Chah-Rokh fut alors tiré de sa prison et reconnu roi à Mesched dans le Khoraçan (1748). Ibrahim le ménagea quelque temps dans le dessein de s'emparer de sa personne et des trésors de Nadir; mais, trompé dans son attente, il leva le masque, se fit proclamer roi et marcha contre son rival. Trahi et livré par ses troupes, il fut mis à mort, et son frère Adil-Chah, prisonnier et aveugle, fut conduit à Mesched où il subit le même sort, en expiation du sang qu'il y avait fait répandre. Chah-Rokh semblait n'avoir plus à craindre de compétiteur. Petit-fils de Chah-Houçaïn par sa mère, il réunissait dans sa personne les droits de la dynastie des Sofis, et ceux que Nadir avait usurpés sur eux. Sa jeunesse, sa beauté, son caractère doux et aimable, le rendaient cher aux Persans qui fondaient sur lui toutes leurs espérances de bonheur et de tranquillité. Mais le fanatisme et l'ambition se réunirent pour le perdre. Mirza-Seid Mohammed, dont le père, iman suprême de la célèbre mosquée de Mesched, avait épousé une sœur de Chah-Houçaïn, répandit le bruit que Chah-Rokh avait hérité de la haine de Nadir contre la religion nationale, et lui fit un crime de sa bienveillance pour les marchands chrétiens. Secondé par les mollahs et par les dévots, il surprit le jeune monarque, lui fit crever les yeux et régna quelques jours sous le nom de Soliman Chah; mais Yousouf Ali-Kan, général des troupes de Chah-Rokh, vengea son maître qu'il n'avait pu secourir, triompha de Soliman en 1750, le fit périr, replaça sur le trône le malheureux Chah-Rokh, et prit le titre de régent. Deux chefs de tribus, l'un curde, l'autre arabe, s'opposèrent à Yousouf qui succomba sous leurs efforts réunis. Mais une égale ambition divisa bientôt les deux alliés; ils se disputèrent la régence à main armée; la défaite et la mort du premier la laissa au second. Esclave couronné sous ces trois tyrans, Chah-Rokh trouva enfin un libérateur dans Ahmed-Dourany qui, depuis sa tentative inutile pour venger la mort de Nadir dont il avait commandé la garde étrangère, s'était retiré dans l'Afghanistan sa patrie, avait pris le titre de roi à Candahar, et fondé, aux dépens de la Perse et de l'Inde, une monarchie connue, depuis le milieu du 18e siècle, sous le nom de royaume de Caboul, sa nouvelle capitale, mais qui est aujourd'hui dans une complète décadence. Ahmed, qui venait de conquérir Hérat et une partie du Khoraçan, préféra, à la périlleuse et vaine gloire de subjuguer le reste de la Perse, l'honneur de protéger le dernier rejeton de son ancien maître. Il convoqua les principaux chefs du Khoraçan et les obligea de prêter serment de fidélité à Chah-Rokh, qui conserva longtemps la souveraineté de cette province sous l'appui des rois de Caboul. C'est tout ce qui lui resta des États usurpés et agrandis par son aïeul. Il y régna obscur et oublié pendant que les autres parties de la Perse, déchirées d'abord par l'anarchie et les guerres civiles, furent ensuite soumises à divers gouvernements. Mais il n'y fut ni plus heureux, ni plus tranquille. L'ambition et la cupidité de ses fils Naser-Allah et Nadir-Mirza qui, de son vivant, se disputèrent sa faible puissance et ses trésors, remplirent Mesched de troubles et de carnage. Tous deux s'aliénèrent l'affection des musulmans, en dépouillant la grande mosquée de cette ville, pour payer leurs soldats, l'un de la grille d'or qui entourait le tombeau de l'iman Riza, descendant de Mahomet, l'autre de la boule d'or qui surmontait la coupole de cet édifice. Les Uzbeks commandés par Chah-Mourad envahirent le Khoraçan, en 1785, en retinrent une partie, poussèrent leurs incursions jusqu'aux portes de Mesched, qui fut deux fois à la veille de tomber en leur pouvoir, et deux fois sauvé par le prince Naser-Allah, et ils renouvelèrent leurs incursions tous les ans. De plus grands malheurs étaient réservés à la vieillesse de Chah-Rokh : le fameux eunuque Aga Mohammed, ayant réuni sous sa domination toutes les parties démembrées de la Perse, songea d'abord à détrôner un prince sur lequel il croyait avoir à venger ses injures personnelles, et dans lequel il ne voyait que le petit-fils du spoliateur et du bourreau de sa famille. Mais les trésors de Nadir, dont Chah-Rokh avait sauvé une bonne partie au milieu des révolutions, tentaient encore plus la cupidité de l'eunuque et furent le véritable motif de son expédition dans le Khoraçan, en 1796. A son approche, le prince Nadir-Mirza abandonna son père et sa patrie, et s'enfuit chez les Afghans. Chah-Rokh alla au-devant du conquérant qu'il s'efforça de fléchir par ses témoignages de déférence et de soumissions et par ses présents. Mais bientôt on exigea l'aveu de ses trésors, et, malgré ses dénégations et ses serments, il fut livré à toutes sortes de tortures qui le forcèrent de les déclarer successivement. Le dernier tourment qu'on lui fit subir fut de placer sur sa tête un cercle de pâte sur lequel on versa du plomb fondu. La douleur arracha au malheureux vieillard l'aveu d'un énorme rubis qui avait autrefois appartenu au Grand Mogol, Aureng-Zeb, et qui était l'objet particulier de la convoitise d'Aga Mohammed. Le vainqueur ayant soumis Mesched et le Khoraçan, emmena l'infortuné Chah-Rokh, qui succombant à ses chagrins, à ses infirmités, et peut-être au poison qui lui fut donné, mourut à Damegan, la même année, à l'âge de 63 ans, après avoir végété sur le trône près d'un demi-siècle. En lui finit la domination et la race des descendants de Nadir. On ne sait ce que sont devenus ses fils, quoiqu'un imposteur juif, allemand de naissance, démasqué par le voyageur Ollivier, se soit donné à Paris, en 1799, comme Nadir-Mirza, l'un d'eux, et qu'il ait réussi à y faire des

dupes, jusqu'à ce que la police lui ait signifié l'ordre de quitter la France.

CHAHAN, prince d'Arménie, était gendre de Léon VI, roi arménien en Cilicie, dont il défendit la puissance avec courage et habileté contre les Égyptiens, qui envahirent ce petit État vers le milieu du 14e siècle. Ne pouvant résister à leur nombreuse armée, il s'enferma avec son beau-père dans le fort de Goban, où il se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Obligé de se rendre, il fut conduit en Égypte avec toute la famille royale. Échappé de sa prison, il se rendit en Espagne, où Jean Ier, roi de Castille, l'accueillit avec distinction, et obtint la délivrance du roi Léon, qui se rendit aussi en Espagne, puis en France, où Chahan mourut vers 1390.

CHAHYN-GUERAI, dernier kan de Crimée, descendant de Gengis-Kan, fut d'abord lieutenant de son frère, le kan Saheb-Gueraï; ensuite étant parvenu, avec le secours des Russes, à repousser Devlet-Gueraï, autre kan que la Porte Ottomane avait substitué à son frère, il monta lui-même sur le trône. Son règne fut de courte durée. Avant que son autorité fût affermie, il avait tenté d'introduire plusieurs innovations dans la discipline de son armée, de même que dans l'administration de ses États; le peuple murmura, et bientôt éclatèrent de nombreuses révoltes auxquelles les intrigues des Turcs ne furent pas étrangères. En effet, l'influence que conservait la Russie sur un souverain qu'elle avait aidé à s'élever au trône de Crimée, ne laissait pas que de porter ombrage à la Porte, qui proclama de nouveau un autre kan. Il fut défait et repoussé par Chahyn; mais un traité conclu le 21 juin 1783 entre les deux empires, le déposséda lui-même. Obligé de signer une renonciation formelle et irrévocable pour lui et pour ses héritiers au trône de Crimée, désormais soumise à la domination russe, Chahyn reçut en dédommagement la promesse d'une pension annuelle de 100,000 roubles. Il se rendit peu de temps après à Constantinople; mais un firman du Grand Seigneur qu'inquiétait sans doute la présence d'un descendant de Gengis-Kan dans cette ville, lui intima l'ordre d'en sortir et de se rendre à l'île de Rhodes, où il ne tarda pas à être étranglé. Sa tête fut envoyée à Constantinople. En lui finit une des dynasties fondées par les enfants de Gengis-Kan. Le royaume de Crimée, absorbé aujourd'hui dans le vaste empire russe, avait conservé une existence plus ou moins précaire pendant plus de 500 ans.

CHAILLON (Jacques), médecin français, né à Angers, a publié les ouvrages suivants : *Questions de ce temps*, Angers, 1663, in-8°, écrit dont l'auteur reproduisit les idées dans un nouveau livre intitulé : *Recherches de l'origine et du mouvement du sang*, Paris, 1664, in-8°, réimprimé en 1677 et 1699, in-12.

CHAINITZA ou **KHAINITZA**, née à Tébélen, fille de Véli et de Khamco, et sœur d'Ali, pacha de Janina, se rendit comme eux fameuse par son ambition, son avarice et sa cruauté. Conduite prisonnière à Cardiki avec sa mère et ses frères, elle recouvra sa liberté après quelques années d'esclavage, et épousa alors Castron d'Argyro, successeur de Capellan, qui venait de payer de sa tête la part qu'il avait prise à la révolte des Grecs, en 1765. C'était Ali, l'époux de sa fille, qui l'avait poussé à la désobéissance contre la Porte, dans la vue de s'approprier ses biens, et il n'avait pu voir, sans une violente jalousie, l'héritage de sa victime passer entre les mains de Castron. Le mariage de sa sœur ne changea point ses dispositions : il le fit assassiner, de complicité avec Chainitza, par le propre frère de Castron, nommé Soliman, à qui il avait promis la main de sa sœur pour prix de ce meurtre. Le traître fut exécuté ainsi qu'il avait été conclu: et Chainitza mit le comble à son forfait, en empoisonnant le fils qu'elle avait eu de son premier mariage. Lorsque, en 1798, Ali profitant du séjour de l'armée française en Égypte, attaqua les possessions vénitiennes en Grèce, et remporta sur elles quelques avantages, Chainitza se fit adjuger les dépouilles des églises, pour en revêtir ses esclaves, et prit un plaisir cruel à voir égorger sous ses yeux de jeunes filles que son frère avait arrachées, dans Prevesa, à leurs familles éplorées. A peu près vers ce temps, la Porte, alarmée des progrès que faisait la puissance d'Ali, lui retira le gouvernement de la Thessalie, et le donna à Elmas, le plus âgé des fils de Chainitza. Cette mesure excita la fureur du pacha; mais il sut si bien cacher ses sentiments à sa sœur, que celle-ci suivit, sans la moindre défiance, Elmas en Thessalie. Le trépas y attendait ce jeune homme. Au nombre des présents dont Ali l'avait comblé, il lui avait donné, pour se parer le jour où il recevrait le firman impérial, une riche fourrure de renard noir; il s'en revêtit et périt quelque temps après; son oncle avait eu la cruauté de la faire imprégner des miasmes délétères d'une jeune fille morte de la petite vérole. Chainitza au désespoir, ne conçut aucun soupçon contre son frère. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis la fin tragique d'Elmas, lorsque la mort frappa encore le dernier de ses fils Aden Bey. Rien ne peut exprimer la fureur dans laquelle cette nouvelle perte la plongea; elle voulait mettre le feu à Janina, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'Ali la décida à se retirer à Liboovo où elle demeura quelque temps inconsolable. Mais ayant appris que son frère allait porter la guerre dans Cardiki, cette nouvelle, en lui rendant l'espoir de la vengeance, fit rentrer la joie dans cette âme féroce. Ali, ayant soumis les Cardikiotes, se rendit à Liboovo où, après avoir juré, dans un festin, l'extermination des Cardikiotes, il les fit tous égorger par ses esclaves, puis, selon la promesse qu'il en avait faite à sa sœur, il fit traîner devant elle les femmes que les soldats avaient déshonorées. Ces malheureuses, meurtries de coups, se jetèrent aux pieds de leur ennemie, cherchant à l'attendrir par leurs prières et par leurs larmes; mais Chainitza, ivre de joie et de fureur, ordonna qu'on les dépouillât de leurs voiles, que l'on coupât leurs chemises au-dessus des genoux, et qu'on les abandonnât en cet état, en ayant soin de défendre, sous peine de la vie, que personne leur accordât ni asile, ni vêtements, ni nourriture. Ce massacre eut lieu en 1812. Ce monstre mourut en 1820, d'une apoplexie foudroyante, pendant que son frère, renfermé dans Janina, soutenait avec opiniâtreté la guerre contre Kourschid.

CHAIS (Pierre), théologien protestant, né à Genève le 3 janvier 1701, fut pasteur de l'Église française à la Haye, qu'il desservit pendant 50 ans; concourut à l'établissement d'une maison de charité pour les pauvres de cette église, introduisit l'inoculation en Hollande, et

mourut en octobre 1785. Chais a eu part à la rédaction de différents journaux. On lui doit quelques traductions de l'anglais, des sermons et des livres théologiques; mais il est principalement connu par *les livres historiques du Vieux Testament, avec un commentaire littéral, tiré de divers auteurs anglais*, la Haye, 1743-90, 4 parties en 8 vol. grand in-4°; ouvrage fort estimé.

CHAISE. *Voyez* **FILLEAU.**

CHAIX (Thomas), religieux carme, né à Tarascon en 1696, enseigna pendant plusieurs années la théologie et la philosophie dans cette ville, remporta en 1734 un prix à l'académie de Marseille pour une ode sur le maréchal de Villars, et passa es dernières années de sa vie au couvent de Mauzaugues, où il mourut en 1768. Il est auteur d'un livre intitulé : *de l'Excellence de la dévotion au St. scapulaire de Notre-Dame des Carmes*, in-12.

CHAIX (Dominique), botaniste, né en 1731 à Montauroux, obtint la cure de Baux près de Gap, et consacra ses loisirs à l'étude des plantes. Les connaissances qu'il avait acquises, sans autre guide que les ouvrages de Linné, le firent bientôt connaître des botanistes qui visitaient cette partie des Alpes. Il composa la *Flore gapençaise*, que Villars, son élève, a publiée dans son *Histoire des plantes du Dauphiné*, et mourut en 1800.

CHALAIS (comte de). *Voyez* **TALLEYRAND.** (Henri).

CHALARD (Joachim), avocat au grand conseil, né dans la province de la Marche au 16e siècle, est auteur d'un *Commentaire* sur les ordonnances de Charles IX, Paris, 1568. On lui attribue un ouvrage intitulé : *de l'Origine des erreurs de l'Église*. Duverdier cite aussi quelques pièces de vers du même auteur.

CHALCIDIUS, philosophe platonicien du 5e siècle, traduisit en latin le *Timée* de Platon, et y joignit un commentaire estimé que Meursius fit imprimer avec ses notes, Leyde, 1617, in-4°; Fabricius l'a reproduit avec de nouvelles additions dans le tome II de son édition des *OEuvres de St. Hippolyte*. Les critiques sont partagés sur la religion que professait ce philosophe.

CHALCOCONDYLE (Laonic ou Nicolas), historien grec du 15e siècle, plus connu sous le nom de *Chalcondyle*, né à Athènes, florissait vers 1490. Il a écrit une *Histoire des Turcs et de la chute de l'empire grec*, depuis 1298 jusqu'à 1462, ouvrage important pour l'histoire du 15e siècle, mais écrit dans un style trivial et barbare. La première édition du texte grec parut à Genève en 1615, in-folio; la meilleure est celle de Paris, 1650, in-folio. Il en existe une traduction française avec *Commentaires*, par Blaise de Vigenère, Paris 1577 et 1584, in-4°. La continuation de cette histoire, depuis 1612 jusqu'à 1649, par Artus Thomas et Mézerai, a été plusieurs fois réimprimée.

CHALCONDYLE (Démétrius), célèbre grammairien, né vers 1424 à Athènes, après l'invasion des Turcs, se réfugia en Italie, et fut appelé par Laurent de Médicis à Florence, pour y enseigner le grec; mais il trouva dans Politien un concurrent redoutable, et dont la rivalité nuisit au succès de son école. Il alla depuis professer à Milan, et mourut en 1511. On a de lui une *Grammaire grecque*, dont la première édition, Milan (vers 1493), sans date, est fort rare; elle a été réimprimée, Paris, 1525, in-4°, et Bâle, 1546, in-8°. Il revit la traduction de Platon par Marsil. Ficin, et donna les premières éditions d'*Homère*, d'*Isocrate* et de *Suidas*. Il est aussi l'éditeur de la *Grammaire grecque* de Lascaris, 1476, qu'il orna d'une préface.

CHALDUN. *Voyez* **IBN-KHALDOUN.**

CHALGRIN (Jean-François-Thérèse), habile architecte, né à Paris en 1739, développa de bonne heure son goût et ses connaissances en architecture, remporta le grand prix à l'âge de 18 ans, se perfectionna à Rome dans le dessin, le style et la composition, et, de retour à Paris, mérita la confiance du duc de la Vrillière, qui le chargea de la construction de son hôtel, et contribua beaucoup à le faire admettre, malgré sa jeunesse, à l'académie d'architecture. La construction de la salle de bal et de festin à l'occasion du mariage du Dauphin, en 1770, lui fit honneur. Nommé peu de temps après premier architecte et intendant des bâtiments de Monsieur, il obtint aussi la confiance du comte d'Artois. A la création de l'Institut, il fit partie de la classe des beaux-arts, devint membre du conseil des bâtiments, plus tard fut chargé de l'arc de triomphe de l'Étoile, qu'il n'eut pas le plaisir de voir terminer, et mourut le 20 janvier 1811. Ses travaux les plus importants sont : *l'hôtel de St.-Florentin, le collége de France, l'une des tours, la chapelle des fonts et le buffet d'orgues à St.-Sulpice, l'église de St.-Philippe du Roule, la restauration du palais et du grand escalier du Luxembourg, et l'arc de triomphe de l'Étoile*.

CHALIER (Marie-Joseph), révolutionnaire, né en 1747 à Beaulard, près de Suze en Piémont, fut successivement prêtre, voyageur et négociant à Lyon, où il acquit rapidement une fortune assez considérable. A l'époque des premiers troubles de la révolution, il se fit connaître par la violence de ses discours et de ses écrits; mais ce ne furent pas les seuls moyens qu'il employa pour fixer les regards de la multitude : les démonstrations d'une sorte de délire révolutionnaire le rendirent bientôt son idole. On le vit baisant avec transport et distribuant aux plus exaltés des pierres de la Bastille, dont il s'était muni après le renversement de cette forteresse; s'agenouillant dans les rues et couvrant de ses larmes les affiches qui contenaient des décrets ou proclamations conformes à ses idées; enfin, prenant à la tribune du club les attitudes les plus grotesques, et débitant avec une éloquence emphatique les phrases banales de l'époque, traduites en jeux de mots et en lazzi italiens, qu'il accompagnait d'une hideuse pantomime. D'une semblable exagération à l'atrocité il n'y avait qu'un pas : bientôt il ne parla plus que d'égorger 20,000 citoyens, désignant ces victimes dans toutes les classes, et donnant le titre fatal d'*aristocrate* aux derniers artisans; il forma des listes de proscription qu'il faisait placarder, et s'efforça d'exciter la multitude à imiter les massacres de Paris. Après avoir essayé dans ce but de créer un *tribunal révolutionnaire* qui devait juger toutes les personnes détenues pour cause d'opinions, il continua pendant plusieurs mois encore d'agiter la ville, où tant de fureurs avaient poussé l'indignation à son comble. Enfin, le 29 mai 1793, à la suite d'un combat sanglant qui fut livré au milieu de la ville, Chalier fut arrêté, traduit devant le tribunal criminel, condamné à mort le 17 juillet, et exécuté le lendemain.

Il reçut son arrêt avec sang-froid, et pressentit, avec une joie atroce, les vengeances dont sa mort allait être l'objet.

CHALIEU (Alexis), antiquaire, né le 29 avril 1733 à Tain en Dauphiné, étudia chez les jésuites au collége de Tournon, devint secrétaire de l'évêque de St.-Pons, et fut chargé par ce prélat d'un cours de théologie. Après la suppression des jésuites, il professa quelque temps la théologie au collége de Tournon; mais il quitta bientôt cette chaire pour se livrer tout entier à son goût pour l'archéologie. Son cabinet a été décrit par Millin dans son *Voyage au midi de la France*. L'abbé Chalieu mourut en 1810. On a de lui *Mémoires sur les antiquités du département de la Drôme,* imprimés par souscription, Valence, 1811, in-4°.

CHALIGNY (Jean), maître fondeur de l'artillerie, né à Nancy en 1529, se rendit célèbre dans son art. La fameuse coulevrine, longue de 21 pieds 11 pouces 6 lignes, depuis la bouche jusqu'au bouton de la culasse, fut coulée sous sa direction. Louis XIV, lors de l'envahissement de la Lorraine, en 1670, fit conduire cette pièce à Dunkerque, où elle existait encore avant 1789. On en trouve la figure dans l'*Histoire de la milice française*, par le P. Daniel, in-4°, tome I, page 452, planche 28. Jean Chaligny mourut à Nancy en 1615.

CHALIGNY (David), fils aîné du précédent, avait commencé le cheval de bronze qui devait porter la statue du grand-duc Charles III, haute de 11 ou 12 pieds; mais il mourut en 1631, sans avoir achevé son travail.

CHALIGNY (Antoine), frère du précédent, termina le cheval de bronze, et exécuta en terre le modèle de la statue. Les invasions successives auxquelles la Lorraine fut en proie ne permirent pas l'achèvement de ce bel ouvrage. Louis XIV jugea aussi le cheval de bronze de bonne prise et le fit conduire à Paris, puis à Dijon où il fut destiné à porter la statue qui devait être érigée au monarque conquérant. Dom Calmet dit qu'il mourut le 29 août 1666, à l'âge de 75 ans. Il y a ici une erreur de personne; ces indications sont applicables à la femme de Chaligny qui survécut longtemps à son mari.

CHALIGNY (Pierre), fils du précédent, coopéra avec lui à l'exécution du modèle en terre de la statue de Charles III. Ingénieur du duc Charles IV, il fut anobli en 1659. Il obtint comme son père le titre de commissaire général des fontes de l'artillerie de France.

CHALIGNY (François de), sieur *des Plaines*, qui paraît descendre de la même famille, fit représenter au Théâtre-Français, en 1722, une tragédie de *Coriolan,* qui n'obtint aucun succès. L'auteur mourut de la petite vérole, l'année suivante, à l'âge de 33 ans.

CHALIGNY DES PLAINES, neveu du précédent, chanoine de Verdun, est auteur d'un recueil de vers latins et français, imprimé en 1789. Ayant émigré, il revint en France sous le consulat et mourut en 1806. Par son testament, il ordonna que ses manuscrits fussent déposés à la Bibliothèque du Roi à Paris, ce qui a été fait; mais ses vœux n'ont pas été remplis quant à la publication, qui n'aura probablement jamais lieu, ces manuscrits consistant principalement en poésies médiocres.

CHALIN DE VINARIO (Raymond), médecin du 14e siècle, né à Vinas, en Languedoc, exerçait sa profession à Avignon. Il a donné une description exacte de la peste qui désola cette ville en 1347, 1360, 1373 et 1382, et ses observations, moins celles qui ont trait à l'astrologie judiciaire, sont encore estimées des médecins modernes. Cet ouvrage, remis en meilleur latin par Jacques Daléchamp, a été publié, Lyon, 1552, in-12.

CHALINIÈRE (Joseph-François AUDEBOIS de la), chanoine, professeur de théologie, et membre de l'académie d'Angers, mort dans cette ville en 1759, est auteur des 3 volumes *sur la Grâce* dans les *Conférences du diocèse d'Angers,* de Babin.

CHALIPPE (Louis-François-Candide), religieux franciscain de l'ordre des récollets, où il prit le nom de P. Candide, né à Paris en 1684, mort dans cette ville en 1757, a composé une *Vie de St. François d'Assise*, Paris, 1729, in-4°, dont on trouve l'éloge dans le *Journal de Trévoux,* et qui a été réimprimée en 1824, 3 vol. in-12. Il a laissé en outre plusieurs *Sermons*.

CHALKLEY (Théodore), prédicateur chez les quakers de la Pensylvanie, mort en 1741 dans l'île de Tortola, a publié un grand nombre d'ouvrages sur différents sujets de religion, et a laissé un *Journal* de sa vie qu'on ne lit pas sans intérêt.

CHALLAN (Antoine-Didier-Jean-Baptiste), né à Meulan (Seine-et-Oise), le 19 septembre 1754, était conseiller procureur syndic du roi au bailliage de Meulan, lorsque la révolution vint changer l'ancien ordre de choses. Il devint alors procureur syndic du département de Seine-et-Oise, mais ayant rédigé et signé l'adresse présentée au roi par le directoire de ce département à l'assemblée nationale, antérieurement au 10 août, en faveur du maintien de l'autorité royale, il fut plus tard obligé de se soustraire, par la fuite, à la vengeance du parti dominant. Découvert et détenu à Versailles pendant environ 14 mois, il ne dut la vie qu'à l'événement du 9 thermidor. Nommé président du tribunal criminel de Seine-et-Oise, il siégea ensuite au conseil des Cinq-Cents, et après le 18 brumaire, il se rendit dans l'Ouest pour y remplir une mission. Le tribunat ayant été créé, il y entra et vota en faveur du consulat à vie, comme en 1804, il vota pour l'établissement du gouvernement impérial. En 1805, le tribunat ayant à faire complimenter l'empereur sur les succès de la campagne, Challan fut nommé parmi ceux choisis pour aller remplir ce devoir. Admis au corps législatif en 1807, il ne manqua pas l'occasion de rendre hommage à l'administration paternelle de Napoléon, et le 3 avril 1814, il fit à la même tribune le rapport qu'il avait conçu et rédigé sur la déchéance de l'empereur. Challan, député en 1814, vota contre la liberté de la presse et en faveur de tous les projets ministériels. Le 19 octobre 1815, il fut nommé officier de la Légion d'honneur, et le 29 novembre suivant il reçut des lettres de noblesse. Il cessa peu après de faire partie de la chambre. Retiré à Meulan, où il s'occupait utilement d'agriculture, il y mourut le 31 mars 1831. Il a publié: *de l'Adoption considérée dans ses rapports avec la loi naturelle et la politique,* 1801, in-8°; *Rapport sur les moyens de concourir au projet de la Société d'agriculture de la Seine, relatif au perfectionnement des charrues,* 1802, in-8°; *du Rétablissement de l'ordre en France,* 1814, in-8°; *Réflexions sur le choix des députés,* in-8°, 1815; *Discours de M. le chevalier Challan lors de la distribution des prix par*

MM. les membres de la Société élémentaire aux élèves de l'école d'enseignement mutuel établi à Meulan, etc., in-8°, 1822; *Essai sur la possibilité de faire écrire les aveugles, et de leur faire lire ce qu'ils auront écrit* (avec M. Rousseau), 1824.

CHALLE (Charles-Michel-Ange), peintre, né à Paris le 18 mars 1718, fut nommé professeur de perspective à l'académie de peinture, puis dessinateur du cabinet du roi, et chargé de la direction des fêtes publiques et des cérémonies funèbres, créé chevalier de St.-Michel en récompense de ses services; il mourut le 8 janvier 1778. Comme peintre on ne connaît de lui qu'un petit nombre de tableaux, dont le meilleur représente *le clergé de Rome félicitant St. Hippolyte sur sa conversion.* Il a laissé en manuscrit une *Traduction des OEuvres de Piranesi,* et un *Voyage d'Italie.* — Challe (Simon), son frère, statuaire, se fit remarquer dans le même temps.

CHALLES (Claude-François MILLIET de), jésuite, bon mathématicien, né en 1621 à Chambéry, mort à Turin le 28 mars 1678, professa successivement les humanités, la rhétorique et les mathématiques dans différentes écoles de son ordre, et publia sous le titre de : *Cursus seu mundus mathematicus*, Lyon, 1674, 3 vol. in-fol., le cours de mathématiques le plus complet que l'on eût eu jusqu'alors, et dans lequel on trouve beaucoup de détails qui paraissaient pour la première fois. Un de ses confrères en a donné une édition augmentée, d'après ses manuscrits, Lyon, 1690, 4 vol. in-fol.

CHALLONNER. *Voyez* **CHALONER.**

CHALLINE (Paul), jurisconsulte, l'un des plus laborieux commentateur du droit coutumier, était né dans le 17e siècle, à Chartres, d'une famille honorable. S'étant fait recevoir avocat au parlement de Paris, il partagea son temps entre le barreau et le travail de cabinet. On a de lui : des *Notes* sur les *Institutes coutumières* de Loysel, Paris, 1656 et 1665, in-8° ; des *Notes et observations* sur les *Maximes générales du droit français*, par Pierre de L'Hommeau, ibid., 1657, in-4°; *Méthode générale pour l'intelligence des coutumes de France*, ibid., 1666, in-8°. L'auteur, à la tête de cet ouvrage, se dit ancien avocat; on en peut conclure qu'il était d'un âge avancé; mais on ignore la date de sa mort.

CHALLINE (Denis), avocat au parlement de Paris, a traduit les *Satires de Juvénal* en vers français, Paris, 1653, in-12. Cette traduction est précédée d'un *Discours* sur les satiriques anciens qui mérite encore d'être lu. Le volume est terminé par une *Ode sur la félicité du Parnasse et la difficulté d'y arriver.* C'est par erreur que Dom Liron, dans sa *Bibliothèque chartraine*, 250, attribue la traduction de Juvénal à Paul Challine.

CHALLINE (Charles), conseiller et avocat du roi à Chartres, était un bibliophile distingué pour le temps : toute l'application de son esprit, dit le P. Jacob, n'est que dans l'exercice de sa charge et dans le ramas de livres en toutes les sciences pour rendre sa bibliothèque célèbre. On connaît de lui : *Lettre de consolation à Mme Des Essarts sur la mort de son mari*, Chartres, 1623, in-8°; *Panégyrique de la ville de Chartres*, Paris, 1642, in-4°; et une traduction française de la *Bibliographie politique* de Gabriel Naudé, ibid., 1642, in-4°.

CHALMEL (Jean-Louis), historien, né en 1756 à Tours, vint se fixer à Paris, et quitta le barreau pour les finances. Attaché à l'intendant de St.-Domingue Foulon, il le suivit au Port-au-Prince, d'où il fut bientôt contraint de s'éloigner. Revenu dans sa ville natale, il fut en 1792 élu secrétaire général du département, place qu'il perdit et recouvra plusieurs fois pendant la crise révolutionnaire. Après le 9 thermidor, le nouveau comité d'instruction publique le choisit pour son secrétaire général. Privé de cette place importante à la réorganisation des ministères par le Directoire, il revint encore à Tours, où il remplit successivement différentes fonctions administratives, et fut enfin élu député par le département d'Indre-et-Loire au conseil des Cinq-Cents. Il eut à s'y justifier du reproche de royalisme qui lui était adressé par les journaux, et notamment par *l'Ami des lois;* et certes, jamais reproche ne fut moins mérité. Chalmel dénonça plus tard l'élection du directeur Treilhard comme inconstitutionnelle, et se signala parmi les députés de l'opposition les plus énergiques. Exclu du conseil après le 18 brumaire, il finit cependant par accepter un emploi dans les droits réunis. Nommé sous-préfet de l'arrondissement de Loches en 1815, il fit partie de la chambre des représentants pendant les *cent jours.* Dès lors il vécut constamment dans la retraite, occupé de rassembler et de mettre en ordre des matériaux qu'il recueillait sur l'histoire de sa province. Chalmel mourut le 26 novembre 1829. Indépendamment de quelques opuscules, on lui doit : *Histoire de la Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année* 1790, Paris, 1828, 4 vol. in-8°. Le 4e contient la biographie des hommes célèbres de la Touraine.

CHALMERS (Guillaume), en latin *Camerarius*, né à Aberdeen, fut élevé à Rome dans le collége de sa nation, tenu par les jésuites, chez lesquels il entra. Il professa la philosophie à Châlons-sur-Marne, ensuite à Angers. Ce fut durant ses deux cours d'enseignement qu'il publia les deux ouvrages suivants : *Selectæ disputationes philosophicæ,* trois parties réunies en 1 vol. in-fol., 1630; *Ad universam Aristotelis logicam introductio,* 1632, in-8°. Pendant qu'il professait la théologie à Saumur, il fit imprimer *SS. Augustini, Fulgentii et Anselmi monimenta nunc primùm ex veteribus manuscriptis eruta, et annotationibus illustrata*, Paris, 1634, in-12. L'année suivante, de Sancy, son ancien confrère, évêque de Saint-Malo, l'associa au gouvernement de son diocèse. Chalmers mourut à Paris en 1678, dans un âge très-avancé. Il est auteur de plusieurs autres ouvrages théolologiques et d'une *Histoire ecclésiastique d'Écosse,* Paris, 1643.

CHALMERS ou **CHAMBERS** (David), écrivain écossais, né dans le comté de Ross, vers 1530, passa de l'université d'Aberdeen, où il avait commencé ses études, à Bologne, où il suivit les cours du célèbre Marianus Sorenus. Revenu en Écosse, il fut nommé par Marie Stuart chancelier du comté de Ross, employé à la classification des lois écossaises, et spécialement chargé de la publication des actes du parlement, connus sous le nom d'*Actes noirs.* Peu de temps après, il reçut le titre de lord Ormond, et prit place sous ce nom au parlement d'Écosse. Au milieu des troubles qui préparèrent la chute de Marie Stuart, Chalmers resta fidèle à sa souveraine, malgré les tentatives que fit le parti opposé pour l'attirer dans ses rangs :

aussi quand cette princesse eut définitivement perdu sa cause, crut-il à propos de s'expatrier. On le vit successivement en Espagne et en France, où il fut présenté aux rois Philippe II et Charles IX. Il avait dès lors composé une *Histoire abrégée des rois de France, d'Angleterre et d'Écosse,* dont il fit agréer l'hommage à ces princes. Cette histoire est écrite en français. Il est auteur de deux autres ouvrages : *La recherche des singularités plus remarquables concernant les états d'Écosse ; Discours de la légitime succession des femmes aux possessions de leurs parents,* etc. Les trois ouvrages ont été réunis en un volume in-8°, Paris, 1579. On ignore l'époque de sa mort.

CHALMERS (George), membre de la Société royale de Londres, de la Société royale d'astronomie, etc., secrétaire général de l'administration générale du commerce de la Grande-Bretagne, était né en Écosse vers 1744. Au sortir de ses études, qu'il fit au collége d'Aberdeen, il vint suivre les cours de droit de la faculté d'Édimbourg, et s'établit avocat dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. La guerre de l'indépendance l'obligea à revenir en Angleterre. Il ne tarda pas à obtenir un emploi dans l'administration du commerce, parvint à l'emploi de 1er commis du conseil, et mourut en janvier 1826. Chalmers a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur des matières de politique, d'histoire et de littérature ; et on lui attribue beaucoup de brochures anonymes, écrites sous l'influence administrative ou pour la défense des actes ministériels. Voici les titres de ses travaux les plus importants : *Annales politiques des colonies unies depuis leur établissement jusqu'à la paix de* 1763, in-4°, 1780 ; *État des forces comparatives de la Grande-Bretagne,* etc., 1782, in-4°, 1786, in-8° : plusieurs fois réimprimé avec augmentations, et sous le titre d'*Aperçu historique,* etc., 1813, in-8° ; traduit en français sous le titre d'*Analyse,* etc., Londres (Paris), 1789, in-8° ; *Vie de Daniel de Foé,* 1790, in-8° ; *Collection des traités entre la Grande-Bretagne et d'autres puissances,* 1790, 2 vol. in-8° ; *Vie de Thomas Ruddiman,* 1794, in-8° ; *La Calédonie,* ou *Précis historique et topographique sur le nord de l'Angleterre,* Édimbourg, 1807-1813, 2 vol. in-4° : deux autres volumes devaient être publiés ; *Précis chronologique sur le commerce et les valeurs monnayées d'Angleterre,* etc., 1810, in-8°. G. Chalmers a publié en outre des éditions des ouvrages de J. Davies, d'A. Ramsay, de D. Lindsey et de G. King, précédées des *Vies* des auteurs.

CHALMERS (Alexandre), biographe et critique anglais, fils d'un imprimeur instruit et qui a établi la première gazette connue dans Aberdeen, naquit en cette ville d'Écosse en 1759. Après y avoir fait ses études classiques et médicales, il en sortit en 1777 pour n'y plus revenir. Destiné à la chirurgie, il venait d'obtenir un emploi en Amérique, et allait s'embarquer à Portsmouth, lorsqu'il changea de résolution, ayant déjà, pourain si dire, un pied dans le vaisseau qui devait l'emmener. Il vint alors à Londres, et ne tarda pas à s'engager parmi les hommes dont les travaux alimentent la presse périodique. Son esprit piquant se signala dans des articles politiques et autres, à l'époque si intéressante de la lutte entre la métropole anglaise et ses colonies. Un grand nombre de livres s'enrichirent de ses notices biographiques, commentaires et autres illustrations ; et c'est ainsi qu'il semble avoir préludé à la grande entreprise littéraire sur laquelle repose surtout sa réputation : le *Dictionnaire biographique,* commencé en 1812, terminé en 1817, 32 vol. in-8° ; on y trouve, en général, exactitude, impartialité, proportion. *Continuation de l'histoire d'Angleterre,* en forme de lettres, 1793, 2 vol. ; 2e édition, 1798 ; 3e, 1803 ; 4e, 1821 ; *Glossaire pour Shakspeare,* 1797 ; *The general biographical Dictionnary,* etc. ; *Biographie provinciale* (counry biography), 4 cahiers, et une *Vie de Paley,* 1819 ; *Dictionnaire de la langue anglaise,* abrégé de l'édition donnée par Todd du dictionnaire de Johnson, 1 vol. in-8°, 1820, etc., etc. Marié en 1783, Chalmers perdit sa femme en 1816, et mourut le 18 décembre 1834. La Société royale et celle des Antiquaires le comptaient au nombre de leurs membres.

CHALONER (Thomas), homme d'État, né vers 1515, à Londres, fut désigné pour accompagner l'ambassadeur d'Angleterre près de Charles-Quint, suivit ce prince dans son expédition d'Alger, où il faillit périr, et fut à son retour nommé secrétaire du conseil ; son attachement au duc de Somerset nuisit à sa fortune, mais dans la suite il fut employé par la reine Élisabeth à diverses ambassades, et mourut en 1565. On a de lui : *De republicâ Anglorum instaurandâ,* Londres, 1579, in-4° ; un *Poëme latin* à la louange de Henri VIII, et une traduction anglaise de l'*Éloge de la Folie,* par Érasme.

CHALONER (sir Thomas), fils du précédent, précepteur du prince de Galles, né en 1559, mort en 1615, possédait des connaissances assez étendues en physique et en chimie, et découvrit des mines d'alun dans le comté d'York. On a de lui en anglais un *Traité de la vertu du nitre,* publié à Londres en 1584, in-4°. — Thomas et Jacques, fils de sir Thomas, embrassèrent avec ardeur le parti du parlement, et furent l'un et l'autre au nombre des juges de Charles Ier. Lors de la restauration, Thomas se réfugia à Middelbourg en Hollande, où il mourut peu après. Outre quelques pamphlets, il a publié en 1657 une prétendue *Découverte du tombeau de Moïse sur le sommet du mont Nébo.* Jacques, nommé par Fairfax gouverneur du château de Peel, dans l'île de Man, termina sa vie par le poison, lorsqu'on venait pour l'arrêter. Il a laissé un petit ouvrage sur *l'île de Man.*

CHALONER (Richard), évêque catholique de Debra, né le 29 septembre 1691, de parents protestants, fit de très-bonne heure son abjuration, et envoyé au collége de Douai, après y avoir terminé ses études, y professa successivement la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il retourna en Angleterre en 1730, et s'y dévoua tout entier à la défense des catholiques. Une réponse un peu vive qu'il fit à la *lettre* de Middleton, *écrite de Rome,* ayant excité des plaintes, il fut obligé de se cacher. Choisi peu de temps après pour coadjuteur par le vicaire apostolique de Londres, il lui succéda en 1758. Dénoncé pour avoir exercé son ministère, il fut poursuivi d'après les anciennes lois, et se défendit avec un talent qui contribua sans doute à les faire abroger. A peine les catholiques étaient-ils affranchis des persécutions légales, que Chaloner eut la douleur de les voir en butte aux excès de l'association protestante, formée par *George Gordon,* dans le but de faire révoquer le bill de tolérance. Ce zélé prélat mourut le 12 janvier 1781, dans un âge avancé.

Entre autres ouvrages il a publié : *The catholic christian instructed; Britannia sacra*, 1745, 2 vol. in-4°, et 2 vol. de *Mémoires des prêtres missionnaires*. Sa *Vie* a été publiée en anglais par J. Bernard, 1784, in-8°.

CHALONS (Vincent), oratorien, né à Lyon vers 1642, mort le 24 juillet 1694, chanoine de la cathédrade du Mans, a publié un *Abrégé de l'histoire de France*, 1720, 3 vol. in-12 : ouvrage composé à la demande du président de Harlay, pour servir à l'éducation de son fils.

CHALOTAIS (Louis-René de CARADEUC de la), procureur général au parlement de Bretagne, naquit à Rennes le 6 mars 1701, et devint célèbre par ses talents, son courage et ses malheurs, surtout par un procès criminel qui divisa la cour et les parlements du royaume, amena le renversement des grandes magistratures, et fut l'époque de la plus forte atteinte portée à l'autorité royale, avant la révolution de 1789. La Chalotais, lié avec Duclos, son compatriote, avec d'Alembert, l'abbé de Mably et plusieurs autres gens de lettres du 18e siècle, osa provoquer la destruction des jésuites, tandis que la cour hésitait encore sur le parti à prendre à leur égard, et qu'elle envoyait à Rome, au père Ricci, leur général, un projet qui assurait la conservation de l'ordre. Ce projet, rédigé par Flesselles, président de la commission chargée d'examiner les constitutions des jésuites, et qui, bientôt après, se montra l'ennemi de la Chalotais, fut expédié pour Rome, au mois de novembre 1761, et le 1er décembre suivant, le procureur général au parlement de Bretagne commença devant les chambres assemblées la lecture de son premier *Compte rendu des constitutions des jésuites*. Le second *Compte rendu* fut lu au mois de mars 1762. L'un et l'autre furent imprimés in-4°, et il en parut plusieurs éditions in-12. On admira la force et l'énergie du style de la Chalotais ; mais les ennemis des jésuites même trouvèrent qu'il ne rendait pas assez de justice aux hommes célèbres que la société avait produits dans presque tous les genres. Les auteurs de quelques brochures publiées à cette époque, et qu'on attribuait au P. Griffet, à Cerutti et à l'abbé de Caveyrac, prétendirent que d'Alembert n'était point étranger à la rédaction des fameux *Comptes rendus* du magistrat breton. Plusieurs réfutations et plusieurs défenses de ces écrits ajoutèrent à leur célébrité. L'impulsion fut donnée, les procureurs généraux des autres cours souveraines imitèrent l'exemple de la Chalotais, et les jésuites furent supprimés. Mais ils étaient chargés de l'éducation publique, et il fallait songer à les remplacer dans cet important ministère. Cette idée n'échappa point à la Chalotais. Il terminait le second *Compte rendu* par supplier le roi d'ordonner qu'on travaillât à un nouveau plan d'éducation. C'était aussi un des principaux objets de ses réquisitoires du 7 décembre 1761 et du 24 mai 1762. Il présenta, le 24 mars 1763, au parlement de Bretagne, son *Essai d'éducation nationale*, ou *Plan d'études pour la jeunesse*, qui fut imprimé in-12. Dans cet ouvrage, comme dans ses réquisitoires, il soutenait, sans trop le prouver peut-être, « que l'éducation donnée par les jésuites était vicieuse, propre tout au plus pour l'école, et qu'on pouvait en substituer une qui formât des sujets pour l'État. » C'est le but qu'il se propose dans son *Essai*. Il y expose les abus de l'éducation publique d'alors, et indique quelques moyens d'y remédier. Le livre de l'*Éducation publique*, que Diderot fit paraître dans le même temps, rentre dans les vues et dans le plan de la Chalotais, et cette même époque est aussi celle où Rousseau publia son *Émile*. La Chalotais avait dû se faire des ennemis puissants. On prétendit qu'il se tenait à Rennes et dans d'autres villes de Bretagne des assemblées secrètes, où les jésuites et leurs partisans machinaient la perte de ce magistrat. Bientôt le parlement et les états crurent que le gouvernement attentait, par quelques édits bursaux, aux droits, franchises et libertés de la province. Les ministres et les états firent imprimer diverses brochures, pour et contre la pleine *Souveraineté du roi sur la province de Bretagne*. Le parlement refusa d'enregistrer les édits. La Chalotais fit des réquisitoires ; sa cour, des remontrances et des arrêtés. La lutte devint si vive, que les officiers du parlement, à l'exception de 12, signèrent l'acte de leur démission le 22 mai 1765. Alors le duc d'Aiguillon commandait dans la province, et de Flesselles en était intendant. La Chalotais fut arrêté le 11 novembre, conduit au château du Toro, et, dans la nuit du 21 au 22 décembre, à la citadelle de Saint-Malo. Il servait dans la haute magistrature depuis 36 ans. Son fils, de Caradeuc, procureur général en concurrence avec lui, et 5 conseillers au parlement, partagèrent sa disgrâce. Le roi nomma pour les juger une commission ou chambre royale, qui s'assembla à Saint-Malo ; elle fut composée de membres du conseil, parmi lesquels on distinguait Calonne et Lenoir. La Chalotais était accusé d'avoir écrit au secrétaire d'État Saint-Florentin, deux billets anonymes, dont le plus court était conçu en ces temes : « Dis à ton maître que, malgré lui, nous chasserons ses douze j. et toy aussi. » Par ces douze j., on entendait les douze membres du parlement qui n'avaient pas donné leur démission. Le roi et son ministre n'étaient pas plus ménagés dans le second billet, et, pour le style et l'orthographe, l'un et l'autre étaient plus dignes d'un portefaix ivre, que d'un sage magistrat. On fit venir des experts écrivains de Paris et de Lyon. Ils déclarèrent que les billets étaient écrits de la main de la Chalotais. Dans ses interrogatoires, dans ses mémoires, il se justifia de les avoir écrit. Dans son testament, qu'il fit le douzième mois de sa captivité, et pendant une maladie qui le mettait en danger de mort, il déclarait avoir été *indignement et faussement calomnié*. Il était encore accusé d'avoir formé, avec le comte de Kerguezec, un complot contre les affaires du roi aux états de Bretagne. La procédure s'instruisit ; le comte de Saint-Florentin, le duc d'Aiguillon, l'intendant de Flesselles, et la chambre royale de Saint-Malo, parurent, aux yeux de la France entière, mettre beaucoup de passion et de violence, où il eût fallu une dignité calme et une justice sévère. On n'entrera point ici dans de longs détails de ce procès célèbre, qui fut imprimé en 1767 en 3 vol. in-4°, et 6 vol. in-12, sous le titre de : *Procès instruit extraordinairement contre MM. de Caradeuc de la Chalotais*, etc., avec cette épigraphe singulière : *Ad perpetuam sceleris memoriam*. La Chalotais composa son premier mémoire le 15 janvier 1766. Ce mémoire fut écrit au château de Saint-Malo avec une plume faite d'un cure-dent, de l'encre composée d'eau, de suie de cheminée, de vinaigre et de sucre, sur des papiers d'enveloppe

de sucre et de chocolat. Le second mémoire de la Chalotais porte la date du 17 février 1766 ; le troisième parut en janvier 1767. Dans le premier, il regarde Calonne comme son ennemi personnel, et le peint sous des couleurs flétrissantes. Dans le dernier, il attaque formellement le ministre Saint-Florentin, et représente sa conduite à son égard comme inique, odieuse et barbare. Ces mémoires, imprimés secrètement, et dont les éditions se multiplièrent malgré les recherches de la police, furent supprimés par des arrêts du conseil, comme contenant des faits calomnieux et injurieux à des personnes chargées d'exécuter les ordres du roi. Ils sont écrits avec esprit, mais d'un style violent, et on y trouve plus d'énergie que le magistrat n'en montra dans les interrogatoires qu'il subissait alors, et dans lesquels il se répand en compliments et en suppliques, lorsque son âme eût dû être soulevée d'indignation devant un tribunal qu'il refusait de reconnaître. On sait avec quelle force il peint, dans ses mémoires, l'orgueil jaloux, la haine implacable, réunissant tous leurs efforts pour étouffer le cri de l'innocence. On joint aux trois mémoires de la Chalotais, sa *Lettre au roi,* avril 1766, et sa *Lettre au comte de Saint-Florentin*, du 18 juin suivant : ces deux pièces furent aussi imprimées in-12, furtivement. On remarque, dans cette cause extraordinaire, deux genres de défense employés par la Chalotais : des mémoires publiés secrètement comme des pamphlets extrajudiciaires, et des mémoires imprimés avec autorisation comme pièces du procès ; ces derniers, qui parurent in-4°, sont une *Cédule évocatoire,* deux *Mémoires* et quatre *Requêtes au roi.* La Chalotais avait accusé Calonne d'avoir employé des manœuvres perfides pour le perdre. Il s'était répandu dans le monde que ce juge était resté saisi, sans la produire, d'une lettre où la Chalotais se justifiait pleinement. Calonne eut aussi besoin de justification ; il fit imprimer un *Mémoire présenté au roi,* 1766, in-4° et in-12 : la logique en fut trouvée faible, et le style était médiocre. Si, comme on peut le croire, Calonne, procureur général de la commission, ne fut point coupable de perfidie dans l'affaire de la Chalotais, on ne peut se refuser, en lisant sa correspondance, à voir qu'il y mit beaucoup de passion et de légèreté. Le nouveau parlement de Rennes demandait à être saisi de l'affaire de la Chalotais, et il devait ensuite se récuser. La chambre royale cessa les fonctions qui l'avaient rendue si odieuse, parce qu'on la regardait comme une usurpation sur les tribunaux ordinaires, et comme un instrument de vengeance. Le nombre des récusations fut si grand parmi les membres du parlement, qu'il ne resta que treize juges pour instruire le procès. De nouveaux écrivains experts furent appelés. Ils déclarèrent que les billets anonymes étaient de la main de la Chalotais, qui fut décrété de prise de corps, et récusa ses nouveaux juges et le parlement tout entier. Enfin, la fermentation générale des esprits, les remontrances des cours souveraines, et les conseils du duc de Choiseul, déterminèrent le roi à arrêter le cours des procédures commencées, et la Chalotais, son fils et quatre conseillers furent exilés à Saintes. Bientôt, le chancelier voulut engager la Chalotais à se démettre de sa charge. Il lui envoya l'académicien Duclos. La Chalotais le voyant arriver, lui dit : « Venez-vous me voir comme mon ami, ou comme mon tentateur ? Dans le premier cas, soyez le bienvenu ; dans le second, je ne puis, ni ne veux vous écouter. » La franchise de Duclos ne lui permit pas de dissimuler qu'il était chargé d'une négociation, et qu'il avait des propositions à faire de la part du chancelier. La Chalotais ferma l'oreille, et Duclos repartit. Les brochures les plus sanglantes se succédaient sans relâche, malgré les brûlures dont on les illustrait. Parmi ces pamphlets, on distingua : *Trois lettres d'un gentilhomme breton à un noble espagnol,* 1768, in-12. Lorsque la première de ces lettres fut condamnée à être brûlée, par le parlement de Rennes, le 4 mars 1768, un membre s'écria, après la lecture du réquisitoire : « Eh ! messieurs, ne nous lasserons-nous jamais de faire brûler la vérité ? » Bientôt les états et le parlement de Bretagne vengèrent la Chalotais, en attaquant le duc d'Aiguillon. Son procès fut instruit avec un grand éclat. Il était accusé d'avoir tout mis en usage pour faire périr la Chalotais, d'être un suborneur de témoins, etc. Les mémoires, les arrêts du conseil, les arrêts des parlements, les remontrances, les libelles, inondaient Paris et les provinces. La fermentation était extrême. A la même époque, paraissaient les brochures d'Holbach et de Voltaire. Plus de 150 colporteurs étaient enfermés à Bicêtre. L'opinion était travaillée en tous sens, et le code Maupeou parut au milieu d'une nuée de pamphlets. L'exil de la Chalotais ne finit qu'après la mort de Louis XV. Il revint alors à Rennes reprendre ses fonctions au parlement : « J'arrive à Rennes, écrivait-il le 11 novembre 1775.... Il y a aujourd'hui 10 ans que nous fûmes arrêté. » Il s'occupait à revoir son *Plan d'éducation*, auquel il voulait mettre la dernière main, lorsqu'il mourut à Rennes, le 12 juillet 1785. La Chalotais brillait dans la conversation par l'esprit de saillie. Il éprouva qu'une parole indiscrète, qu'un bon mot, tel que celui qu'on lui attribue sur l'expédition militaire du duc d'Aiguillon à Saint-Cast, peut être quelquefois la cause de grandes infortunes. Avant sa célébrité, la Chalotais avait composé un *Mémoire sur les dispenses de mariage.*

CHALOTAIS (Anne-Raoul de CARADEUC de la), né en 1729, fils du précédent, et comme lui procureur général au parlement de Rennes, après avoir partagé les disgrâces de son père, périt victime de la révolution, le 17 janvier 1794.

CHALUCET (Armand-Louis BONIN de), évêque de Toulon en 1684, ne fut sacré qu'en 1692, par suite des différends qui s'étaient élevés entre Louis XIV et la cour de Rome. Il signala son zèle pastoral pendant le siége de sa ville épiscopale, formé en 1707 par le duc de Savoie, et mourut en 1712. Les habitants de Toulon ont consacré par un monument le souvenir de l'attachement que leur montra ce prélat en refusant de s'éloigner d'eux dans le danger, bien que 13 bombes fussent tombés sur son palais. On a de lui quelques ouvrages de controverse, et des *Ordonnances synodales,* 1704, in-12.

CHALUMEAU (Marie-François), ancien proviseur au lycée de Bourges, naquit le 7 mars 1741. Après avoir parcouru successivement la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Russie, il acheta 2,000 arpents de terre en friche dans la Brenne, la dépréciation des assignats l'ayant ruiné, il fut nommé en 1809 proviseur du lycée

de Bourges, emploi qu'il perdit en 1815. Il mourut en novembre 1818. On lui doit les ouvrages suivants : *Hymne à Catherine II,* traduit du russe de M. Manlaw, 1777, in-8°; *Ma Chaumière,* 1790, in-8°; *Catéchisme de l'impôt pour les campagnes*, 1790; *l'Adultère,* drame en 3 actes et en prose, 1791, in-8°; *Discours sur le choix des juges,* 1791, in-8°; *Culture du département de l'Indre, suivi d'un Traité de l'impôt,* 1800, in-8°; *Première lettre aux curés,* 1814, in-8°.

CHALVET (MATHIEU DE), conseiller au parlement de Toulouse, né en 1528, à la Roche-Montez, en Auvergne, d'une ancienne famille, fut nommé conseiller d'État par Henri IV, et mourut à Toulouse le 20 juin 1607. Il fit imprimer à Paris, en 1604, une traduction française des *OEuvres de Sénèque,* in-folio; elle a été réimprimée en 1638, même format, avec des corrections et additions de Baudouin, qui y a joint une *Notice* sur la vie du traducteur.

CHALVET (HYACINTHE DE), petit-fils du précédent, religieux dominicain, professeur de théologie à l'université de Caen, né en 1605, à Toulouse, mort dans cette ville en 1683, a laissé quelques ouvrages relatifs à sa profession; le plus important a pour titre : *Theologus ecclesiastes;* l'impression en fut commencée à Toulouse, continuée à Lyon, et terminée à Caen, 1659, 6 vol. in-fol.

CHALVET (PIERRE-VINCENT), littérateur, né à Grenoble en 1767, était dans les ordres au commencement de la révolution, dont il adopta les principes, et rédigea, depuis le 15 août 1791 jusqu'en 1792, une feuille périodique intitulée : *Journal chrétien* ou *l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité;* la collection de ce journal, assez rare, forme 2 vol. in-8°. A la formation de l'école normale, il fut envoyé comme élève, puis fut nommé professeur d'histoire à l'école centrale de l'Isère, devint ensuite conservateur de la bibliothèque publique de Grenoble, et mourut le 23 décembre 1807. Outre la collection de sa feuille périodique, Chalvet a publié en 1797 une nouvelle édition augmentée de plusieurs articles de la *Bibliothèque du Dauphiné.* Cette édition améliorée sous plusieurs rapports, ne remplace cependant pas la première, qui est très-rare. On lui doit en outre la première édition des *Poésies* de Charles d'Orléans, Grenoble, 1803, in-12, publiée sur un manuscrit de la bibliothèque de Grenoble. Il a laissé un grand nombre de manuscrits.

CHAM, second fils de Noé, fut maudit par son père dans la personne de son fils Chanaan, pour avoir fait un sujet de dérision de l'état d'ivresse et de nudité dans lequel il l'avait surpris. On croit qu'il eut en partage, pour lui et sa postérité, l'Afrique, une grande partie de l'Arabie, de la Syrie, qu'il fixa son séjour en Égypte, et peupla cette contrée, qui, dans les Psaumes, est appelée la *terre de Cham,* et où l'on prétend qu'il était adoré sous le nom de *Jupiter Hammon,* ce qui l'a fait regarder comme le premier instituteur de l'idolâtrie. Kircher veut qu'il soit le *Zoroastre,* inventeur de la magie, le *Saturne* et l'*Osiris* des Égyptiens : cette fable a été complétement réfutée par Bochart. Jurieu prétend qu'il est le même que Melchisedech, quoique l'idée désavantageuse que l'Écriture sainte nous donne de Cham, soit très-opposée au caractère de ce saint personnage. Les traditions juives et orientales contiennent beaucoup de fables sur son compte. On place sa naissance vers l'an du monde 1559, et 2445 ans avant J. C. L'époque de sa mort est absolument incertaine.

CHAMAN (JEAN-JOSEPH), peintre décorateur, né en 1700, près de Nancy, fut envoyé par le duc de Lorraine, Léopold, en Italie pour y perfectionner ses talents sous la direction de maîtres habiles, remporta plusieurs prix à l'académie de Bologne, et, de retour en Lorraine, fut chargé de différents travaux. Il repartit pour l'Italie en 1737, fut admis à l'académie de peinture de Florence, dont il était consul ou l'un des directeurs en 1746. Appelé par l'Empereur à Vienne, il y travailla longtemps pour la cour, et mourut vers 1770. Dom Calmet a, dans la *Bibliothèque de Lorraine,* donné la liste de ses principaux ouvrages. Quelques-uns ont été gravés.

CHAMBARLHAC (JEAN-JACQUES-VITAL DE), baron de l'Aubepin, né aux Établés dans le Forez en 1754, d'une famille noble, entra sous-lieutenant en 1770 dans le régiment d'Auvergne. Il quitta le service en 1774 et n'y rentra qu'en 1791, pour prendre le commandement d'un bataillon de volontaires de la Haute-Loire. Il se trouvait, en 1792, à la tête de ce corps sous les ordres de Kellermann, à l'armée des Alpes, lorsqu'il s'empara des retranchements du Mont-Cenis, de deux pièces de canon et de 1,000 soldats piémontais. Devenu colonel, il fit sous les ordres de Bonaparte la glorieuse campagne de 1796, et il ne s'y distingua pas seulement par sa valeur sur le champ de bataille; l'historien Botta le met au nombre des officiers français qui se firent remarquer par leur générosité, et qui, loin de prendre part aux dévastations du Milanais, s'y opposèrent de toutes leurs forces. Chambarlhac donna encore des preuves d'un grand courage à Arcole, où il fut fait général de brigade sur le champ de bataille par Bonaparte lui-même. Commandant la ligne des avant-postes près de Vérone, sous Schérer, en 1795, il résista longtemps aux plus grands efforts de l'armée autrichienne, reçut des blessures graves et fut obligé de s'éloigner de l'armée pour sa guérison. Rappelé au commencement de la campagne de 1800, il fut employé dans les départements de l'Ouest. On trouve dans les Mémoires du temps qu'il eut beaucoup de part aux malheureuses circonstances qui précédèrent la mort de Frotté. Le premier consul le mit ensuite à la tête d'une division de l'armée de réserve, destinée à reconquérir l'Italie, et il fut confirmé, après cette mémorable campagne, dans le grade de général de division. Il eut ensuite différents commandements à l'intérieur, notamment à Mayence et à Bruxelles, et fut successivement créé baron et commandant de la Légion d'honneur. En 1814, il fut un des premiers à reconnaître l'autorité royale et reçut la croix de Saint-Louis. S'étant retiré du service à cause de son âge et de ses blessures, il fut nommé par le roi maire du village d'Ablon qu'il a habité dans les dernières années de sa vie. Il mourut à Paris le 3 février 1826.

CHAMBER (JEAN), médecin, prit ses grades à l'université de Padoue, s'établit à Londres, fut médecin de Henri VIII, obtint, en 1518, avec Linacre et quelques autres savants, l'autorisation de fonder un collége de médecine. Entré dans les ordres, il mourut doyen de la chapelle du roi en 1549.

CHAMBERLAYNE (ROBERT), poëte anglais du 17e siècle, né dans le duché de Lancastre, est auteur de

plusieurs pièces de vers, telles qu'*élégies, épigrammes, pastorales*, etc.

CHAMBERLAYNE (Édouard), publiciste anglais, né à Odington, dans le comté de Glocester, en 1616, parcourut diverses contrées de l'Europe pendant la guerre civile et la révolution de 1642, et revint en Angleterre à la restauration. Il accompagna lord Carlisle dans son ambassade en Suède, en 1670, fut précepteur des enfants du duc de Grafton, enseigna le latin au prince George de Danemark, et mourut à Chelsea en 1703. Il voulut qu'on enterrât avec lui quelques-uns de ses livres, après les avoir couverts de cire, afin qu'ils pussent être utiles dans les âges à venir. On a de lui : *Relation des cinq ans de guerre civile sous Henri III*, Londres, 1643 ; *Besoins de l'Angleterre ; le Presbytérien converti ; Angliæ notitia*, en 2 parties, Londres, 1668 et 1671 ; cet ouvrage sur l'état ancien et moderne de l'Angleterre, a été souvent réimprimé : la 36e édition est de 1747. Il a été traduit en français par de Neuville, nouvelle édition, la Haye, 1728, 3 vol. in-8°. Chamberlayne est encore auteur d'un *Projet d'académie* ou école protestante pour les dames, d'un *Dialogue* entre un Anglais et un Danois, et de quelques *Traductions* anglaises d'ouvrages modernes, français et allemands.

CHAMBERLAYNE (Jean), fils du précédent, mort en 1724, membre de la Société royale de Londres, a publié la continuation de l'ouvrage de son père sur l'*État actuel de l'Angleterre ;* des *Dissertations historiques, critiques et théologiques sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, Londres, 1723, in-fol. On lui doit encore des traductions des *Arguments des livres et chapitres de l'Ancien et Nouveau Testament* d'Ostervald, Londres, 1716, 3 vol. in-8° ; des *Éloges des académiciens*, de Fontenelle, 1721, in-8° ; du *Philosophe religieux*, de Nieuwentyt, ibid., 1718, 3 vol. in-8° ; l'*Histoire de la réforme dans les Pays-Bas*, etc., de G. Brandt ; ibid., 1721, 4 vol. in-fol. ; mais l'ouvrage auquel il doit toute sa réputation est l'*Oratio dominica in diversas omnium fer egentium linguas versa*, Amsterdam, 1715, in-4°, recueil très-recherché malgré les fautes d'impression qui le déparent. On dit que Chamberlayne connaissait 16 langues différentes. — Un autre Chamberlayne (Pierre) a publié en 1649 une *Médecine des pauvres* (en anglais).

CHAMBERLEN (Hugues), né en 1664, chirurgien anglais, célèbre par son habileté dans l'art des accouchements, sur lequel il a publié un ouvrage intitulé : *Pratice of Midwifery*, Londres, 1665, in-8°, a traduit aussi en anglais le *Traité* de Mauriceau, *Sur les maladies des femmes grosses ;* mais ce qui a contribué davantage à sa réputation est son *forceps*, sur lequel Philippe-Adolphe Boehmer a écrit une *dissertation spéciale*. Il mourut à Londres le 17 juin 1728.

CHAMBERS (Ephraïm), né à Milton (Westmoreland), vers la fin du 17e siècle, mort le 15 mai 1740, s'est fait un nom par son *Dictionnaire des arts et des sciences*, ou *Encyclopédie*, compilation laborieuse, publiée par souscription en 1728, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage lui valut, l'année suivante, son admission à la Société royale de Londres. Quatre autres éditions de ce *Dictionnaire*, le plus complet en ce genre que l'on eut vu jusqu'alors, parurent successivement de 1738 à 1746. Augmenté par le docteur Lewis et plusieurs autres savants, il parut de nouveau en 1778, par cahiers publiés toutes les semaines, et formant 4 vol. in-fol. L'édition de Londres, 1788, 5 vol. in-fol., est la plus recherchée. Chambers a travaillé au *Magasin littéraire*, commencé en 1735, ainsi qu'à la traduction abrégée du recueil de l'Académie des sciences de Paris, publiée par N. Marty en 1742. On ne peut guère douter que le succès du *Dictionnaire* de Chambers n'ait donné l'idée de l'*Encyclopédie française*.

CHAMBERS (Guillaume), habile architecte anglais, né vers 1725, en Suède, reçut sa première éducation dans une petite ville du comté d'York. Un voyage en Chine qu'il entreprit dès l'âge de 18 ans, lui donna l'occasion d'étudier l'architecture des Chinois, et leur manière de disposer les jardins. A son retour à Londres, il se livra entièrement à cette partie, et obtint la place de maître de dessin du prince de Galles, depuis George III. Son premier ouvrage fut la *villa* de lord Belborough à Rochampton. Il publia ensuite ses *Dessins d'architecture chinoise*, Londres, 1757, in-fol., et l'année suivante un *Traité d'architecture civile* (en anglais), ibid., 1759, in-folio. Chargé de l'arrangement des jardins de Kew, il y déploya son goût pour le style chinois, et fit paraître peu de temps après les *Plans, élévations, coupes et vues perspectives des bâtiments et jardins* de ce même établissement, 1763, in-fol., avec 43 planches. On lui doit encore : *Dissertation sur les jardins orientaux*, Londres, 1772, in-4°, traduite en français et en allemand ; *Traité de la partie décorative de l'architecture civile* (en anglais), Londres, 1791, in-folio, avec 53 planches. Ce livre, annoncé comme une 3e édition, paraît être un nouveau titre ajouté au texte retouché et à toutes les planches des ouvrages précédents. Chambers mourut le 8 mars 1796.

CHAMBERS (Robert), chef de justice au Bengale, né en 1737, à Newcastle-sur-Tyne, en Angleterre, d'abord professeur et principal du nouveau collége de justice à l'université d'Oxford, fut, en 1773, nommé second juge à la cour suprême de justice au Bengale, devint le chef de ce tribunal en 1791, et, quelques années après, fut élu président de la Société asiatique de Calcutta. Il revint en Angleterre en 1799, et des raisons de santé l'ayant décidé, après le traité d'Amiens, à passer en France, il mourut à Paris en 1802. Sir Robert Chambers était un savant distingué. On a de lui plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Asiatic miscellany*, et il possédait une collection précieuse de manuscrits orientaux.

CHAMBERS (Guillaume), médecin, publia, en prenant possession de sa chaire, une *Dissertat. de ribes arabum et ligno rhodio*, Leyde, 1729, in-4°. Ces deux plantes exotiques ont été mieux décrites depuis, la première par Desfontaines, la seconde par Broussonet.

CHAMBERT (Pierre), avocat, né à Versailles en 1745, fut secrétaire du lieutenant civil du Châtelet de Paris, greffier des criées au même tribunal, et mourut en novembre 1805. On a de lui un ouvrage intitulé : *Démétrius*, ou l'*Éducation d'un prince*, Paris, 1790, 2 vol. in-8°, et quelques autres *opuscules* en vers et en prose.

CHAMBERT (Germain), peintre et graveur, né en 1784, à Grisolles (Tarn-et-Garonne), sans autre maître que son goût, parvint en peu d'années à un degré de talent qui le fit choisir par l'Académie des sciences de

Toulouse pour dessinateur et graveur. Il fut l'un des plus zélés propagateurs de la lithographie en France, et avait monté une imprimerie de ce genre à Toulouse, dont il se promettait d'heureux résultats, lorsque la mort l'enleva le 13 février 1821. On remarque dans le nombre de ses ouvrages, comme peintre, une Assomption, et comme graveur, un *Ecce homo,* d'après Mignard.

CHAMBON (JOSEPH), médecin, né en 1647, à Grignan, reçu à la faculté d'Avignon en 1678, s'établit d'abord à Marseille, exerça depuis sa profession dans presque tous les États de l'Europe, et, de retour à Marseille, obtint, par la protection du comte de Grignan, la place de médecin des galères. Sur la fin de sa vie, il demanda sa retraite, et vint habiter avec son frère, doyen du chapitre de Grignan. C'est là qu'il mourut, vers 1732. On a de lui : *Principes de physique rapportés à la médecine pratique,* Paris, 1712-14-16, in-12, en 3 parties ; *Traité des métaux et minéraux,* Paris, 1714, in-12.

CHAMBON (ANTOINE-BENOÎT), membre de la Convention nationale, était, en 1789, trésorier de France à Uzerche en Limousin. Partisan de la révolution, il fut nommé maire de sa commune, puis député de la Corrèze à la Convention nationale ; il se lia intimement avec les girondins, particulièrement avec Gensonné, dénonça Pache, ministre de la guerre, et Robespierre qu'il qualifia de factieux et de traître. Il vota la mort du roi avec l'appel au peuple, et s'opposa à la proposition tendante à s'occuper sur-le-champ du sursis. Les sections de Paris, indignées de ce qu'il s'était opposé à l'avance proposée en faveur de la capitale d'une somme de 3 millions, demandèrent qu'il fût expulsé de la Convention nationale. Elles échouèrent ; Chambon devint même secrétaire de l'assemblée. La proscription qui, plusieurs fois, l'avait menacé, l'atteignit enfin à la suite du 31 mai 1793, contre lequel il s'était prononcé avec beaucoup d'énergie. Il fut successivement décrété d'arrestation, déclaré traître à la patrie et mis hors la loi. Découvert à Lubersac, près de Brives, il fut tué, au mois de novembre suivant, dans une grange où il s'était caché.

CHAMBON DE LA TOUR (JEAN-MARIE), membre de l'assemblée constituante, né à Uzès vers 1750, était maire de cette ville en 1789. Nommé député aux états généraux par la sénéchaussée de Nîmes, il fit partie de la majorité, et vota constamment avec elle. Après la session il retourna dans ses foyers, et reparut, au mois de septembre 1792, en qualité de membre de la Convention nationale, où l'avait nommé le département du Gard. Il était absent lors du procès du roi, et n'y prit aucune part. A la suite de la révolution du 9 thermidor an II, il se rendit à Marseille, où ses proclamations ne firent qu'accroître le désordre. Les compagnies de Jésus et du Soleil les regardèrent comme un appel aux réactions, et s'en autorisèrent dans leurs vengeances. Pendant ce temps il écrivait à la Convention qu'il avait pris des mesures pour déjouer les complots des terroristes, et sollicitait l'approbation de sa conduite. Attaqué par Goupillau et Pélissier, il fut défendu par Guérin et Rouyer, et néanmoins rappelé à l'assemblée. A la dissolution, il passa au conseil des Anciens, où il siégea jusqu'au moment où la journée du 18 brumaire vint le rendre à la vie privée. Il mourut ignoré quelques années après.

CHAMBON DE MONTAUX (NICOLAS), médecin, né en 1748 à Brevannes, dans la Champagne, exerça quelque temps sa profession à Langres, et vint en 1780 s'établir à Paris. Déjà connu des habiles professeurs dont il avait suivi les cours d'une manière brillante, il fut agrégé bientôt à la Société royale de médecine, et nommé médecin en chef de l'hôpital de la Salpêtrière. A la révolution, dont il embrassa les principes, mais en condamnant ses excès, il remplit successivement différentes fonctions administratives. Élu maire de Paris en décembre 1792, à la place de Péthion, il écrivit quelques jours après à la Convention pour demander d'être admis à présenter, au nom des 48 sections, une adresse contre le décret qui bannissait tous les membres de la famille des Bourbons. Il eut la pénible mission d'accompagner Louis XVI à la barre de la Convention, et d'assister à la notification qui fut faite à ce malheureux prince de son arrêt de mort. Il avait eu, le 5 janvier 1793, le courage de signaler au sein même de la Convention, le fâcheux effet que le scandale des débats produisait sur le public. Il ne tint pas à lui d'empêcher la suspension des représentations de *l'Ami des lois;* enfin lassé des contrariétés continuelles qu'il éprouvait de la part de la commune, il donna sa démission le 2 février, et, renonçant dès lors à la politique, ne s'occupa plus que de son art. Chambon fut du petit nombre des médecins qui se montrèrent opposés à l'usage de la vaccine. En 1814 il se vit forcé de publier un mémoire justificatif de sa conduite à l'époque du procès du roi. D'ailleurs il ne fut point inquiété par le gouvernement, et mourut en 1826, regardé comme un des médecins les plus instruits de Paris. Le nombre des ouvrages de Chambon est assez considérable ; on se contentera d'indiquer les principaux : *Maladies des filles, de la grossesse, des femmes en couches, à la suite des couches, des enfants,* Paris, 1799, 10 vol. in-8° ; *Traité de l'éducation des moutons,* 1810, 2 vol. in-8°.

CHAMBON DE MONTAUX (Mme AUGUSTINE) fit imprimer à Paris, en 1819, des *Réflexions morales et politiques sur les avantages de la monarchie.* — Un autre CHAMBON est auteur d'un *Éloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province,* en 1774, in-8°, facétie qui a eu plusieurs éditions.

CHAMBONAS (marquis DE), maréchal de camp, fut plus célèbre encore par ses scandales domestiques que par la part active qu'il prit à la révolution. Neveu du maréchal de Biron, il avait épousé une fille naturelle de M. de Saint-Florentin et de Mme Sabattier ; mais l'extrême opposition de leurs opinions politiques engagea les époux à se séparer. Un procès fameux eut lieu à ce sujet. Devenu maire de la ville de Sens, Chambonas fut chargé de présenter à l'assemblée nationale le vœu formé par ses concitoyens d'élever un monument aux premiers législateurs de la France. Grand admirateur de Lafayette, il fit faire, en 1790, des copies nombreuses de son portrait, dont il provoqua l'envoi dans les départements ; devint, en 1792, maréchal de camp de la garnison de Paris, et fut nommé la même année ministre des affaires étrangères. Ce fut lui qui annonça à l'assemblée nationale la neutralité de Gênes, et la reconnaissance du pavillon tricolore par la Suède. Il donna en même temps des détails précis sur les préparatifs de guerre faits par les cours de

Vienne et de Berlin, ainsi que sur l'armement qui s'effectuait alors en Angleterre. Cependant un marché pour fournitures d'armes, passé entre de Chambonas et Beaumarchais, fut signalé comme frauduleux à l'assemblée et annulé par elle. Le 9 juillet il fut dénoncé par Brissot pour n'avoir pas donné connaissance de l'approche des troupes prussiennes. Il se justifia en assurant que lui-même n'en avait pas été informé d'une manière certaine, et donna le même jour sa démission avec tous ses collègues, qui déclarèrent ne pouvoir plus résister à l'anarchie. Sorti de France après la journée du 10 août, il se réfugia à Londres, où il se fit successivement horloger, orfévre et bijoutier. Naturellement dissipateur, il emprunta de grandes sommes de ses coréfugiés, joua pour se libérer, s'endetta davantage; appelé, en 1805, par ses créanciers devant la cour du Banc du roi, il y fut condamné au remboursement des sommes prêtées, et subsidiairement à la détention. Il est mort en 1807, dans un état voisin de la détresse.

CHAMBONNIÈRE (François CHAMPION de), musicien, mort en 1670, composa pour le clavecin quelques *pièces* qui, dans le temps, eurent beaucoup de succès.

CHAMBORS (Guillaume de la BOISSIÈRE, comte de), né à Paris le 28 juillet 1666, apprit le latin dans une pension où l'on ne parlait que cette langue, et termina ses études dans les colléges avec beaucoup de succès. A son entrée dans le monde, il forma une étroite liaison avec le chevalier de Carignan, depuis si célèbre sous le nom de prince Eugène. Après avoir fait quelques campagnes dans les mousquetaires, il obtint une compagnie de cavalerie avec laquelle il servit en Allemagne et en Italie jusqu'en 1701. Ces services n'auraient point tiré son nom de l'obscurité, s'il n'avait su concilier la culture des lettres avec les devoirs de sa profession. Membre associé de l'Académie des inscriptions, en 1721, il y lut successivement plusieurs mémoires insérés dans le recueil de cette compagnie. Le chagrin qu'il éprouva de la mort de sa femme le conduisit au tombeau le 7 avril 1743. On a de lui: *Mémoire sur la considération que les anciens Germains avaient pour les femmes de leur nation; Explication de quelques passages d'auteurs latins* et *Recherches sur la vie de Titus-Labiénus*. Il a laissé manuscrits des *Mémoires* sur Mme et Mlle Deshoulières.

CHAMBRAI (Robert de), abbé de St.-Étienne de Caen au 14e siècle, issu d'une ancienne famille de Normandie, mort en 1393, avait obtenu du pape Clément VII le droit de porter les ornements pontificaux dans son monastère et dans les églises qui en dépendaient, même en présence de l'évêque diocésain et de tout autre prélat.

CHAMBRAI (Roland FRÉARD, sieur de), architecte, né à Cambrai, mort en 1676, parent de Desnoyers, secrétaire d'État, amena de Rome en France le célèbre Poussin, et se servit de son crédit pour favoriser le progrès des arts qu'il aimait et cultivait. Indépendamment de ses traductions de l'*Architecture* de Palladio, et du *Traité de la peinture* de Léonard de Vinci, on doit à Chambrai: *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne*, Paris, 1650 et 1702, grand in-fol., figures, ouvrage estimé et que l'on consulte avec fruit.

CHAMBRAI (Jacques-François de), grand'croix de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, né à Évreux en 1687, de la famille du précédent, acquit une grande réputation par ses exploits contre les musulmans, et fut, en récompense, nommé, par le grand maître de Malte, vice-amiral commandant général des troupes de terre et de mer de la religion. C'est lui qui fit construire à ses frais, dans l'île de Gozo, la forteresse qui porte son nom. Il mourut à Malte en 1756.

CHAMBRAI (Louis de), marquis de Conflans, neveu du précédent, né en 1713, mort en 1775, est auteur des ouvrages suivants: *Mémoire de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*, Évreux, 1739, in-4°; *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre*, etc., Paris, 1765, in-12, réimprimé en 1803, à la suite de l'*Essai sur la greffe* de Cabanis. Il avait fait insérer dans le *Journal de Verdun*, mars 1755, une *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*.

CHAMBRE (Louis, comte de la), gouverneur de la Savoie et du Piémont en 1748, pendant la minorité du duc Philibert, tenta deux fois de s'emparer du gouvernement; mais ses projets échouèrent et il fut contraint de chercher un asile en France auprès du roi Charles VIII, qui lui obtint sa grâce et la restitution de ses biens. Ce seigneur ambitieux et turbulent mourut vers l'an 1600.

CHAMBRE (Marin CUREAU de la), l'un des premiers membres de l'Académie française et de celle des sciences, né au Mans en 1594, mourut le 29 novembre 1669, médecin ordinaire du roi Louis XIV, qui l'honorait d'une grande confiance comme physionomiste, et le consultait souvent sur les choix qu'il voulait faire. Ce savant, qui joignit la culture des lettres à l'étude de la médecine et de la philosophie, a laissé plusieurs ouvrages dont la collection forme 14 volumes in-4°; les principaux sont: *les Caractères des passions*, Amsterdam, Michiels, 1663, 4 vol. in-12; *l'Art de connaître les hommes*, Amsterdam, 1660, in-12, imprimé d'abord in-4°; mais il en existe une jolie édition très-recherchée des curieux; cet ouvrage se joint au précédent; *Nouvelles conjectures sur la digestion*, 1636, in-4°; *la Connaissance des animaux*, Paris, 1648, in-4°; *Observations et conjectures sur l'iris* (l'arc-en-ciel), Paris, 1650, in-4°. Sa *Correspondance secrète* avec Louis XIV est mentionnée dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues* de la Place.

CHAMBRE (Pierre CUREAU de la), fils du précédent, membre de l'Académie française, mort le 15 avril 1693, curé de St.-Barthélemi à Paris, était un homme fort instruit et d'une humeur aimable; s'il a peu écrit lui-même, il n'en a pas moins rendu de grands services aux sciences et aux lettres par la protection éclairée et les encouragements qu'il prodigua aux jeunes écrivains. On a de lui *Panégyriques* et *Oraisons funèbres*, Paris, 1686, in-4°.

CHAMBRE (François ILHARRART de la), docteur de Sorbonne, et chanoine de St.-Benoît, né le 2 janvier 1698, à Paris, mort dans cette ville le 16 août 1753, a laissé un assez grand nombre d'ouvrages sur des matières ecclésiastiques; mais on ne lit plus que les suivants: *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12; *Traité de l'Église de Jésus-Christ*, 1743, 6 vol. in-12.

CHAMBURE (Laurent Auguste le PELLETIER de), né à Viteaux, petite ville de Bourgogne, le 30 mars 1789, était encore au berceau lorsque son père, receveur

des fermes, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il entra fort jeune à l'école militaire et n'y acheva pas mêmes ses deux années de service; car Napoléon ayant eu besoin d'officiers qu'il pût mettre à la tête de ses nouvelles recrues, le prit ainsi que la plupart de ses camarades, et le jeta sur un champ de bataille. Il assista aux principales batailles données en Espagne et fut plusieurs fois blessé grièvement ; ce qui ne lui fit pas quitter son poste un seul instant. Longtemps il ne put réussir à percer la foule; et il n'avait encore obtenu que la croix de la Légion d'honneur, lorqu'il repassa les Pyrénées pour se rendre dans le Nord, où il gagna, au prix de son sang, le grade de capitaine. A la tête d'une compagnie de 100 hommes, choisis parmi les soldats les plus déterminés de la garnison de Dantzig, Chambure attira sur lui l'attention des généraux. Quoique son grade ne lui donnât pas entrée dans le conseil de guerre, le général Rapp l'y appela et le consulta. Avec ses 100 hommes dévoués à la mort, que les Russes frappés d'admiration appelaient la *compagnie infernale,* il tint sans cesse en haleine les assiégeants. Les ordres du jour de ce temps, le Mémorial de Sainte-Hélène, le pinceau d'Horace Vernet et celui de Langlois ont assuré une renommée durable à ces beaux faits d'armes. Après la capitulation de Dantzig, le capitaine Chambure alla rendre son épée au duc de Wurtemberg qui l'accueillit avec estime. On l'envoya prisonnier à St.-Pétersbourg où il attendit, avec un profond désespoir, le moment de retourner dans sa patrie. En 1815, il eut le bonheur d'obtenir sa liberté; mais quand il eut mis le pied sur le sol français, il vit bien que le monde avait changé d'aspect. Son grand empereur sortait de l'île d'Elbe, la France ne dictait plus ses lois à l'Europe. On le présenta à Napoléon qui lui confia le commandement des voltigeurs d'un corps franc de la Côte-d'Or. Ce poste n'était pas du goût de Chambure, qui tenait ses yeux fixés vers les frontières du Nord; mais il dut accepter. Pendant qu'il commandait ce corps indiscipliné, plusieurs actes répréhensibles eurent lieu, qu'il ne put maîtriser, mais on l'a accusé de s'être livré à des violences contre les royalistes du département du Doubs, notamment d'avoir fait fusiller un paysan parce qu'il avait une cocarde blanche à son chapeau. Mis en jugement, il fut d'abord condamné aux travaux forcés, puis à la peine de mort par un second jugement. S'étant soustrait à ces condamnations, il se réfugia à Bruxelles. Plus tard il purgea sa contumace et se fit appliquer l'amnistie de 1816. Il vécut alors à la campagne, et ne revint à Paris qu'après la révolution de 1830; le maréchal Soult le créa colonel d'état-major, officier légionnaire et l'appela auprès de sa personne en qualité de premier officier d'ordonnance. En 1832, à la veille de se marier, Chambure succomba à une attaque de choléra. Il avait publié, en 1826 et 1827, *Napoléon et ses contemporains, suite de gravures représentant des traits d'héroïsme, de clémence, de générosité, de popularité,* avec texte; 12 livraisons in-4°, composées chacune de 3 ou 4 feuilles de texte et de plusieurs planches.

CHAMEROY (Marie-Adrienne), danseuse, née à Paris, en 1779, fut élève de Gardel, et débuta, le 19 février 1796, sur le théâtre de l'Opéra, où elle joua le rôle de Terpsichore dans le ballet de *Psyché.* Reçue, la même année, elle fit des progrès rapides dans son art, et elle était comptée au nombre des plus agréables danseuses du premier théâtre lyrique, lorsqu'une maladie de poitrine l'enleva, le 13 octobre 1802. C'est moins à ses talents qu'elle doit sa célébrité, qu'à la scène scandaleuse à laquelle donnèrent lieu ses funérailles, scène qui fut la première de cette espèce depuis le rétablissement du culte catholique, sous le consulat de Bonaparte : le curé de Saint-Roch ne voulut ni recevoir le corps de la défunte, ni le cortége nombreux d'artistes en tous genres qui l'accompagnait. Le curé des Filles-Saint-Thomas se montra plus indulgent; il ne refusa de faire aucune des prières et des cérémonies d'usage.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), littérateur, né en 1741 près de Clermont en Auvergne, d'un père inconnu et d'une paysanne, dut à la bienveillance de quelques protecteurs une place de boursier au collége des Grassins, y fit de brillantes études, et termina sa rhétorique en remportant les cinq grands prix de l'université. Ses premiers succès en promettaient d'autres et décidèrent sa vocation pour les lettres. Obligé de se faire une ressource de sa plume, il concourut d'abord à la rédaction de quelques journaux et du grand *Vocabulaire français.* Il fut couronné par l'Académie française en 1764, pour une pièce de vers, *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils,* où l'on trouve, avec des idées justes et des beautés de diction, des traces de la haine qu'il nourrissait contre les institutions sociales. Sa première comédie, *la Jeune Indienne,* fut applaudie la même année au Théâtre-Français. Le prix d'éloquence lui fut décerné par l'Académie de Marseille en 1767. Deux ans après l'Académie française couronna son *Éloge de Molière,* un de ses meilleurs ouvrages. En 1770 il fit jouer le *Marchand de Smyrne,* petite comédie restée au répertoire, et qui dut son succès uniquement aux épigrammes dont elle est semée contre les nobles que Chamfort haïssait sans prendre la peine de cacher ce sentiment, quoiqu'il vécût dans leur intimité. Son *Éloge de la Fontaine* fut couronné par l'Académie de Marseille en 1774. Dans cette lutte, il l'emporta sur la Harpe déjà célèbre, et cette circonstance contribua beaucoup au succès de l'ouvrage, d'ailleurs très-recommandable, de Chamfort. Quoique jeune encore, il expiait déjà les succès d'un autre genre qu'il avait obtenus à son entrée dans le monde; et cet état presque continuel de souffrance influait sur son caractère d'une manière fâcheuse. Dans les intervalles que lui laissait la maladie, il travaillait pour les libraires ou pour la gloire qu'il n'avait pas encore appris à dédaigner. La tragédie de *Mustapha et Zéangir,* jouée en 1776, annonçait un progrès étonnant pour la versification; le fond de la pièce appartient presque entièrement à Belin, poëte médiocre, qui, près de cent ans auparavant, avait traité le même sujet. Mais le style est celui d'un élève de Racine. Le succès de cette tragédie, le dernier ouvrage littéraire de Chamfort, lui valut de nouvelles faveurs. Nommé secrétaire des commandements du prince de Condé, véritable sinécure, il s'ennuya bientôt du séjour de Chantilly qu'il abandonna pour venir habiter Auteuil, où il trouva dans la société de Mme Helvétius des personnes plus disposées à flatter ses idées dominantes. Admis à l'Académie française en 1781, à la place de Sainte-Palaye, dans sa mauvaise humeur il n'épargna point ses

nouveaux confrères qui venaient de lui donner une preuve de leur estime; et dès que la révolution qu'il avait appelée de tous ses vœux, lui permit de manifester son opinion sur les sociétés littéraires, il s'empressa de fournir à Mirabeau, avec lequel il était lié depuis quelque temps, le fameux *Discours contre les académies,* qui, plus tard motiva leur suppression. Mais s'il avait applaudi dans le principe au triomphe de la cause du peuple, il ne put supporter la vue des excès, et n'épargna pas les sanglantes épigrammes aux chefs des jacobins; mais ceux-ci n'avaient pas l'indulgence des anciens gentilshommes: dénoncé par un certain Tobiesen-Duby, employé subalterne à la bibliothèque nationale de Paris, il fut conduit avec les autres conservateurs aux Madelonnettes; en sortant de prison il jura de n'y plus rentrer. Un mois après on voulut l'y reconduire, ce fut alors qu'il essaya de se tuer en se tirant un coup de pistolet, puis en se portant plusieurs coups de rasoir. Il survécut quelque temps à ses blessures, pour souffrir d'atroces douleurs, et mourut enfin le 13 avril 1794. Ses *OEuvres* ont été recueillies par Ginguené, son ami, Paris, 1795, 4 vol. in-8°, précédées d'une notice qui se ressent de l'époque, et qui depuis a dû subir différentes modifications. Les *OEuvres* de Chamfort ont été réimprimées plusieurs fois. L'édition la plus complète est celle que l'on doit à M. Auguis, Paris, 1824, 5 vol. in-8°.

CHAMIER (Daniel), théologien protestant, né à Montélimart, y remplit d'abord les fonctions de pasteur, et fut en 1612 nommé professeur de théologie à Montauban. Il contribua beaucoup à soulever cette ville, dans laquelle il se trouvait renfermé lorsqu'elle fut assiégée par Louis XIII en 1621, et fut tué d'un coup de canon, le 16 octobre, au moment où il montait sur un bastion. On a de lui plusieurs écrits de controverse, dont les plus remarquables sont: *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Éternel,* Genève, 1610, 4 vol. in-fol., abrégée par Frédéric Spanheim sous le titre de *Chamierus contractus,* 1642, in-fol.; *Epistolæ jesuiticæ,* ibid., 1599, in-8°, ouvrage assez curieux pour l'histoire du temps. Son petit-fils, ministre ainsi que lui en Dauphiné, périt sur la roue en 1682, ayant été pris les armes à la main, après avoir, dans un sermon, proféré des déclamations violentes en faveur de son parti qui l'a mis au rang des martyrs.

CHAMILLARD (Étienne), jésuite et antiquaire, né à Bourges, le 11 novembre 1656, enseigna les humanités et la philosophie avec succès, et se fit un nom comme prédicateur. Mais chargé par ses supérieurs de préparer l'édition de Prudence pour la collection *ad usum,* ce travail le fit connaître comme un savant philologue. Il avait le goût des médailles, et s'en était fait une collection précieuse, qu'il accrut encore dans un voyage d'Italie. Des *Dissertations* qu'il publia dans les *Mémoires de Trévoux* ajoutèrent à sa réputation. Il mourut le 1er juillet 1730. Outre l'édition de Prudence, Paris, 1687, in-4°, rare, on a du P. Chamillard deux *lettres* à Baudelot sur des médailles rares, français et latin, Amsterdam, 1701, in-8°; *Dissertations sur plusieurs médailles, pierres gravées et autres monuments d'antiquité,* ibid., 1711, in-4°.

CHAMILLART (Michel de), contrôleur des finances, né en 1651, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis successivement maître des requêtes, conseiller d'État, contrôleur général des finances en 1699, et secrétaire d'État au département de la guerre en 1707. C'était un homme modéré et doux, connu par son extrême probité; il ne voulut se charger des finances et de la guerre qu'après que Louis XIV lui eut dit: « Je serai votre second. » Obligé de recourir à tous les expédients que nécessitent les temps malheureux, il mécontenta l'opinion publique, et fut obligé de se démettre de ces deux emplois: des finances en 1708, de la guerre en 1709. Il mourut le 14 avril 1721. Peu de ministres ont été aussi mal appréciés que Chamillart. Voltaire lui a rendu justice dans son *Siècle de Louis XIV.*

CHAMILLART (Gaston), docteur de Sorbonne, mort en 1690 dans un âge déjà avancé, joua un rôle dans les querelles du jansénisme. On a de lui: *De coronâ, tonsurâ et habitu clericorum,* Paris, 1659, in-8°.

CHAMILLY (Noel BOUTON, marquis de), d'une famille distinguée de Bourgogne, naquit à Chamilly le 6 avril 1636. Il entra au service de bonne heure, et passa en 1663 en Portugal, où il servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg, et devint amoureux d'une jeune religieuse ou chanoinesse nommée, à ce qu'on croit, *Alcaforada,* qui en fut encore plus éprise, et lui adressa les douze lettres connues sous le nom de *Lettres portugaises*. De retour en France, il communiqua ces lettres, et les confia à Subligny pour les traduire et les publier. Ces lettres ont été imprimées très-souvent, et la plupart des éditions contiennent des pièces ou prétendues réponses controuvées. La meilleure est celle de Paris, 1806, in-12 ou in-8°. On les trouve à la suite des *Imitations* en vers français, par Dorat. Cette édition est enrichie d'une notice historique et bibliographique, par Mercier et St.-Léger, avec quelques notes de M. Barbier. La meilleure et la plus belle édition est celle qu'a publiée M. de Souza, Paris, 1824. Après avoir passé par tous les grades, il se signala en 1675 par la belle défense de Grave, qui dura 93 jours, et coûta 16,000 hommes au prince d'Orange. Chamilly eut pour récompense de ses services le bâton de maréchal de France en 1703. Il mourut sans postérité le 8 janvier 1715. Après la défense de Grave, Louis XIV lui permit de lui demander une grâce: « Sire, dit Chamilly, je vous prie de m'accorder celle de mon ancien colonel qui est à la Bastille. » Le roi, touché de la générosité de Chamilly, lui accorda ce qu'il demandait.

CHAMILLY (Hérard BOUTON, comte de), frère du précédent, fut attaché au prince de Condé, qu'il accompagna dans toutes ses guerres en France et à l'étranger. Nommé gouverneur de Dijon par Louis XIV, il suivit ce monarque en qualité d'aide de camp dans la campagne de Franche-Comté en 1668, et commanda l'armée comme lieutenant général. Il mourut en 1673.

CHAMILLY (Claude-Charles LORIMIER D'ESTOGES de), premier valet de chambre du roi Louis XVI, ne cessa de donner à ce prince des preuves d'attachement et de fidélité. Il était auprès de lui à la journée dite *des poignards* (28 février 1791); et le 10 août 1792 il brava les plus grands dangers pour pénétrer auprès de sa personne. Louis XVI, lors de sa translation au Temple, témoigna le désir de l'avoir près de lui avec Hue; mais ni l'un ni l'autre ne purent y rester longtemps. Dès le 20,

un arrêté de la commune de Paris les en fit sortir. Conduit à la Force, Chamilly fut mis en liberté le 2 septembre, au moment même où commençait le massacre des prisons, et la populace voulut le porter en triomphe. Le roi, dans son testament, recommanda ce loyal serviteur à la générosité de la nation. Arrêté de nouveau le 9 février 1794, il fut enfermé dans la prison du Luxembourg, et périt sur l'échafaud le 23 juin, à l'âge de 62 ans.

CHAMILLY (le chevalier DE), fils du précédent, né à Paris en 1759, entra sous-lieutenant en 1774, dans Royal cavalerie, et passa 2 ans après dans les chevau-légers. Il obtint en 1778 la survivance de la place de premier valet de chambre du roi, et il en remplit les fonctions avec son père, dont il partagea les périls dans toutes les journées désastreuses de la révolution. Incarcéré pendant la Terreur à la Bourbe, il y fut oublié jusqu'après le 9 thermidor. Il vécut dans la plus profonde obscurité; mais au retour de Louis XVIII il fut rétabli dans la place de premier valet de chambre, et nommé chevalier de Saint-Louis. Il est mort en 1827.

CHAMIR (ÉLÉAZAR), savant arménien, né près d'Ispahan vers 1720, suivit la carrière du commerce, sans négliger l'étude des sciences et des lettres, et principalement celle de l'histoire de son pays. Après la mort de Nadir-Chah, voulant se soustraire à l'anarchie qui désolait la Perse, Chamir vint s'établir à Madras en 1748, où son mérite et ses richesses lui acquirent à la fois l'estime des habitants et la protection des Anglais. Il établit dans cette ville pour ses compatriotes, une imprimerie, une école, un hospice, un hôpital, et mourut vers 1790. Il a laissé l'*Hortorag* ou *Exhortation aux Arméniens*, Madras, 1772, in-8° (il les engage à secouer le joug des Turcs); *Histoire de ce qui reste d'Arméniens et de Géorgiens*, ibid., 1775, in-4°; une grande *Carte d'Arménie*, qui parut à Venise en 1770, par les soins des religieux mekhitaristes.

CHAMONT (ST.), ou **CHAUMOND**, également appelé Annemond ou Ennemond, était fils de Sigonius, préfet de Lyon et de Pétronia. S'étant rendu à Paris, il s'acquit la bienveillance de Dagobert et de ses deux fils. Vers l'an 653, après la mort de Viventiolus, ou l'élut évêque de Lyon; mais son épiscopat fut de courte durée. Sous la minorité de Clotaire III, petit-fils de Dagobert, il fut en butte à la haine d'Ebroïn, qui commençait à s'emparer de l'autorité royale, et qui devint plus tard maire du palais. Ce ministre ambitieux l'accusa d'avoir conspiré contre l'État; et, ayant appris qu'il se rendait à Paris pour se justifier, il le fit assassiner à Châlons-sur-Saône, le 28 septembre 657. Plusieurs écrivains, entre autres le vénérable Bède, attribuent ce crime à la reine Batilde, qui avait alors pour aumônier Genès ou Genis, lequel fut le successeur immédiat du saint prélat; mais il y a lieu de croire qu'Ebroïn seul en fut coupable, et qu'il se servit, pour l'accomplir, du nom et de l'autorité de la reine.

CHAMORIN (VITAL-JOACHIM), baron, général de brigade, etc., né le 16 août 1773, à Bonnelles, département de Seine-et-Oise, s'enrôla le 23 décembre 1788, entra comme soldat dans le 7e régiment d'infanterie de ligne, et fit avec ce corps les campagnes de Savoie sous les ordres du général Montesquiou. Il passa ensuite dans le 6e bataillon de l'Hérault, fut fait sous-lieutenant, et envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il se distingua par son courage. A la bataille du Boulou, il entra, lui troisième, dans une redoute ennemie, tua, dispersa les troupes qui la défendaient, et tourna les pièces sur les Espagnols. Nommé capitaine à la suite de cette action d'éclat, il passa dans le 8e bataillon de la Côte-d'Or, puis dans la 12e demi-brigade d'infanterie de ligne, où il fut incorporé le 24 avril 1796. Il suivit ce corps à l'armée d'Italie, se distingua à Borgo-Forte, refusa le grade de chef de bataillon, que le général Girardon, témoin de sa belle conduite dans cette affaire, avait sollicité pour lui et continua de servir comme capitaine jusqu'à la prise de Frosinone, où il fut en quelque sorte obligé de l'accepter. Il fit ensuite la campagne de l'Adige, prit part à la bataille de Marengo, se distingua encore par son intrépidité et son élan, changea d'arme quelques jours après, et passa capitaine au 6e de hussards. Blessé au passage du Mincio, il n'en resta pas moins à la tête des tirailleurs qu'il commandait. Sa conduite, dans cette terrible affaire, lui valut les éloges du général Dupont, et le grade de chef d'escadron lui fut conféré sur le champ de bataille. Il accompagna, l'année suivante, à l'île d'Elbe, le général Watrin, dont il était devenu aide de camp; se signala au débarquement des Anglais, et leur fit éprouver des pertes considérables. Il fut envoyé à Saint-Domingue, et donna de nouvelles preuves de son courage. Il revint en France après la mort de son général, fut placé au 3e de cuirassiers, fait membre de la Légion d'honneur, et appelé aux grenadiers de la garde, où il entra avec son grade, le 5 septembre 1805. Il fit, avec eux, les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne; fut nommé, le 14 février 1807, colonel du 26e de dragons et envoyé à l'armée d'Espagne : il y resta 3 ans, assista aux principales affaires, fut fait baron, commandant de la Légion d'honneur, puis général de brigade. Il se disposait, à la suite de cette promotion, qui eut lieu le 5 mars 1811, à rentrer en France, où l'attendait un commandement de grosse cavalerie, lorsqu'il reçut du duc de Dalmatie l'invitation de le joindre, pour prendre part à un coup de main. Il accepta, fut chargé de l'arrière-garde, et vit bientôt venir à lui des masses de cavalerie formidables. Il n'avait à leur opposer que 600 chevaux; néanmoins il fallait gagner du temps : il accepta la charge, fut démonté, refusa de se rendre, et périt au milieu des escadrons anglais.

CHAMOUSSET (CLAUDE-HUMBERT PIARRON DE), maître des comptes, né à Paris en 1717, mort le 27 avril 1773, consacra sa fortune au soulagement de l'humanité. Il avait fait de sa maison un hôpital, où tous les jours une centaine de malades de tout sexe et de tout âge recevaient tous les secours désirables. Tous ses moments étaient consacrés aux malheureux; il pourvoyait à leurs besoins en santé, comme il les traitait dans leurs maladies. Non content de faire par lui-même tout le bien qu'il pouvait, il sollicita du gouvernement, dans des mémoires remplis d'excellentes vues, la création d'établissements utiles que sa fortune ne lui permettait pas d'entreprendre. C'est à lui que l'on doit la petite poste pour la distribution des lettres dans Paris. Ses *Mémoires et projets* ont été recueillis et publiés par l'abbé des Hous-

sayes, sous le titre d'*OEuvres complètes de M. de Chamousset,* Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

CHAMPAGNE (Philippe de), l'un des plus habiles peintres de l'école flamande, né à Bruxelles en 1602, apprit de deux artistes de peu de réputation les premiers éléments de la peinture, puis à 19 ans se rendit à Paris, où il reçut de Poussin des conseils qui lui furent très-utiles. Employé avec Poussin aux travaux du Luxembourg, il fut chargé des tableaux de l'appartement de la reine mère, et cette princesse témoigna qu'elle en était satisfaite. Duchesne, artiste médiocre, chargé de la direction des travaux, fut jaloux de Champagne qui s'enfuit; mais à peine de retour à Bruxelles, il y reçut la nouvelle de la mort de Duchesne, qu'il remplaça comme peintre de la reine, et dont plus tard il épousa la fille. Plusieurs beaux ouvrages avaient établi sa réputation. A la formation de l'académie de peinture, il y entra des premiers, puis en fut successivement professeur et recteur. Lebrun, revenu d'Italie, obtint sur lui la place de premier peintre du roi; mais Champagne ne fut point blessé de cette préférence. Très-laborieux, il avait acquis par son assiduité au travail une prodigieuse facilité d'exécution; aussi serait-il difficile d'énumérer tous ses ouvrages. La décence la plus sévère préside à ses compositions, dont l'ordonnance est sage, le dessin ferme et correct, le coloris d'un beau ton, d'une grande fraîcheur et surtout d'une vérité frappante. Sur la fin de sa vie, il se retira dans le monastère de Port-Royal, où sa fille était religieuse, et c'est là qu'il mourut le 12 août 1674. Le musée royal de Paris possède 16 tableaux de ce maître: *La Madeleine aux pieds de J. C. chez Simon le pharisien; la Cène; le Christ mort, étendu sur son linceul; l'Apparition de saint Gervais et de saint Protais à saint Ambroise; la Translation des corps de ces saints martyrs dans la cathédrale de Milan; l'apôtre Philippe; les Religieuses*, celui de ses tableaux dans lequel il s'est surpassé lui-même et qu'il fit à 60 ans; il représente sa fille aînée, religieuse à Port-Royal, qui, réduite à l'extrémité par l'effet d'une fièvre continue, se met en prières avec la mère Catherine-Agnès et recouvre la santé; deux *paysages* et sept *portraits*, deux en pied, de Louis XIII et du cardinal de Richelieu; celui de Robert Arnaud d'Andilly, le sien qu'il peignit à 66 ans, et trois de personnages inconnus. Au musée de Bruxelles, on trouve sept toiles de ce maître, une *Assomption, saint Charles Borromée, sainte Geneviève, saint Ambroise, saint Étienne* et une *Présentation au temple;* plus une série de tableaux représentant des scènes de la vie de saint Bruno.

CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), peintre, neveu et élève de Philippe, naquit à Bruxelles en 1643. Il fit le voyage d'Italie où il passa 15 mois. Lorsque son oncle eut perdu sa femme et son fils, il appela près de lui Jean-Baptiste, qui, ayant une manière très-rapprochée de la sienne, l'aida dans un grand nombre d'ouvrages. Leur union fut très-intime, et Jean-Baptiste Champagne était digne, par la douceur de ses mœurs, de l'amitié que son oncle lui avait vouée. Quant à ses talents, ils n'égalaient pas ceux de Philippe; mais si sa manière avait moins de force et de vérité que la sienne, elle en approchait assez pour qu'après la mort de Philippe, il fût chargé de déterminer les tableaux que celui-ci avait laissés imparfaits. Reçu à l'académie, Jean-Baptiste Champagne devint professeur et mourut en 1688, à l'âge de 45 ans. La plupart des ouvrages de ce peintre furent placés dans plusieurs églises de Paris, à Vincennes et aux appartements des Tuileries. Le Musée royal à Paris n'en possède aucun.

CHAMPAGNE (Jean-François), littérateur, né à Semur (Côte-d'Or) le 1er juillet 1751, d'une famille de robe, commença ses études en cette ville, et vint les continuer à Paris, au collége de Louis le Grand, où il fut ensuite nommé professeur de sixième. Il y remplissait la chaire de seconde, lorsque la révolution de 1789 éclata. Champagne devint principal du collége Louis le Grand. Cette maison qui porta successivement le nom de collége des Boursiers, collége Égalité, fut réorganisé en 1795, et prit alors le nom de Prytanée français. Bonaparte, premier consul, en visitant le prytanée de Paris, autorisa Champagne à recevoir des pensionnaires payants, et bientôt il eut près de 500 élèves. Peu de temps après la création de la Légion d'honneur, Napoléon, devenu empereur en conféra lui-même la décoration à Champagne dans une fête donnée à l'hôtel de ville. Le Prytanée, devenu lycée impérial, cessa d'être un établissement privilégié, et, désormais compris dans la vaste hiérarchie universitaire, il fut soumis à l'administration du grand maître Fontanes. Pendant la Terreur, Champagne, à qui un ami près de périr sur l'échafaud, le girondin Tondu-Lebrun, légua sa veuve et 6 enfants, avait cru devoir épouser leur mère, pour assurer un père à tant d'orphelins. On affectait alors de lui faire un crime de cette démarche: on ne lui savait pas gré d'avoir doté cette nombreuse famille. Après avoir administré encore pendant 2 ans le lycée impérial, avec le titre nouveau de proviseur, il demanda sa retraite, laissant à son successeur, de Sermand, un établissement sans doute florissant, mais qui réclamait une main plus jeune. Sa santé d'ailleurs commençait à décliner; et depuis le 1er juillet 1810, époque où il quitta l'établissement auquel il était attaché depuis 38 ans, jusqu'au 14 septembre 1813, jour de sa mort, il ne traîna plus qu'une vie languissante. Le travail l'avait vieilli avant l'âge. Champagne était membre de l'Institut depuis le mois de novembre 1797. La traduction de *la Politique d'Aristote*, publiée cette même année, 2 vol. in-4° et in-8°, lui en avait ouvert les portes. On a encore de Champagne: plusieurs *Discours* prononcés de 1795 à 1801, dans des solennités classiques; *Vues sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles destinées à l'enseignement de la jeunesse*, 1800, in-8°; *Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le dernier trimestre* de l'an IX; *la Mer libre et la mer fermée*, ou Exposition et analyse du traité de Grotius, intitulé: *Mare liberum*, et de la réponse de Selden ayant pour titre: *la Mer fermée* (Mare clausum), 1803, in-8°.

CHAMPAGNEY (Frédéric PERRENOT de), connu surtout par la part qu'il prit aux troubles des Pays-Bas, était le plus jeune des enfants du chancelier de Granvelle. Né vers 1530, il était encore au collége à la mort de son père. Il alla de lui-même offrir ses services à Philippe II, qui lui donna le titre de son maître d'hôtel (*dapifer*), et une pension de 800 francs. Il obtint plus tard une compagnie de cavalerie, et il servit en Allemagne et en Flan-

dre avec assez de distinction pour mériter l'estime du duc d'Albe, qui lui fit épouser une très-riche veuve, Constance de Berchem. Nommé gouverneur d'Anvers, et gentilhomme de la chambre du roi, il fut fait ensuite chef du conseil des finances de Flandres. La reconnaissance qu'il devait à son souverain ne l'empêcha pas d'embrasser le parti des seigneurs, et l'un des premiers il signa le fameux traité d'*Union*, qui finit par amener le renversement de la puissance espagnole dans les Pays-Bas. Il aurait sans doute payé cette conduite de sa vie sans la faveur dont Granvelle jouissait; il reçut l'ordre de se retirer en Franche-Comté. Frédéric obéit, et sa soumission fit oublier ses torts. En 1573, il fut nommé chevalier d'honneur au parlement de Dôle, et il mourut en 1595. La *correspondance* de Champagney a été recueillie en 4 vol. in-fol. : elle fait partie de la collection des *Mémoires* de Granvelle, conservée à la bibliothèque de Besançon.

CHAMPAGNY (Jean-Baptiste NOMPÈRE de), duc de Cadore, ministre, sénateur, pair, grand chancelier de l'ordre de la Réunion, grand officier de la Légion d'honneur, etc., etc., naquit à Roanne, dans le Lyonnais, le 4 août 1756. Destiné à la profession des armes, il entra dans la marine, et servait en qualité de major de vaisseau, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député aux états généraux par la noblesse du Forez. Il donna, l'un des premiers de son ordre, l'exemple de la réunion au tiers état. Arrêté en 1793, il parvint néanmoins à se soustraire au glaive révolutionnaire, et se trouva, en 1799, dans la catégorie des hommes d'État, libres de toute affection politique, sans regrets pour les institutions féodales, sans amour de la liberté, à l'assistance et à l'empressement desquels Bonaparte confiait les destinées du nouvel ordre de choses qu'il fondait sur les débris des constitutions démocratiques. M. de Champagny entra dans le conseil d'État, et fut nommé à la section de la marine. Nommé 2 ans après (juillet 1801) à l'ambassade de Vienne, il recommanda aux gens de sa suite la plus grande circonspection politique, et leur défendit de s'entretenir de la révolution et des gouvernements dans les lieux publics. En 1804, Napoléon lui conféra le titre d'officier de la Légion d'honneur, et le rappela pour le charger du portefeuille de l'intérieur. La cour d'Autriche manifesta un vif regret du départ de ce diplomate. L'empereur François II mit le comble à sa bienveillance envers lui, en consentant à devenir le parrain de son fils. A peine installé dans ses hautes fonctions, le nouveau ministre présenta au corps législatif un exposé de la situation de l'empire (31 décembre 1804), dans lequel, tout en s'appliquant à faire ressortir la supériorité de la France impériale sur la France de l'ancien régime, et en constatant les progrès des arts et de l'industrie depuis 1789, il félicita le gouvernement d'être revenu aux formes monarchiques, et d'avoir abjuré les principes républicains, sous l'influence desquels s'étaient pourtant développés les résultats immenses que son discours avait précisément pour but de relever à la nation. M. de Champagny accompagna Napoléon à Milan, en 1805, et assista à son couronnement comme roi d'Italie. A son retour à Paris, il fut chargé du rapport qui devait provoquer la levée des gardes nationales de l'empire, à l'occasion de la rupture avec l'Autriche, et reçut en 1806 la mission de solliciter officiellement le décret qui rendit les églises de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis au culte catholique. Quinze jours (5 mars 1806) après ce rapport ministériel, M. de Champagny parut encore une fois à la tribune du corps législatif, pour y exposer de nouveau la situation de l'empire. Tout avait prospéré; tout s'était amélioré depuis le tableau présenté en 1804. Vers le milieu de l'année 1807, M. de Talleyrand ayant encouru la disgrâce de l'empereur, la direction de la diplomatie passa entre les mains de M. de Champagny. Ce nouveau ministre des relations extérieures présenta à Napoléon, le 21 octobre 1807 et 2 janvier 1808, deux rapports sur l'occupation du Portugal par les troupes françaises. Le projet d'envahir l'Espagne et d'y détrôner la dynastie de Philippe V, ne trouva pas M. de Champagny moins disposé à justifier les vues ambitieuses du conquérant qui l'avait conçu. L'Espagne, selon lui, avait été longtemps coupable envers la France; il rappelait à l'appui de son accusation les troubles de la Ligue et les désordres de la Fronde, fomentés par le cabinet de Madrid. Napoléon ayant suivi les inspirations qu'il avait sans doute commandées lui-même au ministre courtisan, et l'usurpation du sceptre castillan ne s'étant point effectuée avec autant de facilité que la présomption impériale et la flatterie ministérielle l'avaient espéré, M. de Champagny créé duc de Cadore, cette même année, invoqua, le 1er septembre, l'intervention des armes pour finir heureusement ce que la diplomatie avait commencé avec autant de perfidie que de maladresse. En 1809, la guerre étant devenue imminente avec l'Autriche, il eut avec l'ambassadeur de cette puissance à Paris, M. de Metternich, un entretien dans lequel il se plaignit amèrement de la conduite tortueuse et déloyale de son cabinet. L'ambassadeur autrichien se retrancha derrière les ambiguités diplomatiques, et le même jour (2 mars), le ministre français rendit compte à l'empereur de cette entrevue. Le 12 avril suivant, il fit un nouveau rapport, dans lequel il assura Napoléon de l'empressement que le peuple français mettrait à le seconder contre les ennemis que les intrigues anglaises venaient de lui susciter en Allemagne. M. de Champagny communiqua au sénat les résultats de son entretien avec M. de Metternich, une dépêche qu'il avait adressée le 16 août 1808, au général Andréossy, ambassadeur à Vienne, ainsi que ses divers rapports à l'empereur, et la séance se termina par un sénatus-consulte, qui ordonna la levée de 40,000 conscrits sur les classes de 1806, 1807, 1808 et 1809. Il suivit ensuite Napoléon dans cette rapide campagne, qu'immortalisa la bataille de Wagram, et contribua à la conclusion du traité de paix, qui amena le mariage du vainqueur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le 9 juillet 1810, il exposa, dans un rapport, les motifs qui nécessitaient, à ses yeux, la réunion du royaume de Hollande à l'empire, et fonda l'urgence de cette mesure sur ce que la Batavie ayant perdu son indépendance, depuis que la Belgique était devenue province française, elle s'était trouvée incorporée de fait, et obligée de suivre le système de la France. Cette absorption de la couronne batave détruisait cependant les hautes espérances d'un prince que Napoléon affectionnait comme son fils, le jeune Napoléon-Louis, fils aîné du roi de Hollande, Louis Bonaparte, et d'Hortense Beauharnais. Le duc de Ca-

dore, en courtisan habile, n'oublia point, dans son travail diplomatique, de consacrer quelques lignes à ce royal enfant, qui avait été pendant longtemps le principal objet des tendres affections de Napoléon. Cinq mois après (8 décembre 1810), un nouveau rapport de ce ministre servit de préambule à trois projets de sénatus-consulte, dont le premier déclara partie intégrante de l'empire français, pour former des départements, la Hollande, les villes hanséatiques, le Lawenbourg et les pays situés entre la mer du Nord, et une ligne tirée depuis le confluent de la Lippe dans le Rhin jusqu'à Hatteren ; de Hatteren à l'Ems en dessus de Telgen ; de l'Ems au confluent de la Vera dans le Weser, et de Holsenau sur le Weser, à l'Ellec, au-dessus du confluent de la Hecknitz ; il s'agissait, dans les deux autres, de l'apanage du roi Louis et de la réunion du Valais à la France. M. de Champagny se montrait de plus en plus empressé de caresser l'ambition de l'empereur, et s'élevait au premier rang parmi ces conseillers complaisants dont toute la prévoyance consista à deviner les fantaisies comme les pensées du monarque, et à qui l'histoire reprochera d'avoir alimenté et stimulé par l'abus des louanges et des excès d'adulation, la soif de guerre et des conquêtes, chez un prince naturellement trop belliqueux. Malgré tant de zèle et de dévouement, le duc de Cadore perdit, en 1811, le portefeuille des relations extérieures, pour n'avoir pas compris, dit-on, les intentions de son maître à l'égard de la Russie, et n'avoir pas su donner en conséquence à la diplomatie française une direction conforme à ses projets. Un serviteur aussi docile ne pouvait cependant encourir une disgrâce complète ; il fut nommé intendant de la couronne, en remplacement de M. Daru, et admis dans le sénat, le 5 avril 1813. Il commanda en chef une légion de la garde nationale parisienne, lors de l'invasion des étrangers en 1814, adhéra, le 14 avril de la même année, à la déchéance du prince qu'il avait environné de tant de flatteries, et fut appelé, le 4 juin suivant, par une ordonnance du roi, à faire partie de la chambre des pairs. Au retour de Napoléon, en 1815, il reprit l'intendance des domaines de la couronne, et accepta la pairie impériale. La seconde restauration lui ayant enlevé ces diverses fonctions, il retourna à la vie privée, pour s'y délasser de ses fatigues de courtisan et de ministre. En 1819, M. Decaze, voulant briser la majorité de la chambre des pairs, qui s'était montrée favorable à la proposition du marquis de Barthélemi, contre la loi électorale du 5 février 1817, comprit le duc de Cadore dans la création des 60 pairs nouveaux, qui devaient rendre au ministère la majorité dans la chambre haute. Très-assidu aux séances, le duc de Cadore paraissait rarement à la tribune ; entouré d'une famille nombreuse, il mourut le 3 juillet 1834.

CHAMPCENETZ (Louis de), écrivain satirique et chansonnier, né à Paris en 1759, fils du gouverneur des Tuileries, était officier dans les gardes françaises à l'époque de la révolution. Déjà connu par des chansons qui lui avaient attiré duels et lettres de cachet, mais sans le rendre plus prudent, il ne fit que changer de matière, et devint avec Rivarol, le vicomte de Mirabeau et Peltier, tous trois distingués par la gaieté de leurs saillies, l'un des auteurs des *Actes des Apôtres*, ouvrage périodique en vers et en prose, et le plus piquant des pamphlets dirigés contre l'assemblée nationale. L'un des rédacteurs du *Petit almanach de nos grands hommes*, Champcenetz avait publié seul : *Réponse aux lettres de Mme de Staël sur le caractère et les œuvres de J. J. Rousseau*, Genève (Paris), 1789, in-8°, et quelques autres productions du même genre, telles que les *Gobe-Mouches au Palais-Royal*, 1788, in-8°, dans lequel il se peint lui-même à l'article *Gobe-Mouche sans souci*. Échappé au 10 août et réfugié à Meaux, il céda au désir de retourner à Paris ; mais il y fut arrêté peu de temps après, et conduit à l'échafaud le 23 juillet 1794. Lorsqu'il entendit sa condamnation à mort, il demanda à Fouquier-Tinville, si c'était au tribunal comme à la section, s'il y avait des *remplaçants*.

CHAMPCOURT (André de), né vers 1770, fut militaire, cultiva les lettres par délassement, et mourut à Paris en septembre 1823. On a de lui : *Pièces fugitives et légères ou Mélange d'historiettes et d'anecdotes récentes*, Paris, 1820, in-18 ; *Histoire morale de l'éléphant*, etc., Paris, 1821, in-18 ; *Poésies légères*, 1822, in-18. Ces 3 volumes, imprimés en petit nombre aux frais de l'auteur, n'ont jamais été mis dans le commerce.

CHAMPDIVERS (Odette de), fille d'un marchand de chevaux, fut choisie, à cause des agréments de sa figure et de son esprit, pour récréer le roi Charles VI pendant sa maladie mentale ; elle parvint à prendre sur lui assez d'ascendant pour lui faire exécuter les ordonnances des médecins, et eut de ce prince une fille qui fut reconnue par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville.

CHAMPEAUX (Guillaume de), archidiacre de Paris, célèbre professeur à l'école du cloître Notre-Dame, et ensuite à celle de St.-Victor, au commencement du 12e siècle, fut disciple d'Anselme de Laon et de Manégolde. Fls d'un laboureur de Champeaux en Brie, il prit le nom du lieu de sa naissance, suivant l'usage des temps où il vivait. C'est depuis Guillaume de Champeaux que se trouve fixée invariablement la succession de l'école et des maîtres de Paris. Champeaux enseigna longtemps, avec le plus grand succès, la rhétorique, la dialectique et la théologie ; mais enfin il trouva dans Abailard, son disciple, un rival redoutable, qui le harcela, le fatigua d'arguments et de difficultés, cherchant moins à s'éclairer qu'à triompher dans la dispute. L'éclat de la réputation du maître fut terni, l'affluence de ses auditeurs devint moins considérable ; vaincu et honteux de sa défaite, il alla chercher l'obscurité dans le cloître de Saint-Victor, où il prit l'habit de chanoine régulier. L'entrée de Guillaume à Saint-Victor est l'époque, sinon de la naissance, du moins de la gloire de cette maison. Bientôt, las d'une vie oisive, le professeur céda aux sollicitations d'Hildebert, évêque du Mans, et reprit ses fonctions de maître public. Alors, le terrible Abailard vint le poursuivre encore. Il l'attaqua sur la fameuse question des universaux, le força de s'avouer vaincu, et de se rétracter. Enfin, le disciple ingrat ne cessa de livrer au maître des assauts multipliés, dans lesquels il se signala souvent par de nouveaux triomphes. Il en parle dans ses écrits avec une feinte modestie. Quoi qu'il en soit, la nouvelle école de Guillaume de Champeaux devint célèbre dans toute l'Europe. Il passa pour un des premiers philosophes de son siècle.

Vivement poursuivi dans sa réputation et dans son repos par Abailard, il ne put se défendre de forts ressentiments, et les deux maîtres et leurs disciples cherchèrent très-souvent à se décrier, à se nuire, à se persécuter. Enfin, Champeaux, nommé à l'évêché de Châlons-sur-Marne, l'an 1113, fit succéder au talent du professeur le zèle d'un apôtre, et aux bruyantes agitations de l'école, les nobles sollicitudes du ministère pastoral. Il prit l'habit de Cîteaux l'an 1119, et mourut dans un cloître l'an 1121. Il laissa quelques ouvrages théologiques en manuscrits, entre autres un livre *des Sentences*. On trouve l'histoire de la *Vie* et des écrits de Guillaume Champeaux dans le tome X de l'*Histoire littéraire de la France*.

CHAMPEIN (Stanislas), d'origine grecque, né à Marseille, le 19 septembre 1753, vint à Paris, à l'âge de 23 ans, pour perfectionner ses études musicales. Les premiers morceaux qu'il composa décelèrent un talent dont l'école française devait un jour s'enorgueillir. Un motif de sa composition, exécuté à la chapelle du roi, lui ayant valu les suffrages de la cour, il fut choisi, peu de temps après, pour composer une messe de Sainte-Cécile que l'on célébrait annuellement dans l'église des Mathurins. Mais Champein dirigea bientôt les inspirations de son génie vers le théâtre. Sa partition du *Soldat français*, opéra-comique en 2 actes, jouée, en 1779, sur le théâtre du Bois de Boulogne, fut très-applaudie. Les princes, et particulièrement le comte d'Artois, depuis Charles X, témoignèrent le plaisir que leur causait cet ouvrage, dont ils honorèrent plusieurs fois les représentations de leur présence. Un début aussi brillant présagea, pour ainsi dire, le succès d'enthousiasme qu'obtint, au Théâtre-Italien, *la Mélomanie*. La musique de cet opéra compte près de 50 années d'existence, et elle a conservé néanmoins toute la fraîcheur, tout le piquant de la nouveauté. A l'époque où le prince de Condé s'amusait à représenter, avec les seigneurs de la cour, des comédies sur son théâtre particulier, à Chantilly, Champein fut invité, par le prince, à mettre en musique *la Chaise à Porteur*, opéra-comique, en 2 actes, dont les paroles étaient de M. de Wismes de Saint-Alphonse. Dans cette pièce, l'illustre guerrier remplissait le rôle de *Fesse-Mathieu*, et M[lle] de Condé, représentait une soubrette. Il est à regretter que cet ouvrage ait été perdu pour le public. Champein a, le premier, tenté et résolu le problème si difficile d'attacher de la musique à des paroles en prose. Pour cette innovation hardie, il a choisi un sujet où les passions les plus véhémentes et les remords les plus terribles exigent du musicien une grande variété de tons et une poésie immense. Ce sujet est l'*Électre* de Sophocle, traduite littéralement du grec. Le premier acte de cette œuvre extraordinaire a été répété, et a enlevé tous les suffrages. Cependant la représentation publique de l'*Électre* a été constamment refusée, sans que l'autorité ait fait connaître ses motifs de refus. On doit également à Champein : *les Dettes*, en 2 actes; *le Baiser*, en 3 actes, paroles de Florian; *les Déguisements amoureux; Florette et Colin; le Manteau; Mezikoff; les Noces cauchoises; Isabelle et Fernand; les Hussards en cantonnement*. Si Champein ne fut pas au premier rang parmi les compositeurs français, il ne mérita pourtant point l'abandon où il fut laissé les 24 dernières années de sa vie. A l'époque de ses succès, les droits d'auteur au théâtre rapportaient si peu de chose, qu'il n'avait pu faire d'économies; toute sa fortune consistait en pensions qui furent supprimées à la révolution de 1789. Napoléon lui en avait accordé une de 6,000 francs; il la perdit encore à la restauration. Plus tard les sociétaires de l'Opéra-Comique achetèrent son répertoire, moyennant une rente viagère; mais lorsque ce théâtre eut changé d'administration, le nouvel entrepreneur refusa de reconnaître l'engagement. Sur la proposition de M. Fétis, la commission des auteurs, dont il était membre, vota pour Champein un secours annuel de 1,200 francs. Cette même commission lui fit obtenir une pension du ministre de l'intérieur et de la liste civile. Le vieillard ne jouit pas longtemps de cette nouvelle position; il mourut le 19 septembre 1830.

CHAMPFEU (le comte de), né dans la province du Bourbonnais, en 1766, fut dès sa jeunesse destiné à la profession des armes et fit ses études à l'école militaire d'Effiat, d'où il sortit pour entrer sous-lieutenant dans le régiment Royal-Guienne cavalerie. Il émigra en 1791 avec la plupart des officiers de ce corps, et fit la campagne de l'année suivante dans l'armée des princes. Forcé de rester en Allemagne pendant quelques années, il s'y occupa de littérature et surtout de l'étude des langues. C'est ainsi qu'il fit une bonne traduction de l'*Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller, qu'il a publiée à Paris en 1803, sous le voile de l'anonyme, 2 vol. in-8°. Champfeu a traduit aussi de l'historien Moncada l'*Expédition des Catalans dans le Bas-Empire*. Il avait écrit des pièces de théâtre et des poésies qui n'ont pas été imprimées, si ce n'est une ode intitulée *les Cent jours*, composée en 1815, et imprimée à Paris en 1825. Le comte de Champfeu, revenu en France dès que le gouvernement impérial en eut ouvert les portes aux émigrés, obtint, sous le règne de Charles X, l'emploi d'inspecteur général des services de la maison du roi, et fut créé chevalier de Saint-Louis en 1814. Il mourut à Moulins dans le mois de décembre 1828.

CHAMPIER (Symphorien), médecin et historien, né dans le Lyonnais en 1472, fit ses études à Paris, puis à Montpellier, et vint s'établir à Lyon. Le duc de Lorraine, Antoine, qui se rendait en Italie avec le roi Louis XII, en 1509, le choisit pour son médecin. Il accompagna ce prince dans plusieurs campagnes, combattit à ses côtés, et reçut de lui le titre de chevalier. De retour à Lyon, il fut nommé échevin, et rendit de grands services à cette ville, ce qui n'empêcha pas la populace, en 1527, de piller sa maison. On lui attribue la fondation du collége de médecine; mais il est certain du moins qu'il contribua à l'établissement du collége de la Trinité, aujourd'hui collége royal. Il mourut en 1539. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont nous ne citerons que les principaux : *les grans Chroniqueurs des princes de Savoye et de Piedmont, ensemble les généalogies et antiquités de la Gaule*, Lyon, 1516, in-folio, ouvrage mal écrit, mais plein de recherches, et devenu rare; *la Vie du capitaine Bayard*, Paris, 1525, in-4°, ibid., 1526, in-8°; Lyon, 1528, in-4°; traduite en latin, Bâle, 1550, in-8°; *De origine et commendatione civitatis Lugdunensis*, Lyon, 1507 et 1537, in-folio, ouvrage dont il donna une traduction intitulée : *Traité de l'ancienneté de noblesse de*

l'antique ville de Lyon, etc., sous le nom de Théophile du Mas, Lyon, 1529, in-8° : une autre édition, revue et corrigée par Léon de la Ville, a été publiée sous le titre d'*Histoire des Antiquités de la ville de Lyon*, etc., Lyon, 1648; *la Nef des dames vertueuses*, etc., etc., Lyon, 1503, in-4°, rare; Paris, 1515, in-4° : ouvrage écrit en prose mêlée de vers; *la Nef des princes et des batailles de noblesse*, etc., Lyon, 1502, in-4°; Paris, 1525, in-8° : comme le précédent, mêlé de prose et de vers; *Rosa gallica*, Paris, 1514, in-8°; *Castigationes pharmacopolarum*, 1532, in-8°; *Hortus gallicus*, etc., Lyon, 1533, in-8°; *Campus elysius Galliæ*, etc., ibid., 1533, in-8°; *De dialecticâ, rhetoricâ, geometriâ*, Bâle, 1537, in-8°; *Petit livre du royaume des Allobroges*, sans date, in-8°; *Chronique de Lorraine*, Lyon, 1509, in-4°, etc., etc. On a soupçonné Champier d'être l'auteur du fameux livre *De tribus Impostoribus*. Les *nouveaux Mélanges* de M. Breghot du Luth contiennent une curieuse *Notice* sur Champier, 83-89. C'est dans les *Mémoires* du P. Nicéron, t. XXXII, que l'on trouve la liste la plus exacte de ses ouvrages. M. Brunet en a décrit plusieurs dans son *Manuel*.

CHAMPIER (Claude), fils du précédent, né à Lyon en 1520, n'avait que 18 ans quand il composa un ouvrage *sur la Singularité des Gaules*, imprimé à la suite du *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, de Gilles Corroset, Paris, 1540, in-16. Ce volume contient en outre un petit *Traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier, par son fils, et un *Traité des lieux saints des Gaules, où Notre-Seigneur, par l'intercession des saints, a fait plusieurs miracles* : cet écrit est de Claude Champier. Ce recueil, dont on a une 2e édition, Lyon, 1556, in-16, a été traduit en italien, Venise, 1558, in-8°.

CHAMPIGNY (le chevalier de), colonel, frère d'un personnage du même nom, l'un des principaux agents qu'employa Frédéric, prince de Galles, pour opérer une révolution en Angleterre, entra jeune dans l'état militaire, et mit successivement son épée au service de différentes puissances. Il avait fait plusieurs voyages, dont un à la Louisiane; il habita quelque temps la Russie, puis l'Angleterre, l'Allemagne, et s'établit, pour y faire imprimer ses ouvrages, à Amsterdam, où l'on conjecture qu'il mourut en 1786. Il a traduit de l'allemand de Moser, *le Maître et le Serviteur*; de Schlegel, *l'Histoire des rois de Danemark*; et de l'anglais, quelques *brochures* politiques. On lui doit encore : *Réflexions sur le gouvernement des femmes*, 1770, in-8°, dédiées à l'impératrice Catherine II; *Histoire abrégée de Suède*, 1776, in-4°; *Nouvelle Histoire d'Angleterre*, 1777, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage était annoncé en 15 volumes.

CHAMPION (Pierre), jésuite, né à Avranches en 1631, mort le 28 juin 1701, a écrit *Vie du P. Rigouleuc*, Paris, 1686, in-12; *Vie du P. Lallemand*, Paris, 1694; *Vie des fondateurs des maisons de retraite*, Nantes, 1698, in-8° (sous le nom anagrammatique de *Phonamic*). Il avait composé une *Vie* de Palafox, évêque d'Osma, dont l'impression fut arrêtée à la 7e feuille. Le docteur Arnaud se servit de ces 7 feuilles dans son *Histoire de Palafox*; et l'abbé Dinouart, qui eut communication du manuscrit entier, employa ces matériaux pour la *Vie de Palafox*, qu'il donna en 1767.

CHAMPION (François), jésuite, est auteur d'un poëme latin intitulé : *Stagna*, publié à Paris en 1689, inséré dans le tome II des *Poemata didascalica*.

CHAMPION (Joseph), professeur d'écriture et de calcul, né à Chatham en 1709, tint une école à Londres, et mourut vers 1760. Il a laissé : *Arithmétique pratique*; *Écriture comparative*, avec 24 planches; *Nouvel Alphabet complet*, etc.

CHAMPION (Antoine), écrivain anglais, naquit à Croydon, dans le comté de Surrey, le 5 février 1725. Il se destina à la jurisprudence, et devint assesseur de la société de Middle-Temple, dont il fit partie jusqu'à sa mort arrivée le 22 février 1801. Il fut envoyé deux fois à la chambre des communes, où il ne prit jamais la parole; son principal titre à la célébrité est un *Recueil de mélanges*, en prose et en vers anglais et latins, in-8°, 1801, dans lequel il a fait preuve d'un véritable talent poétique et littéraire.

CHAMPION DE NILON (Charles-François), né à Rennes le 1er février 1724, entra dans la compagnie de Jésus, et fut profès des quatre vœux qu'il prononça le 2 février 1757. Il résidait au collége de la Flèche, où il professait la théologie, lors de la dissolution de la société, et, quand elle fut éteinte, il se retira à Orléans. Il y exerçait le ministère dans la paroisse St.-Vincent, se livrant à la prédication et en même temps à des travaux littéraires. A l'époque de la révolution, il refusa le serment, mais il ne quitta point la France, et fut recueilli par des personnes pieuses, chez lesquelles il mourut vers 1794. On connaît du P. Champion de Nilon : *Critique posthume d'un ouvrage de Voltaire* (les *Commentaires* sur Corneille) 1722, in-8° de 27 pages; *Manuel de morale*, Paris, 1771, in-12; *Réflexions impartiales sur les observations critiques de Clément, adressées à lui-même*, Orléans et Paris, 1772, in-12; *Morceaux choisis des prophètes mis en français*, 1777, 2 vol. in-12; excellent ouvrage réimprimé en 1828 avec une notice sur l'auteur, etc.

CHAMPION DE PONTALIER (François), frère du précédent, né à Rennes, le 21 octobre 1731, entra aussi dans la compagnie de Jésus, où il fut également profès des quatre vœux, qu'il prononça le 19 septembre 1752. Il était, ainsi que son frère, dans cette catégorie de la société, appelée *les écoliers approuvés*, et il résidait au collége de Paris. Inquiété, lors de la persécution suscitée aux jésuites, il se retira pendant quelque temps à Orléans, ainsi que l'abbé de Nilon. Il retourna ensuite dans sa patrie, où il passa le reste de sa vie dans des exercices de piété, et occupé de travaux littéraires. Il mourut à Rennes, le 10 septembre 1812. On a de lui : *Variétés d'un philosophe provincial, par M. Ch... le jeune*, Paris, 1769, in-12, ouvrage estimé; *le Trésor du chrétien*, 1778, 3 vol. in-12; nouvelle édition, 1828, 3 vol. in-12; cet excellent livre de piété était dédié à Mme Louise de France; *la Retraite d'après les exercices de saint Ignace*, in-12; *le Théologien philosophe*, 1786, 2 vol. in-8°; *Traité du saint nom de Jésus*, Orléans, 1787, in-12; *Nouvelles paraboles fondées sur des fictions*, 2 vol. in-12; *Nouvelles lectures de piété convenables à tous les états*, Rennes, 1804, 4 vol. in-12.

CHAMPION DU JURA (Pierre-Félix), député par ce département à l'assemblée législative, était né vers

1740 à Charnoz, bailliage de Saint-Claude. Ses études terminées, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de la cure de Vobles. A l'époque de la révolution, il en adopta les principes avec enthousiasme, fut nommé président du district d'Orgelet; et, en cette qualité, écrivit à l'assemblée constituante une lettre par laquelle il adhérait à la vente des biens du clergé. Devenu membre de l'assemblée législative, il prit part à la discussion du cérémonial qu'il conviendrait d'observer, lorsque le roi se rendrait au milieu des représentants de la nation : Il vota pour le maintien des mots *sire* et *majesté;* mais, voyant les esprits s'échauffer, il finit par demander l'ajournement de la discussion à deux mois (6 octobre 1791). Le curé de Vobles vota constamment avec les défenseurs de la monarchie. De retour dans son département, il se tint à l'écart pendant les années désastreuses qui suivirent la chute du trône. En l'an V (27 juin 1797), il fut nommé commissaire du Directoire près de l'administration du Jura. Destitué par le Directoire, au mois de juillet 1799, il fut rétabli dans ses fonctions quelques jours après le 18 brumaire; et, à la création des conseils de préfecture, il fut nommé membre de celui du Jura. Champion mourut d'apoplexie à Lons-le-Saulnier, le 9 août 1804.

CHAMPION DU JURA (François-Xavier), frère cadet du précédent avec lequel tous les biographes l'ont confondu, était avocat. Élu par son département au conseil des Anciens, en l'an V (1796), il s'y fit remarquer par son extrême modération. Le 9 vendémiaire an VII (30 septembre), il attaqua le projet de loi sur les expropriations forcées; le 12 pluviôse (31 janvier 1799), il signala plusieurs dispositions vicieuses du régime hypothécaire; et le 1er floréal (20 avril), il fut élu secrétaire du conseil. Après le 18 brumaire, désigné par le sénat pour faire partie du nouveau corps législatif, il en sortit en 1805, et fut nommé juge à la cour d'appel de Lyon, où il mourut en 1808.

CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), né à Rennes en 1735, fut ordonné prêtre en 1761, appelé la même année, par l'évêque d'Auxerre, son frère, pour le seconder dans l'administration de son évêché, et nommé en 1765 agent du clergé. A l'expiration de ses 5 années d'exercice, il obtint l'évêché de Rodez, et en 1781 passa sur le siége de Bordeaux. Membre de l'assemblée constituante, il y manifesta des opinions populaires, et fut un des premiers de son ordre à se réunir aux représentations des communes. Le roi, voulant composer le ministère d'hommes agréables à la nation, nomma de Cicé garde des sceaux, et celui-ci n'hésita point à contresigner les différents décrets de l'assemblée. Mais, dès les premières secousses de la tourmente révolutionnaire il quitta le ministère et la France, et ne reparut qu'au bout de 10 années. Il se démit alors du siége de Bordeaux, et fut nommé à celui d'Aix en 1802. Surpris par une maladie cruelle au milieu de ses fonctions pastorales, il mourut le 22 août 1810, après avoir fondé plusieurs séminaires et autres établissements de religion et de charité dans son diocèse.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), général français, né à Valence en 1762, était fils naturel d'un avocat distingué et d'une paysanne. Ce fut par allusion à sa naissance qu'on le nomma *Championnet*, mot qui, dans le patois du pays, signifie *petit champignon*. Quelques fautes de sa jeunesse, que des passions ardentes rendirent orageuse, lui firent abandonner le lieu de sa naissance. Il s'engagea dans les gardes vallonnes, et servit au siége de Gibraltar. Passionné dès lors pour la profession des armes, les ouvrages de tactique et les vies des grands capitaines devinrent ses lectures favorites. Au commencement de la révolution, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires nationaux, qu'il conduisit d'abord dans le Jura, dont il apaisa les troubles sans effusion de sang. Sa troupe fut ensuite réunie à l'armée du Rhin, puis à celle de la Moselle, que commandait Hoche. Il se distingua surtout à la reprise des lignes de Weissembourg et pendant l'invasion du Palatinat, vers la fin de 1793. Ce fut dans cette campagne qu'il obtint le commandement d'une division, qui fit ensuite partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et se fit remarquer à la bataille de Fleurus. Championnet conserva le commandement de sa division pendant les années 1794, 1795 et 1797, et il eut une part glorieuse à toutes les opérations de cette armée sur le bas Rhin. Il n'avait point encore commandé en chef, lorsque, en 1798, le Directoire le tira de l'armée de Hollande, pour le mettre à la tête de celle qui devait marcher à la défense de la nouvelle république romaine, contre les entreprises de la cour de Naples. Il partit dans les premiers jours d'octobre, n'ayant pour toutes ressources que son activité et sa valeur. En trois semaines, il créa une armée peu nombreuse, il est vrai, mais bien disciplinée et remplie de courage. Lorsque, 3 mois après, elle fut attaquée inopinément par 50,000 Napolitains et obligée de leur abandonner Rome, Championnet parvint à la rallier non loin de cette ville, après une victoire décisive sur le général Mack, qui devint son prisonnier. Il entra ensuite en triomphe dans Naples, où il établit un gouvernement républicain. Peu de temps après, ayant eu quelques différents avec les agents du Directoire exécutif, il fut destitué et mis en jugement, sous prétexte de quelques abus d'autorité. Traîné de prison en prison jusqu'à Grenoble, il devait y être jugé par un conseil de guerre. Ce fut alors qu'il rédigea ses Mémoires, pour répondre à ses ennemis : ces mémoires n'ont point été imprimés. Le style en est incorrect, mais plein de chaleur, et l'âme du guerrier s'y peint tout entière. Le Directoire ayant été renouvelé avant la fin du procès, les nouveaux directeurs donnèrent au général Championnet une preuve de leur confiance, en le mettant à la tête de l'armée des Alpes. Il y obtint d'abord quelques succès, mais il fut ensuite battu à Genola par les Austro-Russes, supérieurs en force. Son armée était dans le dénûment le plus absolu, et, de plus, elle était attaquée d'une épidémie, dont il mourut lui-même à Nice le 9 janvier 1800.

CHAMPLAIN DE BROUAGE (Samuel), navigateur français, fondateur de la ville de Québec, né en Saintonge, fit, vers l'an 1600, un voyage aux Indes orientales. A son retour en France, il fut envoyé en Amérique, chargé de continuer les recherches de Cartier dans le Canada. Champlain remonta le fleuve St.-Laurent jusqu'à l'endroit déjà visité par Cartier en 1535, et rapporta ses observations; il remit à la voile en 1604, visita cette fois les côtes de l'Acadie, dont il a donné une description, et revint en France en 1607. Le projet d'un établissement dans le fleuve St.-Laurent ayant été adopté par le conseil du roi,

il repartit en 1608 pour le mettre à exécution. Ce fut à l'endroit où le fleuve se rétrécit tout à coup, et qui, pour cette raison, était nommé *Québec* (détroit) par les naturels du pays, que Champlain jeta, en juillet 1608, les fondements de la ville destinée à devenir la capitale du Canada. Tout le temps qu'il ne donnait pas à son établissement, il l'employait à reconnaître le pays et à former des relations avec les sauvages voisins, et presque chaque année il faisait un voyage en France; il en revint en 1620 avec toute sa famille et le titre de gouverneur. Lorsque les Anglais déclarèrent la guerre à la France, en 1627, Champlain, privé de vivres et des secours qu'il attendait, fut obligé de livrer Québec par capitulation; mais dès que cette ville eut été restituée à la France, il s'empressa d'y retourner avec tout ce qui était nécessaire pour donner de la consistance à cette colonie longtemps négligée, et que sans lui la France eût perdue peut-être irrévocablement. C'est à dater de cette époque que la colonie reçut un notable accroissement; mais Champlain n'eut point la satisfaction de voir le succès de ses nouveaux efforts; il mourut à la fin de 1635. Il avait publié la relation de son premier voyage sous ce titre : *Des Sauvages, ou Voyages de Sam. Champlain, faits à la France Nouvelle en* 1603, Paris, sans date, petit in-8°, avec un privilége de novembre 1606. La collection en fut imprimée, Paris, 1632, in-4°; l'édition de Paris, 1640, in-4°, avec une carte, citée comme la meilleure, paraît douteuse. Ce recueil comprend les navigations et les découvertes par terre de Champlain depuis 1603, époque du premier voyage, jusqu'à la prise de Québec, en 1629. Les faits y sont racontés avec simplicité, et l'on y trouve tout ce qui caractérise un homme capable et de bonne foi. Les *Voyages de Champlain* ont été réimprimés, Paris, août 1830, 2 vol. in-8°, aux frais de l'État, pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers typographes.

CHAMPMESLÉ (Marie DESMARES), actrice célèbre, née en 1644 à Rouen, d'une famille honorable, fut forcée par la misère d'embrasser la profession de comédienne. Marie joua d'abord dans sa ville natale, où elle épousa le sieur Champmeslé, avec lequel elle se rendit à Paris. Ils y débutèrent en 1669 au théâtre du Marais, et la Champmeslé, qui n'avait dû son admission dans cette troupe qu'aux talents de son mari, ne tarda pas à y jouer les premiers rôles tragiques de manière à contenter les plus exigeants. S'étant engagée en 1670 dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, elle y débuta par le rôle d'Hermione, qui lui valut des suffrages unanimes; enfin, lorsque en 1680 les diverses troupes furent réunies, elle se trouva à la tête de l'emploi des premiers rôles, et le conserva jusqu'à sa mort, le 15 mars 1698. Cette actrice fut en relation avec les gens de lettres les plus distingués de son temps, surtout avec la Fontaine, qui lui dédia son *Belphégor;* mais plus particulièrement avec J. Racine, dont elle avait reçu des leçons de déclamation.

CHAMPMESLÉ (Charles CHEVILLET, sieur de), mari de la précédente, né à Paris, mort le 22 août 1701, réussissait surtout dans les rôles comiques, et jouait passablement les rois dans la tragédie; mais il n'égala point sa femme, qu'il suivit dans les différentes troupes où elle s'engagea successivement. On dit, mais sans vraisemblance, que Champmeslé aida la Fontaine dans la composition de plusieurs *pièces* de théâtre. Il en a donné quelques-unes qui lui appartiennent en propre, entre autres : *les Grisettes,* ou *Crispin chevalier,* son meilleur ouvrage ; *l'Heure du berger; la Rue St.-Denis;* et *les Fragments de Molière.* On a imprimé son *Théâtre* en 1742, 2 vol. in-12, et ses *Chefs-d'œuvre dramatiques* en 1789, in-12.

CHAMPOLLION (Jean-François), dit *le Jeune,* né à Figeac (Lot) le 23 décembre 1791, quitta de bonne heure son pays natal. Champollion-Figeac, ou *l'aîné,* son frère, auteur de l'*Histoire des Lagides,* établi à Grenoble, l'appela près de lui, et lui fit suivre sous ses yeux les cours du collége de cette ville. Le jeune Champollion, rendant visite avec son frère au préfet de l'Isère, aperçut dans son appartement trois ou quatre figurines égyptiennes. Une sorte de vocation se déclara soudain en lui. Dès lors, c'est-à-dire avant l'âge de 12 ans, on le surprenait souvent à tracer sur les marges de ses cahiers des figures bizarres, auxquelles il donnait le nom de caractères hiéroglyphiques. En 1807, Champollion vint à Paris suivre le cours d'arabe de M. de Sacy. Conduit un jour à l'Abbaye-aux-Bois, chez l'abbé de Tersan, il put contempler à loisir sa riche collection d'antiquités orientales. Il se livra dès lors à l'étude de la langue copte, que l'abbé de Tersan lui fit envisager comme le premier pas à faire dans la route qu'il désirait parcourir. Champollion n'avait pas 20 ans, lorsqu'il fut nommé en 1809 professeur d'histoire à la faculté de Grenoble. Mais la pensée de l'Égypte le poursuivait toujours au milieu de ses nouvelles fonctions. Il se procura des caractères grecs et coptes, et imprima l'*Introduction*, puis les deux premiers vol. d'un ouvrage intitulé : l'*Égypte sous les Pharaons.* Ce travail gigantesque devait embrasser l'antique Égypte tout entière, sa géographie et son histoire, sa religion, son commerce et ses mœurs. Les événements politiques interrompirent quelque temps ses travaux. S'étant prononcé en faveur de Napoléon pendant les *cent jours*, les deux Champollion furent exilés à Figeac, d'où ils obtinrent la permission de revenir à Paris. 18 mois après son retour, Champollion le jeune écrivit à M. Dacier une *Lettre* dans laquelle il lui faisait part du premier résultat de ses découvertes. La publication de cette *Lettre,* dans le *Journal des savants* d'octobre 1822, eut pour effet principal de donner une base historique certaine à la fondation des principaux monuments de l'Égypte. Les zodiaques publiés par la commission d'Égypte appartenant aux monuments de l'époque grecque et romaine, la question, si débattue alors, de l'antiquité du zodiaque de Denderah brilla d'un nouveau jour. Le célèbre Fourier se préparait à donner sur ce sujet des mémoires dans lesquelles il reproduisait diverses opinions avancées par Dupuis. Mais déjà MM. Biot et Letronne avaient par des raisons astronomiques et historiques, commencé à prouver l'origine récente de ce monument. Les travaux de Champollion vinrent confirmer leurs aperçus. La démonstration parut évidente, lorsqu'il fit remarquer le nom d'un empereur romain sur le zodiaque même de Denderah. En 1824, Champollion fit paraître son *Précis du système hiéroglyphique,* dans lequel il présente les bases de sa méthode. Ce n'était qu'une ébauche imparfaite : mais on était convaincu que son auteur n'arrêterait pas là ses travaux. Paris ne possédait encore qu'un petit nombre de monuments

égyptiens. Une heureuse circonstance ayant mis Champollion en relation avec le duc de Blacas, celui-ci apprit de sa bouche le vif désir qu'il avait d'aller étudier en Italie la riche collection de M. Drovetti, acquise par le roi de Sardaigne. Il présenta le jeune savant à Louis XVIII, et lui procura les fonds nécessaires à son voyage, qu'il commença au printemps de 1824. De retour, en 1826, de ce voyage d'Italie, Champollion brûlait du désir d'explorer enfin de ses propres yeux cette terre d'Égypte à laquelle il avait consacré toutes ses pensées. L'expédition scientifique de 1828, dont Champollion fut le guide et le soutien, est sans contredit la plus féconde en résultats qu'on ait entreprise en ce genre. Outre ses manuscrits, ses remarques particulières, il rapporta 2,400 dessins de monument. Toutes les peintures, tous les bas-reliefs, ainsi que leurs légendes, qu'il put découvrir dans la Nubie, dans la haute Égypte et dans la ville de Thèbes, furent figurés ou décrits avec détail. Les tombes royales, leurs vastes galeries, n'échappèrent pas à ses recherches. Craignant de lasser la patience des jeunes dessinateurs ses compagnons de voyage, il traça lui-même une grande partie des dessins qu'il rapporta en France. Ces fruits précieux des travaux de Champollion ont la forme d'un ouvrage complet, écrit avec clarté, et dont pas une seule idée ne sera perdue. Le jeune conquérant de la science hiéroglyphique put dire : « Quoi qu'il arrive, j'aurai toujours laissé ma carte de visite à la postérité. » De retour à Paris, au mois de mars 1840, Champollion s'occupa de la composition d'une *Grammaire égyptienne*. Elle venait d'être terminée, sauf un chapitre, quand les atteintes du mal qui l'enleva arrachèrent la plume de ses mains. Depuis le 24 janvier 1832, jusqu'au 4 mars, jour de sa mort, il ne traîna plus qu'une vie languissante. On connaît le noble désintéressement, la délicatesse, l'extrême obligeance, le caractère aimant et généreux de Champollion. Il nous reste à indiquer ses principaux ouvrages : *Observations sur le catalogue des manuscrits copiés au musée Borgia, à Velletri,* par Geo. Zoega, extrait du *Magasin encyclopédique,* Paris, 1811, in-8° ; *l'Égypte sous les Pharaons*, ou *Recherches sur la géographie, la religion, la langue et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse,* Grenoble et Paris, 1814, 2 vol. in-8°, avec une carte ; *Lettres adressées à Grégoire sur les odes gnostiques attribuées à Salomon,* extraites du *Magasin encyclopédique,* Paris, 1815, in-8° ; *Observations sur les fragments coptes* (en dialecte baschmourique) de l'Ancien et du Nouveau Testament, publiés par W. F. Engelbreth, à Copenhague, extrait des *Annales encyclopédiques,* Paris, 1818, in-8° ; *Lettre à M. Dacier,* relative à l'alphabet des *Hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les noms des souverains grecs et romains,* Paris, 1822, in-8°, avec planches ; *Panthéon égyptien, collection de personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments, avec un texte explicatif,* 1823, 30 livraisons formant 2 vol. in-4°, avec 200 planches ; *Lettres à M. Letronne sur l'explication phonétique des noms de Pétémenon et de Cléopâtre, dans les hiéroglyphes de la momie* rapportée par M. Calliaud, 1824, in-8° ; deux *Lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps, relatives au Musée royal égyptien de Turin,* 1824-26, 2 parties in-8°, avec atlas ; *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens,* ou *Recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes géographiques égyptiennes,* 1824, avec planches, réimprimé en 1828 ; *Catalogue des papiers égyptiens du Musée du Vatican,* 1826, in-4° ; *Explication de la principale scène peinte des papyrus funéraires égyptiens,* 1826, in-8° ; *Aperçu de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique égyptien,* 1827, in-8°.

CHAMPS (ÉTIENNE AGARD DE), jésuite, né à Bourges en 1613, professa la théologie à Reims et à Paris, donna des leçons au jeune prince de Conti, que son père destinait à l'état ecclésiastique, fut 3 fois provincial de son ordre, et mourut à la Flèche le 31 juillet 1701. Il avait acquis quelque réputation par ses écrits contre le jansénisme ; et, député à Rome pour les intérêts de sa société, il avait reçu du pape et des cardinaux de grands témoignages d'estime. On a de lui : *Disputatio theologica dé libero arbitrio* (sous le nom d'Antoine Ricard), Paris, 1642, in-12, 1646, in-4°, avec des augmentations ; *De hœresi janseniacâ*, etc., Paris, 1654, in-folio ; nouvelle édition publiée par le P. Souciet, Paris, 1728, 2 parties in-folio ; avec une *Vie* de l'auteur ; *Quœstio facti,* Paris, 1660 ; *Lettres sur la grâce,* Cologne (Hollande), 1689, in-12 ; *Responsio ad Theriacam Vincenti Lenis,* Paris, 1648, Cologne, 1650, in-4° ; *Le secret du jansénisme découvert,* Paris, 1651, in-folio.

CHAMROBERT (FÉLIX PIERRE ou plutôt PETRI DE), rédacteur sténographe du *Moniteur,* né en 1795 à la Charité-sur-Loire, d'une ancienne famille originaire de Venise, établie dans le Bourbonnais dès le 13e siècle, était fils aîné d'un avocat qui eut quelque célébrité dans le Nivernais. Admis gratuitement au lycée de Bourges, il fut nommé, à 16 ans, régent de mathématiques au collége de sa ville natale. La nouvelle organisation des établissements universitaires, en 1814, l'ayant privé de cet emploi, il s'enrôla dans un régiment dont un de ses oncles était major, et servit jusqu'au licenciement de l'armée. Ayant obtenu son congé, il séjourna quelque temps à Bourges, où un officier portugais, homme de mérite, lui apprit sa langue. Chamrobert, quoique jeune encore, possédait déjà les langues anglaise, italienne et espagnole, qui, avec l'état de typographe qu'il voulut apprendre à la même époque, devaient lui servir de ressource, lorsqu'il vint, bientôt après, se fixer à Paris. Il fut accueilli facilement dans les journaux de la capitale, à raison de l'habileté qu'il avait acquise, d'abord comme compositeur (typographe), puis comme correcteur. Malgré son excessive modestie, on devina sa capacité, et il devint à son tour journaliste. A force d'énergie, F. de Chamrobert avait vaincu l'adversité ; mais aussi sa vie s'était consumée prématurément ; il continuait de mettre, même dans les travaux entrepris comme délassement, une activité dévorante, symptôme du mal auquel il devait succomber dans sa 32e année. Il mourut à la Charité, d'une phthisie pulmonaire, le 4 novembre 1827. Outre sa coopération à divers journaux (notamment celui *des Villes et campagnes, l'Indépendànt* et le *Moniteur*, dont il a rédigé plusieurs volumes de *Tables*), on lui doit un petit roman, 1818, 2 vol. in-12, annoncé comme traduit de l'anglais, et des *Traductions* également anonymes de 5 ou 6 ou-

vrages en cette langue, notamment le roman de *Redwood*, dont son frère a publié la 2e édition.

CHANCEL-LAGRANGE (Charles-François-Victor), né à Périgueux, en 1711, était le second fils de l'auteur d'*Amasis* et des *Philippiques*. Il suivit la carrière des armes, et assista, en 1734, comme lieutenant dans le régiment de Poitou, au siége de Philipsbourg, dont il célébra la prise par une cantate. Il devint ensuite capitaine de dragons; mais une affaire d'honneur qui l'obligea de se retirer en Hollande, et la mort de son frère aîné, tué, à la tête des grenadiers de Chartres, sur le champ de bataille de Dettingen, en 1743, le déterminèrent à quitter le service. Il cultiva la poésie, à l'exemple de son père, contre lequel il eut à soutenir un procès qui offrit cela de remarquable que l'un et l'autre publièrent leur *factum* en vers. Le fils, parvenu à l'âge de 86 ans, publia une édition des *Philippiques*, Bordeaux, 1797, in-8°. Il mourut peu de temps après.

CHANCEL (Jean-Nestor), de la même famille que le précédent, né à Angoulême en 1754, simple soldat, s'éleva successivement aux grades supérieurs par son intelligence, sa bonne conduite et sa bravoure. Nommé général de brigade en 1793, il servit sous les ordres de Dumouriez, défendit avec résolution la place de Condé, assiégée par les Autrichiens, mais se vit contraint de capituler. Ayant eu depuis le commandement de Maubeuge, il fut destitué par les commissaires de la Convention près de l'armée du Nord, envoyé à Paris, et condamné à mort le 3 mars 1794. On lui faisait un crime d'être resté dans l'inaction pendant l'engagement des troupes françaises avec les alliés, qui étaient venus attaquer le camp retranché de Maubeuge.

CHANCELLOR (Richard), navigateur anglais, fut nommé commandant en second de l'expédition que la compagnie formée d'après les conseils de Sébastien Cabot envoya en 1553, sous le commandement en chef de Willoughby, pour explorer la mer du Nord-Est et y découvrir un passage aux Indes. Le vaisseau qu'il montait ayant été séparé de la flotte par une tempête, il fut poussé sur un parage inconnu (la mer Blanche), et mouilla près d'un monastère dédié à St. Nicolas. Peu de temps après qu'il en eut déterminé les passages et la situation, la Russie y fit jeter les fondements de la ville et du port d'Archangel. C'est de l'époque de la découverte de Chancellor que datent les relations commerciales de la Moscovie avec l'Angleterre. Ce navigateur périt dans une tempête qui l'assaillit à la vue des côtes d'Écosse, où deux des vaisseaux de son expédition firent naufrage. On trouve la relation de son voyage dans la nouvelle *Collection des voyages en Europe*, de Pinkerton, Londres, 1808-1814, 17 vol. in-4°.

CHANDIEU (Antoine la ROCHE de), ministre protestant, né vers 1534, dans le Mâconais, d'une ancienne famille du Forez, présida au premier synode des églises réformées qui se tint à Paris, et où l'on dressa la confession de foi, qui fut présentée au roi Henri II par l'amiral de Coligny; attaché ensuite au roi Henri IV, qui le considérait beaucoup, il assista comme ministre à la bataille de Coutras, et fut chargé d'une mission auprès des princes protestants d'Allemagne. S'étant retiré à Genève en 1589, il y continua ses fonctions de pasteur, et y professa la langue hébraïque jusqu'à sa mort, le 23 février 1591. Il a composé un grand nombre d'écrits, publiés sous les noms hébraïques de *Sadeel* et *Zamariel*, qui signifient *Chant* et *Champ de Dieu*. Tous ces ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Antoni Sadeelis Chandæi, nobilissimi viri, opera theologica*, Genève, 1592, in-folio. Il en a été publié successivement 3 autres éditions dans la même ville, de 1593 à 1615. Chandieu a publié aussi l'*Histoire des persécutions et des martyrs de l'Église* (protestante) *de Paris*, etc. (sous le nom d'Antoine Zamariel), Lyon, 1563, in-8° : ouvrage non compris dans le recueil précité. Sa *Vie*, écrite par Jacques Lectius, se trouve dans les dernières éditions de ce même recueil, mais elle a été aussi imprimée séparément, Genève, 1593, in-8°.

CHANDLER (Samuel), théologien anglais non conformiste, né dans le Berkshire en 1693, fut, en 1716, nommé pasteur d'une congrégation presbytérienne à Peckham, ouvrit ensuite un magasin de librairie à Londres, sans abandonner toutefois ses fonctions pastorales, puisqu'il devint en 1726 ministre de l'une des congrégations presbytériennes de cette ville. Il mourut le 8 mai 1766, après avoir exercé jusqu'au dernier moment son ministère. Il a composé entre autres ouvrages : *Discours contre Antoine Collins*, etc., 1725, in-8°; *Réflexions sur la conduite des déistes modernes*, 1727, in-8°; La traduction (en anglais) de l'*Histoire de l'inquisition*, par Limborch, 1731, 2 vol. in-4°; *Histoire des persécutions*, 1736, in-8°; *Preuves de la résurrection de J. C.*, 1744, in-8°; *Histoire critique de la vie de David*, 2 vol. in-8°, très-estimée; *Paraphrase et notes sur les Épîtres de St. Paul aux Galates et aux Éphésiens*, etc., publiés en 1777 par le docteur Amory.

CHANDLER (Marie), dame anglaise poëte, née en 1687 à Malmesbury, au comté de Wilts, morte en 1745, a laissé, entre autres ouvrages, un poëme sur le *Bain*, dont Pope a fait l'éloge.

CHANDLER (Édouard), savant prélat anglais, né vers 1670, mort en 1750, évêque de Durham, a laissé, outre plusieurs *discours* : *Défense du christianisme par les prophéties de l'Ancien Testament*, dont il a paru 3 éditions; une *Dissertation chronologique* placée en tête du commentaire d'Arnold sur l'Ecclésiaste, et une *Préface biographique* très-curieuse en tête du *Traité de morale* du docteur Cudvorth.

CHANDLER (Richard), savant helléniste anglais, membre de la société des Antiquaires de Londres, né en 1738, publia en 1763 une magnifique édition des *Marbres d'Arundel* ou *d'Oxford* (*Marmora Oxoniensia*), plus exacte et plus complète que celles qu'en avaient précédemment données Selden, Prideaux et Maittaire. Choisi par la société des *Dilettanti*, conjointement avec le docteur Revett et Pars, pour aller en Orient faire des recherches sur les monuments d'antiquités, et chargé spécialement de la direction du voyage, il parcourut pendant les années 1764, 1765 et 1766, l'Ionie, l'Attique, l'Argolide, l'Élide, et y recueillit une ample moisson de matériaux qu'il apporta en Angleterre. On lui doit : *les Antiquités ioniennes*, Londres, 2 vol. in-fol. : le 1er parut en 1769, et le 2e ne fut imprimé qu'en 1797; la nouvelle édition de la 2e partie, Londres, 1821, grand in-folio, n'est point une réimpression textuelle : les changements

considérables et les additions en font un ouvrage nouveau ; *Inscriptiones antiquæ in Asiâ Minori et Græciâ, præsertim Athenis, collectæ,* Oxford, 1774, in-fol. ; *Voyages en Asie Mineure et en Grèce,* publiée en 1775-1776 à Oxford, 2 vol. in-4°, réimprimés, Londres, 1817, 2 tomes in-4°, et Oxford, 1825, 2 vol. in-8° ; ces savantes relations ont été traduites en français par MM. Servois et Barbié du Boccage, Riom, 1806, 3 vol. in-8° ; *Histoire d'Ilium ou de Troie,* Londres, 1802, in-4°, etc. Chandler mourut en 1810, recteur à Tilchurst, au comté de Berks.

CHANDLER (Thomas BRADBURY), ministre américain, docteur de l'université d'Oxford, né vers 1740 à Woodstock dans le Connecticut, mort en 1790, recteur de l'église de St.-Jean à Elisabeth-Town, a publié quelques écrits en faveur de l'Église épiscopale, dont il fut l'un des plus zélés défenseurs, tels que des *sermons ; Appel en faveur de l'Église d'Angleterre en Amérique,* Boston, 1767 ; et une *Vie du docteur Johnson,* New-York, 1815.

CHANDOS (Jean), célèbre capitaine anglais au 14e siècle, fut nommé, par Édouard III, lieutenant général des provinces cédées à l'Angleterre par le traité de Bretigny. Il décida la victoire à la bataille d'Auray, en 1364, où il eut la gloire de vaincre Duguesclin qui lui rendit les armes. Lorsque Édouard III érigea l'Aquitaine en principauté, en faveur du prince de Galles, son fils, Chandos devint son connétable. Il fut tué au combat de Leusac, près de Poitiers, en 1369. Les Anglais le considéraient comme le plus habile de leurs généraux après le prince Noir (Édouard) ; et il s'était concilié l'estime des Français par ses vertus chevaleresques.

CHANET, médecin français établi à la Rochelle vers le milieu du 17e siècle, est auteur d'un écrit intitulé : *De l'intérêt et de la connaissance des animaux*, contre la Chambre, et de *Considérations* (critiques) *sur le livre de la Sagesse,* par Charron.

CHANEZ (N.), général de brigade au service de la république française. Soldat dès son enfance, et nommé officier quand l'émigration eut désorganisé les cadres, Chanez fit les campagnes du Rhin, fut créé général, employé dans la 1re division et mis à la réforme. Déjà sur le déclin de l'âge et sans fortune, privé de son état, il s'adressa au général Bonaparte, qui le fit mettre en activité, et l'emmena lorsqu'il partit pour l'expédition d'Égypte. Chanez resta à Malte, fut attaché à la division Vaubois, rentra en France, obtint du premier consul la retraite que le Directoire avait durement refusée à ses services, et mourut bientôt après.

CHANFAILLY *l'Orphelin,* ecclésiastique d'Alençon, y mourut au commencement du 18e siècle. Il est auteur des *Antiquités de la ville d'Alençon,* 1 vol. in-16.

CHANFARY, poëte arabe du 6e siècle, antérieur à Mahomet, était si léger à la course, s'il faut en croire les biographes arabes, que sa célérité est passée en proverbe. Il reste de lui un poëme intitulé : *Lamyat-el-arab,* publié par Sylvestre de Sacy, avec la traduction française, dans sa *Chrestomathie arabe,* Paris, 1806, 3 vol. in-8°.

CHANGEUX (Pierre-Nicolas), grammairien et mathématicien, né le 26 janvier 1740 à Orléans, mort le 3 octobre 1800, a laissé, entre autres écrits, dont le fond vaut mieux que le style : *Traité des extrêmes*, etc., Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12 ; *Bibliothèque grammaticale abrégée,* etc., 1773, in-8°, recueil composé de 9 mémoires relatifs à la Grammaire générale ; plusieurs *lettres* et *dissertations* insérées dans le *Journal de Physique* de l'abbé Rosier : on lui doit l'invention du *Barométrographe,* et de quelques autres instruments que les physiciens n'ont point adoptés : il a fourni des articles de métaphysique à l'ancienne Encyclopédie, et a laissé en manuscrit une volumineuse *collection de Fables,* et de nombreuses *additions* pour son Traité des extrêmes.

CHANLAIRE (Philippe-Guillaume), géographe, né en 1758 à Vassy (Champagne), entra jeune dans l'administration générale des forêts, où il devint chef de division, fut ensuite directeur du bureau topographique du cadastre, et mourut en 1817. On lui doit un grand nombre de cartes et d'atlas, parmi lesquels on distingue : l'*Atlas de la partie méridionale de l'Europe,* en 54 feuilles, et celui *de la France,* en 108 cartes, qui sera toujours utile à consulter pour connaître les agrandissements successifs de la France depuis 1793 jusqu'à la chute de l'empire. Chanlaire a concouru à plusieurs ouvrages de Mentelle et d'autres géographes.

CHANNING (William ELLERY), philosophe et orateur américain, né à Newport dans le Rhode-Island le 7 avril 1780, descendait d'un des signataires de la déclaration de l'indépendance. Son père était marchand, et le destinait à la profession de médecin, mais le jeune Channing fut bientôt obligé de s'occuper exclusivement de sa propre santé : on le vit tout à coup dépérir et jusqu'à la la fin de sa vie il ressembla à l'ombre d'un corps plutôt qu'à la substance. Il étudia la théologie, et s'étant livré à la prédication il se fit peu à peu, à force d'art, une voix qui ne manquait pas de sonorité. Au sortir de l'université d'Harvard, Channing professait les doctrines presbytériennes ; il se déclara d'abord pour la secte des unitaires, mais, plus tard, évita les discussions dogmatiques pour aborder des sujets de haute morale, de politique générale, d'histoire même. Il fut tour à tour l'orateur de la paix universelle, de la tempérance, de l'éducation, de l'abolition de l'esclavage, etc. Son dernier discours, prononcé à Lenox (Massachussets) en août 1842, eut pour sujet l'émancipation des nègres. La réputation littéraire de Channing s'est étendue par plusieurs articles publiés dans le *Christian Examiner;* les plus importants sont ses *études sur Milton* et *sur Napoléon.* Ces études, réunies à d'autres essais, ont été publiées en 1 volume en 1830. Channing est mort à Bennington (Vermont) le 2 octobre 1842.

CHANORRIER (Antoine), ministre protestant du 16e siècle, pasteur en Suisse, puis chargé de la direction de l'Église calviniste de Blois, d'où il passa, en 1559, à Orléans, est auteur d'un ouvrage satirique intitulé : *la Légende dorée des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rimes et divisée en chapitres,* Genève, 1556, in-16 ; 1560, in-8°.

CHANTAL (Jeanne-Françoise FRÉMIOT, dame de), fondatrice de l'ordre de *la Visitation Sainte-Marie,* naquit à Dijon le 23 janvier 1572. Son père, président à mortier, avait refusé la charge de premier président du parlement de Bourgogne que lui offrait Henri IV. Mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, elle fut pendant 8 ans

le modèle des épouses; mais ayant eu le malheur de perdre son mari tué par accident à la chasse, elle fit vœu de ne point contracter une nouvelle union. Mme de Chantal n'avait alors que 28 ans. L'éducation de ses enfants, la pratique des vertus chrétiennes, le soin des pauvres et des malades, devinrent les seules occupations de sa vie. Elle se mit en 1604 sous la direction de saint François de Sales, alors évêque de Genève, qui était venu prêcher à Dijon. Ce fut d'après les vues et les conseils de ce prélat, qu'elle jeta les premiers fondements de l'ordre de la Visitation à Annecy, en 1610. Elle étendit ensuite le nombre des maisons de cet ordre, les édifia par ses vertus et son zèle, et mourut le 13 décembre 1641 à Moulins, où ces religieuses et la voix du peuple la proclamèrent une sainte. Le pape Benoît XIV confirma ce jugement en la béatifiant en 1751, et Clément XII en la canonisant dans l'année 1767. Mme de Chantal fut l'aïeule de Mme de Sévigné. Elle a laissé des *Lettres*, 1660; in-8°; une nouvelle édition augmentée de lettres inédites et précédée de sa *Vie*, a été publiée par le libraire Blaise, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. La *Vie* de cette sainte fondatrice a été écrite par le P. Fichet, jésuite, par Maupas de la Tour, par le P. Beaufils, et par les abbés Marsollier et Cordier.

CHANTELOU (Claude), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né en 1617 à Vion en Anjou, acquit de grandes connaissances dans l'histoire ecclésiastique et la chronologie, et mourut à l'abbaye de Saint-Germain le 28 novembre 1664. D. Mabillon parle de ce religieux avec éloge. Il est l'éditeur de la *Bibliotheca Patrum ascetica,* Paris, 1661-1664, 5 vol. in-4°; de la première partie des *Sermons de saint Bernard, de tempore et de sanctis,* 1662, in-4°, et des *Règles de saint Basile*, 1664, in-8°. Il eut part au *Spicilége* de D. d'Achery, au *Recueil des actes des saints*, de l'ordre de St.-Benoît, et au *Bréviaire bénédictin* qu'il fit imprimer. Il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit, entre autres : la *Carte géographique de la France bénédictine,* qu'un frère convers, François Lechevalier, publia sous son nom en 1726.

CHANTELOUVE (François GROSSOMBRE de), poëte bordelais, chevalier de Malte, né vers le milieu du 16e siècle, est auteur de la *tragédie de feu Gaspard de Coligny, jadis admiral de France, contenant ce qui advint à Paris le* 27 *aoust* 1572, Lyon, 1575, in-8°, édition très-rare, mais réimprimée depuis. On la trouve aussi dans le tome Ier du *Journal de Henri III,* édition de 1744. On a du même auteur : la *tragédie de Pharaon, et autres œuvres poétiques, publiées par Frère G. Vigerius, religieux récollet*, Paris, 1576, in-8°, et Lyon, 1582, in-16. Ces deux éditions sont également rares.

CHANTEREAU LE FÈVRE (Louis), intendant des duchés de Lorraine et de Bar, né à Paris le 12 septembre 1588, mort le 2 juillet 1658, a laissé, entre autres écrits, des *Mémoires sur l'origine des maisons de Lorraine et de Bar,* 1642, in-fol.; un *Traité des fiefs et de leur origine, avec preuves,* publié en 1662, in-fol., par son fils Denis. Les manuscrits de Chantereau sont déposés à la bibliothèque du Roi à Paris.

CHANTOCÉ. *Voyez* **GILLES DE BRETAGNE.**

CHANTREAU (Pierre-Nicolas), littérateur, né à Paris en 1741, fut professeur de langue française en Espagne, où il publia en 1784, sous le titre d'*Arte de hablar frances,* une grammaire espagnole et française qui n'a point encore été surpassée, et qui valut à l'auteur son admission à l'Académie de Madrid. De retour en France peu de temps avant la révolution, Chantreau eut une mission dans la Catalogne, à la fin de l'année 1792; il fut à l'organisation des écoles centrales, nommé professeur d'histoire dans le département du Gers, d'où il passa plus tard à l'école militaire de Fontainebleau, et mourut à Auch le 25 octobre 1808. On a de lui les ouvrages suivants : *Dictionnaire national et anecdotique des mots et usages introduits par la révolution,* Politicopolis (Paris), 1790, in-8°, publié sous le nom de M. *de l'Épithète, élève de feu M. Beauzée; Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, en* 1788 *et* 1789, Paris, 1792, 3 vol. in-8°; *Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne,* ou *Voyage en Espagne,* etc., 1792, 1793 et 1796, in-8°; *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie dans les années* 1788 *et* 1789, traduit du hollandais, avec des augmentations, 1794, in-8°; *Tables chronologiques publiées en anglais* par John Blair, traduites en français, 1795, in-4°, continuées par le traducteur depuis 1768 jusqu'à juillet 1795, date de la paix entre la France, la Prusse et l'Espagne; *Système analytique des notions qu'il faut acquérir pour connaître complétement l'histoire d'une nation,* etc., 1799, in-12; *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les œuvres de Voltaire*, 1801, 2 vol. in-8°, pour l'édition donnée par Beaumarchais; *Science de l'Histoire*, 1804, 1806, 3 vol. in-4°; *Mappemonde chronologique*, etc., 1803, in-fol.; *Éléments de l'histoire militaire,* 1808, in-8°; *Histoire de France abrégée et chronologique, jusqu'en septembre* 1808, Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

CHANTONAY ou **CHANTONNAY** (Thomas PERRENOT de), habile négociateur, né le 22 mai 1514, à Besançon, était l'aîné des enfants du chancelier de Granvelle. Créé gentilhomme de la chambre, puis chevalier de l'ordre d'Alcantara, il fut employé d'abord en Allemagne et en Angleterre, et sut mériter la confiance de son souverain. Au mariage de Philippe II avec Marie, reine d'Angleterre, Chantonnay eut l'honneur de représenter le roi d'Espagne. L'ambassade de France était déjà regardée à cette époque comme l'une des plus importantes. Chantonnay y fut envoyé en 1560. Il obtint en 1564 la capitainerie de Besançon, et fut nommé, l'année suivante, ambassadeur près de Maximilien II. Chantonnay jouissait à cette cour d'une telle considération que l'Empereur le choisit pour parrain d'un de ses enfants. Lors de son rappel, il obtint la permission de se retirer à Anvers, et il y mourut en 1575. Les *Mémoires et lettres* de l'ambassade de Chantonnay en Allemagne, 1565-1571, forment 9 volumes in-fol., conservés à la bibliothèque de Besançon.

CHANTREY (sir Francis), célèbre statuaire anglais, né à Norton, village du Derbyshire le 7 avril 1782, était fils d'un fermier qui voulait en faire un homme de loi. Il fut en conséquent mis en apprentissage chez un procureur de Sheffield. La vue de quelques figures placées à la fenêtre d'un mouleur fit un jour oublier au jeune clerc une mission dont il était chargé; dès ce moment il conçut du dégoût pour son étude et demanda à son père l'auto-

risation d'obéir à la vocation qui se révélait à lui. Chantrey resta 5 ans chez le statuaire écossais Rogers. Il alla faire ensuite des bustes de marbre à Dublin, puis à Édimbourg et enfin à Londres. Sans protecteur, sans ami, il envoya un de ses ouvrages à l'exposition de l'Académie; c'était un buste qui attira l'attention de Nollekens, artiste académicien, qui prit le débutant sous sa protection. Chantrey devint littéralement à la mode. Le comte d'Égremont fut un des premiers à lui commander une statue. L'artiste maniait le crayon et le pinceau avec autant d'adresse que le ciseau. Jeune encore, il avait fait plusieurs excursions artistiques; en 1818 il se rendit à Rome, y vit Canova, Thorwaldsen, Bartolini et revint plein d'enthousiasme à Londres, où il fut admis à l'Académie royale et nommé chevalier par Guillaume IV à son avénement au trône. Sir Francis Chantrey est mort à Londres le 25 novembre 1842, laissant à sa veuve une fortune équivalant à 2,500,000 francs. Le nombre de ses ouvrages est considérable. On cite comme ses chefs-d'œuvre un *Tombeau dans la cathédrale de Lichtfield*, une *Jeune fille qui retient une colombe sur son sein*, et, parmi ses bustes innombrables, celui de Walter-Scott à Abbotsford.

CHANUT (Pierre), savant diplomate, né vers 1600 à Riom, trésorier de France en cette ville, fut nommé résident, puis ambassadeur en Suède, auprès de la reine Christine, depuis 1650 jusqu'à 1653, obtint, après différentes autres légations, une place de conseiller d'État, et mourut à Paris en juillet 1662. C'est sur sa recommandation que Descartes fut appelé en Suède par Christine. Cette reine, qui estimait beaucoup les talents diplomatiques et littéraires de Chanut, entretenait avec lui un commerce de lettres qui ne cessa point lorsqu'elle eut abdiqué le trône; quelques auteurs même prétendent qu'il contribua beaucoup à sa conversion au catholicisme. Ses *Mémoires et Négociations de* 1645 *à* 1655, ont été publiés à Paris, 1676 (Cologne, 1677). 3 vol. in-12, par Linage de Vaucienne, qui en a gravement altéré ou défiguré plusieurs passages. Le manuscrit original existe à la Bibliothèque royale de Paris.

CHANUT (Martial), fils du précédent, aumônier d'Anne d'Autriche, abbé d'Issoire, visiteur général des carmélites, mort en 1695, a donné des traductions plus fidèles qu'élégantes des ouvrages suivants : *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens*, Paris, 1670, in-12, sous le nom de *P. Fondet*, et réimprimée en 1686, sous le nom de l'auteur; *Vie de sainte Thérèse*, écrite par elle-même, traduite de l'espagnol, 1691, in-8°; le *Catéchisme du concile de Trente*, 1673, in-12. Cette traduction retouchée a été réimprimée plusieurs fois.

CHANVALON (l'abbé de), oratorien, mort en 1765 en Provence, a publié : *Manuel des Champs*, etc., Paris, 1764, réimprimé en 1769, avec des corrections et additions par les soins du P. d'Ardenne.

CHANVALON (Jean-Baptiste-Thibaut de), intendant de Cayenne, était né vers 1725, à la Martinique, d'une famille originaire de Bordeaux. Amené jeune en France, il fit ses études à Paris, et, sous la direction de Réaumur et de Jussieu, acquit des connaissances très-étendues en physique et en histoire naturelle. Il repartit en 1751 pour la Martinique, chargé de dresser le tableau de cette colonie. Mais le terrible ouragan du 12 septembre 1756, dont les effets furent si funestes à la Martinique, détruisit ou dispersa toutes ses collections et ses notes; et sans la précaution qu'il avait eue d'adresser des copies de ses mémoires à Jussieu, le résultat de ses travaux depuis 5 ans aurait été perdu pour lui comme pour la science. Il se rembarqua dans les premiers mois de 1757 pour repasser en France. C'était l'époque de la guerre avec les Anglais. Le bâtiment qu'il montait, capturé par un corsaire, fut conduit dans un des ports de l'Angleterre, où il resta quelque temps prisonnier. Chanvalon fut envoyé à Cayenne avec le titre d'intendant. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les plans adoptés pour la colonisation de la Guyane étaient impraticables, et, n'ayant pu réussir à les faire modifier, sollicita son rappel, qui lui fut accordé en 1765. Accusé bientôt après par Turgot, d'avoir, par sa négligence et sa mauvaise administration, opéré la ruine de cette colonie, il fut mis à la Bastille le 21 février 1767. Une commission nommée pour examiner sa conduite l'ayant déclaré coupable de malversations, il fut condamné à une détention perpétuelle au Mont-Saint-Michel. Chanvalon se pourvut contre ce jugement, et, ayant eu le bonheur de prouver son innocence, fut réintégré dans ses biens en 1776. Il obtint en outre, avec une indemnité de 100,000 livres, le titre de commissaire général des colonies et une gratification annuelle de 10,000 livres. Mais le chagrin avait altéré sa santé au point de le rendre incapable de toute application. Il s'établit à Pontorson, et il y mourut en 1785. On a de lui : *Voyage à la Martinique*, Paris, 1763, in-4°, avec une carte.

CHAO-HAO, 4e empereur de la Chine, l'un des neuf souverains qui régnèrent avant la première dynastie, succéda, l'an 2598 avant l'ère chrétienne, à Hoang-Ti son père; et mourut à Kio-Féou, après un règne de 84 ans. Il institua divers usages qui subsistent encore; mais les lettrés ont flétri sa mémoire, parce que ce fut sous son règne que l'idolâtrie s'introduisit à la Chine, dont les habitants avaient jusque-là conservé la pureté du culte primitif, c'est-à-dire, l'adoration d'un Dieu unique et suprême, seul dispensateur des biens et des maux.

CHAO-KANG, 6e empereur de la première dynastie chinoise, appelée *Hia*, naquit l'an 2118 avant l'ère chrétienne, suivant les chronologies chinoises. Son père, Ti-Siang avait péri dans une bataille que lui avait livrée un chef de rebelles nommé Han-Tsou. Sa mère, ayant échappé aux assassins envoyés par l'usurpateur, se cacha dans une ville appelée Yu-Yang, et y accoucha de Chao-Kang, qu'elle eut les plus grandes peines à dérober aux recherches des émissaires de Han-Tsou. Elle l'envoya d'abord dans les montagnes, puis le fit entrer comme domestique chez le gouverneur de Yu-Yang, ancien et fidèle serviteur de la famille impériale. Chao-Kang, aidé par ce sujet fidèle et par le gouverneur de Yu-Yang, se trouva dans la suite maître d'une armée puissante, avec laquelle il marcha contre l'usurpateur de sa couronne; Han-Tsou, vaincu et fait prisonnier, périt du dernier supplice, et sa mort fit disparaître tous ses partisans. Chao-Kang, remonté sur le trône de ses pères, exerça le pouvoir suprême avec justice et modération, et mourut dans la 61e année de son âge, après 22 ans d'un règne heureux et paisible. Il laissa l'empire à son fils Ti-Chou.

CHAO-YONG, philosophe et littérateur chinois, né vers le commencement du 11e siècle de l'ère chrétienne, acquit dès sa jeunesse une érudition immense, s'ensevelit ensuite dans la retraite afin de s'y livrer presque exclusivement à l'étude des *Koua* ou *Trigramme* de Fouhi, le plus ancien des monuments écrits des Chinois. Ils prétendent que le fondateur de leur empire a caché, dans les lignes mystérieuses dont se compose ce *trigramme*, la clef secrète de toutes les opérations de la nature. Chao-Yong a publié sur ce texte énigmatique un commentaire très-étendu, que l'on regarde encore aujourd'hui comme ce qui a été donné de mieux sur cette matière. Cet ouvrage en 60 vol. a pour titre : *Hoang-ki-King-ché*. Les Chinois possèdent encore de ce philosophe un grand nombre d'opuscules qu'il a réunis en 20 vol., intitulé : *Ki-jan-ki*. Ce sont des mélanges de vers et de prose sur divers sujets de morale et de philosophie. Chao-Yong mourut en l'an 1077, honoré des distinctions qu'il avait refusées pendant sa vie. L'empereur lui décerna le titre de *Docteur sans tache*.

CHAPEAUVILLE (Jean), docteur en théologie, né à Liége le 5 janvier 1551, enseigna cette science dans plusieurs monastères, fut inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, grand pénitencier, archidiacre et prévôt de son chapitre, et mourut le 5 mai 1617. C'est en partie à ses soins qu'est due l'érection du séminaire épiscopal de Liége, sous le règne d'Ernest de Bavière. Ce fut Chapeauville qui fut chargé du procès du malheureux Devaux, moine de Stavelot, accusé de sorcellerie et qui fut pendu pour ce prétendu crime. Le seul de ses ouvrages qui puisse présenter aujourd'hui quelque intérêt est un recueil des historiens originaux de la ville de Liége, imprimé de 1612 à 1616, en 3 vol. in-4°, sous ce titre : *Historia sacra et profana, nec non politica, in quâ non solum reperiuntur gesta Pontificum tungrensium, trajectensium ac leodiensium*, etc. On lui doit aussi : *Vita et miracula S. Perpetui, episcopi Trajectensis*, Liége, 1601, in-8° ; *Tractatus de casibus reservatis*, Liége, 1596 et 1603 ; *Tractatus de necessitate et modo ministrandi sacramenta tempore pestis*, Mayence, 1612, in-8°, réimprimé à Cologne, à Louvain, etc.

CHAPELAIN (sire Jehan Li), poëte français du 13e siècle, est auteur d'un conte facétieux en vers, intitulé : *le Secrétain* (sacristain) *de Cluny*, qui se trouve manuscrit à la bibliothèque du Roi, avec la version en prose de Claude Fauchet. Legrand d'Aussy en a donné une autre version dans son recueil ; et l'on trouve deux imitations de ce même conte dans la nouvelle édition des *Fabliaux* par Barbazan, Paris, 1808, 4 vol. in-8°.

CHAPELAIN (Jean), poëte français, né à Paris le 4 décembre 1595, fut placé presque au sortir de ses études, auprès d'un jeune seigneur pour lui enseigner l'espagnol, qu'il avait appris lui-même sans maître, et ensuite auprès des deux fils du grand prévôt de France pour faire leur éducation. La traduction du roman espagnol de *Gusman d'Alfarache*, et la curieuse préface qu'il mit en tête de l'*Adone* de Marini le firent admettre dans cette réunion d'hommes de lettres qui devint ensuite l'Académie française. Il fut l'un des commissaires chargés d'en rédiger les statuts. Le cardinal de Richelieu, qu'il avait initié dans les secrets de la poésie, lui fit une pension de mille écus, et lui accorda une pleine autorité sur tous les poëtes à ses gages. Chapelain devint dès lors l'oracle de tous les écrivains, et plus tard il fut chargé par Colbert de dresser la liste des savants et des littérateurs tant nationaux qu'étrangers auxquels Louis XIV voulait donner des pensions. On savait que depuis longtemps Chapelain s'occupait d'un poëme dont l'héroïne était *Jeanne d'Arc*. Ce poëme, impatiemment attendu et vanté comme un chef-d'œuvre par tous ceux qui en avaient entendu la lecture, parut enfin en 1656. L'empressement du public était si grand, qu'il s'en fit 6 éditions dans 18 mois. Mais au milieu de l'engouement universel, la critique ne tarda pas à revendiquer ses droits, et *la Pucelle*, mieux appréciée, tomba sous le feu roulant des épigrammes. La duchesse de Longueville, malgré la haute protection dont son époux honorait l'auteur, ne put s'empêcher de dire à la lecture de *la Pucelle* : « Cela est parfaitement beau, mais cela est parfaitement ennuyeux. » Boileau mit ce mot en vers, et couvrit le poëme et le poëte d'un ridicule ineffaçable. Chapelain mourut le 22 février 1674. On trouva chez lui une somme de 150,000 livres, fruit des plus sordides économies, car il était d'une avarice extrême. Outre la traduction de *Gusman d'Alfarache*, et *la Pucelle*, dont il n'y eut que les 12 premiers chants d'imprimés, les 12 autres sont manuscrits à la Bibliothèque royale, on a de Chapelain une *Paraphrase sur le Miserere*, 1639, in-4°, des *Odes* et des *Mélanges de littérature*, publiés par D. F. Camusat.

CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste le), jésuite et bon prédicateur, né le 15 août 1710 à Rouen, se fit une réputation méritée par les sermons qu'il prononça successivement à Versailles, à Paris, à la cour de Lorraine et dans les Pays-Bas. Son *discours* pour la prise d'habit de Mme d'Egmont dans l'ordre du Calvaire en 1755, à Luxembourg, est regardé comme un des meilleurs morceaux sortis de sa plume. A la suppression des jésuites, il fut appelé par l'impératrice Marie-Thérèse à Vienne. Il y prononça l'*Oraison funèbre de l'empereur François Ier*, en 1776, le jour anniversaire de la mort de ce prince ; et, en 1770, le *Panégyrique de Ste. Thérèse*, patronne de l'impératrice qui l'avait nommé son prédicateur. Deux ans auparavant il avait dédié à cette princesse le *Recueil de ses sermons, ou discours sur différents sujets de piété et de religion*, Paris, 1768, 6 vol. in-12. Sur la fin de sa vie il se retira près de l'archevêque de Malines, et mourut subitement dans cette ville le 26 décembre 1779.

CHAPELIER (Isaac-René-Gui le), né à Rennes en 1754, était fils d'un avocat distingué, qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province. Il acquit lui-même une grande réputation au barreau, et se fit remarquer dans les troubles qui éclatèrent en 1787 entre la cour et les parlements, ce qui le fit nommer en 1789 député du tiers états aux états généraux. Dès les premières séances, il fut mis au rang des meilleurs orateurs de cette assemblée, et prit une grande part à tous ses travaux. Le 13 mai, il proposa de sommer les deux ordres privilégiés de se réunir au tiers état, le 13 juillet suivant, après s'être plaint de la marche des troupes vers Paris, il provoqua la formation des gardes nationales. Il occupa plusieurs fois le fauteuil, et notamment le 5 octo-

bre 1789, en l'absence de Mounier. Il fut longtemps membre du comité de constitution, et ce fut lui qui rédigea le décret d'abolition de la noblesse. Il s'opposa ensuite à la violation du secret des lettres, et, le même jour, il proposa l'établissement du fameux comité des recherches. A l'époque de la fuite de Louis XVI, il fit adopter une adresse aux habitants de Paris, et fit prendre différentes mesures de sûreté pour l'assemblée nationale. Il obtint pour les protestants d'Alsace et de Franche-Comté le libre exercice de leur culte, et les droits de citoyens actifs; il présenta le plan d'organisation de la haute cour nationale et du tribunal de cassation, et prit part à un grand nombre de décrets sur l'ordre judiciaire. Lors de la révision de la constitution, il demanda que les ministres eussent le droit de présenter leurs observations, et parut être revenu de l'exagération de ses principes. Il se réunit alors à la société des Feuillants; mais les tardifs efforts de ce parti ne purent arrêter le torrent, et le rapport que Chapelier fit à cette époque pour réprimer l'audace des clubs, fut dans la suite le prétexte de sa condamnation. S'étant retiré en Angleterre après la session, il revint à Paris pour empêcher que l'on ne mît le séquestre sur ses biens; mais il ne tarda pas à être arrêté, et fut traduit au tribunal révolutionnaire le même jour que Thouret et Desprémenil. Condamné à mort le 22 avril 1794, comme ayant conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté, il fut conduit au supplice entre ses deux collègues. Sa veuve a épousé M. de Corbières, ministre sous Charles X. Chapelier a concouru avec Condorcet à la rédaction d'un ouvrage intitulé : *Bibliothèque d'un homme public*, 1790-1792, 28 vol. in-8°.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel LUILLIER), poëte français, fils naturel de François Luillier, maître des comptes, naquit en 1626 dans le village de la Chapelle (entre Paris et St.-Denis), d'où lui vint le nom sous lequel il est connu. Doué d'une singulière vivacité d'esprit, il se trouva de bonne heure à portée de profiter des entretiens de plusieurs savants, dont la maison paternelle était le rendez-vous, et principalement de Gassendi, qui lui donna des leçons de philosophie. Devenu possesseur d'une fortune assez considérable à la mort de son père qui l'avait fait légitimer, Chapelle se livra sans réserve à son amour pour le plaisir et pour l'indépendance. Lié avec la Fontaine, Molière, Racine et Boileau, il fut également recherché par les personnes de distinction, bien qu'il ne leur épargnât pas les saillies piquantes ni les traits mordants. Après avoir mené la plus joyeuse vie, pendant de longues années, et avoir tour à tour égayé et fâché ses amis, par ses plaisanteries aimables et ses piquants bons mots, il mourut à Paris en septembre 1686. On a de lui, outre son *Voyage* avec Bachaumont, quelques *pièces fugitives* recueillies en un volume in-12, par Lefèvre de St.-Marc, Paris, 1755, in-12. Racine lui dut plusieurs traits de sa comédie des *Plaideurs*. C'est au père de Chapelle que Saumaise dédia son excellente édition grecque et latine du roman d'*Achille Tatius*.

CHAPELLE (Louis), prêtre, né en 1733, à Arinthod, Franche-Comté, professa la philosophie dans différents colléges, fut ensuite nommé chapelain de l'hôpital de la Salpêtrière, et mourut à Paris le 10 février 1789. Il a publié l'*Histoire véritable des temps fabuleux confirmée*, etc., Liége et Paris, 1779, in-8°; c'est la réfutation des critiques que de Guignes, Anquetil, l'abbé du Voisin, Voltaire et la Harpe avaient faites de l'ouvrage de son ami Guérin du Rocher.

CHAPELLE (Pierre-David-Augustin) naquit à Rouen en 1756, s'adonna à l'étude de la musique, et a composé dix opéras. La musique de tous ses ouvrages est faible et décolorée : celle de la *Vieillesse d'Annette et Lubin* a seule obtenu quelque succès. Il fut pendant vingt ans violoniste à la Comédie-Italienne, et passa ensuite à l'orchestre du Vaudeville. Il est mort à Paris en 1821.

CHAPELLE (de la). *Voyez* **LACHAPELLE.**

CHAPELON (l'abbé Jean), poëte, naquit à Saint-Étienne en Forez vers 1646. Vers l'âge de 20 ans, engagé dans les ordres ecclésiastiques, il entreprit le voyage d'Italie. A son retour, il fut admis dans la Société de Saint-Étienne. Quelque temps après, il se rendit à Paris, où il se forma dans l'art des vers, qu'il aimait passionnément et qu'il revint cultiver dans sa ville natale. La dévotion ne tarda guère à enlever Chapelon au commerce des muses, avec lesquelles toutefois il se réconcilia en 1694, époque de famine et de maladies contagieuses qui continuaient d'affliger la ville de Saint-Étienne. Chapelon fut le Jérémie de ces calamités, auxquelles il survécut peu de mois : il mourut le 9 octobre 1695. Ses poésies ne furent recueillies que fort longtemps après la mort de l'auteur par les soins d'un prêtre, son compatriote (E. C.), qui les fit imprimer à Saint-Étienne, dans le cours de 1779, en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Collection complète des œuvres de messire Jean Chapelon, prêtre sociétaire de Saint-Étienne.* — Chapelon (Antoine), dit *Mamon*, et Chapelon (Jacques), père et grand-père de l'abbé Chapelon, avaient aussi composé en patois forésien quelques pièces de vers que l'éditeur de 1779 a fait imprimer à la fin de son volume. Ces poésies sont curieuses et peuvent se réunir en collection au recueil de Noëls anciens, en patois de Besançon, de François Gautier, et aux spirituels Noëls bourguignons de la Monnoye, les chefs-d'œuvre du genre.

CHAPERON (Jean), poëte du 16e siècle, est auteur des ouvrages suivants : *le Dieu garde-Marot et autres poésies*, Paris, 1537, in-16; *le Courtisan* (*de Castiglione*) *traduit de langue ytalicque en vulgaire françois*, ibid., 1537, in-8°; *le Chemin de longue estude de dame Christine de Pise, traduit de langue romane en prose françoise*, ibid., 1549, petit in-12; *les grands Regrets et complainctes de ma damoiselle du palais*, petit in-8° gothique, pièce en vers de dix syllabes dont l'auteur se nomme dans un rondeau en acrostiches.

CHAPERON (Nicolas), peintre et graveur, né à Châteaudun vers 1596, élève de Vouet, fit ensuite le voyage de Rome, où il grava les peintures du Vatican, connues sous le nom de *Loges de Raphaël;* œuvre composé de 52 planches, publié en 1638. On a de cet artiste, qui mourut à Paris en 1647, quelques autres pièces estimées, entre autres deux *Portraits de Henri IV*.

CHAPMAN (George), un des plus anciens poëtes dramatiques anglais, et le premier traducteur de tous les *poëmes* d'Homère, né en 1557, fit quelques études à Oxford et se rendit de bonne heure à Londres, où il fut lié avec Shakspeare, Ben Johnson et les autres littérateurs

distingués de cette époque. Chapman mourut en 1634. Outre sa traduction complète des œuvres d'Homère, qui parut de 1595 à 1614, et celle de Musée, *Hero et Leandre,* 1616, in-12, on a de lui un poëme intitulé : *Ovide's banquet of sauce*, 1595, in-4°; et, en commun avec Ben Johnson et Jean Marston, une comédie intitulée : *Eastward Hoe,* etc.

CHAPMAN (Jean), savant anglais, naquit à Stratfield-Say, en 1704, et après avoir fini ses études au collége de Cambridge et pris ses degrés en 1727 et 1731, devint recteur de Mersham et d'Alderton (1737), chapelain de l'archevêque Potter (1740), archidiacre de Sudbury, et trésorier à Chichester. Comme il était élève d'Éton, et qu'il avait été reçu docteur à Oxford, il se mit sur les rangs pour la place de prévôt à ce collége : une faible majorité donna le poste qu'il ambitionnait au docteur George. Il se présenta même vainement pour la place de *precentor* à Lincoln. Nommé en 1760, par un arrêté de lord Henley, il vit une pétition à la chambre des communes réclamer contre cette nomination qui fut annulée. On accusait Chapman d'actions au moins indélicates, et malheureusement il paraît qu'on avait raison. Il mourut le 14 octobre 1784. On a de lui : *Examen des objections d'un écrivain anonyme contre le livre de Daniel,* Cambridge, 1728, in-8°; *Remarques sur la lettre du Dr Middleton au Dr Waterland*, 1731; *Dissertation sur les Académiques de Cicéron* (en latin); une bonne édition d'*Eusèbe,* 2 vol. in-8°, 1730 et 1741, etc.

CHAPMAN (Thomas), philologue anglais, né à Billingham en 1717, fut nommé principal du collége de Sainte-Madeleine à Cambridge, après y avoir professé les langues anciennes avec beaucoup de distinction. A ce titre, il joignit ceux de recteur de Kirby et de chapelain ordinaire du roi, et mourut le 9 juin 1760. On a de lui l'*Essai sur le sénat romain,* Cambridge, 1750, in-8°; traduit en français par Larcher, Paris, 1765, in-12.

CHAPMAN (George), instituteur écossais, né à Alvah, dans le comté de Banff, en 1723. Il fut d'abord professeur de grammaire à l'école de Dalkeith, puis à celle de Dumfries vers 1750. En 1774, il donna sa démission, pour se borner à l'éducation d'un petit nombre de pensionnaires qu'il prit chez lui; mais le succès que son système d'instruction obtenait, lui fit fonder, en 1801, un pensionnat considérable à Inchdrewer, près de Banff. Il dirigea, par la suite, une imprimerie à Édimbourg, sans cependant cesser de donner ses soins aux étudiants de l'université. Il mourut à Édimbourg le 22 février 1806. On a de lui : *Traité sur l'éducation,* 1773, in-8°, dont il y eut cinq éditions; *Aperçus sur l'éducation du bas peuple; Avantages d'une éducation classique; Abrégé des principes élémentaires de M. Rudiman; Collége du Bengale,* poëme latin, en vers saphiques.

CHAPMAN (Frédéric-Henri de), vice-amiral suédois, dirigea la construction des vaisseaux que Gustave III fit établir lorsque ce prince entreprit de relever la marine suédoise, entièrement négligée depuis Charles XII. La méthode qu'il suivit dans cette construction a été revendiquée, mais sans fondement, par les Anglais, dont il avait appris les premiers éléments de l'architecture navale. Il mourut en 1808. On lui doit un *Traité sur l'architecture navale*, traduit en français par Lemonnier, 1779, in-folio. Une autre traduction du même ouvrage, publiée en 1781, in-4°, par Vial de Clairbois, est plus estimée. Ses services avaient été récompensés par des lettres de noblesse et le titre de commandeur de l'ordre de *l'Épée.*

CHAPONE (Esther), dame anglaise, né en 1726 dans le comté de Northampton, d'une famille dont le nom était Mulso, montra dès sa plus tendre jeunesse des dispositions littéraires très-remarquables. A 9 ans elle avait déjà composé un roman. Malgré les entraves mises à son instruction, la jeune Esther n'en apprit pas moins l'italien et le français, et se livra entièrement à la littérature. Mariée assez tard, elle resta veuve au bout de dix mois. Les lettres qui firent la consolation de sa vie ne la menèrent point à la fortune; ellle mourut en 1801, dans un état voisin de l'indigence. Mistress Chapone doit sa réputation à l'ouvrage intitulé : *Lettres sur la culture de l'esprit adressées à une jeune personne,* imprimées en 1775. On lui doit encore un volume de *Mélanges*, qui contient des *poésies,* et un *Essai de Morale.* Ses *OEuvres* ont été recueillies à Londres, 1807, 4 vol. in-12, avec une *Notice* sur sa vie.

CHAPONEL D'ANTESCOURT (Raimond), chanoine régulier de la congrégation de France, mort en 1700, à 64 ans, est auteur des ouvrages suivants: *Traité de l'usage de célébrer le service divin dans l'église en langue non vulgaire,* Paris, 1687, in-12; *Histoire des chanoines réguliers, ou recherches historiques et critiques sur l'ordre canonique,* ibid, 1699, in-4°; *Examen des voies intérieures,* ibid., 1700, in-12.

CHAPOTON, écrivain dramatique du 17e siècle, est auteur des ouvrages suivants : *le véritable Coriolan*, tragédie représentée en 1638; *le Mariage d'Orphée et d'Euridice*, pièce à machines, jouée en 1640 et 1648 sur le théâtre du Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal.

CHAPOUR ou **CHAHPOUHR**. Ce nom, que nos écrivains européens ont changé en *Sapor,* signifie *fils de roi* en ancien persan, il est commun à trois souverains de la dynastie des Sassanides. Chapour Ier était fils d'Ardechyr, et d'une esclave qui passait pour être de la dynastie des Basacides. Cette esclave avait été condamnée à mort, dès que son origine avait été connue; mais le vizir, chargé d'exécuter cet ordre rigoureux, sauva cette esclave, ainsi que l'enfant qu'elle portait dans son sein. Il prit en même temps envers lui-même une précaution plus qu'héroïque, et qui devait ôter au monarque tout soupçon injurieux, relativement au motif de cette désobéissance. Les prédictions des astrologues, en faveur du jeune Chapour, lui firent pardonner l'origine de sa mère, et trouver grâce devant son auguste père, qui voulut lui transmettre la couronne, vers l'an 240 de l'ère chrétienne. Animé contre les Romains, par un ressentiment héréditaire aux rois de Perse, il signala le commencement de son règne par une invasion dans la Mésopotamie, dès l'an 242, et il allait même s'emparer d'Antioche, lorsque, épouvanté par l'arrivée de l'armée romaine, commandée par l'empereur Gordien III, en personne, il abandonna toutes ses conquêtes, regagna ses États en grande hâte, et n'épargna aucun sacrifice pour obtenir la paix. Les intelligences qu'il conservait à la cour de l'empereur romain lui donnèrent les moyens de la rompre dans un moment favora-

ble. Il commit de nouvelles hostilités, qui lui attirèrent un ennemi moins redoutable que Gordien. Le faible, l'imprudent Valérien, voulant secourir Édesse, est battu par les Persans, et, dupe de l'astuce de leur roi, se laisse envelopper et prendre par lui, vers l'an 260 de J. C. Nous ne répéterons pas ici les ignominies de toutes espèces dont ce monarque abreuva son captif. Elles le conduisirent au tombeau, et ses restes furent encore le jouet de l'insolent et implacable Chapour. Il le fit écorcher, et sa peau, teinte en rouge, recousue et garnie de paille, formait un effroyable mannequin, que l'on suspendit dans un temple, pour inspirer aux Romains autant d'effroi que de honte. Si telle fut sa conduite à l'égard d'un souverain captif, on peut imaginer quel traitement il faisait éprouver aux soldats que lui livrait le sort des armes. Se trouvant arrêté, dans une retraite précipitée, par une rivière assez profonde pour qu'on ne pût la passer à gué, il fit égorger un grand nombre de prisonniers romains qu'il traînait à sa suite, et leurs corps, jetés dans cette rivière, servirent de pont à son armée. Il mourut en 269 ou 271, assassiné par les grands de son royaume, après un règne d'environ 30 ans.

CHAPOUR II, fils putatif d'Hormouz ou Hormisdas II, suivant Myrkond et autres écrivains orientaux, mais qui n'était que son frère, suivaint les écrivains byzantins, reçut la couronne même avant que de naître, et la dut à des considérations politiques, qui dictèrent les prédictions des astronomes et les résolutions des grands. Ils posèrent la couronne sur le ventre de sa mère enceinte, et reconnurent pour leur légitime souverain l'enfant auquel elle devait donner le jour. Il naquit et monta sur le trône en 309, ou 310 de J. C., sous le règne de Dioclétien. Les Arabes profitèrent de sa minorité pour dévaster la Perse, à laquelle ils causèrent des maux inouïs; Chapour, à peine âgé de 16 ans, tira d'eux une éclatante vengeance, ravagea l'Yémen, poussa ses conquêtes au delà de l'Euphrate, et fit briser les omoplates à tous ses prisonniers, cruauté qui lui valut, de la part des Arabes, le surnom de *Doul-aktaf* (maître des épaules). Digne héritier de la haine de ses ancêtres pour les Romains, il fit sur leur territoire plusieurs invasions, dont la plus mémorable et la moins glorieuse fut celle de l'année 350. Fier des avantages qu'il avait remportés sur les Romains à Singare, et habile à profiter de la terreur que les Persans inspiraient aux Romains et surtout de la faiblesse de l'empereur Constance II, il se mit en campagne à la tête d'une armée innombrable, suivie d'un grand nombre d'éléphants armés en guerre et de toutes les machines nécessaires pour battre les murailles, et vint mettre le siége devant Nisibe. Les habitants opposèrent une résistance vraiment héroïque, animés par les exhortations et le dévouement de leur évêque. Ce prélat se présenta souvent sur la brèche en habits pontificaux, tandis que Chapour se tenait toujours à une sage distance du danger. Tous les moyens d'attaque étant épuisés, les assiégeants entreprirent d'abord de détourner le fleuve qui passait dans la ville; ils y parvinrent; mais les citernes et les sources suffirent pour désaltérer les habitants. Ils imaginèrent ensuite de diriger une inondation artificielle sur cette même ville. Des digues immenses furent construites pour retenir et exhausser prodigieusement les eaux du fleuve et celles qu'on put rassembler. On les dirigea sur la ville, qui resta ensevelie sous ces eaux pendant plusieurs jours. Les habitants se réfugièrent sur leurs maisons et sur leurs remparts, occupés à repousser les barques armées qui se dirigeaient sur eux, et à réparer les brèches produites par l'inondation. Quatre mois s'étaient déjà écoulés, plus de 20,000 Persans avaient péri, lorsque leur souverain donna ordre de brûler ses machines, et de regagner en toute hâte ses États, pour repousser une invasion des Massagètes. Le siége d'Amide, qu'il fit 9 ans après, fut plus glorieux pour les Persans, puisqu'ils prirent et rasèrent la ville; mais il leur coûta encore plus cher, car ils perdirent 30,000 hommes en 64 jours. Chapour eut aussi quelques démêlés avec Julien, qui finirent par un combat dans lequel Julien fut défait et blessé à mort, le 26 juin 363. Les Persans bâtirent la ville de Cazwyn dans le lieu où s'était livrée la bataille. Il remporta aussi de grands avantages sur Jovien, et ne lui accorda la paix qu'après la cession de la ville de Nisibe et de 5 provinces romaines. Après la mort de cet empereur, il fit de nouvelles tentatives qui ne furent pas heureuses, et se vit obligé d'abandonner l'Arménie et plusieurs autres conquêtes. Il revint à Ctésiphon, capitale de ses États, et y mourut, sous le règne de Gratien, en 380, après avoir vécu et régné 70 années solaires, lesquelles correspondent, suivant les écrivains byzantins, aux 72 années lunaires indiquées par les historiens persans.

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean) naquit à Mauriac en Auvergne le 2 mars 1722, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à l'étude de l'astronomie. En 1760, il fut choisi par l'Académie des sciences, dont il était membre, pour aller à Tobolsk observer le fameux passage de Vénus sous le disque du soleil, fixé au 6 juin de l'année 1761. Il se rendit par terre à Pétersbourg, et partit pour la Sibérie, où il n'arriva qu'après avoir éprouvé tous les maux inséparables d'un voyage fait dans un tel climat, au milieu de la plus rigoureuse saison. Arrivé dans les derniers jours d'avril 1761, il observa le 3 une éclipse de soleil qui lui donna la différence du méridien de Tobolsk à celui de Paris; cette différence se trouva de 4 h. 23′ 4″. Chappe avait fait construire un petit observatoire, et fait tous les préparatifs nécessaires. On approchait du 6 juin, jour si désiré, et tout semblait présager le temps le plus favorable. L'astronome raconte lui-même les inquiétudes, les alarmes qu'il éprouvait alors à l'aspect du moindre nuage qui paraissait dans le soleil; cependant, on arriva au 6 juin. Le ciel était pur et serein; l'abbé Chappe put voir Vénus entrant sous le ciel, et faire les observations qui étaient le but et le prix de ce long et pénible voyage. Il revint en France 2 ans après en être sorti, et publia la *Relation de son voyage en Sibérie*, Paris, 1768, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-fol. Cette relation, pleine de faits et de détails curieux, mais dans laquelle l'auteur avait fait quelques observations peu favorables à la Russie, fut très-accueillie en France, et obtint l'honneur d'être réfutée ou critiquée par l'impératrice Catherine II elle-même, dans une brochure intitulée : *Antidote contre le voyage de l'abbé Chappe.* Une autre critique parut sous ce titre : *Lettre d'un style franc et loyal, à l'auteur du Journal encyclopédique*, 1771, in-12. Le même phénomène qui lui avait fait braver les

neiges et les glaces du Nord l'engagea, 6 ans après, dans un autre voyage où il eut à supporter les ardeurs d'un climat brûlant. La Californie, presqu'île inculte et peu habitée, ayant été jugée l'un des lieux de la terre les plus propres à l'observation du passage de Vénus de l'an 1796, l'Académie des sciences obtint du roi la permission d'y envoyer un de ses membres. Chappe fut choisi pour cette mission, et il se rendit en Californie, accompagné de MM. Dol et Medina, officiers de marine et astronomes du roi d'Espagne. Quelque temps après son arrivée en Californie, il fut attaqué d'une maladie contagieuse, et mourut le 1er août 1796, satisfait, en expirant, d'avoir rempli la mission pour laquelle il avait quitté sa patrie. Son zèle pour la science était si grand, qu'il lui coûta la vie. Lorsqu'on espérait sa guérison, les efforts qu'il fit pour observer une éclipse de lune augmentèrent son mal et le conduisirent au tombeau. Ses observations furent publiées à Paris en 1772, par C. F. Cassini, sous le titre de *Voyage de Californie*, in-4°.

CHAPPE (Claude), ancien directeur des lignes télégraphiques, neveu du précédent, est né en 1763 à Brulon, dans le département de la Sarthe. Il montra, dès son plus jeune âge, de grandes dispositions pour les sciences exactes, et s'y adonna avec succès. L'art de la télégraphie, resté longtemps imparfait, attira toute son attention, quoique plusieurs hommes de mérite, au nombre desquels il faut compter Robert Hooke, le docteur Hoffmann, médecin de l'électeur de Mayence, et en France le célèbre avocat Linguet, s'en fussent occupés. Chappe, doué d'un esprit actif et persévérant, ne se rebuta pas, malgré les essais infructueux de ses devanciers. En effet, après des efforts longtemps soutenus, il parvint à trouver un procédé des plus ingénieux, au moyen duquel on correspond au loin avec la plus grande rapidité. Le rapport décennal qui fut fait à l'empereur, en 1810, au nom de l'Académie des sciences, contient, sur le procédé de Chappe et sur les travaux de ce savant, des détails étendus et pleins d'intérêt. Le premier essai qui en fut fait se trouve associé à un événement glorieux aux armes françaises : la reprise de Condé sur les Autrichiens, en 1793. La transmission de cette nouvelle et de la réponse qui y fut faite, ayant eu lieu pendant la durée d'une séance de la Convention nationale, elle voulut à l'instant même témoigner à Chappe sa satisfaction, et un décret lui accorda le titre d'*ingénieur-télégraphe*. S'il obtint, à cette époque, la récompense due à ses travaux, il eut, peu de temps après, la douleur de se voir contester la priorité de son invention par MM. Bréguet et Béthancourt. Cependant le gouvernement le maintint dans ses fonctions, et le chargea d'établir trois différentes lignes télégraphiques; mais la polémique qui s'engagea au sujet de son invention remplit sa vie d'amertume, et une mort prématurée l'enleva aux sciences le 23 janvier 1805.

CHAPPE (Ignace-Urbain-Jean), frère aîné du précédent, né en 1760, à Rouen, acquit un emploi dans les finances, qui fut supprimé à la révolution, dont il adopta pourtant les principes; fut élu procureur syndic, puis député du département de la Sarthe à l'assemblée législative, et plus tard nommé avec ses frères administrateur du *Télégraphe;* admis à la retraite en 1823, il mourut en 1828. On lui doit : *Histoire de la Télégraphie*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, dont un de planches. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus curieux que l'on ait sur cette matière.

CHAPPEDELAINE (Jean-Baptiste-Marc de), comte, maréchal de camp, etc., naquit le 1er juillet 1741, entra au service le 6 janvier 1759, donna des preuves de courage à l'affaire d'Elster, et fut blessé en défendant son colonel. Il devint lieutenant, capitaine, passa à l'étranger en 1791, et fit les campagnes des émigrés contre la France. Nommé lieutenant-colonel à la dissolution du corps de Condé, il fut fait maréchal de camp en 1814; impliqué plus tard dans la *conspiration du bord de l'eau*, mis au secret et rendu, au bout de quelques mois, à la liberté, il mourut le 3 juin 1819.

CHAPPEL (Guillaume), savant prélat anglais, né en 1582 au comté de Nottingham, fut successivement doyen de Cashel, prévôt du collége de la Trinité à Dublin et évêque de Cork en Irlande. Après avoir éprouvé de grandes persécutions pendant les guerres civiles, il mourut en 1649 à Dorby, où il s'était retiré. On a de lui les ouvrages suivants : *Methodus concionandi*, traduit en anglais et publié en 1656; *Traité sur l'usage de l'Écriture sainte*, et des *Mémoires* sur sa vie.

CHAPPELOW (Léonard), théologien anglais, professeur de langue arabe à l'université de Cambridge, né en 1683, mort le 14 janvier 1768, est auteur des ouvrages suivants : *Elementa linguæ arabicæ*, Cambridge, 1730, in-8°; *Commentaire sur le livre de Job* (en anglais), 1752, 2 vol. in-8°; *le Voyageur*, poëme, traduit de l'arabe en anglais, 1758, in-8°; *Conversations de savants arabes* (en anglais), 1766, in-4°. Il avait publié en 1727 une édition de l'ouvrage de Spencer : *De legibus Hebræorum*; et deux *Sermons sur l'état de l'âme*, par l'évêque Bull, avec une préface.

CHAPPEVILLE (Pierre-Clément de), ancien capitaine dans le régiment de Vexin, vivait au milieu du 18e siècle. C'est sous son nom que la plupart des bibliographes annoncent *le Nouveau traité de vénerie et de fauconnerie*, Paris, 1750, in-8°. Le privilége pour l'impression étant de 1741, on peut conjecturer qu'il en existe des exemplaires sous cette date. Dans le corps du privilége, Chappeville est indiqué comme l'auteur de l'ouvrage; cependant il avoue dans la préface que c'est le fruit de 40 années d'observations d'Antoine Guaffet, sieur de la Brifardière, gentilhomme de la vénerie du roi, et mort laissant son travail manuscrit. Chappeville n'en est donc que l'éditeur. Ce volume, orné d'un grand nombre de gravures en bois, n'est pas commun.

CHAPPOT (Mathieu-François), médecin, naquit au Puy en Velay vers 1720. Après avoir reçu le bonnet de docteur à Montpellier, il revint dans sa patrie, pour y exercer sa profession. Il consacra les intervalles de calme que lui laissaient ses accès de goutte à faire des recherches relatives à son art. Muni d'un manuscrit fruit de ses veilles, il partit du Puy pour Toulouse, et y publia : *Système de la nature sur le virus écrouelleux*, ou *Médecine empirique*, tome 1er, Toulouse, 1779, in-8°; le manuscrit du second volume fut pillé dans les troubles révolutionnaires. Chappot mourut à Paris le 31 juillet 1791.

CHAPPOTIN DE SAINT-LAURENT (Michel), littérateur attaché à la bibliothèque royale de Paris, mort à Paris en 1775, a publié quelques opuscules peu

importants et traduit de l'anglais de Jeffries le *Traité des diamants et pierres précieuses*, Paris, 1752, in-8°.

CHAPPRONNAYE (JEAN CHENEL, sieur DE LA), gentilhomme breton, né vers la fin du 16e siècle, descendait de Jean de Beaumanoir, si célèbre par le combat des Trente, et se flattait d'avoir succédé à son courage ainsi qu'à ses armes. Naturellement enclin à la mélancolie, la vue des désordres publics lui causait un vif chagrin et des accès d'humeur qu'il ne pouvait pas toujours réprimer. Après avoir visité pour se distraire une partie de l'Europe, il se rendit à Malte dans l'espoir d'y trouver l'occasion de faire quelques courses contre les Turcs. Trompé dans cette attente, il revint en Sicile et, dans ses promenades solitaires au pied de l'Etna, fit la rencontre d'un ermite qui lui prédit que la France périrait si l'on n'abolissait le duel. Il s'occupa donc des moyens d'empêcher cette prédiction de s'accomplir, et il crut en avoir trouvé un dans l'établissement d'un ordre de chevalerie, dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel et de poursuivre les duellistes connus. A son retour en France, il fit imprimer à Nantes, en 1614, les *Statuts* de ce nouvel ordre, et se rendit ensuite à Paris pour supplier le roi de s'en déclarer le chef. Il reçut *verbalement* de Louis XIII, avec le titre de chevalier de la Madeleine, l'autorisation de porter la marque distinctive de l'ordre dont la Chappronnaye paraît avoir été le seul membre. C'était une croix d'or émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis et de l'autre celle de sainte Madeleine. La Chappronnaye a publié sous ce titre : *Les révélations de l'ermite sur l'état de la France*, Paris, 1617, in-8°, fig., rare. On ignore l'époque de sa mort.

CHAPPUIS (CLAUDE), poëte, né au commencement du 16e siècle à Amboise en Touraine, d'abord valet de chambre du roi François Ier, et garde de sa bibliothèque, ensuite grand chantre, puis chanoine de l'église de Rouen, mort vers 1572, a laissé plusieurs *Pièces* de poésies dans le recueil intitulé : *Blason anatomique du corps féminin*, Lyon, 1537, in-16, rare ; *Discours de la court* (en vers), Paris, 1543, in-16 ; Rouen, in-8° ; *le Sacre et couronnement de Henri II à Reims*, Paris, 1594, in-4° ; quelques *pièces* satiriques, etc.

CHAPPUIS (GABRIEL), neveu du précédent, historiographe de France, et secrétaire interprète du roi, né en 1546 à Tours, mort à Paris vers 1611, a laissé un très-grand nombre de traductions de l'italien et de l'espagnol, qui ont eu beaucoup de réputation dans le temps, et dont quelques-unes sont encore recherchées. Le P. Nicéron, tome XXX, en cite 68 ; mais cette liste n'est pas complète. Nous n'indiquerons que les plus remarquables : *Histoire de Primaléon de Grèce*, etc. (de l'espagnol), Paris, 1572-83, 4 vol. in-16 ; *Amadis de Gaule* (idem), divisé en XXIV livres, dont Chappuis a traduit depuis le 15e jusqu'au 21e, Lyon, 1575-81, 21 vol. in-16 ; *Dix plaisants dialogues de Nicolas Franco*, Lyon, 1579, in-16 ; *Histoire des amours extrêmes d'un chevalier de Séville*, traduite de l'espagnol de Contreras, Lyon, 1580, in-16 ; *les Mondes célestes, terrestres et infernaux ; le Monde petit, grand, imaginé*, etc., *augmenté du monde des ingrats, tiré des Mondes de Doni*, Lyon, 1583, in-8°, édition la plus complète et la plus recherchée ; *Les facétieuses journées*, etc., Paris, 1584, in-4° ; *le Théâtre des divers cerveaux du monde* (de l'italien de Garzoni), Paris, 1586, in-8°, etc.

CHAPPUIZY (JEAN-ÉTIENNE), littérateur, naquit à Genève vers 1749. Son véritable nom était Chappuis ; mais il le modifia dans la suite, prétendant qu'il ne faisait que se conformer à la manière de l'écrire de ses ancêtres. Il habitait Genève et s'y maria. Après avoir divorcé, il alla en Hollande, et suivit en qualité de secrétaire le baron van der Capellen en France. Il était à Sèvres en 1799, et il avait alors 50 ans ; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : *les Fruits de l'adversité*, ou *Mémoires de J. E. Chappuizy*, Amsterdam, 1787, 2 vol. in-8° ; *les Entretiens paternels ; OEuvre patriotique*, ou *Projet de constitution pour Genève*, Paris, 1790, in-8° ; *les Soirées d'un solitaire*, ou *Considérations sur les principes constitutifs des États*, ibid., 1797, in-8°.

CHAPPUYS (ANTOINE), né à Grenoble dans le 16e siècle, a traduit de l'italien les ouvrages suivants : *Description de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue*, par Gabriel Symeoni, Lyon, 1561, in-4°, avec figures ; *Combat de Hiéron, Mutio Justinopolitain, avec les réponses chevaleresques du même auteur*, ibid., 1561, in-4°, et 1582, in-8°.

CHAPT DE RASTIGNAC. *Voyez* **RASTIGNAC.**

CHAPTAL (JEAN-ANTOINE-CLAUDE), célèbre chimiste, né le 4 juin 1756, à Nogaret (département de la Lozère), fils d'un pharmacien, commença ses premières études à Mende et alla les terminer à Rodez chez les doctrinaires. Quelques livres de médecine et d'histoire naturelle, qu'il lut à la maison paternelle, décidèrent de sa vocation. Il se rendit à Montpellier, pour y prendre ses degrés. Avec les études purement médicales, Chaptal fit marcher de front celles de l'histoire naturelle et de la chimie. Reçu docteur en 1777, il eut le plaisir de voir sa thèse, relative aux caractères qui différencient les sciences les unes d'avec les autres, jouir de l'honneur insolite de 2 nouvelles éditions. Chaptal se rendit alors à Paris pour s'y perfectionner dans tous les genres de connaissances ; mais s'attachant surtout aux sciences chimiques, avec une prédilection qu'il conserva toute sa vie. Les états du Languedoc instituèrent une chaire de chimie en 1781, et Chaptal y fut nommé. Ce qui, plus que tout le reste, caractérisa le talent de Chaptal, c'est la tendance qu'il avait à faire descendre sans cesse les vérités théoriques dans le domaine des applications usuelles. Pour lui la science, devenue directrice de l'industrie humaine, n'avait de prix qu'autant qu'elle l'abrégeait ou la facilitait dans chaque travail, l'étendait à des objets nouveaux, et la rendait féconde en produits. A ses yeux le laboratoire du chimiste ne servait que de vestibule à l'atelier du fabricant. Ces idées qui sont aujourd'hui si familières, mais qu'alors partageaient peu d'hommes, il ne se borna pas à les exposer, à les rendre plausibles par des expériences nettes, décisives et variées, il voulut que des preuves matérielles démontrassent que tenter des fabrications nouvelles d'après les découvertes de la science, ce n'est pas aventurer ses fonds. 300,000 francs laissés par son oncle le mirent à même de former à Montpellier un établissement de produits chimiques, qui fut un des

premiers de ce genre, et qui, pour la première fois, donna au commerce français l'acide sulfurique, l'alun artificiel et la soude factice que jusqu'alors on tirait de l'étranger. Ces essais bien imparfaits encore firent du bruit. Les états du Languedoc n'administraient plus les manufactures, l'agriculture et le commerce que par ses avis. En 1787, ils obtinrent pour lui le cordon de Saint-Michel, et des lettres de noblesse. L'Espagne, si peu sympathique pour les innovations en quelque genre que se soit, le disputait à son pays, et le roi lui fit offrir une subvention annuelle de 36,000 francs, pour qu'il transportât ses établissements dans la Péninsule. De l'autre côté de l'Atlantique, Washington lui écrivit jusqu'à 3 fois pour le presser de s'établir en Amérique. Sur ces entrefaites la révolution française avait éclaté, et Chaptal s'en était montré fort enthousiaste. Jamais pourtant il n'appuya les excès de la démagogie qui bouleversa bientôt la France; et en 1793 il fut incarcéré sur la banale accusation de fédéralisme. Le comité de salut public le fit sortir de prison et l'appela dans la capitale pour le consulter sur la fabrication de la poudre à canon, dont la consommation commençait à devenir prodigieuse, et dont jusqu'à cette époque la matière première avait été presque exclusivement fournie par l'Inde. Les explications lumineuses et les promesses de Chaptal le firent placer à la tête des ateliers de Grenelle, pour y fabriquer en grand le salpêtre bientôt convertible en poudre. La simplification qu'il apporta dans les procédés fut telle qu'il en vint à fournir par jour 35 milliers de ce terrible produit, dont on avait pu craindre un instant de manquer. Quelque temps après s'ouvrit l'école polytechnique. Chaptal fut chargé d'y professer la chimie végétale. Le 9 thermidor lui fournit l'occasion de revenir à Montpellier : il eut la mission d'y réorganiser l'école de médecine, et parut de nouveau dans sa chaire de chimie, que rétablissait un arrêté du Directoire. Il était en même temps l'un des administrateurs du département de l'Hérault. En 1798, l'Institut qui, dès sa fondation, l'avait compté parmi ses associés, le nomma membre ordinaire pour la section de chimie, classe des sciences physiques et mathématiques. La même année, il fut rapporteur du concours résultant de la première exposition des produits de l'industrie française, et s'il n'eut point de médaille, c'est qu'il ne voulut pas se la décerner lui-même. Dès ce temps néanmoins, se sentant par la force des choses fixé dans la capitale, il avait fondé près de cette ville (à Neuilly) des manufactures analogues à celle qu'il possédait et qu'il garda près de Montpellier. Après la révolution du 18 brumaire il fut appelé au conseil d'État, tout récemment institué par le premier consul. La retraite de Lucien Bonaparte ayant laissé vacant, en 1800, le portefeuille de l'intérieur, Chaptal en fut chargé d'abord par intérim, puis définitivement. Jamais ce vaste ministère ne fut dirigé dans un sens plus incontestablement utile au bien-être et à la richesse de la France. Les manufactures et le commerce, on le devine, eurent la principale part aux améliorations. Les chambres consultatives d'art et de manufactures, intermédiaires si utiles entre les négociants et le gouvernement, lui dûrent leur existence et leur organisation. La première école spéciale d'arts et métiers que la France ait vue ouverte à l'enseignement méthodique de l'industrie fut encore une de ses créations : c'est celle de Compiègne transférée depuis à Châlons. Le Conservatoire des arts et métiers devint un grand musée, en même temps qu'une grande école : les collections en furent classées et augmentées. Il attira de l'Angleterre des artistes qui apportèrent en France le secret de 20 mécaniques ingénieuses ou perfectionnées; il applaudit aux découvertes, il établit des concours, il proposa des prix. Il voulut aussi que l'exposition des produits de l'industrie nationale fût périodique, et il fixa l'intervalle qui devait les séparer à 5 ans. La naturalisation en France du rouge d'Andrinople, et de la teinture du coton par cette substance, la culture du pastel et sa substitution à l'indigo, le remplacement des pouzzolanes d'Italie par les terres ocreuses, furent les fruits principaux de tant de soins. Il donna la plus grande extension au procédé de Berthollet pour le blanchiment. Les mines, usines, salines, les tourbes, les approvisionnements et subsistances, la circulation des grains, toutes les exploitations qui fournissent ou des matières premières à l'industrie, ou les éléments les plus essentiels à l'alimentation, excitèrent aussi sa sollicitude. L'année suivante (8 frimaire an XI), il prescrivit l'adoption du système moderne des poids et mesures : sous Chaptal commença cette restauration des voies publiques, un des plus beaux titres du gouvernement de Napoléon à la reconnaissance de la France. Cent routes, presque impraticables avant son ministère, furent rendues viables : ces 3 routes magnifiques qui coupent les Alpes au Simplon, au mont Cenis, au mont Genèvre, furent commencées et achevées sous lui. En même temps il jetait sur la Seine, sur le Rhône et sur les principaux fleuves des ponts élégants, hardis. Il organisait les travaux attendus depuis un siècle pour l'achèvement du Louvre, commençait le musée Napoléon et prenait les premières mesures pour la création vraiment féerique des rues de Rivoli, de Castiglione, du Mont-Thabor. La santé publique fut aussi un des objets auxquels Chaptal donna de grands soins. Nommé ministre le 1er pluviôse an IX, Chaptal quitta le portefeuille à la fin de l'an XII (1804), c'est-à-dire très-peu de temps après que Napoléon eut changé son titre de consul en celui d'empereur. Il est resté un nuage sur la cause de cette demi-disgrâce, attribuée dans le temps à ce que Chaptal avait refusé d'établir, dans un rapport, que le sucre de betterave l'emportait sur celui de canne. Qu'une discussion sur ce point ait eu lieu ou non entre Napoléon et son ministre, il est de fait qu'elle put tout au plus servir de motif à quelque boutade. Il est plus probable que Chaptal conservait un mécontentement secret à propos de la brusque et péremptoire manière dont son maître avait jugé à propos de le désenchanter sur le compte d'une actrice fameuse (Mlle Bourgoin); et il est bien déplorable, on doit en convenir, qu'il faille attribuer un tel résultat à une pareille cause. Peut-être aussi que les vues en même temps guerrières et despotiques de celui qui aspirait à être de toutes manières un César, attirèrent de sa part une désapprobation trop peu ménagée. Quoi qu'il en soit, Chaptal se consola de ce revers de fortune en retournant à ses études favorites, en reprenant par lui-même la surveillance de sa maison de produits chimiques, en rédigeant ce que lui avaient appris ses nombreuses expé-

riences, et en en livrant le fruit, tantôt à l'Institut, dans de savants mémoires, tantôt au public, dans des Traités qui n'ont pas cessé d'être les manuels des fabricants ou des classes auxquelles ils s'adressent. En 1805, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur et membre du sénat. Il eut peu d'occasions de parler dans cette assemblée muette. Toutefois, en 1806, lorsque tous les corps de l'État votèrent la statue de la place Vendôme en mémoire de la bataille d'Austerlitz, on remarqua dans le vote de Chaptal des paroles qui semblèrent presque une leçon au conquérant. Napoléon prit très-bien les conseils indirects de Chaptal, il le créa comte de l'empire et lui permit d'ériger sa belle terre de Chanteloup en majorat, ce qui fut fait sur-le-champ. Plus tard il devint trésorier du sénat. En août 1811, il fut nommé conseiller de la Société maternelle à la tête de laquelle l'empereur avait nominalement placé sa mère. Le 3 avril 1813, il joignit à ses autres décorations la grand' croix de la Réunion. Cependant le temps arrivait auquel il fallait se grouper sans arrière-pensée, sans reproches amers, autour de l'empereur, ou le voir périr. Chaptal fut pour le premier parti : le 15 novembre 1813, il fit au sénat le rapport sur le sénatus-consulte, qui permettait à l'empereur de nommer seul et sans présentation de candidats le président du corps législatif; le 2 décembre il alla en qualité de commissaire extraordinaire dans la 19e division militaire (Lyon), pour essayer d'y soutenir le pouvoir chancelant de Napoléon, et il y fit preuve d'un dévouement infructueux autant que sincère. L'approche des Autrichiens le força de quitter un poste désormais intenable. De Clermont-Ferrand, qui fut le lieu de sa retraite, il se rendit à Paris sitôt qu'il fut instruit des événements du 31 mars, et il donna son adhésion à tous les actes du sénat. Louis XVIII cependant ne le comprit point dans sa liste des pairs. Le retour de Napoléon en 1815 vint derechef arracher Chaptal à la vie privée. Il fut nommé directeur général du commerce et des manufactures le 31 mars, et, en cette qualité, il signa l'adresse où les ministres se déclarèrent énergiquement contre les Bourbons. Le 18 avril, il échangeait ce titre contre celui de ministre; et le 2 juin il y joignit celui de pair impérial. Chargé alors par les colléges électoraux du département de la Seine, de transmettre au nouvel hôte des Tuileries les vœux de Paris, il lui fit encore entendre sans équivoque qu'au désir de l'affranchissement de la France, se joignait partout celui de voir l'obéissance et l'autorité se balancer. La seconde restauration pouvait encore moins que la première comprendre Chaptal parmi ses hauts dignitaires. Cependant, en l'effaçant de la chambre des pairs, on ne le priva point de son fauteuil à l'Institut; et en mars 1816, lors de la réorganisation de ce corps savant, il fut compris dans l'Académie des sciences, comme membre de la 6e section (chimie). Le conseil général des hospices obtint aussi, en 1817, qu'il devînt un de ses membres. Chaptal y montra une activité sans égale, et dans cette sphère des applications pratiques et minutieuses, il réalisa les vues qu'il avait conçues comme ministre. Il fut surtout préposé à la surveillance de la boulangerie générale et de la pharmacie centrale; c'est lui qui rédigea le règlement du service de santé. La proposition Barthélemy lui rouvrit, en 1819, les portes du Luxembourg : il fut compris dans la fameuse fournée au moyen de laquelle le ministre Decazes vint à bout de détruire la majorité royaliste de la chambre des pairs. Sa conduite dans cette chambre législative fut ce qu'elle avait été partout, indépendante, modérée, laborieuse, et toujours ayant pour but l'utilité. Ses vastes connaissances le rendaient indispensable dans toutes les commissions relatives aux lois sur le commerce, sur les fabriques et sur l'agriculture. En 1828 et 1829, il parut à la tribune pour y combattre les demandes que faisaient entendre de toutes parts les propriétaires de vignobles. La refonte des anciennes monnaies, le fonds commun de l'indemnité, le prêt de 30 millions au commerce lui procurèrent encore, en 1830, l'honneur fatigant de paraître dans des commissions. Il ne cessa même pas, malgré la profonde altération de sa santé, de prendre part à des travaux de ce genre en 1831 et 1832. Déjà il comptait 76 ans, et il avait été obligé, pour empêcher la faillite d'un fils, de se dépouiller de la presque totalité de sa fortune. Ce sacrifice lui causa peut-être moins de chagrin que la cause même qui lui en fit une nécessité. Chaptal mourut le 30 juillet 1832. Ch. Dupin, Blanqui aîné, Pariset, de Lasteyrie, prononcèrent sur sa tombe des discours réunis et imprimés depuis aux frais d'un vieux et fidèle domestique, qui voulut lui rendre ce faible et dernier hommage. Il existe un beau portrait de Chaptal fait par Gros. On doit à Chaptal : *Conspectus physiologicus de fontibus differentiarum relativè ad scientias;* 1777; c'est la thèse dont il a été parlé, et qui eut 3 éditions; *Tableau analytique du cours de chimie fait à Montpellier*, 1783, in-8°; *Éléments de chimie*, 3 vol. in-8°, 1790; 3e édit., 1796; 4e, 1803; *Traité des salpêtres et goudrons*, 1796, in-8°; *Tableau des principaux sels terreux et substances terreuses*, 1798, in-8°; *Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, 1800, in-8°; *Essai sur le blanchiment*, an IX, 1801, in-8° (d'après le procédé nouvellement imaginé par Berthollet); *Art de faire, de gouverner et de perfectionner les vins*, an IX (1801), in-8°; 2e édit., 1819; *Traité théorique et pratique de la culture de la vigne avec l'art de faire les vins, les eaux-de-vie, esprits-de-vin et vinaigres*, 2 volumes in-8°, an IX (1802); 2e édit., 1811; *la Chimie appliquée aux arts*, 1806, 4 vol. in-8°, traduite dans toutes les langues de l'Europe, est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus universellement consulté; *Art de la teinture du coton en rouge*, 1807, in-8°; *Art des principes chimiques du teinturier-dégraisseur*, 1808, in-8° (application des principes du grand ouvrage à une industrie particulière); *l'Industrie française*, 1819, 2 vol. in-8°; *Chimie appliquée à l'agriculture*, 1823, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1829; plusieurs *Mémoires*; des *articles* dans les *Annales de chimie* et le *Nouveau Dictionnaire d'agriculture*, 1809; des *Discours* et des *nécrologies*; des *Rapports* au premier consul, à l'empereur, à la chambre des pairs, etc.

CHAPUIS (Grégoire-Joseph), né à Verviers, le 11 avril 1761, acheva ses études au collége de St.-Bonaventure de cette ville, se rendit à Bréda, où il fut reçu aide-chirurgien dans les dragons de Matha, passa à Paris pour se perfectionner dans la pratique de la chirurgie, revint au bout de 18 mois pour aider son père et, après la mort de ce dernier, se rendit à Liége, pour y subir

l'examen au collége des médecins. Chapuis, de retour à Verviers, acquit une nombreuse clientèle, fut élu officier municipal lors de la révolution liégeoise, abandonna son pays lors de la retraite de Dumouriez, fut arrêté et conduit dans les prisons de Liége. Après neuf mois de cachot, il fut condamné, *pour l'exemple d'autres,* à la peine de mort. Malgré toutes les démarches auprès du prince évêque, le malheureux Chapuis fut décapité le 2 janvier 1704 sur la place des Récollets à Verviers. L'année suivante à pareil jour, on solennisa à Verviers l'anniversaire de cet assassinat, et la place du Récollet fut appelée la *place du Martyr*.

CHAPUYS (Claude), chirurgien, né dans le 16ᵉ siècle à Saint-Amour en Franche-Comté, exerça son art avec succès dans sa patrie, où il mourut vers 1620. On a de lui : *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés,* Lyon, 1607, in-12. On a mal à propos fait un traité d'une lettre : *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati,* etc., qu'il adressait à Fabrice de Hilden, et que ce célèbre chirurgien a publiée dans ses *OEuvres*.

CHAPUYS (Jean), jésuite, né à Vesoul dans le 17ᵉ siècle, a publié l'*Éloge funèbre du chancelier Boucherat,* prononcé à Die le 30 janvier 1700, et des *Méditations pour tous les jours de la semaine,* Paris, 1724, 3 vol. in-12.

CHAPUZEAU (Samuel), littérateur, né à Paris de parents protestants, fit ses études à Genève et revint en France pour y trouver un emploi qui lui permît de se livrer à ses goûts littéraires. N'ayant pu réussir à se placer, il parcourut l'Allemagne, exerçant la médecine, ou donnant des leçons de grammaire suivant l'occasion. Il eut enfin le bonheur d'obtenir la place de précepteur de Guillaume, depuis roi d'Angleterre, puis celle de gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, et mourut à Zell le 18 août 1701, dans un âge avancé. C'est à lui que l'on doit la publication des deux premiers volumes des *Voyages de Tavernier*, 1682, in-4° : le 3ᵉ fut rédigé par la Chapelle, secrétaire du président Lamoignon. Parmi ses ouvrages, le seul qui soit recherché des curieux est le recueil de ses comédies imprimées séparément de 1654 à 1672, et réunies sous le titre de la *Musée enjouée* ou *Théâtre comique*, Lyon, 1674, in-12, rare. Chapuzeau avait entrepris un *Nouveau Dictionnaire historique, géographique et philosophique,* qu'il ne put terminer ; s'il faut l'en croire, Moreri aurait profité de son travail.

CHARAS (Moïse), habile médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, s'établit à Paris, après avoir étudié la chimie à Orange. Sa réputation le fit nommer démonstrateur de chimie au Jardin des Plantes, et il occupa cette chaire pendant 9 années. Obligé de quitter la France à la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre, de là en Hollande, puis en Espagne, où il était appelé par le roi Charles II. Les médecins de la cour, jaloux de Charas, le déférèrent à l'inquisition, et il ne sortit des prisons du saint-office qu'après avoir abjuré la croyance de ses pères ; il avait alors 72 ans. Son retour en France ne présentant plus d'obstacles, Charas revint à Paris, fut agrégé à l'Académie des sciences, et mourut le 17 janvier 1698. On a de lui les ouvrages suivants : *Pharmacopée royale galénique et chimique,* Paris, 1676, in-4° ; 1682, in-8°, 2 vol., figures ; Lyon, 1753, in-4°, figures, ou 2 vol. in-12, édition augmentée par Lemonnier ; cette *Pharmacopée*, traduite dans toutes les langues de l'Europe, et même en chinois, est depuis longtemps surpassée ; *Traité de la thériaque*, Paris, 1668, in-12 ; *Nouvelles expériences sur les vipères,* Paris, 1669, in-8°, plusieurs fois réimprimées avec des augmentations, et suivies d'un poëme latin intitulé *Echiosophium ;* une *Relation* de son voyage en Espagne, insérée dans le *Journal de Verdun*, année 1776, mois de mars et suivants. On trouve de lui, dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, plusieurs *Dissertations* sur l'opium, les vipères, la préparation de l'encre de la Chine, etc.

CHARBONNET (Pierre-Mathieu), l'un des derniers recteurs de l'ancienne université de Paris, naquit à Troyes, de parents pauvres, mais qui s'imposèrent tous les sacrifices, pour l'envoyer au collége. Ses succès lui firent obtenir une bourse dans un des colléges de Paris. Ayant achevé ses études de la manière la plus brillante, il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé professeur de troisième, puis de rhétorique au collége Mazarin. Revêtu de la dignité de recteur en 1781, il se montra dans cette place le digne successeur de Rollin, et, par une distinction aussi rare qu'honorable, fut continué dans ses fonctions en 1783. La révolution le priva de tous ses emplois, et le remboursement en assignats de ses capitaux acheva de détruire sa petite fortune. N'ayant pas cru devoir se refuser aux témoignages de confiance des électeurs de son quartier, il fut successivement chargé de diverses fonctions municipales. Au 10 août 1792, il était l'un des administrateurs de sa section, et, en cette qualité, il fut désigné pour veiller sur les augustes prisonniers du Temple. A la création des écoles centrales, l'ancien recteur de Paris sollicita la place de simple professeur à l'école du département de l'Aube, et regarda comme un bonheur de l'obtenir. Plus tard, il fut nommé professeur au lycée Charlemagne. L'âge ayant forcé Charbonnet de prendre sa retraite, il revint dans sa patrie, n'ayant d'autres ressources que sa modique pension universitaire quand il mourut, le 9 février 1815, à l'âge de 82 ans. Charbonnet a publié divers opuscules et un *Cours de thèmes sur l'histoire de France.*

CHARBONNIER (Antoine-René), ancien procureur au parlement de Paris, né en 1741, fut le fondateur et le directeur du *Journal d'annonces et nouvelles de Châlons-sur-Marne,* qui prit, en 1811, le titre de *Journal du département de la Marne,* et mourut en 1820, à 79 ans ; il était membre de la Société d'agriculture de Châlons. On a de lui : *Théorie pratique du Code de procédure civile et du Code civil,* etc., Paris, 1807, 2 vol. in-8° ; l'*Art d'améliorer les mauvaises terres,* etc., Châlons, 1815, 2 vol. in-8° ; le manuscrit, où l'auteur traite des plantations, n'a point été imprimé.

CHARBONNIER (Louis), lieutenant général, né à Clamecy (Nièvre), le 9 octobre 1754, entra au service en 1780 comme simple soldat ; devint capitaine de la garde nationale de Clamecy, en 1789, chef de bataillon trois ans plus tard, et enfin lieutenant-colonel dans le 21ᵉ bataillon de volontaires de l'armée du Nord ; il fit les campagnes de la Belgique sous les ordres de Dumouriez, fut blessé à l'affaire de Menin, assista aux batailles de Jemmapes et de Neerwinden, et commanda, en 1793, l'armée des Ardennes ; il gagna les batailles de Bossut et d'Aus-

soy, et opéra sa jonction avec l'armée du Nord, à Beaumont; la fortune qui jusque-là lui avait été favorable, sembla l'abandonner sur les bords de la Sambre; il éprouva plusieurs échecs qu'il répara sous les murs de Charleroi, dont il somma le gouverneur avec une adresse toute républicaine. Ce triomphe toutefois ne lui fit point pardonner ses revers; et c'est à eux sans doute qu'il faut attribuer l'espèce de disgrâce qu'éprouva Charbonnier sous le Directoire et dans le premier temps du consulat : plus tard cependant, il obtint le commandement d'une légion de la garde nationale de la Nièvre, celui de la place de Boulogne, et après avoir successivement passé à Givet, à Charleroi, à Liége, avec le même titre, il obtint celui de Maestricht où il se trouvait en 1814. Il est mort peu de temps après sa rentrée en France.

CHARBONNIÈRES (Alexis de), littérateur, né dans l'Auvergne en 1778, était neveu de l'abbé Delille, et lui dut la connaissance des principes et du mécanisme de la versification. Atteint par la réquisition, il parvint à se faire exempter du service militaire, et, après avoir travaillé quelque temps dans les bureaux, fut nommé secrétaire général de l'administration du Piémont. Il fit en 1806 hommage au tribunat d'un drame intitulé la *Journée d'Austerlitz* ou la *Bataille des trois empereurs*. L'âge avait mûri son talent quand il publia la traduction en vers de l'*Essai sur la critique,* de Pope, avec celle de l'*Essai sur la poésie,* de Buckingham, et de l'*Essai* sur la traduction en vers de Roscommon, 1812, in-18. Il fit représenter la même année au Théâtre-Français l'*Indécis*, comédie qui eut du succès. Son *Essai sur le sublime*, poëme en 3 chants, 1813, in-8°, fut bien accueilli du public, et, dans l'année suivante, il en donna une nouvelle édition avec des notes de Mme de Genlis. Ses *Éléments de l'histoire de la littérature française jusqu'au milieu du 17e siècle,* Paris, 1817, in-8°, sont l'ouvrage d'un homme de goût. Il échoua pourtant dans sa candidature à l'Académie française, en 1818. Charbonnières mourut à Paris le 19 septembre 1819. Il était membre de l'Académie des sciences de Turin.

CHARBUY (François-Nicolas), littérateur, né à Paris, vers 1715, mort en 1788, fut lié avec d'Alembert, et professa longtemps la rhétorique au collége d'Orléans. On a de lui plusieurs livres élémentaires assez estimés, et quelques autres ouvrages de littérature, dont les principaux sont une *Traduction des partitions oratoires* de Cicéron, Paris, 1756, in-12; *Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs,* ibid., 1759, in-8°; *Aurelia liberata* (Orléans délivrée), poëme en 3 chants, Orléans, 1782, in-8°, avec la traduction française en regard, par de Meré.

CHARDIN (Jean), fils d'un bijoutier protestant de la place Dauphine, à Paris, et bijoutier lui-même, breveté marchand du roi de Perse, naquit le 26 novembre 1643. Il n'avait pas atteint l'âge de 22 ans, que son père l'envoya aux Indes orientales pour des opérations relatives au commerce des diamants. Chardin se rendit à Surate, en traversant la Perse et en s'embarquant à Cander-Abbacy. Son premier séjour à Surate ne fut pas de longue durée, puisque nous le voyons la même année revenir en Perse, et se fixer à Ispahan pendant 6 années. Ce séjour fut moins employé à des opérations commerciales, qu'à des études et des recherches aussi utiles que profondes. Nommé marchand du roi, six mois après son arrivée à Ispahan, ce titre le mit en relation avec tous les grands de la cour, et il profita de ces relations pour recueillir les renseignements les plus curieux et les plus authentiques sur le système politique et militaire de la Perse. Il visita deux fois les ruines de Persépolis, et rassembla les matériaux les plus curieux sur les antiquités, les monuments et l'histoire. Ce fut en mai 1670 qu'il revit sa patrie, et il eut la douleur de se convaincre que la religion dans laquelle il avait été élevé l'éloignait de toutes sortes d'emplois, et qu'il fallait, ou en changer, ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneurs et avancements. Il songea donc à retourner en Asie, et, après avoir fait établir et rassembler une quantité considérable d'objets précieux, il repartit de Paris le 17 août 1671. Il resta, tant en Perse que dans l'Inde, 10 ans entiers, revint en Europe par mer, et visita le cap de Bonne-Espérance. On ignore si, à son retour, il aborda en France; mais on sait positivement qu'il se rendit à Londres le 14 avril 1681, et que, 10 jours après son arrivée dans cette capitale, le roi Charles II lui conféra le titre de chevalier; le même jour, Chardin épousa une demoiselle protestante de Rouen, que la crainte des persécutions avait déterminée à chercher un asile au delà des mers. Chardin s'occupa bientôt de la publication de son voyage, dont la première partie parut à Londres en 1686, 1 vol. in-fol., orné de 18 belles gravures; les autres parties allaient suivre celle-ci, quand il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre auprès des États de Hollande, et agent de la compagnie anglaise des Indes orientales auprès des mêmes États. Ses nouveaux devoirs ne le détournèrent pas entièrement de son occupation favorite, et, en 1711, il publia 2 éditions de la relation de ses voyages, l'une en 3 vol. in-4°, l'autre en 10 vol. in-12, ornés de 78 planches, gravées d'après les dessins de Grelot, artiste et voyageur très-recommandable. On ne sait à quelle époque Chardin retourna en Angleterre; mais, à coup sûr, il ne resta pas longtemps en Hollande après la publication de son ouvrage, puisqu'il mourut auprès de Londres le 26 janvier 1713, âgé 69 ans, emportant l'estime et l'amitié de ses compatriotes adoptifs, et laissant une réputation déjà bien établie dans toute l'Europe. Le témoignage unanime des voyageurs qui, depuis Chardin, ont visité et décrit les mêmes contrées, n'a servi qu'à constater la justesse, la profondeur de ses observations, la variété de ses connaissances et sa véracité. Les *Voyages* de Chardin ont été réimprimés, Amsterdam, 1735, 4 vol. in-4°, figures, et cette édition est toujours recherchée des curieux. Langlès en a donné une nouvelle, Paris, 1811, 10 vol. in-8°, avec atlas in-fol., et une *Carte* de la Perse, dressée par M. Lapie; l'éditeur y a joint une *Notice* sur ce pays, destinée à suppléer à l'*Abrégé de l'histoire de la Perse,* que Chardin devait publier, mais qui n'a pas vu le jour, non plus que des *Notes* sur divers endroits des Écritures saintes, celui de ses ouvrages auquel il paraissait attacher le plus d'importance.

CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon), peintre de genre, né à Paris en 1699, fut reçu à l'Académie en 1728, sur un tableau représentant un *Intérieur de cuisine,* que l'on a vu depuis au musée de Paris. Diderot, dans ses *Salons,* parle souvent de Chardin, dont il aimait le talent plein de

naturel et de vérité ; il le regardait comme un grand coloriste, et le mettait sous le rapport du faire au-dessus de Greuze, de toute la distance de la terre au ciel. Ses compositions sont encore recherchées. Il mourut le 7 décembre 1779. On a beaucoup gravé d'après cet artiste.

CHARDINY (Louis-Armand), dit Chardin, chanteur et compositeur, né à Rouen en 1755 ou 1758, débuta dans l'emploi de basse-taille, en 1780, sur le théâtre de l'Académie royale de musique ; fut reçu en 1781, et mourut le 1er octobre 1793 et non pas en 1790, comme on le dit dans le Dictionnaire des musiciens. Il était âgé de 35 ou 38 ans, la voix de Chardiny s'étant développée était devenue un superbe ténor qui approchait plus de la haute-contre que de la basse-taille, aussi lui fit-on des rôles particuliers qui, plus nombreux, s'il eût vécu davantage, auraient formé un nouvel emploi. Il créa les rôles de Mondor dans *les Prétendus*, et de Thésée dans *OEdipe à Colonne*. On se rappelle avec quel goût, avec quelle pureté, il chantait, dans ce dernier opéra, le bel air : *Du malheur auguste victime*. On peut dire qu'il n'y sera jamais remplacé, puisque Laïs, malgré la perfection de son talent, n'a pu le faire oublier dans ce rôle. Doué d'ailleurs d'un physique avantageux, il ajoutait à l'ensemble des opéras, où jouaient Cheron, Laïs et Rousseau. Chardiny était d'ailleurs très-bon musicien et compositeur fort agréable ; il fut un des premiers qui mit en musique les romances d'*Estelle* et de *Galatée*, par Florian. Il donna au théâtre, dit des *Beaujolais*, en 1785 et 1786, quelques opéras-comiques, dont la plupart obtinrent du succès, tels que *la Ruse d'amour*, ou *l'Épreuve ; le Clavecin*, *l'Anneau perdu et retrouvé ; le Pouvoir de la nature*, etc. ; *Annette et Basile*, mélodrame dont il composa la musique. Il fit exécuter au concert spirituel, en 1787, *le Retour de Tobie*, oratorio de sa composition ; la même année il ajouta des récitatifs, quelques cavatines et autres morceaux de chant à l'opéra du *Roi Théodore à Venise*, par l'abbé Casti, arrangé par Moline pour le grand théâtre lyrique, sur la musique de Paësiello, mais la pièce n'eut que 13 représentations. On a aussi de lui plusieurs romances.

CHARDON DE LUGNY (Zacharie), controversiste, naquit vers 1643, de parents protestants. Admis jeune dans les pages du roi, il fut témoin des fêtes qui eurent lieu pour le mariage de Louis XIV. Bossuet le convertit à la foi catholique. Renonçant alors à la carrière des armes, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et après y avoir complété ses études théologiques, reçut les ordres sacrés. L'abbé Chardon mourut le 23 juin 1733. On connaît de lui : *Traité de la religion chrétienne*, Paris, 1697, in-12, 2 vol. ; *Recueil des falsifications* que les ministres de Genève ont faites de l'Écriture sainte, en leur dernière traduction de la Bible, ibid., 1707, in-12 ; *Nouvelle méthode* pour réfuter l'établissement des Églises prétendues réformées et de leurs religions, ibid., 1731, in-12.

CHARDON (Pierre), jésuite missionnaire, envoyé dans le Canada en 1697, y présida 30 ans la mission de son ordre, établie sur la rivière St.-Joseph, et porta l'Évangile chez la plupart des tribus indiennes, voisines des lacs, et principalement de celui de Michigan. Comme il avait appris les diverses langues de ces mêmes peuplades, ses prédications obtinrent un grand succès. Le P. Chardon mourut dans le cours de ses travaux apostoliques, vers 1730.

CHARDON (Mathias), bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, né à Yvoi-Carignan (Luxembourg), en 1695, reçut, lors de sa profession, le nom de Charles, qu'il conserva depuis. Il professa quelque temps la théologie dans les maisons de son ordre ; mais il fut destitué pour avoir refusé d'accepter la bulle *Unigenitus*. Dès lors, il put se livrer entièrement à l'étude des langues et de l'histoire, vivant au milieu de ses livres. Ce savant religieux mourut à Metz en 1771. On a de lui : *Histoire des sacrements*, etc., Paris, 1745, 6 vol. in-12 ; ouvrage d'une grande érudition, traduit en italien, Brescia, 1758, 3 volumes in-4°.

CHARDON (Daniel-Marc-Antoine), magistrat, né vers 1730 à Paris d'une famille de robe, fut, en 1760, pourvu de la charge de lieutenant particulier au Châtelet. Nommé, en 1763, intendant de Sainte-Lucie, que le dernier traité de paix venait de rendre à la France, il resta chargé de l'administration de cette colonie jusqu'à sa réunion au gouvernement de la Martinique. De retour à Paris, en 1764, il fut nommé maître des requêtes. Intendant de la Corse en 1768, il y remplit dans le même temps les fonctions de premier président du conseil supérieur ; et, au bout de quelques années, il vint reprendre sa place à Paris. En 1777, il fut nommé procureur général du conseil royal des prises ; et en 1787, membre du comité d'administration de la marine et commissaire pour la visite des ports. Il était, en 1798, doyen des maîtres des requêtes, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. C'est à Chardon que l'on doit la première édition du *Code des prises*, Paris, imprimerie royale, 1784, 2 vol. in-4°. Il avait publié précédemment un *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*. Voltaire, à qui il communiqua cet ouvrage, dit que c'est un chef-d'œuvre. Quelques biographies attribuent à Chardon des *Mémoires sur la Corse*, mais on les croit inédits.

CHARDON DE LA ROCHETTE (Simon), helléniste distingué, né en 1753 dans le Vivarais, au village dont il joignit le nom à celui de sa famille, acheva ses études à Paris, et perfectionna ses connaissances par la fréquentation des savants et par des voyages en Italie, en Allemagne, en Hollande, etc., où il se fit des amis de tous ceux qui partageaient son enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de la Grèce. Ayant eu le bonheur de se procurer une copie du fameux manuscrit de l'*Anthologie* palatine, il forma le projet d'en publier une édition avec un commentaire, et ce travail fut la grande occupation de sa vie. La révolution le força d'ajourner ce projet. Membre de la commission temporaire des arts, il sauva d'une destruction inévitable bien des livres, bien des manuscrits précieux. Le souvenir des services qu'il avait rendus à cette époque désastreuse, le fit charger en 1807 de visiter les bibliothèques des départements, et il y découvrit plusieurs documents importants qui, par ses soins, furent envoyés à Paris. La plupart des érudits qui faisaient l'honneur de la France avaient disparu ; l'étude du grec était négligée, et Chardon ne put trouver un libraire qui voulût se charger de la publication de son *Anthologie*. Le savant helléniste se vit obligé de se faire lui-même éditeur d'ouvrages la plupart frivoles, et mourut de chagrin en

1814. On lui doit des éditions du *Sémélion* du marquis de Belle-Isle (1807), de la *Vie de la marquise de Courcelles* (1808), du *Jardin des racines grecques* (1808), de l'*Histoire secrète du cardinal de Richelieu*, etc. (1808), de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Lafontaine* (1811); mais son principal titre à l'estime est le recueil de ses articles dans le *Magasin encyclopédique*, qu'il a publié sous ce titre : *Mélanges de critique et de philologie*, Paris, 1812, 3 vol. in-8°.

CHARENCY (Guillaume), conseiller au parlement de Grenoble vers le commencement du 17e siècle, a laissé un ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Pratique judiciaire tant civile que criminelle*, in-8°, 1658.

CHARENCY (Guillaume), contemporain du précédent, et peut-être de la même famille, fut chanoine de Saint-Sauveur de Crest, sa patrie. Il a composé la *Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David*, très-rare.

CHARENTON (Joseph-Nicolas), jésuite, né à Blois en 1649, passa 15 ans dans les missions de la Perse, et, rappelé par ses supérieurs, consacra le reste de sa vie à la dévotion. Il mourut à Paris le 10 août 1735. Il est principalement connu par sa traduction de l'*Histoire générale d'Espagne*, du P. Mariana, augmentée du sommaire du même auteur et des Fastes jusqu'en 1720, avec des notes historiques, géographiques et critiques, des médailles et cartes, Paris, 1725, 6 vol. in-4°. On lui doit encore : *Entretiens de l'âme dévote sur les principes de la vie intérieure de Thomas A. Kempis*, Paris, 1706 in-12.

CHARÈS, général athénien, eut d'abord le commandement de quelques troupes étrangères que la république avait à Corinthe, et remporta, l'an 367 avant J. C., un léger avantage sur les Argiens et les Sicyoniens; il fut ensuite envoyé à la tête d'une escadre contre Alexandre, tyran de Phérès, et, bien que dans cette expédition ses fautes, autant que ses exactions, eussent jeté la mésintelligence entre les Athéniens et leurs alliés, il n'en fut pas moins nommé général en chef. Il mit en vain le siége devant la ville de Chios; après avoir fait rappeler les chefs d'une nouvelle escadre envoyée à son aide, et n'ayant pas de quoi payer ses troupes, il se mit à la solde d'Artabaze, qui venait de se révolter contre le roi de Perse. Les menaces du roi de Perse ayant obligé les Athéniens de le rappeler, il fut envoyé peu de temps après en Thrace pour reprendre Amphipolis sur Philippe, et pour négocier en même temps un nouveau traité avec Cersobleptès. Celui-ci ayant besoin des Athéniens pour se défendre contre Philippe, accepta leurs conditions; mais Charès, loin de reprendre Amphipolis, se laissa enlever d'autres villes, et ne ramena que 48 vaisseaux, de 150 qui lui avaient été confiés. De retour à Athènes, il ne dut son salut qu'au crédit des orateurs, à la tête desquels se trouvait Démosthènes. Il commandait à la bataille de Chéronée, dont la perte fut en grande partie le résultat de son incapacité. Le dernier épisode connu de la vie de ce général, est son expulsion de Mitylène, où il s'était rendu, lorsque, après la prise de Thèbes, Alexandre lui avait fait grâce.

CHARÈS de Mitylène, isangèle (office correspondant à celui d'huissier) d'Alexandre le Grand, avait composé sur la vie de ce prince un ouvrage dont il ne reste que quelques fragments qui en font regretter la perte.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindes, élève de Lysippe, exécuta, vers la 121e olympiade, dans l'île et près du port de Rhodes, cette fameuse statue colossale en bronze, placée par les anciens au rang des sept merveilles du monde. Il employa 12 ans à cet ouvrage, qu'un tremblement de terre ne laissa subsister debout que 56 ans. On en voyait encore les débris en 667. Un juif les acheta et en forma la charge de 900 chameaux. Les doigts seuls de ce colosse, représentant Apollon, haut de 70 coudées, étaient aussi grands qu'une statue ordinaire. Ce ne fut pas le seul ouvrage de Charès; Pline lui attribue une tête colossale, que le consul Lentulus avait placée au Capitole.

CHARETTE DE LA CONTRIE (François-Athanase), général vendéen, etc., naquit à Couffé, près d'Ancenis, le 21 avril 1763; entra dans la marine en 1779, parcourut les grades subalternes, et parvint bientôt à celui de lieutenant de vaisseau, qu'il occupait en 1789. Gentilhomme et marin, il vit avec dépit les principes d'égalité que proclamait la révolution. Il émigra, se rendit à Coblentz, fut mal reçu, fit des pertes au jeu, et s'éloigna d'une ville où il n'avait eu que des désagréments. Il regagna la Bretagne, et fut nommé chef de la garde nationale. Il vint ensuite à Paris, se rangea parmi les défenseurs du trône, courut de grands dangers au 10 août, et fut néanmoins assez heureux pour échapper à la mort. Il se retira de nouveau à son château de Fonteclause, où il vivait dans les plaisirs et les fêtes lorsque l'insurrection du bas Poitou le proclama son chef. Il refusa d'abord cette élévation, et finit cependant par l'accepter. Il organisa aussitôt la multitude qui demandait à marcher sous ses ordres, se rendit à Machecoul dont les insurgés venaient de s'emparer, assembla ses soldats dans l'église, jura de périr ou de triompher, et leur fit prêter serment de ne jamais abandonner la cause de l'autel et du trône. Il se porta ensuite sur Noirmontiers et Pornic, dont il s'empara après avoir essuyé, de la part des républicains, une vigoureuse résistance. Cependant l'insurrection, qui faisait des progrès rapides, avait inspiré de vives alarmes à la Convention, et, vers les premiers jours d'avril, un plan d'opération contre les rebelles fut arrêté. Boulard eut ordre, le 7, de se porter à la tête de sa colonne dans la basse Vendée, et de reprendre Noirmoutiers aux Vendéens. Son approche effraya les insurgés qui évacuèrent Challans. Le 13, Charette, à la tête de 30,000 hommes, tenta de le reprendre, mais il fut repoussé par les républicains et poursuivi jusqu'à Garnache. Après cet échec, Charette se présenta le 15 devant Saint-Gervais; le poste républicain, à qui la défense de ce village avait été confiée, étant extrêmement faible, il y pénétra d'abord, et ses troupes se livrèrent au pillage. Mais Boulard étant arrivé avec des forces considérables, Charette fut attaqué à son tour, et forcé de fuir au delà de Challans. Ce succès de Boulard et la victoire signalée que Beysser remporta au port Saint-Père, forcèrent Charette de se retirer à Légé. Attaqué dans cette ville, le 31 avril, par le général Boisguyon, l'avantage sembla d'abord vouloir se ranger du côté des républicains, mais une fausse manœuvre changea les chances du combat, ils furent repoussés et Charette conserva sa position; néanmoins, instruit que Boulard allait l'attaquer avec des forces supérieures, il évacua la ville dans la nuit du 4 mai. Déjà les revers



Schubert, Lith.

CHARETTE.



successifs que Charette avait essuyés devant Challans et Saint-Gervais lui avaient ôté la confiance de son armée, et ses soldats, sans discipline, avaient voulu lui retirer le commandement pour en revêtir Vrigneau, autre chef royaliste; mais Charette, dont l'opiniâtreté était indomptable, s'obstina alors à conserver une autorité qu'il avait d'abord refusée, et parvint à réprimer les mutins. Ils firent éclater de nouveau leur mécontentement après l'évacuation de Légé, et M. de Royrand, qui commandait une troupe d'insurgés à Montaigu, ayant refusé de l'y recevoir, Charette, vivement irrité, se mit à la tête du petit nombre d'hommes qui lui étaient restés fidèles, et alla, la rage dans le cœur, attaquer, le 7 mai, le pont Saint-James, près Saint-Colombin. Cette entreprise téméraire eut un plein succès; les républicains furent chassés de ce poste et forcés de se replier sur Machecoul. Après cette victoire, qui rétablit sa réputation et le réconcilia avec M. de Royrand, il revint s'établir à Légé, que les républicains avaient été contraints d'évacuer par suite de l'échec qu'ils avaient éprouvé à Colombin. Il fit ensuite une tentative contre le port Saint-Père, et échoua cette fois contre la bravoure des troupes républicaines. Néanmoins les insurgés gagnaient chaque jour du terrain, et, après avoir résisté pendant deux mois, avec 1,500 hommes, à toutes les troupes vendéennes, le général Boulard fut forcé de battre en retraite. De tous les postes situés dans la basse Vendée, les républicains ne possédaient plus, à la fin de mai, que le port Saint-Père et Machecoul. Le premier fut bientôt pris, et le second, attaqué le 11 juin par Charette, tomba en son pouvoir. La grande armée catholique s'était emparée le 9 de Saumur, de sorte que les insurgés se trouvaient maîtres des deux rives de la Loire. Jusqu'alors les chefs de la haute Vendée n'avaient entretenu aucune intelligence avec Charette; Cathelineau, qui avait été nommé, le 12 juin, général en chef de l'armée catholique, et qui se préparait à attaquer Nantes, lui fit alors proposer de concerter ses opérations avec lui pour amener plus tôt et plus sûrement la réduction de cette ville. Charette y consentit, et se chargea de faire une fausse attaque sur la rive gauche de la Loire (23 juin), tandis que Cathelineau s'avancerait sur la rive droite. Nantes, où se trouvait alors le général Canclaux, n'avait à leur opposer que 5,000 hommes de gardes nationales et autant de troupes de ligne; mais cette faible garnison combattit avec tant d'ardeur qu'ils furent forcés de se retirer après 18 heures d'un combat sanglant, où périt Cathelineau. Les généraux royalistes, qui depuis longtemps avaient reconnu la nécessité de réunir leurs forces sous un même chef, proposèrent de remplacer celui qu'ils venaient de perdre. Charette, qui croyait être élu, appuya fortement cet avis; mais son espoir fut trompé, l'armée accorda ses suffrages à d'Elbée. Quoique profondément blessé de cette préférence, Charette ne déclina pas l'autorité du nouveau généralissime, et parut n'aspirer qu'à en venir aux mains. Son impatience fut bientôt satisfaite. Les Vendéens réunis concentrèrent leurs forces, le 15 juillet, et attaquèrent le général Labrouillère à Flines, près de Martigné, furent repoussés, se portèrent sur Vihiers le 17, et furent encore battus. Ils prirent leur revanche le lendemain; ils attaquèrent les républicains avec violence et les défirent; mais chargés à leur tour par les troupes que commandait le général Tuncq, ils furent contraints de plier et d'évacuer Chantonay. Le 26, les forces réunies de Charette, de l'Escure et de d'Elbée, tentèrent de s'emparer de Luçon, où il n'y avait que 1,500 hommes de garnison, et échouèrent complétement dans cette entreprise. Charette se sépara alors de la grande armée, et se retira à Légé, où il reprit ses habitudes de dissipation et de plaisir. Il y resta jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle la garnison de Mayence joignit l'armée des côtes de Brest; il se rapprocha alors de la Sèvre pour se réunir à la grande armée catholique, et se rendit à Torfou. Le 5 août, il se porta sur le camp de Naudiers. Repoussé par les généraux Canclaux et Beysser jusqu'à la chaussée de Vertou, il se mit à la tête d'une autre colonne vendéenne qui s'avançait sur la route de la Rochelle, attaqua de nouveau, vit encore ses efforts échouer contre la bravoure des troupes républicaines, et ne dut même son salut qu'à la vigueur de son cheval. Ces deux échecs amenèrent des revers plus fâcheux; l'armée catholique fut chassée de Machecoul, de Légé, de Montaigu, de Clisson, et Charette fut obligé de se replier sur Tiffauges. Heureusement pour lui l'armée de Saumur, qui devait seconder celle de Brest, resta dans ses cantonnements. Il profita habilement de cette inaction, se réunit aux généraux d'Elbée, Bonchamp, se porta au-devant du général Kléber, qui s'avançait à la tête de 2,000 hommes, le joignit le 19 septembre à Torfou, et l'attaqua à la tête de 15,000 combattants; malgré la disproportion du nombre, ses soldats étaient vivement repoussés, et s'éloignaient en désordre, lorsqu'un événement imprévu lui ramena la fortune. Au lieu de se jeter en arrière, quelques fuyards filèrent par leur gauche; les républicains s'en aperçoivent, s'imaginent qu'ils cherchent à les tourner et s'écrient qu'ils sont coupés. La terreur gagne de proche en proche, tout se débande, et les vainqueurs cèdent le champ de bataille aux vaincus. Heureusement Dubayet n'était pas éloigné; il accourt au secours, et le désordre fut bientôt arrêté. Charette mit à profit l'ardeur que cet avantage avait répandue parmi ses troupes. Il se joignit à quelques-uns de ses collègues, se porta sur Montaigu, surprit et tailla en pièces les colonnes qui l'occupaient. Il se dirigea dès le lendemain, avec Lescure, sur Saint-Fulgent, où commandait Mieskoski, et s'empara de la place après une vigoureuse résistance. Mais, au lieu de se rallier alors aux autres généraux vendéens, et de faire face aux Mayençais avec toutes les forces royalistes réunies, Charette, sous prétexte de quelque querelle pour le partage du butin, rentra sur son territoire qu'avaient évacué les républicains. Le 30, il tenta de s'emparer de vive force du poste de Noirmoutiers, échoua, et fut contraint de se replier sur Légé. Instruit que le général Haxo se dirigeait sur lui, il évacua cette ville le 10 octobre, et se porta de nouveau sur Noirmoutiers que la trahison lui livra le 12, au moment même où la grande armée catholique, battue à Chollet, était forcée de traverser la Loire. Cette expédition faite, il alla s'établir à Bouin, où il organisa de nouveaux rassemblements. Haxo et Dutruy ne tardèrent pas à l'y chercher. Ils le chassèrent du port Saint-Père et de Machecoul, et le repoussèrent sur les Herbiers. Il revint de nouveau à Bouin, y fut attaqué le 6 décembre, mis en

fuite et obligé d'abandonner 900 prisonniers patriotes qui étaient condamnés à périr. Il se porta, à la suite de cet échec, sur Légé; mais, quelques efforts qu'il fit, il ne put s'en rendre maître. Il fut plus heureux dans une tentative qu'il fit sur le poste établi aux Quatre-Chemins; il l'emporta, marcha au-devant de quelques troupes qui accouraient au secours, et les mit en fuite. Ces succès néanmoins ne purent rétablir ses affaires. Il fut forcé au Marais où il s'était établi, poursuivi du côté du grand lac et obligé de passer dans la haute Vendée. La grande armée catholique venait d'être complétement battue au Mans, à Chantonay, et resserrée entre la Loire et l'Océan: Charette, en apprenant ces défaites, conçut l'espoir de s'emparer du commandement en chef de toute la Vendée. Il se porta sur Cerisais dans la nuit du 18 au 19 décembre, dévasta les communes de la Flocelière, de la Pommeraie, de Bon-Père, de Pouzange, de Chatillon et gagna Maulevrier; il s'apprêtait à recueillir les débris de l'armée catholique, lorsqu'il vit la Rochejacquelein venir à lui. L'arrivée de ce général déconcertait ses projets; il le reçut fort mal, repoussa ses demandes de secours, et rentra dans la basse Vendée. L'insurrection était à peu près détruite; les paysans, fatigués des dangers et des sacrifices qu'elle leur avait coûtés, appelaient la paix de tous leurs vœux; mais Kléber et Marceau venaient de passer sur le Rhin. Thureau prit le commandement des colonnes républicaines; Charette se dirigea, le 25 décembre, sur Légé, massacra, en passant aux Quatre-Chemins, quelques soldats patriotes, marcha sur Machecoul, s'en empara et fit ainsi diversion à l'attaque préparée contre Noirmoutiers. Chassé presque aussitôt de la place dont il s'était rendu maître, il se porta sur Saint-Fulgent, emporta la ville de vive force, la perdit le lendemain, et s'échappa à travers la forêt de Gralas, où il fut atteint et battu de nouveau par les républicains. Il reparut bientôt, attaqua une colonne républicaine que commandait le général Dufour, échoua, fut blessé à l'épaule, et se retira dans la forêt de Grammont. Il en sortit le 3 février, se porta sur Chauché, où il trouva Sapinaud et Goyne prêts à succomber sous les efforts du général Grignon, rétablit le combat et mit les républicains en fuite. Encouragé par ce succès, il se jeta, le 6, sur Légé, et l'emporta sans pouvoir le conserver. Atteint par le général Duquesnoy qui s'était mis à sa poursuite, il en vint aux mains près du pont des Noyers, fut abandonné par une de ses divisions et battu. Néanmoins son infatigable activité, sa constance, le grand art qu'il possédait de licencier et de réformer son rassemblement, et de tomber à l'improviste sur les républicains, décidèrent Thureau à déployer un grand appareil de forces. Haxo se mit à la poursuite du général battu, et ne put l'atteindre qu'après un mois des plus actives recherches; il le joignit enfin auprès de Clauzeau, engagea ensuite l'action, et succomba dès les premiers coups. Les insurgés furent néanmoins mis en déroute; Charette, faute de vivres, fut encore une fois obligé de repasser la Sèvre. La Rochejacquelein n'était plus; Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Anjou; Marigny, ami et allié du premier, avait réuni un grand nombre de Vendéens qui avaient servi sous cet ancien chef. Les trois généraux se réunirent à Jalais, et convinrent qu'ils combineraient leurs mouvements, et ne pourraient agir séparément sans encourir la peine réservée aux traîtres. Ils firent en effet de concert quelques expéditions peu importantes. Mais les jalousies reparurent bientôt, et Marigny, accusé d'avoir violé la convention, fut mis à mort. Joly, que Charette haïssait, périt aussi quelque temps plus tard. Charette et Stofflet se réunirent après cette exécution odieuse; ils attaquèrent, près de Montaigu, une colonne républicaine et la dispersèrent. Ils se portèrent, le 5 juin suivant, sur Challans; mais ils furent vivement repoussés et forcés de se replier sur Saint-Christophe. Charette rentra alors dans le Marais. Le temps de la moisson dispersa ses soldats; il fut quelque temps sans rien entreprendre; mais les blés ne furent pas plutôt rentrés qu'il rassembla des forces nombreuses, avec lesquelles il se porta sur les camps de la Rouillère et de Cliché. Il fut vigoureusement repoussé, chercha à se venger sur Stofflet de l'échec qu'il avait essuyé, et ne fut pas plus heureux. La Convention nationale publia sur ces entrefaites une proclamation qui accordait amnistie à tous ceux qui avaient pris part à la révolte des provinces de l'Ouest. Cette mesure eut tout l'effet qu'elle s'en était promis. Les Vendéens fatigués, n'aspirant plus qu'au repos, l'accueillirent avec enthousiasme. Les chefs seuls étaient intéressés à prolonger cette affreuse guerre pour conserver leur autorité, mais les paysans refusaient de les suivre, et se montraient chaque jour plus disposés à mettre bas les armes, ils cédèrent à la nécessité. On fit des ouvertures à Charette, il les accueillit; une entrevue eut lieu, le 15 février 1795, à la Jaunais. Le général s'engagea à reconnaître la Convention nationale, et à ne plus porter les armes contre la république; il offrit même de réduire par la force des armes, son rival Stofflet, qui tenait toujours la campagne. Il fit ensuite, comme le portait le traité, son entrée dans Nantes. Il avait l'écharpe, le panache blanc, était accompagné de quatre de ses officiers, et du général Canclaux, que suivait l'état-major de la place. Il parut le soir au club, mais les signes du royalisme excitèrent le courroux de l'assemblée, l'administration municipale fut obligée de les interdire. Cet ordre affecta Charette, il devint triste, morne, et retourna le lendemain à son quartier général; il n'y resta pas longtemps dans l'inaction; l'Angleterre armait en faveur de la cause royale; tous les chefs de la Vendée se mirent en mesure de la soutenir. Malheureusement pour eux, Hoche, qui commandait les contrées qu'avait si longtemps désolées la guerre, épiait leurs démarches, et en fit arrêter plusieurs au moment où, sous prétexte d'une foire, ils se disposaient à surprendre les pièces qu'ils tenaient parquées à Cerisais; ce coup de vigueur hâta l'insurrection; on courut aux armes, et Charette se hâta de rassembler les bandes avec lesquelles il avait si longtemps combattu. Mais les temps étaient changés; elles avaient goûté les douceurs du repos, comparé les alarmes des camps à la sécurité de la vie commune, et se montrèrent peu disposées à courir de nouveaux hasards. Cette tiédeur inattendue ne rebuta pas Charette; il marche vers le camp des Essards, l'emporte, tue, prend, disperse les troupes qui l'occupent. Il se disposait à suivre ses succès, mais le désastre de Quiberon eut lieu, et il fut obligé de céder jusqu'au moment où l'expédition de l'île Dieu mit à la voile. Il se remit alors en campagne, se

porta sur la côte de Saint-Jean-du-Mont, battit quelques détachements républicains qui cherchaient à arrêter sa marche, et croyait toucher au moment où un prince de la maison royale allait paraître dans ses rangs, lorsqu'il apprit que le comte d'Artois ne mettrait pas pied à terre. A cette nouvelle, il ne se contint plus; il se répandit en plaintes amères, et repoussa durement les agents du prince. « Allez, dit-il à son envoyé, reportez-lui qu'il ne pouvait paraître que pour tout perdre ou tout sauver; il ne me reste plus qu'à mourir. » Il marche aussitôt aux républicains, attaque un poste de 400 hommes, qu'ils avaient à Saint-Cyr, ne peut les forcer, et est obligé de lâcher prise après un combat meurtrier, qui lui coûte 500 hommes. Bientôt ceux qu'il n'a pu vaincre se mettent sur ses traces, et il a la douleur de voir tailler en pièces son arrière-garde; il se réfugie dans la forêt d'Aizenay, bien résolu de renoncer aux grandes entreprises, pour ne plus faire qu'une guerre de surprise et de ruse; mais les temps n'étaient plus les mêmes; il ne pouvait occuper un poste sans en être immédiatement délogé, hasarder un détachement sans le voir taillé en pièces. Cette continuité de revers avait abattu ses soldats, il sentit la nécessité de relever leur courage par quelque action d'éclat; il força le camp de Mormaison, enleva celui des Quatre-Chemins, tua ou dispersa plusieurs milliers d'hommes, et fut à son tour enfoncé sur divers points. Fatigué d'une poursuite à laquelle ce chef intrépide échappait toujours, Hoche lui fit faire des ouvertures par le curé de la Rabatellière; elles furent repoussées, et les deux partis ne tardèrent pas à en venir aux mains. Charette fut défait, et bientôt après abandonné par ceux qu'il avait tant de fois conduits à la victoire; cerné à la Preuillère, il se défendit avec courage, fut blessé à la tête, à la main, et réussit encore à échapper à ses vainqueurs; il s'enfonça dans la forêt de la Chabotière où, à force de recherches, il fut trouvé baigné dans son sang, conduit à Angers, et fusillé le 29 mars 1796. Il mourut avec beaucoup de courage.

CHARIDÈME, capitaine grec, né dans l'île d'Eubée vers la fin du 3e siècle avant J. C., fut chef de l'une des bandes qui, après la guerre du Péloponèse, se mettaient indifféremment à la solde de ceux qui les payaient davantage. Il servit tour à tour les Athéniens, Philippe, roi de Macédoine, Cotys, roi de Thrace, et le satrape Artabane, qui s'était révolté contre le roi de Perse. Il revint ensuite à Athènes, où le peuple voulut lui décerner le commandement, après la bataille de Chéronée; mais l'aréopage s'y opposa, attendu qu'il était étranger. Redoutant la vengeance d'Alexandre le Grand, auquel il avait osé résister dans Thèbes, Charidème se sauva en Perse auprès de Darius; mais ayant blessé l'orgueil de ce monarque, pour avoir dit que les Perses n'étaient pas en état de résister aux armes d'Alexandre sans le secours d'un corps auxiliaire grec, il fut condamné à perdre la vie, et marcha au supplice en s'écriant qu'il serait bientôt vengé par l'illustre fils de Philippe. Sa mort eut lieu l'an 333 avant J. C.

CHARILAUS, roi de Sparte, neveu du célèbre Lycurgue, né dans le 8e siècle avant l'ère chrétienne, vainquit les Argiens, mais fut ensuite battu, fait prisonnier par les Tégéates, racheta sa liberté par un traité de paix avec ce même peuple, et mourut peu de temps après, vers l'an 770 avant J. C. — Un autre CHARILAUS, Lacédémonien, est cité dans l'histoire pour la concision et brièveté de ses réponses. On lui demandait un jour pourquoi Lycurgue avait fait si peu de lois : A ceux qui parlent peu, dit-il, peu de lois suffisent.

CHARISIUS (FLAVIUS-SOSIPATER), grammairien, né dans la Campanie, enseignait à Rome : on sait qu'il était chrétien. Putschius conjecture qu'il était antérieur à Diomède et qu'il vivait au 5e siècle. Sa *Grammaire*, publiée pour la première fois, Naples, 1532, in-fol., a été réimprimée, Bâle, 1551, in-8°, et insérée par Putschius dans les *Gramm. lat. auctor. antiquor.*, Hanau, 1605, in-4°.

CHARITON, écrivain grec du Bas-Empire, dont l'époque est inconnue, est auteur *des Amours de Chœréas et de Callirhoé,* publiées pour la première fois en grec et en latin, avec des notes étendues, par Jacques-Philippe Dorville, Amsterdam, 1750, in-4°, réimprimées à Leipzig, 1783, in-8°, traduites en français avec des notes par Larcher, Paris, 1763, 2 vol. in-12, réimprimées dans la *Bibliothèque des romans grecs,* Paris, 1797, 12 vol. in-18.

CHARLAS (ANTOINE), prêtre, supérieur du séminaire de Pamiers, né vers 1630 dans le diocèse de Comminges, fut un des plus zélés défenseurs de la cause des évêques du Languedoc dans leur procès au sujet de la régale. Poursuivi par suite de cette querelle, Charlas se réfugia à Rome, où il se signala par plusieurs écrits contre la déclaration de l'assemblée du clergé de France de 1682, et mourut le 7 avril 1698. Il a publié : *Causa regaliæ penitùs explicata,* 1679, in-4°, Liége, 1685, in-4°; *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ,* Rome, 1684, in-4°, ibid, 1720, 3 vol. in-4°, augmenté du *Causa regaliæ*, etc., du *Primatus jurisdictionis romanorum pontificum assertus,* et d'un traité intitulé *du Concile général*, etc.

CHARLEMAGNE. *Voyez* **CHARLES Ier** (1).

CHARLES MARTEL, duc d'Austrasie, à qui le titre de roi a été donné par quelques historiens, par l'auteur de son épitaphe, et qui le fut réellement par l'autorité dont il s'empara et dont il jouit pendant plus de 25 ans. Il était fils de Pepin d'Héristal, autrement appelé *Pepin le Gros,* et père de Pepin le Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois de France. C'est un des plus grands héros dont les Français puissent s'honorer. Charles Martel n'avait pas plus de 20 ans lorsque son père mourut (714); la légitimité de sa naissance pouvait être contestée, puisqu'il n'était pas né de Plectrude, femme de Pepin le Gros, mais d'une concubine de ce prince, nommée *Alpaïde*. Le mot *concubine* n'avait pas alors la signification méprisante qu'il a reçue depuis. Plectrude avait été répudiée par Pepin le Gros, qui la reprit dans sa vieillesse; on conçoit aisément la haine que lui inspirait un fils né de son époux pendant sa disgrâce. Au moment où elle devint veuve, elle s'empara du gouvernement, dans l'espoir de conserver l'autorité à ses petits-fils, se saisit de

(1) Pour faciliter les recherches dans le grand nombre d'articles du nom de *Charles*, nous les avons classés dans l'ordre suivant : 1° France, ses rois dans l'ordre chronologique ; ses princes souverains et autres ; 2° Espagne, ses souverains ; 3° Italie, ses souverains ; 4° Allemagne, ses empereurs, etc. ; 5° Suède, ses rois ; 6° Angleterre, ses rois ; 7° savants et littérateurs de toutes les nations.

Charles Martel, et le retint prisonnier à Cologne, où elle faisait sa résidence. Dans les mœurs de cette époque, c'était, pour une femme, une entreprise bien hardie que celle d'exercer le pouvoir de maire du palais. Les Neustriens méprisèrent les premiers l'autorité de Plectrude, en élevant Chilpéric II sur le trône, et Charles Martel s'étant échappé de sa prison, fut reçu comme un libérateur par les Austrasiens, qui l'aidèrent à assiéger dans Cologne la veuve de son père, trop heureuse de se tirer d'embarras en abandonnant à son ennemi les trésors de Pepin et ses 3 petits-fils (715). Ainsi Charles, traité d'abord comme un enfant illégitime, parvint, sans autre droit que son courage, à être reconnu pour l'unique héritier des biens, des titres et des projets de sa famille : tels furent les exploits de sa jeunesse. Pour arrêter les partis qu'il craignait de voir s'élever contre son autorité naissante, il prit un enfant du sang royal, nommé *Clotaire IV*, et lui donna le titre de roi d'Austrasie, afin de régner plus commodément sous son nom; mais des seigneurs du royaume de Neustrie et de Bourgogne, qui avaient formé le dessein de rappeler les héritiers de Clovis à leur ancienne dignité, ne se méprirent point sur son ambition; ils déclarèrent la guerre à Charles Martel, qui les battit complétement près de Soissons, en 719. Après cette victoire, il se fit livrer Chilpéric II, se créa maire du palais de France, et ne s'occupa plus, ensuite, de donner un roi particulier à l'Austrasie, lorsque la mort le débarrassa de Clotaire IV. Sous l'influence de Charles Martel, Chilpéric II n'était effectivement qu'un fantôme de roi; mais, en suivant l'usurpation depuis si longtemps méditée par les Pepin, Charles Martel dut se résoudre à ne jamais poser les armes; car les grands méditaient, de leur côté, le projet de se rendre indépendants, et les Saxons, les Frisons, les Bavarois, tributaires des rois de France, trouvaient, dans la confusion des intérêts, beaucoup de facilités pour secouer le joug, et des ressources pour se faire craindre, même après avoir été vaincus. Attaqué, dès la première année de sa puissance (716), par Radbod, duc des Frisons, ligué avec Chilpéric, roi de Neustrie, Charles avait été battu près de Cologne, et obligé de se réfugier, avec une troupe de 500 hommes, dans les Ardennes. Vers le même temps, les Saxons avaient fait en France une irruption, dont Charles tira, 3 ans après, une éclatante vengeance, en portant le fer et le feu jusque dans leur pays. Il se vengea plus tard de l'audace des Frisons, et ce ne fut qu'en 733 qu'il porta la guerre dans leur pays, par terre et par mer; il les défit alors dans plusieurs combats, et tua de sa propre main Poppon, leur duc. L'autorité royale était le point auquel la force des événements et le balancement des partis ramenaient toujours : aussi Charles Martel, après la mort de Chilpéric II, se vit-il réduit à proclamer Thierry II, jeune enfant qui prit le nom de roi, et ne reçut pas même les honneurs de forme qui appartiennent à ce rang. Les agressions de différents peuples de l'Allemagne obligèrent Charles à passer le Rhin, en 725, avec une nombreuse armée. Il parcourut cette contrée, dompta les Bavarois, et revint chargé de butin, emmenant avec lui la reine Bilitrude, avec sa nièce Forischilde, qu'il épousa. Trois ans après, ces peuples supportant impatiemment le joug, il fut obligé de marcher encore une fois pour les soumettre, et il était occupé de cette expédition, lorsque les Sarrasins, après avoir pris et pillé Bordeaux, s'avancèrent jusque sur la Loire, ayant à leur tête Abdérame, guerrier auquel la victoire avait toujours été fidèle. Il fallait lui opposer une armée nombreuse, et il ne restait rien à offrir aux soldats français, les maires du palais ayant laissé envahir les domaines royaux, les fiefs sur lesquels reposait la solde de l'armée, et prodigué les trésors de l'État pour se faire des partisans. Dans la cruelle alternative de perdre la France ou de renoncer à la couronne, en mécontentant les évêques, Charles Martel n'hésita pas; il dépouilla le clergé pour enrichir les guerriers, marcha droit aux Sarrasins, qu'il rencontra près de Poitiers, l'an 732, et, après un combat qui dura un jour entier, il remporta une victoire si complète, que les chroniques du temps portent la perte des Sarrasins à 375,000 hommes, en ajoutant qu'Abdérame, leur chef, y perdit la vie, et que ceux qui échappèrent au carnage ne purent rien emporter du butin qu'ils avaient fait depuis leur entrée en France. On a répété mille fois que Charles reçut de cette bataille le surnom de *Martel*, comme s'il se fût servi d'un marteau pour écraser les barbares; c'est un de ces contes populaires que les historiens adoptent sans examen, parce qu'il a l'air d'une explication. *Martel* et *Martin* sont un même nom, et l'on sait le respect que les Francs avaient pour saint Martin : *Martel* était d'ailleurs un nom particulier dans la famille des Pepin, puisque les deux premiers ducs auxquels les Austrasiens confièrent le soin de les gouverner, lorsqu'ils essayèrent de se séparer du royaume, étaient parents, et que l'un se nommait *Pepin*, l'autre *Martel*. Cette mémorable victoire, à laquelle l'Europe entière dut son salut, ne détruisit pas toute la puissance des Sarrasins en France; en 737, Charles fut encore obligé d'envoyer contre eux son frère Childebrand et bientôt il fut lui-même obligé de marcher contre un de leurs rois, nommé *Mauronte*, qui avait établi en Provence le siége d'un nouvel empire. Après avoir pris d'assaut Avignon, et l'avoir réduit en cendres, il livra encore une fois une sanglante bataille aux infidèles sur les bords de la Berre en Languedoc, et mit en fuite Amor, un de leurs chefs, accouru d'Espagne avec de nombreux renforts. Mais Mauronte occupait encore Marseille, et ce ne fut que l'année suivante (739), que Charles s'empara de cette ville, d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparaître. Durant ces glorieuses expéditions, Thierry II était mort, et Charles Martel, qui ne se faisait point illusion sur le mécontentement qu'avait excité la spoliation du clergé, dont les biens alors étaient véritablement le patrimoine des pauvres, n'osa prendre le titre de roi; il se contenta de n'en point nommer, et gouverna seul, avec une autorité absolue, depuis 737 jusqu'à sa mort, arrivée à Querci-sur-Oise, le 22 octobre 741. Cette époque de l'histoire de France s'appelle interrègne. On ignore l'année de la naissance de Charles Martel; il se sauva de la prison où le tenait Plectrude, en 715; ce qui autorise à croire qu'il vécut à peine 50 ans. Il fut enterré à Saint-Denis. Grand entre les héros de sa race, pour avoir méprisé les petites ruses si chères aux ambitieux, il ne voulut rien que par son courage; il eut toujours les armes à la main, et ne livra jamais une bataille qu'avec des troupes moins nombreuses que celles de ses ennemis. Disposant, à sa mort, de la France comme

d'un bien qui lui était acquis, il partagea le royaume entre ses trois fils, Carloman, Grifon et Pepin le Bref, mais sans leur donner un titre qu'il n'avait pas cru devoir prendre lui-même ; aussi y eut-il encore un roi du sang de Clovis. On trouve dans le tome Ier de la Collection des historiens de Duchesne un écrit curieux d'un auteur contemporain, ayant pour titre : *De fictâ Caroli Martelli damnatione*. C'était sans doute pour avoir touché aux biens du clergé, que des moines avaient répandu le bruit qu'il était damné.

CHARLES Ier, dit **CHARLEMAGNE**, roi de France, empereur d'Occident, naquit en 742, au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière. Fils de la reine Bertrade et de Pepin le Bref, après la mort de ce prince, arrivée en 768, il fut couronné roi, et partagea la France avec Carloman, son jeune frère ; mais les conditions du partage furent changées plusieurs fois, sans pouvoir l'être à leur satisfaction réciproque ; et les grands de l'État, qui aspiraient depuis longtemps à affaiblir l'autorité royale, auraient sans doute profité de l'animosité qui régnait entre ces deux princes, si la mort de Carloman, qui eut lieu en 771, n'avait offert à Charlemagne l'occasion de devenir seul roi de France, en s'emparant de la succession de ses neveux. Leur mère s'enfuit avec eux en Italie, et trouva un protecteur dans Didier, roi des Lombards ; ils tombèrent dans la suite entre les mains de Charlemagne, lorsqu'il se rendit maître de Vérone ; l'histoire, depuis, ne fait plus mention de ces jeunes princes. Si Pepin avait eu besoin de courage, d'activité et d'une extrême prudence pour fonder une domination nouvelle, Charlemagne se trouva dans une nécessité plus grande encore de frapper les esprits de crainte et d'admiration ; car les moyens employés pour accomplir l'usurpation avaient affaibli le pouvoir souverain. Les peuples d'Aquitaine furent les premiers qui essayèrent de se rendre indépendants. Charlemagne marcha contre eux avec une armée peu nombreuse ; mais il comptait sur Carloman, son frère, auquel l'Aquitaine appartenait en partie, et qui, par conséquent, était obligé de s'unir à lui. Carloman se trouva en effet au rendez-vous, à la tête de ses troupes ; les soupçons qu'il avait conçus de l'ambition de Charlemagne lui faisait craindre de tomber en sa puissance avec l'élite de ses guerriers, il rebroussa chemin. Dans cet abandon qui ne pouvait qu'exciter les peuples à la révolte, Charlemagne n'hésita pas un moment ; sans compter le nombre de ses soldats, ni celui de ses ennemis, il poursuivit sa route, livra bataille, remporta une victoire complète (770), mit ordre aux affaires de l'Aquitaine avec une promptitude, une prévoyance qui révélèrent le grand homme et le politique habile, et déconcertèrent les princes tributaires de la France, qui croyaient pouvoir profiter de la jeunesse du monarque pour se dégager de la foi jurée. Quand le caractère de Charlemagne ne l'aurait point porté à faire des conquêtes, la disposition des grands de l'État lui aurait appris que le seul moyen de conserver la paix dans son royaume était de les occuper sans cesse de la grandeur du trône, afin qu'ils n'eussent pas le loisir de se lier pour leurs propres intérêts. Lorsqu'il se trouva seul maître de la France, il forma le projet de soumettre les Saxons. Ces peuples, encore païens, occupaient une grande partie de l'Allemagne, et, comme tous les barbares pour qui l'indépendance est le premier des biens, ils préféraient le pillage à des établissements fixes, avaient plusieurs chefs, et formaient plusieurs nations rarement disposées à s'unir pour le même intérêt. Charlemagne commença à leur faire la guerre en 772, et n'acheva de les soumettre qu'en 804 ; ils résistèrent 32 ans à un vainqueur qui, quelquefois indulgent jusqu'à l'imprudence, souvent sévère jusqu'à la cruauté, aussi empressé de les convertir que de les subjuguer, ne fut réellement maître de leur pays qu'après l'avoir changé en solitude. Qu'on juge de ce que les Saxons auraient pu faire pour se maintenir, s'ils n'avaient formé qu'un seul peuple conduit par un seul chef ; les deux plus célèbres furent Witikind et Alboin, qui finirent par embrasser le christianisme (785). Pour comprendre la longue résistance des Saxons, il ne faut pas oublier que la manière dont les armées se composaient alors mettait chaque année un intervalle de repos entre les hostilités ; que Charlemagne avait de plus à combattre les Lombards, les Huns, les Sarrasins, les Bretons, les Danois, et que, la grandeur de ses États rendant les révoltes faciles, il lui fallait faire autant d'efforts pour conserver que pour acquérir. Sa cruauté envers les Saxons ressemble au désespoir ; son indulgence à leur égard prouve que, pressé par d'autres affaires, il trouvait bonne toute conciliation qui lui permettait de s'éloigner avec honneur. En effet, tandis qu'il se battait sur les bords du Weser, le pape Adrien implorait son secours contre Didier, roi des Lombards, qui venait de reprendre l'exarchat de Ravenne, cédé au saint-siége par Pepin le Bref, et qui pressait le pape de couronner les fils de Carloman, afin de montrer Charlemagne comme l'usurpateur du royaume de ses neveux, et de soulever par ce moyen une grande partie de la France contre lui. Le danger était pressant ; il accourt, et, toujours servi par la victoire, il se saisit de la personne de Didier, l'envoie finir ses jours dans un monastère, et se fait couronner roi de Lombardie (774). Ce fut la fin de ce royaume, qui reprit, peu de temps après, son ancien nom d'*Italie*, mais qui conserva les lois qu'il avait reçues des Lombards. Charlemagne passa bientôt en Espagne (778) au secours d'un des chefs sarrasins qui se disputaient l'empire de ces belles contrées ; il assiégea et prit Pampelune, se rendit maître du comté de Barcelone ; mais ses troupes, à leur retour, furent écrasées dans la vallée de Roncevaux, par un parti de Sarrasins, et par les Gascons montagnards, sujets tributaires et ennemis mortels de Charlemagne, si difficiles à contenir, que, plus de 30 années après, il fut encore obligé de porter ses armes contre eux. Cette déroute a fait dire à quelques auteurs espagnols que leurs ancêtres avaient battu Charlemagne et ses 12 pairs, prétention qui n'a pas besoin d'être réfutée ; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la célébrité de cette bataille est moins due aux historiens qu'aux romanciers, qui en ont fait un sujet de gloire particulière au fameux Roland, tué à Roncevaux, quoique les chroniques du temps ne le distinguent pas des autres généraux qui périrent comme lui dans cette fatale journée. Les mauvaises dispositions des peuples d'Aquitaine ayant décidé Charlemagne à leur donner un roi particulier, il choisit le plus jeune de ses fils, Louis, si connu sous le nom de *Louis le Débonnaire* (778) ; de

même, les efforts continuels des Lombards et même des Grecs pour reconquérir l'Italie, et le peu de fidélité qu'il trouvait dans les grands auxquels il avait confié le pouvoir, lui firent sentir la nécessité de les rallier autour du trône, et il leur donna pour roi Pepin, le second de ses fils : l'aîné, qui portait le nom de *Charles,* resta près de lui pour le seconder dans ses expéditions. Il avait un autre fils, qui se nommait aussi *Pepin ;* c'était le premier de ses enfants. Soit qu'il eût pour lui une partie de l'aversion qui l'avait décidé à répudier sa mère, soit qu'en effet ce jeune prince, mal fait de corps, mais d'une belle figure, et d'un esprit actif, eût mérité la haine de son père, il n'eut aucune part dans le gouvernement ; les mécontents s'unirent à lui, le mêlèrent dans une conspiration qui fut découverte, et il ne conserva la vie qu'en se consacrant à Dieu dans un monastère. A son retour d'Espagne, Charlemagne eut encore besoin d'aller combattre les Saxons : chaque année cette expédition se renouvelait. Ils portèrent tout le poids de l'humeur que lui avait donnée la journée de Roncevaux ; car il fit trancher la tête à 4,500 d'entre eux : vengeance terrible qui ne servit qu'à multiplier les résistances. De là il passa à Rome pour faire couronner par le pape ses deux fils, Pepin et Louis (780), confirmant ainsi lui-même les peuples dans la croyance que le chef de la religion pouvait seul rendre le pouvoir royal légitime et sacré. Il est impossible de suivre ce prince dans toutes ses expéditions militaires, dans toutes les courses qu'il entreprit pour apaiser des révoltes qui se renouvelaient sans cesse ; il suffira de remarquer que l'année 790, la 22e de son règne, fut la première qu'il passa sans prendre les armes, et que cette paix ne dura que jusqu'au printemps de l'année suivante. Plus sa puissance s'étendait, plus il devait penser à reprendre le projet formé par son aïeul Charles-Martel, de rétablir l'empire d'Occident ; aussi l'impératrice Irène, qui régnait à Constantinople, afin de prévenir le partage de l'empire, fit proposer à Charlemagne d'unir leurs enfants, ce qui aurait mis de nouveau le monde sous une seule domination. Sa proposition fut acceptée ; mais lorsque l'ambition eut conduit Irène à détrôner son fils et à s'emparer du pouvoir, elle fit offrir sa main à Charlemagne. Cette union bizarre, que l'ambition seule pouvait concevoir et accueillir, aurait présenté un nouveau spectacle au monde, si l'impératrice n'eût été renversée du trône. Charlemagne se fit couronner empereur d'Occident l'an 800, par le pape Léon III ; et, quoique son voyage à Rome n'eut pas alors d'autre but, il affecta une grande surprise des honneurs dont on l'accablait. Il fut déclaré César et Auguste ; on lui décerna les ornements des anciens empereurs romains ; toutes les formes consacrées furent suivies ; on oublia seulement qu'il était impossible que l'empire se conservât dans une famille où le pouvoir se partageait entre les enfants du monarque décédé. Charlemagne, après avoir fait un de ses fils moine, eut le malheur de perdre, en 810, Pepin, qu'il avait créé roi d'Italie ; l'année suivante, Charles, l'aîné, suivit son frère au tombeau ; il ne lui resta de fils légitime que Louis, roi d'Aquitaine, qu'il associa à l'empire en 813, son grand âge et ses infirmités lui faisant pressentir que le terme de sa carrière approchait. En effet, il mourut le 28 janvier 814, dans la 71e année de son âge, et la 47e de son règne. Aucun monarque n'a été plus loué que Charlemagne ; il a réuni en sa faveur les guerriers, les évêques, les hommes de loi et les gens de lettres ; les politiques lui ont reproché d'avoir tout réglé dans l'État, excepté la succession au trône, qu'il laissa à la merci des factions, et d'avoir multiplié les assemblées où le pouvoir royal s'affaiblit nécessairement, ce qui ne s'accordait pas avec l'étendue donnée à l'empire. Il surmonta tous les obstacles par son génie, son courage, son activité, et l'art de distribuer les récompenses ; mais il ne consolida rien ; et, pour lui succéder avec la même gloire, la même sûreté pour le trône et pour la France, il aurait fallu lui ressembler. Charlemagne fut enterré à Aix-la-Chapelle. On le descendit dans un caveau, où il fut assis sur un trône d'or, revêtu de ses habits impériaux, du manteau royal et du grand chaperon de pèlerin qu'il portait dans tous ses voyages de Rome ; il avait la couronne sur la tête ; il était ceint de son épée, tenait un calice à la main, avait son livre d'Évangiles sur les genoux, son sceptre et son bouclier d'or à ses pieds. Charlemagne mérita le titre de restaurateur des lettres ; il attira en France, par ses libéralités, les savants les plus distingués de l'Europe. Ce fut par les conseils d'Alcuin que Charlemagne établit une académie dans son palais. Il assistait aux séances avec tous les savants et tous les beaux esprits de sa cour. Son empire comprenait toute la France, la plus grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Aragon ; la Flandre, la Hollande et la Frise ; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe ; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse ; les deux Pannonies, c'est-à-dire, l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et différents cantons de l'Esclavonie ; enfin toute l'Italie et la Calabre inférieure ; car Charlemagne ne s'était pas dépouillé de ses droits sur la ville et sur le duché de Rome, sur l'exarchat de Ravenne et sur les autres provinces de l'ancien État ecclésiastique. On ne saurait faire un plus bel éloge de ce prince, non moins grand par son amour pour les sciences et les lettres, dont son palais fut l'asile, que par ses victoires, égales à celles de César en rapidité comme en étendue, qu'en rappelant que sous son sceptre la France fut exempte, pendant près d'un demi-siècle, et de révolutions et de calamités, quoiqu'il possédât un si vaste empire. Outre ses *Capitulaires*, dressées pour la plupart à Aix-la-Chapelle en 805 et 806, et recueillis par Ansegise et Benoît le Lévite, publiés avec des notes par Amerbach, 1549, in-8o, mais dont la meilleure édition est celle de Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol., Charlemagne a laissé des *Lettres* dans le tome Ier de la Collection de Bouquet ; une *Grammaire,* dont il reste des fragments dans la *Polygraphie* de Trithème ; son *Testament,* recueilli par Bouchet dans le tome III de sa *Bibliothèque du droit français,* Paris, 1667, in-fol. On lui attribue aussi quelques *Poésies latines,* telles que l'*Épitaphe du pape Adrien,* le *Chant de Roland,* etc. Il n'est point auteur des *Livres Carolins,* mais il permit qu'on les publiât sous son nom. Mis au nombre des saints par l'antipape Pascal III, l'an 1165 ou 1166, l'Église n'a jamais autorisé son culte, mais n'a pas non plus rapporté le décret de sa canonisation ; et sa mémoire est honorée par plusieurs Églises d'Allemagne. Louis XI fixa la fête de Charlemagne au 28 janvier, et

l'université de Paris le choisit en 1661 pour son patron, sans toutefois le signer sous le nom de *saint*. Une *Histoire de Charlemagne* a été écrite en latin par Éginhard ; en français par Gaillard, Paris, 1785, 4 vol. in-12; en allemand par Hegewisch, traduite en français par Bourgoing, 1805, in-8°.

CHARLES II, dit *le Chauve*, parce qu'il l'était réellement, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière, sa seconde femme, naquit à Francfort-sur-le-Mein le 13 juin 823. Avant sa naissance, l'empereur, son père, avait déjà distribué ses États entre les trois fils qu'il avait eus de sa première femme, et la nécessité de revenir sur ce partage, pour faire un royaume au jeune Charles, avança le désordre qui devait résulter de la mauvaise situation politique de la France depuis l'usurpation de Pepin le Bref. L'un des fils nés du premier mariage de Louis le Débonnaire étant mort, sans égard pour les enfants qu'il laissait, l'Aquitaine fut donnée à Charles : ce fut une cause de division de plus dans la famille royale. Aussitôt après la mort de son père, Charles s'unit à Louis le Germanique pour combattre Lothaire, leur frère aîné, qui voulait les exclure du partage de l'empire, et les forcer à reconnaître sa prééminence politique; ils remportèrent contre lui cette bataille de Fontenai, si sanglante, que les nobles firent passer en loi qu'ils ne devraient dorénavant assistance à leurs souverains que lorsqu'il s'agirait de la défense de l'État; et dès lors les hommes de guerre cessèrent de relever directement du monarque, et furent bien plus les soldats des seigneurs que les sujets du roi : ce qui acheva de consolider le régime féodal, dont les grands poursuivaient depuis deux siècles l'établissement avec une constance égale à celle que Pepin avait montrée pour s'emparer de la couronne. Le résultat de la bataille de Fontenai, donnée le 25 juin 842, fut un partage égal de l'empire entre les 3 frères ; Charles eut la France, dont il resta roi, malgré les efforts de Lothaire pour revenir contre cet arrangement, et malgré l'ambition de Louis le Germanique, qui l'attaqua ouvertement en 858, sous prétexte de venir combattre les Normands que Charles n'avait pas su repousser. Celui-ci, après avoir soumis l'Aquitaine, faisait le siége d'Oissel, lorsqu'il apprit que Louis venait d'envahir ses États, et qu'une assemblée d'évêques l'avait déposé en déliant ses sujets du serment de fidélité. Il se prépara à la résistance, et quelques seigneurs bourguignons s'étant joints à lui, il vint camper devant l'armée de son frère; mais il se laissa entraîner dans des négociations dont on profita pour ébranler la fidélité de son armée, qui bientôt l'abandonna. Resté seul, il se retira en Bourgogne, d'où il revint peu après, avec une nouvelle armée, surprendre et mettre en fuite les troupes de son frère, qui avait commis la faute d'en renvoyer la plus grande partie. Quelques années après, ils se réunirent pour partager la succession de Lothaire, et ils bravèrent de concert l'autorité ecclésiastique, qu'ils avaient l'un et l'autre invoquée avec tant de soumission. Hincmar, chargé par eux de répondre au pape Adrien II, qui avait mis tout en œuvre pour faire échouer ce partage, s'acquitta de cette commission avec beaucoup de force et de fermeté. Les remontrances ne firent cependant aucune impression sur l'esprit d'Adrien. Peu de temps après, il se déclara contre Charles, en faveur de Carloman, son fils, qui s'était mis à la tête d'une troupe de brigands. Le roi n'ayant pu le réduire, s'adressa aux évêques, qui l'excommunièrent. Le pape en écrivit à Charles d'un style qui marque le vif ressentiment qu'il avait conçu, de n'avoir pas été écouté sur la succession du royaume de Lorraine ; Charles répondit avec tant de fermeté, que le saint-père étonné, fit des excuses, et abandonna Carloman. Celui-ci, auquel son père avait pardonné une première révolte, ayant recommencé une seconde fois, Charles le fit prendre, dégrader du diaconat qu'il avait reçu, et enfermer dans l'abbaye de Corbie pour faire pénitence, après lui avoir fait crever les yeux en 873. Dès lors le pape se montra dévoué aux intérêts de Charles, et il contribua de tout son pouvoir à mettre sur sa tête la couronne impériale. Après la mort de l'empereur Louis, Charles se hâta de rassembler une armée pour envahir l'Italie ; ce fut en vain que le roi de Germanie envoya son fils à la tête d'une armée pour s'opposer à cette invasion. Après avoir fait essuyer une défaite au jeune prince, et l'avoir ensuite trompé par de fausses promesses, Charles arriva à Rome, où Jean VIII, qui venait de succéder à Adrien, le couronna empereur et le décora du titre d'Auguste (875), en exigeant qu'il reconnût sa puissance, et qu'il renonçât à la souveraineté que Charlemagne s'était réservée sur les provinces qu'il avait cédées à l'Église romaine. Tant de soumission n'était balancée par aucun avantage ; cette couronne n'apportait aucun droit, aucun privilége, et l'on aurait été bien embarrassé d'expliquer ce que signifiait l'empire d'Occident, depuis que l'héritage de Charlemagne avait été divisé et subdivisé entre tant de princes égaux et indépendants. Charles se mit au-dessous de sa dignité, comme roi ; mais les titres flattent l'ambition, et l'ambition des faibles n'est pas difficile. Sous le règne de Charles, les hommes du Nord, connus dans l'histoire sous le nom de *Normands*, profitèrent de la division qui régnait entre les héritiers de Charlemagne, pour mettre la France au pillage. L'imagination ne peut s'arrêter sans effroi sur les horreurs qu'ils commirent ; aucune province ne fut épargnée ; les monastères, les églises étaient dévastés ; les hommes, les femmes, les enfants, emmenés en esclavage, et Charles, après avoir abandonné sa capitale, s'était retranché à St.-Denis, pour en défendre les reliques. N'ayant pas d'armée à opposer aux barbares, il les accablait de présents, pour les engager à se retirer, tandis qu'il offrait aux Saxons le droit de relever leurs idoles, dans l'espoir de s'en faire des partisans. Deux fois les Normands vinrent tout mettre à feu et à sang jusqu'au milieu de la France, et deux fois Charles acheta d'eux la promesse de se retirer et de ne plus revenir (845 et 861) ; enfin, une troisième incursion irrita ce prince au point qu'il résolut de les exterminer ; mais, après les avoir inutilement assiégés dans Angers (865), et avoir laissé échapper leur flotte, qu'il eût pu détruire, il eut la douleur de les voir se rembarquer, et bientôt manquer encore à leur parole, en recommençant leur brigandage. Telle était l'humiliation dans laquelle était tombée la France sous un petit-fils de Charlemagne. Ce n'est pas que Charles le Chauve manquât de courage ; il eut toujours les armes à la main pour agrandir ses États ; il voulait conquérir, parce que l'esprit de con-

quête avait été celui de ses aïeux ; il prodiguait les hommes dans des expéditions mal conçues, mais qui offraient aux soldats l'espoir du butin, tandis qu'il restait sans forces pour se défendre, parce que la défense des pays acquis ne présentait aucun avantage aux guerriers. C'est ainsi qu'il trouva une armée nombreuse pour marcher contre les fils de Louis le Germanique aussitôt après la mort de ce prince, croyant s'emparer de ses États ; il fut battu complétement par l'un de ses neveux, et chercha vainement ensuite des troupes suffisantes pour soumettre les Bretons et pour combattre les Normands. Son royaume d'Aquitaine fut pour lui une source de dissensions et de guerres presque continuelles. Nommé roi de cette contrée, au préjudice de son neveu Pepin II, il en fut chassé et dépossédé à différentes reprises. Ce fut en vain que, déployant une cruelle sévérité, il fit trancher la tête au comte Bernard, toujours armé pour la défense de Pepin. Guillaume, son fils, s'empara de Toulouse, souleva tout le pays voisin des Pyrénées, et tailla en pièces l'armée de Charles, qui, peu de temps après, fut obligé de reconnaître le jeune Pepin ; mais il le dépouilla plus tard, et s'empara de Toulouse (858), pour l'abandonner encore peu de temps après, lorsqu'il fut pressé par les invasions des Normands. Le pouvoir politique était alors dans l'assemblée de la nation, et comme les nobles, devenus indépendants, se cantonnaient dans leurs domaines, se fortifiaient dans leurs châteaux, et ne prenaient aucun intérêt aux affaires générales, l'assemblée de la nation n'était plus que l'assemblée des évêques, prononçant pour ou contre le roi, selon qu'il était heureux ou malheureux. Ce prince fut appelé en Italie en 877 par le pape, effrayé des incursions des Sarrasins. Charles ne put mener à son secours qu'un petit nombre de troupes. Arrivé à Pavie, où le saint-père était venu au-devant de lui, ils concertaient ensemble les moyens d'attaquer les infidèles, lorsqu'ils apprirent que Carloman, roi de Bavière, venait de fondre sur la Lombardie avec une nombreuse armée. Dans l'impossibilité où il était de lui résister, Charles se hâta de revenir en France. La honte, l'inquiétude et les regrets frappèrent tellement son imagination, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente, et qu'il mourut au village de Brios, dans une chaumière de paysan, le 6 octobre 877, dans la 54e année de son âge, la 37e de son règne en France, et la 2e depuis qu'il avait été couronné empereur. Son corps fut inhumé à Nantua, dans le diocèse de Lyon, d'où, 8 ans après, ses os furent transférés à St.-Denis, qu'il avait désigné pour sa sépulture, parce qu'il en avait été abbé. Il ne laissa qu'un fils, connu sous le nom de *Louis le Bègue,* qui lui succéda, et une fille, qui, devenue veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée et épousée par Baudouin, comte de Flandre, sans que Charles pût s'y opposer.

CHARLES III dit *le Simple*, fils posthume de Louis le Bègue, naquit le 17 septembre 879, et ne fut point appelé à partager le royaume de France, dont une partie fut divisée entre Louis III et Carloman, ses frères, tandis que l'autre partie était envahie par les grands de l'État. Après la mort de Louis III et de Carloman, il semblait que Charles dût monter sur le trône ; mais les seigneurs alléguèrent sa jeunesse, jetèrent des doutes sur la légitimité de sa naissance, et disposèrent de la couronne en faveur de Charles le Gros, sous prétexte que la France, de toutes parts attaquée par les Normands, avait besoin d'un prince puissant pour la défendre. La France fut mal défendue, et Charles le Gros périt victime des factions qui l'avaient appelé. Le seul moyen de chasser les Normands du royaume était de se presser autour du monarque légitime ; mais ce moyen ne fut pas employé. Pour se faire une juste idée de la confusion qui régnait alors, il suffit de remarquer qu'il y avait un régent pour Charles le Simple, tandis que Charles le Gros gouvernait sous le titre de roi. Après la mort de Charles le Gros, arrivée au commencement de 888, Charles le Simple fut encore éloigné du trône à cause de son jeune âge. Eudes, comte de Paris, fut élu roi ; ce qui n'empêcha point de sacrer Charles le Simple le 29 janvier 893 : il touchait alors à sa 14e année. La France eut donc deux monarques rivaux, quoique son territoire se trouvât beaucoup diminué par l'usurpation des seigneurs. Eudes étant mort le 3 janvier 898, Charles se trouva seul roi de France, mais avec si peu de pouvoir, qu'il fut réduit à donner à Rollon, chef des Normands, l'ancienne Neustrie en toute souveraineté, et sa fille Giselle en mariage ; Rollon demanda de plus le duché de Bretagne, et le roi y consentit, parce qu'il n'était ni assez puissant pour le refuser, ni assez maître de la Bretagne pour croire donner quelque chose. Le désordre qui régnait en France s'était étendu sur toute l'Europe ; partout la féodalité s'armait contre le pouvoir royal ; partout les trônes étaient ou vacants, ou occupés à la fois par plusieurs souverains. Charles était parvenu à ressaisir la Lorraine, qui avait été séparée de la France. C'est le seul titre qu'il ait à la gloire ; et cependant cette action glorieuse réveilla les factions, parce que les factions ne craignaient rien autant qu'un roi qui serait assez puissant pour se faire obéir ; aussi n'osa-t-il faire valoir les droits qu'il avait à la couronne impériale. Ne voulant pas choisir un ministre parmi les grands, il donna toute sa confiance à Haganon, simple gentilhomme, qui avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner et la France et son roi. Le seul tort de Charles fut de ne pas cacher assez l'ascendant qu'il avait accordé à son favori, ascendant tel, que, sans sa permission, personne n'approchait plus du monarque ; Robert, profitant du mécontentement des seigneurs, sut les engager, dans une assemblée tenue à Soissons, à déclarer qu'ils ne reconnaissaient plus Charles pour roi. Cette révolte prit bientôt les caractères d'une guerre civile, et Robert fut sacré en 922. Il était dans la destinée de Charles le Simple de n'être jamais seul roi de France. Il ne perdit pas courage ; car, l'année suivante, il livra aux factieux une bataille, dans laquelle il tua Robert de sa propre main ; mais les chefs se reproduisent aisément dans les temps de discorde ; Hugues, fils de Robert, ranima le courage des soldats à la vue du cadavre de son père, et poussa si vivement Charles, qu'il l'obligea à prendre la fuite. Ce prince chercha un asile près d'Herbert, comte de Vermandois, qu'il était autorisé à regarder comme le plus chaud de ses partisans. Herbert le tint prisonnier à Château-Thierry, à Péronne, et traita avec le parti opposé, d'autant plus à son avantage, qu'il lui suffisait, pour se faire craindre, de menacer de rendre la liberté à son roi ; ce qu'il fit en effet, mais pour peu de jours. La couronne fut défé-

rée à Raoul ou Rodolfe, duc de Bourgogne, qui fut sacré le 13 juillet 923, dans l'église de St.-Médard de Soissons. Hugues le Grand, fils de Robert, eut la sagesse de résister au parti qui voulait le choisir pour roi. Charles le Simple ne cessa de vivre que le 7 octobre 929, dans la 59e année de son âge, la 37e de son règne, et la 7e de sa captivité. Il laissa de la reine Ogive, sa quatrième femme, un fils, que cette princesse emmena en Angleterre, et qui est connu sous le nom de *Louis d'Outremer*.

CHARLES IV, surnommé *le Bel*, comte de la Marche, 3e fils de Philippe le Bel, succéda à son frère Philippe le Long, le 3 janvier 1322, dans les royaumes de France et de Navarre, et fut sacré à Reims le 11 février suivant. Édouard II, roi d'Angleterre, ne s'étant pas trouvé au sacre du roi pour faire hommage, comme duc de Guienne, fut sommé de venir rendre hommage au roi en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur et Pâques (1324). Il demanda un plus long délai; mais, pendant ce temps, quelques actes d'hostilités ayant été commis par ses troupes, Charles le fit déclarer rebelle, et envoya le comte de Valois, son oncle, pour se saisir du duché de Guienne. Les troupes françaises s'emparèrent de plusieurs villes; mais les armées, d'une et d'autre part, n'étant pas assez nombreuses pour pousser la guerre vivement, la reine d'Angleterre, Isabelle, fille de Philippe le Bel et sœur de Charles le Bel, vint en France pour traiter de la paix, accompagnée du prince de Galles, son fils. Les Spenser, favoris d'Édouard II, se crurent grands politiques en éloignant cette princesse dont ils redoutaient l'ascendant. Elle conclut, en effet, la paix entre les deux royaumes; mais elle ne retourna en Angleterre qu'à la tête d'un corps de troupes en état de soutenir le parti qu'elle y avait formé. La révolution fut prompte et complète; les favoris d'Édouard II furent pendus; lui-même périt dans la prison où on le tenait renfermé, et son fils, auquel il avait donné la Guienne de son vivant, pour éviter de rendre hommage à Charles le Bel, lui succéda au trône d'Angleterre, conservant par sa mère des prétentions sur la couronne de France, qui causèrent de grands troubles sous le règne suivant. Les Flamands, las du repos dont ils jouissaient, et n'ayant pas d'ennemis étrangers à combattre, se révoltèrent contre leur comte. Charles envoya quelques troupes à son secours; le pape menaça d'excommunier les rebelles. Ils furent obligés de se soumettre et de renoncer à leurs plus beaux priviléges. Le pape avait un grand intérêt à ce que Charles le Bel fût libre de toute inquiétude, afin de suivre le projet qu'il avait formé de faire rentrer la couronne impériale dans la maison de France. Deux compétiteurs avaient été élus à la fois, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Une bataille ayant rendu ce dernier maître de la personne de son rival, il cessa de ménager le pape, qui résolut de le déposer en réveillant l'ancienne prétention que le saint-siége avait de confirmer l'élection du roi des Romains, et de régler les affaires de l'Empire. Le parti de Frédéric d'Autriche n'était pas entièrement abattu; on pouvait le soulever de nouveau en faveur de Charles le Bel, qui, par sa femme, Marie de Luxembourg, avait aussi ses partisans en Allemagne; mais cette princesse mourut, dans ces circonstances, d'une chute, qui donna également la mort à l'enfant dont elle était enceinte, et Charles n'eut que la honte et le chagrin d'une entreprise qu'il avait suivie avec plus de bruit que d'habileté. Veuf pour la seconde fois et sans enfant, il épousa, l'an 1326, Jeanne, fille du comte d'Évreux, de laquelle il eut trois filles. La paix qu'avait conclue Isabelle ne donna pas une entière tranquillité aux peuples de Guienne pendant le règne de Charles le Bel; plusieurs bâtards de la noblesse de Gascogne prirent les armes de concert avec les Anglais, et, en attaquant quelques places du domaine de la France, commencèrent la guerre qui fut appelée des *Bâtards*, et à laquelle mit fin le maréchal de Briquebec, qui les tailla en pièces (1326). Charles mourut le 31 janvier 1328, à Vincennes, dans la 34e année de son âge, et la 7e de son règne. Ainsi, dans l'espace de 14 ans, les trois fils de Philippe le Bel, qui tenaient de leur père cette beauté mâle qui donne l'espoir d'une longue vie et d'une nombreuse postérité, montèrent sur le trône, et disparurent sans laisser d'héritier. La couronne passa à une branche collatérale, dans la personne de Philippe de Valois, premier prince du sang. Charles le Bel a régné trop peu de temps pour que les historiens contemporains se soient prononcés sur son caractère; on voit seulement qu'il aimait la justice et savait se faire obéir.

CHARLES V, dit *le Sage*, roi de France, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes, le 21 janvier 1337, succéda à son père le 8 avril 1364, et fut sacré à Reims le 19 mai de la même année. Ce prince n'était point étranger à l'art de gouverner, puisqu'il avait deux fois exercé la régence sous le règne précédent, et que, par une prudence bien au-dessus de son âge, il avait sauvé l'autorité royale des factions qui voulaient l'anéantir. Le traité de Brétigny prolongeait entre l'Angleterre et la France un état de paix d'autant plus déplorable pour cette dernière puissance, qu'Édouard III ajoutait chaque jour à ses prétentions; d'ailleurs, si les hostilités étaient suspendues entre les armées royales, les Français et les Anglais ne se combattaient pas moins sous le nom de leurs alliés. Le différend élevé pour le duché de Bretagne, entre la maison de Montfort, soutenue par l'Angleterre, et la maison de Blois, protégée par la France, fut décidé en faveur du comte de Montfort, à la sanglante journée d'Auray, le 29 septembre 1364. Charles V ne voulut point s'opposer à l'élévation du comte de Montfort, dans la crainte qu'il ne fît hommage de la Bretagne à Édouard, son protecteur et son beau-père; il le reconnut pour duc, reçut ses serments, sur lesquels il ne comptait pas; mais il gagna par cette sage politique l'amitié de la noblesse bretonne, et Olivier de Clisson passa à son service. Il possédait déjà Bertrand du Guesclin, qui, vainqueur en Normandie des troupes du roi de Navarre, venait de lui envoyer prisonnier leur commandant Jean de Grailly, captal de Buch, le digne rival des plus grands généraux de cette époque; Charles V lui rendit la liberté, dans l'espoir de se l'attacher; mais le captal de Buch préféra suivre la fortune d'Édouard. Fait prisonnier une seconde fois, il mourut à Paris, dans une tour du Temple, après quatre ans de captivité. Il s'était formé des *compagnies* qui ne vivaient que de pillage, qui ne connaissaient d'autre patrie que leur camp, d'autre prince que celui qui les payait. Charles V voulant en débarrasser son royaume, s'adressa à du Guesclin, qui les appela,

les conduisit en Espagne contre Pierre le Cruel, et les provinces de France commencèrent à jouir de quelque repos. Le prince de Galles avait trop de vertus pour estimer Pierre le Cruel; mais il crut devoir le soutenir contre les Français. Des avantages qu'il remporta en faveur de ce roi, il ne résulta pour lui que la malheureuse nécessité d'augmenter les impôts en Guienne; dès lors il s'y forma un parti de mécontents, dont les chefs adressèrent leurs réclamations au roi de France. Malgré sa politique, Édouard III s'était abusé sur le caractère de Charles V; ne le voyant point commander les armées, il crut qu'il avait pour la guerre un éloignement dont il lui serait facile de profiter. Son étonnement fut extrême lorsqu'il apprit que la cour de France avait fait sommer le prince de Galles de venir répondre aux plaintes portées contre lui, et que, sur son refus de comparaître, un arrêt du parlement avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs possédés par les Anglais. L'exécution fut rapide dans la Guienne et dans le comté de Ponthieu. Charles V, le premier des rois de France qui ait connu l'importance d'une bonne administration appliquée à l'art militaire, n'avait rien négligé pour assurer le succès de ses desseins. Afin d'attacher les Français à une guerre vraiment nationale, les prédicateurs reçurent de sa part l'invitation d'employer leur ministère à faire connaître à tous la bonté de ses droits, et les chefs du clergé ordonnèrent des jeûnes et des prières pour attirer sur ses armées la protection du ciel. Édouard, prévenu par cette déclaration de guerre faite avec tant de solennité, eut recours à ses alliés, qui furent battus, intimidés ou séduits avant qu'il pût venir à leur secours. En 1370, il envoya une armée nombreuse et bien aguerrie, qui parcourut le Vermandois, la Champagne, la Brie, et parut aux portes de Paris sans trouver l'occasion de livrer une bataille. Charles, qui venait d'élever du Guesclin au rang de connétable, ne lui avait donné que peu de troupes, afin qu'il ne pût contrevenir à l'ordre formel de ne point engager d'action générale. Le connétable augmenta sa petite armée à ses propres dépens, suivit les Anglais, les harcela, et les battit si bien en détail, que leur général, resté presque seul, eut beaucoup de peine à se sauver. Le roi de Navarre, effrayé de la prudence de Charles V, renonça à l'alliance d'Édouard, et fit sa paix avec la France. La faible santé du prince de Galles ne permettait plus à ce jeune héros de déployer l'activité qui jusqu'alors l'avait rendu si redoutable; il fit un dernier exploit en se rendant maître de Cognac, et partit pour l'Angleterre. Ce départ fut favorable au roi, vers lequel se tournèrent les *compagnies*, qui ne se battaient que pour le prince qui les payait le mieux. Le bon ordre que Charles mettait dans ses finances lui permit de s'attacher ainsi une grande partie des troupes qui jusqu'alors avaient combattu pour ses ennemis. En 1372, Édouard voulant rétablir ses affaires et soutenir sa vieille réputation, envoya deux armées, l'une en Poitou, l'autre sous la conduite de Montfort, duc de Bretagne; la première fut défaite à la vue de la Rochelle par la flotte du roi de Castille, qui devait sa couronne à du Guesclin; et les Rochelois se donnèrent à la France à des conditions qui assuraient leurs libertés; la seconde armée anglaise n'osa descendre en Bretagne, parce que les barons de ce pays, loin d'approuver la conduite de leur duc, voulaient se maintenir en paix avec un roi à la cour duquel ils trouvaient de l'emploi, des honneurs et de la fortune. Après avoir parcouru quelques provinces de France, cette armée de trente mille combattants se trouva réduite à six mille, qui furent trop heureux de pouvoir se sauver à Bordeaux. Il serait impossible de trouver un règne moins célèbre par ses victoires, et plus heureux contre ses ennemis. Sur les instances du pape, il fut conclu, en 1373, une trêve, dans laquelle le duc de Bretagne n'étant pas compris, il se vit réduit à rentrer dans ses États, en se mettant, pour ainsi dire, à la merci de ses barons. Après la mort d'Édouard, Charles V réunit à la couronne le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, une partie du Limousin, le comté de Ponthieu, et la Guienne, à l'exception de Bordeaux. Le duc de Bretagne s'étant de nouveau révolté en 1379, et ayant cherché un asile en Angleterre, Charles crut devoir le traiter avec rigueur; mais les Bretons, qui, quelques années auparavant, avaient pris parti pour la France contre leur duc, le soutinrent quand la France parut vouloir attenter à leur liberté. Cette guerre ne fut pas heureuse pour le roi; il en eut tant de dépit qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuseraient de le servir, de quitter le royaume, quoiqu'il sentît assez l'injustice de ce procédé pour n'oser confier le soin de réduire la Bretagne à du Guesclin, qui y était né. Cet illustre guerrier mourut le 13 juillet 1380; Charles le Sage ne lui survécut pas longtemps, étant mort à Vincennes le 16 septembre de la même année, la 43e de son âge, et la 17e de son règne. Il laissa de son mariage avec Jeanne de Bourgogne, deux fils mineurs, Charles VI, qui lui succéda, et Louis, qui fut duc d'Orléans. Jusqu'alors la minorité des rois, non-seulement se prolongeait jusqu'à leur 20e année, mais tous les actes du gouvernement se faisaient au nom du régent, ce qui lui donnait une autorité dangereuse. En 1374, Charles V avait assemblé les prélats, les seigneurs, les bourgeois notables et l'université, et, après avoir pris leurs conseils, il avait fixé, par une ordonnance, la majorité de ses successeurs à 14 ans. On trouva dans ses coffres 17 millions, somme considérable, si l'on se reporte au prix de l'argent à cette époque. Le surnom donné à Charles V par ses contemporains l'emporte sur les éloges emphatiques prononcés en son honneur dans les académies; en effet, que peut-on ajouter à l'idée de la sagesse réunie au pouvoir souverain. Charles V aimait les lettres et les protégeait; la bibliothèque du Roi lui doit son origine; il était parvenu, à force de soins, à rassembler 900 volumes. Paris lui dut plusieurs édifices; il fit construire la forteresse de la Bastille. L'abbé de Choisy a écrit l'histoire de Charles V, Paris, 1689, in-4°. Pour les autres historiens de ce règne et des suivants, on peut consulter la *Bibliothèque historique de France*.

CHARLES VI, dit *le Bien-Aimé*, roi de France, fils de Charles V, né à Paris, le 3 décembre 1368. Son père lui donna le Dauphiné en apanage, et il fut ainsi le premier des enfants de France qui porta le titre de *Dauphin* en naissant. Il succéda à son père le 16 septembre 1380, n'ayant pas encore 13 ans accomplis. Les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berri, ses oncles paternels, et le duc de Bourbon, son oncle maternel, se disputèrent l'autorité, et arrêtèrent, par leur division, le mouvement que

Charles V avait imprimé à la monarchie. Le peuple se livra avec joie à la guerre civile, non pour assurer son indépendance, mais pour servir des grands, dont l'ambition, la vengeance, lui faisaient horreur. Se rangeant sous des chefs qu'il abandonnait et reprenait tour à tour, il ne montra de constance que dans la révolte, et finit par livrer la couronne à un étranger, sans croire manquer à la fidélité qu'il devait à son roi. Charles V avait amassé un trésor considérable; il crut, à l'article de la mort, pouvoir abolir toutes les taxes nouvelles. Le duc d'Anjou, qui prit en main le maniement des finances, après la retraite du cardinal Lagrange, ne s'était pas montré moins avide; il s'empara des richesses immenses qui appartenaient à l'héritier du trône, et cette spoliation honteuse fut la cause des premiers troubles; car le gouvernement nouveau s'obstinant à percevoir les taxes, le peuple se révolta pour ne point les payer. Depuis 1380 jusqu'en 1382, le conseil du roi fit diverses tentatives qui furent repoussées vigoureusement. La ville de Rouen parut vouloir se soustraire à l'autorité royale, tandis qu'à Paris on assommait les financiers avec des maillets de fer; ce qui fit donner aux révoltés le nom de *maillotins*. Les mêmes désordres avaient lieu en Angleterre, sous un roi qui était aussi mineur; ce qui décida les deux nations à conclure une trêve. De leur côté, les Flamands avaient repris les armes, suivant toujours le même projet d'anéantir la noblesse, de chasser leur comte, et de se former un gouvernement à leur guise. Charles VI, âgé de 14 ans, marcha contre eux à la tête d'une armée considérable, dirigée par le connétable de Clisson, et gagna la bataille de Roosebeck, dans laquelle ils perdirent leur chef Artevelde et 25,000 hommes (quelques historiens disent 40,000). Cette victoire fit rentrer les villes rebelles dans la soumission, à l'exception de Gand. Les Parisiens n'approuvèrent pas cette guerre, peut-être parce qu'elle était dans les intérêts du duc de Bourgogne, héritier du comte de Flandre; peut-être aussi parce qu'ils avaient des intelligences secrètes avec les révoltés flamands. Charles VI, vainqueur, après avoir traité sévèrement la ville de Rouen, fit une telle frayeur aux Parisiens, qu'ils se trouvèrent trop heureux d'obtenir leur grâce en payant plus que la cour ne leur avait d'abord demandé; ce qui ne l'empêcha pas de se venger contre quelques chefs de la révolte, et même de sacrifier au ressentiment des princes des hommes vertueux. La victoire de Roosebeck n'avait pas changé les dispositions séditieuses des Gantois. Informé qu'ils avaient appelé les Anglais, et les avaient aidés à s'emparer de plusieurs places, Charles marcha contre eux une seconde fois, en 1383, accompagné du duc de Bourgogne, qui devait, comme héritier présomptif de la Flandre, recueillir tout le prix de cette expédition. Les révoltés furent aussitôt soumis, et les Anglais obligés de se rembarquer. Ces hostilités avaient décidé le roi à aller châtier les Anglais jusque dans leur île. En 1385, l'amiral de Vienne fit en Écosse une descente qui n'eut aucun succès, et en 1386, Charles fit équiper la flotte la plus considérable qu'il y eut eu en France depuis Charlemagne; elle était composée de 1287 vaisseaux, et *il y en avait assez,* dit Froissart, *pour faire un pont de Calais à Douvres.* Le roi se rendit à l'Écluse, d'où la flotte devait partir; mais l'expédition fut arrêtée par les retards du duc de Berri, qui se fit attendre jusqu'au mois de septembre, temps où la mer n'était plus tenable. L'affaire fut remise à l'année suivante; mais, pendant l'hiver une partie de la flotte fut brûlée, et l'autre enlevée par les Anglais. Le 17 juillet 1385, Charles épousa à Amiens Isabelle, fille du duc de Bavière, suivant les dernières volontés de Charles V, qui lui avait recommandé de se marier dans quelque puissante maison d'Allemagne. Jamais alliance n'entraîna des suites plus funestes. Ayant atteint sa 20e année, en 1388, Charles prit l'administration de ses États, accorda toute sa confiance au duc d'Orléans son frère, se forma un conseil étranger aux factions, et montra, par cette conduite, qui lui attira l'amour des Français, qu'il était loin d'approuver la régence de ses oncles. Le duc de Bourgogne se retira dans ses domaines; le duc d'Anjou était parti depuis longtemps pour conquérir le royaume de Naples, expédition dans laquelle il dépensa les trésors qu'il avait amassés en France, sans tirer d'autre avantage que de laisser à ses héritiers des prétentions à faire valoir. La France jouissait de quelque tranquillité sous un jeune monarque estimé par sa valeur, d'un caractère doux, auquel on ne pouvait reprocher qu'un penchant vif pour les plaisirs, lorsque la guerre s'étant rallumée avec l'Angleterre, Charles VI se mit à la tête de ses troupes, en 1392, et se dirigea sur la Bretagne, dont le duc avait donné asile à Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson. On avait déjà remarqué de l'affaiblissement dans la raison du roi; la frayeur que lui causa un homme d'une figure hideuse, qui, sortant d'un buisson dans un bois près du Mans, saisit son cheval par la bride, et lui cria : « Roi, ne passe pas outre, tu es trahi; » les grandes chaleurs du mois d'août et les fatigues de la route dérangèrent entièrement son cerveau. Dans un accès, il tira son épée, et ôta la vie aux quatre premières personnes qu'il rencontra. Ses oncles reprirent la régence; les animosités, les désordres recommencèrent; le peuple conçut pour le duc d'Orléans une haine violente, parce qu'il vivait trop familièrement avec la reine, et accusa la duchesse sa femme de la démence du roi, parce que ce prince infortuné était sensible aux soins qu'elle lui prodiguait. Le conseil que Charles VI s'était formé fut en butte aux vengeances des grands; l'esprit de division et d'intrigue se glissa dans toutes les classes, et les partis déjà formés n'attendirent, pour éclater, que le signal des chefs. Richard II, roi d'Angleterre, plus malheureux encore que Charles VI, crut devoir s'appuyer de la France contre les partis qui l'entouraient; il signa une trêve pour 28 ans, et épousa une fille du roi, qui n'était âgée que de 7 ans, alliance qui ne l'empêcha point d'être détrôné quelques années plus tard sans que les Français essayassent de venger sa mort, malgré l'intérêt qu'ils avaient à s'opposer à l'élévation de Henri V, dont l'ambition ne pouvait que leur être fatale. La démence de Charles VI n'était pas continuelle; on avait même l'espoir de le voir pour toujours rétabli, lorsque en 1395 son état devint tout à fait désespéré à la suite d'une mascarade où il courut risque d'être brûlé, ayant eu l'imprudence, pour se déguiser, de se couvrir d'étoupes attachées à son corps par de la poix résine, à laquelle on mit le feu, en approchant des masques une chandelle allumée. Les quatre seigneurs qui s'étaient mas-

qués de la même manière périrent dans les flammes sans qu'on pût les séparer, à cause des chaînes dont ils s'étaient attachés. Le roi seul fut sauvé par la présence d'esprit de la duchesse de Berri, qui l'enveloppa de sa robe. Après cet accident, toutes sortes de moyens furent vainement mis en usage pour rétablir la santé de Charles; des médecins furent appelés de toutes les parties de l'Europe. On l'amusa avec des cartes à jouer, et Jacquemin Gringonneur, peintre et enlumineur, occupa son talent à lui procurer cette récréation. On imagina aussi de lui présenter une jeune et belle personne, fille d'un marchand de chevaux, nommée *Odette de Champdivers*, qui prit sur lui un grand ascendant, et parvint seule à lui faire exécuter les ordonnances des médecins. Elle eut de lui une fille nommée *Marguerite de Valois*, qui fut reconnue par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville. Le malheureux prince profitait de ses bons intervalles pour empêcher le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans de lever l'étendard de la guerre civile, et ses soins n'étaient pas sans succès, le duc de Bourgogne ayant trop d'expérience pour ne pas prévoir dans quel abîme pouvait l'entraîner une démarche précipitée; mais ce prince étant mort en 1404, Jean, son fils, se livra à l'ambition avec toute l'inconsidération de la jeunesse. S'opposant à la levée des impôts, pour flatter les Parisiens; apitoyant le peuple sur le sort du roi, auquel on refusait les choses les plus nécessaires; accusant de cette négligence le duc d'Orléans et la reine, il se forme un parti nombreux, fait assassiner le duc d'Orléans dans la nuit du 23 au 24 novembre 1407, et, loin qu'on ose venger la mort du frère du roi, on souffre que l'apologie de ce crime soit faite publiquement, et que le Bourguignon s'en vante comme d'un acte sublime de patriotisme. En vain la reine laisse éclater son ressentiment, en vain la duchesse d'Orléans réclame l'appui des lois, le coupable, fort de ses possessions, de ses intrigues avec l'Angleterre, et de l'attachement du peuple, force la cour à l'absoudre, et parvient à s'accommoder avec les enfants de celui qu'il a fait assassiner. Il était facile de voir que ce rapprochement n'était sincère ni d'un côté ni de l'autre; aussi le parti modéré, qu'on appelait le parti des politiques, désirait-il une guerre avec les Anglais, comme l'unique moyen d'assurer la paix intérieure. Dans l'état où se trouvait la France, les moments où le roi reprenait sa raison n'étaient pas ceux où il souffrait le moins. L'aîné de la maison d'Orléans n'eut pas plutôt formé sa faction, à laquelle le comte d'Armagnac prêta son autorité et son nom, que Paris et la France se partagèrent en Bourguignons et en Armagnacs. Spoliations, proscriptions, assassinats, rien ne fut épargné de part et d'autre. Le duc de Bourgogne appelle les Anglais à son secours, et ne cesse pas d'être l'idole des Parisiens : il triomphe, et se venge. Les Armagnacs s'unissent à leur tour aux Anglais; on leur en fait un crime; le roi marche contre eux : un traité suspend un instant la rage des partis. En 1413, le Dauphin, âgé alors de 16 ans, forme le projet de s'emparer du pouvoir, afin de sauver un royaume qui doit lui appartenir un jour; ses justes prétentions excitent une révolte, que les Bourguignons croient pouvoir diriger, et qui finit par tourner au profit des Armagnacs. Henri V, roi d'Angleterre, après avoir secouru tour à tour les deux factions pour les affaiblir, s'arma contre la France. Le 21 octobre 1415, il remporta à Azincourt une victoire qui montra que le règne de Charles V n'avait pas été assez long pour apprendre aux Français à mettre la discipline au premier rang des vertus militaires. Avec les mêmes avantages qu'à Poitiers et à Créci, ils éprouvèrent le même résultat; sept princes français restent sur le champ de bataille; le duc d'Orléans est fait prisonnier. Louis, le premier Dauphin, meurt le 25 décembre de la même année; Jean, son frère, succède à ses projets; mais, au lieu de se fortifier de la faction d'Orléans, d'autant plus sûre pour lui que son chef était entre les mains des Anglais, il se fait Bourguignon. Le poison termine ses jours le 18 avril 1416. Charles, troisième fils du roi s'empara de l'autorité; il était de la faction d'Armagnac, et, par un de ses retours si communs dans les troubles civils, la reine, qui avait tant déploré le meurtre du duc d'Orléans, penchait alors pour le parti opposé. Comme elle vivait d'une manière scandaleuse, les Armagnacs profitèrent d'un moment où le roi avait toute sa raison, pour l'exciter à venger son honneur; elle fut conduite à Tours, renfermée et gardée à vue; de là sa haine implacable contre le parti d'Orléans, contre le roi et contre son fils Charles, auquel elle résolut d'ôter la couronne, au profit du roi d'Angleterre. Les Bourguignons enlevèrent la reine pour relever leur parti, et après l'avoir reconnue régente, ils la ramenèrent triomphante à Paris, où ils venaient de massacrer 2,000 personnes, sans distinction de sexe, d'âge et de rang; la cruauté alla si loin, que le duc de Bourgogne, craignant de n'être plus le maître d'un mouvement qu'il avait provoqué, se vit dans la nécessité de faire périr les plus scélérats de ceux qui le servaient. Les Anglais, profitant de ces divisions, s'emparèrent du duché de Normandie, qui leur avait été enlevé deux siècles auparavant par Philippe-Auguste. A la fureur des guerres civiles, aux désastres d'une guerre étrangère s'unirent la peste et la famine, qui moissonnèrent 40,000 hommes à Paris seulement, sans que cette ville en devînt plus calme. Charles, Dauphin, avait formé un parti dans les provinces, mais la chaleur des factions était si active, que l'héritier de la couronne, avant de marcher au secours d'une place assiégée par les Anglais, s'informait si elle tenait pour les Armagnacs ou pour les Bourguignons. Enfin la lassitude des peuples engagea le Dauphin et le duc de Bourgogne à entamer des conférences pour la paix intérieure et chasser les Anglais; les Armagnacs en profitèrent pour assassiner le Bourguignon sur le pont de Montereau. A la nouvelle de ce meurtre, Paris entre contre le Dauphin dans une fureur impossible à décrire; on l'accuse d'un crime qui n'est que celui de son parti. Le comte de Charolais, fils unique et successeur du duc de Bourgogne, devient l'idole du peuple et de la cour; on ne reconnaît plus qu'un seul ennemi, c'est l'héritier du trône; non-seulement on conclut la paix avec les Anglais, en mariant Catherine, fille du roi, à Henri V, mais on nomme ce roi d'Angleterre régent pendant la vie de Charles VI, et roi de France après la mort de ce prince. Le duc de Bourgogne et la reine signent ce traité, afin de prouver que le délire des grands, livrés à leurs passions, peut aller aussi loin que la folie des peuples abandonnés à eux-mêmes. Henri V, fier d'une conquête qui lui avait si peu coûté,

vint à Paris poursuivre le procès du Dauphin, qui fut déclaré coupable de l'assassinat du duc d'Orléans, et exclu de la couronne; jugement d'autant plus facile à obtenir, que tous les Français dignes de ce nom avaient quitté Paris pour s'attacher à Charles VII, et que la plupart des princes du sang étaient prisonniers en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt. On vit alors dans le royaume deux rois, deux régents, deux connétables, deux chanceliers; tous les grands corps de l'État furent doubles, les charges eurent chacune deux titulaires, et la guerre civile se continua dans des formes si régulières qu'il était impossible qu'il se fît le moindre mal qui ne fût appuyé d'une autorité reconnue. Après divers combats entre les Anglais-Bourguignons et les troupes du Dauphin, Henri V mourut à Vincennes, le 28 août 1422, à l'âge de 36 ans, ne laissant qu'un fils au berceau, fruit de son mariage avec Catherine de France. Le 21 octobre de la même année, Charles VI mourut à Paris, dans la 43e année de son règne, et la 52e de son âge, toujours aimé des peuples, auxquels il inspirait trop de compassion pour qu'ils lui attribuassent leurs maux. De 12 enfants que lui avait donnés Isabeau de Bavière, il ne laissa qu'un fils, Charles VII, qui lui succéda, et 5 filles, dont la dernière, mariée à Henri V, était mère du jeune prince qu'on venait de proclamer roi de France, et sœur du roi légitime que l'on proscrivait. Ce règne si long et si malheureux a souvent été cité comme un témoignage des dangers qui accompagnent le gouvernement d'un seul; mais qui ne voit que les désastres qu'éprouva la France ne peuvent être attribués à l'unité du pouvoir, puisqu'ils eurent tous pour cause l'absence même de cette unité? L'histoire de Charles VI a été écrite par Jean Juvénal des Ursins (publiée par Théodore Godefroi, Paris, 1614, in-4°); par l'abbé de Choisy (1695, in-4°; 1750, in-12); par Baudot de Juilly, sous le nom de Mlle de Lussan (Paris, 1753, 8 vol. in-12), etc.

CHARLES VII, dit *le Victorieux,* roi de France, fils de Charles VI, né le 22 février 1403, devint Dauphin en 1416, après la mort de son frère Jean. Malgré la maladie de son père, il n'eut d'abord que peu de part au gouvernement, et cette faible portion d'autorité ne servit qu'à lui attirer la haine de sa mère, lorsque, de concert avec le connétable d'Armagnac, il fit saisir les biens de la reine, au moment où cette princesse fut exilée. Bientôt après, obligé de fuir de Paris, livré à la fureur des Bourguignons, le Dauphin se rendit à Bourges et ensuite à Poitiers, où il fut joint par un grand nombre de gentilshommes attachés à leur légitime souverain. Il prit alors le titre de régent, soumit plusieurs villes, établit un parlement, et résista longtemps aux instances de sa mère et du duc de Bourgogne, qui sentaient le besoin de son retour à Paris, pour l'y tenir dans leur dépendance. Il se refusa à tous les arrangements qui auraient conservé le pouvoir au duc de Bourgogne. Cependant, voyant ce dernier en négociation avec Henri V, roi d'Angleterre, et prêt à se liguer avec les véritables ennemis de la France, il consentit à se rapprocher de lui, et les deux princes eurent, en 1419, à Poilly-le-Fort, une entrevue où ils se donnèrent réciproquement des témoignages d'estime, et signèrent un traité par lequel ils devaient gouverner conjointement, et réunir leurs forces contre les Anglais; mais cet heureux arrangement ne s'exécuta jamais, et chaque parti ne cessa de songer à de nouveaux piéges, à de nouvelles hostilités, jusqu'à l'assassinat du duc de Bourgogne, qui eut lieu dans une seconde entrevue à Montereau. Le Dauphin essaya vainement de se justifier de ce meurtre dans des manifestes. Charles VI, dont l'imbécilité était alors à son comble, déshérita même son fils, en 1420, par le traité de Troyes, qui rendait Henri V, roi d'Angleterre, héritier du royaume de France, et lui en donnait dès lors la régence, avec la main de Catherine, fille de Charles VI. Mais le Dauphin ne se laissa point abattre; il parcourut les provinces méridionales, s'empara de plusieurs places, et obtint sur la Loire quelques succès contre les Anglais, par le moyen d'un secours qui lui fut envoyé d'Écosse. Dans le même temps, ses troupes étaient battues en Picardie, et la place de Meaux lui était enlevée par Henri V. La mort de ce dernier, qui semblait devoir être pour Charles un heureux événement, fut l'époque où il se vit abandonné par plusieurs de ses partisans, et notamment par le duc de Bretagne, à qui l'on persuada que ce jeune prince avait formé le projet de l'assassiner. Ce fut dans ces circonstances que le malheureux Charles VI mourut. Le duc de Bedford, qui avait pris les rênes du gouvernement depuis la mort de Henri V, avait trop d'expérience pour compter sur la persévérance des Français à préférer un prince étranger à leur roi légitime; aussi ne négligea-t-il aucun moyen d'atténuer l'effet que devait produire la mort de Charles VI. Après la bataille de Verneuil, donnée en 1424, Charles VII devait succomber; mais une querelle qui s'éleva entre les Anglais et les Bourguignons, pour la possession de la Flandre, éloigna la guerre des bords de la Loire, pour la porter dans le Hainaut, et Charles eut le temps de raffermir la fidélité de ses partisans et de recréer son armée. Ne pouvant espérer aucune conciliation avec le duc de Bourgogne, qui ne voyait dans son roi que l'assassin de son père, il essaya de gagner le duc de Bretagne, et, pour mieux le séduire, il fit connétable, en 1425, le comte de Richemont, frère de ce duc, avec lequel il parvint en effet à traiter l'année suivante. Le duc de Bedford, après avoir apaisé le duc de Bourgogne, en reconnaissant la justice de ses prétentions sur la Flandre, fit assiéger Orléans. Du sort de cette ville dépendait le destin du royaume. Les bourgeois, fidèles à leur duc, alors prisonnier en Angleterre, et du même parti que le roi, se défendirent avec le plus grand courage; mais les Anglais et les Bourguignons resserraient chaque jour la place, et le défaut de vivres aurait forcé les habitants à se rendre, si le duc de Bourgogne, piqué d'un refus que venait de lui faire le duc de Bedford, n'avait ordonné à ses troupes de se retirer. L'armée royale parvint à introduire des vivres dans Orléans; mais un second convoi ayant été intercepté, il ne restait plus de ressources, et le roi pensait à se retirer en Provence, quand une jeune paysanne, nommée Jeanne d'Arc, et à jamais célèbre sous le nom de la *Pucelle d'Orléans,* vint ranimer ses espérances, en lui promettant, au nom du ciel, de faire lever le siége d'Orléans, et de le conduire à Reims pour y être sacré. Aucun fait historique n'est à la fois plus extraordinaire et plus au-dessus de toute contestation. Le plus difficile pour Jeanne était

de faire croire à la vérité de sa mission ; car Charles VII avait trop de bon sens pour ne pas sentir tout ce qu'une confiance déplacée pouvait lui attirer de railleries de la part des Anglais, qui déjà ne l'appelaient plus que *le petit roi de Bourges*, et même de la part des grands capitaines qui le servaient. Cependant la Pucelle parvint à faire taire toutes les préventions. Par ses conseils, ses exploits, surtout par l'enthousiasme religieux qu'elle inspirait aux soldats, elle battit les Anglais dans toutes les actions engagées sous son commandement, et délivra Orléans le 8 mai 1429. Dès lors l'armée française, qui s'était contentée de harceler les Anglais, en évitant de combattre, alla au-devant d'eux, et ne chercha que les occasions de livrer bataille. La Pucelle, constante dans ses desseins, voulut conduire Charles à Reims à travers un pays où les ennemis étaient maîtres de toutes les places, entreprise qui paraissait impossible ; aussi le conseil du roi s'y opposait-il. Elle triompha d'abord de cette résistance, et de conquête en conquête, elle mena le roi à Reims, où il fut sacré le 17 juillet 1429, quoiqu'il eût été couronné à Poitiers en 1422 ; mais la cérémonie du sacre se liait, dans les idées de la nation, à la légitimité du pouvoir : aussi beaucoup de villes mirent-elles tant d'empressement à se soumettre, que le duc de Bedford eut besoin de toute la profondeur de sa politique pour arrêter cette disposition, et réveiller dans le duc de Bourgogne la haine qu'il avait vouée à Charles VII. La ville de Paris commença à prendre pour Charles victorieux d'autres sentiments que pour Charles proscrit. Dès l'année 1430, il se fit dans cette ville une conspiration en sa faveur ; les auteurs en furent découverts et punis sévèrement ; mais cette sévérité même perdit le duc de Bedford dans l'esprit des Parisiens. L'année suivante, le jeune roi d'Angleterre vint à Paris se faire sacrer, et crut ranimer les esprits en sa faveur, par des fêtes qui amusèrent la populace sans lui soumettre le cœur des bourgeois : aussi ne tarda-t-il pas à se retirer à Rouen, où il fit suivre le procès de la Pucelle, qui, dans une sortie, avait été prise aux portes de Compiègne. Cependant les victoires du roi ne faisaient qu'augmenter la misère de la France ; car c'était son propre territoire que les armées opposées se disputaient. Charles, sensible aux malheurs de ses peuples, avait plusieurs fois essayé de fléchir le duc de Bourgogne ; la mort de la sœur de ce duc, qui était épouse de Bedford, et un nouveau mariage que celui-ci s'empressa de contracter, commencèrent à éloigner le Bourguignon des Anglais ; d'ailleurs, après 14 années données à sa vengeance, il ne pouvait rester sourd à la voix de l'Europe, qui blâmait l'excès de son ressentiment. Dès que la politique parlait plus haut que les passions, la paix devenait facile ; en effet les conférences s'ouvrirent à Arras en 1435, et toutes les parties intéressées y envoyèrent des ambassadeurs. Les Anglais se retirèrent du congrès le 6 septembre ; le roi fit avec le duc de Bourgogne un traité humiliant, et pourtant le plus utile qu'aucun souverain ait jamais signé. Sept jours après mourut à Paris la reine mère, depuis longtemps négligée par les Anglais, odieuse à toute la France, et trop coupable envers son fils pour conserver l'espoir de le fléchir. La même année le duc de Bedford termina ses jours aux environs de Rouen, et les Anglais, abandonnés des Bourguignons, privés d'un chef dont la politique les avait si bien servis, ne purent, malgré leurs efforts, conserver Paris, qui de lui-même se rendit au roi, en l'année 1436. Mais la destinée de ce prince n'était pas de jouir du pouvoir sans embarras et sans inquiétudes. Une trêve nécessaire aux deux nations ayant suspendu les hostilités, il se forma à la cour un parti de mécontents, à la tête duquel se mit le Dauphin. L'activité de Charles VII prévint les suites que pouvaient avoir, en ce moment, de nouvelles divisions dans la famille royale. La conduite qu'il tint alors aurait dû le sauver du reproche que lui font les historiens français, de n'avoir dû ses succès qu'aux talents de ses ministres et de ses généraux : les écrivains anglais lui rendent plus de justice. C'est à lui seul, à sa volonté persévérante, que la France dut la réforme des troupes, plus dangereuses pour les paysans que pour l'ennemi ; il cassa et recomposa entièrement l'armée, établit une discipline jusqu'alors inconnue, une comptabilité exacte, et lorsque le roi d'Angleterre, déjà occupé dans son île par des troubles sérieux, eut la folie de recommencer la guerre, il apprit ce que peut un gouvernement qui connaît toute l'importance d'une bonne administration appliquée à l'armée. La Normandie fut reprise en 1450, la Guienne en 1451 ; l'année 1458, *le petit roi de Bourges* envoya des troupes piller les côtes d'Angleterre, et, de tout ce que Henri VI avait possédé en France, Calais fut la seule ville qu'il put défendre avec succès contre le duc de Bourgogne, qui, après avoir été si longtemps son allié, était devenu son ennemi. Ce duc commençait cependant à se défier de Charles VII, depuis qu'il le voyait rétabli dans toute sa puissance. Le Dauphin, qui s'était une seconde fois retiré de la cour, avait épousé la fille du duc de Savoie, sans le consentement de son père ; le duc de Bourgogne n'appuyait pas ce prince dans sa révolte, mais il le ménageait trop pour que le roi n'en fût pas offensé. L'exécution de plusieurs articles du traité d'Arras souffrait des difficultés, sur lesquelles il fallait entrer en explication, et les reproches mutuels avaient un caractère d'aigreur qui paraissait rendre une rupture inévitable, lorsque Charles VII, frappé de la crainte d'être empoisonné par les ordres et les pratiques de son fils, se réduisit à un jeûne si absolu, que son estomac se trouva trop affaibli pour supporter la nourriture, que ses médecins parvinrent enfin à lui faire prendre : il mourut à Meun-sur-Yèvre en Berri, le 22 juillet 1461, dans la 59e année de son âge, et la 39e de son règne, sincèrement regretté des peuples, qu'il gouvernait avec économie, de la noblesse, à laquelle il avait ouvert des emplois lucratifs par l'heureuse réforme qu'il fit dans ses troupes, et des hommes de guerre, dont il améliora l'existence en même temps qu'il les soumit à une discipline rigoureuse. On lui doit aussi d'avoir mis des bornes au pouvoir extraordinaire de la cour de Rome, en assemblant l'Église gallicane à Bourges, le 7 juillet 1438, pour établir la *pragmatique sanction*, qui, mettant les papes dans la nécessité de solliciter comme une faveur ce qu'ils avaient l'habitude de réclamer comme un droit, amena, sous François Ier, une conciliation d'intérêts qui jusqu'alors n'avaient pu être réglés. Martial de Paris, dit *d'Auvergne*, a publié *les Vigiles de la mort du feu roi Charles VII, à 9 psaumes et 9 leçons, contenant la chronique*, etc., Paris,

1493, in-4°. Ce poëme bizarre a été réimprimé en 1724, Paris, Coustellier, 2 vol. in-8°.

CHARLES VIII, dit l'*Affable* et le *Courtois*, roi de France, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, le 30 juin 1470, monta sur le trône le 30 août 1483, et fut sacré à Reims le 5 juin 1484. Il ne savait ni lire ni écrire lorsqu'il monta sur le trône; et élevé loin du monde, il parut embarrassé quand il vint à la cour. Honteux de cet état d'ignorance, il se livra au travail avec ardeur; il sut bientôt lire et écrire, et prit même du goût pour la lecture, particulièrement pour les *Commentaires de César* et la *Vie de Charlemagne*. Louis XI, s'appuyant de l'ordonnance de Charles V, et supposant son fils majeur, puisqu'il entrait dans sa 14e année, ne nomma point de régent, et remit la personne du jeune roi aux soins de sa fille aînée, Anne de France, mariée au seigneur de Beaujeu: ce qui lui donnait la principale autorité dans le gouvernement; mais le duc d'Orléans, premier prince du sang, et Jean II, duc de Bourbon, frère aîné du seigneur de Beaujeu, s'opposèrent à ce que l'exercice du pouvoir fût confié à une femme. Les divisions qui régnaient dans le conseil, n'empêchèrent pas qu'on ne punît avec la dernière rigueur les favoris de Louis XI, qu'il avait tirés de la classe du peuple, et qui, par cela même, étaient odieux aux grands. Ce fut le seul acte du nouveau gouvernement sur lequel tous les partis furent d'accord. Les états généraux, assemblés à Tours au mois de janvier 1484, reconnurent la majorité du roi, et le droit que les princes du sang avaient d'entrer au conseil; mais ils laissèrent le soin de la personne de Charles VIII à Mme de Beaujeu, vraiment digne par ses qualités de gouverner le royaume. Les mécontents se retirèrent de la cour, et formèrent un parti, à la tête duquel se mit le duc d'Orléans. Leur révolte, qui avait été prévue, fut promptement dissipée. Ils cherchèrent un appui en Bretagne, où régnaient deux factions. Le duc d'Orléans et son parti s'armèrent en faveur du duc, sans autre dessein que de contrarier les projets de la cour. Le parlement procéda contre lui; mais il n'ignorait pas que, s'il était vainqueur, et parvenait à s'emparer de la personne du jeune roi, qui l'aimait, le parlement s'empresserait d'annuler la procédure; aussi n'en devint-il que plus empressé à poursuivre la guerre. Ayant été fait prisonnier le 26 juillet 1488, à la bataille de St.-Aubin, où il combattait à pied avec un courage digne d'une meilleure cause, Mme de Beaujeu le fit d'abord renfermer dans le château de Lusignan, et transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges, où il passa plus de 2 ans. Cette captivité lui fut avantageuse, puisque les réflexions qu'il fit dans sa prison l'affermirent dans la résolution de ne plus séparer ses intérêts de ceux d'une couronne qui pouvait lui appartenir un jour. Vers le même temps, on découvrit à la cour quelques intrigues qui furent aussitôt déjouées, par l'arrestation des chefs, entre autres de Philippe de Comines, qui subit une prison de 8 mois dans une cage de fer. La paix entre le roi et le duc de Bretagne fut conclue à Sablé le 28 août suivant; mais le duc étant mort quelques jours après le traité, les factions se réveillèrent en Bretagne, chaque parti se disputant le droit de marier la jeune duchesse au gré de ses intérêts. Charles VIII était fiancé depuis longtemps à la fille de Maximilien, duc d'Autriche, élevée en France, où on lui donnait le titre de reine, en attendant que son âge permît de célébrer un mariage regardé par l'Europe entière comme accompli. Maximilien d'Autriche, veuf et jeune encore, venait d'épouser solennellement par procureur la duchesse de Bretagne; déjà possesseur des Pays-Bas, il pouvait par ce mariage offrir aux Anglais de nouveaux moyens de tourmenter la France; ainsi Charles VIII se voyait dans la nécessité de conquérir la Bretagne, pour assurer la tranquillité de son royaume. Mais il lui en coûtait de dépouiller une jeune princesse qu'il devait protéger, puisqu'elle le reconnaissait pour souverain, et sa loyauté combattait contre la juste politique de son conseil. Le comte de Dunois, favori du duc d'Orléans, et à ce titre, disgracié par Mme de Beaujeu, forma un projet qui demandait à être conduit avec beaucoup de prudence. Il ne s'agissait de rien moins que de rompre le mariage du roi et de la fille de Maximilien, d'enlever à celui-ci Anne de Bretagne, et de la faire épouser à Charles VIII. Ce projet réussit. Le roi, sans consulter Mme de Beaujeu, alla lui-même à Bourges, tirer le duc d'Orléans de sa prison; il lui accorda une confiance dont il n'eut pas à se repentir, et le duc se rendit en Bretagne, où il s'employa avec zèle à vaincre les obstacles, et surtout les scrupules et la répugnance de la jeune duchesse, malgré la passion qu'on lui supposait pour elle. Le mariage se fit le 16 décembre 1491, à des conditions avantageuses pour la France; et la politique de l'ignorant mais loyal Charles VIII l'emporta en cette occasion sur toutes les finesses de Louis XI. Depuis longtemps les prétentions qui régnaient dans l'Italie, divisée en autant de souverainetés qu'on y comptait de villes, venaient agiter la cour de France; car les Italiens voulant tous s'agrandir sans avoir aucune idée de l'art militaire, et, se bornant entre eux à des intrigues, sentaient le besoin d'une puissance étrangère pour donner un grand mouvement dont chacun en particulier espérait de profiter. Louis XI, dont l'esprit n'était pas chevaleresque, loin d'intervenir dans les querelles des Italiens, avait empêché le duc d'Orléans de faire valoir les droits qu'il avait sur le Milanais; Charles VIII, jeune, brave, et jaloux d'illustrer son règne, fut accessible aux intrigues qui l'entouraient, et forma la résolution de reconquérir le royaume de Naples, qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il se portait pour héritier. Pendant 2 ans, la cour de France s'occupe hautement de la conquête de l'Italie, et les Italiens, tant ceux qui désirent l'arrivée des Français, que ceux qui la redoutent, ne font aucuns préparatifs. Le roi part à la tête d'une armée de 30,000 hommes, sans argent, sans crédit, sans magasins et sans réserve. Il tombe malade de la petite vérole à Ast, comme pour donner à ses ennemis le temps de prendre leurs mesures; rien ne remue; il se rétablit, emprunte à la duchesse de Savoie ses diamants, qu'il met en gage pour procurer des vivres à ses soldats, entre à Florence le 14 novembre 1494, et là, excité par les avis du duc de Milan, qui craignait de le voir entrer dans ses États, il se dirige sur Rome, où il entre le 31 décembre suivant; il arrive à Naples le 21 février 1495, et toujours en délibérant, depuis son départ, si la prudence permet de passer outre, achève en 4 mois une conquête qui étonne les vainqueurs plus

encore que les vaincus, et paraît si extraordinaire à l'Europe, qu'on l'attribue généralement à des vues particulières de Dieu, qui voulait venger les crimes commis par les derniers rois de Naples. Le pape Alexandre VI avait été obligé de capituler avec le roi, de lui donner l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, la couronne d'empereur de Constantinople, et de reconnaître sa souveraineté dans Rome. Charles fit son entrée à Naples comme à Rome et à Florence, à la lueur des flambeaux, et il y exerça la même autorité que dans ses propres États. Si la promptitude de cette conquête étonne, la facilité avec laquelle on la perdit ne paraît pas moins surprenante. Charles part de Naples le 21 mai, traverse l'Italie avec précaution, rencontre l'armée confédérée, et, pour s'ouvrir un passage, livre, le 6 juillet, cette célèbre bataille de Fornovo, dans laquelle 8,000 Français l'emportèrent sur 40,000 Italiens, sans retirer d'autre avantage de cette victoire que la délivrance du duc d'Orléans, assiégé dans Novarre, et la possibilité de continuer leur retraite. Pendant que Charles VIII combattait avec le courage d'un héros pour quitter l'Italie, Ferdinand d'Aragon rentrait à Naples aux acclamations du même peuple qui, trois mois auparavant, l'avait chassé pour se soumettre à la domination française ; et le duc de Montpensier, que Charles avait laissé dans ce royaume avec 4,000 hommes, après avoir été bloqué pendant un mois dans Atella, fut obligé de capituler. Cependant rien n'était encore désespéré ; la même légéreté qui avait fait désirer aux Français de rentrer dans leur patrie portait de nouveau tous les regards vers le royaume de Naples, et la même inconstance des Italiens les rapprochait de la cour de France. Charles méditait une seconde expédition, à laquelle toute la jeune noblesse voulait prendre part ; le duc d'Orléans fut choisi pour la diriger, et les justes prétentions qu'il avait sur le duché de Milan excitaient son zèle à presser les préparatifs ; mais ses conseillers intimes lui firent sentir de quelle importance il était pour lui de ne pas s'éloigner, la santé du roi s'affaiblissant chaque jour, et les 3 fils qu'il avait eus d'Anne de Bretagne étant morts successivement. Dès que le duc d'Orléans eut trouvé des prétextes pour se dispenser de marcher en Italie, le parti qui était opposé à cette guerre l'emporta dans le conseil, et les généraux laissés dans le royaume de Naples se trouvèrent si complétement oubliés qu'ils furent réduits à capituler. Charles VIII mourut en effet au château d'Amboise, le 7 avril 1498, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête en visitant ce château, qu'il faisait reconstruire dans le goût italien. Sa bonté était si grande, ses procédés étaient si généreux, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Deux de ses domestiques moururent de douleur en apprenant qu'il venait d'expirer. Comme il ne laissait point d'enfants, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de *Louis XII*.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à St.-Germain en Laye, le 27 juin 1550, monta sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de François II, son frère. Sacré à Reims par le cardinal de Lorraine, le 15 mars 1561, Charles IX, quoique mineur, n'eut point de régent titré ; mais il se trouva par le fait sous la tutelle desa mère, qui, après s'être assurée que l'autorité ne pouvait lui être enlevée, feignit de la recevoir du jeune roi avec l'agrément du parlement et consentit ensuite à partager l'administration de l'État avec Antoine de Bourbon, roi de Navarre, nommé dès lors lieutenant général du royaume. Catherine tenta de rétablir le pouvoir royal sans le secours des Bourbons ni des Guise ; et ne reculant devant aucun moyen, elle résolut de détruire les deux partis l'un par l'autre. La réunion des états généraux à Orléans, le 31 décembre, n'avait eu d'autre résultat que d'animer les deux factions en les mettant en présence ; la conférence entre les docteurs des deux religions autorisée en août 1561, et connue sous le nom de *Colloque* de Poissy, eut d'abord le même résultat ; mais bientôt la reine, effrayée de la nouvelle force qu'allait donner au parti catholique la réunion du roi de Navarre à ses principaux chefs, se jeta dans les bras du prince de Condé et de l'amiral Coligni, chefs déclarés des huguenots, et c'est alors qu'elle accorda l'*édit de janvier* 1562, édit si favorable aux religionnaires qu'ils crurent n'avoir plus rien à ménager ; aussi se portèrent-ils dans Paris même à des violences qui annonçaient la ruine de la religion de l'État. Catherine de Médicis était d'autant plus embarrassée, que les Guise s'étant éloignés de la cour, le prince de Condé et l'amiral de Coligni ne se donnaient plus la peine de cacher le mépris qu'ils avaient pour sa personne. Le duc de Guise se vit recherché à la fois par la cour qui le redoutait, et par les Parisiens qui avaient besoin d'un défenseur ; il se dirigea sur Paris. En passant près de Vassi en Champagne, ses gens se prirent de dispute avec des calvinistes qui chantaient des psaumes dans une grange ; il se présenta pour apaiser le tumulte, et fut frappé d'une pierre qui lui mit le visage en sang ; aussitôt ceux qui l'accompagnaient tombèrent sur les huguenots, et en passèrent une soixantaine au fil de l'épée. Cette action fit grand bruit parmi les réformés, qui la commentèrent, et la présentèrent dans tous leurs temples comme le signal de la guerre. Le duc de Guise fut reçu dans la capitale avec des transports de joie qu'il serait impossible de décrire ; ce n'était plus simplement un héros, c'était l'appui des fidèles, le protecteur de l'Église. Selon l'esprit de la monarchie, les deux factions voulaient avoir le roi en leur puissance, afin de ne pas paraître rebelles ; le duc de Guise l'emporta, et le monarque vint de Fontainebleau à Paris, où la reine mère l'accompagna, quoiqu'elle fit dans le même temps des démarches pour se rapprocher du prince de Condé ; ce qui ne servit qu'à prouver sa faiblesse et à la rendre suspecte aux deux partis. Le prince de Condé, ayant manqué l'occasion de se saisir du roi, ne pouvait plus prendre les armes sans être accusé de rébellion. Il frémit des malheurs auxquels il allait exposer sa patrie ; mais un chef de faction, quelle que soit la violence de son caractère, s'aperçoit bientôt que ceux qui le secondent sont encore plus violents que lui. Tandis qu'il délibérait, les calvinistes se soulevaient de tous côtés ; il n'était plus temps d'hésiter ; il se jeta dans Orléans, dont il fit la place d'armes de son parti. Au même instant, les siens se saisissaient d'un grand nombre de villes ; partout où ils étaient les plus forts, ils dépouillaient les églises, massacraient les prêtres et toutes les personnes vouées à la religion, et leurs chefs n'avaient

point honte de livrer le Havre aux Anglais, pour gage du traité qu'ils faisaient avec eux. On peut juger combien cette action fut odieuse aux Français, et combien elle rehaussait la gloire du duc de Guise, qui, sous le règne de Henri II, avait eu l'honneur d'enlever à l'Angleterre Calais qu'elle possédait depuis deux siècles. Les huguenots avaient pris trop de villes pour pouvoir les défendre; ils en perdirent la plus grande partie en peu de jours; le roi de Navarre fut blessé à mort en faisant le siége de Rouen, qui revint également au parti catholique. Le duc de Guise prouvait aux rebelles qu'il n'avait rien perdu de cette activité qui le distinguait entre les guerriers de son siècle. Il les battit à Dreux, le 15 décembre 1562. Dans cette bataille, le connétable de Montmorenci fut fait prisonnier par les huguenots, et le prince de Condé par les catholiques; le maréchal de St.-André y perdit la vie. Le duc de Guise mit aussitôt le siége devant Orléans; la prise de cette ville devait ruiner le parti calviniste. Le duc était à la veille de s'en rendre maître, lorsqu'il fut assassiné, le 15 février 1563, par Poltrot, jeune gentilhomme du parti calviniste, qui lui tira un coup de pistolet. La blessure ne paraissait pas mortelle; mais les balles étaient empoisonnées, et le duc mourut le 24 du même mois, à l'âge de 44 ans, plus grand encore à ses derniers moments qu'il ne l'avait été à la tête des armées. Il conseilla au roi et à la reine mère de transiger avec les partis, afin de chasser les étrangers du royaume; ses conseils furent suivis; les factions signèrent un traité le 18 mars, et le Havre fut repris aux Anglais le 27 juillet. Le roi, ayant été déclaré majeur la même année 1563, partit, accompagné de sa mère, pour visiter les provinces. Il eut à Bayonne une entrevue avec Isabelle, sa sœur, épouse de Philippe II, roi d'Espagne; les calvinistes en conçurent de l'ombrage jusqu'à reprendre les armes, et former le projet d'enlever le roi lorsqu'il revenait à Paris. Il en fut averti comme il sortait de Meaux. Il se mit au milieu d'un corps de Suisses, les anima par son intrépidité; et, après bien des dangers, il arriva dans la capitale le 29 septembre au soir, ayant été 15 heures à cheval sans prendre aucune nourriture. Dès son enfance, Charles IX avait annoncé les qualités qui font les grands princes. S'étant aperçu un jour que le vin avait altéré sa raison, il jura de ne plus en boire, et tint son serment. Que ne pouvait-on pas attendre d'un prince de 20 ans, capable de prendre un tel empire sur lui-même! Heureux si la violence de son caractère lui avait donné le courage de se séparer de sa mère! Après la bataille de St.-Denis, gagnée le 10 novembre 1567, par le connétable de Montmorenci, qui mourut des blessures qu'il y reçut, Catherine de Médicis, au lieu de poursuivre les calvinistes, s'empressa de négocier, et le 15 août 1570, fut signé un nouvel édit de pacification, que le peuple nomma *la paix boiteuse* ou *la paix mal assise*. Les calvinistes, forts des ménagements que la cour avait pour eux, retinrent une partie des places qu'ils devaient rendre, et continuèrent à entretenir des intelligences avec l'Angleterre et les princes d'Allemagne; les massacres entre eux et les catholiques recommencèrent. La guerre civile éclata de nouveau. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, fut mis à la tête de l'armée royale. Rien ne fait mieux comprendre l'ascendant de Catherine de Médicis; car Charles IX était jaloux du duc d'Anjou son frère, et n'osa cependant lui refuser un commandement qu'il brûlait de prendre lui-même. Le prince de Condé fut tué le 13 mars 1569, à la bataille de Jarnac, et l'amiral de Coligni battu à Montcontour, le 3 octobre de la même année. Catherine de Médicis profita de la jalousie que le roi prenait des victoires remportées par son frère, pour l'amener à traiter de nouveau avec les calvinistes. La paix fut signée le 15 août 1570. A en examiner les articles, on croirait qu'on ne battait les rebelles que pour avoir le plaisir de leur assurer de nouveaux avantages. Le 26 novembre 1570, Charles IX épousa Élisabeth, fille de l'empereur Maximilen II; les chefs des calvinistes ne purent refuser de paraître aux fêtes données à cette occasion; mais ils avaient soin de ne se livrer jamais tous à la fois. Enfin la défiance s'apaisa peu à peu; l'amiral de Coligni ne fut pas insensible à l'ambition de passer pour gouverner le conseil du monarque, et le mariage du jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX, sembla bannir tous les soupçons. Ce mariage se fit le 18 août 1572; la première tentative d'assassinat sur l'amiral eut lieu le 22 du même mois; le 24 fut donné le signal de la *St.-Barthélemi*, massacre qui dura 7 jours, et dans lequel il fut tué plus de 5,000 personnes à Paris seulement. L'exemple de la capitale ne fut que trop bien suivi dans la plupart des provinces. Coligni fut massacré dans son lit par un nommé *Bême;* les enfants du duc de Guise, qui reprochaient à l'amiral l'assassinat de leur père, dirigèrent la main qui le frappa, et vinrent assouvir leur vengeance sur son cadavre, qui fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon, après avoir été exposé aux insultes de la populace. Le jeune prince de Condé et le roi de Navarre ne sauvèrent leur vie qu'en abjurant; mais ils profitèrent d'une occasion favorable pour s'éloigner de la cour. Désavouant alors une religion qu'ils n'avaient embrassée que par violence, ils se mirent à la tête des calvinistes, et tant de sang répandu ne servit qu'à faire éclater la guerre civile, pour la quatrième fois depuis le règne de Charles IX. La constance avec laquelle ils défendirent la Rochelle, que l'armée royale ne put prendre, dut révéler à Catherine de Médicis toute la faiblesse de sa politique; car aucun des chefs dont elle avait désiré la mort, dans l'espoir d'être maîtresse du gouvernement, n'avait survécu, et l'autorité royale n'en était pas plus affermie. C'est une grande folie de croire que les factions puissent manquer de chefs; le jeune duc de Guise fut bien plus dangereux que son père, et le roi de Navarre prouva qu'il pouvait à lui seul remplacer tous les princes du sang. Depuis la St.-Barthélemi, Charles IX, poursuivi par les remords, conçut pour sa mère une aversion qu'il lui était impossible de dissimuler; aussi chercha-t-elle à regagner sa confiance en briguant pour le duc d'Anjou le trône de Pologne, auquel il fut en effet appelé; mais cet éloignement, en apaisant la jalousie du roi, ne fit que le confirmer dans la résolution de gouverner par lui-même, et d'abattre enfin des partis plus terribles encore pour l'autorité royale qu'ils avilissaient, que pour le royaume qu'ils mettaient au pillage. Assidu à son conseil, il commença par diminuer les impôts, et éloigna les femmes auxquelles il avait jusqu'alors accordé trop d'empire sur lui; mais cette résolution fut prise trop tard;

le coup était porté ; il mourut le 31 mai 1574, dans la 24e année de son âge, et la 14e de son règne. Henri III lui succéda. Ce prince ne comptait que 22 ans, lors du massacre de la St.-Barthélemi ; sa couronne avait sans cesse été menacée ; il fut entraîné, et mourut de la violence de ses remords, en remerciant Dieu de ne pas lui avoir accordé d'enfants ; car il craignait les chances d'une nouvelle minorité. Charles IX aimait beaucoup la chasse, et se plaisait à montrer sa force, en abattant d'un seul coup la tête des animaux qu'il rencontrait. On a dit qu'il s'exerçait sur les bêtes à répandre le sang de ses sujets ; c'est faire de l'esprit sur une matière qui s'y prête difficilement. On a de lui un ouvrage que Villeroi publia en 1625, sous ce titre : *Chasse royale composée par Charles IX*, in-8° ; c'est l'unique édition. Ce prince ne laissa pas d'enfants d'Élisabeth, son épouse ; il eut d'une de ses maîtresses, nommé *Marie Touchet*, Charles, duc d'Angoulême. C'est sous le règne de Charles IX que fut bâti le palais des Tuileries (1564). Le 4 juillet de la même année, Charles rendit à Lyon une ordonnance par laquelle il fixait le commencement de l'année au mois de janvier. Varillas a composé une *Histoire de Charles IX* ; ses historiens originaux sont de Thou, d'Aubigné, et beaucoup d'autres, dont on peut voir le détail dans la *Bibliothèque historique de France*.

CHARLES X, roi de France. Troisième fils du Dauphin, fils de Louis XV, Charles-Philippe naquit à Versailles le 9 octobre 1757. On lui donna le titre de comte d'Artois. Le duc de Berri (Louis XVI) avait puisé dans les leçons de ses précepteurs les sentiments de piété et de religion qui soutinrent son courage stoïque dans sa longue agonie du Temple. Le comte de Provence (Louis XVIII) esprit sceptique et railleur, avait adopté les principes des encyclopédistes. Le comte d'Artois (Charles X) se laissa facilement séduire par les mœurs de la cour, où il était élevé, et dans laquelle il puisa une indifférence pour toutes les choses sérieuses, l'amour de ce que l'on nomme les belles manières, et l'enthousiasme de la galanterie. Trop loin du trône pour songer à y monter jamais, les affaires de l'État ne lui donnèrent nul souci ; il n'ambitionna que les succès de ruelles et de coulisses, les triomphes de salles d'armes. Il excella particulièrement dans tous les exercices du corps. Il ambitionna même la gloire de danser sur la corde ; il prit à cet effet des leçons du sieur Placide et du *Petit-Diable*, héros renommés alors en ce genre d'exercice. Nous n'avons pas à nous appesantir sur cette série d'aventures souvent scandaleuses dans lesquelles se passa la première jeunesse du prince, et cependant nous devons dire, car cela peint l'époque, qu'il la consuma tour à tour dans des *lupanaria* de mesdemoiselles Guimard, Arnoult, Larrivée, Beaumenil, Laguerre, Durancy et Duthé, danseuses, actrices et filles de joie de l'époque, et aux genoux de la jeune reine sa belle-sœur, devenue, sans qu'elle le soupçonnât peut-être, l'objet de ses tendres assiduités, et dont il façonnait la naïveté allemande sur un petit théâtre élevé pour la récréation des *étourdis* de la cour, dans les appartements les plus retirés de la demeure royale. Ces gentillesses, tant applaudies des courtisans, soulevaient le dégoût des hommes sensés et affligeaient les amis sincères du trône. Mais on tenait soigneusement cachés au roi ces passe-temps auxquels il n'eût pas manqué de s'opposer formellement. De là l'inconvénient plus grave de ces petits mystères dont s'emparèrent la médisance et la calomnie. Un jour le comte d'Artois fut reconnu au bal de l'Opéra par la duchesse de Bourbon ; irrité de cette légère indiscrétion qu'elle n'avait cependant pas rendue publique, le comte d'Artois lui arracha le masque et la frappa au visage. Le prince de Condé exigea que son fils demandât réparation de cet affront, et le comte d'Artois fut obligé de la lui accorder ; aussi, malgré les obstacles que voulut y mettre la cour, et surtout la reine, ils se battirent au bois de Boulogne, mais sans résultat fâcheux. Les témoins les séparèrent. Dans cette occasion le public se déclara contre le comte d'Artois ; et comme la reine avait pris parti pour lui, elle eut part à la disgrâce dont on lui fit sentir les effets lors de sa première apparition à l'Opéra. Le comte d'Artois épousa Marie-Thérèse de Savoie, le 16 novembre 1773. Il fut chargé, en 1777, de visiter dans les ports du royaume les travaux de marine, qui faisaient alors la juste sollicitude de Louis XVI. Vers la fin de septembre 1782, le comte d'Artois se rendit à Madrid, y passa quelques instants à la cour et fit une courte apparition, comme volontaire, au camp de Saint-Roch (campagne de Gibraltar), d'où il repartit le 15 octobre. Cette excursion n'avait servi qu'à le mettre en butte aux railleries des militaires et du peuple. On était loin de soupçonner qu'un rôle politique pût être jamais réservé à ce prince insouciant et léger. Cependant lors de la convocation de l'assemblée des notables en 1788, il fut nommé, par le roi, président de l'un des bureaux de cette assemblée ; il se posa l'adversaire de toute innovation en face d'une conflagration générale ; ce bureau, que le prince entraîna dans une fougueuse opposition à toute idée de réforme, s'intitula *comité des francs*. Lafayette, qui en faisait partie et qui dès lors s'était déclaré l'ennemi public de l'arbitraire royal, ne put arrêter la fougue imprudente de cette faction. Les dispositions du peuple à l'égard du comte d'Artois s'annoncèrent souvent par des murmures qui l'accueillaient sur son passage ; ces signes d'impopularité redoublèrent lorsque ce prince eut l'imprudence de prendre la défense de l'administration de Calonne ; ils se tournèrent en émeute lorsqu'il fit enregistrer l'édit du timbre et de l'impôt territorial ; des imprécations et des menaces s'élevèrent de toutes parts autour de lui, et quand il sortit de la cour des aides sa retraite ne fut pas sans péril. Aux états généraux il refusa l'élection, et ne parut dans l'assemblée qu'après la journée du 14 juillet pour y accompagner Louis XVI. Le péril irritant leur colère, le comte d'Artois et les princes de la maison de Condé, séduits par l'idée chevaleresque de restituer à leur dynastie son pouvoir tout entier, résolurent de quitter la patrie. Les préparatifs de départ se firent au milieu des craintes que leur inspirait la France, et de l'espérance coupable et trompeuse qu'ils fondaient sur l'étranger. Dans la nuit du 16 juillet, la famille des Bourbons se réunit la veille de se quitter pour ne plus se revoir. Le lendemain le comte d'Artois avec sa femme et ses enfants, le duc d'Angoulême et le duc de Berri, était en route pour Turin, où il résida jusqu'à l'année suivante. Les Parisiens entrèrent en fureur en apprenant la fuite du comte d'Artois. Lorsque le ministère présenta les dettes du prince parmi les

dépenses publiques, l'assemblée nationale se répandit en murmures. Voici l'importance de ces dettes : 14,000,000 de livres exigibles ; 74,600 livres d'intérêts de rentes constituées et 908,000 livres de rentes viagères. Louis XVI avait déjà personnellement acquitté 10,400,000 livres. Le comte d'Artois allait cependant à Mantoue pour implorer les secours de l'empereur Léopold ; à Worms, pour provoquer la désertion des officiers français ; à Bruxelles, pour lier à sa cause l'archiduchesse Marie-Christine. Après un voyage à Vienne il se rendit à Pilnitz avec l'Empereur et le roi de Prusse. Là fut convenue la première coalition. Le roi Louis XVI venait d'accepter la constitution : il dut, en rappelant près de lui ses frères, leur transmettre le décret de l'assemblée nationale, qui déclarait *ennemis de l'État* tous les Français qui ne rentreraient pas avant le 1er janvier 1792. De Coblentz, où lui parvint ce message, le comte d'Artois adressa au roi cette réponse où, alléguant l'état de *captivité morale et physique du roi,* il refusait d'obéir à ses ordres comme *évidemment arrachés par la violence;* réponse qu'il fit suivre d'une proclamation dans laquelle des insultes et des menaces étaient adressées à l'assemblée nationale. Qu'auraient fait de mieux les ennemis de l'infortuné Louis XVI? Aussi, le 1er et le 2 janvier 1792, l'assemblée décréta d'accusation les deux frères du roi et, le 19 mai, elle supprima le traitement qui leur avait été alloué par la constitution. Le même décret déclarait les rentes apanagées du comte d'Artois saisissables par ses créanciers. La lettre du roi et les décrets de l'assemblée ne changèrent point les dispositions du comte d'Artois, qui se trouvait toujours à Coblentz, où s'était établie une petite cour, modelée sur celle de Versailles. A la suite de la victoire remportée dans la Champagne par le général Dumouriez sur les Prussiens, le corps des *gentilshommes français* aux ordres du comte d'Artois, fut dissous et le prince se rendit à Hamm, petite ville de Westphalie, où il apprit la terrible catastrophe du 21 janvier 1793. La première pensée des frères de l'infortuné monarque fut le principe conservateur de la monarchie. Louis XVII, quoique dans les fers, fut proclamé roi de France ; Monsieur prit le titre de régent, et le comte d'Artois celui de lieutenant général des armées et du royaume : c'est en cette qualité qu'il se rendit à la cour de Saint-Pétersbourg, qui annonçait les dispositions les plus favorables aux princes français. L'accueil brillant qu'il reçut de Catherine répondit à toutes ses espérances. L'impératrice lui donna une riche épée montée en diamants ; plus tard cette épée fut vendue au profit des émigrés français ; Catherine mit à la disposition du comte d'Artois un corps de 20,000 hommes que l'Angleterre avait pris l'engagement de solder et de transporter sur les côtes de France, mais qui n'arriva jamais à sa destination. Ce fut dans ces circonstances que le ministère britannique assura au prince un traitement de 24,000 livres sterling ; et plus tard, le 26 août 1795, le comte d'Artois partit lui-même de Portsmouth à bord de la frégate *le Jason* pour les côtes de France ; il rallia l'escadre anglaise et le 2 octobre on débarqua à l'île Dieu un corps de 8,000 émigrés sous les ordres du prince, et 4,000 Anglais sous les ordres de lord Moira depuis marquis d'Hastings ; mais loin de répondre à la confiance des malheureux Vendéens qui avaient placé leur dernier espoir dans cette tentative, le comte d'Artois abandonna l'expédition, alors que le débarquement à l'île Dieu n'était pas encore effectué et retourna à Portsmouth ; ce fut alors que Charette écrivit à Louis XVIII cette lettre laconique : « La lâcheté de votre frère a tout perdu ; il ne pouvait paraître à la côte que pour tout perdre ou tout sauver. Son retour en Angleterre a décidé de notre sort ; sous peu il ne me restera plus qu'à périr inutilement pour votre service. » De Portsmouth le comte d'Artois se rendit à Holy-Rood, château royal situé près d'Édimbourg. De cette résidence il continua à entretenir des relations avec la Bretagne et à susciter des embarras au gouvernement français avec l'or qu'il recevait de la Grande-Bretagne. En 1799 il vint se montrer au quartier général de l'archiduc Charles lorsqu'il eut appris que l'armée de Condé venait se réunir à l'armée russe qui était en Suisse. Les Russes étaient déjà en pleine retraite lorsque le prince arriva : il dut retourner à Londres. Par suite des conférences pour la paix d'Amiens, le comte d'Artois dut s'éloigner d'Angleterre ; il retourna à Édimbourg, et c'est de là qu'est datée, du 23 avril 1803, la déclaration par laquelle il rejeta personnellement d'une manière formelle la proposition faite par Napoléon aux princes de la maison de Bourbon de renoncer à la couronne de France. Au mois de novembre 1804, des arrangements de famille l'appelèrent à Colmar, près de son frère ; mais quand, 5 ans après, celui-ci eut fait l'acquisition du château d'Hartwell, dans le Buckinghamshire, il alla s'y réunir au reste de la famille. Le comte d'Artois ne quitta cette résidence qu'au commencement de 1813, époque à laquelle les désastres des armées françaises ayant ébranlé la puissance de Napoléon, les Bourbons se préparaient à ressaisir ce qu'ils considéraient comme l'héritage de leur famille. De Bâle, où il s'était rendu, le comte d'Artois pénétra jusqu'à Vesoul ; mais sur les observations de l'empereur d'Autriche, un ordre des souverains alliés obligea le prince à rétrograder. Peu de temps après, le 31 mars 1814, il entrait en Franche-Comté à la suite de leurs armées, prenant le titre de lieutenant général du royaume au nom de son frère Louis XVIII encore en Angleterre, annonçant le rétablissement de la paix, la fin du despotisme, la suppression de la conscription et des droits réunis. Le comte d'Artois fit solennellement son entrée à Paris, le 12 avril 1814, précédé et suivi d'un innombrable cortége de curieux. Le prince de Bénévent et M. de Chabrol le haranguèrent l'un au delà et l'autre en deçà de la barrière de Bondy. C'est dans cette circonstance que le comte d'Artois prononça ces paroles vraiment admirables, si elles eussent été profondément senties : *Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus.* Toutes ses réponses, soit au sénat, soit aux autorités qui le haranguèrent, avaient une expression chevaleresque qui plut aux Parisiens. Les hommes graves remarquèrent cependant que le prince avait éludé la proposition d'une charte que lui présentait le sénat. Le prince ne tarda pas à nommer des commissaires extraordinaires pour aller dans les départements réchauffer le zèle royaliste. Le choix de certain de ces commissaires fut significatif, et laissa entrevoir les pensées réactionnaires qui remplissaient l'esprit de ce prince, qui n'avait *rien appris ni rien oublié.* Ce choix porta ses fruits, et bientôt la

France fut effrayée en voyant surgir les cours prévôtales. Là ne se bornent point les reproches que l'on fut en droit d'adresser au comte d'Artois ; car on ne saurait excuser l'inexplicable légèreté et la précipitation coupable avec lesquelles, sans opposition, presque sans débat, ce prince abandonna toutes les places occupées par les Français, et réduisit leur marine à 13 vaisseaux de guerre, 21 frégates, 27 corvettes et bricks, 15 avisos, 13 flûtes et gabarres et 60 transports : concessions aussi humiliantes que désastreuses, dont Louis XVIII blâma son frère en termes vifs et amers, et qu'on n'eût jamais obtenues de sa dignité. Dès ce moment le comte d'Artois fut tenu par le roi en dehors de la politique de son gouvernement ; mais il fut nommé colonel général des gardes nationales de France, puis rétabli dans son ancien titre de colonel général des Suisses, avec l'autorisation de se faire rembourser par le gouvernement les émoluments de cette charge à dater de 1789 jusqu'en 1814. Après une maladie qui fit craindre un moment pour les jours du comte d'Artois, il reparut le 7 septembre au Champ de Mars, lors de la distribution des drapeaux à la garde nationale. Huit jours après il commença par la ville de Lyon, ces voyages auxquels le mauvais succès de ceux que venaient d'entreprendre et de terminer les princes ses fils, aurait dû porter la famille royale à renoncer pour jamais. Celui de Monsieur, titre que le comte d'Artois avait pris dès la mort de Louis XVII, eut des effets plus funestes encore. A Marseille, où l'exaltation des esprits était portée à un plus haut point, le passage du prince fut principalement marqué par des violences exercées sur le parti vaincu. La nouvelle du débarquement de Napoléon au golfe de Juan, parvint à la capitale le 5 mars 1815. Monsieur partit dès la nuit même pour se rendre à Lyon ; il y arriva le 8 à dix heures du matin, mais il n'était plus temps. Les troupes, les populations se portaient avec enthousiasme au-devant de l'empereur. Le comte d'Artois, mal accueilli partout, ne ramena pour toute escorte qu'un gendarme, auquel Napoléon, appréciant sa fidélité, donna la croix de la Légion d'honneur. De retour à Paris, Monsieur accompagna, le 15 mars, le roi au corps législatif, où il prit la parole après son frère, et protesta de son attachement personnel et de celui des princes ses fils pour cette charte constitutionnelle, dont on n'avait parlé jusque-là dans le château des Tuileries qu'avec dérision et mépris. Le roi partit dans la nuit du 19 au 20 mars et fut suivi par le comte d'Artois et le duc de Berri. Ces princes se rendirent d'abord à Ypres, et vinrent trouver le roi à Gand, d'où Monsieur ne sortit plus jusqu'au retour de Louis XVIII à Paris. Le 26 juillet 1815, il fut nommé président du collége électoral de la Seine, fut ensuite appelé à présider le premier bureau de la chambre des pairs, où dans la séance du 12 octobre il osa défendre MM. de la Bourdonnaie et de Polignac, qui apportaient à leur serment des restrictions tout à fait inconstitutionnelles. Dans une autre circonstance il s'opposa à ce qu'il fût voté des remercîments au duc d'Angoulême, parce qu'on ne devait pas oublier, disait-il, que c'était contre des Français égarés que son fils s'était vu contraint de combattre. Ce fut là son mot d'adieu à la politique parlementaire pour le reste du règne de Louis XVIII. Dès ce moment il vécut au milieu de la cour du pavillon Marsan, cour composée d'hommes ne voulant point adopter l'état de choses actuel, acheté par tant de sacrifices et pour lesquels la monarchie était un État où la volonté du prince devait pouvoir dispenser de tout mérite. Effrayé de cette tendance, *mon frère ne mourra pas sur le trône*, disait Louis XVIII à ses intimes, et il mettait tous ses soins à neutraliser les menées des favoris du pavillon Marsan. C'est surtout à l'occasion de l'assassinat du duc de Berri que les plans élaborés dans les conciliabules du comte d'Artois furent suivis avec une activité nouvelle. Bientôt MM. de Villèle, de Corbière et Peyronnet furent imposés comme conseillers du monarque. Ils dirigèrent le vaisseau de l'État dans des voies réactionnaires complétement étrangères aux pensées philosophiques du roi. Aussi lorsque le 16 septembre 1824, Louis XVIII livra par son décès le trône à Charles X, le nouveau roi n'eut-il rien à changer au gouvernement de son prédécesseur. Cependant il supprima la censure sur les écrits périodiques ; et lors de son entrée officielle dans Paris, il prononça dans un chevaleresque mouvement d'émotion : *Plus de hallebardes*. Ce mot fit fortune. Tous les premiers actes officiels du nouveau règne étaient empreints d'un caractère de loyauté et de franchise qui firent donner à Charles X le titre de *roi chevalier*. Malheureusement, bientôt la loi d'*indemnité* et celle dite du *sacrilége* firent soupçonner le commencement d'un système de réaction qui ne se démentit plus et qui força Charles X à abandonner le trône. Le 29 mai 1825, le roi fut sacré dans la basilique de Reims, en présence d'une foule immense accourue de tous les points du royaume. Les partis se turent devant cette cérémonie ; ce moment de repos fut nommé la *trêve du sacre*. Cette solennité fut le premier acte patent de l'alliance étroite qui allait exister entre le trône et l'autel. Dès ce moment la réaction marcha le front haut et menaçant. Le peuple s'émut. La garde nationale elle-même, toujours et par dessus tout amie de l'ordre, osa faire entendre des paroles qui excitèrent la colère du prince qui, dit-il, était venu *pour recevoir des hommages et non des conseils*. La garde nationale fut dissoute et peu après la censure rétablie. Les conseils nobles et désintéressés ne manquaient point alors au roi : un vieil ami de la couronne, un homme que tous les partis honorent, le duc de Doudeauville, après avoir donné de sages avis, résigna ses fonctions de ministre de la maison du roi : protestation honorable contre toute solidarité des actes de conseillers plus influents. Le jésuitisme marchait le front haut ; il envahissait l'université sous le patronage de M. de Frayssinous ; quelques missionnaires furent suscités contre la plus vénérable partie du sacerdoce français ; les sourdes menées de cette milice ultramontaine furent dénoncées au roi et à la nation par M. le comte de Montlosier, qui jeta le cri d'alarme : la nation seule prêta une oreille attentive à cette dénonciation tombée de la plume d'un homme que l'émigration avait compté dans ses rangs. Le roi parut être sourd aux murmures de tous ses sujets ; toutefois l'improbation qui éclata contre le projet de loi sur la presse (loi de justice et d'amour), fut telle que le gouvernement fut obligé de la retirer. Cependant la contre-révolution croyait toucher au moment de son triomphe : 17,000 hommes étaient réunis au camp de Saint-Omer ; la défiance les représenta comme destinés à marcher sur Paris pour appuyer les mesures

que la cour devait prendre; Charles X, voulant juger par lui-même de l'état de la population et de l'esprit réel de l'armée, visita le camp, et recueillit sur son passage, dans les départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Somme et du Nord, des témoignages de respect mêlés à des paroles graves et à des avertissements courageux. Ils parurent faire quelque impression sur le monarque, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que la politique réactionnaire devait avoir son temps de repos. L'affaire de Navarin vint faire diversion aux tristes pensées qui agitaient les esprits; mais l'on fut bientôt ramené aux fiévreuses agitations de la politique intérieure par la dissolution de la représentation nationale le 5 novembre 1827, la convocation des colléges électoraux, la création de 76 pairs et les troubles de la rue Saint-Denis. Le ministère fut vaincu dans les nouvelles élections, et le 4 janvier 1828, Charles X composa un nouveau ministère qui ne parut être et ne fut en effet qu'un ministère de transition. Le ministère Martignac se présenta cependant aux chambres; mais ne pouvant vaincre les méfiances du parti libéral, les répugnances du clergé ultramontain et de la cour, il ne tarda pas à se retirer. Le 8 août 1829 fut installé un nouveau cabinet, dont le prince de Polignac, ami particulier du roi, fut nommé président, le 17 novembre suivant, ce ministère fut accueilli avec méfiance : il annonçait un avenir gros d'orages. Violence et audace, voilà ce qu'il présageait à la France, et la France de son côté se tint prête à résister par toutes les voies du droit aux entreprises inconstitutionnelles; elle se prépara au refus des subsides. Une expédition avait été résolue contre Alger. La faction qui gouvernait avait besoin d'un triomphe à exploiter. Pendant que les préparatifs de cette expédition se faisaient à grands frais, les chambres furent convoquées. Dans la séance royale du 2 mars 1830, le roi se félicita de la part que la France avait eue sous son règne à la régénération de la Grèce; il présenta le châtiment qu'il espérait infliger au dey d'Alger, enfin il insista sur *les droits sacrés de la couronne,* et insinua qu'il fallait repousser avec mépris les plaintes de l'opposition. L'adresse en réponse au discours du trône, votée par 221 députés, avertit le roi que son ministère n'avait pas la confiance du pays. Charles X, immuable dans ses résolutions, prorogea la chambre, dont plus tard il prononça la dissolution. Sur ces entrefaites, la flotte destinée à la prise d'Alger, partit le 25 mai, mouilla dans la baie de Palma, où elle resta plus de 15 jours, et enfin le débarquement s'opéra le 14 juin : peu de jours après la ville se soumit. Ce succès aurait fait quelque honneur au prince, si on avait pu se méprendre sur le vrai but de l'entreprise. Le 23 juillet, le résultat des nouvelles élections était connu : les 221 auteurs de l'adresse qui avait motivé la dissolution de la chambre étaient tous réélus et renforcés par de nouveaux députés faisant partie de l'opposition. C'est alors que fut agitée au conseil la question des coups d'État et le 25 juillet, six ordonnances furent rendues à Saint-Cloud, d'après un rapport signé Polignac, où se trouvait cette conclusion, « qu'un gouvernement a droit, pour sa sûreté, de se mettre au-dessus des lois. » Les gérants et les rédacteurs de plusieurs journaux publièrent une protestation qui suivit celle des députés présents à Paris. Il y eut dans la ville un moment de stupeur; l'énergie lui succéda, et les mesures militaires que l'autorité avait prises furent déjouées par la promptitude du mouvement national. Les troupes des camps de St.-Omer et de Lunéville n'eurent pas le temps de se rendre à Paris, qui toutefois fut déclaré en état de siége et dont le commandement fut remis au duc de Raguse en exécution d'une ordonnance. Quarante-cinq mandats d'arrêt furent décernés. Des cours prévôtales allaient être établies. Pendant ce temps, Charles X entendait, du château de Saint-Cloud, le canon tiré dans les rues et sur les places publiques de Paris; son illusion ne cessa que le troisième jour; tandis qu'il en était temps encore, il refusa de traiter avec le peuple vainqueur; ce fut, dans l'intérêt de sa dynastie, une faute irréparable. Le roi quitta Saint-Cloud le 30, et dès son arrivée à Rambouillet il expédia trois ordonnances dont la première révoquait celles du 25 juillet, la seconde nommait un nouveau ministère, et la troisième convoquait les chambres pour le 3 août. Ces ordonnances, qui n'ont pas été insérées au Bulletin des lois, parce que Charles X était déjà détrôné quand il les rendit, furent apportées par M. de Sussy à la chambre des députés, dont les membres présents passèrent outre. Néanmoins, Charles X écrivit au duc d'Orléans, pour l'instituer, *en vertu de sa pleine puissance,* lieutenant général du royaume. Finalement, le 2 août il signa à Rambouillet un acte contenant son abdication et celle de son fils le Dauphin en faveur du duc de Bordeaux; acte que, dès le lendemain, on transcrivit sur le registre de l'état civil de la maison royale aux archives de la chambre des pairs. Des commissaires spéciaux furent nommés pour accompagner les princes déchus jusqu'aux frontières du territoire français; et sous leur protection l'ex-roi de France, escorté de ses fidèles gardes du corps, se dirigea sur Cherbourg, il y arriva le 16 et s'embarqua avec sa famille et quelques fidèles amis. Le lendemain 17, étant dans la rade de Spithead, en vue de Portsmouth, Charles X écrivit au roi d'Angleterre; mais il lui fut répondu que l'hospitalité anglaise ne verrait en lui qu'un simple étranger. Il choisit pour résidence momentanée le château d'Holy-Rood qu'il quitta bientôt pour se rendre à Prague, où l'empereur d'Autriche mit à sa disposition une partie d'un ancien palais au Hradschin. La petite cour s'établit aussi à Goritz. C'est dans cette ville que le malheureux roi mourut d'une attaque de choléra le 6 novembre 1836. Il prit le plaisir de la chasse jusqu'à ses derniers moments.

CHARLES DE FRANCE, 2e fils de Philippe le Hardi, né en 1270, eut en apanage les comtés de Valois, d'Alençon et du Perche en Parisis, et fut investi en 1283 du vain titre de roi d'Aragon, auquel le pape Boniface VIII ajouta celui de vicaire du saint-siége; quelques exploits en Italie lui valurent le surnom de *Défenseur de l'Église.* Envoyé vers 1320 par Charles le Bel, son neveu, pour enlever la Guienne et la Flandre au roi d'Angleterre Richard II, il contribua, par la prise de plusieurs villes, à accélérer la paix qui, peu de temps après, fut conclue entre le roi de France et sa sœur Isabelle, reine d'Angleterre. Il mourut l'année suivante à Nogent, laissant, de la première de ses trois femmes, Marguerite de Sicile, un fils qui monta sur le trône de France sous le nom de Philippe VI, dit *de Valois.*

CHARLES II, dit *le Mauvais,* roi de Navarre, comte

d'Évreux, né en 1332, fils et héritier de Jeanne de France et de Philippe II, fut couronné en 1350 après la mort de son père, et signala son avénement au trône par la rigueur avec laquelle il réprima une révolte qui venait d'éclater dans ses États. Peu de temps après, s'étant rendu à la cour de France sous le prétexte de faire valoir ses droits sur plusieurs fiefs considérables, il obtint du roi Jean la main de sa fille Jeanne, avec les villes de Mantes et de Meulan pour apanage. Depuis cette alliance, qui lui permettait d'aspirer à la couronne si la maison de Valois venait à s'éteindre, il ne ménagea ni les intrigues ni les crimes pour souffler le feu de la discorde dans le royaume. L'assassinat du connétable, Charles de la Cerda, récemment investi du comté d'Angoulême, qu'il avait lui-même brigué pour sa femme, fut le premier pas de Charles dans l'odieuse carrière qui lui mérita le surnom de *Mauvais*. Ce prince, qui dès sa jeunesse s'était fait admirer à la cour de Philippe de Valois, autant par son esprit et son savoir que par les grâces de sa figure, entraîné par l'ambition, devint le fléau de son siècle. On le vit tour à tour braver le roi Jean et son fils, sous la protection de l'Angleterre; uni avec Pierre le Cruel contre le roi d'Aragon, s'en séparant ensuite, et tournant ses armes contre cet allié digne de lui; enfin, accablé à la fois par les Castillans et les Français, l'alliance du roi d'Angleterre, Richard III, ne put empêcher son petit royaume d'être mis à feu et à sang. Il obtint cependant la paix par la médiation de Henri de Transtamare en 1379; l'année suivante il apaisa une révolte avec sévérité, mais sans injustice; et comme l'autorité royale, raffermie par Charles V, se trouvait alors assez puissante pour imposer aux grands vassaux, il ne s'occupa plus qu'à gouverner ses États, où depuis cette époque il fut obéi et respecté jusqu'à sa mort en l'année 1387. Cette mort fut cruelle, si l'on en croit les chroniques. Il s'était fait envelopper dans des draps imbibés d'eau-de-vie soufrée, soit pour guérir sa lèpre, soit pour ranimer sa chaleur naturelle, affaiblie par les débauches, lorsque le feu y prit par l'imprudence d'un valet de chambre. Ce prince expira dans des tourments horribles.

CHARLES III, surnommé *le Noble*, fils et successeur du précédent, fut couronné à Pampelune le 29 juillet 1390 dans sa 25e année. Il s'empressa de réformer les abus qui s'étaient introduits dans le royaume, et mit tous ses soins à vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Doué des talents et des qualités de son père sans en avoir les vices, il sut négocier avec l'Angleterre, l'Aragon et la France, divers accommodements avantageux, dont le résultat fut de conserver la paix à son royaume, alors que tous les États voisins étaient déchirés par les discordes. Ce prince contribua à la paix publique en conciliant les deux factions d'Orléans et de Bourgogne. L'infortuné Charles VI et la famille royale trouvèrent en lui un soutien après l'assassinat du duc d'Orléans par Jean de Bourgogne, et il eut beaucoup de part aux deux traités de Chartres et de Bicêtre. L'industrie, les arts et les lettres fleurirent sous son sceptre paternel, et il mourut à Olite le 8 septembre 1425, regretté de ses sujets et laissant chez ses voisons une mémoire vénérée.

CHARLES DE NAVARRE, prince de Viane. *Voyez* don **CARLOS**.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, naquit à Dijon le 10 novembre 1433, et porta d'abord le nom de *comte de Charolais*, sous lequel il se distingua dans les batailles de Rupelmonde en 1452, et de Morbecque l'année suivante. Ce prince, dont le caractère était violent et fougueux, sentit de bonne heure les mouvements de cette fatale ambition qui fut la source des fautes et des malheurs de sa vie. Son aversion pour les seigneurs de la maison de Croï, favoris de son père, était insurmontable; n'ayant pu les faire disgracier, il quitta la cour, et se retira en Hollande. Enfin, s'étant réconcilié avec son père, il parvint à lui faire partager sa haine contre Louis XI, et se mit à la tête du parti formé contre ce monarque. Après avoir traversé la Flandre et l'Artois, il s'avance vers la Somme à la tête de 26,000 combattants, et arrive devant Paris. Louis étant venu lui présenter la bataille à Montlhéri, Charles enfonce une aile de l'armée royale, et se laisse emporter à la poursuite des fuyards. Environné par 15 gendarmes qui venaient de tuer son écuyer, il est blessé et en danger d'être pris; mais il refuse de se rendre, fait des prodiges de valeur, et donne le temps à ses soldats de venir le dégager. Dès lors, Charles conçut de ses talents pour la guerre une si haute idée, que les plus grands revers ne purent depuis le détromper de cette présomption. Ayant succédé à son père en 1467, il eut presque aussitôt la guerre contre les Liégeois, qu'il tailla en pièces et soumit avec la dernière rigueur. Forcé, avant cette expédition, de rendre aux Gantois les priviléges que Philippe le Bon leur avait enlevés, il révoque à son retour ce que les Gantois lui ont extorqué, fait mourir les chefs de la rébellion, et condamne la ville à une amende considérable. L'année suivante, il épousa Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre, et résolut dès lors de renouveler la guerre civile en France; mais Louis le désarma en lui donnant 120,000 écus d'or. Le 3 octobre suivant, le monarque et le duc ont une entrevue à Péronne pour régler leurs différents. Là, le duc apprend que les Liégeois, excités par le roi, viennent de se soulever de nouveau et de s'emparer de Tongres. Charles entre en fureur: Louis emploie inutilement les serments pour se disculper; il est arrêté et gardé à vue. Le duc, après avoir hésité entre les partis les plus violents, l'oblige à signer un traité, dont la condition la plus humiliante est qu'il marchera avec lui contre ces mêmes Liégeois qu'il avait soulevés. Charles arrive devant Liége accompagné du roi: la ville est prise d'assaut et abandonnée à la fureur du soldat. De tels succès achevèrent d'endurcir le duc de Bourgogne, et de former les derniers traits de ce caractère inflexible et sanguinaire, qui le rendit le fléau de ses voisins et l'artisan de sa propre ruine. Édouard IV lui envoya, en 1470, l'ordre de la Jarretière. Il reçut en Flandre, peu de temps après, Édouard lui-même qui vint chercher un asile auprès de lui. Charles lui fournit de l'argent et des vaisseaux pour repasser en Angleterre. Vers la fin de la même année, la guerre recommença entre le roi de France et le duc de Bourgogne: jamais Charles ne mérita mieux que dans cette guerre le surnom de *Téméraire*. Forcé de demander une trêve, il ne tarde pas à reprendre les armes, publie un manifeste contre le roi qu'il accuse de sortilége et d'empoisonnements, passe la Somme à la tête de 80,000

combattants, prend d'assaut la ville de Nesle qu'il livre aux flammes. Ennemi du repos, insensible aux plaisirs, n'aimant que la destruction et le carnage, écrasant le peuple pour enrichir les grands, et, malgré son orgueil, possédant l'art de se faire des alliés, Charles, qui se croyait égal en puissance à Louis XI, souffrait impatiemment de se voir son inférieur en dignité. Il projette alors d'étendre sa domination du côté du Rhin, et de faire ériger ses États en royaume, sous le nom de *Gaule-Belgique*. Il vient trouver l'empereur Frédéric III à Trèves, pour obtenir le titre de roi et de vicaire général de l'Empire que Frédéric lui avait promis, à condition qu'il donnerait Marie, sa fille, en mariage à l'archiduc; mais aucun des deux ne voulant s'engager le premier, ils se séparent mécontents l'un de l'autre, et la négociation est rompue. Charles, qui voulait ajouter à ses États la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, selon l'observation de Voltaire, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne. Cependant, Louis XI travaillait à lui susciter de nouveaux embarras, en excitant contre lui l'Autriche et les Suisses. Dès lors, Charles forme la résolution de le détrôner, et se ligue pour ce dessein avec le roi d'Angleterre; mais, obligé de marcher au secours de l'évêque de Cologne, son parent, il perd 10 mois devant Neuss, dont il fait inutilement le siége, et vole ensuite en Lorraine pour se venger du duc René, qui, excité par la France, lui avait déclaré la guerre. Après avoir terminé la conquête de la Lorraine par la prise de Nanci, où il entre en vainqueur en 1475, il tourne ses armes contre les Suisses, et, malgré les représentations de ces paisibles montagnards, qui lui disent que tout ce qu'il pourrait trouver chez eux ne valait pas les éperons de chevaliers de son armée, il prit la ville de Granson, et fit passer au fil de l'épée 800 hommes qui la gardaient; mais cette barbarie ne tarda pas à être vengée par une victoire signalée que les Suisses remportèrent sur lui près de cette même ville, le 3 mars 1475. La perte de cette bataille le jette dans une noire mélancolie qui altère son esprit et sa santé. Il rentre en Suisse avec une nouvelle armée, et, le 22 juin, perd par les mêmes fautes la bataille de Morat. Le duc de Lorraine, qui avait combattu dans l'armée des Suisses, mène les vainqueurs devant Nanci, qui capitule le 6 octobre. Aux premières nouvelles de ce siége, Charles rassemble ses troupes et se rend en Lorraine, pour arracher au duc René la ville de Nanci qu'il avait déjà prise une fois. Il charge le comte de Campobasso de la principale attaque, et, instruit que cet officier le trahit, il ne regarde cet avertissement que comme un piége. Campobasso fait traîner le siége en longueur, et donne ainsi le temps à René de s'avancer avec 20,000 hommes. A son approche, il passe avec ses troupes du côté de l'ennemi, et laisse l'armée de Charles réduite à 4,000 hommes. Contre le sentiment de son conseil, ce prince veut combattre avec des forces inégales. Le 5 janvier 1477, les deux armées en viennent aux mains. Les ailes de l'armée bourguignonne sont enfoncées et dispersées, et le corps de bataille, commandé par le duc en personne, est attaqué de front et sur les flancs. Mis en déroute et entraîné par les fuyards, il tombe de cheval dans un fossé où il est tué d'un coup de lance, dans la 44e année de son âge, et paye de son sang, le nom de *Téméraire* que la postérité lui donne. Son corps, couvert de sang et de boue, la tête prise dans les glaçons, ne fut retrouvé que deux jours après la bataille, et tellement défiguré qu'il resta quelque temps méconnaissable aux yeux de ses propres frères; on le reconnut enfin à la longueur de sa barbe et de ses ongles qu'il avait laissés croître depuis la défaite de Morat, et à la cicatrice d'un coup d'épée reçu à la bataille de Montlhéri. La mort de ce prince, qui semblait destiné à replonger la monarchie dans l'ancien chaos, forme une époque remarquable dans l'histoire : avec lui s'éteignit en France le système monstrueux du gouvernement féodal. Charles eut cependant quelques vertus; car la vérité doit adoucir les couleurs trop sombres sous lesquelles l'ont peint les historiens du temps et leurs copistes. S'il était endurci et terrible à la guerre, rien, dans le gouvernement de ses peuples, ne se ressentait de la dureté avec laquelle il se traitait lui-même; sa droiture naturelle lui faisait surveiller avec soin l'administration de la justice. Il fut inhumé à Nanci, par ordre du duc de Lorraine; et en 1550, Charles-Quint, son arrière-petit-fils, fit transporter ses restes à Bruges.

CHARLES DE BLOIS ou **DE CHATILLON**, frère puîné de Louis, comte de Blois, épousa en 1337 Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne, et par une des conditions de ce mariage fut reconnu solennellement de la plupart des seigneurs et barons comme héritier présomptif de la souveraineté du duc Jean III, qui n'avait point d'enfants. Mais, à la mort du duc, son héritage lui fut contesté par Jean, comte de Montfort, frère du duc de Bretagne, et il s'ensuivit une guerre sanglante qui dura 23 ans. Pendant ce long démêlé auquel les cours de France et d'Angleterre prirent part, et qui ne se termina qu'à la mort de Charles de Blois, tué le 29 septembre 1364 à la bataille d'Auray, on vit surgir le grand caractère de la comtesse de Montfort, et cette époque est devenue mémorable par plusieurs combats dans lesquels se signalèrent surtout Gautier de Mauni, Beaumanoir, Duguesclin et Jean Chandos. Charles ne manquait ni de bravoure ni de générosité; mais il poussa si loin les pratiques de dévotion, que les seigneurs même de son parti disaient qu'il était plutôt né pour être moine que pour gouverner un État. Un jour qu'il faisait célébrer la messe en pleine campagne, quelques personnes lui annoncèrent que l'ennemi attaquait une place voisine : « Nous aurons toujours, répondit-il, des villes et des châteaux; et, s'ils sont pris, nous les recouvrerons; mais si nous manquons la messe, c'est une perte que nous ne pourrons réparer. Après sa mort, il fut trouvé revêtu d'un cilice de crin blanc. On fit, sous le pontificat d'Urbain V, des enquêtes pour sa canonisation; elles furent interrompues sous Grégoire XI à la requête de Jean de Montfort, alors duc de Bretagne, qui appréhendait que la mémoire du vainqueur ne souffrît de la gloire du vaincu.

CHARLES D'ANJOU, premier du nom, comte du Maine, 3e fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et beau-frère de Charles VII, dans la faveur duquel il remplaça George de la Trémouille, sut conserver son crédit jusqu'à la mort de ce prince, qu'il accompagna dans diverses expéditions de 1449 à 1452. A l'avénement de Louis XI, il parut s'attacher à ce monarque, qui le chargea de régler ses différends avec le duc de Bre-

tagne; mais sa négociation n'aboutit qu'à les rendre irréconciliables. Après avoir tenu une conduite encore plus équivoque pendant la ligue dite *du bien public,* soit dans la Normandie qu'il devait, à la tête d'une armée nombreuse, garantir contre l'invasion des Bretons, soit à la bataille de Montlhéri, où il abandonna le roi, entraînant dans sa fuite un tiers de l'armée sans être même poursuivi, ce seigneur, dont la lâcheté ou la perfidie paraissait devoir être punie du dernier supplice par Louis XI, ne subit que la disgrâce de ce politique monarque, intéressé à ménager le roi de Sicile René, son frère. Charles mourut oublié en 1472.

CHARLES D'ANJOU, 2e du nom, duc de Calabre, comte du Maine, fils du précédent, fut investi du duché de Provence par le testament de son oncle René, mort en 1480, et succomba lui-même le 11 décembre 1481 à la douleur que lui causa la perte de sa femme, à laquelle il était tendrement attaché. Il légua sa souveraineté de Provence à Louis XI et à ses successeurs; et la réunion de cette province à la France fut effectuée 5 ans après par Charles VIII.

CHARLES DE DANEMARK, dit *le Bon*, comte de Flandre, était fils de St. Canut, et d'Adèle ou Alise, fille de Robert le Frison. Il fit, dans sa jeunesse, le voyage de la terre sainte, se signala par ses exploits contre les Sarrasins, et devint comte de Flandre l'an 1119, après la mort de Baudouin, qui, pour récompenser ses services dans la Palestine, l'institua son héritier. Lorsque l'empereur Henri V entra dans la France (1123), avec une armée d'Allemands, de Saxons et de Bavarois, Charles le Bon accourut à la défense du royaume avec 10,000 Flamands. Il avait affermi, dans ses États, sa puissance par son courage; il la maintint par la sagesse de son gouvernement. Pendant 2 années de stérilité (1125 et 1126), il épuisa ses trésors pour nourrir les indigents. On remarqua qu'étant dans la ville d'Ypres, il distribua lui-même, en un jour, jusqu'à 7,800 pains. Il fit des lois sages pour réprimer les meurtres, les violences, les injustices, et pour garantir le peuple de l'oppression des grands. On l'appelait le justicier, le défenseur de l'Église, le père des pauvres; la renommée de ses vertus était si grande, qu'on lui offrit le trône de Jérusalem pendant la prison de Baudouin II, et l'Empire après la mort de Henri V; mais il refusa l'un et l'autre. Bertoul van Straten, qui avait usurpé la prévôté de Bruges, à laquelle la dignité de chancelier de Flandre était attachée, et Bouchard, maire de Bruges, son neveu, ayant été forcés d'ouvrir leurs greniers, de vendre leur blé à juste prix, et se voyant gênés dans le cours de leurs déprédations, formèrent l'horrible projet d'assassiner leur souverain. Bouchard, et quelques autres conjurés, portant des épées nues sous leurs manteaux, entrèrent un matin dans l'église de Saint-Donat de Bruges, tandis que Charles y faisait sa prière; l'un d'eux lui abattit un bras qu'il étendait pour donner l'aumône à une pauvre femme, et un autre fit rouler sa tête au pied de l'autel, le 2 mars 1127. Les conjurés se répandirent ensuite dans la ville, poursuivirent les officiers et les amis du comte, et se retirèrent enfin dans le château, où ils se retranchèrent contre la fureur du peuple. Louis le Gros, appelé par les seigneurs de Flandre, alla soumettre et châtier les séditieux. Le prévôt et le maire périrent dans les supplices. Les complices des Van Straten furent précipités du haut d'une tour. Charles le Bon n'ayant point eu d'enfants de Marguerite de Clermont, sa femme, Louis donna le comté de Flandre à Cliton, fils de Robert, duc de Normandie. Charles est vénéré comme saint dans la Flandre. Sa Vie a été écrite par trois auteurs contemporains : le moine Ælnoth, Gauthier, archidiacre de Térouane, et Gualbert, syndic de Bruges.

CHARLES DE FRANCE, fils de Louis IV *d'Outremer,* né en 953, un an avant la mort de son père, fut exclu du trône par son frère Lothaire, qui, en s'emparant de la couronne, lui laissa, à titre de fief, le duché de basse Lorraine. Charles tenta de faire valoir ses droits, lorsque, après la mort de Louis V, Hugues Capet se fut emparé du trône; mais il tomba par trahison au pouvoir de l'usurpateur en 991, et fut enfermé avec sa famille dans la tour d'Orléans, où il mourut 2 ans après.

CHARLES II, fils de Jean Ier, duc de Lorraine, naquit à Toul vers 1364, et eut pour parrain Charles V, qui voulut se charger de le faire élever. Parmi les chevaliers qui faisaient alors l'ornement de la cour de France, se distinguait Philippe, frère du roi, qui obtint dans la suite le duché de Bourgogne, et le surnom de *Hardi.* Charles s'attacha à ce prince, plus encore par inclination que par devoir, et ce fut sous ses ordres qu'il fit ses premières campagnes contre les Gantois révoltés. Il avait environ 26 ans lorsque son père mourut, et aussitôt après avoir reçu le serment de fidélité de ses sujets, il fit châtier sévèrement les habitants de Neufchâteau, soupçonnés d'avoir eu part à sa mort. Charles, après avoir fait la guerre aux Tunisiens avec le roi de France, et aux Turcs avec le roi de Hongrie, secourut Charles VI contre les Anglais, et se trouva à la bataille d'Azincourt. Nommé connétable de France, il ne conserva cette charge que peu de temps, et revint dans ses États, qui réclamaient sa présence. En 1427, les habitants de Metz refusèrent de payer les redevances établies depuis longtemps au profit des ducs de Lorraine; mais quand ils virent le duc marcher contre eux, ils demandèrent la paix : on la leur accorda à des conditions qui ne satisfaisaient pas Charles, et il se disposait à en exiger d'autres, lorsqu'il mourut, le 25 janvier 1431. René d'Anjou, son gendre, lui succéda.

CHARLES III, surnommé *le Grand,* fils de François Ier, duc de Lorraine, et de Christine de Danemark, né à Nanci le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608, laissant pour successeur le duc Henri, son fils. Protecteur paisible des arts et des lettres, et le bienfaiteur de ses sujets, Charles mérita le surnom que l'histoire lui a conservé : c'est par ses soins que furent rédigées les coutumes de Lorraine, de Bar, de Bassiguy et de St.-Mihiel, et ses nombreuses ordonnances ont fait la base de la législation de cette ancienne province; il fonda l'université de Pont-à-Mousson, fortifia plusieurs places, entre autres Lunéville, Clermont, Stenay, et fit dresser le plan de la ville neuve de Nanci, dont l'exécution fut commencée en janvier 1604. On a l'*Éloge* de Charles III par Coster, Francfort, 1764, in-8°.

CHARLES D'ORLÉANS, comte d'Angoulême, fils aîné de Louis de France et de Valentine de Milan, né à Paris en 1391, signala son courage en 1415 à la bataille

d'Azincourt; mais trouvé parmi les morts, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il fut retenu 25 ans. Henri V s'étant fait assurer des prétentions à la couronne, au détriment du Dauphin et contre les lois du royaume, craignait que Charles d'Orléans, par sa naissance autant que par l'étendue de ses domaines, ne le contrariât puissamment dans ses desseins. Par son testament, le même monarque recommandait de ne rendre la liberté à aucun prisonnier français avant la majorité de son fils. De retour en France, il entreprit vainement de faire valoir ses droits sur le duché de Milan, dont il était héritier par sa mère; il ne put se rendre maître que du comté d'Asti, et mourut à Amboise, le 4 janvier 1465, laissant, entre autres enfants, un fils qui fut depuis Louis XII. Charles, qui, dans les longs jours de sa captivité, s'était adonné à la culture des lettres, laissa des *poésies* dont quelques-unes ont été insérées dans les *Annales poétiques*. Le recueil de ces *poésies* a été publié par P. P. Chalvet, Grenoble, 1803 ou 1809, in-12; c'est la même édition. De savants critiques ont pensé que plusieurs poëtes du 15e siècle, entre autres St. Gilain et Blaise d'Auriol, se sont impudemment attribué plusieurs des compositions de ce prince, dont on conserve des copies à la bibliothèque du Roi et de l'Arsenal. L'abbé Sallier est le premier qui les ait fait connaître dans un *mémoire* inséré t. XIII du Recueil de l'Académie des inscriptions. On savait donc depuis assez longtemps que Charles d'Orléans était un des meilleurs poëtes français de son siècle; mais on ignorait à peu près complétement que ce prince eût cultivé la littérature anglaise, lorsque M. G. W. Taylor, membre du Roxburgh-club, a fait imprimer à un très-petit nombre d'exemplaires : *Poems written in english by Charles, duke of Orléans,* Londres, 1827, in-4°.

CHARLES, duc de Bourbon. *Voyez* **BOURBON** et **CLERMONT**.

CHARLES Ier, roi d'Espagne. *Voyez* **CHARLES-QUINT**, empereur.

CHARLES II, roi d'Espagne et des Indes, né le 6 novembre 1661, fils de Philippe IV, fut proclamé en 1665, sous la tutelle d'Anne d'Autriche, sa mère, et, lorsqu'il eut atteint sa 15e année, se jeta dans les bras de don Juan d'Autriche, bâtard ambitieux, qui se montra le digne continuateur de l'administration embarrassée de la reine mère. L'alliance du jeune roi avec la princesse Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, en assurant la paix de Nimègue, paraissait devoir relever la fortune de l'Espagne; mais, élevé dans la plus crasse ignorance, Charles II n'en voulut point sortir; et tandis qu'il passait sa vie au fond de son palais, la cour était agitée par les intrigues : bientôt, la jeune reine étant morte, des ministres inhabiles entraînèrent le faible monarque dans la ligue que l'Europe forma contre la France. Louis XIV, vainqueur, châtia l'Espagne; mais il lui accorda un traité avantageux, concevant dès lors l'espoir de placer un jour dans sa maison cette vieille monarchie chancelante. L'Autriche désirant de son côté s'assurer la succession de Charles, parvint à lui faire épouser Anne de Neubourg, sœur de l'impératrice. Cette princesse ne put jamais prendre sur son mari l'ascendant qu'avait sa première femme. Cependant la santé de Charles s'affaiblissait chaque jour : désespérant d'avoir désormais des enfants, il s'occupa du soin de se donner un successeur. Par un testament fait en 1698, il légua son trône au prince de Bavière, neveu de sa femme; mais celui-ci étant mort, le faible roi dicta, le 1er octobre 1700, après de longues répugnances, un nouveau testament par lequel il institua héritier de toute la monarchie espagnole Philippe de France, duc d'Anjou. Charles languit encore un mois, et mourut le 1er novembre. Avec ce prince superstitieux et stupide, mais plein de douceur et de bonté, finit la branche aînée de la maison d'Autriche, qui régnait depuis 2 siècles sur l'Espagne : il est moins célèbre dans l'histoire par son règne languissant et malheureux, que par son testament qui causa tant de troubles en Europe.

CHARLES III, roi d'Espagne et des Indes, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, né en janvier 1716, fut appelé à la succession de Toscane par la mort d'Antoine Farnèse, dernier rejeton de la célèbre maison de Médicis, et s'empara de ses États en 1731, malgré l'empereur d'Autriche. Quatre ans après il fut élu roi de Naples, battit les Impériaux à Parme; puis, ayant assuré son autorité dans toutes les provinces napolitaines, passa en Sicile, et soumit cette île en moins d'une année. Reconnu en qualité de roi des Deux-Siciles par Louis XV, don Carlos, digne de sa fortune, fut confirmé dans la possession de son trône en 1738, par la paix de Vienne. Il ne déploya pas moins de bravoure et d'activité lorsque la guerre se ralluma : l'Italie se trouvant foulée par les armées française, espagnole, autrichienne et piémontaise, il joignit ses forces à celles de son père, et contribua à la défaite des Impériaux, après avoir couru lui-même quelques dangers. Cette campagne terminée, Charles continua de gouverner paisiblement le royaume de Naples pendant 15 années : au bout de ce temps, appelé au trône d'Espagne par la mort de son frère Ferdinand VI, il laissa la couronne de Naples à Ferdinand son 3e fils. Peu de temps après son avénement, Charles conclut avec Louis XV le pacte de famille (1761), qui assurait les droits et réunissait toutes les forces de la maison de Bourbon. Il se joignit à la France dans les deux guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre, en 1762 et 1778, et plusieurs expéditions partirent d'Espagne, soit pour reconquérir d'anciennes possessions dans l'Amérique septentrionale et dans la Méditerranée, soit pour punir l'insolence des pirates algériens. Charles retira son royaume de la léthargie où il languissait depuis Philippe III, et l'Espagne lui doit tout ce qu'elle peut montrer au voyageur en fait d'établissements utiles et de monuments publics. Ce prince mourut à Madrid le 14 décembre 1788. Doué d'un bon jugement, d'une fermeté sage, et, par-dessus tout, homme de bien, il n'avait point reçu de la nature ces qualités brillantes qui caractérisent un héros; mais il sut mériter l'amour de ses peuples. On rapporte qu'il disait souvent : « Mes sujets sont comme des enfants qui pleurent quand on les nettoie; » et lorsqu'on lui rendait compte de quelque discussion de famille, sa première question était : « Quel moine y a-t-il dans cette affaire ? »

CHARLES IV, roi d'Espagne et des Indes, 2e fils du précédent, et de Marie-Amélie de Saxe, naquit à Naples le 11 novembre 1748. A l'avénement de son père au

trône, en 1759, à peine âgé de 11 ans, il fut proclamé prince des Asturies, et créé chevalier du Saint-Esprit, le 18 mai de l'année suivante. A l'âge de 17 ans, il épousa Marie-Louise, infante de Parme, et fut proclamé solennellement le 17 janvier 1789. Charles n'avait reçu de la nature aucune des qualités qui rendent un homme digne de commander aux autres; il n'avait que les vertus et les défauts d'un homme privé, et ayant été étranger à toutes les affaires de gouvernement pendant la vie de son père, il n'avait pas même pu acquérir quelques connaissances sur l'art de régner. Son moral formait un contraste frappant avec son physique; bâti en Hercule, et doué d'une force de corps peu commune, il excellait dans les exercices qui exigent une grande vigueur. Quant au moral, il était apathique, insouciant, doux, et surtout faible et indécis; d'ailleurs franc, bon, loyal, détestant le mensonge, dévot, plutôt par habitude que par fanatisme; mais ce qui le caractérise, c'est l'aversion décidée qu'il éprouvait pour toute espèce d'affaires, préférant son repos et les plaisirs d'une vie indépendante à toutes les grandeurs du monde. Il aimait passionnément la musique et la peinture, et était très-bon connaisseur dans ces deux arts; il jouait assez médiocrement du violon. Né pour être gouverné, il ne pouvait pas manquer de devenir le jouet de sa femme, qui possédait au suprême degré le désir de commander, moins encore pour diriger la monarchie que pour se livrer sans ménagement à ses penchants déréglés. Elle eut lieu d'être satisfaite de l'époux que le destin lui avait accordé; jamais mari ne fut plus docile, et ne ferma les yeux d'aussi bonne grâce que le bon Charles IV. Il fit plus, l'amant en titre de sa femme devint son favori et son ami le plus intime, dont il avait peine à se séparer; telle était même sa philosophie ou sa bonté sans pareille, qu'il lui arrivait souvent de prévenir son ministre que la reine l'attendait. Marie-Louise profita amplement de l'abandon que le roi, son époux, lui avait fait des affaires de l'Espagne, qu'elle gouverna à son gré jusqu'à l'époque où une longue suite de fautes entraîna la ruine de l'État et celle de Charles IV, de son épouse et de leur favori. En montant sur le trône, Charles IV laissa, pendant quelque temps, la direction des affaires au comte de Florida Blanca, ministre de Charles III. Don Manuel Godoï, ayant été distingué par la reine, devint son amant; et dès 1792, il fut présenté par elle au roi, qui le nomma son ministre et duc d'Alcudia. Godoï, doué d'un beau physique et d'un caractère doux et aimable, ne manquait pas d'esprit ni de pénétration; mais n'ayant reçu qu'une éducation imparfaite, et étranger aux affaires, il manquait des qualités indispensables pour remplir un poste aussi important, surtout dans des temps aussi orageux. D'ailleurs, pour être juste, il faut convenir que, devant tout à la reine, il fut subjugué par elle, et devint plutôt son instrument docile que son conseiller. Aussi impérieuse que dissimulée, elle avait un penchant décidé pour l'intrigue; dépourvue de connaissances solides, incapable de grandes vues, elle était un obstacle invincible à tout ministre qui eût osé la braver. C'est ce qu'éprouva Urquijo pendant son court ministère, et ce qu'auraient éprouvé tous les hommes d'État de l'Espagne. Le prince de la Paix seul pouvait être ministre de Charles IV et de la reine; et Godoï lui-même n'a pas été le maître de ne pas faire ce qu'il a fait. Le premier acte marquant de Charles IV fut une faute doublement grave; il hésita trop longtemps à intervenir pour sauver la vie à l'infortuné Louis XVI, et la démarche tardive qu'il fit faire par son ambassadeur à Paris, la veille de l'exécution du roi, fut à la fois inutile et déshonorante. La lettre que le roi d'Espagne adressa à la Convention nationale fut lue devant cette assemblée, le 20 janvier. Le ton de menace de cette communication ne pouvait, dans l'effervescence où étaient alors les passions populaires, produire d'autre effet que d'ajouter à l'irritation. Le cabinet de Madrid déclara la guerre à la Convention, et l'armée espagnole, commandée par le général Ricardos, pénétra en France, et prit successivement Collioure, Bellegarde, et s'empara du Roussillon; mais les Français ne tardèrent pas à chasser l'ennemi, et prenant à leur tour l'offensive, ils entrèrent en Espagne par les Pyrénées orientales et occidentales; le général Dugommier battit le comte de la Union; Roses et Figuères se rendirent à l'armée française; et la cour d'Espagne, se voyant menacée à la fois par les deux armées qui marchaient vers la capitale, et effrayée surtout de l'esprit révolutionnaire qui les animait, conclut un traité de paix à Bâle, en avril 1795, avec la république française. L'Espagne céda à la république la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. Ce fut à cette occasion que Godoï reçut le titre de prince de la Paix. Un traité d'alliance fut ensuite signé entre les deux puissances, malgré les efforts du prince de la Paix, qui résista, autant qu'il put, aux instances du Directoire, et qui, éloigné du ministère par l'influence française, et remplacé par Urquijo et ses amis, parvint à les faire disgracier, obtint le rappel de l'amiral Truguet, ambassadeur de France à Madrid, et réussit à éluder toutes les propositions du Directoire pour l'invasion du Portugal. Il faut même le dire, depuis la paix de Bâle le cabinet espagnol ne seconda la France qu'à regret; la reine lui fut toujours contraire; et c'est de Madrid que partit l'avis de la destination de l'expédition française pour l'Égypte; cet avis, transmis à la reine de Naples, et communiqué par lady Hamilton à l'amiral Nelson, occasionna la destruction de la flotte française. Enfin le premier consul parvint à décider Charles IV à déclarer la guerre au Portugal, en avril 1801 : elle fut de courte durée, et très-peu sanglante; le cabinet de Madrid et Lucien Bonaparte conclurent promptement la paix avec le prince régent de Portugal à prix d'argent. La paix d'Amiens fut bientôt signée, et l'Angleterre restitua Minorque à l'Espagne; mais conserva l'île de la Trinité plus importante encore par sa position que par sa valeur intrinsèque; l'Espagne ne jouit pas longtemps des douceurs de la paix; la guerre éclata de nouveau, et les Anglais prirent, avant de la déclarer, 4 galions espagnols. Cependant l'Espagne négocia longtemps avant de commencer la guerre contre l'Angleterre; elle fut enfin déclarée, et les suites en furent funestes. La mémorable journée de Trafalgar détruisit d'un seul coup la marine espagnole et celle de France; l'amiral Nelson y perdit la vie, et Gravina mourut des blessures qu'il reçut dans cette action. Peu de temps après, Napoléon, décidé à s'emparer de toute la péninsule, commença par engager l'Espagne à lui fournir une armée auxiliaire de 18,000 hommes de troupes choisies, elles partirent en effet en



Schubert Lith.e Lith. de Loux.

CHARLES IV,

ROI D ESPAGNE



1806, sous le commandement du général marquis de la Romana, ayant sous lui le général Kindelau, resté depuis au service de la France; ces troupes, envoyées en Allemagne, furent employées dans la Poméranie suédoise contre Stralsund. En même temps Napoléon menaçait le Portugal, et cherchait à entraîner l'Espagne dans cette guerre qu'il lui faisait envisager comme n'ayant pour but que de soustraire à jamais ce pays à l'influence anglaise, en le partageant au profit du roi d'Espagne et du prince de la Paix. Le favori résista, mais séduit par cet appât, il autorisa son agent confidentiel à Paris, D. Eugenio Izquierdo à conclure le célèbre traité de Fontainebleau, qui fut en effet signé par lui et le maréchal Duroc, le 27 octobre 1807. On y stipulait le partage du Portugal en 3 portions, l'une au nord, sous le nom de Lusitanie devait être occupée par les troupes françaises, et était destinée au roi d'Étrurie, pour le dédommager de la couronne qu'on venait de lui ravir par l'abdication de la reine sa mère. La 2e portion, l'Algarve, était réservée au prince de la Paix; et la capitale, qui devait rester en séquestre entre les mains des Français, formait la 3e. Pendant les négociations qui précédèrent ce traité, Napoléon préparait la ruine de la famille royale en Espagne, en profitant de la haine du peuple contre la reine et son favori, du mépris général pour le roi, et de l'inimitié du prince des Asturies pour le prince de la Paix et pour la reine. Ferdinand ayant perdu son épouse, la princesse de Naples, en 1805, on lui suggéra qu'il ferait bien de demander à s'allier à la famille de Bonaparte; M. l'ambassadeur, de Beauharnais, lui proposa d'épouser la fille aînée de Lucien. Impatient de régner, Ferdinand commença dès lors à conspirer contre son père, d'accord avec l'ambassadeur, soutenu par les conseils de Escoiquiz, son confident; et appuyé de tous les mécontents qui, sans s'inquiéter de l'avenir, et se faisant peut-être illusion sur le caractère de Ferdinand, ne songeaient qu'à se voir délivrés d'un roi inepte, d'une reine détestée et d'un favori abhorré. La conspiration fut découverte, le prince fut arrêté, le 29 octobre 1807, son procès instruit, et sa condamnation paraissait inévitable, lorsque Napoléon intervint en faveur de Ferdinand, et, d'un ton menaçant, força Charles IV à mettre son fils en liberté, en lui accordant son pardon et mettant la procédure au néant. Sur ces entrefaites, l'armée destinée à envahir le Portugal, sous le commandement du général Junot, entra en Espagne, et s'empara sans coup férir du Portugal, que Jean VI avait quitté pour se rendre au Brésil, après avoir ordonné aux Portugais de n'opposer aucune résistance à l'armée française, et avoir dégarni de troupes tout le pays par lequel elle devait pénétrer. Bientôt cette armée fut suivie d'une autre plus considérable commandée par Murat, destinée à s'emparer de l'Espagne, sous le prétexte d'aller assiéger Gibraltar. L'occupation de plusieurs provinces espagnoles n'avait point suffi pour dessiller les yeux du roi et de son favori sur les véritables intentions de Napoléon; mais averti enfin par Izquierdo, dans un voyage qu'il fit en toute hâte à Madrid, du danger qui menaçait la monarchie, Charles IV et la reine se décidèrent à quitter l'Espagne et à suivre l'exemple du prince régent du Portugal, en se rendant au Mexique. Ce projet, proposé par le prince de la Paix, et adopté par Charles IV, allait être mis en exécution; déjà un corps d'armée avait été placé sur la route de Cadix, des effets précieux étaient emballés lorsque le roi fit appeler son fils Ferdinand, et lui adressa le discours suivant, que l'on tient d'une personne à qui le vieux roi a raconté depuis tous les détails de cette scène : « Mon cher fils, les Français m'ont trompé ; ils s'avancent pour s'emparer de la capitale et du royaume, et nous n'avons aucun moyen de leur résister; il n'est plus temps de songer au passé, il s'agit de sauver la monarchie, et voici le plan que j'ai arrêté pour conserver à notre famille le trône de ses ancêtres en Europe et au delà des mers. Je pars avec votre mère, le prince de la Paix et le reste de la famille, pour Cadix dont la route nous est encore ouverte; de là nous nous rendrons au Mexique pour conserver cette précieuse partie de nos États; toi, puisque tu as confiance dans les promesses de Napoléon, reste en Espagne, je te laisse les pouvoirs les plus amples, et te nomme mon lieutenant, tu y régneras en roi. » Ferdinand se jeta à mes genoux (poursuivit Charles IV), les baigna de larmes, renouvela ses excuses, et témoigna les plus vifs regrets de ses fautes passées, m'accabla de remercîments ainsi que la reine et le prince de la Paix qui étaient présents, et, à peine sorti de mon appartement à Aranjuez, il alla ameuter la populace et les gardes du corps contre moi et contre le prince de la Paix, le dénonçant comme coupable de m'avoir conseillé de quitter lâchement le royaume, en suivant le honteux exemple du prince régent de Portugal. On arrêta le prince de la Paix: on lui fit plusieurs blessures, et il n'échappa à la mort que par la promptitude que je mis à signer un acte d'abdication qu'on me dicta en faveur d'un fils ingrat et dénaturé. » Le triomphe du nouveau roi fut de courte durée; n'osant braver le courroux de Napoléon s'il lui désobéissait, il se laissa attirer d'abord à Burgos, ensuite à Vittoria, et enfin à Bayonne, où il arriva le 20 avril 1808, et il fut bientôt suivi (le 30 avril), par son père, sa mère et le prince de la Paix. Là, Charles IV ayant protesté contre son abdication forcée, Ferdinand fut obligé de rendre la couronne à son père, qui, à son tour, la céda sans regrets à Napoléon, et celui-ci la plaça sur la tête de son frère Joseph. Ferdinand, conseillé par le chanoine Escoiquiz, voulut résister; mais Napoléon, qui avait en main les preuves légales de ses menées contre son père, lui imposa silence par ces mots : *L'abdication ou la mort*. Un traité fut conclu avec Charles IV, par lequel on lui accordait une pension et un palais; il résida d'abord à Compiègne, mais le climat lui étant contraire, il alla habiter Marseille, et ensuite Rome où on lui donna le palais Borghèse pour logement. Sa pension, bientôt réduite, lui fut cependant payée régulièrement, et le roi et toute sa famille ne cessèrent d'être traités avec tous les égards dus à leur rang et à leurs infortunes. La chute de Napoléon et l'élévation de Ferdinand au trône, par suite d'un traité conclu entre Napoléon et ce prince, plaça de nouveau le malheureux Charles IV dans une position fâcheuse; il cessa de toucher sa pension de France, et Ferdinand le laissa pendant quelque temps privé de tout revenu, pour le contraindre à renoncer définitivement à ses droits incontestables à la couronne, ce qu'il fit en effet, et ce ne fut qu'alors qu'il commença à recevoir une pension que son fils consentit à lui faire. La faiblesse de

Charles IV se montra alors dans tout son jour, car quoique engagé et sollicité par ses amis, et même par des têtes couronnées, à réclamer l'intervention des souverains assemblés au congrès de Vienne, pour obtenir du moins un apanage assuré et indépendant des caprices de Ferdinand, tel par exemple, que les îles Baléares ou les Canaries, il se refusa constamment à faire ou à autoriser la moindre démarche à cette fin. Parmi les souverains qui avaient manifesté le désir de plaider sa cause, il faut compter le roi de Bavière. C'est en 1815 que Charles IV signa un traité avec son fils, dans lequel il renonça à la couronne; Ferdinand s'y obligeait à faire à son père une pension viagère de 3 millions de francs, en lui accordant de plus 15,000 francs pour acquitter ses dettes; et dans le cas où Charles mourrait avant son épouse, une pension de 2 millions de francs à cette princesse en qualité de reine douairière. L'un et l'autre survécurent peu d'années à cet arrangement: la reine mourut le 27 décembre 1818, et 24 jours après Charles IV termina sa carrière, à l'âge de 71 ans, le 20 janvier 1819.

CHARLES Ier D'ANJOU, roi de Naples, né en 1220, fils de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, avait reçu en apanage le comté d'Anjou. Ayant épousé Béatrix, 4e fille de Raimond Béranger, dernier comte de Provence, la succession à ce comté lui fut assurée du chef de cette princesse, dont les trois sœurs aînées, par leur mariage avec les rois de France, d'Allemagne et d'Angleterre, n'avaient plus, aux yeux de leur père, droit à cet héritage. Charles accompagna son frère St. Louis en Égypte, et fut fait prisonnier avec lui à l'affaire de Damiette, en 1250. De retour en Provence, il fut appelé en 1264, par le pape, pour combattre Mainfroi, roi de Naples, à qui le saint-siége voulait ôter le trône. Peu de jours après son arrivée à Rome, il fut couronné dans le commencement de janvier 1266, se mit en marche pour faire la conquête du royaume que le pape lui avait donné. Toutes les circonstances se réunirent pour favoriser cette entreprise. Mainfroi, vaincu dans une bataille livrée le 26 février, périt dans le combat; et Charles fut reconnu roi des Deux-Siciles. Mais ses nouveaux sujets accablés d'impôts et de vexations de tout genre, ne tardèrent pas à regretter leur ancien souverain. Impatients de ce joug odieux, ils recoururent au neveu de Mainfroi, le jeune Conradin, et ce prince accouru de l'Allemagne en Italie, vers la fin de 1267, vit sa petite armée renforcée en peu de temps par tous les gibelins dans les plaines de Tagliacozzo; la victoire incertaine se décida pour Charles d'Anjou, et Conradin périt à Naples sur un échafaud le 26 octobre. Dès ce moment, Charles, plus odieux à ses sujets, accrut encore leur haine par ses actes de cruauté sans motif, et par conséquent sans excuse. Ayant tenté d'amener le saint-siége à une dépendance absolue de sa volonté, il éprouva d'abord de la cour de Rome une résistance qu'il n'avait pas prévue: mais il finit par en triompher; et il se préparait à tenter la conquête de l'empire d'Orient, lorsque ses projets furent arrêtés par le massacre des Français, aux *Vêpres siciliennes*. Dès lors ce prince n'éprouva plus que des revers. Il échoua dans tous ses plans de vengeance, ne put débarquer en Sicile, dont les habitants avaient reconnu l'autorité de Pierre d'Aragon, et mourut le 7 janvier 1285.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, fils du précédent, né en 1248, fut fait prisonnier en 1284 par Roger de Loria, dans un combat qu'il lui livra malgré la défense formelle de son père. Conduit en Sicile, puis en Aragon, où la reine Constance l'envoya pour le soustraire à la fureur des Siciliens, qui voulaient venger sur lui la mort de Conradin, il était encore prisonnier à la mort de son père. Le roi d'Angleterre s'employa pour lui faire rendre la liberté moyennant des conditions qu'il souscrivit, mais que le pape Nicolas le dispensa d'exécuter. Charles, sacré à Rome le 29 mai 1289, continua de faire la guerre au nouveau roi de Sicile, Jacques. Doué de meilleures qualités que son père, il n'avait point hérité de ses talents militaires, et ne put jamais parvenir à recouvrer la Sicile, ni à chasser les Siciliens de la Calabre. Il eut de Marie, fille de Ladislas, roi de Hongrie, 14 enfants, dont les mariages l'allièrent à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe, et mourut à Naples le 5 mai 1309, chéri de ses peuples, qu'il avait gouvernés avec justice, et auxquels il laissait de bonnes lois.

CHARLES III ou **DE DURAZ**, dit *le Petit* ou *de la Paix*, petit-fils du précédent, né en 1345, fut appelé à la conquête du royaume de Naples par le pape Urbain VI, qui le couronna le 2 juin 1381, sous des conditions avantageuses au saint-siége, et plus encore à sa propre famille. Le nouveau roi ne devait le trône qu'au ressentiment du pontife contre la reine Jeanne; mais il voulut s'affranchir de la dépendance d'Urbain, qui l'excommunia. Seul héritier mâle du sang d'Anjou, un parti puissant lui offrit le trône de Hongrie que se disputaient deux reines. Ces princesses renoncèrent à leurs droits en sa faveur, mais elles ne tardèrent pas à s'en repentir, et des assassins qu'elles avaient apostés dans leur appartement, massacrèrent tous ses partisans. Charles, échappé comme par miracle aux meurtriers, fut enfermé dans le château de Vishrad, où il périt par le poison le 3 juin 1386; il laissa sous la tutelle de sa femme deux enfants, Ladislas et Jeanne, qui tous deux régnèrent après lui.

CHARLES Ier et II, ducs de Mantoue. *Voyez* **GONZAGUE**.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, fils de Victor-Amédée II, naquit à Turin le 27 avril 1701, et monta sur le trône le 3 septembre 1730, par suite de l'abdication volontaire de son père qui parut presque aussitôt s'en repentir. Après avoir pris des mesures pour s'assurer le pouvoir, le jeune roi se livra tout entier aux soins de l'administration et prouva qu'il savait régner. Persuadé que de l'agrandissement de ses États dépendait leur prospérité, il saisit avec habileté l'occasion d'atteindre ce but. Le Novarrais, le Tortonais et quelques fiefs de l'Empire furent les fruits qu'il recueillit de son union avec la France et l'Espagne, lorsque, en 1733, commandant les troupes confédérées, il fit la conquête du Milanais et vainquit les Impériaux à Guastalla: la promesse d'une augmentation de territoire l'ayant déterminé en 1742 à prendre parti pour la reine de Hongrie, il s'empara de Modène, puis de la Mirandole, et se couvrit de gloire par les talents militaires et la prudente activité qu'il déploya dans cette campagne; mais à la vue des soldats

morts devant Coni, le roi n'avait pu retenir ses larmes; le souvenir des 5,000 hommes qu'il avait perdus dans cette bataille, lui fit refuser de prendre part à la guerre de 1756. Après avoir été le médiateur de la paix en 1763, qui assura le repos de l'Europe, Charles fut uniquement occupé du soin de soulager ses peuples; il termina cette tâche glorieuse en 1768. « C'est aujourd'hui, dit-il, à l'un de ses courtisans, le plus beau jour de ma vie; je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire. » Charles-Emmanuel mourut le 20 février 1773. Roi législateur, l'un des plus sages dont le Piémont honore la mémoire, il a laissé un code sous ce titre : *Lois et constitutions*, Turin, 1773, 2 vol. in-4° (italien-français), réimprimées en français, Paris, 1774, 2 vol. in-12.

CHARLES-EMMANUEL IV, roi de Sardaigne, fils aîné de Victor-Amédée III et de Marie-Antoinette d'Espagne, né à Turin le 24 mai 1751, eut en naissant le titre de prince de Piémont. Il épousa, le 27 août 1775, Marie Clotilde, une des sœurs de Louis XVI, princesse vertueuse et dont le caractère et les goûts étaient en tout conformes aux siens. Dès les premiers jours de leur union, les deux époux ne furent occupés que de soins de piété et de bienfaisance. Le prince de Piémont s'occupa peu des affaires publiques jusqu'à la révolution française. Cependant sa prévoyance et l'étendue de ses vues politiques étaient assez remarquables pour que, dès l'année 1789, il prédit, en voyant les premiers symptômes de révolution qui agitaient la France, les calamités qui s'ensuivirent. Lorsque la guerre eut éclaté, en 1792, et que l'héritier du trône de Sardaigne comprit enfin qu'il n'y avait de salut pour cette monarchie que dans une vigoureuse résistance, ce fut lui qui donna au roi les conseils les plus énergiques, et ce fut encore lui qui, en 1794, réussit à maintenir ce monarque dans l'alliance de l'Autriche, lorsque déjà il avait ouvert des négociations avec la république française, et qu'il semblait vouloir se livrer aux mains de ses ennemis. Jamais la monarchie sarde n'avait été dans une position plus déplorable qu'à l'époque où, succombant au poids de ses chagrins beaucoup plus qu'à celui des années, Victor-Amédée III fit place à Charles-Emmanuel IV (16 octobre 1796). Dépouillé de plus d'un quart de ses États par la perte de la Savoie et du comté de Nice, ce prince avait été forcé de céder ses meilleures forteresses; et, ce qui était plus funeste encore, il avait promis de démolir une partie des autres. Parfaitement d'accord sur tous ces points avec son général, le Directoire fit bientôt envahir par la ruse ou la violence toutes les places qui n'avaient pas été livrées ou que l'on n'avait pas encore démolies. Par ses ordres, de nombreuses colonnes traversèrent incessamment le Piémont dans tous les sens, vivant à discrétion et protégeant, excitant par leur présence et leurs discours les émeutes et les soulèvements qu'avaient d'avance préparés et fomentés de secrets émissaires. Dans une situation aussi difficile, aussi périlleuse, ce souverain ne manqua ni à ses sujets ni à lui-même. Privé de toute espèce de revenus, et sans qu'il lui fût possible d'en rétablir une seule branche, il fit face à toutes les exactions, satisfit à tous les besoins avec ses ressources personnelles, avec les dernières épargnes de son trésor particulier. Dépourvu d'armes et d'arsenaux, qu'il lui avait fallu remettre au vainqueur, il sut encore pourvoir à l'armement de ses troupes; enfin, dans la nécessité de défendre son pouvoir, se montrant plus inflexible peut-être que s'il eût été puissant, ce fut de son trône chancelant qu'il donna l'ordre de faire passer par les armes tous les rebelles qui avaient été pris les armes à la main. A Moncallier, le savant et malheureux Tenivelli, que les insurgés avaient mis à leur tête, mourut victime d'une sédition dont il n'était ni le promoteur ni le chef, mais dans laquelle il avait eu le tort de se laisser entraîner. Le général Bonaparte avait fait consentir, le 5 avril 1797, Charles-Emmanuel à un traité d'alliance offensive et défensive; mais, soit que le Directoire se défiât du penchant déjà trop manifeste de son général à s'emparer de tous les pouvoirs, soit qu'il ne voulût pas donner au roi de Sardaigne, par une telle alliance, des garanties et une assurance pour l'avenir, il refusa sa ratification. Cependant ce ne fut que lorsque Bonaparte eut quitté l'Italie, à la fin de 1797, et qu'il y eut été remplacé par Brune, que le machiavélique système des directeurs reprit avec plus d'activité. Dans cette crise, qui devait être la dernière, Charles-Emmanuel ne se démentit point encore; et toujours ferme dans sa résolution, toujours aidé de ses fidèles ministres, il fit marcher sur tous les points des colonnes mobiles contre les insurgés, d'abord vers Arona, où une petite armée de révolutionnaires, partie du territoire cisalpin et soutenue évidemment par la nouvelle république, fut entièrement défaite. En vain Charles-Emmanuel faisait des efforts pour résister au débordement révolutionnaire; sa perte était décidée, il devait succomber. Après s'être emparé par violence ou par fraude des arsenaux et des places qui lui restaient, après avoir, par des moyens semblables, éloigné de lui ses serviteurs et ses troupes les plus fidèles, on lui envoya une abdication toute formulée et qu'il n'eut plus qu'à signer, sous peine d'être enlevé, incarcéré, comme venait de l'être l'infortuné Pie VI. Plus heureux que le pontife romain, Charles-Emmanuel put au moins se retirer dans la partie de ses États que la mer mettait hors de l'atteinte des révolutionnaires. Le départ de Turin effectué la nuit, dans le plus grand silence, aux flambeaux (9 décembre 1798), offrit une triste image des funérailles de la monarchie. On avait permis au malheureux prince de se réfugier en Sardaigne; il se hâta d'arriver en Toscane, où le grand-duc le reçut avec quelques égards; et bientôt il alla s'embarquer à Livourne avec toute sa famille, et surtout avec sa chère Clotilde, qui ne le quittait pas un seul instant, et qui n'avait pas cessé de le consoler, de le soigner dans toutes ses infortunes. Quelques heures plus tard, un ordre arrivé de Paris l'eût retenu prisonnier lui et tous les siens. Dès que Charles-Emmanuel fut en vue de Cagliari, il se hâta de protester contre tout ce qui venait de lui être arraché par la violence; et son frère le duc d'Aoste, que l'on avait aussi contraint de signer une renonciation à ses droits, protesta également. Ces deux princes n'étaient en Sardaigne que depuis quelques mois, lorsque l'invasion de l'Italie par les Austro-Russes vint leur donner l'espoir de rentrer dans leurs États. Dès les premiers jours de mai Suwarow avait pénétré jusqu'en Piémont, et, suivant les instructions de son souverain Paul Ier, il en avait pris possession au nom du roi de Sardaigne; il y avait installé, sous le nom de *Conseil suprême*, un gouvernement provi-

soire. En même temps il avait envoyé un de ses aides de camp à Cagliari, pour inviter Charles-Emmanuel à venir prendre possession de son royaume. Ce prince quitta aussitôt la Sardaigne avec la reine Clotilde et son frère le duc d'Aoste, laissant à Cagliari le duc de Génevois, son second frère, avec le titre de vice-roi. Mais déjà l'Autriche avait fait occuper le Piémont, et elle ne voulait plus s'en dessaisir. Des explications très-vives avaient même eu lieu, à cet égard, entre les généraux russes et autrichiens, et ce fut là une des premières causes de la rupture qui survint bientôt entre les alliés. Après de si tristes déceptions, Charles-Emmanuel ne retourna plus en Sardaigne; le climat n'y était point favorable à sa santé ni à celle de la reine, et il avait d'ailleurs rencontré dans l'esprit d'indépendance des habitants une opposition qui eût contrarié ses goûts et troublé le repos dont il avait désormais un besoin indispensable. Bonaparte, devenu maître du pouvoir en France, lui fit à plusieurs reprises des propositions d'accommodement, pour son retour en Piémont; mais il eût fallu combattre des alliés qu'il estimait et se soumettre, s'allier à une puissance qu'il avait tant de raison de redouter; il refusa tout. Après un assez long séjour à Rome, où il fut comblé de témoignages d'estime par le pape Pie VII, il se rendit à Naples, toujours accompagné de sa chère Clotilde. C'est dans cette ville qu'il eut à pleurer une aussi digne compagne. Enfin, ne pouvant supporter à la fois tant de maux et le poids de la couronne, Charles-Emmanuel abdiqua, le 4 juin 1802, en faveur de son frère le duc d'Aoste, qui fut roi sous le nom de Victor-Emmanuel V. Alors il se rendit à Rome, pour finir ses jours dans la retraite et la prière. Sa détresse était telle, qu'en 1812 il fut contraint de vendre à un juif les galons qui avaient servi d'ornements à son trône. Le général Miollis, qui commandait dans cette ville, ayant été informé de ce fait, obligea le juif à rendre les galons; il fut amèrement touché de cette violence; et il ne consentit plus tard à recevoir du gouvernement français une somme de cent quatre-vingt mille francs par année, qu'à titre d'emprunt. Ce prince faisait de fréquentes retraites dans les monastères de Subiaco, du Mont-Cassin, et en dernier lieu, il avait pris un appartement au noviciat des jésuites du Quirinal. C'est dans ce couvent qu'il mourut le 6 octobre 1819, et qu'il fut inhumé en habit religieux, et sans être embaumé, suivant ses dernières volontés.

CHARLES-FÉLIX Ier (Joseph-Marie), roi de Sardaigne, né le 6 avril 1765, à Turin, quatrième fils de Victor-Amédée III, reçut en naissant le titre de duc de Génevois, qui, après le traité de Cherasco, fut changé momentanément en celui de comte d'Asti. Comme le duc d'Aoste, son aîné, il fut élevé militairement; mais bien qu'il montrât quelques dispositions pour la carrière des armes, on ne le vit pas ensuite prendre beaucoup de part ni de goût aux affaires de la guerre. Placé loin du trône par son âge, et d'un caractère simple et modeste, il se conforma sans peine à sa position de l'un des derniers fils du roi, et supporta dès sa jeunesse, avec sa famille, toutes les calamités de cette époque. Après avoir subi pendant plus de deux ans la dure captivité où furent tenus tous les siens, il les suivit en Sardaigne, et il fut vice-roi de cette île, lorsque Charles-Emmanuel s'en éloigna en 1799. Charles-Félix avait épousé, en 1807, Marie-Christine de Naples, sœur de la reine des Français, alors duchesse d'Orléans. Quand Victor-Emmanuel recouvra ses États du continent, le duc de Génevois resta pendant plusieurs années vice-roi en Sardaigne, et il s'y fit chérir par sa justice et sa bienfaisance. Revenu en Piémont, il ne prit aucune part au gouvernement, et s'occupa exclusivement de la culture des arts. En 1821, les deux époux étaient allés jusqu'à Modène pour y voir le père de la princesse, le roi de Naples Ferdinand IV, lorsque éclata dans le Piémont la révolte qui, liée à celles de Naples et d'Espagne, tendait au renversement de la monarchie. Victor-Emmanuel ne manqua d'abord ni de fermeté ni de courage, et il se disposait à marcher contre les rebelles, à la tête de quelques régiments fidèles, quand une partie des troupes se réunit aux insurgés, et s'empara de la citadelle de Turin, annonçant et demandant à grands cris l'établissement en Piémont, et même dans toute l'Italie, de la constitution espagnole, que venaient d'adopter les cortès. Sommé de consentir à un pareil changement, le monarque aima mieux abdiquer la couronne, qui appartenait alors à son frère le duc de Génevois; mais ce prince était encore à Modène, et cette absence fut une circonstance favorable à la cause royale, puisque le duc se trouvait ainsi hors de l'atteinte des rebelles, et que ceux-ci ne pouvaient pas du moins lui arracher par des violences une adhésion qu'il n'eût certainement pas donnée volontairement. Dès qu'il connut la résolution de son frère, Charles-Félix déclara qu'il ne rejetait point le fardeau du pouvoir dans des circonstances aussi importantes et aussi difficiles; mais qu'il n'accepterait le titre de roi que lorsqu'il serait bien assuré que son frère s'en était démis sans contrainte et qu'il y persistait. Le premier usage qu'il fit de l'autorité fut de lancer contre les rebelles un décret royal d'une grande énergie. Après avoir déterminé dans cet acte tous les cas de révolte et posé les bases de l'amnistie, le nouveau monarque déclara que le pardon général n'était que pour les soldats : que quant aux sous-officiers, il était seulement conditionnel, et qu'à l'égard des officiers qui avaient participé à la révolte, ils étaient irrévocablement traîtres et félons. Charles-Félix prit encore d'autres mesures dans le même sens et avec la même vigueur. Il donna le commandement des troupes fidèles au comte de Latour qui, réuni aux Autrichiens, obtint sur les insurgés à Novare une facile victoire et reprit aussitôt la place d'Alexandrie dont ils s'étaient emparés. La révolte fut ainsi promptement réprimée sur tous les points; et Charles-Félix ne voulut rentrer dans sa capitale que lorsque tous les actes d'une justice indispensable furent consommés. Trois des chefs de la révolte seulement subirent la peine de mort. D'autres étaient contumaces, et l'on fit peu de recherches pour les trouver. En attendant le retour du monarque, le comte de Cevel fut nommé vice-roi, et il s'entoura d'hommes fidèles et dévoués, notamment du chevalier de Cholex. Dès que l'ordre fut complétement rétabli, Charles-Félix exigea une seconde fois que son frère renouvelât son abdication. Son règne fut aussi heureux que paisible. Malgré la rigueur de son décret, beaucoup d'officiers furent compris dans l'amnistie; et, ce qui est toujours plus sage et plus convenable, Charles-Félix ne se montra clément qu'après la victoire. Il rétablit l'ordre dans toutes les parties de l'administration, et publia

en 1822 un code militaire fondé sur les véritables principes de la justice et de la discipline. Après avoir chargé une commission de préparer les Codes civil et criminel, il prit encore d'autres mesures pour la régularité du système monétaire, pour le calcul décimal et pour la sûreté du commerce; enfin, malgré la rigueur des temps, son règne qui fut bien court, doit être considéré comme l'un des plus heureux de la monarchie sarde. Ce prince mourut à Turin le 27 avril 1831, après une longue et douloureuse maladie. Charles-Félix n'a point laissé de postérité, et en lui s'est éteinte la branche aînée de l'illustre maison de Savoie. Le prince de Carignan lui a succédé sous le nom de Charles-Albert.

CHARLES III, dit *le Gros*, Empereur, né vers l'an 832, 3e fils de Louis le Germanique, fut élu roi de Souabe en 876, et devint, en 881, possesseur de tout l'héritage de son père, après la mort de Carloman, roi de Bavière, et de Louis, roi de Saxe, ses deux frères, dont plusieurs années auparavant il avait partagé la révolte contre l'autorité paternelle. A peine était-il assis sur le trône impérial que des bandes allemandes étant venues ravager son royaume de Lorraine, il en acheta lâchement la paix, au prix de 24,000 livres pesant d'argent, alors même que ces pillards se voyaient réduits eux-mêmes à se reconnaître prisonniers; bientôt les nombreuses injustices, les spoliations et les cruautés qu'il commit, soit envers ses grands vassaux, soit envers ses peuples ou sa propre famille, achevèrent de lui attirer le mépris et la haine universelle. Nommé régent de France pendant la minorité de Charles le Simple, il céda la Normandie par un traité humiliant que les Normands lui arrachèrent après avoir défait les armées qu'il avait envoyées contre eux. Enfin, cet inepte et lâche Empereur mit le comble à son ignominie en sacrifiant son premier ministre, l'évêque Luitward, qu'il accusa d'avoir eu un commerce criminel avec l'impératrice Richarde. Renversé du trône par son neveu Arnoul, duc de Carinthie, il fut déposé par une assemble des grands de l'Empire et confiné dans l'abbaye de Reichenau, où il mourut le 12 janvier 888, dans la dernière misère, étranglé, dit-on, par ses propres domestiques.

CHARLES IV, Empereur, né le 16 mai 1316, fils et successeur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, fut élu Empereur le 19 juillet 1346, en concurrence avec Louis V. A la mort de ce prince, survenue le 21 octobre suivant, il se fit couronner à Aix-la-Chapelle; mais les électeurs ne trouvant dans le nouveau chef de l'Empire qu'une créature de la cour de Rome, déclarèrent son élection nulle et abusive, et lui opposèrent successivement de nouveaux antagonistes : le plus dangereux et le plus puissant fut le comte Gonthier ou Gontram de Schwartzbourg, que Charles parvint à faire empoisonner. Délivré de ses rivaux, il employa l'or et les faveurs pour séduire ses ennemis; et, reconnu enfin par tous les électeurs à une nouvelle diète, il fut couronné le 25 avril 1349. Mettant dès lors en usage la rapacité et la mauvaise foi pour augmenter ses domaines, il parvint en assez peu de temps à étendre la juridiction de la cour de Bohême sur la plupart des cercles de l'Empire. En 1354 il se rendit en Italie pour recevoir la couronne impériale des mains du pape lui-même. Après avoir acheté cette faveur à de honteuses conditions qui le rendirent l'objet de la risée de l'Europe, il essuya toutes sortes d'insultes et d'injures en parcourant les différentes villes d'une contrée où il venait chercher des couronnes; puis, ayant prêté entre les mains du légat du pape le serment de ne jamais revenir en Italie sans la permission du souverain pontife, il retourna en Allemagne, chargé de la malédiction des peuples, mais emportant des sommes immenses, prix des concessions qu'il avait trafiquées. A son arrivée il publia la fameuse *Bulle d'or,* qui jusqu'à nos jours a été la loi fondamentale de l'empire germanique. Cette constitution eût valu à l'Empereur la reconnaissance publique, si l'apparition n'en eût été liée en quelque sorte à la proposition que fit le nonce du pape à la diète de Mayence, d'établir, en faveur du saint-siége, un impôt égal au 10e de tous les revenus ecclésiastiques. Un moment ébranlé par l'opposition que rencontra cette demande, Charles, pour apaiser les princes de l'Empire, annonça qu'il proposerait à l'assemblée de s'occuper de la réforme du clergé d'Allemagne; mais, rappelé bientôt à la soumission par les menaces du pape, il ne se montra pas moins empressé de calmer son ressentiment; il renonça dès lors aux améliorations qu'il avait promises aux peuples, et alla jusqu'à publier (1359) une constitution par laquelle il affranchissait le clergé de toute autorité temporelle. L'esquisse de son gouvernement n'offre qu'une série de honteux trafics d'immunités ou de priviléges; constant dans son empressement à sanctionner la force et la violence, en quelque lieu et sous quelque forme qu'elles s'offrissent, il confirma les Visconti dans la jouissance du Milanais; il céda les villes de Padoue, Vicence et Vérone à la république de Venise; enfin, après avoir marché contre les bandes de pillards ou *grandes compagnies* qui ravageaient l'Allemagne, il demeura témoin de leurs brigandages, et les laissa se retirer chargées du fruit de leurs rapines. Il mourut le 29 novembre 1378, après avoir partagé ses provinces entre ses trois fils, dont deux, Venceslas et Sigismond, portèrent la couronne impériale. Il avait eu de 4 mariages 4 fils et 6 filles. C'est pendant son règne que furent fondées les universités de Prague et de Vienne. Charles a laissé (en latin) des *Commentaires* intéressants sur sa vie, qui se trouvent dans le *Recueil des historiens de Bohême* de Freher. Ses *apophthegmes,* recueillis par le Pogge, ont été publiés par le même Freher dans le t. II des *Scriptores rerum germanicarum*.

CHARLES-QUINT, Empereur et roi d'Espagne, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon, et d'Isabelle de Castille, naquit à Gand, le 24 février 1500. Philippe avait pour père l'empereur Maximilien, et pour mère, Marie, fille unique de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne; ainsi, Charles, par sa naissance, avait des droits aux plus riches souverainetés de l'Europe. Ce prince fut élevé dans les Pays-Bas; on confia son éducation à Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, qui choisit pour son précepteur Adrien, d'Utrecht. Charles montrait peu de goût pour l'étude, et préférait les exercices militaires, qui formaient alors toute l'éducation de la jeune noblesse. Chièvres, sans le détourner de ses occupations favorites, lui enseigna l'histoire, forma son esprit aux affaires d'État, et lui fit contracter cette habitude de gravité qu'il

conserva toute sa vie, et qui convenait si bien aux mœurs espagnoles. Cependant la jeunesse de Charles n'offrait rien qui pût faire espérer en lui des talents remarquables. A la mort de Ferdinand, son aïeul, en 1516, il prit le titre de roi d'Espagne. La direction des affaires dans ce royaume fut confiée au célèbre Ximenès, qui, par son génie, prépara le règne glorieux de Charles-Quint. Le jeune roi, lorsqu'il se rendit en Espagne, en 1517, fut accueilli au milieu des plus vives acclamations; mais la jalousie qui divisa les ministres flamands et les ministres espagnols, empêcha le nouveau monarque de profiter des conseils de Ximenès, qu'il ne vit point, et qui, si l'on en croit les historiens, en mourut de chagrin dans un petit bourg de la Vieille-Castille. A la mort de Maximilien, en 1519, Charles fut élu Empereur, et quitta l'Espagne pour aller prendre possession d'une dignité qui lui avait été disputée par François Ier. Il résolut d'opposer un ennemi puissant à son rival, et se ménagea une entrevue avec Henri VIII, roi d'Angleterre qu'il n'eut point de peine à attirer dans son parti. Arrivé en Allemagne, il se fit couronner, avec une pompe extraordinaire, à Aix-la-Chapelle. Jusqu'alors on n'avait exigé des Empereurs qu'une promesse vague et générale de maintenir les priviléges du corps germanique; comme les électeurs redoutaient la puissance de Charles-Quint, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation formelle qu'il n'hésita point à confirmer à son couronnement. Les progrès de la réformation en Allemagne réclamèrent les soins du nouvel Empereur; il tint à Worms une diète devant laquelle Luther se présenta avec un sauf-conduit, et plaida avec beaucoup de force et de courage la cause de son parti. L'Empereur ne laissa rien pénétrer de son opinion; mais après le départ du réformateur, on porta contre lui un édit rigoureux au nom de l'Empereur, qui avait jugé convenable à ses intérêts de se montrer protecteur de l'Église romaine. Les prétentions qu'avait eues François Ier à l'Empire, celles qu'il conservait encore sur l'Italie, les Pays-Bas et la Navarre, faisaient regarder la guerre comme inévitable; Charles-Quint s'y prépara en s'alliant avec Léon X. Les hostilités éclatèrent en 1521. Les Français, victorieux au delà des Pyrénées, essuyèrent des revers dans les Pays-Bas. Un congrès tenu à Calais pour la paix ne fit qu'échauffer les esprits, et fournit à Henri VIII un prétexte de se déclarer pour Charles-Quint. Adrien, ancien précepteur de ce prince, ayant, par le crédit de son élève, succédé à Léon X, devint un nouvel allié de l'Empereur. Ce parti devenait tous les jours plus puissant, et Charles-Quint, au milieu de cette guerre, fut assez heureux pour apaiser une révolte sérieuse en Espagne. Les défaites de Bonnivet dans le Milanais, et la défection du connétable de Bourbon consolèrent alors Charles-Quint d'avoir échoué dans son invasion de la Provence. Bientôt la fortune devait accorder à ses armes un avantage plus glorieux. François Ier ayant résolu de reprendre l'Italie, passa les Alpes avec une nombreuse armée, et alla mettre le siége devant Pavie. Les Impériaux étant venus au secours de cette place, forcèrent les Français à donner la bataille funeste où le roi de France, après avoir fait des prodiges de valeur, fut obligé de se rendre prisonnier (1525). A la nouvelle de ce succès extraordinaire qui donnait à Charles-Quint le droit de dicter les conditions de la paix, ce prince affecta la modération d'un héros chrétien. Il déplora les malheurs du monarque captif, et défendit toute démonstration de joie. Mais il songea à en tirer un autre parti; il proposa à François Ier des conditions si dures, que cet infortuné monarque jura de mourir en captivité plutôt que de souscrire à la loi du vainqueur. Alors François Ier fut conduit en Espagne, où on le traita avec une dignité affectée. Charles-Quint ne consentit à voir son prisonnier que lorsqu'on vint lui dire que sa vie était en danger. L'entrevue dura peu; Charles-Quint promit à François une prompte délivrance; mais la suite fit voir qu'il n'avait fait cette promesse que pour ne pas causer la mort du roi de France, et conserver ainsi le fruit qu'il espérait tirer de ses victoires. Les négociations traînèrent en longueur. Les conditions de la délivrance de François devinrent tellement rigoureuses que le prisonnier préféra céder la couronne à son fils; l'acte formel d'abdication fut porté en France par Marguerite, sœur du roi, alors duchesse d'Alençon. L'Empereur sentit les conséquences d'un pareil acte; il allait perdre en un jour le fruit de ses victoires et d'une année d'attente; au lieu du roi de France, il n'aurait plus qu'un simple bourgeois. Il adoucit donc la rigueur de ses premières conditions; le traité fut enfin signé le 14 janvier 1526. La puissance de Charles-Quint alarma la plupart des souverains de l'Europe; le pape Clément VII se mit à la tête d'une ligue formée entre les principaux États d'Italie; mais les efforts de cette ligue mal dirigés amenèrent de nouveaux revers; Rome fut prise d'assaut et pillée par les troupes du connétable de Bourbon, et le pape devint le prisonnier de l'Empereur. Charles-Quint, qui reçut à Burgos la nouvelle de cet événement, désavoua en public l'entreprise du connétable comme sacrilége; il prit le deuil, le fit prendre à sa cour, et poussa l'hypocrisie jusqu'à ordonner des prières pour la délivrance du pape. En rendant la liberté au saint-père, il exigea une rançon de 400,000 écus d'or, dont il ne reçut que le quart; il rendit aussi la liberté aux enfants de France, qu'il retenait en ôtage, et reçut 2 millions de François Ier. Henri VIII, qui, par ses ambassadeurs, avait réclamé plusieurs fois la délivrance de François Ier, se réunit alors au monarque français pour faire la guerre à Charles-Quint. Comme il avait accusé François Ier d'avoir manqué à la parole d'un gentilhomme, celui-ci répondit par des menaces et des reproches injurieux. Il en résulta entre les deux monarques un défi en combat singulier, qui fit un très-grand bruit en Europe, et n'eut point de suite. La guerre qui s'ensuivit se termina en 1529 par le traité de Cambrai que l'on nomma la *Paix des Dames*, parce que Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie en furent seules les négociateurs. L'Empereur y gagnait la cession de toutes les villes que les Français occupaient encore dans le Milanais, la renonciation de la France à toute prétention sur le reste de l'Italie, et la souveraineté de la Flandre et de l'Artois. Peu de temps après, Charles-Quint quitta l'Espagne, se rendit en Italie, et se fit couronner à Bologne roi de Lombardie et empereur des Romains. L'histoire remarque que, dans la cérémonie qui eut lieu en cette circonstance, il baisa les pieds du même pape qu'il avait retenu captif. En 1530, l'Empereur parut chercher

dans la diète d'Augsbourg à concilier les différents partis; mais n'ayant pu réussir, il publia contre les protestants un décret qui devint le signal de la fameuse ligue de Smalcalde. Malgré ses démonstrations en faveur de la religion catholique, Charles-Quint montrait de la modération pour le parti des protestants, toutes les fois que la tolérance ne pouvait compromettre ses intérêts. Aussi les princes qui avaient embrassé la réforme n'hésitèrent point à lui envoyer leur contingent, lorsqu'il mit sur pied une armée pour faire la guerre aux Turcs. Charles-Quint, qui alors se montra pour la première fois à la tête de ses troupes, ne remporta que de faibles avantages; mais il força Soliman à la retraite. Après la guerre contre les Turcs, Charles-Quint, qui jusqu'alors avait paru peu sensible à la gloire militaire, entreprit en 1535, contre Barberousse une expédition qu'il voulut diriger en personne. Il fit rentrer dans Tunis le dey, qui en avait été chassé, ramena en Europe 20,000 chrétiens délivrés de l'esclavage, et fournit tout ce qui leur était nécessaire pour retourner dans leur patrie. Cette expédition donnait à son caractère une tournure chevaleresque, qui le rendait cher à la chrétienté, et pouvait servir les projets de sa politique. Il montra encore davantage cet esprit de chevalerie dans un discours qu'il prononça à Rome devant le pape et les cardinaux, lorsque les hostilités se renouvelèrent en Italie entre ses troupes et celles de François Ier. Charles-Quint, après avoir rappelé les malheurs de la guerre, proposa de terminer tous les différends par un duel qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel les combattants seraient en chemise. Le prix du combat devait être, d'un côté le duché de Bourgogne, de l'autre le duché de Milan. Cette rodomontade bizarre, si opposée au sang-froid et à la circonspection de Charles-Quint, confondit l'assemblée; le lendemain, il s'expliqua en termes plus convenables avec l'ambassadeur de France, et fit croire que son défi était plutôt une figure de rhétorique qu'une proposition sérieuse. Cependant il s'occupait d'envahir la France; il était entré en Provence, et faisait le siége d'Avignon, lorsqu'il fut obligé de se retirer, après avoir perdu la moitié de son armée par les maladies et la disette. Une invasion faite en Picardie n'eut pas plus de succès, et ces hostilités furent terminées en 1537 par une suspension d'armes, et, en 1538, par une trêve de 10 ans. Les deux monarques qui se faisaient la guerre eurent à Aigues-Mortes une entrevue, où ils ne parlèrent que de leur estime et de leur attachement réciproques. Peu de temps après, Charles-Quint, qui était en Espagne, où il avait détruit l'ancienne constitution des cortès, voulut traverser la France pour se rendre dans les Pays-Bas. François Ier donna des ordres pour que l'Empereur fût reçu avec de grands honneurs. Charles-Quint passa 6 jours à Paris; les deux princes se montrèrent ensemble dans tous les endroits publics comme deux frères. La politique pouvait profiter de la circonstance pour faire révoquer le traité de Madrid, et plusieurs courtisans conseillèrent au roi de France de préférer les intérêts de l'État aux lois de l'honneur. François ne dissimula point à Charles-Quint les conseils qui lui étaient donnés, et, lui montrant un jour la duchesse d'Étampes : Voilà une dame, lui dit-il, qui ne veut pas que je vous laisse sortir de Paris avant que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. — Si le conseil est bon, répondit l'Empereur, il faut le suivre. Cependant il chercha à mettre dans ses intérêts la duchesse d'Étampes. Comme il allait se mettre à table et se laver les mains, il feignit de laisser tomber à ses pieds un anneau de grand prix; la duchesse le ramassa pour le présenter à l'Empereur; mais celui-ci lui dit : Je vois bien que cet anneau veut changer de maître, et je vous prie de le garder. Dès ce moment, ajoutent les historiens, la duchesse donna à François Ier des conseils plus généreux; mais le roi de France n'en avait pas besoin, et tout porte à croire que Charles-Quint n'eut point les craintes qu'on lui a supposées. Lorsqu'il fut sorti de France, il ne se ressouvint ni des promesses qu'il avait faites pour le duché de Milan, ni de la générosité chevaleresque de François Ier. Après avoir apaisé les troubles élevés dans les Pays-Bas, Charles-Quint, pour mettre le comble à sa gloire, voulut conquérir Alger, en 1541. Ayant, malgré l'avis de Doria, mis en mer dans la saison la plus orageuse de l'année, il perdit sans avantage une partie de sa flotte et de son armée. Au retour de cette expédition, où il courut les plus grands dangers, le refus qu'il fit de donner au roi de France l'investiture du Milanais engagea une nouvelle guerre, où le roi d'Angleterre se réunit à l'Empereur. L'armée de Charles-Quint fut battue à Cérisoles; mais, d'un autre côté, il s'avança jusqu'au cœur de la Champagne. Les troubles survenus en Allemagne au sujet de la réforme, déterminèrent l'Empereur à signer la paix de Crespy, en 1545. Charles-Quint, de retour en Allemagne, chercha à concilier les esprits, et fit tour à tour des promesses et des menaces au parti protestant. Après quelques négociations, où l'on ne cherchait qu'à se tromper réciproquement, la ligue des princes luthériens leva l'étendard de la guerre. L'Empereur, qui tenait une diète à Ratisbonne, mit au ban de l'Empire le chef de la ligue, parvint à désunir les confédérés, rassembla à la hâte une armée, et remporta plusieurs avantages sur ses ennemis. Jean-Frédéric, électeur de Saxe, fait prisonnier à la bataille de Muhlberg (1547), fut conduit devant Charles-Quint, qui le reçut avec dureté, et le livra à une commission militaire composée d'Italiens et d'Espagnols, et présidée par le duc d'Albe. L'auguste prisonnier fut condamné à mort comme rebelle à l'autorité impériale, et ne conserva la vie qu'en perdant sa liberté, et en souscrivant aux conditions les plus humiliantes. Cependant l'Empereur affectait de montrer quelque modération pour le parti vaincu, et mettait tous ses efforts à persuader qu'il n'agissait que pour la gloire et l'affermissement de l'empire germanique. Après avoir détruit la ligue de Smalcalde, l'Empereur s'occupa de son projet de faire rentrer les religionnaires dans le sein de l'Église. Cette entreprise présentait de plus grandes difficultés. La discorde agitait toujours les esprits, et, lorsque Charles-Quint se croyait le maître, une nouvelle guerre éclata contre lui. Maurice, qu'il avait fait électeur de Saxe, forma une ligue, dans laquelle entra Henri II, qui venait de succéder à François Ier. Les préparatifs furent faits dans le plus grand secret; Charles-Quint était à Inspruck, où il surveillait les délibérations du concile de Trente, et méditait les plus vastes projets contre la France et la Turquie. Il attendait Maurice comme allié, lorsque celui-ci

leva le masque, parut tout à coup à la tête d'une armée, et marcha dans le Tyrol, tandis que Henri II envahissait la Lorraine. Charles-Quint fut sur le point d'être surpris dans Inspruck, au milieu d'une nuit orageuse; tourmenté par les douleurs de la goutte, il s'échappa presque seul, porté dans une litière, par des chemins impraticables. Maurice livra au pillage le palais de l'Empereur, le concile de Trente se sépara en désordre, et les protestants se trouvèrent assez forts pour dicter les conditions du traité de Passau (1552). Charles-Quint ne fut pas plus heureux en Lorraine, et ne put reprendre Metz, défendu par le duc de Guise. La fortune le trahissait aussi en Italie, où la révolte venait de lui faire perdre Sienne. Soliman avait pris Rhodes et dominait la Hongrie, la paix de Passau assurait l'existence de la réforme. Tous les lieux témoins des victoires de Charles l'étaient désormais de ses défaites, Alger en Afrique, Cérisoles en Italie, Metz en France, Inspruck en Allemagne. Ajoutez que de violentes attaques de goutte l'avaient tourmenté dès sa jeunesse; que la force du mal, triomphant de tous les remèdes, croissait avec l'âge; que des accès presque continuels altéraient l'énergie de son âme, lui défendaient toute occupation sérieuse et suivie, et qu'il souffrait toutes les douleurs d'une vieillesse anticipée. Ces motifs engagèrent Charles-Quint à abdiquer le pouvoir. En conséquence tous les grands de l'État et toutes les personnes revêtues des premières dignités de l'Empire et de l'Espagne furent convoquées à Bruxelles, et Charles, voulant, en cette occasion, s'entourer d'une pompe extraordinaire, monta pour la dernière fois sur son trône, le 25 octobre 1555, selon la plupart des historiens. La séance ouverte, l'Empereur commanda à Philibert de Bruxelles, président du conseil de Flandre, d'exposer à l'auguste assemblée le motif pour lequel elle était remise. Dès que Philibert eut fini, l'Empereur se leva, appuyé sur l'épaule de Guillaume de Nassau, son favori, et dans une harangue pompeuse il rappela la vie agitée et pénible qu'il avait menée, ses fréquents voyages en Europe, et même en Afrique, les guerres qu'il avait soutenues; il insista particulièrement sur le sacrifice qu'il avait fait de son temps, de ses plaisirs, de sa santé, pour défendre la religion et travailler au bien public. « Tant que mes forces me l'ont permis, continua-t-il, j'ai rempli mes devoirs; aujourd'hui, je me vois attaqué d'une maladie incurable, et mes infirmités m'ordonnent le repos. Le bonheur de mes peuples m'est plus cher que l'ambition de régner. Au lieu d'un vieillard près de descendre dans la tombe, je vous donne un prince dans la fleur de l'âge, un prince doué de sagacité, actif et entreprenant. Quant à moi, si j'ai commis quelques erreurs dans le cours d'un long règne, ne l'imputez qu'à ma faiblesse, et je vous prie de me les pardonner. Je conserverai à jamais une vive reconnaissance de votre fidélité, et votre bonheur sera le premier objet des vœux que j'adresserai au Dieu tout-puissant, auquel je consacre le reste de ma vie. » Se tournant ensuite vers Philippe, qui s'était jeté à genoux, et qui baisait la main de son père, il lui adressa des conseils paternels sur les devoirs d'un prince, et le conjura de travailler sans relâche au bonheur des peuples. Charles-Quint, en finissant son discours, donna sa bénédiction à son fils, et le pressa fortement contre son sein; puis, épuisé de fatigue, et vivement ému des larmes de l'assemblée, il retomba sur son siége. La cérémonie étant achevée, Charles sortit de la salle, appuyé sur le prince d'Orange. Un mois après, il déposa de même le sceptre de roi d'Espagne et des Indes. Enfin il chargea le prince d'Orange d'aller porter la couronne impériale à son frère Ferdinand, roi des Romains. Charles quitta son palais, et jusqu'à son départ, qui n'eut lieu que le 17 septembre 1556, il habita une maison située dans l'enclos du parc de Bruxelles, sur le terrain occupé aujourd'hui par le palais de la Nation, et qu'on nomma la Maison de l'Empereur. Charles arriva sur les côtes de Biscaye, 11 jours après son départ de Flessingue. Lorsqu'il arriva à Burgos, le peu d'empressement de la noblesse à le recevoir, et le retard qu'on mit à lui payer sa pension, lui firent sentir non sans amertume son changement de situation. Il s'était choisi une retraite au monastère de St.-Just, près de Placentia, dans l'Estramadure. Ce fut là, dit Robertson, qu'il ensevelit dans la solitude et le silence sa grandeur, son ambition, et tous ses vastes projets qui, pendant la moitié d'un siècle, avaient rempli l'Europe d'agitations et d'alarmes; ses amusements se bornaient à des promenades sur un petit cheval, le seul qu'il eût conservé, à la culture d'un jardin, et à des ouvrages de mécanique. Il assistait 2 fois par jour au service divin, lisait des livres de dévotion, et particulièrement les œuvres de St. Augustin et de St. Bernard. Les austérités auxquelles il se livra, peut-être le désœuvrement qui avait succédé à une vie si active, ou le regret d'avoir abdiqué la couronne, exaltèrent son imagination, et il voulut en quelque sorte abdiquer la vie comme il avait abdiqué l'Empire. Il résolut de célébrer ses propres obsèques. Enveloppé d'un linceul, et précédé de ses domestiques vêtus de deuil, il s'avança vers une bière placée au milieu de l'église du couvent et s'y étendit. On célébra l'office des morts, et le monarque mêla sa voix à celles des religieux qui priaient pour lui. Après la dernière aspersion, on se retira, et les portes de l'église se fermèrent. Charles-Quint, resté seul, se tint encore quelque temps dans le cercueil; s'étant levé enfin, il alla se prosterner devant l'autel; puis il rentra dans sa cellule, où il passa la nuit dans la plus profonde méditation. Cette cérémonie hâta la fin de ses jours; une fièvre, causée par l'agitation violente où les idées de la mort l'avaient jeté, l'enleva le 21 septembre 1558. Charles-Quint eut toutes les vertus de l'homme privé; il fut époux irréprochable, bon frère, trop bon père peut-être. On cite de lui une foule de mots spirituels, et il eut dans les grandes occasions l'éloquence du cœur. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, il avait l'intelligence des lettres et des arts, il aima et caressa les littérateurs et les artistes. Clément envers ses ennemis, humain envers tous, il adoucit la sévérité des lois à l'égard des Espagnols et des Gantois révoltés. Peut-être aspira-t-il, bien qu'il l'ait toujours nié, à la monarchie universelle; peut-être eut-il pour but, comme il le répéta souvent, de refouler l'islamisme en Asie et d'anéantir l'hérésie; mais il eut contre lui ses propres sujets, avares de leurs ressources et jaloux de leurs libertés. Il eut contre lui François I[er], Soliman et Luther. *La Vie de Charles-Quint* a été écrite en italien, en espagnol, en

latin ; celle qu'a donnée Robertson, en anglais, est un des plus beaux morceaux de la littérature moderne. La traduction française qu'en a donnée M. Sicard est aussi fidèle qu'élégante. La meilleure édition est de 1822, 4 vol. in-8°. Antoine Teissier a traduit en français *les Instructions de Charles-Quint à Philippe II*, la Haye, 1700, in-12.

CHARLES VI, second fils de Léopold Ier, né le 1er octobre 1685, eut en partage, après la mort de son père, la couronne d'Espagne, que la France s'efforçait alors de placer sur la tête de Philippe V. Proclamé roi d'Espagne à Vienne, le 12 septembre 1703, et se trouvant l'allié des Anglais et des Hollandais, le 16 janvier 1704, ce jeune monarque partit de Portsmouth avec un corps de troupes considérable, destiné à conquérir son royaume presque entièrement occupé par les Français. La tempête rejeta sa flotte sur les côtes d'Angleterre, et ce ne fut qu'après un second embarquement qu'il arriva à Lisbonne, où le roi de Portugal se réunit à lui pour marcher sur Madrid. Deux fois il échoua dans son entreprise, et fut obligé de se rendre dans la Catalogne, où il débarqua avec 12,000 hommes. Ce fut avec d'aussi faibles moyens qu'il s'empara de Barcelone, où il fut bientôt assiégé par son compétiteur, Philippe V, en personne. Déjà les Français avaient enlevé le Mont-Joui ; ils allaient livrer un assaut, et Charles ne pouvait leur échapper, Cependant il se préparait à une vigoureuse résistance, à la tête d'une garnison composée à peine de 2,000 hommes, lorsque la flotte anglaise, attendue depuis longtemps, parut enfin, et mit en fuite les 12 vaisseaux français qui bloquaient le port. Un corps de troupes ayant aussitôt été mis à terre, les Français se hâtèrent de lever le siége. Cet heureux événement fut suivi d'un mélange de succès et de revers. Deux fois Charles pénétra jusqu'à Madrid, et deux fois il en fut chassé. Ce fut dans la dernière de ces expéditions qu'il se fit proclamer roi dans la capitale de l'Espagne, sous le titre de *Charles III*. Ce prince avait été obligé, pour la seconde fois, de se réfugier dans les murs de Barcelone, lorsqu'il apprit la mort de son frère Joseph Ier. En conséquence du testament de Léopold, cet événement plaçait sur sa tête la double couronne de Charles-Quint. Charles partit à la hâte pour l'Allemagne par l'Italie, et il apprit en arrivant que la diète venait de le nommer Empereur par les soins du prince Eugène. Il fut couronné à Francfort le 22 décembre 1711, et, l'année suivante, il reçut à Presbourg la couronne de Hongrie, conservant toujours le vain titre de roi d'Espagne, tandis que les Français achevaient de lui enlever cette couronne pour la placer irrévocablement sur la tête de Philippe V. Charles continua la guerre que son frère avait soutenue avec tant de succès dans les Pays-Bas, sous la conduite du prince Eugène ; mais la disgrâce de Marlborough et la retraite de l'armée anglaise ayant amené la défaite de Denain, les alliés firent leur paix avec la France à Utrecht, le 11 avril 1713, sans que l'Empereur pût les en empêcher. Il fut lui-même obligé l'année suivante, après avoir perdu Landau et Fribourg, de signer le traité de Rastadt, par lequel la possession des duchés de Milan et de Mantoue, de la Sardaigne et des Pays-Bas, lui fut garantie ; mais cette paix de Rastadt, qui rendit le calme à une grande partie de l'Europe, n'eut pas les mêmes résultats pour les sujets de Charles. Dès le mois de juin 1715, les Turcs ayant déclaré la guerre aux Vénitiens, l'empereur d'Allemagne prit la défense de cette république, et les troupes impériales, conduites par le prince Eugène, remportèrent à Péterwaradin et à Belgrade des victoires décisives, mais dont Charles VI fut obligé d'interrompre le cours pour porter ses troupes dans ses États d'Italie, menacés par les Espagnols. Ce prince signa en 1718 le traité de Péterwaradin, par lequel les Turcs lui cédèrent Belgrade et la Servie, avec le bannat de Temeswar. Les projets du cardinal Alberoni, qui dirigeait le cabinet de Madrid, entraînèrent encore l'Autriche dans une nouvelle guerre, et cette puissance signa à Londres, le 2 août 1718, une quadruple alliance, dont le but était de s'opposer aux vues ambitieuses du cardinal ; mais cette guerre fut de courte durée, et la disgrâce du ministre y mit fin en 1720. Charles, n'ayant point d'enfants mâles, voulut que la succession de ses États fût assurée à sa fille Marie-Thérèse, et, dans cette vue, il s'efforça de faire garantir, par les différentes puissances, la pragmatique sanction qui réglait cet objet. La succession de Pologne vint encore troubler l'Europe après la mort d'Auguste II, en 1733. Charles appuya les droits du fils de ce prince, de concert avec la Russie ; mais la France et l'Espagne se déclarèrent pour Stanislas Leczinski, et il en résulta une guerre sanglante, qui ne se termina qu'en 1735, par la perte de la Sicile, du duché de Milan et de plusieurs places sur le Rhin. A peine Charles avait-il mis fin à cette guerre malheureuse, qu'il fut entraîné, par son alliance avec la Russie, à attaquer de nouveau les Turcs. Ceux-ci, après avoir repris la plupart des conquêtes du prince Eugène, obligèrent l'Empereur et les Russes, après trois campagnes désastreuses, à leur céder, par le traité du 22 septembre 1739, la Valachie, la Servie, et les villes de Belgrade et de Zabach. Charles VI ne survécut pas longtemps à ses pertes, il mourut à Vienne, le 20 octobre 1740, laissant pour sa succession plus d'embarras encore et plus d'incertitudes qu'il n'en avait rencontré à son avénement.

CHARLES VII, empereur, né à Bruxelles en 1696, fils de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, lui succéda en 1726 (sous le nom de *Charles-Albert*), et fut un des princes qui protestèrent contre la pragmatique sanction garantie par le traité de Ratisbonne en 1732. Soutenu par un corps considérable de troupes que lui envoya le roi de France, il parvint, en 1741, à se faire reconnaître à Lintz comme archiduc d'Autriche, s'appuyant, pour contester l'héritage de Charles VI à Marie-Thérèse, sur un testament de Ferdinand Ier. Les obstacles que lui avait suscités la politique du cardinal Fleury, non moins que le manque de munitions, l'avaient empêché de s'emparer de Vienne ; mais il se fit couronner roi de Hongrie à Prague, lorsque cette ville eut été prise par le comte Maurice de Saxe. Élu roi des Romains dès les premiers jours de l'année suivante, il fit son entrée solennelle à Francfort et y reçut la couronne impériale des mains de son frère, l'électeur de Cologne. De prompts secours ne tardèrent pas à renverser la fortune de Charles VII : dépouillé de ses États héréditaires par sa rivale, dont les troupes avaient repris l'avantage, ce malheureux prince se vit forcé de chercher un asile à Francfort, après

avoir erré quelque temps en Allemagne; puis, une diversion opérée sur la Bohême, en 1744, par le roi de Prusse, lui ayant fourni l'occasion de reconquérir la Bavière, il rentra dans Munich, où il mourut le 20 janvier 1745.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, né le 20 décembre 1617, fils de Frédéric V, rentra, par le traité de Westphalie (1648), en possession du bas Palatinat, et obtint en dédommagement du reste des États de son père, le charge de grand trésorier de l'Empire, ainsi que l'investiture d'un 8e électorat, créé en sa faveur. Quoiqu'il eût reçu de la France des services importants, il n'entra pas moins, en 1672, dans la ligue formée contre cette puissance. L'année suivante, Turenne ayant châtié, par l'incendie de 30 bourgs ou villages du Palatinat, les excès auxquels ses habitants s'étaient livrés envers les Français, l'électeur le défia, dit-on, en combat singulier. Charles-Louis mourut le 28 août 1680. — Charles, son fils et son successeur, mort en 1685, fut le dernier électeur de la maison de Simmern.

CHARLES-THÉODORE, prince de Sultzbach, électeur palatin, né le 11 décembre 1724, fut investi des duchés de Juliers et de Berg en 1742, prit parti pour la Bavière dans la guerre de la succession d'Autriche; et au rétablissement de la paix, en 1748, ne s'occupa plus que du bien-être de ses sujets. Ami des arts et des sciences, qu'il cultivait lui-même, il acheva le palais de Manheim, orna cette ville de plusieurs autres édifices, et y fonda, en 1757, une académie de dessin et de sculpture, puis, en 1763, une académie des sciences et un cabinet d'antiquités. Appelé comme chef de la branche cadette de la maison palatine à la souveraineté des États de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, mort sans enfants, il fut proclamé duc de Bavière à Munich, en 1777; mais il ne conserva qu'une partie de la Bavière, dont l'autre fut cédée à l'Autriche par le traité de Teschen (13 mai 1779), qui mit fin aux préparatifs d'une guerre à peine commencée, dont cette succession avait été le prétexte entre le roi de Prusse et la maison d'Autriche. Secondé dans ses vues bienfaisantes et philanthropiques par un ministre auquel la postérité donnera le surnom de *l'Ami des indigents*, le comte de Rumfort, il administrait ses États avec la sollicitude d'un père, lorsque, en 1793, obligé d'entrer dans la coalition contre la république française, il eut la douleur d'être témoin des désastres que la guerre fit peser sur ses États, et ne vit point le rétablissement de la paix. Il mourut sans postérité le 16 février 1799, et ses États échurent à la maison de Deux-Ponts.

CHARLES VII, roi de Suède, devrait plutôt être désigné comme Charles Ier, puisqu'avant lui aucun prince de ce nom n'avait régné sur cet État. C'est Jean Magnus, qui, dans son Histoire écrite au 16e siècle, a le premier parlé des six rois du nom de *Charles*, antérieurs à celui-ci. Quoique tous les savants conviennent que ce sont des princes imaginaires, on a, pour éviter la confusion, adopté la chronologie de Magnus, suivie depuis longtemps. Charles, fils de Sverker Ier, succéda à son père comme roi de Gothie, en 1151. Lorsque Magnus Henrikson, prince danois, eut assassiné S. Éric, en 1160, Charles le poursuivit, le défit près d'OErebro, et le tua, vengeant à la fois le meurtre de son père et celui de S. Éric. Ce fut vraisemblablement cette action qui fixa sur lui le choix des Suédois lorsqu'ils l'élurent pour roi, au préjudice du fils d'Éric. Le règne de Charles fut tranquille à l'intérieur. Les anciennes chroniques en parlent comme d'un temps de prospérité et d'abondance. La guerre fut, à la persuasion du pape Alexandre III, déclarée aux habitants de l'Ingrie et de l'Esthonie, pour les contraindre à embrasser le christianisme. Charles fonda beaucoup d'églises et de monastères, qu'il dota richement. Le pouvoir du clergé prit des accroissements considérables. Charles s'apercevant enfin que les immunités excessives que cet ordre de l'État s'arrogeait sans cesse pourraient devenir dangereuses pour l'autorité royale, veut mettre un terme à leur extension. Un complot de factieux appelle de Norwége Canut Ericson, qui s'y était réfugié; il arriva à Visingsoe, île du lac Wetter, où résidait le roi, qu'il assassina, en 1168.

CHARLES VIII, roi de Suède, fils de Knut-Bonde, et pour cela désigné souvent sous le nom de *Canutson*, descendait d'Éric IX, dit *le Saint*. Élu roi de Suède en 1448, après la mort de Christophe, il monta l'année suivante sur le trône de Norwége; mais ce royaume ne tarda pas à lui être enlevé par Christian de la maison d'Oldenbourg, et choisi par les Danois pour succéder à Christophe : peu de temps après, Christian, aidé par l'ambitieux Benoît, archevêque d'Upsal, le força d'abandonner le trône de Suède, qu'il reprit et perdit de nouveau. Charles, remis une troisième fois en possession de sa couronne, la conserva jusqu'à sa mort, le 13 mai 1470; mais les troubles dont la Suède avait été agitée par suite de ces révolutions, continuèrent jusqu'à l'avénement de Stenon Sture, son neveu.

CHARLES IX, né en 1550, roi de Suède, 4e fils de Gustave Wasa, contribua d'abord, avec son frère Jean, à faire déposer Éric, leur aîné; mais n'ayant point recueilli de sa coopération le fruit qu'il en attendait, il saisit pour exécuter ses projets ambitieux l'occasion que lui offrit la mort de Jean (1592). Sigismond, fils et héritier de Jean, avait été élu roi de Pologne en 1587 : Charles profita de son absence pour s'emparer des rênes du gouvernement; puis, ayant convoqué les états à Upsal, il fit décréter en 1593 que le luthéranisme serait la seule religion tolérée en Suède, et que Sigismond ne serait reconnu qu'après avoir signé ce décret. Charles, en faisant adopter cette mesure, savait que son neveu ne tarderait pas à manifester sa prédilection pour la religion catholique, et machina de nouvelles intrigues pour atteindre son but; bientôt les rivaux en vinrent aux armes pour décider la querelle. Charles sortit vainqueur de cette lutte en 1599, et les états déclarèrent Sigismond déchu de la couronne, qui devait passer à son fils Ladislas, si ce jeune prince était envoyé en Suède pour y être élevé dans la religion du pays. Charles, nommé régent, prit toutes les précautions propres à assurer son triomphe, et convoqua en 1604, à Norkooping, les états, qui décrétèrent que la couronne lui était dévolue, à lui et à ses descendants. A peine monté sur le trône, il se jeta dans des entreprises qui ne furent pas heureuses; mais l'un de ses généraux, Jacob de la Gardie, originaire de France, releva la fortune de ses armes. Il mourut le 30 octobre 1611. Ce prince fit le premier entreprendre des travaux géodésiques pour dres-

ser les cartes du pays; il fonda des lycées et composa une *Chronique* rimée, dont il existe plusieurs éditions : on a aussi publié en allemand ses lettres *sur les moyens de faire la paix avec Sigismond, roi de Pologne*, Amsterdam, 1608, in-8°.

CHARLES X, ou **CHARLES-GUSTAVE**, roi de Suède, monta sur le trône de ce pays après l'abdication de Christine. Il était né dans la ville de Nikooping, en 1622, de Jean Casimir, prince palatin des Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX. Après avoir passé ses premières années à Nikooping, il fut envoyé à l'université d'Upsal, où il resta deux années. Il voyagea ensuite en Allemagne, en France, en Suisse. Les armées suédoises combattaient alors en Allemagne, et le prince Charles-Gustave, ayant fini ses voyages, se rendit auprès du fameux général Torstenson, qui avait le commandement en chef. Ce fut sous ce grand capitaine qu'il apprit l'art de la guerre, et qu'il se forma à cette activité guerrière qui ensuite signala son règne. En 1649, les états du royaume, à l'invitation de la reine, choisirent Charles-Gustave pour lui succéder. Ce prince, au lieu de rester dans la capitale et de paraître à la cour, se retira à l'île d'OEland qu'il avait obtenue en apanage. Lorsque en 1654 la reine abdiqua, il prit aussitôt les rênes du gouvernement d'une main ferme et assurée. Il fut couronné à Stockholm, le 16 juin 1654. La Suède était parvenue à un degré de puissance et de gloire difficile à soutenir; mais Charles avait les qualités et les talents nécessaires pour marcher sur les traces de Gustave-Adolphe et de Christine, et son règne fut un enchaînement d'entreprises hardies, d'exploits remarquables et d'événements extraordinaires. Jean Casimir, roi de Pologne, issu, par Sigismond son père, du sang des Wasa, rappela ses prétentions à la couronne de Suède, et protesta contre la nomination du successeur de Christine. Les négociations entreprises à ce sujet ne purent rétablir l'harmonie entre les deux cours, et ne contribuèrent qu'à aigrir les esprits. Charles recourut aux armes pour terminer la querelle. En 1655, il fit une invasion en Pologne, s'empara de Varsovie, de Cracovie et mit en fuite Casimir. Laissant le commandement à ses généraux, il se rendit lui-même en Prusse, et, en 1656, il força Frédéric-Guillaume, duc de ce pays, et en même temps électeur de Brandebourg, à se reconnaître vassal de la Suède. Cependant, Jean Casimir étant rentré en Pologne, les habitants s'étaient soulevés, et le pays allait être enlevé aux Suédois. Au milieu de l'hiver, Charles y conduisit une nouvelle armée qui fit des progrès rapides, et remporta une victoire signalée sur Czarnezki, près de Colomba. Le roi de Suède ayant fait ensuite une expédition contre Dantzig, les Polonais reparurent, et se rendirent maîtres de Varsovie. Charles marcha contre eux, suivi de l'électeur de Brandebourg, et leur livra près de cette capitale, au mois de juillet 1656, une bataille qui dura trois jours, et que la fortune décida enfin en faveur des Suédois. La Pologne se soumit de nouveau, et Frédéric-Guillaume fut reconnu souverain indépendant de la Prusse, en faveur des services qu'il avait rendus. Dans le même temps, Ragotzi, prince de Transylvanie, fit une alliance avec le monarque victorieux. Pendant le cours de ces événements, le czar Alexis Michaëlowitz avait fait des incursions dans les provinces suédoises. On lui céda quelques places, et il consentit à une trêve, en 1658; mais d'autres orages menaçaient Charles-Gustave. Ses succès en Pologne avaient excité les appréhensions de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, et la jalousie du Danemark. Il eut recours à des négociations, dont quelques-unes réussirent. Le Danemark voulut cependant profiter des circonstances, et attaqua la Suède, qui avait peu de troupes et peu de moyens de défense, vers la frontière danoise. Charles, laissant quelques généraux en Pologne avec une partie de l'armée, se hâta de marcher avec l'autre contre les Danois. Les Polonais tirèrent parti de l'absence du héros qui les avait subjugués, et, appuyé par l'empereur d'Allemagne, Jean Casimir put se flatter de recouvrer sa couronne, mais celle du roi de Danemark fut d'autant plus menacée. Charles, avec une rapidité étonnante, avait soumis le Holstein, le Sleswig et le Jutland. Au mois de janvier 1658, il se trouva avec son armée sur les bords du petit Belt, qu'il traversa sur la glace; il arriva dans l'île de Séeland, et la terreur se répandit à Copenhague. Le roi de Danemark envoya des négociateurs qui, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, signèrent à Roskild, en 1658, un traité par lequel la Suède obtenait plusieurs provinces, parmi lesquelles étaient la Scanie, le Halland et le Bleckingen, situées de l'autre côté du Sund. Ces provinces sont restées depuis à la Suède, et ce pays a eu la mer pour limites du côté du Danemark. Cependant Charles n'était pas encore satisfait; soit qu'il eût le projet de réunir tout le Danemark à la Suède, soit qu'il voulût tellement affaiblir ce pays qu'il n'eût plus rien à en craindre dans l'exécution de ses autres desseins, il fit recommencer les hostilités, alléguant que le traité de Roskild n'avait pas été exécuté dans tous ses points. Son armée parut devant Copenhague, et entreprit le siége de cette ville. Frédéric III, roi de Danemark, rassembla tous ses moyens de défense, et, Charles ayant enfin ordonné l'assaut, ses troupes furent repoussées. Dans le même moment, sa flotte était mise en désordre par celle des Danois, combinée avec une escadre hollandaise. Les Hollandais, intéressés au commerce du Nord, voulaient rétablir une sorte d'équilibre entre les deux puissances, et leurs vaisseaux approvisionnèrent la ville assiégée. Charles changea le siége en blocus, passa en Suède, et convoqua les états pour leur demander des subsides. Il s'occupait de renforcer ses troupes et sa flotte, lorsque la mort termina subitement ses jours, à Gothembourg, le 13 février 1660. Charles ambitionnait l'empire du Nord; on voit, par plusieurs lettres et mémoires conservés en Suède, qu'il voulait étendre les limites de la monarchie suédoise depuis les golfes de Finlande et de Bothnie jusqu'à l'Océan septentrional, et se rendre maître absolu du commerce des peuples du Midi avec ceux du Septentrion. Puffendorf a écrit l'histoire de Charles X en latin, et le général Skjœldebrand a publié à Stockholm l'histoire des campagnes de ce prince, en français, avec plusieurs gravures.

CHARLES XI, fils du précédent, né le 25 décembre 1655, héritier du trône de Suède à 5 ans, ne prit qu'en 1672 les rênes du gouvernement, que les états avaient confiées aux mains de la reine douairière. Plusieurs négociations habilement conduites par la régence avaient eu

pour résultat le rétablissement de la paix, ainsi que la conservation de la plupart des conquêtes faites pendant le précédent règne, et semblaient devoir assurer la prospérité de la Suède ; mais deux partis s'étaient formés dans le sénat : l'un, appuyé par toutes les familles titrées, aspirait à former un gouvernement oligarchique ; l'autre ne demandait que le maintien des prérogatives garanties aux ordres inférieurs par les lois constitutives du royaume. Dans cet état de choses, il était presque impossible que la conduite du jeune roi ne se ressentît de l'influence du premier de ces partis ; Gabriel de la Gardie, qui en était le chef, ne tarda pas en effet à déployer son crédit dans les négociations que Pomponne, envoyé par Louis XIV, parvint à nouer avec la Suède, alors engagée contre lui dans une triple alliance avec l'Angleterre et la Hollande ; leur résultat fut la conclusion d'un traité par lequel Charles s'engagea à fournir, en échange d'un subside annuel, des troupes au monarque français. Dès les premières hostilités, la Suède éprouva des revers, et bientôt ils furent accrus par l'attaque instantanée de plusieurs puissances voisines, ses anciennes rivales ; les succès que Charles obtint à Helmstadt, à Lund et à Landscrona, n'étaient pas assez décisifs pour conjurer l'orage qui menaçant son royaume ; heureusement Louis XIV, dont les armes avaient conservé l'avantage, comprit son allié dans les stipulations du traité de Nimègue (1678), et, dès l'année suivante, les relations pacifiques déjà rétablies furent confirmées par l'union de Charles avec Ulrique-Éléonore, sœur du roi de Danemark. Cependant l'agitation à l'intérieur du royaume avait atteint le dernier terme : Charles convoque les états en 1680, et les plus hautes questions y sont agitées sans que le roi semble y prendre part ; mais la diète, sur le point de se dissoudre, lui ayant remis un acte où elle le déclare souverain absolu, dispensé de toute responsabilité, il se prononce alors pour la cause populaire, et bientôt ce même sénat, qui jusqu'alors formait entre le souverain et les représentants du peuple une puissance intermédiaire, est réduit en simple conseil du monarque ; peu de temps après, les relations extérieures de la Suède sont réglées sur un système de neutralité à l'égard de toutes les puissances de l'Europe. Dès lors, appliquant tous ses soins à l'administration intérieure du royaume, Charles en embrassa toutes les parties, et n'en continua pas moins à convoquer les états pour régler les impositions ; une armée nationale est organisée ; le cadastre détermine l'impôt territorial ; une banque est fondée à Stockholm ; les lois maritimes sont perfectionnées ; la police médicale et celle des grandes routes sont établies ; le port de Carlscrona s'ouvre, et le commerce de la Suède possède enfin des canaux. Avec un jugement droit, une raison mâle et forte, ce prince suppléa au défaut de sa première éducation ; il protégea les sciences, les lettres et les arts, et l'astronomie dut surtout à ses encouragements de notables progrès. Laissant à son fils un royaume florissant, une armée et une flotte respectables, enfin un trésor tel que n'en avait jamais possédé aucun monarque du Nord, ce prince mourut le 15 avril 1697, à l'instant où l'Europe entière l'appelait comme médiateur dans les négociations qui amenèrent la paix de Ryswick.

CHARLES XII, roi de Suède, né à Stockholm le 27 juin 1682, reçut une éducation soignée, et fut instruit par les savants les plus distingués du pays, dans les langues, l'histoire, la géographie et les mathématiques. Outre sa langue naturelle, Charles savait l'allemand, le latin et le français, dont il ne voulut cependant jamais se servir, pas même avec les ministres des cours étrangères. Il avait 15 ans à la mort de son père, et, en vertu du testament de celui-ci, il ne devait être majeur qu'à 18 ans : ce terme lui parut trop éloigné. Piper, depuis comte du royaume et ministre favori, lui facilita, de concert avec quelques autres, les moyens de se mettre à la tête du gouvernement. Les États assemblés le déclarèrent majeur dès l'année 1697. Cependant le jeune monarque témoignait peu de dispositions pour les affaires ; les exercices violents, et surtout la chasse aux ours, étaient son goût dominant. Depuis longtemps l'ascendant politique que la Suède avait pris dans le Nord excitait la jalousie des puissances voisines ; elles crurent que le moment était venu d'affaiblir une suprématie qui les humiliait, et ce prince, jeune, sans expérience, sans application, leur parut facile à réduire. Il se forma, pour l'attaquer, une coalition entre Frédéric IV, roi de Danemark, Auguste II, roi de Pologne, et Pierre I[er], czar de Russie. Frédéric donna le signal de cette guerre, qui s'étendit bientôt dans tout le Nord, et qui dura plus de 20 années. Sorti tout à coup de son indifférence, il étonna le conseil par la vigueur des mesures qu'il proposa. Quittant la capitale après quelques délibérations sur le gouvernement intérieur, il s'embarqua à Carlscrona, au mois de mai 1700, donnant ordre à sa flotte de se mettre en mer avec des troupes de débarquement. Dans sa suite se trouvait le comte de Guiscard, ambassadeur de France. Trente vaisseaux de ligne et un grand nombre de petits bâtiments, renforcés par une escadre anglaise et hollandaise, se présentèrent à la vue de Copenhague. Charles débarqua et établit son camp dans l'île de Séeland. Copenhague allait être assiégée, lorsque la paix, négociée à Travendahl, fut signée le 8 août 1700, et fit rentrer le duc de Holstein dans tous les droits dont on avait voulu le dépouiller. Ainsi se termina, au bout de quelques mois, la première expédition de Charles XII ; il y montra une grande intelligence, et une bravoure extraordinaire ; sa loyauté, son désintéressement n'éclatèrent pas moins. Il ne demanda rien pour lui-même ; tout ce que les Danois avaient livré à son armée leur fut payé, et il les protégea contre ses soldats, qui n'osèrent commettre aucune espèce d'excès. Ce fut aussi de cette première expédition que date le genre de vie simple, frugal et dur que Charles suivit pendant tout le reste de sa carrière ; plus de distractions, plus d'amusements frivoles : le vin fut banni de sa table ; un pain grossier était quelquefois sa seule nourriture ; il dormait souvent sur la terre, enveloppé dans son manteau. Un seul habit bleu avec des boutons de cuivre formait toute sa garde-robe, et il ne portait jamais que de grandes bottes couvrant le genou et des gants de buffle. Il témoigna toujours la plus grande indifférence pour le sexe, et aucune femme ne parvint à prendre de l'empire sur lui. Mais ce n'était pas assez d'avoir réduit le Danemark à faire la paix, il fallait repousser les attaques du roi de Pologne et du czar de Russie. Ces deux princes avaient été entraînés dans leurs projets ambitieux contre la Suède, par un

gentilhomme livonien nommé *Patkul*, qui cherchait à se venger des traitements durs qu'il avait éprouvés à Stockholm sous le règne de Charles XI. Auguste assiégeait la ville de Riga; Pierre s'était avancé avec une armée considérable vers Narva, et menaçait la contrée voisine du golfe de Finlande. Impatient de combattre ces deux monarques, Charles ne retourna point dans sa capitale, qui même ne le revit jamais; et, faisant passer 20,000 hommes en Livonie, il alla chercher les Russes qu'il rencontra sous les murs de Narva, au nombre de 80,000, retranchés dans un camp que défendaient des fossés, des palissades et des batteries. Un corps suédois de 8 à 10,000 hommes se rangea en bataille sous le canon des Russes, et le combat commença : c'était le 30 novembre 1700. La veille de ce jour Pierre avait quitté le camp, sous le prétexte d'aller chercher des renforts. En moins d'un quart d'heure les fossés furent comblés, et les retranchements ouverts. Trente mille Russes restèrent sur la place, ou se jetèrent dans la rivière de Narrowa; les autres furent faits prisonniers ou dispersés. On conduisit dans la tente du roi le duc de Croi, généralissime des armées russes et plusieurs officiers supérieurs. Un prince tatar, banni de ses États et engagé au service du czar, étant tombé entre les mains des soldats suédois, fut sauvé par Charles lui-même, qui le traita avec une grande humanité. Il devait lui être difficile de résister à la séduction de cette gloire militaire, dont il se voyait tout à coup entouré. Après la victoire de Narva, Charles marcha contre Auguste, dont les troupes, après avoir levé le siége de Riga, s'étaient répandues en Courlande. Il fallait pour les atteindre passer la Duna; ce passage eut lieu au mois de juillet 1701; le roi fit construire des radeaux avec des batteries, passa l'un des premiers, et se mit à la tête des soldats, qui prenaient terre. Lorsque l'armée entière eut débarqué, il la rangea en bataille, attaqua les redoutes des Saxons, et remporta une victoire complète. La terreur se répandit dans le Nord; Pierre et Auguste étaient consternés. Charles poursuivit ce dernier en Pologne; et, voyant ce prince abandonné par une grande partie de la nation, il conçut le projet de le détrôner. Auguste recourut en vain aux négociations. Les combats continuèrent, et les Suédois remportèrent une victoire décisive sur les troupes d'Auguste à Clissow. En 1703, la Pologne se trouva occupée par les vainqueurs dans sa plus grande étendue, et le trône fut déclaré vacant par le cardinal primat, qui proposa en même temps de procéder à une nouvelle élection. Il y avait plusieurs prétendants à la couronne; mais Charles fit un choix auquel personne ne s'était attendu. Frappé du caractère élevé et noble, de l'activité et du courage de Stanislas Leczinski, il le proposa, et sa demande, qui était un ordre, fut acceptée par la diète sans aucune résistance. Auguste, qui n'avait pas perdu tout espoir, fit une marche savante, et fut sur le point d'enlever Stanislas dans Varsovie; mais la fortune de Charles sauva cette fois Stanislas, qui fut couronné solennellement, et reçut la soumission de toute la Pologne. Des motifs puissants devaient alors se présenter à Charles pour diriger ses efforts contre le czar de Russie, qui, profitant de l'absence des Suédois, s'était emparé de l'Ingrie et avait jeté les fondements de Pétersbourg à l'embouchure de la Newa; mais le vainqueur de Narva dédaignant un ennemi dont il se flattait de tirer facilement vengeance tôt ou tard, dirigea sa marche vers l'Allemagne, et fit une invasion en Saxe. Il établit son camp à Alt-Ranstadt, où il dicta les conditions de la paix en 1707. Auguste renonça solennellement à tous ses droits à la couronne de Pologne, et consentit à écrire une lettre de félicitations à celui qui avait reçu cette couronne de la main du roi de Suède. Il céda aussi à la demande de livrer le Livonien Patkul, qui était alors ambassadeur de Pierre Ier à sa cour, et qui, abandonné au pouvoir de Charles, fut condamné à périr par le supplice de la roue. Cet arrêt sanguinaire et cruel excita de grands murmures dans toute l'Europe, et l'on fut étonné qu'un prince, jusqu'alors généreux, eût pu se porter à cet excès de vengeance. On dut être d'autant plus surpris de ce trait que pendant son séjour en Saxe, Charles donna plusieurs preuves de modération et de grandeur d'âme. Il fit observer à ses troupes la plus stricte discipline; les habitants ne furent troublés ni dans leurs travaux, ni dans leurs plaisirs, et la foire de Leipzig eut lieu avec autant de sécurité qu'en pleine paix. Le monarque suédois voulut voir la plaine de Lutzen, où Gustave-Adolphe remporta une victoire qui lui coûta la vie. Avant de quitter l'Allemagne, le roi de Suède demanda à l'Empereur de donner la liberté de conscience aux luthériens de Silésie, et le chef de l'Empire n'osa lui refuser sa demande. Les Suédois sortirent de la Saxe au mois de septembre 1707; ils étaient au nombre de 43,000, bien vêtus; bien disciplinés, et enrichis des contributions qu'ils avaient levées. Six mille hommes furent laissés à Stanislas pour défendre son trône, et avec le reste Charles se dirigea sur Moscou, par la route la plus courte; mais arrivé vers le Dniéper, à peu de distance de Smolensk, il changea de plan, et, entraîné par les propositions de Mazeppa, hetman des cosaques, il se dirigea sur l'Ukraine, pays fertile, et où il devait espérer que les Cosaques du Don, alors en guerre avec le czar, se réuniraient à son armée. On était arrivé près de Pultava, à l'une des extrémités de la Russie, et cette place allait être investie, lorsque Pierre se présenta avec 70,000 hommes. Charles alla reconnaître cette armée, et fut blessé dangereusement à la jambe. Cependant les Russes avançaient, et il fallait prendre un parti. Le roi se décida à leur présenter la bataille. Le général Renschild eut ordre de faire les dispositions de concert avec Lewenhaupt. Le 27 juillet 1709 fut livrée cette fameuse bataille qui changea la fortune du héros suédois et les destinées du Nord. Charles y assista porté sur un brancard; mais il ne pouvait animer ses troupes comme il l'avait fait dans d'autres occasions; l'impuissance où il se trouvait d'agir et de se présenter sur tous les points, et le manque de concert entre Renschild et Lewenhaupt empêchèrent les soldats suédois de développer les moyens de tactique et de courage qui les avaient fait vaincre si souvent. Ils furent réduits à céder au nombre, leurs rangs s'ouvrirent, et l'ennemi enveloppant les uns, poursuivant les autres, remporta une victoire complète. Le guerrier si accoutumé aux triomphes, et qui, pendant dix années, avait enchaîné la fortune à son char, vit ses généraux, son ministre favori, le comte de Piper, et l'élite de ses troupes, tomber au pouvoir des Russes qu'il avait eu si peu de peine à vaincre près de Narva. Obligé lui-même

de prendre la fuite avec une faible escorte, il fit plusieurs lieues à cheval, malgré les douleurs de sa blessure, et il arriva presque seul à Bender, sur le territoire des Turcs, auxquels il demanda un asile. Son nom, partout si fameux, n'était pas inconnu chez cette nation, et lui valut un accueil honorable; mais son grand projet était échoué, la renommée ne pouvait plus le représenter comme invincible, et ses moyens de conquête avaient disparu. A peine la nouvelle de la défaite des Suédois eut-elle été connue que tous les ennemis de Charles reprirent courage. Auguste protesta contre le traité d'Alt-Ranstadt; Pierre entra en Livonie; Frédéric, roi de Danemark, fit débarquer une armée en Scanie. La régence de Stockholm prit des mesures pour défendre au moins l'ancien territoire suédois. Le général Stenbock ramassa à la hâte un corps de milices et de paysans, battit les Danois près d'Helsinborg, et les força d'évacuer la Scanie. On envoya quelques détachements en Finlande pour arrêter les Russes, qui cependant continuèrent leurs progrès, l'emportant en nombre, et commençant à se faire des intelligences parmi les Suédois. En attendant, Charles, confiné à Bender, et en quelque façon prisonnier des Turcs, négociait avec la Porte; il parvint à écarter les ministres contraires à ses vues, et les Ottomans déclarèrent la guerre aux Russes. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords du Pruth, le 1er juillet 1711; le camp de Pierre fut investi, et les vivres manquant à son armée, il fit de vains efforts pour la délivrer de cette situation critique. Charles fut au moment de voir son rival succomber; le courage et la fermeté de Catherine Ire, sauvèrent les Russes, et anéantirent les espérances du roi de Suède. Elle relève le courage de Pierre, entreprend une négociation avec le vizir, gagne par de riches présents ce chef des Turcs, et fait conclure la paix. Charles se rendait vers les bords du Pruth lorsqu'il apprit cette nouvelle, dont il fut d'autant plus irrité que ses intérêts avaient été négligés entièrement par les Turcs. Il resta cependant à Bender, se nourrissant de projets, et sollicitant auprès de la Porte, par ses agents, des secours contre ses ennemis. Ceux-ci, en attendant, profitaient des circonstances pour exécuter leurs plans, et les efforts de Stenbock pour sauver les provinces d'Allemagne ne purent avoir aucun résultat décisif, parce qu'ils étaient contrariés par le conseil de régence, où l'esprit de parti qui éclata après la mort du roi commençait déjà à se manifester. D'un autre côté, la Porte fut prévenue contre Charles par les agents de la Russie; on lui persuada que le projet de ce prince était de se rendre maître de la Pologne, sous le nom de Stanislas, qu'il avait placé sur un trône chancelant, et d'attaquer ensuite les Turcs, de concert avec l'empereur d'Allemagne. Il fut ordonné au séraskier de Bender d'engager le roi de Suède à partir, et, s'il refusait, de le conduire mort ou vif à Andrinople. Peu accoutumé à suivre une autre volonté que la sienne, et craignant d'être livré à ses ennemis, Charles résolut de braver avec 2 à 300 hommes, qui formaient toute sa suite, le pouvoir de la Porte Ottomane, et d'attendre son sort l'épée à la main. Sa retraite de Varnitza, près de Bender, ayant été attaquée par les Turcs, il s'y défendit contre un corps de musulmans, auquel il ne céda que pied à pied, et, lorsque le feu eut pris à la maison qu'il occupait, il voulut gagner celle de la chancellerie; mais il s'embarrassa dans ses éperons, et fut pris. Ses paupières étaient brûlées par la poudre, et ses habits portaient la trace du sang qu'il avait perdu. Quelques jours après cet étrange combat, Stanislas arriva à Bender, pour engager le roi de Suède à consentir au traité qu'il se voyait réduit à conclure avec Auguste, qui était rentré en Pologne. Charles se refusa à cette proposition, et dit que, si Stanislas ne voulait pas être roi de Pologne, il en ferait nommer un autre, plutôt que de consentir au rétablissement d'Auguste. De Bender, le prisonnier des Turcs fut conduit à Demotica, près d'Andrinople. Il passa deux mois au lit, feignant d'être malade, et s'occupant à écrire et à lire. Depuis le moment qu'il était arrivé sur leur territoire, les Turcs lui avaient fourni de l'argent et des vivres avec la plus grande générosité; cette générosité diminua, et l'argent n'arriva plus qu'en très-petites quantités. La cour du sultan fut remplie des intrigues de ceux qui s'intéressaient au sort du roi de Suède; mais ce prince ne pouvait plus en espérer aucun résultat solide. Il prit enfin la résolution de retourner dans ses États, et, après avoir étalé la vaine pompe d'une ambassade de congé près la cour de Constantinople, il partit déguisé avec deux officiers, dont l'un fut retardé sur la route quelques jours après le départ, et ne put rejoindre le roi. Familiarisé avec la fatigue et tous les genres de privation, Charles courut à cheval nuit et jour, traversant les États de l'empereur d'Allemagne et plusieurs provinces de l'Empire. Enfin, harassé et défiguré, il arriva aux portes de Stralsund à une heure après minuit, le 11 novembre 1714. S'étant présenté comme un courrier expédié de Turquie pour des affaires importantes, il fut introduit auprès du comte Duker, commandant de la place. Celui-ci, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi, et ne le reconnut que lorsqu'il l'eut envisagé de plus près et qu'il l'eut entendu parler. Saisi de joie, il sauta de son lit, et embrassa les genoux de son maître. Bientôt la nouvelle de l'arrivée de Charles se répandit dans la ville; les maisons furent éclairées. Cependant la Poméranie était couverte de troupes ennemies, et une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes mit le siége devant Stralsund. Le roi fit pendant ce siége remarquable des prodiges de valeur et d'intrépidité; il était toujours au poste le plus dangereux, mais il fallut enfin céder au nombre: Stralsund se rendit le 13 décembre 1715. Le même jour, le roi, qui avait passé dans l'île de Rugen, s'était jeté dans une barque pour se rendre en Scanie; pendant qu'il longeait la côte de Rugen, le canon ennemi tua deux hommes de l'équipage, et fracassa le mât de la barque. Arrivé en Suède, Charles fixa son séjour à Lund, en Scanie, et ne se prêta à aucune des sollicitations qu'on lui fit de retourner à Stockholm. Il prit des mesures pour mettre les côtes à l'abri des invasions, ordonna des levées de troupes, et, donnant le change à ceux qui l'observaient, il entreprit une expédition en Norwége. Il paraît que ce nouveau plan de campagne fut le résultat de ses conférences avec le baron de Goertz, qu'il avait vu en Allemagne, et dont les conceptions hardies, mais en même temps ingénieuses et vastes, convenaient à la situation du monarque suédois. Il s'agissait de profiter du refroidissement qui se manifestait entre Pierre Ier et ses alliés, de le faire agir de concert avec le roi de Suède, en

lui faisant des cessions importantes, de s'emparer de la Norwége pour affaiblir le Danemark, et de tenter une expédition en Écosse, pour détrôner George Ier, et la maison de Hanovre, qui s'était déclarée contre Charles XII. Goertz parcourut les cours, et lia ses plans ambitieux à ceux du cardinal Albéroni. Le régent de France, qui avait à cette époque des rapports intimes avec la cour de Londres, donna l'alarme à cette cour, et Goertz fut arrêté à la Haye, à la demande du ministre d'Angleterre. Remis en liberté au bout de quelques mois, il se rendit en Suède, et se dévoua avec un nouveau zèle aux intérêts de Charles. Il procura des ressources à ce prince en créant une monnaie fictive, et en faisant lever dans le royaume des contributions extraordinaires, que le peuple, appauvri depuis longtemps, paya néanmoins sans murmure et sans résistance. La première expédition en Norwége n'ayant pas réussi, le roi en entreprit une seconde, et, dans le même temps Goertz se rendit dans l'île d'Aland, pour négocier avec les plénipotentiaires du czar de Russie. La fortune de Charles, celle de la Suède, et peut-être celle de l'Europe allaient prendre une face nouvelle; Pierre était gagné; une partie de la Norwége était déjà occupée par les Suédois, et, en prenant la forteresse de Frédéricshall, ils eussent été facilement maîtres du reste. Le 30 novembre 1718, le roi alla reconnaître la tranchée qui avait été ouverte devant le fort principal. Pendant qu'il était appuyé sur le parapet, pour considérer les travaux, une balle de fauconneau le frappa à la tête, et termina les jours de ce prince, qui avait échappé à tant de périls. Sa main s'était portée à la garde de son épée; on trouva dans les poches de son habit le portrait de Gustave-Adolphe et un livre de dévotion. Telle fut la fin de ce prince, qui, corrigé par les revers, n'eut pas le temps de réparer les fautes où l'avaient entraîné son ardeur bouillante et surtout une confiance aveugle dans la fortune. Il fut cher au peuple, malgré les maux qu'il lui attira : c'est dire qu'il aimait la justice; mais il y avait dans sa constitution physique une surabondance d'énergie qui lui fit outrer les qualités brillantes dont la nature l'avait doué. On a publié dans presque toutes les langues des écrits historiques sur la vie ou les voyages de ce héros; mais le plus intéressant des ouvrages qui le concernent est celui qu'a écrit Voltaire. Son *Histoire de Charles XII* est un modèle de clarté, de précision et d'élégance : cependant il est à regretter que plusieurs détails curieux insérés dans les *Mémoires* publiés depuis en Suède, ne lui aient pas été connus avant la composition de son ouvrage; ce savant historien y eût redressé des inexactitudes géographiques, ainsi que des erreurs de dates et de noms.

CHARLES XIII, roi de Suède, né le 7 octobre 1748, second fils du roi Adolphe-Frédéric et de Louise Ulrique, sœur de Frédéric le Grand. Nommé grand amiral de Suède en naissant, toute son éducation fut dirigée vers l'étude de la marine. Il fut élu, en 1765, président honoraire de la Société des sciences d'Upsal, et fit, en 1700, un voyage en Europe. Rappelé en Suède par la mort d'Adolphe-Frédéric, il prit une grande part à la révolution, et fut élevé, par son frère Gustave III, au poste important de gouverneur général de Stockholm. En 1772, il fut nommé duc de Sudermanie, et épousa, en 1774, Hedwige-Élizabeth-Charlotte princesse de Holstein-Gottorp. Dans la guerre de 1778 contre la Russie, il eut le commandement en chef de l'armée navale, battit les Russes dans le golfe de Finlande et ramena heureusement sa flotte dans le port de Carlscrona, par la saison la plus dangereuse. Il fut ensuite nommé gouverneur général de la Finlande, et obtint le privilége d'avoir une garde. Tandis que l'Europe avait les yeux sur la Suède, dont semblait devoir partir l'éclair contre la révolution française, le pistolet d'Ankarstrœm mit fin aux jours du seul monarque de taille à lutter contre le colosse naissant. Sans dire ici, sans même croire que le duc de Sudermanie fût l'instigateur de ce régicide, on ne peut méconnaître qu'il fut commis avec l'aveu et sous les auspices de ses amis, et que peut-être il en eut connaissance avant qu'il fût commis. C'était sans doute aussi l'idée de Gustave. Ce prince avant son agonie avait nommé pour gouverner le royaume, pendant sa maladie, son frère Charles, Wachtmeister, Oxenstierna, Taub et d'Armfelt. Dans le dernier de ses testaments (car il y en eut trois), en laissant la régence au duc de Sudermanie auquel il eût été probablement inutile de vouloir l'enlever, Gustave confiait la garde du jeune roi à d'Armfelt. Cette clause du testament fut supprimée, et le duc de Sudermanie cumula la tutelle avec la régence. Son premier soin fut de satisfaire l'opinion et de se disculper, par le supplice d'Ankarstrœm; de l'imputation de fratricide que les amis politiques du baron d'Armfelt ne balançaient pas à faire peser sur lui. Le meurtrier de Gustave fut mis à mort avec d'horribles raffinements de cruauté; mais les condamnations capitales prononcées contre ses complices Claes-Horn, Ribbing, Liliehorn, Ehrentward, furent commuées en bannissement perpétuel, et le régent montra de même une scandaleuse indulgence à l'égard de tous ceux que l'on signalait comme les amis et les moteurs de l'assassin. A l'intérieur, à l'extérieur, tout changea. L'étrange édit par lequel Gustave défendait de s'entretenir des affaires de France fut rapporté; plus de latitude fut donnée à la presse. En dépit de la fondation du riche musée de Stockholm, les beaux-arts qu'enrichissait la prodigalité de Gustave y perdirent; la richesse publique, l'industrie, le commerce y gagnèrent. Des communications s'établirent du lac de Wenern à la mer par le canal de Trollhætta. La déclaration d'une neutralité parfaite entre l'Angleterre et la France, alors sur le point d'en venir aux mains, semblait garantir au commerce un heureux développement et d'immenses bénéfices. L'impérieuse czarine fit bien tout ce qu'elle put pour déterminer le régent à se lier d'intérêts politiques avec les potentats et à se déclarer pour la coalition contre la France. Mais ni Stackelberg, ni Romanzoff, qu'elle envoya successivement pour fomenter la discorde dans le pays, ne réussirent, soit à renverser la puissance de Charles par la révolte, soit à rallier à la ligue antifrançaise ce transfuge de la cause des rois. Bientôt au contraire la Suède et le Danemark signèrent ensemble un traité de commerce par lequel les deux pays garantissaient simultanément leur navigation. On en vint à dire que le régent était pensionné par le comité de salut public qui lui donna jusqu'à 4 millions pour l'engager à rompre net avec la cour de Saint-Pétersbourg. Toutes ces mesures politiques ne lais-

saient pas d'être souvent embarrassantes dans le choix, et fort difficiles dans l'exécution. Le duc, sentant que, pour en rendre l'accomplissement plus sûr, le mieux était d'avoir à sa disposition des soldats dévoués, donna beaucoup de soins au militaire : tel fut son succès que plusieurs Suédois redoutèrent qu'il ne visât à faire des troupes un instrument de despotisme et d'usurpation. D'Armfelt, tout-puissant auprès du jeune Gustave IV, avait voulu lui persuader de faire un voyage au golfe de Finlande pour se faire enlever et conduire à Saint-Pétersbourg. Mais, trop timide, Gustave ajourna le temps de faire ses volontés à l'époque où la majorité briserait le pouvoir de son oncle. D'Armfelt alors s'enfuit; et le régent, après avoir voulu qu'on instruisît son procès, fit attacher son nom comme celui d'un traître au pilori de la place de Hot-Torget à Normalu (1792). Il y resta cloué 4 ans. Pendant ce temps d'Armfelt, retiré près de Catherine II, faisait jouer tous les ressorts pour attacher derechef la Suède au char triomphal de la Russie. Cependant le comité de salut public avait cessé les envois de fonds depuis longtemps; et la paix de Bâle, en détachant deux souverains de la coalition, rendait l'appui de la Suède moins urgent pour la France. Aussi le duc avait-il eu quelques moments la velléité de s'attacher à la Russie. Le public, toujours guidé par de premières impressions, se croyait redevenu russe; et c'était pour les masses un nouveau sujet de mécontentement, ajouté à bien d'autres. Aussi n'est-il rien de plus faux que cette phrase dans laquelle Brown dit en parlant de la cessation de la régence : « Le monarque atteignit sa majorité; et le duc, fidèle à sa promesse, lui remit un sceptre qu'il aurait pu garder sans danger.... etc. » Si le duc de Sudermanie eût pu garder le sceptre sans danger, il l'eût fait, mais tous les amis de d'Armfelt et du feu roi, mais presque tous les adeptes des doctrines libérales qu'il n'admettait plus qu'avec réserve depuis qu'il avait tenu les rênes des affaires, mais tous les partisans de l'alliance française qu'on le soupçonnait de vouloir quitter, mais tous ceux de l'alliance russe qu'il feignait de désirer, le tenaient pour un ennemi déclaré ou pour un ami douteux. Il n'avait donc point d'appui solide, évidemment il fallait céder la place et se réserver pour d'autres temps. D'ailleurs l'époque de la majorité de Gustave IV était arrivée (1796). Le duc de Sudermanie quitta la régence et se retira à son château de Rosersberg. On ne peut douter que le duc ne laissât à la cour des gens dévoués et que du fond de sa retraite il ne préparât les événements qui forcèrent Gustave IV à descendre du trône, trois ans après y être monté. Pendant que l'on travaillait à amener Gustave IV à abdiquer, le duc de Sudermanie exigea que son nom ne fût jamais prononcé que confidentiellement, et qu'à l'exception de ces hautes notabilités que l'on ne peut abuser, sa participation aux trames qui se nouaient, fût complétement inconnue. Il ne voulait arriver sur la scène que comme contraint, comme sauveur de la Suède, qui, faute de trouver en lui le roi qu'elle demanderait, serait sur le point de tomber en dissolution ou de devenir province étrangère. Plusieurs plans furent successivement proposés et débattus avec si peu de secret que, sous tout autre gouvernement, dit une pièce semi-officielle publié plus tard pour justifier la déposition de Gustave, les membres de ces conciliabules eussent été mis en prison : l'influence qui les protégeait était donc bien forte! Parmi ces plans, dont peu sont connus, figure d'abord celui qui se liait à l'invasion de la Scanie par les troupes danoises et françaises, sous les ordres de Bernadotte, au printemps de 1808, et d'après lequel le roi devait être assassiné, au moment où l'on apprendrait à Stockholm le débarquement. Mais cette invasion n'aurait produit sans doute qu'un partage de la Suède entre la Russie et le Danemark, ou du moins la part du duc de Sudermanie aurait été minime. En conséquence l'invasion ne réussit pas; et probablement le duc Charles fut pour quelque chose dans l'avis donné aux Anglais de ce qui se préparait contre la Scanie, avis qui fit manquer l'expédition. Tout espoir d'être soutenu par la France n'était pas pourtant perdu pour lui. Vers le milieu de 1808, on sonda Napoléon, afin de savoir si, dans le cas où Gustave serait déposé, la Suède pouvait compter sur l'indépendance, c'est-à-dire si le duc de Sudermanie serait reconnu comme roi. « Il est trop tard, répondit Napoléon; ma parole est engagée avec le prince royal de Danemark. » Ce langage décida le duc et les siens à se jeter du côté de la Russie et de l'Angleterre. La Finlande venait d'être envahie par Buxhowden. Alopéus et Brown devinrent l'âme des négociations qui nouèrent les conjurés avec les cours de Saint-Pétersbourg et de Saint-James, et que couronna l'arrestation de Gustave au milieu de son propre palais (13 mars 1809). Le duc de Sudermanie venait alors de le quitter. Depuis 20 heures, ses partisans et lui-même exerçaient sur le monarque qui voulait partir de Stockholm une surveillance qui mettait presque Charles en état de captivité. Il n'en repoussa pas moins, dans une scène de commande, l'invitation que lui firent les conjurés de se mettre à la tête de l'État, et ne parut se rendre qu'à leurs instances réitérées. Alors, sous le titre d'administrateur de Suède, il prit, de concert avec les puissances qu'il fallait ménager, toutes les mesures propres à la consolidation de son pouvoir et à la pacification de la Suède. Gustave enfermé au château de Gripsholm abdiqua purement et simplement le 29 mars. On oublia sans doute que cette renonciation, en la supposant libre, investissait son fils dont il eût fallu aussi avoir l'abdication. Cet acte, lu aux états le 10 mai suivant, et que ceux-ci feignaient de croire suffisant pour déclarer Gustave et sa descendance à jamais déchus du trône et du gouvernement de la Suède, servit de prélude à d'autres intrigues dont le résultat fut l'élévation du duc de Sudermanie à la royauté le 6 juin. Il en coûta cher à l'ambitieux duc pour arriver là. Il fallut satisfaire les libéraux, Napoléon, la Russie, nécessités à peu près inconciliables. Les libéraux fabriquèrent une constitution en 114 articles, qui restreignait plus que de raison la puissance royale, établissait un conseil presque souverain, prescrivait des règles en cas d'absence ou de maladie du monarque, et interdisait à ce premier fonctionnaire de l'État le droit de faire la guerre sans l'avis du conseil. Le duc dut l'accepter avant que la couronne lui fût décernée. Pour complaire à Napoléon, il adopta comme son héritier présomptif, et fit adopter par les états, qui n'en voulaient point, le prince Christian d'Augustenbourg de la maison de Holstein (18 juillet 1809), le même auquel Napoléon avait donné sa parole. Enfin la paix de Frédé-

rikshamn du 7 septembre 1809 céda à la Russie la Finlande, la Westrobothnie et l'île d'Aland. En revanche la Suède, rentrant en paix avec la France, redevint, par le traité de Paris (6 janvier 1810), maîtresse de l'île de Rugen et de la Poméranie; et celui de Jonkœping avec le Danemark acheva d'assurer ses frontières contre des attaques étrangères. Mais, quelque besoin que la Suède eût de la paix, l'obligation qui lui fut imposée d'adhérer au système continental paralysa la plus grande partie de ses forces, et fit derechef jeter les hauts cris à la nation. Les petites îles dont est semée la Baltique servirent bien quelque temps d'asile à la contrebande; mais la vigilance des agents de Napoléon n'en devint que plus sévère, et Charles XIII (tel fut le nom que prit le nouveau roi) fut forcé de l'être à son tour. Quelques améliorations pourtant eurent lieu. La diète de 1809 concéda aux états inférieurs du royaume diverses facultés qui jusqu'alors avaient été des privilèges réservés à la noblesse; la grande communication du lac Wenern et de la Baltique, par le moyen du canal de Gothie, fut arrêtée en principe, et l'on en commença l'exécution. La liberté de la presse fut reconnue loi fondamentale de l'État, mais avec des correctifs qui plus tard furent encore augmentés, comme il arrive toujours en pareil cas. Gustave, après 8 mois de captivité, fut banni de Suède à perpétuité, avec un revenu annuel de 360,000 francs, dont 144,000 pris sur le budget de l'État. Cependant l'esprit de faction était loin d'être éteint. La subite colique qui enleva le prince royal (Voyez AUGUSTENBOURG), donna de nouveau l'essor aux partis russe, français, suédois. Plusieurs candidats furent successivement proposés, savoir : le roi de Danemark, le fils de Gustave IV, le duc d'Oldenbourg. Napoléon préférait le premier, Alexandre devait pencher pour le duc, son beau-frère; il eut pourtant aussi quelque velléité pour Gustave, qui même aurait pu remplacer son père dès 1809 s'il eût été plus disposé à sacrifier la Finlande à la Russie. Au milieu de ces incertitudes et tandis que la diète d'OErebro s'assemblait pour procéder à l'élection d'un prince royal, quelques voix, dociles aux secrètes instructions de Charles XIII, proposèrent un général français, le prince de Ponte-Corvo. Napoléon, dont on sollicita l'assentiment, n'osa refuser en face, et pourtant traversa de son mieux, par un agent qu'ensuite il feignit de désavouer, l'élection de Charles-Jean. Elle n'en eut pas moins lieu le 21 août 1810; et Charles XIII adopta pour fils, par acte en forme, le nouvel héritier présomptif. Les événements qui suivirent appartiennent plus à l'histoire de Charles-Jean qu'à celle de Charles XIII. Dès son arrivée, Bernadotte prit la direction active de presque toutes les affaires. Du 7 mai 1811 au 6 janvier 1812 il gouverna seul : une grave maladie du roi l'avait forcé de remettre pour quelque temps le timon des affaires au prince royal. Pendant ce temps, les sujets de discorde s'étaient multipliés entre Napoléon et son ancien lieutenant; le système continental, les entraves que Bernadotte opposait au recrutement de marins et de matelots en Suède pour le compte de la France, entretenaient l'antipathie. La rupture imminente entre la Russie et la France avait donné naissance à des négociations entre le cabinet de Stockholm et chacun des deux empereurs : Napoléon offrait de faire rendre la Finlande; Alexandre promettait la Norwége : Bernadotte mettait pour prix à son alliance avec la France, la Finlande et la Norwége. Il finit par comprendre qu'il devait se résigner à n'avoir que cette dernière province. Quand Charles XIII reprit les rênes du gouvernement, les hostilités avec la France étaient inévitables : l'envahissement de la Poméranie par les troupes françaises (17 janvier 1812), la renonciation de la Suède au système continental et en conséquence la réouverture des ports aux navires de toutes les nations, les traités de Saint-Pétersbourg (avril et juin) qui promettaient la Norwége à la Suède et le traité complémentaire d'Abo, par lequel la Russie garantissait à ce royaume l'éventualité de deux tiers de la Séelande, si l'on en faisait la conquête, se succédèrent rapidement. L'année suivante ces traités furent garantis par l'Angleterre, la Prusse; et la Suède prit une part effective aux campagnes de 1813 et 1814, qui précipitèrent du trône Napoléon. En cette occasion, outre les Français, elle eut à combattre les Danois qui lui déclarèrent la guerre en septembre 1813. Charles XIII, pendant ce temps, ne prenait part qu'aux transactions diplomatiques. En 1814, pourtant, lorsque la réunion de la Norwége à la Suède, quoique consentie par le cabinet de Copenhague et garantie par toutes les provinces, fut ajournée sous tous prétextes par le prince Chrétien-Frédéric et par le storthing d'Eidswald, le roi Charles XIII prit le commandement d'une des flottes suédoises, effectua son débarquement à Krogeso, et foudroya la forteresse de Frédériskshall, qui capitula le 2 août, tandis que Charles-Jean, à la tête de l'autre flotte, s'approchait de Christianial. L'armistice du 14 août et la convention de Moss furent les résultats de ces mesures énergiques, que suivirent bientôt la remise de Frédérikshall, la convocation d'un second storthing et le consentement des nouveaux représentants de ces pays à la réunion de la Norwége et de la Suède sous la clause que le roi serait fidèle à la constitution d'Eidswald. Déjà le roi l'avait jurée. Ainsi fut consommée l'acquisition de ce second royaume, qui semble avoir été destiné par la nature à ne faire qu'un avec la Suède, et que la politique en avait trop longtemps séparé. Ainsi, au bout de 5 ans, se trouva, du moins en partie, compensée la perte de la Finlande et de la Bothnie orientale. Il est vrai qu'en même temps la Suède perdait la Poméranie suédoise, cédée d'abord par le traité de Kiel (14 janvier 1814) au Danemark qui lui promettait la Norwége, mais que sa mauvaise foi privait et de la Norwége et du prix qu'on avait stipulé en échange. La Poméranie suédoise alla grossir le lot de la Prusse. Le reste du règne de Charles XIII n'offre rien de remarquable, si ce n'est son accession à la Sainte-Alliance (21 juillet 1816), et diverses mesures financières, parmi lesquelles nous indiquerons la diminution de la dette publique en 1815 et les remèdes apportés, en 1817, à la crise dont fut tout à coup affligé le commerce suédois. Le premier but fut atteint à l'aide d'une somme de 25 millions que l'Angleterre paya au roi en échange de la Guadeloupe, qu'un traité de 1812 avait promise à la Suède, et de 3 millions 500,000 rixdales que la Prusse donna comme dédommagement en recevant la Poméranie. Sur toutes ces sommes Charles XIII préleva pour sa personne et pour celles des héritiers du trône un revenu annuel de 600,000 francs. Il ne

survécut que peu de temps à la crise de 1817, et ne vit même pas la fin de la diète qui devait porter remède à cette catastrophe. Ce prince mourut le 5 février 1818, au bout de quelques jours de maladie. Charles XIII avait fondé, le 27 mai 1811, un ordre qui porte son nom, et dont la décoration ne s'accorde qu'aux grands dignitaires de la franc-maçonnerie.

CHARLES-PHILIPPE, duc de Sudermanie, etc., né en 1601 à Revel en Esthonie, fils du roi de Suède Charles IX, et frère de Gustave-Adolphe, fut appelé au trône des czars par la régence de Novogorod en 1611, alors que la Russie, en proie aux divisions, avait laissé envahir plusieurs de ses provinces par Jacob de la Gardie; mais, pendant que les négociations entamées à ce sujet traînaient en longueur, Michel Romanow fut proclamé à Moscou, et le duc de Sudermanie revint en Suède. Il mourut en 1622 à Narva.

CHARLES-AUGUSTE. *Voyez* **AUGUSTENBOURG.**

CHARLES (Stuart), Ier du nom, roi d'Angleterre, né à Dunfermline en Écosse, le 29 novembre 1600, fils de Jacques VI, devint prince de Galles en 1616, par la mort de ses deux frères aînés, Henri et Robert, et monta sur le trône le 6 avril 1625. A son avénement Charles avait à soutenir contre l'Espagne une guerre récemment allumée par suite de la mauvaise issue des négociations relatives à son mariage avec l'infante, résultat de l'arrogance du duc de Buckingham : le jeune prince avait pour son malheur admis dans son intimité la plus grande ce courtisan odieux à la nation anglaise; et, pour surcroît, ce fut immédiatement après que son alliance avec une princesse catholique, Henriette de France, fille de Henri IV, eut été célébrée, qu'il ouvrit son premier parlement. Il n'en put obtenir des subsides suffisants à l'entretien de la guerre d'Espagne, et recourut, ainsi qu'on l'avait pratiqué pendant les précédents règnes, aux *bienveillances,* aux *compositions* et autres impôts de ce genre; le parlement fut dissous. C'est de cette époque que commença la lutte terrible qui devait plus tard renverser de son trône l'infortuné monarque; et il convient de remarquer que les premiers torts furent aux représentants des communes : en abandonnant ainsi le roi au milieu d'une guerre qu'ils avaient pour ainsi dire exigée du roi Jacques, ils manquaient au respect et à la fidélité due au souverain, trahissaient les intérêts de l'État et violaient leurs devoirs envers la nation. L'année suivante, après que le pavillon anglais eut été humilié devant Cadix, le roi convoqua une seconde législature qui ne fut pas moins indocile; mais cette fois de justes plaintes appuyaient ses refus; cette fois on put légalement appeler Buckingham le corrupteur du roi; et en effet la chambre des communes le mit en accusation, en l'incriminant, entre autres griefs, d'avoir, par un message royal, recommandé à la chambre haute de refuser un conseil au comte de Bristol, indignement accusé de haute trahison par le ministre favori, qui, croyant se dérober lui-même à l'animadversion générale, avait résolu la perte de ce fidèle négociateur, ainsi récompensé de 20 ans de services par la disgrâce, l'exil et la persécution. Le roi, en rétractant son message, n'effaça point la mauvaise impression que la découverte des odieuses menées de son favori avait produite sur tous les esprits. Cependant, loin de calmer l'irritation qui, en passant des communes à la chambre haute, allait enlever à la couronne l'appui de ce premier ordre de l'État, Charles menaça de supprimer tout à fait l'assemblée, et fit emprisonner les chevaliers Dudley Digs et John Elliot qui en faisaient partie. Les communes s'obstinèrent, et le roi accorda l'élargissement des deux prisonniers; mais bientôt le parlement fut cassé de nouveau, tandis que la chambre haute se voyait enlever deux de ses membres, le comte de Bristol, enfermé à la Tour de Londres, et lord Arundel, exilé dans une terre. Le défaut de subsides légaux entraîna dès lors le gouvernement du roi dans un système de contributions qui répandit promptement en Angleterre la terreur ou la sédition. Sur ces entrefaites une rupture avec la France, fruit de l'extravagante galanterie de Buckingham, vint augmenter la détresse du gouvernement; bientôt la désastreuse expédition de la Rochelle, en la portant à son comble, acheva de plonger la nation anglaise dans le deuil. Un troisième parlement fut réuni (17 mars 1628) : c'est celui qui dressa l'acte célèbre connu sous le nom de *Pétition de droits,* passé en loi avec la sanction royale. Cette époque est célèbre par la joie que manifesta l'Angleterre à la nouvelle de la concession qu'elle venait d'obtenir de son roi : malheureusement on ne sut pas en profiter pour obtenir le bill des subsides; les puritains politiques, qui depuis l'éloignement de Wentworth et de Seymour avaient passé successivement de l'enthousiasme au fanatisme le plus grotesque, n'auraient pas donné, sans ce prétexte, le scandaleux spectacle d'une chambre de représentants révoltée contre l'autorité émanée du trône, scène tristement ridicule où des furieux se colletèrent dans l'enceinte du sanctuaire des lois. Le roi vint lui-même faire cesser cette parodie de parlement, dont la loi ne lui permettait de punir les membres qu'en les dispersant. Ici commence le gouvernement purement royal de Charles Ier : il dura 12 années, pendant lesquelles Charles, usant avec sagesse de la puissance absolue, s'appliqua tout entier à l'administration de l'Angleterre; et pendant cette période remarquable, il ne manqua au bonheur du royaume que les débats d'un parlement. Destiné par son père à la primatie et à l'archevêché de Cantorbéry, Charles avait reçu dès sa jeunesse, avec une instruction soignée, la semence de la piété la plus vive; et, de même que Jacques VI, il avait le malheur d'être théologien : l'évêque de Londres, Laud, son conseiller le plus intime, ne tarda pas à lui suggérer le projet de soumettre l'Écosse à la hiérarchie et à la liturgie anglicanes. Après s'être fait couronner à Édimbourg (1633), il fit adopter l'épiscopat au parlement écossais; mais Laud fit en vain les plus grands efforts pour déterminer le roi à ne pas s'arrêter en si beau chemin, et à proposer sur-le-champ la liturgie anglicane : Charles craignit d'en trop faire à la fois, et revint à Londres. Ce ne fut qu'en 1637 qu'arriva subitement en Écosse l'ordre d'y suivre dans toutes les églises la nouvelle liturgie; une insurrection terrible succéda au plus affreux tumulte, et produisit ce fameux covenant, monument bizarre de l'*illuminisme puritain.* Ces troubles, auxquels les intrigues du cardinal de Richelieu n'étaient pas demeurées étrangères, furent à peine réprimés par deux expéditions successives, dans lesquelles on voit surtout figurer avec éclat le loyal et fi-

dèle Wentworth ; ce fut d'après son conseil que Charles assembla le dernier parlement de son règne, dit le *long parlement*. Les précédentes législatures avaient fondé leur résistance sur les plaintes ; celui-ci débuta par une attaque : Wentworth était l'unique soutien du faible roi ; ce fut donc contre lui que les presbytériens, forts de leur nombre et déterminés à renverser l'Église, le trône et la constitution de l'Angleterre, dirigèrent leurs efforts. Les communes eurent recours à un *bill d'attainder,* qui les rendait juges en même temps qu'accusatrices, qui leur donnait même l'initiative du jugement ; mais qui, comme tous les autres bills, exigeait la réunion des trois autorités législatives. Avant que les pairs eussent opiné, le roi se rendit à leur chambre, manda les communes, et déclara que, sans être vu, il avait entendu toute l'instruction du procès ; qu'il ne prétendait pas absoudre en tout son ministre, et ne l'emploierait plus ; mais qu'il le déclarait innocent de trahison, et que, prêt à tous les sacrifices pour satisfaire son peuple, il en exceptait celui de sa conscience, *contre laquelle ni respect ni crainte ne le feraient jamais agir.* Cette fermeté de Charles devait se démentir. Sa démarche lui avait été inspirée par des conseillers perfides, et fut proclamée avec fureur une violation de tous les priviléges parlementaires. 6,000 bandits, armés de glaives et de massues, assiégèrent la chambre des pairs, réduits à 46 de 80 qui avaient assisté au procès. Sur ces 46, 19 seulement eurent le courage de tout braver pour se refuser au meurtre d'un innocent, et le bill fatal étant muni de l'assentiment des deux chambres, étant escorté des 6,000 bandits qui, de la salle de Westminster, avaient couru au palais de Whitehall, Charles, après avoir tenté inutilement de faire évader son malheureux ministre, eut à délibérer au milieu de ses nouveaux conseils, s'il signerait la mort du plus fidèle de ses serviteurs et du plus dévoué de ses amis ; la sédition croissant de minute en minute, les églises retentissant de sermons incendiaires, une députation des lords, les menaces des communes, les clameurs des bandits qui demandaient *la tête de Strafford !* le fer et le feu qui brillaient dans leurs mains, les larmes, les supplications, le danger de la reine et de ses enfants égarèrent la raison du malheureux roi ; il autorisa une commission à signer tous les bills qui étaient à la sanction. Auprès de celui qui assassinait son ministre, en était un autre qui perpétuait le pouvoir des assassins : Charles ne songeait seulement pas à ce dernier. Le meurtre qui allait se commettre, et dont il était désormais le complice, occupait toutes les facultés de son âme. « Strafford est plus heureux que moi, » s'écriait-il baigné de ses larmes. Toujours fidèle à sa destinée, dans l'instant même où il se rendait coupable de l'ingratitude et de l'injustice la plus criante, il n'était pas encore indigne d'intérêt ou au moins de pitié. De ce jour, tout fut perdu. Il ne resta de l'ancien conseil dans le nouveau que ceux qui trahissaient le roi. Laud, arrêté presque en même temps que Strafford, devait le suivre sur l'échafaud ; le garde des sceaux Finch et le secrétaire d'État Windebank n'avaient évité un pareil sort qu'en se réfugiant sur le continent. Le vertueux Juxon, évêque de Londres, donna sa démission de grand trésorier. Les nouveaux ministres, dévoués à la faction puritaine, lui livrèrent journellement le roi. La désorganisation se répandit dans les trois royaumes. En Angleterre, la religion nationale était blasphémée et persécutée par les représentants de la nation ; appelés pour réprimer les rebelles d'Écosse, ils leur donnèrent le nom de *frères,* et joignirent au traité qu'ils conclurent avec eux, un don de 300,000 livres sterling, levées sur le peuple anglais. En Écosse, Charles, qui hasarda d'y faire un voyage, se vit dépouillé, comme à Londres, des droits les plus inhérents à la royauté. L'Irlande devint le théâtre de ces massacres si justement exécrés. On osa répandre que le roi avait été d'intelligence avec les papistes irlandais pour exterminer les Irlandais protestants, et venir, avec les premiers, asservir l'Angleterre. Inquiètes des témoignages d'amour qui accueillirent le roi à son retour d'Écosse, les communes publièrent, sous le nom de remontrances, le libelle le plus virulent contre son caractère, ses actions, son règne entier. Les évêques défendaient la couronne qui les protégeait : ils furent exclus de la chambre haute. Enfin la reine fut offensée, tourmentée, menacée d'une accusation : c'était blesser le cœur de Charles dans sa partie la plus vive. On voulait le mettre hors de lui, le pousser à une grande imprudence ; il n'évita pas le piége. L'accusation la plus inconsidérée fut intentée, par son procureur général, contre un lord et 5 membres des communes. Il alla, en personne, dans cette dernière chambre, pour faire arrêter devant lui les accusés. Avertis par la comtesse de Carlisle, à qui la reine avait parlé indiscrètement, tous avaient disparu. Et ce jour-là, en sortant du parlement, et le lendemain en revenant de l'hôtel de ville, Charles entendit partout sur son passage : *Privilége ! privilége !* Un fanatique, mettant la main sur la portière du carrosse royal, cria d'une voix forte : *A vos tentes, Israël !* C'était le signal de la rébellion armée. En effet, après des terreurs hypocrites sur leur propre sûreté, après avoir écarté toutes les pétitions loyales qui pouvaient contredire ces adresses séditieuses ; enfin, après s'être entourées d'une populace à leurs ordres, les communes, qui avaient employé 15 mois à dépouiller le roi du pouvoir civil et ecclésiastique, prétendirent qu'il se dépouillât du pouvoir militaire. Soutenues par la chambre haute, elles demandèrent que Charles mît aux ordres du parlement la milice, les places, les arsenaux. Charles résista ; elles firent des levées, mirent des impôts, saisirent des villes, nommèrent des gouverneurs et commencèrent la guerre civile en avril 1642. Jusqu'ici le caractère et la conduite de Charles, mélange de vertus et d'erreurs, de droiture et de faiblesse, avaient mérité tantôt la louange et tantôt la censure ; désormais on n'eut plus qu'à l'admirer, le plaindre et le révérer. Souverain éclairé par le malheur sur les droits des nations, il eut pour ministre le plus vertueux des patriotes, ce lord Falkland, que l'abus de la prérogative royale avait rangé quelque temps parmi les chefs populaires, et qu'avait rattaché fortement au monarque le dégoût de la démocratie et de ses extravagances. Ils gémirent ensemble sur l'affreuse nécessité de la guerre civile ; ils écrivirent ensemble les manifestes qui démontraient la justice de la cause royale ; ils combattirent ensemble et avec une égale valeur pour la faire triompher. A peine assuré d'un peu de repos par le succès de ses armes, Charles appela près de lui tous les membres du parlement restés fidèles à la constitution. On vit sié-

ger à la fois un parlement d'Oxford et un de Westminster. Pendant 3 ans, la cause royale l'emporta, et le roi, soutenu par une noblesse généreuse et des provinces fidèles, goûtait encore la douceur de rapporter une grande partie de ses victoires à sa tendre et magnanime compagne, à cette fille de Henri IV, que l'on vit passer et repasser les mers, ayant laissé toutes ses pierreries aux étrangers, et ramenant des soldats à son époux. Toutes les espérances furent détruites par la funeste journée de Naseby (juin 1645). La victoire parut d'abord assurée au roi; l'aile gauche des parlementaires, enfoncée de toutes parts, prenait la fuite; mais alors cet *homme s'était rencontré,* que son génie et son bras, son hypocrisie et son audace, ses qualités, ses vices, et jusqu'à ses ridicules, conduisaient à la plus monstrueuse des usurpations. Cromwell arracha la victoire des mains de Charles. Menacé de se voir assiéger dans Oxford, et traîner à Londres en triomphe, l'héritier des Stuarts crut que ses anciens sujets ne seraient peut-être pas inaccessibles à quelque intérêt pour ses malheurs. Il alla, déguisé, chercher un asile au milieu des drapeaux écossais. L'armée lui rendit des honneurs; le parlement lui témoigna intérêt; l'assemblée ecclésiastique décida qu'un prince ennemi du *covenant* ne pouvait pas être admis dans le royaume des *saints :* les saints d'Écosse vendirent leur roi aux saints d'Angleterre pour 800,000 livres sterling. Une captivité outrageante devint le partage du plus vertueux des princes. Il n'eut plus près de lui un seul de ses domestiques; il demanda vainement un de ses aumôniers. On le sommait, non-seulement d'abdiquer, mais d'abjurer sa religion; alors le parlement de Londres avait aboli l'épiscopat, et rendu le covenant d'Édimbourg commun aux deux nations. Tout à coup la tyrannie du parlement fut remplacée par celle de son armée. Au sein du presbytérianisme, était née une secte particulière d'*indépendants,* qui, enchérissant encore sur le fanatisme puritain, ne voulait ni synode, ni ministres, ni prêtres, ni rois, et se prétendait en communication directe avec la divinité. Fairfax, qui se croyait général en chef, Cromwell, qui se disait son second et qui était son maître, avaient modelé l'armée d'après ce régime d'inspirations. Le parlement prit l'alarme; l'armée se fâcha. Cromwell et son gendre Ireton, chargés à Westminster d'aller éteindre l'incendie dans le camp, allèrent l'irriter. On vit s'établir ce qu'on croit à peine en le lisant, un parlement militaire rival du parlement civil! Les officiers principaux formaient la chambre haute, des soldats de chaque compagnie, dits *agitateurs,* composèrent la chambre basse. Les communes militaires accusèrent de haute trahison 11 membres des communes civiles, et imitèrent en tout la marche qu'avaient tenue celles-ci contre Laud et Strafford. A travers toutes ces querelles, un Joyce, ce tailleur devenu cornette, se mettait à la tête de 5,000 chevaux, venait enlever le roi de la prison du parlement et le conduisait à la prison de l'armée. Cromwell seul avait le secret de cette expédition, qu'il avait commandée, et dont personne ne parut plus surpris que lui. Il courut prodiguer tous ses respects au roi, dont il voulait faire tomber la tête, tandis que le parlement, qui voulait une démocratie royale, avait eu dans son système d'humilier le prince, mais de le conserver. Charles s'évada, se réfugia dans l'île de Wight, et ne fit que changer de prison : le gouverneur de cette île était vendu à Cromwell. Celui-ci n'avait qu'à dire un mot, et c'en était fait du roi; mais le trop habile imposteur avait conçu un autre plan, et n'en perdait pas de vue l'exécution. Il eut à combattre tout à la fois et une secte de *niveleurs,* qui, sortie de son armée, voulait disputer le commandement; et 40,000 hommes armés par l'Écosse, qui défendaient tardivement son roi après l'avoir livré; et des troupes anglaises, qui tentaient un dernier effort pour la cause royale; et jusqu'au parlement, qui, après avoir envoyé à Charles de nouveaux commissaires, déclarait que les concessions du roi pouvaient servir de fondement à un traité national. Cromwell triompha de toutes ces résistances. Un tailleur cornette avait été chercher le roi pour le lui livrer; un charretier colonel (Pride) *purgea* le parlement, c'est-à-dire qu'il en arrêta ou chassa 191 membres; un autre colonel, fils d'un boucher, Harrison, conduisit le monarque à Londres. Les communes, réduites à 60 *indépendants* furieux, passèrent un bill qui accusait de haute trahison *Charles Stuart roi,* et décrétait la formation d'une haute cour de justice pour le juger. Les 16 pairs, reste de leur chambre, rejettent unanimement ce bill avec horreur. Jamais le spectacle d'un homme vertueux aux prises avec le malheur et l'injustice, ne se déploya plus solennellement que dans la scène qui s'ouvrit le 20 janvier 1649. Amené au milieu de cette prétendue cour de justice, le monarque s'avança d'un pas ferme, ayant sur son front toute la majesté de son rang et de ses vertus. Sans daigner se découvrir devant ce ramas de meurtriers, il alla tranquillement s'asseoir dans le fauteuil qui lui était préparé, promena en silence un regard imposant sur tous ces visages défigurés par le crime, et attendit que l'œuvre d'iniquité commençât. Le président, un Bradshaw, légiste obscur, qui n'avait de remarquable que son insolence et sa grossièreté, ordonna l'appel de tous les membres de la haute cour. 143 avaient été nommés, il ne s'en trouva de présents que 73, tant les imaginations et les consciences étaient effrayées d'un pareil attentat! Lorsque le nom de Fairfax, le premier sur la liste, fut appelé, une voix répondit du haut d'une tribune : « Il a trop d'esprit pour être ici ; » et, lorsque après l'appel on lut *l'acte d'accusation au nom du peuple anglais,* la même voix s'écria : « Pas la dixième partie du peuple ! » Il y eut ordre de faire feu sur la tribune. Cette voix était celle d'une femme, et l'on sut que cette femme était celle de Fairfax. Bon soldat, mauvais politique, honnête homme, il reconnaissait trop tard qu'il avait été le jouet de Cromwell : la cause de la liberté l'avait entraîné, l'assassinat du roi lui faisait horreur. Le monarque prêta une oreille attentive à l'acte d'accusation; il ne put se défendre d'un sourire amer en s'entendant qualifier de *tyran,* de *traître,* d'*assassin.* Interpellé par le président sur ce qu'il avait à dire pour sa défense, il interrogea au lieu de répondre; nous regrettons de ne pouvoir présenter les interlocutions qui eurent lieu entre lui et Bradshaw pendant les 4 séances qu'occupa le procès. On n'en peut pas faire un résumé plus juste et plus éloquent que celui de Hume. A la fin de la première séance, le roi passant près du bureau, y vit la hache fatale qui menaçait sa vie. Elle ne me fait pas peur, dit-il, en la touchant dédaigneusement d'une baguette qu'il tenait à la main. Trois

fois Charles fut ramené à ce tribunal de meurtriers, et toujours avec plus de force, il récusa leur juridiction; mais il forma la demande, qu'il réitéra jusqu'à la fin, d'être entendu par les deux chambres du parlement, dans la salle de conférence. On le refusa non moins persévéramment. La haute cour, diminuée encore de 13 membres, prononça la sentence de mort, et trois jours lui furent laissés pour se préparer à son dernier sacrifice. Dans cet intervalle, arrivèrent des supplications de la reine, réfugiée en France et du prince de Galles, réfugié en Hollande, des remontrances et intercessions du gouvernement français et des États-Généraux, une protestation menaçante de l'Écosse. Quatre lords, qui avaient été ministres de Charles, Richmond, Herforth, Lindesay, Southampton, se présentèrent devant ce qu'on appelait alors les communes; ils remontrèrent « que s'il y avait en Angleterre une loi fondamentale, c'était celle qui avait prononcé irrévocablement, *le roi ne peut mal faire ;* que ses ministres et ses conseils étaient seuls responsables; qu'ils avaient été, eux, ministres du roi Charles; qu'ils confessaient lui avoir conseillé tout ce qu'il avait fait, et qu'ils venaient offrir leurs têtes, pour préserver cette tête sacrée, que les communes elles-mêmes étaient si intéressées à défendre. » Cri de la nature, intérêt de la politique, vœux du repentir, dévouement de la générosité, tout fut repoussé; la seule faveur accordée à l'auguste condamné fut la permission de voir les deux enfants qui lui restaient en Angleterre, la princesse Élisabeth, qui était l'aînée, et le duc de Glocester, âgé seulement de 10 ans. Il leur parla de Dieu et de leur mère. Il se plut à protester « que, dans tout le cours de sa vie, il n'avait pas été infidèle à la reine, même par une pensée, et que sa tendresse conjugale allait durer encore autant que cette vie. « Il chargea la princesse Élisabeth de répéter ces paroles à sa mère. Passant au duc de Glocester, et le prenant sur ses genoux: « Mon fils, lui dit-il, ils vont couper la tête à ton père.... » Il vit l'enfant saisi de cette terrible image, et poursuivit : « Écoute-moi bien, mon fils, ils vont couper la tête à ton père; peut-être voudront-ils te faire roi; mais, prends-y bien garde, tu ne peux pas être roi tant que tes frères aînés, Charles et Jacques, seront vivants. Ils couperont la tête à tes frères s'ils peuvent mettre la main sur eux; peut-être qu'à la fin ils te la couperont aussi. Je t'ordonne donc de ne pas souffrir qu'ils te fassent roi. — Je me laisserai plutôt mettre en pièces, » répondit le généreux enfant, avec une émotion qui fit briller encore quelques larmes de joie dans les yeux de son malheureux père. Charles bénit ses deux enfants, remit à sa fille deux diamants, dont un était pour sa mère, et, séparé désormais de toute la nature, ne conversa plus qu'avec le prélat Juxon, ne s'occupa plus que de ces grandes pensées de religion qui l'avaient soutenu dans ses longues épreuves. Le matin du jour fatal, 30 janvier 1649, il se leva de bonne heure, et ordonna au serviteur qui approchait de sa personne « de soigner sa toilette plus qu'à l'ordinaire pour cette grande et joyeuse solennité. » Il avait passé la dernière nuit dans son palais de St.-James, et il devait retourner à celui de Whitehall, où son sommeil n'avait point été troublé, dans les deux nuits précédentes, par le bruit des ouvriers qui construisaient son échafaud sous ses fenêtres. Sur les 10 heures, après avoir reçu la communion des mains de l'évêque, il se mit en marche, à pied, pour Whitehall. Deux files de soldats l'escortaient, les drapeaux baissés, les tambours murmurant des sons lugubres. Immédiatement devant lui, marchaient, la tête nue, ses principaux satellites. Le roi, seul couvert, vêtu de deuil, le collier de St.-George sur sa poitrine, et un panache noir flottant sur son front, s'avançait d'un pas ferme, ayant à sa droite l'évêque Juxon, à sa gauche un colonel Tomlinson, le chef de tous ses geôliers. Trois rangs de soldats fermaient le lugubre cortége, que suivait une troupe de sujets fidèles en silence et en larmes. A la sortie du parc St.-James, en face de Whitehall, Charles vit contre les murs de son palais et au niveau des croisées de son appartement, un échafaud tendu de noir, le bloc où il allait poser sa tête et le glaive qui devait la trancher. Sa démarche n'en fut point affaiblie. Il entra dans l'intérieur de son palais, prit une légère réfection de pain et de vin, passa trois heures à méditer ou à prier dans la chambre où il avait coutume de dormir, et au coup de deux heures et demie, les croisées fatales furent ouvertes. Deux lignes de soldats bordaient le passage dans toute la longueur des appartements, et l'on vit, à travers cette double haie, l'auguste victime entrer du séjour de sa grandeur sur le théâtre de son martyre. Deux bourreaux masqués l'y attendaient. L'évêque Juxon y parut à ses côtés. Tomlinson, avec quelques-uns de ses officiers, l'y suivit, et, comme si toutes les circonstances de ce sacrifice eussent dû en rappeler un autre déjà indiqué par Clarendon, ce colonel Tomlinson, agent et chef de brigands, qui avait cent fois blasphémé le roi et la royauté, se sentait dans ce moment converti à l'innocence, aux vertus et à la cause du roi Charles. Ce fut à lui que s'adressa le dernier discours de l'auguste patient. Se voyant séparé, par des légions rebelles, de la foule innombrable qui remplissait la place, Charles leva les yeux au ciel, et les reportant sur ce qui était autour de lui : « Ma voix, leur dit-il, ne peut parvenir jusqu'à mon peuple. Je me tairais si, dans ce moment, le dernier et le plus solennel de ma vie, je ne devais à Dieu et à ma patrie de protester devant vous, au monde entier, que j'ai vécu honnête homme, bon roi et vrai chrétien. » Il déduisit ces trois propositions avec une sérénité, une force et une douceur admirables. Après avoir prouvé qu'il n'avait fait qu'une guerre défensive contre un parlement agresseur et rebelle; après avoir pris Dieu à témoin que, loin d'avoir jamais voulu anéantir la liberté publique, il en mourait aujourd'hui le martyr; il ajouta que sa mort, injuste dans les décrets des hommes, ne l'était cependant pas dans les décrets de Dieu. « J'ai permis, dit-il, qu'un jugement inique ôtât la vie au vice-roi d'Irlande, et je la perds aujourd'hui par une sentence non moins injuste que la sienne. » Il finit en priant pour ses bourreaux. Alors Charles déposa son manteau, détacha son collier de St.-George, et le mit dans les mains de Juxon, avec ce seul mot : *Souvenez-vous.* Il chargea Tomlinson de remettre au duc d'York une pierre précieuse gravée aux armes d'Angleterre; fit présent à ce colonel lui-même de son étui d'or, et de sa montre à un autre; se dépouilla de son habit, remit son manteau sur ses épaules, puis posant la tête sur le bloc, il ordonna qu'on le laissât encore adresser une prière à Dieu, et qu'on attendît, pour le frapper, qu'il en donnât le signal

en élevant les bras vers le ciel. Son ordre fut respecté ; ses bras s'élevèrent ; un des exécuteurs masqués trancha sa tête d'un seul coup ; l'autre la montra au peuple, toute ruisselante de sang, et cria : « C'est la tête d'un traître. » Ce que produisit à Londres le spectacle, et dans les provinces la nouvelle de cette mort, est à peine rendu même dans le sublime tableau qu'en a tracé Hume. Toutes les douleurs, tous les remords éclatèrent avec violence. Bientôt de plus douces larmes coulèrent de toutes parts à la lecture de l'*Icon Basiliké,* espèce de journal attribué à Charles, mais dont le véritable auteur est le docteur John Gaudon ; en le publiant on l'avait intitulé : *Portrait du roi.* Milton lui-même comparait les effets de ce livre sur le peuple anglais, à ceux qu'avait produits sur le peuple romain le testament de César. Celui de Charles paraissait au moment de ses funérailles, qui n'eurent lieu que 21 jours après sa mort. Dès le matin du jour fatal, les quatre lords qui précédemment s'étaient offerts pour mourir à la place de leur maître, avaient demandé de pouvoir lui rendre les derniers devoirs. On leur avait permis de se trouver à la chapelle de Windsor le jour où le corps de leur souverain y serait transporté, et ils avaient pu, en attendant, commettre quatre serviteurs fidèles à la garde du cercueil, où, le visage découvert du roi, embaumé, devait longtemps attester aux regards publics que le meurtre avait été bien réellement consommé. Enfin, les lords furent avertis d'être à Windsor le 20 février. Ils s'y rendirent avec l'évêque Juxon et tous les serviteurs du feu roi. Le cercueil royal resta exposé pendant deux jours dans une chapelle ardente, et le troisième, en présence du gouverneur cromwellien, qui défendit à l'évêque de réciter les prières de liturgie anglicane, le dernier consolateur et les derniers amis de l'infortuné Charles allèrent en silence le descendre dans le caveau particulier qui renfermait Henri VIII. Le roi vertueux, immolé par la fureur des sectes, devait reposer auprès du tyran monstrueux qui avait allumé cette fureur... 12 ans s'écoulèrent, et la mémoire du royal martyr fut consacrée par une solennité religieuse qui, le 30 janvier de chaque année, se célèbre dans toute l'Angleterre.

CHARLES II, fils du précédent, né le 29 mai 1630, se trouvait à la Haye lors de la mort de son père, et, bien que réduit à la nécessité d'être pensionnaire du prince d'Orange, il prit le titre de roi. Reconnu en cette qualité par les Écossais, il fut couronné à Scone en 1651 ; peu de temps après, défait par les armées de Cromwell, il fut contraint à se retirer en France, où il ne parvint qu'à travers les plus grands périls. Après plusieurs années de séjour dans ce royaume, où ses malheurs excitèrent peu l'intérêt de la cour, il se rendit à Cologne et y vécut 2 ans dans l'obscurité ; puis, à la mort de Cromwell, il vint solliciter de nouveau l'appui de Mazarin, dont il ne put même obtenir une entrevue. Cependant le général Monck travaillait à le rétablir sur son trône, et, le 29 mai 1660, il fit son entrée à Londres et y trouva tous les partis disposés à l'obéissance. Charles II se concilia les esprits dès le commencement de son règne, en admettant indifféremment des presbytériens et des royalistes dans son conseil ; les régicides furent seuls exceptés de l'amnistie générale, et 17 d'entre eux subirent la peine capitale ; il licencia ensuite l'armée de Cromwell, et pressa le rétablissement de l'épiscopat, qui fut réintégré en Écosse, où un soulèvement de fanatiques (*millenaires*) fut réprimé, et le *covenant* cassé. La prodigalité de ce souverain le mit dans la dépendance de Louis XIV, qui lui fit une pension après lui avoir acheté Dunkerque. Une guerre avec la Hollande, commencée sous d'heureux auspices, se termina par un revers éclatant, et ce désastre, ainsi que la peste de 1665 et l'incendie de Londres, en 1666, sont les événements les plus remarquables de ce règne, du reste l'un des moins glorieux qu'offre l'histoire d'Angleterre ; on y remarque encore le ministère connu sous le nom de *la cabale,* qui remplaça le vertueux Clarendon ; le fameux acte du *test*, en vertu duquel tous les fonctionnaires civils et militaires furent obligés de prêter serment par écrit contre la *transsubstantiation,* etc., de communier à la paroisse de l'église anglicane ; la ridicule invention d'une conspiration *Papiste ;* la belle loi de l'*habeas corpus,* garantie de la liberté individuelle des Anglais ; enfin les querelles entre les partis qui se qualifièrent réciproquement du sobriquet de *whigs* et de *torys.* Charles souilla par la dépravation de ses mœurs les qualités aimables et brillantes dont la nature l'avait doué. Il mourut le 6 février 1685. Le portrait de ce prince est tracé de main de maître par Mazure, dans son *Histoire de la révolution de* 1688, etc., et par Walter Scott dans le roman historique intitulé : *Peveril du Pic.* M. J. Berthevin a publié un *Essai historique sur le règne de Charles II,* Paris, 1819, in-8°, et M. Boulay (de la Meurthe), le *Tableau des règnes de Charles II et de Jacques II,* 1822, 2 vol. in-8°.

CHARLES DE SAINT-PAUL, évêque d'Avranches, fut élevé sur ce siége en 1640, après avoir été supérieur général de la congrégation des Feuillants, et mourut le 15 septembre 1644. Son nom de famille était Vialart. Le plus estimé des ouvrages de ce prélat a pour titre : *Geographia sacra, seu Notitia antiqua episcopatuum Ecclesiæ universalis,* Paris, 1641, plusieurs fois réimprimé. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1703, in-fol. (avec les notes de Luc Holstenius) ; mais ce sont ses *Mémoires du cardinal de Richelieu*, etc., Paris, 1649, in-fol., imprimés dans la même ville sous le titre d'*Histoire du cardinal de Richelieu*, 1650, in-fol., qui ont fait le plus de bruit ; l'arrêt du parlement de Paris qui condamna l'ouvrage à être brûlé, empêcha la publication du reste des mémoires, qui existent en manuscrit.

CHARLES DE SAINT-BERNARD, religieux feuillant, mort le 14 mars 1621, à l'âge de 24 ans, fut le fondateur du monastère de Fontaine. Sa *Vie* a été publiée en 1622, in-8°, par un de ses confrères, sous le nom supposé de *Tournemeul.*

CHARLES (René), médecin, né à Preny-sur-Moselle, fut successivement directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains, membre, puis recteur de l'université de Besançon, et mourut en 1752. Les plus remarquables de ses écrits, qui tous ont pour objet les eaux minérales, les épidémies et les épizooties, sont : *Quæstiones medicinæ circa acidulas Bussanas,* Besançon, 1741, in-8° ; *Observations sur différentes espèces de fièvres,* etc., ibid., 1745, in-12 ; *Quæstiones medicæ circa fontes medicatos Plumbariæ*, ibid., 1746, in-4°.

CHARLES (Claude-Aimé), fils du précédent, jésuite, né en 1718 à Besançon, mort en 1769 dans cette ville,

a fait imprimer quelques discours, entre autres : *Oraison funèbre du comte de Gisors*, etc., prononcée le 9 août 1758 dans la cathédrale de Metz, in-4°.

CHARLES (JACQUES-ALEXANDRE-CÉSAR), physicien, né le 12 novembre 1746 à Beaugency, s'appliqua d'abord à la littérature et montra des dispositions pour tous les arts. Un emploi qu'il exerçait dans la finance ayant été supprimé, Charles, maître de son temps, étudia la physique et se fit bientôt connaître par ses cours de physique expérimentale. Lorsque en 1783 la découverte des ballons par les frères Montgolfier vint étonner la France, ce fut lui qui, de concert avec Robert et Pilâtre du Rozier, construisit l'aérostat qui s'éleva du Champ-de-Mars le 27 août. La force ascensionnelle qu'il employa fut le gaz hydrogène (dont la densité n'est qu'un quinzième de celle de l'air commun), et il choisit pour enveloppe de la machine, un taffetas enduit de gomme élastique dissoute à chaud dans l'huile de térébenthine : ces moyens sont encore employés pour les aérostats. Louis XVI fit une pension de 2,000 fr. à l'audacieux physicien, et invita l'Académie à joindre son nom à celui de Montgolfier, dans le dessin de la médaille qui consacra l'invention de la navigation aérienne. Membre de l'Académie des sciences, il fit partie de l'Institut, qui le nomma son bibliothécaire, et mourut le 7 avril 1823. Le superbe cabinet de physique qu'il avait formé fut acheté par le gouvernement, qui lui en laissa la jouissance durant sa vie. On le voit maintenant au Conservatoire des arts et métiers.

CHARLES BORROMÉE (SAINT). *Voyez* **BORROMÉE**.

CHARLET (JEAN-BAPTISTE), né à Langres vers la fin du 17e siècle, devint chanoine de la collégiale de Grancey, puis curé d'Ahuy près de Dijon. On a conservé à Langres son *Abrégé des Vies des évêques de Langres,* dédié à l'évêque Clermont-Tonnerre, vers 1712. Voici les titres de ses autres ouvrages : *Martyrologe des saints et des saintes du diocèse de Langres, avec un nécrologe des personnes éminentes en vertus*, etc., 1704 ; *Collection des antiquités des pays et diocèse de Langres ; Langres savante,* ou *Histoire des hommes illustres du diocèse.* On ignore l'époque de la mort de Charlet.

CHARLET (ÉTIENNE), général de division, naquit à Dijon, et entra comme dragon au régiment du roi en 1773. Il passa l'année suivante dans Penthièvre-infanterie, s'embarqua pour l'Amérique, et fit, dans ce pays, les campagnes de 1780, 1781 et 1782. Devenu sergent dans le cours de cette guerre lointaine, il fut chargé, sur la fin de la campagne, de reconduire en Europe une centaine de soldats attaqués de maladies pestilentielles, et quitta le service bientôt après. Il reprit les armes quand la révolution éclata, fut nommé lieutenant de gendarmerie en 1791, capitaine d'infanterie en 1792, et général de brigade, puis de division l'année suivante. Il couvrit d'abord le blocus de Bellegrade, passa ensuite sous les ordres de Pérignon, et exécuta le passage de la Fluvia le 1er mars 1795. Il déboucha à la tête de 5,000 hommes, soutenus par 300 chevaux sur la gauche des Espagnols, se porta avec célérité à la hauteur de leur centre, et s'établit dans une position d'où il gênait tous leurs mouvements. Malheureusement il ne sut pas la garder, se laissa attirer dans la plaine, fut battu, et obligé de repasser la Fluvia. Il la repassa de nouveau, le 24 avril, engagea un combat inégal qui eut le même résultat que le premier, fit une nouvelle tentative le 10 mai suivant, obtint d'abord quelques succès, et finit encore par être rejeté sur la rive d'où il était parti. Ces divers engagements hâtèrent néanmoins les négociations : la paix de Bâle eut lieu, et Charlet joignit l'armée d'Italie. Il exécuta d'abord une reconnaissance sur toute la ligne, emporta, le 17 novembre, les retranchements de Campo-Pietri, prit part à la bataille de Loano, culbuta les Austro-Sardes à Rocca-Barbena, et mourut le 27, des blessures qu'il avait reçues dans cette action.

CHARLETON (WALTER), médecin, né à Shepton-Mallet dans le comté de Somerset, le 2 février 1619, embrassa, dans les troubles de l'Angleterre, la cause de l'infortuné Charles Ier, qui le nomma son médecin. Il accompagna Charles II dans l'exil. A la restauration, élu membre de la Société royale de Londres, il fut président du collége de médecine, et mourut en 1707. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur la médecine, l'anatomie, la physiologie, la morale, la métaphysique, etc., dont nous nous bornerons à citer les principaux : *Physiologia epicuro-gassendo-charletoniana,* Londres, 1654, in-folio ; *L'immortalité de l'âme démontrée par des raisonnements naturels*, etc., ibid., 1657, in-4° (en anglais) ; *OEconomia animalis*, etc., ibid., 1658, in-12, Leyde, 1678 ; *Natural History of nutrition, life, and voluntary motion,* Londres, 1658, in-4° ; *Exercitationes physico-anatomicæ, pathologicæ*, etc., ibid., 1659, 2 vol. in-8° ; *Chorea gigàntum,* etc., ib., 1663, in-4° ; *Onomasticon Zoicon*, etc., ibid., 1668-1671, Oxford, 1677, in-fol. (c'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur) ; *De Scorbuto liber singularis,* Londres, 1671, in-8°, Leyde, 1672, in-12. Charleton a laissé en outre plusieurs manuscrits.

CHARLEVAL (CHARLES-FAUCON DE RIS, sieur DE), littérateur, né en Normandie en 1612, mort le 9 mars 1693, eut dans son temps la réputation d'un homme aimable et d'un écrivain gracieux. Il a laissé quelques *poésies* recueillies en 1759, in-12, par Lefebvre de Saint-Marc. Voltaire est le premier qui ait avancé que la *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye* est de Charleval, jusqu'à la petite dissertation *sur le jansénisme et le molinisme* exclusivement ; on a, dans plusieurs dictionnaires historiques, donné comme positive cette assertion de Voltaire ; mais il est permis de douter d'une allégation qui n'est appuyée d'aucune preuve.

CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE), jésuite, né à St.-Quentin en 1682, professa les humanités et la philosophie, et fut, en 1720, désigné pour les missions d'Amérique. Il parcourut le Canada et les contrées environnantes, visita St.-Domingue, et de retour en Europe, fit un voyage en Italie, finit par se fixer en France, travailla pendant 22 ans au *Journal de Trévoux,* et mourut à la Flèche en 1761. Il a publié : *Histoire et description du Japon*, Paris, 1736, 2 vol. in-4°, ou 9 vol. in-12 ; ibid., 1754, 6 vol. grand in-12, avec cartes et figures : cette édition est la plus estimée ; c'est une compilation bien faite de l'ouvrage de Kempfer ; *Histoire de l'île de St.-Domingue*, Paris, 1730, 2 vol. in-4° ; Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12 ; *Histoire de la Nouvelle-France,* Paris, 1744, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, avec

cartes et figures; *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 3 vol. in-4°; 1757, 6 vol. in-8°, avec cartes, par d'Anville. Outre ces voyages qui lui ont fait une juste réputation, on doit encore au P. Charlevoix : *Vie de la mère Marie de l'Incarnation*, Paris, 1724, in-8°, et 1725, in-4°; *Éloge du cardinal de Polignac*, dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1742.

CHARLIER (Gille), docteur de Sorbonne, né à Cambrai dans le 15e siècle, fut député au concile de Bâle en 1433, et mourut doyen de la faculté de théologie de Paris, le 23 novembre 1472. On a de lui quelques écrits peu remarquables sur des *cas de conscience*, réunis et imprimés à Bruxelles, 1748-1779, 2 vol. in-folio, sous le titre de *Carlieri Sporta et Sportula*.

CHARLIER (Charles), avocat à Laon, fut député par son département à l'assemblée législative, en 1792, et ensuite à la Convention nationale, où il se montra l'un des plus ardents provocateurs des mesures révolutionnaires. Dès les premières séances, il proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant « qu'il suffirait de sonner le tocsin pour que 25 millions d'hommes prissent les armes. » Il fit ensuite décréter que les prêtres seraient soumis à un nouveau serment, sous peine d'être incarcérés. Le 5 juillet 1792, il avait fait le premier la proposition de vendre les biens des émigrés, et, quelques mois après, il fit décréter que ceux qui seraient arrêtés sur le territoire français, seraient fusillés dans les 24 heures. Il vota la mort dans le procès de Louis XVI, et il appuya la proposition de faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme toute autre femme. Il ne se montra pas moins acharné contre les députés de la Gironde, prit une grande part à la révolution du 31 mai 1793, demanda la mise en jugement de Brissot, et défendit Marat avec beaucoup de chaleur. Il accusa ensuite avec fureur tous les fournisseurs, attribua les revers des armées aux fripons en place; obtint contre Perrin de l'Aube, chargé de l'examen des marchés, un décret d'accusation, et poursuivit ce député jusqu'à ce que, condamné à être exposé sur un échafaud, il en fût mort de chagrin. Charlier s'unit ensuite aux thermidoriens, attaqua Robespierre, le 8 thermidor, et provoqua la condamnation de Lebon et Coffinhal; mais il fit bientôt après tous ses efforts pour s'opposer à la réaction contre-révolutionnaire. C'est dans cet esprit qu'il vota l'impression d'un discours de Louchet, sur la nécessité de maintenir le système de terreur, qu'il combattit les propositions faites en faveur des émigrés du Haut et Bas-Rhin, et qu'il vota le maintien des taxes révolutionnaires. Il fut accusé d'avoir pris part aux complots des anarchistes dans le mois de mai 1795, et Hardi proposa son arrestation, qui fut rejetée. Devenu membre du conseil des Anciens, Charlier demanda que ses collègues eussent toujours le poignard à la main, pour frapper quiconque voudrait rétablir la royauté. Au commencement de 1797, il donna plusieurs signes d'aliénation, et se suicida le 1er mars de cette année.

CHARLIER (Pierre-Jacques-Hippolyte), savant ecclésiastique, né près de Paris, à Noisy-le-Grand, en 1757, montra de bonne heure une véritable passion pour l'étude. Placé successivement par la protection de l'archevêque, M. de Beaumont, au collége du Plessis, au séminaire des Trente-Trois, puis à celui de St.-Magloire, il fut ensuite secrétaire et bibliothécaire de M. de Juigné. Quoiqu'il eût refusé de prêter le serment, il ne quitta point la France pendant la révolution, et ne cessa pas, même dans les temps les plus difficiles, d'exercer son ministère à St.-Denis et dans les villages voisins. Lorsque le concordat eut rendu la paix à l'Église, il refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, et continua de partager son temps entre l'étude et ses devoirs. Il mourut à St.-Denis le 25 juin 1807. Outre quelques écrits de circonstance, entre autres : *Abrégé chronologique pour servir à l'histoire de l'Église gallicane pendant la tenue de l'assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°; *Dispositiones canonicæ fideliter excerptæ à variis apostolicis litteris Pii VI, annis 1791 et 1792*, ibid., 1792, in-8°; on lui doit la 3e édition, entièrement refondue, de l'*Abrégé de la Géographie universelle*, etc., du Guthrie, Paris, 1803, gros in-8°, et dans le *Pastorale parisiense*, dont il donna depuis un abrégé, la *Series historica episcoporum et archiepiscoporum parisiensium*. Il a été l'éditeur de la traduction en vers latins du poëme de *la Religion*, de Racine, par l'abbé Revers; il a donné deux éditions des *Psaumes*, traduits par le P. Berthier (1807); enfin il s'occupa de la publication du 2e vol. des *OEuvres de St. Grégoire de Nazianze*, préparées par les bénédictins de St.-Maur.

CHARLIER. *Voyez* **GERSON** (Jean).

CHARLOTTE DE BOURBON, reine de Chypre, née dans le 15e siècle, fille de Jean de Bourbon Ier, comte de la Marche, épousa en 1489 Jean II, roi de Chypre, et fut, suivant les historiens, une des princesses les plus accomplies de son temps.

CHARLOTTE, reine de Chypre, était fille de Jean III de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie : veuve de Jean de Portugal, duc de Coimbre, elle épousa Louis, duc de Savoie, comte de Genève. N'ayant pu se maintenir sur le trône après la mort de son père, elle finit par se retirer à Rome, où elle mourut en 1487, léguant le royaume de Chypre au duc de Savoie, son neveu, en présence du pape et de plusieurs cardinaux; c'est sur cette donation que s'appuient les prétentions des rois de Sardaigne à la souveraineté de l'île de Chypre, qui fait partie de leurs titres.

CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE, fille de Charles-Louis, électeur palatin du Rhin, née le 27 mai 1652, fut la seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV. Cette princesse, mère du duc d'Orléans, depuis régent, était fort laide, comme elle l'avouait elle-même, mais vive, enjouée, spirituelle. Elle aimait beaucoup Louis XIV, qui dit d'elle dans sa vieillesse : « Il n'y a que Madame qui ne s'ennuie jamais avec moi. » Elle mourut à St.-Cloud le 8 décembre 1722. Son oraison funèbre, prononcée par le P. Cathalan, jésuite, a été publiée à Paris, 1723, in-4°. Il a paru des *Fragments de lettres originales de Madame*, etc., écrites de 1715 à 1720 au duc Ulric de Bavière et à la princesse de Galles, Paris, 1788, in-8°; réimprimés, ibid., 1807, sous le titre de *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques*, etc. : cette édition est entièrement défigurée et mutilée; une autre édition publiée par M. Schubart, sous le titre de *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la régence, extraits de la correspondance allemande de Madame Élisabeth-Char-*

lotte, duchesse d'Orléans, Paris, 1823, in-8°, a été condamnée par la cour royale comme renfermant des passages contraires à la morale publique.

CHARLOTTE-JOACHIME DE BOURBON, reine douairière de Portugal, fille de Charles IV et de Marie-Louise, naquit à Madrid, le 25 août 1775, épousa l'infant de Portugal Jean, depuis roi, le 9 janvier 1790. D'un physique peu agréable, elle n'inspira jamais de l'amour à son époux, qui néanmoins vécut quelque temps en bonne harmonie avec elle ; mais après la naissance de leur premier fils don Pédro, depuis empereur du Brésil, l'on s'aperçut généralement de la froideur qui existait entre les deux époux, ce qui n'empêcha pas l'infante (devenue princesse par la mort du prince Joseph, fils aîné de la reine), de donner le jour à plusieurs enfants des deux sexes. On a attribué à cette princesse des relations intimes avec l'ambassadeur de la république française, Lucien Bonaparte, qui s'était rendu à Badajoz en 1800. Enfin une rupture ouverte eut lieu peu après la naissance de l'infante Marie-Anne, en 1805. Depuis cette époque jusqu'à la mort de Jean VI, elle vécut séparée de son époux. En 1806, il se trama un complot dont le but était de détrôner le prince régent, et de mettre à sa place Charlotte en qualité de régente du royaume. Mais le complot fut déjoué. Quelques personnes furent arrêtées avant qu'il éclatât ; l'on procéda à une enquête, et soit par faiblesse, soit par politique, l'affaire fut assoupie ; l'on se borna à éloigner de la capitale quelques-uns des prévenus, qu'on exila en province : la seule victime immolée en cette occasion, fut le magistrat qui avait dirigée l'enquête. Depuis cette époque, la princesse vécut retirée et se trouva abandonnée de tous les courtisans qui ne tenaient pas à son service immédiat ; elle suivit la famille royale au Brésil en 1807, et continua à vivre à Balna et à Rio-de-Janeiro, dans le même isolement ; mais aussitôt que la résistance de la nation espagnole contre les armes de Napoléon eût éclaté, la princesse chercha à en profiter, et fit valoir, auprès des cortès de Cadix, ses droits et ceux de son petit-fils, l'infant don Sébastien, au trône d'Espagne, et dans une lettre qu'elle adressa à cette assemblée, elle approuva hautement leur conduite et s'y déclara entièrement dévouée au système constitutionnel. Cette démarche donna quelque considération à Charlotte ; mais n'étant point appuyée par son époux, les choses en restèrent là. Aussitôt que la nouvelle de la révolution du Portugal, en 1820, parvint à Rio-de-Janeiro, la reine (Jean VI était devenu roi par la mort de sa mère) fut la première à se prononcer publiquement en faveur de la liberté et des bases de la constitution portugaise, se flattant sans doute d'acquérir, par ces démonstrations, une grande popularité dans les deux pays, et se croyant assurée de l'opposition du roi aux vœux de la nation. De retour à Lisbonne, elle réitéra plusieurs fois en public les mêmes protestations en faveur de la liberté constitutionnelle, mais aussitôt qu'elle vit l'adhésion franche de son époux au nouveau système, elle changea tout à coup de conduite et de langage, refusa de prêter serment à la nouvelle constitution jurée par le roi, et se mit à la tête du parti servile dans lequel elle entraîna son fils don Miguel, et ne cessa de tramer la chute des cortès et le détrônement du roi. Les cortès ainsi que le roi et le conseil d'État, ayant résolu de la faire sortir du royaume, elle fit valoir l'état de sa santé pour obtenir qu'on différât son départ ; peu après, la contre-révolution, dirigée par elle et par son fils Miguel, ayant éclaté, elle se flatta enfin de régner à la place de son mari. Elle fut encore déçue dans son espoir, car le général Pamplona, qui avait trahi les cortès après avoir trahi le roi, en combattant contre le Portugal dans les rangs de l'armée de Masséna, et qui était l'âme de la contre-révolution et l'agent principal de la sainte-alliance à Lisbonne, sauva le roi, qu'on voulait forcer à abdiquer. L'infant, indigné de la perfidie de ce rusé courtisan, ne tarda pas à tenter de s'en défaire, ainsi que de toutes les personnes qui soutenaient la cause du roi. Profitant du grade de généralissime, qui lui avait été imprudemment accordé, il souleva les troupes, fit cerner le palais du roi, le tint prisonnier, et allait sans doute lui arracher un acte d'abdication en sa faveur, lorsque l'intervention des ministres des cours étrangères sauva Jean VI, qui ne se crut en sûreté qu'à bord d'un vaisseau de ligne anglais, alors dans le port de Lisbonne. La reine, au moment de la plus grande effervescence, avait quitté son palais en voiture, et paraissait n'attendre que de se voir proclamée régente ; trompée encore une fois dans son espoir ; elle rentra bientôt confuse et courroucée. Mais, malgré tant d'efforts presque tous malheureux pour arriver au pouvoir, la régence lui échappa à la mort de Jean VI. Trois jours avant de mourir, il confia le gouvernement à l'infante Isabelle-Marie, sa troisième fille. Le parti de la reine, mécontent, ne dissimula pas son dépit. Charlotte-Joachime ne parut point au palais et Jean VI expira le 10 mars 1826, sans l'avoir vue. Par l'édit du 7 mars, en confiant le gouvernement à dona Isabelle, « il avait stipulé que c'était jusqu'à ce que l'héritier légitime de sa couronne eût donné des ordres à cet égard. » Mais il ne désignait pas cet héritier. C'était don Pédro, selon les constitutionnels ; suivant la reine et son parti, c'était don Miguel, puisque, disaient-ils, en acceptant la couronne impériale du Brésil, don Pédro avait renoncé à la couronne de Portugal. Instrument docile du parti opposé à sa mère, Isabelle fit proclamer reine de Portugal, sa nièce Dona Maria da Gloria et la constitution (juillet 1826). Les royalistes qui se ralliaient au nom de Charlotte-Joachime, toujours retirée au palais de Quélus, désapprouvèrent hautement cette proclamation. Telle était la situation des partis, lorsque, dans l'état désespéré où se trouvait la santé de l'infante Isabelle, le parti constitutionnel offrit la régence à don Miguel, qui devait, en l'acceptant, reconnaître les droits de sa nièce Dona Maria, et consentir à l'épouser. Il ne fit pas attendre son acceptation, et quand on en sut la nouvelle à Lisbonne (25 septembre 1827), la joie fut extrême parmi les royalistes. La cour de dona Isabelle fut abandonnée pour celle de la reine mère, où tout le monde était dans la joie. La population de Lisbonne se répandit dans les rues en célébrant le retour de don Miguel, comme elle avait célébré quelques mois auparavant la proclamation de la constitution donnée par don Pédro. Ce fut cette même année (au mois de décembre) que Charlotte-Joachime montra toute la décision de son caractère en mariant, contre le vœu de toute la famille royale, sa fille dona Anna-Jésus-Maria avec le marquis de Loulé, fils du malheureux favori

de Jean VI. Don Miguel, mécontent de cette mésalliance, exigea leur éloignement ; et, depuis cette époque, le marquis et la marquise de Loulé ont presque toujours habité Paris. Don Miguel, étant arrivé à Lisbonne (22 février 1828), la reine vint s'établir avec ses filles au palais d'Ajuda, devenu la résidence du prince. Elle avait avec lui de fréquents entretiens ; et l'on disait qu'elle lui avait persuadé que la constitution envoyée du Brésil en Portugal par don Pédro était peu conforme aux vœux et aux besoins de la nation portugaise. Mais don Miguel attendit quelque temps pour renverser cette constitution. Le 24 avril suivant, jour anniversaire de la naissance de la reine, qui venait d'accomplir sa 53e année, comme il passait devant la caserne du 16e régiment, il fut salué des cris *Vive le roi absolu! Vive Miguel Ier ! Vive l'impératrice sa mère!* Deux jours après il prit le titre de roi. Nous n'avons pas à présenter ici l'histoire du gouvernement de ce prince. Sa mère était loin de le dominer, autant qu'on l'a dit, mais elle lui rendit toujours les services les plus essentiels. Il paraît certain qu'à la fin de 1829 don Miguel était sinon brouillé, du moins, très-froidement avec sa mère, qui s'était retirée au palais de Quélus. Charlotte-Joachime était depuis longtemps attaquée d'une hydropisie de poitrine, qui, dans les premiers jours de septembre, dégénéra en une hydropisie universelle. Elle mourut le 7 janvier 1830.

CHARLOTTE-AUGUSTA DE GALLES (la princesse), fille unique du prince de Galles qui fut depuis le roi George IV, et de Caroline-Amélie-Élisabeth de Brunswik, naquit au palais de Carlton-House le 7 janvier 1796, neuf mois presque jour pour jour après la célébration du mariage des augustes époux. Les premières années de Charlotte se passèrent sous les yeux de sa mère, qui résidait alors dans le voisinage de Greenwich, et de très-bonne heure les Anglais s'habituèrent à voir en elle leur reine future, la séparation des époux ne permettant plus d'espérer un héritier du trône. Aussi des soins extrêmes entourèrent-ils son éducation, à laquelle graduellement sa mère devint en quelque sorte étrangère. Dirigée par des institutrices et des maîtres habiles, douée d'ailleurs de beaucoup de facilité, la princesse Charlotte acquit les connaissances qui peuvent être nécessaires à une reine d'Angleterre, et les talents qui font le charme de la vie. Les restrictions apportées à ses communications avec sa mère, la choquèrent assez pour qu'elle se prêtât à les enfreindre. Plusieurs fois elle vit la princesse de Galles en secret. Ces intelligences furent découvertes, et l'ordre fut donné à Charlotte, dont toute la maison fut subitement réformée, de se retirer à Cranbourne-Lodge, sous les yeux de la comtesse de Rosslyn et de la comtesse d'Ilchester, sans la permission desquelles ni lettres ni visites ne seraient admises. Charlotte commença par se montrer peu docile à cette loi. A peine l'eut-elle connue qu'elle se rendit *incognito* et sans être accompagnée à la résidence de la princesse de Galles ; mais elle ne la trouva point, et se laissa persuader de revenir à Carlton-House, où la reconduisit le duc d'York, son oncle. Moins d'un mois après, Caroline dut partir pour le continent ; et il est probable que c'est surtout pour rendre impossibles ces communications de la mère et de la fille, que la première fut forcée de quitter l'Angleterre. La princesse Charlotte avait alors 19 ans. Son mariage, qui pour toute la Grande-Bretagne était un point important, avait depuis longtemps fixé l'attention du cabinet. Le plan du régent était de donner la main de sa fille au prince Guillaume d'Orange, roi de Hollande. C'est dans cette vue qu'au congrès de Vienne, lorsque l'Autriche et la Russie convoitaient la Belgique, l'Angleterre, à la grande surprise de toutes les puissances, proposa de réunir ce pays et la Hollande en un royaume que l'on donnerait à la maison d'Orange. Alexandre, bientôt au fait de ce que préméditait le cabinet de Saint-James, appuya la combinaison, et résolut de marier sa sœur au prince d'Orange. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui déjà, en 1814, était venu à la cour d'Angleterre, mais qui, conduit par Alexandre lui-même, reparut en 1815 avec de nouveaux avantages, fit impression sur le cœur de la princesse Charlotte ; et bientôt elle déclara qu'elle n'accepterait pas d'autre époux que le prince Léopold, actuellement roi des Belges. Cette détermination, qu'on prit d'abord pour un caprice, consterna le cabinet : en vain le régent parla raison, politique, etc. Sa fille tint ferme, et le 2 mai 1816 vit célébrer un mariage qui dérangeait singulièrement les rêves dont s'étaient bercés les hommes d'État britanniques. Le palais de Claremont devint la résidence des deux époux. Dix-huit mois à peine s'étaient écoulés depuis leur union, qu'une catastrophe cruelle vint la terminer. La princesse était enceinte et à terme : deux premiers bulletins annoncèrent la naissance d'un enfant mort ; mais, en ajoutant que la mère ne donnait aucune inquiétude, ils ne faisaient pas pressentir le troisième qui apprit à l'Angleterre la mort de la princesse Charlotte (5 novembre 1817). Ce sinistre événement eut un retentissement prodigieux dans toute la Grande-Bretagne ; et la douleur fut ingénieuse à l'exprimer sous mille formes.

CHARLOTTE DE BRUNSWICK. *Voy.* **BRUNSWICK WOLFENBUTTEL.**

CHARMEIL (Pierre-Marie-Joseph), médecin militaire, né à Mont-Dauphin, vers 1776, était fils d'un chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Metz. Lancé de bonne heure dans la carrière médicale, il avait à peine 16 ans lorsqu'il fit avec un imperturbable sang-froid, en présence de ses condisciples et de son père, l'amputation d'un membre. Il partit peu après pour l'armée des Grisons, fit plusieurs campagnes, revint en qualité de chirurgien aide-major à l'hôpital de Metz, d'où il fut appelé de nouveau à l'activité de la vie régimentaire. Devenu chirurgien-major des lanciers de la garde, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur, il fut nommé en 1814 chirurgien adjoint, 3e professeur, dans l'hospice témoin de ses premières études. On a de lui : *Recherches sur les métastases, suivies de nouvelles expériences sur la régénération des os*, Metz, 1821, in-8°. Charmeil avait rassemblé 8 volumes in-4°, de notes sur la médecine du cœur et de l'esprit, et plus de 3,000 observations sur les affections syphilitiques, qu'il rangeait par familles, lorsque l'exaltation de son esprit s'étant accrue, il devint fou et fut conduit à Charenton où il mourut en 1830.

CHARMETTON (Jean-Baptiste), chirurgien, né en 1710 à Lyon, fut attaché à l'hôpital général de cette ville, où il établit des cours d'anatomie et d'accouchement. Il obtint en 1748 un prix à l'Académie royale de chirur-

gie pour un *Mémoire sur l'emploi des caustiques*, et en 1752 un accessit pour un *Mémoire sur le caractère des maladies scrofuleuses*. Dans l'intervalle, l'Académie dont il était correspondant lui avait conféré le titre d'associé. Charmetton mourut à Lyon le 27 janvier 1781, laissant une partie de sa fortune aux pauvres et aux hospices. Ses *Mémoires* ont été publiés dans les t. II et III des prix de l'Académie ; le 1er a été réimprimé séparément, 1748, in-12 ; et le 2e sous le titre de *Traité des écrouelles*, Lyon, 1752-1755, in-12.

CHARMIDÈS, oncle de Platon, fut l'un des disciples de ce philosophe. Ayant embrassé le parti de Critias, son parent, et l'un des 30 tyrans d'Athènes, il périt avec lui dans le premier combat qui fut livré à ces mêmes tyrans par les exilés sous la conduite de Thrasybule. L'un des dialogues de Platon porte le nom de Charmidès, et Xénophon l'a introduit dans son *Banquet des Philosophes*.

CHARMIS, médecin empirique, né à Marseille, alla s'établir à Rome sous le règne de Néron, et se fit un nom en attaquant les différents systèmes de médecine alors pratiqués à Rome, et en leur substituant celui qu'il avait créé. Sénèque a fait connaître ce médecin dont il suivait rigoureusement les ordonnances ; et Pline, son contemporain, nous apprend qu'il faisait payer ses soins à un prix exorbitant.

CHARMOYS (Martin de), sieur de Lauzé, né en 1605, fit dans sa jeunesse le voyage de Rome où il se lia très-intimement avec le Poussin, Stella et plusieurs autres grands artistes. De retour en France, le maréchal de Schomberg le choisit pour secrétaire ; il concourut avec Lebrun à l'établissement de l'académie de peinture, en 1648. Les premières assemblées eurent lieu chez Charmoys, qui dressa les statuts de l'académie naissante, et fonda de ses propres deniers des cours gratuits de géométrie, d'anatomie et de perspective, dont les premiers professeurs furent Chauveau, Quatroulx et Abraham Bosse. Charmoys mourut en 1661.

CHARNACÉ (Hercule GIRARD, baron de), habile diplomate, fils d'un conseiller au parlement de Rennes, ambassadeur près du roi Gustave-Adolphe, eut beaucoup de part au traité de Berwalde en 1631, base de l'utile alliance de la France avec la Suède. Envoyé depuis à la cour de Bavière, il passa ensuite en Hollande, et réussit à empêcher les États-Généraux d'écouter les propositions de trêve faites par les Espagnols. La France s'était engagée à entretenir au service des États un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie. Charnacé, militaire avant d'être diplomate, en obtint le commandement ; se trouvant au siége de Bréda, entrepris contre son avis par le prince d'Orange, il lui représenta qu'il s'exposait trop : « Si vous avez peur, repartit le prince, vous pouvez vous retirer. » Charnacé, piqué de cette réponse, courut sur-le-champ à la tranchée, et périt d'un coup de mousquet le 1er septembre 1637. La bibliothèque Royale de Paris possède un recueil in-fol. de *Lettres des sieurs de Charnacé, Brasset et de la Thuillerie, au sieur de Rorté, employé pour le service du roi en Allemagne, Suède, Pologne et Danemark, depuis* 1635 *jusqu'en* 1643. L'ancien évêque de Troyes, Bouthillier, avait dans la sienne 10 vol. de mémoires, de minutes de dépêches du baron de Charnacé, et des lettres qui lui furent adressées depuis 1625 jusqu'en 1637, par Richelieu, le fameux P. Joseph, etc.

CHARNAGE. *Voyez* **DUNOD.**

CHARNES (Jean-Antoine de), doyen du chapitre de Villeneuve-lez-Avignon, né en 1641, fit l'éducation d'un fils du marquis de Louvois, et se serait avancé probablement à la cour, s'il n'eût préféré revenir dans sa ville natale, où il passa le reste de sa vie, partageant son temps entre ses devoirs et la culture des lettres ; il y mourut le 17 septembre 1728. On a de lui : *Conversations sur la princesse de Clèves*, Paris, 1679, in-12 ; *Vie du Tasse*, ibid., 1690, in-12, tirée en partie de celle de Manso.

CHARNIÈRES (de), officier de marine, mort vers 1774, est auteur des écrits suivants : *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer*, Paris, imprimerie royale, 1767, in-8° ; *Expériences sur les longitudes faites à la mer en* 1767 *et* 1768, ibid., 1768, in-8° ; *Théorie et pratique des longitudes en mer*, ibid., 1772, in-8°.

CHARNOCK (Étienne), théologien non conformiste, né à Londres en 1628, fut chapelain de Henri Cromwell, et desservit ensuite une congrégation. On a recueilli en 2 vol. in-fol. tous ses ouvrages, dont le plus estimé est un *Discours sur la Providence*.

CHARNOCK (Jean), écrivain anglais, né en 1756, était encore élève à Oxford, lorsqu'il fit insérer dans les journaux quelques pièces de vers qui annonçaient un talent remarquable. Il s'appliqua depuis à l'étude de la tactique navale, et voulut entrer dans la marine. Ses parents s'y étant opposés, il s'enrôla comme volontaire, et perdit par sa désobéissance la fortune à laquelle il pouvait prétendre. Retiré du service, il fut obligé, pour vivre, de se faire auteur, et mourut dans la misère en 1807. On lui doit : *les Droits d'un peuple libre*, 1792, in-8°, pamphlets antidémocratiques ; *Biographia navalis*, Londres, 1794-1798, 6 vol. in-8°, estimé ; *Lettres sur les finances et sur la défense nationale*, 1798, in-8° ; *Histoire de l'architecture navale*, 1802, 3 vol. in-4°, figures ; *Vie de Nelson*, 1806, in-8° ; *Loyauté*, tragédie, imprimée après la mort de l'auteur.

CHARNOIS (Jean-Charles le VACHER de), littérateur, né à Paris vers 1750, continua le *Journal des théâtres*, fut ensuite chargé de la partie des spectacles dans *le Mercure*, et enfin de la direction du *Modérateur* en 1791. Arrêté pour ses opinions politiques, il fut enfermé à l'Abbaye et massacré le 2 septembre 1792. Outre quelques romans, dont le moins oublié a pour titre : *Histoire de Sophie et d'Ursule*, Paris, 1788, 2 vol. in-12, on lui doit : *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations*, 1790, 2 vol. in-4°, fig. Il a eu part à la publication des *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, 1786-1789, 7 vol. in-4°.

CHAROBERT ou **CHARLES ROBERT**, 25e roi de Hongrie, descendait d'Étienne IV par son aïeule Marie, femme de Charles II, roi de Sicile. Appuyé par le pape Boniface VIII, il se mit sur les rangs pour succéder à André III, qui n'avait point d'enfant mâle ; mais la protection du pontife lui suscita de grands embarras, et ce ne fut qu'en 1310 qu'il fut enfin reconnu par la diète. Il se fit respecter de ses voisins par sa fermeté, et chérir de ses sujets par la douceur de son gouvernement. La Hon-

grie, sous son règne, parvint à un haut degré de prospérité. Dans le temps qu'il ne s'occupait que du bonheur de ses peuples, il faillit être la victime, avec toute sa famille, d'un horrible complot. Persuadé que le vaivode de Valachie n'y est point étranger, il pénètre à l'improviste dans ses États; mais surpris dans un défilé par le vaivode, il est défait complétement, et peut à peine s'échapper avec un petit nombre de cavaliers; cependant son génie lui fait trouver des ressources pour réparer cette perte, et la Valachie augmente bientôt le nombre des provinces qu'il a rendues tributaires de la Hongrie. Ce prince mourut à Vitzgrad en 1342. Son fils Louis, surnommé *le Grand,* lui succéda.

CHAROLAIS (Charles de BOURBON, comte de), né à Chantilly le 19 juin 1700, était le second fils de Louis III, prince de Condé et arrière-petit-fils du grand Condé. Il était frère puîné du duc de Bourbon qui fut président du conseil de régence, ensuite premier ministre pendant la minorité de Louis XV. L'éducation du comte de Charolais fut très-négligée, et ne put tempérer la violence et la dureté de son caractère. Livré de bonne heure à lui-même, et entraîné par l'effervescence de son sang, que rien ne pouvait calmer, il se faisait un jeu, dans son enfance, de torturer des animaux. Plus tard, il punissait ses domestiques avec férocité. On a même dit que ses débauches furent quelquefois ensanglantées; mais nous ne connaissons encore que l'horrible marquis de Sade à l'égard de qui de pareilles infamies soient prouvées. Le comte de Charolais quitta secrètement la France en 1717, et il s'expatria pendant plus de 3 ans. Il se rendit en Hongrie et servit contre les Turcs. Il voyagea en Italie, en Bavière, et fit un assez long séjour à la cour électorale de Munich. De retour en France, en 1720, il fut admis au conseil de régence, le 16 juin, et succéda, le 9 septembre, au marquis de Dangeau, dans le gouvernement de la Touraine. Pair de France, il représenta le comte de Toulouse au sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722, et fut fait chevalier des ordres du roi 2 jours après, dans l'église de Reims. Le comte de Charolais continua ses désordres. Quelques traditions populaires l'accusent de plusieurs homicides; et, selon ces traditions, il aurait, sans colère, sans motif d'intérêt ou de vengeance, tiré sur des couvreurs pour avoir le plaisir de les voir précipiter du toit. Chargé en 1741 de la tutelle du prince de Condé, son neveu (mort en 1817), il liquida les dettes et augmenta les revenus de son pupille, sans parcimonie. Dans les dernières années de sa vie, une maîtresse, qu'il aima depuis constamment, Mme de Saune, avait pris sur lui un empire dont elle n'usa que pour l'avantage et l'honneur de son amant. Le comte de Charolais mourut subitement, en 1760, sans avoir été marié.

CHARON, de Thèbes, partagea avec Mélon et Pélopidas la gloire d'avoir délivré sa patrie des tyrans que les Lacédémoniens lui avaient imposés. Thèbes reconnaissante conféra la charge de *bœotarques* (principaux magistrats), à ses trois libérateurs.

CHARON DE LAMPSAQUE, historien grec, vivait, suivant Denys d'Halicarnasse, un peu avant Hérodote, dans le 5e siècle avant J. C. Il avait composé une *Histoire de Perse,* en II livres; une *d'Éthiopie, de Libye et de la Grèce,* en IV liv.; et *de l'île de Crète,* en III liv. L'abbé Sévin a publié des *Recherches* sur la vie et les écrits de cet historien, avec les fragments de ses diverses histoires, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* tome XIV, M. Creuzer les a publiées avec plus d'exactitude dans son recueil : *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta,* Heidelberg, 1806, in-8°.

CHARONDAS, législateur, né à Catane en Sicile, dans le 5e siècle avant J. C., donna des lois à ses compatriotes et aux autres colons venus comme eux de Chalcis en Eubée. Ces lois étaient en vers comme celles de tous les anciens législateurs; elles se chantaient, et on les faisait apprendre aux jeunes gens. Charondas avait défendu, sous peine de mort, de se présenter armé aux assemblées du peuple, et il fut, dit-on, lui-même victime de cette loi. Étant allé à la poursuite de quelques malfaiteurs, il rentra dans la ville, et se présenta dans l'assemblée sans s'apercevoir qu'il était armé; on lui fit remarquer qu'il violait la loi. « Eh bien ! je la confirme, » dit-il en se perçant le cœur. Cette action est attribuée à Dioclès, législateur des Syracusains; et peut-être n'est-elle pas plus vraie de l'un que de l'autre. Sainte-Croix a donné, dans le tome XLII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* des détails sur les lois de Charondas, et l'on en trouve aussi de très-curieux dans les *Opuscules académiques* de Heyne.

CHAROST. *Voyez* **BÉTHUNE CHAROST.**

CHARPENTIER (Jean), bourgmestre de Dinant, fut un des moteurs du premier traité conclu avec le duc de Bourgogne. La populace de Dinant irritée contre son magistrat, le traîna à Liége où il fut jeté dans un cachot, puis exécuté en 1467. Sa tête ne tomba qu'au 4e coup de hache, et son cadavre fut déchiré et les lambeaux dispersés dans tous les quartiers de la ville.

CHARPENTIER (Jacques), médecin, mais beaucoup plus connu par son attachement à la doctrine d'Aristote, et surtout par ses démêlés avec l'infortuné Ramus, dont on l'accuse d'avoir causé la mort, était né en 1524 à Clermont en Beauvoisis. Après avoir professé quelque temps la philosophie à Paris, aux colléges de Boncour et de Bourgogne, il prit ses degrés en médecine, et devint plus tard doyen de la Faculté et médecin de Charles IX. Ce prince, en 1566, le nomma professeur de mathématiques au collége royal, malgré la vive opposition de Ramus, qui soutenait qu'on ne devait nommer un professeur qu'après s'être assuré de sa capacité. Protégé par le cardinal de Lorraine, Charpentier fut installé par arrêt de la cour du parlement; mais, ainsi que l'avait prévu Ramus, il négligea l'enseignement des mathématiques, qu'il ne savait pas, pour se livrer à l'enseignement de la philosophie, qu'il savait mal, passa le reste de sa vie dans de vaines disputes avec ses confrères, et mourut de phthisie le 1er février 1574. Tous ses ouvrages sont aujourd'hui justement oubliés; mais les curieux recherchent encore : *Orationes contra Ramum,* 1566, in-8°. — Un de ses fils fut condamné au supplice de la roue en 1596, pour avoir eu des intelligences avec l'Espagne alors en guerre contre la France.

CHARPENTIER (Pierre), jurisconsulte, né à Toulouse, professa le droit à Strasbourg, puis, en 1566, à Genève; s'étant brouillé avec Bèze et les autres chefs de la réforme, il quitta Genève et revint à Paris peu de temps

avant le massacre de la St.-Barthélemi, auquel il n'échappa qu'en se réfugiant dans la maison de Pomponne de Bellièvre. Il sortit quelques jours après de Paris avec M. de Bellièvre envoyé ambassadeur en Suisse, et de là se rendit à Strasbourg, où il avait déjà résidé quelque temps. Il y publia, sous la date du 15 septembre, une *Lettre adressée à F. Porte Candiois, par laquelle il monstre que les persécutions des Églises de France sont advenues, non par la faute de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle* LA CAUSE, Strasbourg. 1572, in-8°. Fr. Portus, ou plutôt Bèze fit à cette lettre une réponse très-violente, qui renferme des détails peu honorables de la vie de Charpentier. Ces deux pièces, réimprimées plusieurs fois, ont été réunies dans le tome Ier des *Mémoires de l'état de la France sous Charles IX*. De retour à Paris, Charpentier y mit au jour un second opuscule non moins curieux que le précédent : *Pium et christianum de retinendis armis, et pace repudiendâ consilium*, Paris, 1575, in-8°, traduit en français sous le titre d'*Advertissement sainct et chrestien, touchant le port des armes*, etc., ibid., 1575, in-8°. Il ne paraît pas que Charpentier ait été nommé, comme on l'a dit, avocat du roi au grand conseil, ou du moins qu'il ait conservé cette place. Il est plus probable qu'il reprit encore une fois le chemin de Strasbourg, et qu'il continua d'y donner des leçons de droit. Appelé par le duc de Lorraine Charles III à l'université de Pont-à-Mousson, il s'y rendit vers la fin de 1603 ; il y fit son abjuration le 16 janvier 1604, et fut nommé doyen de la faculté de droit, avec un traitement honorable. Il remplit cette place avec zèle, et mourut au mois de mai 1612, léguant une partie de sa bibliothèque aux jésuites. Outre les ouvrages déjà cités, on connaît de lui : *Orationum in academia Mussipontanâ habitarum decas prima*, Toulouse, 1608, in-8°.

CHARPENTIER (Hubert), prêtre, né à Coulommiers en 1565, fondateur de la congrégation des prêtres du Calvaire au mont Valérien, avait formé deux autres établissements pieux en Béarn et dans le diocèse d'Auch. Il était très-lié avec l'abbé de St.-Cyran et les solitaires de Port-Royal, et mourut à Paris en 1650.

CHARPENTIER (François), littérateur, né à Paris le 15 février 1620, abandonna le barreau pour les lettres, et fut admis en 1651 à l'Académie française, sur la présentation de la *Vie de Socrate*, traduite de Xénophon. Chargé par Colbert, en 1664, de rédiger le prospectus de l'établissement de la compagnie des Indes orientales, ce ministre fut tellement satisfait de ce travail, qu'il retint Charpentier pour faire partie de la nouvelle académie qui venait d'être fondée, et qui reçut plus tard le nom d'*Académie des inscriptions*. C'est à lui qu'on doit en grande partie la composition de la belle suite de médailles sur les principaux événements du règne de Louis XIV. Quoiqu'il fût très-versé dans les langues anciennes, et qu'il en connût tous les avantages, il n'en plaida pas moins avec chaleur pour faire substituer au latin le français dans les inscriptions sur les monuments publics. Il fut un des commissaires nommés par l'Académie pour soutenir le procès intenté à Furetière, au sujet de son *Dictionnaire*. Il mourut doyen des deux Académies le 22 avril 1702. Parmi ses ouvrages on ne citera que ceux qui sont encore recherchés : *Défense de la langue française*, Paris, 1676, in-12 ; *De l'excellence de la langue française*, 1683, 2 vol. in-12 ; *Voyage du vallon tranquille*, 1673, réimprimé, 1796, in-12, avec une *préface* et des *notes* par Adry et Mercier de St.-Léger. Boscheron a publié, en 1724, un *Carpentariana*, où l'on trouve quelques anecdotes curieuses sur cet académicien. Charpentier a été l'éditeur des *Voyages* de Chardin et de Dulon, qui ont beaucoup gagné à passer par ses mains. Il est l'auteur de l'*Épître dédicatoire* et de la *Préface* du *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1694. Il a laissé en manuscrit une traduction complète de Xénophon ; une *Dissertation sur la Cyropédie*, une traduction de la *Rhétorique* d'Aristote, de 3 *comédies* d'Aristophane, en prose, et des *épigrammes* choisies de l'*Anthologie* et de Martial, en vers.

CHARPENTIER (Marc-Antoine), compositeur, né à Paris en 1634, se rendit à Rome, pour étudier la peinture ; mais un *motet* de Carissimi, qu'il entendît dans une église, décida sa vocation pour la musique. Après avoir suivi quelques années les leçons de ce maître, il revint en France, précédé d'une réputation qui ne pouvait manquer d'exciter la jalousie de Lully. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à surmonter les obstacles que créait son rival pour l'empêcher d'arriver à la cour. C'est de lui qu'est la musique de l'intermède du *Malade imaginaire*, 1673, et de *Circé*, 1675. Son seul opéra, représenté du moins, est celui de *Médée*, en 1693. Le duc d'Orléans, depuis régent, auquel il avait donné des leçons de composition, le fit surintendant de sa musique, et lui procura la maîtrise de la Ste.-Chapelle. Il mourut en 1702. On lui doit encore plusieurs *recueils* d'airs à boire, des *messes*, etc.

CHARPENTIER (René), sculpteur, né à Paris en 1680, mort en 1723, était élève de Girardon, et membre de l'Académie de peinture et de sculpture. Les meilleurs ouvrages de cet artiste se voyaient dans l'église St.-Roch, notamment le *Tombeau du comte Rangoni*.

CHARPENTIER, premier commis du lieutenant de police Hérault, et mort vers 1730, composa, pour le théâtre de la Foire, les *Aventures de Cythère*, 1715 ; *Qui dort dîne*, 1718, et *Jupiter amoureux d'Io*.

CHARPENTIER (Paul), provincial de l'ordre des petits augustins, né à Paris le 30 janvier 1699, mort à Lagny le 28 avril 1773, a traduit du latin l'*Histoire du siége et de la prise de Rhodes*, par Th. Guichard, dans le *Mercure* d'avril 1764, et la *Lettre encyclique du général des augustins sur les affaires d'Espagne*, également traduite du latin, 1767, in-12. Il a laissé manuscrits un poëme latin sur *l'Horlogerie*, et la traduction du poëme d'Imberdis sur la fabrication du papier (*Papyrus carmen*), qui devait être inséré, avec le texte, dans l'*Essai d'une nouvelle histoire de l'imprimerie*.

CHARPENTIER (Louis), littérateur, né à Brie-Comte-Robert, a publié entre autres ouvrages : *Lettres critiques sur divers Écrits contraires à la religion et aux mœurs*, Paris, 1751, 2 vol. in-12 ; *nouveaux Contes moraux*, ibid., 1767, in-12 ; *vos Loisirs*, contes moraux, 1768, in-12 ; *l'Orphelin normand*, etc., 1768, 3 vol. in-12 ; *le nouveau Père de famille*, traduit de l'anglais, 1768, in-12 ; *Essai sur les causes de la décadence du théâtre*, 1768, in-12 ; *Mémoires d'un citoyen*, 1770, 2 vol.

in-12; *Essais historiques sur les modes, etc., en France,* 1776, in-12.

CHARPENTIER (Jean-Frédéric-Guillaume), minéralogiste, né à Dresde le 24 juin 1738, mort dans la même ville le 27 juillet 1805, intendant des mines de Freiberg, et professeur de l'académie, a publié en allemand : *Géographie minéralogique de l'électorat de Saxe,* Leipzig, 1778, in-4°; *Observations sur les gîtes des minerais,* ibid., 1800, in-4°, figures; *Mémoire géologique sur les montagnes des Géants, en Silésie,* ibid., 1804, in-4°, figures, et plusieurs *Mémoires* dans divers recueils.

CHARPENTIER (Pierre-François), graveur, né à Blois en 1759, mort vers 1810, d'abord compositeur dans une imprimerie, apprit ensuite le dessin, se rendit habile dans la gravure, et publia plusieurs estampes imitant le lavis, d'après Berghem, Vanloo, Boucher, Doyen, Greuze, etc.

CHARPENTIER (François-Philippe), mécanicien, naquit à Blois le 3 octobre 1754, de parents pauvres. Il est un de ces hommes dont le nom ne devrait jamais s'effacer de la mémoire à cause de l'utilité de leurs découvertes. Parmi une foule d'inventions et de découvertes de cet homme de génie, nous citerons : le procédé purement mécanique pour la gravure au lavis et en couleur; il employa le miroir ardent pour fondre les métaux sans le secours du feu; il inventa une machine propre à graver les dessins pour les fabricants de dentelles; une machine à forer; un instrument propre à percer six canons de fusils à la fois; les bascules à peser les voitures; la manière de faire des tuyaux sans soudure. Ses amis seuls profitèrent de ses inventions; ne pouvant les obliger de sa bourse, il leur faisait part de ses découvertes. Louis XVI lui avait donné un logement au Louvre et le titre de mécanicien du roi. Ayant été chargé par le roi de perfectionner les fanaux alors en usage pour l'éclairage des phares, ce monarque fut si satisfait de son travail qu'il lui fit connaître son intention de le recevoir et de lui accorder une pension. Charpentier répondit au directeur de la marine, qu'il n'était ni assez hardi ni assez ambitieux pour s'offrir à la vue du roi, qu'il y avait assez d'intrigants qui grugeaient l'État, et qu'il ne voulait pas en grossir le nombre. Cette réponse seule suffit pour faire connaître le caractère indépendant et l'insouciance de Charpentier; aussi vécut-il toujours pauvre, et sur la fin de sa longue et laborieuse carrière, il fut recueilli par Mme Desparaches, sa fille aînée, chez laquelle il mourut à Blois le 22 juillet 1817.

CHARPENTIER (...), grammairien, né vers 1740, à Biennes près de Rhetel, alla jeune en Russie. Après avoir appris la langue russe, non sans grande difficulté, il publia une grammaire russe sous ce titre : *Éléments de la langue russe,* etc., St.-Pétersbourg, 1768, in-8°; son ouvrage eut plusieurs éditions. Charpentier revint en France, mais effrayé des excès de la révolution il retourna à St.-Pétersbourg, où il mourut vers 1800.

CHARPENTIER (Henri-François-Marie), lieutenant général, comte d'empire, naquit à Soissons le 13 juin 1769, d'une famille connue dans la magistrature. Entré au service le 2 septembre 1791, dans le 1er bataillon des volontaires du département de l'Aisne, dont il fut fait capitaine par le choix de ses compatriotes, il fit en cette qualité les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du Nord, et fut nommé adjudant général chef de bataillon dans le mois d'octobre de cette dernière année. Il se distingua dans les premières affaires qui eurent lieu sur la Sambre en 1794, notamment le 10 juin, où il obtint le grade de colonel sur le champ de bataille, et reçut, en 1795, la mission flatteuse de porter à la Convention les drapeaux de la garnison autrichienne de Luxembourg. Il continua à servir à l'armée de Sambre-et-Meuse pendant les années suivantes, passa en 1799 à l'armée d'Italie, et fut créé général de brigade le 26 mars, sous les murs de Vérone. Il commanda une division à l'affaire de la Trébia, et y eut un cheval tué sous lui. Il se fit aussi remarquer à la bataille de Novi, où il eut deux chevaux tués sous lui, et fut grièvement blessé d'un coup de feu à travers le corps, en faisant une reconnaissance sur Mondovi. Il rentra alors en France, où il fut chargé du commandement de la 15e division militaire. En 1800, il fit la glorieuse campagne d'Italie sous le premier consul, et fut nommé général de division et chef d'état-major de l'armée, fonctions qu'il remplit successivement sous les généraux Moncey, Murat, Jourdan, Masséna et le prince Eugène. Employé, en 1805, dans l'armée de Naples, il se porta, à la tête de 4 bataillons de grenadiers, contre un corps de troupes ennemies, qui marchait sur Veronette, et manœuvra avec tant d'habileté qu'il le força à mettre bas les armes. Le général Charpentier fit ensuite avec la grande armée les différentes campagnes d'Allemagne, et fut créé comte d'empire après la bataille de Wagram. En 1812, il fit partie de l'expédition de Russie comme chef d'état-major général du 4e corps, fut nommé, le 14 juillet, gouverneur général de la province de Witepsk, et quelque temps après de celle de Smolensk. Il fit aussi avec distinction la campagne de Saxe en 1813, et concourut puissamment au succès de la bataille de Lutzen en s'emparant, à la tête de la 36e division, du poste de Gross et Klein-Gœrschen, qu'il conserva malgré les attaques réitérées de l'ennemi. Napoléon le récompensa de sa belle conduite dans cette journée en le nommant grand'croix de l'ordre de la Réunion. Dans le mois d'août de la même année, Charpentier défendit avec beaucoup de courage le passage du Bober contre les Russes, enleva, à la bataille de Waschau, la redoute de Gustave, qui était défendue par une artillerie formidable, et se trouva ensuite à la bataille de Hanau. Peu de temps après, il reçut le commandement du 11e corps d'armée sur la rive gauche du Rhin, et passa dans la garde impériale. Il soutint dignement sa réputation pendant la campagne de France en 1814. S'étant porté avec une division de la jeune garde à Fontainebleau, dont les Russes venaient de s'emparer, il les força à l'évacuer. Le 9 mars, il chassa l'ennemi du village de Clacy, département de l'Aisne, s'y maintint pendant une journée entière contre des forces plus grandes, et ne l'abandonna que sur des ordres supérieurs. Employé, après le retour du roi, comme inspecteur de l'infanterie de la 7e division militaire, il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, et grand officier de la Légion d'honneur le 27 décembre suivant. Il mourut en 1833, dans sa terre d'Oigny, près de Villers-Cotterets.

CHARPENTIER BEAUVARLET. *Voy.* **BEAUVARLET.**

CHARPENTIER-COSSIGNY. *V.* **COSSIGNY.**

CHARPY (Nicolas), né à Sainte-Croix dans la Bresse, secrétaire du grand écuyer Cinq-Mars, favori de Louis XIII, fut accusé d'avoir contrefait un sceau, et trouva les moyens de se soustraire aux poursuites de la justice, qui le condamna à être pendu en effigie. Réfugié en Savoie, il profita des troubles de la Fronde pour revenir à Paris. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il renonça franchement à ses mœurs, et mourut en 1670. On a de lui : *le Hérault de la fin des temps,* ou *Histoire de l'Église triomphante,* Paris, sans date, in-4°; *l'Ancienne nouveauté de l'Écriture sainte*, etc., Paris, 1657, in-8°; *le Juste prince,* ou *le Miroir des princes en la vie de Louis XIII*, ibid., 1638, in-4°; *Éloge du cardinal Mazarin* (en vers latins), 1658, in-4°; *Catéchisme ecclésiastique,* etc., 1668, in-8°.

CHARPY (Louis de SAINTE-CROIX), de la famille du précédent, est auteur d'une *Paraphrase du psaume* 71, sur la naissance du Dauphin, fils de Louis XIV; des *saintes Ténèbres*, en vers français, Paris, 1670, in-12; d'une *Épître à l'hiver*; d'un *Abrégé de la vie de ceux qui ont porté le nom de Grand,* en vers latins et français, Paris, 1689, in-4°.

CHARPY (Jean), abbé de Ste.-Croix, auquel on attribue une *Paraphrase* (en vers) des *Lamentations de Jérémie,* et quelques *poésies* à la louange de Louis XIII.

CHARPY (Gaetan), supérieur de la maison des religieux théatins, à Paris, mort dans cette ville en 1683, a publié une traduction française de l'*Histoire de l'Éthiopie orientale,* de Jean de Santo, dominicain portugais, Paris, 1684, in-12, et *Vie de saint Gaëtan de Thienne, fondateur des clercs réguliers*, ibid., 1657, in-4°. Il a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on remarque une traduction de la *Relation de la Mission faite en France par les théatins*, en 1644.

CHARREL (Pierre-François), membre de la Convention nationale, du conseil des Cinq-Cents et du corps législatif, naquit à Corbessieux, près de la Tour-du-Pin (Isère), en 1760. Il habitait Grenoble, lorsque cette ville donna à la France le signal de la révolution, et il s'y fit remarquer par son enthousiasme patriotique. Revêtu d'abord de fonctions municipales, il fut ensuite nommé député de l'Isère à la Convention, où il vota la mort du roi, sans se prononcer, d'ailleurs, entre les divers partis qui divisaient cette assemblée. La réélection des deux tiers des membres le fit passer au conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le 20 mai 1797, pour y rentrer en 1799, en vertu d'une nouvelle nomination. Ne s'étant point opposé au coup d'État du 18 brumaire, il fut compris dans l'organisation du corps législatif, formée des vainqueurs de cette journée. Forcé de sortir de France en 1816, il se retira à Constance, en Suisse, où il mourut dans l'indigence en 1817.

CHARRIER (Marc-Antoine), né en 1755 à Nasbinals dans le Gévaudan, avocat, député du bailliage de Mende aux états généraux en 1789, fut décrété d'accusation en 1792, comme auteur des troubles de la Lozère : étant parvenu à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, il reparut dans ce département au mois de mai 1793 à la tête d'une force imposante ; mais dans une première affaire les insurgés furent mis en déroute, et Charrier, conduit à Rodez, y fut exécuté le 16 août. Les déclarations qu'il avait faites avant de monter sur l'échafaud furent adressées par Châteauneuf-Randon à la Convention, qui en ordonna le renvoi au comité de salut public, sans en prendre lecture.

CHARRIER DE LA ROCHE (Louis), évêque de Versailles, né à Lyon le 17 mai 1738, fut reçu docteur de Sorbonne, obtint un canonicat du chapitre noble d'Ainai, et sut mériter l'estime de M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui le nomma un de ses grands vicaires. Député du clergé de Lyon à l'assemblée constituante, il s'y montra favorable à toutes les relations qu'il jugea compatibles avec le maintien de la religion catholique, prêta serment à la nouvelle constitution, et fut élu simultanément évêque de Bourges et de Rouen. Il se décida pour le siége de Rouen; mais réfléchissant qu'il ne pouvait pas occuper un poste dont le titulaire était vivant, il donna sa démission et revint à Lyon. Il n'y resta pas longtemps tranquille. Jeté dans les cachots de la Terreur, il fut assez heureux pour en sortir. A l'époque du concordat, nommé évêque de Versailles, il devint peu de temps après 1er aumônier de l'empereur. Toutes ses relations avec la cour cessèrent à la restauration; il mourut le 17 mars 1827 à Versailles, léguant à son séminaire la plus grande partie de sa fortune. Les brochures qu'il a publiées au commencement de la révolution, sur la constitution civile du clergé, sont indiquées dans la *France littéraire* de Querard.

CHARRIÈRE (Joseph de la), chirurgien, né à Annecy en Savoie vers le milieu du 17e siècle, est auteur d'un *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1690-92, 1706, 1721 et 1723, in-12, traduit en allemand, en anglais et en hollandais, et d'une *Anatomie nouvelle de la tête de l'homme*, ibid., 1703, in-12.

CHARRIÈRE (Mme de SAINT-HYACINTHE de), née en Hollande vers 1746, ayant épousé un gentilhomme du pays de Vaud, vint habiter un village près de Neuchâtel, consacra ses loisirs dans cette douce retraite à la culture des arts et des lettres, et mourut en 1806. Elle a publié les ouvrages suivants : *Calliste,* ou *Lettres écrites de Lausanne*, 1786, in-8°; *Mistress Henley,* 1784, in-12; *Lettres neuchâteloises,* 1784, in-12, publiées sous le nom de *l'abbé de la Tour,* Leipzig, 1798, 3 vol. in-8°; *Recueil de nouvelles et autres écrits divers*, reproduit sous le titre d'*OEuvres* de Mme de Charrière, Genève, 1801, 3 vol. in-8°. Presque tous ces ouvrages ont été traduits en allemand par L. F. Herder.

CHARRON (Pierre), célèbre moraliste, né à Paris en 1541, fils d'un libraire, étudia le droit à Orléans, puis à Bourges, se fit recevoir avocat au parlement, et exerça cette profession pendant 5 à 6 ans, au bout desquels il embrassa l'état ecclésiastique. La réputation qu'il s'acquit bientôt dans la chaire le fit rechercher par plusieurs évêques qui l'attirèrent dans leurs diocèses et lui procurèrent des bénéfices. Il fut successivement théologal de Bazas, d'Aps, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom et de Bordeaux. Dans cette dernière ville, il se lia très-intimement avec Montaigne, qui, en témoignage de son amitié et de sa haute estime, lui donna, par son testament, le droit de porter les armes de sa maison. Charron, par reconnaissance de cet honorable souvenir, légua tous ses biens, montant à 15,000 livres, au beau-frère du philosophe. Nommé en 1595 député à l'assem-

blée du clergé, il en fut élu secrétaire, et mourut d'apoplexie le 16 novembre 1603. Le premier de ses ouvrages est le *Traité des trois Vérités,* Cahors, 1594, sans nom d'auteur, réimprimé l'année suivante à Bruxelles, sous le nom de Benoît Vaillant, et la même année, sous son nom, à Bordeaux; ces *trois vérités* forment la division de l'ouvrage : par la première, il combat les athées, en démontrant qu'il y a une religion ou un culte de Dieu; par la seconde, il prouve, contre les païens, les juifs, les mahométans, que de toutes les religions, la chrétienne est la seule véritable; par la troisième, il établit, contre les hérétiques et les schismatiques, que de toutes les communions, il n'y a de salut que dans l'Église catholique et romaine. Le second et le plus connu des écrits de Charron est le *Traité de la Sagesse,* en 3 livres, imprimé pour la première fois à Bordeaux, 1595, in-4°, puis en 1601, in-8° : nouvelle édition, avec des corrections du président Jeannin, Paris, 1604, in-8°. Le peu de débit de cette édition mutilée décida un libraire à en publier une autre, 1607, in-8°, conforme à l'édition originale, augmentée des observations du président Jeannin. Les plus recherchées des éditions postérieures sont celles des Elzevir, Leyde, 1646, in-12, de Bastien, Paris, 1784, in-8°; de M. Amaury-Duval, dans la *Collection des moralistes français,* Paris, 1820. Charron avait composé, peu de temps avant sa mort, un *abrégé* et une *apologie* de ce *Traité de la Sagesse,* qui fut publié sous le même titre, Paris, 1608, in-8°, réimprimé à la suite du premier ouvrage dans l'édition de Rouen, 1644, grand in-12, et dans plusieurs autres, où l'on trouve aussi les discours chrétiens du même moraliste, imprimés pour la première fois à Bordeaux, en 1600, in-4°.

CHARRY (Jacques PREVOST, sieur de), gentilhomme de Languedoc, né dans le 16e siècle, se distingua sous les règnes de Henri II et de Charles IX. Il commandait en 1563 dix compagnies ou enseignes d'infanterie, qui furent choisies par le roi pour former sa garde à pied, dont Charry fut le premier colonel ou mestre de camp; le 31 décembre de cette même année 1563, il fut assassiné sur le pont Saint-Michel, par plusieurs gentilhommes, à la tête desquels était Chatelier Portant, dont quelques années auparavant il avait tué le frère en duel. Charry est cité par le maréchal de Montluc, Brantôme et Boivin du Villars, comme l'un des meilleurs officiers de l'époque.

CHARTIER (Alain), l'un des plus célèbres écrivains français du 15e siècle, né à Bayeux en 1386, vint faire ses études à l'université de Paris, et y obtint des succès précoces. Il avait à peine 16 ans lorsqu'il conçut le projet d'écrire l'histoire de son temps. Déjà ses condisciples et même ses maîtres lui avaient décerné les titres de bon orateur, de noble poëte et de savant rhétoricien. Charles VI, informé des talents du jeune Alain, le nomma clerc, notaire et secrétaire de sa maison; et il fut continué dans cette place par Charles VII. Quelques biographes ont avancé sans aucune preuve qu'il fut archidiacre de Paris et conseiller au parlement. Duchesne place sa mort à l'année 1458; la Monnaye avant 1457; enfin d'autres veulent qu'il ait terminé sa carrière en 1449 à Avignon, où l'on voyait, disent-ils, son épitaphe dans l'église des Antonins de cette ville. On dit qu'étant un jour endormi sur une chaise, Marguerite d'Écosse, épouse du Dauphin (depuis Louis XI), lui donna un baiser sur la bouche. Les seigneurs et dames de la suite de cette princesse s'étonnant de cette action, elle leur dit « qu'elle ne baisait pas la personne, mais la bouche dont estoient sortis tant de beaux discours. » Les ouvrages d'Alain Chartier ont été recueillis par Duchesne, Paris, 1617, in-4°, 2 parties. La première renferme les ouvrages en prose tels que l'*Histoire de Charles VII,* attribuée à Gille Bouvier, qui parait n'en avoir été que le continuateur; *l'Espérance; le Curial* (le Courtisan); *le Quadrilogue invectif; Dialogus familiaris super deploratione gallicœ calamitatis,* et quelques autres écrits latins. La 2e partie contient des *poésies.* Une partie de ces ouvrages avaient déjà été publiés, et l'on recherche encore l'édition de Paris, Galliot-Dupré, 1529, in-8°. Elle contient les *faicts, dicts et ballades,* publiés antérieurement, en 1484, 1489 et 1526, in-fol. gothique. Barbier lui attribue *Demande d'amour* (en prose), Paris, sans date, in-8°. Pour des éditions rares de différents ouvrages de Chartier, il faut consulter le *Manuel* de Brunet.

CHARTIER (Jean), frère du précédent, bénédictin, chantre de l'église de Saint-Denis, fut nommé par Charles VII historiographe de France. Chargé de mettre en ordre les chroniques que l'on conservait dans le trésor de Saint-Denis, il remplit cette tâche avec autant de zèle que d'intelligence, et accompagna le roi dans ses guerres contre les Anglais. On croit que sa mort suivit de près celle de Charles VII, arrivée en 1461. Les *Grandes Chroniques de France,* débrouillées par Chartier, et augmentées par lui de l'*Histoire du règne de Charles VII,* publiée à Paris, 1476 et 1493, 3 vol. in-fol., ont été réimprimées avec une continuation jusqu'à l'an 1513, Paris, 1514, 3 vol. in-fol., et insérées dans la Collection des historiens de France de Bouquet; l'*Histoire de Charles VII* a été imprimée séparément, Paris, 1661, in-fol. La bibliothèque royale de Paris possède un manuscrit in-fol. du même auteur, contenant les *Différends des rois de France et d'Angleterre.*

CHARTIER (Guillaume), évêque de Paris, parent, ou, suivant quelques auteurs, frère d'Alain et de Jean, fut élevé à la cour de Charles VII, et nommé en 1447 à l'évêché de Paris. Plus tard, il fit partie de la commission chargée de la révision du procès qui réhabilita la mémoire de Jeanne d'Arc. Il encourut vers la fin de sa vie la disgrâce de Louis XI pour avoir été député de la bourgeoisie de Paris vers les princes ligués pendant la guerre dite du bien public. Le roi, conservant son ressentiment après la mort du prélat, arrivée en 1472, ordonna qu'on insérât dans son épitaphe les sujets de plainte qu'il avait contre lui, mais ce monument de vengeance fut supprimé sous le règne de Charles VIII.

CHARTIER (René), médecin, né à Vendôme, en 1572, se fit d'abord connaître par quelques tragédies et par d'autres poésies latines, professa les belles-lettres à Angers, à Bordeaux, puis à Bayonne. Le voisinage des Pyrénées lui inspira le goût de la botanique, et cette étude l'ayant conduit à celle de la médecine, il vint à Paris pour acquérir de nouvelles connaissances dans cet art, fut reçu docteur de la Faculté en 1608, nommé professeur de pharmacie en 1610, devint successivement médecin de Mesdames de France, médecin ordinaire du

roi, professeur de chirurgie au collége royal, et mourut le 29 octobre 1654 d'une attaque d'apoplexie qui le surprit à cheval. On lui doit une édition complète des *OEuvres réunies d'Hippocrate et de Galien,* texte grec et latin, Paris, 1638-79, 13 vol. in-fol. Chartier n'en a publié que 10 vol.; les 3 autres le furent par les soins de Blondel et Lemoine. Chartier est encore l'éditeur des *Scolies* latines de L. Duret sur le livre de Jacques Houillier : *De morbis internis*, Paris, 1611, in-4°, et de la *Medicina universa,* ouvrage posthume de Barthélemi Pardoulx, ib., 1630, in-4°, etc.

CHARTIER (Jean), fils du précédent, né à Paris en 1610, reçu docteur en 1634, devint médecin ordinaire du roi, et professeur au collége royal. Son livre en faveur de l'antimoine lui attira beaucoup de désagréments. Guy Patin, connu par son aversion pour ce remède, le fit rayer du tableau de la Faculté; mais il y fut rétabli en 1653, et mourut en 1662. Ce livre, oublié si complétement aujourd'hui, est intitulé : *la Science du plomb sacré des sages ou de l'antimoine*, Paris, 1651, in-4°; il fut traduit en latin, et inséré dans le *Theatrum chemicum* (Strasbourg, 1659), sous le titre de : *Scientia plumbi sacri sapientum*, etc.

CHARTIER (Philippe), frère du précédent, né à Paris en 1633, fut reçu docteur en 1656, obtint au concours la chaire de professeur au collége royal, et mourut le 25 août 1669. Il revendiqua l'ouvrage de son frère sur l'antimoine.

CHARTON (N......), général de brigade; chef de la 1re division de la garde nationale parisienne dans les premiers jours de sa formation, il fut employé au camp de Soissons en juillet 1792, enfermé aux Magdelonnettes en 1793, et rendu à la liberté après le 9 thermidor de l'année suivante. Il reprit du service, fut fait général de brigade, envoyé à l'armée d'Italie, et fut tué à l'affaire de Castellaro le 29 septembre 1796.

CHARTONGNE (Claude-Louis de), né à Ambreville près Clermont en Argonne, le 4 janvier 1742, entra, le 4 juin 1759, comme cadet dans le régiment de Chartres-infanterie; fut fait lieutenant de grenadiers le 18 janvier 1760, aide-major le 28 juillet 1773, capitaine le 19 juillet 1786, et colonel le 23 mars 1793. Il passa, en cette qualité, à l'armée d'Italie, assista à la prise de Nice, se trouva aux petits combats qui furent livrés autour de Villefranche, et fut promu au grade de général de brigade le 30 juin 1793. Il continua de combattre dans les Alpes, passa en Corse avec les commissaires de la Convention, prit sa retraite le 21 mars de l'année suivante, et se fixa à Verdun, où il mourut le 4 mars 1819.

CHARTRAIN, né à Liége en Belgique, violoniste de l'Opéra à Paris, entra à l'orchestre de ce théâtre en 1772 et se fit remarquer au concert spirituel dans plusieurs concertos de sa composition. Il est mort en 1793. On a de lui des *quatuors,* des *concertos,* 6 *symphonies,* 6 *duos* pour violon et alto, un opéra-comique, *le Lord supposé,* 1776, et un opéra, *Alcione,* non représenté.

CHARTRAN (Jean-Hyacinthe-Sébastien), maréchal de camp, etc., né le 28 janvier 1779, à Carcassonne, d'une famille de négociants distingués. Il entra au service dès l'âge de 14 ans, fut incorporé dans l'armée des Pyrénées orientales, avec laquelle il fit les campagnes de 1794 et 1795, passa à celle d'Italie, après la paix de Bâle, et se distingua en diverses rencontres. Il servit ensuite sur le Rhin, à la grande armée, devint major le 8 octobre 1802, et fut fait colonel le 23 juillet 1805. Vainqueur, le 28, de 6,000 Russes dans les gorges de Pina, il assista le 30 à la bataille de Culm, se fit jour au milieu des colonnes ennemies, leur enleva 52 officiers supérieurs dégagea son général de division, et une partie des troupes tombées en leur pouvoir. Nommé général de brigade pour ces deux beaux faits d'armes, il combattit en cette qualité l'année suivante, et fut classé parmi les officiers à demi-solde, à la rentrée des Bourbons. Le 20 mars arriva, Chartran fut chargé du commandement du département de l'Aude, et rencontra, en se rendant à sa destination, le baron Trouvé, avec lequel il eut une entrevue, dont le détail, publié dans une intention coupable, produisit plus tard son effet. Il fut mis, peu de jours après cette fatale rencontre, à la tête d'une brigade de voltigeurs de la garde, combattit vaillamment à Fleurus, où il remplaça, sur la fin de l'action, le général qui venait d'être atteint d'un coup de feu. Il ne se conduisit pas avec moins de bravoure à Waterloo; là il attaqua des hauteurs qui paraissaient inexpugnables. Repoussé 3 fois, il revint 3 fois à la charge, et emporta la position. L'armée fut moins heureuse sur d'autres points, et le général Chartran fut obligé de faire sa retraite, qu'il exécuta en bon ordre. Il se rendit sous les murs de la capitale, passa la Loire, et revint à Paris, lorsque l'armée fut dissoute. Envoyé d'abord en surveillance à Lille, puis arrêté, traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté.

CHAS, compilateur infatigable, était né vers 1750, à Nîmes. En terminant ses études, il fut admis chez les jésuites; mais la suppression de la société ne lui permit pas de prononcer ses vœux. Devenu libre, il se rendit à Paris, et se mit aux gages des libraires. A dater de 1784 il publia, chaque année, des brochures ou des compilations médiocres. Plus tard, il concourut à la rédaction de divers journaux royalistes. Pendant la Terreur, il se condamna prudemment au silence. Chas, changeant d'opinion avec les circonstances, après avoir, en 1803, comparé Bonaparte à Charlemagne, ne vit plus en 1817, dans l'ex-empereur, que le singe de Cromwell. Quoique laborieux, il n'avait pu faire d'économies pour sa vieillesse; et, dans les dernières années de sa vie, on le voyait au Palais-Royal solliciter la pitié des passants. Il est mort vers 1830, si complétement oublié, qu'aucun journal ne lui a consacré un souvenir. On a de lui une grande quantité de productions, nous ne citerons que : *Histoire philosophique et politique des révolutions d'Angleterre jusqu'à la paix de* 1783, Paris, 1799, 3 vol. in-8°; *Histoire politique et philosophique de la révolution de l'Amérique septentrionale,* ibid., 1800, in-8°; *Tableau historique et politique des opérations militaires et civiles de Bonaparte,* 1801, in-8°; *Parallèle de Bonaparte et de Charlemagne,* 1802, in-8°, 2e édit., 1803; *Réflexions sur l'Angleterre,* Paris, 1803, in-8°; *Réflexions sur l'hérédité du pouvoir souverain,* ibid., 1804, in-8°; *Tableau historique des constitutions civiles et religieuses de l'Angleterre* et de leurs variations, ibid., in-8°; *Biographie des pairs et des députés* du royaume de France, qui ont siégé dans les deux

dernières sessions, ibid., 1820, 2 vol. in-8°; *Biographie des faux prophètes vivants,* ibid., 1821, 2 vol. in-8°.

CHASDAI (ABRAHAM-LEVITA-BEN), rabbin de Barcelone vers la fin du 12e siècle, a traduit de l'arabe en hébreu un livre dans lequel Aristote mourant est supposé s'entretenir avec d'autres philosophes sur l'excellence et l'immortalité de l'âme. Cette traduction, dont l'original est évidemment une imitation du *Phédon* de Platon, Venise, 1519, in-4°, a eu plusieurs éditions; celle de Giessen, 1706, est accompagnée d'une version latine de Jean-Juste Tosius.

CHASLES ou CHALLES (ROBERT DE), littérateur, né à Paris le 17 août 1659, obtint un emploi dans la marine, visita successivement la Turquie, les Indes et le Canada, où il fut fait prisonnier. De retour à Paris, il en fut banni pour des propos satiriques, et mourut à Chartres, lieu de son exil, vers 1730. Il est auteur des *Illustres Françaises,* recueil de nouvelles, Paris, 1713, 2 vol. in-12; 1721, 3 vol. in-12. Les éditions suivantes contiennent des augmentations qui sont d'un autre auteur; *Journal du voyage fait aux Indes orientales par l'escadre de Duquesne en* 1690-91, la Haye (Paris), 1721, 3 vol. in-12; la traduction du 6e vol. de l'*Histoire de Don Quichotte,* Paris, 1713, in-12, attribuée comme les précédents à Filleau de Saint-Martin, est de Chasles.

CHASLES (FRANÇOIS-JACQUES), avocat au parlement de Paris, a publié : *Dictionnaire universel, chronologique et historique de justice, police et finances, distribué par ordre de matières,* etc., Paris, 1725, 3 vol. in-fol.

CHASLES ou CHALES (LOUIS), chanoine, député à la Convention nationale, né à Chartres en 1754. Il vint fort jeune à Paris, pour y faire ses études; obtint, à son retour dans sa patrie, la place de professeur de rhétorique, et, bientôt après, un canonicat dans la métropole de Tours. Longtemps royaliste outré, il devint tout à coup ardent révolutionnaire. Il rédigea un journal patriotique, sous le nom de *Correspondant d'Eure-et-Loir,* et remplit quelque temps les fonctions de maire à Nogent-le-Rotrou. Nommé, par son département, député à la Convention nationale, il y vota la mort du roi, sans appel et sans sursis, après avoir demandé qu'on n'accordât à ce prince ni défenseurs, ni conseils. Il figura dès lors dans le parti de la Montagne, et non-seulement il concourut à la révolution du 31 mai, où les girondins furent écrasés, mais on le vit, peu de mois après, proclamer le dégoûtant athéisme d'Hébert, dans cette même église de Chartres, où il avait naguère rempli des fonctions religieuses. En 1793, il fut envoyé comme commissaire du gouvernement près l'armée du Nord, et reçut, devant Warwick, une blessure grave à la jambe. Dénoncé à la Convention par Guffroy, et un grand nombre de citoyens de Lille, et rappelé de sa mission, il refusa d'abord d'obéir, sous prétexte de maladie; mais enfin revenu à Paris en 1794, il fit, au milieu de l'assemblée, son apologie et celle de l'armée du Nord. Il se rendit successivement le défenseur de Danton, de Robespierre, de Carrier, combattit le projet de Fréron sur les lois organiques, et la loi de la grande police de Sieyès, qu'il accusa de ramener une nouvelle Terreur avec la seule différence que la déportation était substituée à la guillotine. Enfin, signalé lui-même comme un des chefs de la conspiration jacobine qui éclata contre la Convention, et décrété d'arrestation sur la demande d'André Dumont, il fut d'abord enfermé au château de Ham, puis amnistié par la loi du 4 brumaire an IV. Il reçut, avec la liberté, un brevet de colonel, et son admission aux Invalides; mais il fut contraint d'en sortir par suite de la loi, qui exilait les ex-conventionnels, à 20 lieues de la capitale. Depuis cette époque, il a vécu dans la retraite, et n'a point été compris dans la loi d'amnistie de 1816, parce qu'il n'a jamais occupé de poste sous Napoléon. Chasles est mort le 22 juin 1826. On connaît de lui : *Timante,* ou *Portrait fidèle de la plupart des écrivains du 18e siècle,* Chartres, 1785, in-8°. Il a laissé en manuscrit des *Mémoires.*

CHASOT DE NANTIGNY (LOUIS), généalogiste, né en 1692 à Saulx-le-Duc en Bourgogne, mort le 29 décembre 1755, fit d'abord l'éducation de quelques jeunes gens de famille noble, et se livra ensuite spécialement à l'étude des généalogies. C'est à lui que l'on doit tout ce qui est relatif à cette partie dans les suppléments de Moreri. Il a publié en outre : *Tablettes géographiques,* Paris, 1725, in-12; *Généalogies historiques des anciens patriarches, rois, empereurs, et de toutes les maisons souveraines jusqu'à présent,* Paris, 1756-58, 4 vol. in-4°. Ce grand ouvrage n'a point été terminé; *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques,* Paris, 1749, 1757, 8 vol. in-24; *Tables généalogiques de la maison de France et de celles qui en sont sorties,* in-4°, extrait du grand ouvrage des *Généalogies historiques; Tablettes de Thémis,* 1755, 2 vol. in-24; *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne,* etc., Paris, 1757, in-12.

CHASSAGNE (IGNACE-VINCENT GUILLOT DE LA), né à Besançon, mort à Paris en 1750, a composé quelques romans peu estimés : *le Chevalier des Essarts et la comtesse de Bercy,* Paris, 1735, 2 vol in-12; *Histoire du chevalier de l'Étoile,* 1740, in-12; *les Amours traversés,* 1741, in-12; *Mémoires d'une fille de qualité qui s'est retirée du monde,* 1742, in-12; *la Bergère russienne,* 1745, in-12.

CHASSAIGNE (ANTOINE DE LA), docteur de Sorbonne, né à Châteaudun en 1682, mort le 29 janvier 1760, écrivit en faveur des jésuites plusieurs pamphlets qui sont aujourd'hui sans intérêt. On lui attribue la *Vie de Nic. Pavillon, évêque d'Aleth,* Saint-Mihiel (Chartres), 1739, 3 vol. in-12; Utrecht (Rouen), 1740, 2 vol. in-12, divisés en 2 parties : la Chassaigne n'a écrit que la seconde, qui traite des affaires du jansénisme et de la régale, auxquelles l'évêque d'Aleth eut part; la première partie appartient à Lefèvre de Saint-Marc, qui l'a rédigée sur des mémoires fournis par Duvaucel, théologal du chapitre d'Aleth.

CHASSAIGNON (JEAN-MARIE), auteur de quelques ouvrages singuliers, était né vers 1736, à Lyon. Sa supériorité sur tous ses condisciples et les succès brillants qu'il obtint dans ses classes, exaltèrent sa vanité naturelle, au point que sa raison en fut altérée. Il s'échappe, une nuit, de la maison paternelle, part pour Genève, à pied, et se présente, un pistolet à la main, dans une auberge isolée, dont le maître, le croyant un voleur, le fait arrêter. Son père, désolé de son évasion, le découvre dans sa prison et lui fait rendre la liberté. N'ayant pu le déterminer à revenir à Lyon, il le dépose dans un couvent voisin, en le recommandant à l'humanité des reli-

gieux. Une nuit, Chassaignon trace, dans une *épître* au Vanini de Ferney, un plan d'insurrection contre les dogmes catholiques; mais à peine était-elle écrite, qu'il est frappé d'un coup de sang. Il croit reconnaître, dans cet accident, la main de Dieu qui s'appesantit sur lui; et il met en pièces l'infernale épître qu'il tenait dans ses mains comme un charbon brûlant. Le souvenir de cette nuit effrayante le jette dans un délire mystique. Il écrit sa confession. Vêtu d'un mauvais habit, un bâton noueux à la main il s'échappe du couvent où son père l'avait laissé. Après un mois de fatigues et d'abstinence, il arrive à Châtillon-sur-Seine, où un jésuite s'empresse de lui offrir un asile. Bientôt sa pieuse misanthropie le conduit à l'abbaye du Val-des-Choux. Cependant la tête de Chassaignon finit par se calmer. Résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il se rend à Paris avec le consentement de son père, et se fait recevoir au séminaire de Saint-Sulpice, d'où il part quelques mois après pour suivre les cours de théologie à l'école des dominicains. Mécontent de ses professeurs et plus encore de l'indiscipline de leurs élèves, il renonce à la théologie et à l'état ecclésiastique. Il revient à Lyon, et se croyant revêtu du sacerdoce de la haute censure, il va dans les églises épier la conduite des ministres de la religion. Ayant surpris en faute deux prêtres et un magistrat, il dévoile leurs torts dans un pamphlet virulent. Cet écrit est supprimé comme diffamatoire; et Chassaignon, décrété de prise de corps, est obligé de se réfugier en Savoie. Il y passa 6 mois, cultivant la botanique et vivant de pain et d'eau. L'affaire étant assoupie il revint à Lyon, peu après il composa les *Cataractes de l'imagination*, ouvrage bizarre, rempli de folies et d'idées singulières. A cet ouvrage succéda la tragédie de *Cromwell*. Obsédé jour et nuit de l'idée de trouver le régénérateur du catholicisme, il se rend à Paris, et se met à courir les églises, à suivre les prédicateurs en crédit, dans l'espoir de le découvrir. Lassé de le chercher inutilement, il quitta Paris sur la fin de 1784, couvert de haillons sous lesquels il cachait un bon habit, de l'argent et des pistolets. Il déclara qu'en voyageant de cette manière son but était d'éprouver par lui-même la dureté des hommes, afin d'avoir un motif de les haïr. La révolution qu'il avait prévue ne le surprit point; mais il y vit un châtiment de Dieu, et il n'hésita pas à s'offrir en holocauste pour apaiser sa colère. Chassaignon publia un ouvrage intitulé : *les Crimes du peuple*. Malgré cette publication il traversa le règne de la Terreur et mourut à Thoissey en 1796. On a de lui : *Cataractes de l'imagination, Déluge de la scribomanie, Vomissement littéraire, Hémorragie encyclopédique, Monstre des monstres*, par Épiménide l'insensé, *dans l'antre de Trophonius, au pays des visions*, Lyon, 1775, 4 vol. in-12; *les États Généraux de l'autre monde, vision prophétique; les Nudités* ou *les Crimes du peuple*, Paris (Lyon), 1792, in-8°. Outre la tragédie de *Cromwell* dont on a parlé, Chassaignon a laissé manuscrit : *D'Albini et Rosine*, ou *l'École des bienfaiteurs*.

CHASSANÉE. *Voyez* **CHASSENEUX.**

CHASSANION (JEAN DE), écrivain protestant, né à Monistrol en Velai, est auteur d'une *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion*, etc., Genève, 1595, in-8°; *de Gigantibus eorumque reliquiis*, etc., Bâle, 1580; Spire, 1587, in-8°, livre fort rare; *Histoire mémorable des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu*, 1586, in-8°.

CHASSANIS, né vers 1760 à Nîmes, mort en 1802, est auteur des ouvrages suivants : *Morale universelle*, tirée des livres sacrés à l'usage de la jeunesse, Paris, 1792, in-8°; *Essai historique sur l'insuffisance et la vanité de la philosophie des anciens, comparée à la morale chrétienne*, traduit de l'italien, 1792, in-8°; etc.

CHASSÉ (CLAUDE-LOUIS-DOMINIQUE DE), seigneur de Ponceau, né à Rennes en 1698, d'une famille noble, entra dans les gardes du corps; mais le mauvais état de sa fortune ébranlée par le système de Law, et complétement renversée par le terrible incendie de Rennes, ne lui permettant plus de se soutenir au service, il se décida à tirer parti des dons qu'il avait reçus de la nature : une taille avantageuse, une figure agréable, une voix pleine et sonore, lui promettaient du succès au théâtre; il débuta sur celui de l'Opéra en 1721. Il y remplit les premiers rôles jusqu'en 1757, époque de sa retraite. Il mourut le 27 octobre 1786. Chassé est auteur de plusieurs chansons bachiques, dont la musique, qu'il avait composée pour lui-même, excède l'étendue de la voix de la plupart des chanteurs.

CHASSEL (CHARLES), sculpteur, né à Nancy en 1612, passe pour un des plus habiles artistes dans la sculpture de petite dimension. Il existe de lui au musée de Nancy un *Crucifix* en bois, qui est un véritable chef-d'œuvre. Appelé à Paris par la reine, mère de Louis XIV, il exécuta pour le monarque enfant les modèles d'une armée mobile composée de fantassins et de cavaliers, avec tout l'attirail des combats. On croit que ce jouet d'une nouvelle espèce fit naître ou développa en Louis XIV le caractère belliqueux qui fit en partie la gloire de son règne.

CHASSEL (REMI-FRANÇOIS), petit-fils du précédent, naquit en 1666 à Metz, où son père, sculpteur du roi, s'était retiré, à cause du malheureux état où se trouvait alors la Lorraine. Dès l'âge de 10 ans, Chassel partit pour Paris. Son père le confia au sculpteur Lecomte, qui en prit un soin particulier. Il travailla ensuite chez Boulogne, Coustou, Desjardins, et revint en Lorraine, après avoir séjourné plusieurs années dans la capitale. Le duc Léopold Ier lui donna une place de professeur à l'académie de peinture de Nancy, qui rivalisait avec les plus célèbres de l'Europe. Chassel a composé un grand nombre d'ouvrages; il est mort le 5 octobre 1752.

CHASSELOUP-LAUBAT (FRANÇOIS, comte), pair de France, lieutenant général du génie, né le 18 août 1754 à Saint-Sernin, département de la Charente-Inférieure. Destiné à l'état militaire, il entra, en 1778, à l'école du génie de Mézières, devint lieutenant le 16 février 1781, et capitaine le 1er avril 1791. Il fit la campagne de 1792 à l'armée du centre, se trouva aux affaires de Givet et d'Arlon, et dirigea les travaux du génie à Montmédi pendant le siége de cette place. Après l'évacuation de Longwy par l'armée prussienne, il fut chargé de diriger les travaux de défense qui furent faits autour de la place. La conduite brillante qu'il tint, en 1793, à l'attaque d'Arlon, contre les Autrichiens, qui furent repoussés, lui valut le grade de chef de bataillon qui lui fut conféré sur le champ de bataille. Employé, en 1794, à l'armée de Sambre-et-Meuse, il contribua puissamment à

la prise de Maestricht, et en fut récompensé par le grade de colonel. Il se trouva au siége de Mayence en 1795, et fit la campagne de 1796 à l'armée d'Italie comme commandant de l'armée du génie. Pendant cette campagne mémorable, le colonel Chasseloup donna des preuves d'une activité et d'une prévoyance rares, notamment au passage du Pô, où il établit en 24 heures des lignes et des ouvrages qui eussent efficacement protégé l'armée en cas de revers. Il dirigea le siége de la citadelle de Milan, et commença celui de la forteresse de Mantoue; mais l'arrivée de Wursmer, avec une armée de 50,000 hommes, fit lever le siége de cette ville que le général en chef se contenta de bloquer. Il prit part aux batailles de Lonato, de Castiglione, d'Arcole et Rivoli, et fut souvent cité, avec éloge, par le général Bonaparte. Créé général de brigade à la fin de cette campagne, il fut chargé, en janvier 1797, de reconnaître le cours de l'Adige supérieur, les gorges du Tyrol, et fut nommé, après les préliminaires de Léoben, pour tracer les limites de l'Autriche et des nouveaux États créés en Italie. Il rentra peu de temps après en France, et fut envoyé sur le Rhin pour y organiser une ligne de défense depuis Mayence jusqu'à Nimègue; mais la guerre qui recommença presque aussitôt ne lui permit pas de mettre à exécution les plans qu'il avait formés. Il alla reprendre, au commencement de 1799, le commandement du génie à l'armée d'Italie, alors commandée par Schérer, et rendit d'importants services après la retraite de ce général derrière l'Adda. Pour sauver l'armée, il fallait occuper l'Apennin et couvrir Gênes; mais l'exécution de ce plan présentait de grands obstacles; il fallait traverser 30 lieues de pays dans les montagnes et par des routes impraticables à l'artillerie. Le général Chasseloup sut aplanir une partie de ces difficultés, et en 10 jours, il fit tracer à travers l'Apennin une route de 9 lieues qui permit à l'artillerie de passer. Il se trouva à la bataille de Novi, où fut tué le général Joubert, et continua à servir le reste de la campagne malgré l'altération de sa santé. Nommé général de division le 18 septembre 1799, il se trouvait à Paris lors de la révolution du 18 brumaire, au succès de laquelle il coopéra. Il fut employé, en 1800, à l'armée d'Italie; après la bataille de Marengo, il reçut ordre de diriger le siége de Peschiera, et avait déjà fait élever de nombreux ouvrages pour battre la place lorsque le traité de Trévise vint arrêter ses opérations. Il fut chargé, en 1801, par le premier consul, de dresser des plans de fortifications pour Pizzighittone, Peschiera, Mantoue, Legnago et la Rocca-d'Anfo, et fut envoyé dans le même but à Tarente en 1802. Il dirigea les travaux de fortifications en Italie pendant les années 1803, 1804 et 1805, et fit d'Alexandrie une des places les plus fortes de l'Europe. Créé commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, il fut appelé, en 1806, au commandement du génie de la grande armée de Prusse, et assista aux batailles de Golymin et de Preuss-Eylau. Après avoir fait exécuter des ouvrages immenses sur l'Elbe, l'Oder et la Vistule, il dirigea les travaux de la tête du pont de Varsovie à Praga, ceux de Sierock et Modelin, commanda en chef les travaux au siége de Dantzig, et répara les fortifications des places de Thorn et Marienbourg. Il commanda aussi le siége de Stralsund, et fut ensuite envoyé à Magdebourg pour y faire de nouvelles fortifications. Ayant reçu ordre de retourner en Italie, en 1808, il s'y occupa encore de projets de fortifications pour les villes de Venise, Palma-Nova, Ancône, et fut nommé commandant supérieur de Mantoue après les succès momentanés des Autrichiens en 1809. Ceux-ci ayant été obligés de rétrograder par suite de la marche de Napoléon sur Vienne, Chasseloup sortit de ses ouvrages pour opérer sa jonction avec le gros de l'armée; mais il n'y put réussir, et fut forcé de se retirer à Palma-Nova, où il resta jusqu'à la paix de Vienne. De retour en France en 1810, il accompagna l'empereur, en 1811, dans ses voyages à Cherbourg, sur le bas Escaut et en Hollande, et fut constamment appelé à donner son avis sur les projets utiles que ce prince méditait. Il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur et conseiller d'État le 30 juin de cette année, et fit partie de l'expédition de Russie en 1812. Il traça les fortifications de la tête du pont de Kowno, et les ouvrages du camp retranché de Wilna, se trouva à la prise de Smolensk et à la plupart des affaires qui eurent lieu pendant la retraite de Moscou. Il quitta l'armée à Wilna sur un ordre de l'empereur, et inspecta, en se rendant en France, les places de Dantzig, Stettin, Magdebourg et Wesel. Napoléon récompensa ses longs services en le créant comte et membre du sénat le 5 août 1813. Employé sur la fin de cette année comme commissaire extraordinaire du gouvernement, et chargé de l'inspection des places fortes d'Italie, le comte Chasseloup fut un des premiers à se déclarer, en 1814, contre l'empereur. Il vota sa déchéance, fut nommé pair de France par le roi, chevalier de Saint-Louis, et grand cordon de la Légion d'honneur. Étant resté étranger aux événements de 1815, il rentra à la chambre des pairs après le second retour du roi, et y vota contre la condamnation du maréchal Ney. Il fut fait commandeur de Saint-Louis le 3 mai 1816, était grand'croix de l'ordre de la Réunion, et commandeur de la Couronne de fer. Il reçut du roi le titre de marquis et fut nommé président du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique en 1819. Napoléon à Sainte-Hélène rendit justice aux brillants travaux et à la haute probité de Chasseloup Laubat. Ce général mourut à Paris le 6 octobre 1833. On a imprimé de lui: *Correspondance de deux généraux sur divers sujets*, publiée par T. Theveneau, Paris, an IX, in-8°; *Essais sur quelques parties d'artillerie et des fortifications, par M. le comte de C******, Milan, 1801, in-8°; *Extraits des mémoires sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, Milan, 1803, in-8°. etc.

CHASSENEUX (Barthélemi de), président au parlement de Provence, né à Issy-l'Évêque (Bourgogne), en 1480, fut d'abord avocat du roi à Autun, puis conseiller au parlement de Paris. Il était à la tête du parlement de Provence lorsque fut rendu le fameux arrêt du 18 novembre 1540, qui condamnait à mort par contumace un certain nombre d'habitants des villages de Cabrières, Mérindol et lieux circonvoisins, qui bannissait les autres et ordonnait la ruine de leurs maisons, etc. Ces habitants étaient un reste des anciens Vaudois, que la fermentation causée par la nouvelle doctrine de Luther avait rendus suspects. Chasseneux suspendit l'exécution de cet arrêt en demandant au roi que les habitants de

Mérindol fussent entendus, et en obtenant un ordre de la cour à cet égard. Mais il ne survécut qu'une année à cette généreuse démarche, et mourut le 15 avril 1541. Son successeur, le président d'Oppède, entraîné, dit-on, moins par l'intérêt de la religion que par la haine qu'il portait aux seigneurs de Cabrières et de Mérindol, fit exécuter l'arrêt dans toute sa rigueur. Chasseneux a laissé plusieurs ouvrages dont les principaux sont : *Consilia,* Lyon, 1531, in-folio; ce sont des consultations sur des matières de droit; *Catalogus gloriæ mundi,* Lyon, 1529, in-folio; l'auteur règle dans cet ouvrage les rangs, les préséances, etc., dans le royaume; *Commentaire sur les coutumes de Bourgogne*, etc. (en latin). La dernière édition est de 1647, in-folio. Il est auteur des vers latins dans les *Épitaphes des rois de France depuis Pharamond jusqu'à François Ier*, Bordeaux, sans date, in-8°. La *Vie* de Chasseneux a été écrite par Bouhier, en tête de son *Commentaire sur la coutume de Bourgogne.*

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), l'un des poëtes les plus remarquables de son temps, né à Besançon vers 1578, fut avocat fiscal au bailliage de Gray en Franche-Comté, et mourut après 1620, dans un âge qui pouvait lui faire espérer de terminer les différents ouvrages qu'il avait entrepris. On a de lui : *le Mépris de la vie et consolations contre la mort*, Besançon, 1594, in-12; c'est un recueil d'odes et de sonnets; *Paraphrases en vers français sur les 12 petits prophètes,* ibid., 1601, in-12; *Paraphrases sur les 150 psaumes de David*, Lyon, 1613, in-12. Il a traduit du latin en français l'*Histoire de Besançon,* de J. J. Chiflet; cet ouvrage est resté manuscrit.

CHASSIGNET (Daniel-Albert), bénédictin, né vers 1650, à Besançon, petit-neveu du précédent, y fit profession à l'abbaye de St.-Vincent, en 1671, passa par les différentes charges de sa congrégation, et mourut prieur de Morteau, en 1727. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, citée avec éloge par dom Martenne dans son *Voyage littéraire.*

CHASSIGNET (François, baron de), homme d'État, oublié jusqu'ici dans les dictionnaires historiques, naquit en 1651, à Besançon. Après avoir achevé ses études, il embrassa la profession des armes, au service de l'Autriche, et parvint rapidement aux premiers grades. Ses talents l'ayant fait remarquer de l'empereur Léopold, ce prince le chargea de l'éducation de l'aîné de ses fils (Joseph Ier), et l'employa dans diverses affaires importantes où Chassignet montra beaucoup de zèle et de capacité. Il fut envoyé à Naples pour mener à bonne fin une conjuration tendante à faire remplacer Philippe V par l'archiduc Charles. N'ayant point réussi dans son entreprise, Chassignet, arrêté sans résistance, fut conduit en prison, et peu de temps après, transféré en France et mis à la Bastille où il fut détenu pendant 3 ans, jusqu'à la paix de Rastadt en 1714. Ayant alors recouvré sa liberté, il se rendit à Vienne où Charles VI, le même pour lequel il avait conspiré à Naples, occupait le trône. Son dévouement fut récompensé par le titre de conseiller d'État. On ignore l'époque précise de sa mort, mais on sait qu'il ne jouit pas longtemps des bienfaits de son souverain.

CHASSIPOL ou **CHASSEPOL** (de). Rien n'étant plus commun dans l'histoire littéraire que des noms défigurés par le changement d'une lettre, il serait possible que *Chassipol* fût le même que *Chassepol*, à qui l'on attribue deux romans assez médiocres : *l'Histoire nouvelle des Amazones*, Paris, 1678, 2 vol., et *l'Histoire des grands vizirs*, ibid., 1677, 3 vol. in-12. Chassepol, que ses fonctions mettaient en rapport avec Colbert, fut chargé par ce grand ministre de lui fournir un mémoire sur les finances des Romains. Ce travail, que vraisemblablement Colbert ne destinait pas au public, ayant été découvert dans les cartons du ministère, fut mis au jour sous ce titre : *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains,* Paris, 1740, in-12.

CHASSIRON (Pierre-Mathieu-Martin de), trésorier de France, conseiller d'honneur au présidial de la Rochelle, naquit à l'île d'Oléron, en 1704. Il se fit une réputation littéraire en publiant des *Réflexions sur le comique larmoyant,* Paris, 1749, in-12. Son écrit fit quelque sensation, et il obtint même le suffrage de Voltaire, qui avait sacrifié à la nouvelle Thalie. Le goût du public finit par l'emporter sur des censures pleines de raison à beaucoup d'égards, mais qui devaient perdre leur force en présence des émotions si communicatives de la scène. Chassiron fut l'un des fondateurs de l'Académie de la Rochelle. Il mourut à la Rochelle en 1767.

CHASSIRON (Pierre-Charles-Martin de), agronome, né à la Rochelle le 2 novembre 1753, fut maître des requêtes et trésorier au bureau des finances de cette ville. Ami des réformes promises par la révolution, il en adopta les principes, remplit successivement différentes places administratives, et fut en 1797 député du département de la Charente-Inférieure au conseil des Anciens, dont il devint secrétaire. Au 18 brumaire (28 août), admis dans la commission législative chargée de discuter les bases de la nouvelle constitution, il passa ensuite au tribunat, où il se montra favorable aux divers projets présentés par le gouvernement, et réclama vivement des lois protectrices de l'agriculture. A la dissolution du tribunat, il fut nommé conseiller à la cour des comptes, se renferma dès lors dans les devoirs de cette place, consacra ses loisirs à la rédaction de différents mémoires pour la Société d'agriculture de Paris, dont il était un des membres les plus distingués comme les plus laborieux. Chassiron mourut le 15 avril 1825. On a de lui : *Lettres sur l'agriculture du district de la Rochelle et des environs,* 1796, in-12; *Lettres aux cultivateurs français sur les moyens d'opérer un grand nombre de desséchements*, etc., 1800, in-8°; *Richard converti ou entretien sur les objets les plus importants du code rural.* Il est un des rédacteurs du *Nouveau cours complet d'agriculture*, en 13 vol. in-8°, et a fourni des articles importants au *Dictionnaire d'agriculture.*

CHASTANET (Léonard), chirurgien, né dans le Périgord en 1715, est auteur d'une *Lettre sur la lithotomie,* Londres (Paris), 1768, in-8°, et d'une autre *Lettre à Chambon, chirurgien de la princesse de Lorraine*, sans date et sans indication de lieu.

CHASTE (de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fut envoyé, par la reine Catherine de Médicis, en 1583, avec une compagnie d'infanterie, dans l'île de Tercère (une des Açores), pour y soutenir les intérêts d'Antoine, prieur de Crato, récemment élu roi de Portugal.

Cette expédition ne fut pas heureuse ; de Chaste en remit, à son retour, une relation circonstanciée à la reine mère. Il forma ensuite, avec des négociants de Rouen, une compagnie pour continuer les découvertes déjà faites au Canada, et dont Champlain dirigea le premier armement. Il mourut en 1603, au moment où il se disposait à partir lui-même pour cette contrée. La relation du *Voyage à Tercère*, par de Chaste, fait partie du 2e vol. du *Recueil* de Thévenot.

CHASTEAU-VIEUX (COSME DE LA GAMBE, dit), valet de chambre du roi Henri III, est auteur de plusieurs pièces de théâtre dont on ne connaît plus guère aujourd'hui que les titres : *Jodès; Roméo et Juliette; Édouard*, d'après des nouvelles de Bandello; *Alaigre; le capitaine Boudoufle*, etc.

CHASTEL (FRANÇOIS-THOMAS), né à Pierrefitte, dans le Barrois, le 30 janvier 1750, passa de bonne heure en Allemagne, et s'y livra spécialement à l'enseignement de la langue française. Ce fut dans ce but qu'il publia un grand nombre de traductions et d'écrits estimés. Cet estimable professeur mourut dans les premières années de ce siècle. Il a publié en français: *Petit recueil de fables, contes et petits drames, avec une Table alphabétique des mots*, etc., Giessen, 1778, in-8°; ibid., 1784, in-8°; *Traité méthodique de la bonne prononciation et de l'orthographe françaises*, ibid., 1781, in-8°; *Chansons de table* d'après Claudius et le comte de Stollberg, et *deux petites pièces de Bürger*, mises en vers français avec l'original, ibid., 1785, in-8°; *Introduction à la lecture des ouvrages en vers français, suivie d'utiles et d'agréables rapsodies*, etc., ibid., 1788, 3 vol. in-8°; en allemand, ibid., idem, 3 vol. in-8°, etc.

CHASTEL (PIERRE-LOUIS-AIMÉ), général français, né en 1774, à Vergi, dans le Chablais, fit d'assez bonnes études, et s'enrôla, dès la fin de 1792, dans la légion des Allobroges, qui fut créée après l'invasion de la Savoie par les Français. Il marcha d'abord avec cette troupe contre les Piémontais, dans les hautes Alpes; et, vers le mois de juillet 1793, il la suivit encore dans l'irruption qu'elle fit en Provence sous les ordres de Carteaux, pour réduire les fédéralistes de Marseille, et plus tard faire le siége de Toulon. Lorsque cette place fut soumise, les Allobroges, et Chastel avec eux, se rendirent à l'armée des Pyrénées orientales, sous les ordres de Dugommier; et ils revinrent, après la paix de Bâle, vers les Alpes, d'où Bonaparte les conduisit bientôt à la conquête de l'Italie. Chastel eut part aux brillantes campagnes de 1796 et 1797; et il fit partie, l'année suivante, de l'expédition d'Égypte, où, combattant sous les ordres de Desaix, il concourut à toutes les opérations de ce général contre Mourad-Bey. On prétend que ce fut lui qui, dans une de ses excursions au désert, découvrit le fameux zodiaque de Denderah, qui depuis a été transporté en France. Il ne revint en Europe que lorsque les derniers corps de l'armée y furent transportés; et ce fut alors qu'il obtint le grade de chef d'escadron. Il fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, en 1805, et fut nommé major, puis colonel des grenadiers à cheval de la garde. Après avoir fait, avec cette belle troupe, les campagnes de 1807 et 1808 en Prusse et en Pologne, il la conduisit en Espagne, se distingua particulièrement à l'affaire de Burgos, et fut nommé général de brigade. Bientôt rappelé à la grande armée, sous les ordres de Napoléon, il y fit la campagne d'Autriche, en 1809, et mérita, par de nouveaux exploits, le grade de général de division. Employé en cette qualité dans la terrible expédition de Russie, en 1812, il commanda un corps de cavalerie, sous les ordres de Murat, et fut particulièrement remarqué par sa valeur à la bataille de la Moskowa. Il fit avec la même distinction la campagne de Saxe en 1813, puis celle de France en 1814, où il était à la défense de Paris, sous les ordres de Marmont. Il ne se soumit qu'avec peine à la capitulation du 30 mars; mais il ne suivit pas dans sa défection, à Essonne, le maréchal, qui, du reste, se gardant bien de le mettre dans son secret, lui avait ôté son commandement. Après la chute de Napoléon, Chastel fit sa soumission au roi, et il reçut de ce prince la croix de Saint-Louis et un traitement de disponibilité; mais dès que Napoléon revint de l'île d'Elbe, il s'empressa de lui offrir ses services, et fut employé à la grande armée, sous les ordres du maréchal Grouchy. Après le second retour du roi, Chastel fut mis à la retraite, et il se rendit à Ferney-Voltaire, près de l'habitation de son parent et ancien colonel, le général Desaix. Il mourut à Genève, le 16 octobre 1826. Ce général possédait une belle bibliothèque, ainsi qu'une collection de tableaux et d'objets rares qu'il a légués à la ville de Genève.

CHASTELAIN (CLAUDE), chanoine de Paris, né dans cette ville en 1639, acquit une grande érudition dans la liturgie, et fut placé par l'archevêque de Harlay à la tête d'une commission d'ecclésiastiques chargée de revoir et de corriger les livres liturgiques du diocèse. Il fit ensuite le même travail pour plusieurs évêchés et ordres religieux avec le même zèle et le même succès, et mourut à Paris le 20 mars 1712. On a de lui un *Vocabulaire agiologique*, inséré dans les *Étymologies de la langue française*, de Ménage; une *Vie de St. Chaumont*, Paris, 1699, in-12; *Martyrologe romain*, traduit en français avec des additions et des notes, ibid., 1705, in-4°, ouvrage non terminé; *Martyrologe universel*, ibid., 1709, in-4°; *Relation de l'abbaye d'Orval*, insérée dans l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Helyot. Chastelain est le principal auteur du *Bréviaire de Paris*, publié en 1680. Ce livre ayant été l'objet de quelques critiques, il fit paraître anonyme une *Réponse aux remarques*, etc., Paris, 1681, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Voyage dans le diocèse de Paris*, et un *Journal* de sa Vie.

CHASTELAIN (JEAN), né à Agde, reçut en 1659 le doctorat à l'université de Montpellier, dont il fut nommé professeur en 1669. Doyen de la Faculté en 1694, il mourut en 1715. On doit savoir gré à ce médecin d'avoir le premier pris la défense de la circulation du sang dans les écoles de Montpellier. On ne connaît de lui qu'un *Traité des convulsions et des vapeurs*, Paris, 1691, in-12.

CHASTELAIN (JEAN-CLAUDE), conventionnel, né le 4 décembre 1747, député par le département de l'Yonne, opina dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement à la paix, et, dans le dernier appel, se prononça pour le sursis. Mis en arrestation comme l'un des signataires de la protestation du 31 mai, il recouvra sa liberté à la mort de Robespierre, devint

membre du conseil des Cinq-Cents, puis, après le 18 brumaire, fut nommé juge au tribunal de Sens, place qu'il ne conserva que peu de temps. Il mourut à Subligny, près de Sens, en octobre 1824. On a de lui : *Pacte social combiné sur l'intérêt physique, politique et normal de la nation française et autres nations*, Paris, an III (1795), in-4°, avec tableaux.

CHASTELAIN. *Voyez* **CHATELAIN** (GEORGE).

CHASTELARD (PIERRE DE BOSCOSEL DE), gentilhomme dauphinois, petit-neveu ou (suivant de Thou) petit-fils de Bayard, né vers 1540, s'était fait connaître par plusieurs actions d'éclat, lorsqu'il conçut une violente passion pour la reine Marie Stuart. A la mort de François II, son mari, cette princesse étant retournée en Écosse, Chastelard réussit à se faire désigner pour l'accompagner dans ce voyage. De retour en France, plus épris que jamais, il fit d'inutiles efforts pour vaincre son amour, et ne pouvant plus vivre éloigné des lieux habités par cette belle reine, il passa de nouveau en Écosse, avec l'agrément des Montmorenci, qui lui donnèrent des lettres de recommandation. Marie l'accueillit avec bonté; mais son imprudence occasionna sa perte. Surpris dans la chambre de la reine, où il s'était introduit secrètement, il fut livré aux tribunaux et condamné à mort. Chastelard cultivait la poésie, et avait composé plusieurs pièces de vers, dont une seule a été conservée par le Laboureur dans les *Mémoires* de Castelnau.

CHASTELER (FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH, marquis DU) et de Courcelles, baron d'Incourt, seigneur de Carnières, de Longueville, la Cattoire, Rianwelz, Ansermont, Bouland et des bois de Louvignies, naquit à Mons le 20 mars 1744. Son père, Jean François du Chasteler, marquis de Courcelles et de Moulbais, était membre de l'état noble du Hainaut, président du conseil souverain de cette province et conseiller d'État. En 1762, il fut nommé chambellan par l'Empereur; en 1765, lieutenant de la garde royale des hallebardiers, puis de la garde noble en 1775; gouverneur et prévôt de Binche en 1769, et conseiller d'État d'épée en 1770. Deux passions dominantes se partagèrent sa vie : les prétentions nobiliaires et l'amour des lettres. Sa généalogie, qu'il avait composée, lui attira de longues tracasseries de la part de la maison du Chastelet, qui ne voulait point reconnaître celle du Chasteler, et de la cour de Vienne, où sa prétention à descendre de la maison de Lorraine fut mal accueillie. Ayant obtenu en 1769, pour lui et ses descendants, la permission de draper ses armoiries d'un manteau ducal, et de les sommer d'une couronne de duc, il ne s'en tint pas là et sollicita le titre de prince, qu'il ne put obtenir, malgré la persévérance de ses démarches. Cependant ses travaux littéraires n'en étaient pas moins actifs. En 1774, il concourut pour le prix de l'académie de Bruxelles, et il échoua. Il fut plus heureux en 1778, et, ayant remporté la médaille d'or pour une dissertation sur les émigrations des Belges, il fut, l'année suivante, nommé membre de l'académie; deux ans après, il en était directeur, et il exerça ces fonctions de 1781 à 1788. Il reçut en cette qualité, le 12 juillet 1782, au sein de l'académie, le czar Paul Ier et son épouse, et lut devant ces illustres personnages ses mémoires restés inédits *sur les troubles des Pays-Bas*. Du Chasteler mourut à Liége, le 11 octobre 1783. On trouve sa biographie dans l'*Annuaire de l'académie de Bruxelles pour 1825*, et une notice par M. H. Delmotte dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, tom. IV. Outre sa généalogie, du Chasteler a publié divers *Mémoires*, *Opuscules*, *Éloges*, *Dissertations*, etc.

CHASTELER (JEAN-GABRIEL, marquis DU), naquit le 22 janvier 1763 à Mons en Belgique. Il commença ses études à Lille, alla les achever au collége de Metz, et entra, à l'âge de 13 ans, dans le régiment d'infanterie du prince Charles de Lorraine où il fut admis comme cadet. Il quitta bientôt ce corps, suivit les conseils du feld-maréchal comte de Pellegrini, passa à l'académie du génie de Vienne, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant le 2 avril 1780. Il fut employé, de 1781 à 1784, aux travaux de fortifications de Theresienstadt; attaché, en 1785, à l'armée que l'empereur Joseph II rassembla dans les Pays-Bas, pour forcer les Hollandais à ouvrir à l'Autriche la navigation de l'Escaut. Fait capitaine et employé de nouveau à Theresienstadt, il joignit ensuite le corps d'armée du prince de Cobourg dans la Bukovine; passa avec ce corps d'armée le Dniester et la Moldau; assista au combat de Poduschan, et eut la jambe droite fracassée par la mitraille au siége de Choczim. Major, à la suite de cette affaire, il rejoignit l'armée dès qu'il fut rétabli, et se trouva à la bataille de Focksan où il mérita la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse. Il fut ensuite attaché à l'armée russe sous les ordres du prince Repnin, prit part aux journées sanglantes de Kastangalli en Bessarabie, d'Ismaël et de Kilianova à l'embouchure du Danube. La campagne finie, il alla joindre le feld-maréchal Laudon qui assiégeait Orsowa, fut employé à l'administration de la Valachie, puis aux négociations avec le grand vizir, et enfin au siége de Giurgewo que les Autrichiens levèrent à la hâte, en abandonnant une grande partie de leur artillerie. Blessé d'un coup de sabre, dans cette affaire, il fut transporté à Hermanstadt, et s'occupa, pendant l'hiver de 1790 à 1791, du levé et de la rédaction de la carte militaire de la Valachie. Il partit, dès le retour de la belle saison, se rendit d'abord à Belgrade, puis à Peterwaradin; s'acquitta de la mission dont il était chargé, revint à Vienne, et fut élevée, par Léopold II au rang de chambellan et de lieutenant-colonel de la garde wallonne. Il partit bientôt pour Bruxelles, fut attaché au service du duc Albert de Saxe-Teschen et de l'archiduchesse Marie-Christine, qu'il quitta pour des fonctions plus actives. Employé en qualité de lieutenant-colonel du génie, il fut d'abord chargé de la reconstruction du fort de Namur, et ensuite, employé au siége de Lille. La bataille de Jemmapes eut lieu; les Autrichiens furent défaits, et Chasteler se jeta dans Namur. Les travaux de cette place étaient à peine terminés, les troupes du général Valence la cernaient déjà, il fut obligé de la rendre et de déposer les armes. Échangé vers le milieu de juin 1793, il rejoignit l'armée qui pressait Valenciennes; assista au siége du Quesnoy, à celui de Maubeuge, et combattit avec une rare intrépidité à Wattignies. A la tête de 4 escadrons des dragons de Cobourg, il chargea l'aile droite de l'armée française, et reçut dans cette action 8 coups de baïonnette. Il se rétablit néanmoins bientôt; employa l'hiver de 1794 à armer les habitants du

Hainaut; joignit l'armée à l'ouverture de la campagne, assista avec elle aux affaires de Landrecies, aux 3 batailles de Charleroi, à celle de Fleurus, à la défense de Liége, à la bataille de Sprimont, au combat de Herve et à celui de Clermont, à la suite desquels les Autrichiens furent forcés de repasser le Rhin. Il dirigea, en novembre 1794, les travaux de Mayence où il fut blessé d'un coup de feu à la tête. Il se signala le 29 octobre 1795, comme quartier-maître général, à l'attaque et à la prise des lignes que les Français avaient élevées devant cette place. Il porta la nouvelle de cette victoire à Vienne, fut reçu avec distinction par l'Empereur, et nommé colonel le 3 novembre 1795. Chargé, sur la fin de cette même année, de la démarcation des provinces polonaises réunies à la monarchie autrichienne, il se rendit à Saint-Pétersbourg, pour cet objet, et leva les difficultés qui divisaient les deux cours; il fut promu, à son retour, au grade de général major, et envoyé à l'armée qui, pendant les négociations, devait couvrir la Carinthie. La paix de Campo-Formio eut lieu; Chasteler fut nommé commissaire pour la détermination des frontières entre l'Autriche et la république Cisalpine, et se rendit à Passeriano où il joignit le commissaire français, le général du génie Chasseloup. Il y vit aussi le général Bonaparte, et eut avec lui un long entretien sur les campagnes de 1793, 1796 et 1797, en Italie et en Autriche. Il fut de nouveau envoyé en Gallicie au printemps, et chargé de déterminer les principaux points militaires de cette province. Il revint en Italie l'année suivante; fit la campagne de 1799, en qualité de quartier-maître général, se trouva aux combats de Legnago, de Pescantena, et contribua beaucoup aux succès de Vérone. L'aile gauche de l'armée autrichienne, dirigée d'après ses conseils, par Isola della Scala, prit Schérer en flanc et le battit. Il eut aussi une grande part à la journée de Verderio sur l'Adda, où la division du général Serrurier fut contrainte de mettre bas les armes. Fait commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, à la suite de ces diverses actions, il se trouva à la prise de Pizzighitone, à celle de Tortone, ouvrit la tranchée devant la citadelle de Turin, assista à la bataille de la Trebia, et dirigea le siége d'Alexandrie, où il fut grièvement blessé. Il se rendit à Vienne, et dès qu'il fut rétabli, fit la campagne de 1800 sous les ordres de Kray; se trouva en qualité de second quartier-maître général, aux batailles de Engen, de Moskirch, aux combats de Memmingen, de Neubourg, et défendit, à la tête d'une brigade, les défilés de Scharnitz en Tyrol. Il mit ensuite à profit la trêve de Hohenlinden, s'occupa de l'instruction et de l'organisation des milices tyroliennes, et écrivit un mémoire sur cet objet. Promu au grade de feld-maréchal lieutenant le 8 janvier 1801, il organisa, en 1802, 1803 et 1804, le landsturm et les milices du Tyrol; vint à Paris en 1802, fut accueilli avec distinction par le premier consul, et obtint la levée du séquestre des biens qu'il avait dans la Belgique. La guerre ayant de nouveau éclaté en 1805, il se rendit dans le Tyrol septentrional, et défendit avec avantage le défilé de Strab qu'attaquait la division bavaroise du général Deroy, lorsque le maréchal Ney força le défilé de Scharnitz. L'archiduc Jean qui commandait en chef, fut obligé, par suite de ce succès, de se retirer de l'autre côté du Brenner. Le marquis du Chasteler se trouva tout à fait coupé; il parvint cependant à se dégager, et opéra sa retraite par Saint-Jean, Zell, Taxenbach, Radstadt et Muro, et fit, le 24 novembre, sa jonction avec l'archiduc, à Clagenfurt. Pendant la retraite sur Marbourg, il couvrit avec sa division l'aile gauche de l'armée, et occupa les postes importants de Ehrenhausen et de Leibnitz où il fut vainement attaqué par le général Marmont. La paix fut conclue bientôt après; mais Chasteler, qui avait tout récemment été comblé des bienfaits de Napoléon, mit tout en œuvre pour perdre ce prince et rallumer la guerre. Dès qu'il vit la France embarrassée avec la Prusse, il rédigea des mémoires, et présenta des plans pour engager le cabinet de Vienne à rentrer dans la lice. Il voulait qu'elle s'armât pour rétablir les Bourbons, qu'elle marchât sur la Silésie. L'Autriche n'osa accepter ses dangereux conseils, et se borna à l'envoyer commander à Gratz, qu'il quitta en 1808, pour aller diriger les travaux de la forteresse de Comorn sur le Danube : il les poussa avec célérité, et fut fait commandeur de l'ordre de Léopold. Cette distinction, les ouvrages qui la lui avaient value ne firent qu'accroître son ardeur pour la guerre. Il excita, seconda l'impatience et les projets de l'archiduc Jean, L'Allemagne, le Tyrol se remplirent d'intrigues et de complots. Lui-même s'avança bientôt dans le dernier de ces pays, à la tête du 8e corps. L'insurrection éclate aussitôt, les paysans égorgent, assassinent; le sang ruisselle de toutes parts. Au milieu de ce vaste incendie, allumé par ses soins, Chasteler tâtonne, hésite, et ne se réveille que lorsqu'il voit accourir à lui les Bavarois qui le prennent à revers. Il marche aussitôt à leur rencontre, leur livre un combat terrible, succombe, et apprend qu'en punition de ses excès, sa tête est mise à prix. Il tombe alors dans un abattement difficile à décrire, donne une foule d'ordres contradictoires, laisse les Tyroliens négocier leur pardon et, reprenant tout à coup sa première audace, ne cherche plus qu'à les compromettre. Il fit occuper le Brenner, dépêcha Hormays dans les vallées de l'Adige, chargea Teymer d'insurger les montagnards de l'Inn, et quand il vit l'incendie bien allumé, il se retira en Styrie où il livra quelques combats insignifiants au général Rusca. L'armistice de Znaym mit un terme à ces désordres. La paix conclue, Chasteler fut chargé de visiter les places fortes et les points militaires de la Gallicie et de la haute Hongrie. Il commanda, pendant les années 1811 et 1812, la Silésie autrichienne; fortifia Prague, l'année suivante, et combattit à Dresde, à la tête d'un corps de grenadiers. Nommé ensuite gouverneur de la forteresse de Theresienstadt, il reçut ordre de rassembler les garnisons de Bohême pour appuyer 25,000 Russes qui bloquaient Dresde sous les ordres du comte Tolstoy. Il prit, bientôt après, le commandement du corps de Klenau, avec lequel il fut chargé de s'emparer de Torau et de Wittenberg. Il ne tarda pas à retourner à Theresienstadt et fut nommé, en décembre 1814, commandant militaire de Venise. Il mettait cette ville en état de défense contre Murat, qui se portait sur la haute Italie, lorsqu'il mourut le 7 mai 1815, à l'âge de 63 ans. Chasteler était un soldat instruit, parlait 12 langues, possédait des connaissances étendues et une vaste érudition. L'Autriche n'eut jamais de défenseur plus actif, et la France d'ennemi plus acharné.

CHASTELER (François-Marie-Antoine-Chrétien, marquis du), frère du précédent, mort le 30 août 1820, à l'âge de 64 ans. Il était chambellan de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas.

CHASTELER (Albert-François, marquis du), fils du précédent, né à Wirtsbourg en Franconie, en 1794, fit partie des gardes d'honneur, levés par Napoléon en 1812, fut ensuite nommé sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie et reçut la décoration de l'ordre de la Légion d'honneur. Lors du rétablissement des Bourbons en France, il se retira auprès de sa famille qui habitait le royaume des Pays-Bas. A la révolution belge en 1830, le marquis du Chasteler en adopta toutes les conséquences. Il organisa une compagnie de volontaires qui porta quelque temps le titre de chasseurs de Chasteler. Le roi Léopold lui conféra le grade de général de brigade et le fit son grand écuyer. Le marquis du Chasteler est mort le 16 juillet 1836. Il était alors commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold et décoré de la croix de Fer.

CHASTELET (Paul HAY, sieur du), né en Bretagne en 1592, fut avocat général au parlement de Rennes, maître des requêtes, conseiller d'État, et, dans ces diverses fonctions, se montra magistrat intègre et habile. Membre de l'Académie française à sa fondation, du Chastelet en fut le premier secrétaire, et mourut le 6 avril 1636. Ses ouvrages les plus remarquables sont un *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, Paris, 1626, 1635, in-folio, et l'*Histoire de Bertrand Duguesclin*, Paris, 1660, in-folio.

CHASTELET (Paul HAY, marquis du), fils du précédent, est auteur d'un *Traité de l'éducation de M. le Dauphin*, Paris, 1664, in-12; *De la Politique de la France*, Cologne, 1669, in-12.

CHASTELET (Gabrielle-Émilie le TONNELIER DE BRETEUIL, marquise du), dame illustre par son esprit et son savoir, née à Paris en 1706, apprit, au sortir de l'enfance, le latin, l'italien et l'anglais, et se rendit familiers les grands écrivains de ces trois langues. On a conservé quelques fragments d'une traduction de Virgile qu'elle avait commencée. Elle se livra ensuite à l'étude des sciences, acquit des connaissances assez étendues en géométrie, en astronomie et en physique, et concourut en 1738 pour le prix de l'Académie, qui avait proposé de *déterminer la nature du feu*. Elle publia en 1740 des *Institutions de physique*, suivies de l'*Analyse de la philosophie de Leibnitz*, et s'occupa d'une traduction du *Livre des principes de Newton*, qui ne fut publiée qu'après sa mort, arrivée le 10 août 1749. Très-jeune encore, elle avait épousé le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant général, issu d'une ancienne famille de Lorraine. Sa liaison avec Voltaire, qui n'a pu échapper aux remarques de la malignité, a plus contribué peut-être à la célébrité de cette dame que ses écrits, aujourd'hui presque oubliés. Les *Principes de Newton*, revus par Clairaut, Paris, 1756, 2 vol. in-4°, sont précédés de l'éloge du traducteur, par Voltaire. M. Hochet a publié les *Lettres inédites de la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental*, précédées d'une *Notice* sur la vie de cette dame, et suivies de deux *Traités sur l'existence de Dieu et le bonheur;* Serieys, Eckard et Pommereul ont aussi publié : *Lettres inédites de Mme la marquise du Chastelet*, 1818, in-8°.

CHASTELET LOMONT (Louis-Marie-Florent, duc du), né à Sémur en Bourgogne, en 1727, fils de la précédente, fut successivement chevalier des ordres du roi, colonel du régiment du roi, colonel des gardes françaises, et lieutenant général. On attribue à quelques réformes intempestives, quoique nécessaires, l'esprit de révolte qui se manifesta dans ce régiment à l'époque de la révolution. Nommé aux états généraux, du Chastelet y vota le rachat de la dîme, demanda la vente de 400 millions de biens du clergé. En 1790, il fut accusé d'avoir touché sans ordre des sommes sur l'extraordinaire de la guerre. Il vota ensuite pour conférer au roi le droit de paix et de guerre; s'opposa, en 1791, à la réunion du comtat Venaissin, et signa la protestation du 12 septembre, contre les innovations faites par l'assemblée. Emprisonné après le 10 août, il fut condamné à mort le 13 décembre 1793, pour avoir participé au massacre des patriotes à l'attaque des Tuileries. Le duc du Chastelet avait été ambassadeur en Autriche et ensuite en Angleterre, d'où il revint en 1770. Il a laissé des *Mémoires* sur son ambassade, qui ont été imprimés vers la fin du siècle dernier. Un biographe prétend qu'il se vantait d'être fils de Voltaire; mais nous nous contenterons de faire observer que Voltaire, à l'époque de la naissance de du Chastelet, était en Angleterre depuis 1725, et n'en revint qu'en 1728.

CHASTELLUX (Claude de BEAUVOIR, seigneur de), né, vers la fin du 14e siècle, en Bourgogne, d'une famille ancienne et illustre, fut conseiller et chambellan du duc Jean sans Peur, son suzerain, qu'il servit avec le plus grand zèle, gouverna en son nom le Nivernais, les villes de Mantes, Pontoise, Meulan, Poissy, surprit la ville de Paris, le 29 mai 1418, et reçut, en récompense de ce fait d'armes, le bâton de maréchal. Nommé, peu de temps après, lieutenant et capitaine général dans le duché de Normandie, il fut défait près de Louviers, et tomba au pouvoir des Armagnacs; mais le roi de France paya sa rançon. Il se signala par plusieurs autres exploits, assista, au nom du duc de Bourgogne, aux assemblées tenues à Auxerre en 1431, et mourut en mars 1453. L'aîné de la maison de Beauvoir-Chastellux était premier chanoine d'Auxerre, et l'on voyait avant la révolution, dans la cathédrale de cette ville, la statue de Claude Chastellux, à genoux, armé de toutes pièces, l'aumusse de chanoine sur le bras, et tenant de la main droite un faucon.

CHASTELLUX (François-Jean, marquis de), littérateur philosophe, né à Paris en 1734, de la même famille que le précédent, entra au service à 15 ans, fut six ans après colonel du régiment de dragons qui portait son nom, fit les campagnes d'Allemagne de 1756 à 1763, et vint à la paix se délasser de ses fatigues en cultivant les lettres, qu'il aimait avec passion. Il fut admis à l'Académie française en 1775, à la place de Châteaubrun, et Buffon, qui le reçut en qualité de directeur de l'Académie, saisit cette occasion de lui donner de justes éloges. Il fit, en 1780, partie de l'expédition envoyée au secours des insurgés américains, et pendant les guerres de l'indépendance, remplit les fonctions de major général de l'armée, sous les ordres de Rochambeau. Ses qualités furent appréciées par Washington, qui lui donna des

preuves de son estime. Avant de quitter l'Amérique, il voulut visiter les principales provinces de l'Union; et fit dans ces différentes excursions des remarques intéressantes. A son retour, il fut nommé gouverneur de Longwy, inspecteur d'infanterie, et mourut le 28 octobre 1788. On a de lui : *De la Félicité publique*, 1772, in-8°; avec des additions, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°; M. A. A. Renouard en a donné une nouvelle édition, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, augmentée de notes inédites de Voltaire, et précédé d'une *Notice* sur l'auteur, par M. Alfred de Chastellux fils; *Voyage dans l'Amérique septentrionale, dans les années* 1780-81-82, Paris, 1782, 1788, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures; cet ouvrage, resté l'un des premiers titres de Chastellux, a été critiqué avec amertume par Brissot; *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, la Haye (Paris), 1765, in-12; *Essai sur l'opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, suivi d'un opéra d'*Iphigénie en Aulide*, par le traducteur, Paris, 1773, in-8°; *Éloge d'Helvétius*, 1774, in-8°; *Discours sur les avantages et désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, Londres (Paris), 1787, in-8°; *Discours en vers adressés aux officiers et soldats des différentes armées américaines*, traduits de l'anglais de David Humphreys, Paris, 1786, in-8°, et un grand nombre d'articles dans *l'Encyclopédie* et les journaux littéraires du temps.

CHASTENAY LANTY (Gérard-Louis-Gui, comte de), né à Essarois en Bourgogne le 30 janvier 1748, fut envoyé aux états généraux par la noblesse du bailliage de Châtillon-sur-Seine. Il soutint d'abord les opérations de Necker, se montra partisan du nouvel ordre de choses, signa la protestation de la minorité de la noblesse contre la majorité de cet ordre, et prêta serment de fidélité à la nation le 24 juin 1791, lors de la fuite de Louis XVI à Varennes. Il changea alors d'opinion politique, protesta, le 8 août suivant, contre l'abolition de la noblesse, et se retira dans ses propriétés, où il se fit chérir par sa bienfaisance. Il fut arrêté sous le règne de la Terreur, et traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, où le talent de Réal, moins encore que les témoignages de reconnaissance que lui prodiguèrent les malheurs qu'il avait secourus, le fit acquitter. Au 18 brumaire, le comte de Chastenay fut nommé membre du conseil du département de la Côte-d'Or, et, en 1811, élu au corps législatif par le sénat. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon. Il ne fut plus réélu, et mourut le 20 avril 1830.

CHASTENAY LANTY (Henri-Louis, comte de), fils du précédent, né à Paris le 8 juillet 1772, entra fort jeune dans les gardes du corps. Il fut sous-lieutenant dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, qui fut bientôt licenciée. Incarcéré en 1794, il fut délivré le 9 thermidor. En 1814 il fut chargé de porter à Louis XVIII le décret de son rappel; et il remit ce décret à Calais entre les mains du roi lui-même. Officier supérieur des chevau-légers de la garde, colonel en 1815, Chastenay Lanty fit la campagne d'Espagne, en 1823, comme chef d'état-major de la division du premier corps. Chef d'état-major au camp de Luneville en 1827 et 1828, il y fit encore preuve de zèle et de capacité. Il se soumit à toutes les conséquences de la révolution de 1830, fut créé pair en 1832 et mourut le 5 mai 1834.

CHASTENET. *Voyez* **PUYSÉGUR.**

CHASTILLON (Renaud de) accompagna en Palestine le roi Louis VII, dit *le Jeune*, en 1147, devint prince d'Antioche par son épouse Constance, et fut tué par Saladin, qui le regardait comme un de ses plus redoutables adversaires.

CHASTILLON (Hugues de), comte de St.-Pol et de Blois, au 13e siècle, fut l'oncle d'Yolande, qui, ayant épousé Archambaud de Bourbon *le Jeune*, donna le jour à une fille, laquelle fut mariée à Robert de France, comte de Clermont, 6e fils de St. Louis, et tige de la maison de Bourbon.

CHASTILLON (Jean de), comte de Chartres et de Blois, de la famille du précédent, reçut, en 1271, de Philippe le Hardi, le titre de gardien, tuteur et défenseur des enfants de France et de l'État. Sa fille épousa, en 1272, Pierre de France, comte d'Alençon, 5e fils de St. Louis.

CHASTILLON (Gaucher de), sénéchal de Bourgogne et bouteillier de Champagne, suivit le roi Philippe-Auguste en Palestine, se distingua au siége d'Acca (St.-Jean d'Acre), en 1191, prit part à la conquête de la Normandie en 1200, fit la guerre en Flandre, se rendit maître de Tournai, et contribua au gain de la bataille de Bovines. Il accompagna plus tard le comte de Montfort en Languedoc, contre les Albigeois, et mourut en 1219.

CHASTILLON (Gaucher de), comte de Crécy et de Porcéan, arrière-petit-fils du précédent, né en 1250, fut créé connétable de Champagne en 1286, commanda les troupes de cette province, et dans différentes occasions fit des prodiges de valeur, entre autres à la désastreuse journée de Courtrai, en 1302. Philippe le Bel le récompensa de son zèle et de son dévouement, en lui confiant l'épée de connétable de France, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette dernière. Chastillon eut une grande part à la victoire de Mons-en-Puelle, en 1304, conduisit en Navarre le prince Louis, aîné du roi, le fit couronner à Pampelune, et devint son principal ministre. Il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, en 1328, et mourut en 1329, comblé d'honneurs et de gloire.

CHASTILLON (Alexis-Madeleine-Rosalie, duc de), l'un des descendants de Gaucher, né en 1690, colonel en 1705 d'un régiment de dragons de son nom, fut nommé successivement inspecteur général, commissaire général et mestre de camp général de cavalerie; maréchal de camp, il fit en cette qualité les campagnes d'Italie en 1733 et 1734, et fut récompensé de sa belle conduite devant Parme par le grade de lieutenant général. Blessé grièvement d'un coup de feu, à la bataille de Guastalla, il rentra en France; et sa réputation le fit nommer, en 1735, gouverneur du Dauphin, fils de Louis XV. Créé duc et pair en 1736, il fut en 1739 nommé lieutenant général et gouverneur de Bretagne. Tant de faveurs lui suscitèrent des ennemis, dont les sourdes menées amenèrent sa disgrâce. Une maligne interprétation fut donnée aux motifs qui lui firent conduire son royal élève à Metz, pendant la maladie du roi, sans en avoir reçu l'autorisation. Le duc de Chastillon reçut l'ordre de s'éloigner de la cour, et n'y reparut plus jusqu'à sa mort en 1754.

CHASTILLON (Louis-Gaucher), fils du précédent, mort en 1762, fut le dernier mâle de cette maison qui

tirait son nom de la ville de Chastillon ou Châtillon-sur-Marne, entre Épernay et Château-Thierry.

CHASTILLON (Eudes de). *Voyez* **URBAIN II.**

CHASTRE (Jean de), chanoine de St.-Nizier de Lyon; aumônier du roi, né au commencement du 17e siècle, publia en 1647 une *Méthode pour accommoder le Bréviaire de Lyon avec le Bréviaire romain.* On lui doit encore : *Compendium theologicæ veritatis Alberti magni,* Lyon, 1649, in-12.

CHATAIGNIER (Alexis), né à Nantes, en 1772, de parents aisés qui lui donnèrent une bonne éducation, montra de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin. Il égala bientôt ses maîtres, fut envoyé à Paris pour se perfectionner, et y suivit les leçons publiques de l'académie, et celles de quelques professeurs distingués. Ses progrès furent rapides ; mais bientôt il suivit le conseil qu'on lui donna de se livrer à la gravure; il en prit les premières notions sous Queverdo, et adopta ensuite la manière simple et antique de Duplessis-Bertaux. C'est alors qu'il commença à se faire un nom. Il grava , avec autant de mérite que d'intelligence, ce qu'on appelle le *petit genre,* plus rare et plus difficile qu'on ne pense, puisque de Callot on arrive presque sans intermédiaire à Duplessis-Bertaux. Le talent de Chataignier fut apprécié, et il en a donné la preuve dans le grand travail dont il fut chargé. C'est cet artiste qui a gravé à l'eau-forte, presque toutes les planches du *Cours historique et élémentaire de peinture,* ou *Galerie complète du musée Napoléon,* publié par Filhol, et rédigé par J. Lavallée, Paris, 1801 et années suivantes, 10 vol. in-8°, 66 livraisons. On y remarque une touche facile, correcte et variée, une finesse de pointe quelquefois étonnante. Chataignier a été aussi un des principaux coopérateurs de la collection intitulée : *Costumes et uniformes,* en 1803 et 1804. Un travail trop assidu accéléra la fin de cet estimable artiste, qui mourut à Paris, au mois de décembre 1817, dans un âge qui lui promettait encore de nombreux succès.

CHATAM ou plutôt **CHATHAM.** *Voyez* **PITT.**

CHATEAU (Guillaume), graveur, né à Orléans en 1633, perfectionna son talent en Italie, et de retour à Paris, mérita la protection de Colbert qui le fit recevoir à l'académie de peinture. Il mourut en 1683, à 50 ans. On a de lui plusieurs estampes estimées, parmi lesquelles on distingue : une *Assomption,* d'après Annibal Carrache ; *la Manne du Désert ; la Guérison des aveugles de Jéricho ; le Ravissement de saint Paul; la mort de Germanicus,* etc., d'après le Poussin. Il a aussi gravé d'après Raphaël, le Corrége, l'Albane, Carle Maratte et autres maîtres. Les estampes qu'il a gravées en Italie sont signées *Castellus Gallus.*

CHATEAU (Louis-Charles), né à Paris en 1757, mort au commencement du 19e siècle, est auteur de quelques *vignettes* et *petites gravures à l'eau-forte,* qui ne sont point sans mérite.

CHATEAU (A.), général français, né vers 1780, entra de bonne heure au service, après avoir fait de brillantes études, et s'éleva rapidement au grade de chef de bataillon. Aide de camp du maréchal Victor, duc de Bellune, il le suivit en Espagne et se signala particulièrement au combat de la Cuença par une valeur rare et qui lui mérita les éloges de tous les généraux. A la fin de la campagne, il fut nommé colonel, et devint en 1809 gendre du maréchal. En 1812, il accompagna son beau-père à la grande armée de Russie, et fut, à son retour de cette expédition, créé général de brigade. Il justifia cet avancement par de nouvelles preuves de valeur, dans les campagnes de 1813 et 1814, se couvrit de gloire à la bataille de Brienne, et reçut au combat de Montereau (18 février 1814), une blessure dont il mourut quelques heures après.

CHATEAUBRIANT (François de FOIX, comtesse de), née vers l'an 1475, était fille de Phœbus, comte de Foix, et sœur du comte de Lautrec, ainsi que du maréchal de Foix. Mariée très-jeune à Jean de Laval-Montmorenci, seigneur de Châteaubriant, elle fut remarquée de François Ier, qui engagea son époux à l'amener à la cour. Nous n'entrerons point dans les détails de la liaison de cette dame avec le monarque, parce que plusieurs auteurs l'ont niée, et que d'autres, tels que Bayle, Moreri, Hévin, etc., ont discuté ce point d'histoire sans l'éclaircir. Mme de Châteaubriant mourut le 16 octobre 1537. On soupçonna que le poison avait avancé ses jours. Varillas a publié en 1686 : *Réfutation de la prétendue Histoire du comte et de la comtesse de Châteaubriant ;* on a, sur le même sujet, deux romans : *Histoire amoureuse de François Ier,* ou *Histoire tragique de la comtesse de Châteaubriant* (par Lesconvel), Amsterdam, 1695, in-12; *François Ier, et madame de Châteaubriant,* par Mme Gottis, 1816, 2 vol. in-12.

CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste VIVIEN de), poëte dramatique, né à Angoulême en 1686, avait 27 ans quand il fit représenter sa première pièce, *Mahomet II,* qui donna les plus grandes espérances aux amateurs, et lui valut d'honorables encouragements; nommé sous-précepteur, puis maître d'hôtel ordinaire du duc d'Orléans, il consacra ses loisirs à l'étude des poëtes grecs, et donna en 1754 *les Troyennes,* tragédie jouée avec un grand succès, et qui depuis est restée au théâtre. Il fut reçu l'année suivante à l'Académie française à la place de Montesquieu, et mourut le 16 février 1775. On lui doit : *Philoctète,* 1755; *Astyanax,* 1756. Ses *OEuvres choisies* ont été publiées avec celles de Guimond de la Touche, 1814, in-18. Ce volume ne contient de lui que *les Troyennes.*

CHATEAUFORT (le marquis de). *Voy.* **BOYSEAU.**

CHATEAU-GIRON (Geoffroi de), gentilhomme breton, né vers la fin 14e siècle acquit quelque célébrité par sa bravoure, fut l'un des chefs de l'armée que Jean VI, duc de Bretagne, envoya en Flandre, au secours du comte Louis, son cousin, et se trouva à la bataille de Roosebecke, gagnée par le roi Charles VI sur les Flamands. Il prit ensuite les armes en 1415, pour délivrer son suzerain que les Anglais avaient fait prisonnier, les défit dans un combat naval, et signa l'accord qui fut fait entre eux et le duc Jean, en 1427.

CHATEAUNEUF (Renée de RIEUX de), né vers 1550, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, fut aimée du duc d'Anjou (depuis Henri III), qui la quitta lorsque, devenu roi de France, il épousa la princesse Louise de Lorraine. Mlle de Châteauneuf ayant reçu l'ordre de quitter la cour où sa présence ne pouvait que déplaire à la nouvelle reine, finit par oublier sa première passion. Mariée à un Florentin nommé Antinotti, qu'elle poignarda dans les bras d'une rivale, puis au baron de Castellane qui

fut tué par le grand prieur de France, Henri d'Angoulême, elle survécut peu de temps à ce second mari, et mourut vers 1587.

CHATEAUNEUF (François, abbé de), originaire de Savoie, mort à Paris en 1709, fut le parrain de Voltaire; il est auteur d'un *Traité de la musique des anciens*, publié après sa mort, par Morabin, Paris, 1725, in-8°, remis en vente avec un nouveau frontispice, en 1734; cet ouvrage inexact et superficiel, au rapport de Burette, qui en a fait la critique, avait été composé, dit-on, pour Ninon.

CHATEAUNEUF (l'Épine de), diplomate français, né vers 1753, était cousin de Dumouriez, qui s'attacha ce jeune homme à la sortie des écoles. Nommé chancelier de Peyssonnel à Smyrne, il fut ensuite employé à Tripolitza, puis chargé par interim du consulat de la Morée. Il fut, en 1784, nommé consul à Tripoli de Syrie et, en 1787, consul général à Tunis. Pendant son court ministère, Dumouriez le choisit pour remplacer, comme résident de la France à Genève, Castelnau, qui était l'agent public des princes. Après la chute du trône, Châteauneuf fut confirmé dans ce poste par le conseil exécutif; mais ne voulant conserver aucune relation avec les hommes qui venaient de forcer son cousin à s'expatrier, il quitta Genève en 1793; et, après avoir demeuré quelque temps en Hollande, s'établit libraire à Hambourg, où il mourut en 1800. On a de lui : *Idylles de Théocrite* mises en vers français, Amsterdam, 1794, in-8°; *Paraboles de l'Évangile*, mises en vers français, 1795, in-4°. C'est par erreur que, dans les biographies contemporaines, ces deux ouvrages sont attribués à M. de Châteauneuf, auteur des *Vies des grands capitaines*.

CHATEAUNEUF-RANDON (le comte de), conventionnel, était, en 1789, capitaine dans les dragons du comte d'Artois, et gentilhomme de ce prince. Député par la noblesse de la sénéchaussée de Mende aux états généraux en remplacement du marquis d'Apchier, il y vota constamment avec le côté gauche, et fut à la fin de la session nommé l'un des administrateurs du département de la Lozère. Renvoyé par ce département à la Convention, il y vota la mort du roi sans sursis et sans appel. Après avoir signalé son zèle ardent à la Montagne, il devint membre du comité de salut public, eut plusieurs missions, notamment à Lyon, où il se montra plus féroce que Couthon; employé par le Directoire en qualité de général de brigade, il obtint en 1798 le commandement de Mayence, et au 18 brumaire fut envoyé à Nice, préfet des Alpes-Maritimes. Mais révoqué peu de temps après, il mourut vers 1816, dans l'obscurité, et frappé d'une sorte d'aliénation mentale.

CHATEAU-REGNAUD (François-Louis de ROUSSELET, comte de), vice-amiral, né en 1637, servit d'abord en Flandre, et se trouva à la bataille des Dunes, aux siéges de Dunkerque et de Berg-St.-Vinox, sous les ordres de Turenne. Passé dans la marine royale, enseigne de vaisseau, en 1661, il fut nommé capitaine en 1672, chef d'escadre l'année suivante, et cet avancement fut la récompense de plusieurs actions remarquables. Il battit, avec deux vaisseaux seulement, le célèbre Ruyter, et prit et dispersa un convoi de 130 navires, que cet amiral hollandais escortait avec huit bâtiments de guerre. En 1678, Château-Regnaud, commandant 6 vaisseaux, soutint pendant un jour entier les efforts de l'amiral Eversen, dont la flotte était composée de 16 vaisseaux de ligne et 9 brûlots, força ce même amiral à se retirer en désordre dans le port de Cadix, et à retourner en Hollande sans avoir secouru la Sicile, but de son expédition. Le roi ayant nommé Château-Regnaud, en 1688, lieutenant général, ce brave marin partit de Brest l'année suivante, avec une flotte de 24 vaisseaux, 2 frégates et 2 brûlots, pour porter des secours au roi Jacques II, alors en Irlande; il éloigna la flotte anglaise, débarqua les troupes, les munitions et l'argent qu'il avait à bord, en revenant s'empara de 7 navires hollandais, richement chargés, et rentra avec cette prise dans le port de Brest; il n'avait mis que 12 jours à cette expédition. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, Château-Regnaud fut en 1701 nommé capitaine général de l'Océan, par Philippe V, roi d'Espagne, et par Louis XIV, vice-amiral du Levant, à la mort de Tourville. Il passa ensuite dans les Indes occidentales, pour défendre les établissements espagnols des entreprises des Anglais et des Hollandais, et convoya en Europe la flotte du Mexique. Ce fut contre son avis que le commandant espagnol, au lieu d'aborder dans un port de France, relâcha dans celui de Vigo en Galice, et causa ainsi le désastre de cette même flotte, dont 6 vaisseaux et 9 galions tombèrent au pouvoir des alliés, après que Château-Regnaud eut ordonné lui-même qu'on en brûlât 7 et qu'on fît échouer les autres, pour ravir cette riche proie à l'ennemi. Château-Regnaud reçut en 1703 le bâton de maréchal de France, et le collier du St.-Esprit en 1705. A sa mort, le 15 novembre 1716, il était lieutenant général et commandant de la province de Bretagne.

CHATEAUROUX (Marie-Anne, duchesse de), née en 1719, épousa à 16 ou 17 ans le marquis de la Tournelle, dont elle devint veuve en 1742. Louis XV ayant vu cette dame chez sa sœur, la marquise de Mailly, en devint épris, lui donna le duché de Châteauroux, et la fit dame du palais de la reine. Renvoyée à l'époque de la maladie du roi à Metz en 1744, elle rentra bientôt en faveur par l'entremise du duc de Richelieu. Elle venait d'obtenir la promesse de la place de surintendante de la maison de la Dauphine, lorsqu'elle mourut le 8 décembre 1744. On a répandu le bruit qu'elle avait été empoisonnée; mais ce bruit n'a été appuyé d'aucune preuve. Un *Recueil de ses lettres* a été publié par Mme Gacon-Dufour, Paris, 1806, 2 vol. in-12.

CHATEIGNERAIE (François de VIVONNE, seigneur de la), né en 1520, fils puîné d'André de Vivonne, grand sénéchal du Poitou, eut pour parrain le roi François Ier et parut à la cour avec distinction. Des propos indiscrets l'ayant brouillé avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac, ils demandèrent l'un et l'autre au roi la permission de se battre à outrance; mais François Ier, tant qu'il vécut, refusa son consentement. A la mort de ce monarque, Jarnac demanda cette permission à Henri II, qui l'accorda. Le combat eut lieu en champ clos dans le parc de St.-Germain en Laye, en présence du roi et de plusieurs seigneurs le 10 juillet 1547. La Châtaigneraie, contre l'attente des spectateurs, succomba, par l'effet d'un coup de revers que son adversaire lui porta au jarret, et qui est connu sous la dénomination de *coup de Jarnac*. Sa vie était au pouvoir du vainqueur, qui supplia le roi d'ac-

cepter le don qu'il lui faisait de la personne de son adversaire. Le roi, après quelques difficultés, permit qu'on portât la Chateigneraie dans sa tente pour être pansé; mais l'humiliation que celui-ci éprouvait le jeta dans un tel désespoir qu'il arracha tous les appareils, et mourut 3 jours après. Ce combat en champ clos fut le dernier duel autorisé. Le regret qu'eut Henri II de cet événement lui fit jurer qu'il n'en permettrait plus.

CHATEIGNERAIE (l'abbé DE LA) a publié à la fin du 17e siècle un ouvrage intitulé : *Connaissance des arbres fruitiers*, Paris, 1692, in-12, dédié à Louis XIV.

CHATEIGNIER. *Voyez* **ROCHEPOSAI.**

CHATEL (JEAN), né vers 1572, à Paris, fils d'un marchand de draps, pénétra dans l'appartement de Henri IV, au Louvre, le 27 décembre 1594, avec un couteau caché dans son pourpoint, et tandis que le roi se baissait pour relever les sieurs de Ragni et de Montigni, qui lui étaient présentés, Chatel lui porta à la lèvre supérieure, du côté droit, un coup de couteau qu'il dirigeait à la gorge : l'assassin disparut un moment dans la foule ; mais arrêté par le comte de Soissons, il avoua son crime, fut conduit au fort l'Évêque, ensuite à la Conciergerie, appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, et condamné, par le parlement, à être tenaillé, écartelé, brûlé, et ses cendres jetées au vent. Cette sentence, prononcée le 29 décembre, fut exécutée le même jour. Jean Chatel ayant dit, dans un de ses interrogatoires, que, deux jours avant son attentat, il avait consulté le P. Gueret, son ancien régent, sur un cas de conscience, des commissaires furent chargés par le parlement de faire l'inventaire des livres des jésuites, et l'examen de leurs papiers. On trouva des écrits séditieux composés par le P. Guignard, qui fut pendu le 7 janvier 1595; le P. Gueret, mis à la question, n'ayant rien avoué, fut seulement banni du royaume, ainsi que ses autres confrères. La maison de Chatel père, située devant le palais de justice, fut rasée; et l'on éleva, sur l'emplacement, une pyramide, qui fut abattue en 1605, à la sollicitation du P. Cotton, jésuite, devenu confesseur de Henri IV. On trouve, dans le 6e vol. des *Mémoires de Condé*, le procès de J. Chatel, précédé de son *apologie*, par François de Verone, masque du fameux J. Boucher, l'un des plus furieux ligueurs. Ces deux pièces avaient été publiées en 1595, in-8o, et c'est l'édition que recherchent les curieux.

CHATEL (FRANÇOIS DU), peintre, naquit à Bruxelles en 1626. David Téniers lui reconnut de si heureuses dispositions, qu'il mit tous ses soins à le former. Du Châtel est un peintre ingénieux, que l'on peut comparer à Gonzales Coques. Les biographes ne donnent aucun détail sur la vie de cet excellent artiste; mais sa fortune dut être considérable, si nous en jugeons par le nombre de ses ouvrages et par le prix qu'il en recevait. Du Châtel a peint si exactement dans la manière de David Téniers, que l'on peut aisément s'y tromper. Il avait cependant plus de noblesse dans sa manière de traiter les mêmes sujets. Il ne peignait, en sortant de l'atelier de Téniers, que des tabagies et des corps de garde; mais il abandonna, par la suite, ce genre de compositions, pour ne peindre que des conversations, des assemblées, des bals et des portraits de famille. Partout son dessin est correct, sa couleur excellente et sa touche pleine d'esprit. Du Châtel entendait très-bien la perspective, de même que le clair-obscur; il ne peignait guère ses figures que de la hauteur d'un pied; elles sont toutes habillées suivant la mode du temps. Le tableau le plus considérable de cet habile maître représente *le Roi d'Espagne qui reçoit le serment de fidélité des états du Brabant et de la Flandre, en* 1661. Ce tableau est d'une beauté admirable et d'une variété singulière; les groupes en sont bien liés, et les plans partagés habilement et sans confusion. Bien des gens se sont mépris à ce tableau, et l'ont cru de la main de Coques. Sa longueur est d'environ 20 pieds sur 14 de hauteur.

CHATEL (DU). *Voyez* **DUCHATEL.**

CHATELAIN (GEORGE), *Castellanus*, littérateur du 15e siècle, né à Gand en 1404, visita l'Espagne, la France, l'Italie et l'Angleterre, où il se fit remarquer par son adresse et sa bravoure en diverses occasions. De retour dans sa patrie, il fut bien accueilli du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui l'attacha à sa personne en qualité de panetier, puis d'écuyer, le fit membre de son conseil privé, et le créa chevalier. C'est alors que Chatelain se livra plus particulièrement à la culture des lettres. Il mourut à Valenciennes en 1474. On a de lui les ouvrages suivants en prose et en vers : *Recollection des merveilles advenues de mon temps,* continuée par Jean Molinet, et imprimée avec les *faits et dits* de ce dernier, Paris, 1531, in-fol., réimprimée plusieurs fois; les *Épitaphes d'Hector, fils de Priam, et d'Achille, fils de Péléus,* Paris, 1525, in-8o, en prose et en vers; *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain, frère et compagnon de la Toison d'or* (mise au jour par Jules Chiflet), Bruxelles, 1634, in-4o; *la Vie du duc de Bourgogne, Philippe le Bon,* manuscrit. La Croix du Maine attribue encore à Chatelain : *le Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux,* etc., etc., Paris, chez Galliot-Dupré, 1517; *l'Instruction des jeunes princes,* contenant huit chapitres. S'il faut en croire J. Molinet, Chatelain aurait composé un grand nombre d'autres ouvrages, tels que *Chansons orpheynes, Proverbes salomoniques,* tragédies, comédies, *mètres virgilianes et sentences prosaïques;* mais il paraît que ces écrits se sont perdus.

CHATELAIN (JEAN LE), religieux augustin, né à Tournai dans le 15e siècle, prêcha avec un grand succès dans les principales villes de France et de Lorraine. Mais ayant imprudemment manifesté son penchant pour le luthéranisme, il fut arrêté en 1524, comme il s'éloignait de Metz, dont il n'avait point ménagé le clergé dans ses prédications, et, malgré la protection que lui accordaient les magistrats de cette ville, il fut condamné au feu, comme hérétique et relaps, le 12 janvier 1525. C'est par erreur que D. Calmet lui attribue la *Chronique de la ville de Metz,* en rimes, imprimée dans cette ville, en 1698, in-12, très-rare. Cette chronique est de Jean Chatel, de la porte St.-Thiébaut, à Metz.

CHATELAIN (HENRI-ABRAHAM), ministre protestant, né à Paris en 1684, fut pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam, concourut à la publication de l'*Atlas historique,* ou nouvelle introduction à l'histoire, représentée dans des cartes avec des dissertations par Gueudeville, etc., 1718-1820 ou 1739, 7 vol. in-fol. Il mourut en 1743, laissant un recueil de *Sermons,* Amsterdam, 1759, 6 vol. in-8o.

CHATELAIN (Jean-Baptiste), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, né à Londres en 1710, mort en 1771, s'est exercé principalement dans le genre du paysage. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après Gaspard Poussin, Marco Ricci, Pietro de Cortone, Nicolas Poussin, et divers paysages de sa composition. Il a travaillé à plusieurs pièces en société avec Vivarès, son ami et élève de Lebas.

CHATELET (Claude-Louis), juré au tribunal révolutionnaire, né à Paris en 1753, étudia la peinture, fit quelques tableaux médiocres, se lia avec Robespierre, entra au tribunal révolutionnaire, et se montra un des plus sanguinaires agents de la Terreur. Le 9 thermidor mit un terme à ses excès. Il fut arrêté, mis en jugement avec ses collègues, condamné et exécuté à la fin de mai 1793.

CHATELLARD (Jean-Jacques), jésuite, né à Lyon en 1693, professa les belles-lettres et les mathématiques dans les colléges de son ordre, fut ensuite professeur d'hydrographie à Toulon, et mourut en 1757. On a de lui un *Recueil de Traités de mathématiques* à l'usage des élèves de la marine, Toulon, 1749, 4 vol. in-12.

CHATELUS. *Voyez* **CHASTELLUX.**

CHATHAM (William PITT, comte de). *Voyez* **PITT.**

CHATILLON (Nicolas de), ingénieur, né à Châlons-sur-Marne en 1547, mort à Paris en 1616, acquit de la célébrité sous les règnes de Henri IV et Louis XIII, qui l'employèrent à diverses constructions publiques. C'est d'après ses dessins que fut bâtie la place Royale dans le quartier du Marais, à Paris. Il fut chargé de l'achèvement du Pont-Neuf, commencé sous le règne de Henri III, et de la direction des travaux de l'hôpital St.-Louis, dont la première pierre fut posée le 18 juillet 1607.

CHATILLON (Louis de), peintre en émail, dessinateur et graveur, né à Ste.-Menehould en 1639, fut employé par Colbert conjointement avec Nicolas Robert et Abraham Bosse à la fameuse collection des *Plantes* peintes sur vélin, conservateur au cabinet des estampes. Il fit pour Louis XIV différents portraits en émail, et grava une partie de la collection des *Conquêtes* de ce monarque d'après le Clerc. On lui doit plusieurs estampes parmi lesquelles on cite : les *Parques filant la destinée de Marie de Médicis*, d'après Rubens, dans la galerie du Luxembourg ; *les sept Sacrements* de Poussin, etc. Cet artiste mourut à Paris en 1734, dans un âge très-avancé.

CHATILLON (Nicolas-Claude), poëte, né à Rouen, le 14 août 1776, connu par quelques vers écrits sous l'inspiration d'un goût pur et d'un talent facile, était sous-chef dans l'administration de la loterie royale, et mourut à Paris le 7 janvier 1826, membre de l'Académie de Dijon. Nous citerons de lui : *Épître aux Muses*, couronnée à l'académie des Jeux Floraux le 3 mai 1821, in-8° ; *la Chemise*, conte, et *les derniers Adieux du poëte*, Paris, 1825, in-8°. — Un autre Chatillon, chef de bureau au ministère des affaires ecclésiastiques, mort en 1832, rédigeait depuis 1820 l'*Almanach du clergé*, recueil qui aurait pu être utile, si Chatillon avait su lui donner au moins le mérite de l'exactitude. En attribuant l'*Almanach du clergé* au précédent, M. Quérard a confondu les deux Chatillon.

CHATILLON. *Voyez* **CHASTILLON** et **COLIGNY.**

CHATRE (Pierre de la), archevêque de Bourges, fut élu en 1141, mais le roi Louis VII s'opposa à son installation, malgré l'approbation du pape Innocent II. Saint Bernard concilia cette affaire. P. de la Châtre mourut en 1171. On a de lui quelques *Lettres* à Louis VIII et à l'abbé Suger, insérées dans le tome IV du Recueil d'André Duchesne.

CHATRE (Claude, baron de la), maréchal de France, né en 1526, d'une famille noble du Berri, page du connétable Anne de Montmorenci, se distingua de bonne heure par sa bravoure. Il assista au siége de Thionville en 1558, à la bataille de Dreux en 1561, fit les fonctions de colonel général de l'infanterie, dans la campagne de Piémont en 1567, sous le duc de Nevers. Devenu gouverneur de Bourges et commandant du Berri, il assiégea la ville de Sancerre dont les habitants ne se rendirent qu'en 1574, après 19 mois d'un second siége converti en blocus. S'étant jeté dans le parti des Guise et de la Ligue, il refusa de reconnaître Henri IV jusqu'en 1594, et ne se soumit qu'à la condition qu'il conserverait le gouvernement du Berri et de l'Orléanais, qu'il recevrait une gratification de 900,000 liv., et serait confirmé dans la dignité de maréchal de France qu'il avait obtenue du duc de Mayenne. Il mourut le 18 décembre 1614. On lui doit plusieurs relations dont on trouve le détail dans la *Nouvelle Bibliothèque historique de France*. C'est Claude de la Châtre qui a commencé l'illustration de sa famille, dont il rattachait l'origine à Ebbes, prince de Déoles, en Berri, vivant dans le 10e siècle.

CHATRE (Louis de la), fils du précédent, mort en 1630, se soumit à Henri IV en même temps que son père. Il eut la survivance du gouvernement du Berri, fut nommé capitaine de 100 hommes d'armes, en 1601, et obtint en 1616, en échange de son gouvernement qu'il avait cédé au prince de Condé, une somme d'argent et le bâton de maréchal de France, dignité qu'il n'avait méritée d'ailleurs par aucune expédition militaire.

CHATRE (Edme, comte de la), connu aussi sous le nom de Nançay, de la famille du précédent, né vers la fin du 16e siècle, fut, en 1643, nommé colonel général des Suisses et Grisons, se distingua à la bataille de Nordlingen où il fut blessé et fait prisonnier, et mourut à Philipsbourg le 3 septembre 1645, des suites de sa blessure. On a de lui des *Mémoires* réimprimés plusieurs fois, et notamment avec ceux de la Rochefoucauld, Leyde, 1662, in-12. Ils renferment des détails assez curieux sur la fin du règne de Louis XIII, et se terminent aux derniers mois de l'année 1643. Le comte de Brienne en a fait une réfutation insérée dans un *Recueil de diverses pièces curieuses relatives à l'histoire*, Cologne, 1664, in-12.

CHATTERTON (Thomas), poëte anglais, célèbre par la précocité de son talent, la bizarrerie de son caractère, et les malheurs qui en furent la suite, naquit à Bristol le 20 novembre 1752, et manifesta dès l'enfance une humeur inquiète, un caractère taciturne. Il n'avait encore que 15 ans, lorsqu'il fit imprimer dans le journal de Bristol, à l'occasion du nouveau pont construit dans cette ville : *Description de moines passant pour la première fois sur le Vieux-Pont*. C'était, selon lui, un extrait d'un

vieux manuscrit qu'il avait découvert dans une des églises de la ville. Ce fragment excita la curiosité publique. Chatterton déclara qu'il était possesseur d'un grand nombre de poésies d'un ancien moine nommé Rowley, et de plusieurs manuscrits non moins curieux que celui dont il avait extrait ce morceau. Quelque temps après, il partit pour Londres, sans argent, sans recommandations; et, à son arrivée, il écrivit à Horace Walpole, pour l'informer de ses découvertes et solliciter la protection de ce seigneur. Walpole ayant exprimé des doutes sur l'authenticité des pièces tombées entre les mains du solliciteur, Chatterton ne lui pardonna point la conduite indifférente qu'il tint à son égard : dès lors commença pour le jeune poëte une série de désappointements et de malheurs; il perdit celui de ses protecteurs sur lequel il comptait le plus, le lord maire Beckford; bien qu'il affectât les dehors de l'aisance, il vécut dans une profonde misère. Enfin, après avoir passé plusieurs jours sans manger, il s'empoisonna avec de l'arsenic, le 25 août 1770, avant d'avoir atteint sa 18e année. Ses ouvrages se répandirent avec l'histoire de son infortune qui excita une pitié tardive. Recueillis avec soin, ils furent publiés en 1771. Il y a eu plusieurs autres éditions, parmi lesquelles nous citerons celle de Londres, 1803, 3 vol. in-12, avec une notice par MM. Cattle et Southez, compatriotes de l'auteur. Des ouvrages de Chatterton en prose et en vers, les meilleurs sont ses *Satires*, écrites avec toute la verve d'amertume qui était dans son caractère. On trouve dans ses autres écrits de l'imagination, et souvent une heureuse invention. La fin tragique de ce malheureux jeune homme, victime de son orgueil, a fourni à M. Alfred de Vigni, le sujet d'un drame joué avec succès en 1837.

CHAUCER (Geoffroy), poëte anglais, né à Londres en 1328, fit ses études à Cambridge, puis à Oxford, passa ensuite sur le continent, et revint étudier les lois à Londres. Dégoûté de cette carrière, il se tourna du côté de la cour, fut admis au nombre des pages d'Édouard III, et gagna les bonnes grâces de ce monarque, ainsi que celles de son fils, le duc de Lancastre, qui le maria à la sœur de sa maîtresse, lady Catherine Swynford. Chaucer obtint, par suite de cette alliance, diverses places honorables, entre autres celles d'envoyé auprès de la république de Gênes, et de commissaire auprès du roi de France Charles V. Plus tard il suivit le roi Édouard en France lors de l'expédition de ce prince, qui se termina par la levée du siége de Reims. Les grâces et pensions obtenues par Chaucer sous le règne d'Édouard III, lui furent confirmées par Richard II, successeur de ce monarque; mais ayant embrassé les opinions de Wiclef, il devint en butte aux persécutions du clergé d'Angleterre, fut forcé de s'enfuir sur le continent, où il vécut assez tranquille dans le comté de Hainaut. Étant retourné secrètement en Angleterre, il y fut arrêté, emprisonné, et n'obtint son pardon et la liberté qu'au prix de plusieurs révélations nuisibles à son parti, auquel il devint dès lors très-odieux. Après la révolution qui plaça sur le trône d'Angleterre Henri de Lancastre, fils de son ancien patron, Chaucer se retira de la cour, où le mariage du duc Jean de Lancastre avec cette même Catherine Swynford, sœur de sa femme, l'avait mis dans une position brillante, et il alla jouir tranquillement de sa fortune dans son château de Dunnington. Ce fut dans cette retraite qu'il composa celui de ses ouvrages qui a conservé le plus de réputation, les *Contes de Cantorbéry*, écrits en vers dans la forme du *Décaméron* de Boccace. Chaucer mourut en 1400. Ses *OEuvres*, parmi lesquelles nous citerons encore *la Cour d'Amour*, *la Maison de la Renommée*, *le Testament de l'Amour*, ont été recueillies, Londres, 1532, in-fol., 1re édition, très-rare. Parmi les nombreuses réimpressions, on distingue celles de John Urry, Londres, 1721, in-fol., de Tyrwhitt, 1772, 1778, 5 vol. in-8°, avec un glossaire reproduit en 1822. La *Vie de Chaucer* a été écrite par Godwin, Londres, 2 forts vol. in-4°.

CHAUCER (Thomas), fils aîné du précédent, occupa des places importantes sous les règnes de Henri IV et de Henri V. Alix, fille de Thomas, épousa en 3es noces Guillaume de la Pole, comte, puis duc de Suffolk, et de ce mariage sortirent les ducs de Suffolk, dont le dernier fut décapité sous Henri VII.

CHAUCHEMER (François), religieux dominicain, né à Blois en 1640, fut provincial de son ordre à Paris, prêcha plusieurs fois devant Louis XIV qui l'honora du titre de son chapelain, et mourut en 1713. On a de lui quelques ouvrages, dont les plus remarquables sont : *Traité de piété sur les avantages d'une mort chrétienne*, Paris, 1707, 1714, 1721, 2 vol. in-12; *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*, ibid., 1709, in-12.

CHAUDET (Antoine-Denis), habile sculpteur, né à Paris le 31 mars 1763, fut l'élève de Stouf. Il avait à peine 19 ans lorsqu'il remporta le grand prix de sculpture, par un bas-relief représentant *Joseph vendu par ses frères*. A son retour de Rome en 1789, il obtint le titre d'agrégé à l'académie. Pendant le cours de la révolution le talent de Chaudet eut à s'exercer sur plusieurs sujets commandés; mais de ces différents ouvrages, il n'est resté qu'un beau groupe colossal représentant *Minerve montrant à un jeune homme, qu'elle protége de son égide, la couronne de l'immortalité*, et qui, dès le principe, destiné à décorer le péristyle du Panthéon, est maintenant au musée de Paris. D'autres productions, telles que les statues d'*OEdipe*, de *la Paix*, de *Cincinnatus*, de *Napoléon*, etc., les figures de *Cyparisse*, de *l'Amour*, de *la Sensibilité*, de *Bélisaire*, de *Paul* et de *Virginie*, etc., placèrent Chaudet au rang des premiers statuaires français, et peut-être occuperait-il le premier rang sans sa mauvaise santé qui ne lui permettait ni de travailler de suite, ni de soigner également tous ses ouvrages. Non moins distingué comme dessinateur, Chaudet a fourni plusieurs dessins pour la magnifique édition de Racine, publiée par Didot. Un tableau de sa composition, représentant *Énée et Anchise au milieu de l'incendie de Troie*, prouve qu'il aurait pu devenir un peintre très-remarquable. Nommé professeur aux écoles de peinture et de sculpture, il se livra avec ardeur aux fonctions de l'enseignement. Il avait, en 1805, remplacé Julien à l'Institut; membre de la commission du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, il déploya dans les discussions de ce travail toute la sagacité et la justesse de son esprit. Chaudet mourut le 9 avril 1810.

CHAUDON (Louis Maieul), littérateur, né à Valensoles, bourg de Provence, le 20 mai 1737, était bénédictin de la congrégation de Cluny, supprimée en 1787, rentra dès lors dans le monde, où il continua de parta-

ger, comme dans le cloître, tous ses instants entre les devoirs de son état et la culture des lettres, et mourut le 28 mai 1817. D. Chaudon est principalement connu par le *Nouveau Dictionnaire historique*, Avignon, 1766, 4 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois avec des additions successives. En 1810, Prudhomme publia la 9e édition du *Dictionnaire* de Chaudon, 20 vol. in-8°, en concurrence avec la *Biographie universelle*. Chaudon habitait le Languedoc, et n'eut aucune part à cette réimpression. Ginguené la regardait comme le recueil le plus complet de quiproquos bibliographiques qu'on ait jamais donné; la 10e et la meilleure édition est celle qu'ont publiée Ménard et Desenne (sans mention des noms de Chaudon et Delandine), Paris, 1821-1823, 30 vol. in-8°, avec de nombreuses additions (par Goigoux). Parmi les autres ouvrages de Chaudon, on distingue : *Leçons d'histoire et de chronologie*, Caen, 1781, 2 vol. in-12; *Éléments de l'histoire ecclésiastique jusqu'au pontificat de Pie VI*, Caen, 1785, in-8°, et 1787, 2 vol. in-12.

CHAUDON (Esprit-Joseph), oratorien, frère du précédent, né vers 1738 à Valensoles, professa les humanités dans divers colléges de l'Oratoire, rentra dans le monde, et se livra à la culture des lettres. Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Les imposteurs démasqués et les usurpateurs punis*, Paris, 1776, in-12; *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne*, Paris, 1778, in-8°; les *Flèches d'Apollon*, ou *Recueil d'épigrammes*, 1787, 2 vol. in-8°. Il a travaillé avec son frère à la *Bibliothèque d'un homme de goût*, Avignon, 1772, et Amsterdam, 1775, 2 vol. in-12. Il est mort en 1800.

CHAUFEPIÉ (Jacques-George de), ministre calviniste, né à Leuwarden le 9 novembre 1702, de parents français, exerça successivement les fonctions de pasteur dans les églises de Flessingue, de Delft, et, depuis 1743, de celle d'Amsterdam, où il mourut le 3 juillet 1786, ayant presque jusqu'au dernier moment rempli ses devoirs avec un zèle que son grand âge n'avait point affaibli. Outre quelques traductions de l'anglais, notamment d'une partie de l'*Histoire du monde* par Sam. Shuckfor, et de l'*Histoire universelle*, in-4°, du tome XV à XXIV, on a de lui : *Sermon sur l'état du peuple juif*, Amsterdam, 1756, in-8°; *Vie de Pope*, à la tête de ses *OEuvres diverses*, Amsterdam, 1754 et 1767; *Nouveau Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, 1750-1756, 4 vol. in-fol. Ce dictionnaire, annoncé comme un supplément ou une continuation de celui de Bayle, se compose d'environ 1,400 articles; plus de 600 sont traduits de l'anglais, sans additions; les autres sont entièrement de Chaufepié ou retouchés par lui. C'est un ouvrage fort utile à consulter, et qui renferme de bons renseignements. — Chaufepié (Samuel), son neveu, a publié des *Sermons sur divers textes* par son oncle, Amsterdam, 1787, 3 vol. in-8°, précédés de son *Éloge*.

CHAUFOURRIER (Jean), peintre, né en 1672, mort à Paris le 29 novembre 1757, n'est connu que par quelques tableaux médiocres, tels que : la *Cascade de St.-Cloud*; une *Mer calme au clair de la lune*; un *Coup de vent qui surprend une barque de pêcheurs*, etc., gravés par Sylvestre. Ce peintre professait la perspective, et entendait assez bien cette partie de son art.

CHAULIAC (Gui de), médecin français du 14e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance (le Gévaudan), étudia l'art de guérir à Montpellier, se rendit ensuite à Bologne, dont l'université était alors célèbre, et revint à Montpellier recevoir le bonnet de docteur. Il exerça longtemps la médecine à Lyon, puis à Avignon, où il fut successivement médecin des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V, et termina sa vie vers 1370. La date précise de sa mort n'est pas plus connue que celle de sa naissance. Il a laissé un grand traité de chirurgie intitulé : *Inventarium, sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, imprimé pour la première fois, Venise, 1490, in-fol., et dont il existe un grand nombre d'éditions, parmi lesquelles celle de Venise, 1513, in-fol. gothique, dans laquelle on a réuni les traités des chirurgiens les plus célèbres à cette époque de la renaissance de l'art. Une traduction française de l'ouvrage de Chauliac, par Nicolas Panis, fut imprimée à Lyon dès 1478, in-folio. On en connaît deux autres traductions, l'une par Laurent Joubert, Lyon, 1579, et la seconde par Simon Mingelousaulx, Bordeaux, 1672; et G. Verdur en a donné un abrégé, Paris, 1693, in-12. Enfin plusieurs médecins célèbres, tels que Symph. Champier, J. Faucon, Fr. Ranchin, etc., ont consacré leurs veilles à expliquer et à commenter cette chirurgie. Astruc et Lorry ont parlé de Gui de Chauviac dans les termes les plus propres à faire connaître tout son mérite. Il doit, suivant Lorry, tenir une place distinguée entre les bienfaiteurs de l'humanité, porter éternellement le titre de restaurateur de la chirurgie, et conserver son autorité, même dans notre siècle. On lui est redevable, ainsi qu'à Chalin de Vinario, de la connaissance exacte de cette horrible peste qui, dans le 14e siècle, dépeupla notre hémisphère du quart de ses habitants. Les étrangers ont rendu à Chauliac la même justice que les Français.

CHAULIEU (Guillaume AMFRYE), l'un des premiers poëtes français dans le genre gracieux, naquit en 1639 à Fontenai dans le Vexin normand. Élève de Chapelle et de Bachaumont, il brilla dans cette société de voluptueux du bon ton, où les règles de la décence n'étaient pas toujours observées. Une fortune de 30,000 livres de rente en bénéfices, que lui avait value l'amitié du duc de Vendôme, lui permit de se livrer entièrement à ses penchants; il vécut entouré de tous ceux qui comme lui réunissaient l'amour des plaisirs à celui des lettres, conserva les mêmes goûts jusque dans un âge avancé, et mourut le 27 juin 1720, à Paris, dans la maison du Temple dont il était l'Anacréon. La 1re édition de ses *OEuvres*, réunies à celles de Lafare, est celle d'Amsterdam, (Lyon), 1724, in-8°. Parmi les suivantes, on distingue celle de Fouquet, Paris, 1774, 2 vol. in-8°; de Lefèvre de Saint-Maur, 1777, 2 vol. in-12, et de Lemontey, 1825, in-8°.

CHAULMER (Charles), écrivain médiocre du 17e siècle, né en Normandie, s'est exercé dans presque tous les genres de littérature, sans avoir réussi dans aucun. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Abrégé de l'Histoire de France*, Paris, 1665, 2 vol. in-12; *la Mort de Pompée*, 1668, in-4°; *Tableau de l'Europe et de l'Asie*, *Tableau de l'Afrique*, *le Nouveau Monde*, ou *l'Amérique chrétienne*, 1652-1659, 5 vol. in-12; *Magnus apparatus poeticus*,

1666, in-4°; *Annales ecclesiastici Baronii*, 1665, 3 vol. in-12; *Abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius*, traduit du latin de Pérusin, Paris, 1673, 12 vol. in-12. Il mourut vers 1680.

CHAULNES (Honoré d'ALBERT, duc de), maréchal de France, né vers la fin du 16e siècle, était frère de Charles d'Albert de Luynes, favori de Louis XIII et connétable de France. Connu d'abord sous le nom de Cadenet, il vint à la cour où le crédit de son frère le fit bien accueillir du roi. A de courts intervalles, il fut nommé mestre de camp, lieutenant général au gouvernement de Picardie, chevalier des ordres du roi et maréchal en 1619. Créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621, il prit le nom de maréchal duc de Chaulnes. Il commanda avec le maréchal de la Force l'armée de Picardie en 1625, et maintint dans le devoir cette province dont il fut fait gouverneur en 1633. Deux ans après il entra dans l'Artois, province alors à l'Espagne, et fit en 1640, avec le maréchal de Chastillon, le siége d'Arras. S'étant démis de son gouvernement de Picardie, en 1643, il obtint celui d'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort en 1649. Il avait épousé l'unique et riche héritière de la maison d'Ailly, à condition que lui et sa postérité prendraient le nom, les armes et le *cri* de cette maison.

CHAULNES (Charles d'ALBERT d'AILLY), fils du précédent, né en 1625, prit le titre de duc de Chaulnes, après la mort de son frère aîné, fut lieutenant général en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, ambassadeur à Rome pour l'élection du pape Clément IX en 1667, et gouverneur de Bretagne en 1670. Il retourna deux fois à Rome en qualité d'ambassadeur, et dans l'intervalle fut ministre plénipotentiaire du roi à Cologne en 1673. S'étant démis, en 1695, du gouvernement de Bretagne en faveur du comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV, il obtint celui de Guienne qu'il occupait lorsqu'il mourut en 1698.

CHAULNES (Michel-Ferdinand d'ALBERT d'AILLY, duc de), petit-neveu du précédent, pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Picardie, né en 1714, manifesta de bonne heure son goût pour les sciences, surtout pour la physique et l'histoire naturelle. Il employa une grande partie de son revenu à faire construire des instruments et à former des collections. Reçu en 1743 membre de l'Académie des sciences, il se montra digne de ce titre. Il mourut en 1769, par suite des chagrins que lui causèrent des malheurs domestiques dont Louis XV chercha vainement à le consoler par ses bienfaits. On a de lui *Nouvelle méthode pour diviser les instruments mathématiques*, etc., suivie de la *Description d'un microscope*, Paris, 1768, in-folio; 6 *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences, et plusieurs articles dans le *Journal de physique*.

CHAULNES (Marie - Joseph - Louis d'ALBERT d'AILLY, duc de), fils du précédent, né en 1741, porta jusqu'à la mort de son père le titre de duc de Pecquigny. Entré fort jeune au service, il s'en retira dès l'âge de 24 ans, avec le grade de colonel, pour se livrer entièrement à l'étude des sciences naturelles, et fut reçu membre de la Société royale de Londres. On lui doit plusieurs découvertes importantes en chimie, telles que les moyens d'extraire et de purifier les sels de l'urine, l'art de faire cristalliser les alcalis, un moyen de secourir les asphyxiés, dont il ne craignit point de faire l'expérience sur lui-même. Il voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe et en Égypte, où il se trouvait en 1765. Il mourut vers 1791, dans un état d'obscurité que la révolution française lui avait fait désirer. On a de lui : *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, dans la plaine de Sakara*, Paris, 1785, in-4°, figure, et *Méthode pour saturer l'eau d'air fixe*, sans date.

CHAULNES (Anne-Josèphe BONNIER, duchesse de), mère du précédent, avait fait des progrès rapides dans les sciences sous la direction de son mari et des savants qu'il rassemblait dans sa maison; mais, entraînée par une imagination ardente et déréglée, cette dame donna dans tous les excès. Après avoir causé la ruine de sa maison par de folles dépenses, fait mourir de chagrin son vertueux époux, après s'être affichée dans la société, de la façon la plus scandaleuse, et avoir contracté, à l'âge de 65 ans, un second mariage qui la couvrit de honte et de ridicule, elle mourut vers l'an 1787.

CHAUMEIX (Abraham-Joseph de), littérateur qui serait inconnu, si Voltaire n'eût daigné le nommer dans ses ouvrages, né en 1725 à Orléans, fut d'abord maître d'école, et vint ensuite à Paris où il figura parmi les convulsionnaires. Il se montra l'un des plus ardents adversaires de l'*Encyclopédie* et par là s'attira la haine et les sarcasmes du philosophe de Ferney. Ne pouvant plus rester à Paris où il était tombé dans le mépris, il accepta la proposition d'aller professer en Russie, et mourut à Moscou en 1770. On a de lui : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, 1758, 8 vol. in-12. On y trouve quelques observations justes, mais elles sont mal présentées; *Sentiments d'un inconnu sur l'oracle des nouveaux philosophes*, 1760, in-12; *Les Philosophes aux abois*, 1760, in-8°; *Nouveau plan d'études, ou Essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupaient*, Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont complétement oubliés.

CHAUMETON (François-Pierre), médecin, né le 20 septembre 1775 à Chouzé-sur-Loire en Touraine, fut employé pendant quelque temps aux armées, profita du voisinage de Strasbourg pour y prendre ses grades, et ayant obtenu sa retraite, vint à Paris, où il fut associé à plusieurs entreprises littéraires et scientifiques d'une haute importance. L'un des rédacteurs du *Dictionnaire*, puis du *Journal complémentaire des sciences médicales*, il fournissait en outre des articles à la *Biographie universelle*, etc. Il mourut le 10 août 1819, avec la réputation d'un médecin très-instruit. On a de lui : *Essai médical sur les sympathies*, Paris, 1803, in-8°; *Essai d'Entomologie médicale*, Strasbourg, 1805, in-4°; *Flore du dictionnaire des sciences médicales*, 1813-1820, 8 vol. in-8°. Cet ouvrage, orné de figures peintes par Turpin et Mme Panckoucke, est estimé. M. Virey a donné une notice sur la vie et les ouvrages de Chaumeton.

CHAUMETTE (Antoine), habile chirurgien, né dans le Velay, ami de Rondelet, a publié : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tùm universalia, tùm particularia, brevissimè complectens*, etc., Paris, 1560, in-12, plusieurs fois réimprimé et traduit en plu-

sieurs langues. Astruc, dans son traité *de Morbis venereis,* fait l'éloge de ce chirurgien, qu'il place au nombre des plus célèbres de son temps.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), révolutionnaire le plus violent, né à Nevers le 24 mai 1763, fils d'un cordonnier qui lui fit donner quelque éducation, était clerc de procureur à Paris en 1789, et s'associa d'abord à Camille Desmoulins pour haranguer le peuple au Palais-Royal. Il travailla dans le même temps au *Révolutionnaire de Paris,* pamphlet périodique qui s'imprimait chez Prudhomme; et s'étant fait connaître plus tard du ministre Roland, il en obtint une mission dans les départements. De retour à Paris au mois d'août 1792, il prit une part active à l'attaque des Tuileries, et devint membre de la nouvelle municipalité, qui eut sur les événements une influence si funeste. Élu procureur de la commune, il déclara, le jour de son installation, qu'il renonçait à ses noms patronymiques pour prendre celui d'*Anaxagoras*. Il devint bientôt avec Hébert l'un des chefs de ce parti dont le *sans-culottisme* extravagant dépassa celui des montagnards de la Convention. Il demanda l'abolition de tous les cultes, organisa la *fête de la Raison,* et fut l'ordonnateur de la première qui eut lieu à Notre-Dame. Danton et Robespierre, déjà divisés à cette époque, se réunirent contre une faction qui voulait régner sur leurs ruines. Chaumette, enfermé dans la prison du Luxembourg, fut exécuté le 13 avril 1794.

CHAUMETTE DES FOSSÉS, consul général de France au Pérou, mort le 4 octobre 1841, en revenant en France. On lui doit des relations de *Voyages* en Bosnie et dans le *nord de l'Europe,* la *Carte de la Pampa del Sacramento,* et quelques *Mémoires* sur la Norwége et sur l'Amérique.

CHAUMONT (Charles d'AMBOISE, seigneur de), neveu du cardinal d'Amboise, fut nommé par le roi Louis XII, en 1501, son lieutenant dans la Lombardie, fut fait, l'année suivante, grand maître de l'artillerie, et reçut, en 1504, le bâton de maréchal. Il se distingua au siége de Bologne en 1506, battit la même année les Génois qui s'étaient révoltés, et contribua beaucoup à la reddition de Gênes. L'année suivante, il commanda l'avant-garde à la bataille de Castallacio, dont il assura le succès par d'habiles manœuvres. Il prit Trévise sur les Vénitiens en 1509, et donna de nouvelles preuves de courage et de talent à la bataille d'Agnadel. Il investit, en 1510, Jules II dans Bologne, qu'il aurait enlevé si le pontife n'eût eu recours à des négociations. Chaumont tomba malade quelques mois après à Correggio, et mourut en 1511, du chagrin, dit-on, que lui avait causé la prise de la Mirandole par les troupes pontificales. Il était à peine âgé de 38 ans, et venait d'obtenir la charge de son beau-père, l'amiral de Graville.

CHAUMONT (Jean), seigneur de Bois-Garnier, conseiller d'État, né en 1580, fut garde des livres du cabinet du roi de France, et mourut en 1667. Il composa quelques ouvrages dont on ne connaît plus guère aujourd'hui que celui qui a pour titre : *la Chaîne de Diamants,* écrit bizarre dans lequel l'auteur s'attache à réfuter ceux qui attaquent ces paroles de la consécration : *Ceci est mon corps,* etc.

CHAUMONT (Paul-Philippe), fils du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et succéda à son père dans la charge de garde des livres du cabinet, à laquelle il joignit celle de lecteur du roi. Admis à l'Académie française en 1654, sans avoir aucun titre littéraire, il obtint ensuite de Louis XIV l'évêché d'Acqs, dont il se démit en 1684 pour se livrer à ses goûts studieux, et mourut en 1697. On a de lui : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique,* 1693, 2 vol. in-12.

CHAUMONT (le chevalier de), capitaine de vaisseau, né vers 1640, entra de bonne heure dans la marine royale et s'y distingua. Nommé par Louis XIV, en 1685, ambassadeur auprès du roi de Siam, il fut bien accueilli de ce souverain, et signa avec ses ministres un traité, dans lequel étaient stipulés les intérêts du commerce français et ceux de la religion catholique dans ce royaume étranger. Peu de temps après, il prit à bord de son vaisseau deux ambassadeurs du roi pour les amener en France, et arriva à Brest le 18 mai 1686. L'époque de la mort du chevalier de Chaumont est ignorée. Il avait écrit la *Relation* de son voyage, imprimée à Paris, 1686, et traduite en anglais et en hollandais. Elle contient des détails intéressants qui ne se trouvent point dans celles que le P. Tachard et l'abbé de Choisy ont publiées sur le même sujet.

CHAUNCY (Maurice), religieux du couvent de Chatter-House, à Londres, fut mis en prison pour avoir refusé de reconnaître la suprématie de Henri VIII. Étant parvenu à s'échapper, il se réfugia en Flandre, où il devint prieur d'un monastère, et mourut en 1581. On a de lui : *Historia aliquot nostri sæculi martyrum,* etc., Mayence, 1550, in-4°,

CHAUNCY (Henri), antiquaire anglais, né en 1632, entra dans l'ordre judiciaire et remplit successivement différentes fonctions dans les tribunaux du pays de Galles; il fut créé chevalier par Charles II en 1681, et mourut en 1719. On a de lui : *Historical antiquit. of Hertfordshire,* Londres, 1700, in-fol., ouvrage estimé, et l'un des plus rares que l'on connaisse de cette classe; les exemplaires complets se vendent à des prix très-élevés en Angleterre, où les amateurs recherchent avec un honorable empressement les livres qui traitent de la topographie du pays.

CHAUNCY (Charles), pasteur de la première église de Boston, né en 1705, de la même famille que Chauncy, président du collége d'Harward, fut un zélé partisan de l'indépendance, et mourut en 1787. Il a laissé un grand nombre d'écrits dont les principaux sont : *Pensées sur l'état de la religion dans la Nouvelle-Angleterre,* Boston, 1743, in-8°; *Vues complètes sur l'épiscopat depuis les Pères,* ibid., 1771, in-8°; *Tableau véritable des souffrances et des malheurs de la ville de Boston,* ibid., 1774, in-8°; *Considérations sur la bonté de Dieu,* ibid., 1785, in-8°; *Dissertations sur la chute du premier homme et ses suites,* ibid., 1785, in-8°.

CHAUPY (Bertrand CAPMARTIN de). *Voyez* CAPMARTIN.

CHAUSSARD (Pierre-Jean-Baptiste), littérateur, né à Paris le 29 janvier 1766, se fit recevoir avocat au parlement et partagea ses loisirs entre les travaux du cabinet et la culture des lettres. Il était déjà connu par quelques pièces de vers, et notamment par une ode sur le dévouement du prince de Brunswick, où l'on trouve

quelques strophes assez remarquables, lorsque éclata la révolution de 1789. Dans l'âge de l'enthousiasme, il en adopta les principes avec chaleur, et fut un des premiers à se débaptiser pour prendre le nom de *Publicola*; nommé commissaire en Belgique pour surveiller les opérations de Dumouriez, il eut une querelle assez vive avec ce général, que, dans son emportement, il qualifia de vizir : « *Allez*, lui répondit gaiement Dumouriez, *je ne suis pas plus vizir que vous n'êtes Publicola.* » De retour à Paris, il fut nommé secrétaire de la commune, puis du terrible comité de salut public, place qui lui fournit l'occasion de rendre de nombreux services. Il se montra l'un des plus ardents sectateurs de la *Théophilanthropie*, dont il fut l'un des prêtres, et composa pour ce nouveau culte des hymnes et des chants. Le bon sens public ayant fait prompte justice de cette religion, Chaussard perdit la place qu'il avait à la commission d'instruction publique, et se trouva réduit à vivre de sa plume; mais du moins il conserva de la dignité dans le malheur, et dédaigna de se mettre aux gages des libraires. A l'organisation des lycées, il fut nommé par Fourcroy professeur de belles-lettres à Rouen, d'où il passa au lycée d'Orléans; puis, à la création des académies, il fut nommé professeur de littérature ancienne à la faculté de Nîmes. Il obtint de Fontanes l'autorisation de résider à Paris en conservant ses appointements; mais la restauration lui enleva cette ressource, et il mourut le 30 septembre 1823. Parmi ses nombreux ouvrages on citera outre la *traduction* de l'*Histoire des expéditions d'Alexandre*, par Arrien, 1802, 3 vol. in-8°, avec atlas in-4°; *le nouveau Diable boiteux*, 1799, 2 vol. in-8°; *Fêtes et courtisanes de la Grèce*, 1801; 4e édition, 1821, 4 vol. in-8°; *Héliogabale, ou esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs*, 1803, in-8°; *Jeanne d'Arc, recueil historique et complet*, 1806, 2 vol. in-8° : c'est un abrégé des *Mémoires* de Laverdy; *Poétique secondaire, ou essai didactique sur quelques genres dont Boileau n'a pas fait mention*, 1817, in-12, 2e édition.

CHAUSSE (Michel-Marie de la), en latin *Causeus*, antiquaire, né à Paris vers la fin du 17e siècle, voyagea de bonne heure en Italie pour cultiver avec plus de fruit l'étude de l'antiquité à laquelle il s'était voué, et se fixa à Rome, où il mourut vers 1710, après avoir publié les ouvrages suivants : *Romanum museum, sive thesaurus eruditæ antiquitatis*, etc., Rome, 1690, in-fol., avec 170 planches; ibid., 1707, in-fol.; ibid., 1747, 2 vol. in-fol., avec 218 planches : c'est la meilleure édition; traduit en français sous ce titre : *le Cabinet romain ou recueil d'antiquités avec les explications*, Amsterdam, 1706, in-fol. (Grævius a, dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, inséré la plus grande partie de ce qui est contenu dans cet ouvrage); *Gemme antiche figurate ed intagliate in rame da Pietro Santi-Bartoli, con le annotazioni de M. A. de la Chausse*, Rome, 1700, in-4°; *Aureus Constantini Aug. nummus, de urbe, devicto ab exercitu Gallorum Maxentio, liberatâ, explicatus*, Rome, 1703, in-4°; *Due lettere in cui si parla della colonna...... di Antonino pio*, Naples, 1704 et 1705, in-8°, publié par Nicolas Bulifon; *Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni*, Rome, 1706, in-fol., terminé, augmenté et publié en latin par François Santi-Bartoli, fils de Pietro, sous ce titre : *Picturæ antiquitatum cryptarum romanorum et sepulchri Nasonum à P. Bellorio et M. A. Causeo*, Rome, 1738, 1 vol. in-fol.

CHAUSSÉE (Pierre-Claude **NIVELLE** de la), poëte dramatique, neveu d'un fermier général, préféra les lettres à la fortune, et cultiva longtemps en secret la poésie, avant d'oser communiquer ses essais même à ses amis les plus intimes. Les paradoxes de la Motte, qui trouvèrent des partisans nombreux, révoltèrent un esprit qui sentait toutes les difficultés et les beautés de la poésie : il les combattit dans l'*Épître à Clio* (1732, in-12), pièce où l'on reconnaît un disciple des grands maîtres, et qui lui fit beaucoup d'honneur. La Chaussée avait plus de 40 ans lorsqu'il se décida à travailler pour le théâtre, où il fit jouer successivement *la fausse Antipathie; le Préjugé à la mode; l'École des amis; Maximien; Mélanide; l'École des mères; la Gouvernante.* On ne peut nier que les situations, dans la plupart de ces pièces dramatiques, soient combinées avec art; mais ces mêmes compositions laissent trop à désirer sous le rapport de la vigueur et du coloris. Elles sont toutes d'ailleurs dans le genre larmoyant, dont la Chaussée est l'inventeur, et que leur succès soutenu n'empêcha pas Piron d'attaquer dans une foule d'épigrammes charmantes. Les autres ouvrages de la Chaussée, bien inférieurs à ceux que l'on vient de citer, sont oubliés aujourd'hui, à l'exception peut-être de la comédie intitulée : *Amour pour amour*, dont le sujet est à peu près le même que celui de l'opéra de *Zémire et Azor* par Marmontel, et qui a été reprise à différentes époques. Admis à l'Académie française en 1734, il fit une partie de son discours de réception en vers, usage dont Crébillon avait donné l'exemple en 1731, et mourut en 1754. Ses *OEuvres* ont été publiées en 5 vol. in-12, Paris, 1762. Ses *Chefs-d'œuvre dramatiques* ont été réimprimés plusieurs fois, notamment dans le *Répertoire du Théâtre-Français*, dont ils forment le 13e vol. Ce sont : *le Préjugé à la mode; Mélanide; l'École des mères*, et *la Gouvernante*. Il a coopéré aux recueils de facéties connus sous le nom de *Recueil de ces Messieurs*.

CHAUSSIER (François), professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hospice de la Maternité, membre de l'Institut et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Dijon le 15 juillet 1746, exerça d'abord l'art de guérir dans sa ville natale, fut nommé successivement professeur d'anatomie, de physiologie, de chimie et de matière médicale, par les élus des états de Bourgogne et par l'Académie de Dijon, dont il devint secrétaire perpétuel. Appelé à Paris, en 1794, pour s'occuper avec Fourcroy des moyens de rétablir l'enseignement de la médecine, le travail qu'il fit à ce sujet servit de base à l'organisation de la nouvelle école dont il fut nommé professeur. Placé dès lors sur un théâtre digne de son talent, Chaussier employa dans son cours d'anatomie la nouvelle nomenclature dont il se servait depuis plusieurs années à Dijon; il donna aussi une grande impulsion à l'étude de la physiologie, et c'est en partie aux observations de ce savant professeur qu'on doit le degré de perfectionnement où cette science est parvenue de nos jours. Non moins habile dans la pratique que dans l'enseignement, il fut considéré pendant toute sa longue carrière comme l'un des premiers médecins de la capitale. Médecin de l'école polytechnique, il y fit jusqu'en 1815

un cours de chimie. La rédaction de nouveaux ouvrages occupa les dernières années de cet habile praticien. Il mourut le 9 juin 1828. Outre plusieurs *Mémoires* insérés dans l'*Encyclopédie*, dans le *Journal de physique*, dans le *Recueil* de l'Académie de médecine, etc., on a de lui entre autres ouvrages : *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère, suivie d'un précis sur la pustule maligne*, Dijon, 1785, in-12, rare ; *Exposition sommaire des muscles suivant la classification et la nomenclature méthodique adoptées au cours d'anatomie de Dijon*, ibid., 1789, in-8° ; Paris, 1797, in-4° ; *Tables synoptiques de la zoonomie et zoologie*, etc., plusieurs fois réimprimées ; *Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau*, ibid., 1807, in-8°, avec 6 planches ; *Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif*, Paris, 1811, in-8° ; *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*, ibid., 1820, avec figures ; *Recueil de mémoires, consultations et rapports sur divers objets de médecine légale*, Paris, 1824, in-8°.

CHAUVEAU (François), peintre, graveur et dessinateur français, né à Paris en 1613, élève de Laurent de la Hire, peignit de petits tableaux qui sont très-agréables ; mais il est surtout connu comme graveur, et comme il travaillait avec une extrême facilité, le nombre de ses estampes est prodigieux. Huber, dans son *Manuel des curieux*, le porte à près de 3,000. Parmi les suites dont il a décoré les ouvrages publiés de son temps, et que les éditeurs trouvaient susceptibles de cet ornement, alors moins prodigué qu'il ne l'est aujourd'hui, on cite celles des *Délices de l'esprit* de Desmarets : du poëme de *Clovis*, de *la Pucelle* de Chapelain, des *Métamorphoses* d'Ovide *en sonnets* par Benserade, de l'*Alaric* de Scudéry, etc. Chauveau a gravé d'après d'anciens maîtres, mais plus souvent d'après ses propres compositions. Admis à l'académie de peinture lors de sa création, Chauveau mourut en 1676. Perrault lui a consacré une notice dans ses *Hommes illustres du siècle de Louis XIV*.

CHAUVEAU (René), sculpteur et architecte, fils du précédent, né à Paris en 1663, élève de Philippe Caffieri, obtint un logement aux Gobelins, et fut, à 26 ans, chargé de faire tous les projets et les esquisses relatifs aux divers travaux pour le compte du gouvernement. Des raisons de famille le décidèrent à accepter la proposition qu'on lui faisait de se rendre en Suède, où il séjourna 7 années et exécuta différents travaux. De retour en France, il fut chargé de différents ouvrages dont il existe quelques-uns à Versailles. Ce fut lui qui imagina le groupe, depuis exécuté en bronze, du soleil (devise de Louis XIV), sous la figure d'Apollon, placé au milieu des quatre Saisons, et présidant sur elles, le tout enrichi d'attributs et d'ornements. Chauveau fit encore beaucoup de travaux pour de grands seigneurs, et mourut à Paris en 1722.

CHAUVEAU-LAGARDE (N.), avocat distingué du barreau de Paris, né à Chartres vers 1765. Jouissant déjà de quelque célébrité à l'époque de la révolution française, il prêta souvent, pendant les sanglantes années de 1793 et 1794, son ministère honorable, mais presque toujours inutile, à une foule d'infortunés traînés devant le tribunal révolutionnaire de cette époque. Parmi ses illustres clients, on compte le général Mirando, dont il parvint à soustraire la tête à l'échafaud. Il ne fut pas aussi heureux dans la défense de Brissot et de plusieurs autres victimes de cette époque déplorable. Dans la défense de Charlotte Corday, il dut se borner à invoquer l'indulgence des juges en faveur d'une jeune fille qui se glorifiait de l'acte pour lequel elle paraissait devant le redoutable tribunal ; néanmoins, touchée de son zèle, elle voulut lui donner une preuve de son estime et de sa reconnaissance, en lui laissant le soin d'acquitter les dettes qu'elle laissait à la prison. Plus tard, chargé de la défense de la reine Marie-Antoinette, il se montra digne de la confiance dont l'avait honoré son auguste cliente. Quelques jours après la condamnation de la reine, il fut arrêté avec Tronçon-Ducoudray, qui avait partagé les dangers et la gloire de la défense, et ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Il défendit en 1797 Brottier et la Ville-Heurnois, traduits devant une commission militaire comme chefs d'une conspiration royaliste, et l'indulgence avec laquelle ils furent traités fut dans le temps attribuée en partie au talent de leur défenseur. Devenu, sous le règne de Napoléon, avocat au conseil d'État, en 1814 il porta la parole au nom de son ordre pour féliciter Louis XVIII sur sa rentrée dans la capitale de la France. Il reçut la même année des lettres de noblesse. Après la seconde restauration, il consacra ses talents à la défense des nouveaux proscrits. Son plaidoyer pour le général Bonnaire, accusé en 1816 d'avoir participé au meurtre du colonel Gordon, envoyé parlementaire au nom du roi, à Condé, fut regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence judiciaire. En 1826 il voulut accompagner au tribunal correctionnel son jeune confrère Isambert, accusé d'un délit de presse. Chauveau-Lagarde fut nommé en 1828 conseiller à la cour de cassation, où sa place était depuis longtemps marquée. Il mourut à Paris en février 1841. Plusieurs de ses plaidoyers ont été recueillis dans *le Barreau ancien et moderne*. On a de lui : *Notice historique sur le procès de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, et de Madame Élisabeth de France, au tribunal révolutionnaire*, 1816, in-8°.

CHAUVELIN (Germain-Louis de), né en 1685, avocat général au parlement de Paris, dut à son mérite la dignité de garde des sceaux en même temps que la place de secrétaire d'État au département des affaires étrangères, et porta dans ces deux emplois les mêmes talents et la même habileté. Une intrigue de cour le fit disgracier. Le cardinal Fleury, premier ministre, aux yeux duquel on le représenta comme un homme empressé de lui succéder, lui fit redemander les sceaux en 1737. Exilé d'abord à Bourges, puis à Issoire en Auvergne, il mourut en 1762 à Paris, où il avait obtenu la permission de revenir.

CHAUVELIN (François-Claude, marquis de), fils du précédent, servit avec distinction en Italie, sur le Rhin et en Flandre, fut nommé maréchal de camp en 1745, puis ministre plénipotentiaire à Gênes, et commandant des troupes françaises envoyées en Corse, lieutenant général en 1749, ambassadeur à la cour de Turin en 1753, obtint, en 1760, une des deux charges de maître de la garde-robe du roi, et mourut subitement en 1774

à Versailles, dans l'appartement et sous les yeux de Louis XV, dont il faisait la partie de jeu. On connaît du marquis de Chauvelin quelques vers agréables.

CHAUVELIN (Henri-Philippe de), frère du précédent, abbé de Montier-Ramey, chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, né vers 1716, acquit de la célébrité par la hardiesse avec laquelle il attaqua, le premier, la redoutable société des jésuites. Regardé dans le parlement comme le coryphée du parti janséniste, il avait pris une très-grande part aux procédures concernant le refus des sacrements. La résistance aux ordres du roi qui suspendait toutes poursuites à cet égard, fut punie, en 1753, par une lettre de cachet qui envoyait Chauvelin au Mont-St.-Michel. Rendu à la liberté, il ne tarda pas à se venger des jésuites, qu'il considérait comme les auteurs de sa persécution. En 1761, il prononça au parlement un discours sous le titre de *Compte-rendu par un de Messieurs sur les constitutions des jésuites*, et qui fut bientôt suivi d'un second, *sur la doctrine des jésuites*. On connaît les suites de cette grande affaire, dans laquelle il prit, comme on vient de le voir, l'initiative, et dont on lui attribua tout l'honneur. En 1767, il prononça encore un discours au sujet de la *pragmatique sanction* du roi d'Espagne, concernant les jésuites, et 10 jours après (9 mai), un arrêt bannit ces mêmes jésuites du royaume. L'abbé Chauvelin mourut en 1770. Quelques bibliographes lui attribuent : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé dans différents siècles aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets*, 1753, in-12.

CHAUVELIN (François-Bernard, marquis de), né le 29 novembre 1766, fils de François-Claude marquis de Chauvelin, lieutenant général, ministre à Gênes et à Parme, ambassadeur à Turin, et l'un des hommes les plus spirituels de son temps, sortit de l'école militaire de Paris pour entrer au service. Il occupait en même temps à la cour la charge de maître de la garde-robe, que son père avait possédée. Aide de camp de Rochambeau, il l'accompagna, en 1791, à l'armée du Nord. En 1792, la protection de Dumouriez lui procura l'ambassade de Londres, et il fut le seul des agents français nommés alors, que reconnurent les cabinets étrangers. Au reste, on ne lui confia cette mission que pour l'éloigner de la cour. M. de Talleyrand l'accompagnait dans son ambassade. Cependant, malgré l'habileté de son conseiller, Chauvelin, qui avait été maintenu par le gouvernement républicain, ne put se faire accréditer de nouveau près du cabinet de St.-James, qui ne reconnut pas la révolution d'alors. L'Angleterre déclara la guerre à la république, et Chauvelin rentra en France. Envoyé avec une mission diplomatique à Florence, son départ de cette ville fut précipité; car lord Hervey déclara au grand-duc que, si l'envoyé républicain n'était pas parti dans 24 heures, il bombarderait Livourne. De retour en France, Chauvelin, noble et marquis, fut incarcéré, en dépit de son patriotisme, et ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Retiré depuis cette époque à l'abbaye de Clairvaux, qu'il avait achetée, il y resta pendant toute la durée du gouvernement directorial. Membre du tribunat, il y combattit les entreprises du 1er consul, l'institution de la Légion d'honneur et le budget de l'an II. Aussi, quoiqu'il eût été nommé secrétaire de l'assemblée, il fut du nombre de ceux que les consuls indiquèrent comme devant sortir l'année suivante. Mais les électeurs de Beaune le nommèrent candidat au corps législatif. Bonaparte, dont il fit alors l'éloge, lui donna la préfecture de la Lys et la croix d'honneur. Chauvelin fut ensuite appelé au conseil d'État. Envoyé en 1812 dans la Catalogne, pour y former deux départements, il eut le titre d'intendant général de cette province. Louis XVIII lui conféra celui de conseiller d'État honoraire, mais refusa de lui rendre son ancienne charge de maître de la garde-robe. Député de la Côte-d'Or en 1815, il siégea depuis constamment à la chambre. Ses improvisations, souvent brillantes, toujours vives, harcelaient les ministres. Parmi les nombreux épisodes de sa vie parlementaire, deux ont eu quelque retentissement. Le premier est la petite ovation que lui décernèrent les libéraux dijonnais, lorsqu'il passa par leur ville, pour se rendre à son abbaye, en septembre 1819. Le second est de l'année suivante. Le 30 mai 1820, à l'instant où l'on venait de constater, dans une question assez importante et longuement débattue, 127 boules blanches contre 127 boules noires, Chauvelin malade parut appuyé sur ses amis, et par son vote donna la victoire à son parti. La jeunesse libérale le porta en triomphe au sortir de la salle : ces bruyants témoignages semblant devoir se renouveler les jours suivants, des militaires, déguisés et armés de bâtons, se montrèrent aux portes du palais, menacèrent les groupes libéraux, et, lorsqu'ils virent sortir les députés qu'ils regardaient comme des corrupteurs de l'opinion, jetèrent contre eux quelques cris sinistres qui pouvaient faire appréhender du danger. Les députés objets d'insultes se plaignirent à la chambre et dans les journaux. Le gouvernement alors donna l'ordre d'une instruction judiciaire qui n'eut aucun résultat, si ce n'est que les bâtons disparurent. Découragé par l'aspect des événements, ou possédé du désir de se livrer à la vie industrielle, Chauvelin envoya en 1829 sa démission à la chambre des députés, et fit marcher de front chez lui quatre espèces de fabrication sur une échelle assez vaste; mais il n'eut pas le temps de voir le succès couronner ses plans. Il mourut à Paris du choléra en avril 1832. Son nom s'est éteint avec lui.

CHAUVELOT (Silvestre), né à Beaune en 1747, était capitaine du génie à l'époque de la révolution. Après l'arrestation du roi à Varennes, il émigra, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, et, ayant obtenu un congé, s'établit à Brunswick, où il se lia d'une étroite amitié avec Zimmermann, Gauss, etc. L'amour du pays le ramena en France dès qu'il put y revenir sans danger. Il s'établit dans sa famille, à Beaune, vers 1805, y cultiva tranquillement les sciences mathématiques, et mourut en 1832, à 84 ans. Les écrits qu'il a publiés sont : *Introduction à l'électricité*, Bayonne, 1788; *Lettre à Kant sur l'épouvantable abus qu'on peut faire de ses opinions*, Brunswick, 1797; *Nouvelle introduction à la géométrie*, 1802; *le Livre des vérités*, *contenant les causes de la révolution, avec une analyse raisonnée des missionnaires français* (les révolutionnaires), Brunswick, 1795 : c'est le plus curieux des écrits de Chauvelot.

CHAUVENCI (Louis de Looz, comte de CHINI, sire

DE). Ce seigneur, d'une famille ancienne et puissante des Pays-Bas, qui a pris part aux événements les plus remarquables de leur histoire, et a eu elle-même plusieurs historiens, tels que Mantelius, acquit de la célébrité à la fin du XII[e] siècle par le tournoi qu'il donna à Chauvenci-le-Château, village sur la rive gauche du Chiers, entre Stenay et Montmédi. Ce tournoi, qui réunit une brillante noblesse, aurait cependant été oublié, s'il n'avait inspiré un trouvère contemporain qui l'a chanté en vers. Jacques Bretex date lui-même son œuvre du 8 août de l'année 1285 (*Voyez* BRETEX). Louis de Looz, sire de Chauvenci, devait être fils de Gérard, le fondateur de l'abbaye d'Herkenrode. On le fait mourir en 1218, sans enfants; ce qui prouverait que Bretex se mit à écrire dans une vieillesse très-avancée et plus qu'octogénaire, chose surprenante, si l'on fait attention à la chaleur de son style et aux détails d'imagination qu'il a quelquefois répandus sur son récit.

CHAUVIER (CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER), conventionnel, né en 1748 à Lure, petite ville de Franche-Comté, y pratiquait la médecine en 1792, lorsqu'il fut nommé député du département de la Haute-Saône à la Convention nationale. Il y siégea parmi les modérés. Dans le procès de Louis XVI il vota pour la détention de ce prince, son bannissement à la paix, et se prononça d'ailleurs contre l'appel au peuple et contre le sursis. Après la chute de Robespierre, il fut envoyé dans les départements de la Corrèze et de la Dordogne, avec des pouvoirs dont il ne se servit que pour faire disparaître les traces encore récentes de la Terreur. A la fin de la session il entra au conseil des Cinq-Cents. En quittant les fonctions législatives, il fut nommé maire de sa ville natale, puis membre du conseil général de son département. Il mourut à Lure, le 26 février 1814.

CHAUVIN (ÉTIENNE), pasteur protestant, né à Nîmes en 1640, quitta sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes, passa en Hollande, puis en Prusse, où il occupa une chaire de philosophie à Berlin, et mourut en 1725. Il a laissé les ouvrages suivants : *De cognitione Dei*, in-12; *Lexicon nationale, sive Thesaurus philosophicus*, Leuwarden, 1713, in-folio, avec figures; cette édition est la meilleure; *De naturali religione*, 1693; *Éclaircissements sur un livre de la Religion naturelle*, 1693; *Nouveau Journal des savants*, commencé à Rotterdam en 1694, continué à Berlin jusqu'en 1698; *De novâ circa vapores hypothesi*, dans les *Miscellanea Berolinensia*.

CHAUX (M[lle] DE LA), née à Paris vers 1720, n'est connue que par ses liaisons avec les encyclopédistes, et particulièrement avec Diderot, qui lui dédia son *Addition* à la *Lettre sur les sourds*, et lui consacra depuis, dans l'opuscule intitulé : *Ceci n'est pas un conte*, une notice biographique qui offre tout l'intérêt du roman le plus déchirant. Victime de son amour pour le médecin Gardeil, qui l'abandonna lâchement après l'avoir déshonorée et dépouillée de sa fortune, M[lle] de la Chaux se vit obligée de chercher une ressource dans les talents qu'elle avait jusqu'alors cultivés par délassement. Elle traduisait les *Essais sur l'entendement humain* de Hume; mais cette version, que Diderot avait corrigée et envoyée à un libraire de Hollande, ne paraît pas avoir été imprimée. Elle avait aussi composé un petit roman, *les Trois Favorites*, dont plusieurs passages offraient des applications à M[me] de Pompadour. Quand on le lui fit remarquer, elle voulut le corriger ou le jeter au feu; mais Diderot lui conseilla de l'envoyer tel qu'il était à la maîtresse de Louis XV; au bout de 3 mois elle reçut de la marquise, avec un rouleau de 50 louis, une réponse à la lettre d'envoi, et l'invitation de se rendre à Versailles : soit crainte, soit modestie, M[lle] de la Chaux différa toujours ce voyage, et mourut dans la plus profonde misère, vers 1758.

CHAVAGNAC (GASPARD, comte DE), né en Auvergne en 1624, d'une ancienne famille, servit longtemps en France, passa en Espagne et ensuite en Autriche, où l'Empereur le nomma son ambassadeur en Pologne. Il revint en France à la paix de Nimègue, et mourut dans un âge fort avancé et sans postérité. On a de lui des *Mémoires* publiés après sa mort, Besançon, 1699, 2 vol. in-12. L'édition d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, est augmentée de *Notes critiques*, par le marquis de *** (Sandras de Courtils), colonel au service de France. Ces mémoires contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1624 jusqu'en 1695.

CHAVAGNAC (CHRISTOPHE DE), grand-père du précédent, commandait dans Issoire, pour Henri IV, alors roi de Navarre, et se distingua par sa belle défense, lorsque cette ville fut prise par le duc de Guise en 1577.

CHAVANE (FRANÇOIS-XAVIER), doyen de la faculté de droit de Nancy, naquit en 1707. Dès l'âge de 23 ans, il fut docteur agrégé à l'université de Pont-à-Mousson. En 1746, il devint professeur en titre. Lorsque cet établissement eut été transféré à Nancy (1768), Chavane continua d'occuper une chaire que personne ne méritait mieux que lui. Il fit paraître un ouvrage élémentaire intitulé : *Manuductio in elementa juris romani, juxta ordinem institutionum Justiniani disposita*, Nancy, 1743, 2 vol. in-12. La modestie et les vertus de Chavane donnaient du relief à son savoir. Il mourut à Nancy, universellement regretté, au mois de mars 1774.

CHAVES (DIEGO DE), et son frère FRANÇOIS, accompagnèrent leur compatriote Pizarre à la conquête de l'empire des Incas. Quoique attachés personnellement à Pizarre, Diego et François de Chaves s'opposèrent à la sentence de mort portée contre Atahualpa, alléguant que l'on ne devait point attenter aux jours d'un souverain sur lequel on n'avait point d'autre droit que celui de la victoire. Ils signèrent leur déclaration, la signifièrent aux juges, et appellèrent de la sentence à l'empereur Charles-Quint. François fut ensuite employé dans diverses expéditions. Étant tombé dans un combat entre les mains des Péruviens, il en fut bien traité en considération du service qu'il avait cherché à rendre à leur souverain. Il fut mis en liberté avec plusieurs de ses compagnons, et fut tué le 26 juin 1541, en défendant l'entrée de l'appartement de Pizarre, dont il était le lieutenant général. Diego était déjà mort à Lima. Marie Escobar, femme de Diego, passe pour avoir fait connaître aux populations du Pérou la culture du blé.

CHAVES (NUFLO DE), capitaine espagnol, employé dans la colonie du Paraguay, pénétra le premier dans la province appelée aujourd'hui de Chiquitos, y prit connaissance des mines d'or qui s'y trouvaient, battit plu-

sieurs peuplades qui vinrent l'attaquer, et se rendit ensuite à Lima, où il obtint du vice-roi le titre de son lieutenant dans ce même pays. Il alla en prendre possession avec un fort détachement de troupes, y fonda la ville de Santa-Cruz de la Sierra, s'y établit avec sa famille, et gouverna la nouvelle colonie jusqu'à sa mort.

CHAVES (EMMANUEL DE SILVEYRA PINTO DE FONSECA, comte D'AMARANTE, marquis DE), né à Villareal en Portugal, de l'une des familles les plus illustres de ce royaume, entra fort jeune dans la carrière des armes, et fit avec distinction, à la tête d'un corps auxiliaire portugais, de 1809 à 1814, la guerre de l'indépendance dans la péninsule. Mais ce qui rendit son nom plus célèbre encore, ce fut l'énergie qu'il mit à combattre le parti révolutionnaire en 1823, lorsque les Français entraient en Espagne, pour soustraire Ferdinand VII à l'influence des cortès. Il fut obligé de se retirer en Espagne où il se réunit au curé Mérino. Le roi Jean VI étant rentré à Lisbonne le 5 juin 1823, le comte d'Amarante fut réintégré dans les emplois et les honneurs dont l'avaient privé les cortès, et fut créé marquis de Chaves, en souvenir de sa fidélité et de son courage. Le marquis de Chaves se fit peu remarquer jusqu'à l'époque où les Anglais étant débarqués en Portugal (janvier 1827) pour y appuyer le parti constitutionnel, cet invariable défenseur de la cause des royalistes se mit encore une fois à la tête des provinces de Tras-Os-Montes et de Beira, et livra au comte de Villaflor, près de Coïmbre, un combat où la supériorité numérique de ses ennemis l'obligea à la retraite. Il se réfugia de nouveau sur le territoire espagnol, et vint bientôt après à la tête de 5,000 hommes se dirigeant sur Porto, dont il n'était plus qu'à dix milles, quand Villaflor, qui s'était réuni au marquis d'Angeja, lui fit essuyer une défaite, laquelle fut suivie de quelques défections parmi ses troupes. Le parti des royalistes semblait alors complétement anéanti, lorsqu'une insurrection subite le fit triompher à Lisbonne où don Miguel rentra au milieu des cris de *Vive le roi! A bas la constitution!* Le marquis de Chaves y rentra également ; mais dès lors, atteint d'une aliénation mentale, il ne put jouir d'un événement qui devait combler ses vœux, et il mourut dans cette ville le 7 mars 1830.

CHAVIGNY (JEAN-AIMÉ DE), né à Beaune vers 1524, docteur en droit et en théologie, cultiva l'astrologie judiciaire, vaine science dont il avait reçu des leçons du célèbre Nostradamus, et mourut vers l'année 1604. On a de lui : *l'Androgine né à Paris le* 20 *juillet* 1570, traduit du latin de J. Dorat, avec quelques autres traductions, tant du grec que du latin, sur le même sujet, Lyon, 1570, in-8° ; *les Larmes et Soupirs sur le trépas très-regretté de M. A. Fiancé Byzontin*, Paris, 1582, in-8°, fort rare ; *Commentaire sur les Centuries et pronostications de Michel Nostradamus, contenant les troubles, etc., advenus en France et ailleurs depuis* 1534, Paris, 1596, in-8° ; c'est une nouvelle édition augmentée de la *première face du Janus français ; les Pléiades divisées en sept livres, où est l'explication des antiques prophéties, conférées avec les oracles de Nostradamus*, Lyon, 1603, in-8°. Aimé de Chavigny a fait aussi des vers français, latins, et même grecs.

CHAVIGNY (THÉODORE CHAVIGNARD, connu sous le nom DE), l'un des plus habiles diplomates du 18e siècle, était né vers 1687, à Beaune, d'une famille bourgeoise que Saint-Simon ne put jamais lui pardonner d'avoir essayé d'enter sur celle des Chauvigny. Il avait reçu de la nature les qualités les plus propres à réussir dans le monde et à y faire un chemin rapide. Ayant gagné la confiance du cardinal Dubois par quelques services personnels, il fut nommé résident à Gênes en 1720, et 2 ans après envoyé en Espagne avec une mission relative au mariage de Mlle de Beaujolais, une des filles du régent. avec le prince des Asturies (Louis Ier). Le talent qu'il montra dans cette affaire, lui valut de nouvelles faveurs. Employé successivement avec le titre de ministre en Allemagne, puis en Angleterre où il résida jusqu'en 1731, il fut en 1737 chargé d'une mission extraordinaire en Danemark, et nommé, en 1740, ambassadeur près du roi de Portugal. Il se trouvait en congé lorsque le maréchal de Noailles jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en Allemagne, reconnaître les dispositions des princes à l'égard de Marie-Thérèse. Cette mission présentait de grandes difficultés qu'il sut vaincre ; et il parvint à faire adopter par les électeurs protestants les bases du fameux traité d'union qui fut signé à Francfort le 22 mai 1744. Les résultats de cette négociation firent beaucoup d'honneur à Chavigny, qui dès lors fut consulté sur toutes les affaires importantes. Il quitta l'ambassade de Portugal en 1749 pour passer à celle de Venise, d'où en 1751 il fut envoyé près des cantons suisses. L'âge le força de prendre sa retraite en 1762, et dès lors il ne quitta plus Paris, où il mourut en 1771, avec la réputation méritée d'un excellent diplomate.

CHAVIGNY. *V.* BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

CHAVIV (JACOB BEN), rabbin de Zamora, obligé de quitter l'Espagne, lors de l'expulsion des juifs de ce royaume, en 1492, se retira à Salonique en Macédoine, où il mourut au commencement du 16e siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Haïn Israël* (fontaine d'Israël), où sont expliquées brièvement les histoires hyperboliques des deux *Talmuds*. Ce livre, fort estimé des Hébreux, et souvent réimprimé avec des commentaires, parut pour la première fois à Constantinople en 1511. On recherche l'édition de Salonique, publiée à peu près à la même époque, et qui est fort rare.

CHAVIV (LÉVI BEN), fils du précédent, se distingua comme rabbin dans les écoles de Safet et de Jérusalem en Syrie. On a de lui des *Consultations légales* (en hébreu), Venise, 1565, in-folio. Il acheva le *Haïn Israël* de son père, et mourut vers 1550.

CHAVIV (MOÏSE), rabbin portugais, réfugié dans le royaume de Naples, publia en 1488 le *Commentaire* d'Aben-Ezra, sur le Pentateuque. Il composa aussi divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie, dont on peut voir le détail dans le *Dizionario degli autori ebrei*, de Rossi.

CHAWER, Arabe (dont le nom a été corrompu par les anciens chroniqueurs des croisades, en celui de *Sanar*), fut élevé par le grand vizir Thelaï-Saleh, vice-roi d'Égypte, à la dignité du gouverneur du Saïd. Ce poste ne satisfit point son ambition, et il laissa percer des desseins que le vizir Adel, fils de Thelaï, crut prévenir, en lui ôtant son emploi. Mais Chawer, s'étant porté rapidement

sur le Caire, fit mourir le fils de son bienfaiteur, et s'empara du gouvernement de l'Égypte. Il ne put s'y maintenir qu'avec le secours du sultan Noradin. Ayant manqué aux conditions du traité qu'il avait passé avec ce prince, Chawer sollicita l'appui des croisés qui décidèrent Chyrkouh, lieutenant de Noradin, à s'éloigner de l'Égypte; mais il y rentra peu de temps après, et Chawer eut encore recours aux croisés. Cette fois ils furent vaincus par Chyrkouh, qui dévasta le Saïd, et s'empara d'Alexandrie qu'il vendit aux croisés pour une somme d'argent. Chawer, après avoir laissé ses anciens alliés prendre Péluse et brûler le Caire, négocia de nouveau avec eux et avec Chyrkouh qui vint trouver le vizir au Caire, où il était rentré après la retraite des croisés; il avait formé le dessein de se défaire de ces hôtes incommodes; mais il fut prévenu par Saladin, neveu de Chyrkouh, et quelques autres officiers, qui le poignardèrent vers l'an 575 de l'hégire (1169 de l'ère chrétienne).

CHAYER (Christophe), curé dans le diocèse de Sens, né à Villeneuve-le-Roi en 1725, mort vers 1770, est auteur des ouvrages suivants : *le Commentateur amusant,* 1759, in-12; *les Vues et les entreprises des citoyens charitables,* 1759, in-12; *l'Amour décent et délicat,* 1760, in-12; *les Doux et paisibles Délassements de l'amour,* 1760, in-12; *Journal de la Charité,* 1760, in-12; *le Chansonnier agréable,* 1760, in-12; *le Théâtre du grand monde,* 1760, in-12; *Paraphrase en vers du* Stabat Mater, in-12.

CHAZAL (Jean-Pierre), né au Port-Saint-Esprit le 1er mars 1766, embrassa la carrière du barreau, et acquit bientôt, par ses talents, une réputation distinguée. A l'époque de la révolution où l'on vit surgir tant d'hommes célèbres, l'éloquence douce et entraînante de Chazal, sa franchise et son intégrité lui donnèrent une grande influence parmi ses compatriotes. Agé seulement de 23 ans en 1789, il ne put siéger aux deux premières législatures; mais son patriotisme ne resta point oisif. Membre de plusieurs sociétés populaires, il s'occupa de faire sentir, dans ses discours, les avantages d'une liberté fondée sur les lois, et d'apaiser les troubles qui agitaient les provinces méridionales. Député, par le département du Gard, à la Convention, il prononça, dans cette assemblée, plusieurs discours où respire, avec l'amour de la liberté, le tolérantisme qui faisait le fond de son caractère. Comme tous les girondins dont Chazal partageait les principes, il se montra touché de la profonde infortune du monarque, mais le considéra comme coupable envers la patrie, dans laquelle il l'accusait d'avoir appelé les armes de l'étranger, et il vota pour la mort en adoptant toutefois l'avis de Mailhe, qui demanda qu'il fût sursis à l'exécution. Chazal revint bientôt à la modération qui lui était naturelle. Il demanda la levée du séquestre apposé sur les biens des étrangers et la suppression des commissions exécutives qu'il accusait de dilapidation. Il remplit quelque temps les fonctions de membre du comité du salut public. Envoyé successivement en mission dans les départements de l'Aveyron, du Cantal, de l'Ardèche, de la Lozère, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, il s'y conduisit de manière à mériter l'estime de ceux mêmes qui ne partageaient point ses opinions. Il s'efforça de comprimer les factieux qui déshonoraient la cause de la liberté, et au lieu de persécuter les prêtres, comme ses instructions le portaient, il n'exigea d'eux qu'une simple soumission au gouvernement, les rendit au service des autels, et fit lever le séquestre apposé sur leurs biens. Sa conduite déplut; il fut rappelé, et eût subi, sans doute, le même sort que ses amis les girondins, s'il eût obéi; mais il se cacha, et ne reparut qu'après la dissolution de la Convention. Il fut nommé alors membre du conseil des Cinq-Cents, et y porta les opinions et les sentiments qu'il avait constamment professés. Il défendit à la tribune la loi du 14 floréal qui maintenait la confiscation des biens des conspirateurs et des émigrés, et demanda, au 18 fructidor, la déportation des membres accusés de vouloir le renversement de la république. Cette sévérité était une conséquence de ses principes; mais si l'on en excepte cette dernière circonstance et celle du procès du roi, on ne le vit jamais du côté des persécuteurs. Pendant qu'il siégea au conseil des Cinq-Cents, il parla souvent en faveur des prêtres insermentés, et réclama avec force le règne des lois comme pouvant seul, en mettant un terme aux troubles qui compromettaient l'existence de la liberté, faire cesser les mesures violentes qu'on était forcé d'exercer contre leurs auteurs. Il prit part à la révolution du 18 brumaire, fut nommé membre du tribunat, et plus tard préfet des Pyrénées. Destitué au retour du roi, en 1814, il fut fait préfet du Finistère pendant les cent jours, et compris, après la seconde restauration, dans la loi d'amnistie du 12 janvier 1826. Il quitta la France, se fixa d'abord à Vilvorde, puis à Bruxelles, où il mourut en 1840. On a de Chazal : *J. P. Chazal à ses anciens collègues, les membres du tribunat,* 1802, in-8°.

CHAZELLES (Jean-Mathieu de), astronome, né à Lyon le 24 juillet 1657, commença dès l'âge de 18 ans à travailler sous la direction de J. D. Cassini à la grande carte géographique, en forme de planisphère, de l'observatoire, et au prolongement de la méridienne. Nommé professeur d'hydrographie à Marseille, en 1685, Chazelles prouva, dans les campagnes de 1686, 1687 et 1688, qu'il était aussi habile dans la pratique que savant dans la théorie de son art : il dressa une nouvelle carte des côtes de Provence, et donna pour la première fois, en 1690, le spectacle de galères qui naviguèrent sur l'Océan et allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre. Il fut reçu à l'Académie des sciences, en 1695. Après avoir recueilli une foule d'observations sur les côtes du Ponent, il visita la Grèce, la Turquie et l'Égypte, mesura les pyramides dans le but de constater l'invariabilité des méridiennes, et crut reconnaître, suivant Fontenelle, « que les quatre côtés de la plus grande étaient exposés aux quatre régions du monde; » mais les mesures récentes et plus exactes de M. Nouet prouvent que l'alignement des côtés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19′ 58″. Les fonctions du professorat, les travaux académiques et le projet d'un ouvrage qui devait présenter une description générale des côtes de la Méditerranée, occupèrent les 9 dernières années de sa vie. Il mourut à Paris le 16 janvier 1710. On a de lui un grand nombre de *Cartes* dans le *Neptune français.*

CHAZELLES (Laurent-Marie de), agronome, né le 28 juillet 1724 à Metz, président au parlement de cette ville en 1754, et membre de l'Académie à sa création en 1760, joignit toute sa vie aux devoirs de sa place la culture des sciences naturelles. Il contribua beaucoup à ré-

pandre dans le Messin le goût des plantes dont il avait réuni la collection la plus belle dans son château de Lorry. C'est dans cette retraite qu'il passa les jours orageux de la révolution. Il revint à Metz en 1800, fut élu membre du conseil général de la Moselle, et mourut le 28 mai 1808. C'est à lui que l'on est redevable de la traduction du *Dictionnaire des jardiniers*, Paris, 1788; Metz, 1790, 12 vol. in-4°, par Miller, et il en existe quelques exempl. grand papier, figures coloriées.

CHAZOT (Claude), commissaire de police à Paris, mort dans cette ville en 1814, est auteur des ouvrages suivants : *des Empereurs romains, dissertation historique, critique et littéraire*, Paris, 1807, in-8° ; *la Gloire de l'Aigle, emblème, symbole, enseigne militaire et décoration chez les peuples anciens et modernes*, Paris, in-8°.

CHÉBYB-BEN-ZÉID, guerrier arabe du 1er siècle de l'hégire, se fit proclamer calife à Mossoul en l'an 76 de l'hégire, fut vaincu par Hedjahj, lieutenant du calife Morvan Ier, et se noya en traversant le Tigre, l'année suivante, 696 de J. C. La mémoire de ce guerrier s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Arabes, et les poëtes orientaux le citent comme un modèle de vaillance extraordinaire.

CHEDEAUX (Pierre-Joseph), né à Metz, le 31 août 1767, fut destiné de bonne heure au commerce, et l'apprit à Lyon où il était, en 1790, chef d'une fabrique de soieries. En 1806, on le nomma juge au tribunal de commerce. En 1810, il devint membre de la Société d'agriculture et des arts. Appelé, en 1813, au conseil général du commerce de France, il profita de cette position pour adresser au gouvernement un travail sur les moyens d'occuper la classe indigente dans les grandes villes. Il reçut, en 1814, la croix de la Réunion. Maire de Metz en 1815, il fut ensuite président de la chambre de commerce. Ses produits manufacturiers lui firent obtenir une médaille décernée aux expositions départementales de 1823, 1826, 1828, et à celle du Louvre de 1827. Maire, pendant les cent jours et en 1831, d'une ville où les partis se heurtaient violemment, Chedeaux agit avec beaucoup de prudence. Il désirait vivement une candidature à la chambre des députés. Aux élections de 1830, malgré de grandes chances de succès, il se désista pour assurer l'élection d'un député de l'opposition, générosité dont ce parti le récompensa par ses suffrages en 1831. Après 9 mois de fatigues dans la capitale, il se disposait à regagner ses foyers lorsqu'il succomba, le 13 avril 1832, au terrible fléau qui désolait la France.

CHEDEL (Quentin-Pierre), graveur, né à Châlons-sur-Marne en 1705, perfectionna ses études à Paris, et s'y fit bientôt remarquer par son talent pour la gravure à l'eau-forte. Employé par les libraires, il publia un grand nombre d'estampes ; mais son assiduité au travail finit par détruire sa santé, et il se vit forcé de retourner à Châlons, où il mourut en 1762. Son œuvre est très-considérable; le baron de Heinecke l'avait complet. On cite parmi ses productions les plus remarquables : *l'Ouvrage du matin, l'Heure du dîner, l'Après-Midi*, et *les Adieux du soir ;* quatre *paysages* d'après Teniers ; d'autres d'après Watteau et Wouvermans; des sujets historiques et des portraits d'après Van der Meulen, Jean Breughel et autres peintres de l'école flamande et française.

CHEESMAN (Thomas), graveur anglais, né vers 1760, l'un des meilleurs élèves de Bartolozzi, exécuta dans la manière de son maître plusieurs estampes estimées des connaisseurs, et mourut fort jeune vers 1792. La plus belle pièce de cet artiste est un portrait en pied de *Washington*, dont le fond représente une bataille.

CHEFFONTAINES (Christophe de), en latin, *A Capite Fontium*, en bas breton *Penfenteniou*, trois mots qui ont la même signification, né en basse Bretagne vers 1532, d'une famille ancienne, entra de bonne heure dans l'ordre des frères mineurs, devint docteur en théologie, et fut élu général de son ordre en 1571. Nommé archevêque de Césarée en 1586, il exerça les fonctions épiscopales dans le diocèse de Sens, en l'absence du cardinal Pellevé, titulaire. Il alla ensuite à Rome, où il mourut en 1595. Cheffontaines possédait les langues hébraïque, grecque, latine, italienne et espagnole, indépendamment d'une connaissance approfondie du langage bas breton. Ses ouvrages, la plupart écrits en latin, sont rares et recherchés. Nous indiquerons les principaux : *Défense de la foi de nos ancêtres, contenant* 15 *chapitres*, etc., Paris, 1570, in-8° ; *Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence du corps de N. S. est prouvée par* 350 *raisons*, ibid., 1571 et 1586, in-8° : ces deux ouvrages, qui doivent être réunis, ont été traduits en latin par l'auteur et réimprimés plusieurs fois ; *Réponse familière à une épître écrite contre le libre arbitre*, etc., Paris, 1571, in-8°, traduit en latin par l'auteur; *Chrétienne confutation du point d'honneur*, etc, 1568, 1571 et 1579, in-8°: c'est un écrit contre le duel; *Varii tractatus et disputationes correctionis monnullarum commun. opiniorum theologiæ scholasticæ*, Paris, 1586, in-8° : ce vol. très-rare est la première partie d'un ouvrage qui fut supprimé par la congrégation de l'*index ;* les exemplaires en sont presque tous défectueux ; *Epitome novæ illustrationis christianæ fidei adversùs impios*, etc., Paris, 1586, in-8°. Les autres écrits de Cheffontaines sont des *Sermons*, d'autres *Traités moraux et dogmatiques*.

CHEFNEUX (Mathias), religieux augustin, né à Liége, fut envoyé à Paris pour y faire ses études en théologie, mais ne voulut pas prendre de grades ; son désir était de rester éloigné de toutes les charges pour pouvoir vaquer plus tranquillement à l'étude ; il fut cependant élu prieur de son couvent à Liége, où il mourut vers 1670. Outre quelques opuscules manuscrits et un *Commentaire sur les Psaumes*, on a de lui en latin, l'*Histoire de l'Église depuis la création du monde*, Liége, 1670, 3 vol. in-fol.

CHEHAB-EDDYN (Abdel-Rahman), historien arabe, né à Damas en Syrie, l'an 599 de l'hégire (1300 de J. C.), mort en 665 (1267), a écrit, sous le titre de *Ahzar al-roudathaïn* (fleurs de deux parterres), l'histoire de Noradin et de Saladin, ouvrage qui renferme des matériaux précieux pour l'histoire des croisades. On a du même auteur une *Chronologie de Damas*, une *Histoire des Obaïdites;* et on trouve dans Aboul-Féda quelques fragments de ses poésies. Il ne faut pas le confondre avec Ibrahim Chehab-Eddyn, autre historien arabe, mort en 642 de l'hégire, et dont la chronique est souvent citée par Aboul-Féda.

CHEHAB-EDDYN (Ahmed), historien arabe, né à Fez en Mauritanie, dans le 9e siècle de l'hégire, est auteur d'un *Abrégé de l'histoire universelle*, dont Silvestre de

Sacy a donné un extrait détaillé dans le tome II de ses *Notices des manuscrits de la bibliothèque du Roi.*

CHEIBANY, surnom commun à plusieurs écrivains arabes, dont le plus remarquable est Aboul-Abbas-Ahmed-ben Yahia, cité souvent aussi sous le nom de *Tsalab-el-Nahoui,* naquit vers l'an 200 de l'hégire (815 de J. C.), fit une étude approfondie des anciens auteurs arabes, du *Coran* et des traditions prophétiques, et fut souvent consulté de toutes les parties de la domination musulmane sur les points difficiles. Il mourut en 291 (910 de J. C.). Les principaux des ouvrages publiés par ce savant, et dont Ibn-Khilcan donne la liste complète, sont un *Traité de l'éloquence arabe,* sous le titre de *Fassyh ; Recueil de proverbes ; Explication des poëtes ; Recueil des mots que le monde prononce mal ; Traité de lecture; Commentaire sur le Coran ;* plusieurs *Traités sur différentes parties de la grammaire arabe.*

CHEKE ou **CHEEKE** (Jean), écrivain anglais, né à Cambridge en 1514, fut élevé dans l'université de cette ville, s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue grecque, et y fit de tels progrès que le roi Henri VIII institua pour lui une chaire de professeur. Mais les réformes qu'il voulut introduire dans la prononciation de cette langue trouvèrent de nombreux opposants, entre autres l'évêque Gardinas, qui défendit de l'employer sous les peines les plus sévères. Cheke embrassa la réforme, se maria, et fut appelé en 1544 à la cour, pour donner des leçons de latin au jeune prince depuis Édouard VI. Nommé membre des deux commissions créées pour examiner les anciennes lois ecclésiastiques, et en former un code propre à la nouvelle situation de l'Église d'Angleterre, Cheke vit sa faveur augmenter encore. Il fut appelé en 1550 au conseil privé d'Édouard VI, fait chevalier l'année suivante, et secrétaire d'État en 1553. Mais à l'avénement de la reine Marie, accusé de trahison, il fut arrêté et dépouillé d'une partie de ses biens. Ayant été remis en liberté, il obtint la faculté de voyager sur le continent, parcourut l'Italie et vint se fixer à Strasbourg, où la religion anglicane avait une église. Cette démarche déplut à la cour d'Angleterre; il perdit le reste de ses biens, et le parti catholique voulant le convertir de gré ou de force, eut assez de crédit pour le faire arrêter, comme il allait chercher sa femme à Bruxelles. Amené à Londres et renfermé à la Tour, il résista d'abord ; mais comme le dernier argument était sa *conversion ou le bûcher,* sa fermeté succomba. Il fit alors une rétractation, en garantie de laquelle on le contraignit d'assister au procès et à la condamnation de plusieurs hérétiques, dont la plupart étaient ses amis. Il en mourut de chagrin le 13 septembre 1557. Ses contemporains lui ont rendu la justice de dire que c'était un homme d'un esprit éclairé, d'un grand savoir, d'un caractère bienveillant et charitable. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons les suivants comme les plus remarquables : *De pronuntiatione græcæ potissimùm linguæ disputationes,* Bâle, 1555, in-8° ; *De superstitione, ad regem Henricum VIII,* traduit en anglais et publié par Strype, à la fin de la *Vie de Cheke,* Londres, 1705. Ses autres écrits sont ou relatifs aux circonstances du temps, ou des traductions du grec en latin, parmi lesquelles on remarque celle des *Homélies de saint Jean Chrysostôme,* Londres, 1543, 1547, 2 vol. in-4°.

CHELEBY. *Voyez* **TCHELEBY.**

CHELIDONIUS (Benoît), poëte latin, né dans le 15e siècle, embrassa la vie religieuse, fut élu abbé de Notre-Dame des Écossais à Vienne en Autriche, y fit revivre par ses leçons et par ses exemples la culture des sciences et des lettres, et mourut vers 1529. Il avait pris le surnom de *Musophile* (l'ami des Muses). Dans le temps qu'il demeurait au couvent de St.-Gille, à Meromberg, il avait écrit une chronique en vers de ce monastère, dont Gasp. Bruschius a publié quelques fragments dans *Chronologia monasteriorum Germaniæ.* Mais Chelidonius est principalement connu par ses deux poëmes *De passione Domini Nostri J. C.,* et *De vitâ Mariæ Virginis,* publia le premier en 1510, le second en 1511, grand in-fol., avec des estampes gravées en bois par le célèbre Alb. Durer. La *Passion* a été reproduite plusieurs fois, notamment à Cracovie, 1514, in-4°, et à Cologne, 1526, petit in-8°. Parmi les autres ouvrages de Chelidonius, on cite encore : *Voluptatis cum virtute disceptatio,* Vienne, 1515, in-4°.

CHELLERI (Fortuné), compositeur, né à Parme en 1668, d'une famille allemande qui avait italianisé son nom de *Keller,* étudia son art sous la direction d'un de ses oncles, maître de chapelle de la cathédrale de Plaisance, et se fit connaître par un opéra intitulé : *la Griselda,* qui fut représenté pour la première fois sur le théâtre de Crémone. De retour d'un voyage qu'il fit en Espagne en 1709, il donna successivement plusieurs pièces dont le succès accrut et maintint sa réputation. Appelé en Suède, puis en Angleterre, il revint se fixer en Allemagne, où il mourut en 1758, conseiller de cour et maître de musique du landgrave de Hesse-Cassel. Il avait été reçu membre de la Société royale de Londres.

CHELLES (Jehan de), architecte français du 13e siècle, travailla à la construction de l'église Notre-Dame de Paris. Le portail du côté de l'archevêché est de lui.

CHELSUM (James), ministre anglican, né à Westminster en 1740. Il entra dans les ordres en 1773, fut nommé la même année à la cure de Badger, dans le Shropshire, et plus tard au rectorat de Droxford, dans le Hampshire. Il est mort en 1801. Chelsum était très-savant, mais il avait un caractère inquiet et peu sociable. On a de lui : *Remarques sur l'histoire romaine de Gibbon,* 1772 et 1778, in-8° ; *Défense des remarques sur l'histoire romaine,* 1785, in-8° ; *Essai sur l'histoire du Mezzo-tinto,* in-8°. Il a fourni quelques articles à *l'Olla prodrida.*

CHELUCCI (le P. Paulin), vicaire général des clercs réguliers des écoles pies, né à Lucques en 1682, fut nommé par le pape Clément XI professeur d'éloquence au collége de la Sapience, et remplit cette chaire pendant 41 ans de la manière la plus brillante. Ce religieux, que l'on voit figurer dans l'académie des Arcades, cultivait aussi les sciences physiques et naturelles avec succès. Le grand pape, Benoît XIV, l'estimait beaucoup, et lorsqu'il fut élu vicaire général de son ordre, ce pontife lui accorda le titre et tous les priviléges de général. Il mourut à Rome en 1754. Il a publié : *Institutiones analyticæ,* Rome, 1736, in-8° ; *Institutiones arithmeticæ, cum appendice de naturâ atque usu logarithmorum,* ibid., 1745 : ces deux ouvrages ont eu plusieurs éditions ; *Orationes,* 1727-1748, 2 vol. in-8°, réimprimé à Leipzig par Kapp, avec une préface.

CHEMCOTTE (Alexandre), célèbre orientaliste, né en Suède, professa l'arabe et le persan à Stockholm avec succès, se fit connaître du monde savant par la publication de l'*Histoire de l'empire des Arabes sous les Abassides,* fut reçu membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres, et mourut en 1835 à Helsingford, dans la Finlande.

CHEMIAKA (Dmitré-Iourievitch), troisième fils d'Iourié Dmitrovitch. Aidé de ses deux frères, il favorisa l'usurpation de son père qui fut proclamé grand-duc de Russie au lieu de Vasiléï. A la mort de Dmitrovitch, arrivée le 6 juin 1434, Chemiaka prêta son secours à ce même Vasiléï pour lui faire reconquérir le pouvoir et l'arracher à son propre frère, auquel Vasiléï fit crever les yeux. Bientôt Chemiaka lui-même, aidé de quelques grands, ourdit une conspiration contre le grand-duc : elle réussit complétement. Le Kremlin et Moscou furent occupés par surprise par les conjurés. Le prince de Mojaisk s'empara de Vasiléï, et Chemiaka vainqueur se fit proclamer sous le nom de Dmitré IV. Non moins cruel que celui auquel il venait d'arracher le pouvoir, Chemiaka lui fit crever les yeux et l'envoya végéter avec sa femme dans Ouglitch. Cependant le nouvel usurpateur ne jouit pas longtemps du souverain pouvoir. Plusieurs boyards se révoltèrent ; ils mirent à leur tête l'aveugle Vasiléï et livrèrent à Chamiaka la sanglante et décisive bataille de Halitch, le 27 janvier 1450, où ce dernier fut complétement vaincu. Il se réfugia dans Novogorod, et quelque temps après dans Ourtioug, où le poison mit un terme à ses jours le 23 juillet 1453. Ainsi finit un prince qui, par ses défauts et ses qualités, résume bien ce moyen âge dont il est une des figures les plus brillantes quoique les moins connues.

CHEMIN (Jean-Baptiste), curé du diocèse d'Évreux, né en 1726, mort en 1781, a publié les *Vies de St. Vénérand et de St. Mau, martyrs*, et a laissé en manuscrit des *Recherches sur l'histoire de Normandie.*

CHEMIN DE LA CHENAYE, avocat et littérateur, né en Normandie, mort en 1775, a laissé : *Essai sur le caractère du magistrat,* 1767, in-4° ; *Discours sur les devoirs de l'avocat,* 1769, in-8°; *Des obligations de l'avocat envers la partie,* 1770, in-8° ; des *Élégies, stances,* et autres pièces de vers insérées dans les recueils littéraires du temps.

CHEMINAIS (le P. Timoléon), célèbre prédicateur, né à Paris en 1652, entra dans la société de Jésus à 15 ans, professa d'abord les humanités et la rhétorique au collége d'Orléans, se livra ensuite à l'éloquence de la chaire et y acquit une grande réputation; mais la faiblesse de sa santé ne lui permettant plus de suivre une carrière pour laquelle il semblait né, on le vit, faible et languissant, aller instruire les pauvres dans les campagnes. Épuisé par de longues souffrances, il mourut en 1689. Le P. Bretonneau publia en 1690 les *Sermons du P. Cheminais,* 2 vol. in-12 ; il en donna une 3e édition l'année suivante, et 2 autres en 1729. Ces sermons ont eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Paris, 1754, 5 vol. in-12. Le P. Bretonneau fut également l'éditeur d'un autre ouvrage du P. Cheminais, intitulé : *Sentiments de piété,* Paris, 1691, in-12, réimprimé en 1734 et 1736.

CHEMNITZ (Martin), théologien protestant, né en 1512 dans le Brandebourg, fut disciple de Mélanchton, et acquit par ses talents et son caractère l'estime et l'affection des princes d'Allemagne, qui l'employèrent utilement dans les affaires de l'Église et de l'État. Il mourut en 1588. On a de lui : *Examen concilii Tridentini,* Francfort, 1585, 4 vol. in-fol. et in-4° (cet ouvrage, qui a le plus contribué à la célébrité de Chemnitz, est un cours de théologie à l'usage des Églises protestantes); *Traité des indulgences* (en latin), traduit en français et imprimé à Genève, 1599, in-8°; *Harmonia evangelica,* 5 parties in-4°, publié à Francfort par Pol. Lyserus, de 1600 à 1611; *Theologiæ jesuitarum præcipua capita,* la Rochelle, 1589, in-8°.

CHEMNITZ (Christian), petit-neveu du précédent, né à Konigsfeld en 1616, mort en 1666, fut ministre évangélique à Weimar, et professeur de théologie à Iéna. Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie, dont les deux plus remarquables sont : *Brevis instructio futuri ministri Ecclesiæ; Dissertatio de prædestinatione.*

CHEMNITZ (Boleslas-Philippe), historien et publiciste, petit-fils de Martin, né à Stettin en 1605, fut anobli par la reine Christine de Suède, en récompense de l'un de ses écrits historiques, et mourut en 1678. Il a laissé une *Histoire de la guerre des Suédois en Allemagne, sous le grand Gustave-Adolphe* (en allemand), Stockholm, 1648-1653, 2 vol. in-fol. Le 1er vol. a été traduit en latin par l'auteur lui-même en 1648. On conserve dans les archives royales de Suède la suite du manuscrit original de cet ouvrage. On a encore de Pierre Chemnitz, sous le nom d'*Hippolyte à Lapide, Dissertatio de ratione status in imperio nostro romano-germanico,* Freystadt (Amsterdam), 1647, in-18, traduit en français par Bourgeois de Chastenet sous ce titre : *Des intérêts des princes d'Allemagne,* Freystadt, 1712, 2 vol. in-12, et par Formey, sous celui des *Vrais intérêts de l'Allemagne*, la Haye, 1762, 3 vol. in-8°, avec des notes relatives aux changements opérés en Allemagne, depuis un siècle, et aux conjonctures où cette contrée se trouvait alors.

CHEMNITZ (Jean), médecin, frère du précédent, né en 1610, mort en 1651, cultiva la botanique, et composa un catalogue des plantes qui se trouvent aux environs de la ville de Brunswick. Cet ouvrage, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur, a pour titre : *Index plantarum circa Brunswigam nascentium*, etc., Brunswick, 1652, in-4°, avec 7 planches.

CHEMNITZ (Jean-Jérôme), naturaliste, né à Magdebourg le 10 octobre 1730, mort le 12 octobre 1800, fut pasteur de l'église des militaires à Copenhague, et s'attacha particulièrement à l'étude des coquillages. Il a publié sur cette matière un grand nombre de *Mémoires* académiques et des ouvrages en allemand, dont les principaux sont : *Petits essais de testacéothéologie,* etc., Francfort, 1760, in-4°, avec une planche ; *Sur un genre de coquillages nommé chiton par Linné,* Nuremberg, 1784, in-4°, avec deux planches coloriées ; *Nouveau cabinet systématique de coquillages*, 12 vol. vol. grand in-4°, avec planches coloriées ; *Description d'un voyage à Faxœ et Stevens Klint,* 1776. Les autres écrits de Chemnitz sont des *extraits* des meilleurs ouvrages de conchyliologie ; des *Mémoires* insérés dans la Collection de la Société des scrutateurs de la nature à Berlin, de 1776 à 1791; quelques *Sermons* publiés sépa-

rément; des *notices* et des *articles* dans plusieurs feuilles périodiques.

CHEMNIZER (Ivan-Ivanowitch), fabuliste russe, né à Pétersbourg en 1744, d'une famille allemande, entra de bonne heure dans la garde impériale, fit plusieurs campagnes, passa dans le corps des mineurs, voyagea avec un de ses supérieurs en Allemagne, en Hollande, en France, et, de retour en Russie, demanda son congé pour se livrer à la culture des lettres. Nommé par l'impératrice Catherine consul général à Smyrne, il y mourut en 1784. Les Russes donnent à Chemnizer non-seulement le talent, mais encore la bonhomie, l'insouciance et la naïveté de la Fontaine. La meilleure édition de son recueil de *Fables* en trois parties est celle de Pétersbourg, 1799, in-8°.

CHEMS-EDDYN, chef tatar, fondateur de la dynastie connue sous le nom de *Molouk-curt*, succéda à son aïeul dans le gouvernement du Khoraçan, l'an 643 de l'hégire (1245 de J. C.), et fut confirmé dans cette place par Djenghuyz-Kan (Gengis-Kan). Il agrandit bientôt ses domaines, se déclara indépendant, et mourut à Tauris l'an 676 (1278 de J. C.). Huit princes sortirent de la dynastie Molouk-curt; le dernier, fait prisonnier par Tamerlan, périt avec tous ses enfants par l'ordre de ce conquérant, l'an 1383 de l'ère chrétienne.

CHENARD (Simon), acteur de l'Opéra-Comique, né à Auxerre le 20 mars 1758, fils d'un menuisier. Admis à la maîtrise de la cathédrale comme enfant de chœur, il y reçut d'excellents principes de musique, et, doué d'une belle voix, résolut d'embrasser la carrière du théâtre. Après avoir débuté en province et joué quelque temps à Bruxelles, il reçut en 1782 un ordre de début à l'Académie royale de musique à Paris; mais on ne tarda pas à reconnaître que son talent convenait mieux à l'opéra-comique, et il fut reçu à la Comédie-Italienne en 1783, où il remplaça Caillot sans le faire oublier. Admis à la retraite en 1825, il mourut à Paris en 1832.

CHÊNEDOLLÉ (Charles PIOULT de), poëte distingué, né à Vire (Calvados) en 1769, élève du collége de Juilly, émigra au commencement de la révolution, et habita successivement la Belgique, la Hollande, puis Hambourg où il concourut à la rédaction du *Spectateur du Nord*. De retour en France quelque temps avant le 18 brumaire, fut nommé d'abord professeur de belles-lettres au lycée de Caen, puis inspecteur de l'académie de cette ville à son organisation. Son poëme du *Génie de l'homme*, publié pour la première fois en 1807, est un des meilleurs ouvrages en vers qui eût paru depuis longtemps. Ce poëme, apprécié par les connaisseurs, n'obtint pas l'accueil qu'il méritait d'un public pour qui la poésie était déjà chose indifférente. Deux fois Chênedollé remporta l'amarante d'or à l'académie des Jeux Floraux en 1808, pour une ode intitulée : *Michel-Ange*, et en 1816 pour celle qui porte le grand nom de *Dante*. Pressé par ses amis, il se présenta candidat à l'Académie française en 1817, pour succéder à Choiseul-Gouffier; mais il n'obtint que 3 voix au premier tour du scrutin, et se vit préférer Laya. Après la révolution de 1830, il fut nommé inspecteur général, donna sa démission en 1832, et, retiré dans sa terre de Burcy, près de Vire, y mourut le 2 décembre 1833. La meilleure édition du *Génie de l'homme* est celle de 1825, in-18. On doit encore à Chênedollé : *Études poétiques*, 1820, in-8°, 1822, in-18. Il a été l'éditeur, avec M. Fayolle, des *OEuvres* de Rivarol, et a revu les *Chefs d'œuvre* de Shakspeare, trad. par Bruguières de Sorsum.

CHENEVIÈRES ou **CHENNEVIÈRES** (François de) naquit en 1699, à la Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois. Entré jeune au service, il passa bientôt dans l'administration, et, après avoir rempli les fonctions de commissaire ordonnateur en Allemagne et dans les Pays-Bas, fut fait premier commis des bureaux de la guerre à Versailles. Tous ses contemporains le représentent comme un homme aimable, obligeant et plein de belles qualités. Lié depuis 1750 avec Voltaire, pour quelques services qu'il lui avait rendus, il entretint dès lors une correspondance avec l'auteur de *la Henriade*, qui le remerciait de ses *jolis vers*, et lui assurait, par quelques pièces échappées à sa muse brillante et facile, une immortalité que Chenevières n'aurait jamais obtenue par ses ouvrages. Il se démit, en 1768, de la place de héraut d'armes de l'ordre de Saint-Louis. En 1772, il fut nommé inspecteur général des hôpitaux militaires; et mourut octogénaire, le 13 novembre 1779. On a de lui : *Détails militaires*, Paris, 1742, 4 vol. in-12, 1750-68, 6 vol.; *Loisirs de M. de....*, la Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12, etc.

CHENEVIX (Richard), chimiste, né vers 1760 en Irlande, membre de la Société royale de Londres, mort à Paris le 5 avril 1830, est connu par ses nombreux *articles* dans les *Transactions philosophiques*, le *Journal de Nicholson* et le *Magasin philosophique*. Ses observations sur les systèmes minéralogiques contiennent une attaque vigoureuse contre le célèbre Werner, et une défense vraiment philosophique du système de son rival Haüy, publiée dans le LXVIe vol. des *Annales de chimie*, pendant le séjour de l'auteur à Paris, en 1808. Il en surveilla lui-même la *Traduction* et y joignit des remarques sur d'Aubuisson. On lui doit encore de nombreuses analyses métallurgiques dans le *Journal des mines*, tome XIII à XXV; *Remarques sur la nomenclature chimique, suivant les principes des néologistes français*, 1802, in-12; *Défense des observations sur les systèmes minéralogiques*, 1811, in-8°; *les Rivaux mantouans*, comédie; *Henri VII*, histoire tragique, 1812. Ces derniers ouvrages prouvent que Chenevix n'était pas seulement un habile chimiste, et qu'il aurait pu se faire un nom dans les lettres.

CHÉNIER (Louis de), né en 1723, à Montfort, bourg à douze lieues de Toulouse, passa de bonne heure à Constantinople, où il dirigea d'abord une maison de commerce, puis fut attaché au comte Désalleurs, ambassadeur de France à la Porte Ottomane, après la mort duquel il remplit les fonctions de chargé d'affaires et de consul général jusqu'en 1764. De retour en France en 1767, il accompagna le comte Brugnon en Afrique, eut la plus grande part au traité conclu avec l'empereur de Maroc, et fut nommé consul général, puis chargé d'affaires auprès de cette puissance; il conserva ce poste jusqu'en 1784, où il reçut sa retraite. A la révolution, nommé membre du premier comité de surveillance de la ville de Paris, il s'y conduisit en homme de bien et de courage. La mort de son fils André, que ses efforts ne purent sauver de l'échafaud, empoisonna ses derniers jours, et il mourut à Paris le 25 mai 1796. On

a de lui : *Recherches historiques sur les Mores, et histoire de l'empire de Maroc,* Paris, 1787, 3 vol. in-8° ; *Révolution de l'empire ottoman et observations sur ses progrès,* etc., Paris, 1789, in-8°. Ces deux ouvrages, écrits avec pureté et élégance, renferment des détails intéressants sur le commerce, les mœurs et le gouvernement des musulmans d'Afrique et des Ottomans ; mais ils sont peu exacts dans ce qui a rapport à l'histoire de ces peuples. Louis Chénier est également auteur d'une brochure de circonstance intitulée : *Réclamations d'un citoyen.* Il a laissé en manuscrit : *Lettres sur les Turcs,* où il relève plusieurs fausses assertions du baron de Tott.

CHÉNIER (Marie-André de), poëte, 3e fils du précédent, né à Constantinople le 22 octobre 1762, fit ses études à Paris au collége de Navarre, et développa de bonne heure son goût pour la poésie. A 16 ans, il savait le grec, et traduisit en vers une ode de Sapho ; ce premier essai portait déjà le caractère d'un talent original. A 20 ans, entré comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie, il se dégoûta bientôt de la vie militaire et revint à Paris pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. L'excès du travail ayant altéré sa santé, il visita la Suisse et l'Angleterre, et revint se fixer dans la capitale de la France. C'est alors qu'il composa ses pastorales dans un genre dont la langue française n'avait encore aucun modèle, et traça le plan de plusieurs poëmes plus étendus, mais qu'il ne devait pas lui être donné de terminer. Loin de s'empresser de mettre au jour les premiers essais de sa muse, il ne les communiquait qu'en secret à sa famille et à un petit nombre d'amis. La révolution le surprit au milieu de ces douces occupations, et le poëte, distrait de ses rêves d'un âge d'or, ne refusa pas son appui aux principes d'une sage liberté. Plusieurs lettres qu'il fit insérer dans le *Journal de Paris,* et par lesquelles il cherchait à ramener les esprits à des idées plus modérées, le signalèrent à la haine des odieux dominateurs de l'époque. En vain ses amis l'avaient fait éloigner, il fut arrêté dans la famille d'un proscrit qu'il était allé consoler. Traduit au tribunal révolutionnaire, il monta courageusement à l'échafaud le 25 juillet 1794. Ses poésies, dont un bien petit nombre avaient été publiées isolément, ont été recueillies par M. H. de Latouche, qui les a fait précéder d'une notice fort intéressante sur l'auteur, Paris, 1819 ; 2e édition, 1822, in-18. Ses *OEuvres* (anciennes et posthumes), réunies à celles de son frère, Paris, 1824-1825, forment 2 vol. in-8°.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), poëte, frère du précédent, né à Constantinople le 28 août 1764, fut amené en France dès l'âge le plus tendre, et fit ses études à Paris. Destiné par son père à la carrière des armes, il obtint en 1781 une sous-lieutenance dans un régiment de dragons, et quitta le service au bout de 2 ans pour se consacrer tout entier à la littérature. Il n'avait que 22 ans lorsqu'il présenta aux comédiens français la tragédie d'*Azémire,* qui fut jouée à Fontainebleau le 4 novembre 1786, et deux jours après à Paris. Cette pièce, dans laquelle on remarque pourtant quelques traits heureux et une versification facile, n'obtint pas de succès. Chénier consacra 3 années à des études plus approfondies de l'art et des effets dramatiques, et donna *Charles IX,* représenté le 4 novembre 1789. L'esprit de parti contribua beaucoup au succès prodigieux de cette pièce, qui fut traduite en plusieurs langues. En 1791, Chénier fit représenter *Henri VIII* et *Jean Calas,* et l'année suivante *Caius Gracchus.* Peu satisfait de l'infructueux succès de sa tragédie de *Fénélon,* applaudie sans être appréciée, et surtout sans produire l'effet moral qu'en attendait l'auteur, il donna celle de *Timoléon,* dont les applications hardies portèrent ombrage au comité de salut public ; la représentation en fut défendue, et les copies saisies et brûlées : une seule échappa et servit à reproduire la pièce imprimée en 1795. Député à la Convention par le département de Seine-et-Oise, il y vota sur toutes les questions avec la majorité jusqu'au 31 mai ; depuis il ne parla plus dans cette assemblée qu'en faveur des proscrits, et pour engager ses collègues à prendre des mesures contre la barbarie qui menaçait de couvrir la France des débris de ses monuments. Membre de toutes les assemblées législatives qui se succédèrent jusqu'en 1802, Chénier, qui n'avait pas cessé d'y montrer du zèle pour l'enseignement de la jeunesse, fut appelé aux fonctions d'inspecteur général de l'instruction publique. Destitué pour son *Épître à Voltaire,* il trouva dans ses talents le moyen de se dérober à un dénûment total ; le chef du gouvernement venait de lui accorder une pension de 6,000 francs, lorsqu'il succomba, le 10 janvier 1811, à une maladie qui le consumait depuis 12 ans. La situation de Chénier, autant que son génie, en firent le chantre de la liberté, qu'il eût plus dignement célébrée s'il eût vécu dans des temps moins orageux : membre du conseil des Cinq-Cents, il se trouva chargé de composer pour les fêtes républicaines des hymnes et chants patriotiques, dont l'un, le *Chant du départ,* partagea souvent avec la *Marseillaise* de Rouget l'honneur de conduire les soldats français à la victoire. Outre les ouvrages dont on a parlé, Chénier en a laissé plusieurs autres, tant en prose qu'en vers ; quoique composés à une époque où les convulsions politiques étendaient leur fatale influence sur presque toutes les productions littéraires, la plupart offrent à la fois une élégance de style et une pureté de goût qui prouvent que leur auteur sut conserver, dans les rangs même du parti qu'il avait embrassé, une délicatesse de sentiment et d'expression qui forme un étrange contraste avec les emphatiques déclamations des orateurs de la démocratie ; il faut convenir cependant qu'il n'a pas toujours évité ce travers dans ses discours politiques, où l'on reconnaît trop l'esprit et les passions du temps. Le *Nouvel almanach des muses* renferme ses poésies les plus gracieuses : il en avait lui-même publié un recueil en 1797. Chénier a fourni un grand nombre d'articles littéraires à différents journaux, mais principalement au *Mercure de France,* dont il fut un des rédacteurs pendant les années 1809 et 1810. Le recueil de l'Institut, dont il était membre, et où il eut pour successeur Chateaubriand, contient un morceau sur les prix décennaux : c'est son dernier écrit. Les *OEuvres de M. J. Chénier,* précédées d'une *notice* par M. Daunou, et ornées du portrait de l'auteur d'après H. Vernet, ont été publiés en 10 vol. in-8°, Paris, 1824-25 ; 3 vol. de cette édition contiennent les *OEuvres posthumes ;* les tomes IX et X les *OEuvres* de M. A. Chénier.

CHENOT (Adam), professeur à l'académie Joséphine médico-chirurgicale de Vienne en Autriche, est mort

dans cette ville en 1789 ; il a publié : *Tractatus de peste*, Vienne, 1766, in-8°. Cet opuscule, justement estimé, a été traduit en allemand par Schweighart, Dresde, 1776, in-8°.

CHENU (Jean), historien, né le 29 décembre 1559 à Bourges, fut avocat au parlement de cette ville, où il mourut le 16 décembre 1627, laissant sur l'histoire et la jurisprudence plusieurs écrits dont on trouve la liste dans les mémoires du P. Nicéron (t. XL, p. 165).

CHENU (Pierre), graveur, né en 1730 à Paris, élève de Lebas, a gravé plusieurs beaux portraits et un assez grand nombre d'estampes, entre autres : *les Amusements des matelots*, d'après Téniers ; *le Boulanger flamand*, etc., d'après van Ostade ; *Bacchus et Prométhée*, d'après Pierre, etc.

CHÉOPS, roi d'Égypte vers l'an 1178 avant J.C., qu'on croit le même que Chembès, dont parle Diodore de Sicile, fit élever pour sa sépulture *la grande pyramide*, et mourut après un règne de 51 ans, laissant le trône à son frère Chéphren, dont l'histoire n'est pas moins incertaine.

CHEOU-SIN ou **TCHEOU**, dernier empereur de la 2e dynastie chinoise, appelée Chang, parvint à l'empire l'an 1151 avant l'ère chrétienne. Le nom de Cheou-sin est aussi abhorré à la Chine que celui de Néron dans l'Occident, et celui de Tan-ki, sa femme, n'y est pas moins odieux. Cette femme féroce lui répétait sans cesse que la terreur est la plus sûre garde des souverains, et se faisait gloire d'inventer de nouveaux supplices. Une dissolution effrénée occupait tous les instants que ces deux monstres ne donnaient pas aux exécutions sanglantes qui formaient leur spectacle favori, et c'est à leurs orgies nocturnes que quelques auteurs rapportent l'institution de la fête annuelle des lanternes, si célèbre à la Chine. Enfin Ou-ouang, prince vertueux et puissant, délivra l'empire chinois du joug où il gémissait depuis 32 ans sous le sceptre de ce couple abhorré ; défait par les troupes de Ou-ouang, Tcheou-sin périt sous les décombres de son palais, auquel il avait lui-même fait mettre le feu pour ne pas tomber vivant entre les mains du vainqueur. Après avoir arrêté l'incendie qui menaçait de consumer la ville entière, Ou-ouang fit mettre à mort l'atroce impératrice. A la longue dynastie des Chang succéda (l'an 1122 avant J. C.) celle des Tcheou.

CHERBURY. *Voyez* **HERBERT.**

CHERADAME (Jean), né au commencement du 16e siècle, d'une famille originaire d'Argentan, prend à la tête de ses livres tantôt le surnom d'*Hippocratès*, parce qu'il avait étudié la médecine, tantôt celui de *Charmurius*, composé de deux mots grecs qui désignaient allégoriquement son ardeur pour l'étude. On ignore la date de sa mort ; mais on sait qu'il s'acquit l'estime des gens de lettres qui contribuèrent à l'établissement du collége Royal, de ceux qui en furent les premiers professeurs, et qu'il y occupa lui-même une chaire de grec vers 1540. On a de cet habile helléniste : *Grammatica isagogica*, Paris, 1521, in-4° ; *Lexicon græcum*, Paris, 1523 ; *Alphabetum linguæ sanctæ mystico intellectu refertum*, 1532, 1552, in-8° ; *Lexicopator etymon*, 1543, in-fol. C'est le plus important des ouvrages de Cheradame.

CHERADAME (Jean-Pierre-René), ancien pharmacien de Paris, né à Argentan, le 26 octobre 1738. Il se fit recevoir au collége de pharmacie, en 1770, et en 1786, il fut choisi pour faire un cours de pharmacie à la Société de médecine où Corvisart, devenu depuis si célèbre, faisait aussi des leçons à cette époque. Cheradame eut avec lui des relations journalières profitables à l'un et à l'autre. Longtemps avant la révolution, il fut honoré des fonctions de prévôt au collége de pharmacie, et, en 1796, il fut nommé membre résident de la Société libre des pharmaciens de Paris, et directeur provisoire de l'école gratuite de pharmacie. Lors de la réorganisation de cette école en l'an XIII (1804), il en fut nommé trésorier, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 24 août 1824. Ses connaissances pratiques très-étendues lui valurent l'honneur d'être appelé, avec quelques autres savants, à la rédaction du *Codex medicamentarius*. Il était membre honoraire de l'Académie de médecine, section de pharmacie.

CHERCHEMONT (Jean), né en Poitou, d'une famille noble et illustre, sur la terre du Plessis-Cherchemont, près de Pailheudes, vers la fin du 13e siècle, se livra à l'étude du droit, entra dans les ordres sacrés, plaida à Paris, devant le parlement, et s'y fit remarquer par son éloquence. Devenu *clerc du roi*, il revint dans son pays, pourvu des fonctions de doyen de l'église de Poitiers. En 1320 Cherchemont était chancelier de Charles, comte de Valois, et il ne tarda pas à devenir évêque de Noyon. Une plus haute position l'attendait ; car, légiste et prêtre, savant en droit et en théologie, le roi Charles le Bel éleva cet illustre Poitevin à la dignité de chancelier de France, le choisit, en 1325, pour un des exécuteurs de son testament, et l'employa, la même année, dans les négociations qui eurent lieu pour la prorogation d'une trêve entre la France et l'Angleterre. A l'avénement de Philippe de Valois, Cherchemont remplit d'abord les fonctions de chancelier ; mais il ne tarda pas à être remplacé. Retournant alors dans sa province, il fit une chute de cheval qui occasionna sa mort, et on l'inhuma à Poitiers dans une chapelle qu'il avait fondée.

CHÉRÉA. *Voyez* **CALIGULA.**

CHÉREAU (François), graveur, né à Blois en 1680, vint jeune à Paris, où il eut pour maître Audran, et tout en cultivant la gravure il établit un commerce d'estampes. Il fut reçu en 1718 à l'académie sur un *portrait* de Louis de Boullongne, et mourut en 1729, avec le titre de graveur du cabinet du roi. Cet artiste excellait dans le portrait : il a gravé différents morceaux de la galerie du régent. Son *œuvre* est considérable.

CHÉREAU (Jacques), frère du précédent, né en 1694, se fit aussi connaître avantageusement dans la gravure, qu'il quitta pour se livrer au commerce des estampes. On cite de lui une *Ste Famille*, d'après Raphaël ; *David tenant la tête de Goliath*, d'après le Féti ; *le Lavement des pieds*, d'après Nicolas Bertin, et autres planches d'après divers maîtres.

CHEREBERT. *Voyez* **CARIBERT.**

CHÉRÉPHON, poëte tragique grec, né à Athènes vers la fin du 4e siècle avant J. C., fut l'ami de Socrate et de Démosthènes. Aristophane s'est moqué de sa maigreur, qui était passée en proverbe chez les Grecs. On ne connaît pas un fragment de ce poëte.

CHÉRILE, poëte grec, né vers la 73e olympiade,

célébra dans un poëme la victoire remportée par les Athéniens sur Xercès. On en trouve des fragments dans Aristote, dans Strabon et dans Josèphe. Les Athéniens ordonnèrent par un décret que les vers de Chérile seraient récités avec les poésies d'Homère. Les fragments qui nous restent de ce poëte ont été réunis par Aug.-Frid. Naeck, Leipzig, 1817, in-8°, précédés d'une dissertation sur sa vie et sur les écrivains du même nom. — Il ne faut pas le confondre avec un autre CHÉRILE, mauvais poëte, qui suivit Alexandre en Asie pour chanter ses victoires, et mourut, dit-on, de misère parce qu'Alexandre ne s'étant engagé qu'à lui payer un philippe d'or pour chaque bon vers, il ne s'en trouva que sept dans un poëme fort long qu'il avait composé. Suivant d'autres versions, il aurait été plus généreusement récompensé de son travail par le vainqueur de Darius. — Suidas fait mention d'un CHÉRILE, poëte tragique d'Athènes, auteur de 150 pièces de théâtre, et couronné 13 fois. Le même critique attribue à ce poëte l'invention des masques et du costume théâtral.

CHÉRIN (BERNARD), généalogiste, né près de Langres en 1718, vint jeune à Paris pour s'y perfectionner dans les lettres, dut à ses talents le titre d'historiographe des ordres royaux de St.-Lazare, de St.-Michel et du St.-Esprit, et mourut en 1785. Chérin s'est acquis de la réputation par l'équité qu'il apportait dans l'examen des titres, où plusieurs de ses prédécesseurs n'ont mis souvent que de la complaisance. On a dit de lui que dans ses recherches « il était injuste à force de justice. »

CHÉRIN (LOUIS-NICOLAS-HYACINTHE), général de division, fils du précédent, né à Paris en 1762, fut d'abord conseiller à la cour des aides, et devint, à la mort de son père auquel il succéda, généalogiste des ordres du roi. A l'époque de la révolution, il embrassa la carrière des armes, fut nommé sous-lieutenant au 18e régiment d'infanterie de ligne, en 1792 et employé à l'armée du Nord où son courage et son intelligence lui firent parcourir rapidement les grades subalternes jusqu'à celui d'adjudant général qu'il obtint au commencement de 1793. Arrêté, le 3 avril par ordre de Dumouriez, qui se disposait à résister à la Convention, il parvint à tromper la vigilance de ses gardes, alla reprendre son poste parmi les troupes restées fidèles à la patrie, et contribua à faire échouer les projets de ce général, en excitant un bataillon du département de Seine-et-Oise à tirer sur lui, ce qui l'obligea à prendre la fuite. Cette conduite lui valut les éloges de la Convention et le brevet de général de brigade. Employé peu de temps après comme chef d'état-major général de l'armée de l'Ouest, commandée par Hoche, il seconda parfaitement ce général, lors de l'expédition de Quiberon, en rassemblant un corps de 6,000 hommes, et fut ensuite chargé de rédiger, pour la Vendée, un plan de pacification qui fut approuvé du Directoire. En décembre 1796, il fit partie de l'expédition d'Irlande comme chef d'état-major général, et adressa une belle exhortation à l'armée expéditionnaire, lorsque, battue par la tempête, elle fut contrainte de regagner les ports de France sans avoir pu parvenir à sa destination. Il passa, avec la même qualité, à l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1797, et fut créé, quelque temps après, général de division. Nommé commandant en chef de la garde du Directoire, le 3 septembre de la même année, il prit part à l'affaire du 18 fructidor, et devint chef d'état-major général de l'armée du Rhin, en janvier 1798. Il remplaça dans les mêmes fonctions, en 1799, le général Ernouf, à l'armée du Danube, commandée par Masséna, fit, sous ce général, la campagne de Suisse; reçut, le 2 juin, dans une charge qu'il conduisait, un coup de feu dont il mourut quelques jours après, le 14. Le général Chérin a publié: *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements, arrêts et lettres patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse*, etc., Paris, 1788, in-12; *la Noblesse, considérée sous ses divers rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation*, 1788, in-8°.

CHÉRISEY (LOUIS, comte DE), d'une famille originaire de Champagne et dont la noblesse remonte au 12e siècle, naquit à Metz le 1er juin 1667, fils d'un capitaine au régiment de Touraine, qui commanda depuis les gardes du corps du duc de Lorraine, porta dans ses premières années le titre de baron, et entra au service en 1685. Capitaine le 20 août de la même année, mestre de camp le 12 mars 1705, enseigne des gardes du corps le 18 mai 1711, Chérisey fut décoré de la croix de Saint-Louis le lendemain de son arrivée à Versailles. Le 1er juin 1717, il eut la lieutenance de la compagnie des gardes du corps où il servait; fut élevé, le 1er janvier 1719, au grade de brigadier de cavalerie, et reçut, le 20 février 1734, le brevet de maréchal de camp pour se rendre sous les ordres du maréchal de Berwick, commandant les armées de la Moselle, de la Sarre et du Rhin. Au mois de juin de la même année, il combattait en Allemagne sous les ordres du maréchal d'Asfeld. Nommé gouverneur de Marseille, en remplacement de Villars, Chérisey fut envoyé, presque en même temps, sur les frontières des Trois-Évêchés, sous les ordres du maréchal de Bourg, gouverneur d'Alsace. L'année suivante, il rejoignit en Allemagne l'armée du maréchal de Coigny, et fut appelé, le 1er novembre, au poste qu'il avait occupé sous le maréchal de Bourg. Le 1er mars 1738, Louis XV le créa lieutenant général. Il servit, en 1742, à l'armée du maréchal de Noailles, et fut chargé de diriger les bataillons stationnés sur la Meuse. Le 16 mars 1743, il reçut la croix de commandeur de Saint-Louis, avec une pension de 3,000 francs. Il se mit peu après à la tête de la maison du roi, pour gagner Franckendal, signala son courage par divers faits d'armes, et mérita les éloges de la cour et de toute l'armée, le 27 juin, dans la journée d'Ettingen, où il fut blessé de deux coups de sabre à la tête. A peine était-il guéri qu'il alla commander sur la Sarre, sous les ordres de Coigny, puis en Flandre, sous le maréchal de Noailles. Retiré à Metz, avec une pension de 6,000 livres, il y mourut le 8 février 1750.

CHERLER (PAUL), poëte latin, né à Bâle, a laissé: *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico*, Bâle, 1577, in-4°; *Ecclesiæ et acad. Basileæ luctus*, etc., ibid., 1565, in-4°, livre rare et curieux, contenant les épitaphes de 32 personnages, morts de la peste qui ravagea le canton de Bâle en 1554.

CHERLER (JEAN-HENRI), médecin et botaniste à Bâle, aida Jean Bauhin, son beau-père, dans la composition d'une histoire générale des plantes, dont il fit pa-

raître l'esquisse 6 ans après la mort de ce savant; mais il est difficile de préciser la part qu'il eut à la grande histoire, qui ne parut qu'en 1650 et 1651, époque où Cherler avait lui-même cessé de vivre. Le nom de *Cherleria,* donné par Haller à un nouveau genre de plantes, a consacré la mémoire de ce botaniste.

CHÉRON (Charles), graveur, né à Lunéville en 1635, fils d'un bijoutier du duc Charles IV, se fit une réputation par son talent de modeler : dans un voyage à Rome, il fut nommé par le pape son premier graveur; appelé par Colbert à Paris, il grava les coins des médailles destinées à conserver le souvenir des victoires de Louis XIV, et mourut le 30 juillet 1699.

CHÉRON (Élisabeth-Sophie), née à Paris en 1648, fille d'un peintre en émail, se distingua de bonne heure par son talent pour la peinture, dont son père lui avait appris les différents procédés. Elle fut admise à l'académie en 1672 sur la présentation de Lebrun. Depuis elle montra qu'elle n'était pas moins habile dans l'art de graver, et prit rang parmi les meilleurs musiciens de son temps; enfin elle se fit un nom comme poëte. A 60 ans elle épousa un ingénieur du roi, la Hay, à peu près du même âge, et mourut le 3 septembre 1711. Ses principales productions dans la gravure sont : *une Descente de croix,* d'après Zumbo; *Livre de principes à dessiner,* en 36 planches; *Pierres gravées,* en 41 planches. Comme poëte, on a d'elle : *Essai en vers de psaumes et de cantiques; les Cerises renversées,* poëme en 3 chants, et une *Ode sur le jugement dernier.* Elle était membre de l'académie des *Ricovrati* de Padoue.

CHÉRON (Louis), frère de la précédente, né à Paris en 1660, se rendit en Italie, où il passa 10 ans à étudier les ouvrages des grands maîtres. De retour à Paris, il y peignit plusieurs tableaux, entre autres : *Hérodiade tenant la tête de St. Jean; le prophète Agabus devant St. Paul,* et une *Visitation.* Il grava à l'eau-forte; dans le nombre de ses estampes on cite : *l'Eunuque baptisé par St. Philippe; St. Pierre guérissant un boiteux; Ananias et Saphira frappés de mort.* Il mourut à Londres en 1723.

CHÉRON (Louis-Claude), littérateur, né à Paris le 28 octobre 1758, fut nommé, en 1790, administrateur du département de Seine-et-Oise, puis en 1791 député à l'assemblée législative, où il manifesta des opinions sages et modérées. Incarcéré pendant la Terreur, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor, refusa, en 1798, d'entrer au conseil des Cinq-Cents; mais plus tard il accepta la préfecture de la Vienne, et mourut à Poitiers le 13 octobre 1807. La culture des lettres remplit tous ses loisirs; il a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus connu est une imitation de la meilleure pièce du théâtre comique anglais, *School for scandal* (l'École de la médisance), de Sheridan : après avoir paru d'abord en 5 actes sous le titre de *l'Homme à sentiments* (1789), puis en 3 actes sous celui du *Moraliseur* (1801), ensuite de *Valsin et Florville,* cette pièce fut remise en 5 actes (1805), et l'auteur la fit jouer sous le titre du *Tartufe de mœurs,* qu'elle a gardé. Chéron avait débuté dans la carrière dramatique par *le Poëte anonyme,* comédie en 2 actes et en vers, 1785, in-8°, qui ne fut point représentée; cette pièce fut suivie de *Caton d'Utique,* tragédie en 3 actes, imitée d'Addison, 1789, in-8°. On lui doit, entre autres traductions de l'anglais, les *Leçons de l'enfance,* de miss Edgeworth, 1803, 5 vol. in-16 : celle qu'il a donnée du roman de *Tom Jones,* par Fielding (Paris, 1804, 6 vol. in-12), est très-estimée. Moins doué peut-être du talent de créer que de celui de coordonner et de polir les créations d'autrui, Chéron a laissé manuscrites deux pièces reçues au Théâtre-Français, plusieurs comédies en vers, une tragédie d'*Othello,* une traduction des meilleures odes d'Horace, et un grand nombre de poésies fugitives.

CHERON (François), frère du précédent, naquit en 1764. Jeune encore, lorsque la révolution commença, il se montra fort opposé à tous les excès et rédigea dans divers journaux des articles qui le firent proscrire après la journée du 10 août 1792. Arrêté pendant la Terreur, il ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Associé dès lors à toutes les entreprises du parti royaliste, il courut de grands dangers aux 2 et 3 prairial an III (mai 1795), et plus encore au 13 vendémiaire an IV, où il fut proscrit nominativement comme président de la section du Roule. Obligé de prendre la fuite, il ne reparut qu'après le triomphe de Napoléon au 18 brumaire. Revenu dans la capitale il y composa, avec Picard, l'excellente comédie de *Du Haut Cours.* Nommé chef de division au trésor public, il conserva cet emploi jusqu'à la chute de Napoléon en 1814. Ayant alors embrassé avec beaucoup d'ardeur la cause de la restauration, il fut nommé censeur de la *Gazette de France,* puis employé dans différentes occasions par M. de Blacas, et chargé de la direction du *Mercure de France,* que voulut alors rétablir la liste civile; mais le retour de Napoléon, en mars 1815, fit abandonner cette entreprise. Après le second retour de Louis XVIII, Chéron fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, censeur du *Constitutionnel,* puis censeur dramatique et enfin commissaire du roi près le Théâtre-Français. Il mourut subitement à Paris le 16 janvier 1828, d'une attaque d'apoplexie. Chéron fut le collaborateur de Bellin dans la comédie des *Deux Espiègles.* Il a également fourni quelques articles à la *Biographie universelle.*

CHÉRON (Augustin-Athanase), chanteur de l'Opéra, né le 26 février 1760, à Guyencourt (Seine-et-Oise), débuta en 1779, se retira en 1802, vécut quelque temps à Tours, puis se fixa à Versailles, où il est mort le 5 novembre 1829. C'était un acteur assez distingué par sa voix et par une belle stature. Il brillait surtout dans les rôles d'*Agamemnon,* d'*OEdipe à Colone,* et du roi d'Ormus dans *Tarare.*

CHERPITEL, architecte, né à Paris, fut admis en 1776 à l'académie d'architecture; il ne fut pas compris dans la réorganisation de l'Institut, et mourut en 1812. *L'église du Gros-Caillou,* ainsi que plusieurs hôtels dans le faubourg St.-Germain, attestent les talents de cet artiste.

CHERRIER (Sébastien), curé du diocèse de Toul, né à Metz le 11 mai 1699, est auteur de plusieurs écrits élémentaires, principalement sur la manière d'apprendre à lire aux enfants. Nous ne citerons que celui qui a pour titre : *Méthode nouvelle pour apprendre à lire aisément et en peu de temps,* etc., 1755, in-12, le plus complet et le meilleur des différents traités qu'on a de cet estimable auteur, mort près de Paris vers 1780.

CHERRIER (Claude), censeur, signait ses approbations du nom de *Passart*, par respect sans doute pour le caractère sacerdotal. Il mourut en juillet 1738. On lui doit : *Polissoniana, ou Recueil de turlupinades*, etc., Amsterdam, 1722, nouvelle édition, 1725, in-12 ; *l'Homme inconnu, ou les équivoques de la langue*, etc., Paris, 1722, in-12.

CHERSIPHRON, ou **CTÉSIPHON**, **ARCHIPHRON**, etc., architecte, né à Gnosse dans l'île de Crète, traça le plan et commença (vers l'an 684 avant l'ère chrétienne) la construction du temple d'Éphèse, compté plus tard au rang des 7 merveilles du monde ; il détermina les proportions de l'ordre ionique dans un écrit qu'il composa de concert avec Métagènes, son fils et le continuateur de son magnifique ouvrage, qui, dans le cours de tant de siècles, a excité une si vive admiration. Le temple d'Éphèse, incendié par Érostrate, la première année de la 106e olympiade (356 ans avant l'ère chrétienne), et restauré 22 ans après, par Dinocrate aux frais des Éphésiens, fut détruit par les Goths sous le règne de Gallien (vers l'an 265) ; des fragments de marbre épars sur une circonférence de plusieurs milles indiquent seuls l'emplacement de ce merveilleux édifice, dont les plus belles colonnes ont été enlevées par les sultans Bajazet et Soliman pour servir d'ornements à leurs mosquées. Vitruve a décrit les machines que Chersiphron employa pour le transport des énormes blocs de marbre dont chaque pièce devait former une colonne d'ordre ionique. Léon Alberti a fait graver les dessins de ces mêmes machines dans son Traité d'architecture pour l'histoire et la description de ce monument. Voyez la *Dissertation* de Gio. Poleni, insérée dans les *Mémoires de l'Académie de Cortone*, et le *Voyage en Grèce*, de Choiseul-Gouffier.

CHÉRUBIN (le Père), d'Orléans, capucin, cultiva les sciences exactes, devint habile dans la mécanique et perfectionna la construction de divers instruments d'optique, science à laquelle il s'était principalement livré et sur laquelle il a laissé plusieurs écrits qu'on peut encore consulter avec fruit, tels sont : *la Dioptrique oculaire*, etc., Paris, 1671, in-fol. ; *la Vision parfaite*, etc., Paris, 1677, in-fol., qu'il publia l'année suivante en latin sous ce titre : *de Visione perfectâ*, in-fol. On a du même auteur plusieurs autres ouvrages sur différentes branches de la physique. Le P. Chérubin s'était appliqué à perfectionner l'acoustique, et fit à ce sujet de curieuses découvertes à l'aide de procédés dont on ignore aujourd'hui le mécanisme.

CHÉRUBIN SANDOLINI (le Père), capucin d'Udine, a publié sur la gnomonique un ouvrage intitulé : *Taulemma Cherubicum catholicum univ. ac partic. continens principia*, etc., Venise, 1598, 4 vol. in-fol., divisés en XII livres ; ce religieux a laissé en manuscrit quelques autres ouvrages sur les mathématiques.

CHÉRUBIN DE MORIENNE (le Père), capucin missionnaire, mort en 1606 à Turin, en réputation de sainteté, avait composé pour la conversion des calvinistes du Chablais, un grand nombre de discours et de controverses, dont il n'a été imprimé que ses *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa div. eucharistiæ sacramentum*, 1593.

CHÉRUBINI (Laerzio), compilateur, né à Norcia, duché de Spolette, mort vers 1626, forma le premier le projet de recueillir les bulles et constitutions des papes depuis Léon Ier, et fit imprimer cette vaste collection du *Magnum bullarium*, Rome, 1617 ; la dernière édition, qui est aussi la plus estimée, fut donnée à Luxembourg en 1742 et années suivantes ; elle s'étend jusqu'à Benoît XIV et comprend XIX tomes. — Son fils et son principal collaborateur, Chérubini (Angelo-Maria), religieux du Mont-Cassin, publia à Rome, en 1638, les *Constitutions* d'Urbain VIII. — Chérubini (Flavio) donna un *Compendium* du Bullaire, Lyon, 1624, in-4o.

CHÉRUBINI (Marie-Louis-Charles-Zénobi-Salvador), compositeur célèbre, est né à Florence le 8 septembre 1760. Les premiers principes de la musique lui furent enseignés avant qu'il eût 6 ans. A 9 ans, il reçut des leçons d'harmonie et d'accompagnement de Bartoloméo Felici et de son fils Alessandro. Après la mort de ces deux maîtres, il passa sous la direction de Pierre Bizzari et de Joseph Castrucci. Ses progrès furent si rapides qu'à l'âge de 13 ans, il fit exécuter, à Florence, une messe solennelle et un intermède de sa composition. Ces ouvrages furent suivis de plusieurs autres, et le public accueillit avec de vifs applaudissements les fruits précoces d'un talent déjà si remarquable. Le grand-duc de Toscane, Léopold II, accorda à Chérubini, en 1778, une pension qui lui permit de se rendre à Bologne auprès de Sarti. Quatre années furent employées par le jeune artiste à des travaux sérieux. Avant de quitter pour toujours l'école de son maître, le jeune Chérubini écrivit l'opéra de *Quinto Fabio*, qui fut représenté en 1782 et qui fut suivi de sept ouvrages, représentés à Florence, à Livourne, à Rome et à Mantoue. En 1784, Chérubini se rendit à Londres. Il y écrivit *la Finta Principessa*, et y fit représenter son *Giulio Sabino*. Il écrivit aussi dans cette ville quelques morceaux nouveaux pour la partition du *Marquis de Tulipano*. Chérubini visita Paris en 1786 ; de là il se rendit à Turin où il donna son *Iphigénie en Aulide* en 1788. De retour à Paris il y mit en musique le *Démophon* de Marmontel. Le début de ce compositeur sur la scène lyrique française, ne répondit pas pleinement à la haute réputation qui l'avait précédé. Vogel fit représenter également un *Démophon* en 1789, qui obtint, grâce à l'ouverture devenue célèbre, plus de succès que celui de Chérubini qui n'eut que 8 représentations. En 1789, Chérubini obtint la direction d'un nouveau théâtre d'opéra italien. Il fit représenter, en 1791, *Lodoiska*, qui fit révolution dans la musique française, et fut l'origine de la musique *d'effet* que tous les compositeurs modernes ont imitée avec diverses modifications, et particulièrement Méhul, Steibelt, Berton, Lesueur, Grétry, etc. L'engouement que Rossini excita en perfectionnant le genre dans lequel, avant lui, son compatriote avait eu des admirateurs, semblait devoir être favorable à ce dernier ; mais les autres ouvrages de Chérubini, malgré les succès éphémères de quelques-uns d'entre eux, malgré le mérite que les gens de l'art peuvent reconnaître dans diverses parties de ses compositions, sont à peu près oubliés aujourd'hui. Il faut en excepter *les Deux Journées*, dont plus de 200 représentations n'ont pas fatigué l'enthousiasme des vrais connaisseurs. Chérubini fut nommé inspecteur du Conservatoire ; ce n'était point là une position digne de son talent, et les émoluments n'étaient point suffisants

pour élever convenablement sa nombreuse famille. Il accepta donc un engagement pour aller à Vienne écrire quelques opéras, et s'y rendit en 1805. Il écrivit la partition de *Faniska*, dont les beautés excitèrent l'admiration des artistes. Haydn et Beethoven proclamèrent l'auteur de cet ouvrage le premier compositeur dramatique de son temps; mais à peine Chérubini commençait-il à recueillir le fruit de son succès, que la guerre éclata entre la France et l'Autriche; il dut quitter Vienne et revenir à Paris, où il composa *Pimmaglione*. Découragé du peu de succès qu'il avait obtenu auprès de Napoléon, Chérubini s'éloigna de Paris, pour goûter, chez M. le prince de Chimay, un repos d'esprit dont il éprouvait l'impérieux besoin. C'est dans cette retraite qu'il composa son admirable Messe à 3 voix, en *fa*. Le succès qu'elle obtint dans toute l'Europe, détermina l'auteur à en produire beaucoup d'autres. Chérubini succéda en 1816 à Martin dans l'emploi de surintendant de la musique du roi. Cette même année il fut nommé professeur de composition du conservatoire de musique de Paris dont il était inspecteur depuis 20 ans; il en devint directeur en 1822; place qu'il conserva jusqu'en février 1842. Il fut décoré de l'ordre de la Légion d'honneur et mourut le 16 mars suivant. Chérubini a composé la musique de 32 opéras; nous en avons fait connaître les principaux. On lui doit en outre 29 morceaux d'église, tels que messes, motets, etc.; 8 cantates et une *méthode de contre-point et de fugue*, 1 vol. in-folio. Cet ouvrage est le résumé des leçons qu'il a données au conservatoire de Paris.

CHÉRYF-ED-DYN-ALY, docteur persan, né à Yezd, l'un des historiens de Timur, florissait vers l'an 828 de l'hégire (1425 de notre ère). Les écrits de ce *molha* que Khondémyr nomme le plus aimable des savants, offrent des détails précieux pour la géographie de la haute Asie. Pétis de la Croix, le fils, a donné une traduction de son *Zefer Naméh*, sous le titre d'*Histoire de Timur-Bec*, etc., Paris, 1722, 4 vol. in-12.

CHÉSEAUX (Jean-Philippe-Loys de), physicien, né en 1718 à Lausanne, petit-fils de Crouzat, à son exemple se livra de bonne heure à l'étude des sciences, fit construire un observatoire, et communiqua ses observations à l'Académie des sciences, qui le nomma son correspondant. Il mourut à Paris le 30 novembre 1751, laissant entre autres ouvrages : *Essais de physique; Traité de la comète de* 1743-1744, Paris, 1744, in-8°; *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Écriture sainte*, Paris, 1751; *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques; Essai sur la population du canton de Berne*, 1766. Il est presque entièrement l'auteur de la *Carte de l'Helvétie ancienne*; Seigneux de Correvon a publié la vie de Chéseaux avec une dissertation de cet auteur sur l'*Année de la naissance de J. C.*, dans le 3e vol. de sa traduction du *Traité de la Religion*, d'Addison, Genève, 1771, in-8°.

CHESEL (Jean Van), peintre flamand, né en 1644, reçut de son père, qui était peintre, les premiers éléments de son art. Il devint en peu d'années plus habile que son maître. Les tableaux de Vandyck avaient pour lui un attrait particulier; la manière de ce grand artiste était l'objet constant de ses études, et, arrivé à un assez haut degré de réputation, il alla chercher des travaux hors de sa patrie. Il se rendit à Madrid, où il fit pour la cour des portraits qui lui valurent de nouveaux admirateurs. Il peignit aussi avec un égal succès le paysage, les fruits, les fleurs et l'histoire. Ses figures dans ce dernier genre sont touchées avec beaucoup d'esprit. Chesel n'a peint l'histoire que dans de petites proportions. Pendant qu'il était à Madrid, la reine Louise, femme de Charles II, lui fit faire, pour l'ornement de son cabinet, beaucoup de peintures, entre autres l'*Histoire de Psyché*, sur des planches de cuivre. Après la mort de cette princesse, il fit le portrait de Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de Charles II; elle le nomma son peintre, et il resta à son service après la mort de ce prince. Il la suivit à Tolède, où il fit de nouveaux portraits qui ajoutèrent encore à sa réputation; enfin, il fut envoyé à Paris pour peindre Philippe V avant que ce prince passât en Espagne. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1708.

CHESELDEN (Guillaume), célèbre chirurgien, né à Burrow, comté de Leicester, en 1688, étudia l'anatomie sous Cowper, suivit les cours de clinique à l'hôpital St.-Thomas. Il n'avait que 22 ans quand il donna lui-même des leçons d'anatomie qui lui fournirent un grand nombre d'observations, insérées dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, dont il était membre. En 1713 il publia un *Traité complet d'anatomie*, qui a été souvent réimprimé; en 1723, un *Traité de la taille au haut appareil*, et en 1733 un *Traité d'ostéographie*, in-folio, avec des planches, qui le placèrent au rang des premiers anatomistes de l'Angleterre. Nommé chirurgien en chef de l'hôpital St.-Thomas, il devint ensuite premier chirurgien de la reine. Aussi heureux qu'habile dans toutes les opérations dont il était chargé, Cheselden, quoiqu'il eût presque toujours réussi dans la taille au haut appareil, abandonna pourtant cette méthode pour adopter la taille latérale de François-Jacques de Beaulieu. Mais ce qui assure à ce grand chirurgien une réputation immortelle, c'est le succès de l'opération qu'il fit en 1728 sur un aveugle-né auquel il donna la vue au moyen d'une prunelle artificielle. Cheselden mourut en 1752. Son *éloge* par Morand est imprimé dans le tome III des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, dont il était le premier associé étranger.

CHESNAYE (Nicole de la), écrivain français, vivant sous le règne de Louis XII, est auteur d'un ouvrage fort rare, divisé en 4 parties, et ayant pour titre: *la Nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, la condamnation des banquets, à la louange de diepte* (diète) *et sobriété, et Traité des passions de l'âme qui sont contraires à la santé*, Paris, in-4°, sans date; il y a deux autres éditions également in-4°, ibid., 1507 et 1511, figures, gothique.

CHESNAYE-DESBOIS (François-Alexandre Aubert de la), littérateur, né à Ernée dans le Maine, le 17 juin 1699, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des capucins, puis, ayant quitté son cloître, se mit à la solde des abbés Desfontaines et Granet, et rédigea pour ces deux journalistes des articles auxquels ils mettaient leurs noms après les avoir revus. Il travailla ensuite pour son propre compte, publia successivement un grand nombre d'ouvrages médiocres, principalement des *Dictionnaires*, et mourut dans un hospice à Paris le 29 février 1784. En

renvoyant pour la liste des ouvrages de cet écrivain à la *France littéraire* de M. Quérard, on indiquera seulement ceux qui sont recherchés ou qui peuvent être utilement consultés : *Dictionnaire universel et raisonné des animaux,* 1759, 4 vol. in-4°; *Dictionnaire domestique,* Paris, 1762-63, 3 vol. in-8°; *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français,* 1767, 3 vol. in-4°; *Dictionnaire de la noblesse,* etc., 1770 et 1784, 12 vol, in-4°, avec un *supplément* en 3 vol., devenu très-rare, la plupart des exemplaires ayant été détruits pendant la révolution.

CHESNAYE (ALEXANDRE-CLAUDE BELLIER DU), mort à Chartres, en novembre 1810, à l'âge de 71 ans, avait été lieutenant des maréchaux de France, censeur royal, député à l'assemblée législative, et maire de Chartres. L'un des éditeurs de la Bibliothèque universelle des Dames, avec d'Ussieux son gendre, et traducteur de l'Arioste, il se distingua surtout par un bon travail sur la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France,* recueillis par Roucher, Antoine Perrin, d'Ussieux, etc., et dont il publia les 66 premiers volumes, avec des observations et des notes, Paris, 1785 à 1790, in-8°. Du Chesnay joignait à une érudition aussi judicieuse que profonde, beaucoup de modestie et d'amabilité. Il laissa à sa mort plusieurs ouvrages manuscrits, qui sont les fruits de ses savantes recherches sur l'histoire.

CHESNEAU (NICOLAS), en latin *Querculus,* littérateur, né en 1521, dans un village de Champagne, fut d'abord professeur de belles-lettres au collége de la Marche, chanoine et doyen de St.-Symphorien de Reims, et mourut dans cette ville le 19 août 1581. On lui doit la 1re édition de la *Chronique* de Flodoard, dont il avait donné une traduction française sous le titre d'*Histoire de l'église de Reims,* 1581, in-4°. Ses autres ouvrages sont: *Hexastichorum moralium libri II,* Paris, 1552, in-fol.; *Epigrammatum libri II,* ibid., 1552, in-4°; *Poetica Meditatio de vitâ et morte D. Francisci Picart,* 1556, in-4°; *In fortunam jocantem carmen heroicum,* etc., Paris, 1558, in-8°; *Avis et remontrances touchant la censure contre les antitrinitaires,* traduit du latin du cardinal Hosius, Reims, 1573, in-8°; *Psalterium decachordon Apollonis et IX Musarum,* ibid., 1575; une traduction du *Traité de la messe évangélique,* de Fabri d'Heilbronn.

CHESNEAU (JEAN), secrétaire du chevalier d'Aramont, ambassadeur de François Ier à Constantinople, en 1546, est auteur d'une *Relation* de cette ambassade dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque royale de Paris.

CHESNEAU (NICOLAS), en latin *Quercetanus,* médecin, né à Marseille en 1601, mort vers 1675, fut l'oncle du célèbre grammairien Dumarsais. On a de lui : *Discours et Abrégé des vertus et des propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac,* Bordeaux, 1628, in-8°; *Pharmacie théorique,* Paris, 1660, in-8°, et 1683, in-4°; *Observationum medicinalium libri V,* etc., etc., Paris, 1672, in-8°.

CHESNECOPHORUS (NICOLAS), né en Suède dans la province de Néricie, vers le milieu du 16e siècle, fut nommé chancelier par le roi Charles IX, qui l'employa dans les affaires les plus importantes; il fut ambassadeur de ce prince à Copenhague et successivement dans différentes cours d'Allemagne, et mourut après 1611. On lui doit plusieurs ouvrages, dont le plus important est son *Exposé des motifs qui ont engagé les états de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond.*

CHESNECOPHORUS (JEAN), médecin suédois, né en 1581, fut pourvu le premier de la chaire de médecine créée à l'université d'Upsal, et mourut en 1635, laissant un *Recueil de Dissertations sur l'Histoire naturelle,* 1620-1626, in-4°.

CHESSÉ (ROBERT), gardien des cordeliers au temps de la Ligue, se fit ligueur forcené aussitôt après la mort de Henri III. Envoyé à Vendôme, ville livrée au duc de Mayence par Maillé-Benehard qui en avait été nommé gouverneur par Henri IV, le P. Chessé ne se contentait pas de fulminer en chaire contre le roi, il était encore l'âme de la conspiration qui devait livrer Tours. Cependant Henri IV se présenta inopinément devant la ville rebelle et la somma de se rendre. Le 15 novembre 1589, les troupes, commandées par le jeune de Biron, s'emparèrent de la ville. Le P. Chessé n'avait cessé, pendant l'attaque, d'exciter les fidèles à la résistance. Il fut saisi dans la chaire même par les soldats qui se préparaient à le pendre. L'intrépide fanatique, voyant qu'on manquait de cordes, détacha lui-même celle qui lui servait de ceinture, pour aider l'exécution de sa sentence. Les cordeliers le regardèrent comme un saint et s'estimèrent heureux de pouvoir l'ensevelir dans leur couvent. Benehard eut la tête tranchée. On voyait encore, en 1789, la tête du gouverneur et celle de Chessé attachées à la tribune de l'orgue dans l'église de St.-Martin, qui, aujourd'hui, sert de halle aux blés.

CHESSEL (JEAN). *Voyez* **CASELIUS.**

CHESSHER (ROBERT), médecin anglais, natif d'Hinckley dans le comté de Leicester, avait à peine 16 ans que déjà son génie pour les applications mécaniques à l'art de guérir se révélait par des appareils ingénieux d'autant plus remarquables qu'il possédait moins de matériaux pour les construire. Ces appareils étaient surtout des supports pour les membres blessés ou fracturés; et dès cette époque les observations, les méditations de Chessher eurent principalement pour but d'éviter aux malades la contraction des parties attaquées par des lésions ou des fractures. Après avoir encore passé 2 ans dans Hinckley, il fut envoyé dans la capitale de l'Angleterre, pratiqua 2 ans de suite sous les auspices du docteur Denman; suivit les cours de Hunter et de Fordyce, remplit plusieurs années les fonctions de chirurgien interne à l'hospice Middlesex de Londres, puis revint se fixer dans sa ville natale. Il s'y montra particulièrement habile dans l'une et l'autre branche de l'art de guérir, et son nom ne tarda pas à figurer parmi ceux des plus célèbres médecins de la Grande-Bretagne. Mais c'est surtout par ses appareils qu'il mérita bien de ses malades et de l'humanité. Peu de praticiens ont obtenu des résultats plus miraculeux; et Chessher est incontestablement un des hommes qui ont contribué le plus à l'état florissant de l'orthopédie. Avec la considération et presque la gloire, car le nom de Chessher était européen, il trouva dans ses utiles travaux la fortune; mais sa fortune, ainsi que son temps, furent à ceux qui en avaient besoin : sa vie était frugale, réglée, et il ne cessa l'exer-

cice de la médecine que peu de mois avant sa mort, qui arriva le 31 janvier 1831.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STANHOPE, comte DE), homme d'État habile, et non moins distingué comme écrivain, né à Londres en 1694, après avoir fait d'excellentes études à Cambridge, et voyagé sur le continent, revint en Angleterre, à l'avénement de George Ier. Membre de la chambre des communes, il ne tarda pas à s'y distinguer parmi les orateurs les plus éloquents, et quoique bien jeune encore, se fit remarquer par la sagesse de ses opinions. A la mort de son père, en 1726, il passa dans la chambre des pairs, où il soutint sa réputation d'orateur, notamment par un discours sur la nécessité de soumettre les pièces de théâtre à une censure préalable. En 1728, nommé ambassadeur en Hollande, sa conduite dans cette mission lui valut, avec l'ordre de la Jarretière, la place de grand-maître de la maison du roi George II. Il fut rappelé de la Haye en 1732, mais il y retourna bientôt avec le même titre d'ambassadeur, s'y conduisit avec la même habileté, devint ensuite vice-roi d'Irlande; et, de retour à Londres, en 1748, occupa le poste de secrétaire d'État. Quelques années après, sa santé commençant à s'altérer, il prit le parti de renoncer aux affaires et à l'administration, pour consacrer le reste de sa vie à la retraite, à l'étude et au commerce de quelques vrais amis. Il mourut le 24 mars 1773, après avoir eu le rare bonheur d'obtenir tous les genres de succès qu'il avait recherchés. Le talent de Chesterfield comme écrivain ne s'est montré que dans un petit nombre d'essais, insérés la plupart dans quelques ouvrages périodiques du genre du *Spectateur;* dans ceux de ses discours parlementaires qui ont été imprimés, mais surtout dans le recueil de ses *Lettres* à son fils, publiées en 1774, et qui ont fait tant de bruit dans toute l'Europe. Ce recueil a suffi pour placer lord Chesterfield au rang des premiers écrivains de sa nation; mais on regrette qu'un homme de tant d'esprit et de mérite se soit montré si léger, si frivole dans une correspondance qu'il destinait à l'éducation de son fils, auquel il recommandait avant tout le bon ton et les belles manières, pour réussir dans le monde. Certes, ce n'était pas là ce qu'on devait attendre d'un des meilleurs esprits de l'Angleterre, de l'ami de Pope, de Bolingbroke et de Montesquieu. Les *OEuvres* de Chesterfield ont été imprimées plusieurs fois dans divers formats. La meilleure édition est celle de Londres, 1777, 3 vol. in-4°, précédée de *Mémoires* sur sa vie, par le docteur Matty, son médecin et son ami. On y réunit ses *Lettres,* 1778, 2 vol. in-4°. Plusieurs morceaux de Chesterfield ont été traduits en français. Il existe une traduction estimée de ses lettres, Amsterdam, 1776, 4 vol. in-12, réimprimée à Paris, 1812.

CHÉTARDIE (JOACHIM TROTTI DE LA), curé de St.-Sulpice de Paris, né dans l'Angoumois en 1636, fut en 1702 nommé évêque de Poitiers, mais refusa ce siége, et mourut le 1er juillet 1714. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: *Homélies* (en latin) pour tous les dimanches de l'année, Paris, 1706-8, 2 vol. in-4°; *Homélies* (en français), ibid., 1707-13, 3 vol. in-4°, et 4 vol. in-12; *Catéchisme de Bourges*, in-4°, ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre d'*Abrégé de la Doctrine chrétienne,* Paris, 1708, 6 vol. in-12; *Entretiens ecclésiastiques tirés de l'Écriture sainte,* etc., 4 vol. in-12; *Explication de l'Apocalypse,* etc., Bourges, 1692, in-8°, et Paris, 1701. — Le chevalier de la CHÉTARDIE, neveu du précédent, mort en 1700, est auteur d'une *Instruction pour un jeune seigneur,* ou *Idée d'un galant gentilhomme*, Amsterdam, 1685, in-12; *Instruction pour une jeune princesse, ou l'idée d'une honnête femme,* 1685, in-12, réimprimée à la suite du *Traité de l'Éducation des Filles,* par Fénélon.

CHÉTARDIE (JOACHIM-JACQUES TROTTI, marquis DE LA), de la famille du précéd., né le 3 octobre 1705, entra de bonne heure au service, devint colonel en 1734, et nommé en 1739, ambassadeur en Russie, concourut à faire monter sur le trône la princesse Élisabeth. Dès lors il jouit de la plus haute faveur près de la nouvelle impératrice, qui, dans son audience de congé, lui fit des cadeaux de la valeur d'un million, et, le 1er septembre 1742, veille de son départ, le décora des ordres de St.-André et de Ste.-Anne. On a prétendu que la reconnaissance d'Élisabeth pour la Chétardie s'était étendue beaucoup plus loin; mais ce sont là de ces allégations sans preuves qu'un historien qui se respecte se garde bien d'admettre légèrement. Quoi qu'il en soit, Élisabeth sollicita le retour de la Chétardie, qui fut renvoyé en 1743 à Pétersbourg, en qualité de ministre plénipotentiaire; mais ses lettres de créance ne furent point admises par les ministres russes, sous le prétexte qu'on n'y donnait point à leur souveraine le titre d'*impératrice.* La Chétardie n'en fut pas moins bien accueilli par Élisabeth. Malheureusement, ayant voulu faire expulser du conseil des ministres Bestucheff, qui n'était pas favorable à la France, cette intrigue déplut à l'impératrice, qui lui retira les ordres dont elle l'avait décoré, et le fit reconduire jusqu'à la frontière, au mois de juin 1744, en prenant soin d'instruire le roi de France des motifs qui lui avaient fait prendre ce parti rigoureux. La Chétardie, exilé dans ses terres, obtint l'année suivante la permission d'aller servir dans l'armée d'Italie. En 1749, il fut nommé ambassadeur près du roi de Sardaigne. Plus tard, employé à l'armée d'Allemagne, il fut nommé commandant de Hanau, et y mourut le 1er janvier 1758. C'était un des plus beaux hommes de son temps.

CHETWOOD (KNIGHTLY), théologien anglais, né à Coventry en 1652, mort en 1720, nommé évêque de Bristol par Jacques II, ne put prendre possession de ce siége, fut en 1709 chanoine général des forces anglaises dans les Pays-Bas, et de 1707 à 1720 doyen de Glocester. On a de lui quelques *poésies.* Il a laissé inédite une *Vie de lord Roscommon.*

CHETWOOD (GUILLAUME-RUFUS), auteur dramatique, mort en 1766, avait été libraire et souffleur du théâtre de Drury-Lane. Il a composé plusieurs pièces de théâtre qui ne sont plus au répertoire, et une *Histoire du Théâtre anglais,* Londres, 1749.

CHEVAL-HUBERT (AUGUSTE), né à Paris en 1758, fut d'abord élève de Vien, et se livra ensuite à l'étude de l'architecture. Il remporta le prix à l'académie, voyagea en Sicile, visita Rome et, à l'époque de la révolution, revint à Paris, où il traça le plan de plusieurs fêtes publiques. C'est lui qui a fait le plan de transformation des salles basses du musée des arts en musée des antiques. Il est mort le 9 février 1798.

CHEVALET (Antoine). *Voyez* **CHIVALET**.

CHEVALIER (Antoine-Rodolphe), *Cevallerius*, orientaliste, né dans la Normandie en 1507, d'une famille protestante, vint étudier l'hébreu à Paris, et se fit bientôt remarquer par son érudition. Les guerres civiles l'ayant obligé de quitter la France, il voyagea en Angleterre et en Allemagne, fut appelé pour professer l'hébreu à Strasbourg et à Genève, où il acquit le droit de cité. L'amour de la patrie l'ayant ramené à Caen, on le sollicita d'y donner des leçons. Forcé de s'expatrier de nouveau à l'époque de la St.-Barthélemi, il se réfugia à l'île de Guernesey, où il mourut en 1572. On a de lui : *Linguæ hebraicæ rudimenta,* Paris, 1567, in-8°, et plusieurs traductions de l'hébreu insérées dans la Bible polyglotte de Walton. Chevalier fut l'interprète de Calvin pour les livres hébreux. Il travailla avec Bertram et Mercerus au *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini, et fut en relation avec les hommes les plus savants de son temps.

CHEVALIER (Guillaume), poëte français, né dans le Nivernais, exerça la médecine à Niort, où il fit imprimer un ouvrage intitulé : *OEuvres ou Mélanges poétiques, où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, Niort, 1647, in-8°. On lui doit un second recueil intitulé : *la Poésie sacrée*, ou mélanges poétiques en vers latins et français, élégies, etc., traitant des mystères de N. S. J. C., etc., Paris, 1669, in-12. On suppose aussi qu'il est l'auteur d'un *Nouveau cours de philosophie* en vers, avec des *remarques* en prose, ibid., 1665, in-12. On trouve des détails sur Chevalier dans les *Vies des poëtes français,* par Colletet, manuscrit qui, du cabinet de Barbier, a dû passer à la Bibliothèque royale de Paris. — Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre Guillaume Chevalier ou Chevallier, qui publia, en 1584, un recueil de quatrains moraux sous ce titre : *le Décès, ou Fin du monde, divisé en trois versions,* in-4°.

CHEVALIER (Jean), jésuite, né à Poligny en 1587, fut, pendant 30 ans, grand préfet du collége de la Flèche, et mourut dans cette ville en 1644. On a de lui : *Lyrica in patres societ. Jesu in oram canadensem transmittendos,* la Flèche, 1635, in-4°; *Prolusio poetica, seu libri carminum heroicorum,* etc., ibid., 1638, in-8°, réimprimé avec changements et augmentations sous le titre de *Polyhymnia, seu variorum carminum libri VII,* ibid., 1647, in-8°. — Un jésuite du même nom, né dans le Perche en 1627, mort aux Antilles en 1649, a publié : *Réponse d'un ecclésiastique à une dame religieuse de Fontevrault*, etc., Paris, 1641, in-4° (sous le nom de Fr. Chrétien); *Vie de Robert d'Arbrisselles, fondateur de l'ordre de Fontevrault,* traduite du latin de Baulderic, la Flèche, 1647, in-8°.

CHEVALIER, comédien de la troupe du Marais, mort en 1673, est auteur de 10 pièces de théâtre, dans le genre burlesque, imprimées de 1661 à 1668, in-12. Ces farces, écrites en vers, et remplies de pointes triviales et d'indécentes équivoques, sont cependant recherchées des amateurs qui veulent connaître l'état de la comédie avant Molière. Devenues rares, on trouve difficilement à en compléter la collection.

CHEVALIER (Nicolas), né, suivant la *France littéraire*, à Sedan, de parents protestants, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, et s'établit à Utrecht, où il joignit au commerce des livres celui des médailles et des curiosités. Il mourut vers 1720. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions et autres monuments*, Amsterdam, 1692, in-fol., figures; *Description d'une antique pièce de bronze*, etc., ibid., 1694, in-12; *Dissertation sur des médailles frappées à l'occasion de la paix de Ryswyck,* Amsterdam, 1700, in-8°; *Description de la pièce d'ambre gris de la chambre de commerce d'Amsterdam*, 1700, in-4°, rare; *Recherches curieuses d'antiquités venues d'Italie, de Grèce et d'Égypte*, 1709, in-fol., figures. C'est la description de son cabinet, où il avait réuni bien des médailles fausses et des objets de peu de valeur.

CHEVALIER (Jean-Damien), médecin du roi à Saint-Domingue, né à Angers, mort en 1770, a publié quelques *opuscules* et une *Chirurgie complète,* oubliés depuis longtemps; mais on peut lire encore avec fruit ses *Lettres sur les maladies de Saint-Domingue,* 1752, in-12, et *sur les plantes de cette île,* Paris, 1752, in-8°.

CHEVALIER (Paul), mort le 7 mars 1796, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, s'est fait connaître par des sermons sur la morale, dépouillée de tout dogme et qui ont été publiés en 1770, sous ce titre : *Six discours ecclésiastiques sur quelques vérités fondamentales de la morale.*

CHEVALIER (Thomas), chirurgien anglais, fut d'abord destiné à la jurisprudence; mais il quitta cette carrière pour la chirurgie, dans laquelle il s'est fait une grande réputation. Il employa tous ses efforts pour l'établissement du collége des chirurgiens de Londres, fut nommé membre dès sa création, et y professa l'anatomie et la chirurgie. Il fut ensuite successivement admis dans la Société royale de Londres et dans celle des Antiquaires. Enfin il était chirurgien du roi en service extraordinaire, lorsque sa mort arriva, le 9 juin 1824. Il a laissé les ouvrages suivants : *Observations à l'appui du bill présenté au parlement, pour ériger en collége la corporation des chirurgiens de Londres,* in-8°, 1797; *Introduction à un cours d'opérations chirurgicales*, in-8°, 1801; *Traité sur les blessures d'armes à feu*, in-12, 1804.

CHEVALIER (François-Félix), historien estimable, né à Poligny en 1705, fut maître des comptes à la chambre de Dole, membre de l'Académie de Besançon, de la Société d'agriculture d'Orléans, et mourut en 1800. On a de lui : *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*, Lons-le-Saunier, 1767-69, 2 vol. in-4°, ouvrage plein de recherches neuves, et dont les exemplaires deviennent rares.

CHEVALIER, ingénieur-mécanicien, à Paris, se fit remarquer dès le commencement de la révolution par l'exaltation de son patriotisme, et fut employé, en 1794, à la fabrication des poudres. Il offrit dans le même temps, à la Convention, des armes à feu renfermant huit charges. Dénoncé par Rovère, le 18 avril 1795, comme agent d'un complot faisant suite à la révolte démagogique du 12 germinal (2 avril), et accusé d'avoir eu pour cela des intelligences avec un nommé Crespin, il fut arrêté le 27 du même mois, et relâché par l'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Le 30 novembre 1797,

il fit l'expérience d'une fusée incendiaire inextinguible, dont il était l'inventeur, et renouvela cet essai le 20 mars suivant. Désigné en novembre 1800, par les rapports de la police consulaire, comme s'occupant, dans des intentions suspectes, de préparations d'artifice et de fusées, il fut surveillé avec soin par les agents du ministre Fouché. On fit plusieurs visites à son domicile, et l'on y trouva une machine avec laquelle il fut accusé d'avoir voulu attenter aux jours du premier consul. Mis en arrestation, il paraissait oublié, et cette affaire n'aurait sans doute pas eu d'autre suite, lorsque eut lieu l'explosion de la terrible machine infernale du 3 nivôse an IX. Chevalier fut aussitôt après traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort, le 24 décembre 1800, et fusillé le même jour à Vincennes. La découverte de Chevalier était fort ingénieuse, et l'on a prétendu qu'il avait retrouvé le feu grégeois.

CHEVALLIER, empoisonneur. *Voyez* **LELIÈVRE.**

CHEVANES (Nicolas de), avocat au parlement de Bourgogne, né à Autun, mort à Dijon vers 1654, est auteur des ouvrages suivants : *De duplici unius episcopi in eâdem diœcesi sede disquisitio*, cité par Lamarre dans son *Conspectus histor. Burgundiæ; Mausolée à la mémoire de César-Auguste de Bellegarde, baron de Termes*, Lyon, 1621, in-4°, et plusieurs *factums* pour la défense de l'ordre de Cîteaux.

CHEVANES (Jacques-Auguste de), fils aîné du précédent, né à Dijon le 18 janvier 1624, reçu avocat en 1645, occupa 24 ans la charge de secrétaire du roi à la chancellerie de cette ville, acquit une grande réputation au barreau, surtout dans les matières ecclésiastiques, et mourut le 29 novembre 1690. On a de lui : *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne*, etc., Châlons, 1665, in-4°; des *vers* grecs et latins en tête de divers ouvrages de C. Fevret. Il a laissé en manuscrit les *Vies* (en latin) *de Nicolas Chevanes,* son père, *de Charles Fevret, de Jean Lacurne;* celle (en français) *de Jean-Baptiste le Menestrier;* une *Histoire de la sainte Chapelle de Dijon*, et quelques *factums*. L'abbé Joly est auteur d'un *Chevaneana* publié dans les 2 vol. des *Mémoires* de Bruys.

CHEVANES (Jacques de), frère du précédent, capucin, connu sous le nom de *P. Jacques d'Autun,* mourut à Dijon en 1678. Outre plusieurs livres ascétiques oubliés, on a de lui : *Oraison funèbre de Jean-Baptiste Gaston de France, fils de Henri le Grand*, Lyon, 1660, in-4°; *Harangue funèbre de H. G. Ch. de Foix de la Valette, duc de Candale,* Dijon, 1658, in-4°; *l'Incrédulité savante et l'Incrédulité ignorante*, etc., Lyon, 1671, in-4°; *Vie de saint François d'Assise*, Dijon, 1676, in-4°.

CHEVARD, historien, né en 1748, fut notaire à Chartres, et deux fois maire de cette ville, puis conseiller de préfecture, inspecteur des prisons et membre de la Société d'agriculture. Après qu'il eut quitté le notariat, la statistique du département d'Eure-et-Loir, l'industrie agricole de la Beauce, l'archéologie, les monuments celtiques devinrent les seuls objets de ses travaux. Il publia en l'an X (1802) son *Histoire de Chartres et de l'ancien pays chartrain,* 2 vol. in-8°. Cet historien mourut à Chartres le 9 mai 1826.

CHEVASSU (Joseph), prêtre, né à Saint-Claude le 6 novembre 1674, entra au séminaire de Saint-Irénée à Lyon, fut ensuite curé de la paroisse des Rousses, près de sa ville natale, et mourut le 25 octobre 1752. On a de ce modeste pasteur, qui remplit ses fonctions avec un zèle admirable : *Catéchisme paroissial,* Lyon, 1726, in-12; *Méditations ecclésiastiques,* 1737, 4 vol.; 1743, 5 vol. in-12; *Méditations sur la passion,* 1746, in-12; *Abrégé du rituel romain,* etc., 1746, in-12; *le Missionnaire paroissial,* etc., 1753, 4 vol. in-12, souvent réimpr.; *l'Éloge de J. Chvassu* se trouve dans l'*Histoire de la prédication,* du P. Joly.

CHEVERNY (Philippe **HURAULT**, comte de), chancelier de France, né en 1528, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes. Son alliance avec le premier président de Thou, dont il épousa la fille en 1566, facilita son élévation aux premières dignités de la magistrature. Nommé chancelier du duc d'Anjou, depuis Henri III, il suivit ce prince dans ses expéditions militaires. Après la bataille de Jarnac, il reçut le brevet de conseiller d'État. Son crédit augmentait à la cour, mais il ne prenait aucune part directe aux affaires, et l'on croit qu'il fut étranger à la Saint-Barthélemi. En partant pour la Pologne, Henri laissa Cheverny en France pour veiller à ses intérêts; il justifia la confiance de ce prince, qui, devenu roi, ne se conduisit que par ses avis. En 1578 il obtint la charge de garde des sceaux, à laquelle il joignit bientôt celle de chancelier. Ses liaisons avec les ligueurs le firent disgracier après la journée des Barricades; mais rappelé par Henri IV, qui lui fit l'accueil le plus flatteur, il se dévoua dès lors entièrement à son service. En 1591, il fit de ses deniers presque tous les frais du siége de Chartres, dont le roi lui rendit le gouvernement, dirigea tous les préparatifs du sacre et du couronnement de ce monarque, et fut chargé de rétablir le parlement de Paris, ainsi que les autres cours souveraines du royaume. Il jouit constamment de la confiance du roi, et mourut en 1599. De Thou, Scévola de Sainte-Marthe et Nicolas Rapin ont loué la prudence et la dextérité de ce magistrat, qui, s'il faut en croire *l'Étoile,* n'était cependant pas inaccessible à la corruption. On imprima à Paris, en 1636, les *Mémoires d'Estat de messire Philippe Hurault, comte de Cheverny,* etc., avec des *Instructions à ses enfants,* et la *Généalogie de la maison des Hurault,* in-4°, réimprimées en 1644, 2 vol. in-12; la Haye, 1664 et 1720, 2 vol. in-12. Ces mémoires commencent à l'an 1567 et finissent à 1599. Ils font partie de la collection des *Mémoires pour servir à l'histoire de France.*

CHEVERNY (Philippe de), fils du précédent, né en 1579 à Paris, fut pourvu dès l'âge de 13 ans de plusieurs bénéfices, notamment de l'abbaye de Pontlevoy, nom sous lequel il est souvent désigné dans les mémoires du temps. Évêque de Chartres à 18 ans, il hérita de l'affection que Henri IV portait à son père; mais ce prince, tout en l'honorant de ses bontés, ne l'initia jamais aux affaires de l'État. Il mourut en 1620, à 40 ans. Outre une *Relation* de la dernière maladie et de la mort de son père, imprimée à la suite des *Mémoires* du chancelier Cheverny, l'abbé de Pontlevoy a laissé des *Mémoires* qui font suite à ceux de son père; ils ont été publiés pour la première fois sur le manuscrit par Petitot, dans le tome XXXVI de son édition des *Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

CHEVERT (François de), lieutenant général des armées du roi, né à Verdun le 21 février 1695, d'une famille obscure, entra à 11 ans dans un régiment d'infanterie, et s'éleva par ses services jusqu'au grade de lieutenant général. Il était lieutenant-colonel dans la campagne de Bohême en 1741, et le comte de Saxe le désigna pour commander les grenadiers à l'escalade de Prague. Au moment de poser les échelles, Chevert appelle les sergents et leur dit : « Vous êtes tous braves ; mais il me faut ici un *brave à trois poils* » (expression militaire) ; puis s'adressant à l'un d'eux dont il connaissait le dévouement intrépide : « Pascal, continue-t-il, monte le premier, je te suivrai ; quand tu auras atteint le sommet du rempart, la sentinelle criera sur toi : ne réponds pas ; il tirera son coup de fusil et te manquera ; tu tireras sur lui, tu le tueras ; tu marcheras en avant, et je serai là pour te soutenir. » Tout réussit comme il l'avait prévu. La place fut prise, et Chevert en fut nommé commandant sous le comte de Bavière. Le roi le créa brigadier. Lors de la retraite des Français, l'année suivante, Chevert fut laissé dans Prague avec une garnison de 1,800 hommes, les malades et les convalescents. Ce fut avec ces faibles moyens qu'il résista 18 jours à l'armée autrichienne, menaçant de s'ensevelir sous les ruines de la ville s'il n'obtenait une capitulation honorable. Elle lui fut accordée. Employé depuis en Dauphiné et à l'armée d'Italie, il fut nommé maréchal de camp en 1744, et lieutenant général en 1748. Chevert contribua puissamment en 1757 au succès de la bataille d'Hastembeck. Il resta employé jusqu'à la paix, obtint la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, et mourut à Paris le 24 janvier 1769. On lui éleva dans l'église de Saint-Eustache un monument sur lequel on lisait une épitaphe (attribuée à Diderot) terminée par ces mots : « Le titre de maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle. » Le *Mercure de France* de 1769 contient l'*Éloge historique de Chevert*. On le trouve aussi dans la *Galerie française*, dans les *Éloges de quelques-uns des plus célèbres guerriers français*, Strasbourg, 1797, in-8°, etc.

CHÉVERUS (Jean LEFEBURE de), cardinal, archevêque de Bordeaux, né à Mayenne le 28 janvier 1768, se dévoua dès sa jeunesse aux missions étrangères, partit de France en 1789 pour l'Angleterre, et de là se rendit aux États-Unis d'Amérique, où il opéra de nombreuses conversions dans les peuplades encore sauvages, fit bâtir une église où il rassemblait fréquemment les néophytes pour les instruire, et se fit chérir de ces hommes grossiers par sa douceur et sa charité. Nommé vicaire apostolique, puis évêque de Boston en 1810, il revint en France après la restauration, occupa le siége de Montauban, et sut dans ce nouveau diocèse se concilier l'estime générale par les aimables vertus qui avaient rendu son nom si cher aux Américains. Il fallut un ordre de la cour de Rome pour le décider à accepter l'archevêché de Bordeaux, auquel il fut appelé en 1825. Élevé à la pairie, il perdit cette dignité sans regret après la révolution de 1830, et reçut peu de temps après la barrette de cardinal. Sa mort, arrivée le 18 juillet 1836, excita les regrets les plus vifs dans toute la France, où son nom sera longtemps béni.

CHEVILLARD (André), religieux dominicain, né à Rennes, mort dans les missions d'Amérique en 1682, a publié : *Desseins de S. Ém. de Richelieu pour l'Amérique*, etc., Rennes, 1799, in-4°, où l'on trouve quelques documents sur les missions des Antilles depuis 1635.

CHEVILLARD (Jean), généalogiste, né dans le 17e siècle, publia *le grand Armorial*, ou *Carte de blason, de chronologie et d'histoire*, et a laissé en manuscrit un *Recueil de blasons et armoiries de la ville de Paris, depuis* 1268.

CHEVILLARD (Jacques), fils du précédent, mort vers 1735, composa un grand nombre de *généalogies* et de *cartes chronologiques* dont on trouve l'indication dans la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong.

CHEVILLARD (Louis), autre généalogiste, mort en 1751, a publié : *Recueil de divers tableaux généalogiques*, très-grand in-fol., grav., dont il existe des exemplaires peau de vélin ; *Dictionnaire héraldique*, 1723, in-12.

CHEVILLARD (François), chanoine de la cathédrale d'Orléans, puis curé de St.-Germain, mort en 1659, a fait imprimer : *Portraits parlants*, 1646, in-8° : c'est un recueil de *poésies* dans lesquelles on trouve les anagrammes de tous les chanoines d'Orléans ; *l'Entrée pompeuse... d'Alphonse d'Elbène en son église*, etc., 1638, in-4°, et l'*Épitaphe de Michel Lefèvre*, 1659, in-4°. C'est un poëme historique de plus de 200 vers.

CHEVILLET (Juste), graveur, né à Francfort-sur-l'Oder en 1729, vint jeune à Paris, où il se perfectionna sous la direction de Wille, qui plus tard épousa sa sœur. Il vivait en 1795, mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. Outre quelques beaux portraits, entre autres de *Chardin*, le peintre, et de *Lenoir*, lieutenant général de police, on cite de cet artiste : *la Santé portée et son pendant*, par Terburg ; *le bon Exemple et son pendant*, d'après Heïlman ; *la Mort de Montcalm*, d'après Watteau.

CHEVILLIER (André), docteur et bibliothécaire de Sorbonne, né à Pontoise en 1636, mort le 8 avril 1700, fut un ecclésiastique aussi savant que pieux, modeste et charitable. On lui doit la conservation du précieux manuscrit intitulé : *Speculum humanæ salvationis*, qui fait partie de ceux de la bibliothèque du Roi, et qu'il acheta de ses propres deniers ; il est auteur des ouvrages suivants ; *In synodum chalcedonensem dissertatio*, etc., Paris, 1664, in-4° ; *Origine de l'imprimerie de Paris*, ibid., 1694, in-4° (M. Taillandier a publié, sur l'origine de l'imprimerie à Paris, de *Nouvelles recherches* qui rendent moins utile l'ouvrage de Chevillier, curieux, quoique non exempt d'erreurs) ; *le grand canon de l'Église grecque*, ibid., 1699, in-12 ; *Traité du vœu de continence pour ceux qui aspirent aux ordres sacrés*, 2 vol. in-8°. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits.

CHEVOTET (Jean-Michel), architecte du roi, né à Paris en 1698, fut élève de le Blond, et atteignit bientôt la réputation de son maître. Ses belles constructions le firent admettre en 1732 à l'académie d'architecture. Il acquit surtout une grande réputation dans l'art de distribuer et de décorer les jardins. Il mourut en 1772. Les châteaux de Mareuil et de Champlâtreux ont été construits sur ses dessins.

CHÈVRE DE LA CHARMOTTE (François), né à la Charmotte, près de Sésanne le 29 novembre 1697, fit son cours d'études à l'université de Paris, où il fut gra-

dué et maître ès arts. Il se consacra ensuite au sacerdoce et fut supérieur du petit séminaire de Troyes pendant environ 6 ans, puis curé d'Anglure et enfin doyen de Villemaur. On lui doit : *Recherches critiques et littéraires sur l'ancienne châtellenie, baronnie, duché et doyenné de Villemaur, pour servir à l'histoire générale de Champagne,* 2 vol. in-fol. Chèvre de la Charmotte mourut le 23 juin 1781.

CHEVREAU (Urbain), né à Loudun le 20 avril 1613, manifesta de bonne heure pour les voyages un goût qui l'empêcha de choisir un état. La reine Christine de Suède lui donna le titre de secrétaire de ses commandements, et l'électeur palatin le nomma l'un de ses conseillers. Pendant son séjour à Heidelberg, il disposa la princesse Charlotte-Élisabeth à embrasser la religion catholique, et prépara ainsi son mariage avec Monsieur, frère de Louis XIV. Sur la fin de sa vie il revint à Loudun, il passa le reste de ses jours dans la retraite, et mourut le 15 février 1701. Chevreau a beaucoup écrit ; mais ses ouvrages, qui dans le temps ont joui d'une assez grande réputation, sont aujourd'hui presque oubliés. Les seuls que l'on consulte encore sont : *OEuvres mêlées,* 1717, in-12 ; *Chevrœana,* 1700, in-12 ; des *Remarques* sur les *poésies* de Malherbe, dans l'édition de 1722 ; son *Théâtre,* composé de 8 pièces en 5 actes et en vers, Paris, 1637-1641, in-4° et in-12, se trouve rarement complet. Sa *Vie* a été écrite par Ancillon, dans les *Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes,* Amsterdam, 1709, in-12.

CHEVREMONT (Jean-Baptiste de), ecclésiastique, né vers 1640 en Lorraine, de parents anglais, visita l'Europe, l'Afrique et l'Asie, fut à son retour nommé secrétaire du duc de Lorraine, Charles V. Après la mort de ce prince, il vint se fixer à Paris, et mourut en 1702. On a de lui : *Histoire et aventure de Kemiski, Géorgienne,* Bruxelles, 1697, in-12 (sous le nom de Mme D....) ; *Testament politique du duc de Lorraine,* Leipzig, 1696, in-8° ; *État actuel de la Pologne,* Cologne, 1702, in-12. Il a laissé en manuscrit : *l'Académie des voyageurs et des politiques ; l'Art de régner par maximes ;* et *le Ministre d'État par maximes.*

CHEVRET (Jean), littérateur, né le 15 mars 1747 à Meulan, fut employé pendant plus de 50 ans à la bibliothèque royale de Paris, et mourut le 15 août 1820. Il a publié diverses brochures politiques dans lesquelles il se montre l'ami enthousiaste de la liberté, sans s'écarter jamais des principes religieux dont il demeura constamment pénétré. Ses écrits les plus importants ont été réunis sous ce titre : *OEuvres philosophiques, politiques, morales et d'éducation,* 1789-1793, in-8°.

CHEVREUSE (Marie de ROHAN, duchesse de), dame célèbre par son esprit et sa beauté, née en 1600, épousa en 1617 le duc Albert de Luynes, connétable de France, et contracta en 1621 un second mariage avec Cl. de Lorraine, duc de Chevreuse. Son caractère, porté à l'intrigue, se développa surtout dans les guerres de la Fronde, et lui attira successivement la haine de Louis XIII et du cardinal Richelieu. Accusée d'avoir cabalé contre ce ministre, et près d'être arrêtée, elle passa en Angleterre, d'où elle ne revint en France qu'après la mort de son ennemi. Ce fut pour y apporter de nouveaux germes de troubles et de confusion. Elle entra dans la ligue contre Mazarin, dont elle avait été précédemment l'appui, et mourut en 1679. « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz dans ses *Mémoires,* en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avait des saillies si brillantes et si sages, qu'elles n'auraient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux. »

CHEVRIER (François-Antoine), écrivain satirique, né à Nancy vers 1705, d'abord volontaire dans un régiment d'infanterie, se dégoûta du métier des armes, et vint à Paris, où il travailla pour le théâtre, et publia des brochures virulentes qui lui firent un grand nombre d'ennemis. Condamné par sentence du bailliage de Nancy, du 22 juin 1758, aux galères à perpétuité, pour son *Histoire de Lorraine,* dont il paraissait déjà 4 vol., il s'enfuit à la Haye, puis à Rotterdam, où il mourut le 2 juillet 1762. L'impudence, l'obscénité, l'irréligion, dominent dans la plupart des ouvrages de cet auteur, auquel on ne peut toutefois refuser de l'esprit, quelque imagnation et de la facilité. On en trouvera la liste dans la *France littéraire* de M. Querard. Le seul qui mérite d'être consulté, c'est : *Mémoire pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine,* 1754, 2 vol. in-12, critique très-vive de la *Bibliothèque* de D. Calmet.

CHEVRIÈRES (Jean-Guillaume de), Français réfugié en Hollande, se livra à la composition et à la traduction de plusieurs ouvrages. On a de lui : *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre,* Amsterdam, 1730, 7 vol. in-12 ; *Vie de Philippe II, roi d'Espagne,* traduite de l'italien de Grégoire Léti, Amsterdam, 1734, 6 vol. in-12 ; *les Images des héros et des grands hommes de l'antiquité,* traduit de l'italien de Canini, Amsterdam, 1731, in-4°, recherché. On lui attribue aussi une *Histoire de Stanislas,* Londres, 1741, 2 vol. in-12.

CHEYNE (George), médecin, né en Écosse en 1671, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique ; mais sa vocation pour les sciences médicales prévalut sur les désirs de ses parents. Ayant pris le doctorat, il s'établit à Londres, et fut admis en 1705 à la Société royale, pour un ouvrage sur le calcul différentiel. Cheyne, adonné aux plaisirs de la table, acquit bientôt un embonpoint excessif ; mais un régime sévère rétablit promptement sa santé. De nouveaux écarts dans son régime ramenèrent les mêmes accidents, d'autres plus graves encore, et il finit par succomber à Bath en 1742. Ses principaux ouvrages sont : *Nouvelle Théorie des fièvres aiguës et Essai sur la santé et la longévité,* 4e édition, 1725, in-8° : l'auteur en donna une traduction latine avec des augmentations, et sur cette version l'ouvrage a été traduit en français, Paris, 1755, in-12 ; *la Maladie anglaise* ou *Traité des maladies nerveuses,* 1833 ; *Essai sur le régime,* etc., 1740 ; *Méthode naturelle pour guérir les maladies et les désordres de l'esprit qui en dépendent,* Paris, 1747, 2 vol. in-12.

CHEYNELL (François), théologien, né à Oxford en 1608, joua un grand rôle dans les querelles religieuses et politiques qui agitèrent l'Angleterre sous les rois Jacques Ier et Charles Ier, et fut un des plus fougueux zélateurs du parti des *Indépendants.* Obligé de résigner la place de président du collége de St.-Jean à Oxford, il obtint en dédommagement un riche bénéfice. A la restauration, il se retira dans une petite ferme, où il mou-

rut en 1665. On trouve une *Notice* sur sa vie dans les *OEuvres* de Johnson.

CHÉZY (Antoine), directeur de l'école des ponts et chaussées, né à Châlons-sur-Marne en 1718, passa ses premières années dans la congrégation de l'Oratoire, et la quitta à 30 ans. Admis à l'école des ponts et chaussées en 1748, il fut nommé sous-ingénieur en 1761, ingénieur en chef en 1763, inspecteur général du pavé de Paris, puis directeur de l'école des ponts et chaussées, et mourut le 4 octobre 1798. Adjoint de Perronnet dans la construction du pont de Neuilly, il en dirigea tous les travaux, et construisit seul ceux de Meaux et de Tréport. Il composa un grand nombre de *Mémoires,* dont un seul, *sur les niveaux*, a été publié dans les *Mémoires des savants étrangers, de l'Académie des sciences.*

CHÉZY (Antoine-Léonard de), orientaliste, né à Neuilly, le 15 janvier 1773, fils du précédent, admis à l'école polytechnique lors de sa formation, en sortit pour étudier les langues de l'Orient, et en particulier le persan, sous la direction de Silvestre de Sacy, dont il fut l'élève le plus distingué. Employé à la bibliothèque dite alors nationale, puis suppléant de Langlès à la chaire de persan, son évidente supériorité sur le titulaire devint pour lui la source de beaucoup de désagréments ; il finit par donner sa démission. En 1814 il fut nommé profes- fesseur de sanscrit au collége de France, où une chaire de cette langue venait d'être créée pour lui, et 2 ans après il devint membre de l'Académie des inscriptions. A la mort de Langlès, il demanda la place de conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi ; mais Abel Rémusat lui ayant été préféré, il ne voulut pas rester l'adjoint de son ancien ami, et quitta la bibliothèque Royale. Nommé professeur de persan, il cumula cette chaire avec celle de sanscrit, consacra ses dernières années à la rédaction de différents ouvrages, et mourut à Paris du choléra, le 3 septembre 1832. Outre plusieurs articles intéressants dans le *Journal des savants,* le *Journal asiatique,* etc., on lui doit : *Medjnoun et Leila,* poëme traduit du persan, 1807, 2 vol. in-18 ; *Yadjnadatta-Badha,* ou *la Mort de Yadjnadatta*, tiré du sanscrit, 1814, in-8° ; *la Reconnaissance de Sacountala,* drame sanscrit, traduit de Calidala, 1830, in-4°, 1832, in-8°.

CHIABRERA (Gabriel), célèbre poëte lyrique italien, né le 8 juin 1552 à Savone, fut confié dès sa première enfance aux soins d'un oncle qui demeurait à Rome, et lui fit faire sous les jésuites son cours d'études, qu'il n'eut terminé qu'à l'âge de 20 ans. Il suivit les leçons publiques de Marc-Antoine Muret, se lia très-intimement avec Paul Manuce, et vécut dans la familiarité des savants. Le cardinal Cornaro, camerlingue du pape, lui donna dans sa maison un emploi lucratif et honorable, et, tranquille sur son avenir, il aurait pu se livrer doucement à la culture des lettres ; mais son caractère irascible lui suscita bientôt une querelle dont les suites fâcheuses l'obligèrent de quitter Rome et de se retirer dans sa patrie. Cette première leçon ne l'avait point corrigé. Peu de temps après son retour à Savone, il eut un nouveau duel, et, quoique blessé, même assez grièvement, fut encore contraint de prendre la fuite, parce qu'il fut démontré que tous les torts étaient de son côté. Chiabrera n'était cependant plus jeune. Son exil ne fut pas long : de retour à Savone, il y vécut en repos et se maria dans un âge mûr, car il avait près de 50 ans. A cette époque, il était connu depuis longtemps comme poëte lyrique, et sa réputation lui avait fait des admirateurs et des amis dans toutes les villes d'Italie. Dans les divers voyages qu'il fit à Turin, à Gênes, à Mantoue, à Florence, à Rome, il fut comblé d'honneurs et de présents. Il parvint à un âge très-avancé, et mourut à Savone le 14 octobre 1637. La nature l'avait certainement doué d'un talent prodigieux, mais c'est par l'étude constante des poëtes grecs que Chiabrera s'est formé ; c'est en les imitant qu'il est parvenu à mériter lui-même de servir de modèle. Le temps, loin de nuire à sa réputation, n'a fait que l'affermir, et la postérité lui a conservé le glorieux surnom que ses contemporains lui avaient donné, de *Pindare italien.* Dans le genre gracieux, il se montra le rival d'Anacréon et d'Horace, et s'il n'est pas aussi supérieur dans ses autres ouvrages, il n'en est cependant pas un seul qui ne renferme de grandes beautés. Les *Poésies* de Chiabrera ont été réimprimées un grand nombre de fois ; mais l'Italie ne possède pas encore une édition complète des œuvres de son premier poëte lyrique. Les meilleures éditions des *Poésies* sont les suivantes : Gênes, 1586-1591, 4 vol. in-4°, édition originale très-précieuse, aussi rare que recherchée ; Rome, 1718, 3 vol. in-8° ; Venise, 1730, 4 vol. in-8°, réimpression de l'édition de Rome, avec des additions contenues dans le 4ᵉ vol. ; Milan, 1807-1808, 3 vol. in-8°. Ces éditions sont précédées d'une *Vie* de Chiabrera par Jos. Paolucci. On ne peut donner ici la liste de ses autres productions en vers et en prose ; les curieux la trouveront dans la *Serie* de M. Gamba, que les amateurs de la littérature italienne doivent avoir constamment entre les mains ; mais on ne peut se dispenser de signaler les *Alcune prose inedite,* Gênes, 1826, in-8°, petit vol. très-précieux, qui contient la *Vie* du fameux marquis J. J. Marignano, un *Discours* à la louange d'Alexandre Farnèse, et trois *Dialogues,* dans lesquels Chiabrera lui-même donne des leçons aux jeunes poëtes qui voudraient à son exemple cultiver le genre lyrique.

CHIAPPE (Baptiste), le dernier peintre de l'école génoise, né en 1625 à Novi, fit ses études à Rome, où il s'appliqua particulièrement au dessin ; il devint assez bon coloriste dans la suite, et l'on attendait de lui des ouvrages plus précieux que tous ceux qu'il a laissés ; mais il mourut en 1647, à peine au milieu de sa carrière. Une de ses meilleures compositions est son tableau du *Saint* à St.-Ignace d'Alexandrie.

CHIAPPE (Ange), né en Corse, appartenait à l'une des familles les plus distinguées de cette île. Nommé député à la Convention nationale en 1792, il s'y conduisit avec une modération rare, et vota constamment avec les constitutionnels. Il contesta d'abord la compétence de l'assemblée pour juger Louis XVI, vota la détention et le bannissement à la paix ; et quand enfin l'arrêt de mort fut rendu, il appuya avec force l'amendement de Mailhes, relatif au sursis. Il s'opposa avec courage aux excès de la commune, et proposa, dans la séance du 20 avril 1793, de déclarer calomnieuse la pétition qu'elle présenta contre une partie de la représentation. Nommé plus tard secrétaire de l'assemblée, il fut envoyé ensuite en mission dans le Midi. A la dissolution de la Convention, il passa

au conseil des Cinq-Cents, où il prit encore la défense de plusieurs députés accusés d'avoir eu part à l'insurrection des sections contre la représentation nationale dans la journée du 13 vendémiaire. Il fut sous l'empire sous-préfet à Alba, département de la Stura. Chiappe, rendu à la vie privée après la restauration, est mort à Paris dans le courant de l'année 1826.

CHIARAMONTI (Scipion), mathématicien et philosophe, né à Césène le 22 juin 1565, mort le 3 octobre 1652, avait fondé, dans sa patrie, l'académie des *Offuscati*. On a de lui, outre divers écrits de mathématiques et d'astronomie, une *Histoire* (latine) *de Césène*, en XVI livres, 1641, in-4°, Helmstadt, 1665, in-4°; et un traité *De conjectandis cujusque moribus*, etc., Venise, 1625, in-4°, qui a beaucoup servi à la Chambre, pour la composition de son traité de l'*Art de connaître les hommes*.

CHIARAMONTI (Jean-Baptiste), littérateur et jurisconsulte, né le 2 mars 1731 à Brescia, mort dans cette ville le 22 octobre 1796, s'est distingué dans cette double carrière. On a de lui quelques *opuscules* dans des recueils dont il fut l'éditeur, ainsi que des *operette* de Gagliardo.

CHIARAMONTI (Horace), frère du précédent, mort en 1794, a publié quelques ouvrages ascétiques.

CHIARANTANO (Paul), jésuite, né dans la Sicile, à Piazza en 1615, fut très-versé dans la connaissance des mathématiques et des langues orientales, professa la théologie scolastique et la morale, devint recteur du collége de sa ville natale, et y mourut le 22 janvier 1701. On a de lui : *Piazza città de Sicilia nova ed antiqua,* Messine, 1654, in-4°, et plusieurs ouvrages de mathématiques et d'astronomie restés manuscrits.

CHIARI (Fabrizio), peintre et graveur, né à Rome en 1621, mort en 1695, a laissé quelques *tableaux,* et plusieurs estampes à l'eau-forte, d'après le Poussin.

CHIARI (Joseph), peintre, né en 1654 à Rome, élève de Carle Maratte, n'avait pas reçu de la nature un grand talent, mais il réussit par son travail à se mettre au rang des premiers peintres de son temps. Ses tableaux de chevalet sont très-estimés ; on en voit plusieurs en Angleterre. Il fut employé par les églises de Rome et par les souverains. La galerie de Dresde possède de lui deux grands tableaux représentant l'*Adoration des Mages,* et une *sainte Famille*. Les fresques qu'il exécuta dans le palais Barberini et dans la galerie Colonna lui firent beaucoup d'honneur. Il mourut en 1727.

CHIARI (François-Rainier), ecclésiastique, né à Pise, mort en 1750 à Venise, a publié en latin et en italien des ouvrages de piété, de morale et de médecine, entre autres : *Homiliæ et orat. aliquot sacræ ; il Penitente illuminato ; la Medicina statica di Santorio,* etc. On lui doit en outre une traduction italienne des *Lettres choisies de Cicéron*.

CHIARI (l'abbé Pierre), littérateur, né à Brescia vers 1720, termina ses études d'une manière brillante sous les jésuites, qui s'empressèrent de l'admettre dans la société ; mais il en sortit avant d'avoir prononcé ses vœux, et se fit prêtre, ce qui ne l'empêcha pas de composer un grand nombre de comédies dans le genre de celles de Goldoni, qu'il égala par sa fécondité, mais auquel il est très-inférieur sous tous les autres rapports. Il réussit encore moins dans la tragédie, parce qu'il manquait, comme il en convient lui-même, des principales qualités du poëte ; mais il eut plus de succès dans le roman ; quelques-uns de ceux qu'il publia furent avidement recherchés du public italien, et méritèrent l'honneur d'être traduits en français. Le *Théâtre* de Chiari, comprenant 10 vol. de pièces en vers et 14 en prose, a eu 2 éditions à la fois, Venise et Bologne, 1759, 1762, in-8°. Ses principaux romans sont *la Giuocatrice di Lotto ; la Ballerina onorata; la Cantatrice per disgrazia* et *la Bella Pellegrina* (tiré de *l'Écossaise* de Voltaire). On lui doit encore des *Lettres philosophiques,* une *Histoire sainte* par demandes et par réponses, etc. Ce trop fécond écrivain mourut à Brescia en 1788.

CHIARINI (Marc-Antoine), peintre bolonais, né en 1652, élève de François Quaini et de Dominique Santi, excella dans la perspective, l'architecture et les arabesques. Ses principaux ouvrages se voyaient à Modène, à Milan, à Lucques, et surtout à Vienne où il travailla pour le prince Eugène. Il a publié avec des remarques, les *dessins* de la fontaine de la place de Cologne, dont il a mesuré tous les aqueducs. Ce grand artiste mourut en 1730.

CHIAROMONTE (Jérôme), médecin empirique, né dans la Sicile, près de Palerme, mort à Naples vers 1640, se fit une assez grande réputation en Italie, pour avoir, le premier, conseillé l'usage de la poudre de Baida, comme un spécifique contre toutes sortes de maladies. La poudre de Baida cessa bientôt d'être en vogue ; mais, en 1735, quelques charlatans essayèrent d'en ramener l'usage.

CHIARUGI (Vincent) exerça l'art de guérir à Florence, où il fut médecin de l'hôpital Saint-Boniface, spécialement consacré aux maladies mentales et cutanées. Il était aussi professeur de médecine et de chirurgie près de cet hôpital, et fut plus tard directeur de l'hôpital Ste-Marie de la même ville. Il mourut vers 1822. Ses ouvrages sont : *Della pazzia in genere ed in specie, trattato medico-analitico con una centuria di osservazioni,* Florence, 1793-1794, 3 vol. in-8° ; *Saggio teoretico-pratico sulle malattie cutane sordide osservate nel R. Spedale di Saint-Bonifacio di Firenze,* Florence, 1799, 2 vol. in-8° ; nouvelle édition augmentée, Florence, 1807, 2 vol. in-8° ; *Saggio di richerche sulla pellagra,* Florence, 1814, in-8°.

CHIAVISTELLI (Jacques), peintre florentin, né en 1618, élève de Colonna, fut un artiste d'un goût solide, et plus sage que la plupart des peintres de son temps. Il réussit particulièrement dans la perspective ; les églises, les cabinets et les palais de Florence renferment ses plus beaux ouvrages. Il forma plusieurs élèves, et mourut en 1698. On voit son portrait au palais Pitti.

CHICHELE (Henri), né en 1362, fondateur du collége d'All-Souls à l'université d'Oxford, est un des personnages les plus illustres dont s'honore l'Église anglicane. Après avoir été placé à l'école de Winchester, puis au nouveau collége, où le droit civil et le droit canon partagèrent ses méditations, il parcourut rapidement, de 1392 à 1414, l'échelle des dignités ecclésiastiques. Henri IV l'envoya comme ambassadeur auprès du pape Innocent VII. De la cour papale, Chichele passa bientôt à celle du roi de France, puis il revint dans l'État ecclé-

siastique où régnait alors Grégoire XII, qui lui conféra l'évêché de Saint-David, en 1408. L'année suivante, Chichele fut député, avec Hallan et Chillingdon (l'un évêque de Salisbury, l'autre prieur de Cantorbéry) pour représenter l'Angleterre au concile œcuménique de Pise, et il y fit preuve de zèle pour rétablir l'unité de l'Église catholique en concourant à la déposition de 2 papes rivaux (Grégoire XII et Benoît XIII) et à l'élection d'un nouveau pontife, Alexandre V, qui, comme lui, avait étudié à l'université d'Oxford. De retour en Angleterre, Chichele vaqua exclusivement pendant quelques mois aux fonctions épiscopales dans son diocèse, puis alla en France, avec d'autres négociateurs, renouveler la trêve entre les deux royaumes (1410). Cette prorogation de la paix souffrit de grandes difficultés qui ne furent levées que l'année suivante, et qui permirent à Chichele de faire un long séjour à la cour de Charles VI, d'y étudier l'état déplorable du royaume, et d'y nouer des intelligences avec les partis qui se disputaient le pouvoir et dont chacun était toujours prêt à pactiser avec l'étranger. L'avénement de Henri V mit le comble à sa considération ; il devint un des confidents intimes de ce prince belliqueux, reparut encore à Paris pour le renouvellement de la trêve, et au retour de cette 3e ambassade fut nommé, par les moines de Cantorbéry, archevêque de cette métropole primatiale de l'Angleterre. Chichele fit consentir le clergé sous ses ordres à l'abandon d'une partie de ses propriétés. En se rendant l'organe de ce corps dans le parlement, il parvint à faire accepter son offre comme suffisante, et de cette manière il écarta le péril grave qui menaçait le temporel de l'Église d'Angleterre. En même temps il s'efforça de tourner l'attention du roi vers les affaires de France, où toutes les circonstances semblaient inviter les Anglais à porter leurs armes. Il est à croire qu'il n'eut pas beaucoup de peine à y décider Henri V, et encore moins ses sujets dont la plupart venaient à la guerre en France, suivant l'expression du temps, *pour gaigner*. La prévision de Chichele et de Henri ne fut pas trompée, en effet, dans ce mémorable épisode de la guerre de cent ans, qu'on appelle campagne d'Azincourt, et dont les suites furent le traité de Troyes, et la reconnaissance de Henri V comme futur roi de France. Après la mort de ce prince (1422), l'archevêque de Cantorbéry se retira dans son diocèse, et ne s'occupa plus que des affaires de l'Église, mais toujours sous le rapport politique au moins autant que sous le rapport religieux. Il opposa constamment une résistance opiniâtre aux prétentions toujours croissantes de la cour de Rome ; et, grâce à lui, le clergé d'Angleterre se maintint, ainsi que celui de France, sur une ligne d'indépendance respectueuse vis-à-vis du saint-siége. Chichele avait tenu 18 synodes et atteint sa 80e année, lorsqu'il supplia le pape Eugène IV d'accepter sa démission. La réponse du pontife ne le trouva pas vivant, il venait d'expirer le 12 avril 1443.

CHICHESTER (sir Arthur), lord député d'Irlande, et membre de la haute chambre d'Angleterre, se distingua, sous le règne d'Élisabeth, par la valeur et la prudence qu'il déploya contre les révoltés d'Irlande ; il mourut en 1624, après avoir été ambassadeur dans le Palatinat.

CHICHESTER (sir Édouard), frère du précédent, mort en 1648, se distingua également en Irlande, où il rendit d'importants services à la cause royale, par son zèle et sa fidélité.

CHICHESTER (sir Jean), frère puîné des précédents, gouverneur de Carrickfergus en 1597, périt malheureusement dans une embuscade que lui tendit un des chefs de l'insurrection irlandaise.

CHICOT, gentilhomme gascon, se distingua par sa bravoure et son zèle pour la cause de Henri IV, autant que par l'originalité de ses plaisanteries, et le sel qu'il joignait à ses avis burlesques aux gens de la cour. Ayant fait prisonnier le comte de Chaligny au siége de Rouen (1591), il reçut de ce seigneur, indigné de ses rodomontades, un coup d'épée sur la tête, dont il mourut 15 jours après. On rapporte que quelques instants avant d'expirer, Chicot voulut se précipiter de son lit pour assommer un curé qui refusait l'absolution à un soldat mourant, parce qu'il était au service d'un roi huguenot ; la défaillance de ses forces l'empêcha seule d'exécuter ce dessein.

CHICOYNEAU (François), médecin, né à Montpellier en 1672, fut envoyé à Marseille en 1720, époque où la peste ravageait cette ville, et montra beaucoup de zèle dans l'exercice de ses fonctions. Médecin des enfants de France en 1731, il succéda l'année suivante à Chirac, son beau-père, dans la place de médecin du roi, fut admis en 1732 à l'Académie des sciences, et mourut le 13 avril 1752. On a lui : *Observations et réflexions touchant la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille*, ouvrage dans lequel il soutient que cette maladie n'était pas contagieuse. Cette opinion a été depuis adoptée par plusieurs médecins ; ses autres opuscules n'offrent aucun intérêt.

CHICOYNEAU (Aimé-François), fils du précédent, né à Montpellier en 1702, étudia la médecine sous Chirac, l'anatomie sous Winslow, et la botanique sous Vaillant, fut successivement professeur et chancelier de l'université de Montpellier, et mourut dans cette ville en 1740.

CHIERICATO (Jean-Marie), l'un des plus savants théologiens de l'Italie, naquit en 1633 à Padoue, d'une famille obscure. Après avoir achevé ses cours de philosophie et de jurisprudence, il embrassa l'état ecclésiastique. Il passa sa vie dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et les exercices de piété, et mourut à Padoue, le 29 décembre 1717. Ses principaux ouvrages sont : *Decisiones sacramentales*, 3 vol. in-fol ; *Discordiæ forenses*, l'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Venise, 1787, 3 vol. in-fol. ; *Erotomata ecclesiastica; Via lactea, sive institutiones juris canonici*. On peut consulter pour plus de détails : *Memoria della vita di Chiericato e delle sue opere*, par Sberti, Padoue, 1790.

CHIESA (Geoffroi della'), marquis de Saluces, né à Saluces en 1394, mort à Paris en 1453, est auteur d'une *Chronique* de sa patrie, conservée à la Bibliothèque du roi.

CHIESA (Augustin-François della), de la famille du précédent, jurisconsulte, né à Saluces en 1520, mort à Lyon en 1572, a laissé : *Consilia feudalia ; De privilegiis militum ; Tractatus variorum decisionum senatûs pedemontis*.

CHIESA (Louis, comte della), fils du précédent, né à Saluces en 1568, fut sénateur et conseiller d'État du

duc Charles-Emmanuel Ier. On a de lui : *Compendio delle storie di Piemonte ;* Turin, 1601, in-4° ; *De vita et gestis marchionum salucensium, viennensium,* etc., ibid., 1604; *De privilegiis religionis ;* un discours *sur la Sagesse civile et mondaine,* et quelques *poésies* (en italien).

CHIESA (François-Augustin della), neveu du précédent, né à Saluces en 1593, mort en 1663, devint évêque de cette ville, et fut historiographe et conseiller de Victor-Amédée Ier. On a de lui : *Catalogo di tutti gli scrittori piemontesi,* etc., Turin, 1614, in-4° ; *Cardinalium chronologica historia,* ibid., 1645 ; *Teatro delle donne letterate,* etc., Mondovi, 1620, in-8° ; *Corona reale di Savoya,* etc., Coni, 1655, 2 vol. in-4° ; *Relazione delle stato di Piemonte,* Turin, 1655-37, in-4°.

CHIESA (Jean-Antoine della), frère du précédent, né à Saluces en 1594, fut président du sénat de Turin, premier président du sénat de Nice, et mourut en 1657. Il a laissé des *Observations pratiques du barreau* (en latin).

CHIESA (Silvestre), peintre génois, né en 1623, élève de Borzone, réussit principalement dans le portrait, et mourut en 1657 de la peste qui fit de si grands ravages à Gênes, et moissonna presque tous ses compagnons d'études.

CHIÈVRES (Guillaume de CROY, seigneur de), duc de Soria, né en 1458, d'une très-ancienne famille de Picardie, fut nommé gouverneur de Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint, devint ministre de ce prince, et le suivit en Espagne, où il ternit sa réputation par son avidité concussionnaire. Il mourut à Worms en 1521. Sa *Vie* a été écrite par Varillas, Paris, 1684, in-12.

CHIFFLET (Claude), jurisconsulte, né en 1541 à Besançon, professeur de droit à Dôle, mort le 15 décembre 1580, a laissé plusieurs ouvrages de critique et de jurisprudence dont les principaux ont pour titre : *De substitutionibus ; De portionibus legitimis ; De jure fidei commissorum ; De secundo capite legis Aquiliæ disquisitio,* Lyon, 1584, in-8° ; *De antiquo numismate,* Louvain, 1628, in-8° ; *De Ammiani Marcellini vitâ,* Louvain, 1627, in-8°.

CHIFFLET (Jean), frère du précédent, docteur en médecine, l'un des cogouverneurs de Besançon, sa patrie, mort dans cette ville en 1610, a laissé quelques écrits recueillis et publiés à Paris en 1612, sous ce titre : *Singulares ex curat. et cadaverum sectionibus observationes,* in-8°, par l'aîné de ses 4 fils, dont les articles suivent.

CHIFFLET (Jean-Jacques), médecin et antiquaire, fils du précédent, né le 21 janvier 1588 à Besançon, fit ses études à l'université de Dôle, puis se rendit successivement à Paris, à Montpellier et à Padoue, pour y suivre les cours de médecine des plus habiles maîtres ; enfin, entraîné par son goût pour la recherche des antiquités, il fit un nouveau voyage en Italie, dont il visita les principales villes, se rendit ensuite en Allemagne dans le même but, puis revint dans sa patrie, où il obtint des places éminentes et fut chargé d'importantes missions. Il mourut en 1660, ayant le titre de premier médecin de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante du comté de Bourgogne, et du roi d'Espagne Philippe IV, qui l'avait chargé d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'or. Le P. Nicéron, *Mémoires,* tome XXVe, donne la liste des ouvrages de J. J. Chifflet, au nombre de 35, les plus connus sont : *Vesontio, civitas imperialis, Sequanorum metropolis,* Lyon, 1618, in-4°, qui n'a eu qu'une édition, bien que quelques exemplaires portent la date de 1650 ; il en existe deux traductions françaises inédites, l'une par Chassignet, et l'autre par Coste ; *De loco legitimo concilii Eponensis observatio,* Lyon, 1621, in-4° ; *De linteis sepulchralibus Christi crisis historica,* Anvers, 1624, in-4°, traduit en français sous ce titre : *Hiérotomie de J. C.,* etc., Paris, 1631, in-8° ; c'est une dissertation dans laquelle l'auteur cherche à prouver la vérité du saint suaire que l'on conservait à Besançon ; 17 ans après, il publia un *Traité contre la sainte ampoule* (en latin) : *Opera politica et historica,* Anvers, 1652, 2 vol. in-fol., recueil de tous les ouvrages qu'il avait publiés contre la France en faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche : *Pulvis febrifugus orbis americani ventilatus,* Anvers et Paris, 1653, in-8° et in-4° : déclamation contre le quinquina ; *Anastasis Childerici I,* etc., Anvers, 1655, in-4°, le plus curieux et le plus recherché des ouvrages de J. J. Chifflet, bien qu'il soit un peu surchargé d'érudition, comme la plupart des écrits de cet auteur : il a rapport (ainsi que l'indique son titre) à la découverte du tombeau de Childéric Ier, faite en 1653 à Tournai. Chifflet a publié, sans y mettre son nom, le *Recueil des Traités de paix entre les couronnes d'Espagne et de France depuis* 1526 *jusqu'en* 1611, Paris, 1645, in-8°. Il a laissé plusieurs enfants dont 3 se sont distingués par leur savoir et leur érudition.

CHIFFLET (Jules), fils aîné du précédent, né vers 1610 à Besançon, reçu docteur en droit à l'université de Dôle, fut nommé successivement chanoine de la cathédrale de Besançon, chancelier de l'ordre de la Toison d'or ; abbé de Balerne, et enfin conseiller clerc au parlement de Dôle, où il mourut en 1676. Il a publié, entre autres ouvrages, l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain,* Bruxelles, 1634, in-4° ; *Crux Andreana victrix,* etc., Anvers, 1642 ; *Traité de la maison de Rye,* 1643, in-fol. ; *les Marques d'honneur de la maison de Tassis,* Anvers, 1645, in-fol. ; *Advis de droit sur la nomination de l'archevêché de Besançon en faveur de S. M.,* Dôle, 1663, in-4° ; *Breviarium ordinis Velleris aurei,* Anvers, 1652, in-4°, réimprimé dans la *Jurisprudentia heroica* de Chrystin, Bruxelles, 1668, in-fol.

CHIFFLET (Jean), frère du précédent, né à Besançon vers 1611, entra dans les ordres fort jeune, et fut nommé en 1632 à un canonicat de sa ville natale. Il mourut le 27 novembre 1666, à Tournai, chanoine de cette ville, avec le titre de prédicateur du roi d'Espagne Philippe IV. Il a laissé, entre autres écrits, des *Dissertations* (en latin), imprimées de 1642 à 1662, et réimprimées pour la plupart dans divers recueils : l'une d'elles, intitulée : *Judicium de fabulâ Johannæ papissæ,* Anvers, 1666, in-4°, est insérée dans la *Nova librorum collectio* de Groschuff, Halle, 1709, in-8°.

CHIFFLET (Henri-Thomas), frère du précédent, antiquaire et numismate, embrassa l'état ecclésiastique comme ses frères, et devint aumônier de la célèbre Christine, reine de Suède. On a de lui une *Dissertation* latine qu'il publia en 1738, in-4°, avec le traité de Claude Chifflet, son grand-oncle ; *De antiquo numismate,* et in-

séré dans le 1er vol. du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre.

CHIFFLET (Gui-François), petit-neveu de Claude, chanoine de Dôle, et professeur de droit canon à l'université de cette ville, a publié : *Dissertatio canonica*, etc., Dôle, 1752, in-12, ouvrage dans lequel il soutient avec force les prétentions de son chapitre contre les archevêques de Besançon.

CHIFFLET (Pierre-François), jésuite, né en 1592 à Besançon, frère de Jean-Jacques, professa d'abord la philosophie, la langue hébraïque et l'Écriture sainte dans différents colléges de son ordre, puis fut appelé en 1675 à Paris par Colbert, qui lui confia la garde du médailler du roi, et mourut dans cette ville le 5 octobre 1682. Ses principaux ouvrages sont : *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Châlons,* Dijon, 1656, in-4°, ouvrage précieux, réimpr. sous la même date à Lons-le-Saunier, 1809, in-4°, au nombre de 25 exemplaires, que l'on distingue par l'absence de gravures ; *De Ecclesiæ S. Stephani antiquitate,* Dijon, 1657, in-4°; *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus,* Dijon, 1663, in-4°. Le P. Chifflet a donné en outre des éditions de plusieurs anciens auteurs avec des notes et des dissertations latines, dont la plus connue est relative à saint Denys l'Aréopagite ; l'auteur y montre plus d'érudition que de discernement et de critique.

CHIFFLET (Philippe), frère du précédent, né à Besançon le 10 mai 1597, entra de bonne heure dans les ordres, et fut nommé chanoine de Besançon et grand vicaire de l'archevêché de cette ville. Sa fortune s'étant accrue par la réunion de plusieurs autres bénéfices, il l'employa à former une bibliothèque des livres les plus précieux, et mourut en 1657. Les principaux ouvrages qu'il publia sont : l'*Histoire du siége de Bréda,* traduit du latin de H. Hugon, Anvers, 1631, in-fol.; des *Notes* et *Préfaces* très-estimées sur le concile de Trente, ibid., 1640, in-12 ; *l'Imitation de J. C.,* traduite en français, Anvers, 1644, in-8°; *Thom. A Kempis de Imitatione ex recensione Chifflet,* Anvers, 1647, 1671, in-12, bonne édition; *Lettres touchant le vénérable auteur* de cet ouvrage imprimées avec l'avis de G. Naudé, sur le *factum* des bénédictins, Paris, 1651, in-8° (*voyez* les pages 37, 38, 161 et 162 de la *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation,* par Barbier, Paris, 1812, in-12.

CHIFFLET (Laurent), jésuite, 3e frère de J. J., né à Besançon en 1598, se fit le plus grand honneur par sa conduite à Dôle, pendant le siége de cette ville par le prince de Condé en 1636. Ses nombreux ouvrages ascétiques en français et en latin, ont été traduits de son temps en espagnol et en italien. Sa *Grammaire française,* Anvers, 1659, in-8°, a été très-utile, quoi qu'en dise l'abbé Desfontaines, mais est abandonnée depuis qu'il y en a de meilleures. Il mourut à Anvers le 9 juillet 1658.

CHIFFLET (Étienne-Joseph-François-Xavier), magistrat distingué, naquit à Besançon le 8 décembre 1717. Pourvu, dès 1740, d'un office de conseiller au parlement, quoiqu'il n'eût pas encore voix délibérative, il assistait assidûment aux séances de sa compagnie. En 1755, il acquit un office de président à mortier ; lors de la réorganisation des cours de justice, en 1771, il fut nommé premier président du parlement de Besançon. Dans cette place, il adoucit autant qu'il le put le sort de ses anciens confrères exilés, et s'employa même près du chancelier Maupeou pour leur faire obtenir des grâces. L'ancien parlement ayant été rappelé le 28 mars 1775, il dut abandonner la place à son prédécesseur, M. de Grosbois ; mais telle était l'estime dont il jouissait qu'il fut presque aussitôt nommé premier président du parlement de Metz. Chaque année, il venait se délasser de ses travaux dans sa terre d'Esbarres, près de Saint-Jean de Lône. Il y mourut d'une fièvre épidémique, le 20 septembre 1782. On a de lui, dans les Recueils de l'académie de Besançon, plusieurs dissertations.

CHIFFLET (Marie-Bénigne-Ferréol), né le 21 février 1766, fils du précédent, fut destiné à la magistrature, et pourvu de bonne heure d'une charge de conseiller au parlement de Besançon. La révolution l'ayant privé de sa place, il quitta la France, et après avoir habité quelque temps les Pays-Bas, vint chercher un asile dans une ville d'Allemagne, où il put perfectionner ses connaissances en droit. Rentré dans sa patrie dès qu'il en eut l'autorisation, il fut, à la réorganisation des corps judiciaires, nommé conseiller à la cour royale de Besançon. A la rentrée des Bourbons, envoyé par le département du Doubs à la chambre des députés, il s'y fit remarquer par son royalisme plus ardent qu'éclairé, vota pour toutes les mesures qu'il jugea dans l'intérêt de la dynastie, et se montra disposé moins que personne aux concessions que réclamait l'expérience. Éloigné de la chambre après l'ordonnance du 5 septembre, il y revint en 1820 prendre sa place qu'il ne quitta plus que lorsqu'une ordonnance du roi le revêtit de la dignité de pair. Il avait été rapporteur de plusieurs lois importantes, notamment de celle qui punissait d'une peine plus forte le vol sacrilége, et sa conduite dans cette circonstance, exagérée dans les journaux, lui avait donné une sorte de popularité passagère. La révolution de 1830 le priva de la pairie ; il donna sa démission de la place de premier président de la cour royale de Besançon, et se retira dans une terre, où il mourut le 13 septembre 1835.

CHIGI (Fabio), pape. *Voyez* **ALEXANDRE VII.**

CHIGI ou **GHISI**, riche Siennois, mort à Rome en 1520, se montra l'émule des Médicis, ses contemporains, par ses libéralités envers les savants et les artistes.

CHILD (Josias), baronnet anglais, né en 1630, mort en 1699, fut, sous Charles II, le tyran de la compagnie des Indes, dont il était le directeur, et se rendit célèbre à cette époque par sa conduite infâme. On lui doit différents *Discours sur le commerce,* écrits en anglais en 1669, et imprimés en 1694, in-12, traduits en français (par de Gournay) sous ce titre : *Traité sur le commerce et sur les avantages qui résultent de la réduction de l'intérêt de l'argent,* 1754, in-12.

CHILDEBERT Ier, 3e fils de Clovis, et le second de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume de Paris, qui lui échut en 511. Des guerres d'ambition occupèrent tout le règne de ce prince, dont le courage était encore empreint de férocité ; mais la religion n'avait pu changer tout d'un coup le caractère des Francs ni de leurs chefs. D'accord avec ses frères, il fit périr Sigismond, roi de Bourgogne, dont il réunit les États à son royaume. L'assassinat des deux fils de Clodomir le mit en possession du royaume d'Orléans, qu'il partagea avec Clotaire,

son frère. La mauvaise issue d'une expédition qu'ils avaient faite ensemble en Espagne, et dans laquelle ils avaient perdu la moitié de leurs troupes, brouilla les deux frères, qui n'avaient pas toujours vécu dans une parfaite intelligence, et Childebert ravagea les États de Clotaire. On loue cependant la charité de Childebert. Ce prince mourut à Paris en 553, ne laissant que des filles : leur exclusion du trône en faveur de Clotaire, que l'extinction de la famille royale d'Austrasie mit en possession de tout l'empire des Francs, est le premier exemple de l'exécution de la loi française qui n'admet que les mâles à la succession de la couronne. Le tombeau et la statue de Childebert se voyaient au musée des monuments français. C'est lui qui est le fondateur de l'église de *St.-Germain l'Auxerrois* et de l'abbaye de *St.-Germain-des-Prés*.

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de Brunehaut, né vers 570, fut proclamé en 575, sous la tutelle de sa mère, qui, pendant sa captivité, fut remplacée dans l'administration du royaume par un conseil de régence composé de seigneurs austrasiens. Peu de temps après que Childebert eut pris lui-même les rênes de l'État, la mort de son oncle Gontran l'appela à la succession des royaumes de Bourgogne, d'Orléans, et d'une partie de celui de Paris; mais son règne fut de courte durée. Il mourut empoisonné en 596. Les chroniques, sans la moindre vraisemblance, imputent ce crime à Brunehaut; si l'on en juge par l'événement, il dut être l'œuvre de Frédégonde, dont le fils devint seul possesseur du trône de France, après l'extinction de la branche royale d'Austrasie.

CHILDEBERT III, dit *le Juste*, fils de Thierri Ier, né vers 683, devint roi de France en 695, par la mort de Clovis III, son frère et ne fut, comme ses deux prédécesseurs, que l'esclave couronné de Pepin le Gros, qui régnait sous le nom de maire du palais. Childebert III mourut en 711, laissant le trône à son fils Dagobert.

CHILDEBRAND, un des princes les moins connus de l'histoire de France, et celui sur lequel on a le plus écrit, parce qu'un grand nombre d'historiens et de généalogistes ont voulu faire de lui la tige des Capétiens, et rattacher ainsi leur origine au grand Clovis. Il était, suivant Frédégaire et les auteurs qui l'ont copié, fils de Pepin le Gros, dit d'*Héristal*, et d'Alpaïde; frère de Charles Martel; comte et duc de Matrie. Ce qui a jeté beaucoup d'obscurité sur ce personnage, c'est l'opinion adoptée par plusieurs écrivains, et combattue par d'autres, qu'à la même époque il existait un Childebrand, prince ou roi des Lombards, qui vint au secours de Charles Martel. Il ne paraît pas que Childebrand, fils de Pepin, ait eu une part remarquable dans son héritage; mais Charles Martel n'en avait pas lui-même. La mairie, qui avait détruit la royauté, fut destinée par Pepin à son petit-fils Theodoalde, et il fallut que Charles triomphât de ses rivaux et de ses ennemis. Childebrand accompagna son frère, lorsque en 737 il marcha contre les Sarrasins qui avaient surpris Avignon, et qui désolaient la Provence et le Lyonnais. Les deux princes emportèrent Avignon d'assaut, traversèrent en vainqueurs la Septimanie, et vinrent assiéger Narbonne. Les Maures d'Espagne étant accourus au secours de cette place, Charles et Childebrand leur livrèrent bataille, les mirent en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, s'en emparèrent, et les Maures furent tous pris, tués ou noyés. Childebrand continua le siége de Narbonne, tandis que Charles alla s'emparer de Béziers, d'Agde et de Nîmes. Il est vraisemblable que Narbonne se rendit; mais les anciennes chroniques ne parlent plus de ce siége, et on ignore quelle en fut l'issue. Charles Martel ayant partagé le royaume entre ses enfants, ce partage occasionna, en 731, des troubles dans la Bourgogne, échue à Pepin le Bref, peut-être parce que Grifon, quoique fils légitime de Charles, suivant Eginhard, n'obtint qu'une très-faible part dans ce grand héritage. Quoi qu'il en soit, les troubles furent bientôt apaisés par Childebrand, qui accompagna son neveu Pepin à la tête d'une armée. C'est tout ce que l'histoire fait connaître de Childebrand, et ces notions sont encore vagues et incertaines. Les chroniqueurs de cette époque ne désignent et ne distinguent rien ; ils ne font souvent connaître ni les lieux, ni les temps, ni les personnes.

CHILDÉRIC Ier, 4e roi de France de la 1re race, succéda à son père Mérovée en 438. La dissolution des mœurs de ce prince ayant provoqué les ressentiments des hommes libres du royaume, il se vit forcé de quitter ses États et de chercher un asile dans la Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme; et la royauté fut déférée, suivant les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains. Mais Childéric avait conservé un ami fidèle qui se fit le confident de l'usurpation, afin d'avancer sa chute par les conseils qu'il lui donnerait. Quand cet homme vit les grands mécontents du monarque de leur choix, il en informa l'exilé, qui revint aussitôt, fut reçu avec acclamations, et rentra dans tous ses droits. L'épouse du roi de Thuringe, Basine, abandonna son mari pour rejoindre son séducteur, qui l'épousa. De ce mariage naquit Clovis. Les historiens placent la mort de Childéric en l'année 482. Il fut enterré près de Tournai, où il faisait sa résidence. Son tombeau, découvert en 1753, est le sujet d'un curieux ouvrage de J. J. Chifflet. On voit au cabinet des antiquaires de la Bibliothèque royale à Paris, le cachet, une partie des armes de ce prince et des médailles, qui furent trouvés dans cette sépulture.

CHILDÉRIC II, second fils de Clovis II, eut en partage le royaume d'Austrasie, et monta sur le trône en 660, à l'âge de 7 ans. A la mort de Clotaire III, son frère aîné, il réunit à la couronne les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Il existait un 3e fils de Clovis II qui n'avait pas été appelé au premier partage des royaumes. Ébroïn, maire du palais sous Clotaire III, sentant que la mort de ce prince le livrait au ressentiment de la cour d'Austrasie, où ses nombreux ennemis avaient été chercher un refuge contre sa tyrannie, place sur ce double trône le jeune Thierri, moins pour réparer l'injustice commise envers ce prince que dans son propre intérêt. Mais Childéric, secondé par les grands du royaume de Bourgogne, s'avance à la tête d'une armée, se saisit d'Ébroïn, et le fait enfermer dans le monastère de Luxeuil; Thierri fut rasé et confiné dans l'abbaye de St.-Denis. Rentré en possession de l'héritage de Clotaire, Childeric se fit détester par son ingratitude et par ses violences. Un seigneur, nommé Bodillon, qu'il avait gravement offensé, s'unit à plusieurs autres mécontents et profita d'une chasse dans la forêt de Livry pour tuer le roi de sa pro-

pre main tandis que ses complices massacraient la reine Blitilde et Dagobert, l'aîné de ses fils. Childéric avait à peine 24 ans lorsqu'il périt en 673.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut le dernier roi de France de la première race. Il est appelé avec raison *Childéric II* par les historiens, qui n'ont voulu compter les monarques français que depuis leur établissement dans les Gaules, établissement qui ne remonte pas au delà de Clovis. L'histoire ne dit pas l'âge qu'il avait lorsqu'il commença à régner en 742. Des intérêts qui n'étaient pas les siens le firent roi; car Pepin et Carloman, fils de Charles Martel, ne proclamèrent un prince du sang royal que pour retenir les seigneurs dans l'obéissance. Lorsque les partis se craignent également, ils ne renoncent point à leurs projets; ils se contentent de les ajourner, et l'élévation de Childéric III ne fut que l'ajournement de l'usurpation méditée et suivie depuis un siècle par la famille des Pepin. Pepin le Bref, après avoir apaisé le clergé, qui avait été dépouillé par Charles Martel, son père, et mis la plupart des évêques de son côté, consulta le pape pour savoir s'il fallait laisser sur le trône des princes qui n'en avaient que le nom, ou s'il n'était pas plus favorable à l'ordre que celui qui exerçait le pouvoir prît le titre de roi. La situation du pape à cette époque était cruelle; il ne pouvait attendre de secours que des Français; en s'adressant à lui, Pepin était donc assuré d'obtenir une réponse telle qu'il la désirait. Il renversa le fantôme de roi qu'il avait créé, le fit raser et conduire à St.-Omer dans le couvent de Sithin, depuis appelé *abbaye de St.-Bertin* à Saint-Omer. Childéric III y fut reçu moine en 750 ou 752, et mourut quelques années après. Il laissa un fils, nommé *Thierri*, qui fut envoyé au monastère de Fontenelle (depuis St.-Vandrille), et élevé dans l'obscurité. En lui finit la première race des rois de France, dont la succession a duré 270 ans, et qui, par le partage du royaume, compte près de 40 monarques, quoique le nombre de ceux qui ont régné dans Paris ne s'élève qu'à 21.

CHILDREY (Josué), ecclésiastique et naturaliste anglais, né en 1623, fut élevé au collége d'Oxford, et mourut en 1670. On a de lui : *Indago astrologica*, 1652, in-4°; *Syzygiasticon instauratum*, etc., Londres, 1660 et 1662, in-8°, traduit en français par Briot, sous ce titre : *Histoire naturelle des singularités d'Angleterre et d'Écosse*, Paris, 1667, in-12.

CHILLAC (Timothée de), poëte obscur, né dans le 16e siècle, a laissé un recueil de poésies, contenant entre autres pièces, *les Amours d'Angélique; les Amours de Lauriphile*, et un poëme intitulé : *la Liliade française*, dont Henri IV est le héros, etc. Ce recueil, imprimé à Lyon, 1599, in-12, est orné d'un portrait de l'auteur couronné de lauriers. C'est à tort que quelques bibliographes lui ont attribué la *Comédie des Chansons*, qui est de Charles Beys.

CHILLEAU (Jean-Baptiste du), archevêque de Tours, né le 7 octobre 1733, au château de la Charrière en Poitou, d'une ancienne famille de cette province, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et devint vicaire général de Metz. La reine Marie Leczinska le nomma un de ses aumôniers; et, après la mort de cette princesse, il continua les mêmes fonctions auprès de Marie-Antoinette. Pourvu successivement de l'abbaye de Saint-Clément dans le Maine et de celle de la Valasse en Normandie, il fut sacré évêque de Châlons-sur-Saône en 1781. Appelé aux états de Bourgogne, il y soutint avec zèle les droits et les intérêts de la province; et plus tard il se fit remarquer à l'assemblée des notables par un grand attachement aux principes religieux et monarchiques. Lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée par l'assemblée nationale, l'évêque de Châlons adressa à ses diocésains, le 15 décembre 1790, une *Lettre pastorale sur le schisme*; le 1er mars 1791, une *Instruction pastorale* sur le même objet. Enfin il publia, dans une *Lettre pastorale*, le bref de Pie VI, du 13 avril 1791, relatif aux affaires de l'Église de France. Les progrès de la révolution l'ayant forcé de sortir du royaume, il résida successivement en Suisse, en Bavière, en Autriche. Il ne rentra en France qu'en 1814 avec Louis XVIII; et, sur la demande du roi, il donna la démission de son siége et fut nommé à l'archevêché de Tours, dont il ne prit possession qu'en 1819. Créé pair de France en 1822, il mourut le 26 novembre 1824, doyen de l'épiscopat français. — Son frère, le comte du Chilleau, maréchal de camp, émigra au commencement de la révolution, servit dans l'armée de Condé, et fut tué au combat de Kamlach, en 1796. Il n'a laissé que 2 filles.

CHILLIAT (Michel), imprimeur-libraire de Lyon, s'établit à Paris en 1695, et publia sous le voile de l'anonyme divers ouvrages ascétiques et historiques, dont les plus connus sont : *le Triomphe de la miséricorde de Dieu sur un cœur endurci*, etc., Paris, 1682, 1686, in-12; *l'Amour à la mode*, satire, Paris, 1695, in-12; *la Censure des vices et des manières du monde*, Lyon, 1699, in-12; *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie*, etc., Paris, 1697, 1698, in-12; *Méthode facile pour apprendre l'histoire de la république de Hollande*, etc., Paris, 1701, 1705, in-12. Barbier, *Examen critique des dictionnaires* (page 197), pense que Chilliat fut seulement l'éditeur de ces divers ouvrages.

CHILLINGWORTH (Guillaume), controversiste, né à Oxford en 1602, élevé dans un des colléges dont son père était principal, y fut admis lui-même comme professeur en 1628, après avoir pris ses degrés. D'abord converti au catholicisme par le jésuite Fisher, puis retiré au collége de Douai, il se rebuta des épreuves du noviciat, et rentra dans son ancienne communion, qu'on assure qu'il quitta et reprit de nouveau. A son retour en Angleterre, il s'y montra l'un des plus zélés adversaires de la religion romaine, qu'il attaqua principalement dans son ouvrage intitulé : *la Religion des protestants, moyen sûr de salut*, Oxford, 1637, plusieurs fois réimprimé en Angleterre, et traduit en français, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Sa méthode de raisonnement, qui fut considérée comme un modèle de justesse et de précision, le fit suspecter de socinianisme et même de déisme. Mais il montra jusque dans sa vieillesse la même indécision, et une sorte de propension à se contredire lui-même. Ayant accompagné le roi Charles Ier au siége de Glocester, il y fut pris par les rebelles dans le château de Sussex, où il mourut peu de temps après, le 30 janvier 1644. Ses *Sermons* ont été imprimés la même année.

CHILMEAD (Édouard), savant helléniste, né en 1616 à Stow, au comté de Glocester, prit ses degrés au

collége de la Madeleine à Oxford, et devint chapelain de l'église du Christ dans la même ville. Ayant perdu ce bénéfice pendant la rébellion, et se trouvant réduit à chercher un moyen d'existence dans ses talents pour la musique, il vint professer cet art à Londres, où il mourut le 1er mars 1654. Il a laissé, outre plusieurs traductions anglaises de différents ouvrages latins, espagnols et français, un traité *de Musicâ antiquâ græcâ*, imprimé à la suite de l'édition d'Aratus, Oxford, 1672; un *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Boldéienne*, inédit, etc.

CHILON, l'un des sept sages de la Grèce, devint éphore à Sparte en 556 avant l'ère chrétienne, et mourut de joie dans un âge très-avancé, en embrassant son fils qui avait été couronné aux jeux Olympiques. Quelques-unes des maximes de ce philosophe sont parvenues jusqu'à nous et justifient sa réputation.

CHILONIS, fille de Cléadas et femme de Théopompe, roi de Sparte, employa pour délivrer son mari captif en Arcadie un subterfuge imité depuis par d'autres héroïnes du dévouement conjugal. Étant venue solliciter la permission d'entrer dans la prison où Théopompe était retenu, elle le couvrit de ses vêtements et le fit évader : peu de temps après, elle fut délivrée elle-même par son mari, qui obtint sa liberté en échange d'une prêtresse de Diane, dont il avait trouvé moyen de s'emparer. On rapporte cet événement à l'an 730 avant l'ère chrétienne.

CHILONIS, fille de Léonidas II, roi de Sparte, épouse de Cléombrote, refusa de partager avec lui le trône lorsqu'il l'eut usurpé sur son père, qu'elle suivit en exil. Léonidas ayant été replacé sur le trône, elle en obtint, à force de sollicitations, qu'il fît grâce de la vie à son gendre, et quoiqu'il imposât à sa reconnaissance l'obligation de demeurer près de lui, elle voulut partager l'exil de son époux.

CHILPÉRIC Ier, le plus jeune des fils de Clotaire Ier, prit les armes aussitôt après la mort de son père, et marcha sur Paris, dans l'intention d'en faire le siége de son royaume. Les trois frères de Chilpéric se réunirent pour le contraindre à quitter Paris, et à s'en rapporter au sort qui lui donna le royaume de Soissons, l'an 561. Un an après ce partage, tandis que son frère Sigebert était occupé à repousser les Abares, Chilpéric envahit ses États, et lui enleva la ville de Reims. Deux ans plus tard, Sigebert se vengea de cette invasion, et non-seulement il reprit les villes qui lui avaient été enlevées, mais il s'empara encore de Soissons, qu'il eut la générosité de rendre à Chilpéric. Celui-ci oubliant ce bienfait, lui fit encore la guerre en 573 et 575, jusqu'à ce que, se trouvant assiégé dans Tournai et réduit à l'extrémité, il n'échappa à ce danger que par l'assassinat du malheureux Sigebert, ordonné par Frédégonde. Chilpéric eut aussi plusieurs démêlés avec Gontran, et ce fut en vain que des hommes sages ménagèrent une conférence qui eut lieu à Troyes, et dans laquelle les trois monarques, se touchant dans la main, promirent solennellement de rester unis; mais cette promesse fut presque aussitôt violée, et la destinée des trois frères fut d'avoir toujours l'un contre l'autre les armes à la main. La première femme de Chilpéric se nommait *Andouaire;* il la quitta par amour pour Frédégonde, qu'il éloigna ensuite, afin d'épouser Galsuinde, fille du roi d'Espagne Athanagilde, et sœur de Brunehaut; mais revenant bientôt à sa maîtresse, il la couronna, après avoir fait assassiner Galsuinde. L'assassinat de cette princesse fut l'origine de la haine que se vouèrent Brunehaut et Frédégonde, haine qui enfanta plus de crimes que n'en présente aucune autre époque de l'histoire de France; aussi ne doit-on pas s'étonner si les anciens historiens ont appelé Chilpéric le *Néron* et l'*Hérode* de son temps. Il est vrai que ces historiens étaient ecclésiastiques, et que ce prince ne ménagea ni les priviléges, ni les domaines du clergé; mais ce n'est point une raison pour révoquer en doute leur jugement; car le clergé, alors respectable par ses lumières, luttait contre la barbarie avec un courage qui mérite l'admiration de la postérité, et la conduite de Chilpéric a justifié l'accusation portée contre lui. Malheureux comme guerrier, il ne triompha que par des crimes; bel esprit dans un siècle où le courage était la première vertu des rois, il ne fit servir l'instruction qu'il avait reçue qu'à tenter des innovations ridicules; barbare envers ses femmes, il poussa l'aveuglement et la faiblesse à l'égard de Frédégonde jusqu'à lui sacrifier ses fils; en accablant ses sujets d'impôts, il excita des révoltes et une grande émigration parmi ses sujets, qui allaient chercher plus de bonheur dans les royaumes voisins. Jouet de ses passions et des artifices de Frédégonde, il fut assassiné à Chelles, l'an 584, à l'âge de 45 ans, comme il revenait de la chasse. Des historiens ont assuré que ce fut par l'ordre de sa femme, instruite que le roi se préparait à venger le commerce scandaleux qu'elle avait avec Landri, seigneur de sa cour; mais il y eut à cette époque tant de crimes, et surtout tant de hardiesse dans les deux partis pour s'accuser réciproquement, qu'il est permis de révoquer en doute la vérité de cette inculpation qui ne se trouve dans aucun auteur contemporain. Frédégonde, loin de fuir, eut l'inconcevable bonheur de se faire accorder la tutelle du seul fils qui restât à Chilpéric de tant de fils qu'il avait eus de différentes femmes. Cet enfant, qui n'avait alors que quatre mois, régna depuis sur toute la France, sous le nom de *Clotaire II*. La régence du royaume de Chilpéric fut donnée à Gontran. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent.

CHILPÉRIC II, le plus jeune des fils de Childéric II, eut le bonheur d'échapper au massacre de sa famille, et fut élevé dans un cloître sous le nom de Daniel, qu'il quitta en 715 pour monter sur le trône, à l'âge de 41 ans. La valeur de ce prince, le seul qui, depuis l'élévation des maires du palais, se fût montré à la tête des armées, ne put le garantir de la même infortune. Après avoir remporté quelques avantages sur Charles Martel, il finit par tomber entre les mains de cet infatigable adversaire, qui, en l'accablant de vains honneurs, le dépouilla de l'autorité. Chilpéric ne doit pas être confondu parmi les rois fainéants. Il avait régné 3 ans sans maître, et mourut en 720 à Attigny, n'ayant survécu que deux ans à la honte d'être dominé.

CHIMAY (Jeanne-Marie-Ignace-Thérèse de CABARRUS, princesse de), qui fut célèbre en France par l'éclat et l'ascendant de sa beauté, dans les temps non moins célèbres de la révolution, naquit à Saragosse en 1773. Elle eut pour mère Mlle Galabert, fille d'un négociant de cette ville, et que le comte de Cabarrus, son père, avait épousée secrètement en 1772. On sait peu de

chose de la première jeunesse de Thérèse. Ses attraits, sa grâce naturelle, son esprit, et des dispositions pour les arts cultivées avec soin, la firent bientôt remarquer. A peine âgée de 16 ans, en 1789, on lui fit épouser M. Devin, marquis de Fontenay, conseiller à la troisième chambre des enquêtes du parlement de Paris. Mme de Fontenay faisait, en 1791, l'ornement de la société du Marais : elle recevait chez elle le général Lafayette, les 3 frères Lameth, Favières, ex-conseiller au parlement. On ne cite ici que les personnes avec lesquelles elle fut intime à cette époque. Son père venait d'être arrêté à Madrid. Les mauvais jours de la révolution étant arrivés, Mme de Fontenay partit pour Bordeaux, avec un fils encore enfant. Son mariage n'avait pas été heureux, et le mari avait dissipé la moitié de sa dot. Elle se proposait d'aller en Espagne rejoindre son père, qui avait été rendu à la liberté ; mais elle perdit la sienne, en arrivant à Bordeaux, et fut emprisonnée. Tallien était alors en mission à Bordeaux avec Ysabeau et Baudot. Mme de Fontenay lui écrivit et réclama contre son arrestation. Tallien, qui sans doute avait entendu parler de sa beauté, alla la voir, et en fut épris. La belle prisonnière fut libre, mais sans pouvoir désormais songer à quitter la France ; et le farouche proconsul devint un homme nouveau. Tallien retourna à Paris ; Mme de Fontenay, qui ne tarda pas à l'y suivre, fut arrêtée en arrivant. Le crime de Mme de Fontenay était bien grand aux yeux des chefs du terrorisme, dont elle avait, dans Bordeaux, presque arrêté le mouvement. Un grand nombre de victimes dévouées à la mort lui devaient la vie. Elle avait fasciné Tallien ; et ce révolutionnaire ardent, devenu citoyen, marchait, depuis qu'il était attaché à son char, hors du système de destruction et de sang suivi avec de si horribles fureurs. Mme de Fontenay se hâta d'écrire à Tallien, et lui peignit dans son arrestation le danger qu'il courait lui-même. Tallien furieux alla aussitôt au comité de salut public : il déclara que la citoyenne Fontenay était sa femme ; il la réclama, disant qu'il répondait d'elle, et qu'il avait donné assez de gages à la révolution, pour que sa femme lui fût rendue sur-le-champ. On touchait alors à l'époque du 9 thermidor. Mme de Fontenay était enfermée avec Mme de Beauharnais, qui ne pouvait voir dans les sanglants excès de l'anarchie la cause de la future élévation à l'empire d'un soldat qui serait son mari. Cependant Tallien, excité par de nouveaux et énergiques avertissements de Mme de Fontenay, s'entendit à la hâte et secrètement avec plusieurs de ses collègues ; il se rendit à la séance, monta à la tribune, accusa Robespierre, et brandit un poignard. Son discours fit une révolution, et c'est à Mme de Fontenay que la France dut d'être délivrée du dictateur et de sa tyrannie. Elle épousa Tallien peu de temps après le 9 thermidor (le 26 décembre 1794). Cependant, même après cette grande journée, Tallien eut à se justifier, dans le sein de la Convention et à la tribune des jacobins, sur son *modérantisme* à Bordeaux. Ce fut à cette époque qu'en provoquant l'examen de sa conduite, il déclara formellement son mariage avec Mme de Fontenay. Tallien avait fixé son domicile à Chaillot : le salon de sa femme ne tarda pas à devenir célèbre. Cependant l'union des deux époux eut ses orages ; la malheureuse affaire de Quiberon acheva de ruiner la paix domestique. La cohabitation durait encore, mais les sentiments n'étaient plus partagés. Mme Tallien conservait cependant un grand empire sur son mari ; elle avait par lui et par son crédit le pouvoir d'obliger : il serait trop long de dire les nombreux services qu'elle rendit à cette époque ; nous ne citerons qu'un trait. Un jeune militaire, disgracié après le siége de Toulon, se fit présenter à Mme Tallien par un domestique de confiance nommé Baptiste : c'est ainsi qu'il obtint d'elle d'autres audiences de quelques minutes. Un jour il exposa sa misère, et montra son habit percé aux coudes : « Le citoyen Tallien, ajouta-t-il, est maître de tout : s'il pouvait me faire donner du drap du *maximum !.....* » Ce vœu fut entendu. Peu de jours après, Baptiste aperçut, des hauteurs de Chaillot, le jeune officier qui s'avançait ; il en avertit sa maîtresse qui lui remettant un coupon de drap : « Porte-le, dit-elle, à ton protégé.... » Et ce protégé de Baptiste n'était autre que Bonaparte, qui devait bientôt imposer ses volontés à l'Europe continentale. Qui pourrait dire quel service ce coupon de drap rendit à celui qui le reçut ! Bientôt il parut avec un habit neuf, et fut admis dans le salon de Chaillot. Ce fut là qu'il vit pour la première fois Mme de Beauharnais qui, après avoir été camarade de prison de Mme de Fontenay, était devenue l'amie et la compagne de Mme Tallien. Le Directoire avait remplacé la Convention. Le salon de Mme Tallien était toujours célèbre ; elle faisait alors l'ornement des cercles les plus brillants. Sa tenue, toujours d'une grande élégance, était quelquefois singulière : on voyait, dans un costume magnifique, ses pieds nus ayant à leurs doigts de riches anneaux. Tallien, que ses ennemis poursuivaient dans sa vie passée, à la tribune et dans les journaux, était triste et sombre chez lui : il trouvait peut-être que Mme Tallien oubliait trop ce qu'il avait fait pour Mme de Fontenay. La république n'avait rien gagné sous le Directoire, et les mœurs y avaient beaucoup perdu. On peut comparer les saturnales de cette époque à celles qui suivirent la régence. Napoléon avait épousé Mme de Beauharnais, et porté en Orient sa fortune : mécontent de la sienne, Tallien suivit le général (mai 1798) ; et l'un et l'autre laissèrent dans Paris leurs femmes presque inséparables. Tallien, qui avait fourni le fameux coupon de drap, se trouvait, par le jeu des révolutions, de protecteur protégé. Les bienfaits rendus font souvent des ingrats. Tallien n'avait qu'un emploi subalterne (administrateur de l'enregistrement et des domaines). Après le 18 brumaire, Mme Tallien ne fut point admise à la cour. Cependant le premier consul n'oublia pas tout à fait ce qu'il lui devait ; et, comme elle renouvelait souvent ses prières et ses instances, il lui fit donner secrètement par Baptiste un rendez-vous au fameux bal de Marescalchi (1802). Mme Tallien devait porter un ruban vert et accepter le bras d'un domino qui en aurait un pareil. Le premier consul arriva accompagné du célèbre Lucas, médecin des eaux de Vichy, et, quittant le bras du docteur, il prit celui de Mme Tallien. Les deux dominos aux rubans verts se promenèrent ensemble pendant deux heures. L'un se plaignit, l'autre s'excusa : celui-ci fit compliment à la dame sur ses relations avec un homme grave qu'il estimait, et il persista dans son refus dont il expliqua les motifs... Depuis, sous

l'empire, les relations continuèrent avec une sorte de bienveillance, mais les Tuileries restèrent fermées à la femme de Tallien. Un bon mot, ou ce qu'on appelle ainsi, a souvent une influence fâcheuse. Le comte de Valence, qui devait à Mme Tallien les jours de sa femme, disait : « Si l'on a donné à Mme Bonaparte le surnom de *Notre-Dame des Victoires*, on doit donner à Mme Tallien celui de *Notre Dame de Bon-Secours.* » Mais, par un jeu de mots cruel, les ennemis de Mme Tallien dirent qu'il fallait plutôt l'appeler *Notre-Dame de Septembre*, quoique, avant l'époque des massacres de 1792, Mlle de Cabarrus n'eût peut-être pas encore entendu parler de Tallien. La loi du divorce avait alors sa bonne et sa mauvaise influence dans la société. Le 8 avril 1802, le divorce demandé par Mme Tallien, peu de temps après le retour de son mari, fut prononcé. Pendant qu'il était en Égypte (3 ans d'absence), 2 enfants étaient nés de Mme Tallien; pendant la procédure du divorce, vint au monde un 3e enfant. Ces 3 enfants ne furent inscrits sur les registres de l'État civil que sous le nom de leur mère (Cabarrus). Ses deux premiers maris vivaient encore lorsque, le 18 juillet 1805, elle épousa le comte Joseph de Caraman. Elle avait un fils de M. de Fontenay; elle avait une fille de Tallien. La même année, le prince de Chimay mourut à Florence; et le comte de Caraman, son héritier, se rendit en Toscane, avec sa femme, pour les affaires de la succession. Mme de Caraman désira d'être présentée à la reine d'Étrurie; elle s'adressa au chargé d'affaires (M. Artaud), qui, sans entrer dans d'autres détails, parla devant la jeune reine des grands services que Mme de Caraman avait rendus dans les plus mauvais jours de la révolution, et des nombreuses victimes qu'elle avait sauvées dans ces temps déplorables. La comtesse de Caraman fut présentée à la nouvelle cour. Joseph Bonaparte, alors roi des Deux-Siciles, instruit de l'accueil fait, dans Florence, à Mme de Caraman, la reçut à la cour de Naples, quoiqu'on lui insinuât que son voyage en Italie était la suite d'une disgrâce. En 1814, elle voulut se faire reconnaître à Rome comme épouse légitime de M. de Caraman. Des théologiens furent consultés, et décidèrent unanimement que, son premier mari vivant encore, elle n'était et ne pouvait être, aux yeux de l'Église, ni la comtesse de Caraman ni Mme Tallien, et que Rome ne voyait en elle que Mme de Fontenay. Cependant M. de Fontenay mourut en 1815, et alors Mme de Caraman fit faire à Rome de nouvelles instances pour obtenir que son second mariage avec Tallien fût déclaré nul. Mais, comme ce mariage n'avait été contracté que civilement, sans bénédiction ecclésiastique, les théologiens déclarèrent que l'Église ne reconnaissait pas Mme Tallien, et que le premier, le véritable, le seul mari, étant mort, elle était devenue la légitime épouse du comte Joseph de Caraman. De retour à Paris, sous la restauration, elle ouvrit sa belle maison rue de Babylone. Ses soirées devinrent à la mode : on y donnait des bals, des concerts, on y jouait la comédie. Les étrangers les plus distingués et leurs femmes affluaient dans les salons de Mme de Caraman, mais on n'y rencontrait presque aucune dame du noble faubourg qu'elle habitait. Propriétaire de la principauté de Chimay, le comte de Caraman n'osait en prendre le titre. La comtesse, depuis 1806, signait ses lettres *Caraman Chimay,* sans oser aller plus loin. Elle consulta plusieurs amis, qui, ignorant les usages de la Belgique et le laisser-aller des sociétés de France, soutinrent qu'il fallait que les deux époux restassent M. et Mme de Caraman. Un seul de ces amis, qui avait plus d'expérience, ouvrit un autre avis. « Faites, dit-il, graver des cartes de visite au nom du prince et de la princesse de Chimay : faites-les jeter aux portes des gens anciens et des gens nouveaux que vous voudrez recevoir chez vous. On en parlera pendant une semaine, et le lundi suivant vous serez prince et princesse de Chimay. » C'est ce qui arriva. Bientôt le roi des Pays-Bas conféra au comte de Caraman une des grandes charges de la cour, héréditaire dans les princes de Chimay; et, dès ce moment, en France, tout fut terminé sur cette question. Cependant la princesse de Chimay ne put obtenir d'être reçue ni à la cour de Bruxelles ni à celle des Tuileries. Mais elle eut alors elle-même sa petite cour à Chimay. Les arts et l'amitié embellirent les derniers temps de sa vie. En 1829, la princesse de Chimay fut menacée de voir publier de prétendus *Mémoires* de sa vie. C'était l'époque où de telles spéculations étaient en vogue à la honte des lettres et d'un public avide d'émotions et de scandale. Instruite du projet de cette publication, par un de ses fils, connu alors sous le nom d'*Édouard de Cabarrus*, Mme de Chimay lui écrivit, de Bruxelles, le 25 juillet, une lettre remarquable par le sentiment et la dignité qui la dictèrent, et où elle disait : « Je te remercie du fond du cœur, mon ami, de vouloir empêcher la publication des *Mémoires* dont je suis menacée : quand on est assez lâche et assez vil pour spéculer sur le scandale, et attaquer une femme, une mère de famille, on n'est accessible à aucun sentiment, à aucune crainte, et il faut que la victime se résigne... Je dois à M. de Chimay de me laisser calomnier sans me plaindre; et, quelles que soient les attaques, on n'obtiendra que mon mépris et celui des gens de bien. » Le reste de la vie de Mme de Chimay n'offre rien de remarquable : elle s'écoula, loin du monde, paisible et sans éclat. Des services rendus, des malheurs soulagés, la passion du bien, qui honore tant l'humanité, doivent couvrir des irrégularités ou des fautes qu'une extraordinaire beauté, les malheurs du temps et aussi les mauvaises mœurs qui régnaient sous le Directoire, ne permirent pas d'éviter. La princesse de Chimay devint mère de plusieurs enfants qui furent élevés avec soin. Une maladie du foie affligea ses dernières années. La religion la consola dans ses longues souffrances. Elle mourut à Chimay le 15 janvier 1835, ayant conservé jusque dans les derniers temps une grande partie de sa beauté.

CHIMENTELLI (VALÈRE), antiquaire et helléniste italien dans le 17e siècle, professa l'éloquence et la langue grecque dans les universités de Florence et de Pise. On n'a de lui qu'une dissertation intitulée : *Marmor pisanum de honore bisellii,* insérée dans 7e vol. du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius.

CHIMINELLO (VINCENT), astronome, né en 1741 à Marostica dans le Vicentin, fut élevé au séminaire de Padoue, embrassa l'état ecclésiastique, et reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit; mais son penchant pour les mathématiques lui fit abandonner toute autre étude, et s'étant mis sous la direction de Rizzi-Zan-

noni, ses progrès furent très-rapides. Adjoint en 1779 à son oncle, le célèbre Toaldo, directeur de l'observatoire de Padoue, il lui succéda dans cette place en 1798. Il avait précédemment remporté des prix aux académies de Sienne et de Manheim. Les nombreux mémoires qu'il a publiés dans les recueils de l'académie de Padoue et de la société Italique, ainsi que dans les journaux scientifiques, prouvent son zèle pour les progrès de l'astronomie. Privé de sa place par l'effet des révolutions, il passa ses dernières années dans l'indigence, et mourut en 1815. Le tome XVIII des Mémoires de la société Italique contient son *Éloge*.

CHINARD (Joseph), statuaire, né à Lyon le 12 février 1756, élève de Blaise, son compatriote, alla perfectionner ses talents à Rome, où il remporta le 1er prix de sculpture en 1786. De retour à Lyon en 1789, il y fit l'année suivante une statue colossale de la *Liberté* pour la fête de la fédération, et peu de temps après repartit pour Rome. Il y devint l'objet d'une surveillance spéciale, et fut enfermé quelques mois au château St.-Ange, dont il ne sortit qu'avec l'ordre de quitter les États romains. Après le siége de Lyon, il fut incarcéré comme suspect; mais un de ses amis abrégea sa détention. A la création de l'Institut de France, en 1796, il fut nommé correspondant de la classe des beaux-arts. Plus tard il obtint la place de professeur à l'école de Lyon, où il mourut le 19 mai 1813. Plusieurs ouvrages de Chinard ont été détruits; parmi ceux qui subsistent on distingue la statue en marbre du *Carabinier* à l'arc de triomphe du Carrousel, et les groupes de *Persée et Andromède*, de l'*Enlèvement de Déjanire* au Musée de Lyon. Ses *bustes* sont nombreux et estimés.

CHINCHON (Bernard-Perez de), chanoine de l'église collégiale de Valence, né à Jaen dans le 16e siècle, publia les ouvrages suivants : *le Miroir de la vie humaine* (en espagnol), Grenade, 1587, et Alcala de Henarès, 1589, in-8o; *Historia y guerras de Milan*, 1536 et 1552, in-fol., c'est une traduction du latin de Galeaz Capella. On a du même auteur un ouvrage latin contre les sectateurs de Mahomet.

CHING ou **TCHING-OUANG**, empereur de la Chine vers l'an 1115 avant l'ère chrétienne, fit présent à l'ambassadeur de Cochinchine d'un instrument propre à servir de guide aux voyageurs sur terre et sur mer : cette machine inclinait de son propre mouvement vers le midi, et quelques écrivains ont pensé que c'était la boussole.

CHINIAC DE LA BASTIDE (Mathieu), littérateur, né dans le Limousin en septembre 1739, suivit la carrière du barreau, et pourvu d'une magistrature subalterne, employa ses loisirs à l'étude; il entreprit avec d'Ussieux un *Abrégé de l'histoire littéraire de la France*, par les bénédictins, dont les 2 premiers vol. parurent sous ce titre : *Histoire de la littérature française depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, etc., Paris, 1772, in-12. Cet ouvrage enrichi de notes, presque aussi étendues que le texte, ne va que jusqu'à l'an 425, et n'a pas été continué. Chiniac s'était occupé d'une traduction des *Commentaires de César*, mais il n'en a publié que le tome 1er de la 2e partie avec ce faux titre : *Dissertation sur les Basques*, Paris, 1784, in-8o, ouvrage rare et curieux par les recherches qu'il renferme. Ce savant magistrat mourut à Paris en juin 1802. — Chiniac de la Bastide (Jean-Baptiste), mort en 1768, a publié : *le Miroir fidèle, ou Entretiens d'Ariste et de Philindre*, Paris, 1766, in-12.

CHINIAC DE LA BASTIDE DUCLAUX (Pierre), né à Alassac près de Brives en Limousin, le 5 mai 1741, de la même famille que les précédents, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais préféra le barreau et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Plus tard il obtint la charge de lieutenant général de la sénéchaussée d'Uzerches, qu'il perdit en 1790; il occupa depuis diverses places de judicature, entre autres celle de président du tribunal civil de la Seine, et mourut vers 1804. On a de lui : *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane, avec un commentaire*, Au delà des monts (Paris), à l'enseigne de *la Vérité*, 1765, in-12 : l'auteur étudiait en droit quand il publia cet écrit, où l'on trouve la doctrine des jansénistes exposée avec trop de partialité; *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat sur la prêtrise*, Paris, 1766, in-4o; *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Église gallicane*, Paris, 1769, in-12; une nouvelle édition de l'*Histoire des Celtes*, par Pelloutier, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1770-71, 8 vol. in-12 et 2 vol. in-4o; une traduction sous le titre d'*Histoire des capitulaires des rois de la 1re et 2e race*, 1779, in-8o; de la Préface mise par Baluze à la tête de ce précieux recueil, dont il donna l'année suivante une édition avec des notes de Baluze, et des additions importantes; une nouvelle édition du *Traité de l'autorité du pape*, de Burigny, Vienne (Paris), 1802, 5 vol. in-8o. C'est à tort qu'on lui a attribué la traduction du *Traité du pouvoir des évêques*, d'Antoine Pereyra, Paris, 1772, in-8o; cette traduction est de Pinault.

CHINIL-ADDAN, roi d'Assyrie, successeur de Soasduchin, vers l'an 667 avant J. C., défit et tua Phraortes, roi des Mèdes; mais Cyaxare, fils et successeur de ce dernier, assiégea Ninive et força Chinil-Addan de se brûler dans son palais. Quelques auteurs ont confondu ce prince avec Sardanapale; plusieurs commentateurs de la Bible veulent qu'il soit le même que Nabuchodonosor dont il est fait mention au livre de Judith.

CHIN-KI ou **TSIN-CHI-HOANG-TI**, empereur de la Chine vers l'an 240 avant J. C., occupa le trône 37 années, et pendant ce long règne, montra plus de vigueur que d'humanité ou de justice. Après avoir limité l'indépendance de toutes les principautés de la Chine, qu'il avait pacifiée par un grand nombre de victoires, il mit les provinces occidentales à l'abri des incursions des Hiongnou, qui, plus tard, descendirent en Europe, où ils sont appelés les Huns, en faisant bâtir la grande muraille (tschantchung), qui, dans une longueur d'environ 500 lieues, ferme les passages des montagnes, dont quelques-unes s'élèvent à près de 1000 toises : ce rempart, qui n'a pas empêché les Tatars de subjuguer la Chine, subsiste encore; sa largeur est de 20 pieds et sa hauteur de 30. On suppose qu'il fut construit en grande partie au temps de Gengis-Kan. Ching-ki ne manquait pas de talents; il fit des réformes dans les calculs astronomiques; mais sa mémoire est odieuse aux lettrés à cause de ses violences, et surtout parce qu'il eut la faiblesse de suivre les avis de Lissé,

son premier ministre, qui lui conseilla de faire brûler tous les livres, à l'exception de l'histoire de la famille impériale.

CHIN-NONG, empereur de la Chine, fut, selon les historiens de ce pays, le 2e des 9 monarques qui précédèrent l'établissement des dynasties. Il fut l'ami et le conseil de Fou-hi, qui passe pour le fondateur de l'empire chinois, et lui succéda. On lui attribue la découverte du blé, l'invention du labourage par la charrue, qui porte encore aujourd'hui son nom, et les premiers médicaments empruntés aux végétaux. Cet empereur eut à soutenir le poids des premières guerres civiles qui éclatèrent au sein de la Chine ; elles furent suscitées par plusieurs gouverneurs de province qui aspiraient secrètement au trône, et qui choisirent pour chef l'un d'entre eux, Souan-yuen, depuis empereur sous le nom d'Hoang-ti. Chin-nong ayant été vaincu dans une bataille qui dura 3 jours, ne put survivre à cette défaite, et mourut peu de jours après, l'an 2699 avant l'ère chrétienne. Son vainqueur, Souan-yuen, lui succéda.

CHIN-TSONG ou **OUAN-LI**, 13e empereur chinois de la dynastie des Ming, monta sur le trône en 1572, à l'âge de 13 ans. Il eut le bonheur d'être entouré de ministres sages et habiles qui lui apprirent l'art de gouverner. Ce fut sous son règne que le jésuite Mathieu Ricci, envoyé en Chine par le pape, parut à la cour de Pékin, après avoir éprouvé mille obstacles. Chin-tsong permit au missionnaire de se fixer dans ses États et d'y prêcher la foi. Aimé de ses sujets et redouté de ses ennemis, cet empereur mourut en 1620, après un règne de 48 ans. Les Tatars Mantchoux, qui, en 1618, n'étaient encore qu'une horde obscure, ne tardèrent pas, après la mort de Chin-tsong, à commencer la révolution mémorable qui, 26 ans plus tard, renversa la dynastie des Ming.

CHIOCCARELLI (Barthélemi), savant et laborieux jurisconsulte, né à Naples en 1560, mort en 1646, est auteur des ouvrages suivants : *Antistitum Ecclesiæ neapolitanæ catologus ab apostolorum tempore ad annum* 1643, in-fol. sans date ; *De illustr. scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis, ab orbe condito ad annum* 1646, *floruerunt,* publié (d'après le manuscrit de l'auteur) par J. V. Meola, Naples, 1780-81, 2 vol. in-4°. On y trouve une courte notice sur la vie de l'auteur.

CHIOCCO (André), médecin et littérateur, né en 1563, à Vérone, où son père était chancelier du collége de médecine, montra plus de goût pour les lettres que pour les études musicales ; il fut admis jeune à l'académie des Philarmonici et pourvu d'une chaire de philosophie au collége de Vérone, où il expliqua la morale et la physique d'Aristote. La culture de la poésie occupa ses loisirs ; il a composé des vers grecs et latins encore inédits. Il était en correspondance avec Juste Lipse et d'autres savants ; il prit contre Scaliger la défense du poëme de Fracastor *de Syphilide.* Chiocco mourut en 1624. On a de lui, entre autres ouvrages : *De balsami naturâ et viribus juxta Dioscoridis placita carmen,* Vérone, 1596, in-4° ; *De cœli veronensis clementiâ,* ibid., 1597, in-4° ; *Psoricon, seu de scabie lib. II, carmine conscripti,* ibid., 1593, in-4° ; *Commentarius quæstion. quarumd. de febre mali moris et de morbis epidemicis,* etc., ibid., 1604, in-4° ; *Museum Francisci Calceolarii junioris,* ibid., 1622, in-fol. ; *De collegii veronensis illustribus medicis et philosophis,* etc., ibid., 1623, in-4°.

CHION, d'Héraclée (royaume de Pont), fut un des disciples de Platon. Cléarque, son concitoyen et son condisciple, s'étant emparé de l'autorité dans sa patrie, Chion s'associa quelques jeunes gens comme lui, et frappa d'un coup d'épée l'usurpateur, qui mourut peu de temps après. Son dévouement fut mal récompensé. Satyrus, frère de Cléarque, fit périr Chion et ses complices l'an 352 avant J. C., sans éprouver le moindre obstacle de la part du peuple. Il existe, sous le nom de Chion, 17 *Lettres* dans diverses collections, et imprimées séparément en grec, Venise, 1499 ; grec et latin, Dresde, 1765, in-8°. Ces *Lettres* ne sont pas plus de Chion d'Héraclée, que la plupart de celles qui sont attribuées à plusieurs grands hommes de l'antiquité.

CHIOSSICH (Jean) fut soldat pendant 110 ans. Dalmate d'origine, né à Vienne le 26 décembre 1702, il entra, à l'âge de 8 ans, comme fifre dans le régiment d'infanterie Starhemberg. Le 1er mai 1797, âgé de 95 ans, il fut reçu à l'hôtel des Invalides de Murano, près de Venise, où il est mort le 22 mai 1820. Il comptait 87 années complètes de service ; et si l'on ajoute les 23 années qu'il demeura à l'hôtel des Invalides, on trouvera 110 ans passés dans la vie du soldat.

CHI-TSOUNG. *Voyez* **YOUNG-TCHING.**

CHIRAC (Pierre), médecin, né dans le Rouergue en 1652, fit ses études à Montpellier, et, reçu docteur, y fut pourvu d'une chaire qu'il remplit avec le plus grand succès. Sa réputation le fit appeler par le maréchal de Noailles au poste de premier médecin de l'armée de Catalogne. Il y rendit un service signalé en arrêtant les progrès d'une épidémie qui faisait de grands ravages. De retour à Montpellier, il reprit les fonctions de professeur ; mais il les quitta bientôt une seconde fois pour la place de médecin du duc d'Orléans, qu'il suivit dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne en 1706 et 1707. Devenu premier médecin de ce prince à l'époque de la régence, Chirac obtint le même titre du roi Louis XV, après avoir reçu des lettres de noblesse, et mourut en 1732. Admis à l'Académie des sciences en 1716, il avait succédé au médecin Fagon dans la surintendance du Jardin des Plantes. On a de lui quelques ouvrages peu remarquables, entre autres : *Lettres sur la structure des cheveux et des poils,* Montpellier, 1688, in-12 ; *Observations sur les incommodités auxquelles sont sujets les équipages des vaisseaux, et la manière de les traiter,* Paris, 1724, in-8° ; *Traité des fièvres malignes et des fièvres pestilentielles,* avec des consultations sur diverses maladies, Paris, 1742, 2 vol. in-12 ; *Observations de chirurgie* sur la nature et le traitement des plaies, 1742, in-12 ; *Dissertations latines* sur l'incube ou cauchemar, sur la passion iliaque, etc., traduit par Bruhier, et réunies aux dissertations ou consultations de Silva, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Ce médecin refusait de reconnaître comme maladies contagieuses la peste, la variole, la gale même, et n'estimait ni Hippocrate ni Galien.

CHIRAGATZI (Anania), savant arménien, né vers le commencement du 7e siècle, perfectionna ses études à Constantinople, voyagea en Grèce, en Syrie, en Égypte, et vint se fixer en Arménie ; il mourut en 682. On a de

lui les ouvrages suivants qui font partie des manuscrits de la Bibliothèque royale : *Calendrier arménien*, comparé aux calendriers de 12 nations différentes ; un *Traité de mathématiques ;* un *Livre de rhétorique ; Grammaire arménienne ;* un *Livre sur l'astronomie ;* et plusieurs *Homélies* ou *Panégyriques de saints.*

CHIRINOS (Pierre), jésuite espagnol, né en 1556, à Ossuna, fut envoyé dans les îles Philippines, et mourut à Manille en 1634. On lui doit : *Relation de Filipinas*, etc., Rome, 1604, in-4°, ouvrage très-curieux.

CHIRINOS (Jean), religieux trinitaire, né à Grenade dans le 16e siècle, conseiller juge de la foi dans cette ville et à Cordoue, a publié (en espagnol) *Abrégé historique des persécutions que l'Église a souffertes depuis son origine*, Grenade, 1593, in-4°.

CHIRINOS Y SALAZAR (Ferdinand), jésuite, né à Cuença, professa l'Écriture sainte dans différentes villes, fut prédicateur de Philippe IV et confesseur du duc d'Olivarès ; refusa plusieurs évêchés tant en Espagne qu'en Amérique, mais ne put se dispenser d'accepter la charge de conseiller du tribunal suprême de l'inquisition en 1640, et mourut à Madrid en 1646. Entre autres ouvrages, on a de lui : *Expositio in proverbia Salomonis*, Paris, 1619, 2 t. in-folio ; *In Cantica canticorum*, Lyon, 1652, in-folio.

CHISHULL (Edmond), antiquaire anglais, né dans le comté de Bedford vers 1680, voyagea dans le Levant, séjourna plusieurs années à Smyrne en qualité de chapelain de la factorerie anglaise ; de retour en Angleterre, fut nommé chapelain de la reine Anne, et mourut le 18 mai 1733. On a de lui : *Antiquitates asiaticæ christianam æram antecedentes*, Londres, 1728, in-fol., figures ; des poésies latines estimées et des ouvrages de controverse peu remarquables. Mead a publié la *Relation* (en angl.) du *Voyage de Chishull en Turquie, et de son retour en Angleterre*, Londres, 1747, in-fol. Ce volume peu commun doit se réunir aux *Antiquitates asiaticæ*, parce qu'il peut en quelque sorte tenir lieu d'une seconde partie promise par Chishull, mais dont il n'a malheureusement paru que les 12 premiers pages.

CHI-TSONG, 11e empereur chinois de la dynastie de Ming, né en 1507, fut un de ces princes apathiques et nuls que le titre de la naissance appelle pour le malheur des peuples au gouvernement d'un empire. Faible, crédule, superstitieux, tout entier à l'oisiveté et à la mollesse, il montra une insouciance absolue pour les affaires de l'État. Les Tatars, les pirates du Japon et des îles environnantes en profitèrent, pour insulter et ravager les côtes et les frontières de l'empire. Chi-Tsong employa une partie de sa vie à la recherche d'un breuvage qui pût lui donner l'immortalité ; près de descendre au tombeau, il reconnut, dit-on, ses erreurs, et en fit une déclaration solennelle, avec invitation à ses ministres de la publier. Il mourut en 1566.

CHI-TSOU ou **HOUPILAI** ou **KOUBLAI-KAN**, fondateur de la 20e dynastie chinoise, dites des *Yuen*, petit-fils de Djenguyz-Khan (Gengis-Kan), né en 1214, fut proclamé, en 1260, empereur des Mogols ou Mongous, qui étaient déjà maîtres de toute la partie septentrionale de la Chine. Après une guerre de 12 ans, Houpilai (c'était le nom que portait alors l'empereur des Mogols) acheva la conquête de ce vaste pays, fit prisonnier le jeune empereur chinois, dernier rejeton de la dynastie des Song, et prit, en montant sur le trône, le nom de Chi-tsou. Aucun prince n'a régné sur une monarchie aussi vaste, ni commandé à tant de peuples. L'empire de Chi-tsou, au moyen de nouvelles conquêtes qu'il ajouta à celle de la Chine, comprenait, outre cette immense contrée, la Tatarie chinoise, le Pégu, le Thibet, le Tonquin, la Cochinchine, d'autres pays à l'occident et au midi de la Chine, ainsi que le Leao-tong et la Corée au nord ; de plus, il avait pour vassaux ou tributaires tous les princes de sa maison, qui régnaient alors en Perse, en Assyrie, dans le Turkestan, dans la Grande et Petite-Tartarie, du Dnieper à la mer du Japon, et de l'Inde à la mer Glaciale. Les historiens chinois ne font point l'éloge de ce monarque, parce qu'il avait conquis leur patrie ; mais les Mogols le regardent comme l'un des plus sages et des plus célèbres de leurs souverains. Il adopta les mœurs civilisées des Chinois, encouragea l'agriculture, le commerce, les sciences, les lettres, les arts, publia un nouveau code par lequel il donnait aux Chinois des lois plus sages et plus humaines que celles auxquelles d'autres conquérants les avaient assujettis ; et si on peut lui reprocher plusieurs défauts, ils furent effacés par les qualités qui constituent les grands monarques. Ce fut sous son règne que le célèbre voyageur vénitien Marco Polo vint à la Chine. Chi-tsou mourut en 1294, dans la 34e année de son règne comme empereur des Mogols, et dans la 14e comme empereur de la Chine.

CHITTENDEN (Thomas) naquit en 1730, à Guilford, dans le Connecticut. Il embrassa d'abord le parti des armes, devint colonel d'un régiment en garnison à Salisbury, et fut plusieurs fois nommé représentant de cette ville à l'assemblée générale, où il acquit une connaissance approfondie des affaires publiques. Lorsque l'oppression de la métropole eut déterminé les colonies anglaises à lever l'étendard de la liberté, Chittenden se prononça pour cette noble cause, et contribua beaucoup à son succès, par la direction qu'il sut donner aux esprits dans le Vermont, dont les habitants l'élurent membre de la convention qui déclara cette province État libre, le 16 janvier 1777 ; il fit aussi partie du comité chargé de solliciter, auprès du congrès, l'admission du district de Vermont, au nombre des États-Unis. En 1778, Chittenden fut nommé gouverneur de cet État, et montra une grande sagesse dans son administration. Il est mort en 1797. On a publié un grand nombre de ses *Lettres* au congrès et à Washington.

CHIUSOLE (Antoine), géographe, né près de Roveredo le 18 octobre 1679, fut à l'âge de 13 ans envoyé par son père à Salzbourg pour y faire ses études, et en les terminant obtint la chaire de mathématicien. Il ne la garda qu'un an. Entraîné par son goût pour les voyages, il visita l'Allemagne, l'Angleterre, la France et l'Italie, dans la compagnie de différents seigneurs charmés d'avoir avec eux un homme aussi instruit ; et de retour à Roveredo, y reprit l'enseignement des mathématiques et des langues. Il mourut le 15 mars 1755. On a de lui : *la Geometria comune, legale, ed aritmetica*, etc. ; *la Genealogia moderna delle case più illustri di tutto il mondo*, etc. ; *il Mondo antico, moderno e novissimo*, etc. ; *Compendio*

di tutti tre i tomi della geografia antica, etc. Tous ses ouvrages, accueillis lors de leur publication, sont aujourd'hui si complétement oubliés, qu'on ne les trouve pas indiqués dans les catalogues des bibliothèques d'Italie. Il a laissé en manuscrit *la Storia politica, universale, ridotta in compendio,* en 9 gros vol. in-4°.

CHIUSOLE (Marc-Azzon), jurisconsulte et poëte d'Arco, dans le Trentin, où il naquit en 1728, fut conseiller du prince évêque de Trente, et mourut le 27 août 1765, laissant 2 vol. de poésies médiocres : *Saggio poetico di sacre traduzioni e morali sonetti,* etc.; *la Passione di N. S. Jesu-Cristo,* etc., *in ottava rima, con alcuni sonetti morali.*

CHIUSOLE (le comte Adam), parent des précédents, né comme Antoine près de Roveredo, en 1728, fit ses premières études à Sienne sous les jésuites, et montra de bonne heure plus d'inclination que de talent pour la poésie. Au goût des vers, il joignit celui de la peinture, et vint à Rome où il fréquenta les écoles de Mengs et de Battoni. Comme il n'était pas plus peintre que poëte, il ne fit pas un seul tableau; mais il acquit des connaissances très-étendues dans les arts, et devint un excellent juge des productions des artistes. Doué du caractère le plus aimable, obligeant et spirituel, il se vit recherché par les plus grands seigneurs, et fut en correspondance avec tous les savants et les amateurs. Il refusa la place d'inspecteur de la galerie royale de Berlin que lui fit offrir Frédéric II, et sur la fin de sa vie se retira dans sa patrie, où il mourut le 1er juin 1787. On a de lui un assez grand nombre d'opuscules en prose et en vers, mais dont aucun ne s'élève au-dessus du médiocre : *Componimenti poetici sopra la pittura trionfante,* Sienne, 1751, in-8°; c'est un ouvrage de sa jeunesse; *Dell' arte pittorica libri VIII,* etc., Venise, 1768, in-8°; *De precetti della pittura libri IV in versi, aggiuntori altri opuscoli sulli arti, in prosa ed in verso,* ib., 1781, in-8°; il a, dans ce nouvel ouvrage, refondu son premier poëme, en le resserrant, mais sans l'améliorer beaucoup; ce jugement sévère est de Cicognara; *Itinerario delle pitture, sculture ed architetture, piu rare si molte città d'Italia.* Clément Vannetti a publié l'*Éloge* de Chiusole.

CHIVALET (Antoine), gentilhomme dauphinois, est auteur d'un mystère intitulé : *Sensuyt la vie de St. Christofle, élégamment composée en rimes françoises, et par personnaiges,* représenté à Grenoble en 1527, et imprimé dans la même ville en 1530. On conjecture que l'auteur était mort longtemps avant l'impression, puisqu'il y est qualifié « jadis souverain maître en telle composition, » ce qui indique aussi qu'il a dû composer plusieurs autres pièces du même genre qui se sont probablement perdues.

CHIVERNY (Philippe HURAULT, comte de), naquit à Chiverny en Bretagne, le 25 mars 1528. Il fit ses études à Poitiers et à Padoue. Ses auteurs favoris étaient Tacite et Comines. En 1553, l'Hôpital, qui fut depuis chancelier, se démit en sa faveur de la charge de conseiller au parlement de Paris. Après en avoir rempli les fonctions pendant 9 ans, Chiverny fut nommé maître des requêtes en 1562. Dès lors il commença à prendre part aux affaires du gouvernement, et dut son élévation au cardinal de Lorraine et à Catherine de Médicis. Il accompagna Charles IX dans le voyage qu'il fit en diverses provinces de son royaume, fut envoyé auprès de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et chargé de pacifier plusieurs différends en Dauphiné, en Provence et en Languedoc. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique, mais il épousa en 1566, Anne, fille de Christophe de Thou, premier président. Nommé chancelier du duc d'Anjou, il le suivit dans ses expéditions militaires, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Lorsque le duc d'Anjou fut élevé sur le trône de Pologne, Chiverny prit le titre de chancelier d'Anjou et de Pologne, mais il ne suivit point son maître à Varsovie; la reine mère et le nouveau roi jugèrent que Chiverny leur serait plus utile en restant à Paris. En effet, il s'entendit avec Miron, premier médecin de Charles IX, dont la santé déclinait tous les jours, et entretint avec le roi de Pologne une correspondance par chiffres sur les grands intérêts qui, des bords de la Vistule, appelaient constamment sa pensée à Paris. Immédiatement après la mort de Charles IX, Chiverny dépêcha des seigneurs en courriers au roi de Pologne, et alla au-devant de lui jusqu'à Turin. Henri III ne douta point que son chancelier n'eût beaucoup contribué à déjouer les complots par lesquels on voulait l'éloigner du trône. Il lui donna, en 1578, la charge de garde des sceaux; il le nomma commandeur, chancelier, et surintendant des deniers de l'ordre du St.-Esprit. Il était déjà chancelier de l'ordre de St.-Michel. Il fut fait lieutenant général de l'Orléanais et du pays Chartrain en 1582. Après la journée des Barricades, Chiverny, et les ministres de Henri, devenus suspects au monarque, tombèrent dans sa disgrâce, et Chiverny se retira dans sa terre d'Esclimont. Après la mort de Henri III, Chiverny fut mandé par Henri IV, qui lui rendit les sceaux. Il fit, en 1594, tous les préparatifs pour le sacre et le couronnement de Henri IV. Chiverny fut chargé de rétablir le parlement de Paris, et les autres cours souveraines du royaume. Il jouit constamment de la faveur de son maître, et mourut à Chiverny, où il était par congé, le 29 juillet 1599.

CHIVERNY (Philippe de), fils du précédent, fut évêque de Chartres après la mort de Nicolas de Thou, son grand-oncle. Il a composé une *Relation de la dernière maladie et de la mort de son père.* On la trouve à la suite des Mémoires. Ce prélat mourut le 17 mai 1620.

CHIVOT (Marc-Antoine-François), littérateur, né à Roye en Picardie en 1752, mort à Paris en 1786, fit ses études à Paris, devint professeur d'humanités dans l'un des colléges de l'université, et se fit une réputation par ses talents pour l'enseignement, ainsi que par plusieurs compositions grecques, latines, françaises, à l'occasion de divers événements. Une partie de sa vie fut consacrée à la rédaction d'un grand ouvrage intitulé : *De l'esprit ou de la filiation des langues.* On n'a, de tous les matériaux qu'il avait préparés à ce sujet, qu'un exemplaire des *Racines grecques,* chargé de notes intercalaires. Les autres pièces, envoyées par les héritiers de Chivot à Villoison, ne se sont pas retrouvées dans les papiers de ce savant. On doit aussi à ce professeur la traduction de quelques fragments de Ménandre, insérés dans l'*Histoire des théâtres.* Crouzet a publié en 1787 l'*Éloge* de Chivot, son collègue et son ami.

CHLADNI (Ernest-Florent-Frédéric), docteur en

philosophie, en droit civil et en droit canon, membre et correspondant de plusieurs académies des sciences et de plusieurs sociétés savantes, naquit à Wittenberg, le 30 novembre 1756. Son père, professeur et président de la faculté de droit en cette ville, était un homme sévère qui l'assujettit sans relâche à des études sérieuses, lui interdit toute relation avec les autres jeunes gens de la ville, et même le priva de tout exercice salutaire, ne lui permettant de sortir que le dimanche pour aller au temple. Un goût décidé pour la musique s'était manifesté en lui dès son enfance; mais il avait atteint sa 19e année avant qu'il lui fût permis de se livrer à l'étude de cet art : ce fut à Leipzig qu'il prit les premières leçons de piano. L'étude qu'il fit des écrits de Marpurg et des autres théoriciens eut bientôt étendu ses connaissances. A la lecture de divers écrits sur la musique, Chladni avait remarqué que la théorie de son était moins avancée que celle de quelques autres parties de la physique; cette observation lui suggéra le dessein de travailler au perfectionnement de cette théorie. Dès lors, le plan de sa vie scientifique fut en quelque sorte tracé. Il fit d'abord quelques expériences sur les vibrations longitudinales et transversales des cordes, dont la théorie avait été donnée précédemment par Taylor, Bernouilli et Euler; expériences fort imparfaites, suivant son propre aveu, et telles qu'on devait les attendre d'un premier essai. Il fut bientôt détourné de cet objet par des expériences plus importantes (faites en 1785) sur des plaques de verre ou de métal. Le premier, il remarqua que ces plaques rendent des sons différents, en raison des endroits où elles sont serrées et frappées. En 1787, il publia à Leipzig son premier mémoire sur les vibrations d'une plaque ronde, d'une plaque carrée, d'un anneau, d'une cloche, etc. Plus tard, il fit paraître dans quelques journaux allemands et dans les mémoires de plusieurs sociétés savantes, les résultats de ses observations sur les vibrations longitudinales et sur quelques autres objets de l'acoustique. Au milieu des recherches dont il était préoccupé, Chladni se persuadait que l'objet le plus important, pour sa gloire future, serait d'inventer un instrument de nature absolument différente de tous ceux qui étaient connus. Mille idées croisaient dans sa tête à ce sujet. D'abord il imagina d'ajouter un clavier à l'harmonica et construisit un de ces instruments avec des verres qu'il avait fait venir de la Bohême; mais ensuite il renonça à son projet parce que Roellig, Nicolaï et d'autres l'avaient devancé. Cependant l'idée de mettre les verres en vibration par le frottement resta toujours dans sa pensée, et fut l'origine de deux instruments qu'il inventa dans la suite. Le premier de ces instruments, auquel il donna le nom d'*euphone*, fut inventé par lui en 1789 et achevé en 1790; il consistait intérieurement en de petits cylindres de verres qu'on frottait longitudinalement avec les doigts mouillés d'eau. Le second, qu'il appela *clavicylindre*, fut construit en 1800, et perfectionné depuis lors par des améliorations successives. Sa forme était à peu près celle d'un petit piano carré; un cylindre de verre, parallèle au plan du clavier, était mis en mouvement par une manivelle à pédale; en abaissant les touches, on faisait frotter contre ce cylindre des tiges métalliques qui produisaient des sons. Quant à la qualité de ces sons et à leur timbre, le clavicylindre avait de l'analogie avec l'harmonica, mais il n'exerçait pas, comme celui-ci, une sorte d'irritation sur le système nerveux. Les autres avantages du clavicylindre étaient de prolonger le son à volonté, d'en augmenter ou diminuer la force par des nuances bien graduées, et de garder invariablement son accord. Ayant achevé son premier euphone en 1791, Chladni entreprit un voyage pour se faire entendre; il alla d'abord à Dresde, puis à Berlin, à Hambourg, à Copenhague, à St.-Pétersbourg, et revint à Wittenberg, au mois de décembre 1793. Plusieurs autres voyages furent ensuite entrepris par lui dans la Thuringe et dans quelques autres parties de l'Allemagne. Au mois de mars 1797, il se rendit de nouveau à Hambourg, et vers la fin de la même année il partit pour Vienne, en passant par Dresde et Prague; son euphone était alors l'objet de toutes ses excursions. Plus tard, il parcourut aussi une grande partie de l'Allemagne et du Nord, pour faire entendre le clavicylindre. Les résultats de ses études et de ses observations furent enfin publiés dans son *Traité de l'acoustique,* qui parut en allemand à Leipzig, en 1802. Quels que puissent être les progrès futurs, le nom de Chladni sera toujours en honneur, et l'on n'oubliera pas qu'il fut celui d'un homme qui a ouvert aux physiciens et aux géomètres une nouvelle et immense carrière. L'importance de ses découvertes fut comprise par les savants de l'Italie et de la France. Arrivé à Paris vers la fin de 1808, Chladni fut présenté à Napoléon, lui fit entendre son clavicylindre, et lui exposa quelques-unes de ses découvertes; l'empereur fut frappé de leur importance, demanda qu'elles fussent l'objet d'un rapport de l'Institut, et accorda à leur auteur 6,000 francs pour faire imprimer la traduction française du *Traité d'acoustique*. Chladni voulut être lui-même son traducteur. L'ouvrage parut à Paris en 1809. Quelques années après, Chladni publia de nouvelles découvertes sur les vibrations des lames et des verges élastiques dans un appendice à son Traité d'acoustique. Après avoir passé environ 18 mois à Paris, Chladni en partit en 1810, se rendit d'abord à Strasbourg, puis voyagea en Suisse et en Italie. De retour à Wittenberg, il y avait repris ses travaux; mais les événements de la guerre dans les années 1813 et 1814, l'obligèrent à sortir de cette ville, pour se soustraire aux inconvénients d'un long blocus, et il se retira dans la petite ville de Kemberg, dans l'espoir d'y jouir de plus de liberté; mais un incendie y détruisit une partie de ses instruments et de ses appareils d'expérimentation; il fut sensible à cette perte et en parla toujours avec un vif chagrin. Il s'était longtemps occupé de la théorie des météores ignés, et avait rassemblé beaucoup de produits de ces phénomènes; cette collection fut à peu près tout ce qu'il sauva du désastre qui anéantit son cabinet. Bien qu'il eût atteint l'âge de 70 ans, il se sentit encore assez fort pour aller en 1826 ouvrir un cours d'acoustique à Francfort-sur-le-Mein. De là il alla à Bonn, puis à Leipzig, et vers la fin de l'année il retourna à Kemberg. Au commencement de 1827, il se rendit à Breslau par Berlin, et y ouvrit un nouveau cours. Le 4 avril 1827, on le trouva mort, assis dans un fauteuil, sa montre ouverte à ses pieds; il paraît que sa dernière occupation avait été de la remonter et que pendant ce temps il fut frappé

d'une apoplexie foudroyante. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Chladni a publié, dans divers recueils scientifiques, publiés en Allemagne, des articles sur les vibrations longitudinales, sur les vibrations tournantes d'une verge, etc., etc. On trouvera la désignation de toutes les productions de Chladni dans la *Biographie universelle des Musiciens,* du savant M. Fétis.

CHLADNY (Martin), théologien protestant, né en 1669 à Cremnitz en Hongrie, professa la théologie à Vittenberg, où il mourut le 12 septembre 1725. Ses principaux ouvrages sont : *de Fide et ritibus Ecclesiæ græcæ hodiernæ ; de Dyptichis veterum ; de Abusu chemiæ in rebus sacris ; de Ecclesiis colchicis, earumque statu, doctrinâ et ritibus,* 1702, in-4° ; *Dissertatio theologica quâ revelationes Brigittæ excutit,* 1715, in-4°.

CHLADNY (Jean-Martin), fils du précédent, né en 1710, professeur de théologie à Erlangen, mort le 10 septembre 1759, a publié, de 1754 à 1756, un *Journal hebdomadaire de questions sur la Bible,* et plusieurs autres ouvrages en latin et en allemand, dont les plus remarquables sont : *Logica practica, seu problemata logica,* Leipzig, 1741, in-4° ; *Programma de fatis bibliothecæ Augustini, in excidio Hipponensi,* Ibid., 1742, in-8° ; *Opuscula academica,* ibid., 1741-50, 2 vol. in-8° ; *Vindiciæ amoris Dei puri,* etc., Erlangen, 1757, in-4°.

CHLADNY (Ernest-Martin), frère du précédent, né en 1715, professeur de droit à Wittenberg, mort en 1782, a donné quelques *Dissertations académiques* peu remarquables.

CHLUMCZANSKY (Wenceslas-Léopold), né le 15 novembre 1759, fit ses études à Prague, reçut les ordres en 1772, resta 5 ans chapelain à Klæsterle, fut ensuite pasteur à Prague où il devint chancelier du chapitre métropolitain et enfin évêque suffragant. En 1802, il fut nommé au siége de Leitmeritz, où il répandit de prodigieuses aumônes, et renouvela la face de l'enseignement ecclésiastique. Nommé conseiller intime par l'Empereur, le prélat refusa l'archevêché de Lemberg, parce qu'il serait, dit-il, un pasteur étranger à la langue de son troupeau. En 1814, il fut promu à l'archevêché de Prague, consacra la presque totalité de ses revenus à l'amélioration des classes pauvres, fit ouvrir deux écoles l'une à Rakonitz pour les arts et métiers, l'autre à Reichenberg pour les opérations commerciales, et mourut le 14 juin 1830, laissant un fonds de 16,000 florins pour les pauvres.

CHMIELECIUS (Martin), médecin, né à Lublin le 5 novembre 1559, vint achever ses études à Bâle, fut reçu docteur en 1587, obtint en 1589 une chaire de logique qu'il occupa 21 ans, et ensuite celle de physique qu'il conserva jusqu'à sa mort, le 3 juillet 1632. Membre du collége de philosophie et de médecine de Bâle, il avait été promu plusieurs fois au décanat de l'une et l'autre de ces facultés. On a de lui : *Dissertatio de humoribus,* Bâle, 1619, in-4° ; *de Elementis,* ibid., 1623, in-4° ; et des *Lettres sur la médecine,* dans la *Cista medica* de Jean Hornung, Nuremberg, 1625, in-4°.

CHMIELNICKI (Bogdan), fameux Cosaque, qui reçut plus d'éducation que ses compatriotes, avait fait la guerre avec distinction dans les armées polonaises, lorsque sa bravoure et son habileté lui mériterent l'honneur de devenir un des confidents du roi de Pologne Vladislas VII, depuis longtemps impatient du joug que la diète faisait peser sur la royauté. Bogdan, de concert avec Vladislas, engagea secrètement les Tatars à faire une invasion en Pologne afin d'être appelé lui-même à la tête des Cosaques pour les expulser. Après un pareil service, Bogdan réclama le redressement des griefs de sa nation. Sur ces entrefaites Vladislas étant mort, le chef cosaque ne garda plus de mesure et s'empara de la Podolie, la Pokucie, la Volhinie, etc., etc. La diète voulut en vain s'opposer à la marche de Bogdan ; il battit les Polonais, s'empara de leur camp, prit Léopol, où périrent plus de 30,000 personnes. Il ne s'arrêta que devant le château de Zamosc, et de là il fit dire à la diète qu'il souhaitait l'élection de Jean-Casimir. Ce prince fut effectivement élu le 20 novembre 1648. Alors il leva le siége de Zamosc et ouvrit des négociations avec le nouveau roi des Polonais, qui investit Bogdan du titre d'hetman des Cosaques. Cependant les Cosaques n'étaient point satisfaits et la guerre continua plus vigoureusement que jamais. Les Polonais furent battus et Jean-Casimir dut accepter les conditions imposées par Bogdan. L'accord signé, le chef des Cosaques s'avança, un roseau à la main, dans le camp polonais, fléchit le genou devant le monarque vaincu, auquel il demanda grâce de sa révolte, et reçut le bâton d'hetman. Bogdan profita de la paix, qui ne devait être qu'une courte trêve, pour former des colonies, favoriser la civilisation. Sa puissance s'était accrue au point d'attirer l'attention du czar, qui lui fit faire des propositions d'alliance que le chef cosaque accepta. Un traité fut signé le 6-16 janvier 1654, par lequel il reconnut la suzeraineté du czar Alexis Mikhaélowitz. Jaloux de la rapidité avec laquelle les Russes élevaient leur empire, inconstant comme le sont généralement les Cosaques, Bogdan abandonna bientôt la Russie, traita avec Charles X, roi de Suède, et obtint une part dans le partage de la Pologne, qui eut lieu à la suite du traité du 20 novembre 1657. Peu de temps après, le 27 août 1658, Bogdan Chmielnicki mourut d'apoplexie à Tchigarin. Son fils George lui succéda.

CHODKIEWICZ (Charles, comte de), général polonais, né en 1560, fils de Jean, palatin de Wilna, voyagea de bonne heure dans la plus grande partie de l'Europe, où il puisa le goût et les principes militaires à l'école des plus célèbres guerriers. De retour dans sa patrie, il se signala dans plusieurs affaires contre les Cosaques, et contribua beaucoup aux victoires que Zaymoyski remporta sur Michel, prince de Valachie. En 1600, Sigismond III lui confia la charge de grand maréchal de Lithuanie. Pendant la guerre avec les Suédois, il défendit la Livonie, et remporta une victoire complète à Kirckolm sur le roi Charles IX, qui avait une armée quatre fois plus forte que la sienne. Il obtint ensuite sur les Moscovites des succès qui valurent à la Pologne la cession de plusieurs districts, en 1619. Non moins heureux contre les Turcs, il battit à plusieurs reprises l'armée formidable du sultan Osman, et mourut le 23 septembre 1621. Sa *Vie* a été écrite par A. Narusewiez, évêque de Luck, 2 vol. in-12. C'est un des meilleurs ouvrages de la littérature polonaise.

CHODORLAHOMOR, roi de l'Élymaïde, vers l'an 1925 avant J. C., avait étendu ses conquêtes jusqu'à la

mer Morte, lorsqu'il fut vaincu par Abraham, accouru, à la tête de ses nombreux serviteurs et de ses voisins, pour délivrer des mains de ce prince Loth, son neveu, et un grand nombre d'autres captifs.

CHODOWIECKI (Daniel-Nicolas), peintre et graveur, né le 16 octobre 1726 à Dantzig, avait été destiné au commerce par son père, et n'eut, dans la nouvelle carrière où son goût l'entraîna, d'autres secours que ceux de son aptitude extraordinaire et son ardeur pour le travail. Établi depuis 1743 à Berlin, ce fut dans cette ville qu'il perfectionna ses talents, et que, soutenu, encouragé par de riches amateurs, il obtint à la fois la fortune et la considération. Il y mourut en 1801, directeur de l'académie des arts et des sciences mécaniques. Les compositions de cet artiste, dont l'œuvre comprend plus de 3,000 pièces, ont en général beaucoup d'expression et de vérité; elles ont été recherchées par tous les libraires de son temps, et enrichissent, entre autres, des éditions de l'Arioste, de Gessner, de Lavater et du roman de *Don Quichotte*. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des artistes* de Heinecken, dans les *Miscellaneen artistischen Inhalts* de Meusel, et dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par Huber.

CHODZOK (Ignace BOREYKO), né en 1720 dans le palatinat de Wilna, entra dans la compagnie de Jésus, se rendit à Rome vers 1760, obtint le grade de docteur en théologie, et occupa une chaire de cette science pendant 7 ans dans le collége Romain. Étant retourné en Pologne, Chodzko fut pendant 4 ans un des prédicateurs les plus distingués de la cour de Stanislas-Auguste Poniatowski. Après la suppression des jésuites, il fut nommé recteur du collége de Zedziski, et plus tard créé chanoine de Smolensk. Il a publié les *Fables de Phèdre*, in-4°, en polonais et en français, Wilna, 1774. Chodzko est mort en 1789.

CHOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur, né à Paris en 1730, resta orphelin à 10 ans et sans fortune. Un graveur de géographie, nommé d'Heulland, le recueillit chez lui, et lui enseigna les éléments de son art. Choffard, trouvant trop borné le genre de son maître, se mit à composer et à graver des cartouches pour orner les cartes et les plans. Il se livrait avec une telle application à l'étude du dessin, qu'il fut bientôt en état de composer de charmantes vignettes qui ornèrent les belles éditions de ce temps. Parmi ses estampes on distingue: les planches d'Herculanum pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non; la *Vue du pont d'Orléans;* une des planches des *Batailles de la Chine*, d'après le dessin de Jean Damascénus, missionnaire; les vignettes et culs-de-lampe pour les *OEuvres* de J. J. Rousseau, les *Contes* de la Fontaine, les *Métamorphoses* d'Ovide, le *Voyage de la Grèce*. Cet artiste mourut le 7 mars 1809; il a publié : *Notice historique sur l'art de la gravure*, 1805, in-8°, réimprimée en 1809 en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire des graveurs* de Basan. Ponce a donné une *Notice* sur Choffard, dans l'*Annuaire de la Société des arts graphiques*.

CHOFFIN (David-Étienne), philologue, était né le 2 octobre 1703 à Héricourt, dans la Franche-Comté. Fils d'un négociant aisé, il termina ses études à Stuttgard. Il obtint ensuite la double place de professeur de langues modernes à l'école des orphelins et à l'université de Halle; et il contribua par ses écrits et par ses leçons à répandre l'usage du français dans la Saxe. Il mourut au mois de janvier 1773. On a de lui : *Abrégé de la vie de divers hommes illustres et des grands capitaines*, 1748, 2 vol. in-8°; ibid., 1769, 2 vol. in-12; *Amusements philologiques*, ibid., 1749, 3 vol.; 1755; 3 vol.; 1763-1767, 4 vol. in-8°; *Grammaire élémentaire*, Halle, 1753, in-8°; *Recueil de fables*, ibid., 1754, in-8°; *Grammaire française-allemande à l'usage des dames*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°; *Introduction à la Grammaire des dames*, 1787, in-8°; *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*, 1759, vol. in-8°; *Amusements littéraires, ou Magasin de la belle littérature, tant en prose qu'en vers*, 1772, in-8°. Ce volume est le seul qui ait paru.

CHOIN (Marie-Émilie JOLY de), favorite du Dauphin, fils de Louis XIV, qui, dit-on, l'épousa secrètement, comme son père avait épousé Mme de Maintenon, était née à Bourg en Bresse, d'une famille noble originaire de Savoie, et fut d'abord placée près de la princesse de Conti. Douée de moins de beauté que de douceur et d'esprit, elle ne fit usage de son ascendant sur le prince que pour opérer de notables réformes; et cela pourrait expliquer la distinction et les égards dont elle jouit à la cour, où toutefois elle ne se rendait que fort rarement, faisant de Meudon son principal séjour. Après la mort du Dauphin, Mlle de Choin vécut dans la retraite avec une fortune très-médiocre, et mourut en 1744. Duclos, dans ses *Mémoires*, appuie fortement l'opinion du mariage secret, contre laquelle Voltaire s'élève avec chaleur.

CHOIN (Louis-Albert JOLY de), savant et vertueux prélat, de la même famille que la précédente, né le 22 janvier 1702 à Bourg en Bresse, dont son père était gouverneur, fit ses études au séminaire de St.-Sulpice, et fut fait grand vicaire de Nantes. Appelé en 1738 au siége épiscopal de Toulon par le cardinal de Fleury, auquel il opposa d'abord une modeste résistance, il rappela par son zèle vif et pur les premiers temps de l'Église, et institua de sages réformes dans son diocèse, qu'il édifia par la simplicité de ses mœurs et par la constante pratique d'une ardente charité. Après avoir été plusieurs fois député aux assemblées du clergé, il mourut le 16 avril 1795, laissant, outre un grand nombre de *Mandements* et autres écrits, une *Instruction sur le rituel*, Lyon, 1778, 3 vol. in-4°; ibid., 1790, ouvrage qui peut, en quelque sorte, tenir lieu de bibliothèque à un ecclésiastique.

CHOINE (Pierre-François), né à Alençon le 19 février 1681, mort vers 1742, se fit recevoir avocat au parlement de Paris et retourna dans sa patrie exercer sa profession, et cultiver la poésie. Ennemi des jésuites, il attaquat en vers et en prose leurs écrits et leurs prédicateurs. Il s'attaqua surtout au P. de Couvrigny, devenu depuis confesseur des prisonniers de la Bastille, et contre lequel Choine publia *Chanson d'un inconnu*, Turin, 1737, réimprimée en 1756 sous ce titre : *Mœurs des jésuites, avec des remarques critiques et historiques*, Turin, in-12.

CHOISEUL (Charles de), comte du Plessis-Praslin, fils de Ferri de Choiseul, mort à la bataille de Jarnac, apprit le métier des armes sous le maréchal de Matignon, qu'il suivit un instant sous les drapeaux de la Ligue; puis reconnaissant bientôt dans les Guise une faction armée contre les intérêts du trône, il se retira en Cham-

pagne, où sa prudence et son zèle maintinrent l'autorité royale. L'un des premiers, il s'empressa de reconnaître Henri IV, qui le nomma en 1594 capitaine de ses gardes, puis gouverneur de Troyes, et lui conféra l'ordre du St.-Esprit. Il eut en 1602 avec Vitri la commission d'arrêter Biron et le comte d'Auvergne; il rendit, l'année suivante, un plus grand service à son maître, en faisant évader Bellegarde, que Henri IV voulait sacrifier à sa jalousie. Sujet toujours fidèle, il reçut en 1619 la récompense tardive de ses services, par le titre de maréchal de France : il eut depuis le commandement d'une armée dans la Normandie, dans l'Anjou, etc.; le calme rétabli dans les provinces, il se retira dans son gouvernement à Troyes, où il mourut le 1er février 1626, âgé de 63 ans. Il avait commandé 9 armées, s'était trouvé à 47 batailles ou combats, avait conquis 53 villes, et reçu 36 blessures.

CHOISEUL (César, duc de), sieur du Plessis-Praslin, neveu du précédent, né à Paris le 12 février 1598, fut placé par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur, auprès du Dauphin, puis, à 14 ans, obtint un régiment qu'il résolut de conduire lui-même à pied, et fit ses premières armes en Champagne sous les yeux de son oncle. Habile dans l'escrime, il se fit bientôt un nom par ses duels : le plus connu est celui qu'il eut avec l'abbé de Gondi, depuis cardinal de Retz. Il suivit Louis XIII au siége de St.-Jean d'Angely, où les soldats français se servirent pour la dernière fois du bouclier. Envoyé avec son régiment dans l'île d'Oléron pour s'opposer à la descente des Anglais, il fit échouer leurs efforts. Après la prise de la Rochelle, il en fut nommé commandant. Il eut part à toutes les expéditions qui suivirent la réduction de cette place importante, et se montra non moins habile dans l'art de négocier que dans celui de vaincre. Les succès qu'il avait obtenus sur les Espagnols en Italie, le firent désigner pour aller commander le siége de Roses dans la Catalogne, et la prise de cette forteresse en 1645 lui valut le titre de maréchal de France. De retour à l'armée d'Italie, où il ajouta à sa réputation par de nouvelles victoires, il en fut rappelé par les troubles connus sous le nom de *guerre de la Fronde*. Fidèle au parti de la cour, il battit à Réthel Turenne, qui commandait l'armée espagnole. Il apprit l'art de la guerre à Louis XIV, qu'il accompagna dans ses premières campagnes, et mourut le 23 décembre 1675, âgé de près de 78 ans. La Bibliothèque Royale possède deux recueils de *Lettres* de Choiseul, depuis 1632 jusqu'en 1651, et on a de lui des *Mémoires*, depuis 1628 à 1671, Paris, 1676, in-4°. Ils ont été réimprimés dans l'édition des *Mémoires* de son oncle par Petitot, 2e série, 57. La *Vie* de César de Choiseul et celle de son oncle Charles de Choiseul, par Turpin, forment le 26e volume des *Hommes illustres de la France*.

CHOISEUL (Gilbert de), frère puîné du précédent, évêque de Comminges en 1644, député de son ordre à l'assemblée des notables en 1650, y prononça une harangue, fut employé depuis dans les négociations entamées pour ramener la paix dans l'Église, troublée par le livre de Jansénius sur la grâce; en 1666, fit l'oraison funèbre du prince de Conti; transféré en 1670 sur le siége de Tournai, concourut à la *Déclaration* du clergé de 1682, et mourut à Paris le 31 décembre 1689, laissant la réputation d'un prélat éclairé. C'est l'évêque de Tournai qui passe pour avoir rédigé les *Mémoires* de son frère. Outre l'oraison funèbre déjà citée et celle du duc de Longueville, il a publié plusieurs ouvrages ascétiques et quelques écrits de controverse, dont le seul qui puisse être lu maintenant est intitulé : *Mémoires touchant la religion*, Paris, 1681-1685, 3 vol. in-12; sa *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge*, réimprimée à la tête des *Avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, par Baillet, fit beaucoup de bruit dans le temps et n'a rien perdu de son importance.

CHOISEUL-FRANCIÈRES (Claude, comte de), maréchal de France, né le 27 décembre 1632, se distingua dans la guerre de Hongrie en 1664, et décida le gain de la bataille de St.-Gothard. Sur sa réputation de valeur et d'habileté, les Vénitiens le demandèrent à Louis XIV; en 1669, il prit le commandement des troupes laissées dans Candie par le duc de Navailles, et contribua beaucoup à repousser les Turcs. Il se signala en 1674 au combat de Seneffe, fut nommé lieutenant général en 1676, servit depuis en Allemagne, obtint en 1693 le bâton de maréchal, et mourut à Paris le 15 mars 1711, doyen des maréchaux.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (Gabriel-Florent de), né en juin 1685 à Dinant, évêque de St.-Papoul en 1718, nommé en 1723 au siége de Mende, publia des *Statuts synodaux* pour ce diocèse, en 1739, in-8°, et mourut en 1767, doyen des évêques de France.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (Claude-Antoine de), aumônier du roi, évêque de Châlons-sur-Marne, en 1733, mourut en 1763, à 66 ans.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (Antoine-Clériadus de), né le 28 septembre 1707, aumônier du roi de Pologne, primat de Lorraine, nommé en 1754 à l'archevêché de Besançon, accompagna son cousin, le comte de Stainville, depuis ministre, dans son ambassade près du saint-siége en 1756, et obtint du pape Benoît XIV la promesse que le chevalier de St.-George (le prétendant) serait compris dans la première promotion de cardinaux; élevé lui-même à la dignité de cardinal en 1761, il mourut le 7 janvier 1774.

CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques), comte, marquis de Stainville et maréchal de France, fit ses premières armes en Autriche, devint successivement capitaine, chambellan, colonel des chevau-légers de Lowenstein avec lesquels il se distingua sous les ordres du maréchal Daun. Il passa plus tard sous ceux de Laudon, se signala en diverses rencontres, fut fait général-major, le 1er février 1759, et feld-maréchal-lieutenant le 15 novembre suivant. Il résigna, peu de jours après, ces divers emplois, passa au service de France, et fut fait lieutenant général, le 18 mai 1760. Il se rendit de suite à l'armée d'Allemagne. Il la trouva prête à se mettre en mouvement sur Corback, fut chargé de couvrir la marche de l'aile droite, et fit l'arrière-garde après l'action qui eut lieu le 10 juillet. Il livra bataille au prince héréditaire en position sur les hauteurs de Sangenrode, le défit, et lui enleva 13 pièces de canon, 19 drapeaux et 2,000 prisonniers. Il s'établit ensuite à Grimberg, occupa Lich et s'y maintint jusqu'au moment ou l'ennemi eût retiré toutes les troupes qui opéraient sur cette partie du théâtre de la guerre. Il vint alors à la cour, fut créé chevalier de Saint-Louis, et employé, l'année suivante, dans le haut Rhin.

Il ne se distingua pas moins dans cette armée. La paix eut lieu bientôt après, et le comte de Stainville attendit dans les douceurs du repos, la dignité de maréchal de France, qui lui fut conférée le 13 juin 1783. Chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, il assista à l'ouverture des états généraux, en 1789, et mourut bientôt après.

CHOISEUL-STAINVILLE (Thérèse-Françoise), née en 1767, avait très-jeune épousé le prince de Grimaldi-Monaco. Elle sortit de France dans les premiers jours de la révolution, et ne tarda pas à y rentrer. Arrêtée deux fois, la première elle fut un moment relâchée, la seconde elle parvint à s'évader. Bientôt l'asile où elle s'était retirée fut découvert. Traduite, en 1793, au tribunal révolutionnaire et condamnée à mort, elle refusa de racheter sa vie au prix d'un mensonge. On lui avait conseillé de se dire enceinte, mais séparée de son mari depuis 2 ans, cette déclaration devenait un outrage et l'accusait d'un manque de foi. La princesse de Monaco, jeune et belle, préféra l'échafaud à la honte, dans un temps où l'on ne rougissait pas même du crime. Elle avait alors 26 ans.

CHOISEUL (Étienne-François, duc de), ministre, né le 28 juin 1719, entra de bonne heure au service sous le nom de *comte de Stainville,* et s'éleva rapidement aux premiers grades. Son mariage avec la sœur de la duchesse de Gontaut, et sa liaison avec la marquise de Pompadour lui fournirent les moyens de satisfaire une ambition qu'il ne dissimulait pas. A son entrée dans la carrière politique, nommé à l'ambassade de Rome, il plut au pape Benoît XIV, dont il obtint tout ce qu'il voulut, et notamment la promesse du chapeau de cardinal pour l'abbé de Bernis, alors ministre, qu'il ne croyait pas devoir sitôt remplacer. Il passa de l'ambassade de Rome à celle de Vienne en 1757, et l'année suivante, il fut nommé ministre des affaires étrangères. Créé duc et pair, Choiseul s'éleva bientôt au plus haut degré de faveur. En 1761, à la mort du maréchal de Belle-Isle, il joignit le portefeuille de la guerre à celui des affaires étrangères, qu'il remit la même année à son cousin, le comte de Choiseul, créé *duc de Praslin,* lorsque le roi lui donna le ministère de la marine. Pendant qu'il était aux affaires étrangères, il avait conclu le fameux traité connu sous le nom de *Pacte de famille,* destiné à resserrer les liens entre les différentes branches de la maison de Bourbon, et cet acte de haute politique lui valut de nouvelles grâces et de nouvelles dignités. Nommé ministre de la guerre et de la marine à l'époque où la France, forcée d'abandonner ses conquêtes en Allemagne, se voyait obligée de céder ses colonies aux Anglais, il s'occupa des moyens de réparer tant de désastres, et réorganisa l'armée ; les régiments, qui avaient jusqu'alors porté le nom de leur colonel, prirent celui d'un prince ; d'utiles réformes eurent lieu dans les manœuvres ; le corps de l'artillerie et du génie reçut diverses améliorations ; de nouvelles écoles furent fondées pour les différentes armes, et de sages économies compensèrent le surcroît des dépenses dont le trésor royal fut momentanément chargé par les pensions accordées aux anciens officiers mis à la retraite. Dans le même temps Choiseul s'occupa de recréer la marine ; par ses soins les forêts vierges des Pyrénées, mises en coupes régulières, fournirent d'excellentes mâtures, dont le Gave, rendu navigable, facilita le transport à Bayonne. Le commerce avec les Indes reçut des encouragements, et d'habiles intendants, chargés de l'administration des Antilles, accrurent en peu de temps leurs produits. Premier ministre sans en avoir le titre, Choiseul concourut à la destruction des jésuites, que l'appui du Dauphin ne put sauver de leur ruine. Tant de pouvoir éveilla l'envie : on lui reprochait le fameux traité de 1763, imposé par des malheurs auxquels il était étranger, et dont il cherchait par tous les moyens à prévenir les suites. La mort de Mme de Pompadour en 1764, le priva d'une amie puissante et dévouée. Elle fut remplacée par Mme du Barry soutenue par les ennemis du duc de Choiseul qui, repoussant les avances de la nouvelle favorite, la mit dans la nécessité de le perdre dans l'esprit du roi. Cette fois les courtisans prirent parti pour le ministre, mais leur opposition fut inutile. Sa disgrâce lui fut annoncée le 24 décembre 1770, par une lettre sévère qui le reléguait à Chanteloup ; il y fut accompagné par les acclamations publiques : les trois années de cette brillante disgrâce furent les plus belles et les plus heureuses de sa vie. Rappelé de son exil à l'avénement de Louis XVI, le duc de Choiseul reçut de ce prince un accueil honorable ; mais il ne put ressaisir le pouvoir. Aidé de son inépuisable gaieté et surtout de sa légèreté naturelle, il parut s'en consoler ; toutefois il laissa de temps en temps percer son dépit en plaisanteries trop caustiques sur le compte de ses successeurs. Il mourut au mois de mai 1785, ne laissant que de faibles débris de la fortune de sa femme (*Louise-Honorine Crozat du Chatel de Choiseul*), qui se fit un devoir de garantir les dons excessifs que son prodigue époux léguait, par son testament, aux personnes qui l'avaient servi, puis se retira dans un des plus pauvres couvents de Paris, emportant l'estime et l'admiration universelle, et mourut en 1801. Les prétendus *Mémoires* du duc de Choiseul, publiés par Soulavie, 1790, 2 vol. in-8°, se composent de quelques fragments écrits à diverses époques par ce ministre, et qui ne peuvent avoir d'intérêt que pour les personnes admises à son intimité. Basan a publié *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du cabinet du duc de Choiseul,* 1771, in-4°. Ce vol. contient 130 pièces ; il y a des épreuves avant la lettre.

CHOISEUL-STAINVILLE (Léopold-Charles de), né le 6 décembre 1724, frère du précédent, évêque d'Évreux en 1758, archevêque d'Alby en 1759, transféré au siége de Cambrai en 1764, mourut en 1781 à Moulins, en revenant des eaux de Vichy.

CHOISEUL-MEUSE (le marquis Henri-Louis de), né le 22 juillet 1689, de la branche des Choiseul qui possédait le marquisat de Meuse, entra au service dans les mousquetaires dès l'année 1704, et fit cette campagne en Flandre sous le maréchal de Boufflers. Devenu colonel du régiment d'Agenois, il le commanda à Ramillies, à Audenarde et à Denain, où il fut blessé dangereusement. Il obtint ensuite un régiment de son nom, dont il se démit plus tard en faveur de son fils. Il était alors devenu lieutenant général et gouverneur du Fort-Louis, puis de Saint-Malo. Louis XV le nomma un de ses aides de camp en 1744, et il suivit ce prince aux siéges de Menin, de Fribourg et de Tournay, puis aux batailles de Fontenoy et de Lawfeld en 1747. Il quitta le service à cette époque, et mourut à Paris le 11 avril 1754.

CHOISEUL-MEUSE (le marquis Jean-Baptiste-Armand de), fils du précédent, né en 1735, entré fort jeune au service, avait fait les guerres de 7 ans en Allemagne et y avait dès lors acquis l'estime du prince de Condé, dont, plus tard, il devint le capitaine des gardes. Il avait été fait colonel aux grenadiers de France en 1759, puis employé comme aide-major général, et ensuite gouverneur de la Martinique. Maréchal de camp en 1780, il passa en Allemagne avec le prince de Condé en 1789, l'accompagna tant qu'il eut une armée à commander, et ne revint en France qu'à l'époque de la restauration, en 1814. Ce prince avait pour lui une telle estime, qu'il se fit porter dans son logement au palais Bourbon, dès qu'il le sut malade, et qu'il lui donna des témoignages du plus touchant intérêt. Le marquis de Choiseul-Meuse mourut à Paris le 10 décembre 1815, sans laisser d'héritier de son nom. Il avait cultivé les lettres avec succès. On remarque parmi ses poésies une traduction libre de l'*Aminte* du Tasse.

CHOISEUL LA BAUME (Claude-Antoine-Clériadus de), comte, lieutenant général, etc., né le 5 octobre 1733, entra au service, le 5 juin 1746, et commença sa carrière par être cornette au régiment de Larochefoucauld-cavalerie. Il assista, avec ce corps, à l'affaire du Tidon, défendit avec lui les frontières méridionales de France, et fut fait 2e cornette de la compagnie des chevau-légers de la reine avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, le 1er février 1749. Il s'attacha ensuite au roi de Pologne, commanda ses gardes, et devint chambellan. Il obtint, le 15 juin 1753, le rang de mestre de camp de cavalerie, et, 2 ans plus tard, la survivance de la lieutenance générale du gouvernement de Champagne qu'avait son père. Il suivit ensuite l'armée en Allemagne, fut fait enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orléans, le 29 novembre 1757, assista à la prise de Cassel, à la bataille de Lutzelberg, et à celle de Minden. Sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais, le 19 avril 1761, il prit part aux affaires de Corback, de Warbourg, de Clostercamp; fut nommé mestre de camp d'un régiment de dragons, le 20 février 1767, et fait brigadier le même jour. Il passa, en cette qualité, à l'armée d'Allemagne, combattit à Filinghausen, à Johannisberg, fut nommé maréchal de camp à la suite de cette dernière affaire et employé dans son grade jusqu'en 1781. Promu au grade de lieutenant général à cette époque, il devint plus tard l'aversion des jacobins, et fut décapité le 4 mai 1794.

CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Auguste-Florent), né à Paris le 27 septembre 1752, prit le nom de *Gouffier* en épousant l'héritière de cette maison. Il montra dès son enfance une prédilection marquée pour tout ce qui se rattachait à la Grèce, et profita du voyage que Chabert fit en 1776, chargé de lever une carte de la Méditerranée, pour satisfaire sa curiosité. Il vit les lieux célébrés par Homère, et rapporta de ses excursions une foule de débris précieux qu'il s'empressa de mettre en ordre. En 1780, il fit paraître le 1er vol. de son *Voyage pittoresque de la Grèce*, le plus bel ouvrage qui ait jamais été publié sur cette poétique contrée, mais qu'il ne devait pas avoir le bonheur de voir terminé. L'année précédente il avait reçu le titre d'associé de l'Académie des inscriptions, où plus tard il lut un savant *Mémoire sur l'hippodrome d'Olympie*. En 1784, il remplaça d'Alembert à l'Académie française, où il prononça, le jour de sa réception, un discours très-remarquable. Nommé l'année suivante ambassadeur à Constantinople, il emmena l'abbé Delille, dont il fut toujours l'ami. Dans le cours de cette légation, il continua ses importantes recherches, et fit en même temps de généreux efforts pour faire participer les Turcs aux avantages de la civilisation de l'Europe; mais il faillit perdre le crédit dont il jouissait, par la malveillance d'un ministre étranger qui remit au divan un exemplaire du *Voyage en Grèce*, en signalant les passages du discours préliminaire où l'auteur invite les Grecs à l'indépendance. Il s'empressa de détourner le coup en remettant au Grand Seigneur l'ouvrage corrigé. Nommé en 1791 ambassadeur à Londres, il refusa de s'y rendre, et de Constantinople correspondit avec les princes émigrés, ne voulant pas reconnaître l'autorité qui avait remplacé celle du roi. Décrété d'accusation en 1792, à la suite d'un rapport de Hérault-Sechelles, et craignant d'être arrêté, il se rendit en 1793 à Pétersbourg, où il fut accueilli par l'impératrice de la manière la plus flatteuse. Paul Ier lui continua la même bienveillance en le nommant son conseiller intime, et l'établissant directeur de l'Académie des arts et des bibliothèques impériales. A sa rentrée en France en 1802, il fut nommé membre de l'Institut et reprit la continuation du grand ouvrage qui lui a fait tant d'honneur. A la restauration il fut nommé membre de la chambre des pairs et reprit sa place à l'Académie française. Il mourut aux eaux d'Aix-la-Chapelle le 20 juin 1817. Le *Voyage pittoresque de la Grèce*, 1780-1824, 3 vol. in-fol. avec 300 planches, reste le premier titre de Choiseul-Gouffier à l'estime des savants et des littérateurs. On lui doit encore quelques *Mémoires* et les notes du poëme de l'*Imagination*, par Delille.

CHOISEUL (Claude-Antoine-Gabriel, duc de), né en 1762, succéda en 1787 au titre et à la pairie de son oncle, ancien ministre de Louis XV. Il commença sa carrière politique aux séances mémorables du parlement, lors des arrestations de MM. d'Espremenil et Montrambert, et se fit remarquer par la franchise et l'indépendance de ses opinions. D'abord colonel en second des dragons de la Rochefoucault, puis colonel en premier de Royal-dragons, il fut, en 1791, choisi, avec le marquis de Bouillé et le comte de Fersen, pour assurer le départ de Louis XVI et de sa famille. Des ordres mal conçus ou mal exécutés ayant fait échouer cette tentative, le duc de Choiseul fut arrêté avec la famille royale à Varennes, et conduit dans les prisons de Verdun. Traduit devant la haute cour d'Orléans, il fut mis en liberté lors de l'acceptation de la constitution par le roi, et fut nommé chevalier d'honneur de la reine, qu'il ne quitta qu'au moment où cette malheureuse princesse fut transférée au Temple. Il parvint lui-même à s'échapper sous un costume espagnol, et se rendit en Angleterre, où il leva un régiment de hussards, à la tête duquel il se signala dans plusieurs rencontres. Fait prisonnier en 1795, il fut conduit à Dunkerque, d'où il s'évada et retourna en Angleterre. Il conclut avec le gouvernement anglais une capitulation pour passer avec son régiment aux Indes orientales. Le vaisseau sur lequel il se trouvait fut jeté

par la tempête sur les côtes de France, et le duc de Choiseul, s'étant sauvé à la nage, fut enfermé dans les prisons de Calais. Traduit avec ses compagnons d'infortune devant une commission militaire, il aurait infailliblement été condamné à mort, si la procédure, suspendue et reprise à plusieurs intervalles, n'eût traîné en longueur. Le 18 brumaire le sauva. A la suite d'une enquête minutieuse sur l'affaire des naufragés de Calais, il fut, le 1er janvier 1800, déporté en pays neutre. Après une année d'exil, il obtint la permission de rentrer en France. Soupçonné, mais à tort, de n'être pas entièrement étranger aux conspirations que l'Angleterre ourdissait contre Napoléon, il fut conduit au Temple, puis mis en surveillance à Besançon, où il resta plusieurs années, sans pouvoir obtenir l'autorisation de se rapprocher de Paris. A la restauration, le duc de Choiseul fut appelé à la pairie et créé lieutenant général, puis nommé commandant de la première légion de la garde nationale parisienne. Il quitta ce commandement le 20 mars 1815, et ne le reprit qu'au second retour du roi. Appelé à prononcer sur le sort de Ney, il vota pour l'exil. Lors du procès de la conspiration du 19 août 1820, il prit la défense du général Merlin, l'un des accusés. Dans plusieurs autres circonstances il se fit remarquer dans les rangs de l'opposition, et acquit ainsi une assez grande popularité. Lors de la révolution de 1830, il fut désigné comme l'un des membres du gouvernement provisoire; mais il réclama quelques jours après contre cette allégation. S'étant déclaré pour la nouvelle révolution, il devint aide de camp du roi, gouverneur du Louvre, et prit une part très-active à toutes les mesures propres à consolider l'ordre des choses établi. Il mourut en 1839. M. de Marnier, son gendre, lui a succédé dans son titre de duc. M. de Choiseul a publié en 1824 des *Mémoires* pour justifier sa conduite à Varennes, in-8°.

CHOISEUL, duc de Praslin. *Voyez* **PRASLIN**.

CHOISY (François-Timoléon de), de l'Académie française, né à Paris le 16 août 1644, fut gâté par sa mère, qui se plaisait à l'habiller en femme, parce qu'il lui semblait plus beau sous ce travestissement. Il en profita plus tard pour abuser de la sécurité qu'il inspirait à de jeunes personnes, ainsi qu'il l'a raconté dans l'*Histoire de Mme la comtesse des Barres,* dont il est le véritable héros. Il rougit enfin de sa conduite, et pour laisser le temps d'en effacer le souvenir, il se rendit en Italie avec le cardinal de Bouillon, qui le choisit pour son conclaviste. Il contribua beaucoup à l'élection du pape Innocent XI. A son retour de Rome il fut attaqué d'une maladie dangereuse, et, résolu de se convertir, il eut avec son ami l'abbé Dangeau, des conférences dont il publia le résultat. Ce sont : *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion,* Paris, 1684, in-12. Adjoint au chevalier Chaumont nommé ambassadeur à Siam, pendant la traversée il se fit ordonner prêtre, et dit sa première messe sur le vaisseau qui le ramenait en France. Il fut admis en 1627 à l'Académie française, dont il partagea les travaux avec zèle, et mourut le 2 octobre 1724, doyen de cette compagnie. Ses ouvrages les plus remarquables, dont l'abbé d'Olivet a donné le catalogue raisonné à la suite de la *Vie* de l'auteur, Lausanne, 1748, in-8°, sont : *Journal du voyage de Siam,* 1687, in-4° et in-12 ; *Histoire de l'Église,* 1703 à 1740, 11 vol. in-4° ; *Histoire de France sous les règnes de saint Louis, Philippe de Valois, le roi Jean, Charles V et VI,* 1750, 4 vol. in-12 ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (publiée par Camusat), 1727, 2 vol. in-12. Les *Mémoires* de Choisy ont été réimprimés dans la Collection de Petitot, tome LXIII, avec des additions tirées de ses manuscrits qui font aujourd'hui partie de la bibliothèque de l'Arsenal, et précédées d'une notice curieuse sur l'auteur, par M. Monmerqué.

CHOKIER (Érasme de SURLET, sieur de), né à Liége le 25 février 1569, obtint la réputation d'un habile jurisconsulte, et mourut le 19 février 1625. On a de lui un traité *De jurisdictione ordinarii in exemptos,* en 2 vol., dont le second ne parut qu'après sa mort, par les soins de son père; un autre *de Advocatis feudalibus,* et il en annonçait un troisième, *de Privilegiis senectutis,* qui n'a point paru.

CHOKIER (Jean-Ernest), frère du précédent, né à Liége, le 14 janvier 1571, étudia le droit à l'université de Louvain, et en même temps l'histoire et les antiquités sous Juste-Lipse, prit ses degrés à Orléans, et se rendit à Rome, où il fut accueilli par le pape Paul V. De retour à Liége, il eut un canonicat à St.-Paul, puis un autre à la cathédrale de St.-Lambert, fut fait abbé de St.-Hudelin de Visel, et enfin vicaire général du diocèse. Il se fit estimer par la douceur de ses mœurs et son inépuisable charité envers les pauvres, fonda un hospice pour les incurables, et un autre pour les filles repenties, mourut en 1650, et fut inhumé dans le chœur de son église, où ses parents lui élevèrent un mausolée magnifique. On a de lui : *Notæ in Senecæ libellum de tranquillitate animi,* Liége, 1607, in-8° ; *Thesaurus aphorism. politicorum, seu commentar. in Justi Lipsii politica,* Rome, 1640 ; Mayence, 1613, in-4° ; et avec des additions, Liége, 1642, in-fol. ; *Notæ et dissertationes in Onosandri Strategicum : de Permutationibus beneficiorum,* Liége, 1616 et 1623, in-8° ; et Rome, 1700, in-fol., avec d'autres traités sur la même matière ; *De re nummaria prisci ævi collatâ ad æstimationem præsentis,* Liége, 1619, in-8° ; *Commentarium in glossemata Alph. Soto super regulas Cancellariæ romanæ,* Liége, 1621 ; et avec des additions, 1658, in-4° ; *de Legato,* Liége, 1624, in-4° ; *de Senectute,* 1647, in-4°. Ces ouvrages sont les plus importants de Chokier ; les autres n'offrent plus aucun intérêt.

CHOKIER (Jean-Frédéric), oncle des précédents, docteur en théologie, chancelier de Liége, et préfet du collége de Walcour, avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont le seul imprimé est un *Recueil de prières* en latin, Liége, 1636, in-12. Il était mort l'année précédente, lorsqu'il était occupé d'une nouvelle édition du Bréviaire du diocèse.

CHOKIER (le baron Érasme SURLET de), régent de Belgique, né à Gingelom, province de Limbourg, en 1768, de la même famille que les précédents, reçut une éducation solide, favorisée par les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Doué d'une certaine éloquence, d'un esprit fin et mordant, caché sous le voile d'une grande simplicité de manières, Chokier avait acquis de bonne heure la confiance de ses concitoyens qui l'appelèrent plusieurs fois à faire partie de la magistrature muni-

cipale. Partisan enthousiaste et admirateur de la France, il accepta les conséquences de la révolution de ce pays et appuya chaudement toutes les mesures qui tendaient à augmenter son influence parmi ses compatriotes. Il fut nommé représentant par le département de la Meuse, et Napoléon l'éleva à la dignité de conseiller d'État en service extraordinaire. Ce ne fut cependant qu'à l'érection du royaume des Pays-Bas que Surlet de Chokier commença à jouer un rôle dans les affaires publiques. Élu membre de la seconde chambre des états généraux, il en fut écarté en 1818, pour y rentrer en 1828. Il s'y distingua constamment par sa politique libérale et par une opposition presque continuelle aux tendances du gouvernement à sacrifier les intérêts de la Belgique à ceux de la Hollande. Frugal et tempéré dans ses habitudes, franc et affable dans ses manières, bienveillant et jouissant d'une réputation sans tache, il possédait l'estime de ses égaux, tandis que sa noble stature, son aspect vénérable, relevé par un regard spirituel et vif, ajoutaient à l'impression qu'il produisait sur les populations des campagnes qui l'admiraient comme un patriarche. Telle était la position du baron Surlet de Chokier lorsque les journées de juillet vinrent ébranler l'Europe et rompre l'équilibre que les alliés avaient voulu établir par les traités de Vienne. Les Belges, qui depuis plusieurs années réclamaient le redressement de nombreux griefs, animés par l'exemple de leurs voisins, secouèrent le joug de la Hollande, et eurent leurs quatre journées de septembre, comme la France avait eu ses trois journées de juillet. Le 24 septembre 1830, pendant que les Hollandais occupaient encore militairement plusieurs points de Bruxelles, qu'ils abandonnèrent définitivement le 27, un premier gouvernement se forma, sous le nom de Commission administrative. Le lendemain, le gouvernement provisoire se constitua définitivement; et, le 4 octobre suivant, il déclara que, « les provinces de la Belgique, violemment détachées de la Hollande, constitueraient un État indépendant; que le comité central s'occuperait au plus tôt d'un projet de constitution, et qu'un congrès national ayant le pouvoir constituant, serait immédiatement convoqué. » Le 10, sur le rapport de la commission de constitution, le gouvernement provisoire décréta que le Congrès national se composerait de 200 députés. Surlet de Chokier fut appelé pour la troisième fois à représenter ses concitoyens; mais alors avec des pouvoirs plus étendus puisque le Congrès devait être une assemblée constituante. Ce fut le 10 novembre 1830 que se réunit à Bruxelles la première assemblée nationale belge qu'on y eût vue depuis la révolution brabançonne. Dès le lendemain cette assemblée s'occupa de la formation du bureau. Au premier tour de scrutin, sur 170 votants, Surlet de Chokier obtint 51 voix; M. de Gerlache 51; M. de Stassart 50. Au deuxième tour Surlet de Chokier eut 63 suffrages; M. de Gerlache 62, et M. de Stassart 43. Au scrutin de ballottage entre Surlet de Chokier et M. de Gerlache, le premier obtint 106 voix et fut en conséquence proclamé président du Congrès. Le gouvernement provisoire ayant reçu notification de la constitution définitive du Congrès national, vint remettre à cet organe légal et régulier le pouvoir provisoire qu'il exerçait depuis le 24 septembre, dans l'intérêt et avec l'assentiment tacite du pays. Le Congrès, se réservant l'omnipotence, décida que le gouvernement provisoire continuerait d'exercer le pouvoir exécutif jusqu'à ce qu'il fût remplacé par un pouvoir définitif. Le 18 novembre, le Congrès vota l'indépendance de la Belgique, à l'unanimité des 188 membres présents; les débats relatifs à la forme du gouvernement commencèrent le lendemain 19, et furent terminés le 22. Sur 187 membres présents, 174 votèrent pour la monarchie, et 13 pour la république. Surlet de Chokier vota pour la monarchie et plus tard pour l'exclusion des Nassau. Le Congrès, après avoir voté diverses lois constitutives, passa enfin au choix du chef de l'État, et le 3 février 1831, sur 191 votants, le duc de Nemours obtint 89 suffrages; le duc de Leuchtenberg 67, et l'archiduc Charles 35. Aucun des candidats n'ayant réuni la majorité, on procéda à un second tour, qui donna pour résultat : sur 192 votants, 97 suffrages pour le duc de Nemours, 74 pour le duc de Leuchtenberg et 21 pour l'archiduc Charles. En conséquence le duc de Nemours fut proclamé roi des Belges. Il avait obtenu la majorité strictement nécessaire. Le 5, une députation fut nommée pour aller porter au roi des Français l'offre de la couronne pour son fils; cette commission, le président du Congrès en tête, fut admise le 17 février en audience officielle, et le 21, Surlet de Chokier écrivit le refus formel de Louis-Philippe. Le roi, après avoir fait connaître officiellement son refus, était descendu de son trône, et prenant Surlet de Chokier par la main, lui dit : *Monsieur de Surlet, c'est à la nation belge que je donne la main; dites-lui, à votre retour, qu'elle compte sur moi, et que je l'engage à rester unie.* Le refus de la France jetait la Belgique dans le plus grand embarras, personne ne voyait d'issue à cette position, qui semblait inextricable. Les partis s'agitaient, le gouvernement était usé et dégoûté : quelques-uns parlaient de porter au trône un indigène; mais cette proposition ne pouvait être considérée comme sérieuse, il fallait un appui au dedans et au dehors. On prit enfin le parti de nommer un régent, et, le 24 février, Surlet de Chokier fut appelé au pouvoir souverain du royaume de Belgique, sous le titre de *Régent*, par 108 suffrages sur 157 votants. Séance tenante, une commission fut chargée d'aller porter à l'élu le décret de l'assemblée, il répondit à cette commission : « Allez dire à nos honorables collègues que j'accepte la qualité de régent qu'il leur a plu de me confier. Après une longue carrière, quel meilleur emploi puis-je faire des jours qui me restent à vivre que de les offrir à mon pays ? » Le lendemain 25, le régent fut installé; la salle où le Congrès tenait ses séances retentit d'applaudissements; il semblait qu'une ère nouvelle commençât pour la Belgique. Les espérances que partageait le Congrès et la nation furent malheureusement déçues; les premiers moments de l'administration du régent furent déplorables. Le découragement gagnait tout le monde. On regardait généralement la guerre ou la restauration comme inévitables. On disait que la France prolongeait le provisoire pour forcer la Belgique à se jeter dans ses bras; que l'Angleterre favorisait ouvertement le parti du prince d'Orange, qui fomentait des troubles à Gand, à Bruxelles et à Anvers. Toute discipline était perdue dans le militaire et dans le

civil. Le régent, dans ces circonstances, ne fut pas épargné ; il était ouvertement taxé d'*orangisme*, et il fut obligé pour un moment de se cacher, pour se soustraire à l'exaspération du peuple que les bruits de restauration avaient fait naître. Cependant, comprenant mieux sa position, il sortit de sa retraite et se rendit au milieu de la garde civique à laquelle il fit des protestations de dévouement à l'ordre des choses établi par la révolution, et l'engagea elle-même à continuer de maintenir le bon ordre et mériter par là la reconnaissance du pays tout entier. Ces paroles produisirent un bon effet. On ne peut dire jusqu'à quel point le reproche fait au régent d'être partisan de la restauration, était fondé, car ses sympathies pour la France étaient bien connues. Il a fait tout ce qu'il a dépendu de lui pour arriver à une réunion pure et simple, et à défaut, il aurait voulu, soit en établissant une vice-royauté, soit de toute autre manière, confondre les intérêts matériels des deux pays. Il est cependant possible que, désespérant d'atteindre ce but, par le refus formel du roi des Français, et craignant la guerre civile et l'anarchie, il n'ait vu d'autre remède au mal que d'en venir à une restauration, et qu'il l'ait appelée de ses vœux. Il est certain que quatre grandes puissances de l'Europe désiraient alors la restauration des Nassau ; elles durent y renoncer en voyant combien la crainte seule du retour des Hollandais excitait d'antipathie parmi les masses. Ce fut alors que lord Ponsonby, envoyé de Londres à Bruxelles, proposa le prince Léopold, et cette heureuse idée servit de boussole au nouveau ministère que le régent venait de nommer. M. Lebeau, ministre des affaires étrangères, qui, sans en avoir le titre, était en quelque sorte le chef du cabinet, déposa sur le bureau la proposition d'élire le prince Léopold, signée par un grand nombre des membres du Congrès. Le 4 juin suivant, après sept jours de la plus orageuse discussion, S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg fut proclamé roi des Belges à la majorité de 152 voix sur 196 votants. Dès ce moment, la Belgique respira librement, et Surlet de Chokier, l'homme le moins ambitieux du monde, fut soulagé d'un grand poids. Il ne fallait plus que faire accepter la couronne au prince que la Belgique venait d'appeler à la gouverner et attendre son arrivée qui ne pouvait tarder. Les conditions mises par le prince Léopold à son acceptation étaient déjà connues, la Belgique devait accepter les protocoles de la conférence de Londres. Cependant un fort parti cherchait à faire refuser les divers traités soumis par la conférence, et en appelait au patriotisme des masses qu'il est toujours si facile d'égarer. On commençait à craindre un refus de la part du prince nouvellement élu. Tout le monde était découragé, et le régent plus que tout le monde. Surlet de Chokier, qui dépeignait les volontaires comme des gens insoumis, ne voulant reconnaître ni lois, ni règlements, ni discipline, capables de fatiguer amis et ennemis, n'en proposa pas moins d'appeler les volontaires de la France et de les réunir aux volontaires de la Belgique, pour les lancer tous ensemble sur l'Europe. La députation envoyée à Londres voulut faire un épouvantail de ce projet ; mais les ambassadeurs, formant la conférence, accueillirent ce moyen comme peu sérieux. La révolution belge commençait à être usée ; on le savait à Londres aussi bien qu'à la Haye. Enfin, à la suite d'une réaction dans l'esprit public qui agit sur certains députés, le Congrès adopta le traité appelé *des 18 articles*, par 126 voix contre 70. Dès ce moment, la nationalité belge était reconnue par l'Europe entière, puisque les cinq grandes puissances avaient elles-mêmes élaboré ce traité. L'acceptation officielle de Léopold fut bientôt connue à Bruxelles. Le Congrès nomma une députation pour aller à Londres chercher le roi. Léopold reçut les députés le 11 juillet, quitta l'Angleterre le 16, et débarqua le même jour à Ostende. Le 21 juillet, l'inauguration du roi eut lieu sur la place Royale à Bruxelles. Trois siéges avaient été préparés en avant du trône ; celui du milieu était destiné au roi jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment voulu par la constitution, les deux autres étaient destinés au régent et au président du Congrès. Dès que le roi eut pris place le régent se leva, prononça un discours dans lequel il fit l'historique de la régence et qu'il termina en disant qu'il déposait entre les mains du Congrès les pouvoirs qu'il en avait reçus. Le président répondit quelques mots ; ensuite lecture de la constitution fut donnée au roi, et M. Nothomb lui présenta la formule du serment que S. M. prononça d'une voix ferme et assurée. En ce moment les siéges sur lesquels étaient assis le prince, le régent, le président et les membres du bureau disparurent ; le trône demeura à découvert et le président, se tournant vers le roi, lui dit d'une voix solennelle : *Sire ! montez au trône.* Ici se termine la vie politique du baron Surlet de Chokier, il rentra dans la vie privée qu'il n'avait abandonnée momentanément que dans l'intérêt de son pays. Pendant les premières années du règne de Léopold, Surlet de Chokier vint dans des circonstances solennelles offrir ses hommages au roi. Il ne quitta bientôt plus sa retraite où il s'adonnait entièrement aux travaux agricoles. Vers le milieu de 1838, Surlet de Chokier ressentit une oppression et, à la suite, une hydropisie se déclara et augmenta d'intensité de jour en jour. Cependant, le jour même de sa mort, il était allé se promener en voiture jusqu'au chemin de fer. C'est à son retour qu'il est mort dans le vestibule de sa maison, le 7 août 1839. A peine les journaux firent-ils mention de la mort d'un homme qui avait été quasi roi de la Belgique pendant cinq mois ; à qui le Congrès avait voté des remercîments publics, une médaille d'honneur et une pension de dix mille florins. Pendant sa présidence, Surlet de Chokier se fit remarquer tant par la modération qu'il apportait dans le maintien de l'ordre que par la manière nette et précise dont il posait les questions ; qualités aussi précieuses que rares dans le chef d'une assemblée délibérante dont l'éducation politique était encore à faire. L'organisation intérieure du pays et sa considération au dehors ne firent que peu de progrès pendant la durée de la régence ; en effet, quoique très-recommandable comme homme privé, quoique éminemment propre à présider une assemblée législative, le baron Surlet de Chokier n'était pas capable de tenir tête aux nombreux embarras qui l'environnaient ; il manquait du courage moral et de la fermeté nécessaires pour vaincre les factions au dedans, de l'influence et de l'expérience politique suffisantes pour inspirer le respect au dehors. Ce fut cependant un bonheur pour le pays que d'avoir rencontré un homme qui ne fut point ambitieux et qui voulut accepter une si grande responsabilité au moment d'une

telle crise. N'y avait-il pas là quelque dévouement? Au milieu de l'anarchie son nom ne fut-il pas un point de ralliement pour les bons et un porte-respect pour les malveillants, qui prévint peut-être le bouleversement total de l'État? Il y a de l'ingratitude à oublier si vite de pareils services.

CHOLET (Jean), cardinal, fondateur du collége des Cholets, fils d'Oudard, seigneur de Nointel en Beauvoisis, fut créé cardinal en 1281, par le pape Martin IV, qui le chargea de diverses légations, ainsi que son successeur Nicolas IV. Les nombreux legs institués par son testament, de 1289, supposent une fortune immense. Il mourut le 2 août 1291, et fut inhumé à l'église de Saint-Lucien, près de Beauvais, dans un magnifique tombeau sur lequel on voyait son effigie d'argent massif, enrichie de pierreries.

CHOLEX (le comte Roger-Gaspard-Jérôme de), ministre du roi de Sardaigne, né à Bonneville, dans le Faucigny en 1771, fit ses premières études dans sa patrie, et fut ensuite admis au collége dit l'*Académie des nobles*, à Turin. Reçu docteur en 1791, il se trouvait en vacances dans sa patrie, lorsque l'armée française y pénétra sous les ordres de Montesquiou, en septembre 1792. D'un caractère très-ferme, et doué de beaucoup d'éloquence, Cholex osa parler avec force dans plusieurs occasions contre les projets des révolutionnaires, et il fut bientôt contraint de prendre la fuite. Alors il se réfugia à Turin avec les autres émigrés savoyards. Voyant le Piémont tomber à son tour sous la domination des Français, Cholex se rendit en 1801 à Genève, où il se fit recevoir avocat. Ses talents lui acquirent bientôt dans cette ville une grande renommée, et son cabinet fut un des plus accrédités et des plus lucratifs. Lorsque le roi de Sardaigne recouvra ses États, en 1814, le comte de Gattinara, président du sénat de Savoie, le proposa pour intendant de la Maurienne; mais il n'y resta que peu de temps, car il fut chargé par le gouvernement d'aller suivre à Paris les intérêts de ce pays auprès de la commission de liquidation. Revenu dans la capitale du Piémont, il fut nommé intendant général de la Sardaigne. Cholez se vit bientôt contraint de quitter cette île, à cause de l'intempérie du climat; et il revint à Turin où il vivait d'une modique pension et presque oublié, lorsque la révolution de 1821, qui plaça sur le trône le roi Charles-Félix, mit aussitôt à la tête du gouvernement le comte Thaon, et par suite fit confier au chevalier de Cholex la régence du ministère de l'intérieur. Porté inopinément à cet emploi éminent, Cholex y déploya toute son habileté et surtout l'activité dont il était doué au plus haut degré. Le Piémont lui dut la réorganisation des tribunaux de première instance et le rétablissement du système hypothécaire. Cholex succomba le 24 juillet 1828, après une longue et douloureuse maladie, sans laisser de fortune.

CHOLIÈRES (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, a publié quelques ouvrages fort rares, et qui sont recherchés par les amateurs de l'ancienne littérature française, ce sont: *les neuf Matinées*, Paris, 1585, in-8°, suivies des *Après-dînées*, 1587, in-12, réunies en 1611 et 1613 sous ce titre : *Contes et discours bigarrez du sieur de Cholières*, 2 vol. in-12 ; *la Guerre des masles contre les femelles*, en 3 dialogues, avec les *Mélanges poétiques de l'auteur*, 1588, in-12; *la Forêt nuptiale*, 1600, in-12.

CHOLIN (Pierre), savant helléniste, né à Zug, professa les belles-lettres à Zurich, fut précepteur de Théodore de Bèze, traduisit du grec en latin les livres réputés apocryphes par les protestants, et mourut en 1542. Cholin, dont Bude faisait beaucoup de cas, concourut, avec Léon de Juda, Bibliander, Pellican et R. Gautier, à la *Bible* dite *de Zurich*, très-estimée des protestants : elle est chargée de notes littérales et de scolies sur les marges.

CHOLLET (le comte François-Auguste), né à Bordeaux en 1747, fut, avant la révolution, procureur du roi de l'amirauté de Guienne. Il était un des administrateurs du département de la Gironde, lorsqu'il fut nommé en septembre 1795, par ce département, membre du conseil des Cinq-Cents. Nommé secrétaire le 20 avril suivant, il fit rapporter, le 21 mai, la loi qui bannissait de Paris 198 membres de la Convention. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (8 novembre 1799), il fut membre de la commission intermédiaire chargée de donner de nouvelles bases à la constitution. Napoléon le nomma, quelque temps après, sénateur, puis comte de l'empire. Chollet fit longtemps partie de la commission de la liberté de la presse. En 1814, il concourut sans hésiter à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons. Il fut créé pair de France le 4 juin ; et, n'ayant pas figuré parmi les pairs de Bonaparte, il dut à cette circonstance l'avantage de reprendre sa place à la chambre, aussitôt après le second retour de Louis XVIII. Chollet mourut le 5 novembre 1826.

CHOMEL (Noel), agronome, né vers 1640 à Paris, était petit-neveu de Delorme, premier médecin de Henri IV et de Louis XIII. Ayant passé quelque temps au séminaire de St.-Sulpice, il fut établi par le supérieur, l'abbé Tronson, pour régir les biens que la communauté possédait à Vincennes, et jaloux de justifier sa confiance, s'empressa d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'exploitation rurale la plus étendue. Nommé depuis curé de St.-Vincent, à Lyon, il y mourut le 30 octobre 1712, après avoir mis au jour le résultat de ses lectures et de ses expériences, sous le titre de *Dictionnaire économique*, Lyon, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions successivement améliorées, dont la plus récente est celle de Paris, 1767, 3 vol. in-fol., avec des augmentations par de Lamare. Il a été traduit en allemand, Leipzig, 1750 ; en anglais, par Robert Bradley, Londres, 1722 et 1735 ; en flamand, Leyde, 1743.

CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), neveu du précédent, médecin et botaniste, né à Paris en 1671, suivit les leçons et les herborisations de Tournefort, dont il devint l'ami, et fut reçu docteur en médecine en 1697. Tournefort ayant formé le projet d'écrire l'histoire générale des plantes du royaume, Chomel se chargea de l'aider dans ce travail. Il présenta successivement à l'Académie des sciences 7 mémoires qui contiennent la description et l'histoire de diverses plantes, et lui communiqua plusieurs observations sur les eaux minérales et sur des maladies extraordinaires. Ayant en 1707 obtenu la place de médecin du roi par quartier, qu'avait occupée son père, il réunit dans un jardin les plantes dont on se sert en médecine, et donna dès lors des cours publics sur leurs propriétés. Chomel, admis à l'Académie des sciences

en 1720, fut élu doyen de la Faculté en 1738, et mourut en 1740. On a de lui : *Abrégé de l'histoire des plantes usuelles*, dont la meilleure édition est celle de Marnend, 1803, 2 vol. in-8°.

CHOMEL (Jean-Baptiste-Louis), fils du précédent, médecin de la faculté de Paris, mort le 11 avril 1765, a publié entre autres ouvrages : *Essai historique sur la médecine en France*, ibid., 1762, in-12, curieux et estimé; *Éloge historique de Jacques Molin, dit Dumoulin*, ibid., 1761, in-8°; *Éloge de Duret*, ibid., 1765, in-12.

CHOMEL, frère du précédent, a publié anonyme : *Tablettes morales et historiques*, Paris, 1762, in-12; *les Nuits parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*, 1769, 2 vol. petit in-8°; *Aménités littéraires* ou *Recueil d'anecdotes*, Paris, 1773, 2 parties in-8°.

CHOMEL (Jacques-François), oncle des précédents, né à Paris, reçu docteur à Montpellier en 1708, intendant des eaux de Vichy, mort vers 1750, a publié : *Universæ medicinæ theoricæ pars prima, seu physiologia ad usum scholæ accomodata*, Montpellier, 1709, in-12; *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy*, Clermont-Ferrand, 1734 et 1738, in-12; Paris, 1738, in-12.

CHOMORCEAU (MENU de). *Voyez* **MENU**.

CHOMPRÉ (Pierre), instituteur, né en Champagne, mort le 18 juillet 1760 à Paris, où il dirigeait une maison d'éducation très-florissante, est auteur de quelques écrits parmi lesquels nous citerons : *Dictionnaire de la Fable*, Paris, 1727, in-12, souvent réimpr., et dont la meilleure édition est celle de Millin, 1801, 2 vol. in-8°; *Dictiontionnaire abrégé de la Bible*, etc., ibid., 1755, in-12; cet ouvrage n'a pas eu moins de succès que le précédent; Petitot en a donné une édition très-augmentée, 1806, in-8° et in-12; *Introduction à l'étude de la langue latine*, ibid., 1753, in-12; *Vocabulaire universel latin-français*, 1754, in-8°; *Vie de Brutus, premier consul de Rome*, 1730, in-8°; *Vie de Callisthène, philosophe*, 1730, in-8°; *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1744-1771, 6 vol. in-12; traduit en français par l'auteur, 1774, 6 vol. in-12.

CHOMPRÉ (Étienne-Martin), frère du précédent, et comme lui maître de pension, né à Paris en 1701 et mort en 1784, est auteur des ouvrages suivants : *Apologues ou Réflexions morales sur les attributs de la Fable*, 1764, 1769, in-12, rare; c'est un supplément au dictionnaire de son frère; *Recueil de fables*, 1779, in-8°; *Tables des matières de l'histoire des Voyages de l'abbé Prévost*, ibid., 1761, in-4°; *Grammaire française, latine et grecque*, dans le *Cours d'étude pour l'école militaire*. Il a donné de nouvelles éditions des deux ouvrages de son frère, *Introduction à la langue latine* et *Selecta latini sermonis exemplaria*.

CHOMPRÉ (Nicolas-Maurice), écrivain laborieux, né à Paris le 23 septembre 1750, fils puîné de l'auteur du *Dictionnaire de la Fable*, et neveu du précédent, entra jeune dans les bureaux du contrôle général, et fut, en 1786, nommé chef de bureau au trésor. Privé de cette place à la révolution, il se retira dans une campagne à Ivry-sur-Seine, où il employa ses loisirs à la culture des sciences physiques et mathématiques. Attaché depuis à la direction du cadastre et au ministère des relations extérieures, il fut en 1795 envoyé consul à Malaga. De retour en 1800, il reprit ses études scientifiques, et fit des expériences sur le galvanisme qui lui méritèrent les éloges de l'Institut. Il entra en 1806 au conseil des prises, et lors de la suppression de ce tribunal en 1814, il resta chargé de l'inventaire de ses archives. Il mourut à Ivry le 24 juillet 1825. On a de lui : *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, 1776, 2 vol. in-12, pour le cours d'étude de l'école militaire (l'édit. de 1785 est augm. des *Sections coniques*); *Table des angles horaires*, *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, traduite de l'italien de Cagnoli, 2e édition, 1808, in-4°; *Tables de réduction des poids et mesures*, dans divers ouvrages de chimie; *Calendrier perpétuel*, présentant d'un coup d'œil les dates historiques; *Méthode la plus naturelle pour enseigner à lire*, Paris, 1813, in-8° (sans nom d'auteur); une traduction française très-estimée des *Commentaires sur les lois anglaises*, de W. Blackstone, Paris, 1823, 6 vol. in-8°. On lui doit encore plusieurs mémoires lus à l'Académie et imprimés dans divers recueils scientifiques.

CHOPART (François), l'ami de Desault, et dont les noms ne doivent pas être séparés dans l'histoire de la chirurgie, a cependant été oublié dans tous les dictionnaires et même dans la Biographie médicale. Né vers 1750 à Paris d'une famille honorable, Chopart étudia de bonne heure la chirurgie. Il connut Desault à l'école du célèbre Petit; et bientôt il s'établit entre eux une de ces amitiés dont l'antiquité même ne fournit que peu de modèles. Desault, sans fortune et éloigné de sa famille, étant tombé dangereusement malade par suite d'une application trop soutenue au travail, Chopart ne voulut pas le quitter un seul instant et, pendant toute sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres. Cette circonstance accrut encore l'attachement mutuel de ces deux jeunes gens; dès lors il fut impossible à l'un de vivre sans l'autre. Reçu docteur en chirurgie en 1770, Chopart, qui jouissait des succès de son ami plus que de ceux qu'il avait obtenus lui-même, se chargea de le suppléer dans ses cours à l'école pratique et dans ses visites à l'Hôtel-Dieu. Ils publièrent, en 1789, un *Traité des maladies chirurgicales* qui fut traduit quelques années après en allemand. Chopart, nommé professeur de chirurgie, obtint ensuite la place de chirurgien en chef à l'hôpital de la Charité. Après la mort de son ami, dont il avait recueilli le dernier soupir, il fut chargé par la commune de Paris de donner des soins au Dauphin enfermé dans la tour du Temple; mais frappé du même coup que Desault, il mourut quelques jours après, au mois de juin 1795. On a de lui : *De læsionibus capitis per ictus repercussos*, Paris, 1770, in-8°; *De uteri prolapsu*, ibid., 1772, in-4°; *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, ibid., 1789, 2 vol. in-8°; on sait que Desault n'eut presque aucune part à la rédaction de cet ouvrage; mais Chopart aurait mieux aimé renoncer à sa publication, que de ne pas conserver, sur le frontispice, le nom de son ami; *Traité des maladies des voies urinaires*, ibid., 1791, 2 vol. in-8°. Chopart dédia ce nouvel ouvrage à Desault.

CHOPIN (René), jurisconsulte, né à Bailleul près de la Flèche en 1537, fut dans son temps un des plus fameux avocats de Paris. Il abandonna de bonne heure la plaidoirie pour ne plus s'occuper que de la consultation et de la

rédaction de ses ouvrages qui lui firent beaucoup d'honneur. Bien que Henri III lui eût fait expédier des lettres de noblesse, il fut un zélé ligueur, et reçut l'ordre de quitter Paris comme étant un homme dangereux. Mais il obtint facilement la révocation de cet ordre, et mourut le 2 février 1606, sous la main d'un opérateur qui le taillait de la pierre. Ses ouvrages, tous en latin, ont été recueillis, Paris, 1665, 6 vol. in-fol., avec la traduction française par Fournet. Les deux principaux sont : un *Traité du domaine* et un de la *police ecclésiastique,* dont les curieux recherchent les exemplaires avec la dédicace à Charles X (le cardinal de Bourbon).

CHOQUEL, avocat au parlement d'Aix, mort en 1761, est auteur d'un ouvrage intitulé : *la Musique rendue sensible par la mécanique,* Paris, 1759, 1762, in-8°.

CHOQUET (Louis), poëte français, est auteur d'un mystère intitulé : *l'Apocalypse par St. Jean Zébédée, où sont compromises les visions et révélations qu'icelui St. Jean eut en l'île de Patmos,* Paris, 1541, in-fol., à la suite des *Actes des Apôtres* des frères Gréban.

CHOQUET (François-Hyacinthe), dominicain, né à Lille, a professé dans les couvents de Louvain, de Douai et d'Anvers. Il est mort dans cette dernière ville en 1645. Il a laissé 8 ouvrages imprimés, dont l'un a pour titre : *Sancti Belgii, ordinis prædicatorum,* Douai, 1618, in-8°.

CHOQUET DE LINDU, ingénieur en chef des fortifications et bâtiments civils de la marine, né à Brest en 1713, mort dans cette ville le 8 octobre 1790, a publié : *Description des trois formes du port de Brest, bâties, dessinées et gravées en* 1757 ; *Description du bagne de Brest,* 1757-1759, grand in-fol., avec 12 planches.

CHORICIUS, sophiste grec, vivait sous Justinien, vers l'an 520 de J. C.; il se fit une assez grande réputation par des discours et des déclamations dont on trouve quelques-uns dans la *Bibliotheca* de Fabricius et dans le 2e vol. des *Anecdot. græca* de Villoison. Yriarte, dans le *Catalogue de la bibliothèque de Madrid,* indique un manuscrit qui contient 19 déclamations inédites de ce sophiste.

CHORIER (Nicolas), historien, né à Vienne (Dauphiné) en 1609, fut avocat au parlement de Grenoble, mais négligea le barreau pour se livrer à l'étude de l'histoire et à la rédaction de ses nombreux ouvrages. Littérateur, jurisconsulte, antiquaire, généalogiste, il a joui de son temps d'une grande réputation, comme on le voit par les éloges que lui prodigue Allart dans la *Bibliothèque du Dauphiné;* mais il se déshonora par la publication d'un ouvrage infâme à la tête duquel il ne rougit pas d'inscrire tour à tour le nom de Louise Sigée de Tolède et celui du savant Meursius. Tombé dans le mépris, il mourut des suites de ses débauches le 14 août 1692. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne,* etc., Lyon, 1659, in-12, édit. augm. par Cochard, Lyon, 1829, in-8° ; *Histoire générale du Dauphiné,* Grenoble, 1661-72, 2 vol. in-fol., ouvrage devenu rare, mais qui ne doit être consulté qu'avec précaution, parce que l'auteur a adopté sans examen beaucoup de traditions peu vraisemblables ; *Nobiliaire du Dauphiné,* ibid., 1697, 4 vol. in-12 ; *De Petri Boessatii vitâ,* etc., ibid., 1680, in-12 ; *De D. Salvagnii Boessii vitâ,* etc., ibid., 1680, in-12 ; *Histoire de la vie de Charles, duc de Lesdiguières,* etc., ibid., 1683 et 1699, 2 vol. in-12 ; *la jurisprudence de Guy-Pape, dans ses décisions,* etc., Lyon, 1692, in-4° ; cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, a été réimprimé en 1769, in-4° ; *Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica, J. Meursii latini sermonis elegantiæ,* Grenoble, vers 1670, 2 vol. in-12. L'édition la plus recherchée est de Paris, 1757, in-8°.

CHORIS (Louis), habile dessinateur, né le 22 mars 1795 dans la Petite-Russie, de parents allemands, montra de bonne heure des dispositions pour les arts. Son talent pour peindre les objets d'histoire naturelle lui procura l'avantage d'accompagner M. de Riberstein, botaniste célèbre, dans le voyage qu'il fit en 1813 au mont Caucase, dont il dessina les plantes les plus belles. Il se rendit en 1814 à l'académie des beaux-arts de Pétersbourg, et la même année il fut désigné pour faire partie d'une expédition lointaine sous les ordres du lieutenant Kotzebue, fils du célèbre écrivain. De retour de ce voyage, il vint en France en 1819, où il fut accueilli par les savants et les artistes ; bien qu'occupé de la publication d'ouvrages importants, on le vit travailler assidûment dans les ateliers de Renaud et de Gerard. De 1821 à 1823, il fit paraître le *Voyage pittoresque autour du monde,* offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et du grand Océan, etc., avec des descriptions de Cuvier, in-fol., 22 livraisons. En 1824, il donna *Vues et paysages des régions équinoxiales,* petit in-fol., 24 planches. Il quitta la France l'année suivante, avec le projet de visiter le Mexique. Débarqué à la Vera-Cruz, il se mit en route pour la capitale ; mais atteint dans la route par la balle d'un assassin, il expira le 22 mars 1828.

CHORON (Alexandre-Étienne), l'inventeur d'une nouvelle théorie musicale, né le 21 octobre 1771 à Caen, où son père était directeur des fermes, acheva ses études à Juilly d'une manière brillante. Contrarié dans son irrésistible penchant pour la musique, il l'apprit sans livres et sans maîtres. Plus tard il étudia les principes de la composition dans les ouvrages de d'Alembert et de Rousseau. Quelques-uns de ses essais plurent à Grétry, qui lui conseilla de prendre des leçons de l'abbé Roze. Les calculs de la composition le conduisirent à l'étude des mathématiques, et ses progrès furent tels, que Monge le fit nommer répétiteur à l'école normale, puis à l'école polytechnique, lors de son organisation. Il apprit dans le même temps les langues pour lire tous les ouvrages qui ont été publiés sur l'art auquel il rapportait tout et qui l'occupait uniquement. En 1801 il mit au jour une méthode pour apprendre à lire et à écrire en même temps, qui plus tard fut adoptée dans les écoles d'enseignement mutuel. Chargé d'un plan de réorganisation des maîtrises des cathédrales, les événements de 1814 ne lui permirent pas de le voir se réaliser. Il obtint en 1815 la direction de l'Opéra ; mais il la quitta bientôt, ne pouvant espérer la réforme des abus qu'il avait signalés. En 1817 il fonda l'école de musique, pour laquelle il écrivit sa *Méthode concertante,* qu'il avait mise en pratique avec le plus brillant succès. De cet établissement datent les progrès de la musique en France, où personne avant Choron n'avait autant fait pour la populariser. Le défaut de subvention l'ayant, en 1832, forcé de restreindre le nombre de ses élèves, il en ressentit un vif chagrin. Celui qu'il éprouva

de ne pouvoir entrer à l'Institut, dont il était correspondant depuis 1810, acheva de détruire sa santé débile, et il mourut le 29 juin 1834. Outre quelques ouvrages moins importants, on a de Choron : *Dictionnaire historique des musiciens,* 1810-11, 2 volumes in-8° (avec M. Fayolle); *Méthode concertante de musique,* 1817, in-fol.; *Principes de composition des écoles d'Italie,* 1818, 3 vol. in-fol.; *Méthode concertante de plain chant,* 1819, in-4°.

CHOSROES. *Voyez* **KHOSROU.**

CHOUAN (JEAN COTTEREAU, dit), fils de Pierre Cottereau, sabotier, naquit le 30 octobre 1757, sur la paroisse de Saint-Berthevin, aujourd'hui canton ouest de Laval, département de la Mayenne. Jean Chouan ne savait ni lire ni écrire, il s'engagea, déserta, fut arrêté et condamné à mort. Sa mère alla demander sa grâce au roi, qui la lui accorda. En sortant de prison il entra au service de la famille Ollivier. Le 15 août 1792, des gardes nationaux et des gendarmes de Laval vinrent à St.-Ouen pour engager les jeunes gens à s'enrôler. Jean Chouan eut le courage de dire que ceux qui aimaient la république pouvaient aller défendre la république, qu'eux étaient au roi et rien qu'au roi. Alors les gendarmes, les gardes nationaux furent chassés et mis en fuite. Telle est l'origine de la chouannerie. Car ce fut là un parti pris; on se réunit et l'on s'arma pour se défendre : il fallait un chef, on choisit Jean Chouan. Il conduisit sa troupe à Laval pour s'y réunir aux Vendéens, après leur passage de la Loire; et il les suivit jusqu'à Granville, puis dans la retraite après le désastre du Mans. L'insurrection royaliste du bas Maine commença vers le mois de mai 1794 et forma 6 divisions, qui prirent le nom de leurs chefs, mais la troupe garda le nom générique de Chouans. Celle qui fut immédiatement sous ses ordres se distingua par sa discipline et ses sentiments religieux. Un jour Chouan faisait reposer ses soldats fatigués à la métairie dite la Babinière, appartenant à la famille Ollivier. On les rassurait sur ce que la garde de Saint-Ouen avait quitté son poste. Le fait était vrai, mais les soldats cantonnés au Port-Brillet vinrent les surprendre et les attaquer. Dans le premier moment de la surprise, toute la troupe royaliste se crut obligée de fuir; Jean Chouan, néanmoins, décharge encore sa carabine, atteint un soldat républicain et lui casse la cuisse. Mais il avait auprès de lui la femme de son frère René, qui, saisie par la peur et empêchée par une grossesse avancée, ne pouvait escalader une haie couverte de broussailles. Elle appelle du secours; Jean Chouan se hâte d'aller protéger sa retraite, et pendant qu'elle prend la fuite, il arrête l'effort de l'ennemi. Tandis qu'il chargeait sa carabine, une balle frappe sa tabatière, qui était dans sa poche, et les morceaux de cette tabatière lui entrent dans le corps. Il tombe et sent qu'il est blessé mortellement. Ses gens l'emportèrent dans le bois de Misdon, lui prodiguèrent leurs soins, mais tout fut inutile. Il mourut le 28 juillet 1794.

CHOUDIEU (PIERRE), conventionnel, né vers 1760 à Angers, d'une famille de robe, embrassa la cause de la révolution avec violence. Accusateur public près le tribunal criminel de son département, il fut, en 1791, élu député à l'assemblée législative, où il ne tarda pas à se faire remarquer par l'exagération de ses principes. Membre du comité militaire, il dénonça le ministre de la guerre Duportail pour sa lenteur à donner des armes aux nouveaux bataillons. Le premier il osa parler de la déchéance du roi, et, la veille du 10 août, il déclara publiquement que l'assemblée était incapable de sauver la patrie. Après avoir secondé de tous ses efforts le renversement du trône constitutionnel, il tenta d'arrêter la marche de la municipalité insurrectionnelle de Paris, et combattit le projet de transférer dans cette ville les prisonniers d'Orléans; mais il ne put y parvenir. Élu membre de la Convention, il vint y prendre place au milieu des hommes les plus exagérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel et sans sursis, et demanda que Manuel et Kersaint fussent déclarés infâmes, pour avoir voulu donner leur démission dans ces tristes conjonctures. Envoyé commissaire dans la Vendée, il s'y prononça pour les mesures les plus rigoureuses, dénonça son collègue Duchâtel comme entretenant des relations avec les insurgés, et revint prendre sa place à la Convention sur les bancs de la Montagne. Il signala les girondins, et spécialement Philippeaux, comme les fauteurs des troubles de l'Ouest; Philippeaux se justifia facilement de cette absurde accusation; mais Choudieu revint à la charge, et finit par le faire envoyer à l'échafaud. A la chute de Robespierre, il se vit réduit à son tour au rôle d'accusé; mais il se défendit avec vigueur, et, niant qu'il eût eu quelque participation aux actes reprochés à la Montagne, il appuya la proposition d'imprimer les pièces trouvées chez Robespierre. Compromis dans l'insurrection du 12 germinal, il fut décrété d'arrestation avec Léonard-Bourdon, Amar, etc., et conduit au château de Ham, dont il sortit par suite de l'amnistie du 4 brumaire. Nommé par le général Bernadotte, chef de division au ministère de la guerre, il donna sa démission à la retraite de ce ministre, et cessa d'être employé. Lors de l'explosion de la machine infernale, inscrit sur la liste des démagogues qui devaient être déportés par mesure de haute police, il parvint à se soustraire à toutes les recherches, et gagna la Hollande, où il exerça quelque temps la profession de libraire. Rentré en France sous l'empire, il y vivait oublié dans les environs d'Angers; mais pendant les *cent jours,* ayant accepté la place de lieutenant général de police à Dunkerque, il fut, au second retour du roi, atteint par la loi contre les régicides et condamné à l'exil. Il se réfugia une seconde fois dans les Pays-Bas, et y mourut en décembre 1838.

CHOUDJAA-ED-DOULAH, surnommé *Djélai eddyn Hayder,* l'un des *nababs* ou vices-rois de l'empire mogol dans l'Inde, né à Dehly en 1729, irrité de l'arrogance des Anglais, leur déclara la guerre en 1763. Mais dès le premier choc son armée fut mise en pleine déroute; et après avoir vainement tenté de réorganiser des moyens de résistance, il se vit forcé d'accepter les conditions onéreuses des Anglais qui le rétablirent dans ses États. Nourrissant au fond de l'âme un profond ressentiment contre ses vainqueurs, il s'occupa de réformer une armée et se servit des Français, que la prise de Pondichéri et de leurs autres comptoirs privaient de toute ressource, pour instruire ses soldats à l'européenne, et sous leur direction établit un arsenal et un parc parfaitement approvisionnés. En annonçant l'intention d'attaquer les

Marattes et les autres peuples de l'Inde, il sut tromper les Anglais sur le véritable but de ses préparatifs; il obtint même du gouvernement britannique un corps de troupes auxiliaires pour cette expédition. Vainqueur des Rohillas, il songeait à secouer le joug de ses puissants alliés, lorsqu'il mourut le 26 janvier 1775, laissant la réputation d'un des plus adroits adversaires que les Anglais aient eus dans l'Inde, et du meilleur ami des Français dans cette même contrée.

CHOUÉDÉ, 1er ministre de l'empereur Kien-Long était Tatar Mantchou d'origine; il remplissait depuis plusieurs années la charge de gouverneur de Pékin, lorsque des envieux le firent envoyer à l'armée alors occupée de la conquête du pays des Eleuths. Le général, qui connaissait sa capacité, sut tirer d'utiles services de ses talents en le plaçant à la tête de l'administration de l'armée. Les ennemis de Chouédé ne le laissèrent point tranquille dans ce nouveau poste et réussirent à le faire condamner à mort. Mais le second des ministres de la cour obtint un sursis et son innocence fut parfaitement reconnue. Les nouvelles preuves de zèle et de fidélité qu'il donna le firent combler d'honneurs à son retour de l'armée. C'est à cette époque qu'il fut nommé premier ministre, et il jouit de l'entière confiance de son maître jusqu'à sa mort en 1777.

CHOUET (Jean-Robert), philosophe, né à Genève en 1642, termina ses études à Nîmes, obtint, à 22 ans, la chaire de philosophie de Saumur, où il fit recevoir la doctrine de Descartes, et rappelé dans sa patrie en 1669, y fut suivi par un grand nombre de ses élèves. Nommé conseiller de la république en 1686, il rendit d'importants services dans cette place, et mourut le 17 septembre 1731. Outre une *Logique* en latin, Genève, 1672, in-8°, on lui doit quelques thèses de physique, dont Bayle, son disciple, parle avec éloge, mais qui ne sont plus depuis longtemps au niveau de la science. Il a laissé *Diverses recherches sur l'histoire de Genève*, etc., 3 vol. in-fol., dont on trouve un extrait dans le *Journal helvétique*, janvier 1755. Spon y a puisé pour son *Histoire de Genève*.

CHOUO ou **TOUNG-FANG-CHOUO** était homme de lettres, et favori de Han-ou-ti, empereur de la Chine, dont le règne commença l'an 140 avant l'ère chrétienne. Il avait de bonne heure cultivé son esprit par l'étude, et dut aux lettres toute sa fortune, ainsi que son introduction à la cour, dont il occupa successivement les premières charges. Ses fonctions lui donnaient un libre accès chez l'empereur, et il fut souvent admis à des entretiens familiers avec ce prince. Le monarque chinois admirait dans Chouo des qualités précieuses et rares dans les cours; il estimait son désintéressement, sa probité, sa franchise, et il l'avait en quelque sorte constitué son censeur, en lui permettant de l'avertir librement de ce qu'il trouverait de répréhensible dans sa conduite. Le sage favori eut plusieurs fois le courage de s'acquitter de ce ministère délicat, toujours utilement pour le prince et sans qu'il s'en offensât. L'histoire ne donne point d'autres détails sur la vie de cet homme singulier.

CHOUPPES (Aimard, marquis de), lieutenant général, né en 1612, d'abord page de Louis XIII, entra au service à 16 ans, et protégé par Richelieu qui l'employa dans plusieurs missions, fut placé comme aide de camp près de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie. Lieutenant général de cette arme en 1643, il fit plusieurs campagnes en Flandre, en Italie et en Espagne. Il commandait en 1650 l'artillerie au siége de Bordeaux, où il fut blessé grièvement. Sans avoir de motifs, il s'engagea dans la guerre civile avec le prince de Condé; mais il ne l'accompagna pas hors de France, fit sa paix avec la cour, fut nommé lieutenant général du Roussillon, puis gouverneur de Belle-Isle, fit la campagne de Portugal en 1668, et mourut en 1677. Il a laissé des *Mémoires* publiés par Duport-Dutertre, Paris, 1753, 2 parties in-12, qui commencent en 1625 et finissent en 1660. On y trouve des particularités curieuses. Mais Petitot ne les a pas jugés assez importants pour les admettre dans sa *Collection*.

CHRAMNE, fils naturel de Clotaire Ier, se révolta contre lui, fut vaincu et brûlé, ainsi que toute sa famille, dans l'asile où il s'était retiré en 560.

CHRESTIENS, surnommé *de Troyes*, du lieu de sa naissance, l'un des romanciers les plus féconds du 12e siècle, fut orateur et chroniqueur de Mme Jehanne, comtesse de Flandre. Aucun poëte n'a été plus loué par ses contemporains, et il paraît l'avoir mérité par l'invention, la conduite et le style de ses ouvrages, dont il ne reste plus que 6 exemplaires qui font partie des manuscrits de la bibliothèque du Roi. En voici les titres : *Perceval le Vieil*, translaté de prose en vers, d'un épisode de *Tristan de Léonnois* par Luce de Gast; Gautier de Denet en fut le continuateur, et Manessier, poëte de la comtesse de Flandre, y mit la dernière main. Il a été traduit en prose en 1550, in-fol., sous le titre de *Perceval le Gallois*. *Le Chevalier au lion; Guillaume d'Angleterre;* le roman d'*Érec et d'Énide*, contenant les aventures de la Table-Ronde; le roman de *Cliget;* et celui de *Lancelot du Lac* ou de *la Charette*. Les ouvrages de ce romancier ont le mérite de faire connaître les mœurs et les usages de son siècle, et de faciliter la comparaison de la langue française à ses différentes époques.

CHRÉTIEN (Gervais), plus connu sous le nom de *maître Gervais*, né près de Caen, fut premier médecin du roi Charles V, chantre de Bayeux, chanoine de Paris, et fonda, en 1370, dans cette ville, un collége qui, jusqu'en 1790, a porté son nom, quoiqu'il fût depuis longtemps sans exercice. Gervais Chrétien mourut en 1383.

CHRÉTIEN (Guillaume), médecin des rois François Ier et Henri II, né dans la Bretagne, mort vers 1560, a traduit en français quelques ouvrages d'Hippocrate, de Galien et de Jacques Sylvius, entre autres le traité *de Geniturâ* d'Hippocrate, Paris, 1559, in-8°. Il est également auteur de *Philalèthes sur les erreurs anatomiques*, etc., Orléans, 1536, in-12. La liste des ouvrages de ce médecin se trouve dans le tome XXXIV des *Mémoires de Niceron*.

CHRÉTIEN (Florent), fils du précédent, poëte, né à Orléans, le 26 janvier 1541, fut élevé dans la religion protestante, et devint précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Il mourut à Vendôme le 3 octobre 1596. On a de lui divers ouvrages en vers et en prose, tels que *Hymne généthliaque sur la naissance du fils du comte de Soissons*, Paris, 1567, in-8°; *le Jugement de Pâris*, dialogue joué à Enghien à la naissance du fils du prince de Condé,

ib., 1567, in-8°; *le Cordelier*, ou *le St. François* de Buchanan mis en vers français, Genève, 1567, in-4° ; *Jephté ou le Vœu*, tragédie, traduit du latin de Buchanan en vers français, Paris, 1566, in-4°, souvent réimprimé ; *les IV livres de la Vénerie* d'Oppian, traduits du grec en vers français, ibid., 1575, in-4°; *Epigrammata ex anthologiâ græcâ selecta*, etc., Paris, 1608, in-8°; *Histoire de notre temps*, etc. Chrétien est encore auteur de plusieurs autres traductions et poésies latines et françaises. Il eut part à la fameuse *satire Ménippée*.

CHRÉTIEN (PIERRE), principal du collége de Poligny, mort en 1604, a publié : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti*, etc., Besançon, 1588, in-4° : Bruxelles, 1590, in-8°, fort rare : c'est un tableau assez fidèle des troubles qui agitaient la Flandre à cette époque ; mais l'auteur s'y montre trop partisan du gouvernement espagnol.

CHRÉTIEN (NICOLAS), sieur des Croix, poëte dramatique, né à Argentan en Normandie, fit représenter en 1608 une pièce traduite de l'italien, *le Ravissement de Céphale*, et donna successivement : *les Portugais infortunés, Amnon et Thamar, Alboin ou la Vengeance*, et *les Amantes ou la grande Pastorelle*. Toutes ces pièces ont été imprimées à Rouen, de 1608 à 1613, et le recueil en est rare. On connaît du même poëte une pièce de vers intitulée : *les royales Ombres*, Rouen, 1611, in-8°. — CHRÉTIEN (Jehan), poëte provençal, n'est connu que par quelques *pièces de vers* insérées dans les recueils de J. du Bellay, Nicolas Rapin, etc.

CHRÉTIEN (GILLE-LOUIS), musicien, né à Versailles en 1754, premier violoncelle à l'Opéra, fut, en 1783, nommé musicien de la chapelle du roi. Privé de sa place par la révolution, il se créa une ressource en faisant des portraits à l'aide d'un instrument nommé *physionotrace*, qu'il avait imaginé. Chrétien mourut le 4 mars 1811, au moment où il venait de terminer la gravure des planches de son ouvrage intitulé : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine et comme art, ou Grammaire et dictionnaire musical*, Paris, 1811, in-8°, avec un cahier de pl. in-4°. C'est le fruit de 30 années d'études et de réflexions. Il avait donné au théâtre italien les *Précautions inutiles*.

CHRIST (JEAN-FRÉDÉRIC), littérateur, né à Cobourg en 1700, fut chargé d'abord de plusieurs éducations particulières, obtint ensuite une chaire de professeur d'histoire à Iéna, puis une chaire de poésie à Leipzig, où il mourut le 3 août 1756. Meusel et Adelung ont donné la liste de ses nombreux ouvrages ; les plus importants sont : *Dictionnaire des monogrammes*, Leipzig, 1747, in-8°, traduit en français avec des additions, par Sellius, Paris, 1750, in-8° ; le *Dictionnaire* de Brulliot est plus complet ; *Noctes academicæ*, Halle, 1727-29, 4 parties in-8° ; *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-8° ; *de Nic. Machiavello libri III*, Leipzig, 1731, in-4°.

CHRISTALDI (BÉLISAIRE), cardinal, né à Rome en 1764, de la famille des barons de Noha, élevé au collége Romain, se fit recevoir docteur en droit, et avait exercé la profession d'avocat. Lorsque les Napolitains envahirent Rome, Christaldi fut nommé secrétaire de la suprême commission d'État. Il s'empressa d'aller à Venise porter ses hommages à Pie VII, et, de retour à Rome, il fut placé sur la liste des avocats consistoriaux. Pendant l'invasion des Français, il vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de son exil à Bologne. En 1814, il reprit ses fonctions d'avocat et fut auditeur pontifical ; en 1820, il devint trésorier général. Léon XII le créa cardinal en 1826, mais ne le déclara qu'en 1828. La vie de Christaldi fut consacrée tout entière à l'instruction de la jeunesse et à l'éducation des clercs, au soulagement des malheureux et à la propagation de la foi. Il mourut en 1831.

CHRISTIAN Ier, fils de Thierri, dit *le Fortuné*, comte d'Oldenbourg, né en 1425, fut, à la mort de Christophe de Bavière, proclamé roi de Danemark, sur le refus de son oncle Adolphe, duc de Sleswig, qui s'excusa sur son grand âge d'accepter la royauté. La Norwége suivit l'exemple du Danemark, et Christian tenta de réunir à ses États la Suède. Aidé par Bengtson, archevêque d'Upsal, il parvint à mettre sur sa tête la couronne de Suède en 1499, mais il fut forcé d'y renoncer en 1465. Ce prince, auquel l'histoire reproche une dissimulation profonde, sut cependant se concilier l'amour de ses sujets, par sa douceur et sa charité envers les pauvres. Il soutint avec fermeté les droits de la couronne contre la noblesse, supprima plusieurs usages féodaux, encouragea l'agriculture et le commerce, institua en 1474 l'ordre de l'*Éléphant*, et mourut le 22 mai 1481. Son fils Jean lui succéda.

CHRISTIAN II, dit *le Cruel*, roi de Danemark, petit-fils du précédent, né à Copenhague le 2 juillet 1481, avait reçu de la nature des inclinations vicieuses qui furent encore fortifiées par une mauvaise éducation. Avant de monter sur le trône il gouverna la Norwége avec un pouvoir absolu. Il n'attendit pas la mort de Jean, son père, pour revenir à Copenhague, où il se fit couronner en 1513. Il épousa en 1515 Isabelle, sœur de Charles-Quint, et sembla vouloir s'occuper d'améliorer le sort de ses sujets ; mais bientôt reparut sa férocité naturelle, et les échafauds furent arrosés du sang des nobles danois. Voyant la Suède divisée en plusieurs partis, il conçut l'espoir de ressaisir le sceptre échappé des mains de son aïeul Christian Ier. En conséquence il pénètre dans la Suède à la tête d'une armée, et joignant l'intrigue à la force, réussit à se faire couronner vers la fin de 1520 ; mais les cruautés qu'il exerça sur ses nouveaux sujets soulevèrent tous les États du royaume. Il quitta la Suède, laissant de fortes garnisons dans les principales villes, et de retour en Danemark, y livra au bourreau tous ceux qui, pendant son absence, avaient manifesté quelque désir d'être délivrés de sa tyrannie. Pendant ce temps-là le grand Gustave-Wasa soulevait les Suédois. La publication de quelques lois vraiment favorables à l'agriculture et au commerce, des mesures dignes d'un prince sage, suspendirent l'irritation des Danois ; mais le Jutland s'étant révolté, cet exemple fut suivi par d'autres provinces, et Christian quitta le Danemark en 1523 pour tenter d'intéresser à sa cause Charles-Quint et les princes d'Allemagne. Il reparut en 1531 avec une flotte sur les côtes de la Norwége, dont les habitants l'accueillirent ; mais son successeur, Frédéric Ier, d'accord avec Gustave-Wasa, roi de Suède, l'attirèrent en Danemark, où il fut arrêté et renfermé dans un château de l'île d'Alsen, où il passa 12 ans dans un donjon. A la demande de Charles-Quint, il sor-

tit de cette prison, et fut, en 1546, conduit au château de Challundborg, qui lui avait été assigné pour résidence; mais auparavant il dut signer une renonciation formelle à toutes ses prétentions sur les trois royaumes. C'est là qu'il termina ses jours le 24 janvier 1559, laissant au poëte comme à l'historien un sujet d'étude et de méditation par une vie pleine d'événements, et par un caractère mélange étonnant de vices odieux et de vertus sublimes. Jean Swaning a publié : *Christiernus II, Daniæ rex, seu speculum regis magni, crudelis, infelicis, exulis*, Francfort, 1658, in-12; Riégels, en 1788, une *Apologie* de Christian II (en danois).

CHRISTIAN III, fils et successeur de Frédéric Ier, né en 1503, trouva dans les évêques un obstacle à son élection, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à faire reconnaître ses droits au trône. Proclamé dans le Jutland en 1534, il obtint de Gustave-Wasa, son beau-frère, des secours avec lesquels il fit la guerre aux Lubeckois. Il n'entra qu'après un long siége dans Copenhague, où il fut couronné en 1536. Aussitôt il s'occupa de poursuivre l'exécution du projet de son père, en introduisant le luthéranisme dans le royaume. Les évêques furent tous arrêtés; mais cette mesure violente n'eut pas de suite. Convaincu que la paix est le premier des biens, il ne négligea rien pour en faire jouir ses sujets. C'est dans ce but qu'il contracta des alliances avec la France et la Suède. Le traité de Spire, en 1543, ayant mis fin aux troubles qui ne cessaient d'agiter le Nord depuis la déposition de Christian II, il tourna toute son attention vers la prospérité de ses États, et passa les dernières années de son règne dans une paix profonde. Protecteur des sciences et des lettres, ce prince mourut le 1er janvier 1559 à Colding, vénéré de ses peuples, auxquels il avait donné de bonnes lois, et laissant le trône à son fils Frédéric II.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark, petit-fils du précédent, né le 12 avril 1577, monta sur le trône en 1588, à la mort de Frédéric II, son père, et fut couronné en 1596. Plein de zèle et d'activité, il se montra de bonne heure occupé de la prospérité de ses États; mais, peu secondé par la fortune dans les guerres où il se trouva souvent engagé, et surtout contrarié dans ses projets par la noblesse, dont il s'efforça vainement d'obtenir la substitution d'une armée soldée au service féodal, il ne réussit pas toujours, malgré sa bravoure et son habileté, à préserver son royaume de l'agression de voisins puissants : la paix conclue avec la Suède en 1645, sous la médiation de la France, fit perdre au Danemark l'île de Gotland, ainsi que deux provinces à l'est des montagnes de Norwége, et l'île d'Oesel, cédées à la Suède, qui obtint aussi l'exemption du péage du Sund. Christian mourut le 28 février 1648, emportant l'affection de ses sujets et l'estime de l'Europe. Il avait été élu en 1625 chef des protestants contre l'Empereur pour le rétablissement du prince palatin. Le Danemark dut à ce prince la fondation de plusieurs villes et forteresses; il fut le protecteur de l'industrie, des arts et du commerce; on lui reproche d'avoir été peu réglé dans ses mœurs.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norwége, né en 1646, succéda en 1670 à Frédéric III, son père, et parut d'abord préparer à ses États un règne paisible. Après avoir fait divers règlements relatifs à l'administration intérieure et à l'organisation des tribunaux, il créa une compagnie des Indes, à laquelle il céda l'île de Saint-Thomas, achetée aux Anglais, et ses soins pour exciter ses sujets à ce nouveau commerce, de même qu'à celui de la côte de Guinée, obtinrent d'heureux succès; Copenhague lui dut plusieurs embellissements; une noblesse titrée fut établie dans le royaume. Cependant son caractère ardent et ambitieux ne tarda pas à se trahir : malgré tous les efforts de ses ministres, et les offres avantageuses de Terlon, ambassadeur de France, il s'allia avec les Hollandais par un traité conclu en 1673, et renouvelé l'année suivante. Ayant porté ses forces dans le Holstein, et demandé vainement des subsides aux états pour l'entretien de la guerre, il eut recours à la violence pour lever des taxes sur les duchés dont il était suzerain; ensuite, de concert avec l'électeur de Brandebourg, il poussa vivement la guerre en Poméranie, chassa les Suédois, sur lesquels l'amiral Juel remporta des avantages signalés vers les côtes de Scanie, après leur avoir enlevé l'île de Gotland. Les traités de paix signés à Fontainebleau et à Lund en septembre 1679 n'avaient fait que suspendre les projets ambitieux de ce prince, lorsqu'il mourut au milieu de nouveaux préparatifs, le 25 août 1699, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la chasse. Son affabilité autant que ses largesses l'avaient rendu cher au peuple, aux yeux duquel il ne dédaignait pas de faire briller son adresse aux exercices du corps; mais les sciences et les lettres ne lui durent que de faibles encouragements. C'est à lui que le Danemark doit le code publié en 1693, et qui, sous le nom de *Code de Christian,* subsiste encore; il avait également donné en 1688 un code civil à la Norwége, dont les Églises reçurent de lui un rituel uniforme. Christian V laissa de son mariage avec Charlotte-Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel, Fréderic IV, son successeur, et d'autres enfants, morts sans postérité.

CHRISTIAN VI, fils et successeur de Frédéric IV, né le 10 décembre 1699, monta sur le trône en 1730, mit tous ses soins à conserver la paix à son royaume, dont il améliora la situation intérieure en faisant fleurir l'industrie et le commerce; il acquit de la France l'île Sainte-Croix dans les Antilles, fonda une société des sciences à Copenhague, qu'il embellit en contribuant par de fortes sommes à la reconstruction des quartiers détruits par l'incendie de 1728, et mourut le 6 août 1746. Son zèle pour la religion protestante lui avait mérité le surnom de *Pieux*. Il laissa les finances de son royaume dans le plus déplorable état, ayant dépensé des sommes immenses en constructions. Son fils, Frédéric V, lui succéda.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de Norwége, né le 29 janvier 1749, fils et successeur de Frédéric V, monta sur le trône en 1769, et fut couronné l'année suivante. Doué de qualités aimables et de beaucoup d'esprit, ce jeune prince, désirant étendre ses connaissances, partit de Copenhague immédiatement après son mariage avec Caroline-Mathilde, sœur du roi d'Angleterre, George III; il parcourut successivement l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, et revint dans ses États en 1769 : dans le cours de ce voyage, pendant lequel il se montra moins empressé de rechercher l'éclat fastueux du grand monde que la société des savants, il s'était fait recevoir docteur en droit à l'université de Cambridge. Peu de

temps après son retour, Christian remplaça Bernstorf, et mit à la tête de son conseil Struensée, son médecin, qui avait pris sur lui un extrême ascendant. Bientôt le nouveau ministre s'étant aliéné les esprits, la reine douairière (Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbuttel), qui avait déjà tenté de brouiller Christian avec son épouse, dans l'espoir d'obtenir la direction des affaires, s'unit avec plusieurs mécontents pour persuader au roi qu'il existait des liaisons entre Caroline-Mathilde et Struensée, et qu'ils étaient d'accord pour le faire renoncer à la couronne. Ce prince, dont la tête commençait à se désorganiser, consentit à l'emprisonnement de la reine, et laissa commencer une enquête juridique, dont l'issue fut la mort de Struensée sur l'échafaud, et l'éloignement de Caroline-Mathilde, qui mourut peu de temps après à 23 ans et demi. La reine douairière et son fils Frédéric s'emparèrent du gouvernement. Mais, en 1784, le prince royal, depuis Frédéric VI, déclaré corégent de son père, administra sous le nom de ce prince, qui ne recouvra plus que de loin en loin l'usage de sa raison. Lorsque, en 1807, les Anglais menacèrent Copenhague, le roi fut, avant le commencement du siége, conduit à Rendsbourg dans le Holstein, et c'est là qu'il mourut le 13 mars 1808. Voltaire lui a adressé une épître pour le féliciter d'avoir établi dans ses États la liberté de la presse.

CHRISTIAN, archevêque de Mayence, prélat passionné pour la guerre, fut envoyé deux fois en Italie par l'empereur Frédéric Barberousse, avec un commandement militaire. Dans sa première expédition, il contraignit en 1167 le peuple de la campagne de Rome à jurer obéissance à l'antipape Pascal III, et il remporta sur les Romains une grande victoire près de Tusculum, le 30 mai 1167. Christian passa de nouveau en Italie en 1171, pour prendre le commandement des gibelins toscans. Après avoir discipliné leurs troupes, il entreprit, en 1174, le siége d'Ancône, l'un des plus mémorables du 12e siècle, par l'union d'une flotte à une armée pour resserrer la ville, par l'emploi de machines de guerre nouvellement inventées, et bien plus encore, par la généreuse constance des habitants. Ceux-ci, qui étaient déjà réduits aux dernières extrémités, furent délivrés par l'approche de l'armée qu'avait levée pour eux Guillaume des Adelardi. Christian, obligé de s'éloigner d'Ancône, continua cependant à combattre les guelfes et les ennemis de Frédéric jusqu'à la trêve de Venise en 1177. S'étant réconcilié à cette occasion avec le pape Alexandre III, il ne se montra pas moins zélé pour l'Église qu'il l'avait été auparavant pour l'Empereur. Il fit au nom du pape la guerre aux nobles de Viterbe. Fait prisonnier dans un combat, il fut retenu deux ans à Padoue, lié avec des chaînes de fer. Ce ne fut point encore pour lui une raison de renoncer aux armes, et il mourut dans les camps près de Tusculum en 1183.

CHRISTIAN ou **CHRISTIEN REISEN** (CHARLES), habile graveur en pierres fines, né à Londres vers 1695, d'origine danoise, a fait un grand nombre d'ouvrages fort recherchés ; son *Portrait de Charles XII* peut à quelques égards soutenir la comparaison avec les plus belles pierres antiques. Cet artiste, l'un de ceux qui font en ce genre le plus d'honneur à l'Angleterre, mourut à Londres en 1725, après avoir formé plusieurs élèves distingués.

CHRISTIAN (THOMAS), médecin allemand, né le 17 décembre 1735 à Schalkendorf, dans la haute Ukraine. Après avoir terminé ses premières études à Clagenfurt et à Leybach, il alla, en 1759, à Graetz, pour y apprendre la théologie. L'année suivante, il se rendit à Vienne où, pendant 5 ans, il étudia la jurisprudence ; mais Baroni, célèbre médecin chez lequel il logeait, lui ayant inspiré du goût pour la médecine, Christian, quoiqu'il fût sur le point de prendre ses degrés, quitta le barreau pour l'art de guérir. Au bout de 5 ans de nouvelles études, il obtint en 1771, les honneurs du doctorat dans sa 38e année. L'année suivante, il fut nommé directeur du service médical de l'hôpital de Raab, en Hongrie ; mais le climat ne convenant point à sa santé, il revint, en 1775, exercer son art à Vienne, où il est mort le 9 mai 1800. On a de lui : *Dissertatio chimico-medica, historiam acidi sistens*, Vienne, 1771, in-8° ; *Observationum medicarum volumen primum*, Vienne, 1771, in-8° ; *Beytraege zur Geschichte und Behandlung der natuerlichen Pocken, nach der Vernunft und Erfahrung*, Vienne, 1718, 9 vol. in-8° ; *Kurze Geschichte und pathologische schilderung der neuen Epidemie*, Vienne, 1782, in-8° ; *Nachere Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen*, Vienne, 1782 ; in-8° ; *Fortsetzung der nacheren Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen in Sommer*, Vienne, 1782, in-8° ; *Physikalisch-politisches Tagebuch ueber die merkwuerdigen Umstaende und Folgen des Eisstoffes, und des durch ihn verursachten Ueberschwemmungen im Jahr* 1784, Vienne ; *Ueber das Verhalten in Absicht auf die Gesundheit der truppen in den flachen, besonders suedlichen Gegenden in Hungarn*, Vienne, 1788, in-8°.

CHRISTIANI (GUILLAUME-ERNEST), historien danois, né à Kiel en 1731, mort en 1793, professeur d'éloquence et de droit public dans sa patrie, a laissé plusieurs ouvrages en allemand, entre autres : *Histoire des duchés de Sleswig et de Holstein*, 1775-1784, 6 vol., ouvrage important continué par Hegewisch ; *Histoire de la réunion des diverses croyances en Allemagne et dans les duchés de Sleswig et de Holstein*, Hambourg, 1773, in-8°, etc.

CHRISTIE (THOMAS), écrivain écossais, naquit à Montrose en octobre 1761, il alla à Londres en 1787, il y rechercha la société des hommes de lettres avec non moins d'amour que celle des savants : philosophie, théologie, poésie, histoire, tout avait successivement captivé son encyclopédique imagination. En 1788, il commença la Revue analytique (*Analytical Review*), modèle suivi depuis un demi-siècle par tant d'autres publications. La réputation dès lors acquise à Christie lui valut un brillant accueil en France, où il vint à l'aurore de la révolution. Reçu partout, il eut de fréquents rapports avec les coryphées des doctrines nouvelles, les Necker, les Mirabeau, les Sieyès, et il retourna en Angleterre convaincu de l'infaillibilité de ces politiques, et de la prochaine régénération du genre humain. Il s'aperçut, lorsqu'il eut remis le pied à Londres, qu'il n'en était point ainsi, et en 1792, il sortit de l'association, mais pour prendre un intérêt dans une fabrique de Finsbury-square. Quelques arrangements de commerce le forcèrent, en 1796, à s'embarquer pour Surinam : l'insalubrité du climat altéra sa santé délicate, et une mort prématurée l'enleva au mois d'octobre de la même année. Le principal écrit de Christie est

son volume de *Mélanges de philosophie, de médecine et de morale*, 1789, in-8°.

CHRISTIE (Guillaume), né près de Montrose, en 1730, et mort en 1794, remplit avec distinction les fonctions de l'enseignement, et publia plusieurs ouvrages élémentaires très-estimés.

CHRISTIE (Jean), mort le 2 février 1831, à Londres, consacra sa fortune à la culture des lettres et à la publication de quelques ouvrages, dont un au moins peut être regardé comme classique en son genre; c'est une *Dissertation sur les vases étrusques;* un *Essai sur l'ancien jeu d'échecs dont l'invention est attribuée à Palamède, et qu'on prouve avoir été antérieur au siége de Troie*, 1802; *Essai sur les idolâtries primitives et sur le culte des éléments.*

CHRISTIE (Charles), voyageur anglais, était capitaine au 5e régiment d'infanterie cipaye de Bombay, lorsqu'il fut choisi pour accompagner dans le Sindy, l'envoyé du gouverneur général des possessions britanniques dans l'Inde. De retour de cette mission, avec le lieutenant Henri Pottinger, à la fin de 1809, ils offrirent leurs services pour seconder la seconde mission de sir Jean Malcolm en Perse, en explorant les contrées entre l'Indoustan et la Perse; munis des instructions et des fonds nécessaires, Christie et son compagnon, sous le costume du pays, s'embarquèrent à Bombay sur un navire indien, le 2 janvier 1810, et relâchèrent le 8, à Porebender, place maritime et commerçante du Guzerat; ils remirent à la voile le 10, et mouillèrent le 16, sur la côte du Sindy, dans la baie de Souminy, fameuse par le long séjour qu'y avait fait autrefois la flotte d'Alexandre le Grand, aux ordres de Néarque. Le 19, ils se mirent en route par terre pour se rendre à Kelat, capitale du Beloutchistan. Quoiqu'ils eussent eu la précaution de se faire raser la tête et d'adopter entièrement le costume oriental, ils furent reconnus par un Afghan qui avait suivi, l'année précédente, l'ambassade anglaise dans le Sindy : en arrivant, le 22 à Bela, ils éprouvèrent quelques difficultés pour continuer leur voyage, et ne purent les lever qu'en persuadant au djam ou chef du pays qu'ils étaient au service d'un négociant indien de Bombay. Partis de Bela, vexés, puis abandonnés par leurs guides, ils arrivèrent le 9 février à Kelat, capitale du Beloutchistan. Assailli par des questions importantes, Christie s'en débarrassa en se disant issu d'une famille d'Ouzbek, établie dans l'Indoustan, ce qui rendait moins suspecte la blancheur de son teint; mais il ne put se dispenser d'administrer des remèdes à une foule de gens qui le regardaient comme médecin, et même à la famille d'un ministre du kan. La malveillance de deux Afghans qui cherchaient à faire passer les deux Anglais pour des espions, les détermina à quitter Kelat le 6 mars. Ils laissèrent la route directe de Candahar, et prenant sur la gauche un chemin fort rude, ils arrivèrent le 9, par un temps très-froid, au village de Nouschky, à l'entrée du désert. Là, nos voyageurs convinrent de se séparer, et tandis que M. Pottinger, muni de ses instructions, tournait vers le sud-ouest, et prenait la route du Mekhran et du Kerman pour se rendre à Ispahan, Christie se dirigea, le 22 mars, vers le nord-ouest, arriva en 5 jours sur les bords du Helmend qu'il côtoya quelque temps, le traversa le 1er avril, et entrant dans la province du Sedjistan le 7, il vit la ville moderne de Djelalabad qui a remplacé l'ancienne Douchak, et le lendemain, il entra dans le Khoraçan. Le 10 il arriva à Ferrah, et en partit le 14, pour Hérat, où il parvint le 18. Il séjourna un mois dans cette ville riche et populeuse, déguisé en marchand de chevaux. Il la quitta le 18 mai, et marchant à l'ouest, il atteignit le 31, la ville de Tchardih, à 8 milles de celle de Tebbes. Le 1er juin, il tourna vers le sud, et arriva le 9, à Yezd, l'une des villes les plus considérables de la Perse. Il n'en partit que le 24, et, continuant sa marche vers l'ouest, il atteignit enfin Ispahan le 30, après avoir traversé entièrement la Perse par une route qu'aucun Européen n'avait fréquentée depuis longtemps. Il retrouva dans la capitale de ce royaume, M. Pottinger, et après avoir employé quelques jours à visiter les monuments de cette immense citée, relevée de ses ruines, ils partirent le 9 juillet, et 2 jours après ils virent Kachan devenue, depuis quelques années, le lieu le plus florissant de la Perse. Le bruit qui courut que le brigadier général Malcolm allait obtenir son audience de congé, les détermina à forcer leur marche jusqu'à Meïana : ils y trouvèrent des ordres de cet ambassadeur, d'après lesquels, laissant la grande route de Tauris, ils prirent la traverse, et vinrent le rejoindre à Mérayha le 1er août, 7 mois depuis leur départ de Bombay. La distance que Christie avait parcourue était de 2,250 milles. Désigné par l'envoyé britannique, comme un des officiers chargés d'organiser les troupes persanes, il fut tué le 31 octobre 1812, dans une attaque des Russes contre le camp persan. Le journal, qu'il avait écrit à la hâte, de son voyage depuis sa séparation du lieutenant Pottinger, se trouve à la fin du tome II *des Voyages dans le Beloutchistan et le Sindy*, rédigés par ce dernier, et traduits de l'anglais, par Eyriès, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

CHRISTIN (Jean-Pierre), bourgeois de Lyon, né dans cette ville en 1683, y a laissé un souvenir honorable comme amateur éclairé des arts. L'un des premiers membres de l'académie de Lyon, dont il fut élu secrétaire, il fit les fonds d'une médaille d'or pour un prix de physique, perfectionna le thermomètre, et mourut en 1755, léguant à l'académie ses livres, ses estampes et ses machines.

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), constituant, né à St.-Claude le 9 mai 1744, avocat des mainmortables du Jura, publia des *Mémoires* en leur faveur, et sut intéresser à cette noble cause Voltaire, dont il avait été longtemps l'un des secrétaires. Il se distingua dans l'assemblée constituante par la modération de ses principes, vint, après la session, occuper la place de président du tribunal à St.-Claude, et périt au mois de juin 1799, dans l'incendie de cette ville, avec tous ses manuscrits. Il a laissé : *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de St.-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes*, etc., 1772, in-8°; *Collection des mémoires présentés au roi par les habitants du Mont-Jura et le chapitre de St.-Claude*, etc., 1772, in-8°.

CHRISTINE (Ste), vierge, souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien. L'Église célèbre sa fête le 24 juillet.

CHRISTINE DE PISAN, née à Venise en 1363 fut amenée en France dès l'âge de 5 ans, par son père, que Charles V avait nommé son astrologue. Elle fut élevée à la cour, où, quelques années plus tard, sa beauté, son

esprit et le crédit de son père la firent rechercher par un grand nombre de personnes de distinction. Un jeune gentilhomme picard, nommé Étienne du Castel, obtint la préférence et épousa la jeune Vénitienne, alors dans sa 15e année. Christine perdit son mari, enlevé par une maladie contagieuse, en 1402. Des procès et des tracasseries furent la suite de cette mort, qu'elle pleurait encore après 13 ans *non plus que s'il n'y avoit qu'une heure que son trépas fust avenu.* Déjà connue par son talent pour la poésie et par la composition de différents ouvrages, elle se remit à l'étude avec une nouvelle ardeur, cherchant dans le travail, non-seulement des consolations, mais des ressources pour soutenir sa famille. Elle adressait ses ouvrages aux princes qui pouvaient le mieux la récompenser. La mort du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, la priva du plus généreux de ses protecteurs. Dès lors elle vécut dans un état de gêne qui lui arrachait souvent des plaintes touchantes; elle mourut peu après 1415, âgée de plus de 50 ans. Les ouvrages qu'elle a laissés en vers et en prose sont conservés à la bibliothèque du roi : on n'indiquera que ceux qui sont imprimés : *les Cent histoires de Troie, ou l'Épistre d'Othea à Hector,* Paris, Philippe Piquebel, in-4° gothique, réimprimé plusieurs fois; *le Chemin de longue estude,* poëme traduit de la langue romane en français par J. Chaperon, Paris, 1549, in-12; *le Livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V;* cet ouvrage, le plus important de tous ceux de Christine, a été publié par l'abbé Lebœuf, *Dissertation sur l'histoire de Paris,* tome III, mais pour la première fois complet dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot, vol. VI, précédé d'une *Notice* fort intéressante sur l'auteur, et d'une liste détaillée de ses ouvrages imprimés ou manuscrits ; *le Trésor de la cité des dames, ou le Livre des trois vertus,* Paris, 1497, in-fol., 1503, 1536, in-4°. La *Vie* de Christine de Pisan, par Boivin le jeune, a été insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* tome II. Une partie de ses productions forme les tomes II et III de la *Collection des meilleurs ouvrages français* composés par des dames.

CHRISTINE DE FRANCE, duchesse régente de Savoie, fille de Henri IV, épousa, en 1619, Victor-Amédée II, qui, à sa mort, en 1637, la déclara régente et tutrice des jeunes princes, ses enfants. Catherine fut reconnue en cette qualité; mais bientôt ses deux beaux-frères, dévorés d'ambition, armèrent contre elle ces mêmes sujets qui lui avaient juré obéissance, et, en allumant la guerre civile, attirèrent les Français et les Espagnols en Piémont. Attaquée par le prince Thomas, son beau-frère, qui s'était ligué avec les Espagnols, Christine défendit ses droits avec beaucoup de courage; mais ce prince ayant surpris Turin, elle n'eut que le temps de se sauver dans la citadelle, et se retira ensuite à Suze avec toute sa cour. Dans une conférence qu'elle eut, en 1639, avec son frère Louis XIII, elle s'attira la haine de Richelieu en refusant, avec beaucoup de fermeté, de livrer à la cour de France le jeune Emmanuel Philibert, son fils. Elle fut rétablie cependant par le comte d'Harcourt, qui reprit Turin, où Christine fit son entrée publique en 1640. Elle poussa la guerre avec vigueur, et parvint à ramener ses beaux-frères et à les rapprocher de la France; elle fit rentrer Yvrée et le Piémont sous la domination de la couronne, rendit le calme à ses États, et jouit de la même autorité qu'elle avait eue pendant la minorité de son fils. Christine mourut le 27 décembre 1663. Belle sans orgueil, affable avec dignité, s'exprimant avec grâce en français, en espagnol et en italien; enfin, digne fille de Henri IV, elle fut une des princesses les plus accomplies de son siècle.

CHRISTINE, reine de Suède, née le 8 décembre 1626, eut pour père Gustave-Adolphe, et pour mère, Marie-Éléonore, princesse de Brandebourg, distinguée par sa beauté et son goût pour les arts. Gustave voyant en Christine le seul appui de son trône, donna les plus grands soins à l'éducation de cette princesse. Il voulut qu'elle fût élevée d'une manière forte et mâle, et qu'on l'instruisît dans toutes les sciences qui pouvaient orner son esprit et donner de l'énergie à son caractère. Gustave ayant terminé sa carrière à Lutzen, en 1632, les états du royaume s'assemblèrent pour prendre les mesures qu'exigeaient les circonstances. Christine, qui n'avait que 6 ans, fut proclamée reine de Suède, et on lui donna pour tuteurs les cinq dignitaires de la couronne, qui furent en même temps chargés de l'administration. L'éducation de Christine fut continuée d'après le plan tracé par Gustave-Adolphe. Douée d'une imagination vive, d'une mémoire très-heureuse, et d'une intelligence peu commune, elle fit les progrès les plus rapides; elle apprit les langues anciennes, l'histoire, la géographie, la politique, et dédaignait les amusements de son âge, pour ne se livrer qu'à l'étude. En même temps, elle manifestait déjà cette singularité de conduite et de caractère, dont toute sa vie porta l'empreinte. On avait beaucoup de peine, dans les occasions solennelles, à lui faire observer les usages et les convenances que prescrivait l'étiquette de la cour. Se livrant quelquefois à la plus grande familiarité avec ceux qui l'entouraient, elle déployait dans d'autres occasions une fierté dédaigneuse, ou une dignité imposante. En 1636, Oxenstiern, qui avait passé plusieurs années en Allemagne, retourna en Suède, et prit sa place dans le conseil de régence. Christine le reçut comme un père, lui donna toute sa confiance, et se forma, par les fréquents entretiens qu'elle eut avec lui, à l'art de régner. Bientôt elle montra, en assistant au conseil, une maturité de raison qui étonna ses tuteurs. Les états assemblés en 1642, l'engagèrent à prendre les rênes du gouvernement; mais elle refusa, alléguant son âge et son peu d'expérience. Ce ne fut que deux ans après qu'elle se chargea de l'administration. Une grande facilité pour le travail et une fermeté inébranlable signalèrent ses premiers pas dans cette carrière. Elle termina d'abord la guerre avec le Danemark, commencée en 1644, et, par le traité qu'elle fit conclure en 1645, elle obtint la cession de plusieurs provinces. Elle entreprit ensuite de pacifier l'Allemagne et de hâter le résultat définitif des négociations commencées pour cet objet. Oxenstiern n'était pas d'accord avec elle; il désirait la continuation de la guerre, pour assurer à la Suède victorieuse de plus grands avantages, et la gloire de dicter seule les conditions de la paix. La reine voulait jouir du repos et de la tranquillité; elle désirait de faire fleurir les arts paisibles, et de se livrer à son goût pour les lettres. Le fils du chancelier fut envoyé à Osnabruck; mais Christine le fit accompagner

par Adler Salvius, courtisan aussi adroit que politique habile, et sur le dévouement duquel elle pouvait compter. Les grands intérêts de l'Europe furent discutés par des plénipotentiaires de la plupart des puissances, et la paix de Westphalie fut signée en 1648. La Suède obtint la Poméranie, Wismar, Bremen, Verden, trois voix à la diète de l'Empire, et une somme de plusieurs millions d'écus d'Allemagne. Christine était appelée par ses talents et par les circonstances politiques, à jouer le premier rôle dans le Nord, et, pendant quelque temps, elle se montra sensible à cette gloire. Elle soutint dans plusieurs occasions la dignité de la couronne et l'honneur de son pays. La France, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, recherchèrent son alliance, et lui donnèrent des marques flatteuses de leur considération. Un vœu général se manifestait, c'était que la reine voulût choisir un époux, et assurer ainsi la succession au trône; mais ce lien était contraire au goût de Christine pour l'indépendance; elle refusa de le contracter, et répondit un jour à ceux qui l'en entretenaient : « Il peut naître de moi un Néron aussi bien qu'un Auguste. » Entre les princes qui aspiraient à sa main, Charles-Gustave, son cousin germain, se distinguait par un caractère noble, des connaissances étendues et une grande prudence. Elle rejeta la demande qu'il lui fit de l'épouser; mais en 1649 elle engagea les états à le désigner pour son successeur. Peu après, en 1650, elle se fit couronner avec beaucoup de pompe, et sous le titre de roi. Vers le même temps, le système d'administration et de conduite qu'elle avait suivi, changea d'une manière frappante. Négligeant les conseils des anciens ministres, elle écouta ceux de plusieurs favoris ambitieux, parmi lesquels on distinguait surtout le comte Magnus de la Gardie. Les intrigues et les menées des petites passions succédèrent aux travaux importants, aux vues nobles et utiles. Le trésor de l'État fut en proie aux profusions du luxe et de l'ostentation; les titres, les distinctions échurent en partage à des hommes corrompus ou dénués de talent, et la jalousie fit naître non-seulement des plaintes et des murmures, mais des partis et des factions. Environnée d'embarras et de difficultés, entraînée dans un labyrinthe dont le fil lui échappait, la reine déclara qu'elle allait abdiquer le gouvernement. Les anciens ministres, attachés à la mémoire de Gustave-Adolphe, et qui espéraient que les années amèneraient une révolution favorable, firent les plus fortes représentations, et Oxenstiern surtout s'exprima avec tant d'énergie, que la reine se désista de sa résolution. Elle reprit le gouvernement avec plus de fermeté, et dissipa pour quelque temps les nuages qui s'étaient élevés autour de son trône. Les sciences, les lettres, les arts, fixèrent surtout son attention; souvent elle s'arrachait au sommeil pour se livrer à l'étude; elle acheta des tableaux, des médailles, des manuscrits, des livres rares et précieux; elle correspondit avec plusieurs savants et en appela d'autres à sa cour. Descartes, Grotius, Saumaise, Bochart, Huet, Chevreau, Naudé, Vossius, Conring, Meibom, parurent à Stockholm, et la reine s'entretint avec eux de philosophie, d'histoire, d'antiquités, de littérature grecque et latine, tous ces objets lui étant également familiers. Entre les amusements littéraires qu'elle joignit aux études sérieuses et aux conversations savantes, on peut citer la danse grecque qu'elle fit exécuter avec Meibom et Naudé, qui furent très-embarrassés de leur rôle, et dont le premier entra en fureur contre le médecin Bourdelot, qui le tournait en ridicule. Ce médecin s'était mêlé aux savants que nous avons nommés, et, s'il avait moins d'érudition, il avait d'autant plus de souplesse et d'intrigue. Il étudiait très-soigneusement les goûts de la reine, lui comptait les anecdotes du jour, lui chantait des couplets français en s'accompagnant de la guitare, et ne dédaignait pas de diriger quelquefois la cuisine. Pour dominer sans rivaux, il dégoûtait la reine de l'étude, lui inspirait des soupçons contre les personnages les plus importants, et semait la discorde parmi les ministres. Des plaintes, accompagnées de menaces, s'étant élevées contre lui, il fut obligé de quitter la Suède. Christine l'oublia bientôt. Plusieurs agents diplomatiques obtinrent aussi la confiance de la reine; tels furent surtout Chanut, ambassadeur de France; Whitelock, envoyé par Cromwell, que Christine reconnut après quelques hésitations, et Pimentel venu d'Espagne, avec qui elle s'entretenait souvent de matières théologiques, ce qui a donné lieu de croire que ce fut cet Espagnol qui lui suggéra le projet de changer de religion. La société habituelle de ces étrangers avait pu donner à la reine du dégoût pour son pays, qui présentait encore peu d'attrait sous le rapport des lettres, des arts et de l'élégance des manières. De nouveaux embarras s'étaient manifestés dans l'administration, et la conspiration de Messénius avait menacé non-seulement les favoris de la reine, mais la reine elle-même. Christine, entraînée par ces motifs, auxquels pouvait se joindre l'ambition, si analogue à son caractère, de donner au monde un spectacle extraordinaire, résolut de nouveau de renoncer au trône, et se montra cette fois inébranlable dans sa résolution. En 1654, âgée de 29 ans, elle rassembla les états à Upsal, leur communiqua son dessein, et, en leur présence, elle déposa les marques de la royauté, pour les remettre entre les mains du prince Charles-Gustave; elle se réserva le revenu de plusieurs districts de Suède et d'Allemagne, l'indépendance entière de sa personne, et l'autorité suprême sur tous ceux qui composeraient sa suite, ou sa maison. Quelques jours après, elle partit, prenant pour devise ces mots : *Fata viam invenient* (les destins me traceront la route). Ayant passé par le Danemark, elle traversa l'Allemagne, et se rendit à Bruxelles, où elle fit une entrée solennelle, et où elle s'arrêta quelque temps. Pendant ce séjour, elle abjura le luthéranisme dans une entrevue secrète avec l'archiduc Léopold, le comte Fuen Saldagna, le comte Montécuculli et Pimentel. Elle fit ensuite une abjuration solennelle, et se reconnut publiquement de la religion catholique à Inspruck, dans la cathédrale de cette ville. L'Europe fut étonnée de voir la fille de Gustave-Adolphe, de ce monarque qui s'était dévoué pour la cause du protestantisme, passer dans le sein de l'Église romaine. Peu de personnes crurent à la sincérité de sa conversion, et le plus grand nombre en chercha les causes dans les principes de tolérance universelle que lui avait donnés son précepteur Jean Matthiæ, dans le désir de vivre plus agréablement en Italie, où elle allait se fixer, et dans son goût pour tout ce qui était extraordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'exprima, dans plusieurs occasions, d'une manière peu

respectueuse au sujet du chef de l'Église, et qu'elle porta souvent la légèreté et l'indifférence dans les temples, au pied des autels. On rapporte qu'ayant vu dans un livre une citation de l'ouvrage de Campuzano, intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle souligna le titre, et mit en marge : « Celui qui en a écrit, n'en savait rien, et celle qui en savait quelque chose, n'en a rien écrit. » D'Inspruck, Christine se rendit à Rome, et fit une entrée brillante dans cette ville en habit d'amazone et à cheval. Le pape Alexandre VII lui ayant donné la confirmation, elle ajouta à son nom celui d'*Alessandra*. Elle parcourut ensuite la ville, visita les monuments, et donna une grande attention à tout ce qui retraçait les souvenirs de l'histoire. Après avoir passé quelque temps à Rome, Christine fit un voyage en France; elle arriva dans ce pays pendant l'été, en 1656, et fut reçue avec tous les honneurs qu'on accorde aux têtes couronnées. S'étant arrêtée quelques jours à Fontainebleau, elle se rendit à Compiègne, où résidait la cour, et de là à Paris. La bizarrerie de son costume et la singularité de ses manières firent une impression peu avantageuse; mais on admira généralement son esprit, ses talents et l'étendue de ses connaissances. Pendant son règne, elle s'était déclarée tantôt pour la France, tantôt pour l'Espagne; pendant son séjour à Paris, elle était médiatrice entre ces deux puissances; mais Mazarin écarta cette médiation. Elle s'intéressa aussi aux liaisons de Louis XIV avec la nièce du cardinal, et on prétend qu'elle voulut engager le roi à l'épouser. Mazarin prit enfin le parti de l'éloigner d'une manière honnête et d'accélérer son départ. L'année suivante, elle revint; ce second voyage fut surtout remarquable par la catastrophe de Monaldeschi, grand écuyer de Christine. Cet Italien avait joui de toute la confiance de la reine, qui lui avait révélé ses pensées les plus secrètes. Arrivée à Fontainebleau, elle l'accusa de trahison, et résolut de le faire mourir. Un religieux de l'ordre de la Trinité, le P. Lebel, fut appelé pour le préparer à la mort. Monaldeschi se jeta aux pieds de la reine et fondit en larmes. Le religieux, qui a publié lui-même un récit de l'événement, fit à Christine les plus fortes représentations sur cet acte de vengeance qu'elle voulait exercer arbitrairement dans une terre étrangère, et dans le palais d'un grand souverain; mais elle resta inflexible, et ordonna à Sentinelli, capitaine de ses gardes, de faire exécuter l'arrêt qu'elle avait prononcé. Monaldeschi, soupçonnant le danger qu'il courait, s'était cuirassé; il fallut le frapper de plusieurs coups avant qu'il expirât, et la galerie des Cerfs, où se passa cette scène révoltante, fut teinte de son sang. Pendant ce temps, Christine, au rapport de plusieurs historiens, était dans une pièce attenante, s'entretenant avec beaucoup de calme de choses indifférentes; selon d'autres rapports, elle fut présente à l'exécution, accabla Monaldeschi de reproches amers, et contempla ensuite son cadavre sanglant avec une satisfaction qu'elle ne chercha point à dissimuler. Que ces détails soient fondés ou non, la mort de Monaldeschi est une tache ineffaçable à la mémoire de Christine, et c'est à regret qu'on voit sur la liste de ses apologistes le nom de Leibnitz. La cour de France fit connaître son mécontentement, et deux mois se passèrent avant que la reine se montrât à Paris. Retournée à Rome en 1658, la reine reçut des nouvelles peu satisfaisantes de Suède; ce pays étant en guerre avec le Danemark et la Pologne, elle ne pouvait recevoir son revenu, et personne ne se montrait disposé à lui faire des avances. Alexandre VII vint à son secours, lui assigna une pension de 12,000 scudi, et lui donna le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. Charles-Gustave étant mort en 1660, la reine entreprit un voyage en Suède, prétextant de vouloir régler ses affaires économiques; mais on s'aperçut bientôt qu'elle avait d'autres projets, et qu'elle regrettait ce trône dont elle était descendue peu d'années auparavant avec une fastueuse indifférence. Le prince royal étant en bas âge, elle fit entendre que, s'il venait à mourir, elle aspirerait à la couronne; mais on accueillit mal cette idée, et on lui fit même signer un acte formel de renonciation. D'autres contrariétés rendirent son séjour à Stockholm peu satisfaisant, et l'engagèrent à partir; cependant elle retourna une seconde fois en Suède, l'année 1666; mais ayant appris qu'on ne lui accorderait pas l'exercice public de sa religion, elle repartit avant d'avoir atteint la capitale, et fit un séjour à Hambourg. Dans le même temps, elle aspira à la couronne de Pologne, que Jean Casimir venait d'abdiquer; mais les Polonais ne firent aucune attention à sa demande; elle reprit le chemin de l'Italie, et se fixa à Rome pour le reste de ses jours. La culture des lettres et des arts devint l'objet principal de ses soins. Elle fonda une académie, correspondit avec les savants, et rassembla des collections précieuses de manuscrits, de médailles, de tableaux. Cependant, au milieu de ces occupations paisibles, l'inquiétude et le regret ne cessaient de la poursuivre; elle voulait prendre part aux grands événements, et paraître influer sur les destinées politiques du monde. La dispute élevée au sujet de la franchise des quartiers l'occupa très-longtemps; elle offrit sa médiation à plusieurs puissances; lorsque l'édit de Nantes eut été révoqué, elle écrivit à Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre où elle désapprouvait les mesures qu'on avait prises contre les protestants. Bayle appela cette lettre un reste de protestantisme. Plusieurs difficultés avec le pontife de Rome, au sujet des franchises de son palais et de la pension des 12,000 scudi, répandirent la tristesse et le chagrin sur les dernières années de sa vie. Ayant appris la mort du prince de Condé, qu'elle avait toujours admiré beaucoup, elle écrivit à Mlle Scudéri pour l'engager à célébrer la mémoire de ce prince. Christine mourut quelques années après, le 19 avril 1689. Elle a laissé plusieurs ouvrages de peu d'étendue, mais dans lesquels son caractère se peint comme sa conduite; ce sont : l'*Ouvrage de loisir*, ou *Maximes et Sentences*; les *Réflexions sur la vie et les actions d'Alexandre*; c'est un panégyrique de ce roi, qui était le héros de Christine; les *Mémoires de sa vie*, dédiés à Dieu, et dans lesquels elle se juge avec une impartialité remarquable; *l'Endymione*, pastorale en italien. On a aussi publié, en 1762, un recueil de *Lettres secrètes de Christine*, mais dont l'authenticité n'est pas prouvée. La plupart des ouvrages de Christine ont été recueillis dans les *Mémoires* concernant cette princesse, par Archenholz, 1751, 4 vol. in-4°; c'est de cette compilation que Lacombe a tiré la *Vie de Christine*, et d'Alembert les *Réflexions et Anecdotes sur la reine de Suède*.

CHRISTINEN (Paul), savant jurisconsulte, né à Malines en 1553, mort en 1631, a publié : *Ad leges Mechlinienses*, Anvers, 1642; *Decisiones curiæ Belgicæ*, 1671, 3 vol. in-fol.; *Jurisprudentia heroica*, Bruxelles, 1668, in-fol. figures. Il avait été syndic du conseil de Malines. Son fils Sébastien, qui lui succéda dans cet emploi, fut l'éditeur des ouvrages de son père.

CHRISTMANN (Jean-Frédéric), né à Louisbourg le 10 septembre 1750, s'adonna à la musique, fut vicaire chez un ministre luthérien, puis précepteur à Winterthur en Suisse, en 1777, où il composa des *Éléments de musique*, imprimés à Spire en 1782-1790. En faisant des expériences sur l'air inflammable, à l'occasion des aérostats, il perdit un œil, se rendit en 1779 comme précepteur à Carlsruhe, fit un voyage dans le Palatinat, revint ensuite dans sa ville natale et obtint en 1783 la place de ministre à Heutingsheim, où il mourut le 21 mai 1817. Christmann, outre ses *Éléments de Musique*, a publié divers morceaux pour clavecin, des odes et chansons; il a contribué à la rédaction de la *Gazette musicale* de Bossler, à Spire, et s'occupait d'un Dictionnaire général de cet art en plusieurs volumes in-4°.

CHRISTMAN (Jacob), orientaliste, né près de Mayence en 1554, fut professeur de logique, d'hébreu et d'arabe à l'université d'Heidelberg, et mourut le 16 juin 1613. C'était un homme d'une érudition très-variée, possédant, outre les langues anciennes et modernes, une connaissance approfondie des mathématiques et de l'astronomie. Ses ouvrages sont : *Alphabetum arabicum*, etc., Neustadt (*Neapoli Nemetum*), 1582, in-4°; *Muhammedis Alfragani arabis chronologica et astronomica elementa*, Francfort, 1590 et 1618, in-4°; *Calendarium Palestinorum*, etc., ibid., 1594, in-4°; *Tractatio geometrica de quadraturâ circuli*; *Observationum solarium libri III*, Bâle, 1601, in-4°; *Theoria lunæ*, etc., Heidelberg, 1611, in-fol.; *Nodus Gordius ex doctrinâ Sinuum explicatus*, etc., ibid., 1612, in-4°; *Is. Argyrii computus græcorum de solemni Paschalis celebritate*, etc., ibid., 1611, in-4°. On a du même savant : *De kalendario romano*, dans le tome VIII du *Thesaurus* de Grævius; *Epistola de litteris arabicis*, dans le tome XI de Burmann, *Sylloge epist.*

CHRISTOPHE (St.) était, selon l'opinion la plus commune, originaire de Syrie ou de Cilicie, et souffrit le martyre vers le milieu du 3e siècle sous le règne de Décius. Quelques auteurs ecclésiastiques ont nié l'existence de ce saint, qui cependant a été reconnue par Baillet et par les bollandistes. L'Église célèbre sa fête le 25 juillet.

CHRISTOPHE, antipape en 903, né à Rome, chapelain de Léon V, profita de la faiblesse de ce pontife et de sa déconsidération pour se faire consacrer à sa place sans élection. Mais il fut chassé et remplacé par Sergius, en 904. On n'a d'ailleurs aucun autre détail sur la vie et la fin de cet intrus.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, était fils de Romain Lécapène et beau-frère de Constantin Porphyrogénète, qui, se livrant à son goût pour l'étude, laissa le soin du gouvernement à Romain, son collègue. Celui-ci associa à l'empire Christophe, son fils aîné, le 30 mai 920, et quelques années après, y associa encore ses deux autres fils, Étienne et Constantin. Cette multiplicité d'empereurs n'empêcha pas leur capitale, assiégée par Siméon, roi des Bulgares, en 923, d'être obligée d'acheter la paix à force de présents. Christophe avait épousé Sophie, fille du rhéteur Nicétas, et lui donna le titre d'*Augusta*. En faisant la paix avec les Bulgares, en 928, il donna en mariage à leur prince sa fille Marie, et pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, ces peuples demandèrent que, dans les acclamations, Christophe fût nommé le premier. Ce prince mourut au mois d'août de l'an 931, laissant un fils nommé *Michel*, qui embrassa l'état ecclésiastique. On a des médailles de Christophe en or et en argent; son nom y est toujours accompagné de ceux de Romain ou de Constantin Porphyrogénète. — Un autre Christophe, fils de Constantin Copronyme et d'Eudocie, fut créé césar en 769, et mis à mort avec ses frères.

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark, fils de Waldemar II, succéda en 1252 à son frère Abel. Le royaume était, à cette époque, agité par différents partis; Christophe se tira de cette position difficile par des concessions, mais il éprouva de plus grandes difficultés à réprimer les entreprises de l'archevêque de Lunden. Celui-ci provoqua un concile à Vesel, dans le Jutland; ce fut dans cette assemblée que l'on rédigea cette constitution fameuse dans l'histoire du Danemark, confirmée depuis par le pape Alexandre IV, et qui servit constamment de prétexte aux entreprises et aux prétentions des évêques. Christophe, sans cesse occupé de réprimer cette ligue puissante, qui avait appelé à son secours le prince de Rugen, conférait avec l'évêque de Riben, en Jutland, sur les moyens de faire cesser les troubles qui déchiraient l'État et l'Église, lorsqu'il fut empoisonné dans un festin par l'évêque d'Aarhuus, le 29 mai 1259. Son fils Éric lui succéda.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, fils d'Éric V, succéda en 1319 à son frère Éric VI, sous le règne duquel il avait manifesté le caractère le plus turbulent et le plus ambitieux. Proclamé roi avec son fils aîné Éric, il s'aliéna la noblesse et le peuple, en voulant, au mépris de ses serments, établir de nouveaux impôts. Les succès qu'il obtint contre les révoltés l'enhardit à surcharger ses sujets qui coururent une seconde fois aux armes. Vaincu par Gerhard de Rensbourg, oncle du duc de Sleswig, dont il avait envahi les domaines après la mort de ce prince, Christophe fut déclaré déchu du trône en 1326. Il conservait cependant des partisans, à l'aide desquels il remonta sur le trône en 1330. Mais de nouveaux excès ayant signalé son retour, il souleva le clergé contre lui, et fut excommunié par le pape, qui mit le Danemark en interdit. Tombé dans un mépris universel, il mourut le 15 juillet 1333 à Nikœping dans l'île de Falster. Waldemar, son fils, lui succéda.

CHRISTOPHE III, fils de Jean, duc de Bavière, et de Catherine, sœur d'Éric IX, fut, après la déposition de son oncle, appelé au trône en 1440 par le vœu unanime des Danois, et les deux années suivantes, il réunit sur sa tête les couronnes de Suède et de Norwége. De retour en Danemark, il fixa sa résidence à Copenhague, fit la paix avec son oncle auquel il abandonna le Gotland, et s'occupa de réaliser les magnifiques promesses qu'il avait faites à ses sujets. Désirant les faire participer aux avantages du commerce alors concentré dans les villes hanséatiques, il avait préparé un grand armement contre la

ville de Lubeck, lorsque la mort le surprit en 1448. Ce prince rendit plusieurs ordonnances qui manifestent son désir de soulager les peuples. Il publia, pour le Danemark et la Suède, des lois qui, dans ce dernier royaume, ont été en vigueur jusque vers le milieu du 18e siècle. Ce code, traduit en latin par Loccenius, est connu sous le titre de *Jus christophorianum*, Stockholm, 1670, in-folio.

CHRISTOPHE (Henri), roi d'Haïti, créole noir de l'île de Grenade, né vers 1767, était esclave à Saint-Domingue lorsque les nègres s'armèrent contre leurs maîtres en 1791. Christophe suivit à cette époque, à Santo-Domingo, le célèbre Toussaint Louverture que les Espagnols, qui prêtaient leur appui aux rebelles, avaient nommé lieutenant-colonel, et, en 1794, le général Laveaux ayant décidé ce chef à passer au service de France, avec le titre de généralissime des troupes noires; Christophe, devenu chef de brigade, contribua par son courage à chasser de Saint-Domingue les Espagnols et les Anglais qui avaient tenté de s'en emparer à l'aide des troubles qui l'agitaient; sa conduite, dans cette circonstance, engagea les principaux officiers noirs à demander pour lui, qui ne sollicitait rien, le grade de général. Mais Toussaint Louverture, dont l'ascendant sur les gens de sa caste était tout-puissant, après avoir rétabli la tranquillité dans l'île, ne tarda pas à inspirer de vives inquiétudes au gouvernement français, qui le soupçonnait fortement de vouloir soustraire Saint-Domingue à la souveraineté de la France; ces soupçons s'étant changés en certitude, une expédition sous les ordres du général Leclerc partit de Brest en 1802, pour faire rentrer le chef noir dans le devoir. Christophe aida, de tout son pouvoir, Toussaint-Louverture à repousser les efforts du général français; mais celui-ci se faisait précéder, partout où il devait marcher, par des proclamations dans lesquelles il promettait la liberté à toutes les couleurs; la plus grande partie de la population se rendit aux Français. Désespérant alors du succès, Christophe fit sa soumission au général Leclerc quelque temps avant Toussaint; Christophe, l'ami et le lieutenant de Louverture, fut accusé alors d'avoir demandé sa déportation de concert avec le général Dessalines, mais ce fait n'est pas prouvé. Cependant les nègres qui avaient déposé les armes, dans l'espoir de conserver une liberté cimentée de leur sang, s'aperçurent bientôt qu'ils s'étaient laissé tromper par des promesses fallacieuses, et ils n'eurent pas plutôt connaissance du décret du 30 floréal, qui déclarait l'esclavage maintenu dans les colonies réservées à la France, par le traité d'Amiens, qu'ils s'insurgèrent de nouveau. Christophe ne tarda pas à embrasser la cause de ses frères, et la fièvre jaune, ce cruel fléau des Antilles, s'étant rendue l'auxiliaire des noirs, l'armée française fut en peu de temps réduite à deux mille hommes, et le général Leclerc lui-même périt le 2 novembre 1802. Rochambeau qui lui succéda dans le commandement de l'armée, après d'inutiles efforts pour recouvrer l'avantage, fut forcé de quitter la colonie. Ce fut le général Dessalines qui s'empara du pouvoir; il il se fit proclamer empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques Ier. Quoique Christophe occupât alors le second rang dans l'État, il ne prit aucune part aux actes sanglants qui signalèrent le règne du nouvel empereur; il manifesta même hautement son horreur pour ses cruautés, et tout porte à croire qu'il ne resta pas étranger à la conspiration qui mit fin à ses jours, le 27 octobre 1806. Trois jours après la mort de l'empereur, les principaux chefs noirs publièrent une proclamation dans laquelle ils appelèrent Christophe à régner provisoirement sous le titre de président et de généralissime. A son avénement au pouvoir, il s'occupa d'encourager le commerce et l'agriculture, mais le mulâtre Pétion, gouverneur du Port-au-Prince, qui avait été un des principaux personnages sous Dessalines et venait d'être nommé, par un parti qui lui était dévoué, président de la république haïtienne, ne le laissa pas longtemps possesseur tranquille de son gouvernement. Chacun des deux concurrents eut recours aux armes pour soutenir leurs droits, et Christophe ayant été vainqueur, dans le combat qui eut lieu entre eux, dans les champs de Cibert, cet avantage assura son autorité dans les districts septentrionaux de l'île, et Pétion fut obligé de se renfermer dans les limites de l'ouest et du sud. Immédiatement après cette bataille, Christophe ayant assemblé, au Cap-Français, un conseil composé de généraux et des principaux citoyens, ce conseil décréta une nouvelle constitution, dont l'un des principes fondamentaux était l'assurance qu'elle contenait que le gouvernement haïtien n'entendait nullement troubler les colonies des autres nations. Cette sage déclaration assura à Christophe la protection de l'Angleterre qui craignait pour ses possessions de la Jamaïque, dans lesquelles Pétion avait déjà semé des germes d'insurrection. L'acte constitutionnel confirmait à Christophe le titre de président et de généralissime, déclarait libre tout individu résidant sur le territoire d'Haïti, et instituait un conseil pour la rédaction des lois proposées par le premier magistrat de la colonie. La guerre entre les deux rivaux se fit longtemps avec acharnement; mais sans succès décisifs. Elle durait déjà depuis 3 ans, lorsque Rigaud, qui avait figuré d'une manière si marquante dans les querelles qui divisèrent les blancs et les hommes de couleur, en 1770, arriva aux Cayes. On pensa alors que c'était le gouvernement français qui l'avait envoyé dans la colonie afin de profiter des troubles que sa présence y devait exciter; Pétion, dont il avait été le général, le reçut avec distinction et lui abandonna le commandement de la province de l'ouest. Cette union eût pu être funeste à Christophe; mais elle dura peu, et la mésintelligence s'étant mise entre les deux chefs mulâtres, ils se séparèrent, et la partie française de Saint-Domingue se trouva alors divisée en trois gouvernements. Christophe crut le moment favorable pour mettre fin, par un coup décisif, à une guerre qui lui donnait de vives inquiétudes; il marcha sur le sud, mais le danger réunit de nouveau les deux chefs mulâtres, et Christophe fut forcé de revenir sur ses pas avant d'avoir rien entrepris. Les choses se trouvaient en cet état, en 1811, lorsque Christophe, dans la vue d'affermir son autorité, changea le titre de président pour celui de roi. Il mit beaucoup d'astuce dans ce changement; ce fut le conseil qui le réclama dans l'intérêt de l'État, et Christophe, en y donnant son consentement, parut céder à ses instances. Une constitution nouvelle fut promulguée; outre qu'elle établissait la dignité royale dans la famille de Christophe, elle décrétait la fondation d'une noblesse héréditaire; cette aristocratie ne pouvait être fondée sur la

naissance dans un pays où naguère le fléau de l'esclavage retenait chacun dans une égalité commune; elle fut basée sur les services et les talents. Comme on l'a dit, la marche de Christophe, sur le Port-au-Prince, avait rapproché momentanément Pétion et Rigaud, mais leur mésintelligence se réveilla dès que le danger fut passé; et pendant que Christophe célébrait, par des fêtes, son avénement à la couronne, Pétion soulevait la garnison des Cayes contre Rigaud qui mourut peu de temps après, laissant pour successeur son lieutenant Borgella, qui soutint la guerre contre Pétion. Christophe s'empressa de profiter de l'occasion qui s'offrait encore de mettre l'île entière sous sa puissance; mais, comme cela avait eu lieu précédemment entre Pétion et Rigaud, un commun intérêt réunit les deux chefs mulâtres sous un même drapeau. Christophe alla néanmoins mettre le siége devant le Port-au-Prince; heureusement Pétion en avait confié le commandement, durant son absence, à un homme capable de le défendre; cet homme était Boyer, son secrétaire et son ami, et qui fut depuis son successeur. Il repoussa Christophe et le força de se retirer dans les limites de ses États, où il lui fallut, en arrivant, éteindre une insurrection qu'il y trouva allumée. Cependant les deux rivaux reconnaissant enfin que leurs efforts réciproques d'envahissement ne servaient qu'à les affaiblir tous deux, sans amener de résultats décisifs, résolurent de faire la paix. Ils convinrent de rester chacun possesseur du pays que ses armes avaient conquis au moment de la trêve, et le traité qui fut signé en 1812, mit fin à une guerre qui durait depuis 5 ans. Les deux gouvernements jouirent de la plus profonde tranquillité jusqu'en 1814. Mais les grands événements qui, à cette époque, se passèrent en Europe, durent réagir sur l'État d'Haïti. Le retour des Bourbons en France inspira aux colons réfugiés l'espoir de recouvrer les propriétés et même le mobilier humain qu'ils avaient possédés dans cette ancienne colonie. Une commission fut en effet chargée de rechercher les moyens à employer pour rentrer en possession de Saint-Domingue, et au mois de juin 1814, 4 commissaires y furent envoyés pour obliger Christophe et Pétion à reconnaître la suzeraineté de la France sur la colonie; mais ces deux chefs et le peuple africain étaient résolus de s'ensevelir sous les ruines d'Haïti plutôt que de se laisser ravir une indépendance qu'ils avaient si chèrement achetée. Malgré la longue guerre qu'ils s'étaient faite, Christophe et Pétion n'avaient rien négligé pour rendre la colonie florissante; ils avaient encouragé l'agriculture, le commerce, répandu l'instruction chez les noirs, et, comme ils s'attendaient toujours à une agression de la part de la France, ils avaient rempli les magasins de vivres, et mis la colonie dans un état satisfaisant de défense. Christophe et Pétion rejetèrent par conséquent les propositions de l'ancienne métropole, et les 4 commissaires s'en retournèrent en France où l'on fit alors les préparatifs d'un armement qui devait mettre à la voile au printemps de l'année 1815; mais le retour de Napoléon, au mois de mars de la même année, vint de nouveau déjouer les projets des colons. Après la seconde restauration, renouvelant leurs intrigues, ils provoquèrent l'envoi à Saint-Domingue de nouveaux commissaires dont la mission n'eut pas une meilleure issue qu'en 1815. Toutes les propositions qui furent faites ultérieurement, tendant à aliéner l'indépendance d'Haïti, furent également rejetées; et, en 1818, Pétion, atteint d'une maladie douloureuse, craignant que l'affaissement de ses facultés morales ne lui fît adopter des mesures contraires à l'intérêt du pays qu'il gouvernait, se laissa mourir de faim. Ce fut 3 ans après que ce magistrat eut donné un si rare exemple de patriotisme, qu'eut lieu la catastrophe dans laquelle périt Christophe avec le trône qu'il avait élevé. Dès le mois de juillet 1820, quelques mouvements insurrectionnels avaient eu lieu dans le nord. L'intention avouée des conspirateurs était d'abolir la royauté dans cette partie, et de constituer en république les 3 provinces d'Haïti. Ils n'attendaient qu'un prétexte pour éclater; ils profitèrent de l'ordre donné par Christophe de dégrader un colonel de la garnison de Saint-Marc. Les soldats dont ce colonel était aimé, excités par les meneurs, tuèrent leur général ainsi que le colonel destiné à remplacer celui qui était en disgrâce, et envoyèrent leurs têtes à Boyer, successeur de Pétion. Christophe, qui était retenu dans son lit par une maladie grave, fit marcher 1,200 hommes contre les rebelles; mais ces soldats et leur chef se déclarèrent contre lui, et sa garde, qu'il envoya ensuite, suivit leur exemple. Dès que le bruit de cette seconde défection, qui lui enlevait sa dernière ressource, fut parvenu aux oreilles de Christophe, le monarque prit aussitôt sa résolution. Il se retira dans sa chambre, fit appeler sa femme et ses enfants, à qui il prodigua ses caresses, et après quelques instants d'un tendre entretien, il leur fit signe de se retirer. Il ordonna alors à ses domestiques de lui apporter du linge, se lava les bras et les mains, changea de vêtements, et congédia ses domestiques. A peine étaient-ils sortis de l'appartement du roi que la détonation d'une arme à feu les y fit rentrer, et ils le trouvèrent baigné dans son sang. Il s'était tiré un coup de pistolet dont la balle lui avait traversé le cœur. Il périt le 6 octobre 1820, à l'âge de 53 ans. Des soldats, à qui sa veuve confia son corps pour l'inhumer, ne remplirent point cette mission sacrée. On le trouva quelques jours après près d'un bois à demi dévoré par des animaux sauvages. Christophe avait plusieurs enfants dont un fils (Ferdinand) qu'il aimait beaucoup, fut confié aux autorités françaises, à l'époque où il fit sa soumission au général Leclerc. Le jeune nègre fut embarqué pour la France, où il mourut dans un hôpital. Ses deux autres fils, dont il ne s'était point séparé, tombèrent au pouvoir de ses ennemis, après sa mort. Ils furent incarcérés et ensuite massacrés. Sa veuve eut la permission de se retirer où bon lui semblerait. Elle passa en Europe avec ses deux filles : après avoir visité l'Allemagne et l'Italie, elles se fixèrent à Pise en Toscane, où la veuve Christophe mourut au mois de novembre 1830.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.



